
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 03108541 2



BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE.

XIII.

PARIS. — TYPOGRAPHIE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
(MICHAUD)
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. MICHAUD,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX;

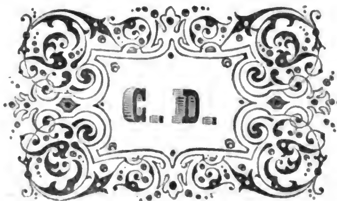
OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLTAIRE.)

13

TOME TREIZIÈME.



PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,
RUE DE VERNEUIL, 52,
ET CHEZ M. MICHAUD, RUE DE LA PLAINE, 12, AUX TERNES.

1855



SECOND PROCÈS DE CONTREFAÇON LITTÉRAIRE.

LA BIOGRAPHIE MICHAUD

ET

LA BIOGRAPHIE DIDOT.

Dans le 12e volume de cette édition, nous avons raconté au public l'histoire du premier procès en contrefaçon intenté par la *Biographie universelle* Michaud à la Biographie publiée par MM. Firmin Didot frères. Nous avions réservé pour le 13e volume les détails relatifs au deuxième procès.

Le premier procès, on se le rappelle, embrassait toute la contrefaçon antérieure au 19 mai 1852, date de la plainte de madame C. Desplaces. Les actes postérieurs à cette date jusqu'au jour de la nouvelle instance ont formé naturellement les éléments du second procès.

Madame Desplaces, en signalant à la justice les atteintes portées à son droit et à son entreprise, avait pensé que du moins les contrefacteurs de la *Biographie universelle* Michaud s'arrêteraient devant cet avertissement. Elle s'était trompée; même après cette protestation, la Biographie Didot persista dans ses procédés d'emprunts et du titre et des textes soit copiés, soit plagiés.

Sept livraisons étaient en cause dans la première poursuite dont les contrefacteurs étaient l'objet. Dans la seconde, madame Desplaces incriminait tout ce qui, depuis le 19 mai 1852, avait paru de la Biographie Didot, c'est-à-dire la publication tout entière à partir de la 8e livraison jusqu'à la fin du 10e volume.

Aux termes de la loi, madame Desplaces avait cru devoir introduire cette seconde affaire par une saisie opérée sur toutes les livraisons et sur tous les volumes incriminés.

La saisie fut pratiquée le 2 septembre 1854. Les conseils de madame Desplaces la lui firent résoudre par des raisons qui leur semblaient tenir d'une impérieuse nécessité.

Le premier procès se prolongeait depuis deux ans et demi. Les conditions cependant n'étaient pas égales entre les parties. Voyant son privilége exclusif contesté sous le nom

du domaine public, madame Desplaces était contrainte par la prétention même de ses adversaires ou d'attendre la consécration de son droit, ou de se hasarder à des dépenses pesantes en persistant dans une exploitation compromise dans ses principes d'avenir et de sécurité. Tant que madame Desplaces put espérer que l'issue de ses perplexités ne dépasserait pas les délais habituels aux décisions judiciaires, elle continua néanmoins; mais lorsqu'elle vit la solution s'ajourner par les vicissitudes de toutes les juridictions qu'elle dut successivement parcourir, la prudence et l'honneur lui firent une loi de suspendre sa publication.

La Biographie Didot de son côté avait tous les avantages de ces ajournements; elle continuait à s'annoncer et à s'accréditer sous le titre populaire et répandu de sa concurrente; elle se servait de ses textes avec plus ou moins de mesure; elle poussait son œuvre avec activité et se substituait ainsi dans la circulation à l'œuvre dont à la fois elle contestait, paralysait et exploitait la propriété.

Il y avait là une situation doublement intolérable. D'un côté l'œuvre contrefaite, interrompue et arrêtée par les effets mêmes de la contrefaçon; de l'autre la contrefaçon profitant sans relâche de ces avantages pour marcher ardemment à son but, de façon que les arrêts de la justice n'arrivassent au secours de la Biographie Michaud qu'après sa chute consommée.

La contrefaçon avait donc tout intérêt à temporiser. Elle épuisait le système des temporisations.

Enfin, le 10 juillet 1854, la Cour impériale d'Orléans prononça l'arrêt qui consacrait dans leur entier les prétentions et les droits de la Biographie Michaud.

Deux arrêts de cassation avaient déjà proclamé les principes appliqués par l'arrêt d'Orléans; néanmoins les contrefacteurs se pourvurent contre cet arrêt.

C'était encore de la temporisation; c'était la poursuite du plan qui consistait à tenir la propriété de la Biographie Michaud indécise, c'est-à-dire la publication suspendue le plus longtemps possible. La preuve que ce pourvoi n'avait pas d'autre but, c'est que six mois après, lorsque enfin la Cour suprême fut appelée à le vider, les contrefacteurs condamnés s'en désistèrent, mais seulement la veille de l'audience.

Cependant la Cour d'Orléans avait laissé un point important à juger : c'était celui des dommages-intérêts dus à la partie civile. Celle-ci veut hâter ce dénoûment final, qui, s'il y a lieu, portera la question tout entière et la résoudra pour toujours devant la Cour de cassation.

MM. Didot frères temporisent encore; enfin un jour est pris et convenu entre les avocats des deux parties, c'est le 30 août, l'avant-veille des vacances. A l'audience, MM. Didot, au lieu d'aborder directement le débat, élèvent une incroyable question d'incompétence. Ils prétendent que la Cour qui a prononcé l'arrêt n'est pas apte à déterminer les dommages-intérêts qui en résultent. Cette prétention est immédiatement écartée, la Cour passe outre. Mais séance tenante un pourvoi en cassation est formé et porté devant la Cour. Elle est sommée de surseoir, jusqu'à ce que la Cour suprême ait prononcé sur ce déplorable moyen de chicane. La lettre de la loi parle; la Cour étonnée et visiblement scandalisée ajourne. C'était tout le but de la manœuvre. Quelques mois encore étaient gagnés;

quelques mois pendant lesquels se prolongeraient les souffrances et la paralysation de la Biographie Michaud et pour la Biographie Didot l'utile exploitation de cette concurrence écartée.

L'ajournement était ici encore si réellement la seule pensée et le seul objet de ce second pourvoi, qu'il fut abandonné comme le premier, le même jour et dans les mêmes circonstances.

Jusque-là madame Desplaces et ses conseils s'étaient abstenus de toute exécution, qui, même légale et légitime, pouvait être considérée comme une rigide application du droit. Mais en présence de ces combinaisons persévérantes et des dommages qu'elles perpétuaient, ils crurent devoir recourir à toute la protection de la loi. Le second procès fut résolu, et avec lui la saisie faite le 2 septembre.

Madame Desplaces doit le dire : jamais un droit légal ne parut plus motivé à ses conseils. On en avait pendant près de trois ans ajourné l'exercice. On avait douloureusement subi, dans l'attente, tous les préjudices de ces systématiques ajournements. La saisie s'opérait en quelque sorte autorisée par deux arrêts de cassation, par l'arrêt récent et décisif d'Orléans. Elle semblait se justifier par les nécessités mêmes qu'imposaient les résistances et les faux-fuyants de la contrefaçon. Elle était commandée par le besoin de la conservation. En réalité et en bonne foi, elle n'était qu'une mesure de réciprocité. Se refuser plus longtemps aux invitations et aux termes formels de la loi, parut aux conseils de madame Desplaces, non plus la prudence et la modération, mais la faiblesse et l'abdication de la défense.

Cette saisie en effet produisit le changement le plus soudain dans l'attitude de la contrefaçon. Autant jusque-là elle s'était montrée lente et tiède, autant on la vit ardente à provoquer et solliciter les solutions qu'elle avait ajournées. Madame Desplaces de son côté resta fidèle à son rôle, et même pendant les vacances elle s'empressa d'appeler MM. Didot frères en police correctionnelle devant la chambre des vacations. Son but n'était pas de nuire, il était uniquement d'intéresser ses adversaires à ne plus entraver le cours de la justice en leur faisant partager le poids de la position sous laquelle ils la tenaient.

La saisie de madame Desplaces est du mois de septembre. En première instance, l'affaire était contradictoirement débattue dans le courant d'octobre; en appel, dans le courant de février; en cassation, dans le courant de juin, et seulement dans le premier procès, entre l'arrêt d'Amiens du 1er décembre 1853 et le dernier arrêt d'Orléans — février 1855 — il s'était écoulé quinze mois, indépendamment des quinze autres mois absorbés par les juridictions précédentes.

En présence de la propriété des articles et du titre si solennellement et si complétement proclamée, les conseils de la *Biographie universelle* considéraient le second délit de contrefaçon comme évidemment plus grave, plus caractérisé et plus punissable que le premier.

La poursuite en effet se fondait sur quatre chefs ou griefs principaux formant le délit en lui-même et l'aggravant par leur concours.

Madame Desplaces dans sa première plainte avait déclaré que l'atteinte à son privilége consistait dans l'usurpation du titre de *Biographie universelle ancienne et moderne*, dans l'emprunt et dans le plagiat d'une certaine quantité de ses textes. La prétention dès lors était bien formulée, et il semblait que la justice étant saisie la contrefaçon ne pouvait plus

persévérer sans être coupable d'une sorte de récidive dans un acte dont l'illégitimité lui était déjà signifiée.

Pourtant MM. Didot frères, nonobstant le procès et pendant le procès, avaient persisté et dans leurs prospectus, et dans leurs affiches, et sur les couvertures de leurs livraisons et de leurs volumes, à conserver le titre de *Biographie universelle ancienne et moderne.*

Dans 13 de leurs livraisons subséquentes, de la 8ᵉ à la 20ᵉ, ils avaient copié textuellement 277 articles et ils en avaient plagié 47.

Cette obstination avait été sévèrement appréciée par l'organe du ministère public, et devant ses protestations énergiques ils avaient contracté l'engagement formel, et devant la Cour de Paris et devant la Cour de cassation, de ne plus prendre désormais *pas une ligne, pas un mot !*

Cependant toute la suite de leur publication du 3ᵉ au 10ᵉ volume continua à porter sur la face antérieure des couvertures le titre de *Biographie universelle;* et sur l'autre face de ces mêmes couvertures, du 3ᵉ au 7ᵉ volume, la dénomination complète de *Biographie universelle ancienne et moderne.*

En outre, dans ces volumes 3 à 7, la Biographie Didot contenait encore 29 articles copiés en tout ou en partie dans la Biographie Michaud, dont cinq étaient textuellement reproduits dans leur entier malgré les termes absolus de l'obligation prise devant la justice.

Dès lors, la seconde poursuite de la *Biographie universelle* se formula en ces termes :

Usurpation du titre *Biographie universelle ancienne et moderne*, jusqu'au 7ᵉ volume de la Biographie Didot, usurpation désormais jugée et condamnée par l'arrêt d'Orléans.

Usurpation du titre de *Biographie universelle* jusqu'au 10ᵉ volume.

Emprunts textuels de 306 articles copiés.

Emprunts déguisés de 47 articles plagiés.

Le tout indépendant des 59 articles copiés et des 22 articles plagiés atteints par l'arrêt mentionné, et entachant dès lors toute la publication poursuivie de l'acte continu et persistant de la contrefaçon.

Ces quatre chefs du délit furent distingués, énumérés, détaillés, définis dans les conclusions les plus explicites placées à la suite de la plainte.

Les jurisconsultes éminents qui prêtaient l'appui de leur parole et de leur science à la *Biographie universelle* ne doutaient pas que ce ne fût là un seul et même délit; ils ne pensaient pas qu'il fût possible d'en diviser les éléments; ils croyaient qu'ils se tenaient les uns par les autres, qu'ils se développaient, s'accentuaient, se complétaient l'un par l'autre. Il leur semblait que la seconde contrefaçon n'était et ne pouvait être que la première contrefaçon continuée et condamnée ; que dans la seconde elle-même, il fallait peser le caractère et la succession des emprunts dans leur mesure diverse, sans les isoler les uns des autres, et non considérer chacune de leurs circonstances dans leur isolement absolu. Ils pensaient surtout que la contrefaçon était un fait acquis, matériel, incontestable, jugé par la seule usurpation du titre de *Biographie universelle ancienne et moderne*, déclaré et reconnu sans conteste comme la propriété exclusive de la Biographie Michaud.

Et cette usurpation du titre entier s'étendant à sept des 10 volumes saisis, ils ne pouvaient supposer que la saisie non-seulement ne pût pas avoir la sanction de la loi, mais ne fût pas même investie de l'autorité de la chose jugée.

C'est dans ces termes que le débat s'engagea devant le Tribunal de police correctionnelle de la Seine.

Par son jugement du 24 octobre 1854, ce Tribunal condamna MM. Firmin Didot frères à 300 francs d'amende et à des dommages-intérêts à donner par état comme contrefacteurs de 277 articles copiés dans la Biographie Michaud; mais il les acquittait pour les 47 articles plagiés, pour les 29 articles copiés en tout ou en partie dans les volumes 3 à 7 et pour l'usurpation du titre *Biographie universelle.* Il se taisait sur l'usurpation principale et déjà jugée du titre complet *Biographie universelle ancienne et moderne.*

En conséquence, il prononçait la confiscation des clichés et des 13 livraisons contenant les 277 articles condamnés, et il ordonnait la mainlevée de la saisie pour le surplus des volumes.

Quant à la demande reconventionnelle de MM. Firmin Didot frères pour illégalité de la saisie, elle était rejetée par le motif que madame Desplaces avait été de bonne foi, n'avait pas eu intention de nuire.

La *Biographie universelle* avait obtenu justice, mais une justice qu'elle ne pouvait accepter dans son entier, puisqu'elle lui refusait une propriété à laquelle elle croyait avoir un droit incontestable, et qu'il lui était précieux de conserver, la propriété de son titre principal : *Biographie universelle.*

Madame Desplaces, de l'avis unanime de ses conseils, fit donc appel de ce jugement.

Devant la Cour, les débats furent longs et animés. Madame Desplaces dans ses mémoires, son défenseur dans sa plaidoirie, le ministère public dans ses réquisitions, insistèrent avec force sur le silence qu'avait gardé le jugement par rapport à l'usurpation du titre complet *Biographie universelle ancienne et moderne.* Les pièces mêmes, c'est-à-dire les affiches, les couvertures des livraisons et des volumes portant cette dénomination, furent mises à l'audience entre les mains de la Cour, et passèrent sous les yeux des magistrats.

L'arrêt rendu le 17 mars 1855, confirma le jugement dans toutes les parties de son dispositif. Il le réforma en une seule circonstance; il déclara la saisie des volumes étrangers aux 277 articles contrefaits indue et vexatoire, et compensa les uns par les autres les dommages-intérêts que dès lors se devaient réciproquement les parties.

Cet arrêt parut aux conseils de la *Biographie universelle* très-susceptible d'un pourvoi promettant le succès.

L'arrêt sans doute était surtout motivé en fait; mais ils y apercevaient néanmoins plus d'une violation de la loi, et surtout ils fondaient leurs espérances les plus fermes sur l'omission d'un des chefs les plus fortement articulés dans les conclusions et dans la discussion, l'emprunt de la dénomination de *Biographie universelle ancienne et moderne*, passe à l'état de délit accompli, par l'autorité de la chose jugée.

La Cour suprême eut à se prononcer à son tour sur ce pourvoi. Le rapport, les conclusions du ministère public, lui furent tous les deux favorables. Toutefois, la *Biographie universelle* eut le malheur de le voir rejeter.

Cette lutte cependant a légué de grandes pages à nos annales judiciaires. Il est permis

à la *Biographie universelle* de dire que les points sur lesquels elle a succombé, ont peut-être modifié et la grande et belle théorie de Merlin sur la propriété littéraire et quelques-uns des principes qu'on avait pu croire jusqu'ici être de jurisprudence généralement acceptée. La *Biographie universelle* croit donc qu'il est utile et intéressant pour le public, de conserver les monuments de ce débat. Il est aussi puissamment qu'admirablement résumé dans le réquisitoire de M. de Gaujal, devant la Cour impériale de Paris ; dans les conclusions de M. Renault d'Ubexi, avocat général à la Cour de cassation. Là, par des bouches impartiales et éclairées aussi, la question a été fouillée dans toutes ses profondeurs, les faits mis au jour dans toute leur lucidité par des magistrats orateurs, qui n'en ont ignoré aucun des détails et n'en ont oublié aucune des circonstances.

En enrichissant sa collection de ces deux morceaux de large discussion judiciaire, la *Biographie universelle* espère encore rendre un service à cette propriété littéraire dont elle se fait honneur d'avoir défendu, autant qu'il était en elle, les principes et les droits.

A la suite de cet exposé, nous publions en conséquence :

1° Le jugement du tribunal de police correctionnelle de la Seine, chambre des vacations;

2° Le réquisitoire de M. l'avocat général de Gaujal ;

3° L'arrêt de la Cour impériale de Paris ;

4° Les conclusions de M. l'avocat général Renault d'Ubexi;

5° L'arrêt de la Cour de cassation ;

Mais avant de rejeter dans le passé le souvenir de cette lutte longue et brillante, la *Biographie universelle* a encore à remplir un devoir. Elle doit consigner l'hommage de ses remercîments et le tribut de sa reconnaissance aux défenseurs qui ont prêté à sa cause l'appui d'un talent noble, pur et honnête;

A M. Bethmont, bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, qui, dans ce combat vif et acharné de trois années, y a déployé une vigueur, une abondance et une verve d'éloquente logique qui ont fini par conquérir les convictions hésitantes ; à M. Bethmont, qui a poursuivi avec une persévérance inflexible le triomphe d'un principe et d'une vérité à travers toutes les vicissitudes et toutes les fatigues de tant de juridictions, de Paris à Amiens, d'Amiens à Orléans, d'Orléans à Paris ;

A M. Groualle, avocat à la Cour de cassation, dont le talent solide et consciencieux, sympathique et dévoué, s'est fait, jeune, une belle place dans un barreau nourri des études et des traditions de la haute jurisprudence ; à M. Groualle, qui a eu l'honneur de faire consacrer, par la Cour suprême, ces grandes théories sur la propriété littéraire, qui survivront dans le mémorable arrêt de cassation du 16 juillet 1853, et d'où, nous en avons la conviction, sortiront un jour leur complément et toutes leurs conséquences.

Il est enfin un témoignage que la *Biographie universelle* ose se rendre à elle-même, et qui honorera aussi le caractère de sa défense. Dans cette lutte si accidentée où il était si facile de se laisser glisser sur la pente de la passion ou de l'intérêt, pas un fait n'a été énoncé dans ses plaidoiries probes, pas un fait n'a été avancé dans ses nombreuses discussions écrites, qui n'ait été l'expression de l'exacte et scrupuleuse vérité. La Biographie dans

cette circonstance s'est fait un devoir du respect le plus profond de la conscience et de la religion de ses juges. Devant onze juridictions successives, pas une seule de ses assertions n'a pu être contredite, et une bonne moitié de ses efforts a du être dépensée à détruire, avec preuves, celles de ses adversaires. C'est tout simple d'ailleurs; la bonne foi et la vérité marchent toujours à côté du droit. Ce témoignage, la *Biographie universelle* se le rend en présence des parquets qui l'ont tous appuyée, des magistrats qui ont repoussé ses prétentions et de ceux qui les ont accueillies. Il lui reste au dénoûment cette consolante et honorable pensée, qu'encore ici elle ne sera démentie par personne.

Elle a préservé et sauvé sa propriété, mais en même temps elle a conservé et maintenu ce qu'elle met encore au-dessus de l'intérêt, l'intégrité de son caractère!



TRIBUNAL DE POLICE CORRECTIONNELLE DE LA SEINE.

(CHAMBRE DES VACATIONS.)

PRÉSIDENCE DE M. PASQUIER.

Jugement entre madame Thoisnier Desplaces et MM. Firmin Didot frères, en date du 25 octobre 1855.

« En ce qui touche les livraisons de la *Nouvelle Biographie universelle ancienne et moderne*, publiées par Didot frères, portant les numéros 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20, première édition;

« Sur l'usurpation de titre :

« Attendu que le titre d'un ouvrage peut, à la vérité, constituer une propriété privée, s'il offre un caractère d'originalité qui n'appartienne qu'à lui ; mais qu'il est des titres génériques consacrés par l'usage pour certains genres d'écrits qui sont dans le domaine public et sur lesquels nul ne peut revendiquer un droit exclusif; que de ce nombre est le titre de *Biographie universelle*, qui n'a rien de spécial et qui ne fait qu'exprimer en termes usuels une idée générale souvent réalisée ; que, d'ailleurs, le titre adopté par Didot n'est pas le même que celui adopté par Michaud, qu'il en diffère sous plusieurs rapports essentiels, et que les indications qui le suivent ne permettent aucune confusion entre les deux ouvrages;

« Sur les articles argués de plagiat :

« Attendu qu'ils sont sans importance; qu'ils reproduisent uniquement des faits puisés à des sources communes, des dates qui se trouvent dans tous les dictionnaires biographiques ou historiques; que si la rédaction est quelquefois la même chez Didot et chez Michaud, c'est qu'il est souvent impossible de varier les expressions pour raconter les mêmes faits ; c'est qu'il y a des ressemblances et des analogies qui sont inévitables, et qu'au surplus on remarque aussi de nombreuses dissemblances ;

« Sur les articles argués de contrefaçon :

« Attendu que la *Biographie universelle* de Michaud est une œuvre collective dont toutes les parties se tiennent essentiellement et forment un ensemble indivisible et inséparable; que Michaud n'en est pas seulement l'éditeur, qu'il l'a organisée et créée, que la conception lui en appartient; qu'il a donc sur elle un droit distinct et personnel de propriété garanti par la loi, et que ce droit continue d'exister dans la personne de ses cessionnaires ;

« Attendu cependant que les frères Didot ont reproduit textuellement dans la *Nouvelle Biographie* 277 articles empruntés à la *Biographie* Michaud, que plusieurs de ces articles sont fort étendus, s'appliquent à des personnages importants, sont signés par des savants et des hommes de lettres placés très-haut dans l'opinion publique, constituent dès lors une partie notable de l'ouvrage ; qu'en agissant de la sorte ils ont commis le délit de contrefaçon qui leur est reproché ;

« **En ce qui touche la seconde édition des deux premiers volumes, comprise aussi dans la saisie pratiquée par la dame Thoisnier Desplaces :**

« Attendu que les considérations qui précèdent sur l'usurpation du titre et sur le plagiat doivent recevoir ici encore leur application ; que le titre, en effet, ne laisse aucune place à l'erreur et à la confusion ; que les articles plagiés se trouvent réduits à un très-petit nombre, qu'ils ont été remaniés en partie et ne présentent que les ressemblances qu'il est impossible d'éviter ; qu'à l'égard des textes contrefaits, ils ont été soigneusement exclus et remplacés par d'autres ;

« En ce qui touche les livraisons formant les 3ᵉ, 4ᵉ, 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 8ᵉ, 9ᵉ, 10ᵉ volumes :

« Attendu que la seule question à examiner est celle du plagiat ; qu'en effet, il n'y a plus à s'occuper du titre, et que ces volumes ne renferment aucun article de quelque étendue et de quelque importance qui ait été textuellement copié dans la *Biographie* de Michaud ;

« Attendu qu'on y rencontre 794 lignes seulement qui offrent une certaine analogie avec les articles dont la plaignante revendique la propriété ; que ces 794 lignes jetées et perdues au milieu de huit volumes qui contiennent chacun plus de trente feuilles d'impression, sont véritablement imperceptibles ; que, loin de former une partie notable et marquante soit de l'un soit de l'autre des ouvrages, condition nécessaire cependant pour qu'il y ait délit, elles n'en sont qu'une partie infiniment minime et très-insignifiante, et qu'on pourrait aisément les en détacher sans nuire à l'ensemble ; qu'elles ne sont même pas toutes servilement empruntées ; que souvent la rédaction en est dissemblable ; que là où elle ne diffère pas, on ne doit voir que ces similitudes tolérées qu'entraîne la force des choses, ou des citations qui n'excèdent pas les limites permises ; qu'au surplus, parmi les articles incriminés, il y en a beaucoup qui ont été puisés à des sources où Michaud avait antérieurement puisé ; mais dont l'usage est commun à tous,

« Par ces motifs,

« Le Tribunal déclare les frères Didot coupables de contrefaçon en ce qui touche les livraisons 8 à 20 de la première édition de leur *Nouvelle Biographie universelle ancienne et moderne*, où ils ont textuellement reproduit 277 articles appartenant à la *Biographie* de Michaud ;

« Faisant, en conséquence, application des articles 425, 427, 429 du Code pénal, condamne les frères Didot à 300 francs d'amende ;

« Ordonne la confiscation des livraisons contrefaites, ensemble des clichés de ces livraisons, et ce, au profit de la dame Thoisnier Desplaces, plaignante ;

« Déclare ladite dame mal fondée dans le surplus de sa plainte, renvoie les frères Didot sur les autres chefs de cette plainte ; déclare dès lors nulle et non avenue la saisie opérée sur les deux premiers volumes de la seconde édition et sur les huit volumes suivants ;

« Statuant sur la demande en dommages-intérêts formée par la dame Thoisnier Desplaces :

« Attendu qu'elle a éprouvé, par le fait des frères Didot, un préjudice dont il lui est dû réparation ; mais que le Tribunal ne possède pas, quant à présent, les éléments nécessaires pour en apprécier l'importance, ordonne que la dame Thoisnier Desplaces fournira un état détaillé des pertes qu'elle a subies et des indemnités qu'elle réclame, pour, sur ledit état, être jugé ce qu'il appartiendra ;

« Statuant sur les conclusions reconventionnelles des frères Didot :

« Attendu qu'en pratiquant les saisies dont ils se plaignent, la dame Thoisnier Desplaces a pu se méprendre sur l'étendue de son droit, mais qu'elle a agi de bonne foi et sans intention de nuire, dit qu'il n'y a lieu d'accorder des dommages-intérêts aux frères Didot ;

« Statuant sur les dépens :

« Attendu que les parties succombent respectivement sur plusieurs chefs de leurs prétentions, fait masse desdits dépens, qui seront supportés par moitié par chacune d'elles. »

CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON ZANGIACOMI.

Réquisitoire de M. de Gaujal, avocat général à la Cour impériale de Paris.

Le débat sur lequel j'ai à m'expliquer en ce moment devant vous, Messieurs, et que vous allez trancher définitivement par votre arrêt, n'est pas un débat nouveau. C'est le dernier écho d'une lutte très-animée qui a retenti avec un grand éclat pour la première fois, il y a deux ans, dans cette enceinte, et qui s'est poursuivie depuis devant les Cours impériales d'Amiens et d'Orléans, après avoir traversé deux fois la Cour de cassation.

Les questions de principe qui se présentaient au début de cette lutte, dans le premier procès, sont encore celles que vous avez à résoudre aujourd'hui. Lors du premier procès, je me suis très-nettement expliqué sur ces questions, et aujourd'hui, après deux années de contestations ardentes, après que la discussion a subi toutes les épreuves judiciaires qu'elle pouvait subir, j'ai cette bonne fortune, qui m'est commune avec tous les organes du ministère public qui ont eu à se prononcer après moi sur les mêmes questions, j'ai cette bonne fortune que je n'ai rien à changer aux opinions de droit que j'ai soutenues, et que je puis, sur les principes, maintenir mes conclusions sans les modifier.

MM. Didot, en publiant, en 1852, ce qu'on appelait autrefois un *Dictionnaire historique*, ont pris le titre de *Biographie universelle ancienne et moderne*, qui spécialisait et individualisait l'ouvrage similaire des frères Michaud ; ils ont en même temps textuellement copié dans cet ouvrage un très-grand nombre d'articles portant des signatures diverses, sous prétexte que MM. Michaud, auteurs, et, à ce titre, propriétaires de la *Biographie universelle* dans son ensemble, n'étaient en aucune façon auteurs ou coauteurs, et à ce titre, propriétaires d'aucune des parties de l'œuvre. Leur prétention impliquait cette conséquence nécessaire que chacune des parties de l'œuvre venant à tomber successivement dans le domaine public, MM. Michaud pouvaient, de leur vivant, être dépossédés de leur propriété même dans son ensemble, l'ensemble ne pouvant être que la réunion des éléments particuliers. MM. Michaud pouvaient donc être dépossédés de leur propriété hors des termes de la loi. Telle était la prétention de MM. Didot.

Madame Thoisnier Desplaces, cessionnaire de la 2[e] édition de la *Biographie universelle* de MM. Michaud, représentant par conséquent MM. Michaud, ne pouvait pas admettre cette prétention. Elle arrêta dès le début la publication de MM. Didot par une citation en police correctionnelle. Elle n'avait pas pris cette détermination sans y réfléchir mûrement, et elle avait bien pesé les diverses considérations qui devaient lui servir de règle. Devait-elle attendre que la publication fût achevée ? Il s'agissait d'une publication considérable, qui se composait de 10 livraisons par volume ; l'ouvrage dans son ensemble devait avoir de 30 à 32 volumes. Cette publication ne pouvait pas être achevée

avant un long délai ; plusieurs années étaient nécessaires. A la fin de la publication, le préjudice accumulé serait bien considérable ; il serait énorme longtemps avant l'achèvement de la publication. Si elle avait attendu la fin, n'aurait-on pas dit à madame Thoisnier Desplaces qu'elle avait en quelque sorte reconnu la légitimité de la publication de MM. Didot, en la suivant dans ses développements successifs pendant plusieurs années, sans la contester, et en tolérant qu'elle s'accomplît jusqu'au bout ? — D'un autre côté, il fallait laisser au délit le temps de se manifester ; il fallait que la publication montrât par ses éléments mêmes et en se développant successivement dans ses divisions naturelles, il fallait que la publication montrât son véritable caractère et qu'on pût y trouver le délit. Madame Thoisnier Desplaces crut devoir attendre que la publication eût manifesté son véritable caractère ; elle a fait sagement en agissant ainsi. Elle n'a pas cité MM. Firmin Didot dès l'apparition de leur première livraison ; elle a attendu qu'un certain nombre de livraisons eussent paru, et le 19 mai 1852, alors que la septième venait de paraître, elle a traduit MM. Didot devant le tribunal de police correctionnelle.

Cette citation et la prétention de fait et de droit qu'elle impliquait devaient évidemment arrêter MM. Didot. En effet, par cette citation, madame Thoisnier Desplaces leur disait : *Vous me prenez mon bien ; votre titre, des articles en très-grand nombre qui sont insérés dans vos sept premières livraisons* (il y en avait 59 se résumant en 4000 lignes), *tout cela est à moi, vous me dépouillez.*

Le bien réclamé par madame Thoisnier Desplaces, remarquez-le, Messieurs, était réclamé à juste titre. Aujourd'hui on ne le conteste plus ; car on s'est désisté du pourvoi en cassation qu'on avait formé contre l'arrêt de la Cour d'Orléans, laquelle a décidé que MM. Michaud sont auteurs non-seulement de l'ensemble de l'œuvre qui a pour titre *la Biographie universelle ancienne et moderne*, mais qu'ils sont en même temps auteurs, ou coauteurs au moins, de chacune des parties de cette œuvre ; de telle sorte que personne n'a le droit de leur enlever, de leur vivant et trente ans après leur décès, aucune des parties composant cet ensemble. Voilà ce qui a été décidé et ce que MM. Didot ont accepté, en se désistant du pourvoi en cassation qu'ils avaient formé.

La contestation, quand elle se présentait pour la première fois en 1852, était donc bien sérieuse ; elle devait donner à réfléchir à MM. Didot. En supposant qu'avant la citation en police correctionnelle ils eussent pu se méprendre et n'avoir pas le sentiment vrai des choses, du moins, après la citation en police correctionnelle qui leur avait été donnée, la loyauté, la droiture exigeaient qu'ils s'arrêtassent ou s'abstinssent de continuer leur publication dans les conditions où ils l'avaient entreprise. Ils pouvaient sans doute, c'était leur droit, continuer la publication de leur ouvrage en y faisant des modifications : ils n'ont pas fait cela. Au contraire, à dater du 19 mai 1852, ils ont continué dans les mêmes conditions, sauf une légère modification dans le titre, dont j'indiquerai tout à l'heure l'importance, la portée et les véritables limites. Quant au fond, les procédés sont restés les mêmes, bien que la justice fût saisie : on n'a tenu aucun compte des réclamations de madame Thoisnier Desplaces ; on ne s'est pas préoccupé de cette idée que la justice étant saisie, à elle seule il appartenait désormais de fixer les droits respectifs des parties. Je disais, il y a deux ans, à MM. Didot, que, la contestation étant née, ils ne pouvaient pas continuer leur publication dans les conditions qu'ils avaient adoptées sans recommencer le délit, sans commettre un nouveau délit, sans ajouter successivement et indéfiniment un dommage nouveau au dommage accompli déjà. MM. Didot ont méconnu cet avertissement. Par le procès même, madame Thoisnier Desplaces leur disait : « Vous prenez mon bien. » MM. Didot ont répondu en continuant la spoliation. Avant la citation, ils avaient textuellement copié dans la *Biographie universelle ancienne et moderne* 4000 lignes ou 59 articles ; après la citation, ils ont pris encore 10,000 autres lignes. Voilà ce qu'ont fait MM. Didot postérieurement à la citation du 19 mai 1852 ; ils ont fait cela dans tout le cours du

procès, en suivant le procès dans ses diverses phases. A la vérité, ils ont fait successivement à leur publication quelques modifications plus ou moins essentielles dont j'aurai tout à l'heure à préciser le caractère et l'importance, quand j'examinerai la question de bonne foi; mais, en définitive, ils ont maintenu leurs procédés depuis le 19 mai 1852 jusqu'au mois d'août 1854, époque où une nouvelle saisie a donné lieu à un nouveau procès.

Ce sont ces faits successivement consommés, à partir du 19 mai 1852 jusqu'à la saisie nouvelle, qui constituent le procès actuel. Le délit qui a donné lieu à la poursuite actuelle est parfaitement distinct du premier. En effet, dans le premier procès, on n'avait qu'une seule chose à examiner, savoir quel était le caractère des 7 premières livraisons publiées par MM. Didot. On ne s'est jamais attaché à examiner autre chose que ces 7 premières livraisons; on ne pouvait pas examiner autre chose. La justice étant saisie par la citation du 19 mai 1852, elle ne pouvait examiner que les faits accomplis à cette époque. C'est sur ces faits que le débat s'est établi devant le tribunal de première instance de la Seine, devant la Cour de Paris, devant la Cour de cassation et les Cours impériales d'Amiens et d'Orléans. Les faits consommés postérieurement à la citation du 19 mai 1852 n'appartenaient pas au premier procès: ils constituent un nouveau délit que vous avez à apprécier aujourd'hui.

Ceci dit, Messieurs, précisons les faits judiciaires du premier procès; nous examinerons ensuite quelle a été, aux diverses phases de la contestation, la marche de la publication de MM. Didot, et nous pourrons observer les progrès successifs de la contrefaçon ou la décroissance qu'on lui a fait subir; nous verrons, en un mot, l'influence que peut avoir exercée sur chacun des faits imputés à MM. Didot chacun des incidents du procès, ou chacune des décisions judiciaires qui sont intervenues. Nous pourrons ainsi avec exactitude et précision reconnaître le caractère intentionnel de chacun de ces faits, et le plus ou moins de bonne foi qui a présidé à leur accomplissement.

Le premier procès s'est donc engagé le 19 mai 1852, le Tribunal de première instance de la Seine étant saisi à cette époque. L'affaire est jugée; elle se termine devant le Tribunal de première instance par un jugement du 12 août 1852. On interjette appel; l'affaire vient devant la Cour, où elle est jugée le 4 mars 1853. Le Tribunal de première instance avait donné gain de cause sur tous les points à MM. Didot. La cour de Paris confirme cette décision. Ces deux décisions avaient été rendues, tant en première instance que devant la Cour, contrairement aux conclusions du ministère public.

On se pourvoit en cassation contre l'arrêt de la Cour de Paris. La Cour de cassation, par arrêt du 16 juillet 1853, casse l'arrêt de la Cour de Paris, et rétablit les principes du droit qui avaient été méconnus. La Cour de cassation avait été saisie de la question relative au titre aussi bien que de la question du fond. Sur la question du titre elle n'avait pas jugé en principe; elle avait écarté le moyen comme échappant à sa censure, parce que la Cour de Paris avait jugé en fait et non en droit. La Cour de cassation disait: « La Cour de Paris a fait une appréciation de fait. » Cette appréciation, par sa nature même, échappait à la censure de la Cour de cassation. Le moyen n'étant pas fondé, elle l'avait rejeté; mais elle avait adopté le moyen tiré du fond, et comme en définitive le titre et le fond constituaient deux éléments d'un même délit, et concouraient à la consommation d'un même délit, elle avait renvoyé pour le tout devant la Cour impériale d'Amiens. La Cour d'Amiens s'est méprise sur la portée du litige engagé devant elle. Le moyen relatif au titre ayant été rejeté, la Cour impériale d'Amiens a cru qu'il y avait chose jugée à cet égard, que l'arrêt de la Cour de Paris avait été maintenu en partie, cassé en partie, que la Cour de renvoi n'était saisie que *in parte quâ*. La Cour d'Amiens, en conséquence, n'a jugé que la question du fond, et elle a, comme l'avait fait la Cour de Paris, et nonobstant l'arrêt de la Cour de cassation, confirmé la décision du Tribunal de première instance de la Seine.

La Cour d'Amiens s'était trompée sur l'étendue de la contestation portée devant elle : elle avait mal compris l'arrêt de la Cour de cassation. L'arrêt d'Amiens fut déféré à son tour à la Cour de cassation, et cassé comme étant incomplet et n'ayant pas examiné la question dans tous ses éléments.

Tel fut l'arrêt de la Cour de cassation du 4 mai 1854. La Cour d'Orléans fut alors saisie, et, le 10 juillet 1854, intervint l'arrêt définitif de cette Cour, jugeant le procès tout entier et décidant que MM. Didot ont commis le délit de contrefaçon, non-seulement en copiant textuellement dans leurs 7 premières livraisons un grand nombre d'articles *empruntés à l'ouvrage de* MM. Michaud, mais encore en usurpant le titre de cet ouvrage : *Biographie universelle ancienne et moderne.*

Voilà ce qui a été décidé par la Cour d'Orléans. En rappelant cet arrêt, j'en ai fini sur les diverses phases qu'a subies la contestation et sur les divers incidents du procès, MM. Didot s'étant désistés du pourvoi en cassation qu'ils avaient formé contre cet arrêt, et l'ayant par conséquent accepté.

Ceci étant exposé, Messieurs, il faut mettre en regard et examiner les faits qui se sont accomplis de la part de MM. Didot, et qui constituent aujourd'hui les faits incriminés.

La première citation est du 19 mai 1852. Avant la citation, 7 livraisons seulement avaient paru, c'est-à-dire qu'on avait commis la contrefaçon dans un demi-volume. Aujourd'hui, Messieurs, la publication de MM. Didot est à son 10e volume. La poursuite actuelle porte sur la seconde moitié du 1er volume et sur les 9 volumes qui ont suivi, c'est-à-dire qu'après avoir été commis avant la citation dans un demi-volume, après la citation le délit aurait été commis de nouveau dans 9 volumes et demi.

Dans l'intervalle qui s'écoule entre la citation du 19 mai 1852 et l'arrêt de la Cour de cassation du 16 juillet 1853, voici quelle a été l'attitude de MM. Didot : MM. Didot font une légère modification à leur titre. Le titre de MM. Michaud se compose de deux éléments : la partie principale, et une partie secondaire ou *sous-titre.* — La partie principale, *Biographie universelle*, et le sous-titre, *ancienne et moderne.*

Ce titre avait été usurpé dans ses deux éléments, partie principale et sous-titre, sur les 7 premières livraisons de MM. Didot. Le procès étant né, MM. Didot font cette modification : sur la couverture des livraisons ultérieures ils suppriment le sous-titre, *ancienne et moderne*, et conservent la partie principale du titre, *Biographie universelle.* En ce qui touche le fond, ce qu'ils avaient fait dans la première moitié du 1er volume, ils continuent de le faire. Il y avait dans les 7 premières livraisons 59 articles textuellement copiés ; dans les livraisons de 8 à 20, c'est-à-dire dans la seconde moitié du 1er volume et dans le second volume, on en trouve 277, lesquels, ajoutés aux 59 de la première moitié du 1er volume, font 306, c'est-à-dire que dans les livraisons de 8 à 20, dans la seconde moitié du 1er volume et dans le 2e volume tout entier, on faisait exactement, nonobstant le procès et pendant le procès, ce qu'on avait fait dans la première moitié du 1er volume avant le procès.

C'est-à-dire que, par l'effet d'une concurrence aussi ardente dans sa marche qu'elle était injuste dans son principe, la publication de madame Thoisnier Desplaces était suspendue et paralysée. MM. Didot comprenaient que, le marché étant libre, il fallait l'envahir, il fallait en prendre possession ; ils l'ont envahi, ils en ont pris possession, ils s'en sont complétement emparés. Il ne se peut pas qu'un doute, au moins, ne soit pas né dans leur esprit sur la légitimité de leur prétention ; il ne se peut pas que leur esprit n'ait pas été frappé de cette idée que la prétention contraire, étant soutenue par le ministère public devant le Tribunal de la Seine et devant la Cour de Paris, avait quelque chance d'être accueillie ; cette situation, dans leur esprit, devait aboutir au moins au doute. Ils n'ont pas voulu laisser à la justice le soin de trancher ce doute ; ils se sont faits juges eux-mêmes ; avant tout, ils se sont emparés du marché ; avant tout, ils ont pris possession d'un bénéfice qui,

suivant l'issue du procès, pouvait être illégitime, sauf à compter ensuite et à retenir dans le débat tout ce qui pourrait être retenu de ce bénéfice illégitime.

Voilà ce qu'ont fait MM. Didot jusqu'à l'achèvement du 2ᵉ volume. La seule modification qu'ils aient faite à leur publication a été de supprimer le sous-titre, et de substituer aux mots : *ancienne et moderne*, ceux-ci : *depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.*

Cette suppression, cette modification était-elle même loyale? était-elle sincère? était-elle faite dans de bonnes conditions et avec bonne foi ?

Non-seulement il est permis d'en douter; mais les faits examinés avec quelque soin et recherchés à une certaine profondeur démontrent le contraire. La satisfaction donnée à madame Thoisnier Desplaces était plus apparente que réelle; c'était un leurre; c'était, si la Cour veut me permettre l'expression, une espèce de *trompe-l'œil* pour la justice. En effet, sur le verso de la couverture des livraisons de 8 à 14 des deux premiers volumes et des volumes 3 à 7, sur ces couvertures dont le recto portait le titre modifié : *Biographie universelle depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, sur ces mêmes couvertures imprimées depuis le procès commencé, et portant pour le besoin du procès les rectifications que je viens d'indiquer, sur ces mêmes couvertures on trouve l'ancien titre soigneusement maintenu : *Biographie universelle ancienne et moderne.* Dans la pensée de MM. Didot, l'ouvrage conservait toujours son ancienne dénomination : *Biographie universelle ancienne et moderne*, puisqu'on lit au dos de la couverture des volumes de 3 à 7 et des livraisons 8 à 14 des deux premiers volumes qui n'ont été imprimées qu'après le procès commencé : « *La Biographie universelle ancienne et moderne* aura de 30 à 32 volumes; » puisqu'on y lit encore : « *La nouvelle Biographie universelle ancienne et moderne* (et tout cela en assez gros caractères) *est le complément nécessaire de l'Encyclopédie moderne.* »

On faisait mieux que cela : on avait une modification très-apparente sur la partie la plus apparente de l'ouvrage, sur le recto de la couverture; mais, après avoir fait cette concession à la poursuite, on conservait la dénomination usurpée et qu'on reconnaissait usurpée, au moins dans une certaine mesure puisqu'on la modifiait, on la conservait en grosses lettres dans les annonces, sur les affiches, sur les placards. La preuve de ce fait a été authentiquement recueillie : un procès-verbal, dressé par un huissier le 24 janvier 1853, constate que, pendant qu'on plaidait devant la Cour, on se présentait rue Jacob, nᵒ 56, et que, sur la devanture et les vitraux du magasin de vente de MM. Didot, on trouvait un placard ainsi conçu : *Nouvelle Biographie universelle ancienne et moderne*, etc., ce qui n'empêchait pas que devant la Cour, comme on l'avait fait devant le Tribunal de première instance, on se prévalût avec beaucoup d'énergie de la concession qui avait été faite. On n'en essayait pas moins de repousser la prétention de MM. Michaud et de madame Thoisnier Desplaces, en disant : *Que nous voulez-vous ? Nous vous avons donné satisfaction ; nous ne disons plus : Biographie universelle ancienne et moderne; nous disons : Biographie universelle depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.*

Ainsi voilà la situation de MM. Didot depuis le 19 mai 1852 jusqu'à l'arrêt de la Cour de cassation du 16 juillet 1853. Pendant quinze mois, ils ont continué la copie littérale des textes dans les mêmes proportions, en agrandissant même les proportions du délit. Et quant au titre, ils ont fait une modification sur la couverture, c'est-à-dire sur la partie la plus apparente de l'ouvrage; mais, en dehors de cette partie très-apparente, sur le verso des couvertures, dans les annonces, les affiches, les placards, ils ont conservé la dénomination principale, et la dénomination accessoire, le titre et le sous-titre, la dénomination complète avec tous ses éléments essentiels : *Biographie universelle ancienne et moderne.*

Sur ces entrefaites, intervient l'arrêt de la Cour de cassation du 16 juillet 1853, qui fixe les principes, et qui dès ce moment faisait pressentir à MM. Didot qu'ils ne pouvaient pas gagner leur

procès; car, après tout, c'est la Cour de cassation qui devait trancher le débat dont la Cour de renvoi était saisie. Que celle-ci résolût la question dans un sens ou dans l'autre, il était bien évident que l'arrêt quelconque à intervenir reviendrait devant la Cour de cassation, et que celle-ci maintiendrait la doctrine proclamée par son premier arrêt. L'arrêt de la Cour de cassation devait donc faire trembler MM. Didot. Ils ont dû comprendre à ce moment que la répression était implicitement contenue dans cet arrêt. Il y avait dès lors nécessité pour eux d'être un peu plus prudents et de prendre certaines précautions en continuant leur publication. Ils ont compris cela, et nous voyons en effet, trois semaines après, le 8 août 1853, qu'ils insèrent l'avis suivant dans le *Journal de la Librairie :*

AVIS A MM. LES LIBRAIRES.

« Les deux premiers volumes de notre *Biographie universelle étant épuisés*, nous les réim-
« primons en ce moment avec de nombreux changements et des articles nouveaux ; nous espérons
« être en mesure de les faire paraître à la fin de septembre prochain. . . . .

FIRMIN DIDOT FRÈRES.

Cette note est-elle exacte, est-elle sincère? J'ai la prétention qu'elle n'est ni exacte ni sincère, je le dis tout d'abord ; mais, pour un moment, je la suppose exacte et sincère. Dans cette hypothèse, je fais cette observation, c'est qu'on ne fait de modifications essentielles dans la composition du livre que lorsque la première édition est entièrement *épuisée ;* je note en second lieu que cela même, on ne le fait qu'après l'arrêt de la Cour de cassation. Ce n'est donc pas une preuve de bonne foi et de loyauté. Ce n'est pas une concession volontaire faite à la prétention juste de l'adversaire; la modification a un tout autre caractère ; c'est un pas en arrière, quand on pressent l'issue de la lutte judiciaire, contenue en germe dans l'arrêt de la Cour de cassation, quand on comprend que la question de principe est jugée, et qu'elle est jugée définitivement, sinon dans les conditions de la procédure, du moins en réalité, l'arrêt de la Cour de cassation ayant rétabli les principes, et toute décision ultérieure qui viendrait à les compromettre de nouveau devant tomber à son tour nécessairement sous le coup de la cassation.

On comprenait cela ; c'est donc un pas fait en arrière par nécessité. D'un autre côté, on n'a pas renoncé au bénéfice illégitime tant qu'on a pu le recueillir ; car MM. Didot déclarent, dans l'avis à MM. les libraires, que leur première édition est *entièrement épuisée*. On a donc profité, on s'est servi du délai de quinze mois, qui a couru depuis que le procès est commencé, pour épuiser cette première édition. On a évidemment bien mauvaise grâce à parler de satisfaction donnée à l'adversaire. Restituons aux faits leur sens vrai. On a sous les yeux la saine doctrine désormais fixée par l'arrêt de la Cour de cassation ; il y a un péril énorme à continuer la contrefaçon. Voilà pourquoi l'on s'est arrêté.

Voilà ce que je dirais à MM. Didot, si j'admettais l'exactitude et la sincérité de l'avis à MM. les libraires. Mais je n'ai admis cela que par hypothèse. En réalité, je soutiens que l'avis à MM. les libraires n'est ni exact ni sincère ; que c'est là encore un leurre et un trompe-l'œil pour la justice. La preuve en est complétement acquise au procès.

En effet, on a saisi chez onze libraires différents, postérieurement à l'avis, un grand nombre d'exemplaires des premier et deuxième volumes de la première édition.

Non-seulement on en a saisi chez onze libraires différents, mais on en a trouvé à Amiens même, en novembre 1853, pendant que le procès se plaidait devant la Cour d'Amiens. Il y avait trois mois, à cette époque, que l'avis à MM. les libraires était publié, et quatre mois que l'arrêt de la Cour de cassation était rendu. Que faut-il conclure de ces faits? Évidemment, MM. Didot, en publiant leur

avis, n'avaient fait autre chose qu'un mouvement de stratégie habilement conçu et combiné dans la guerre déloyale qu'ils faisaient à la propriété d'autrui.

S'ils avaient été de bonne foi, s'ils avaient voulu donner satisfaction à la prétention rivale, s'ils avaient voulu suspendre des faits qui, de leur part, pouvaient un jour, suivant le résultat du procès, constituer un préjudice, quelle était la marche naturellement indiquée et que leur conseillait la loyauté? On sait, Messieurs, comment se fait la vente des ouvrages de librairie. Les éditeurs en déposent un certain nombre d'exemplaires chez les libraires de Paris, des départements, souvent même de l'étranger; et ce sont ces libraires dépositaires qui sont les intermédiaires pour la vente entre l'acheteur et l'éditeur. Que doit faire un éditeur qui, ayant ainsi procédé, s'est trompé de bonne foi en préparant sa publication? Lorsque la lumière se fait dans son esprit, ou seulement quand le doute y pénètre, il doit dire à l'instant même à ses dépositaires : *Rendez-moi tous les exemplaires de l'édition que je vous ai confiés*, ou bien : *Suspendez la vente jusqu'à nouvel ordre. J'ai un procès; attendez qu'il soit jugé. Quand il sera terminé, nous saurons ce que nous avons le droit de faire.* Voilà ce qu'auraient dû faire MM. Didot s'ils avaient été de bonne foi. Au contraire, tous les exemplaires de l'édition qu'ils avaient conservés dans leurs magasins, ils les écoulent immédiatement. Il a été constaté qu'il en avait été vendu un très-grand nombre, et cela après l'avis que je vous ai lu et l'arrêt de la Cour de cassation. Ils ont donc immédiatement vidé leurs magasins; tout ce qu'ils avaient encore, ils l'ont mis dans les mains des libraires, et puis ils ont cru pouvoir dire avec bonne foi : *L'édition est épuisée, nous allons en réimprimer une autre, dans d'autres conditions.*

Je dis que cela n'est pas loyal et qu'il y a là encore un mouvement de stratégie dans la lutte judiciaire, et pas autre chose.

Je poursuis l'examen des faits.

Voilà donc, Messieurs, la première édition, contenant une quantité considérable de textes copiés, voilà cette première édition entièrement épuisée, avant ou après l'avis; puis, voilà la deuxième édition paraissant avec suppression de tous les textes copiés. Telle est, du moins, l'allégation produite par MM. Didot devant la Cour, lors du premier procès; allégation reproduite devant toutes les juridictions. Eh bien, ce n'est pas encore exact. On n'avait expurgé que dans une certaine mesure; dans certaines conditions, on reproduit encore dans les volumes qui suivent, de 5 à 7, et non pas de 5 à 10, comme le dit à tort le jugement, on reproduit textuellement un certain nombre d'articles empruntés à MM. Michaud. Il y en a 29, quoiqu'on ait dit bien haut : *Nous n'en prendrons plus désormais un seul; pas une ligne, pas un mot.* Telles sont les expressions dont se servent MM. Didot dans toutes leurs publications imprimées, comme dans leurs plaidoiries devant toutes les juridictions.

Eh bien, non; on copie encore 29 articles; et puis, dans le corps de l'ouvrage, sans parler du titre, il y a une foule d'autres articles (47) qui ne sont pas textuellement copiés, mais qui constituent ce qu'on appelle, en matière littéraire, des plagiats. Voilà ce qu'ont fait MM. Didot à dater de l'arrêt de la Cour de cassation. Le délit, par l'effet même de l'intimidation qui résulte de cet arrêt, devient plus timide, plus dissimulé; les usurpations sont un peu honteuses, elles s'éparpillent dans le cours de l'ouvrage, elles se cachent où elles peuvent; mais, en définitive, le délit se continue et la contrefaçon persiste.

Quant au titre, voici dans quelles conditions il se reproduit. Le titre de *Biographie universelle*, je l'ai déjà dit, on l'a conservé après la citation du 19 mai 1852; on l'a conservé depuis la 7e livraison, c'est-à-dire à partir de la deuxième moitié du premier volume jusqu'à la 97e ou 98e livraison, c'est-à-dire presque jusqu'à la fin du 10e volume.

Les tomes VIII et IX de la publication ne contiennent plus d'autres usurpations que celle du titre;

on n'y trouve plus ni copie textuelle d'articles ni plagiats, du moins qui soient appréciables. Dans ces deux volumes, le titre de MM. Michaud, *Biographie universelle*, est inscrit, comme dans les volumes précédents, sur le recto de la couverture et sur la première page du livre. On trouve encore dans ces volumes, comme dans les précédents, le même titre inscrit en abrégé au bas de la première page de chaque feuillet, *Nouv. Biogr. univ.* (t. VIII et IX). Au 10e volume, sur la couverture, on ne trouve plus le titre de MM. Michaud. Ce volume a été publié postérieurement à l'arrêt de la Cour d'Orléans; après l'arrêt d'Orléans, MM. Didot prennent pour leur 10e volume le titre de *Nouvelle Biographie générale ;* mais, dans ce 10e volume lui-même, je fais remarquer qu'on a laissé subsister, au bas des premières pages de chaque feuille, les mots abrégés *Nouv. Biogr. univ. ;* du moins on l'a fait pour les feuilles de 2 à 25. Aux 26e et 27e feuilles, il n'y a plus de titre ; puis à la 28e, on trouve le nouveau titre : *Nouv. Biogr. génér.* En ce qui touche ces substitutions, je dois faire une observation qui a son importance. MM. Didot diront, sans doute : La composition était faite, nous avions des clichés, et c'est par mégarde que le titre ancien : *Nouv. Biogr. univ.*, apparaissait encore dans le 10e volume, au bas des premières pages de chaque feuille.

On peut leur répondre qu'il n'est pas resté inaperçu pour eux que le titre avait été usurpé au bas des premières pages de chacune de ces feuilles. La preuve, c'est qu'ils ont changé ce titre sur la première page de la première feuille. Or, la substitution qu'ils ont faite sur cette première feuille, ils ne l'ont pas faite sur les feuilles de 2 à 25. Évidemment, en la faisant sur la première, on a voulu faire croire qu'elle était faite dans tout le cours du volume, ce qui n'était pas; c'était encore un trompe-l'œil pour la justice.

Ainsi, nous voilà arrivés jusqu'à l'arrêt de la Cour d'Orléans, c'est-à-dire jusqu'en août 1854, avec le titre : *Nouvelle Biographie universelle.* Après l'arrêt d'Orléans, les choses changent; MM. Didot prennent le titre : *Nouvelle Biographie générale.*

On a dit que ce titre *Nouvelle Biographie générale* était mon filleul; je demande la permission de répudier cette paternité que je n'accepte pas, et voici pourquoi : il est très-vrai que, dans le premier débat, il y a deux ans, j'ai dit à MM. Didot, qui soutenaient le contraire, que le titre *Biographie universelle* n'était pas un titre nécessaire et qu'il avait des équivalents; j'ai cité notamment le titre de *Biographie générale,* qui pouvait avoir la même signification. MM. Didot ont répondu : *Si nous y avions pensé, nous l'aurions pris.* Ils étaient alors encore au 2e volume de leur publication. A dater de ce moment, ils n'avaient plus le prétexte de l'ignorance. La pensée du titre équivalent leur avait été donnée, et cependant ils ne l'ont pas pris alors ; ils ont attendu dix-huit mois encore avant de le prendre; ils ont publié 7 autres volumes sans le prendre; ils ne l'ont pris qu'après l'arrêt de la Cour d'Orléans.

A vrai dire, MM. Didot n'avaient pas besoin qu'on les fît penser au titre de *Biographie générale.* MM. Didot, quand ils ont soutenu leur procès, n'ont pas manqué de lire les ouvrages spéciaux qui ont été écrits sur la matière. Or, s'ils ont ouvert l'ouvrage de M. Étienne Blanc, et ils l'ont ouvert, puisqu'ils l'ont souvent cité dans les mémoires qu'ils ont imprimés et fait distribuer à la Cour, ils y auraient lu cette opinion que le titre *Biographie universelle* n'est pas un titre nécessaire, parce qu'il a des équivalents, notamment *Biographie générale.*

MM. Didot, d'ailleurs, sont très-instruits et très-compétents en bibliographie; ils n'ignorent rien de ce qui a été publié en France et même à l'étranger. Eh bien, si MM. Didot avaient cherché en Angleterre, ils auraient pu savoir, et ils savent très-certainement qu'en Angleterre, en 1799, un auteur, qui a nom Aikin, a publié en 10 volumes in-8e une *General Biography*, c'est-à-dire une *Biographie générale.* MM. Didot n'avaient donc pas besoin de mon conseil pour savoir quels étaient les équivalents des mots *Biographie universelle ;* ils ont si peu suivi l'impulsion de mon conseil, qu'ils ont persisté pendant dix-huit mois encore à conserver le titre usurpé *Biographie*

universelle ; ils n'ont changé ce titre qu'un peu après l'arrêt de la Cour impériale d'Orléans, en telle sorte que le véritable parrain du nouveau titre, j'ai le droit de le dire, ce n'est pas moi, c'est l'arrêt de la Cour d'Orléans. Il fallait restituer à ce fait son véritable caractère et sa signification évidente.

Voilà, Messieurs, les faits, et je n'ai plus maintenant qu'à m'expliquer sur les questions qu'ils soulèvent.

Les faits se résument ainsi : après la citation du 19 mai 1852, continuation de l'usurpation du titre, des copies textuelles et des plagiats, pendant quinze mois consécutifs, bien qu'on fût en procès.

Quant au titre, modification légère, suppression du sous-titre, substitution d'un nouveau sous-titre; mais, en même temps qu'on faisait cette substitution sur le recto des couvertures, on avait soin de conserver au verso l'ancien titre, et de l'imprimer dans les annonces et dans les affiches, alors qu'on s'adressait au commerce de la librairie, aux acheteurs, au public. Le titre n'avait été modifié que pour le besoin de la cause; le titre principal *Biographie universelle,* maintenu pendant tout le cours de la publication, jusques et y compris le 9e volume; au 10e volume le titre disparaissant de la couverture et de l'en-tête de la première page, mais conservé au bas des premières pages de chaque feuille, sauf la première :

Voilà le délit dans son ensemble.

Une première règle d'appréciation, que je dois poser parce qu'elle est essentielle, et parce qu'elle a été réclamée à bon droit dans les plaidoiries, c'est que ces divers éléments : dans les deux premiers volumes la copie littérale des textes, les usurpations plus timides, plus dissimulées dans les volumes suivants; les plagiats répandus dans tout l'ouvrage; le titre usurpé pendant les diverses phases du procès, tout cela ne doit pas être séparé, isolé, jugé à part, comme cela a été jugé à part par le Tribunal de première instance. Le Tribunal de première instance n'a vu le délit que dans la copie textuelle d'un certain nombre d'articles; il a eu raison de l'y voir; mais il ne l'a pas vu dans les autres éléments; il a pu avoir raison pour quelques-uns de ces éléments, en les appréciant isolément; mais il n'a eu raison que parce qu'il a isolé et séparé ce qu'il ne devait pas isoler et séparer Tout cela forme un ensemble, tout cela fait partie d'un ouvrage qui a une incontestable unité, qui se compose d'éléments divers sans doute, et divisibles à un certain point de vue, mais ayant tous un rapport direct et nécessaire avec l'ensemble de l'ouvrage, et réunis tous par un lien commun pour le constituer. Or, chacun de ces éléments, qui, étant isolé pour l'appréciation, ne peut avoir de portée, prend au contraire une grande valeur quand il vient se joindre à un autre qui a une grande et incontestable signification au point de vue du délit. Cette première règle d'appréciation, vous devez la retenir; elle est essentielle; vous ne devez pas séparer les éléments. Il faut bien sans doute, pour le besoin de la discussion, les examiner un à un. Mais, après cette première appréciation de détail, vous devez les réunir, les grouper, et voir si tous n'ont pas concouru au résultat, si tous ne sont pas des éléments constitutifs du délit.

Ceci dit, Messieurs, voyons les questions que soulève le procès : elles sont au nombre de deux, et sont relatives, l'une au fond, l'autre au titre.

Sur la question du fond, on ne se défend plus en droit; il n'y a plus de contestation de principe. En droit, la Cour d'Orléans a prononcé. On a accepté la décision de la Cour d'Orléans; on s'est désisté du pourvoi en cassation formé contre son arrêt. Il n'y a donc plus de débat possible. Il a été reconnu que MM. Michaud sont auteurs de l'ensemble et des parties de leur grand ouvrage, et que personne ne peut leur prendre aucune partie de cet ouvrage de leur vivant, et trente ans encore après leur décès.

Cependant on se défend encore. Pourquoi et comment ?

On allègue la bonne foi.

Le système est celui-ci : la question jugée était sujette à controverse; elle a donné lieu à des débats très-animés; les meilleurs esprits se sont partagés. Comment, ayant un intérêt qui exerçait sur notre jugement une influence naturelle, n'aurions-nous pas pu adopter de bonne foi une opinion que des gens désintéressés et impartiaux ont adoptée eux-mêmes? Nous avons commis une erreur de droit, soit; mais nous l'avons fait en toute sincérité et bonne foi.

Je n'admets pas, je ne puis pas admettre ce système de défense. Il est étrange et inadmissible. Si nous étions en matière de délit commun, on ne plaiderait pas cela assurément, et, si on le plaidait, vous n'écouteriez pas ou du moins vous n'accueilleriez pas une pareille défense.

En matière d'application de lois pénales, la jurisprudence a hésité quelquefois; une foule de questions ont été soulevées et débattues.

Ainsi, en matière d'escroqueries, la jurisprudence a dû préciser par degrés quels devaient être le caractère, la nature et le résultat des manœuvres frauduleuses.

En matière d'abus de confiance, on a examiné si l'associé qui en détournant la chose d'autrui détournait en même temps sa propre chose, commettait le délit d'abus de confiance.

En matière d'attentat aux mœurs, par excitation habituelle à la débauche, plusieurs questions se sont encore élevées; on s'est demandé si, pour constituer le délit d'habitude, il fallait pluralité de victimes, ou si les actes répétés sur la même victime ne suffisaient pas. Sur toutes ces questions, il y a eu des arrêts en sens contraire. La jurisprudence s'est enfin fixée, ou à peu près; mais ce n'a pas été toujours sans de laborieuses épreuves et de longues discussions. Or, pendant que le doute au point de vue de la doctrine existait encore dans certains esprits, pendant qu'on plaidait encore, lorsque la question n'était pas résolue définitivement par les tribunaux, lorsque la jurisprudence hésitait, est-ce qu'on aurait été bien venu à dire qu'on était de bonne foi en commettant le fait qui constituait le délit ou qu'on a jugé ultérieurement constituer le délit? Non, assurément. Vous n'admettriez pas cette défense; on ne la produirait pas devant vous. Pourquoi en serait-il autrement en matière de contrefaçon? C'est un délit qui doit être apprécié suivant les règles du droit criminel. Il n'y a pas plus de raison d'invoquer la bonne foi puisée dans un certain ordre de faits, en ce qui touche la contrefaçon, que quand il s'agit d'un délit d'escroquerie ou d'attentat aux mœurs. La bonne foi doit être envisagée au point de vue des faits eux-mêmes, et non au point de vue de l'incrimination.

Un prévenu d'attentat aux mœurs serait bienvenu à dire : On m'a trompé sur l'âge de la victime en me montrant un acte de naissance faux qui lui attribuait l'âge de majorité; un prévenu qui aurait dit cela et l'aurait prouvé aurait été considéré comme étant de bonne foi; mais s'il était venu dire seulement : J'ai commis une erreur de droit, j'ai corrompu par des actes répétés une victime unique, mais je croyais que cela n'était pas interdit, je croyais qu'il fallait plusieurs victimes, j'ai cru pouvoir en corrompre une seule sans franchir la barrière légale; évidemment vous ne l'auriez pas acquitté; vous lui auriez, au contraire, appliqué la loi. De même, MM. Didot ne peuvent pas dire : Nous avons pris le bien d'autrui; nous le reconnaissons, nous l'avons pris sachant que nous le prenions, voulant le prendre, mais nous avions une doctrine de droit erronée, qui nous permettait d'agir ainsi avec bonne foi. Nous pensions que ce bien d'autrui pouvait être tombé dans le domaine public, nous le pensions à tort, mais nous le pensions de bonne foi. MM. Didot ne peuvent pas dire cela. Quand l'erreur ne porte que sur l'incrimination, sur le droit, il n'y a pas de bonne foi. Voilà ce que j'aurais répondu à l'argument, s'il eût été produit dans le premier procès.

Mais ici, dans le second procès, est-ce que la réponse n'est pas encore plus péremptoire, les faits qui se sont produits étant postérieurs à la citation du 19 mai 1852! Je veux bien un moment accepter l'erreur de droit comme étant en fait le point de départ de MM. Didot. MM. Didot pouvaient sou-

tenir leur prétention relativement aux faits accomplis ; mais pouvaient-ils être de bonne foi en continuant? pouvaient-ils, en invoquant l'erreur de droit, persévérer? Est-ce que la réclamation de madame Thoisnier Desplaces ne devait pas les arrêter ?

Ils se sont arrêtés, dit-on : non, ils ne se sont pas arrêtés. Ils ont continué pendant quinze mois dans les mêmes conditions ; même après l'arrêt de la Cour de cassation, ils ne se sont pas arrêtés. Seulement est venu un moment où ils ont compris le péril, où ils ont voulu y échapper dans une certaine mesure, et alors, au lieu de s'arrêter, ils ont pris certaines précautions et ils ont montré une certaine prudence en continuant ; ils ne se sont pas arrêtés, mais ils ont ralenti leur marche, et toujours avec mauvaise foi ; car les concessions qu'ils faisaient en apparence, ils ne les faisaient pas en réalité ; car, lorsqu'ils faisaient un changement sur le recto d'une couverture, ils ne le faisaient pas sur le verso ; ils ne le faisaient pas sur les annonces, sur les affiches ; car ils continuaient de copier les textes entiers en proclamant qu'ils ne le faisaient plus. En d'autres termes, ils continuaient le délit, mais d'une manière un peu dissimulée. Ils ne se sont pas arrêtés. Ils ont été dans le principe audacieux et ardents ; puis, quand les nécessités de la situation l'ont exigé, ils ont été précautionneux et prudents ; mais ils sont toujours restés dans des conditions qui excluent la bonne foi.

La bonne foi ! Tous les faits du procès la repoussent. Dans leurs mémoires imprimés et publiés, dans leurs allégations d'audience, MM. Didot ne se font aucun scrupule d'altérer les textes qu'ils citent et de dénaturer les faits qu'ils énoncent : ainsi, par exemple, dans un Mémoire imprimé, distribué aux premiers juges, on trouve des preuves éclatantes et vraiment incroyables de la mauvaise foi qui les a toujours inspirés. Ils produisent une liste nombreuse d'ouvrages ayant porté avant leur publication, et comme celle de MM. Michaud, le titre de *Biographie universelle;* leur but est d'établir que ce titre est tombé dans le domaine public. Or, les titres cités ne sont pas exactement reproduits. Les faits mêmes, MM. Didot ne les rapportent souvent qu'en les dénaturant avec intention et dans des conditions qui ne permettent pas d'expliquer l'altération par une erreur. Je n'en veux citer qu'un seul exemple.

Tout à l'heure, à l'occasion de la question du titre, j'aurai à parler d'un ouvrage de Lemprière, publié à Londres en 1808 sous le titre de *Universal Biography.* MM. Didot invoquaient cette publication en octobre dernier devant le Tribunal de première instance, et leur argumentation tendait à prouver qu'ils avaient emprunté leur titre non pas à l'ouvrage de MM. Michaud, mais à l'ouvrage antérieur de Lemprière. On leur répondait qu'ils ne connaissaient pas cet ouvrage quand ils ont pris leur titre, et on le prouvait en leur rappelant que, devant la Cour de Paris, en février 1853, ils n'avaient pas même nommé l'ouvrage de Lemprière. Cet ouvrage, en effet, n'a été invoqué pour la première fois que devant la Cour d'Amiens ; c'est une découverte qui a été le résultat des élaborations qu'a entraînées le procès pour les besoins de la défense. MM. Didot, dans leur Mémoire distribué au Tribunal de première instance, cherchent à prouver qu'ils ont produit ce fait devant la Cour de Paris. Voici comment ils s'expriment à cet égard :

« On ajoute que c'est à la dernière extrémité que ce moyen a été mis en avant par MM. Firmin « Didot. Peu importe encore : il ne s'agit pas de savoir quand cette justification a été faite ; il s'agit de « savoir ce qu'elle vaut. On se trompe, d'ailleurs, sur cette circonstance même de fait. L'argument tiré « de l'*Universal Biography* a été produit devant la Cour même de Paris, où, pour la première fois, la « question du titre, écartée en première instance du débat par le ministère public lui-même, a pris « quelque importance. Cela est si vrai que M. l'avocat général, embarrassé de l'objection, n'a pu l'écarter « qu'en mettant en doute l'existence de cet ouvrage, et en déclarant qu'il lui avait été impossible de se « le procurer. Ce doute, qui avait en lui-même quelque chose de singulièrement blessant pour MM. Fir- « min Didot, a été levé bientôt par la production d'un certificat qui est aux pièces, émané des conser- « vateurs de la Bibliothèque impériale. Il y a donc, dans l'assertion que l'ouvrage de Lemprière a été

« tardivement invoqué, une inexcusable erreur; nous la signalons en passant, parmi toutes celles que « renferme le Mémoire du *conseil de la saisie*, et dont il serait trop long de faire le dénombrement « général. »

Voilà un fait bien positif. La connaissance de l'*Universal Biography* est invoquée à titre de production ancienne ; or, elle est récente, elle n'a été faite qu'à Orléans ou à Amiens tout au plus. On reconnaît aujourd'hui qu'il n'en a pas été question devant la Cour de Paris. Remarquez que l'erreur est inexcusable ou plutôt impossible ; elle a été nécessairement volontaire ; elle a été commise pour le besoin de l'argumentation ; on voulait prouver que le fait remontait à une certaine époque, tandis qu'il était récent. MM. Didot savaient bien qu'ils n'avaient pas produit le fait devant la Cour de Paris, qu'ils ne l'avaient découvert que dans le cours du procès; mais il était de leur intérêt de dire le contraire, et ils le disaient devant les juges qui ne pouvaient pas vérifier leur allégation. Ils se seraient bien gardés de tenir le même langage devant la Cour.

Me Allou : Cette allégation n'a pas été produite devant le Tribunal ; le mémoire dont parle M. l'avocat général n'a pas été fait pour le tribunal.

M. *l'avocat général* : Je vous demande pardon ; le Mémoire a été fait pour le Tribunal de première instance; en voici la preuve; il commence ainsi: ***Tribunal de première instance, 7e Chambre; M. Pasquier, président; M. Theurier de Pommeyer, M. de Beausire, juges; Me Marie, avocat impérial.***

Et il se termine par ces mots :

Le tribunal fera justice, et nous attendons avec confiance sa décision.

Signé : E. ALLOU,
Avocat, docteur en droit.

L'allégation a donc été produite en première instance. Or, je dis qu'en première instance, elle ne pouvait pas être vérifiée; personne n'était en mesure de la démentir. Ce fait n'a pu être produit avec bonne foi. Je conteste de la manière la plus énergique la sincérité de l'allégation, et je me résume ainsi sur la question de bonne foi :

MM. Didot portent assurément un nom très-honorable et très-respecté dans la librairie. Ce nom, que leurs auteurs ont placé très-haut dans l'estime et la considération publiques, je n'hésite pas à le dire devant les faits du procès, et en m'appuyant sur les faits du procès, ils ne le transmettront pas aussi pur qu'ils l'ont reçu. MM. Didot ont fait de la concurrence commerciale comme on n'en avait pas fait avant eux dans leur maison ; ils ont fait de la contrefaçon avec audace, avec persévérance. Le mot du procès, l'appréciation qui, pour moi, résulte de tous les faits du procès et de la situation respective des parties, les voici :

MM. Didot ont cru avoir affaire à un adversaire faible, dénué de ressources, épuisé par des revers, incapable de soutenir la lutte ; ils ont cru qu'ils en auraient bon marché, ils ont voulu l'écraser. Ça n'est pas bien, et ils se sont trompés. Madame Thoisnier Desplaces a soutenu la lutte avec dignité, avec courage, avec persévérance ; elle a fini par obtenir de la justice la protection qui lui est due ; cette protection, Messieurs, vous la lui maintiendrez.

Il ne me reste plus à m'expliquer que sur la question du titre.

Sur cette question, il y a déjà un précédent judiciaire entre les parties ; la Cour impériale d'Orléans l'a une première fois tranchée. Il résulte de son arrêt pour les parties quelque chose de définitivement jugé, et qui a l'autorité de la chose jugée. Il faut, avant tout, fixer quelle est la limite de la chose jugée résultant de cet arrêt. En statuant sur les faits du premier procès, la Cour d'Orléans a fait défense à MM. Didot, pour leur *Dictionnaire historique*, de prendre désormais le titre de ***Biographie universelle ancienne et moderne.*** Sans doute, les faits dont il s'agit au

procès actuel ne sont pas légalement les mêmes ; mais cependant il s'agit encore de la *Biographie universelle*. Le titre principal est le même dans les deux procès. Or, si on a décidé dans le premier procès qu'on ne pourra plus prendre pour l'ouvrage dans son ensemble le titre de *Biographie universelle*, il est bien évident qu'on n'a pu prendre ce titre même sur les livraisons du second procès sans violer la loi des parties. Je sais bien que la Cour d'Orléans n'a jugé qu'à l'égard du titre accompagné du sous-titre : *Biographie universelle, ancienne et moderne.*

Mais si MM. Didot ont pris tout à la fois le titre principal et le sous-titre, MM. Didot ont fait ce qui constitue le délit, suivant l'arrêt d'Orléans ; et ils ne peuvent plus le contester, l'arrêt ayant contre eux l'autorité de la chose jugée. Or, ils l'ont fait, et je l'ai démontré, puisque sur la couverture des livraisons 7 à 14 des 1er et 2e volumes, et sur celle des volumes 3 à 7, ils ont mis non-seulement les mots : *Biographie universelle*, mais aussi les mots *ancienne et moderne ;* puisqu'ils l'ont fait avec intention et persévérance, au grand détriment de la publication rivale, dans les annonces, les placards et les affiches ; ainsi ils ont recommencé, en ce qui touche le titre, le délit qu'ils avaient commis dans le premier procès ; ils ont usurpé ce que la Cour d'Orléans a déclaré définitivement appartenir à MM. Michaud.

Mais laissons de côté cette première partie des faits, ne nous préoccupons plus du sous-titre.

Voyons ce qu'il faut décider pour le titre principal, en le considérant en lui-même et en l'isolant.

Je demande la permission à la Cour d'exposer quelques principes sur cette matière. La question a de l'importance au point de vue du droit ; il faut que la jurisprudence soit fixée.

Le titre principal à lui seul constitue, suivant moi, une propriété. Le titre d'un ouvrage est souvent la partie de l'ouvrage la plus essentielle, c'est, dans tous les cas, une partie très-essentielle, surtout quand le titre est bien choisi. C'est sa dénomination qui le spécialise et l'individualise aux yeux du public. Au point de vue commercial, il est excessivement important de bien choisir le titre.

Pour qu'un titre soit bon, bien fait, bien choisi, il faut que sa formule, nette et précise, ait une compréhension très-vaste ; il faut qu'il concentre dans cette formule la substance tout entière du livre, autant qu'il est possible. Le titre de MM. Michaud remplit précisément ces conditions. *Biographie universelle,* c'est évidemment la synthèse exacte et bien complète du livre. Ainsi le titre de MM. Michaud est un titre merveilleusement choisi. La question est de savoir si un tel titre constitue une propriété et s'il a pu être impunément usurpé.

La défense repousse cette prétention par deux arguments : 1° le titre *Biographie universelle* était dans le domaine public avant MM. Michaud ; et 2° en supposant qu'il n'y fût pas avant MM. Michaud, MM. Michaud l'ont laissé tomber dans le domaine public et ne peuvent plus aujourd'hui le revendiquer.

Voilà les deux arguments ; je vais les examiner rapidement.

Sur la première question, le titre *Biographie universelle* était-il dans le domaine public avant MM. Michaud ? On a produit contre la prétention de MM. Didot un argument très-ingénieux introduit dans la discussion par M. le conseiller rapporteur de la Cour d'Orléans. Je veux avant tout écarter cet argument que je n'accepte pas et que je ne puis pas m'approprier. Il est très-ingénieux, et il serait excellent s'il était exact ; mais il n'est pas exact, voilà pourquoi je le repousse.

M. le conseiller rapporteur d'Orléans disait : « Le mot *Biographie* signifie naturellement *mono-*
« *graphie.* MM. Michaud ont transformé le sens naturel de ce mot en lui donnant une signification
« collective ; ils n'ont pas créé un mot nouveau, mais ils ont donné, dans la langue, à un mot
« connu une signification nouvelle. »

Je crois que M. le conseiller d'Orléans s'est trompé à un double point de vue.

Je fais d'abord remarquer à la Cour que le mot *biographie* n'est pas d'origine française, c'est

un mot composé et d'origine grecque dans tous ses éléments, Βίος-γράφη. Je dis Βίος, je pourrais tout aussi bien dire Βίων. En effet, dans le composé francisé, toute trace de nombre a disparu; on n'y trouve pas plus le ς que le ν, et la première partie du mot composé ne caractérise pas plus en elle-même le singulier que le pluriel.

Le mot *biographie,* si l'on s'attache uniquement au sens étymologique, peut donc signifier indifféremment : *récit*, *exposé d'une vie* ou de *plusieurs vies.*

Il y a un autre moyen de se rendre compte de la valeur du mot *biographie.* Ce mot a été importé non-seulement dans la langue française, mais aussi dans presque toutes celles de l'Europe, notamment dans la langue anglaise. Or, en Angleterre, on trouve, avant MM. Michaud, plusieurs Biographies collectives publiées dans le siècle dernier. En 1747, on a publié à Londres une *Biographia britannica.* A Londres encore, Hutchinson a publié, en 1799, une *Biographia medica ;* et enfin, j'ai déjà eu l'occasion de citer Aikin, qui a publié à Londres, également en 1799, une *General Biography.* Ainsi, le mot anglais *biography*, antérieurement à MM. Michaud, avait une signification collective. Il avait la même signification en France ; la preuve en est dans un ouvrage publié en France, en 1806, qui a été produit dans cette discussion, dont la mention se trouve dans le *Journal de la librairie*, et qui a pour titre : *Biographie moderne.* Donc, le mot *biographie,* même en France, ne signifie pas, dans son sens naturel et primordial, une *monographie.* MM. Michaud n'ont pas eu à en transformer la signification.

Il faut donc écarter l'argument de M. le conseiller rapporteur d'Orléans.

Quelle est la création de MM. Michaud ? Elle résulte uniquement de l'association des deux mots *Biographie universelle*, association qui a sa valeur très-graude et son incontestable mérite. MM. Michaud ont pris ce titre en France en 1811. En 1811, l'association des mots *Biographie universelle* était-elle dans le domaine public ? Ici nous avons à apprécier la valeur de l'objection tirée de la publication faite en Angleterre en 1808, de l'ouvrage en 1 volume ayant pour titre *Universal Biography*, par Lemprière.

Cette publication, Messieurs, était-elle connue de MM. Michaud en 1811 ? Il est permis d'en douter par plus d'un motif. Vous savez que l'Europe était alors en état de guerre ; les relations internationales entre la France et l'Angleterre étaient suspendues ; il n'y avait plus de communications, surtout de communications commerciales ; on n'importait pas de livres de France en Angleterre, ni, par conséquent, d'Angleterre en France.

Je dois dire que j'ai eu sous les yeux l'ouvrage de Lemprière déposé à la Bibliothèque impériale. Il résulte de l'inspection de ce livre que le dépôt n'en a été fait qu'après 1815 ; le livre déposé en porte la preuve en lui-même. En effet, le timbre constatant le dépôt est aux armes royales, entourées de cette légende : *Bibliothèque royale*, d'où cette conséquence, que le dépôt n'a pas été fait en 1811, sous l'Empire, mais sous la Restauration, après les événements de 1814 et de 1815. L'ouvrage n'était donc pas connu en France, du moins il ne l'était pas légalement par le dépôt, en 1811, quand MM. Michaud ont fait leur publication et pris le titre de *Biographie universelle.*

On a, du reste, reconnu dans les plaidoiries que MM. Michaud n'avaient pas eu besoin de l'ouvrage de Lemprière pour imaginer leur titre; on a émis la pensée que ce titre pouvait bien avoir été engendré par le premier titre de MM. Michaud, lequel était : *Dictionnaire de biographie universel.*

Après le procès avec Prudhomme, MM. Michaud supprimèrent sur leur titre le mot *Dictionnaire,* et il fut tout simple et très-facile de substituer à l'ancien titre celui de *Biographie universelle* : le nouveau titre se trouvant en germe dans le premier, il n'y avait eu qu'à féconder ce germe pour en faire sortir la dernière formule. C'est là probablement ce qu'ont fait MM. Michaud.

Mais, dans tous les cas, que ce soit l'œuvre de leur pensée se développant et se formulant par

degrés, ou qu'ils l'aient emprunté à Lemprière, je dis que cela importe peu. En effet, on ne peut pas dire que l'ouvrage de Lemprière ait mis le titre de *Biographie universelle* dans le domaine public; cela n'est pas possible. Soutenir cela, je n'hésite pas à le dire, c'est commettre l'erreur de doctrine la plus capitale et la plus profonde qu'on puisse commettre en cette matière.

Pour commettre cette erreur, il a fallu confondre deux législations essentiellement différentes, celle qui régit la propriété industrielle et celle qui régit la propriété littéraire. Ce qui constitue la propriété industrielle, c'est en général une idée décrite dans ses éléments constitutifs et dans ses moyens de réalisation ou d'application industrielle. Envisagée dans ces conditions, l'idée évidemment n'a pas de signification particulière au point de vue de la nationalité; elle appartient à tous les esprits, dès qu'elle est divulguée. Quand une idée industrielle a été appliquée en Angleterre, par exemple, rien n'est plus facile que de lui faire passer le détroit et de l'appliquer en France. Donc une idée industrielle, divulguée en un lieu quelconque, appartient désormais à tous les esprits, et ne saurait constituer *une invention*. Le domaine public est saisi. Telle est l'économie de la législation sur la propriété industrielle.

En matière de propriété littéraire, les principes sont essentiellement différents. L'œuvre littéraire est nécessairement nationale; il répugne à sa nature particulière d'être cosmopolite. Elle se manifeste sous une forme particulière, déterminée par une langue particulière. La langue est un élément essentiel de sa nature. A ce point de vue, je dis tout de suite que pour moi les deux titres : *Universal Biography* et *Biographie universelle,* bien qu'ils expriment la même idée dans les mêmes termes, sont cependant deux choses essentiellement différentes. Pourquoi? Par cette seule raison que l'une est anglaise et l'autre française, et qu'en matière littéraire, ce qui est français est essentiellement différent de ce qui est anglais. Il importe donc fort peu que, dans une autre langue, on ait fait avant MM. Michaud ce qu'ils ont fait en français en 1811. Le domaine public, en cette matière, ne saurait être saisi par une publication antérieure en langue étrangère.

Il y a un autre point de vue non moins décisif.

En matière d'œuvre littéraire, qu'on ne l'oublie pas, c'est la publication seule qui constitue la propriété; le privilége naît de la publication seule et n'est constitué que par elle. Et l'on veut que la publication ait saisi le domaine public! Cela est contraire à la nature des choses. La loi a indiqué comment le domaine public pouvait être saisi en matière de propriété littéraire. Le domaine public est saisi 30 ans après la mort de l'auteur ou de sa veuve, mais il ne l'est jamais de son vivant. Mais la publication faite par l'auteur ou par un autre ne saisit jamais le domaine public. Lemprière, s'il vit encore en Angleterre ou s'il est décédé depuis moins de 30 ans, Lemprière ou ses héritiers seraient encore en possession, suivant la loi française, du titre anglais : *Universal Biography;* MM. Michaud ou leurs ayants droit sont de leur côté, pendant leur vie, et 30 ans après leur mort, en possession du titre *Biographie universelle.* Voilà les véritables principes en cette matière.

Ainsi, il ne faut pas dire que le domaine public ait été saisi. Non-seulement il n'a pas été saisi, parce que les choses qui donnent lieu à la propriété littéraire sont essentiellement différentes en France et en Angleterre, et que ce qui est anglais ou en langue anglaise ne peut pas être confondu avec ce qui est français ou en langue française. Mais, en outre, il répugne à la nature même de l'œuvre littéraire que le domaine public soit saisi par la publication. Le domaine public ne peut être saisi que dans les termes de la loi, et, comme l'indique la loi, par le décès de l'auteur ou par l'expiration d'un certain délai déterminé après sa mort. Il n'y a pas d'autre moyen de saisir le domaine public. Voilà ce que j'avais à dire sur le premier argument qui a été produit.

Le second est celui-ci :

Si le domaine public n'a pas été saisi en France par la publication de Lemprière, il a été saisi tout au moins par le fait même de MM. Michaud, qui ont laissé tomber leur titre dans le domaine

public. Ce titre en effet, dit-on, est devenu banal. Il est aujourd'hui consacré par l'usage pour un certain genre d'écrits.

J'ai déjà répondu en partie à ce second argument, en montrant qu'en matière de propriété littéraire, il n'y a d'autre déchéance que celle qui résulte du décès de l'auteur et du délai fixé par la loi après ce décès. Je ne connais pas de déchéance résultant de ce qu'on a laissé tomber son œuvre dans le domaine public. Je ne connais pas non plus de déchéance résultant de ce qu'on n'a pas poursuivi un, deux, trois contrefacteurs. La loi même, par ses textes et par ses dispositions, nous indique qu'une déchéance de cette nature est impossible.

Pour avoir le droit de poursuivre le délit de contrefaçon, il faut avoir fait le dépôt légal. Or, supposez qu'un auteur ait publié un ouvrage depuis dix ans, vingt ans, trente ans, et qu'il n'ait pas fait le dépôt, il n'aura pas d'action contre les contrefacteurs. Mais, après trente ans de publications, de réimpressions, d'éditions successives, s'il fait le dépôt, son action, qui n'était que paralysée, revivra tout entière et avec toutes ses conséquences; il pourra poursuivre les nouveaux contrefacteurs, *bien qu'il ait toléré*, ou qu'il ait été impuissant à *poursuivre* une foule de contrefaçons antérieures.

Vous voyez donc bien que le non-exercice du droit ne fait pas périr le droit de l'auteur. On ne saisit pas le domaine public, parce qu'on s'abstient de poursuivre des contrefacteurs, quel qu'en soit le nombre.

Ces principes étant établis, voyons les faits :

MM. Didot signalent un grand nombre d'ouvrages qui, à dater de l'année 1825, ont pris le titre de *Biographie universelle*, sans rencontrer la moindre opposition de la part de MM. Michaud. Dans leur mémoire imprimé, ils en citent vingt.

Cette liste de vingt ouvrages, il faut la réduire à deux, qui seuls ont une signification importante. Les autres sont des biographies universelles spéciales, telles que la *Biographie universelle des femmes célèbres;* la *Biographie universelle des souverains qui ont péri de mort violente;* la *Biographie portative universelle*, etc. Tout cela n'a rien de commun avec l'œuvre de MM. Michaud, et ne pouvait leur faire préjudice. Il est donc tout simple qu'ils aient laissé passer ces publications sans se plaindre. Il n'y avait pas là de concurrence pour eux. Leur action eût été sans intérêt.

Il en est différemment, j'en conviens, de la *Biographie universelle du général Beauvais* et de celle de *Feller*. J'écarte donc toutes les autres citations, et je retiens seulement les deux que j'indique.

Cependant il y a une observation que je veux faire en passant sur les Biographies qui ne sont pas importantes. Les titres de ces Biographies n'ont pas été cités par MM. Didot avec exactitude. Ainsi, on a publié, en 1826, une *Biographie portative universelle*, MM. Didot citent : *Biographie universelle et portative*. Quand on cite, il faut citer exactement. Or, ici l'altération n'est pas indifférente, car elle rapproche et réunit les deux mots essentiels : *Biographie universelle;* tandis qu'en réalité ils sont séparés par un mot qui a une signification très-importante, le mot *portative*.

MM. Didot citent encore : *Biographie universelle des souverains, ou histoire*, etc. Le véritable titre est celui-ci : *Biographie universelle chronologique des souverains qui ont péri de mort violente*. Il y a une différence considérable entre ces deux titres. MM. Didot, on le voit, ont d'étranges procédés quand ils citent ou reproduisent les écrits antérieurs.

Sans multiplier les exemples, ce qui serait facile, j'arrive aux deux ouvrages essentiels, l'ouvrage du général Beauvais et celui de Feller.

L'ouvrage du général Beauvais a eu deux éditions, l'une en 1826, l'autre en 1833; l'éditeur était

M. Furne. La première a été publiée sous ce titre : *Dictionnaire historique ou Biographie universelle classique*, ouvrage entièrement neuf, par le général Beauvais. MM. Didot citent encore inexactement dans leur Mémoire : ils font disparaître le titre principal : *Dictionnaire historique ou Biographie universelle*, et ils mettent tout simplement : *Biographie universelle classique*, etc. Cette altération est évidemment empreinte d'une très-grande mauvaise foi. Autre chose est *Biographie universelle, ouvrage entièrement neuf;* autre chose est *Dictionnaire historique classique ou Biographie universelle.* Quand on fait des citations de cet ordre, où les mots et leur place relative ont une importance capitale, on est évidemment inexcusable d'altérer les textes.

La seconde édition a été publiée en 1833. Lors de la première, MM. Michaud n'avaient pas poursuivi; était-ce parce que le principal titre était alors *Dictionnaire historique* et que les mots *Biographie universelle* n'occupaient dans le titre qu'une place secondaire? Je n'en sais rien, et ce n'est pas là la question. Quoi qu'il en soit, la deuxième édition, publiée en 1833, portait pour titre : *Biographie universelle ou Dictionnaire historique.* MM. Didot citent encore ici en altérant le texte; ils disent *Biographie universelle* seulement et suppriment les mots : *ou Dictionnaire historique.* Toujours est-il que cette fois les mots *Biographie universelle* prenaient la tête du titre. MM. Michaud, qui ne s'étaient pas émus en 1826, cessent de se montrer tolérants en 1833; ils intentent un procès à l'éditeur, M. Furne, et c'est alors qu'intervient l'arrêt Furne.

Il ne faut pas donner à cet arrêt plus d'autorité qu'il ne peut en avoir; c'est la chose jugée entre MM. Michaud et Furne. Mais pour tous autres, notamment pour MM. Didot, l'arrêt Furne n'a aucune autorité de droit; c'est *res inter alios acta.* Dans le procès actuel, cet arrêt n'a de valeur que par sa doctrine et par ses motifs. Si cette doctrine et ces motifs sont bons, ils doivent exercer de l'influence sur vos esprits; si, au contraire, ils ne soutiennent pas la discussion, il faut laisser tomber l'arrêt. Or, l'arrêt Furne contient deux motifs : le premier, tiré de ce qu'il y a des différences notables entre les deux publications, l'une, celle de Furne, n'ayant que 6 volumes, tandis que l'autre, celle de Michaud, en a un nombre très-considérable; d'autres différences encore, qui sont énumérées dans l'arrêt, existant entre les deux ouvrages, et, par conséquent, aucune concurrence entre eux n'étant possible. Ce premier motif est fondé sur une appréciation de faits qu'on peut admettre et qui n'intéresse pas le procès actuel.

Le second motif est que le titre *Biographie universelle est une expression générique consacrée par l'usage pour ce genre d'écrits.*

Il est évident que vous ne pouvez pas adopter cette appréciation de l'arrêt Furne sans l'examiner et la soumettre au creuset de la discussion.

Biographie universelle est une *expression générique consacrée par l'usage pour ce genre d'écrits!...* Je dis que cela n'est pas vrai, et que, par conséquent, le motif ne vaut rien. L'expression n'était pas générique et consacrée par l'usage dans ce genre d'écrits avant 1811. Vous savez, en effet, que jamais les mots *Biographie universelle* n'avaient été employés en France avant l'œuvre de MM. Michaud; vous savez aussi, et cela résulte de la note même de MM. Didot, que ce titre pris par MM. Michaud est resté leur propriété exclusive jusqu'en 1825. En 1825 seulement ont été publiés les ouvrages ayant pour titre : *Biographie universelle des femmes; Biographie universelle chronologique des souverains qui ont péri de mort violente*, etc. ; c'est à cette époque seulement que ce titre a été pris. Donc, avant MM. Michaud, ce n'était pas une *expression générique consacrée pour ce genre d'écrits.* L'arrêt Furne a mal apprécié l'état des choses, et il a donné à un fait postérieur une signification qui ne pouvait appartenir qu'à des faits antérieurs. Dans son appréciation des faits, l'arrêt Furne s'est donc essentiellement trompé; l'arrêt Furne n'a aucune valeur en doctrine; il ne peut pas se soutenir comme faisant autorité.

Et toutefois, Messieurs, c'est cet arrêt Furne qui, en 1841, a empêché MM. Michaud de poursuivre la *Biographie* de Feller, qui pouvait leur faire quelque concurrence, non pas quant au fond, puisqu'elle n'avait contrefait aucune partie du texte, mais quant au titre seulement.

MM. Michaud, en présence de l'arrêt Furne, ont cru devoir s'abstenir. Cette réserve n'a pas pu faire périr leur droit.

Encore un mot : la dénomination *Biographie universelle* s'applique si bien au livre de MM. Michaud, et non pas à un autre, que ces mots : *Biographie universelle*, même pour MM. Didot, ont toujours très-clairement et suffisamment indiqué l'œuvre de MM. Michaud. J'en ai la preuve dans leur publication elle-même. Voilà le 10e volume, publié après trois ans de luttes, au milieu même de la contestation. Or, dans ce volume comme dans tous les autres, je lis ceci à la première page et au-dessous du titre : « *Les articles précédés d'un astérisque* [*] *ne se trouvent pas* « *dans la première édition de la* BIOGRAPHIE UNIVERSELLE, *ils sont aussi omis dans* LE SUPPLÉMENT. » Vous savez que la *Biographie* Michaud a un supplément. Il est donc bien clair que c'est de la *Biographie* Michaud qu'on entend parler. Ainsi, MM. Didot, quand ils parlent au public du livre de MM. Michaud, ne le spécialisent pas autrement que par ces mots : la *Biographie universelle*. Et MM. Didot prétendent cependant que *Biographie universelle* est un titre banal consacré par l'usage pour tous les écrits du même genre. Comment concilier leur conduite et leur prétention?

Devant la Cour d'Orléans, le président interrogeant MM. Didot leur demandait : « Quel ouvrage avez-vous entendu désigner par ces mots: la *Biographie universelle?* » MM. Didot étaient bien obligés de convenir qu'il s'agissait de la Biographie Michaud. Quand eux-mêmes, obéissant involontairement à la force des choses et subissant comme malgré eux la signification naturelle des mots, ne désignent pas autrement l'œuvre de MM. Michaud, peuvent-ils soutenir utilement que ce n'est pas le nom de cette œuvre, mais que ce nom appartient à toutes les œuvres du même genre?

Messieurs, j'ai fini, et je me résume. L'usurpation est flagrante et complète en ce qui touche le titre aussi bien qu'en ce qui touche le fond. L'intention frauduleuse, la mauvaise foi résultent de tous les faits du procès. La contrefaçon s'est manifestée par un grand nombre de faits et résulte d'éléments divers : textes copiés, plagiats, reproduction du titre. Ces reproductions sont contenues dans les deux premiers volumes, et s'y montrent audacieusement et sans précaution; on les voit se continuer avec plus de mesure et de prudence dans les volumes qui suivent. Le titre est usurpé avec plus d'audace dans les premiers volumes, avec un peu moins d'audace dans les autres. Quelques-uns de ces éléments divers constituent par eux-mêmes le délit de contrefaçon. Tous y concourent; il faut les réunir et les grouper pour en fixer le caractère, en pénétrer le mobile et en déterminer le résultat dommageable. Il faut en former un faisceau pour comprendre l'étendue et la gravité du délit. Suivant moi, le délit est doublement grave : il a été commis par des hommes puissants, voulant consommer la ruine d'un adversaire faible, et s'approprier sa dépouille; il a été commis avec une persévérance inouïe qui n'a pas duré moins de trois ans, dans le cours d'un procès, à la face de la justice, dont les décisions à intervenir pouvaient être, suivant le résultat, paralysées d'avance.

Les premiers juges ont aperçu et réprimé le délit en partie. Vous achèverez leur œuvre en la confirmant. Vous compléterez ce qu'ils n'ont fait qu'incomplétement. Les usurpations disséminées dans le corps de l'ouvrage, les plagiats, l'usurpation du sous-titre et du titre principal, vous rassemblerez avec soin tous ces éléments. En ce qui touche le titre, vous fixerez enfin les principes du droit obscurci trop longtemps dans cette discussion; en laissant à l'arrêt Furne l'autorité qu'il peut avoir comme arrêt d'espèce, vous dégagerez la question de ce précédent judiciaire qui doit être écarté. Vous rendrez enfin un arrêt qui sera le dernier mot de la justice dans cette contestation trop longtemps prolongée par ses hésitations, et vous maintiendrez madame Thoisnier Desplaces dans sa propriété trop longtemps compromise au milieu de toutes ces controverses.

CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON ZANGIACOMI.

M. PERROT DE CHEZELLES, RAPPORTEUR.

Arrêt rendu en date du 17 mars 1855, entre madame Thoisnier Desplaces et MM. Firmin Didot frères, sur l'appel du jugement précédent du 24 octobre 1854.

« LA COUR,

« Statuant sur les appels respectivement interjetés par la dame Thoisnier Desplaces et par les frères Didot, du jugement rendu le 25 octobre 1854, par la 7e chambre du tribunal de première instance du département de la Seine, jugeant correctionnellement ;

« Considérant, en ce qui touche la propriété des articles reproduits, qu'il résulte des arrêts rendus entre les parties par la Cour de cassation le 16 juillet 1853, et par la Cour impériale d'Orléans le 10 juillet 1854, au cours d'un premier procès, ainsi que des faits établis de nouveau devant la Cour, que les frères Michaud n'ont pas été simples éditeurs de la *Biographie universelle* publiée par eux, qu'ils doivent en être considérés comme coauteurs, à raison de ces circonstances spéciales ; qu'ils ont conçu la pensée de l'ouvrage, qu'ils en ont réuni les premiers matériaux, en ont distribué les articles entre des savants et littérateurs choisis par eux, se sont réservé de coordonner, ramener à une même pensée, abréger, compléter et réviser les divers articles, et qu'ils ont effectivement procédé à ce travail ;

« D'où il résulte que la survie de Michaud jeune maintient au profit de la dame Thoisnier Desplaces, sa cessionnaire, un droit de copropriété exclusif sur les articles signés d'auteurs morts depuis plus de vingt ans, dont il doit être réputé coauteur ;

« En ce qui touche la contrefaçon du titre ;

« Considérant que sur le titre de la *Biographie* des frères Didot, aujourd'hui argué de contrefaçon, il n'y a pas chose jugée par l'arrêt de la Cour d'Orléans, qui a statué sur un titre non identique ;

« Considérant, en effet, que le titre des premières livraisons qui a été déclaré entaché de contrefaçon commençait par ces mots : *Nouvelle Biographie universelle ancienne et moderne*, dont cinq, les mots : *Biographie universelle ancienne et moderne*, avaient été empruntés à la *Biographie* des frères Michaud ;

« Que le titre des livraisons aujourd'hui incriminées est : *Nouvelle Biographie universelle depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, dans lequel ont été retenus seulement deux mots du titre de la *Biographie* des frères Michaud, ceux : *Biographie universelle*, à la suite desquels ont été introduits dix mots nouveaux : *depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ;*

« Considérant que le mot *biographie* et son emploi dans un sens collectif ne sont pas dus à l'invention des frères Michaud ; que le succès de leur ouvrage a seulement rendu l'emploi de ce terme générique plus usuel ; que celui *universelle* avait, avant la publication des frères Michaud, été appliqué à différents dictionnaires historiques ;

« Qu'un arrêt de la Cour, en date du 8 février 1834, rendu contre les mêmes frères Michaud, avait reconnu à Furne le droit de donner à un dictionnaire historique le titre de *Biographie universelle;* que les frères Michaud ne s'étaient pas opposés à ce qu'en 1842 le même titre fût affecté à une nouvelle édition de l'ouvrage historique de Feller ;

« Qu'en conséquence, la cessionnaire des frères Michaud ne peut se prétendre exclusivement propriétaire du titre : *Biographie universelle ;*

« Que d'ailleurs, le titre de la nouvelle *Biographie* des frères Didot comprend cette indication destinée à la distinguer, et de nature en effet à la distinguer : *Biographie universelle*, publiée par Firmin Didot frères, sous la direction de M. le docteur Hoeffer ;

« Que l'on ne saurait donc déclarer entaché de contrefaçon un titre pris de bonne foi et avec droit, et qui, signalant un ouvrage nouveau et différent, ne permet aucune confusion entre les deux œuvres littéraires ;

« En ce qui touche les 47 articles prétendus plagiés dans les livraisons sept à vingt (premier et deuxième volumes), première et deuxième édition de la *Nouvelle Biographie :*

« Considérant que lesdits articles sont sans importance ; qu'ils reproduisent des faits puisés à des sources communes, des dates et des notices bibliographiques qui se trouvent dans un grand nombre de dictionnaires, que leurs ressemblances tiennent à l'analogie des matières et à la nécessité de reproduire les mêmes chroniques dans des ouvrages ayant un même but, et que d'ailleurs on y remarque de nombreuses dissemblances ;

« En ce qui touche les 29 articles prétendus plagiés dans les volumes trois à sept de la *Biographie* des frères Didot ;

« Considérant que la publication de ces articles est postérieure à l'arrêt de la Cour de cassation du 16 juillet 1853, qui a fait interdire par les frères Didot et Hoeffer aux rédacteurs de la *Biographie* nouvelle, toute reproduction de l'ouvrage des frères Michaud, et que si plusieurs desdits articles contiennent des plagiats, ils ont en conséquence été faits à l'insu et contre la volonté des frères Didot ;

« Qu'il est justifié que les articles prétendus plagiés ont été extraits d'ouvrages autres que la *Biographie* des frères Michaud, ouvrages dans lesquels les frères Didot se croyaient le droit de puiser ;

« Qu'au surplus, lesdits articles dispersés dans plusieurs volumes sont sans importance relativement à l'une et à l'autre publication, et sont loin d'en former une partie notable ;

« Que dans lesdits articles on trouve de graves dissemblances ; que leurs ressemblances dans les deux ouvrages tiennent principalement à l'identité des sujets, à la nécessité où étaient leurs auteurs de retracer les mêmes actes et à des emprunts faits par les uns et les autres à des ouvrages tombés dans le domaine public ;

« Considérant que de ce qui précède il résulte que sous aucun rapport, ni pour le titre ni pour le fond, il n'y a lieu de déclarer entachés de contrefaçon les deux premiers volumes de la deuxième édition, non plus que les volumes trois à dix de la première édition de la *Nouvelle Biographie* des frères Didot ;

« En ce qui touche les 277 articles de la *Biographie* Michaud reproduits dans les livraisons huit à vingt (premier et deuxième volumes de la première édition) de la *Nouvelle Biographie :*

« Considérant que ces articles sont étendus ; qu'ils s'appliquent à des personnages importants ; qu'ils sont émanés d'hommes de lettres et de savants jouissant d'une haute considération ; qu'ils forment une portion notable des livraisons huit à vingt de la *Biographie* Didot et de la partie correspondante de la *Biographie* Michaud, et que leur reproduction dans un ouvrage rival a occasionné un préjudice à la dame Thoisnier Desplaces ;

« Considérant que si le tort des frères Didot est moralement atténué par cette circonstance qu'ils ont publié ces articles par suite d'une erreur de droit, avant l'arrêt de la Cour de cassation du 16 juillet 1853 et l'arrêt de la Cour impériale d'Orléans du 10 juillet 1854, lesquels ont proclamé des droits que les frères Didot se croyaient fondés à contester avec de graves autorités, et qu'ils croyaient devoir contester dans l'intérêt public plus encore que dans leur intérêt privé, la Cour doit prendre en considération contre les frères Didot cette autre circonstance que lesdits articles ont été reproduits après la première citation en police correctionnelle et une mise en demeure signalant les prétentions et les titres de la dame Thoisnier Desplaces ;

« Considérant que la reproduction de ces articles par les frères Didot, après l'introduction du litige et pendant sa durée, avant l'appréciation définitive des tribunaux, a constitué une imprudente atteinte à la propriété littéraire de la dame Thoisnier Desplaces, et un délit de contrefaçon justiciable des articles 425, 427 et 429 du Code pénal ;

« En ce qui touche les dommages et intérêts respectivement réclamés par la dame Thoisnier Desplaces et par les frères Didot :

« Considérant que si des dommages et intérêts sont dus à la dame Thoisnier Desplaces pour le tort que lui a causé la contrefaçon dont sont entachées les livraisons huit à vingt de la première édition de la *Nouvelle Biographie*, il convient cependant, pour la supputation de ces dommages et intérêts, d'avoir égard :

« Premièrement, à ce fait que le préjudice causé par la nouvelle contrefaçon a été amoindri par celui qui était résulté de la publication des premières livraisons entachées de contrefaçon, ayant été l'objet du premier procès, préjudice à la réparation duquel la Cour d'Orléans a suffisamment pourvu ;

« Deuxièmement, à cette circonstance qu'après l'arrêt de la Cour d'Orléans, les frères Didot se sont empressés de publier une deuxième édition des deux premiers volumes de la *Nouvelle Biographie*, expurgée des articles déclarés contrefaits par la Cour d'Orléans et par le présent arrêt ;

« Considérant en outre que par la saisie indue et vexatoire des volumes de la *Nouvelle Biographie* reconnus non entachés de contrefaçon et aussi des clichés de ces volumes, la dame Thoisnier Desplaces a occasionné aux frères Didot un dommage dont, de son côté, elle leur doit aussi réparation, et que la Cour a des éléments suffisants pour arbitrer les réparations que se doivent réciproquement les parties ;

« Que des faits et documents de la cause, il résulte que le préjudice infligé par la contrefaçon à la dame Thoisnier Desplaces a été l'équivalent de celui que les frères Didot ont éprouvé par suite de la saisie indue dont ils se plaignent reconventionnellement ;

« Qu'en conséquence, et dans ces circonstances, il convient de compenser les dommages et intérêts respectivement réclamés par les deux parties ;

« Adoptant, au surplus, les motifs des premiers juges, sauf ceux qui concernent les dommages et intérêts,

« Par ces motifs,

« La Cour a mis et met les appellations au néant et le jugement dont est appel, en ce que celui-ci

a refusé des dommages et intérêts aux frères Didot et a condamné ceux-ci à payer à la dame Thoisnier Desplaces des dommages et intérêts à fournir par état et à fixer ultérieurement,

« Emendant, quant à ce, décharge les frères Didot de la condamnation contre eux prononcée à des dommages et intérêts à fixer par état ;

« Statuant au principal sur ce chef :

« Déclare compenser les dommages et intérêts que se doivent respectivement les parties ;

« Ordonne que le jugement du 25 octobre 1854 sortira, au surplus, son effet ;

« Condamne chacune des parties aux dépens de son appel et à la moitié de ceux faits à la requête du ministère public et liquidés à la somme de 6 fr. 85 cent., non compris le timbre et l'enregistrement du présent arrêt ;

« Déclare la partie civile personnellement tenue envers le Trésor de la partie des dépens à la charge des frères Didot, sauf son recours contre lesdits frères Didot.

« Fait et prononcé au Palais de Justice, à Paris, le 17 mars 1855. »

COUR DE CASSATION.

(CHAMBRE CRIMINELLE.)

PRÉSIDENCE DE M. LAPLAGNE BARRIS.

Conclusions de M. l'avocat général Renault d'Ubexi.

MESSIEURS,

C'est en 1852 que la lutte s'engageait pour la première fois entre madame Thoisnier Desplaces et les frères Didot. L'action en contrefaçon de la dame Desplaces ne s'attaquait encore et ne pouvait s'attaquer qu'aux sept premières livraisons de la Biographie Didot qui, seules alors, avaient paru. Mais elle les incriminait sous un triple rapport : l'usurpation du titre complet de *Biographie universelle, ancienne et moderne*, l'emprunt fait à l'œuvre des frères Michaud de 59 articles textuellement copiés dans la publication des frères Didot, le plagiat de 22 articles que la dame Thoisnier Desplaces signalait comme ayant été reproduits avec des déguisements plus ou moins transparents ; telles étaient les bases de cette action.

Je ne la suivrai pas, Messieurs, dans les phases diverses par lesquelles elle a successivement passé ; mais il importe d'en rappeler le dénoûment ; car l'arrêt de la Cour d'Orléans qui l'a définitivement accueillie devient un des éléments essentiels de la discussion dès l'instant où, dans l'intérêt de son pourvoi, madame Thoisnier Desplaces prétend en faire sortir sous différentes formes l'exception de la chose jugée.

Par son arrêt du 10 juillet 1854, la Cour d'Orléans donne complétement gain de cause à madame Desplaces ; car elle *déclare sa plainte fondée quant à l'usurpation du titre, au plagiat de 22 articles et à la reproduction de 59 notices, commis dans les sept premières livraisons du Dictionnaire historique publié par les frères Didot.*

Elle va plus loin, et « fait défense aux frères Didot de prendre désormais pour la publication de leur « Dictionnaire, *le titre de Biographie universelle, ancienne et moderne*, ainsi que de « reproduire, par voie de plagiat ou de copie textuelle, les notices de l'ouvrage dont Michaud est « propriétaire, et dont la dame Thoisnier Desplaces a acquis le droit de publier une seconde édition. »

Tel est, dans ses dispositions essentielles, le résumé de l'arrêt du 10 juillet.

Durant ce long procès, la publication des frères Didot s'était continuée, et avec elle, s'il faut en croire la dame Desplaces, le délit de contrefaçon sous des formes diverses. 13 livraisons d'abord avaient suivi de près celles incriminées, et complétaient avec elles les deux premiers volumes. Mais, à la différence des sept premières, qui toutes avaient pour titre la dénomination de *Biographie universelle, ancienne et moderne*, c'est-à-dire le titre même de l'ouvrage des frères Michaud ; ces 13 livraisons ne portaient plus que ces mots sur la partie antérieure de la couverture de chacune d'elles : *Biographie universelle depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.*

Toutefois, et c'est là, Messieurs, un point sur lequel j'appelle votre attention d'une manière toute spéciale, jusqu'au n° 14 inclusivement, on retrouvait au verso de la couverture, dans un prospectus par lequel les frères Didot recommandaient leur ouvrage au public, le titre complet de la Biographie Michaud.

Dans ces 13 livraisons, MM. Didot, fidèles au plan que dès le principe ils avaient adopté, avaient textuellement reproduit 277 articles empruntés à l'œuvre des frères Michaud; l'arrêt attaqué le déclare, et sa constatation sur ce point est souveraine.

Ils y auraient en outre introduit 47 articles qui, sans être servilement copiés, seraient le résultat d'un plagiat évident. Mais ce fait reste quant à présent à l'état d'allégation. Nous aurons plus tard à en apprécier la valeur.

Tels sont, au point de vue du pourvoi qui vous est en ce moment soumis, les faits essentiels à relever dans ces 13 livraisons, formant le complément des deux premiers volumes tels qu'ils avaient d'abord été publiés.

Cependant le procès avait marché, et les échecs par eux essuyés avaient fini par faire comprendre à MM. Didot la nécessité d'agir avec plus de prudence et de circonspection. Ils s'effraient des nombreux emprunts qu'ils ont faits à un ouvrage que la Cour de cassation déclare être encore dans chacune de ses parties la propriété des frères Michaud, et songent à se mettre à l'abri de nouvelles poursuites. Pour cela que font-ils? Ils suppriment les deux premiers volumes qu'ils ont publiés, et en font une nouvelle édition dans laquelle ne reparaît aucun des articles que d'abord ils avaient textuellement empruntés à la Biographie Michaud. Le titre de *Biographie universelle, ancienne et moderne* disparaît également, et dans ces deux volumes, la publication ne s'annonce plus que sous la dénomination de *Nouvelle Biographie universelle depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.*

Mais MM. Didot semblent regretter bientôt cette concession, et, dans les 5 volumes suivants, le titre qu'ils avaient un instant abandonné, reparaît au verso des couvertures avec le prospectus de l'ouvrage; cette fois encore c'est une *Nouvelle Biographie universelle, ancienne et moderne* qu'ils annoncent au public, et ils ne renoncent définitivement à cette dénomination que dans les trois derniers volumes.

Disons du reste, pour achever de préciser tous les faits que nous allons voir servir de base à la nouvelle action de madame Thoisnier Desplaces, qu'on ne retrouve plus, ni dans la nouvelle édition des deux premiers volumes, ni dans les huit derniers volumes de la publication Didot, aucun article textuellement emprunté à la Biographie Michaud, et que madame Desplaces n'y signale plus qu'un certain nombre d'articles qu'elle prétend avoir été plagiés.

A peine madame Desplaces a-t-elle obtenu l'arrêt du 10 juillet 1854, qu'elle songe à de nouvelles poursuites. La contrefaçon qu'elle n'a jusqu'alors atteinte que dans les sept premières livraisons, elle va l'attaquer dans le surplus des 10 volumes publiés depuis la première instance engagée. Elle prélude à son action par une saisie. Mais, remarquons-le, car c'est un point capital au procès, les 13 dernières livraisons de la première édition échappent à cette saisie, qui ne frappe que la seconde édition des deux premiers volumes et les huit volumes suivants, c'est-à-dire que la saisie n'atteint pas la partie de la publication des frères Didot dans laquelle avaient été textuellement copiés 277 articles de la Biographie Michaud.

La poursuite est engagée. Quelles en sont les bases? Quels sont, suivant la prévention, les divers éléments de la contrefaçon poursuivie? Les faits dès maintenant connus nous permettent de les pressentir, et les conclusions d'ailleurs l'expriment nettement. La dame Thoisnier Desplaces relève, à la charge des frères Didot, quatre griefs distincts : ils sont contrefacteurs, car ils ont pris à

l'ouvrage des sieurs Michaud la partie principale de son titre dans la dénomination de *Biographie universelle* sous laquelle ils n'ont cessé de produire leur œuvre.

Ils sont contrefacteurs; car dans les prospectus placés au verso des couvertures de plusieurs livraisons et de plusieurs volumes, ils ont usurpé le titre tout entier de *Biographie universelle ancienne et moderne.*

Ils sont contrefacteurs; car ils ont textuellement reproduit 277 notices empruntées à la Biographie Michaud.

Ils sont contrefacteurs enfin, car 47 articles qu'ils ont publiés sont le résultat de plagiats évidents.

Voilà la demande, Messieurs, telle qu'elle était formulée dans les conclusions de la dame Thoisnier Desplaces; voilà les moyens invoqués par elle pour la justifier. J'insiste sur les deux premiers, dont nous aurons plus spécialement à nous occuper. Gardons-nous bien de les confondre, car la demande ne les confond pas. L'usurpation du titre tout entier s'y distingue de l'usurpation d'une partie de ce titre : l'une et l'autre sont également incriminées, et, dans le système de la prévention, le délit de contrefaçon se retrouve avec tous ses caractères et dans l'une et dans l'autre. En présence des conclusions, le doute sur ce point n'est pas admissible. Je vous demande la permission de vous en rappeler les termes :

« Attendu que MM. Firmin Didot frères ont commencé, le 27 mars 1852, la publication d'un « ouvrage biographique, dont l'édition totale forme en ce moment dix volumes;

« Attendu qu'indépendamment des sept premières livraisons, ayant formé l'objet d'un premier « procès et d'une première condamnation contre MM. Didot frères et au profit de la dame Thoisnier « Desplaces, adjudicataire, pour la seconde édition, de l'ouvrage des frères Michaud, connu sous le « nom de *Biographie universelle,* dont le privilége lui a été adjugé, par acte des 27 juillet, « 17 et 18 décembre 1847, devant M[e] Halphen, notaire à Paris; enregistré à Paris, 4[e] bureau, « 18 décembre 1847, par Dufresneau;

« MM. Didot frères, depuis le 19 mai 1852, date de la première assignation de madame Desplaces « et de l'instance qui s'en est suivie, se sont de nouveau rendus coupables, envers la *Biographie* « *universelle* Michaud, dans la suite de leur publication, commençant à la 8[e] livraison et finissant « au 10[e] volume, du délit de contrefaçon, résultant :

« 1° De l'usurpation de la dénomination *Biographie universelle ancienne et moderne,* sous « laquelle ils se sont annoncés;

« 2° De l'usurpation simultanée du titre de *Biographie universelle;*

« 3° De l'emprunt de 306 articles, textuellement copiés, de la 8[e] livraison au 7[e] volume, par la « *Biographie* Didot dans la *Biographie* Michaud;

« 4° De la reproduction de 47 articles également pris dans la *Biographie* Michaud, et qui ne « sont que des emprunts déguisés faits à cette *Biographie;*

« Attendu qu'il résulte de la vérification des couvertures des 8[e], 9[e], 10[e], 11[e], 12[e], 13[e] et 14[e] livral-« sons de la *Biographie* Didot; des couvertures des volumes 3, 4, 5, 6 et 7 de cette même publica-« tion; et enfin, du procès-verbal de l'huissier Duquesnay, en date du 25 janvier 1853, constatant que « la *Biographie* Didot était affichée et placardée publiquement aux vitraux mêmes des magasins de « vente des prévenus à l'époque susdite; que les frères Didot, jusqu'à leur 7[e] volume, n'ont cessé « de s'annoncer au public sous la désignation de *Biographie universelle ancienne et moderne,* « titre appartenant à l'ouvrage des frères Michaud, dont madame Desplaces est cessionnaire,

« Attendu qu'il résulte de la simple inspection de toutes les couvertures de la *Biographie* Didot, « depuis la 8[e] livraison jusqu'au 10[e] volume, qu'ils n'ont cessé d'usurper pour leur édition le titre « principal de *Biographie universelle,* appartenant exclusivement à madame Desplaces, et que ce

« titre même est reproduit dans la *Biographie* Didot, au bas de la première page de chacune des « feuilles de chaque livraison publiées jusqu'à la fin du 10ᵉ volume ;

« Attendu que la *Biographie* Didot, dans le cours de ses livraisons et de ses volumes, à compter « de la 8ᵉ livraison, a emprunté textuellement à la *Biographie* Michaud 10,407 lignes, en 306 ar- « ticles, comme il est démontré par la simple confrontation des textes;

« Attendu que la *Biographie* Didot a également reproduit, quoique avec déguisement, 47 articles « formant 1,350 lignes, et appartenant également à la *Biographie* Michaud ;

« Attendu que de tous ces éléments résulte la plainte et le délit de contrefaçon, et qu'il est impos- « sible d'en retrancher et supprimer aucun dans l'appréciation qui en doit être faite; etc., etc. »

Ces conclusions prises devant les premiers juges, la dame Thoisnier Desplaces les reproduit en appel, sinon avec les mêmes développements, du moins dans tous leurs éléments essentiels; et loin de déserter aucun des moyens qu'elle avait invoqués d'abord, elle persiste énergiquement dans tous, lorsque, dans la partie finale de ses conclusions, elle déclare expressément *s'en référer aux motifs déduits devant le tribunal.*

La Cour de Paris, Messieurs, par son arrêt du 17 mars, déclare MM. Didot contrefacteurs; mais, pour elle, le délit de contrefaçon se résume tout entier dans la reproduction servile de 277 articles empruntés à la Biographie Michaud. Elle ne le voit pas dans la dénomination de *Biographie universelle* donnée par les frères Didot à leur publication, dénomination qu'ils ont trouvée dans le domaine public, où les frères Michaud l'avaient prise avant eux ; elle ne le rencontre pas davantage dans les prétendus plagiats signalés par la dame Desplaces ; enfin, elle ne s'arrête pas au grief tiré de l'usurpation du titre complet *Biographie universelle ancienne et moderne :* c'est une question au procès de savoir, si ce grief, elle le repousse autrement que par le silence.

A la poursuite en contrefaçon de madame Thoisnier Desplaces, MM. Didot répondaient par une demande reconventionnelle tendante à l'annulation de la saisie qui l'avait précédée et à l'obtention de dommages-intérêts, comme réparation du préjudice qu'elle leur avait causé. La Cour statue sur cette demande ; la saisie n'ayant point atteint les treize livraisons de la première édition que seules elle reconnaît entachées de contrefaçon, elle la déclare sans objet, par conséquent nulle et vexatoire, et compense les dommages-intérêts, auxquels MM. Didot peuvent avoir droit, avec ceux que, comme contrefacteurs, ils doivent eux-mêmes à madame Thoisnier Desplaces.

Voilà, Messieurs, l'arrêt du 17 mars dans son résumé le plus exact. Maintenant, nous comprenons tous l'intérêt du pourvoi formé par madame Desplaces : ses efforts sont exclusivement dirigés contre la disposition de cet arrêt qui, en annulant la saisie, compense les dommages-intérêts. Elle sent bien qu'il lui est difficile de l'attaquer directement, car il lui faudrait pour cela faire admettre en principe que la contrefaçon dans quelques livraisons d'un ouvrage autorise la saisie de cet ouvrage tout entier, quelque volumineux qu'il soit. Mais cette disposition de l'arrêt n'aurait plus de base, et le principe vrai sur lequel elle repose resterait sans application, si, parvenant à faire sortir le délit de contrefaçon du cercle étroit dans lequel la Cour de Paris l'a renfermé, la dame Desplaces en retrouvait les éléments essentiels disséminés dans toutes les parties de l'œuvre sur laquelle a porté la saisie.

Or, tel est le but de son pourvoi. Devant nous, Messieurs, elle prétend établir que la Cour de Paris n'a pu, sans méconnaître les caractères légaux de la contrefaçon, se refuser à la voir :

1° Dans l'emprunt fait par les frères Didot à l'œuvre du sieur Michaud de la dénomination de *Biographie universelle*, formant la partie principale de son titre;

2° Dans l'usurpation du titre entier de *Biographie universelle ancienne et moderne* que l'on retrouve au verso des couvertures de plusieurs des volumes saisis ;

3° Enfin, dans le plagiat des nombreux articles qu'elle signale comme étant au fond la propriété des frères Michaud.

Si elle dit vrai, Messieurs, la contrefaçon est partout, et la saisie qui l'a atteinte ne peut avoir été illégalement pratiquée.

En examinant chacun des griefs que je viens de préciser, je rencontrerai dans un ordre méthodique tous les moyens du pourvoi.

Et d'abord, la Cour de Paris a-t-elle pu juger que l'emploi par les sieurs Didot de la dénomination de *Biographie universelle,* empruntée au titre des frères Michaud, ne constituait pas la contrefaçon ?

Non, dit la dame Desplaces, car en le décidant ainsi elle méconnaissait l'autorité de la chose jugée; en tous cas, elle violait les dispositions de l'article 425 du Code pénal, qui, au point de vue du délit de contrefaçon, place la reproduction partielle sur la même ligne que la reproduction complète.

L'argument du pourvoi, Messieurs, en ce qui concerne la chose jugée, se résume en deux mots : par son arrêt du 10 juillet 1854, la Cour d'Orléans a proclamé les frères Michaud seuls propriétaires du titre de *Biographie universelle ancienne et moderne.* En conséquence, elle a déclaré MM. Didot contrefacteurs pour l'avoir usurpé, et leur a fait défense de le donner à leur Dictionnaire historique. Or, propriétaires du titre entier, les frères Michaud sont nécessairement propriétaires de chacune des parties qui le composent; l'arrêt du 10 juillet les protége toutes également, et n'admet pas que notamment on puisse impunément emprunter la plus caractéristique de toutes, celle que l'on peut considérer comme l'expression de la pensée de l'ouvrage.

Le moyen est habile, mais il n'est qu'habile, et ne soutient pas l'épreuve de la discussion. Que dans le procès actuel la propriété du titre de la Biographie Michaud puisse être placée sous la protection de l'autorité de la chose jugée résultant de l'arrêt du 10 juillet, cela me paraît incontestable en principe. Vainement on objecte que, devant la Cour d'Orléans, la question du titre ne s'agitait qu'à l'occasion des sept premières livraisons de la publication Didot, tandis que devant la Cour de Paris cette question se présentait comme élément d'une poursuite nouvelle dirigée cette fois contre le surplus de l'ouvrage qui avait ultérieurement paru : qu'ainsi, l'objet des deux procès n'étant point identique, la décision rendue sur l'un n'a pu créer pour l'autre une exception de chose jugée.

Il est évident que la question de propriété du titre, quoique soulevée seulement à l'occasion des premières livraisons, a été tranchée pour l'ouvrage tout entier par l'arrêt du 10 juillet, et que la Cour d'Orléans, en jugeant que MM. Didot n'avaient pu le prendre sans se rendre coupables de contrefaçon, a statué pour l'avenir comme elle statuait pour le passé. Car une propriété de cette nature est un droit absolu; elle existe ou n'existe pas, et la raison se refuse à comprendre que l'on puisse légitimement emprunter dans la seconde partie d'un ouvrage un titre dont l'usurpation dans la première partie constituait un délit. C'est bien ainsi d'ailleurs que l'entendait la Cour d'Orléans lorsque, dans le dispositif de son arrêt, elle faisait défense aux sieurs Didot de produire désormais leur Dictionnaire historique sous le titre de la Biographie Michaud.

Si donc le titre incriminé devant la Cour d'Orléans était aussi le titre incriminé devant la Cour de Paris, c'est avec raison que madame Thoisnier Desplaces invoque l'arrêt du 10 juillet, et reproche à l'arrêt qu'elle vous dénonce d'avoir méconnu l'autorité de la chose souverainement jugée par lui.

Mais tout est là, Messieurs, et si le titre sur lequel la Cour de Paris avait à se prononcer diffère en quelques points de celui que la Cour d'Orléans a déclaré être la propriété de la dame Desplaces, il ne peut plus être question de la chose jugée.

Or, réduite à ces termes la difficulté n'existe plus. Que lisons-nous dans l'arrêt du 10 juillet? Que les prévenus ont annoncé leur Dictionnaire *sous le titre de Biographie universelle ancienne et moderne.* — Qu'il n'est pas justifié *que cette association de mots ait été employée en France*

pour former le titre d'un Dictionnaire historique avant l'application qu'en ont faite les frères Michaud en 1811..... — Que la plainte est fondée quant à *l'usurpation du titre*, et qu'enfin il est fait défense aux frères Didot de prendre le titre de *Biographie universelle ancienne et moderne.*

C'est toujours et partout, vous le voyez, dans ses motifs comme dans son dispositif, l'emprunt du titre tout entier, c'est-à-dire *de l'association* de ces mots : *Biographie universelle ancienne et moderne, que l'arrêt condamne.*

Mais de quoi se plaint madame Desplaces devant la cour de Paris? Quel est le titre qu'elle incrimine dans le premier chef de ses conclusions, le seul dont nous ayons en ce moment à nous occuper? Le titre entier? non : mais la *partie principale du titre, la première et la plus caractéristique, celle par laquelle la Biographie Michaud est presque exclusivement connue et célèbre dans le public, celle enfin de Biographie universelle qui se retrouve sur toutes les couvertures de la publication Didot, depuis la* 8e *livraison jusqu'au* 10e *volume, dans la dénomination de Nouvelle biographie universelle depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.*

En présence de ces conclusions dont je viens de rappeler textuellement les termes, il n'y a plus de doute. La chose à juger par la Cour de Paris n'était plus la chose jugée par la Cour d'Orléans, et l'arrêt attaqué ne peut, sous ce rapport, avoir violé l'article 1352 du Code Napoléon.

Mais aurait-il violé du moins l'article 425 du Code pénal? C'est la deuxième question que nous avons à examiner. Madame Thoisnier Desplaces le soutient, et voici comment elle raisonne. Au point de vue de la contrefaçon, dit-elle, l'article 425 assimile la reproduction partielle de l'œuvre d'autrui à la reproduction totale. Comment donc MM. Didot, déclarés contrefacteurs pour avoir usurpé le titre entier de la Biographie Michaud, ne se seraient-ils pas rendus coupables du même délit en en usurpant la partie principale?

Or, vous l'avez déjà compris, Messieurs; si le principe sur lequel repose le moyen est vrai, l'application qu'en fait la dame Desplaces est complétement erronée.

Sans doute la contrefaçon partielle est un délit comme la contrefaçon totale; mais tout délit de contrefaçon suppose une atteinte à la propriété d'autrui. Nous avons donc à nous demander tout d'abord si, en empruntant à l'œuvre des frères Michaud la dénomination de *Biographie universelle*, MM. Didot ont pris ce qui appartenait à madame Desplaces : en d'autres termes, si madame Desplaces, reconnue propriétaire de *cette association de mots : Biographie universelle ancienne et moderne*, est également propriétaire de la dénomination plus restreinte de *Biographie universelle.*

Or, à cette question, Messieurs, l'arrêt attaqué répond de la manière la plus nette et la plus catégorique. Non, dit la Cour de Paris, les frères Michaud n'ont jamais été propriétaires des mots *biographie universelle* employés comme titre d'un dictionnaire historique. C'est par ces mots que dès 1811 on désignait dans le langage usuel tous les ouvrages de la nature du leur; ce titre, ils l'ont trouvé dans le domaine public, et c'est là que MM. Didot l'ont pris après eux. D'ailleurs ceux-ci ne l'ont pas employé seul, et l'addition de ces indications : *publiée par les frères Didot sous la direction du docteur Hœfer*, ne permet aucune confusion entre leur publication et celle des sieurs Michaud.

De là, Messieurs, cette conséquence qu'aucune atteinte n'ayant été portée à la propriété de madame Desplaces, le délit de contrefaçon n'existe pas.

En jugeant ainsi, la Cour de Paris a-t-elle violé la loi? Evidemment non : car elle se fonde uniquement sur des appréciations de fait qui ne touchent en rien aux principes et échappent à votre censure.

C'est là, Messieurs, ce que vous avez reconnu par votre arrêt du 16 juillet 1854, dont les motifs ont victorieusement réfuté par avance le moyen que nous discutons en ce moment. Statuant alors sur un pourvoi formé par la dame Thoisnier Desplaces contre un premier arrêt de la cour de Paris, vous rejetiez le premier moyen *relatif à la contrefaçon par l'usurpation du titre de la Biographie universelle*, *attendu*, disiez-vous, *qu'il résulte des motifs de l'arrêt attaqué que le titre de Biographie universelle donné à l'un et à l'autre ouvrage est une désignation générique usitée depuis longtemps; qu'en outre l'ouvrage publié par les frères Didot présente des énonciations spéciales qui le distinguent de celui des frères Michaud, et qui suffisent pour prévenir toute confusion de la part des acheteurs : que, sous ce double rapport, la décision de la cour de Paris sur ce premier chef de prévention est fondée sur des constatations et appréciations de fait qui échappent à toute censure.*

Après la lecture de cet arrêt, la discussion sur le moyen tiré de la violation de l'article 425 du Code pénal est épuisée, et je n'ai rien à ajouter pour l'écarter.

Mais nous arrivons à un moyen plus sérieux et plus grave dans l'examen duquel me paraît se concentrer la véritable difficulté du pourvoi. Madame Thoisnier Desplaces, pour justifier son action, ne se bornait pas à incriminer l'emprunt fait par les frères Didot à la Biographie Michaud de la partie principale de son titre : par un chef distinct et spécial de ses conclusions elle signalait en outre comme élément du délit de contrefaçon l'usurpation du titre complet de *Biographie universelle ancienne et moderne* sous lequel MM. Didot avaient annoncé leur œuvre dans l'affiche placardée dans leur magasin de vente, et dans le prospectus placé au verso de plusieurs livraisons et de plusieurs volumes. Son articulation sur ce point était nette et formelle : et cependant, madame Desplaces le prétend du moins, la Cour de Paris, dans l'arrêt attaqué, n'aurait pas même effleuré ce chef de ses conclusions, et elle n'aurait écarté que par son silence cet élément essentiel de la plainte.

De là, Messieurs, le moyen qu'invoque madame Desplaces, et qu'elle puise dans la violation de l'article 7 de la loi du 20 avril 1810. L'arrêt de la Cour de Paris ne serait pas motivé sur un point capital.

Au début de la discussion deux questions se présentent, et nous devons les examiner rapidement. D'abord le grief était-il suffisamment formulé pour saisir la Cour et la mettre en demeure de s'expliquer? Est-il vrai en deuxième lieu que l'arrêt du 17 mars ne le rencontre pas et n'y réponde par aucun de ses motifs soit directement, soit indirectement?

La première question, Messieurs, me semble résolue par les conclusions dont tout à l'heure j'ai rappelé les termes. Il faudrait se refuser à l'évidence pour n'y pas voir deux chefs entièrement distincts : l'un qui précise comme élément du délit de contrefaçon l'emprunt du titre dans sa partie la plus caractéristique, l'autre qui incrimine l'usurpation du titre tout entier : le premier qui s'attaque à toutes les livraisons comme à tous les volumes de la publication Didot, le second qui ne s'attaque qu'à quelques-uns de ces volumes et de ces livraisons.

Celui-ci, madame Thoisnier Desplaces le formule aussi clairement que possible, car elle ne se borne pas à articuler que MM. Didot ont annoncé leur œuvre sous le *titre de Biographie universelle ancienne et moderne;* elle indique avec soin toutes les parties de l'ouvrage dans lesquelles se retrouve cette dénomination. Ce sont les couvertures des livraisons de 8 à 14, et celles des 3ᵉ, 4ᵉ, 5ᵉ, 6ᵉ et 7ᵉ volumes. Elle ne dit pas, il est vrai, que c'est au verso de ces couvertures et dans le prospectus qui s'y rencontre qu'il faut aller la chercher. Mais avait-elle besoin d'aller jusque-là, et l'attention du juge n'était-elle pas suffisamment éveillée par des indications dont l'examen le plus léger devait lui faire reconnaître l'exactitude? Les couvertures sont là, nous les avons sous les yeux, et quand nous lisons au verso de chacune d'elles les mots *Biographie universelle ancienne et moderne*, pou-

vons-nous ne pas comprendre les conclusions, et ne sommes-nous pas en situation d'en apprécier toute la portée?

Répétons-le donc sans aucune hésitation, la Cour de Paris était appelée par des conclusions formelles à se prononcer sur l'emprunt fait par les frères Didot à la Biographie Michaud de la totalité de son titre.

Or, est-ce que c'était là seulement, Messieurs, un moyen invoqué à l'appui de la demande, un argument qui se glisse dans la plaidoirie, ou l'une de ces considérations accessoires qu'un arrêt peut négliger, et que ses motifs peuvent impunément ne pas rencontrer? Évidemment non : dans la pensée de madame Desplaces, comme dans les termes de ses conclusions, c'était la demande elle-même, c'était l'une des bases principales de la prévention, c'était en un mot le délit de contrefaçon considéré dans l'un de ses éléments essentiels. Lors même que tous les autres griefs auraient été écartés, l'usurpation d'un titre proclamé par la Cour d'Orléans la propriété exclusive de madame Desplaces, devait suffire à elle seule, si en fait elle était reconnue, pour faire déclarer MM. Didot contrefacteurs.

Il fallait de toute nécessité que la Cour s'expliquât sur ce chef des conclusions : soit qu'elle le repoussât, soit qu'elle l'accueillît, l'article 17 de la loi du 20 avril 1810 lui faisait un devoir de motiver sa décision, et de faire connaître les considérations de fait ou de droit qui l'avaient déterminée.

L'arrêt du 17 mars satisfait-il, sous ce rapport, aux prescriptions de la loi? Telle est, Messieurs, la deuxième question que nous avons à résoudre.

Que la Cour de Paris n'ait pas explicitement répondu à ce chef des conclusions, et qu'elle n'en ait pas fait l'objet d'un examen spécial, c'est là un point incontestable, et que MM. Didot eux-mêmes sont obligés de reconnaître. Vous avez sous les yeux la copie de son arrêt, et vous pouvez vous convaincre que l'on y chercherait vainement une phrase, un mot, une syllabe répondant directement à l'usurpation du titre entier considérée comme élément du délit poursuivi.

Cependant je ne veux pas pousser trop loin la rigueur des principes, et je suis prêt à considérer la loi comme satisfaite si, en l'absence d'un motif explicite et direct, j'en rencontre un seul qui, dans sa généralité, puisse s'appliquer à la demande appréciée dans ses divers éléments, et repousser implicitement au moins le grief qui nous occupe.

Mais cette concession même ne saurait sauver l'arrêt du 17 mars; car le motif implicite dont je je me contenterais échappe dans cet arrêt à l'examen le plus attentif, et plus on l'étudie, plus on demeure convaincu que la Cour de Paris n'a ni effleuré, ni même entrevu le moyen. Passons rapidement en revue, pour le démontrer, chacune de ses dispositions.

Par son premier considérant elle écarte, quant au grief tiré de l'usurpation du titre, l'exception de chose jugée que madame Desplaces prétendait faire sortir de l'arrêt de la Cour d'Orléans; mais sur quoi se fonde-t-elle pour l'écarter? Sur ce motif unique que le titre sur lequel elle est appelée à prononcer n'est pas celui sur lequel a statué la Cour d'Orléans. Or, je l'ai reconnu, ce motif est péremptoire, il est inattaquable s'il s'agit seulement de la dénomination de *Biographie universelle* détachée du titre plus complet des frères Michaud, c'est-à-dire de cet emprunt partiel faisant l'objet du premier grief des conclusions de madame Desplaces. C'est le titre pris dans son ensemble, c'est *cette association de mots : Biographie universelle ancienne et moderne* que la Cour d'Orléans a déclaré être la propriété exclusive de madame Desplaces, et il est vrai de dire dans l'hypothèse qu'examine la Cour que la chose à juger n'est plus la chose jugée, et qu'ainsi l'autorité de l'arrêt du 10 juillet ne peut être invoquée.

Mais ce motif, si péremptoire lorsqu'il s'agit du premier grief, répond-il au deuxième, c'est-à-dire à l'usurpation du titre entier, présentée comme élément de la contrefaçon? Evidemment non; car

il eût été impossible à la Cour de Paris d'écrire dans son arrêt, sans mentir à la vérité, que ce titre n'était pas celui sur lequel avait statué la Cour d'Orléans.

Ce premier considérant ne touche donc ni directement ni indirectement au moyen qui nous occupe. Ce que je dis de ce considérant, Messieurs, n'est pas moins évident pour le second, dont la portée ne dépasse pas le premier grief. La dame Desplaces, dit l'arrêt, ne peut se plaindre de l'emprunt d'un titre qui n'a jamais été la propriété des frères Michaud, et qu'ils ont trouvé dans le domaine public. Mais quel est ce titre dont la Cour refuse la propriété à MM. Michaud ? Ce n'est certainement pas celui de *Biographie universelle ancienne et moderne*, sur lequel un arrêt souverain a déclaré leur droit exclusif ? Non ; la Cour ne le dit pas, et elle n'aurait pu le dire sans violer l'autorité de la chose jugée. Le titre qu'elle conteste à madame Desplaces, c'est uniquement la dénomination de *Biographie universelle*, que l'on retrouve sur toutes les couvertures de la publication Didot, suivie de ces mots : *depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.* C'est de cette dénomination seulement qu'elle a pu dire et qu'elle a dit en réalité, que les frères Michaud ne l'avaient pas inventée, et que dès avant 1811 elle était appliquée, dans le langage usuel, à tous les dictionnaires historiques.

Mais l'arrêt ajoute qu'en tous cas le titre de la publication des frères Didot se distingue de celui des frères Michaud par des indications spéciales qui ne permettent pas de confondre les deux ouvrages.

Serait-il vrai, Messieurs, comme le prétendent MM. Didot, que ce motif serait celui que nous cherchons, qu'il embrasserait dans sa généralité les deux moyens, et qu'il répondrait victorieusement au grief tiré de l'usurpation du titre entier comme à celui tiré de l'emprunt fait à ce titre dans sa partie la plus essentielle ? Je ne saurais l'admettre, et vous ne l'admettrez pas davantage. Il en est de l'interprétation d'un arrêt comme de celle de la loi : pour le comprendre, il faut en rapprocher les diverses dispositions et les combiner ensemble. Tout se lie, tout s'enchaîne dans l'arrêt du 17 mars, et les arguments s'y présentent dans un ordre parfaitement logique, qui ne permet pas de se méprendre sur le sens et sur la portée d'aucun d'eux. Or, pour quiconque se donne la peine de lire cet arrêt, il est évident que dans la pensée de la cour de Paris, le troisième motif ne s'attaque qu'au chef de la demande, auquel ont déjà répondu les deux premiers. Pour compléter sa réfutation, la Cour raisonne dans l'hypothèse où il faudrait reconnaître aux frères Michaud un droit exclusif sur le titre qu'elle vient de déclarer n'être pas leur propriété, et juge que, même dans cette hypothèse, l'emprunt de ce titre par les frères Didot ne constituerait pas la contrefaçon, les indications particulières dont il est suivi dans la publication Didot rendant impossible toute confusion entre les deux ouvrages. En un mot, dans le troisième motif comme dans les deux premiers, il ne s'agit que de la dénomination restreinte de *Biographie universelle*, et non du titre entier de *Biographie universelle ancienne et moderne*, dont la Cour ne s'occupe nulle part.

Mais j'irai plus loin, Messieurs, car je ne veux pas qu'il reste rien de cette objection sur laquelle MM. Didot me paraissent avoir concentré toutes leurs espérances ; et j'entends les enfermer dans un dilemme auquel je ne crois pas possible qu'ils échappent. Ou l'arrêt du 17 mars, dans son troisième motif, ne s'attaque, comme dans les deux premiers, qu'au grief tiré de l'usurpation partielle du titre, c'est l'interprétation que j'admets ; alors il n'y a plus rien, absolument rien dans l'arrêt qui réponde à l'emprunt du titre entier, et l'article 7 de la loi du 20 avril 1810 est violé ; car l'arrêt n'est pas motivé sur l'un des chefs importants de la demande ; ou en disant que dans la publication Didot le titre se distingue de celui des frères Michaud par des indications spéciales qui ne permettent pas de confondre les deux ouvrages, la cour de Paris a entendu parler tout à la fois de la dénomination restreinte de *Biographie universelle* que l'on retrouve sur toutes les couvertures de tous les volumes des frères Didot, et du titre entier qui ne se rencontre que dans les prospectus placés au

verso des couvertures de quelques livraisons, et alors elle a violé l'article 1351 du code Napoléon; car elle n'a pu dire de ce titre entier que les additions faites suffisaient pour prévenir toute confusion, sans se placer en contradiction manifeste avec l'arrêt de la Cour d'Orléans et méconnaître l'autorité de la chose souverainement jugée.

Devant la Cour d'Orléans, en effet, l'usurpation par les frères Didot, dans les sept premières livraisons de leur ouvrage, du titre de *Biographie universelle ancienne et moderne*, était l'un des principaux éléments de l'action en contrefaçon de madame Desplaces. A ce grief de la demande que répondaient MM. Didot? Après avoir soutenu que ce titre n'appartenait pas aux frères Michaud et qu'ils l'avaient trouvé dans le domaine public, ils ajoutent qu'en tous cas l'emprunt qu'ils ont fait n'a pu causer à madame Desplaces aucun préjudice, parce qu'en indiquant que leur Nouvelle Biographie ancienne et moderne était publiée par les frères Firmin Didot sous la direction du docteur Hœfer, ils avaient prévenu toute errreur et rendu toute confusion impossible.

Or l'arrêt du 10 juillet fait tout à la fois justice de ces deux objections. Non-seulement il proclame le droit exclusif des frères Michaud sur un titre connu par un éclatant succès, mais il ajoute (je reproduis textuellement sa disposition) : « Que les frères Didot ne se sont décidés à l'adopter, de « préférence à tout autre, qu'à raison des avantages qu'ils savaient y être attachés; et qu'il ne « pouvait devenir un élément de succès pour eux, sans qu'il y eût par cela même préjudice pour « madame Desplaces;

« Que ce préjudice résultant de l'usurpation du titre principal était indépendant des accessoires « par lesquels les prévenus prétendent avoir différencié le titre général et complet de leur diction- « naire;

« Que d'ailleurs, en offrant au public une *Nouvelle Biographie universelle ancienne et* « *moderne*, avec l'indication qu'elle était *publiée par les frères Firmin Didot sous la* « *direction du docteur Hœfer*, les prévenus ont pu induire plus d'un lecteur à penser qu'il « s'agissait d'une refonte et d'une réimpression par eux entreprise de la biographie Michaud, avec « lequel ils pouvaient avoir traité. »

En présence de cet arrêt, toute discussion deviendrait superflue; il est trop clair pour avoir besoin de commentaire, et j'avais raison de dire que la cour de Paris aurait violé la chose jugée si, pour écarter le grief puisé dans l'usurpation du titre entier, elle s'était fondée sur des accessoires dont la Cour d'Orléans avait apprécié l'importance, et qu'elle avait déclarés n'être pas de nature à prévenir la confusion.

Mais, disent MM. Didot, en ce qui concerne la dénomination de *Biographie universelle ancienne et moderne,* l'autorité de la chose jugée ne peut être invoquée, et madame Desplaces tenterait vainement de la faire sortir de l'arrêt du 10 juillet. Et pourquoi? C'est que la Cour d'Orléans n'a condamné l'emprunt de cette dénomination qu'autant qu'elle était appliquée comme titre à l'ouvrage des frères Didot, et qu'au cas particulier, s'il est vrai qu'ils l'aient prise, ils n'en ont du moins pas fait le titre de leur publication. Ce n'est pas elle qu'on lit au frontispice de chacun des volumes, au recto des couvertures, et pour la découvrir, il faut aller la chercher dans des prospectus relégués au verso, ou dans des affiches placardées aux vitraux des magasins de vente. Or tel n'est évidemment pas l'emprunt dans lequel la cour d'Orléans a vu la contrefaçon.

Cette objection m'étonne, Messieurs, et il m'est difficile de la prendre au sérieux. Oui, je le reconnais, c'est l'emploi comme titre de la dénomination de *Biographie universelle ancienne et moderne*, que l'arrêt du 10 juillet condamne, et qu'il entend interdire aux frères Didot. Mais qu'est-ce donc que le titre d'un ouvrage, sinon la dénomination sous laquelle il s'annonce au public? et cette dénomination cessera-t-elle d'avoir ce caractère, parce qu'après avoir été employée dans des prospectus répandus avec profusion, ou dans des affiches placardées sur tous les murs, on ne la verra

pas se reproduire en grosses lettres au frontispice de chacun des volumes dont l'ouvrage se compose ? Admettre un pareil système, ce serait annihiler la protection dont la loi entoure la propriété littéraire, et ouvrir une large porte à la fraude. Voyez, en effet, Messieurs, comme cette doctrine serait commode pour MM. Didot ; ils se proposent de publier un dictionnaire historique destiné à faire concurrence à la biographie Michaud, dont madame Thoisnier Desplaces prépare une seconde édition ; ils comprennent l'utilité qu'il y aurait pour eux à produire leur ouvrage sous la protection d'un titre qui appelle tout d'abord la faveur du public ; or, quel titre, sous ce rapport, peut leur offrir plus d'avantages que celui des frères Michaud, auquel quarante années d'un éclatant succès ont donné tant de notoriété ! Mais le titre d'un ouvrage devenu célèbre en forme une partie essentielle, et l'usurpation en serait périlleuse. Que faire pour obtenir l'avantage de ce titre, sans s'exposer au péril de la contrefaçon ? Ho ! MM. Didot ont résolu le problème avec leur doctrine : ils vont, dans des prospectus, annoncer leur publication sous la dénomination de *Nouvelle Biographie universelle ancienne et moderne ;* c'est sous la même dénomination qu'ils feront un appel aux souscripteurs par la voie des journaux et par celle de l'affiche ; puis, quand, à la faveur d'un titre qui aura fait croire à la réimpression d'un ouvrage depuis longtemps connu, ils auront, par de nombreuses souscriptions, assuré le placement avantageux de leur œuvre, et que le moment sera venu de la livrer au public, ils supprimeront ce titre, et le remplaceront par les mots imprimés en gros caractères en tête de chaque volume : *Nouvelle Biographie universelle, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, et quand madame Desplaces se plaindra d'un emprunt qui lui nuit, ils en seront quittes pour lui répondre : Oui, nous avons pris votre titre ; peut-être à la faveur de ce titre nous vous avons enlevé des souscripteurs ; mais de quoi vous plaignez-vous ! nous ne l'avons pas employé comme titre, car vous le chercheriez vainement au frontispice de chacun de nos volumes. Et l'objection serait sérieuse ! et elle pourrait satisfaire la loyauté de la justice ! Madame Desplaces n'a pas à le craindre, et je me disais hier en écoutant les plaidoiries : Il faut que la cause de MM. Didot soit bien désespérée pour que l'habileté si connue de leur défenseur en soit réduite à de pareilles ressources.

Mais tout est jugé par la Cour d'Orléans, alors qu'en 1854 elle allouait à madame Desplaces la somme énorme de 45,000 francs de dommages-intérêts, elle appréciait à tous les points de vue le préjudice que jusqu'à cette époque la contrefaçon avait pu lui causer. Alors les affiches avaient été saisies, tous les volumes de la publication Didot avaient paru, et l'emprunt du titre des frères Michaud, soit dans les affiches, soit dans les prospectus, était entré comme élément nécessaire dans l'appréciation faite par la cour. Quelle réparation pourrait donc obtenir encore aujourd'hui madame Desplaces pour un préjudice déjà si largement réparé ? Telle est, Messieurs, la dernière objection que je rencontre, et à laquelle il me faut répondre en deux mots.

Non, la Cour d'Orléans n'a pas apprécié les causes de dommages-intérêts qu'avait à apprécier la Cour de Paris ; elle statuait, il est vrai, en 1854, à une époque où tous les volumes de la biographie Didot avaient paru ; mais elle ne statuait et ne pouvait statuer que sur l'instance dont elle était saisie ; or, cette instance datait du mois de mai 1852, et l'action en contrefaçon qui l'avait ouverte ne s'attaquait qu'aux sept premières livraisons qui seules alors avaient été publiées. Rien dans l'arrêt de la Cour d'Orléans n'autorise à supposer qu'elle aurait fait ce qu'elle n'avait pas le droit de faire, et dépassé les limites de la demande.

Peut-être en présence des 45,000 francs qui déjà lui ont été alloués, madame Desplaces obtiendrait-elle difficilement une réparation importante pour le nouveau préjudice dont elle se plaint. Mais la question pour nous n'est pas là, Messieurs ; nous ne sommes pas juges du fond ; MM. Didot doivent le reconnaître au soin que je prends d'écarter de la discussion toutes les questions irritantes. Nous n'avons à nous préoccuper ni du mérite de la demande de madame Desplaces, ni des conséquences qu'elle pourrait entraîner si elle était accueillie. Toute la difficulté se ramène devant vous à une

question de principes, et vous n'avez qu'une seule chose à vous demander : l'arrêt du 17 mars est-il ou non motivé sur l'un des chefs essentiels de la prévention ? Or réduite à ces termes, la question est pour moi résolue ; car après avoir scrupuleusement interrogé chacune des dispositions de cet arrêt, je n'en rencontre pas une seule qui réponde directement ou indirectement au grief tiré de l'usurpation du titre entier. Ce grief, la Cour ne l'écarte que par son silence, et jamais le silence dans un arrêt n'a pu satisfaire comme motif aux prescriptions de l'article 7 de la loi du 20 avril 1810.

Il me reste, Messieurs, deux moyens à examiner ; mais je le ferai très-succinctement, et tout d'abord je n'hésite pas à dire qu'ils me paraissent à peine mériter les honneurs de la discussion.

Suivant madame Desplaces, la Cour de Paris aurait procédé dans l'examen de la prévention qui lui était soumise, comme la loi ne lui permettait pas de le faire : au lieu d'en rapprocher les divers éléments et de les apprécier dans leur ensemble, elle les aurait détachés les uns des autres, et n'aurait écarté la plupart d'entre eux que parce que dans chacun d'eux, pris isolément, ne se serait pas rencontré le délit tout entier. Elle aurait ainsi violé le principe de l'indivisibilité des éléments d'un même délit.

Le moyen, vous l'avez compris, Messieurs, s'attaque principalement au chef de l'arrêt du 17 mars, qui refuse le caractère de la contrefaçon aux 47 articles que madame Desplaces signalait comme ayant été plagiés.

Incontestablement il repose sur un principe vrai, et j'admets avec madame Desplaces que le juge saisi d'une prévention unique n'aurait accompli qu'une partie de sa tâche, s'il ne cherchait dans la réunion de tous les éléments sur lesquels cette prévention s'appuie, le délit que d'abord il n'aurait pas rencontré dans chacun d'eux pris isolément.

Mais quelle application ce principe pourrait-il avoir dans la cause ? Si, tout en reconnaissant que les quarante-sept articles incriminés par madame Desplaces avaient été plagiés par les frères Didot, la Cour de Paris s'était fondée, pour écarter le grief, sur ce que le plagiat ne portait pas sur une partie suffisamment notable de la Biographie Michaud pour constituer la contrefaçon, peut-être madame Desplaces pourrait-elle se plaindre en objectant comme elle le fait que ce grief n'était pas isolé, et que si, considéré seul, il pouvait être insuffisant pour justifier la prévention, il se complétait par les autres, notamment par celui tiré de la reproduction textuelle de deux cent quatre-vingt-dix-neuf articles.

Mais, par une appréciation de fait qui lui appartenait tout entière, la Cour arrive à nier l'existence même des plagiats ; s'il y a des ressemblances entre certains articles de la Biographie Didot et les articles correspondants de la Biographie Michaud, ces ressemblances, dit l'arrêt du 17 mars, s'expliquent par la nature des sujets traités ; ils ont tous d'ailleurs été puisés à des sources communes ; ils se distinguent enfin par des dissemblances qui ne permettent pas de supposer que les uns seraient la copie plus ou moins déguisée des autres.

Il ne s'agit donc pas ici d'un délit imparfait dont le complément pourrait se trouver dans les autres éléments de la prévention, c'est l'apparence même du délit qui échappe aux yeux de la Cour ; à quoi servirait-il dès lors de rapprocher ce grief de tous les autres ? ce rapprochement ne lui donnerait pas une réalité qu'il n'a pas ; car, ainsi qu'on l'a très-bien dit, l'addition de plusieurs zéros ne produira jamais qu'un zéro.

Donc le moyen tiré de la violation du principe de l'indivisibilité des éléments d'un même délit ne saurait être accueilli.

Enfin, Messieurs, serait-il vrai que l'arrêt du 17 mars aurait violé les dispositions de l'article 3 de la loi du 19 juillet 1793, et celle de l'article 427 du Code pénal, en déclarant illégale la saisie pratiquée par madame Desplaces, parce qu'elle n'aurait frappé que les parties de l'œuvre des frères Didot qui sont restées pures de toute contrefaçon ? Je ne le crois pas, et ce dernier effort de

madame Desplaces me paraît devoir échouer devant la loi sainement entendue. La saisie n'est que le moyen d'arriver à la confiscation, et la confiscation n'a pour but, dans la pensée de la loi, que d'enlever au contrefacteur ce qui ne lui appartient pas pour le restituer au propriétaire dépouillé par la contrefaçon. La saisie ne peut donc frapper légalement que les parties contrefaites d'un ouvrage, autrement le plaignant qui n'a droit qu'à une indemnité s'enrichirait aux dépens du contrefacteur. Comment admettre par exemple que l'on pourrait saisir et confisquer cinquante volumes qui composent un ouvrage, lorsque la contrefaçon ne se serait glissée que dans le cinquantième? Du reste, Messieurs, je n'ai pas besoin d'insister pour établir une doctrine que tout récemment vous avez consacrée.

Si donc il fallait reconnaître avec la Cour de Paris qu'au cas particulier la contrefaçon ne se rencontrait que dans les treize livraisons que la saisie n'a point atteintes, je regarderais comme inattaquable la disposition de l'arrêt du 17 mars, qui déclare nulle et vexatoire cette saisie.

Par toutes ces considérations, nous estimons qu'il y a lieu, sans s'arrêter aux premier, deuxième, quatrième et cinquième moyens, lesquels seront rejetés, admettre le troisième et casser l'arrêt du 17 mars, pour violation de l'article 7 de la loi du 20 avril 1810.

COUR DE CASSATION.

(CHAMBRE CRIMINELLE.)

PRÉSIDENCE DE M. LAPLAGNE BARRIS.

M. JALLON, RAPPORTEUR.

Arrêt de rejet du pourvoi formé par madame Thoisnier Desplaces.
(16 *juin* 1855.)

« LA COUR,

« Ouï le rapport de M. le conseiller Jallon; les observations de Mᵉ Groualle, avocat de la dame Thoisnier Desplaces, celles de Mᵉ Fabre, avocat des frères Firmin Didot, et les conclusions de M. l'avocat général Renault d'Ubexi;

« Vu enfin les mémoires produits à l'appui du pourvoi;

« Sur le premier moyen, fondé sur la violation de la chose jugée et sur la violation des art. 425 et 427 du Code pénal, à raison de la reproduction du titre principal : *Biographie universelle*, par les frères Didot, sur les livraisons et sur les volumes de l'ouvrage qu'ils ont publié sous ce titre : *Nouvelle Biographie universelle depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours :*

« Attendu que l'arrêt de la Cour d'Orléans n'a statué que sur ce titre : *Nouvelle Biographie ancienne et moderne*, dont il a reconnu la propriété au profit de la dame Thoisnier Desplaces, cessionnaire des droits de MM. Michaud; qu'il n'y avait point identité entre ce titre et celui de *Nouvelle Biographie universelle depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, que les frères Didot ont placé en tête et sur le recto des livraisons et volumes publiés postérieurement aux six premières livraisons entachées du délit de contrefaçon.

« Attendu en effet, que les différences notables qui existent entre ces deux titres ne permettent pas de les confondre et d'invoquer l'autorité de la chose jugée, pour enlever aux frères Didot le droit de placer en tête de leur ouvrage celui qu'ils ont ainsi modifié pour se conformer aux dispositions de l'arrêt de la Cour d'Orléans; qu'il n'y a donc pas lieu d'exciper, quant à ce nouveau titre, de la chose jugée.

« Attendu, en outre, qu'il résulte des motifs de l'arrêt attaqué que ces mots *Biographie universelle*, faisant partie des titres attribués aux ouvrages de MM. Michaud et de MM. Didot, sont des désignations génériques usitées depuis longtemps; que le mot *biographie* et son emploi, dans un sens collectif, ne sont pas dus à l'invention des frères Michaud, et que le mot *universelle* qui l'accompagne avait été antérieurement appliqué à différents dictionnaires historiques, qu'en conséquence la dame Thoisnier Desplaces ne peut se prétendre propriétaire exclusive de ce titre *Biographie universelle.*

« Attendu d'ailleurs que la décision de la Cour impériale de Paris, sur ce chef, était fondée sur des constatations et appréciations de fait en dehors des censures de la Cour.

« Sur le deuxième moyen, fondé sur la violation de l'art. 7 de la loi du 20 avril 1810 :

« Attendu que l'arrêt attaqué a adopté les motifs des premiers juges, lesquels décident que le titre adopté par MM. Didot n'est pas le même que celui adopté par MM. Michaud; qu'il en diffère sous plusieurs rapports essentiels, et que les indications qui le suivent ne permettent aucune confusion entre ces deux ouvrages.

« Que les motifs concernant les livraisons portant les nos 8 jusqu'à 20 de la Biographie Didot repoussent implicitement l'usurpation du titre énoncée dans les conclusions de la dame Thoisnier Desplaces; que ces conclusions n'ont pas mis forcément le Tribunal et la Cour en demeure de s'expliquer spécialement sur le point de savoir si le titre nouveau, se trouvant seul au recto de la couverture et en tête de chaque livraison, les mentions différentes qui se trouvaient au verso de ces mêmes couvertures constituaient réellement l'usurpation du titre primitif; que dans cet état des faits, il a suffi de signaler, par des motifs généraux, comme l'ont fait d'ailleurs le jugement et l'arrêt, les différences qui distinguent ces deux titres, pour apprécier les conclusions de la demanderesse et y répondre ; que l'arrêt s'est donc suffisamment conformé aux prescriptions de l'art. 7 de la loi de 1810.

« Sur le troisième moyen, relatif à l'indivisibilité des éléments constitutifs de la plainte et à la violation de la chose jugée.

« Attendu que la dame Thoisnier Desplaces avait présenté, comme base de sa plainte en contrefaçon, 306 articles copiés textuellement et 47 articles argués de plagiat; que l'arrêt, après avoir admis le délit de contrefaçon pour 277 de ces articles, s'est fondé pour l'écarter des 29 autres et des 47 prétendus plagiats, sur une appréciation des faits qui échappe encore à la censure de la Cour.

« En ce qui concerne la violation de la chose jugée, attendu que la dame Thoisnier Desplaces avait signalé dans une première plainte jugée définitivement par l'arrêt de la Cour d'Orléans, d'autres articles que ceux qui ont fait l'objet de la plainte examinée par l'arrêt attaqué, d'où il suit que les deux actions, n'étant pas identiques, la Cour de Paris a pu, sans violer la chose jugée, prendre pour base de sa décision des appréciations des faits et des solutions différentes de celles qui ont motivé l'arrêt de la Cour d'Orléans.

« Sur le quatrième moyen, relatif à la violation de la loi du 19 juillet 1793, et à la violation des art. 425 et 427 du Code pénal, en ce que l'arrêt attaqué aurait mal à propos annulé la saisie effectuée sur la demande de la dame Thoisnier Desplaces et compensé les dommages-intérêts.

« Attendu que l'arrêt attaqué pour écarter l'action en dommages-intérêts intentée par la dame Thoisnier Desplaces et ordonner mainlevée de la saisie exercée par elle sur des volumes de la *Nouvelle Biographie* Didot non entachés de contrefaçon, s'est fondé sur des faits et documents de la cause, desquels il résulterait que le préjudice causé à la demanderesse aurait été l'équivalent du dommage qu'ont éprouvé les frères Didot par suite de la saisie indue et vexatoire dont ils se plaignent ; que, dans ces circonstances, il y avait lieu de compenser les dommages-intérêts respectivement réclamés par les parties.

« Attendu que cette appréciation des faits rentrant dans les attributions souveraines de la Cour de Paris, la loi du 19 juillet 1793, ainsi que les art. 425 et 427 du Code pénal, n'avaient point été violés.

« Par ces motifs, la Cour rejette, etc., etc. »

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

E

ES (JACQUES VAN). On connaît mieux le mérite de ce peintre que les particularités de sa vie. Il naquit à Anvers vers l'an 1570, et, dans un genre à la vérité très-secondaire, montra des talents très-variés. Il peignait des coquillages, des poissons, des fruits, des fleurs, et savait imiter chaque objet avec une vérité si frappante qu'il parvenait quelquefois à tromper la vue. Il est presque superflu d'ajouter qu'il possédait un beau coloris, sans lequel il n'eût jamais pu produire une pareille illusion. L'année de sa mort est inconnue. D—T.

ESAU, fils d'Isaac et de Rébecca, naquit l'an 1836 avant l'ère vulgaire. Sa mère se trouvant enceinte de deux jumeaux, le premier qui vint au monde fut nommé Esaü, nom qui veut dire homme fait, parce qu'en naissant il était déjà couvert de poils. Lorsqu'il fut devenu grand, il s'exerça surtout au labourage, à la chasse, et s'attira l'affection particulière de son père Isaac. Un jour qu'il revenait des champs fort fatigué, il demanda à son frère Jacob qu'il lui permît de manger d'un plat de lentilles qu'il avait apprêté; Jacob le lui permit, à condition qu'il lui céderait son droit d'aînesse; Esaü céda ce droit sans trop s'inquiéter de ce qu'il venait de faire. Etant âgé de quarante ans, il épousa deux femmes chananéennes, Judith et Basemath, ce qui contrista beaucoup les auteurs de ses jours. Isaac était devenu vieux et sa vue était baissée; il demanda à Esaü qu'il allât lui chercher quelque gibier à la chasse, avant qu'il lui donnât sa dernière bénédiction. Jacob, pendant que son frère était absent, le prévint de vitesse, se déguisa, et, feignant d'être Esaü, surprit la bénédiction de son père. Esaü de retour et voyant que, par cette surprise, Jacob avait été déclaré le maître de ses frères, demanda à Isaac s'il n'avait qu'une bénédiction; le saint patriarche, touché de ses pleurs, lui dit : « Votre « bénédiction sera dans la graisse de la terre et « dans la rosée du ciel. » C'est pour cela sans doute, ou à cause de la couleur des lentilles, qu'il fut nommé *Edom*, qui veut dire rouge ou terrestre. Pendant le voyage que Jacob fit en Mésopotamie pour éviter la colère d'Esaü, celui-ci épousa encore plusieurs femmes chananéennes, outre des filles d'Ismaël et de Nabajoth. Il alla avec 400 hommes au-devant de Jacob, qui revenait de Mésopotamie, le rassura sur les craintes que cet appareil pouvait lui causer, l'escorta jusqu'au delà du Jourdain, et se retira dans les montagnes des Horréens et de Séhir, où il avait déjà demeuré. On ne sait rien de l'année ni des circonstances de sa mort; on croit seulement qu'il pouvait avoir 120 ans. Des savants pensent que le roi Erythros, dont le nom a la même signification que celui d'Edom, et qui a donné son nom à la mer Erythréenne, aujourd'hui la mer Rouge, n'est autre chose qu'Esaü (*voy.* JACOB). Un des fils d'Esaü, nommé Eliphaz, fut père d'Amalec, que l'on regarde ordinairement comme la tige des Amalécites. Mais quelques Orientaux prétendent que ce peuple descend d'un Amalec fils de Cham, et ce sentiment paraît plus vraisemblable, puisque dès le temps d'Abraham on voit déjà les cinq rois ligués porter la guerre dans le pays d'Amalec. Jean Behourt donna à Rouen, 1598, in-12, une tragédie en 5 actes intitulée : *Esaü* ou *le Chasseur*, représentée au collége des Bons-Enfants, dont il était régent. C—T.

ESCALANTE (JEAN D') fut un des principaux aventuriers qui, en 1518, se joignirent à Cortez pour entreprendre la conquête du Mexique. Ce chef lui donna le commandement de l'une des onze compagnies qui formaient sa troupe, et de l'un des onze bâtiments qui furent employés à l'expédition. Lorsque Cortez établit la colonie de la Vera-Cruz, Escalante en fut nommé alguazil major, ou lieutenant criminel, et unit à cette qualité celle de commandant de cette place. Cortez, étant à Zempoala, chargea Escalante de faire sortir de la Vera-Cruz et de couler à fond tout ce qui pouvait servir à naviguer; et quand il partit pour aller trouver Montezuma, il fit appeler les chefs des cantons voisins, et prenant Escalante par la main, il leur dit : « Voici mon frère que je « vous laisse; faites tout ce qu'il vous comman- « dera, et si les soldats mexicains vous font quel- « que tort, il vous assistera. » Le choix de Cortez fut approuvé généralement, parce qu'Escalante était un homme prudent et actif. Il s'occupa de fortifier la Vera-Cruz ainsi que de conserver les amis que Cortez s'était faits parmi les habitants du pays. La tranquillité ne fut pas en effet troublée par ceux-ci. Ce fut Qualpopoca, général des trou-

pes de Montezuma sur la frontière, qui, cherchant à soutenir les commissaires mexicains chargés de recueillir le tribut, laissa commettre des violences à ses troupes. Les Totonaques, habitants de la montagne, voyant leurs maisons détruites, portèrent leurs plaintes à la colonie espagnole. Escalante fit prier le général mexicain de suspendre les hostilités jusqu'à l'arrivée de nouveaux ordres de sa cour. La réponse de Qualpopoca engagea Escalante à se mettre en état de défense; il forma un corps des montagnards qui fuyaient les violences des Mexicains, et se mit à leur tête avec quarante Espagnols et deux pièces d'artillerie. Qualpopoca vint au-devant de lui en fort bon ordre. Le combat s'engagea. Les Espagnols furent vainqueurs; mais ils perdirent sept de leurs plus braves soldats et Escalante leur chef, qui mourut de ses blessures. La mort d'Escalante fut vengée cruellement par Cortez, qui en prit occasion pour s'emparer de la personne de Montezuma, et faire perdre la vie à Qualpopoca et à ses principaux officiers par le supplice du feu. E—s.

ESCALANTE (Jean-Antoine), né à Cordoue en 1630, étudia la peinture d'abord dans sa patrie et ensuite à Madrid, où François Ricci fut son maître. L'église de Notre-Dame de la Merci de cette capitale est ornée de plusieurs beaux ouvrages d'Escalante. On voit dans la paroisse de St-Michel une *Ste Catherine*, vierge et martyre, où plus d'un connaisseur a cru reconnaître le pinceau du Tintoret. Le tableau du *Christ* qu'on trouve dans l'église du St-Esprit (couvent des prêtres mineurs de Madrid) rappelle le coloris du Titien. Son plus bel ouvrage est une *Rédemption de captifs*, qui est dans le réfectoire du même couvent. Escalante s'y est peint lui-même parmi les captifs. Les dix-huit tableaux qui sont dans ce réfectoire sont tous de sa main, excepté celui du *Passage de la mer Rouge*, qui est de Jean Montero de Rossas. Le Tintoret et le Titien ont été les guides d'Escalante, et il a plus d'une fois causé des méprises aux connaisseurs, qui ont confondu ses ouvrages avec ceux de ces deux peintres célèbres. Il mourut à Madrid en 1670, âgé de 40 ans. Z.

ESCALE, famille souveraine de Vérone. *Voyez* Scala.

ESCALQUENS (Guillaume), capitoul de Toulouse, vivait en 1326. Si un simple trait de folie suffisait pour obtenir à son auteur une place dans cette Biographie, elle deviendrait bientôt, sans doute, celle du genre humain. Mais la décision solennelle d'un concile sur semblable matière est une chose trop curieuse pour ne pas être ici consignée. Cet Escalquens, un jour, se portant à merveille, imagina de se faire faire un service funèbre, auquel furent invités les magistrats et les notables de la ville. Rien n'y manqua, tenture, luminaire, catafalque; lui-même était dans le cercueil, étendu sur le dos, les bras croisés sur la poitrine. Après le service, on récita sur lui les prières d'usage, on l'aspergea, puis, au lieu de le porter en terre, on le déposa derrière le maître-autel. Là, tranquillement il se relève, s'habille, et retourne chez lui, suivi des assistants qu'il avait conviés à dîner. Cet acte de démence devint le sujet des entretiens publics: les uns le trouvaient impie, d'autres, au contraire, y voyaient de grands sentiments de piété. L'archevêque de Toulouse trouva la chose assez importante pour la soumettre à la décision d'un concile provincial, qu'il assembla *ad hoc*. L'affaire y fut discutée pendant trois séances, au bout desquelles le concile rendit un décret qui défendait à tout vivant de se faire faire un service funèbre sous peine d'excommunication (*voy.* La Faille, *Annales de Toulouse*). D. L.

ESCARBOT (Marc L') *Voyez* Lescarbot.

ESCARS (1) (Jean-François de Peyrus duc d'), premier maître d'hôtel du roi Louis XVIII, n'aurait peut-être pas une place dans notre Biographie, si les circonstances de sa mort n'étaient de nature à jeter quelque jour sur le caractère du monarque à qui il fut si sincèrement dévoué. Jean d'Escars, né le 15 novembre 1747, entra d'abord comme cadet de famille dans l'ordre de Malte; mais à la mort de son frère aîné il s'attacha au service du roi, d'abord dans la marine, puis dans l'armée de terre. Il était colonel du régiment d'Artois (dragons) depuis 1774, lorsqu'il épousa en 1783 la fille du banquier Laborde. Il portait alors le titre de baron d'Escars, sous lequel il a été principalement connu. La même année il fut nommé premier maître d'hôtel en survivance (le comte d'Escars, son père, exerçait cette charge depuis 1769). Le 9 mars 1783, il fut compris dans une promotion de maréchaux de camp. Invariablement opposé à la révolution, le baron d'Escars suivit les princes dans l'émigration. Son esprit cultivé, ses manières agréables et insinuantes le rendaient éminemment propre aux fonctions diplomatiques. Aussi fut-il, dès 1791, envoyé auprès du roi de Suède Gustave III, qui se plut à le traiter sur le même pied que les ambassadeurs des autres puissances; mais tout changea en 1792, et le baron d'Escars ne put contre-balancer l'influence de Verninac, ministre de la république. Il était encore à Stockholm au moment de l'assassinat de Gustave III. Depuis il fut envoyé par les princes à Berlin, où il fut très-bien accueilli par Frédéric-Guillaume II; il prit même du service dans l'armée prussienne, et épousa madame de Nadaillac, née de La Ferrière, femme d'un esprit distingué et qui jouissait d'un grand crédit à la cour de Berlin. En 1805, le baron d'Escars rentra en France; mais la grande liberté avec laquelle la baronne son épouse s'exprimait sur la cour impériale et sur la politique attira à cette dame un exil aux îles Ste-Marguerite. Plus tard il lui

(1) La maison d'Escars tire son nom d'une terre située dans le Bas-Limousin et appelée *Les Cars*. L'usage avait fait de ce nom tout un mot, et la famille qui le portait n'était connue que sous le nom d'*Escars*. Depuis peu le chef de cette maison a rétabli l'orthographe originale de son nom et signe: le duc *Des Cars*. Z.

fut permis d'aller à Nice ; et, sur la recommandation du prince Borghèse, elle reçut l'autorisation d'aller habiter sa terre en Touraine. Des jours meilleurs vinrent enfin pour le baron d'Escars; et l'heureuse vieillesse de ce serviteur fidèle fut entourée par Louis XVIII d'honneurs et de dignités. Il fut successivement, de 1814 à 1816, créé lieutenant général, pair de France, premier maître d'hôtel du roi, enfin duc. Louis XVIII aimait beaucoup le duc d'Escars, dont il appréciait les connaissances littéraires et gastronomiques : car ce monarque ne goûtait pas moins un vers d'Horace cité à propos qu'un excellent mets servi sur sa table. Il devait aussi être sensible au zèle avec lequel d'Escars cherchait à inventer tout ce qui pouvait flatter sa sensualité. Rien n'était comparable à la magnificence et à l'entente parfaite des dîners diplomatiques auxquels présidait le duc, et dont il faisait dignement les honneurs. Si l'on en croit des mémoires où se trouvent beaucoup d'anecdotes piquantes, le 20 mars pensa lui être particulièrement fatal. Le jour même où la nouvelle du débarquement de Napoléon à Cannes parvint à Paris, le duc d'Escars venait, par les ordres du roi, d'offrir un grand et surtout copieux gala à des barbistes et à des professeurs de la vieille université. On avait servi des *crépinettes*, mets fort compliqué, fruit des méditations du duc et de son cuisinier; et le noble amphitryon n'avait pas moins fait honneur à ce mets que les latinistes qu'il avait traités. Le roi aurait voulu attendre au lendemain pour annoncer à d'Escars le funeste événement; un maladroit valet dit tout au duc en le déshabillant, et cette imprudence manqua, dit-on, de coûter la vie à son maître, qui en réchappa pourtant à force de tasses de thé. Le duc d'Escars au surplus était prédestiné à une telle mort, et l'on peut ajouter que, pour un premier maître d'hôtel, c'était mourir au champ d'honneur. Depuis six ans, le noble vieillard avait repris aux Tuileries ses paisibles fonctions, et chaque jour son zèle paraissait plus goûté de son auguste maître. Le 3 janvier 1821, lors de la nouvelle organisation de la maison du roi, le duc d'Escars avait prêté, entre les mains du ministre Lauriston, son serment comme premier maître d'hôtel; et malgré son grand âge, il espérait encore faire un long bail, lorsqu'une brusque maladie l'enleva en quatre jours le 9 septembre 1822. Ses obsèques eurent lieu le 12, en grande pompe; tout le corps diplomatique y assista. On raconta, dans le temps, qu'après avoir, de concert avec son royal patron, inventé je ne sais quel nouveau mets, des plus excitants pour l'estomac, le premier maître d'hôtel et Louis XVIII s'en étaient régalés avec tout l'appétit des héros d'Homère. L'estomac royal ne fléchit point; mais il n'en fut pas de même de celui du malheureux duc; et Louis XVIII, en témoignant son regret de cette perte, s'écria avec une sorte de vanité triomphante : « Ce « pauvre d'Escars ! j'ai pourtant l'estomac meil« leur que lui ! » (1) D—R—R.

ESCAYRAC (ÉTIENNE-HENRI de LAUTURE, marquis D'), naquit, en 1747, au château de Lauture en Quercy. Sa famille, branche cadette de la maison de Gourdon, l'une des plus distinguées et des plus anciennes de cette province, comptait cinq chevaliers à la deuxième croisade de St Louis en 1250 (2). Les chefs de cette maison prenaient le titre de second baron du Quercy. Le marquis de Lauture d'Escayrac, au sortir de l'enfance, se destina au service. Il en parcourut rapidement les divers grades, moins par la faveur que par son application, son zèle et sa bravoure. Entré dans le régiment de Vermandois, il se distingua au siége de Mahon, passa avec le même corps dans les colonies, fut nommé, à son retour, capitaine au régiment de Boufflers (dragons), puis officier supérieur dans la gendarmerie de France, et, à la suppression de ce corps, qui faisait partie de la maison du roi, colonel en second du régiment de Languedoc, et enfin colonel du régiment de Guienne (grenadiers royaux). Telle était dans le marquis d'Escayrac l'activité de l'esprit et le zèle du bien public, que les occupations de l'état militaire, auxquelles il se livrait avec beaucoup d'ardeur, ne l'empêchaient point de servir son pays dans d'autres fonctions et sous d'autres rapports. Membre de l'assemblée provinciale de la Haute-Guienne, il s'occupa de divers plans et projets utiles à cette province, donna le premier l'exemple des alignements de rivière, fit exécuter à ses frais celui de la Barguelonne, et rétablit ainsi la salubrité dans une contrée que cette rivière, changée pour ainsi dire en marais, avait rendue très-malsaine et presque inhabitable. Mais ce fut dans les premiers troubles et les premiers malheurs de la révolution, dont il devait être une des premières victimes, qu'éclatèrent plus particulièrement les nobles qualités de son âme, et qu'il mérita par son zèle, son dévouement et sa mort funeste, de vivre dans la mémoire des hommes. Nommé député suppléant de la noblesse de Quercy, la mort du marquis de Lavallette-Parisot, député du même ordre et de la même province, l'appelait à Paris au sein de l'assemblée nationale. Des ordres secrets de la cour le retinrent dans sa province, plus

(1) La même année vit mourir le comte *François* D'ESCARS, parent du duc d'Escars, lieutenant général, pair de France, cordon rouge, gouverneur d'une division militaire, chevalier des ordres du roi, enfin capitaine des gardes de Monsieur. Avant la révolution, il était attaché en qualité de gentilhomme à ce prince, qu'il ne quitta jamais pendant l'émigration, et qui l'avait chargé de plusieurs missions diplomatiques. Mort à Paris le 30 décembre 1822, ses obsèques eurent lieu le 3 janvier 1823; il fut inhumé à Picpus, auprès du duc d'Escars. Le duc de Fitz-James a prononcé son éloge à la chambre des pairs.

(2) Deux d'entre eux furent tués à la bataille de la Massoure; un troisième, Bernard d'Escayrac, banneret du Quercy, accompagna la reine Marguerite de Provence à St-Jean d'Acre, après la bataille, et veillait à sa garde; il était âgé de plus de quatre-vingts ans. Ce fut à ce vieux guerrier que la reine, craignant de tomber dans les mains des Sarrasins, dit ces paroles mémorables : « Jurez-moi, si les ennemis s'emparent de la ville, de « me tuer avant qu'ils puissent me prendre. » — « J'y songeais, » répondit naïvement le preux chevalier.

agitée encore que la plupart des autres, puisqu'aux discordes politiques se joignaient les discordes religieuses des catholiques et des protestants. Les ministres du roi jugèrent que sa fermeté et son ascendant contribueraient à ramener l'ordre et la tranquillité dans ces malheureuses contrées. Il eut trop tôt l'occasion de déployer ses qualités, et, s'il ne put prévenir une furieuse sédition qui éclata à Montauban, il parvint du moins à la réprimer et à en rendre les résultats moins funestes. Le 10 mai 1790 les municipaux de cette ville voulurent, conformément à un décret de l'assemblée, procéder à l'inventaire des maisons religieuses. Le peuple crut voir dans le choix d'un jour consacré par des processions (c'était le temps des Rogations) l'intention de la part des fonctionnaires, tous protestants, d'insulter au culte catholique, et s'opposa à leur entrée dans les couvents. Des dragons firent imprudemment feu sur cette multitude, au moment où il semblait qu'elle allait se retirer. Devenue furieuse, elle fond sur ces militaires en petit nombre, les poursuit jusque dans la cour de l'hôtel de ville, où quelques-uns sont massacrés; s'empare des armes renfermées dans ce lieu; se porte chez plusieurs protestants, qu'elle accuse d'être les principaux auteurs des persécutions dont se plaignent les catholiques, les enferme, au nombre de cinquante, dans une des salles de l'hôtel de ville, et fait retentir cette enceinte d'affreux cris de mort. Le marquis d'Escayrac arrive au milieu de cette foule égarée, profite de son ascendant sur le régiment de Languedoc, en garnison à Montauban, auquel il avait été attaché comme colonel l'année précédente, pour l'empêcher de se joindre à la multitude, et le mettre entièrement dans l'intérêt de la tranquillité publique; il harangua ensuite cette populace furieuse, parvint à l'apaiser, l'engagea à ne point se faire justice elle-même, et à laisser aux tribunaux le soin de juger les protestants prisonniers, et de faire punir les coupables. C'est ainsi que la tranquillité se rétablit à Montauban, et ne fut plus guère troublée dans cette ville. Mais des bandes de brigands portaient dans les environs le meurtre, l'incendie et la désolation. Le marquis d'Escayrac, à la tête de quelques amis de l'ordre, accourait à la défense de toutes les propriétés menacées, de tous les châteaux attaqués; il en sauva plusieurs de la fureur de ces incendiaires, mais non sans des combats meurtriers. Il fut grièvement blessé en défendant le château de St-Cyprien, et ne s'en montra que plus ardent à poursuivre les brigands, à voler au secours de leurs malheureuses victimes. Enfin, désespérant de servir utilement son roi et sa patrie, il se décida, dans les premiers jours de janvier 1791, à se rendre auprès des princes français, alors à Turin; mais il voulut d'abord aller en Espagne, où l'appelaient les bontés du roi Charles IV, qui l'avait honoré de la grandesse. Il prit la route du Languedoc, et s'arrêta chez le comte de Clarac, son parent; les hordes de brigands qu'il avait tant poursuivies le poursuivirent à leur tour. Se grossissant sur la route, elles arrivèrent, fortes d'environ 2,000 hommes, devant le château de M. de Clarac, qu'elles assiégèrent. Le marquis d'Escayrac voulut sortir pour leur parler: un coup de feu, dont il fut blessé, le contraignit de rentrer. Cependant les bandits, n'osant pénétrer de force dans ce château, où s'étaient barricadés et se défendaient quelques hommes de cœur, y mirent le feu; la maison embrasée s'écroula. D'Escayrac, réfugié avec M. Caminel son secrétaire et M. de Clarac dans les souterrains du château, était étouffé par la vapeur, la chaleur et la fumée; il essaye de se sauver à travers les flammes, cinq coups de fusil l'atteignent aussitôt, et il tombe mort. Cet affreux événement eut lieu dans la nuit du 7 au 8 janvier 1791. M. de Lauture d'Escayrac était alors dans sa 44[e] année: la plupart de ses compagnons d'infortune périrent misérablement avec lui (*voy.* Bellend de Saint-Jean). F—z.

ESCHASSERIAUX (Joseph), conventionnel, né à Saintes vers 1757, y exerçait la profession d'homme de loi, lorsque la révolution vint à éclater. Il en adopta les principes avec enthousiasme, fut nommé administrateur du département de la Charente-Inférieure et député à l'assemblée législative, où il siégea parmi les députés qui appelaient de tous leurs vœux la république. Elu ensuite à la Convention, il vota la mort de Louis XVI, et opina contre l'appel au peuple et contre le sursis. Bien que durant la domination de Robespierre il eût constamment siégé à la montagne, il ne fut chargé d'aucune mission dans les départements, et ne se fit remarquer par aucune proposition violente. Entré au comité de salut public après le 9 thermidor, il y montra une grande chaleur à défendre les institutions républicaines. Eschasseriaux fit alors de fréquents rapports sur les subsistances et sur les objets d'administration intérieure. Ennemi acharné des émigrés, il appuya toutes les mesures dirigées contre eux. On le vit aussi s'opposer à la rentrée des prêtres, à la liberté du culte, et défendre les clubs contre le parti modéré. Lors de l'organisation de la Constitution de l'an 3 (octobre 1795), il fit partie du conseil des cinq-cents, et s'y montra le défenseur constant des mêmes doctrines. Il présenta plusieurs rapports sur les finances, fut élu secrétaire de cette assemblée le 21 mai 1796, fit une motion sur le rétablissement de l'ordre dans les colonies; enfin quelques jours après il proposa un nouveau projet, comme le seul moyen de sauver St-Domingue. Il sortit du conseil à cette époque; mais il y fut député de nouveau aux élections de 1796. Lors de la discussion sur la police des cultes, le 11 juillet 1797, il s'éleva contre les projets insidieux de gens qui, selon lui, ne croyant à la vérité d'aucune religion, prétendaient néanmoins doter le culte catholique d'églises et de presbytères. « Bientôt, ajouta-t-il, la royauté elle-même, se « masquant sous des formes populaires, trouvera « des pétitionnaires assez audacieux pour présen-

« ter à la barre l'expression contre-révolutionnaire « de ses vœux. Vous qui parlez sans cesse de la re- « ligion de vos pères, non, vous ne nous ramène- « rez pas à d'absurdes croyances...» Il provoqua ensuite le maintien des sociétés populaires, et présenta un projet tendant à les mettre sous la surveillance des autorités, et à dissoudre celles qui ne se conformeraient pas à la constitution. Le 23 septembre de la même année, sixième anniversaire de l'établissement de la république, Eschasseriaux demanda l'érection d'un monument à la mémoire de ses fondateurs. Le lendemain, il reproduisit la question de l'organisation des colonies, et fit sur cet objet un rapport très-étendu, suivi de plusieurs décrets qui furent adoptés. Le 13 août 1799, quelques orateurs ayant proposé de déclarer la patrie en danger, il appuya vivement cette motion : « Les « projets des puissances coalisées, dit-il, sont plus « à craindre que ceux des ennemis intérieurs; il « est impolitique de redouter quelques ennemis « de la constitution plus que les *sanguinaires* « *royalistes qui tous les jours percent la république* « *au cœur.*» Puis il menaça les républicains du funeste avenir qui les attendait, si la royauté venait à se rétablir. Toutefois il ne fut pas opposé à la révolution du 18 brumaire, qui d'ailleurs ne fut point contraire à ses intérêts. Gendre du sénateur Monge, que le nouveau dictateur honorait d'une faveur toute particulière, Eschasseriaux fit, comme tant d'autres, fléchir ses sentiments politiques devant ses affections et ses convenances privées. Devenu membre du tribunat au mois de décembre 1799, il sortit de ce corps en mars 1802, et fut nommé membre de la Légion d'honneur le 27 novembre 1803; puis, par le crédit de son beau-père, envoyé comme chargé d'affaires dans le Valais en décembre 1804. Plus tard il reçut la même destination pour Lucques, où régnait la sœur de Napoléon, et conserva assez longtemps cette place. En 1814, lors de la première restauration, il quitta la scène politique. Demeuré sans fonctions pendant les cent-jours, il n'eut point à signer l'acte additionnel et ne fut pas compris dans les dispositions de la loi de 1816, qui bannissaient de France les régicides. Il vivait alors paisiblement auprès de son beau-père, l'ex-sénateur Monge. Eschasseriaux est mort vers 1829. Depuis sa sortie du tribunat, cet ancien député avait consacré à la culture des lettres les loisirs que lui donnaient ses faciles missions diplomatiques. On a de lui : 1° *Tableau politique de l'Europe au commencement du 19e siècle, et moyens d'assurer la paix générale*, Paris, 1802, in-8°. 2° *L'homme d'Etat*, Paris, 1803. 3° *Lettres sur le Valais et les mœurs de ses habitants, avec les tableaux les plus pittoresques de ce pays*, Paris, 1806, in-8°. Cet opuscule un peu superficiel est écrit avec intérêt et sensibilité. Parmi le très-grand nombre de rapports et d'opinions législatives d'Eschasseriaux qui furent imprimés, nous citerons : 1° *Rapport fait à la Convention nationale, au nom du comité d'agriculture*, Paris, an 2 (1794); 2° *Opinion sur les théâtres et l'encouragement de l'art dramatique, prononcée au corps législatif, conseil des cinq-cents, dans la séance du 8 floréal an* 6 (1798), Paris, in-8°. — ESCHASSERIAUX (Joseph), frère cadet du précédent, né en 1759, exerçait la médecine lorsqu'il fut élu, en 1790, administrateur du district de Saintes. Il fut successivement désigné par ses concitoyens suppléant à la législative et à la Convention. Appelé à siéger dans cette assemblée après le procès de Louis XVI, il prit une part très-active aux travaux législatifs, mais il fit constamment preuve de modération. Ainsi que son frère, il présenta de fréquents rapports au nom des comités, mais dans un sens bien différent. On le vit prendre plusieurs fois la parole en faveur des émigrés, de leurs parents et de leurs créanciers; il cherchait surtout pour eux les moyens législatifs de se pourvoir en radiation. Le 7 octobre 1794, il fut nommé secrétaire de la Convention, et l'année suivante on l'entendit plaider avec chaleur la cause des enfants du baron de Dietrich, ancien maire de Strasbourg, qui avait péri sur l'échafaud révolutionnaire. Il eut le bonheur de les faire rentrer dans l'héritage de leur père. Au conseil des cinq-cents, il vota la suppression des lois qui entravaient la liberté de la presse. Il fit également partie, jusqu'en 1803, du corps législatif fondé par la constitution de l'an 3; il remplit, jusqu'en 1810, les fonctions de conseiller de préfecture de la Charente-Inférieure. Nommé alors maire de Saintes, il fut pendant les cent-jours appelé à la chambre des représentants, puis à celle des députés, lors du renouvellement intégral de 1827, où il siégea parmi les membres de l'opposition constitutionnelle. Il fut réélu en 1830; son admission fut prononcée au mois d'août suivant; ainsi il ne put prendre aucune part comme législateur aux événements de juillet. Joseph Eschasseriaux mourut en novembre 1832, dans sa terre des Arènes. Doyen des représentants de la Charente-Inférieure, il avait été neuf fois honoré des suffrages de ses concitoyens. On a de lui, outre divers rapports et opinions imprimés dans les recueils législatifs : *Rapport sur l'organisation des Haras et les moyens propres à concourir au but de ces établissements* (séance du 28 fructidor an 6), Paris, an 7 (1799), in-4°.—ESCHASSERIAUX (Camille), neveu du précédent, né à Saintes en 1800, fut élu député de la Charente-Inférieure en 1831, et après avoir pris la part la plus active aux travaux des sessions de 1831, 1832 et 1833, mourut d'épuisement causé par le travail, le 2 juin 1834. Il siégeait à l'extrême gauche, et se montra dans toutes les occasions fort opposé au clergé. D-R-R.

ESCHELS-KROON (ADOLPHE), voyageur danois, né en 1739, à Nieblum, lieu situé dans l'île Fohr, sur la côte occidentale du duché de Sleswig, passa dix-huit ans dans les Indes orientales, où il fit d'abord le commerce, ensuite il fut, de 1766 à 1777, résident de la compagnie hollandaise à Ayerbangies, dans l'île de Sumatra; de retour en

Europe, il séjourna quelque temps à Hambourg; fut, de 1782 à 1784, agent du Danemarck dans les Indes, et enfin se retira à Kiel, où il mourut, le 18 octobre 1795. On a de lui, en allemand : 1° *Description de l'île de Sumatra, considérée principalement sous le rapport du commerce et de tout ce qui y est relatif*, Hambourg, 1782, in-8°; ce livre, après avoir donné la description de la côte de Sumatra et des comptoirs européens qui y sont situés, traite ensuite du commerce des Anglais et des Hollandais, et finit par offrir des observations sur le commerce des Indes en général, et sur les marchandises que l'on y recherche le plus. L'histoire de l'établissement hollandais y est aussi traitée succinctement. La carte jointe à cette description est très-bonne. On lit entre autres particularités curieuses, rapportées par Eschels-Kroon, que les Hollandais de Sumatra ont chez eux des orang-outangs; mais il n'est pas dit si cette espèce de grand singe est indigène de cette île. Cette relation sert à rectifier beaucoup de notions fausses, que des ouvrages publiés antérieurement pouvaient faire prendre sur Sumatra. Elle est aussi insérée dans le tome 3 de la *Nouvelle collection des Voyages*, en allemand, Hambourg, 1782, in-8°, et a été traduite en hollandais avec une préface, par G. B. Schirach, Harlem, 1785, in-8. 2° *Relation authentique de l'état actuel des principales îles de l'océan Indien, surtout de Bornéo;* 3° *Description de Banda, d'Amboine et de dix îles voisines, des comptoirs de la côte du Malabar, de l'île de Ceylan. Relation du Cap de Bonne-Espérance. Lettres sur son voyage des Indes.* Tous ces morceaux se trouvent dans le *Journal politique* de Schirach. La description de Ceylan est imprimée dans le recueil qui a pour titre : *Description de Pégu et de l'île de Ceylan, renfermant des détails neufs et exacts sur le climat, etc., par W. Hunter, C. Wolf, et Eschels-Kroon, traduit de l'anglais et de l'allemand*, par L. L. (Langlès), Paris, 1793; 4° *Rapport adressé au prince royal Frédéric de Danemarck, sur les îles Nicobor ou Frédéric, et sur le commerce que les Danois y pourraient faire;* il se trouve dans le tome 3 de la *Bibliothèque Commerciale* de J. J. Busch et C. D. Ebeling (1790); 5° *Quelques Détails sur l'île de Ceylan*, dans les *Nouvelles Commerciales* de Hambourg, 1796; tous ces ouvrages annoncent un homme intelligent, habile et familiarisé avec les sujets qu'il traite. E—s.

ESCHENBACH (WOLFRAM D') est le nom d'un des poëtes les plus distingués du moyen âge. Il appartenait à une famille noble, qui possédait les châteaux et bourgs d'Eschenbach ou d'Eschilbach, et Pleienfelden, dans le Haut Palatinat, sur la frontière du pays de Bayreuth. L'année de sa naissance et celle de sa mort sont incertaines. Il assista, en 1207, au combat poétique de Wartbourg, dont nous parlerons plus bas. S'il était bien prouvé qu'il fût l'auteur du poëme de *Godefroy de Brabant*, qu'on lui attribue, il en résulterait qu'il vivait encore en 1227. Comme tous les gentilshommes de son temps, il embrassa le métier des armes; mais c'était beaucoup moins par ses exploits militaires que par ses poésies qu'il espérait transmettre son nom à la postérité. Le comte Poppo XII de Henneberg l'arma chevalier; depuis cette époque, il mena une vie errante, et ne se retira dans le château de ses ancêtres que quelque temps avant sa mort. Il n'est pas certain, comme quelques auteurs l'ont avancé, qu'il ait été secrétaire d'Otton, duc d'Autriche. Les *minnesingers*, ou troubadours allemands, avaient l'habitude d'aller de château en château, de cour en cour, pour faire briller leurs talents, et recueillir les récompenses que les princes allemands du 13e siècle distribuaient à ces troubadours. L'amour de la poésie, que les empereurs de la maison de Souabe avaient excité en Allemagne, était devenu une véritable passion. La poésie allemande brilla, à cette époque, d'un éclat qui ne devait pas faire prévoir la barbarie dans laquelle la littérature fut plongée dès le 14e siècle. Le landgrave Hermann de Thuringe était un des plus zélés protecteurs des lettres; il fut aussi celui de Wolfram, qui passa la plus grande partie de son temps à la cour de ce prince, où était le rendez-vous des beaux esprits du 13e siècle. L'année 1207 est une époque remarquable dans l'histoire de la poésie allemande. Le landgrave faisait sa résidence au château de Wartbourg, un des sites les plus pittoresques des montagnes de la Thuringe. Six des plus illustres minnesingers y célébrèrent un espèce de tournoi ou de combat poétique, après lequel Hermann et son épouse distribuèrent des prix et des récompenses. Wolfram d'Eschenbach mérita la palme; elle ne lui fut pourtant pas adjugée. Le prince avait appelé, du fond de la Hongrie, pour être arbitre du combat, Nicolas Klingsor, célèbre chantre d'amour, non moins renommé par ses connaissances en astrologie et en nécromancie. Klingsor, pour se venger de Wolfram, qui l'avait offensé, proclama vainqueur Henri d'Offterdingen, un des amis d'Eschenbach. Quoique Wolfram ait chanté l'amour en vers naïfs et touchants, il ne paraît pas avoir été heureux auprès des dames, si toutefois on peut prendre à la lettre ce qu'il dit des peines qu'elles lui ont fait souffrir. On croit qu'il a été marié et qu'il a laissé un fils. Il fut enterré dans l'église du bourg d'Eschenbach, où l'on voyait son tombeau dans le 18e siècle. Wolfram avait été en liaison d'amitié avec tous les poëtes souabes de son temps; Henri d'Offterdingen, Walter de Vogelweide, Ulric de Thurheim, Hartmann d'Aue, et le plus grand de ces poëtes après lui-même, Henri de Veldeck, l'aimaient et lui témoignaient leur estime, en le qualifiant de maître et de sage. Son érudition n'a pas été au delà de celle de son siècle. Il savait le latin; mais si un de ses derniers biographes lui attribue la connaissance du grec, nous ne saurions être de son avis. Il est vrai que Wolfram dit quelque part qu'il lisait Homère, mais il faut sans

doute entendre par ce nom le pseudo-Pindare, dont le poëme latin sur la guerre de Troie porte, dans les manuscrits, le titre d'*Homère*, et est cité ainsi par les auteurs du temps. Rien n'indique que dans ce siècle on ait connu Homère en Allemagne. Wolfram savait le français et le provençal, ou les langues des trouvères et des troubadours. Parmi les philosophes grecs, il nomme Aristote et Pythagore; Platon, dont le génie avait de l'analogie avec le sien, n'a été connu en Occident qu'au 14e siècle. La lecture souvent répétée de la Bible et des légendes imprima aux poëmes de Wolfram cette teinte religieuse et mystique qui leur donne un si grand charme. Ses deux principaux poëmes sont le *Titurel* et le *Parcival*, ou l'histoire romantique et mystique des gardiens du *saint Gréal*. C'est le nom que porte, dans les romans du moyen âge, le vase précieux qui, d'après la légende, servit à Jésus-Christ lors de sa dernière cène (*voy.* CONDAMINE). Eschenbach dit qu'il a traduit les deux poëmes de *Titurel* et de *Parcival*, du provençal de *Guiot*, écrivain inconnu, et qui n'a peut-être jamais existé. L'auteur de la fable du *saint Gréal* est Chrétien de Troyes : mais si Wolfram la lui a empruntée, la manière dont il l'a traitée donne à son poëme le mérite d'un original. Si Eschenbach n'est pas le plus grand poëte que l'Allemagne ait jamais possédé, comme l'appelle M. de Schlegel (*Europa*, t. 2, p. 138), on peut dire, sans exagération, que le *Titurel* et le *Florival* prouvent qu'il aurait été grand poëte, s'il avait vécu dans un siècle éclairé, s'il eût connu les beaux modèles de l'antiquité, et s'il eût trouvé sa langue plus polie qu'elle ne l'était de son temps. Le premier de ces deux poëmes est en petits vers rimés d'une longueur irrégulière; le *Parcival*, qui en est la continuation, est écrit en stances de sept vers, dont les six premiers seulement sont rimés. Le *Titurel* n'a été imprimé qu'une seule fois, en 1477; cette édition, dont il n'existe que peu d'exemplaires, est regardée comme un des livres les plus rares; de manière que ce poëme n'est connu que très-imparfaitement, par les extraits que les auteurs en ont donnés. Le *Parcival* a été imprimé trois fois. Les deux premières éditions ont paru en 1477; l'une, in-folio et sans titre, est sortie des presses de Mentelin de Strasbourg; l'autre, in-4°, sans lieu d'impression, porte le titre suivant : *Wolfrom von Eschilboch von Kunig Gamuret von Anjou und sein sun Parcifall.* Chr. Henri Muller l'a réimprimé dans la troisième livraison de sa Collection des poëtes allemands des 12e, 13e et 14e siècles, Berlin, 1784. En 1753, le poëte Bodmer en donna une espèce de traduction en allemand moderne, ou d'imitation. Le troisième ouvrage de Wolfram n'a pas été imprimé; les bibliothèques de St-Gall et de Berlin le possèdent en manuscrit. Un troisième manuscrit se trouve à Vienne; ce dernier diffère des deux premiers en ce que la poésie y est remplacée par de la prose. Ce poëme, intitulé *la Guerre de Troie*, est tiré du *faux Darès* et du prétendu *Dictys*, qui, avec le *faux Pindare*, jouissaient d'une grande autorité dans le 13e siècle. Le *Marquis de Narbonne*, autre poëme d'Eschenbach, a été publié pour la première fois à Cassel, en 1784, par Casparson. Eschenbach s'était associé son ami Ulric de Thurheim pour une trilogie intitulée : *St Guillaume d'Orange*. Thurheim fit la première partie, ou le *Marquis d'Orange*, et la troisième, ou *Rennewart* (Raynouard) *le Fort;* le *Marquis de Narbonne* est la seconde partie. La fable de ces trois poëmes a été empruntée du français. On attribue aussi à Wolfram le poëme de *Godefroy de Brabant* (ou de Bouillon), qui se trouve en manuscrit à Vienne; le *Lohengrin*, imitation du *Garin de Loherens* (Lorraine), de Camelain de Cambray, roman français du 12e siècle; et une *Histoire de Frédéric, duc de Souabe*, qui n'ont pas encore été imprimés. Une *Histoire d'Alexandre le Grand* en vers, se trouve à Wolffenbuttel et au Vatican : elle n'est pas de Wolfram, mais d'Ulrich d'Eschenbach, qui s'y nomme, et parle de Wolfram comme d'un poëte qui n'existait plus de son temps. La Collection de *Manasse* renferme quelques petites poésies de Wolfram. MM. *van der Hagen* et *J. G. Buecching*, qui se sont occupés avec un zèle louable, quoique peut-être avec un peu trop d'enthousiasme, de recherches sur la littérature allemande du moyen âge, ont inséré dans leur *Museum für altdeutsche Literatur und Kunst*, des notices qui nous ont en partie servi pour la rédaction de cet article, il paraît que ces littérateurs attribuent à Eschenbach une espèce de drame intitulé *le Combat de Wartbourg*, qui renferme les morceaux chantés par les six minnesingers réunis, en 1207, à la cour de Thuringe. Jusqu'à ce jour, on a regardé l'auteur de ce recueil comme inconnu. La première édition critique qui ait été faite des œuvres d'Eschenbach est celle de Lachman (Berlin, 1833.) Elles ont été traduites par San Marte, Magdebourg, 1836-1841, 2 vol. On a une traduction plus récente de *Parcival* et de *Titurel*, c'est celle de Simrock, Stuttgard, 1842, 2 vol. S—L.

ESCHENBACH (ANDRÉ-CHRISTIAN), savant littérateur allemand, naquit à Nuremberg en 1663. Il fit ses études à l'université d'Altdorf, et après y avoir reçu le degré de maître ès arts, fut nommé professeur suppléant à Iéna, place qu'il remplit avec succès. En 1688, il fit un voyage en Allemagne et en Hollande, dont il rendit compte à G. M. König, l'un de ses professeurs, par une lettre imprimée depuis, dans les *Amœnitates litterariæ* de Schelhorn (t. 5, p. 190-96). On voit par cette lettre que son seul but avait été de visiter les bibliothèques, et de faire amitié avec les savants. A son retour il soulagea son père dans les fonctions du saint ministère qu'il exerçait dans un des faubourgs de Nuremberg. Sur sa réputation, Magliabecchi lui fit offrir la direction de la bibliothèque du grand-duc, à Florence, avec la promesse qu'il

ne serait point gêné à l'égard de la religion ; mais il refusa ce poste avantageux, pour accepter l'économat de l'université d'Altdorf qu'on lui proposa dans le même temps. Le traitement qu'il recevait n'étant pas suffisant pour le faire vivre avec sa famille, il fut obligé, pour y suppléer, de vendre une partie des livres précieux qu'il avait acquis du produit de ses épargnes. Enfin, Eschenbach fut nommé, en 1695, diacre de l'église Ste-Marie, et professeur de langue grecque au collége de St-Gilles à Nuremberg; dix ans après, il obtint en récompense de ses services la place de pasteur de l'église Ste-Claire ; il partagea ses moments entre ses devoirs et l'étude, et mourut le 24 septembre 1722. On a d'Eschenbach : 1° des *Dissertations,* en latin, parmi lesquelles on distingue les suivantes : *De Fabularum poeticarum sensu morali ; De consecratis gentilium sensu Lucis; De scribis veterum Romanorum ; De præcipuis veterum criticorum notis ;* etc. Elles ont été réunies sous ce titre : *Dissertationes academicæ et Orationes,* Nuremberg, 1705 ; ibid., 1729, in-8°. 2° *Epigenes de poesi orphicâ in priscas orphicorum carminum memorias commentar. liber,* Nuremberg, 1702, in-4°. Ouvrage savant et estimé. Eschenbach avait publié en 1689, à Utrecht, une édition des différents ouvrages d'Orphée, avec des notes (*voy.* ORPHÉE). Il en a donné une du traité *De græcæ linguæ particulis* de Devarius, Nuremberg, 1713, in-12, plus complète et mieux ordonnée que la première. Enfin, il a traduit en allemand les *Réflexions* de P. Allix *sur les livres de l'Ecriture sainte pour établir la vérité de la religion chrétienne,* Nuremberg, 1702, in-8°; les *Deux Dissertations,* du même auteur, *sur le double avénement du Messie,* ibid., 1702, et la *Lettre* de Marsigli *sur le Phosphore minéral de Bologne.* Après la mort d'Eschenbach, on a imprimé ses *Sermons,* en allemand, précédés de mémoires sur sa vie, écrits par lui-même. W—S.

ESCHENBACH (CHRÉTIEN-EHRENFRIED), naquit à Rostock, le 21 août 1712. Après avoir terminé dans cette ville son cours de latinité, il fut placé par son père dans une pharmacie très-renommée de Leipsick, où il resta près de cinq ans. De retour dans sa patrie, la médecine devint l'objet spécial de ses études. Il y consacra trois années, et partit ensuite pour la Russie. L'université de Rostock lui conféra, quoique absent, le titre de docteur en 1735. Il pratiqua la médecine à Dorpat les deux années suivantes, et vint l'exercer pendant trois autres dans sa ville natale. En 1740, il fit un voyage en France, attiré par l'éclat dont y brillait la chirurgie. Revenu à Rostock, en 1742, il y continua l'exercice de sa profession, et obtint, en 1756, la chaire de mathématiques, qu'il occupa dix années. Nommé alors professeur de médecine et médecin-physicien, il remplit de la manière la plus distinguée ces honorables fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 25 mai 1788. Ses écrits, imprimés à Rostock, sont nombreux et variés ; mais la plupart consistent en livres élémentaires et en dissertations dont il suffira d'indiquer les principales : 1° *Eléments de chirurgie* (en allemand), 1745, in-8°. Cet ouvrage peut être regardé comme une introduction à la *Chirurgie*, que l'auteur publia en 1754 (1 vol. in-8°, fig.), et dont le savant Haller fait l'éloge; 2° *Medicina legalis brevissimis comprehensa thesibus*, 1746, in-8° ; Ibid. 1775 ; 3° *Dissertatio de suppuratione et remediis suppurantibus.* Ce mémoire fut envoyé à l'Académie royale de chirurgie de Paris, qui lui accorda l'accessit, en 1747, et l'inséra dans le tome 2 de son excellent Recueil, in-4° ; 4° *Commentatio vulnerum ut plurimùm lethalium sic dictorum nullitatem demonstrans*, 1748, in-4° ; 5° *Description anatomique du corps humain* (en allemand), 1750, in-8°, fig. ; 6° *Résultat des opérations faites par le chevalier Taylor, oculiste anglais, dans diverses villes de l'Allemagne, et spécialement à Rostock* (en allemand), 1754, in-8°. Eschenbach critique avec raison la jactance ridicule de l'empirique, dont pourtant il serait injuste de nier l'adresse ; il démontre que Taylor n'a pas obtenu tous les succès dont il se vante, et que plusieurs de ses procédés sont réprouvés par la saine chirurgie ; 7° *Observata quædam anatomico-chirurgico-medica rariora*, 1755, in-4°. Ces observations, au nombre de cinquante et une, furent réimprimées avec des additions et une continuation, en 1769, in-8°, fig. ; 8° *Nova pathologiæ delineatio*, 1755, in-8° ; 9° *Commentatio de algebræ primordiis*, 1756, in-4° ; 10° *Mathématiques ; première partie : Arithmétique* (en allemand), 1761, in-8° ; 11° *Instruction pour les sages-femmes*, 1765, in-8° ; ibid. 1767 ; 12° *Scripta medico-biblica*, 1779, in-8°. Ce livre est un recueil de mémoires publiés d'abord isolément, et dans lesquels l'auteur ne se montre pas toujours exempt d'une crédulité puérile. Les principaux points sur lesquels il s'efforce, souvent en vain, de répandre quelque lumière, sont : *De sudore Christi sanguineo ; De effluxu sanguinis et aquæ è latere Christi perfosso ; De apparentibus mortuis ; De lepra judæorum ; De obsessis tempore Salvatoris obvenientibus.* Parmi les dissertations purement médicales, on distingue : *De morborum in morbis pluralitate ; De morbis hæreditariis ; De dolore ceu morbo ; De inflammatione lymphaticâ atque serosâ ; De infanticidio ; De scorbuto in Megapoli atque Rostochii non endemico ; De dysenteriâ contagio vacuâ.* Eschenbach a fourni un grand nombre d'articles aux *Feuilles Economiques* de Rostock ; il a rédigé pendant plusieurs années la *Gazette Littéraire* de la même ville. Bœrner, dans ses *Nouvelles Biographiques*, et Koppe, dans son *Tableau des Ecrivains du Mecklenbourg*, ont donné quelques détails sur la vie et les ouvrages de ce professeur. C.

ESCHENBACH (JEAN-CHRÉTIEN), juriste allemand, né, le 26 octobre 1747, à Rostock, reçut sa première éducation dans cette ville, et après y avoir étudié quatre ans le droit sous Michaelis (1763 — 67), alla passer un an à Leipsick. De retour dans sa patrie, il s'y fit avocat; mais, bien que savant,

il ne réussit pas dans cette carrière. Trop enclin à ne se livrer qu'à des objets de prédilection, il préférait certaines causes à d'autres, sans examiner si celles-ci étaient les plus lucratives, et il laissait traîner les premières des mois, des années, sans s'en occuper. De ces habitudes capricieuses résultèrent pour lui beaucoup de désagréments, des pertes d'argent, et finalement solitude complète dans son étude. S'étant alors mis à solliciter une place de conseiller, il eut le chagrin de se la voir enlever à la majorité d'une voix (1773). Cinq ans après, il fut reçu docteur à Butzow, et bientôt obtint la chaire de droit à Rostock. Longtemps ses appointements furent très-faibles, et véritablement insuffisants, à tel point qu'il donna sa démission et fut quelques années sans professer; mais une réorganisation eut lieu au sein de l'université, et il fut traité tolérablement depuis ce temps (1789). En 1801, le second quartier des bourgeois de Rostock l'élut pour son homme d'affaires. Il fit comme tel beaucoup de bien à la ville. Vers 1819, il eut pour élève le futur grand-duc, qui même l'honora de sa visite en 1822. Le septuagénaire Eschenbach survécut peu à cet honneur: il mourut le 12 août suivant. Écrivain érudit et sagace autant que laborieux, Eschenbach a passé en revue une foule de sujets de jurisprudence, et a souvent jeté sur eux un jour inattendu. Cependant on lui reproche d'être, dans tout ce qui touche à l'application des peines, d'une sévérité peu en harmonie avec les tendances du siècle. Comme professeur, il était peut-être lourd et sec; mais la profondeur et l'étendue de ses connaissances compensaient ce désagrément aux yeux de ceux qui cherchent l'instruction plus que le brillant. Son enseignement était solide et propre à créer de bons esprits. Il avait en horreur la routine et en conséquence les dictées du professeur, ce fléau des écoles, également favorable à la paresse d'intelligence des élèves et au manque de vigueur ou de fécondité du professeur, et fit de son mieux pour le déraciner, au moins par l'exemple. On dira peut-être que cette propension à ne jamais prononcer que des paroles volantes est pour quelque chose dans l'incorrection et l'inélégance souvent extrêmes de son style; mais, somme toute, pour ceux qui connaissent le style de dictée, il restera clair qu'Eschenbach n'écrit ni mieux ni pis que la majorité de ses collègues. Voici la liste de ses ouvrages ou opuscules: 1° *Nouveaux mémoires sur des objets scientifiques*, Rostock, 1767—78 (espèce de recueil périodique fait en société avec d'autres collaborateurs); 2° *De restitutione in integrum quæ fit brevi manu*, Butzow, 1778 (thèse de réception pour le doctorat); 3° *De expensis criminalibus stricte sic dictis*, Rostock, 1781; 4° *De homicidio proditorio*, ibid., 1782; 5° *Documents pour une collection complète des lois mecklembourgeoises*, quatre articles dans les *Idées d'utilité publique*, de Rostock (*Rostock's gemeinnützl. Aufsætze*) 1782 et 1783; 6° *Specimen epitomis decisionum, responsorum atque observationum juris privati antiquorum*, Rostock, 1784. Ces cinq derniers morceaux ont été reproduits ensemble sous le titre de *Commentationes juridicæ*, 1er fascicule, Rostock, 1788, in-8°. 7° *De defensione pro avertenda confrontatione*, Rostock, 1784; 8° *Pensées sur l'augmentation du nombre des académies* (universités) *en Allemagne*, ibid., 1786 (et avec des remarques dans le *Magasin de Kiel pour l'histoire*, etc., par Val.-Aug. Heinze, t. 1er, livre 3, p. 217-267, Copenhague, 1788). 9° *De pœna bigamiæ*, Rostock, 1786; 10° *Dubia in applicatione art. CXVI trecenta obvenientia*, ibid., 1787; 11° *De dolo indirecto delinquentium*, ibid., 1787 (et dans les *Archives de Basse-Saxe pour la jurisprudence et la bibliographie du droit*, par Koppe, t. 1er, premier livre, n° 7). C'est principalement dans ce morceau que respire la sévérité d'Eschenbach, et que l'on reconnaît l'école qui criminalise tout pour tout punir. 12° *Des divisions et des sources du procès criminel*, ibid., 1786 (et dans le *Répertoire du droit criminel* de J.-F. Plitt, t. 2, p. 159, 190, 1790). 13° *Annales de l'académie* (univ.) *de Rostock*, ibid., 13 vol., de septembre 1788 à avril 1807. Ce recueil, qui n'a été tiré qu'à 100 exemplaires, est devenu fort rare. Eschenbach n'en est pas le seul auteur, mais il est un de ceux dont on y rencontre le plus de morceaux. Il se divise en deux parties, l'une historique et l'autre critique. Dans celle-ci se trouvent beaucoup de jugements hasardés ou peu motivés. La partie historique vaut infiniment mieux; Eschenbach y a rassemblé beaucoup de faits précieux et peu connus. On assure qu'il continua jusqu'à sa mort, mais sans la livrer à l'impression, cette histoire de l'université de sa patrie. S'il en est ainsi, il est vraiment à souhaiter qu'une main amie extraye de ses manuscrits les points capitaux de son travail et en donne au moins l'abrégé au public. 14° *De l'idée de l'enquête générale*, Rostock, 1789; 15° Sixième partie du *Traité détaillé de la procédure criminelle en Allemagne*, par F.-G. Meister, ou *Traité détaillé de l'enquête générale*, Schwérin et Wismar, 1795. C'est la continuation par Eschenbach du traité de Meister, mais d'après des vues nouvelles et sur des bases tout autres. 16° *De necessitate dotis profectitiæ*, Rostock, 1799; 17° *De emancipatione tacita*, ibid.; 18° *Documents pour le droit du Mecklembourg*, ibid., 1811, 1812, première et deuxième parties in-8°. 19° *Quelques remarques tirées du droit mecklembourgeois*, ibid., 1813, première et deuxième parties. 20° *Introduction à un Manuel du droit féodal mecklembourgeois*, ibid., 1816, première et deuxième parties. 21° Divers articles dans les *Archives patriotiques du duché de Mecklembourg*, par Stiller (Rostock, 1801, 1804), dans les *Archives de la science du droit dans la région du Mecklembourg*, par le baron de Nettelbladdt (Rostock, 1803, 1817, 3 vol.); dans les *Notices et annonces de Rostock, concernant l'histoire, l'histoire naturelle, la topographie et le droit*. Eschenbach a presque seul rédigé les dernières années de ce recueil, et

il s'y trouve une infinité de morceaux d'un haut mérite, principalement sur tout ce qui se réfère au droit féodal. P—OT.

ESCHENBACH (JÉRÔME-CHRISTOPHE-GUILLAUME), ingénieur et mathématicien allemand, né à Leipsick, en 1764, après avoir enseigné quelque temps dans sa patrie, entra en 1791 au service de la compagnie hollandaise des Indes orientales, fut employé comme capitaine du génie au cap de Bonne-Espérance, à Batavia et à Malac. Lorsque les Anglais s'emparèrent de cette dernière place, il fut fait prisonnier de guerre et mourut à Madras, le 7 mars 1797. On a de lui : 1° quelques dissertations latines sur des sujets de haute géométrie; 2° la description en allemand de quelques machines astronomiques ou plutôt cosmographiques; 3° une traduction du suédois en latin de quelques opuscules de Bergmann; 4° il a traduit du français en allemand l'*Abrégé d'astronomie* de Boscovich, Leipsick, 1787, in-8°; 5° du hollandais, plusieurs ouvrages relatifs à l'électricité; 6° l'*Essai sur la manière de mesurer la capacité des tonneaux, en y appliquant une ligne spirale*, par Martin Muller, Leipsick, 1784, in-8°, fig.; 7° l'*Histoire du comte Guillaume de Hollande, roi des Romains*, par J. Meermann, baron de Dalem, ibid., 1787-88, 2 parties in-8°; 8° le *Voyage en Grande-Bretagne et en Irlande*, par le même, pour servir de pendant à celui d'Archenholz, ibid., 1789, in-8°. Eschenbach a aussi donné plusieurs articles dans la *Gazette littéraire* de Leipsick. C. M. P.

ESCHENBURG (JEAN-JOACHIM), savant critique et littérateur allemand, né à Hambourg le 7 décembre 1733, fit ses études dans les universités de Leipsick et de Gœttingue, et s'y distingua par son application. Le célèbre Gœthe, son condisciple à Leipsick, l'a cité dans ses *Mémoires* (livre 8) comme l'un des étudiants qui, de son temps, montraient le plus de capacité. Possédant les langues anciennes et modernes, il y joignit bientôt des connaissances très-étendues en littérature, en histoire, en archéologie, et ne tarda pas à devenir l'utile coopérateur des journaux les plus répandus de l'Allemagne. Il fut, en 1767, nommé gouverneur, c'est-à-dire maître de salle, au collége Carolin de Brunswick; et, dix ans après, il y remplaça dans la chaire de belles-lettres Zacharie (*voy.* ce nom), l'un des écrivains dont les ouvrages signalèrent la renaissance de la poésie en Allemagne, et qui contribuèrent à ranimer le culte de la littérature nationale. Eschenburg, l'élève et l'ami de Zacharie, était digne de lui succéder. En 1778, il augmenta d'un troisième volume le recueil, publié par Zacharie, des morceaux choisis des poëtes allemands depuis Opitz : il revit ensuite les ouvrages de son maître, laissés inédits, et les mit au jour en 1781, avec des notes et la vie de l'auteur. L'Allemagne devait à Wieland une traduction du *Théâtre* de Shakspeare; Eschenburg eut le courage de lutter contre ce grand écrivain dans une nouvelle traduction du poëte anglais; mais ce que l'on ne peut trop admirer, c'est que Wieland fut le premier à reconnaître la supériorité de la nouvelle traduction, et que par les éloges qu'il lui donna, dans son *Mercure*, il contribua plus que personne à en assurer le succès (*voy.* WIELAND). La réputation croissante d'Eschenburg lui valut la bienveillance du duc de Brunswick, qui le décora du titre de son conseiller aulique. Mais les honneurs ne changèrent rien aux habitudes laborieuses de l'estimable professeur. Tout le temps que lui laissait son cours, il le consacrait à des travaux littéraires; et s'il se délassait quelquefois, c'était en traduisant pour le théâtre ducal les pièces que les Guglielmi, les Hændel et les Hasse avaient enrichies de leur musique. Il perdit sa chaire en 1808, lorsqu'un caprice du nouveau roi de Westphalie convertit le collége Carolin en école militaire. Conseiller aulique depuis 1786, il fut mis à la retraite en 1816, et mourut le 29 février 1820. Comme éditeur on lui doit l'édition des œuvres de Lessing, Berlin, 1790, 2 vol. in-8°, et celle des poésies de F. Hagedorn (*voy.* ce nom). Indépendamment de la *Traduction de Shakspeare*, regardée comme l'une des meilleures du poëte anglais (1), Eschenburg a donné les suivantes : *Dissertation*, de J. Brown sur la poésie et la musique; — *Observations*, de Webb, sur l'accord de la poésie et de la musique; — la *Dissertation* de Burney sur la musique ancienne, et la biographie de Hændel (*voy.* BURNEY). Il a traduit en outre quelques ouvrages français en prose, et l'*Esther* de Racine en vers. Enfin ses principaux ouvrages sont : 1° *Musée britannique pour les Allemands*, Leipsick, 1770-81, 7 vol. in-8°. Ce recueil a été continué par l'auteur sous le titre d'*Annales de la littérature britannique;* 2° *Précis d'une théorie et d'un cours de belles-lettres*, Berlin, 1783, in-8°; 5e édition, 1815, in-8°; traduit en français par Storch, St-Pétersbourg, 1789, in-8°; et par Breton sous ce titre : *Nouveaux éléments de littérature*, Paris, 1811, 6 vol. in-8°. 3° *Manuel de littérature classique*, Berlin, 1783; 6e édition, 1816, in-8°; traduit en français par C.-F. Cramer, Paris, 1802, 2 vol. in-8°. Cette traduction passe pour défectueuse; mais l'original est très-estimé des Allemands. 4° *Collection d'extraits tirés des meilleurs écrivains anciens et modernes*, Berlin et Stettin, 1788-95, 5 vol. in-8°. 5° *Manuel de l'étude des sciences*, 1792, in-8°; 1800, même format. 6° *Monuments de la poésie et de la langue allemandes anciennes*, Brême, 1799, in-8°. W—s.

ESCHER (JEAN-RODOLPHE), bailli d'Einsidlein, né en 1560, mort en 1609, est auteur d'une *Chronique de la Suisse*, qui s'étend jusqu'à l'année 1607, et dans laquelle on trouve des détails circonstanciés sur l'origine de la société ou confrérie de l'Escargot. Cet ouvrage, quoique mêlé de fables, est utile pour l'histoire du 16e siècle; il est

(1) Zurich, 1775-87, 14 vol. in-8°; deuxième édition, améliorée, ibid., 1798-1806, 12 vol. in-8°. L'édition de Mannheim, 1780, est une contrefaçon.

resté manuscrit. — *Jean-Erhard* Escher, mort le 27 novembre 1689, à l'âge de trente-trois ans, est auteur d'une *Description du lac de Zurich*, en allemand, publiée en 1692, in-8° de 416 pages. Elle est très-circonstanciée et précieuse pour la topographie. L'auteur y donne aussi une histoire abrégée de la ville et du canton de Zurich, jusqu'à 1689. Il montre quelquefois trop de crédulité, et son style est plus négligé que celui de la plupart de ses compatriotes, ce qu'il faut sans doute attribuer à sa mort prématurée, qui ne lui a pas laissé le temps de retoucher son ouvrage. — *Marx* Escher, maire (schultheiss) de Zurich, en 1612, a laissé en manuscrit une *Chronique de la Suisse*, jusqu'à l'an 1524, assez estimée. L'auteur né à Kempten en 1524, mourut en 1612. — Un autre *Marx* Escher, né à Einsiedlerhof, en 1628, a laissé un Journal de tous les événements arrivés en Suisse de son temps, il va jusqu'à l'an 1712, et se conserve en manuscrit dans plusieurs bibliothèques. W—s.

ESCHER (Henri), bourgmestre de Zurich, naquit dans cette ville en 1626, et y mourut en 1710. Doué de grands talents et de toutes les qualités qui forment le magistrat patriote, il eut pendant une longue série d'années une influence majeure dans le gouvernement de son canton, ainsi que dans les relations du corps helvétique. En 1663 il assista comme député du commerce à la cérémonie du serment de l'alliance entre la France et les cantons suisses, qui fut célébrée à Paris. Il se distingua surtout dans sa mission à la cour de France, en 1687. La république de Genève se trouvait lésée dans ses propriétés situées au pays de Gex : vainement elle demanda que l'affaire, renvoyée devant le parlement de Dijon, fût traitée diplomatiquement; elle invoqua alors l'assistance de Zurich et de Berne. Une diète des cantons évangéliques fut convoquée; elle crut voir en danger les droits des pays protestants, et pour soutenir ceux de Genève elle députa le bourgmestre Escher, de Zurich, et le baneret Daxelhofer de Berne, à la cour de Louis XIV. Une longue discussion s'éleva sur le cérémonial qu'on devait accorder aux députés pour l'audience du roi; ils insistèrent sur celui qui était usité précédemment, et qu'on leur refusait. Trois mois se passèrent dans cette dispute, néanmoins les députés en firent usage pour faire valoir, quoique sans succès, l'objet de leur mission près du ministère, et pour lui remettre des mémoires. Ne pouvant obtenir le cérémonial demandé, ils prirent congé; deux maîtres de cérémonies venaient alors leur porter de la part du roi, et comme témoignage de sa bienveillance, des chaînes d'or, des médailles et de l'argent. Escher déclara que, pénétrés de la bonté du roi, ils ne pouvaient accepter ses dons, n'ayant point eu le bonheur de le voir ni de lui parler. Malgré toutes les instances qui leur furent faites, ils persistèrent dans leur refus. Le retour de Escher à Zurich fut une grande fête : toute la ville s'était portée au-devant de lui; le gouvernement le remercia de la manière noble et généreuse dont il avait soutenu la dignité de son pays; il lui fit présent d'une somme d'argent qu'il convertit en médaille et chaîne d'or, qui se trouvent encore conservées par ses descendants. Pour combler ses vœux, il vit peu après revenir le gouvernement de France des rigueurs qu'il avait exercées vis-à-vis la république de Genève, et par là le but de sa mission fut accompli. U—i.

ESCHER (Jean-Gaspard), de la même famille que le précédent, naquit à Zurich, le 13 février 1678, et y mourut le 23 décembre 1762. Il fit de très-bonnes études dans sa ville natale, se rendit ensuite à Nuremberg pour acquérir des connaissances théoriques et pratiques dans la jurisprudence. En 1696 il fréquenta l'Université d'Utrecht. La Dissertation qu'il y publia, sous Gérard de Vries : *De libertate populi*, fut remarquée avantageusement. Il voyagea en Angleterre et en France, et fut de retour à Zurich en 1697. Son père occupait alors la place de bourgmestre, et la carrière politique s'ouvrit au fils avec assez de facilité. Celui-ci n'en abusa point, et il occupa très-dignement chaque place à laquelle il fut promu. La discipline ecclésiastique, ainsi que l'instruction du gymnase et des écoles, assez négligées alors, attirèrent toute son attention, et les études classiques dont il fut nourri, et dont il n'a point négligé le culte durant toute sa vie, le rendirent bien propre à en être le réformateur. La guerre de religion, des troubles civils de Zurich, d'autres du Toggenburg et du canton d'Appenzell, des Grisons et de Genève, se suivirent en très-peu de temps, et ce fut Escher qui se trouva employé dans toutes ces affaires graves de sa patrie, tantôt comme député suisse à Ratisbonne, pour la cause du Toggenburg, tantôt comme médiateur et pacificateur chez les Grisons et à Genève. Ce fut en 1734, et derechef en 1737, qu'il se rendit à Genève; dans cette dernière année, l'intervention de la France s'était associée à celle des cantons suisses, et le comte de Lautrec y parut comme médiateur. En 1738, il fut question du renouvellement de l'alliance de 1663, entre la France et la Suisse. Escher, convaincu de l'importance de remplacer celle qui avait été conclue avec les cantons catholiques par une nouvelle, commune à toute la Suisse, y travailla avec zèle; quelques prétentions exagérées des cantons firent suspendre la négociation. En 1740, il fut nommé bourgmestre. Il prit part dans cette même année au congrès qui fut tenu à Berne, pour l'arrangement des différends existants entre la cour de Turin et la république de Genève. Religieux, généreux, bienfaisant, excellent père de famille, il présida le gouvernement de son canton jusqu'à la fin de sa longue et honorable carrière (*Vie de J.-G. Escher, bourguemestre de Zurich*, par David Wyss, à Zurich, 1790, in-8°, en Allemand). U—i.

ESCHER (Jean-Conrad von der Linth), savant

géologue, naquit à Zurich, le 24 août 1767, d'une famille aisée et respectable. Nous devons le considérer sous trois rapports différents, soit comme homme politique, comme défenseur des véritables intérêts de la Suisse dans la lutte qu'il soutint courageusement contre les violences, les rapines, et la mauvaise foi du directoire français ou de ses agents, soit comme le bienfaiteur de l'humanité, l'ami des pauvres, dans le zèle et l'activité qu'il déploya pour améliorer le lit des rivières de son pays; soit enfin comme géologue, un peu timide, il est vrai, mais instruit et consciencieux dans les opinions qu'il a émises sur la géologie des Hautes-Alpes. Appelé en 1798, par le choix de ses concitoyens, malgré sa répugnance personnelle, à faire partie du grand conseil du canton de Zurich, à cette époque mémorable où la cupidité du Directoire précipitait nos armées sur la Suisse, dont les habitants eux-mêmes se trouvaient divisés en deux camps ennemis, Escher donna un noble exemple quoiqu'il n'ait guère été suivi. On ne saurait assez admirer dans les années de sa vie parlementaire, de 1797 à 1800, la fermeté qu'il déploya au milieu d'adversaires nombreux et peu bienveillants pour lui, sous le coup des baïonnettes de nos soldats, ce qui lui faisait dire dans la séance du 3 mai 1798 : « Il peut être imprudent « de parler comme je le fais au milieu des baïon- « nettes françaises; mais le véritable patriote, « l'ami sincère de la liberté, ne connaît aucun « danger quand il s'agit de défendre l'innocence « et la vérité. » On ne peut assez louer l'éloquence mâle et austère qui distinguait ses discours, la noblesse et la justesse de ses vues dans la fameuse discussion du rachat des dîmes et dans plusieurs autres circonstances. Ami d'Ustéri, notre collaborateur, Escher partageait ses opinions éclairées, il voulait comme lui remédier aux abus existants, mais sans rien demander à l'étranger, dont il n'attendait rien d'utile et de bon; il se résumait dans ce peu de mots : *Tout par et pour la Suisse*. Si nous laissons de côté la vie parlementaire d'Escher, nous arriverons à la principale, à la plus grande, à la plus noble occupation de son existence, à celle qui le recommande particulièrement à la postérité : l'amélioration du lit de la Limat. On sait que le lac de Wallenstadt a son écoulement dans la rivière de la Mag, laquelle, aussitôt après être sortie du lac, en reçoit une autre, la Limat, qui descend des montagnes de Glaris. Ces deux rivières réunies s'écoulent sous le nom de Limat inférieure ou de Limat Mag dans le lac de Zurich. Mais ce qu'on ignore généralement, c'est qu'au commencement de ce siècle le lit de la Limat inférieure, qui charrie avec elle une grande quantité de limon et de gravier qu'elle dépose ensuite à cause du peu de rapidité de sa chute, se trouvait être à un niveau de cinq à six pieds supérieur aux campagnes qu'elle traverse. Si, d'un côté, les murs naturels formés par les rochers étaient une digue infranchissable, tantôt à l'est et tantôt à l'ouest, au contraire, ses eaux se répandant sur le territoire des villes de Wesen et de Wallenstadt couvraient une immense étendue de terrain, formaient des marécages, infertilisaient la terre, donnaient naissance à de nombreuses maladies, et menaçaient enfin d'envahir le territoire. Soit apathie, négligence ou sécurité, le gouvernement de ce pays submergé, ou menacé de l'être, n'avait encore pris aucune mesure pour faire face au danger, qui devenait chaque jour plus grand, lorsque Escher éleva la voix en faveur des malheureux habitants des rives du lac de Wallenstadt. Elle fut écoutée, et dans la session de la diète, en 1804, on décréta la mise à exécution des travaux nécessaires pour remédier au mal, sous l'inspection d'Escher. La guerre étrangère, la guerre civile, avaient épuisé les caisses publiques; mais un appel à la charité et au patriotisme des Suisses réussit; un crédit de 320,000 livres du pays (480,000 francs de notre monnaie), divisé en 1,600 actions non productibles d'intérêt, fut ouvert et rempli; les travaux commencèrent, et, grâce à la noble persévérance et aux efforts courageux d'Escher, tout était achevé en 1822. Aujourd'hui un canal de dix-neuf mille pieds de longueur conduit les eaux de la Limat de Mollis dans le lac de Wallenstadt, un second canal de cinquante-deux mille pieds les amène ensuite de celui-ci dans le lac de Zurich; toutes les difficultés ont été heureusement aplanies; les eaux suivent maintenant une ligne presque droite, avec une pente plus rapide; ni leur élévation, ni leur abaissement ne peuvent plus endommager les rives des canaux, et les terres inondées précédemment sont aujourd'hui cultivées. La santé a été rendue aux habitants des bords du lac, et tout cela a été fait par un seul homme, soutenu par la bienfaisance suisse, par un homme dont nous tenons à citer ici les paroles qui terminent son rapport sur l'état actuel de la vallée de Bagne dans le canton du Valais, où sa bienfaisance se montra de nouveau : « Tâchons de resserrer cette union fra- « ternelle des cœurs et des volontés, non-seule- « ment au moment du désastre, mais aussi dans les « efforts qui sont nécessaires pour le prévenir, et « profitons ainsi des rigueurs même de la nature « sauvage de notre pays, pour faire aimer d'autant « plus la patrie, et donner ainsi de nouvelles ga- « ranties à la liberté. » La portion non employée de la contribution volontaire des Suisses pour l'amélioration du lit de la Limat servit, du consentement des donateurs, et toujours sous l'inspiration et la direction d'Escher, à la fondation d'un établissement de charité destiné à nourrir, élever et instruire les enfants abandonnés du canton de Glaris. Cet institut, qui existe encore aujourd'hui et qui renferme environ quarante enfants, possède en biens-fonds plus de cent mille toises carrées qui lui ont été données en grande partie. On peut consulter, à cet égard, l'ouvrage de M. Fellenberg qui a pour titre : *Sur le résultat mo-*

ral de l'établissement de l'Institut de la Linth. Le zèle d'Escher ne l'abandonna pas, lorsqu'il s'agit de l'amélioration du lit de la rivière de la Glatt, qui traverse le canton de Zurich avant de se jeter dans le Rhin. A la fin de 1812, le gouvernement de Zurich accorda la somme de 280,000 livres suisses, somme jugée nécessaire pour le but que l'on se proposait; mais Escher n'eut pas la satisfaction de voir achever les travaux de cette nouvelle entreprise, car il mourut le 9 mars 1823, universellement regretté et pleuré. Le grand conseil de Zurich décida à l'unanimité qu'en mémoire des services qu'il avait rendus à la Suisse, ses descendants prendraient le surnom de Von der Linth (de la Limat), que le peuple, dans sa reconnaissance, lui avait déjà donné. C'est un beau brevet de noblesse qu'Escher a légué au seul fils qu'il ait laissé, et qui se montre digne de marcher sur ses traces. Dans la session de 1823, la diète décida qu'un monument serait élevé pour perpétuer le souvenir d'Escher; le projet est fait et gravé, mais quand sera-t-il exécuté? Espérons que de nouveaux délais, des ajournements *ad referendum* ne viendront plus mettre d'obstacles au payement d'une dette sacrée. Au surplus, avec ce monument comme sans lui, le peuple suisse, auquel Escher a consacré son existence, n'oubliera pas son bienfaiteur. — Jusqu'ici nous ne l'avons considéré que dans sa vie de citoyen, nous devons maintenant dire quelques mots de ses travaux en géologie, qui eussent sans doute été plus nombreux si le temps et sa modestie le lui eussent permis. Escher fut un des plus intrépides explorateurs des Alpes, et nous mentionnerons avec soin, à la fin de cet article, tous les mémoires qu'il a publiés à ce sujet, et qui seront toujours consultés avec fruit; car nul, à l'exception d'Ebel (*voy.* ce nom), dont il n'eut pas l'esprit systématique et la riche imagination, n'a mieux connu que lui les montagnes de la Suisse. Malheureusement il se laissa trop souvent guider par les principes étroits de l'école wernérienne, et ne chercha pas à préciser rigoureusement les nouvelles dénominations qu'il donnait aux terrains, par la détermination de leur gisement. En vain chercherait-on dans ses écrits la moindre trace de l'opinion du huttonisme. Il peut être considéré comme le plus dévoué partisan du système de l'érosion, qui reste cependant, sous plusieurs rapports, au-dessous de la grandeur de la nature dans les Alpes. Voici la liste de la plupart des ouvrages qu'Escher a publiés : 1° *Sur les mines de fer bernoises de l'Aarauererzberg, avec quelques observations générales sur l'exploitation des mines.* 2° *Observations géologiques sur les Alpes, sous forme de lettres écrites de la Suisse,* en 1795 et 1797. Elles ont été publiées d'abord, savoir : la 1re en 1795, dans le nouveau *Journal de Bergmann*, Freyberg, 1795, t. 1er, p. 116; et la 2e en 1799, p. 186. La 1re a été réimprimée dans la Bibliothèque *der Schweizerischen staatskunde, erdbeschreibung und litteratur,* du professeur Fasy, Zurich, 1796. 3° *Matériaux rassemblés pour servir à une histoire naturelle technique, à la fin du 18e siècle, des mines situées près de Trachsellaceinen, au fond de la Vallée de Lauterbrunn, dans le canton de Berne.* 4° *Critique du célèbre ouvrage* d'Ebel *qui a pour titre : Ueber den bau der erde in dem Alpengebirge*, etc. (*Sur la structure de la terre dans les Alpes*). Ce mémoire, publié dans l'*Alpina*, t. 4, p. 283, 1809, est un des morceaux les plus intéressants qui soient sortis de la plume d'Escher, et qu'il faut absolument lire, si l'on veut apprécier la sagesse et l'exactitude de la plupart de ses observations géologiques. 5° *Sur les rapports géognostiques des montagnes de la Vallée de la Limat* (dans le *Taschenbuch*, journal de minéralogie de Léonhard, 3e année, 1809, p 369). 6° *Addition aux observations précédentes* (dans le *Taschenbuch*, p. 1, année 1812). 7° *Bericht über den bergschlipf im goldingerthal im kanton St-Gallen,* lu à la Société des naturalistes réunie à Zurich, le 2 septembre 1816. 8° *Sur les idées émises par un savant d'Edimbourg, et MM. Pictet et Deluc, sur la formation des vallées* (dans les *Annales de physique* de Gilbert, année 1816; réimprimé dans le *Taschenbuch* de Léonhard). 9° *Notice sur le Val de Bagne en Bas-Valais et sur la catastrophe qui en dévasta le fond en juin* 1818. Cette notice, qui est le développement du rapport verbal fait le 29 du mois de juillet de la même année, par Escher, à la société helvétique des sciences naturelles, se trouve reproduite en allemand sous le titre de *Bemerkungen über das zerstœrende ereigniss*, etc. 10° *Matériaux pour servir à l'histoire naturelle des blocs erratiques que l'on rencontre dans les environs des Alpes.* Cette dissertation, lue dans le sein de la Société des naturalistes suisses le 28 juin 1819, a été insérée, avec l'autorisation de l'auteur, dans la nouvelle *Alpina*, t. 1er, p. 1re, et dans le t. 16, p. 631, du *Taschenbuch* de Léonhard. On en trouve une traduction française dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, t. 21, p. 259, 1822. 11° *Sur la formation de la grosse chaîne du Jura.* Cette dissertation, lue dans la réunion de la Société des naturalistes suisses, tenue à Genève en 1820, a été insérée dans la *Bibliothèque universelle de Genève* de la même année, et dans les *Annales de physique* de Gilbert, t. 67, p. 91. 12° *Ueber bergschlipfe, mit besonderer Hinsicht auf die bergschlipfe im Nollathale, hinter Thusis und im Plessurthale, hinter Chur, in Bundten.* 13° *Quelques détails géognostiques du Mont-Jura*, lus devant la même Société, le 28 juillet 1820, et insérés dans le *Taschenbuch*, t. 16, p. 315, 1822, 16e année. 14° *Observations contraires à l'explication donnée par M. Toussaint Charpentier, de la marche envahissante des glaciers* (*Annales de physique*, 1821, vol. 69). 15° *Rapport sur l'état actuel de la vallée de Bagne dans le canton du Valais, relativement aux mesures propres à la prémunir contre l'effet destructeur du glacier inférieur de Getroz*, présenté au gouvernement du Valais par la commission chargée de cet examen,

Zurich, 1821, in-8°. Escher est l'auteur de ce rapport, qui a été publié aussi en allemand à Zurich, en 1822, sous le titre de *Bericht ueber die verhaltnisse*, etc. 16° *Estimation de la masse d'eau fournie annuellement par le bassin du Rhin dans la partie suisse des Alpes.* Ce mémoire, lu à la Société helvétique des sciences naturelles, siégeant à Bâle, le 23 juillet 1821, est inséré dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, t. 17, p. 274. Escher a laissé un grand nombre de manuscrits, dont la publication a été commencée par son fils sous le titre de *Morceaux extraits des manuscrits de J.-C. Escher von der Linth, et communiqués par son fils pour servir à l'histoire des montagnes de la Suisse.* Ce sont les observations intéressantes que ce géologue a recueillies pendant près de trente années, en parcourant les Alpes. Les fragments publiés rendent compte d'un voyage commencé le 18 juillet et terminé le 3 août 1812 dans la chaîne des Allmann, le St-Gothard, etc. L'éditeur se propose d'y joindre, quand cela sera nécessaire, ses propres observations et une carte géologique, qui aidera et facilitera la lecture des manuscrits de son père. On peut consulter pour de plus amples renseignements sur Escher : 1° une notice biographique par Vaucher (*Biblioth. univ. de Genève*, t. 22, p. 225, 1823); 2° une notice publiée sur sa vie politique, par la bibliothèque de la ville de Zurich en 1828, sous le titre de *Der züricherischen Jugend das neujahr* 1828, *von der stadtbibliothek;* 3° sur la part qu'il prit à l'amélioration du lit de la Limat, le vingt-quatrième numéro du *Neujahrblatt*, de la Société de secours de Zurich, année 1824; 4° les comptes qu'Escher lui-même a publiés de sa gestion comme président de la Société de la Linth; 5° enfin les journaux politiques publiés en Suisse de 1777 à 1800, tels que le *Républicain*, etc., où se trouve le récit des événements politiques dans lesquels il a joué un rôle. N—D.

ESCHERNY (François-Louis, comte d'), littérateur, naquit le 24 novembre 1733, à Neuchâtel en Suisse, d'une famille noble et qui jouissait d'une fortune considérable (1). Il eut pour instituteur un ministre socinien (Petit-Pierre), et les instructions qu'il en reçut eurent, comme il l'avoue lui-même, une funeste influence sur ses idées religieuses. A l'âge de dix-huit ans il était à Crest en Dauphiné. Follement épris d'une dame aussi vertueuse que belle, il fit pour se distraire de cette passion un voyage en Italie, fréquenta les théâtres et les concerts, entendit les musiciens les plus célèbres, entre autres Farinelli, retiré depuis peu de temps à Bologne, et qui eut la complaisance de chanter pour lui plusieurs morceaux. De retour à Neuchâtel, il se remit à l'étude du latin et, pendant quatre ans, passa quinze heures par jour à lire les ouvrages des classiques. D'Escherny vint pour la première fois à Paris en 1762. C'était au moment où Rousseau, menacé d'un décret personnel, se disposait à chercher un asile en Suisse. Il rencontra l'auteur d'*Émile* à Sauvigny, chez M. de Berthier, intendant de Paris, mais il ne lui parla point. Admis dans la société des encyclopédistes, il fut bientôt l'un des convives des dîners de madame Geoffrin, visita Thomas, Marmontel, Helvétius, et se concilia l'amitié de Diderot et de d'Alembert. Au bout de dix-huit mois il quitta Paris pour venir habiter momentanément Motiers-Travers, où il avait loué une maison de campagne, afin d'avoir l'occasion de se lier avec Rousseau. Les premières avances qu'il fit au philosophe furent accueillies assez froidement. « Si, lui répondait Rousseau, « notre goût commun pour la retraite ne nous « rapproche pas l'un de l'autre, ayez-y peu de « regrets » (2 février 1764). D'Escherny ne se découragea point ; le séjour qu'il venait de faire à Paris et ses liaisons avec les anciens amis de Rousseau ne pouvaient manquer d'inspirer à celui-ci le désir de le voir quelquefois. La passion de la musique les rendit bientôt inséparables. Pour plaire à Rousseau, d'Escherny feignit de vouloir étudier la botanique ; il apprit les noms et la description de 2 à 300 plantes qu'il eut plus de peine à classer dans sa mémoire qu'il n'en eut à les oublier, et il l'accompagna, pendant l'été de 1764, dans toutes ses herborisations avec Dupeyrou et le colonel de Pury. Il regretta depuis de n'avoir pas eu l'idée d'écrire tous les soirs les conversations de la journée : « C'eût été, dit-il, « un ouvrage assez piquant, que les *Entretiens* « *de J.-J.* avec ses trois compagnons de voyage, « dans ses courses sur les montagnes du Jura. » (*Mélang. littér.*, t. 3, p. 47.) A la demande de Diderot, il tenta de le réconcilier avec Rousseau; mais Rousseau fut inflexible : « Je sais, lui écri- « vait-il, respecter l'amitié, même éteinte ; mais « je ne la rallume jamais : c'est ma plus invio- « lable maxime » (6 avril 1765). Rousseau ayant quitté la Suisse le 29 octobre suivant, d'Escherny, que rien ne retenait plus à Motiers-Travers, alla visiter l'Allemagne, et s'arrêta longtemps à Vienne, où il avait une partie de sa famille. Honoré des bontés de Marie-Thérèse et de l'empereur Joseph, il y vivait dans l'intimité du prince de Kaunitz et des hommes les plus distingués par leur naissance et par leurs talents. C'était alors la mode en Allemagne comme en France de jouer la comédie ; et, longtemps après, d'Escherny se rappelait avec une certaine satisfaction les succès qu'il avait obtenus à Vienne dans les rôles de Lekain, qu'il se flattait d'imiter assez fidèlement. Ce fut à la même époque qu'il entendit pour la première fois Mozart, chez le grand prieur de Zinzendorf. Il osa prédire que cet enfant prodigieux ne serait jamais un homme;

(1) Son neveu, le comte de Fries, épousa une princesse de maison souveraine. Les comtes de Schonfeld et de Haugwitz, qui appartiennent à des familles d'Allemagne qui se sont distinguées dans les armes, le ministère et la diplomatie, avaient épousé deux nièces du comte d'Escherny.

mais, ajouta-t-il, l'événement est venu me donner un démenti complet (*Mélang.*, t. 2, p. 375). En quittant Vienne, il passa par Stuttgard; et le duc de Wirtemberg, dont il était déjà connu, le décora du titre de son chambellan. De retour à Paris en 1768, il continua de cultiver les arts en amateur riche et passionné, sans cesser de se livrer à son goût pour les plaisirs. Lorsque Rousseau fut revenu se fixer à Paris, d'Escherny reprit l'habitude de lui rendre d'assez fréquentes visites; mais ayant eu l'imprudence de lui présenter le libraire Ostervald de Neuchâtel, Rousseau se souvint qu'Ostervald s'était, comme magistrat, opposé, quelques années auparavant, à la réimpression de ses œuvres, et lui ferma la porte ainsi qu'à son introducteur, qu'il ne voulut plus revoir. Avec de l'esprit, de l'imagination, de l'originalité, de l'instruction, et passant sa vie au milieu des chefs de la littérature, d'Escherny ne s'avisa que très-tard d'écrire. Comme Rousseau, ce fut une question proposée par une académie de province qui le fit auteur. L'académie de Besançon avait, en 1778, mis au concours : *les funestes effets de l'égoïsme.* Il résolut de traiter ce sujet; mais, en le méditant, il y trouva la matière d'un livre qu'il intitula : *du Moi humain*, ou *de l'Égoïsme et de la Vertu.* Cet ouvrage, dont il n'a publié que des fragments sous le titre de *Lacunes de la philosophie*, l'occupa pendant près de trente ans, à diverses reprises; mais lorsqu'il y eut mis la dernière main, il ne voulut point le faire imprimer, « persuadé que, lors même qu'on « n'en tirerait que vingt à trente exemplaires, on « ne parviendrait pas à les débiter » (*Mélang. littér.*, t. 2, p. 347). Ne pouvant rester en place, et ne manquant pas de raisons ni de prétextes afin de justifier son goût pour les voyages, il se rendit en 1780 à Berlin. Muni d'une lettre de d'Alembert pour Frédéric, il reçut de ce monarque l'accueil le plus flatteur, et n'eut qu'à se louer des bontés du prince Henri. Il se lia très-particulièrement avec le premier ministre comte de Herzberg; et, s'il avait eu de l'ambition, il aurait pu prétendre à l'ambassade de Prusse en France. Quoi qu'il en soit, il était de retour à Paris au plus tard en 1783; et l'année suivante on le retrouve à Varsovie, assistant à un grand dîner diplomatique dont il a donné la description dans ses *Mélanges*, t. 3, p. 69; puis à St-Pétersbourg, où il ne fut pas moins bien reçu de l'impératrice Catherine qu'il ne l'avait été du roi de Pologne. Pendant qu'il était dans la capitale de Russie, il apprit que Stehling, qui d'artificier était devenu conseiller de Pierre le Grand, avait recueilli sur la vie privée de ce prince des particularités curieuses. Ayant obtenu, non sans peine, communication du manuscrit, et sous la promesse de n'en faire aucun extrait, il tint fidèlement sa parole, mais s'étant embarqué, quelques jours après, à Cronstadt, il jeta, pendant la traversée, sur le papier, toutes les anecdoctes que sa mémoire lui rappelait; et vingt-six ans après, il les fit imprimer, ignorant que Stehling les avait lui-même publiées. D'Escherny n'avait pu voir le Nord que très-rapidement, puisqu'en 1785 il était à Versailles, occupé probablement de quelques affaires diplomatiques. Il fit, la même année, une excursion en Savoie; et, se trouvant à peu de distance des Charmettes, il ne laissa pas échapper l'occasion de visiter ce lieu, devenu si célèbre par le séjour de Rousseau. Il retourna à Vienne en 1787; mais il prenait un trop vif intérêt aux événements qui se préparaient en France pour n'y pas revenir le plus promptement qu'il lui serait possible. Il adopta les principes de la révolution avec le plus grand enthousiasme. Malgré son dévouement à la cause populaire, il fut arrêté, le jour même de la prise de la Bastille, par des hommes qui lui trouvaient l'air d'un aristocrate et d'un traître. Déjà la foule l'entourait, et les redoutables cris *à la lanterne* se faisaient entendre : sa présence d'esprit le sauva. Ayant demandé à être conduit au district le plus proche pour y faire une révélation importante, il parvint à se débarrasser ainsi de ces furieux (*Corresp.*, p. 72). Il n'en continua pas moins de s'extasier sur la sagesse et la modération des Parisiens, et de se mêler aux groupes, « tour à tour interrogeant, « interrogé, écoutant, écouté; » et même quelquefois applaudi, ce qui flattait beaucoup son amour-propre. Il admirait les décrets de l'assemblée qui s'était déclarée constituante; mais il trouva qu'elle s'était trop pressée d'abolir la noblesse; il aurait voulu qu'en supprimant les priviléges, on eût conservé l'institution, et créé, comme en Angleterre, une chambre haute héréditaire, prédisant, et cette fois d'accord avec tous les bons esprits, que sans cet utile contre-poids la France tomberait infailliblement dans l'anarchie (*Corresp.*, p. 136). Doué d'un instinct d'ordre et de conservation, d'Escherny ne partagea pas la funeste philanthropie des négrophiles (*voy.* GRÉGOIRE), qui devait coûter à la France avec ses colonies tant de sang et de larmes. Il désirait sans doute que l'on adoucît le sort des nègres; mais il ne voulait pas qu'on se hâtât de leur rendre une liberté dont ils ne pourraient qu'abuser, avant d'avoir appris à en jouir (*Mélang.*, t. 3, p. 30). Son enthousiasme pour la révolution durait encore au mois de juillet 1790; il était du nombre de ceux qui se rendirent à cette époque au Champ-de-Mars pour travailler à l'hôtel de la patrie. Au retour d'un pèlerinage qu'il fit alors à Ermenonville, il envoya 600 francs à Marmontel, secrétaire perpétuel de l'Académie française, pour augmenter le prix destiné au meilleur éloge de Rousseau! L'idée lui vint ensuite de concourir lui-même, et son discours fut remarqué par Marmontel, qui trouva « qu'il réunissait les beautés et les défauts « que produit l'enthousiasme (1). » Dès le prin-

(1) Le prix n'ayant pas été donné, d'Escherny réclama ses 600 francs en 1797; mais ce ne fut qu'après quatre ans de sollicita-

cipe de la révolution, d'Escherny n'avait pas cessé d'être en rapport avec les députés et les hommes les plus influents des opinions les plus opposées. Plusieurs fois on avait agité devant lui la question de la guerre, et toujours il avait soutenu qu'elle n'aurait pas lieu, puisque son résultat serait de porter la révolution à l'extrême. Il avait parié cent écus contre le fameux Anacharsis Clootz : il les perdit; mais dès lors il songea prudemment à quitter la France pour conserver sa tête. Il sortit de Paris le 24 mai 1792, dans la voiture de l'ambassadeur de Prusse; son projet était de se rendre à Rome pour y attendre le résultat d'événements qu'il prévoyait sans toutefois soupçonner leur gravité. Dans la route il changea d'idée, et vint dans la vallée de Munster-Tal, canton de Lausanne. C'est alors qu'éclairé par une triste expérience, il reconnut combien il s'était trompé sur les moyens d'assurer le bonheur de la France : « J'avais, dit-il, partagé jusqu'ici l'opinion de « Rousseau sur la perfectibilité indéfinie de l'es« pèce humaine; je l'ai reproduite, en 1783, sous « plusieurs formes dans *les Lacunes de la philo« sophie*..... La révolution a dissipé cette douce « illusion (1). » Il employa ses loisirs à composer, sous le titre *de l'Egalité*, un ouvrage dans lequel il se propose de montrer que ce principe est antisocial, et que c'est à son application que l'on doit attribuer tous les crimes qui venaient d'effrayer la France et le monde. N'ayant pu obtenir l'autorisation de le faire imprimer à Lausanne, d'Escherny revint, en 1795, à Paris, apportant son manuscrit, qu'il ne tarda pas à mettre au jour; mais, jugé sur son titre, l'ouvrage eut peu de lecteurs; et ce fut vainement que l'auteur y substitua celui de *Philosophie de la politique*, dans l'espoir de fixer l'attention sur un livre dont il s'exagérait sans doute le mérite et l'importance, mais qui contient réellement quelques idées utiles. Cette indifférence l'affligea, comme on le voit dans plusieurs passages de ses *Mélanges* : « J'ai, « dit-il, publié un livre intitulé : *de l'Egalité*, « mon premier tort est de l'avoir écrit. J'en ai été « puni, il est tombé, et je le méritais; j'ai voulu « être impartial, c'était une sottise : je n'ai flatté « aucun parti, c'était une gaucherie : le titre en « a déplu, je devais mieux choisir. » Ce livre qu'on s'obstinait à ne pas lire en France avait eu beaucoup de succès en Allemagne, où il s'en était écoulé une édition entière et où l'auteur était mis entre Montaigne et Montesquieu (2); mais les suffrages de l'Allemagne ne consolaient pas d'Escherny de n'avoir pu obtenir ceux de Paris. Il avait retrouvé dans cette ville quelques-uns de ses anciens amis, entre autres Laharpe, qui, « revenu « de ses égarements, lui disait chaque fois qu'il le « rencontrait : Vous seul aviez bien vu » (*Mélang.*, t. 2, p. 272). Peu de temps après la formation de l'Institut, d'Escherny fut présenté pour une place à la classe des sciences morales; mais Naigeon fit manquer son élection, en disant : « Oui, mes« sieurs, nous aurions un bon joueur de violon de « plus » (ibid., t. 3, p. 130). Il avait cependant d'autres titres à cette distinction. A la science que l'on puise dans les livres, il joignait celle que l'on n'apprend que dans le monde. Plein d'instruction et de politesse, il écrivait et parlait sur toutes sortes de matières avec une facilité remarquable dans un étranger. A l'âge de plus de quatre-vingts ans, il faisait encore sa partie dans les concerts qu'il donnait chez lui toutes les semaines, et chantait avec madame Sessi, d'une voix assez agréable, les plus beaux airs des opéras italiens et allemands. Il faisait sur l'alto sa partie dans l'exécution des quatuor et des quintetti. Son esprit vif et toujours jeune avait besoin d'être occupé : aussi jusqu'à la fin de sa vie il ne cessa pas d'écrire ou de méditer. Parvenu sans infirmités au terme de sa longue carrière, il mourut à Paris, le 15 juillet 1815, à 82 ans. Dans ses ouvrages, comme dans sa vie, d'Escherny présente une foule de contradictions; mais on est toujours forcé de les lui pardonner, parce qu'il est constamment de bonne foi. Partisan des principes philosophiques, il montre en même temps un attachement sincère aux idées d'ordre et de hiérarchie sociale. Admirateur enthousiaste de Rousseau, il le contredit souvent; mais, comme on l'a déjà remarqué, ses critiques ne tombent pas sur les endroits les plus blâmables. Après avoir étudié cinq ans les mathématiques avec passion, il écrivit qu'il n'y a de bon dans les mathématiques que la partie élémentaire (*Mélang.*, t. 2, p. 174). Ailleurs (ibid., t. 3, p. 204), il fait l'apologie de l'ignorance, et, sans être prophète, croit pouvoir prédire que l'imprimerie ramènera les hommes à la barbarie. Ses jugements, comme ses opinions, étaient si mobiles qu'il n'est pas rare de le trouver en opposition dans le même chapitre. Il nous reste à faire connaître ses ouvrages : 1° *Les Lacunes de la philosophie*, Amsterdam (Paris), 1783, in-12. C'est, comme on l'a dit, un fragment du *Moi humain*, ouvrage qui l'occupait depuis trente ans, que le mauvais état de sa santé l'avait forcé d'abandonner, et qu'il reprit bientôt pour l'envoyer à l'Académie française, lorsqu'elle eut proposé un prix pour l'ouvrage le plus utile publié dans l'année (1). 2° *Correspondance d'un habitant de Paris* avec ses amis de Suisse et d'Angleterre, Paris, 1791, in-8°, réimprimé sous ce titre : *Tableau historique de la révolution* jusqu'à la fin de l'assemblée constituante, ibid., 1815, 2 vol. in-8° (2). 3° *De l'égalité*, ou *Principes généraux sur*

tions qu'il obtint de Lucien Bonaparte, alors ministre de l'intérieur, l'autorisation de prendre des livres pour cette somme au dépot de Versailles.

(1) *De l'Egalité*, t. 1, p. 18.

(2) Dans un article que d'Escherny ne put faire admettre dans aucun journal, mais qu'il a imprimé à la suite de ses *Mélanges*, Leuliette met le livre de *l'Egalité*, pour la magie du style, à côté des ouvrages de Montesquieu et de Rousseau ; mais fort au-dessus pour l'étendue, la profondeur et l'originalité des vues.

(1) Les *Lacunes de la philosophie* ont été traduites en allemand, Berlin, 1787, in-8°.

(2) Cet ouvrage a été traduit en allemand par Zimmerman, Berlin, 1791, in-8°.

les institutions civiles, politiques et religieuses, précédés de l'éloge de J.-J. Rousseau, en forme d'introduction, Paris, 1796, 2 vol. in-8°, reproduits sous ce titre : *Philosophie de la politique*, ou *Principes généraux des institutions sociales*, 1798, 2 vol. Cet ouvrage est le développement des lettres 9 et 11 de la Correspondance. L'*Eloge* de Rousseau, qui paraissait pour la première fois, fut traduit en allemand par Gottlob Schelle, Leipsick, 1798. 4° *Mélanges de littérature, d'histoire, de morale et de philosophie*, Paris, 1809, 3 vol. in-12; reproduits avec quelques cartons et des additions en 1814, sous le titre d'*OEuvres philosophiques, littéraires, historiques et morales*. Parmi les articles de ce recueil nous citerons un morceau sur l'*égoïsme*, fragment du *Moi humain*; les *Anecdotes* sur Pierre Ier dont on a parlé; un *Essai sur le bonheur* dans lequel il renvoie fréquemment au *Moi humain*, dont ce morceau n'est peut-être qu'un extrait; *De la poésie et des vers*, où l'on trouve, entre autres paradoxes, que les vers de Racine sont au-dessous de la prose mesurée dont l'auteur offre ingénument des modèles tirés de ses propres ouvrages; un morceau *sur la musique dramatique*, dans lequel on raconte plusieurs anecdotes sur les principaux musiciens du 18e siècle; et enfin, un autre intitulé *De Rousseau et des philosophes encyclopédistes*, le plus curieux et le plus amusant de l'ouvrage. D'Escherny écrivait en 1809 : « J'ai trente manus« crits, qui réunis formeraient vingt volumes, et « que je ne publierai jamais. Le dernier des mé« tiers est aujourd'hui celui d'écrire. Le nombre « des connaisseurs et des bons juges a prodigieuse« ment diminué depuis la révolution. » (*Mélang.*, t. 3, p. 5). Dans sa dernière et courte maladie, il légua tous ses manuscrits à Villenave, notre collaborateur, qui, malgré ses instances, ne voulut pas les faire enlever, croyant que la famille du comte remplirait ses intentions; mais la crainte des publications posthumes l'en a empêchée. W—s.

ESCHINARDI (Le P. François), savant jésuite, né en 1623, à Rome, embrassa jeune la règle de St-Ignace. Après avoir professé quelque temps la philosophie et la rhétorique, il fut chargé d'enseigner les mathématiques à Florence, à Pérouse, puis au collége Romain. Il eut, en 1662, l'honneur de prêcher le jour de Pâques en présence du pape Alexandre VII, et son sermon, qui lui mérita les éloges du pontife, fut imprimé par ordre du maître du sacré palais. Admis à l'académie physicomathématique, fondée en 1677 à Rome, par Ciampini (*voy.* ce nom), il y lut un grand nombre de mémoires sur des questions curieuses. Il comptait parmi ses amis les principaux prélats de la cour de Rome, ainsi que les savants les plus distingués d'Italie et de France. Eschinardi vivait encore en 1699, mais on n'a pu découvrir la date de sa mort. On a de lui : 1° *Appendix ad exodium de tympano*, Rome, 1648; ibid., 1650, in-4°. C'est un traité de l'horloge hydraulique. 2° *Microcosmus physico-mathematicus*, Pérouse, 1658, in-fol. Cet ouvrage est anonyme. 3° *Simulacrum ex Chisiis montibus*, Rome, 1661, in-fol. C'est un court abrégé de philosophie, dédié au cardinal de Chigi, l'un de ses protecteurs. 4° *Dialogus opticus*, ibid., 1666, in-4°. Ce volume fut suivi de *deux centuries* de problèmes d'optique, ibid., 1666-1668, in-4°. 5° *De sono-pneumatico; de' Giorni Canicolari; Regole di transmutare il tempo ordinario degli oriuoli in pendula*. Ces trois opuscules furent insérés dans un recueil intitulé : *Schiaro de' letterati*, Rome, 1672. 6° *Architettura civile ridotta a metodo facile e breve*, Terni, 1675; *Architettura militare ridotta*, etc., Rome, 1684, in-fol. Eschinardi publia ces deux ouvrages sous le nom académique de *Costanzo Amichevoli*. 7° *Lettera nella quale contengono alcuni discorsi fisico-matematici*, Rome, 1681, in-4°. Cette lettre, adressée au célèbre physicien Franç. Redi, contient quatre discours ou dissertations : 1° Sur le projet de percer l'isthme de Suez, dont, suivant Eschinardi, la plus grande difficulté n'est pas dans l'inégalité de la hauteur du bassin des deux mers, mais dans l'immense amas de sables au travers desquels il est comme impossible de creuser un canal qui serait navigable; 2° sur la nature des comètes; 3° sur les causes des variations de l'aiguille aimantée; 4° sur le poisson fabuleux que les anciens nommaient Remora, et auquel ils attribuaient le pouvoir d'arrêter la marche des vaisseaux en pleine mer. Ce curieux traité est terminé par un appendice intitulé *Ragguagli dati ad un amico in Parigi sopra alcuni pensieri sperimentali proposti nell' accademia fisico-matematica*. Les expériences dont il s'agit se rapportent presque toutes au thermomètre. 8° *Discorso fatto, nell' accademia fisico-matematica di Roma, tenuta li 5 di gennajo* 1681, *sopra la cometa nuovamente apparsa*, ibid., 1681, in-4°. 9° *De impetu tum solidorum, tum fluidorum tractatus duplex*, ibid, 1684, in-4°. C'est un traité du mouvement; on en trouve l'analyse dans les *Acta erudit. Lipsiens.*, 1686, p. 447. 10° *Cursus physico-mathematicus*, ibid., 1689, in-4°. Ce volume ne contient que la première partie : on n'a pu découvrir si la seconde est imprimée. 11° *Lettera familiare sopra monte Testaccio e via Ostiense*, ibid., 1697, in-4°. 12° *Descrizione dell' agro romano*. Le savant Ridolf. Venuti (*voy.* ce nom) en a donné une édition augmentée, in-8°. A la tête du *Compendium Annal. ecclesiastic. Hiberniæ*, par le P. Porter, religieux cordelier, 1691, in-4°, on trouve une *Lettre* d'Eschinardi, dans laquelle il relève les erreurs des cartes de l'Irlande antérieures à celle de Porter. W—s.

ESCHINE, philosophe grec, disciple de Socrate, était fils de Lysanias ou de Charinus, Athénien. Il lutta toujours contre la misère; aussi Socrate, qui l'aimait beaucoup, lui disait-il de s'emprunter à lui-même, en retranchant quelque chose de sa nourriture; mais il ne suivit pas ce conseil. Après la mort de son maître, il chercha à faire fortune, et emprunta de l'argent pour devenir parfumeur. Il paraît qu'il ne réussit pas bien dans ce nouvel

état ; car, ne payant point les intérêts, il fut poursuivi en justice, et Athénée nous a conservé quelques fragments d'un plaidoyer de Lysias contre lui, dans lequel il le traite fort mal, et lui reproche différentes escroqueries. Ne pouvant plus vivre à Athènes, il passa dans la Sicile, où, sur la recommandation de Platon et d'Aristippe, il fut admis à la table de Denys le Tyran. Il revint ensuite à Athènes, où il composa des plaidoyers pour subsister. L'époque de sa mort n'est pas connue. Il avait fait plusieurs dialogues qui étaient fort estimés ; il ne nous en reste qu'un, l'*Axiochus*, qui lui est attribué par Diogène Laërce, au témoignage duquel nous ne voyons pas de bonne raison à opposer. On lui a attribué aussi un dialogue sur la vertu, et un autre intitulé *Eryxias*. Ces deux derniers sont de quelqu'un des disciples de Socrate, mais non d'Eschine. On les réunit cependant dans les éditions. La meilleure est celle de J. Fred. Fischer, Leipsick, 1786, in-8°. Comme elle est toute grecque, ceux qui ont besoin d'une traduction peuvent se servir de l'édition de J. Leclerc, Amsterdam, 1711, in-8° ; ou de celle d'Horreus, Leuwarde, 1718, in-8°. C—R.

ESCHINE, célèbre orateur athénien, né à Athènes 393 ans avant J.-C., était fils d'Atrométus, du bourg Cothocide, et de Glaucothée. Il prétend que son père était de la famille des Etéobutades, l'une des principales d'Athènes : Démosthène, de son côté, dit qu'il avait été esclave, qu'il se nommait Tromis, et qu'Eschine avait jugé à propos d'accroître son nom de deux syllabes en se nommant Atrométus ; ce qui paraît certain, c'est qu'il n'avait pas été favorisé par la fortune, car il était maître d'école. Quant à Glaucothée, c'était une de ces prêtresses de la plus basse classe, qui tiraient parti de la superstition du peuple, en initiant à leur manière aux mystères de Bacchus ceux qui ne pouvaient pas se faire initier à Eleusis. Eschine passa les premières années de sa vie à servir son père dans son école et à assister sa mère dans ses fonctions sacerdotales. Lorsqu'il fut inscrit parmi les citoyens, il se fit greffier auprès de quelque magistrat subalterne. Il se fit ensuite comédien pour jouer les troisièmes rôles, mais une aventure désagréable qu'il eut en jouant le rôle d'Œnomaüs, dans un des bourgs de l'Attique, lui fit quitter le théâtre ; et comme il avait une belle voix, beaucoup de facilité à parler et quelque connaissance des lois de la république, qu'il avait acquise en exerçant les fonctions de greffier, il se jeta, sans autre préparation, dans la carrière politique comme orateur ; quelques auteurs cependant disent qu'il avait pris des leçons du sophiste Alcidamas. Les Athéniens étaient alors en guerre au sujet d'Olynthe avec Philippe, roi de Macédoine ; Eschine se montra, dans le principe, l'un des plus acharnés contre lui, et proposa d'envoyer partout des ambassadeurs pour lui susciter des ennemis. Il alla lui-même en cette qualité à Mégalopolis, où s'assemblaient les dix mille qui formaient le conseil général de l'Arcadie. Philippe ayant paru désirer la paix avec les Athéniens, Eschine, qu'on regardait comme dévoué à la chose publique, fut l'un des ambassadeurs ; il se conduisit bien, en apparence, dans cette première ambassade, qui revint à Athènes avec des ambassadeurs de Philippe chargés d'arrêter les articles du traité, parmi lesquels Eschine en laissa insérer d'assez peu avantageux aux Athéniens : lorsque tout fut d'accord, on le chargea, avec d'autres députés, d'aller recevoir les serments de Philippe, qui, tandis qu'on traitait, continuait à faire la guerre à Chersobleptès, roi de Thrace et allié des Athéniens, qu'il avait presque entièrement dépouillé de ses États. Le devoir des ambassadeurs était d'aller le trouver promptement et de lui faire sanctionner le traité pour sauver ce qui restait à leur allié ; mais au lieu de cela, ils l'attendirent tranquillement pendant trois mois à Pella, dans la Macédoine, et ne se mirent en marche pour aller le joindre que lorsqu'ils surent qu'il partait lui-même pour aller faire la guerre aux Phocéens. Ils le trouvèrent dans la Thessalie, mais comme il était venu à bout d'une partie de ses projets, il ne voulut plus sanctionner le traité tel qu'il était, et il en excepta formellement les Aliens, peuples de la Thessalie, et les Phocéens. Eschine, de retour à Athènes, parvint à faire croire au peuple que, quoique les Phocéens fussent exceptés, Phillippe lui avait donné sa parole de ne pas les attaquer, et que les troupes qu'il faisait marcher de ce côté-là étaient destinées à tomber à l'improviste sur les Thébains. L'événement démentit bientôt ce qu'il avait annoncé, mais il était trop tard, et les Phocéens furent subjugués sans que les Athéniens pussent s'y opposer ; aussi, lorsque Eschine voulut rendre compte de son ambassade, Démosthène et Timarque se disposèrent-ils à l'attaquer ; alors Eschine, qui savait qu'avec le peuple il suffit de gagner du temps, se porta lui-même accusateur contre Timarque, auquel il reprocha de s'être prostitué pour de l'argent, ce qui le rendait incapable d'exercer aucune fonction publique, et par conséquent de monter à la tribune ; la conduite de Timarque prêtait effectivement à cette accusation, et il fut si honteux de la voir produite au grand jour, qu'il se pendit sans attendre l'issue du jugement. Tout cela fit traîner la cause en longueur, et il y avait déjà trois ans que l'ambassade était de retour lorsque Démosthène prononça son discours ; et comme l'impression des malheurs qui avaient été la suite de la prévarication d'Eschine avait été atténuée par le laps du temps, il ne lui fut pas difficile de prévenir la condamnation qui le menaçait, et Eubulus, dont il avait été greffier, empêcha que l'affaire ne fût jugée. Quelques années après, un certain Antiphon, qu'on avait chassé d'Athènes comme ayant usurpé le titre de citoyen, promit à Philippe, chez qui il s'était réfugié, de mettre le feu aux vaisseaux des Athé-

niens, et il revint, à cet effet, dans l'Attique; Démosthène en ayant été instruit, découvrit qu'il était caché dans le Pirée, il le fit arrêter et amener devant le peuple; alors Eschine, s'étant levé, dit qu'il était odieux qu'on se permît de fouiller ainsi dans les maisons des particuliers, et le fit relâcher; mais l'aréopage, ayant pris connaissance de cette affaire, le fit arrêter de nouveau, et il périt dans les tourments de la question. Le peuple ayant, dans ces entrefaites, choisi Eschine pour plaider la cause des Athéniens au sujet du temple de Délos, l'aréopage annula cette nomination, et chargea l'orateur Hypérides de la défense des Athéniens. Cela n'empêcha pas qu'Eschine ne fût nommé député d'Athènes à l'amphictyonie de Delphes, sous l'archontat de Théophraste, l'an 340 avant J.-C. Il favorisa encore Philippe à cette occasion, en lui procurant des facilités pour s'emparer d'Élatée, ville de la Phocide, importante par sa position, qui en faisait la clef du reste de la Grèce; le danger parut si pressant, que les Athéniens et les Thébains, oubliant leur ancienne inimitié, formèrent contre Philippe cette ligue qui finit par la bataille de Chéronée. Dans l'année même de cette bataille (338 avant J.-C.), Eschine se porta accusateur contre Ctésiphon, au sujet de la couronne qu'il avait proposé de décerner à Démosthène; Philippe étant mort dans ces entrefaites, la cause traîna en longueur, et ne fut jugée que sous l'archontat d'Aristophon, l'an 330 avant J.-C.; et Eschine, n'ayant pas eu la cinquième partie des suffrages en faveur de son accusation, fut condamné, suivant la loi, à une amende de mille drachmes, qu'il ne voulut pas payer, ce qui l'obligea de s'exiler. Il voulut d'abord se retirer auprès d'Alexandre, et se rendit à Éphèse pour attendre qu'il fût de retour de ses expéditions; mais ce prince étant mort à Babylone, il alla s'établir dans l'île de Rhodes, où il ouvrit une école d'éloquence qui fut longtemps célèbre, parce qu'elle tenait le milieu entre la diffusion, l'enflure asiatique et la simplicité attique. On raconte qu'il lut un jour à ses disciples son discours contre Ctésiphon, qu'ils admirèrent; ils le prièrent de leur lire celui de Démosthène sur le même sujet; et comme il les vit transportés à cette lecture, il leur dit: « Que serait-ce si vous l'aviez entendu « lui-même? » Il termina ses jours en 318 à Samos, où il était allé passer quelque temps. Il nous reste de lui trois discours, les seuls qu'il eût écrits: le premier contre Timarque, le second pour repousser l'accusation au sujet de son ambassade, et le troisième contre Ctésiphon; on y reconnaît partout un antagoniste digne de Démosthène; on y admire surtout une grande facilité et un heureux choix d'expressions. Ses discours ont été imprimés plusieurs fois avec ceux de Démosthène (*voy.* DÉMOSTHÈNE); la meilleure édition est celle qui forme les volumes 3 et 4 des orateurs grecs de Reiske. Le discours contre Ctésiphon et celui de Démosthène *Pro Corona* ont été imprimés un grand nombre de fois en Angleterre, savoir: avec les notes de P. Foulks et J. Freind, Oxford, 1696, 1715, 1726, 1732, in-8°; avec celles de Jos. Stock, Dublin, 1769, 2 vol. in-8°; avec celles de Taylor, Cambridge, 1769, 2 vol. in-8°; *Cum delectu adnotationum*, Oxford, 1801, in-8° (1). Il nous reste aussi sous son nom douze lettres, qu'on croit l'ouvrage de quelques sophistes; elles sont dans l'édition de Reiske, indiquée ci-dessus. Tous ces discours et toutes ces lettres ont été traduits en français par l'abbé Auger, et se trouvent dans le second volume de son Démosthène. C—R.

ESCHIUS (NICOLAS), né à Oostwick, près Bois-le-Duc, en 1507, après des études convenables, embrasa l'état ecclésiastique. Ayant reçu l'ordre de prêtrise, il alla à Cologne, où son savoir et sa piété lui valurent l'offre honorable de se charger de l'éducation du jeune duc de Juliers. La vie de la cour ne convenait aucunement au caractère d'Eschius; les mœurs n'y étaient point exemplaires, et il lui eût été pénible d'être le témoin des désordres qui y régnaient. Il s'excusa d'accepter cet emploi, et préféra d'établir en particulier une école qu'il pourrait diriger à son gré, et d'après ses principes de religion. Il ne manqua point d'élèves, et il eut le bonheur d'en former qui servirent l'Église par leurs talents et l'édifièrent par leurs vertus. On compte parmi ceux qui sortirent de son école Pierre Canisius, jésuite, et Laurent Surius, chartreux. Les liaisons d'Eschius avec Surius et d'autres religieux du même ordre fortifièrent tellement le goût naturel qu'il avait pour la retraite, qu'il forma le projet d'embrasser l'institut des chartreux, mais la faiblesse de sa santé ne le lui permit point; il voulut au moins y tenir autant que ses forces le comporteraient : il demanda et obtint une cellule dans la chartreuse, et il y vécut de la manière la plus exemplaire. Les supérieurs ecclésiastiques, instruits de sa piété et de ses vertus, cherchèrent à le rendre plus utile à l'Église en le nommant archiprêtre du district de Diest, et ils le chargèrent aussi de la direction du béguinage de cette ville. Ces béguinages, assez connus en Flandre avant la révolution, étaient des asiles où se retiraient des filles et des veuves pour y vivre pieusement, sous la direction d'un ecclésiastique et d'une supérieure, sans toutefois faire de vœux; plusieurs de ces associations étaient extrêmement nombreuses. Eschius introduisit une sage réforme dans le bé-

(1) Il a été fait du discours contre Ctésiphon, adopté par les classes, de nombreuses éditions dont il est inutile de parler. Nous mentionnerons seulement l'édition avec notes, donnée par M. l'Ecluse, Paris, Delalain, 1821, in-12, et celle de MM. Paroy et Durouchail, Paris, Lesage, 1823, in-12. — Parmi les éditions du *Discours sur la couronne*, nous en citerons une revue et corrigée par C. M. E., ancien professeur, Paris, Maire-Nyon, 1827, in-12; une autre avec des notes et des analyses en français, par V. H., Paris, Delalain, 1828, in-12. Les *Harangues d'Eschine et de Démosthène sur la couronne* ont été traduites par M. P.-A. Plougoulm, Paris, Hachette, 1834, grand in-8°. On doit de plus une traduction des Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine à M. J.-F. Stiévenart. On trouve enfin dans la collection des *Classiques grecs* de M. Didot une édition d'Eschine, texte grec et version latine, due aux soins de M. Baiter. E. D—s.

guinage de Diest, et le gouverna jusqu'à sa mort. Il forma divers autres établissements pieux. Il mourut en 1578, âgé de 70 ans. Arnould de Jean, qui lui succéda dans la direction du béguinage de Diest, a écrit sa vie. On a d'Eschius : 1° *Exercices de piété*, en latin, Anvers, 1563, in-8°; et 1569, in-16, ils ont été traduits en flamand, et imprimés en 1713 avec la vie d'Eschius, traduite dans la même langue ; 2° *Isagoge ad vitam introversam capessendam*, à la tête d'un livre intitulé : *Templum animæ*, attribué à une sainte fille dont on ignore le nom, et publié par Eschius, Anvers, 1563, in-8°; 3° la traduction du flamand en latin d'un *Livre de spiritualité* de cette même fille, sous le titre de *Margarita evangelica* (la Perle évangélique). Cette édition parut en 1545. Eschius estimait beaucoup ce livre, et se décida à le traduire, parce que l'édition flamande faite par le chartreux Loërius était défectueuse. Il a été plusieurs fois réimprimé en latin, en français, en flamand et en allemand. L—T.

ESCHKE (Ernest-Rodolphe), né à Meissen, le 17 septembre 1766, fonda à Berlin, avec ses propres ressources, la première école de sourds-muets qu'eût possédée cette ville (1788). Cette école devint par suite d'un achat du gouvernement établissement royal; et la direction en fut conservée à Eschke jusqu'à sa mort. Il a publié 1° *Simples observations sur les muets, manuel pour former leur âme et leur apprendre les langues*, Berlin, 1791 ; 2° *Simples observations sur les sourds-muets*, Berlin, 1799; 3° *Institution des sourds-muets de Berlin*, Berlin, 1811. Dans ces divers ouvrages Eschke a consigné les observations qu'il avait été à même de faire pour l'instruction des sourds-muets, à la tête de l'établissement qu'il dirigeait. Il est mort à Berlin en 1811. Z.

ESCHSCHOLTZ (Jean-Frédéric), voyageur et naturaliste russe, né le 1er novembre 1793, à Dorpat (Livonie), où il fit ses études, accompagna, comme médecin de marine, le capitaine russe Othon de Kotzebue dans son voyage de circumnavigation (1815-1818). Dans cette expédition de découvertes, entreprise sous les auspices du comte Roumanzof, il avait pour compagnon le naturaliste et poëte lyrique Adelbert de Chamisso, le populaire auteur de *Pierre Schlemilh;* il recueillit avec lui une quantité immense d'objets d'histoire naturelle et d'observations scientifiques du plus haut intérêt, particulièrement sur l'organisation des animaux microscopiques des mers. Ses observations sur la formation des îles de corail dans la mer du Sud, ont été publiées dans les 3e et 4e volume du *Voyage de découvertes dans l'océan Pacifique et au détroit de Behring, à la recherche d'un passage par le nord-ouest*, par le capitaine O. de Kotzebue, Weimar, 1821, in-4°. A son retour de ce voyage, nommé professeur de médecine et directeur du cabinet zoologique à l'université de Dorpat, relevée par les soins de l'empereur Alexandre, il fit don à cet établissement de ses collections minéralogiques. En 1823, il accompagna encore de Kotzebue dans son nouveau voyage, et au retour il en publia la relation à Londres (1826). Il fournit aussi pour le récit que Kotzebue publia de son voyage (Weimar et St-Pétersbourg, 1830) un aperçu des recherches zoologiques faites pendant cette expédition ; il fit connaître par là plus de 2,400 animaux entièrement inconnus. On a encore de lui : *Entomographies, système des acalèphes ou animaux rayonnants, semblables aux méduses.* Il commença aussi un grand *Atlas zoologique*, qui devait contenir la description de tous les animaux qu'il avait observés pendant ses voyages autour du monde ; on n'en a malheureusement que cinq livraisons. Il mourut le 19 mai 1831. Son ami Chamisso a donné le nom de ce savant estimable et modeste à un genre de la famille des papavéracées, qu'il avait découvert sur les rives de la baie de San-Francisco, en Californie, l'*Eschscholtzia californica;* aujourd'hui ses nombreuses variétés ornent nos jardins. A. F—L—T.

ESCHYLE, le vrai père de la tragédie grecque, était fils d'Euphorion, et naquit à Éleusis, la dernière année de la 63e olympiade, 525 ans avant J.-C., suivant les marbres d'Arundel. Avant de prendre son rang comme poëte parmi les plus grands génies de l'antiquité, il s'était avantageusement distingué par ses talents et par sa bravoure militaire. Il se trouva aux batailles de Marathon, de Salamine et de Platée, y donna des preuves éclatantes de son courage, et fut même assez dangereusement blessé. La valeur était héréditaire dans cette famille (*voy.* Cynégire). Ce dernier genre de mérite flattait trop le peuple d'Athènes pour échapper à sa reconnaissance, et Eschyle en fit dans la suite l'heureuse expérience. Cité en jugement pour avoir, dans une de ses pièces, indiscrètement révélé les mystères de Cérès, il allait être condamné, lorsque Aminias, son second frère, avec lequel il s'était trouvé à la bataille de Platée, se levant tout à coup, et découvrant un bras mutilé au service de la république, retraça avec tant de chaleur les exploits et la bravoure d'Eschyle, que la valeur du guerrier couvrit, aux yeux de l'assemblée, les torts du poëte, qui fut renvoyé absous. Sa célébrité littéraire ne lui fit jamais oublier ni dédaigner ces premiers titres de gloire, et Athénée nous a conservé une épitaphe qu'Eschyle s'était faite, et dans laquelle il rappelle avec un noble orgueil ses exploits guerriers, sans dire un mot de ses pièces de théâtre. Quelle différence entre cette conduite et celle d'Archiloque, qui ne craignit pas de joindre à la lâcheté d'avoir fui du combat la bassesse de s'en vanter lui-même ! Il suffit d'ailleurs de lire les ouvrages d'Eschyle pour y reconnaître l'esprit guerrier et l'espèce de chaleur belliqueuse qui animaient leur auteur. Les *Sept contre Thèbes* étaient, entre autres, nommés par excellence : l'*Enfantement de Mars.* Mais si le dieu de la guerre paraît avoir souvent, et heureusement, inspiré l'auteur des *Perses*, des *Sept*, d'*Agamemnon*, etc., il n'eut pas moins d'obli-

gation à celui du vin. Si l'on en croit Plutarque, jamais sa verve n'était plus brillante et plus féconde que quand elle se trouvait échauffée par les vapeurs du jus de la treille. Athénée lui reproche d'avoir introduit des personnages ivres dans ses pièces, et il cite expressément Jason. Aussi Sophocle disait-il d'Eschyle que c'était sans le savoir qu'il rencontrait quelquefois si bien. De là, sans doute, la fable rapportée par Pausanias, qui fait dire à Eschyle lui-même qu'ayant été, dans son enfance, envoyé pour garder une vigne il s'y endormit; que Bacchus lui apparut en songe, et lui ordonna de faire des tragédies. Quoi qu'il en soit du dieu qui l'inspira, le poëte fut docile à l'inspiration, et le théâtre d'Athènes lui dut le principe de cette gloire, que Sophocle et Euripide portèrent bientôt après à un si haut degré, et dont il est pour toujours resté en possession; mais il est nécessaire, pour bien apprécier les services que rendit Eschyle à la tragédie grecque, de se rappeler l'état dans lequel il trouva ce bel art. Thespis, qui le premier en avait inspiré le goût et donné une idée imparfaite, et Phrynicus, qui vint après lui, avaient laissé presque tout à faire à leurs successeurs. Eschyle fit tout; il embrassa l'art dans toute son étendue, en traita avec succès diverses parties, et devina même la plupart des règles établies et observées dans la suite. Avant lui, Melpomène n'avait aucune demeure fixe; d'ignobles tombereaux promenaient de bourgade en bourgade des acteurs mal vêtus; et qui, grossièrement barbouillés de lie, déclamaient en l'honneur de Bacchus de longs monologues, accompagnés de gestes et de danses où tout respirait l'ivresse et la folie. Il est fâcheux que le temps n'ait rien respecté des premiers essais d'un art qui depuis a enfanté tant de chefs-d'œuvre; mais il est bien reconnu aujourd'hui que les fragments rapportés par Plutarque, par Clément d'Alexandrie, et attribués au premier Thespis sont supposés ou appartiennent à d'autres poëtes du même nom, cités par Aristophane, et par Chaméléon d'Héraclée, dans son ouvrage *sur la Comédie,* ouvrage perdu aujourd'hui, mais souvent rappelé par Athénée. Eschyle eut donc tout à créer : peintre, décorateur, machiniste, chef d'orchestre, et ce que nous appelons maintenant maître de ballets, il fallait qu'il fût tout cela, et il le fut : les témoignages de l'antiquité sont unanimes à cet égard. Est-il donc surprenant que le génie d'un seul homme, ayant conçu et exécuté un aussi grand projet, n'ait pas atteint du premier pas la perfection d'un art aussi immense, aussi varié; et ne doit-on pas s'étonner, au contraire, qu'il ait si bien réussi, avec si peu de secours et de moyens? Ses premiers ouvrages se ressentirent nécessairement de l'enfance de l'art; mais à mesure qu'il avança dans la carrière, il sentit ce qu'il lui restait à faire encore; il s'efforça de donner plus de régularité à ses plans, plus de vraisemblance à ses intrigues, et de mettre plus de naturel et de vérité dans son dialogue, sans jamais arriver cependant à cette belle simplicité qui distingue Sophocle, et surtout Euripide. Mais l'âme forte et ardente d'Eschyle, sa pensée constamment nourrie de méditations sublimes, le tenaient toujours à une hauteur qui ne lui permettait ni de voir ni de saisir cette foule de nuances délicates sous lesquelles se présentent le sentiment et la passion aux yeux de celui qui a étudié et qui veut peindre le cœur humain. Rarement il fait couler les larmes, et soit que la nature lui eût refusé la sensibilité, soit qu'il craignît d'amollir ses concitoyens, jamais il n'exposa sur la scène les fureurs ou les douceurs de l'amour. C'est la terreur qu'il inspire, et qu'il porte quelquefois au plus haut degré, témoin ses *Euménides*, dont la représentation excita, dit-on, des émotions si violentes, que plusieurs femmes avortèrent en plein théâtre. Sa diction emprunte également du caractère habituel de sa pensée ce degré de force et d'élévation qui tend au sublime, l'atteint le plus souvent, mais l'excède quelquefois, et devient alors de l'enflure. C'est un vice de style dont Eschyle n'est pas toujours exempt, et qui résulte en grande partie de la hardiesse des figures, de la nouveauté des termes qu'il emploie, et surtout de l'extrême concision qu'il affecte. Il n'a point dans les tours l'heureuse clarté d'Euripide, qui de son côté manque quelquefois de nerf et de vigueur (1). Après avoir si souvent triomphé sur ce même théâtre dont il était le créateur, Eschyle aurait dû applaudir le premier aux triomphes d'un rival tel que Sophocle, et compter même au nombre de ses propres victoires celles que remportait son jeune émule; mais il n'en fut point ainsi; trop sensible au chagrin de sa défaite, quoiqu'elle ne fût pas sans gloire, il remit à la postérité le soin de le venger de cette injustice prétendue, dit aux Athéniens un éternel adieu, et se retira en Sicile, auprès d'Hiéron, qui déjà avait fixé à sa cour Epicharme, Simonide et Pindare. Ce fut là qu'il termina sa carrière, écrasé, dit-on, par la chute d'une tortue qu'un aigle laissa tomber sur sa tête. Il mourut, suivant les calculs de Larcher dans sa Chronologie d'Hérodote, l'an 456 avant J.-C., âgé de 69 ans, et laissa deux fils, Euphorion et Bion, qui se distinguèrent à son exemple dans la brillante carrière qu'il leur avait ouverte. Eschyle avait composé un grand nombre de tragédies, 60 suivant l'auteur grec anonyme de sa vie, et 90 suivant Suidas; le catalogue de Fabricius lui en donne même bien davantage; mais sept seulement ont échappé aux ravages du temps : 1° *Prométhée enchaîné;* 2° les *Perses;* 3° les *Sept contre Thèbes;* 4° *Agamemnon;* 5° les *Choëphores;* 6° les *Euménides;* 7° les *Suppliantes*. L'édition *princeps* des tragédies d'Eschyle est celle d'Alde, Venise, 1518, in-8°. Le titre n'annonce que six

(1) Le jugement que porte La Harpe (*Cours de Littér.*, t. I) des tragédies d'Eschyle est celui d'un homme de goût, mais plus familier avec le théâtre de Paris qu'avec celui d'Athènes, et trop étranger peut-être à la langue de l'auteur, quoiqu'il en ait assez heureusement imité quelques morceaux en vers français.

pièces, et l'édition d'ailleurs est peu soignée; Alde était mort depuis deux ans quand elle parut, et Asulanus, son beau-père, avait conduit l'impression. Son plus grand défaut est de confondre la fin de l'*Agamemnon* avec le commencement des *Choëphores*, de manière à ne faire des deux qu'une seule et même pièce : cette grave erreur résulta d'une lacune de quelques pages dans le manuscrit original qui avait servi à l'impression. Le savant Vettori (Victorius), auquel les lettres grecques ont tant d'obligations, découvrit et répara heureusement la faute dans l'édition qu'il publia in-4°, chez H. Estienne, Paris, 1557, où parut pour la première fois la fin de l'*Agamemnon*. Il rétablit, épura le texte, et l'accompagna des *Scholies grecques*, également corrigées dans une foule d'endroits. Il restait cependant beaucoup à faire encore pour avoir un bon texte d'Eschyle. Canter l'entreprit et s'en acquitta avec succès, dans l'édition publiée à Anvers, 1580, in-12. Elle devint la base du travail de Stanley, qui parut pour la première fois à Londres, in-fol., 1663. Indépendamment des *Scholies* et des *Fragments*, Stanley y joignit une version latine claire, élégante, exacte surtout, et bien supérieure en tout à celle de Sauromannus, qui n'était qu'une parodie honteuse du texte grec. Riche de son propre fonds et du travail de ses devanciers, Corn. de Paw donna à La Haye, 1745, 2 vol. in-4°, son édition d'Eschyle, avec la version, le commentaire de Stanley, les notes de Robortel, de Turnèbe, de Henri Étienne et de Canter, et ses propres remarques. Les éditions de Glascow, in-4° et in-8°, 1746, ne sont que la réimpression du texte de Stanley. Enfin M. Schütz, l'un des hellénistes les plus distingués de l'Allemagne, a publié en 1782 et années suivantes, à Halle, 3 vol. in-8°, la meilleure édition des œuvres d'Eschyle. Celle de M. Bothe, Leipsick, 1805, in-8°, se recommande surtout par la beauté de l'impression, mais les changements hasardés dans le texte par le savant éditeur n'ont pas été généralement approuvés. Le *Prométhée*, les *Perses* et les *Sept* ont été publiés séparément par l'illustre Brunck, Strasbourg, 1779, avec l'*Antigone* de Sophocle et la *Médée* d'Euripide; le *Prométhée*, Halle, 1781, in-8°, par M. Schütz, comme *specimen* de son édition complète; les *Euménides*, par M. Hermann, Leipsick, 1799, in-8°, comme essai d'application de son système métrique; l'*Agamemnon* enfin, par M. Wolf, dans sa *Tétralogie dramatique*. Eschyle a été complétement traduit en français par Lefranc de Pompignan, Paris, 1770, in-8°. La Harpe rendit dans le temps un compte avantageux de cette traduction, dont il n'aimait certes pas l'auteur. A la même époque, M. de Laporte du Theil donna les *Choëphores*, Paris, 1770, in-8°, et ensuite la traduction entière du poëte dans la nouvelle édition du *Théâtre des Grecs*, du P. Brumoy, qui n'avait donné qu'un extrait analytique des pièces d'Eschyle. Quelques années après M. du Theil publia sa traduction à part, Paris, 1794, 2 vol. in-8°; accompagnée du texte grec, d'après l'édition de Stanley. Le savant traducteur avait promis des notes qu'il n'a point données, c'est une perte réelle. Nous citerons aussi les traductions d'Eschyle, en vers italiens, par l'abbé Mallio, Rome, 1788; en anglais, par Potter, Londres, 1779, in-4°, et en allemand, par Tobler, etc. (1). A—D—R.

ESCKILL. *Voyez* ESKIL.

ESCLACHE (LOUIS DE L'). *Voyez* LESCLACHE.

ESCLAIBES DE CLAIRMONT (ADRIEN D'), d'une très-ancienne famille du Hainaut, naquit vers le milieu du 16e siècle; il embrassa la carrière des armes, devint gouverneur du Quesnoy et mourut le 4 mai 1613 en revenant d'Italie. Adrien d'Esclaibes est auteur de poésies et de deux relations de voyages. L'une de ces relations est intitulée *Le chemin de Bruxelles en Hespaingne par la Franche que j'ai fait avec M. le comte de Feria, le premier d'apvril* 1590. La seconde a pour titre : *Le chemin de Flandre pour l'Italie que j'ai fait avec Mgr le comte de Lalaing*, 1613. Dans ces ouvrages, d'Esclaibes décrit les lieux qu'il a visités, les monuments et les curiosités qu'il a vus, et retrace les mœurs des habitants. Il a laissé aussi un recueil de lettres écrites pendant la guerre de 1597 et 1598, époque à laquelle il était gouverneur du Quesnoy. T.-P. F.

ESCLAIBES DE CLAIRMONT (ROBERT D'), fils du précédent, naquit au château de Clairmont, près du Cateau, le 28 février 1576. Il assista comme volontaire au siége de Cambrai, en 1595, et se distingua pendant les campagnes suivantes, ainsi qu'au siége d'Amiens, en 1601, où il se trouva comme enseigne d'une compagnie d'hommes d'armes. Il était lieutenant sous les ordres du comte

(1) Nous citerons parmi les éditions récentes des tragédies d'Eschyle : 1° *Théâtre choisi* d'Eschyle, contenant *Prométhée*, les *Sept Chefs devant Thèbes* et *les Perses*, publié d'après le texte de Schütz avec un index des mots les plus difficiles, par L. Vaucher, Genève et Paris, 1823, 1 vol. in-8°; 2° l'édition donnée par M. Boissonade, Paris, 1825, 2 vol. in-32. Elle est sans contredit l'une des meilleures et des plus correctes. Elle contient sept pièces, les fragments d'Eschyle et des petites notes de l'éditeur sur chaque pièce et sur les fragments. 3° Une édition grecque-latine avec notes, due aux soins de M. Ahrens, Paris, F. Didot, 1842, grand in-8°. 4° Enfin, nous pourrions mentionner de nombreuses éditions classiques pour lesquelles le texte de M. Boissonade a été généralement suivi, et dont les principaux annotateurs ou traducteurs sont MM. E. Prieur, Rhally, F. l'Ecluse et Genouille; ces éditions sont sans importance. — Parmi les traductions françaises, nous citerons : 1° *Prométhée enchaîné*, texte grec, d'après l'édition de M. Boissonade, avec analyse et notes en français, suivi de la traduction en vers français de la dernière scène, par Legouvé, publié par Ph. Lebas, Paris, Delalain, 1829, in-12. La même tragédie, mise en vers français par Charles Legay, Boulogne-sur-Mer, 1838, in-8°; la même tragédie, traduite en français, avec le texte grec en regard et des notes, par Ph. Lebas et Th. Fix, Paris, Hachette, 1843, in-12. 2° Les *Sept Chefs devant Thèbes*, grec-français en regard, traduction de Laporte Dutheil, revue par Al. Pillon, Paris, Delalain, 1840, in-12. La même tragédie, nouvelle édition, revue sur le texte de M. Boissonade et accompagnée de variantes et d'un choix de notes recueillies dans le cours de M. Mablin, publiée par M. Materne, Paris, Hachette, 1842, in-12. — M. Biard a donné, Paris, 1837, in-8°, une traduction en vers des Œuvres d'Eschyle, qui comprend les sept tragédies d'Eschyle; et M. Alexis Pierron, une autre, 1845, Paris, Charpentier, in-12. Nous signalerons enfin la traduction en vers de M. Francis Robin, 1846, et des fragments de traduction en vers de M. Halevy, publiés dans les *Chefs-d'œuvre de la Grèce antique*. E. D—s.

de Furstemberg à la paix qui suivit la prise de l'Ecluse, en 1608. Lorsqu'en 1624 Philippe III adressa au marquis Spinola cette laconique dépêche : « Marquis, prenez Breda; moi le Roy, » Robert d'Esclaibes reçut de l'archiduchesse Isabelle une lettre dans laquelle elle lui demandait de former immédiatement une compagnie. Robert d'Esclaibes arriva bientôt après à Namur avec la compagnie qu'il avait levée et équipée à ses frais, et qu'il conduisit au siége de Breda, où il se fit remarquer par sa bravoure. Robert d'Esclaibes mourut à Clairmont, le 10 octobre 1664. On a de lui, sous le titre de : *Mémoriaux de Robert d'Esclaibes, seigneur de Clairmont en Cambrésis*, un récit des batailles, des siéges auxquels il assista et des événements qui se passèrent à l'époque où il vivait. Cet ouvrage renferme des faits intéressants qu'on ne trouve point dans les chroniques contemporaines. — *Charles Antoine* d'Esclaibes, fils de Robert, a écrit : *Les vicissitudes et les désastres du château de Clairmont;* cet ouvrage manuscrit mériterait d'être imprimé. T.-P. F.

ESCLAIBES DE CLAIRMONT (Louis-Charles-Joseph, comte d'), nommé député de la noblesse du bailliage de Chaumont aux états généraux, y vota toujours avec le côté droit, et fut l'un des rédacteurs du journal intitulé : *Les Actes des apôtres*. Il publia, en 1790, une brochure contre les opinions émises par Marat dans l'*Ami du peuple*. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, le comte de Clairmont émigra et servit à l'armée de Condé. Nommé chevalier de St-Louis en 1814, il mourut à St-Dizier en 1818. T.-P. F.

ESCLAIBES, comte d'Hust (Louis-Auguste-Marcel d'), neveu du précédent, colonel d'artillerie et agronome, né à Echenay (Haute-Marne), le 4 septembre 1783, entra en 1810 à l'Ecole polytechnique et servit dans l'artillerie; il fit les campagnes de 1807 et 1808 à la grande armée, et les campagnes d'Espagne comme aide de camp du général Vallée, se fit remarquer, dans différentes circonstances, par son courage, et fut mis à l'ordre du jour de l'armée. Lorsqu'après l'invasion de 1814 les officiers de l'empire s'empressaient d'offrir leurs services au gouvernement de la Restauration, d'Esclaibes, quoique dévoué à la légitimité, n'imita point leur exemple; pensant aux devoirs que lui imposait le serment qu'il avait prêté, il crut ne pouvoir demander à servir la Restauration que lorsque Napoléon eut abdiqué et quitté la France. A l'époque du débarquement de Napoléon à Cannes, d'Esclaibes commandait un bataillon d'artillerie à Besançon; il vit arriver dans cette ville le maréchal Ney et manifesta son indignation en lui entendant dire qu'il ramènerait bientôt Napoléon enfermé dans une cage de fer; mais lorsque, peu de jours après, on apprit la trahison de Ney à Lons-le-Saulnier, appelé, comme le plus jeune officier supérieur de la garnison de Besançon, au conseil de la place pour y décider si l'on devait reconnaître Napoléon, d'Esclaibes se prononça avec énergie contre l'empire. La loyauté de sa conduite donnait une grande force à ses paroles; aussi, malgré l'opposition de plusieurs officiers supérieurs, il obtint que la ville de Besançon resterait sous l'autorité du roi, lorsque déjà Napoléon marchait sur Paris. Pendant les cent jours, le comte d'Esclaibes se retira à la campagne, et, à la seconde restauration, entra dans l'artillerie à cheval de la garde royale. Nommé colonel en 1826, il fit en cette qualité partie de l'expédition d'Alger, comme chef d'état-major de l'artillerie. La bravoure et les talents militaires qu'il montra à la bataille de Staouéli et au siége d'Alger contribuèrent beaucoup au succès de l'expédition et lui méritèrent d'être nommé général par le maréchal Bourmont, grade que le gouvernement de juillet refusa de lui confirmer. Le comte d'Esclaibes se retira alors à Chalancey (Haute-Marne), où il se livra avec beaucoup de succès à l'agriculture et, par son exemple et ses conseils, apporta une grande amélioration à l'agriculture de l'arrondissement de Langres. Ses concitoyens le nommèrent jusqu'à sa mort au conseil général de la Haute-Marne, mais il refusa toujours les voix qu'on lui offrait pour la députation. Appelé, en 1844, près du duc de Bordeaux qui désirait étudier l'agriculture sous sa direction, il visita avec ce prince les principaux établissements agricoles de l'Allemagne. Le comte d'Esclaibes mourut à Langres, le 23 juillet 1845, entouré de l'estime et de l'affection de tous ceux qui l'avaient connu. Il a publié un assez grand nombre d'articles d'agriculture dans divers recueils ou journaux et a été, pendant plusieurs années, le principal rédacteur du *Bulletin agricole de la Haute-Marne*, imprimé à Chaumont. Mathieu de Dombasle a inséré dans ses ouvrages plusieurs observations du comte d'Esclaibes, et c'est d'après une pétition adressée par ce dernier à la Chambre des députés que fut votée, en 1844, l'érection d'une statue à Mathieu de Dombasle, dans la ville de Nancy. T.-P. F.

ESCLAVONIE (Georges d'), écrivain ascétique sur lequel on n'a presque aucun renseignement, était né, vers le milieu du 15e siècle, de parents originaires du pays dont il porta le nom, et peut-être y avait-il pris naissance. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il acheva ses études à l'université de Paris, et qu'en les terminant il reçut le grade de maître ès arts. Elu théologien du chapitre de Tours, il fut créé pénitencier par l'archevêque, et chargé de la surveillance des maisons religieuses du diocèse. Il est auteur d'un ouvrage curieux, mais fort rare, intitulé *le Château de virginité*, Paris, Verard, 1505, petit in-4°. La Bibliothèque impériale en possède deux exemplaires sur vélin, dont Van-Praët a donné la description, *Catal.* t. 1, p. 328. L'auteur le dédie à dame Isabelle de Villeblanche, religieuse du couvent de Beaumont, *emprès* Tours, sa *filiole* en Jésus-Christ. W—s.

ESCOBAR (Marine d'), née à Valladolid en 1554.

La nature et la fortune l'avaient comblée de tous leurs dons; mais, les méprisant tous, dès ses premières années elle manifesta un penchant décidé pour la retraite, où elle se consacra à des exercices de piété. Bientôt la renommée de ses vertus attira près d'elle plusieurs personnes de son sexe qui, désirant se perfectionner par son exemple, la choisirent pour leur directrice. Ce fut alors qu'elle fonda, en Espagne, l'ordre ou la *recollection de Ste-Brigitte,* vers l'an 1582. Après avoir mené la vie la plus édifiante, elle mourut saintement en 1633, à l'âge de 79 ans. Son confesseur, N. du Pont, témoin fidèle de toutes ses vertus, écrivit les mémoires de sa vie, dont on fit une magnifique édition in-folio. Cet ouvrage est devenu fort rare. B—s.

ESCOBAR (Marie d'), native de Truxillo dans l'Estrémadure espagnole, apporta la première le froment au Pérou; elle était femme de Diego de Chaves, qui, avec son frère François, accompagna leur compatriote Pizarre à la conquête de l'empire des Yncas; mais si le goût des aventures et l'amour des richesses amenèrent ces deux hommes au Nouveau-Monde, on ne peut leur reprocher de s'être souillés par des atrocités qui déshonorèrent plusieurs de leurs compagnons. Quoique attachés personnellement à Pizarre, Diego et François de Chaves furent du nombre des Espagnols qui s'opposèrent à la sentence de mort portée contre Atahualpa, alléguant que l'on ne devait point attenter aux jours d'un souverain sur lequel on n'avait point d'autre droit que celui de la victoire. Ils signèrent leur déclaration, la signifièrent aux juges, et appelèrent de la sentence à l'empereur Charles-Quint. François fut ensuite employé dans diverses expéditions. Etant tombé dans un combat entre les mains des Péruviens, il en fut bien traité en considération du service qu'il avait cherché à rendre à leur Ynca, et mis en liberté avec plusieurs de ses compagnons. Il fut tué le 26 juin 1541 en tâchant de défendre l'entrée de l'appartement de Pizarre, dont il était comme le lieutenant général. Il paraît que Diego était déjà mort à Lima. Marie d'Escobar avait apporté si peu de blé que l'on n'en put faire de pain pendant trois ans, et que l'on ne donnait que vingt ou trente grains à une même personne, encore était-ce par faveur. Pour reconnaître le grand bien que cette généreuse dame avait par là fait au Pérou, et récompenser les services de son mari, on lui donna près de Lima de fort belles terres. Garcilasso de la Vega, de qui l'on emprunte ces détails, avait connu Marie d'Escobar à Cuzco, où elle alla demeurer plusieurs années après son arrivée au Pérou. Cet historien se plaint de l'ingratitude de ses compatriotes, qui connaissaient à peine le nom de la femme à laquelle ils devaient la plus utile des plantes. Il n'a pas pu fixer l'époque précise de la culture des céréales au Pérou; mais il dit qu'en 1547 on ne connaissait pas encore le pain de froment à Cuzco. E—s.

ESCOBAR Y MENDOZA (Antoine), fameux casuiste, immortalisé par la plume mordante de Pascal, naquit à Valladolid en 1589; l'abbé Feller affirme qu'il était de l'illustre maison de Mendoze. Il prit l'habit dans la compagnie de Jésus ayant à peine atteint sa quinzième année. Toutes les passions et toutes les polémiques qui depuis deux siècles se sont agitées autour de ce nom, en rendent l'histoire difficile au biographe qui veut conserver son impartialité; nous nous appliquerons à rester fidèle à ce devoir essentiel d'un recueil tel que le nôtre. S'il faut en croire les écrivains de sa compagnie, qui nous ont conservé la courte histoire de sa vie, elle fut pure et n'eut rien de commun avec cette morale relâchée qu'on lui a reproché d'avoir répandue dans ses écrits. La *Bibliothèque de la Société de Jésus* lui attribue toutes les vertus de la profession sacerdotale: l'érudition dans les sciences sacrées, l'éloquence de la chaire, la scrupuleuse observation des règles de son ordre et des devoirs de son état. Il visitait les prisons, se livrait aux œuvres de charité, et pendant cinquante ans prêcha assidûment tous les carêmes, souvent deux fois par jour, pour satisfaire les nombreux auditeurs qu'il attirait. La *Nouvelle bibliothèque espagnole,* par Antonio, t. 1er, p. 115, parle de lui en ces termes: « C'était un prêtre de la Société de Jésus, « homme de beaucoup de science et de labeur et « prédicateur éminent. » Dans ses monographies comme dans les nombreuses et vives discussions dont les ouvrages d'Escobar ont été l'objet, nous n'avons rien trouvé qui contredît ou seulement contestât ces témoignages, et il est plus que probable qu'on n'y eût pas manqué si on eût pu attaquer par sa conduite un homme si discuté dans sa morale. Nous devons donc prendre ces éloges pour vrais et incontestés. A part ces notions générales sur sa personne, l'histoire d'Escobar n'est que celle de ses travaux et de ses écrits. Il est impossible de nier l'immensité de son érudition, de ses études et des créations de sa plume. L'énormité de ses productions est de nature à effrayer l'imagination du plus patient des bénédictins. Ses biographes, pour en donner une idée, ont raconté qu'il avait écrit dans sa vie quarante volumes in-folio; c'est une erreur. Escobar lui-même nous apprend qu'il en a écrit bien davantage. Dans son dernier ouvrage, orné de son portrait, le dessin est accompagné de cette épigraphe en latin: *Antoine de Escobar y Mendoze, de la Société de Jésus, presque septuagénaire, après avoir édité quatre-vingt-trois volumes, en prépare onze de plus.* La bibliographie elle-même n'a pas gardé la liste complète de tant de labeurs, et nous nous contenterons d'indiquer les principaux de ces ouvrages. Dans sa jeunesse, il se livra d'abord à la poésie et écrivit deux poëmes héroïques, l'un en l'honneur de St-Ignace et l'autre sur l'histoire de la Ste-Vierge. Ces deux poëmes sont intitulés, le premier: *San Ignacio de Loyola, poema heroyco,* Valladolid, 1613, in-8°; et le second:

Historia de la Virgen matre de Dios, desde su purissima concepcion hasta su gloriosa asuncion, poema heroyco, Valladolid, 1618, in-8°. Une autre édition de cet ouvrage fut ensuite publiée, ibid., 1625, in-16, sous le titre : *Nueva Jerusalem Maria*. Il imprima enfin en prose castillane : *Examen y practica de confessores y penitentes*, in-12; de la 1re édition de laquelle on ignore la date, mais qui, selon Antonio, était arrivée en 1647 à sa 39e édition. Ces trois ouvrages étaient jusqu'ici indiqués dans la plupart des biographies comme écrits en latin. Ajoutons que pour le dernier la méprise était facile, car Escobar l'a traduit lui-même en langue latine, revu et commenté sous ce titre : *Librum theologiæ moralis, XXIV societatis Jesu doctoribus reseratum, quem in examen confessariorum digessit Antonius de Escobar et Mendoza*, Lyon, 1646, in-8°. Les autres écrits d'Escobar dont les noms nous sont restés sont : 1° *In VI caput Johannis de augustissimo ineffabilis Eucharistiæ arcano, moralibus mysticisque annotationibus reserato*, Valladolid, 1624, in-fol. 2° *Ad Evangelia sanctorum commentarios panegyricis moralibus illustratos*, Lyon, 6 vol. in-fol. ; les trois premiers ont paru en 1642, et les trois derniers en 1648. Chacun d'eux était un traité distinct en un in-folio complet dont il peut être curieux d'indiquer les titres : *Lignum vitale, Christi vita*. — *Lignum vitale, Christi solemnia*. — *Lignum vitale, Maria Deipara*. — *Lignum vitale, apostoli*. — *Religionum fundatores*. — *Lignum vitale, angeli, martyres, confessores, divæ feminæ, omnes divi, defunctorum obsequia*. 3° *In evangelia temporis commentarii panegyricis moralibus illustrati*, Lyon, 6 vol. in-fol., composés des six traités suivants : *Lignum vitæ, Christi miracula*, 1647 ; — *Lignum vitale, Christi persecutiones*, 1647 ; — *Lignum vitale, Christi parabolæ*, 1647, — *Lignum vitale, Christi colloquia*, 1648, — *Lignum vitale, Christi prophetiæ*, 1648, — *Lignum vitale, Christi sermones*, 1649 ; 4° *Vetus et Novum Testamentum litteralibus et moralibus commentariis illustratum*, Lyon, 9 vol. in-fol. ; 5° *Sermones vespertinales*, Lyon, in-fol.; 6° *Universæ theologiæ moralis problemata*, Lyon, 7 vol. in-fol. Les deux premiers ont paru en 1652, les cinq autres en 1663. On cite aussi du même auteur : 7° *Summulam casuum conscientiæ*, Pampelune, 1626, in-12. Il paraît qu'entre l'année 1663 et l'année 1669, date de sa mort, Escobar se rendit à Rome, où il exécuta, au moins en partie, son dernier ouvrage : 8° *In Canticum commentarii, sive de Mariæ Deiparæ elogiis*, Lyon, 1669, in-fol. C'est dans cet écrit que figurent le portrait et l'épigraphe dont nous avons parlé, et où on lui prête le projet d'ajouter 44 volumes aux 83 qu'il avait déjà imprimés. Enfin, épuisé de travaux, d'infirmités et de vieillesse, Escobar revint mourir dans sa ville natale, à Valladolid, où il expira le 4 juillet 1669, dans sa 81e année. Il avait été longtemps l'oracle du clergé espagnol. Ses œuvres de casuistique, aujourd'hui si abandonnées, passèrent dans les mains de tous les théologiens et eurent un nombre d'éditions presque incroyable, quand on mesure la masse et la quantité de ces in-folio. Mais Escobar eut le malheur de voir de ses yeux la démolition et la ruine de toute son autorité. Les *Lettres provinciales* parurent plus de douze ans avant sa mort, 1656-1657, et dès lors son nom ne fut plus que le symbole des restrictions mentales, des capitulations de conscience et des équivoques en morale. Cette réputation est-elle méritée ? il faut bien en convenir, si les nombreuses citations de Pascal sont exactes. Cette exactitude a été contestée ; elle l'a été même dans un article de la première édition de la *Biographie universelle*. Notre devoir et notre sincérité nous imposaient la tâche de vérifier le fait. Nous n'aurions pas reculé devant la difficulté fastidieuse et même la presque impossibilité actuelle d'une semblable vérification ; mais elle a été faite avant nous et elle a pour elle les témoignages les plus authentiques. Voici d'abord la déclaration de Pascal lui-même, telle qu'elle nous a été conservée par Racine dans son Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique, tome 12, in-4°, p. 27. « On m'a demandé si j'ai lu moi-« même tous les livres que j'ai cités, j'ai répondu « que non. *J'ai lu deux fois Escobar tout entier*, et, « pour les autres, je les ai fait lire par quelques-« uns de mes amis ; mais je n'ai pas employé un « passage sans l'avoir lu moi-même dans le livre « cité, examiné la matière sur laquelle il est avancé, « et lu ce qui précède et ce qui suit, pour ne point « hasarder une objection pour une réponse, ce « qui serait reprochable et injuste. » Ce n'est là encore que l'apologie de la partie elle-même. Mais, émus du bruit causé par le retentissement du livre de Pascal, les curés de Rouen et de Paris s'assemblèrent et voulurent par eux-mêmes examiner la question. Voici comment ils la posèrent : « Les écrits intitulés : *Lettres écrites à un pro-« vincial par un de ses amis*, ayant paru en 1656, « qui découvraient un grand nombre de perni-« cieuses maximes tirées des livres des nouveaux « casuistes, M. de St-Roch, syndic des curés de « Paris, en donna avis dans leur assemblée ordi-« naire du 12 mai 1656, et dit que si les proposi-« tions contenues dans ces lettres étaient fidèle-« ment extraites des casuistes, il jugeait que la « compagnie devait demander la condamnation de « ces pernicieuses maximes, et que, s'il n'était pas « véritable qu'elles fussent des auteurs auxquels « elles étaient attribuées, il fallait demander la « condamnation des lettres mêmes. » (7e écrit des curés de Paris, *Annales de la Société*, t. 5, p. 139.) Les curés de Rouen s'étaient déjà livrés à cette vérification, et l'assemblée curiale de Paris en constate les résultats en ces termes : « Ils délibérè-« rent dans une de leurs assemblées de consulter « les livres d'où les *Lettres provinciales* rapportent « ces propositions, afin d'en faire des recueils et « des extraits fidèles, et d'en demander la con-« damnation par les voies canoniques, si elles se « trouvaient dans les casuistes, de quelque qua-

« lité et condition qu'ils fussent; et si elles ne « s'y trouvaient pas, abandonner cette cause, « et poursuivre en même temps la censure des « *Lettres provinciales*, qui alléguaient ces doc- « trines et qui en citaient les auteurs. Ils les « trouvèrent dans les originaux et dans leurs « sources, *mot pour mot*, comme elles étaient ci- « tées; ils en firent des extraits, et rapportèrent « le tout à leurs confrères dans une seconde as- « semblée, en laquelle, pour une plus grande « précaution, il fut arrêté que ceux d'entre eux « qui voudraient être plus éclairés se rendraient « avec les députés en un lieu où étaient les livres, « pour les consulter derechef et en faire telles « conférences qu'ils voudraient. Cet ordre fut « gardé, et les cinq ou six jours suivants, il se « trouva dix ou douze curés à la fois qui firent « encore la recherche des passages, qui les colla- « tionnèrent sur les auteurs et en demeurèrent « satisfaits..... Sur cela, les curés de Rouen réso- « lurent de présenter requête en leur nom à « Mgr leur archevêque pour la condamnation de « ces maximes, etc. » (Ibid., p. 140.) Les curés de Paris, à leur tour, procédèrent au même examen sur les livres en cause, et ils aboutirent aux mêmes conclusions. La véracité de Pascal dans ses citations ne peut donc pas être douteuse, et il était peut-être intéressant d'établir et de fixer un des points importants de cette dispute, qui a passionné et remué si profondément le 17e siècle. Quant à la doctrine du probabilisme, combattue avec tant de véhémence par les rigides sectateurs de *Port-Royal* et contre laquelle Escobar leur fournissait de si bonnes armes par les conséquences excessives et monstrueuses qu'il en tirait, elle partage encore aujourd'hui les théologiens. On l'a définie : la doctrine qui enseigne qu'en matière de salut il est permis et sûr en conscience de suivre entre deux opinions la moins probable, celle qui favorise la liberté, en écartant la plus probable, celle qui milite pour le précepte. Z.

ESCOIQUITZ (Don Juan), homme d'État espagnol, naquit en 1762, dans la province de Navarre. Son père, général au service d'Espagne, était gouverneur d'Oran en Afrique. D'abord admis dans les pages de Charles III, ensuite maître de choisir la carrière des armes ou celle de l'église, ses goûts studieux lui firent préférer un canonicat. Pourvu d'une riche prébende au chapitre de Saragosse, il se livra avec ardeur à l'histoire et surtout aux sciences exactes; on l'appelait à la cour *le savant chanoine*. Charles IV le choisit pour précepteur du prince des Asturies, depuis Ferdinand VII. Tous les hommes qui avaient part à l'éducation de ce prince rampaient devant le favori Godoy; Escoiquitz sut conserver son indépendance; il s'attacha sincèrement à son royal disciple, en voilant avec soin ses vues ambitieuses. Ses manières souples et insinuantes, le charme qu'il savait répandre sur ses leçons lui gagnèrent bientôt l'amitié de Ferdinand, sans que le prince en devînt plus savant. Sujet ingrat, s'il en fut, irascible et mou, Ferdinand profita moins des leçons de vertu et de fermeté que lui donnait son précepteur, que de certaines maximes politiques qui flattaient son penchant à un despotisme inerte et sans discernement. Au milieu des intrigues suscitées par Godoy pour enlever à Ferdinand la tendresse de ses parents, Escoiquitz embrassa avec chaleur la cause de son élève, et lutta autant qu'il le put contre le crédit démesuré du favori. Dès 1796 et 1797, il chercha à le perdre dans l'esprit du roi et de la reine, et leur adressa à ce sujet des représentations écrites; mais les efforts d'Escoiquitz n'aboutirent qu'à sa propre disgrâce: on lui retira l'éducation du prince, et on l'exila à Tolède, en lui conférant l'archidiaconat d'Alcaraz. Cependant Ferdinand atteignit sa vingtième année, et la cour se partageait en deux camps opposés. Le prince de la Paix, dont l'insatiable ambition aspirait à déposséder l'héritier légitime du trône d'Espagne, profita d'une maladie du roi Charles IV en 1806 pour laisser percer dans le public l'idée d'un changement de dynastie. Il est du moins certain qu'il songeait à se créer dans la Péninsule une principauté indépendante; car il ne doutait pas que l'avénement du prince des Asturies ne dût être le signal de sa propre chute. Dans cette vue, il engagea avec le cabinet des Tuileries de ténébreuses négociations dont le résultat fut le traité du 27 octobre 1807, qui avait pour objet le démembrement du Portugal, la cession d'une partie de ce royaume à la sœur de Charles IV qu'on dépouillait de l'Etrurie, enfin l'érection de l'Alentejo et des Algarves en royaume indépendant en faveur de Godoy. Cette convention, en apparence avantageuse à l'Espagne, n'était pour Napoléon qu'un acheminement vers l'asservissement de toute la Péninsule. Du fond de son canonicat, Escoiquitz ne perdait pas de vue les démarches du favori; par une correspondance assidue il entretenait les alarmes du prince des Asturies contre les projets de cet ambitieux. Il soutenait le courage de son maître, qui, veuf depuis le mois de mai 1806, avait, par son conseil, refusé avec mépris d'épouser une belle-sœur de Godoy. Comme pour dédommager son favori de ce refus, Charles IV lui avait accordé avec le titre d'*amirante* de Castille celui d'*altesse*. La lutte devenait chaque jour plus vive entre l'héritier du trône et Godoy. Escoiquitz quitta Tolède, où il était depuis si longtemps confiné, et revint à Madrid au mois de mars 1807. Plusieurs conférences eurent alors lieu entre le chanoine et le prince au sujet des moyens à prendre pour arrêter les projets ambitieux de Godoy. Escoiquitz fut d'avis de sonder les intentions du comte de Beauharnais, ambassadeur de Napoléon à Madrid. Dès qu'on se fut assuré que ce diplomate était disposé à entrer en relation avec un agent du prince des Asturies, celui-ci jeta les yeux sur Escoiquitz. Le duc de l'Infantado, tout dévoué à Ferdinand, présenta à l'ambassadeur de France

le chanoine, qui, pour tromper la galerie, fit hommage à M. de Beauharnais de son poëme sur la conquête du Mexique. La connaissance une fois faite entre l'ambassadeur et le précepteur du prince, tous deux s'abouchèrent, au mois de juillet, à deux heures après-midi, au Retiro, assurés qu'à une pareille heure et par la chaleur de la saison, personne ne serait là pour les observer. Dans cette longue conférence, ils parlèrent de l'état réciproque de la France et de l'Espagne; puis de l'utilité qu'il y aurait pour les deux nations à resserrer l'alliance par des liens de famille, en unissant le prince Ferdinand à une nièce de Napoléon. L'ambassadeur tomba d'accord avec Escoiquitz sur la plupart de ces points, principalement sur le dernier, promettant de lui donner plus tard une réponse catégorique. Cette entrevue fut suivie de plusieurs autres, qui n'amenèrent de résultat que le 30 septembre. Alors Beauharnais écrivit à Escoiquitz une lettre dans laquelle on soulignait ces expressions: *qu'il ne lui suffisait pas de vagues promesses, et qu'il lui fallait une garantie.* Engagé dans le pays, un peu nouveau pour lui, de la diplomatie, le bon chanoine, qui y alla toujours franchement et sans défiance, ne douta nullement de la sincérité et du sérieux de cette insinuation; puis, sous sa dictée, le prince des Asturies adressa, le 11 octobre 1807, à l'empereur des Français une lettre pour lui demander sa protection et la main d'une de ses nièces. Cette lettre, qui devait par la suite élever des charges si graves contre Ferdinand, resta sept mois sans réponse. Au surplus la négociation de Beauharnais n'était qu'un de ces préludes, un de ces tâtonnements trompeurs par lesquels Napoléon, qui voulait avoir l'Espagne, sans être encore fixé sur les moyens, arriva insensiblement à changer son rôle d'intervention amicale entre Charles IV et son fils, en celui de conquérant et d'ennemi déclaré. Les agents que Godoy entretenait autour du prince des Asturies l'informèrent que Ferdinand recevait des lettres en secret, qu'il passait les nuits à écrire, et qu'il laissait voir sur son visage la préoccupation de quelque importante affaire. Charles IV en fut averti, et, poussé par la reine, dont la passion honteuse pour Godoy ne connaissait point de bornes, il fit saisir tous les papiers de son fils. Ces papiers se composaient de deux cahiers écrits de la main du prince; puis, d'une lettre d'une écriture contrefaite datée de Talavera le 18 mai, et qui fut reconnue plus tard pour être d'Escoiquitz. Les deux cahiers étaient également l'œuvre du chanoine, copiés de la main de Ferdinand. Dans l'un, le prince dénonçait au roi les crimes et les méfaits de Godoy, demandant son arrestation et celle de ses adhérents, puis réclamait pour soi une participation dans le gouvernement. Dans le second on insistait sur les mêmes points, puis on parlait du mariage entre le prince des Asturies et une parente de l'empereur des Français. On s'y servait de noms supposés, et les conseils qu'on y donnait étaient censés venir d'un moine, qui, mêlant le sacré au profane, recommandait avant tout d'implorer la divine assistance de la Vierge. Ces instructions portaient encore que le prince s'adresserait à sa mère, et ferait un appel à ses sentiments de reine et de femme, elle dont l'amour-propre se trouvait offensé par l'ingratitude et les dédains de son amant en titre. Dans ces pièces perce cette présomptueuse crédulité que les Espagnols ont tant reprochée au chanoine Escoiquitz. Comment, en effet, pouvait-il penser qu'un prince jeune et sans expérience aurait plus de crédit sur l'esprit de Charles IV qu'une épouse et qu'un favori auxquels la force de l'habitude et les liens d'une affection personnelle avaient donné un pouvoir absolu sur l'âme paresseuse de ce faible monarque? Bien qu'en examinant ces papiers on puisse y remarquer de la part du prince des Asturies un vif désir d'intervenir dans le gouvernement, on n'y trouve néanmoins rien qui ait pu motiver l'accusation d'usurpation et de parricide que, sous la dictée de la reine et de Godoy, Charles IV articula si légèrement dans le fameux décret du 30 octobre. Ce même jour, Ferdinand, prisonnier dans ses appartements, eut la faiblesse de faire au ministre de la justice Caballero les aveux les plus accablants pour Escoiquitz et pour le duc de l'Infantado. Il déclara que le chanoine était l'auteur de tous les écrits saisis, ainsi que de la lettre du 11 octobre à Napoléon, lettre si remarquable par la plate humilité du début (*voy.* FERDINAND VII). A cet aveu spontané qui lui fit beaucoup de tort dans l'esprit de ses partisans, Ferdinand joignit la révélation des moyens dont il s'était servi pour correspondre avec le chanoine. L'arrestation de celui-ci ne se fit pas attendre; Escoiquitz fut soumis à divers interrogatoires; et comme il avait agi sans arrière-pensée, et dans l'intime conviction de servir l'Espagne et l'héritier légitime du trône, il ne mit aucune restriction dans ses réponses. Mais la connaissance des relations de Ferdinand avec Napoléon désarma tout d'un coup la fureur de la cour de l'Escurial, alors si lâche et si abjecte. L'accusation de parricide fut suivie d'une sentence d'acquittement; et Charles IV s'empressa d'écrire à Napoléon pour lui proposer d'unir son fils Ferdinand à une princesse du sang impérial. Escoiquitz fut exilé au couvent du Tarcon (29 janvier 1808), quoique le fiscal Viegas, ami et créature de Manuel Godoy, eût demandé contre lui l'application de la peine prononcée contre les traîtres par la loi de *la Partida*. Bientôt la révolution d'Aranjuez amena la chute et l'arrestation du favori, l'abdication de Charles IV (19 mars 1808), et l'avénement un peu tumultuaire de Ferdinand VII. Quoi qu'en aient dit plusieurs écrivains espagnols, don Juan Escoiquitz n'eut aucune part à ces événements. Ce qui le prouve, c'est que le ministre Caballero, conservé par le nouveau roi au département de la justice, prit sur lui, par ini-

mitié contre le chanoine, de retarder de quatre jours l'expédition de l'ordre qui rappelait celui-ci à Madrid, où il n'arriva que le 28 mars. C'est ici le moment de citer le portrait qu'a tracé de cet homme d'État une plume peu bienveillante sans doute, mais généralement véridique. « Il fut, dit « Toreno dans son *Histoire de la révolution d'Es-« pagne*, admirateur aveugle de Bonaparte, et par « cet aveuglement, qui ne fit qu'augmenter, il « compromit le prince son disciple, et plongea « l'Espagne dans un abîme de maux. Ambitieux « et vain, superficiel dans ses connaissances, sans « aucune idée pratique du cœur humain et encore « moins de la cour et des gouvernements étran-« gers, il s'était imaginé que d'un coin du chœur « de Tolède apparaîtrait sur la scène du monde « un autre Ximenès de Cisnéros, qui gouverne-« rait la monarchie et rattacherait à la sphère « étroite et bornée de son cerveau l'immense gé-« nie de Napoléon. » Plusieurs dignités furent alors offertes à Escoiquitz : il n'accepta que la grand'croix de Charles III avec le titre de conseiller d'État; et en cette qualité il eut part à toutes les décisions importantes que prit le nouveau roi. On ne peut douter que le renvoi du ministre Caballero n'ait eu lieu par son conseil. Cependant la situation de Ferdinand VII était assez mauvaise; les troupes françaises occupaient Madrid. Murat, qui les commandait, n'avait pas reconnu le fils de Charles IV, et semblait croire que Ferdinand avait été mis sur le trône par le parti ennemi des Français. Le vieux roi protestait contre son abdication; Murat lui avait envoyé une garde d'honneur, en annonçant ouvertement que, jusqu'à plus ample information, il ne reconnaîtrait pas d'autre souverain en Espagne. Enfin, ce qui frappait tous les regards, c'était l'attitude évidemment hostile du gouvernement espagnol et de l'armée française. Ce fut alors que le duc de Rovigo (Savary) vint à Madrid avec la mission d'observer ce qui se passait et d'en informer Napoléon, dont le parti n'était pas encore entièrement pris au sujet de l'Espagne. A son arrivée, Savary rencontra chez l'ambassadeur Beauharnais « un prêtre espagnol « de haute stature. » C'était le chanoine Escoiquitz, qui était en conférence avec l'ambassadeur sur tout ce qui tourmentait le roi Ferdinand. Savary, dans ses *Mémoires*, raconte ainsi cette première entrevue : « L'abbé d'Escoiquitz, dit-« il, m'inspira de la vénération par l'attache-« ment que je lui vis manifester pour son prin-« ce. Ce bon chanoine versait un torrent de lar-« mes à la seule pensée de le voir malheureux. « La confiance s'établit entre nous, autant que « cela se pouvait dans une première conversation, « et je commençai à lui témoigner mon étonne-« ment d'un changement si subit de l'Espagne « à notre égard et sans motif. Le chanoine se dé-« fendit de ce projet, et assura que le roi n'avait « rien tant à cœur que de continuer à bien vivre « avec la France. » Savary rapporte ainsi la fin de cette conversation : « Le bon chanoine m'écoutait « très-attentivement, et me disait de tout son cœur « qu'il était bien malheureux que l'empereur n'eût « pas envoyé un autre maréchal pour commander « l'armée en Espagne; mais qu'il ne pouvait me « cacher que le grand-duc de Berg se conduisait « mal avec le roi. Il entendait sans doute qu'il ne « l'avait pas reconnu; mais cependant il ajoutait « quelques détails de plus, comme d'insister sur « la mise en liberté du prince de la Paix, et de « faire répandre partout que l'empereur ne recon-« naîtrait pas le prince des Asturies comme roi; « que c'était cela qui jetait de l'inquiétude partout « et refroidissait l'enthousiasme. Il finit par de-« mander la permission d'aller rapporter cette « conversation au roi et de lui dire en même temps « où j'étais logé. » Ces détails prouvent à quel point Escoiquitz s'aveuglait de bonne foi sur la loyauté de Napoléon et de son envoyé, qui cachait tant d'astuce sous les dehors d'une prétendue franchise militaire. Bientôt eut lieu une entrevue entre Savary et le roi Ferdinand en présence du chanoine, qui, pour répondre aux reproches de l'envoyé français sur la conduite du nouveau roi d'Espagne, s'écria : « Nous voulons vivre avec l'em-« pereur encore mieux qu'on n'y vivait aupara-« vant. » Savary s'insinua dans le cœur du jeune roi et de son conseiller, et paraissait s'intéresser à sa cause. Ces entrevues aboutirent au voyage de Ferdinand à Bayonne, démarche imprudente qui devait le livrer sans garanties entre les mains de Napoléon. Walter Scott, dans sa *Vie de Napoléon*, attribue à Savary l'initiative de ce conseil; Toréno, sans aller si loin, dit que Savary se rendait à Madrid avec la mission d'amener Ferdinand à Bayonne; mais, dans ses *Mémoires*, où il entre dans les plus grands détails sur les préludes de ce voyage, Savary nie si maladroitement sa participation à cette coupable intrigue qu'une telle dénégation équivaut à une preuve. Selon lui, ce ne fut que dans une visite d'adieu au duc de l'Infantado qu'il apprit le départ du roi pour le lendemain. « Je « demandai, dit-il ensuite, la faveur d'accompa-« gner le roi uniquement pour ce motif : j'étais « venu de Bayonne à Madrid à franc étrier, ainsi « que c'était alors l'usage de voyager en Espagne; « j'étais à peine arrivé qu'il fallait refaire le même « chemin, de la même manière, pour arriver près « de l'empereur en même temps que Ferdinand, « et je trouvai beaucoup plus commode de prier « le grand écuyer du roi de comprendre un atte-« lage pour moi dans les relais destinés pour le « prince. » Savary observe que le duc de l'Infantado paraissait désapprouver ce voyage. Cevallos s'y opposait également jusqu'à ce que l'on connût officiellement l'entrée de l'empereur en Espagne. Escoiquitz soutenait avec vivacité l'avis contraire, et, selon Toréno, « malgré sa puissante influence, « il l'aurait difficilement emporté dans l'esprit du « roi, sans l'arrivée à Madrid du général Savary, « qui donna un nouveau poids à ses arguments. »

Enfin M. de Pradt n'hésite pas à dire, dans ses *Mémoires sur la révolution d'Espagne :* « Escoiquitz « fut le véritable auteur du voyage de Bayonne. » Cette opinion a prévalu ; et dans son Mémoire apologétique, le chanoine ne le nie point ; il s'attache uniquement à reproduire les considérations et les motifs qui l'avaient porté à ouvrir un avis si funeste. Toréno s'étonne surtout que la conduite de Murat envers Ferdinand n'ait pas paru suspecte à Escoiquitz : « Mais, dit-il, l'aveugle chanoine pour« suivait son idée fixe, ne voyant dans les faits anté« rieurs aucun symptôme de trahison, et ne consi« dérant les intrigues de Murat que comme des « actes de pure obligeance envers Charles IV, et « contraires aux intentions de Napoléon. Sourd à « la voix du peuple, sourd aux conseils des hommes « prudents, sourd à tout ce qui se disait et se répé« tait dans les cercles comme dans les rues ; s'en« têtant dans sa première opinion, à laquelle il ra« mena la plupart des ministres, » etc. A Vittoria, Savary remit à Ferdinand, le 17 avril, une réponse de Napoléon tant à une lettre récente de ce prince qu'à la fameuse missive du 11 octobre de l'année précédente. La lettre de Napoléon était remplie d'allégations durement exprimées, entre autres celleci : « Votre Altesse Royale n'y a d'autres droits (au « trône) que ceux que lui a transmis sa mère. » Du reste, pas un mot qui liât Bonaparte par le moindre engagement. S'il était question du mariage *d'une princesse française* avec Ferdinand, c'était d'une manière vague et dans une phrase tellement indépendante du reste de la lettre que Napoléon, en la faisant imprimer dans le *Moniteur* du 3 février 1810, fit retrancher ce passage sans que le fil des idées parût le moins du monde interrompu. Cette lettre, si hautaine et si équivoque, ravit néanmoins le chanoine Escoiquitz, qui, écrivant alors de Vittoria à un de ses amis, lui marquait que les termes lui manquaient pour rendre grâces au Tout-Puissant de l'heureuse issue que la lettre de Napoléon pronostiquait à ce voyage. Ici se place l'offre que fit à Ferdinand le duc de Crillon-Mahon (*voy.* ce nom), de ménager son évasion sur Bilbao, ce qui eût sans doute prévenu bien des malheurs pour la France comme pour l'Espagne. Au moment du départ, le peuple de Vittoria voulait s'opposer au voyage du prince. Tout fut inutile ; et après avoir calmé ce mouvement, Ferdinand, toujours sous l'inspiration du chanoine, publia un décret dans lequel il affirmait « qu'il « était assuré de la sincère et cordiale amitié de « l'empereur des Français, et qu'avant quatre ou « six jours le peuple espagnol rendrait grâces à « Dieu et à la prudence de S. M. de l'absence qui « était actuellement l'objet de ses inquiétudes. » Arrivé à Bayonne, Escoiquitz ne tarda pas à perdre toutes ses illusions. Il eut avec Napoléon au château de Marrac, le 21 avril, cette fameuse conférence dans laquelle celui-ci traita avec beaucoup de douceur et de bonté le chanoine, qui sut avec adresse donner des éloges au conquérant, sans montrer moins d'énergie à défendre les intérêts de son auguste élève. « En protégeant Ferdinand, « disait-il, l'empereur gagnerait l'estime et l'af« fection de l'Espagne ; mais en cherchant à sou« mettre la nation à un joug étranger, il perdrait « à jamais son amitié. » Bonaparte repoussa ces pronostics : « Les nobles et les classes élevées, « dit-il, se soumettront pour leurs propriétés ; « quelques sévères châtiments tiendront la popu« lace en repos. » Il déclara qu'il était déterminé à exécuter son plan, dût-il en coûter la vie à 200,000 hommes. « La nouvelle dynastie, répli« qua Escoiquitz, sera dans ce cas placée sur un « volcan ; la force seule pourra retarder l'explo« sion. Il faudra que Votre Majesté ait sans cesse « 2 à 300,000 hommes dans les provinces pour « empêcher les révoltes. Le nouveau roi régnera « sur des cadavres... La guerre d'Espagne sera « une hydre renaissante, » etc. Napoléon interrompit le chanoine en lui faisant observer qu'il allait trop loin, que jamais ils ne tomberaient d'accord ; puis il ajouta que le lendemain il ferait connaître le parti qu'il aurait irrévocablement pris. Dans le cours de cette première conversation, frappé de la hardiesse et de la présence d'esprit du chanoine, l'empereur lui avait dit, souriant agréablement et en lui tirant familièrement l'oreille : « On m'a beaucoup parlé de vous, chanoine, « et je vois en effet que vous en savez long. — « Pardonnez-moi, sire, répondit Escoiquitz, mais « il paraît que V. M. en sait bien plus long que « moi. Les faits le prouvent, et certainement l'a« vantage n'est pas de mon côté. » En quittant Napoléon, Escoiquitz informa le roi Ferdinand et son conseil de tous les détails de l'entretien, et n'oublia point d'ajouter que l'empereur paraissait disposé à donner à Ferdinand, en échange de la cession de l'Espagne, l'Étrurie qui serait érigée en royaume. Le lendemain, dans une seconde conférence, Napoléon, sans chercher à colorer sa politique intéressée, déclara que sa volonté était que les Bourbons cessassent de régner sur l'Espagne, et que sa famille les remplaçât. Il continua à argumenter sur ce texte avec Escoiquitz, qui osa lui dire : « Je n'ignore pas que notre jeune monarque « était enfermé à Madrid dans le filet que vous te« niez à Bayonne. » L'empereur, qui était de la meilleure humeur possible, lui tira encore l'oreille avec une rudesse tout amicale, et lui dit : « Ainsi, chanoine, vous ne voulez pas entrer dans « mes vues ? — Bien au contraire, répliqua Escoi« quitz, je voudrais pouvoir persuader à V. M. « d'adopter les miennes, fût-ce même aux dépens « de mes oreilles. » Chargé ainsi par Bonaparte d'engager le roi Ferdinand à accepter le grand duché d'Étrurie en échange de ses États, le chanoine reprit : « Sire, la résolution de V. M. m'af« fecte d'autant plus douloureusement, qu'outre « le malheur de mon roi et de ma patrie, j'aurai à « gémir sur la perte de la réputation de ceux qui « étaient avec moi auprès du roi, lorsqu'il s'est

« décidé à venir à Bayonne. On nous considérera « comme en étant les auteurs, et je serai particu- « lièrement blâmé. Bien que le roi, sans nous avoir « consultés, ait donné sa parole à votre ambassa- « deur de se rendre à votre rencontre, et qu'il ait « même fixé le jour, nous ne pourrons pas nous « soustraire à l'accusation de n'avoir pas réuni nos « efforts pour épargner à S. M. une aussi grande « imprudence. — Chanoine, répliqua l'empereur, « tranquillisez-vous. Vous ne pouviez deviner mes « intentions, que personne ne connaît. On vous « rendra la justice qui vous est due; vous vous êtes « comporté en honnête homme et en sujet fidèle. » Ce jour-là (22 avril) et les jours suivants, Napoléon eut en présence d'Escoiquitz, avec les ducs de San-Carlos et de l'Infantado, et avec don Pedro Cevallos, des conférences dans lesquelles les uns et les autres invoquèrent, à peu de chose près, les raisons que le chanoine avait fait valoir. Escoiquitz eut encore sans succès quelques entretiens avec l'empereur, puis avec le général Savary, avec Champagny, ministre des relations extérieures, enfin avec l'abbé de Pradt; mais tout cela fut inutile. Un matin il fit à Napoléon, devant le roi Ferdinand et son frère l'infant don Carlos, un assez long discours, dans lequel il cherchait à le détourner de ses funestes desseins au nom de sa gloire, de ses propres intérêts, et par la compassion que devaient lui inspirer de malheureux princes, véritables orphelins, puisqu'ils trouvaient dans leurs parents la haine la plus implacable en échange des sentiments les plus respectueux. Escoiquitz parla avec tant de force et de sensibilité, que l'empereur s'attendrit; mais, craignant de céder à son émotion, il interrompit brusquement l'orateur, et se retourna vers les princes en disant : « Ce chanoine a beaucoup d'amitié pour Vos Al- « tesses. » Le même soir Napoléon dit en plaisantant au duc de l'Infantado : « Le chanoine m'a fait « une harangue *dans le genre de celles de Cicéron;* « mais il ne veut absolument point adopter mon « plan. » Toutefois, en persévérant dans ses projets, Bonaparte laissait percer une grande estime pour Escoiquitz, qu'il appelait ordinairement *le petit Ximenès*. On peut voir dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* qu'il professa toujours cette opinion. Si les Espagnols ne prononcent aujourd'hui qu'avec animadversion le nom d'Escoiquitz, les étrangers lui ont rendu plus de justice : témoin Walter Scott, qui, dans la *Vie de Napoléon*, porte ce jugement remarquable : « En dépouillant le « fils d'une autorité que la violence avait usurpée « sur le père, Napoléon avait raison; mais la logi- « que des rois doit-elle être seule consultée quand « il s'agit du salut des nations? Don Escoiquitz « voyait avec plus de finesse et avec plus de pro- « fondeur, lorsqu'il ouvrit à l'empereur une voie « courte et sûre pour terminer ce grand différend. « Ferdinand avait demandé à Napoléon l'honneur « de s'allier au sang impérial d'un héros, en épou- « sant une de ses nièces. Le chanoine conseilla « d'obtempérer à cette requête. Peut-être y voyait- « il la garantie de sa fortune; mais celle de l'Es- « pagne aussi n'était-elle pas moins assurée? et « cet acte d'une politique transcendante ne chas- « sait-il pas les Anglais de la Péninsule, pour la « mettre bientôt tout entière, et sans coup férir, « sous la main de Napoléon? Que de fois dans son « exil ce prince a regretté de n'avoir pas écouté « ce bon chanoine! » etc. Cependant il ne restait plus à Ferdinand qu'à faire tenir conseil sur l'abdication de la couronne d'Espagne, qu'on lui demandait en échange de l'Etrurie. Escoiquitz opina d'abord pour l'abdication et l'échange; mais il ne tarda pas à se rétracter, et le 27 avril il remit sa nouvelle opinion écrite et signée de sa main, dans les termes suivants : « Ensuite des ordres de S. M. « qui enjoignent aux membres de son conseil et « aux personnes marquantes de sa suite de mettre « par écrit leur opinion sur cette question : *S. M.,* « *dans la position critique où elle est, doit-elle faire* « *l'abdication qu'on lui demande?* je déclare que je « ne suis point d'avis que cette abdication ait lieu. « Pourquoi j'ai signé. Bayonne, 27 avril 1808. « J. Escoiquitz. » Malgré cette opposition énergique, la majorité du conseil vota pour l'abdication : Escoiquitz fut chargé par Ferdinand d'en dresser l'acte, et de signer avec le maréchal Duroc, à Bayonne, le 10 mai suivant, le traité qui réglait les termes de la cession du prince des Asturies, et fixait sa pension ainsi que celle des infants. Escoiquitz fut encore le rédacteur de la proclamation publiée à Bordeaux le 12 mai, par laquelle le prince des Asturies et les infants D. Carlos et D. Antonio annoncèrent l'abdication et les cessions qui venaient d'être faites, et recommandèrent aux Espagnols « d'attendre en repos l'effet « des vues sages et du pouvoir de S. M. I. qui « devaient leur procurer le bonheur, unique « objet des souhaits de LL. AA. » Le comte de Toreno a vivement reproché à Escoiquitz de s'être prêté à la rédaction de ces diverses transactions. « Quoiqu'il n'eût fait qu'obéir aux ordres de Fer- « dinand, dit cet historien, son nom, assez souillé « déjà, n'en demeure pas moins flétri. Godoy et « Escoiquitz étaient les deux hommes dont la fu- « neste administration et les mauvais conseils « avaient porté les plus grands coups à la monar- « chie. Tous deux, réciproquement l'objet de la « faveur intime de Charles et de Ferdinand, de- « vaient à ce titre mille fois le sacrifice de la vie, « plutôt que de laisser méconnaître leurs droits. » Quant à la proclamation, Toreno ajoute : « Escoi- « quitz, depuis, osa prétendre qu'il avait voulu « par là exciter les Espagnols à soutenir la cause « de leurs princes légitimes. Si ce fut réellement « son intention, l'on voit qu'il n'y avait pas plus « de clarté dans ses écrits que de prévoyance dans « ses actes. » Les faits répondent à ces incriminations; les Espagnols virent dans la proclamation de Bordeaux ce qu'il fallait y voir : l'œuvre de la violence et de la contrainte; ils comprirent ce

qu'il y avait au fond de ces phrases entortillées ; ils accueillirent le manifeste comme un appel au peuple ; les esprits s'enflammèrent en faveur de l'ancienne dynastie; effet que Bonaparte était loin de prévoir. Laissons au surplus Escoiquitz caractériser lui-même cette pièce : « Je la rédigeai, « dit-il, dans l'appartement du grand-maréchal « Duroc. C'était plutôt un appel aux fidèles Espa- « gnols pour soutenir la cause de leurs princes « légitimes, qu'une invitation à recevoir de nou- « veaux souverains ; et je fus étonné que Napoléon « à qui je la donnai, et le grand-maréchal Duroc, « n'en aient pas soupçonné l'artifice. » Les princes étaient encore à Bayonne, qu'Escoiquitz eut l'occasion de déployer cette énergie audacieuse qui lui avait fait braver en face Godoy, alors que toute la cour de Charles IV tremblait devant ce favori. Ferdinand VII et les infants se rendaient un jour, à pied, de leur hôtel à celui qu'habitait le vieux roi, lorsque des gendarmes déguisés, croyant qu'ils fuyaient, les arrêtèrent. L'un d'eux porta les mains sur l'infant D. Carlos. Escoiquitz, indigné de cette insulte, osa dire devant le ministre des relations extérieures, Champagny, et d'autres courtisans de l'empereur : « Vous qui vous vantez « d'être la nation la plus polie de l'Europe, vous « abusez de la force ; les peuples les plus barbares « ne tiendraient point une conduite pareille à « celle que vous tenez à l'égard des princes espa- « gnols. L'Espagne vengera ces injures; elle « rendra cent fois les outrages qu'on lui pro- « digue. Bientôt peut-être un changement inat- « tendu amènera l'instant de la vengeance. » Napoléon, au lieu de se fâcher de cette courageuse sortie, chargea l'évêque de Poitiers, M. de Pradt, d'informer Escoiquitz en son nom qu'il était touché de l'insulte faite aux princes ; qu'elle était l'effet d'un malentendu ; que des ordres sévères avaient été donnés pour que de pareils abus ne se renouvelassent pas. Escoiquitz accompagna Ferdinand à Valençay. Là encore il fut le rédacteur et l'un des signataires d'une adresse, datée du 22 juin, dans laquelle les officiers de Ferdinand et des infants « prêtaient serment d'o- « béissance à la nouvelle constitution et de fidé- « lité au roi d'Espagne Joseph Ier » (1). Cette démarche fut le résultat d'une injonction faite par le prince de Talleyrand, au nom de Napoléon. Escoiquitz et ses collègues y cédèrent afin d'éviter pour les princes de plus grands malheurs. « Re- « pousser cette proposition, dit-il dans ses *Mémoi- « res*, eût été livrer S. M. et LL. AA. à Napoléon, « qui les eût environnés de Français à ses or- « dres, et dont le dévouement à ses volontés pou- « vait avoir les suites les plus funestes. Pour ac- « corder notre répugnance et ce que la prudence « prescrivait, j'écrivis, d'après l'avis de S. M. et « des princes, au roi intrus une lettre conçue « dans les termes les plus mesurés. » Toreno a dénaturé le sens de cette lettre, pour l'imputer à crime à son auteur. Elle portait que les exposants espéraient *qu'en considération du besoin* que les princes éprouvaient de *la continuation de leurs services*, le roi Joseph voudrait bien *confirmer leur autorisation de séjour à Valençay;* et que, *par égard même pour les princes*, il serait *permis aux exposants de jouir des emplois et des biens dont ils sont en possession en Espagne*, etc.; puis suivait ce paragraphe, qui donnait à toutes ces protestations un caractère d'éventualité qui les rendait conditionnelles et par conséquent nulles : « Une « fois assurés, par ce moyen, que tout en servant « LL. AA. RR. ils n'en seront pas moins considé- « rés comme sujets fidèles de V. M. C. et comme « véritables Espagnols, ils seront prêts à obéir « avec une soumission aveugle à la volonté de « V. M. C., quelque destination qu'elle leur ré- « serve, » etc. Bientôt l'empereur demanda une nouvelle renonciation à Ferdinand, promettant en échange de l'envoyer au Mexique avec toute la famille royale d'Espagne. Escoiquitz fut chargé, avec le duc de San-Carlos, de suivre cette négociation. « Nous ne perdîmes pas un instant, dit-il « dans ses *Mémoires*, pour nous rendre à notre « destination, et vérifier si Napoléon aurait la fo- « lie d'exécuter ce projet inconcevable. Il était « évident que Ferdinand, en liberté, aurait pu « trouver dans ses sujets du Nouveau-Monde des « moyens certains de rendre nulle, en rentrant « en Europe, une cession absolument illusoire. » Mais la réflexion vint éclairer l'empereur; il prolongea le temps auquel il devait recevoir Escoiquitz et San-Carlos. Le chanoine, pendant son séjour à Paris, fut admis dans la société intime du prince de Talleyrand. On savait déjà que ce ministre était tombé dans la disgrâce de Napoléon, à qui lui-même ne pardonnait pas de l'avoir trompé sur la vraie direction que devaient prendre les affaires d'Espagne. Escoiquitz, cherchant d'autres appuis pour la cause de Ferdinand, eut plusieurs conférences secrètes avec les ministres d'Autriche, de Prusse et de Russie, une entre autres avec M. de Metternich, dans le cabinet d'histoire naturelle du Jardin des plantes. Ces démarches avaient pour objet principal d'engager tous les souverains de l'Europe à se coaliser contre Napoléon. Mais bientôt le chanoine fut exilé à Bourges, sous prétexte qu'il ne s'était pas fait présenter à l'empereur par le duc de Frias, alors ambassadeur du roi Joseph à Paris. Son séjour à Bourges dura quatre ans et demi. Escoiquitz employa ce loisir forcé à la culture des lettres et aux devoirs de son état, visitant les hôpitaux et soulageant avec autant de zèle les Français que les Espagnols. Pour avoir plus à donner, il se retira à la campagne et se retrancha sur toutes ses dépenses. Les succès de la coalition européenne ayant forcé Napoléon à se dessaisir de l'Espagne, le conquérant détrompé revint alors, mais trop tard, aux vues primitives du chanoine

(1) Les autres signataires étaient le duc de San-Carlos, le marquis de Ayerbe, le marquis de Feria, don Antonio Correa, don Pedro Macanaz.

Escoiquitz. Celui-ci fut rappelé à Valençay le 14 décembre 1813, et, de concert avec le duc de San-Carlos, conduisit une négociation mystérieuse confiée par l'empereur au comte de Laforest, pour mettre un terme à la captivité de Ferdinand. Le 13 mars 1814, Escoiquitz partit pour la Péninsule avec son auguste élève et reprit ses fonctions de conseiller d'État. Il conseilla et justifia par écrit toutes les mesures de rigueur qui frappèrent les partisans de Joseph ou ceux des cortès. Il fut nommé alors patriarche des Indes (dignité qui correspond à celle de grand aumônier en France); mais il ne reçut jamais ses bulles d'institution. Bientôt il éprouva quel fond l'on peut faire sur la reconnaissance des rois. L'opinion publique l'accusait d'imprévoyance et de faiblesse pour avoir conseillé le voyage de Bayonne. Pendant la captivité de Ferdinand VII, don Blas Ostolaza, confesseur de ce prince, avait prononcé et publié à Cadix un *Sermon patriotique et moral*, dans lequel il inculpait grièvement Escoiquitz et d'autres personnages distingués. Ce sermon fut réimprimé à Malaga au mois de mai 1814 (1). Escoiquitz, indigné, exigea une rétractation publique d'Ostolaza, qui ne la refusa point. Elle est datée du 4 juin (2); mais le coup était porté. Ferdinand VII était si peu disposé à soutenir son ancien conseiller, qu'il nomma Ostolaza son chapelain d'honneur et doyen de la cathédrale de Carthagène, avec un revenu de 70,000 fr. Escoiquitz espéra prévenir la disgrâce qui le menaçait en publiant une brochure intitulée : *Les fameux traîtres réfugiés en France*, ou *Apologie du décret royal du 30 mai*. Dans cet écrit Escoiquitz prodiguait le reproche et l'injure à tous ceux qu'avait frappés ce décret, c'est-à-dire aux anciens serviteurs de Charles IV ou de Ferdinand VII qui avaient reconnu le pouvoir de Joseph Bonaparte. Cette manifestation peu honorable d'un dévouement exagéré ne toucha point du tout Ferdinand, qui ne tarda pas à abandonner son ancien favori à la clameur publique. Au mois de novembre 1814, lors de la disgrâce du ministre Macanaz, Escoiquitz dut quitter Madrid et se retirer à Saragosse. Bientôt même il fut enfermé au château de Murcie. Rappelé de nouveau à la cour, il ne reprit jamais son ascendant sur l'esprit du roi. Disgracié de nouveau, il fut relégué à Ronda, en Andalousie, où il mourut le 19 novembre 1820. Escoiquitz, dont la réputation d'homme d'État, assez répandue en Europe, a été contestée par ses compatriotes, était un de ces politiques qui ne voient dans le gouvernement des peuples que la volonté du souverain : aussi se prononça-t-il violemment en 1814 contre la constitution de Cadix et contre ses partisans. Du reste, il est prouvé que si Napoléon eût été de bonne foi, Escoiquitz avait bien vu l'affaire d'Espagne dans l'intérêt des deux nations. Le savant chanoine avait beaucoup écrit à diverses époques de sa vie pendant les loisirs forcés de l'exil ou de la prison. On a de lui, outre l'ouvrage intitulé *Les fameux traîtres*, etc., dont il vient d'être parlé : 1° *Les Nuits d'Young*, traduites en vers espagnols, 1797, 2 vol. in-8°. Le traducteur a supprimé toutes les idées philosophiques qui auraient pu faire condamner son livre par le saint-office. 2° *Mexico conquise*, poëme épique, Madrid, 1802, 1 vol. in-8°. 3° *Le Paradis perdu*, de Milton, avec les notes d'Addison, traduit en vers espagnols, Bourges, 1812, 3 vol. in-8°. On voit par cette date que cet ouvrage, qui est le plus considérable de ceux de l'auteur, est le fruit de son exil en France. 4° *Exposé des motifs* qui ont engagé, en 1808, S. M. Ferdinand VII à se rendre à Bayonne; présenté à l'Espagne et à l'Europe (imprimé en Espagne et en espagnol), traduit en français par D. J.-M. de Carnerero, Toulouse, 1814, in-8°. Le même ouvrage parut, deux ans après, traduit librement dans la même langue (par Bruand), augmenté d'une notice historique sur don Juan Escoiquitz, Paris, 1816 (*voy.* BRUAND). Ce Mémoire a été réimprimé, en 1823, dans la *Collection complémentaire des mémoires relatifs à la révolution française*. Il existe encore une autre traduction française de cet ouvrage, qui fit une grande sensation lors de sa publication, et qui renferme les documents les plus curieux sur les premières révolutions de l'Espagne. L'*Exposé* a d'ailleurs été traduit en anglais, en allemand, etc. Dans cet ouvrage, le chanoine Escoiquitz s'exprime sur son propre compte en homme franc, loyal; mais les raisons qu'il donne de sa conduite politique sont très-faibles; particulièrement les raisons qu'il accumule afin d'établir les *puissants motifs* du roi Ferdinand et de son conseil pour ne pas soupçonner les sinistres projets de Napoléon contre la dynastie des Bourbons d'Espagne. « C'est évidemment sur des « suppositions gratuites, a dit le traducteur Bruand, « dans sa notice sur le chanoine, qu'Escoiquitz « s'efforça d'excuser l'avis qu'il fit adopter à Fer« dinand d'aller à Bayonne se mettre à la discré« tion de Bonaparte. » Dans une note de ses Mémoires, Escoiquitz a cru devoir se justifier des éloges qu'il avait adressés à Napoléon : « Ce lan« gage était nécessaire, dit-il, pour tirer parti de « cet homme vain et féroce. La vérité ne pouvait « arriver à son cœur que sous le voile de la flat« terie. J'étais à Bayonne, je parlais à Attila; il « est inutile que j'en dise davantage. » Comment

(1) Dans l'ouvrage intitulé *Ferdinand VII à Valençay*, Ostolaza, entre autres imputations calomnieuses, accusa Escoiquitz d'avoir écrit une lettre de félicitation à Joseph sur son avénement au trône d'Espagne, d'avoir fait renvoyer tous les Espagnols de la suite du roi, etc. Le duc de San-Carlos était l'objet des mêmes imputations. Ostolaza accusa en outre d'immoralité le prince de Talleyrand et ses entours (*voy.* la note qui suit).

(2) Dans sa rétractation, Ostolaza s'exprimait ainsi : « J'a« voue à Votre Excellence que le court séjour que je fis à Valen« çay, mon ignorance de la langue française, les renseignements « qu'on me donna sur la famille du prince de Bénévent, mon « zèle pour la conservation des mœurs et de la piété de notre « jeune souverain et des infants, m'ont fait mal juger la famille « de Talleyrand et ses projets, ainsi que la conduite du duc de « San-Carlos et la vôtre. » L'ignorance d'Ostolaza était telle qu'il prit pour la province espagnole de Navarre le château de *Navarre*, situé près de Paris, et cédé par Napoléon à Ferdinand VII par le traité de Bayonne.

le chanoine n'a-t-il pas vu que la condamnation positive de sa conduite et la réfutation la plus formelle de ses *Mémoires* étaient renfermées dans ces seuls mots : *J'étais à Bayonne?* 5° *Réfutation d'un mémoire contre l'inquisition*, Madrid, 1814, in-8°. Tous ceux qui ont connu Escoiquitz pensent que cette apologie d'un tribunal justement exécré n'avait été inspirée à son auteur que par le désir de prévenir la disgrâce de Ferdinand. En effet, personnellement, le chanoine était plein de tolérance et de lumières, et il l'avait bien prouvé pendant son séjour à Bourges. 6° *Monsieur Botte*, roman de Pigault-Lebrun, traduit en espagnol avec des suppressions et corrections. Escoiquitz a laissé manuscrits plusieurs ouvrages destinés à l'éducation. Composées pendant son dernier exil, ces productions n'ont vu le jour qu'après sa mort : 1° une continuation des *Lecciones de aritmetica para uso de los niños*, de Moreno, 1824; 2° *El amigo de los niños*, trad. dal francès (de l'abbé Sabatier), 1825; autre édition, Paris, 1840, in-18. 3° *Tratado de las obligaciones del hombre en la sociedad*, Bordeaux, 1826, in-18. Ces ouvrages, réellement dignes d'éloge, prouvent que le chanoine Escoiquitz aurait mieux fait de se renfermer dans ses attributions de précepteur et de prêtre que de trancher de l'homme d'État. Quoi qu'il en soit, on estimera toujours celui qui ne cessait de répéter à son royal disciple : « Qu'il convenait de « s'entourer de conseillers fidèles, sages et pru« dents; d'adopter sur les affaires d'État l'opinion « la plus naturelle, sans se laisser influencer par « aucun conseiller, pas même par lui (Escoiquitz), « sujet à errer beaucoup plus que ceux qui avaient « plus de mérite que lui, et à être corrompu, « quoiqu'il fût homme d'honneur au moment où il « parlait ainsi. » On a publié : *Notice sur le séjour de S. Exc. D. Juan d'Escoiquitz dans la ville de Bourges*, par J.-R. Chevalier de St-Amand, Bourges, 1814, in-8° de 2 feuilles. Cet écrit, qui a pour objet de préconiser la conduite du bon chanoine pendant son exil, est accompagné d'une version espagnole et orné d'un beau portrait d'Escoiquitz, dont la noble physionomie annonçait un homme de bien. D—r—r.

ESCORBIAC (Jean d'), seigneur de Bayonnete, né à Montauban dans le 16e siècle, était neveu du trop célèbre du Bartas, qui lui inspira le goût de la poésie. Il ne la cultiva d'abord que par délassement; mais son père, conseiller à la chambre mi-partie de Castres, étant mort, laissant ses affaires dans un assez grand désordre, il imagina de faire tourner au rétablissement de sa fortune le talent qu'il croyait avoir. Escorbiac prit Ronsard pour modèle; mais il n'était pas doué de la même facilité, puisqu'il consacra plusieurs années à composer un poëme très-médiocre, intitulé *la Christiade, contenant l'histoire sainte du Prince de la vie*, Paris, 1613, in-8°. Il remonte dans le premier livre à la création du monde et au péché originel, et ce qui est très-plaisant, c'est qu'il comprend les mauvais vers dans l'énumération des maux qu'a causés la chute de l'homme. Les quatre autres livres contiennent la vie de Jésus-Christ. Le style est peut-être même au-dessous de l'invention et de la conduite. Cet ouvrage, le seul qu'on connaisse d'Escorbiac, n'a pas laissé de trouver des admirateurs. W—s.

ESCOUBLEAU. *Voyez* Sourdis.

ESCOUSSE (Victor), poëte dramatique, dont le nom est inséparable de celui d'Auguste Lebras, son ami d'enfance, son collaborateur, son compagnon, pendant leur courte vie et à l'heure de la mort, naquit en 1813, et Lebras en 1816. Tous deux débutèrent dans la carrière dramatique par une tragédie intitulée *Farruch le Maure*. Le succès de cet essai, représenté au théâtre de la Porte St-Martin, était bien de nature à donner de hautes espérances à ces jeunes poëtes. On y remarquait, il est vrai, tous les défauts de l'école romantique, mais, en récompense, une énergie de pensée, une hardiesse d'expression qui promettaient beaucoup. Sans doute la grande figure d'*Othello* avait servi de modèle au rôle du Maure Farruch, mais la copie offrait des traits vraiment originaux. L'indifférence avec laquelle *Pierre III* fut accueilli quelque temps après à la Comédie française dissipa les trop séduisantes illusions de gloire et de fortune que s'était faites Victor Escousse; enfin la chute récente, au théâtre de la Gaîté, de *Raymond*, mélodrame qu'il avait composé en société avec Lebras, lui porta le dernier coup. Tandis que tant de poëtes de l'école romantique n'usaient que comme d'un langage convenu, et sans tirer à conséquence pour leur vie personnelle, des sentiments exagérés et de l'exaltation réfléchie qui caractérise leur manière, l'âme ardente et ingénue d'Escousse avait pris au sérieux ce sentimentalisme effréné. Il n'était pas de ces poëtes dont parle Boileau, qui,

... Toujours bien mangeant, meurent par métaphore.

C'était bien réellement que la vie ne lui apparaissait plus que *décolorée;* il lui fallut la mort pour en finir avec ses discussions de gloire et son marasme poétique. Lebras, autre enfant non moins sincère dans ce coupable égarement, devait partager sa funeste résolution. Enthousiastes de poésie et de liberté, tous deux passionnés et mélancoliques, ils se complaisaient à gémir sur les misères de ce monde, et parlaient de la nécessité de le quitter : toutefois, comme ils menaient la joyeuse vie des coulisses, rien ne pouvait faire prévoir à leurs familles et à leurs amis leur si prochaine catastrophe. Escousse mit trois jours à préparer le suicide, et il le fit avec un flegme qui épouvante. Afin qu'on n'entrât pas chez lui en son absence, il avait retiré à la portière de sa maison la clef de son logis, qu'il avait coutume de laisser chez elle. Les instruments de sa mort étaient disposés; il craignait que leur vue n'éveillât les soupçons. Le 16 février 1832, il se rendit avec

Lebras chez une marchande où il acheta du charbon. Cette femme a dit depuis qu'Escousse s'étant tourné vers son ami, lui avait demandé : « Pensez-« vous que nous en ayons assez comme cela? » La fille de la marchande apporta le charbon, qu'on lui fit déposer dans l'antichambre, et les deux amis se séparèrent. Le soir Escousse écrivit à Lebras : « Je t'attends à onze heures et demie, le « rideau sera levé. Arrive, afin que nous précipi-« tions le dénoûment. » Lebras arriva avant l'heure indiquée : les réchauds étaient allumés; ils fermèrent avec du papier les fentes des portes et fenêtres. A onze heures et demie une actrice du théâtre de la Porte-Saint-Martin, madame Adolphe, dont l'appartement n'était séparé de celui d'Escousse que par une mince cloison, entendit en rentrant chez elle des râlements de mort; elle appela : « Monsieur Escousse, est-ce que vous souffrez? « Répondez, c'est moi : voulez-vous que j'appelle « du secours? » Il n'y eut pas de réponse. Elle court chez M. Escousse père, le réveille, l'emmène effrayée à la porte de l'appartement. En entendant ces deux respirations mourantes, qui répondaient l'une à l'autre, le père conçut tout à coup l'idée que son fils était avec une maîtresse ; il se prit à sourire et parut croire que la jeune femme avait agi par un sentiment de jalousie contre une rivale plus heureuse : « Ne voyez-vous pas, lui « dit-il, pourquoi il a refusé d'ouvrir? » Le lendemain, quand le père inquiet de ne pas voir enfin son fils, eut été de nouveau frapper inutilement chez lui, qu'il eut couru aux bains où ce jeune homme allait quelquefois dans la matinée, il revint à cette porte fatale, la fit enfoncer, et vit les réchauds, la terrine qui avait contenu le charbon consumé, puis les deux cadavres qui se tenaient la main. On trouva sur une table la note suivante, écrite de la main d'Escousse : « Je dé-« sire que les journaux qui annonceront ma mort « ajoutent cette déclaration à leur article : Es-« cousse s'est tué parce qu'il ne se sentait pas à « sa place ici, parce que la force lui manquait à « chaque pas qu'il faisait en avant ou en arrière, « parce que l'amour de la gloire ne dominait pas « assez son âme, *si âme il y a*. — Je désire que « l'épigraphe de mon livre soit : »

« Adieu, trop inféconde terre,
Fléaux humains, soleil glacé;
Comme un fantôme solitaire,
Inaperçu, j'aurai passé.
Adieu, palmes immortelles,
Vrai songe d'une âme de feu :
L'air manquait, j'ai fermé mes ailes :
Adieu. »

De tels sentiments parlent assez d'eux-mêmes : on y reconnaît un jeune homme sans principes, et qui, dans la supériorité de ses dons intellectuels, n'avait trouvé que le moyen d'épuiser plus vite à vingt ans la coupe des goûts et des plaisirs qui corrompent et énervent l'âme. Le jour de sa mort les journaux annoncèrent qu'une jolie actrice avait été à cette fatale nouvelle atteinte d'un accès de folie. C'était sans doute la rivale que le père d'Escousse avait supposé être avec son fils dans la nuit du double suicide. On est moins attristé, quand on lit l'expression des dernières pensées d'Auguste Lebras. Au moins il songeait à son père, à sa mère, à ses frères; au moins prit-il quelques mesures pour leur cacher le crime par lequel il terminait son existence à peine commencée : « Mon bon père et ma bonne mère, écri-« vait-il, je vous trace ces lignes sur le lit de la « mort. Une maladie cruelle, causée par un grand « travail, a ruiné mes forces. Je vais mourir... De « grâce, pensez quelquefois à votre Auguste, *qui* « *vous attend dans un monde meilleur*. Oh ! si main-« tenant la santé m'était offerte, je la refuserais : « car je regarde la tombe comme un bien, l'exis-« tence m'est à charge... je meurs, et pourtant ne « me plaignez pas; car mon sort doit exciter plus « d'envie que de pitié... ceux-là seuls sont à « plaindre qui se ruent dans la tombe du monde. « — Adieu..., adieu... Mille baisers! — Mes frères, « mes sœurs, recevez aussi le dernier adieu de « votre frère; il s'endort pour l'éternité; *priez* « *pour lui*, mais ne le plaignez pas. » Lebras avait écrit une autre lettre au docteur Salandière, son médecin, pour l'engager à cacher à ses parents qu'il fût mort par un suicide. On admire en frémissant le calme avec lequel l'infortuné poussa jusqu'au bout cette dissimulation puisée dans un sentiment respectable : on s'étonne même que ce sentiment ne l'ait pas arraché à sa fatale résolution, ou plutôt à l'ascendant funeste de V. Escousse. Car lui, Lebras, n'avait que seize ans! Auprès de lui Escousse était un homme sans doute, et l'enfant se fit complice du double suicide, par ce respect humain, cette mauvaise honte qui a tant de pouvoir sur l'adolescence. Les obsèques d'Escousse et de Lebras eurent lieu le 19 février avec une sorte d'appareil. Des paroles touchantes furent prononcées sur leur cercueil. Le chansonnier Béranger leur a consacré quelques stances intitulées *le Suicide*. Dans une note jointe à ces stances, il cite quelques traits de la vie d'Escousse. En 1830, le 28 juillet, ce jeune homme avait combattu tout le jour à la place de Grève, et s'était trouvé le lendemain à l'invasion du Louvre et des Tuileries. M. Béranger raconte encore qu'un jour, sur le point d'être surpris avec une personne que sa présence pouvait compromettre, Escousse se précipita d'un second étage dans une cour pavée, sans qu'il en résultât pour lui ni blessures ni contusions. On a d'Escousse et de Lebras quelques poésies fugitives qui ne sont pas sans agrément. D-R-R.

ESCUDIER (Jean-François), né en 1760, dans les environs de Toulon, était marchand de draps dans cette ville avant la révolution. Il en embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur, et fut nommé, en 1790, juge de paix, puis député du Var à la Convention nationale, où, dès le commencement, il siégea au sommet de la Montagne. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort et contre

l'appel au peuple; il était absent lors de l'appel nominal sur la question du sursis à l'exécution. Ayant ensuite reçu une mission pour les départements méridionaux avec Gasparin et Granet, il fut présent à la reprise de Toulon, et il s'est longtemps vanté d'avoir pris à cet événement une très-grande part; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il en eut beaucoup aux proscriptions qui en furent la suite. Rentré dans le sein de la Convention nationale après le 9 thermidor, il y resta fidèle au parti de la Montagne, et dénonça Fréron et Barras pour des dilapidations dans leurs missions à Marseille et à Toulon; mais il ne put fournir aucune preuve de cette accusation. Accusé ensuite lui-même d'avoir fomenté la révolte que le parti des terroristes avait fait éclater à Toulon, dans le mois de mai 1795, il fut arrêté et décrété d'accusation en même temps que Salicetti et Granet. Mais l'amnistie de brumaire an 4 (octobre 1795) le rendit à la liberté; et il alla reprendre à Toulon sa première profession. Il habitait encore cette ville en 1816, lorsque la loi contre les régicides l'obligea de quitter la France. Il se rendit en Afrique, et ce fut à Tunis qu'il reçut un asile, jusqu'à ce que ses amis obtinssent pour lui, en 1818, du gouvernement de Louis XVIII, une exception fondée sur ce que, dans les cent-jours de 1815, il n'avait rempli que des fonctions gratuites et non politiques (celles d'intendant de la santé publique). Revenu ainsi dans sa patrie, il y mourut paisiblement au mois d'avril 1819. M—D j.

ESCULAPE. Tant de fables ont été débitées sur ce fameux personnage, qu'on a élevé des doutes sur la réalité de son existence. Cicéron admet trois Esculape. Daniel Leclerc prétend qu'il n'y en a eu qu'un seul, qui était Phénicien, et que les Grecs, amateurs de la mythologie égyptienne, ont honoré sous le nom d'Ἀσκλήπιος. Ce dictionnaire ne consacrant aucun article aux personnages fabuleux, nous ne pouvons admettre tout le merveilleux dont on s'est plu à décorer la naissance, la vie et la mort de ce médecin, dont les anciens ont fait un dieu. Nous ne croirons donc point, avec Pausanias, qu'Esculape soit fils d'Apollon et de la nymphe Coronis, ni avec Pindare, que le centaure Chiron ait été son précepteur, à moins d'attribuer à ces personnages une existence autre que celle que leur donne la fable. On sait du reste que dans l'ancienne Grèce les généalogies des hommes qui s'étaient distingués par des talents éminents ou des actions héroïques étaient confondues avec celles des dieux. Ce qu'il y a de certain, c'est que plusieurs contrées se disputèrent l'honneur d'avoir donné le jour à Esculape; que ce médecin consacra sa vie entière au soulagement des malades; que son habileté dans l'art de guérir lui mérita des autels; que les Grecs, dans leurs récits hyperboliques, lui attribuaient des cures trop merveilleuses, et jusqu'au pouvoir de ressusciter les morts; qu'il eut deux fils, Machaon et Podalire, dont Homère a également célébré la valeur dans les combats et les talents en chirurgie pendant le siége de Troie, et qui transmirent directement leurs connaissances à leurs descendants, nommés Asclépiades, parmi lesquels brilla surtout le grand Hippocrate. Si l'on en croit Suidas, Esculape mourut d'une inflammation du poumon. Goulin présume qu'il naquit vers l'an 1321, et qu'il mourut vers l'an 1243 avant J.-C. Après la mort d'Esculape, la Grèce lui érigea partout des statues, et lui décerna des honneurs divins. Pour mettre les temples d'Esculape en rapport avec leur véritable destination, les prêtres habiles qui les desservaient avaient soin de les bâtir dans des lieux élevés, salubres, hors des villes, et de les rendre spacieux et commodes. On n'y admettait les malades qu'après les avoir agréablement préparés et distraits par toutes sortes de jeux et de cérémonies sanitaires. Les histoires des maladies, et surtout celles des guérisons éclatantes, étaient gravées sur des tables votives de métal, de marbre ou de pierre, que l'on suspendait aux murs et aux colonnes des temples, pour qu'on pût les consulter dans les cas analogues. Il paraît même qu'Hippocrate puisa une partie de sa doctrine sur le régime dans une série d'anciennes inscriptions exposées auprès du temple que les habitants de Cos avaient élevé en l'honneur d'Esculape. Les Romains, considérant aussi ce médecin comme l'inventeur et le protecteur de l'art de guérir, lui bâtirent un semblable monument dans l'île du Tibre. Plutarque l'appelle le prince des médecins. Suivant Celse, Esculape dut les autels qu'on lui érigea aux efforts qu'il fit pour tirer la médecine du chaos; et selon Galien, il apprit le premier aux hommes à raisonner sur leur santé. Il paraît s'être plus occupé du traitement des maladies externes que de celui des internes. On doit regarder comme supposés les livres qu'on nous a donnés sous le nom d'Esculape. R—D—N.

ESDRAS était de la race sacerdotale chez les Hébreux, fils ou plutôt petit-fils du grand prêtre Saraïas, mis à mort par ordre de Nabuchodonosor, après la prise de Jérusalem. On croit qu'il accompagna Zorobabel en Judée lors du retour de la captivité, qui eut lieu au commencement du règne de Cyrus; il a écrit ce qui a rapport à ce voyage. Les Juifs avaient commencé à rebâtir le temple; mais leurs ennemis obtinrent de la cour de Perse un ordre qui leur défendait de continuer les travaux. Darius, fils d'Hystaspes, leva cette défense. Sur ces entrefaites Esdras était retourné à Babylone. Artaxerces Longue-Main lui accorda, la 7e année de son règne, des lettres patentes pour permettre à tous les Israélites de retourner dans leur patrie; il lui rendit les vases du temple qui n'avaient pas encore été restitués, et lui donna de l'or et de l'argent pour fournir aux frais des sacrifices qu'il voulait qu'on offrît dans la maison de Dieu; il ordonna à ses trésoriers des provinces au delà de l'Euphrate de fournir ce qui serait nécessaire pour le service du temple. Esdras, environné

d'une grande troupe d'Israélites, se mit donc en route pour Jérusalem. Etant arrivé sur les bords du fleuve Ahava, il invita tous les prêtres et tous les lévites qui étaient épars dans différentes contrées de se joindre à lui, et ils entrèrent tous en Judée au nombre de 1,775 hommes, l'an 467 ans avant l'ère vulgaire. Esdras, de retour dans sa patrie, apprend que des lévites et des juges se sont alliés avec des femmes étrangères; il déchire ses vêtements, et va dans le temple se livrer au silence et à la douleur; il y reste jusqu'au sacrifice du soir. Le peuple se rassemble bientôt autour de lui; il fait jurer à tous qu'ils congédieront les femmes idolâtres avec les enfants qui sont nés d'elles; tous s'y engagèrent par serment, et un an s'était à peine écoulé depuis le retour d'Esdras que les Juifs, dociles à la voix de leur chef, avaient déjà exécuté ce qu'exigeait d'eux la loi du Seigneur. Esdras avait été envoyé en Judée avec plein pouvoir de gouverner cette contrée. Il exerça ce pouvoir jusqu'à l'arrivée de Néhémie, qui vint à Jérusalem de la part d'Artaxerces, avec l'autorité de gouverneur; il paraît qu'Esdras continua d'exercer une grande autorité, puisque la seconde année de Néhémie il apprit aux lévites et au peuple comment ils devaient célébrer la fête des Tabernacles. Voilà ce qu'on sait de la vie d'Esdras. Josèphe dit qu'il mourut à Jérusalem; d'autres juifs croient qu'il mourut en Perse dans un second voyage qu'il fit auprès du roi Artaxerces, et qu'il était âgé de 120 ans. On montrait son tombeau dans la ville de Samuge. Esdras a retouché et rédigé ceux des livres des saintes Ecritures qui avaient pu souffrir quelque altération pendant les malheurs d'une aussi longue captivité que celle de Babylone. Il est probable qu'il composa le canon qui fixe à 22 le nombre des livres de l'Ancien Testament. Quelques écrivains le font inventeur de la Massore et des points-voyelles dont les Hébreux se servent aujourd'hui pour faciliter l'intelligence de leur langue; mais ces innovations sont postérieures à l'établissement du christianisme. On dit aussi, et l'on peut croire sans aucun inconvénient, qu'il a changé l'ancienne écriture hébraïque pour lui substituer le caractère hébreu moderne, qui est le même que le chaldéen; mais il ne faut pas croire, avec plusieurs Pères, St-Basile, St-Clément d'Alexandrie, St-Isidore de Séville, qu'Esdras ait dicté de nouveau toutes les divines Écritures; elles n'avaient pu être entièrement perdues pendant la captivité. Il ne serait pas hors de vraisemblance que Malachie et Esdras fussent une seule et même personne. Malachie veut dire : Ange ou envoyé du Seigneur; le nom d'Esdras veut dire intendant. Nous avons quatre livres qui portent le nom d'Esdras; de ces quatre livres les deux premiers sont seuls reconnus comme authentiques par l'Église; le second de ces livres est aussi attribué à Néhémie, quoiqu'on y ait ajouté plusieurs choses de peu d'importance, et qui ne peuvent être de lui. On a attribué aussi à Esdras les deux derniers livres des Rois et les Paralipomènes, qu'il paraît au moins avoir retouchés. Les juifs ont un grand respect pour sa mémoire; ils le regardent comme un grand homme d'Etat; les mahométans ont aussi de lui une très-haute idée, et ils racontent à son sujet des choses tout à fait merveilleuses. C—T.

ESDRAS, patriarche d'Arménie, qui succéda, en l'an 628, à Christophe III. Il était né à P'harhajnakerd, dans la province de Nig. Lorsque Esdras fut élevé sur le trône patriarcal d'Arménie, l'empereur Héraclius revint de son expédition contre les Perses, avec le bois de la vraie croix, qui avait été enlevée par Khosrou II ou Chosroës. Héraclius fixa sa résidence pendant quelque temps dans la ville de Karin ou Théodosiopolis; il traita les Arméniens avec la plus grande bienveillance, et employa tous les moyens les plus propres à se concilier leur amitié. Majej, prince de Gnouni, qui jouissait de l'estime générale de la nation, fut nommé par lui gouverneur général de la partie de l'Arménie soumise à l'empire grec. Depuis le célèbre concile de Chalcédoine, l'église d'Arménie était entièrement séparée de celle des Grecs. Héraclius entreprit de la réunir; il fit part de son projet au patriarche Esdras, qui entra entièrement dans ses vues. En conséquence, il convoqua un grand concile national à Karin; un grand nombre d'évêques et de vartabieds arméniens s'y trouvèrent, et après beaucoup de discussions, le patriarche Esdras et plusieurs évêques signèrent la réunion de leur église à celle des Grecs. Cet événement arriva en l'an 629. Tous les évêques de la partie de l'Arménie qui était soumise à l'empire grec acquiescèrent sans difficulté aux actes de ce concile; mais la plupart de ceux de l'Arménie persane refusèrent de le reconnaître. Quand Esdras revint à Tevin, capitale de l'Arménie et résidence des patriarches, un grand nombre de docteurs désapprouvèrent sa conduite et blâmèrent sa faiblesse. Jean Mairagometsi fut celui qui se déchaîna avec le plus de violence contre lui, et qui contribua le plus puissamment à éloigner l'église arménienne de celle des Grecs. Le reste de la vie du patriarche Esdras fut troublé par des discussions avec son clergé. Les désagréments qu'on lui causa furent tels, qu'il mourut de chagrin en l'an 639, après avoir occupé le siége patriarcal pendant dix ans et huit mois. Il eut pour successeur Nersès III. S. M-N.

ESDRAS ANKEGHATSY (en arménien *Ezr* ou *Ezras*), écrivain arménien qui vivait dans le 5e siècle de notre ère, naquit dans la province de Daron, où sa famille tenait un rang très-distingué. Il étudia l'éloquence sous le célèbre historien Moïse de Khoren, et bientôt il devint l'un des plus habiles rhéteurs de l'Arménie et un très-grand orateur. Il exerça pendant quelque temps les fonctions de secrétaire auprès de Vahan Mamikonian, sbarabied ou généralissime des armées arméniennes. Esdras se retira ensuite dans sa patrie, où il fonda

une école de grammaire et de rhétorique, qui a produit un grand nombre d'orateurs célèbres. Il mourut au commencement du 6e siècle. Ses ouvrages, qui sont tous restés manuscrits, sont : 1° un *Traité de rhétorique*, divisé en 5 livres ; 2° un *Traité de grammaire;* 3° un *Éloge de St-Mesrob;* 4° une *Homélie sur St-Grégoire, apôtre de l'Arménie*, et quelques autres ouvrages sur des sujets religieux. S. M—n.

ESGRIGNY (Louis de Jouenne, abbé d'), fils d'un baron du Languedoc, naquit au château de Marvejols-les-Gardons, près de Nîmes, vers 1750. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut envoyé à Paris pour y achever ses études à la maison de Sorbonne, et il en fut nommé prieur pendant sa licence. Vers cette époque, il eut le prieuré de l'Aiguillon en Bas-Poitou. Attaché en qualité de vicaire général, en 1779, à M. de Cicé, évêque de Rodez, il le suivit à Bordeaux, lors de sa translation à ce siége, en 1780. Bientôt après il fut nommé à un canonicat de la cathédrale. En 1788, il obtint une abbaye, et la promotion de l'abbé de la Fare au siége de Nancy lui assura la nomination du cardinal de Bernis, parent de ce prélat, pour l'agence du clergé en 1790; mais la révolution lui ferma bientôt cette brillante carrière. Signalé, dès le commencement, par son opposition, et surtout par les preuves de dévouement qu'il donna au roi en 1791, en s'offrant pour l'un des otages de la famille royale, il n'eût pas échappé aux massacres de septembre s'il n'avait fui quelques mois auparavant. Il composa, alors dans l'étranger, plusieurs brochures politiques, dont on n'a pas même aujourd'hui conservé les titres. En 1794, lors de l'invasion de la Hollande par Pichegru, il alla en Angleterre, d'où il passa dans la Vendée : il fit partie de l'expédition de Quiberon, et n'échappa au désastre général que parce qu'il fut appelé sur un autre point, par les ordres du comte d'Artois, un instant avant la capitulation de l'infortuné Sombreuil. Il fit deux croisières sur les frégates *l'Artois* et *la Couronne* pour se jeter sur les côtes du Poitou. Près d'aborder, il fut repoussé deux fois et même poursuivi en mer à coups de fusil. Après ces vaines tentatives, il se fit mettre à terre dans la baie même de Quiberon, à la faveur de la nuit, par un chasse-marée. Il traversa, pour se rendre à sa destination, toute la Bretagne, à pied, au milieu des périls qu'offrait un pays occupé par les troupes républicaines, passa la Loire entre deux pataches établies pour la garder, et arriva auprès du général Charette. S'étant associé à ses fatigues et à ses dangers, il tomba dans les mains des républicains, qui le pillèrent et l'emmenèrent au quartier général. Au bout de vingt-quatre heures, il trouva le moyen de recouvrer sa liberté. Voyant Charette sur le point de succomber, il passa dans l'Anjou pour engager Stofflet à venir le dégager; mais, la reprise d'armes ayant traîné en longueur, Stofflet lui-même succomba, sans avoir pu être d'aucun secours à son collègue. Alors l'abbé d'Esgrigny se trouva enfermé dans un pays couvert de troupes républicaines qui parcouraient les campagnes en colonnes mobiles, entrant à toute heure de jour et de nuit dans les maisons, et fouillant les bois avec des chiens dressés à cette horrible chasse. Pour s'assurer quelques heures de sommeil, d'Esgrigny fut réduit à descendre dans une fosse pratiquée au milieu d'un champ ou dans une étable, que l'on couvrait sur lui de gazon et de fumier. Madame de la Bougonière, sœur de La Révellière-Lépaux, ayant appris à Angers la position de l'abbé d'Esgrigny, lui fit offrir un asile chez elle avec un guide pour l'y amener. Il traversa la Loire et le Maine à l'aide de son conducteur, se trouva, à l'entrée de la nuit, à la porte de la ville et s'y introduisit. Il y resta caché plusieurs mois, exerçant les fonctions du saint ministère, entretenant des correspondances avec les royalistes dispersés, et faisant circuler des écrits politiques. Impatient d'être plus utile à cette cause, il entreprit un voyage à Paris, pour offrir sa coopération aux commissaires du roi, Brotier, La Villeheurnoy et Dunan de Presle. Ces messieurs l'associèrent à un nouveau plan de contre-révolution, et ils l'envoyèrent dans l'Ouest pour en favoriser l'exécution. Mais bientôt ces commissaires furent arrêtés; et, quelques notes de l'abbé d'Esgrigny s'étant trouvées sur eux, des gendarmes furent dépêchés pour l'arrêter. A peine arrivant à Angers, il reçut cette fâcheuse nouvelle, et fut en même temps informé des poursuites dont il était l'objet. Un ordre de se rendre à Paris lui étant parvenu de la part du roi, il ne craignit point de se diriger vers la capitale, où il fut provisoirement investi de l'agence royale, et se livra tout entier à ces fonctions au milieu des nombreux périls qui l'environnaient. Ce fut peu après que Louis XVIII lui écrivit de sa main : *Je n'oublierai jamais les services que m'a rendus M. l'abbé d'Esgrigny dans les temps où ils étaient le plus utiles pour moi, et le plus dangereux pour lui.* Le zélé commissaire entretenait aussi une correspondance plus active et d'ailleurs plus facile avec Monsieur, qui était en Angleterre. Enfin, au bout d'un an de travaux et de périls, il fut remplacé par le prince Louis de la Trémouille, et ne conserva plus qu'une correspondance avec l'évêque d'Arras. Il fit un voyage en Angleterre et en Écosse à la fin de 1798, et vint se fixer à Boulogne-sur-Mer, où il resta longtemps chargé, avec le baron d'Ordre, des affaires de la cause royale. Il publia encore alors plusieurs écrits anonymes. Ce ne fut qu'en 1802 que, l'espoir du triomphe des Bourbons s'éloignant de plus en plus, il demanda et obtint de Monsieur la permission de se retirer dans sa famille, dont il était séparé depuis vingt-deux ans. Il arriva assez à temps pour recevoir les derniers soupirs et la bénédiction de son père; et dès lors il ne quitta plus le toit paternel jusqu'au moment où il périt victime d'un odieux assassinat. Ce fut le 29 août 1815, qu'étant parti de

Nîmes pour Marvéjols-les-Gardons, où il possédait quelques biens, des hommes apostés firent sur lui une décharge de coups de fusil. Blessé grièvement, il resta vingt-quatre heures étendu sur la place, sans qu'il fût possible de lui porter aucun secours, les habitants s'y opposant; et il expira ainsi dans les plus cruelles souffrances.— Deux frères de l'abbé d'Esgrigny étaient morts, comme lui, victimes de leur dévouement à la cause de la monarchie: le premier sur l'échafaud révolutionnaire à Nîmes, en 1794; le second dans les prisons d'Alais, où il fut massacré. Z.

ESIUS ou HÉSIUS (JEAN), prêtre d'Utrecht, voyagea dans le Levant et dans l'Inde, en 1389, selon Foppens, en 1489, selon C. Burman, dans son *Trajectum eruditum*, et nous a laissé son *Itinerarium sive peregrinatio hierosolymitana per Arabiam*, *Indiam*, *Æthiopiam*, etc. Cette relation respire le goût du merveilleux et la crédulité du temps. La 1re édition est sans date; la 2e parut à Deventer, en 1499. Il en parut une autre à Anvers, en 1566, in-8o. M. Boucher de la Richarderie n'a pas mentionné ce voyageur dans sa *Bibliothèque universelle des voyages*, mais il cite un *Iter Hierosolymitanum* de Frédéric de Hése, imprimé à Deventer, en 1505, in-4o. — ÉSIUS ou HÉSIUS (Richard), né à Utrecht, se fit jésuite à Venise en 1588, et il prolongea son séjour dans cette ville pendant quarante-quatre ans, occupé d'enseigner les humanités. Il mourut à Plaisance, en 1631, âgé de 83 ans. On lui doit quelques livres élémentaires pour l'enseignement du grec, du latin et de la prosodie, et une traduction du grec en latin de la *Hache* (Bipennis), petite pièce de vers de Simmias de Rhodes, ainsi nommée de la manière dont elle est écrite, et qui présente la forme d'une hache. — ÉSIUS ou HÉSIUS (Guillaume), jésuite d'Anvers, professait la philosophie, et n'était pas sans talent pour la poésie et l'éloquence. Il florissait vers le milieu du 17e siècle, et a laissé: 1o *Emblemata sacra de fide, spe et charitate*, Anvers, 1636, in-12; 2o *Legatus fidelis ad oratores christianos*, Anvers, 1637, in-12. M—ON.

ESKIL ou ESCHIL, célèbre archevêque de Lund, en Scanie, et primat de Danemarck, naquit au commencement du 12e siècle, et l'on croit qu'il était fils de Suenon, évêque de Wiborg. Agé de douze ans, il fut envoyé à Hildesheim pour y faire ses études. Pendant son séjour dans cette ville, il lui survint une longue maladie, et il eut une vision qui l'engagea à promettre solennellement à la Ste-Vierge de fonder cinq monastères. Revenu dans son pays, il fut d'abord nommé chanoine et ensuite archidiacre de la cathédrale de Lund; mais son ambition aspirait à de plus hautes dignités: en l'an 1134, il obtint l'évêché de Roschild, et l'an 1138, il fut élevé à l'archevêché de Lund, et devint primat de Danemarck. Aussitôt qu'Eskil fut parvenu à la puissance et aux honneurs, il s'occupa de l'accomplissement de son vœu. Il s'adressa à St-Bernard, et les abbayes de l'ordre de Cîteaux tinrent le premier rang parmi celles que fonda l'archevêque. Un disciple de St-Bernard, Guillaume, moine de Clairvaux, se rendit en Danemarck, et présida à la fondation du monastère d'Esrom; mais les soins qu'il donnait à l'Église ne détournaient pas l'attention du prélat des affaires temporelles. Il avait des passions violentes, un caractère fougueux, et il aspirait à dominer. Les camps avaient autant d'attraits pour lui que le sanctuaire; prenant part à toutes les discussions politiques, il se déclarait tour à tour pour ou contre le souverain, et il fut en guerre ouverte avec Eric Emund et avec Valdemar. Cependant, au milieu de l'agitation mondaine où il se laissait entraîner, Eskil avait des élans de dévotion, et n'était point inaccessible aux sentiments de la charité chrétienne. Les vertus de St-Bernard firent sur lui la plus vive impression; il voulut connaître ce personnage remarquable, et il fit plusieurs voyages en France pour s'entretenir avec lui. Il prit même la résolution de se retirer auprès de lui, et de finir ses jours loin du monde dans un pieux asile; mais avant d'exécuter cette résolution, il eut encore part à plusieurs événements importants. En quittant St-Bernard, l'archevêque emporta, comme un trésor précieux, des cheveux et une dent que St-Bernard venait de perdre, et le moment de la séparation fut l'époque d'un des miracles consignés dans les actes du fondateur de Clairvaux. Vers l'année 1156, Eskil fit un voyage à Rome pour y visiter le pape Adrien IV, qu'il avait connu dans le Nord comme légat du saint-siége. Ce pontife étant mort, et un schisme ayant éclaté lorsqu'on dut nommer son successeur, l'archevêque de Lund se déclara pour Alexandre III, tandis que le roi Valdemar favorisait Victor III. Il en résulta une lutte violente entre le monarque et le prélat, qui, ayant succombé, fut obligé de sacrifier une partie des biens dont il avait enrichi son église. Ce revers l'affecta vivement; il s'éloigna de son pays et entreprit un voyage à la terre sainte. A son retour, il resta quelque temps en France et attendit que le ressentiment de Valdemar fût entièrement apaisé. Réintégré dans son diocèse, il en reprit l'administration pour quelque temps, et quoique déjà avancé en âge, il fit encore des expéditions guerrières. Cependant, il se sentait fatigué du monde, et ses forces l'abandonnaient. L'an 1177, il prit un congé solennel de son église, et recommanda pour son successeur Absalon (*voy.* ABSALON.) St-Bernard n'était plus; mais Eskil aimait le séjour de Clairvaux, et il s'y rendit pour y terminer ses jours dans la paix et l'exercice des devoirs de la religion. Quoique, pendant ses voyages et par divers accidents, il eût perdu une partie des richesses qu'il avait amassées, il lui en restait encore pour répandre des largesses et pour faire bénir sa générosité. Eskil mourut l'année 1187, le 8 septembre, dans un âge très-avancé. Peu avant sa mort, il avait eu une vision alarmante et qui

l'avait rempli d'inquiétude. On a de cet archevêque le *Droit ecclésiastique de Scanie*, imprimé avec le *Code civil* de la même province, à Copenhague, en 1505, et depuis inséré en danois et en latin dans le Recueil qu'a donné G.-J. Torkelin des Lois ecclésiastiques de Danemarck, à Copenhague, 1781. C—AU.

ESKIL, sénéchal de Suède au 13e siècle. Il rassembla les anciennes lois et coutumes de Vestrogothie, et ce recueil fut longtemps le code d'une partie de la Suède. D'autres sénéchaux et juges rédigèrent les statuts de l'Upland, qui furent suivis dans l'Upland même et dans les provinces voisines. Ce sont ces deux recueils qui ont servi de base au code général, rédigé dans les siècles postérieurs et publié au nom du roi et des Etats. C—AU.

ESKUCHE (BALTHASAR-LOUIS), théologien protestant et helléniste allemand, né à Cassel en 1710, second pasteur et professeur de grec à Rintel depuis 1734, mourut le 16 mars 1755; il a publié : 1° deux *Dissertations sur le naufrage de St-Paul*, 1731, in-4°; 2° *De festo judæorum Purim*, Rintel, 1734, in-4°; 3° *L'Ecriture sainte éclaircie par les voyages au Levant*, Lemgo, 1745-1754, 2 vol. in-8° (en allemand), en 26 cahiers publiés successivement; 4° *Observationes philologico-criticæ in novum instrumentum D. N. Jesu-Christi*, Rintel, 1748-1754, in-4°; 5° *Dissertationes philologicæ tres, de vera litterarum græcarum pronuntiatione, de auctoritate notularum vetustiora Græcorum scripta distinguentium, atque de ablativo Græcorum non carente*, ibid., 1750, in-8°, et autres ouvrages dont on peut voir les titres dans le *Dictionnaire de Meusel*. C. M. P.

ESMANGARD (CHARLES), conseiller d'Etat, mort à Paris en 1837, dans un âge avancé, a publié : 1° *De la marine française*, Paris, Agasse, 1800, in-8°; 2° *Des colonies françaises et en particulier de St-Domingue*, Paris, Agasse, an 10 (1802), in-8°; 3° *La Vérité sur les affaires d'Haïti*, Paris, 1833, in-8°. Cet ouvrage a été publié par le comité des anciens propriétaires de St-Domingue. 4° *Nouvel avis aux colons de St-Domingue sur le payement de l'indemnité*, Paris, Dentu, 1836, in-8°. E. D—S.

ESMARCH (JENS), minéralogiste danois, né le 31 décembre 1763 à Houlberg, paroisse du Jutland, où son père était pasteur, fut élevé dans l'école de Randers et envoyé ensuite, en 1789, dans l'établissement royal de Kongsberg en Norvége, consacré à l'étude des sciences minéralogiques. Il y resta jusqu'à la fin de 1791; à cette époque il fit, par ordre du gouvernement, un voyage métallurgique en Saxe, en Bohême, en Hongrie et en Transylvanie. A son retour, en 1797, il obtint le poste d'assesseur des mines, et l'année suivante il visita, avec C. Pram, l'île de Bornholm, pour y rechercher du charbon de terre. Nommé en 1802 lecteur ou professeur suppléant de minéralogie et de physique, et inspecteur du séminaire minéralogique de Kongsberg, Esmarch devint en 1814 professeur de minéralogie à l'université de Christiania. Il mourut dans cette ville quelques années après avoir été nommé par le roi de Suède (1832) chevalier de l'ordre de Vasa. De son mariage avec une fille de Morten Thrane Brünnig, employé supérieur des mines, Esmarch a laissé un fils qui s'est adonné comme son père à l'étude des sciences naturelles, en cultivant plus spécialement l'ornithologie. On doit à J. Esmarch : 1° *Noget om Lysstraalernes Brækning og Objecternes afmaling paa Nettinden i Ojet*. Quelques mots sur le brisement des rayons lumineux et sur la représentation des objets sur la rétine, Copenhague, 1788, in-8°, en danois), thèse soutenue dans la *Societas philiatrica*, fondée par Tode en 1787; 2° *Reise, etc.* Voyage de Christiania à Trondhjem (Drontheim) à travers l'Osterdal, et retour par les montagnes de Dovrefield, avec une excursion jusqu'au Jemteland, Christiania, 1829, avec une carte, en danois, traduit en allemand et imprimé dans la même ville également avec une carte; 3° *Farvebog...* Manuel du teinturier; Instruction sur la teinture des fils de coton et de lin, et des soieries, par H. Schrader, traduit de l'allemand, Christiania, 1836, et publié aussi dans le premier cahier de la *Bibliothèque populaire* de Norvége; 4° *Om Olbrygning*, traduit en danois de l'anglais, de M. Donnowan, avec un supplément d'après les découvertes les plus récentes, Christiania, 1837 (id. comme à l'article précédent). Esmarch a fait paraître en outre dans différents journaux ou publications scientifiques : dans le *Journal de Kohlers et Hofmann*, 1° *Beschreibung einer mineralogischen Reise... Relation d'un voyage minéralogique en Hongrie, Transylvanie et Bannat*, Freiberg, 1798 (en allemand). Dans le *Musée scandinave : 2° Geognostisk Oplysnnig..... Éclaircissements géognostiques sur les montagnes à mines de Kongsberg*. Dans le *Journal topographique de Norvége : 3° Mineralogisk geognostisk Oversigt...* Coup d'œil minéralogique géognostique du Ringerige, pendant un voyage fait dans cette contrée, pendant l'été de 1800, en danois, 1er cah. t. 26, p. 133-55. Dans le *Recueil topographique statistique : 4° Bemærkninger gjorte paa en Reise...* Remarques faites pendant un voyage au *Goustafjeld* dans l'Oevre Tellemark. Dans les *Transactions of the geological society*, en anglais : 5° Description d'un nouveau tellurium, t. 3, p. 413-15. Dans le *Magasin des sciences naturelles*, en danois : 6° *Middel-Barometerstand og Middel-Temperatur i Christiania*. État moyen du baromètre et température moyenne à Christiania pendant sept années, de 1816 à 1822, communiqué sous forme de table; 7° *Et Ild-Meteor, observeret*. Sur l'observation d'un météore igné, t. 1, 1823, p. 168-70; 8° *Om Nortiformationen*, en danois; 9° *Bidrag til vor Jordklodes Historie*. Sur l'histoire de notre globe, en danois. Il a inséré aussi dans différents recueils scientifiques des comptes rendus sur l'*Introduction à la connaissance générale de la nature, relativement à l'art vétérinaire d'Abildgaard et Viborg* (en danois); *Over Anviisning til at anlægge og drive teglværk* (en danois). D—Z—S.

ESMENARD (Joseph-Alphonse) naquit à Pélissane, en Provence, dans l'année 1770. Après avoir fait de bonnes études chez les pères de l'Oratoire de Marseille, il partit pour St-Domingue et fit deux voyages en Amérique. De retour dans sa patrie, il fut d'abord entraîné par son goût pour la littérature, et choisit, dans le roman politique des *Incas*, le sujet d'un opéra qui n'a jamais été imprimé, mais qui lui valut les encouragements de Marmontel. La révolution ne tarda pas à éclater et vint détourner Esmenard de ses premières occupations. Envoyé en députation à Paris en 1790, il y fixa son séjour et s'occupa de la rédaction de plusieurs journaux politiques qui se consacraient à la défense du roi et de ce qui restait alors de la royauté (*voy.* Brissot). A la journée du 10 août 1792, il fut proscrit pour ses opinions et se retira en Angleterre. Après un séjour de quelques mois à Londres, il s'embarqua pour la Hollande, parcourut l'Allemagne, une partie de l'Italie et se rendit à Constantinople, où ses connaissances et son esprit le firent accueillir de l'ambassadeur russe Kotschubey et de M. le comte de Choiseul-Gouffier. Il quitta bientôt les rives du Bosphore pour se rendre à Venise, où il offrit ses services à Monsieur, frère de Louis XVI, depuis Louis le Désiré. Pendant le séjour qu'il fit dans cette république, Esmenard commença son poëme de la *Navigation*, et s'occupa de la rédaction de ses voyages, ouvrage qu'il n'a point fini, et dont il a publié quelques fragments dans les journaux. Cinq ans s'étaient écoulés depuis le jour où les factions avaient renversé le trône; la France, lassée de ses longues agitations, cherchait à secouer le joug des factieux, et semblait appeler par ses vœux le retour de la monarchie; Esmenard quitta l'Italie et revint à Paris en 1797. Il fut un moment attaché à l'ambassade de Hollande et travailla pendant quelques mois à la *Quotidienne*; mais bientôt la révolution du 18 fructidor vint replonger la France dans les troubles de l'anarchie; tous les émigrés qui étaient rentrés dans leur patrie furent obligés de la quitter de nouveau. Esmenard signalé comme tel, et surtout comme écrivain politique, fut poursuivi avec acharnement par le parti triomphant; enfermé pendant plusieurs mois au Temple, il ne put en sortir que pour être de nouveau banni de la France. La chute du directoire et l'espoir de voir l'ordre rétabli, le ramenèrent de nouveau à Paris après la journée du 18 brumaire 1799. Rendu pour quelque temps à la littérature, il travailla au *Mercure de France* avec La Harpe et de Fontanes, et prit place parmi nos poëtes en publiant quelques fragments de son poëme. Il était dans la destinée d'Esmenard de changer sans cesse de fortune et de situation. Lorsque le général Leclerc fut envoyé à St-Domingue à la tête d'une armée, le chantre de la *Navigation* accompagna le beau-frère de Bonaparte dans cette expédition lointaine; il fut témoin des désastres de l'armée française, et revint dans sa patrie chercher le repos qui semblait le fuir, et qu'il n'a jamais connu. Nommé chef du bureau des théâtres au ministère de l'intérieur, il fut bientôt *obligé* d'abandonner cette place pour suivre l'amiral Villaret-Joyeuse à la Martinique. Tous ces voyages, qui faisaient de la vie d'Esmenard comme un long exil, ne furent pas tout à fait perdus ni pour lui ni pour les lettres. Toujours occupé de son poëme de la *Navigation*, il fut à portée d'étudier le sujet qu'il avait choisi; comme Vernet, il brava les orages de la mer pour les décrire, et ne fit ses tableaux qu'en présence des objets qu'il avait à peindre, ce qui donne à ses descriptions poétiques ce ton de vérité, ce mérite d'exactitude qu'on trouve presque toujours chez les anciens, mais trop rarement dans la poésie moderne. Revenu de la Martinique en 1805, il publia son poëme, qui n'eut point un succès populaire, mais qui fut apprécié par les gens de goût, et surtout par ceux qui pouvaient juger de la fidélité de ses tableaux, et connaissaient l'extrême difficulté de rendre en beaux vers des détails rebelles à la poésie. *La Navigation* parut d'abord en 8 chants; l'auteur en retrancha deux chants dans la seconde édition, qui fut publiée en 1806. La Harpe, qui avait connu plusieurs morceaux de ce poëme, avait donné de grands éloges au jeune poëte; les critiques, qui trouvaient, peut-être avec raison, le ton de sa poésie trop uniforme, furent obligés de rendre justice à la vigueur de son style et de son talent. Esmenard était du petit nombre de nos écrivains qui ont réuni au talent de la poésie celui d'écrire en prose avec élégance. Plusieurs morceaux insérés dans le Mercure et dans d'autres journaux ont été remarqués comme des modèles de critique littéraire, et font regretter qu'il n'ait pas entrepris un ouvrage plus considérable; mais sa destinée l'empêcha presque toujours de se livrer à son talent, et de choisir d'autres sujets que ceux qui lui étaient indiqués par les circonstances. En 1808, il fit jouer l'opéra de *Trajan*, qui a eu plus de cent représentations, et qui est resté au théâtre au moyen de quelques changements faits par M. Vieillard en 1814. Esmenard fut moins heureux pour l'opéra de *Fernand Cortez*, qu'il avait composé avec de Jouy. Il avait été nommé censeur des théâtres, censeur de la librairie, et enfin chef de la troisième division de la police générale. Ses travaux littéraires l'appelaient à l'Institut; il fut élu membre de la 2e classe en 1810. On fit alors contre lui des épigrammes qui attaquaient bien plus son caractère que ses titres littéraires; mais il s'en vengea en prononçant un discours qui rappela les beaux jours de l'Académie française. Il ne jouit pas longtemps de cette dignité littéraire. Il avait fait imprimer dans le *Journal des Débats* une satire contre un envoyé de l'empereur Alexandre. L'ambassadeur russe s'en plaignit. Bonaparte, qui croyait que le temps de se brouiller avec la Russie n'était pas encore venu, feignit d'être irrité, et voulut punir l'auteur d'un écrit dont il avait lui-même fourni l'idée. Esmenard

reçut l'ordre de quitter la France, et se retira en Italie. Après trois mois d'exil, il partait de Naples pour revenir dans sa patrie, lorsque, sur le chemin de Fondi, il fut tout à coup entraîné par des chevaux fougueux vers un précipice, et se brisa la tête contre un rocher. Il expira peu de jours après, le 25 juin 1811, laissant une femme et trois filles sans fortune. La vie d'Esmenard a été remplie de vicissitudes, ce qui l'a fait juger diversement. Aucun écrivain n'eut plus d'ennemis, mais aucun de ses ennemis n'a contesté son talent. On a de lui : 1° *La Navigation*, poëme en 8 chants, Paris, Giguet et Michaud, 1805, an 13, 2 vol. in-8°; 2e édition, en 6 chants seulement, Paris, chez les mêmes, 1806, 1 vol. in-8°. 2° *Trajan*, opéra en 3 actes, musique de MM. Persuis et Lesueur, représenté le 25 octobre 1807; 3° en société avec de Jouy, *Fernand Cortez*, opéra en 3 actes, musique de Spontini, représenté le 28 novembre 1809, imprimé, Paris, Didot, 1809, in-8°; 4° *Recueil de poésies extraites des ouvrages d'Helena-Maria Williams*, traduites de l'anglais par MM. de Boufflers et Esmenard, 1808, in-8°. Il en a été rendu compte dans le *Mercure* du 13 février 1808, p. 305. 5° Plusieurs pièces de vers sur les circonstances, dont la plus grande partie a été imprimée dans la *Couronne poétique de Napoléon*, Paris, 1807, 1 vol. in-8°. Il est auteur des notes historiques et littéraires qui accompagnent la première édition du poëme de l'*Imagination*, par l'abbé Delille. Il était un des collaborateurs de la *Biographie Universelle*. M—D.

ESMENGARDE, surnommée la belle Albigeoise, la belle Castraise, vivait dans le 12e siècle. Ses charmes et son amabilité lui attirèrent les hommages de plusieurs troubadours. Mariée à un vieux gentilhomme, elle habitait le château de la Tour-Caudière. Raymond de Miraval, chevalier du Carcassey, la célébra sur sa lyre; mais la belle Albigeoise, loin d'être reconnaissante, se montra ingrate et même trompeuse envers le pauvre troubadour; elle lui fit croire qu'elle voulait l'épouser, et au moment où celui-ci croyait unir son sort avec elle et faisait préparer son château de Miraval, il apprit qu'elle était devenue la femme d'Olivier de Saissac. Les troubadours et les chroniqueurs de l'époque ont donné tant d'éloges aux charmes de cette belle, qu'il paraît convenable de conserver son nom dans l'histoire. C—L.

ESOPE, célèbre fabuliste, né dans la Phrygie, fut esclave dans sa jeunesse. Son premier maître fut, à ce qu'on dit, un certain Démarchus, qui demeurait à Athènes, et Bachet de Méziriac suppose que ce fut dans cette ville qu'il prit le goût des lettres et de la philosophie, ce qui n'est point probable, Athènes, avant le règne de Pisistrate, étant plongée dans la barbarie, ainsi que le reste de la Grèce européenne. Le dernier maître d'Esope, si toutefois il en eut plusieurs, fut Jadmon de Samos, chez qui il se trouva esclave avec Rhodope, qui devint par la suite une courtisane célèbre. Ayant été affranchi, il se distingua bientôt par son esprit, et surtout par son talent à débiter des vérités utiles sous le voile de l'apologue; invention qu'on lui attribue, quoiqu'elle soit peut-être due aux Orientaux, de qui Esope l'aurait empruntée, les Lydiens et les autres peuples de l'Asie mineure ayant beaucoup de commerce avec les Assyriens, alors maîtres de tout l'Orient. Son esprit le fit rechercher par Crésus, qui l'attira à sa cour, où il se conduisit en courtisan habile; et Hérodote raconte que le célèbre Solon n'ayant pas contenté Crésus par ses réponses, Esope lui dit : « Il faut ou ne pas parler aux rois, ou ne leur « dire que des choses qui leur plaisent; » et que Solon lui répondit : « Il faut ou ne pas parler aux « rois, ou ne leur dire que des vérités utiles. » Mais il y a de très-bonnes raisons pour douter de ce voyage de Solon à Sardes. Il ne faut pas non plus ajouter beaucoup de foi au récit que fait Plutarque du banquet auquel Esope se trouva avec les sept sages de la Grèce chez Périandre, tyran de Corinthe, ce banquet n'étant pas plus réel que ceux de Platon et de Xénophon. Il paraît au reste que Crésus accorda toute sa confiance à Esope; car, voulant consulter l'oracle de Delphes au sujet des inquiétudes que lui inspirait Cyrus, il l'y envoya pour offrir des sacrifices en son nom, et le chargea de distribuer quatre mines d'argent à chaque citoyen de cette ville. Esope offrit bien les sacrifices; mais, s'étant brouillé avec les Delphiens, il renvoya l'argent, en disant qu'ils ne méritaient pas qu'on leur fît de telles largesses. Il est probable qu'il s'était aperçu des artifices qu'ils employaient pour tromper ceux qui avaient recours à l'oracle, et qu'il leur en fit le reproche. Les Delphiens, qui étaient un peuple entier de prêtres, craignant qu'une découverte pareille ne leur fît beaucoup de tort, cherchèrent à le perdre, et, ayant caché parmi ses effets une coupe d'or consacrée à Apollon, ils le firent arrêter, et, l'ayant trouvé saisi de l'objet volé, ils le condamnèrent comme sacrilége, et le précipitèrent du haut de la roche Hyampée. Ayant éprouvé dans la suite beaucoup de malheurs, ils les attribuèrent à la colère divine, et firent annoncer plusieurs fois publiquement qu'ils étaient prêts à donner satisfaction à ceux qui se présenteraient comme descendants d'Esope; et comme il n'y en avait plus, Jadmon, petit-fils de celui dont Esope avait été l'esclave, reçut cette indemnité. Esope était d'une figure très-difforme, et sa taille était contrefaite, comme on le voit par son portrait que Visconti a publié dans son *Iconologie;* il confirme les traditions anciennes qui avaient mal à propos été révoquées en doute par Bentley et d'autres savants. Le même Bentley croit qu'Ésope n'avait jamais écrit ses fables. Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette question, qui d'ailleurs n'est pas très-importante : car il est bien certain que les fables qui nous restent sous son nom ne sont pas de lui. On commença en effet de bonne heure dans la Grèce

à s'en emparer, pour les arranger soit en vers, soit en prose; Socrate en avait mis quelques-unes en vers; Démétrius de Phalère en fit un recueil, probablement en prose; Babrius les mit en vers choliambes grecs, et c'est de sa collection que sont tirées la plupart de celles qui nous sont parvenues, que des écrivains du Bas-Empire se sont amusés à mettre en prose, comme on l'a fait dans les bas siècles de la latinité pour celles de Phèdre. Il nous en reste plusieurs recueils, dans lesquels on trouve plus ou moins de vestiges de poésie; le plus mauvais, quoiqu'il ait été souvent réimprimé, est celui fait par Planude, moine grec du 14e siècle, qui y a joint une vie d'Esope remplie de contes puérils. Plusieurs de ces recueils sont imprimés; mais pour établir la différence qu'il y a entre eux, il faudrait se livrer à un travail qui n'a pas encore été fait. Nous nous contenterons donc d'indiquer les éditions les plus rares et les meilleures, sans examiner si elles se ressemblent ou non : 1° *Æsopi vita et fabulæ, gr. et lat., ed. Bon. Accursio,* sans date ni lieu d'impression, mais qu'on croit imprimée à Milan en 1480 : elle ne contient que 100 fables; 2° *Græca*, Venise, 1498, in-4°, 148 fables; 3° *Gr. lat. cum variis opusculis,* Venise, Alde, 1505, petit in-fol.; 4° *Scriptores aliquot gnomici græci,* Bâle, Froben, 1521, in-8° : les fables d'Ésope en forment la première partie; 5° *Æsopi vita et fabulæ græce, ex vet. codice Bibliothecæ regiæ*, Paris, Rob. Estienne, 1546, in-8° (édition très-estimée et peu commune); 6° *Mythologia Æsopica in qua Æsopi, Aphthonii, Gabriæ, et cet. fabulæ, edente Isaaco Nic. Neveleto,* Francfort, 1610, in-8°; 7° *Æsopi fabulæ, gr. lat. cum notis Jo. Hudson,* Oxford, 1718, in-8°; 8° *Edente Gott. Hamptmann*, Leipsick, 1741, in-8° (réimpression peu correcte de la précédente); 9° *Græce, adnotationibus illustratæ a J. M. Heusingero*, Eisenach, 1741, petit in-8°, réimprimée par les soins de M. Schæfer, avec quelques nouvelles notes, Leipsick, 1810; 10° *Recensuit, notas et indicem adjecit J. Chr. Gott. Ernesti,* Leipsick, 1781, in-8°; 11° *Gr. lat. cum notis Fr. de Furia*, Florence, 1809, 2 vol. in-8°, édition faite d'après un manuscrit du 13e siècle, et par conséquent antérieur à Planude. On aurait pu désirer plus de critique de la part de l'éditeur, qui ne s'est pas aperçu des vestiges de vers qui restent dans ces fables. 12° *Græce, cum notis græcis D. Coray,* Paris, 1810, in-8°, collection la plus complète de toutes; 13° *Græce e codice Augustano, cura J. G. Schneider,* Breslau, 1811, in-8°; cette dernière collection est aussi antérieure à Planude (1).

(1) Nous n'indiquerons point toutes les éditions d'Esope *ad usum scholarum*, qui ont été imprimées dans ces derniers temps. Les plus usuelles sont dues à MM. Leroy, Prieur, Lefranc, Leprévost, Geoffroy, Dumas, Barbier, Masimbert, Boulanger, Mottet, etc.; mais nous citerons, outre les éditions déjà mentionnées : 1° *Æsopi fabularum libri V, cum notis edidit Gab. Brotier*, Paris, 1783, in-12; 2° *Choix de quarante fables*, en grec, avec des racines des mots qui y sont contenus, suivis de leur table alphabétique, par M. Boulanger, nouvelle édition, revue et corrigée par Éd. Prieur, Paris, 1822, 1826, in-12; 3° *Fabulæ quadraginta Æsopi fabulis parallelæ*, 1822, in-12; 4° *Choix des fables d'Esope*, avec les racines et les mots grecs, un vocabulaire et les imitations de la Fontaine, Paris, 1835, in-12. E. D—s.

Les fables d'Ésope ont été souvent traduites (1). On a une Vie d'Ésope par Planude, en latin et en grec, Venise, 1505, in-fol., qui a eu diverses éditions en 1517, in-4°; en 1610, en 1709, in-8°; et qui a été traduite en italien par Giulio Landi, Venise, 1545, in-8°; ibid., 1621 et 1673, in-16; Bachet de Méziriac en a donné une autre en 1632, Bourg-en-Bresse, in-16 (fort rare); reproduite en 1646 et 1712, même lieu, même format, et réimprimée dans la traduction de Millot. Plus récemment, en 1845, M. Westermann a donné à Brunswick *Vita Æsopi*, etc., in-8°. C—R.

ÉSOPE, célèbre acteur romain, fut le plus redoutable rival de Roscius, quoique dans un genre différent. *Roscius citatior, Æsopus gravior fuit*, dit Quintilien, *quod ille comœdias, hic tragœdias egit.* Cette distinction néanmoins doit comporter les exceptions, souvent maladroites, que nous voyons se permettre les acteurs de nos jours, parce que l'amour-propre et la jalousie sont de tous les siècles. Les circonstances de la vie des hommes de cette classe sont en général peu connues, et sans doute elles ne nous peindraient que les vices auxquels ils n'étaient que trop adonnés. S'agit-il par exemple d'apprécier l'audace des histrions? les historiens rapportent qu'un jour Ésope, représentant *Atrée*, tua dans ses transports un des spectateurs. Voulez-vous avoir une idée de leur luxe effréné, des richesses qu'on leur prodiguait? Ma-

(1) Parmi les nombreuses versions françaises, nous mentionnerons les suivantes : en vers, par Gilles Corrozet, Paris, 1542, 1544, in-8°; Lyon, 1583, in-16. En vers, par Ant. Dumoulin, Lyon, 1549, in-16. En prose, par Pierre Millot, Bourg-en-Bresse, 1646, in-16. Par Jean Beaudoin, Paris, 1659, in-8°. En prose, par R. D. F. (Raphaël du Fresne), Paris, 1659, in-4°, avec des figures de Sadeler; édition reproduite en 1689. En quatrains, par Benserade, Paris, 1678, in-12. En vers, par Lenoble, Paris, 1695, 2 vol. in-12. En prose et en vers, *Esope en belle humeur*, par Bruslé de Montpleinchamp, nouvelle édition, Bruxelles, 1700, 2 vol. in-12 avec figures; la première édition est de 1693, 1 vol. in-12; celle de 1700 est recherchée à cause des figures dont elle est ornée. En prose, traduit du grec de Planude, avec la vie d'Esope, par l'abbé Bellegarde, Amsterdam, 1708, 2 vol. in-8°; et Utrecht, 1752, même format. Accompagnées du sens moral et des réflexions du chevalier Lestrange, traduites de l'anglais par Fr. Barlow, Amsterdam, 1714, in-4°. *Etrennes d'Esope*, ou *les Fables d'Esope sur les airs les plus connus*, par Drouin, 1775, in-24. *Esope en belle humeur*, ou fables d'Esope mises en vaudevilles sur des airs nouveaux et très-connus, par l'auteur de la *Constitution en vaudevilles*, Paris, an 9 (1801), in-24 avec 61 figures. *Choix de fables d'Esope*, précédé d'une notice sur sa vie, etc., par J.-C. Jumel, Paris, 1813, 1817, 1820, 1825, in-18, avec gravures. *Fables choisies d'Esope* avec le sens moral en quatre vers, et les quatrains de Benserade, Paris, 1818, 1825, in-8° avec figures. Les *Fables et la vie d'Esope le Phrygien*, avec le sens moral en quatre vers, Montbéliard, 1827, in-18. *Choix de fables d'Esope*, traduction nouvelle, portant en regard le texte collationné sur les éditions de Coray, de Schneider, etc., avec notes, par V. Parisot et L. Liskenne, Paris, 1830, in-12. — Parmi les versions en langue étrangère, nous citerons seulement : *Favole Esopiane in versi, da L. Grillo*, Paris, 1789, in-18. *Esope en trois langues*, ou concordance de ses fables avec celles de Phèdre, Faerne, des Billons, la Fontaine, Richer et autres fabulistes français (par Morin), Paris, 1803, in-12; ibid. 1816, in-12. *Fables d'Esope*, en allemand, en français, en italien et en latin, ornées de 92 gravures, Vienne (en Autriche) 1814, 4 vol. in-8°. *Select Fables, in prose, divided into three books; 1° translated from Esop; 2° Fables translated from the modern fabulists; 3° Original fables by R. Dodsley, with french notes by G. Poppleton*, Paris, 1816, in-12. — Boursault a mis sur la scène : *Esope à la cour, Esope à la ville*, etc. (voy. BOURSAULT). E. D—s.

crobe vous apprendra que le même Ésope laissa à son fils une succession de plus de deux millions de nos livres. Ce fils, appelé Clodius, est célèbre par ses imbéciles prodigalités. Il fit servir un jour sur sa table un plat de cent petits oiseaux, dont chacun coûtait 6,000 sesterces (1). Une autre fois il voulut, comme Cléopâtre, connaître le goût des perles fondues, et, pour enchérir sur l'action de cette reine, il en fit servir une à chacun de ses convives. Ésope partagea avec Roscius l'amitié de Cicéron, et lui donna aussi des leçons de déclamation. On prétend même qu'il aida puissamment les amis de ce dernier, lorsqu'ils sollicitaient son rappel. Il fit représenter une ancienne pièce d'Accius intitulée : *Talemon exilé*, et par une heureuse application, il émut tellement les spectateurs que le décret proposé n'éprouva, dans l'assemblée du peuple, aucune contradiction. On ignore l'époque de sa mort. D. L.

ÉSOPE (JOSEPH), ou *Hyssopus de Perpignan*, poëte hébreu, est l'auteur du poëme célèbre intitulé *Vase d'argent*, titre par lequel l'auteur fait allusion au vase dont il est question dans les Nombres, chapitre 7, verset 13. Ce poëme se compose de 260 vers ou 130 distiques, qui répondent aux cent trente sicles, poids du Vase de l'Écriture. Esope le fit à l'occasion du mariage de son fils Samuël, et le récita au festin en présence des convives. C'est une espèce d'épithalame où il enseigne au nouvel époux ses devoirs futurs envers sa femme et ses enfants, et la manière dont il doit gouverner sa maison. Ce poëme, également estimé des chrétiens et des hébreux pour l'élégance et l'harmonie du style, a été imprimé à Constantinople en 1523, et non en 1533, comme le disent quelques bibliographes. Reuchlin en a donné une traduction latine, sous ce titre : *R. Jos. Hyssopæus Perpinianensis, Judæorum poëta dulcissimus, ex hebr. lingua in latinam traductus*, Tubingue, 1512. Le célèbre Mercier, professeur d'hébreu au collége royal de France, en a donné une nouvelle traduction accompagnée du texte, à la suite de sa version du cantique de Haaï, rabbin célèbre. M. de' Rossi possédait une lettre inédite en vers du même Ésope à son fils, et qui a été ignorée des bibliographes. J—N.

ESPAGNAC (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH DAMAZIT DE SAHUGUET, baron D'), né à Brive-la-Gaillarde le 25 mars 1713, mourut à Paris le 28 février 1783. Il porta les armes à l'âge de dix-huit ans, lieutenant en 1731 et capitaine en 1737 au régiment d'Anjou ; il était à la prise de Prague en 1741. Aide-major général de l'infanterie de l'armée de Bavière en 1742, il se distingua dans plusieurs occasions jusqu'en 1743 qu'il rentra en France avec l'armée. Il obtint la même année le rang de colonel, et fut nommé aide-maréchal des logis de l'armée de la haute Alsace, où il contribua à la défaite de 3,000 hommes des ennemis près de Rhinvilliers. Le maréchal de Saxe, qui connut ses talents militaires, l'employa soit comme aide-major général de l'armée, soit comme colonel de l'un des régiments de grenadiers créés en 1745. Ayant apporté au roi la nouvelle du gain de la bataille de Raucoux en 1746, il fut créé brigadier. Il commanda dans la Bresse en 1754, obtint en 1761 le grade de maréchal de camp et la lieutenance de roi des Invalides en 1765. Devenu en 1766 gouverneur de l'hôtel des Invalides, il y maintint l'ordre et y fit des réformes utiles. Il obtint le grade de lieutenant général en 1780, et décoré de la grand'croix de St-Louis, il ne cessa d'écrire sur l'art militaire. On a de lui : 1° *Journal historique de la dernière campagne de l'armée du roi en* 1746, la Haye, 1747, in-8°; 2° *Campagne de l'armée du roi en* 1747, la Haye, 1747, in-12 ; 3° *Journal des campagnes du roi en* 1744-47, Liége, 1748, in-12 ; 4° *Essai sur la science de la guerre*, Paris, 1751, 3 vol. in-8° ; 5° *Essai sur les grandes opérations de la guerre, pour servir de suite à l'Essai sur la science de la guerre*, Paris, 1755, 4 vol. in-8°; 6° *Histoire de Maurice, comte de Saxe*, nouvelle édition, Paris, 1775, 3 vol. in-4° ou 2 vol. in-12. Cet ouvrage est intéressant pour les militaires à cause des plans de batailles et des marches qu'on trouve dans l'in-4° ; 7° on lui attribue l'*Exposé des manœuvres de l'armée de Flandres pour l'investissement de Mastrëck*, dont la prise termina si glorieusement la guerre en 1748. Cet ouvrage, très-estimé, développe dans le plus grand détail les moyens employés par les maréchaux de Saxe et de Lowendal pour tromper les ennemis et leur donner le change sur cette opération importante, que l'on regarde comme un des chefs-d'œuvre de l'art militaire, et que l'on compare à la dernière campagne de Turenne; 8° *Supplément aux rêveries* ou *Mémoire sur l'art de la guerre de Maurice, comte de Saxe*, la Haye, 1757, in-8°. D. L. C.

ESPAGNAC (M.-R. SAHUGUET D'), chanoine de l'église de Paris avant la révolution de France, était fils du précédent. Il paraît que son père, en faisant de lui un ecclésiastique, avait plus consulté les intérêts de sa famille que la vocation de son fils. Celui-ci, lorsqu'il fut libre de disposer de sa personne, aima mieux suivre ses inclinations naturelles que de se renfermer dans le cercle des devoirs qu'on avait voulu lui imposer. Il commença d'abord par négliger les occupations de l'église pour les amusements littéraires, et bientôt après le culte des Muses pour celui de Plutus. Comme il avait beaucoup d'esprit, il fit connaissance avec M. de Calonne, qui en avait encore davantage, devint son agent, et s'immisça dans plusieurs entreprises de finances qui lui valurent beaucoup d'argent. Cependant le gouvernement lui fit partager la disgrâce de son protecteur, et il fut exilé pour sa mauvaise conduite. On a beaucoup parlé dans le temps d'une opéra-

(1) La cherté de ces oiseaux venait de ce que, loin de les destiner à être mangés, on leur apprenait, avec beaucoup de peine et de soins, à parler et à siffler ; ce qui rend l'action d'Ésope plus ridicule encore.

tion qu'il fit sur les actions de la Compagnie des Indes, et tellement scandaleuse, que le gouvernement fut obligé d'annuler les marchés. Il reparut en 1789, avec le projet de profiter des circonstances pour remplir ses coffres et son portefeuille. Il fréquenta les clubs, et présenta à l'assemblée nationale un plan de finances qu'elle l'invita de faire imprimer; il combattit ses décrets relativement à l'échange du comté de Sancerre, et continua de faire parler de lui. La guerre étant survenue, il se chargea de la fourniture de l'armée des Alpes. Dans cette carrière lucrative, et par cela seul objet d'envie pour tous les gens d'affaires qui n'en partagent pas les bénéfices, l'abbé d'Espagnac, qui voulait s'en procurer beaucoup, devait s'attendre, non pas à des critiques de ses opérations, mais à des dénonciations de toute espèce, et elles n'y manquèrent pas. Le conventionnel Cambon, qui était le véritable directeur des finances d'alors, le présenta à la Convention comme coupable de marchés frauduleux, et le fit décréter d'arrestation. Il réclama, fit une réponse telle quelle, et comme on avait besoin de son intelligence et de son crédit, on le déchargea de toute accusation. Un homme sage eût alors mis sa fortune en sûreté, eût gardé le silence et se fût esquivé; mais l'*auri sacra fames* dévorant le malheureux abbé, il fit l'entreprise des charrois de Dumouriez, et fonda un club à Bruxelles pour se couvrir de la faveur populaire; le général ayant été proscrit, d'Espagnac fut dénoncé comme fournisseur infidèle et complice d'un traître: il fut arrêté au mois d'avril 1793. Un décret ordonna l'apurement de ses comptes, et un autre l'envoya au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 5 avril 1793, avec Chabot, Bazire, Jos. Delaunay d'Angers et autres. L'abbé d'Espagnac est l'homme de finances qui fit le plus parler de lui pendant la révolution; il fut exécuté à l'âge de 40 ans. On a de l'abbé d'Espagnac: 1° *Éloge de Catinat*, 1775, in-8°, qui obtint un accessit à l'Académie française; 2° *Réflexions sur l'abbé Suger et sur son siècle*, Londres, 1780, in-8°. B—u.

ESPAGNANDEL (Mathieu l'), sculpteur, né à Paris en 1610, mourut dans la même ville à l'âge de 79 ans. Quoique protestant, il décora de ses ouvrages plusieurs églises catholiques. Le retable de l'autel des Prémontrés à Paris et celui de la chapelle de la grande salle du Palais étaient dans ce genre ses productions les plus estimées. Il contribua aussi à l'embellissement des jardins de Versailles, où l'on remarque une figure de *Tigrane*, roi d'Arménie, un *Flegmatique*, et deux *Thermes* représentant l'un Diogène et l'autre Socrate, qui font honneur au ciseau de cet artiste. V—t.

ESPAGNE (Jean-Louis-Brigitte), général de division, comte de l'Empire, né à Auch (Gers), le 17 février 1769, annonça de bonne heure un esprit décidé. A l'âge de quatorze ans, commençant ses humanités au collége d'Auch, il abandonna ses études et sa famille pour s'engager dans le régiment du roi (infanterie). Il rentra dans la maison paternelle, pressé par les instances de ses parents, et se rendit avec eux à Aubusson (Creuse). Témoin de la modicité des ressources de son père pour subvenir aux besoins d'une nombreuse famille, il se résolut à la quitter de nouveau et à aller chercher fortune en Amérique. Il fut arrêté sur la route de Bordeaux, où il allait s'embarquer, et reconduit à Aubusson. Peu de temps après on l'envoya à Paris pour chercher quelque emploi dans les finances. Ses démarches restèrent sans succès, et isolé, dénué de ressources, il contracta un second engagement, le 6 juillet 1787, dans le régiment de la reine (dragons). Dès lors son parti fut pris, et il embrassa définitivement l'état militaire. Son avancement fut rapide; il fut nommé successivement brigadier le 21 avril 1788, maréchal des logis le 11 janvier 1792, capitaine dans la légion de la liberté le 2 septembre suivant, chef d'escadron au 2e régiment de hussards le 29 novembre de la même année, adjudant général chef de brigade le 23 septembre 1793, chef de brigade commandant le régiment des cuirassiers le 26 frimaire an 5 (1796), général de brigade le 22 messidor an 7. Dans ces différents grades, il se distingua aux armées du Nord, des Pyrénées-Orientales, des Alpes, de l'Ouest, de Sambre-et-Meuse, du Rhin et d'Allemagne. Plus d'une fois dans ces grandes campagnes les généraux en chef voulurent s'aider de ses conseils. En 1804 il assista au couronnement de Napoléon en qualité de président de canton du département de la Creuse. Il apprit à Paris sa nomination au grade de général de division, et reçut, avec son brevet, l'ordre de se rendre à Milan pour commander une division qui faisait partie de l'armée que l'on envoyait contre l'Autriche (avril 1805). Espagne y joua un des principaux rôles comme général de l'avant-garde de l'armée sur l'Adige. Les éminents services que rendit sa division, les talents et la bravoure qu'il put déployer dans cette campagne qui se termina par la retraite du prince Charles au delà de la Carniole, lui valurent les éloges non-seulement des chefs français, mais encore ceux du général ennemi, et le prince Charles se connaissait en courage et en mérite militaire. Durant l'armistice, Espagne se rendit à Leybach, où il fut chargé de l'exploitation des mines de vif-argent que renferme ce pays. L'intégrité, l'intelligence et le zèle avec lesquels il s'acquitta de cette mission lui méritèrent les éloges de Napoléon. La division Espagne faisait partie du corps d'armée commandé par Masséna lorsque celui-ci fit la conquête de Naples. Espagne reçut bientôt du roi Joseph l'ordre de se rendre à Avellino chargé du commandement de cette province et revêtu des pouvoirs civils et militaires. L'équité qui le caractérisait brilla de tout son éclat durant son administration. Il eut à apaiser des mécontents, à dis-

siper les bandes de brigands qui désolaient ce beau pays, à rétablir l'ordre et la tranquillité tout en faisant effectuer le désarmement des habitants de la province. Le soin qu'il apporta à faire observer la justice, l'attention qu'il donna aux différentes branches de l'administration, la bienveillance qu'il mit à écouter les réclamations qui lui étaient adressées parvinrent bientôt à pacifier le pays et à lui attirer l'amour et le respect de ses administrés. L'activité et la prudence dont il fit preuve en cette nouvelle circonstance lui valurent des éloges flatteurs de la part du roi, qui dans sa correspondance avec Napoléon le signale parmi les généraux dont la probité était irréprochable; il en citait d'autres qui trouvaient moyen de retirer de leurs commandements jusqu'à 60,000 f. par mois. Comme fait d'armes son action la plus remarquable fut la défaite du célèbre Fra Diavolo, bientôt suivie de sa capture et de son exécution. Pour faire diversion à un débarquement projeté en Sicile, d'où, par les ordres de son frère, Joseph se préparait à expulser la maison de Bourbon, les Anglais avaient eux-mêmes jeté un corps de débarquement dans les Calabres; le général Reynier alla au-devant d'eux, fut battu à Ste-Euphémie, et cet événement acheva de mettre le feu à l'insurrection qui avait déjà éclaté dans ces contrées montagneuses et fanatisées. Le maréchal Masséna n'avait pas tardé à rétablir les affaires et à écraser l'insurrection; mais les Anglais, maîtres de la mer, ne cessaient de débarquer sur les côtes les chefs de bandits les plus entreprenants et les plus influents dans le pays, et l'insurrection, étouffée en un point, se réveillait sur un autre. L'escadre britannique porta vers les Abbruzzes Fra Diavolo, qui après des vicissitudes diverses, poursuivi et traqué, se réfugia à Sora, où il se retrancha dans une situation très-forte à la tête de 2 à 3,000 hommes. Il avait même mis en batterie cinq pièces de canon qui avaient été cachées dans cette ville en 1799 et qu'il déterra. D'abord il fut bloqué dans son refuge par plusieurs colonnes mobiles. Et enfin le général Espagne marcha droit à lui à la tête de 600 hommes du 4e de chasseurs et de 4 pièces d'artillerie. Le 24 septembre 1806 ce dernier fit attaquer Sora par trois côtés à la fois. La ville fut emportée après une assez longue résistance. Les Français perdirent peu de monde. La troupe de Fra Diavolo au contraire fut taillée en pièces, et ses débris ne s'échappèrent que pour aller tomber dans les colonnes mobiles qui interceptaient tous les passages. On crut d'abord que Fra Diavolo était au nombre des morts. C'était un bruit qu'il faisait courir probablement pour dépister les poursuites actives dont il était l'objet et que sa prise ne tarda pas à démentir (*voy.* Fra Diavolo). Cependant Espagne voyait avec envie les triomphes de la grande armée sur le Rhin. Il comparait tristement cette gloire avec la guerre de partisan et de détail qui était sa seule occupation dans son commandement et qui de part et d'autre dégénérait, par sa nature même, en exécutions et représailles atroces. Malgré toute la considération affectueuse que lui témoignait le roi de Naples, il demanda à être appelé à la grande armée, exprimant le vif désir de faire une campagne sous Napoléon. Un ordre de l'Empereur survenu justement dans ces conjectures sembla venir au-devant des vœux du général Espagne. Il quitta sa province le 6 octobre 1806, et passant à Milan, il se présenta au prince Eugène, vice-roi d'Italie. Le vice-roi voulut le retenir auprès de lui, mais l'impatient Espagne ne pensait qu'à rejoindre le quartier général de l'Empereur. Napoléon lui remit le commandement de la 3e division de cuirassiers, qui arrivait d'Italie avant l'ouverture de la campagne de 1807. La bataille d'Eylau fut le prélude des succès de l'armée. A l'affaire près d'Heilsberg Espagne fut blessé de sept coups de lance après avoir eu deux chevaux tués sous lui. Durant la campagne les talents et la bravoure dont il fit preuve lui valurent les éloges de l'Empereur, qui lui fit écrire par Murat une lettre flatteuse. Ce fut après cette campagne qu'Espagne obtint la croix de grand officier de la Légion d'honneur, et au commencement de l'année 1808, le titre de comte avec un majorat de 30,000 fr. Il fut tué par un biscaïen à Essling, le 21 mai 1809, en combattant glorieusement à la tête de ses troupes. Le 1er janvier 1810 Bonaparte décréta que sa statue serait du nombre de celles qui orneraient le pont de la Concorde. P—s—n.

ESPAGNE (Charles comte d'), capitaine général dans les armées espagnoles sous le nom de *don* Carlos *Conde de España*, naquit en France vers 1775 dans le comté de Foix. Des écrivains espagnols (1) ont prétendu qu'il descendait d'une famille souveraine qui aurait possédé le Comminge et le pays de Conserans. Son véritable nom serait *Espaign*, suivant les rédacteurs de la *Biographie universelle et portative des contemporains*, nom qu'il aurait espagnolisé en entrant au service du gouvernement de Madrid, pour ne pas s'attirer l'antipathie que les habitants de ce pays portaient à tout ce qui était étranger. On a dit aussi que le père du comte d'Espagne prenait le titre de marquis, avait en France le grade de lieutenant général et commandait la Maison Rouge de Louis XVI, dans laquelle il fit entrer le jeune Charles; ces faits nous paraissent au moins douteux; nous ne pensons pas d'abord que la réunion des corps d'élite composés de gentilshommes qu'on appelait la Maison Rouge eût un commandant, et ensuite nous n'avons pu trouver le nom d'*Espagne*, ni d'Espaign même, parmi les principaux officiers de ces corps dans les états de la maison militaire du roi que nous avons consultés à Versailles et à Paris. Quoi qu'il en soit, après avoir été témoin des excès de la révolution et vu tomber la tête de son père sur l'échafaud, Espagne conçut

(1) *La Guerra de Cataluña, historia contemporanea, redactada por oficiales bajo la direccion de D. Eduardo Chao*, Madrid, 1847.

contre la France et les Français une haine qui ne s'éteignit qu'avec lui. Il émigra avec son frère aîné à l'armée du prince de Condé et ne tarda pas à se rendre en Espagne. Il s'engagea en 1792 au service de cette puissance avec le grade de capitaine dans le bataillon de la reine. Il devint ensuite aide de camp du capitaine général don Juan Miguel de Vives, et réussit à se distinguer dans plusieurs missions par son intelligence et sa bravoure. Cependant son avancement fut à peu près nul et il était encore dans les rangs des officiers subalternes de l'armée lorsqu'en 1808 la guerre de l'indépendance éclata. Elle lui fournit l'occasion de déployer les facultés qu'il possédait : de l'activité, du courage, quelques connaissances militaires et une fermeté poussée jusqu'à la plus inflexible rigueur. Il servit d'abord à l'armée de Catalogne, et ensuite, quoique toujours aide-de-camp du général Vives, il fut mis, dans la province de Salamanque, à la tête d'un petit corps détaché, protégeant les guerillas et ne cessant d'incommoder le corps français d'occupation commandé par le général Lapisse. Attaché plus tard au général Wilson, il assista aux actions de Barba de Puerco et d'Alcantara, fut pour sa belle conduite au siége de Puerto de Baños, où il commandait le bataillon des chasseurs de Castille, nommé colonel le 19 août 1809 et brigadier le 14 mars 1810. Après une série de nouveaux combats, à Tamamès (18 octobre) et à Fresno, Medina del Campo, Alba, Puerto del Pico et Caceres, chargé, le 18 mai suivant, d'opérer une reconnaissance sur Truxillo, Espagne, qui était alors à la tête d'une brigade de la division du général don Carlos O'Donnell, pénétra dans la ville sous un feu très vif avec un petit nombre de soldats, et s'avança même, disent les historiens espagnols, jusque dans la maison du général français. Le 27 juillet suivant il attaqua et prit le petit fort de la Alconeta. Elevé au grade de maréchal de camp en 1811 et au commandement général des troupes dans la province de la Vieille-Castille, il voulut signaler à sa manière sa nouvelle autorité par un acte de vigueur. Le 25 octobre il écrivit d'Alcantara au général de division Thiebaut une lettre qui a été imprimée dans l'histoire de *la guerra de Cataluña*, lui dénonçant énergiquement le supplice infligé, disait-il, par le général Mouton à des soldats espagnols prisonniers, 24 heures après leur reddition, et l'avisant en même temps qu'il avait donné l'ordre de passer par les armes un nombre égal de prisonniers français. « J'agirai, ajoutait-il, de la « même manière à chaque acte semblable de vos « généraux, et suivrai à l'égard de leurs soldats « la conduite qu'on tiendra à l'égard des officiers « et soldats espagnols...... Nous sommes tous dé- « cidés à faire une guerre éternelle aux oppres- « seurs de notre patrie et à tirer une éclatante « vengeance de toutes les insultes qui seront faites « par les Français à notre sainte religion, à notre « roi bien-aimé Ferdinand VII et à la nation espa- « gnole ! » Blessé au pied au siége de Badajoz, il obtint une médaille d'honneur ; et réuni au mois de mai à l'armée anglaise avec la 1re division d'infanterie à la tête de laquelle il avait été placé, il coopéra à la célèbre bataille de la Albuera livrée aux troupes françaises commandées par le maréchal Soult. Il reçut à cette bataille un coup de lance au bras gauche et y gagna son grade de maréchal de camp dont nous avons déjà parlé (23 juin 1811). Il concourut au siége de Ciudad-Rodrigo à la tête de la 3e division de la 5e armée qu'il avait organisée, et assista auprès du duc de Wellington à l'assaut qui termina la campagne de 1811. Ce fut aussi avec cette même division qu'il prit part, l'année suivante, 1812, à la célèbre journée de Salamanque, à la suite de laquelle il entra triomphalement à Madrid. Nommé par Wellington commandant général militaire et politique de cette capitale et de sa province, nomination qui fut confirmée par la régence, Espagne conserva ces fonctions, qu'il exerça avec rigueur jusqu'à la fin de 1812, époque à laquelle les alliés furent forcés d'évacuer Madrid. A l'ouverture de la campagne de 1813, Espagne assista comme commandant de la seconde division de la 4e armée à la bataille livrée près de Pampelune, et fut chargé du blocus de cette place du 1er août jusqu'au 31 octobre, date de sa capitulation. Il fut, dans ce siége, blessé à la cuisse par une balle au moment où il faisait une charge contre l'ennemi, et reçut à cette occasion une nouvelle médaille d'honneur et les compliments du duc de Wellington lui-même. Il commandait la même division pendant la campagne de 1814. Il passa l'Adour avec l'armée anglaise, prit part à l'action du 27 février sous le canon de la place de Bayonne et se conduisit vaillamment à la fameuse sortie de la garnison de cette ville pendant la nuit du 14 mars : c'était l'affaire dont Espagne se glorifiait le plus. Il reçut peu après l'ordre de rentrer en Espagne, où on lui confia, le 15 août, le gouvernement militaire et politique de Tarragone, qu'il conserva lorsqu'il fut attaché, au mois d'août 1815, à l'armée d'observation des Pyrénées orientales, placée sous les ordres du général Castaños. Espagne, qui avait déjà été nommé par le roi Louis XVIII chevalier de l'ordre français de St-Louis, devint successivement chevalier de Ste-Herménégilde, et grand-croix de St-Ferdinand. Le 27 août 1817 le roi Ferdinand VII l'éleva à un titre de Castille en le nommant comte et le dispensant, ainsi que ses fils et successeurs, du payement de tous les droits que les titulaires devaient ordinairement acquitter. A l'époque de la révolution de 1820, Espagne était depuis le 26 décembre 1818 commandant militaire en second de la principauté de Catalogne. L'opposition très-prononcée qu'il montra contre le changement du système politique lui fit retirer son commandement au mois de mars, et en vertu d'un ordre royal il dut quitter la Péninsule pour se rendre à l'île de Mayorque.

Mais la réputation de rigueur qui faisait le fond de son système de gouvernement l'y avait précédé, et comme on ne lui permit pas, quoiqu'il fût assez gravement indisposé, de débarquer dans cette île, ni même de s'arrêter à l'île déserte de Cabrera, il dut, pour sauver sa vie menacée, se séparer de sa femme et de son fils, et prendre un petit bateau qui le conduisit au port de Mahon dans l'île de Minorque. A peine arrivé, il fut insulté et poursuivi par la populace ameutée contre lui, et enfermé au lazaret, où il courut plusieurs fois le risque de sa vie. Espagne aurait pu chercher un refuge en France, mais telle était la haine qu'il avait vouée à ses compatriotes, qu'il préféra se soumettre aux cruels traitements que les Espagnols lui faisaient subir, plutôt que de recourir à l'hospitalité de ceux que son irréconciliable haine avait si longtemps combattus. Il avait déjà donné une preuve de ces sentiments lorsque, après la paix de Paris, Louis XVIII l'ayant invité à rentrer au service de France, il répondit à ce prince « que le « sang français qu'il avait eu dans ses veines avait « été depuis longtemps épuisé par la main des Fran- « çais sur le sol espagnol. » Il poussait enfin jusque-là son antipathie pour sa patrie originaire que, lorsqu'il était forcé de parler la langue française, il ne le faisait qu'avec la plus extrême répugnance. A la fin du mois de mars 1822, sur un ordre secret qu'il paraît avoir reçu du roi Ferdinand, le comte d'Espagne, abandonnant sa famille, qui se trouvait alors avec lui à Minorque, se rendit immédiatement à Paris, à Vienne et puis au congrès de Vérone, où il devait presser instamment les membres du congrès de prendre les mesures nécessaires pour rendre à Ferdinand VII le libre exercice de son autorité, après s'être concerté avec le capitaine général comte del Real Aprecio, qui avait reçu des ordres à cet effet. Espagne avait fait de longs et coûteux voyages sans recevoir aucune espèce d'allocation, sans réclamer aucune indemnité. Enfin, dans le mois d'avril 1823, il fut déclaré lieutenant général, devant être employé pendant tout le temps que durerait la campagne qui allait s'ouvrir contre les Cortès. Le 14 mars il avait déjà reçu la mission de recruter et de réorganiser d'urgence les divisions de l'armée connue sous le nom d'armée de la foi et même d'employer toute son influence pour concilier autour de l'autorité royale les diverses opinions qui se partageaient les esprits. Espagne pencha tout entier du côté des absolutistes, repoussant et même persécutant tout tempérament libéral, ce qui lui valut les éloges de la société directrice qui s'était formée *proprio motu*. Il avait été nommé par elle, le 21 avril, vice-roi et capitaine général de l'armée et du royaume de Navarre, le 11 juillet y ajouta le titre de capitaine général de l'armée et du royaume de Galice, dont il ne profita pas, se trouvant à cette époque à la tête du corps royaliste faisant partie de l'armée française qui, sous les ordres du maréchal Lauriston, assiégeait et fit capituler, le 27 septembre 1823, la place et la citadelle de Pampelune. Aussitôt que Ferdinand VII eut recouvré sa liberté et repris les rênes du gouvernement, il récompensa les services du comte d'Espagne en le créant (14 décembre) grand-croix de l'ordre de Charles III et en le faisant entrer dans la junte des officiers généraux chargés de fixer les bases et la force de la garde royale et des différents corps de l'armée. Enfin en 1824 il devint capitaine général par intérim du royaume d'Aragon, chevalier de la Fidélité militaire, et commandeur de l'ordre de St-Louis. Ici commence une ère complétement nouvelle pour le comte d'Espagne. Dès les commencements de 1825 il existait une profonde scission dans le parti royaliste. Ferdinand VII, n'ayant point d'enfants de ses trois premières femmes, pouvait mourir sans postérité, et dans ce cas son frère don Carlos devenait alors son plus proche héritier. Les plus exaltés se méfiaient du roi, qu'ils accusaient de trop de tolérance, et crurent devoir, pour se préparer d'avance aux événements, former le parti appelé *apostolique*, qui choisit pour son chef l'infant don Carlos. Le maréchal de camp don Jorge Bessières se mit en état de révolte au mois d'août, et le 19 le comte d'Espagne, nommé commandant général de toute la garde royale, fut chargé de contenir et d'étouffer la rébellion qui venait d'éclater. Il ne tarda pas à en venir à bout, et elle prit fin à Molina de Aragon par le châtiment rigoureux des rebelles (1). La grande croix de l'ordre royal d'Isabelle la Catholique lui ayant été accordée comme récompense de ce service, Espagne ne crut pas devoir l'accepter. La vie du comte d'Espagne n'offre aucun événement remarquable depuis le 22 décembre 1825, où il fut nommé membre d'une commission chargée de rédiger un projet de règlement pour les dépendances du ministère de la guerre, jusqu'au 12 septembre 1827. A cette date le roi, tout en lui conservant le commandement de la garde royale, le nomma capitaine général et général en chef de l'armée et de la principauté de Catalogne, avec des pouvoirs si étendus qu'il l'investissait de sa propre autorité royale pour modifier toutes les sentences, accorder des pardons, destituer tous les généraux et employés qui ne le seconderaient pas suivant ses désirs. Armé de semblables pouvoirs qui le rendaient véritablement roi de la Catalogne, Espagne donna cours à ses volontés arbitraires et violentes. Souvent fantasque de son caractère, ce général qui avait dit au roi que pour conserver la tranquillité dans Barcelone, quatre hommes et un caporal (*un cabo*) suffisaient, parce que les industriels barcelonais, enclins par nature au travail et à la paix, ne songent qu'à faire faire des progrès à leur industrie et à obéir au gouvernement constitué, pensait aussi que les Ca-

(1) Le maréchal de camp Bessières, le colonel Baños et plusieurs autres officiers qui avaient été pris furent fusillés le 26 août 1825 (*voy.* BESSIÈRES).

talans n'obéissent qu'à ceux qu'ils craignent (1). Ce fut d'après cette idée poussée jusqu'à la dernière exagération, qu'il se conduisit dès son entrée dans le gouvernement qui lui avait été confié. Prenant les rênes d'une main ferme, pendant les cinq ans qu'il gouverna despotiquement et par la terreur la Catalogne, il poursuivit avec acharnement tous ceux qui tentaient de résister au système du gouvernement et se montraient favorables aux projets des carlistes ou au rétablissement de la constitution de 1820. Par ses ordres, les principaux chefs des partis furent arrêtés, les uns furent fusillés ou pendus, d'autres envoyés aux Présides, et on retint dans les prisons ceux qu'on jugeait les moins coupables. Ces moyens violents et ces exécutions sanguinaires répandirent la terreur dans toutes les classes de la population, mais tous finirent enfin par obéir, et l'ordre fut un instant rétabli. Ajoutons qu'au témoignage même de ses ennemis le comte d'Espagne purgea complétement la Catalogne du fléau pour ainsi dire endémique des bandits et des voleurs qui en infestaient les chemins. Le système politique ayant changé en 1832, pendant la maladie du roi et la première régence de la reine Marie-Christine, qu'il avait épousée à la fin de 1829, le premier ministre Zéa Bermudez retira ses pouvoirs au comte d'Espagne, et le 11 décembre (1832) le lieutenant général don Manuel Llander se présenta à Barcelone pour le remplacer. Accueillant avec des transports de joie et une espèce de délire le successeur du comte, la majeure partie de la population se prononça avec non moins d'exaltation contre ce dernier, qui fut insulté et courut même risque de la vie. Il parvint cependant à sortir de Barcelone et à se réfugier d'abord à Mayorque et ensuite à Gênes. Le 5 avril 1833, il quitta cette dernière ville et se rendit en France, où on prétend qu'il eut des conférences avec M. de Villèle, ancien ministre de Charles X. Il se retira ensuite dans sa ville natale, où on l'accusa d'avoir, de concert avec Calomarde, l'un des derniers ministres de Ferdinand VII, organisé une conspiration en faveur de don Carlos. Ce qui est certain, c'est qu'il fut interné d'abord, sans doute sur la demande du gouvernement espagnol, puis enfermé dans la citadelle de Lille, d'où il parvint à s'évader au mois de juin 1838. Après un court séjour à Toulouse, il se rapprocha de la frontière des Pyrénées, traversa sur les épaules d'un contrebandier les précipices de la Maladetta, et le 4 juillet fit son entrée à Berga au milieu des cris d'allégresse des carlistes catalans. Au moment de l'arrivée du comte d'Espagne, se trouvait non loin de Berga un célèbre partisan, don Manuel Ibañez, qu'il avait, en 1830, pour des opinions apostoliques, fait envoyer aux Présides de Ceuta, et qui maintenant, sous le nom de *El Llary de Copons*, commandait une bande carliste et passait pour un des chefs les plus audacieux. On craignit un conflit dangereux, surtout lorsqu'on sut qu'Ibañez et sa troupe refusaient de se soumettre aux ordres du comte d'Espagne. Celui-ci, sans laisser paraître sur son visage aucune émotion, fait immédiatement seller un cheval, part au milieu de la nuit accompagné seulement de quelques officiers de son état-major et d'un petit nombre de fantassins, et, après 48 heures de course pénible au milieu des montagnes, arrive, à la pointe du jour, à peu de distance du camp qu'Ibañez occupait avec ses soldats. Sans leur laisser le temps de la réflexion, Espagne lance son cheval au galop, et parvenu au pied de la montagne met pied à terre, s'approche d'un homme à taille gigantesque, appuyé sur son sabre et entouré d'une soixantaine d'officiers, qu'il reconnaît pour Ibañez, l'embrasse et, se tournant vers sa troupe, lui dit d'une voix émue : « Voyez ici l'orgueil de la « Catalogne, le serviteur le plus dévoué du roi « et mon meilleur ami. Honneur et gloire à don « Manuel Ibañez et à la division de Catalogne! Et « toi, mon fils, dit-il en se tournant vers Ibañez, « je te nomme brigadier au nom du roi. Et à vous « autres, soldats, j'accorde une gratification d'une « semaine de solde pour que vous serviez Charles V « de corps et d'âme (*à Carlos con los cinco dedos*). Ce jeu de mots excite l'enthousiasme le plus bruyant; Ibañez crie plus fort que les autres en versant des larmes d'attendrissement, et de l'ennemi le plus acharné du comte d'Espagne devient son partisan le plus dévoué. Mais ce n'était là que la moindre des difficultés créées à sa mission par les souvenirs du passé. La junte, qui jusqu'alors avait agi avec la plus complète indépendance, ayant été mise sous ses ordres par don Carlos, Espagne l'installa dans une petite localité entre les canons de Berga et le quartier général de Caseras, avec défense d'en sortir. Par son énergique activité, les affaires de Catalogne prirent un meilleur aspect, et son nom fit de nouveau trembler les habitants de Barcelone. Liant ses opérations à celles de Cabrera, il ne tarda pas à obtenir quelques succès contre les constitutionnels et à augmenter le nombre de ses partisans, malgré sa sévérité poussée souvent jusqu'à la cruauté. Cependant, après avoir conféré (20-21 octobre 1839) avec l'intendant Labandero sur les moyens d'assurer la défense de Berga, qu'on croyait devoir être bientôt menacée par Van Halen, Espagne, accompagné de l'intendant, de don Louis Adell, son adjudant, d'une escorte de gendarmes et de quelques cavaliers qui le suivaient ordinairement, quitta cette place pour se diriger sur Avia, où se trouvait réunie la junte dont il était président. Il n'avait pas encore pénétré dans le local où elle était réunie que déjà ses émissaires annonçaient à Labandero que le roi (don Carlos) avait destitué et

(1) C'était aussi l'opinion du prince Lichnowski, qui dit dans ses *Souvenirs de la guerre civile dans l'Espagne* « que de tous les « généraux qui commandèrent les Catalans pendant la guerre de « l'indépendance, le comte de la Bisbal fut le seul qu'ils craignirent, qu'ils aimèrent et auquel ils obéirent. »

remplacé le comte, et que dans le cas où il voudrait résister et mettre l'épée à la main, on devait le désarmer et le faire conduire à Andorre par les gendarmes de la junte. A peine en effet Espagne, dont on avait éloigné l'escorte sous divers prétextes, fut-il entré, qu'un certain docteur Ferrer, membre de la junte, le suivit accompagné de deux hommes armés de carabines, et le saisissant subitement d'une main en lui couvrant la bouche avec l'autre, tandis que l'un de ses acolytes lui arrachait son sabre et qu'un autre le menaçait de son poignard; ce fut l'affaire d'un instant. On lui signifie en même temps que le roi l'avait destitué de son commandement et qu'il devait sur-le-champ s'éloigner de la province. Espagne, surpris, témoigne cependant par ses gestes qu'il veut parler, on l'en empêche, et ce ne fut que sur les instances de l'intendant Labandero qu'on lui permet enfin de prendre la parole. Mais malgré toutes ses représentations et quoique dans la junte plusieurs personnes se prononçassent énergiquement en sa faveur, le général fut entraîné au dehors. Placé sur une mule et accompagné de Ferrer et de ses complices, on lui arracha de vive force son uniforme, qu'il refusait de quitter, et l'ayant revêtu d'une mauvaise casaque et d'un vieux pantalon de paysan, on le conduisit près d'Orcana, où il fut livré au capitaine Balta, qui l'abattit à terre d'un violent coup de bâton sur la tête. Malgré ses supplications, on lui attacha ensuite fortement les bras, et arrivés au pont de la Sègre, Balta lui lança une corde au cou, et lui mettant un pied sur la tête, tira cette corde à lui et l'étrangla. Le cadavre du comte d'Espagne, ayant été ensuite dépouillé et ses pieds liés avec une corde à laquelle on avait attaché une grosse pierre, fut jeté dans la Sègre pour faire disparaître les traces de cet horrible et lâche assassinat, qui fut commis le 2 novembre 1839. Le corps de cet infortuné général fut trouvé plus tard près d'une île formée par la rivière. Ainsi périt misérablement ce général aussi distingué par sa bravoure que par ses talents militaires, et par son dévouement à la cause de l'Espagne, à laquelle on ne peut disconvenir qu'il n'ait rendu de grands services, quoique plusieurs de ses actions méritent sans doute d'être blâmées. Mais un écrivain espagnol qui professe des opinions diamétralement opposées aux siennes et qui a souvent critiqué sévèrement sa conduite reconnaît néanmoins que des révélations faites après sa fin tragique ont prouvé qu'il ne fut que l'instrument des horribles exécutions de Barcelone, et que, sujet soumis et aussi rigide que les militaires d'un autre siècle, il exécuta les ordres qui lui avaient été donnés parce qu'il ne crut pas qu'il fût permis à un soldat de les discuter et surtout d'y désobéir. Pour prévenir toute réaction ultérieure et pour pallier son assassinat, comme si de pareilles atrocités pouvaient être justifiées, on fit courir le bruit que le comte d'Espagne était sur le point de conclure un accommodement avec la reine Christine quand il avait été arrêté. Nous ignorons ce qu'est devenu le fils du comte d'Espagne. D—z—s.

ESPAGNET (Jean d'), président au parlement de Bordeaux, occupe un des premiers rangs parmi les philosophes hermétiques, ce qui peut-être n'est pas une recommandation bien puissante auprès des vrais amis de la sagesse. On n'a pourtant de lui que deux petits traités intitulés : l'un, *Enchiridion physicæ restitutæ;* l'autre, *Arcanum philosophiæ hermeticæ;* encore lui conteste-t-on ce dernier, que l'on attribue à un inconnu qui se faisait appeler le chevalier impérial (1), malgré la dénégation du fils de d'Espagnet, qui affirma le contraire à Borrichius. Le président ne signa point ces traités; il y mit, suivant la coutume de ses confrères, deux devises où l'on retrouve son nom, savoir : *Spes mea in Agno est*, et *Penes nos unda Tagi;* et, ce que personne encore n'a remarqué, si l'on retranche de chacune les lettres appartenant à *Espagnet*, on formera, des lettres superflues, cet autre axiome hermétique qui renferme un des plus grands mystères de l'art : *Deus omnia in nos*, et l'on aura pour reliquat l'initiale du philosophe. L'*Enchiridion* est comme l'introduction de l'*Arcane*, ce qui doit faire présumer que les deux traités viennent de la même main. Le dernier renferme la pratique du grand œuvre, et le premier la théorie physique sur laquelle repose la transmutabilité des métaux. Dans ce traité, d'Espagnet rejette la philosophie d'Aristote, et suit celles de Moïse et de l'école d'Alexandrie. Il admet une matière première et commune de tous les mixtes, et reconnaît trois mondes : l'élémentaire, le céleste et l'archétype, lequel exista dans tous les temps. Les deux grands principes de la création sont, suivant lui, le chaos et l'esprit de Dieu; la matière fut divisée en subtile, moyenne et grossière; les semblables attirèrent leurs semblables : de là la formation des corps. L'*Arcanum* est plus curieux et plus recherché que le *Manuel*. L'auteur y décrit dans un grand détail, et avec un air de sincérité, les diverses parties de l'œuvre et la marche que doit suivre l'artiste; mais il garde sur les premiers agents un silence capable de désespérer celui qu'Hermès n'a point admis au nombre de ses élus. Malgré cette obscurité, nous le répétons, les ouvrages de d'Espagnet sont regardés comme classiques, et n'ont pas moins de réputation que ceux du Philalèthe et du Cosmopolite. Ils furent publiés pour la première fois à Paris, chez Nico-

(1) Ce chevalier impérial, très-révéré des alchimistes, était un gentilhomme allemand, demeurant à Hambourg, et lié particulièrement avec le comte Bombast, neveu de Paracelse. Il fut depuis employé en Espagne dans des négociations par l'archiduc Ferdinand, et vint enfin se fixer à Paris. Il est beaucoup question de lui dans le *Trompette François*, petit volume contenant une prophétie de Bombast sur la naissance de Louis XIV, et publié en 1609, in-12, sous le pseudonyme du *Fidèle François*, autre adepte. On a du chevalier impérial *le Miroir des alchimistes, avec instructions aux dames, pour doresnavant être belles sans plus user de leurs fards venimeux*, 1609, in-16. On ne doit pas confondre ce livre avec celui du même titre de Roger Bacon.

las Buon, 1623, in-8°. Lenglet Dufresnoy s'est trompé en en indiquant une édition de 1608. Les suivantes sont de Paris, 1638, 1642, 1650, in-24; Rouen, 1647, 1658; Genève, 1653, 1673; Kiel, 1718, et Tubingen, 1728, in-4°, avec un Commentaire de Hanneman. Ces traités ont été traduits en français, sous ce titre : *La Philosophie naturelle restablie en sa pureté*, Paris, Edme Pepingué, 1651, in-8°. Cette traduction est rare et chère. L'auteur en est Jean Bachon, qui a également mis en français le *Parfait Joaillier* de Boodt. Borel; dans sa *Bibliothèque chimique* il dit que le même ouvrage avait été mis en vers héroïques par un nommé l'Aisné, qu'il qualifie de *Poeta eximius*. D'Espagnet, magistrat intègre, qui, dans sa patrie, lutta contre les folies de la Fronde, ne borna point ses travaux à l'alchimie. Il composa un traité de l'*Institution d'un jeune prince*, et le joignit à un vieux manuscrit déterré à Nérac, et intitulé : *Le Rosier des Guerres, composé par le feu roy Louis XI, pour monseigneur le dauphin Charles, son fils*. Il les publia à Paris, chez Nicolas Buon, 1616, in-8°. Ce manuscrit, qu'il croyait inédit, avait déjà été imprimé (en 1523) à Paris, in-4°, veuve de Michel Le Noir. Au reste, il suffit de jeter les yeux sur le prologue de cet ouvrage pour reconnaître qu'il ne peut appartenir à Louis XI. D'Espagnet est encore auteur de la préface qui précède le traité de Pierre de Lancre, intitulé : *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons, où il est amplement traité des sorciers*, etc., Paris, 1612, in-4°. On lit dans cette préface que les sorcières ont coutume de voler les petits enfants pour les consacrer au démon ; ce qui ne donne pas une haute idée de la critique du philosophe bordelais. D. L.

ESPAGNOLET (JOSEPH-RIBÉRA, dit L') fut un artiste du plus haut talent, à qui l'Espagne et le royaume de Naples se sont disputé quelque temps l'honneur d'avoir donné la naissance ; mais il est maintenant reconnu qu'il est né à Xativa, aujourd'hui San-Felipe, dans le royaume de Valence (*voy.* l'*Antologia di Roma*, année 1795). Il paraît aussi probable que Ribéra apprit en Espagne les principes du dessin, sous François Ribalta, de Valence, cru l'élève d'Annibal Carrache. Il est en même temps certain qu'il étudia à Naples, sous Michel Ange de Caravage, en 1606, à l'époque où celui-ci fut obligé de se sauver de Rome pour y avoir commis un homicide. Quoi qu'il en soit, il paraît assuré que l'Espagnolet regarda toujours comme ses meilleurs modèles les ouvrages du Caravage. Peu de temps après, ayant vu à Rome les fresques de Raphaël et d'Annibal, et celles du Corrège à Parme et à Modène, il se forma une manière plus tranquille et plus adoucie; mais dans ce genre il n'obtint pas beaucoup de succès, et il se décida bientôt à retourner au système du Caravage, qui, plus que le style adouci, en impose à la multitude par la vérité, la force et l'effet combiné de la lumière et des ombres. Les récompenses ne tardèrent pas à venir trouver Ribéra : il fut nommé peintre de la cour. Les études recueillies par cet artiste l'aidèrent à inventer et à choisir mieux que ne l'avait fait le Caravage; il osa même entreprendre pour les chartreux, en rivalité avec lui, une grande déposition de croix, qui seule, suivant le témoignage de Giordano, pourrait former un peintre excellent, et être placée à côté des premiers maîtres de l'art. Un des tableaux du Ribéra, que l'on regarde comme digne du Titien, est le martyre de St-Janvier, qui se voit dans la chapelle royale, et le St-Jérôme de la Trinité. On doit au pinceau de l'Espagnolet beaucoup d'anachorètes, de prophètes, d'apôtres, où il se plaît à accuser les os et les muscles, et où l'on remarque cette gravité de visages et de maintiens qu'il a imitée de la nature. Il aimait aussi à introduire dans ses tableaux profanes des vieillards, des philosophes; tels sont le Démocrite et l'Héraclite. Lorsqu'il prenait pour thème les scènes historiques, les plus horribles étaient pour lui les plus agréables; il recherchait les massacres, les supplices, les tourments atroces : une de ses plus imposantes compositions en ce genre est l'Ixion sur la roue que l'on conserve à Madrid. Ses principaux ouvrages sont à Naples, à Rome et dans le palais de la reine d'Espagne. Le Musée impérial possède, entre autres ouvrages de ce maître, l'*Adoration des bergers* et la *Mère de douleur*, tableaux remplis de vigueur, d'énergie et d'effets sublimes. Les cabinets d'Italie sont remplis de morceaux attribués à l'Espagnolet; mais il est probable qu'une bonne partie appartient à ses élèves Giovanni Do, Barthélemi Passante et François Fracanzani; ce dernier est cet artiste fameux qui, ayant été condamné à périr sur un gibet, obtint, par honneur pour sa profession et son talent, de mourir par le poison dans le lieu où il était détenu. On sait cependant que l'Espagnolet fit beaucoup d'ouvrages en Italie, où il en envoya encore pendant son séjour à Madrid. Il travailla jusqu'à l'âge le plus avancé, et, doué d'une féconde imagination, il peignait avec une rapidité étonnante. Après avoir demeuré quelques années en Espagne, Ribéra retourna en Italie. Arrivé à Rome, le pape le reçut très-favorablement, et le nomma *chevalier du Christ*. Il s'établit enfin à Naples, où il mourut en 1656, âgé de 72 ans, après avoir joui d'une grande réputation. Contemporain du Poussin et de Rubens, s'il n'obtint pas les honneurs dont on combla ce dernier, avec lequel il paraît qu'il travailla à la cour de Philippe IV, il ne partagea pas non plus la pauvreté du Poussin; et ainsi que Rubens, il laissa des biens considérables. Outre son mérite comme peintre, il gravait supérieurement à l'eau-forte. L'Espagnolet était d'un caractère sombre, d'un abord brusque, mais d'un cœur honnête et bienfaisant. A—D.

ESPANA. *Voyez* ESPAGNE.

ESPANAY (JEAN LE SAULX, sieur D'), poëte très-obscur, vivant au commencement du 17e siècle, fit imprimer à Rouen, en 1608, in-12, une tragédie

intitulée : *Adamantine ou le Désespoir*. Tout dans cette pièce annonce l'enfance de l'art; les scènes n'y sont point distinguées les unes des autres, et les actes ne sont séparés que par des chœurs qui occupent le théâtre sans aucune espèce de motif. Des cinq personnages qui servent à l'action, deux sont tués et deux meurent de désespoir. Le style est digne du plan, c'est un mélange continuel de mots bas et d'expressions emphatiques. Rien ne pouvait indiquer dans cet ouvrage qu'on touchait au moment où Corneille porterait la scène française à un si haut point de gloire. Z.

ESPARBÈS. *Voyez* Aubeterre.

ESPARRON. *Voyez* Arcussia.

ESPEISSES (d'). *Voyez* Despeisses.

ESPEJO (Antoine), voyageur espagnol, auquel on doit la découverte du nouveau Mexique, était né à Cordoue. On avait appris, par le rapport de plusieurs Indiens Couchos, qu'au nord du Mexique il y avait encore de grands pays non découverts. Augustin Ruiz, religieux franciscain, voulut tenter la découverte avec deux de ses confrères et un petit nombre de soldats. Un des religieux ayant été tué, la troupe craignit de plus grands désastres, et revint aux mines de Ste-Barbe, dont elle était éloignée de deux cent cinquante lieues dans le nord, laissant les deux religieux avec deux ou trois jeunes Indiens. Espejo, qui était citoyen de Mexico et fort riche, se trouvait alors, pour les affaires de son commerce, aux mines de Ste-Barbe, situées dans la Nouvelle-Biscaye, à cent soixante lieues au nord de Mexico. Ayant entendu le récit de cette aventure, il conçut bientôt l'importance de l'entreprise tentée; c'est pourquoi, après avoir obtenu la permission du grand alcade de la province, il leva une troupe de soldats, amassa des provisions, et partit du val St-Barthélemi le 10 novembre 1582. Les Couchos et les Possagnates accueillirent amicalement Espejo et sa troupe; ces Indiens vivaient dans des habitations soignées et cultivaient la terre. Les Espagnols rencontrèrent ensuite de riches mines d'argent, et la peuplade des Toboses qui s'enfuit à leur approche, parce que peu d'années auparavant des soldats espagnols les avaient maltraités. Avec de bonnes façons et des présents on les fit revenir; ils guidèrent Espejo jusqu'au pays des Jumanes, hommes très-policés et belliqueux, qui tuèrent à coups de flèches plusieurs chevaux des Espagnols; ceux-ci finirent par se réconcilier avec ces Indiens. Il coule dans leur pays plusieurs grandes rivières qui viennent du nord, et une entre autres aussi grande que le Guadalquivir. Les Espagnols, en continuant à la côtoyer, trouvèrent plusieurs peuplades dont ils ne purent pas toujours comprendre la langue ni savoir les noms. Enfin, arrivés chez les Tignas, ceux-ci, qui avaient tué les deux religieux que l'on cherchait, s'enfuirent vers les montagnes. Espejo mit en délibération si l'on retournerait dans la Nouvelle-Biscaye, puisque ceux que l'on cherchait n'existaient plus, ou bien si l'on pousserait plus au nord. Les avis que l'on reçut d'un grand et riche pays situé à l'orient firent prendre ce dernier parti. En conséquence, Espejo et douze hommes se mirent en marche, traversèrent plusieurs belles contrées qui leur offrirent des apparences de richesses métalliques; les Indiens étaient assez avancés dans la civilisation; les parasols dont ils se servaient ressemblaient à ceux des Chinois. Espejo prit hauteur, et se trouva à 37° 30′ de latitude boréale; il alla encore vers le nord, puis vers l'ouest, rencontrant toujours des peuplades civilisées. Dans le pays de Civola, il vit des croix que Coronado y avait élevées en 1542. Ce qu'il entendit dire d'un pays situé à soixante journées, baigné par un grand lac bordé de grandes villes, riches en or, l'engagea à tenter le voyage; une partie de ses soldats et un religieux se séparèrent de lui. Après diverses aventures, Espejo revint les joindre; mais bientôt il alla de nouveau à la recherche des pays inconnus, et finit par arriver chez les Tamas, qui ne voulurent ni le recevoir, ni lui donner des vivres. Cette circonstance et la diminution de leur troupe firent prendre aux Espagnols la résolution de retourner chez eux. Un Indien les guida le long de la rivière des Vaches, et ils arrivèrent au val St-Barthélemi au commencement de juillet 1583. Espejo fit dresser des mémoires de sa découverte, et les envoya au comté de Coruña, vice-roi du Mexique, qui les fit passer au conseil des Indes, en Europe. La relation de son voyage, qui se trouve dans la 13e partie des *Grands Voyages* dans Hackluyt, t. 1, et dans l'*Histoire de la Chine* du P. Mendoza, est d'autant plus remarquable que ce qu'il dit du degré de civilisation auquel sont parvenues diverses peuplades indiennes du nord du Mexique est confirmé par le rapport des PP. Franç. Garcès et Pedro Fonte, qui, de 1771 à 1776, parcoururent les pays habités par ces nations, et en écrivirent une relation intéressante, insérée dans la *Chronica serafica de el colegio de propaganda fede*, Mexico, 1792, in-fol., et dont M. de Humboldt a donné un extrait. E—s.

ESPEN (Zeger-Bernard Van), célèbre jurisconsulte et savant casuiste, né à Louvain en 1646, fit ses études dans l'université de cette ville. Après avoir achevé ses cours de philosophie et de théologie d'une manière distinguée, il s'attacha à l'étude du droit canon, des conciles et de la discipline de l'Église, soit ancienne, soit moderne. Il avait vingt-neuf ans lorsqu'il reçut l'ordre de la prêtrise, et deux ans après il prit le bonnet de docteur en droit dans l'université de Louvain. Il y obtint une chaire de droit dans le collége du pape Adrien IV, et en remplit les fonctions avec une grande assiduité et beaucoup de succès. Ami du travail et de la retraite, il ne se répandait point dans le monde; mais son cabinet était ouvert à quiconque voulait le consulter. On compte parmi ceux qui eurent recours à ses lumières non-seulement des jurisconsultes, mais encore des tribunaux de justice, des évêques et même des souverains. Bien-

tôt de nombreux et savants écrits assurèrent sa réputation. A ce mérite il joignait des vertus. Ceux qui l'ont le mieux connu en parlent comme d'un homme simple dans ses mœurs, humble, modéré, frugal, ne prenant sur le produit de sa chaire et sur son patrimoine que ce qui lui était absolument nécessaire, et distribuant le reste aux pauvres. A l'âge de soixante-cinq ans il devint aveugle des suites d'une cataracte qui ne fut levée que deux ans après. Ni son égalité d'âme, ni même sa gaicté n'en furent altérées. Ce ne fut point la seule traverse qu'il eut à éprouver; il avait des ennemis. Un P. Desirant, augustin, supposa en 1707 des lettres et d'autres pièces où Van Espen était compromis et même accusé de projets criminels. Il crut devoir à son honneur de repousser juridiquement cette inculpation. Une sentence déclara ces pièces « inventées à plaisir, fausses, scandaleuses, « etc., » et le P. Desirant fut puni du bannissement. Van Espen eut, en 1719, avec Govarts, vicaire apostolique de Bois-le-Duc, une autre affaire dans laquelle on l'accusait de quelques erreurs sur la juridiction contentieuse des évêques. Une sentence du conseil de Malines le justifia encore. Son attachement à la doctrine de Port-Royal, ses liaisons avec les principaux personnages de ce parti, et notamment avec ceux que leur opposition au *Formulaire* et à la bulle *Unigenitus* avait forcés de chercher un refuge en Hollande, lui causèrent d'autres chagrins qui remplirent d'amertume les dernières années de sa vie. Quoiqu'il ne fût point appelant, il écrivait en faveur du jansénisme, et d'après des principes contraires aux droits du saint-siége et à la discipline aujourd'hui reçue dans l'Église; il avait approuvé, provoqué peut-être l'élection de Steenowen à l'archevêché d'Utrecht, où depuis la réforme la juridiction n'était exercée que par des vicaires apostoliques. Il composa même un écrit en forme de lettre, où il soutenait la validité de cette élection et la légitimité du sacre de l'archevêque élu, fait par Varlet, évêque de Babylone, aidé seulement de deux prêtres. Cet évêque était lui-même suspens de ses fonctions par l'arrêt émané de Rome. L'écrit de Van Espen en faveur de cette ordination fut imprimé en Hollande, et quoique ce fût, dit-on, sans l'aveu de son auteur, le recteur de l'université de Louvain, après différentes informations, se crut obligé de rendre une sentence contre Van Espen, et de le déclarer suspens. Van Espen, craignant qu'on ne l'arrêtât, se retira à Maëstricht, et de là à Amersfort, dans la province d'Utrecht, où se trouvaient rassemblés la plupart des réfugiés de France et des Pays-Bas. Van Espen ne survécut pas longtemps à cette sentence; elle avait été rendue le 7 février 1728, et il mourut le 2 octobre suivant, dans la 83e année de son âge. Le meilleur et le plus recherché des ouvrages de Van Espen est son *Jus ecclesiasticum universum*. On a voulu en atténuer le mérite en disant que l'auteur avait abondamment puisé dans Thomassin. Soit que l'imputation soit fondée ou non, il est certain que ce livre est généralement estimé. On a encore de Van Espen : 1° *Consultation canonique sur le vice de la propriété des religieux et religieuses;* elle a été traduite en français, Louvain, 1688, Paris, 1693, in-12; 2° *Motif de droit ou de défense du séminaire de Liége et de MM. ses proviseurs contre l'entreprise et les libelles des jésuites anglais de cette ville*, in-12. Le P. Quesnel, ami de Van Espen, eut part à cet écrit; 3° *De peculiaritate et simonia; De officiis canonicorum; Tractatus historico-canonicus in canones*; *De censuris*; *De promulgatione legum ecclesiasticarum*; *De recursu ad principem; Vindiciæ resolutionis doctorum Lovaniensium pro ecclesia Ultrajectensi*; 4° une *Déclaration sur le formulaire et la bulle* Unigenitus; enfin beaucoup de pièces relatives aux affaires de Van Espen avec le P. Desirant et M. Govarts et à ses propres opinions. La collection des Œuvres de Van Espen a été imprimée plusieurs fois. La meilleure édition est celle de Paris sous le nom de Louvain, 1753, 4 vol. in-fol. L'éditeur est le P. Joseph Barre, qui y ajouta des notes. Outre le *Jus ecclesiasticum* avec d'excellentes observations de M. Gibert, on y trouve un savant traité de l'auteur, intitulé *Commentarius in canones juris veteris et novi*. Leplat, professeur en droit canon à Louvain, a fait imprimer séparément le Commentaire de Van Espen sur le *Nouveau Droit canonique*, 1777, 2 vol. in-8°, à Louvain, enrichis d'une savante préface. L'abbé Lucet a donné en 1788 une analyse de tous ses ouvrages adaptée aux usages de l'Église de France et à la jurisprudence du royaume. L'abbé de Bellegarde a publié un *Supplementum ad varias collectiones operum Z. B. Van Espen*, Bruxelles, 1768, in-fol., formant le 5e tome des Œuvres de Van Espen. Un certain Bachusius ou Bachuysen, mort chanoine de Bruges, d'abord ami de Van Espen, attaché aux mêmes opinions, et qui ensuite passa dans les rangs opposés, a composé un petit écrit curieux et rare, intitulé *De Zegero Bernardo Van Espen*, etc. Il n'y est pas question seulement de ce docteur, mais encore du P. Quesnel et de plusieurs autres personnes du parti, sur lesquelles il donne des anecdotes d'autant plus piquantes que lui-même y avait appartenu. En blâmant, comme il est juste, Van Espen de son attachement à une doctrine condamnée et de sa résistance à une loi de l'Église, il ne le serait pas de ne point rendre justice à sa piété, à son désintéressement, à sa charité, à ses laborieux travaux, et de ne pas reconnaître le mérite de ses principaux ouvrages. La *Vie de Van Espen* a été écrite par G. Dupac de Bellegarde (*voy.* Bellegarde), Louvain, 1767, in-8°. L—y.

ESPENCE (Claude d'), en latin *Espencæus*, savant docteur de Sorbonne, né au diocèse de Châlons-sur-Marne en 1511, descendait, par sa mère, de la maison des Ursins. Il fut élu recteur de l'université de Paris, en 1540, avant qu'il eût achevé de prendre ses grades. Le cardinal de Lor-

raine, dont il avait été précepteur, voulut se l'attacher ; mais d'Espence n'en continua pas moins à catéchiser et à prêcher dans les différentes églises de Paris. Dans un sermon qu'il fit à St-Méry, en 1543, il parla avec mépris de la *Légende dorée* (*voy.* VORAGINE). Cet ouvrage jouissait alors d'une telle considération, qu'on l'obligea à se rétracter publiquement. Il y consentit pour le bien de la paix. L'année suivante, il accompagna le cardinal de Lorraine, envoyé en Flandre pour ratifier le traité conclu entre François Ier et Charles-Quint. Il se trouva à l'assemblée de Melun, où furent discutés les objets à soumettre au concile de Trente. Le concile ayant été transféré à Bologne, il y fut député par Henri II. D'Espence se rendit à Rome, en 1555, avec le cardinal de Lorraine, qui le présenta à Paul IV. Le pape, charmé de son mérite, voulut le retenir, et le bruit même se répandit qu'il serait fait cardinal à la première promotion. D'Espence, peu jaloux de cet honneur, s'excusa de prolonger son séjour à Rome, et revint en France. Il assista, en 1560, aux états d'Orléans, et l'année suivante, au fameux colloque de Poissy. On voulut ensuite le renvoyer au concile de Trente, mais il s'en défendit par humilité, et passa le reste de sa vie dans la retraite, partageant son temps entre les devoirs de son état et la composition de divers ouvrages de piété. Il mourut de la pierre, maladie fréquente chez les personnes sédentaires, à Paris, le 5 octobre 1571, et fut enterré à St-Côme. On lisait son épitaphe sur un tombeau où il était représenté à genoux, en marbre blanc. Dupin a porté de ce docteur un jugement avantageux. « Il avait bien lu, dit-il, les « Pères et les bons auteurs modernes ; il savait « parfaitement les canons et la discipline de l'É« glise ; il était aussi fort versé dans la littéra« ture profane ; il écrivait bien en latin, avec « dignité et avec éloquence. » Richard Simon rabaisse un peu le mérite de d'Espence, en disant que son savoir se sentait beaucoup de l'école et des défauts du siècle. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages. Nicéron (1) en rapporte les titres dans ses Mémoires, t. 13 et 20. Les latins ont été réunis à Paris, 1619, in-fol. Parmi les autres, on distingue : 1° l'*Institution d'un prince chrétien*, Paris, sans date, in-8° ; Lyon, 1548, in-16 ; 1549, in-16. La première édition est indiquée comme très-rare dans plusieurs catalogues ; 2° *deux notables Traités*, dont l'un enseigne combien les lettres et les sciences sont utiles aux rois et aux princes ; l'autre contient un discours à la louange des trois lis de France, Paris, 1575, in-8°. On trouve dans ses ouvrages latins des discours sur différents points de discipline, des hymnes sacrés, un Commentaire sur les Epîtres de St-Paul, un Traité de la lecture des livres défendus ; un contre la validité des mariages clandestins, un autre de la messe publique et privée ; un ouvrage en six livres sur la continence et un sur l'âme des cieux (*de cœlorum animatione*). Les deux derniers sont curieux par leur objet, et remplis d'une érudition très variée. Gruter, dans ses *Deliciæ poetarum gallorum*, donne deux pièces de d'Espence qui ne sont pas dans le recueil de Léger Duchesne. W—s.

(1) Nicéron ne parle pas d'un poëme latin de Cl. d'Espence, dont voici le titre : *Institutum christiani hominis in gratiam pueritiæ catholicæ versiculis comprehensum*, Paris, 1570, in-4°.

ESPER (JEAN-FRÉDÉRIC), né le 6 octobre 1732, à Drossenfeld, dans le margraviat de Bayreuth, commença ses études à Wunsiedel, les continua à Frauenaurach, et les acheva à l'université d'Erlang. Malgré le désir qu'avaient ses parents de le voir embrasser la carrière de la médecine, il préféra la théologie, qu'il étudia avec ardeur et succès. Après quelques années de prédication, il fut placé en qualité d'adjoint auprès de son père, qui était alors surintendant de l'église réformée à Frauenaurach. Le 29 décembre 1762, la faculté théologique d'Erlang le reçut docteur ; le 10 novembre 1763, il devint pasteur à Uttenreut, et en 1778, surintendant à Wunsiedel, avec l'inspection des églises et écoles de cette ville, où il mourut le 18 juillet 1781. Les devoirs de son état, comme ministre protestant, ne l'avaient point empêché de se livrer à l'étude des sciences naturelles, qu'il aimait beaucoup : il était membre de la société des naturalistes de Berlin et de la société allemande d'Erlang. Son nom se recommande à la postérité, à cause du zèle et de la persévérance avec lesquels il découvrit et fouilla quelques-unes des cavernes à ossements situées dans les environs de Muggendorf, devenues depuis si célèbres, et où l'on a retrouvé un grand nombre d'espèces animales fossiles. Une de ces cavernes porte actuellement le nom d'Esper. On a de lui en allemand : 1° *Aventures véritables et merveilleuses arrivées à des voyageurs*, Erlang, 2 vol. en 4 parties, de 1760 à 1762. Cet ouvrage a eu une seconde édition en 1766. M. J.-Henri Widmann a ajouté un 3e et un 4e volume aux deux premiers, sous ce titre : *Aventures du capitaine Cook* ; en 2 parties, Erlang, 1789-90 ; 2° *Instruction pour observer le cours d'une comète et d'autres constellations sans le secours d'instruments astronomiques ou de calculs mathématiques* ; 3° *Du passage de Vénus à travers le soleil* (dans les *Frankischen Sammlungen*, 31e cahier, n° 2) ; 4° *De la manière de se procurer de grosses citrouilles* ; 5° *Description de la pierre nommée pierre de bois verte, que l'on rencontre dans la contrée d'Adelsdorf* : cette roche est une espèce de lignite (même *recueil*, 47e cahier, n° 4) ; 6° *Description des zoolithes nouvellement découverts d'animaux quadrupèdes inconnus et des cavernes qui les renferment, de même que de plusieurs autres grottes remarquables, qui se trouvent dans le margraviat de Bayreuth au delà des monts* ; traduite en français par Isenflamm, Nuremberg, 1774, in-fol. ; 7° *Souvenirs de l'int. général J.-C. Rössler* ; 8° *Dissertation sur la cause des corps ronds qui se rencontrent dans les schistes vitrioliques* (dans le *Naturaliste*, 6e cahier, p. 190,204) ; 9° *Voyage aux cavernes à ossements de Gailenreuth* (dans les

écrits de la société des naturalistes amis, Berlin, 1784, 5e vol., p. 56); 10° *Extrait du précédent voyage* (dans les Mélanges publiés pour servir à une description physique de la terre, Brandenb., 1785, 5e vol., 1er cahier, p. 35); 11° *Courte description des découvertes merveilleuses faites récemment dans les cavernes à ossements près de Gailenreuth*, etc. On trouve une répétition des descriptions précédentes dans les archives de Franconie, de Büttner, Knerl et Fischer, vol. 1er, p. 77, vol. 2, p. 165, année 1790. Esper a encore publié des poésies et de petites dissertations, mais sans y mettre son nom. On lit de plus amples détails sur sa vie et sur ses écrits dans Meyer, *Biographie des écrivains d'Anspach et de Bayreuth*, et dans le *Manuel* historique et littéraire d'Hirsching. N—D.

ESPER (Eugène-Jean-Christophe), frère du précédent, professeur à Erlang et l'un des naturalistes les plus laborieux et les plus recommandables du dernier siècle, naquit à Wunsiedel le 2 juin 1742. En 1761, il fréquenta l'université d'Erlang, où il suivit, à l'exemple de son frère, les cours de la faculté de théologie et de philosophie. Dans l'année 1770, Eugène Esper alla à Cadolzburg, comme précepteur des deux enfants du baron de Falken-Hausen. Quelques années après, la publication de plusieurs mémoires sur l'histoire naturelle, que l'on trouvera mentionnés à la fin de cet article, lui valut l'honneur d'être admis au nombre des membres de la société des naturalistes amis de Berlin. Pendant le cours de l'année 1781, revenu à Erlang, il s'y fit recevoir docteur en philosophie, et fut nommé adjoint de cette faculté à l'université. Le 2 mars 1783, il prit possession de la chaire de philosophie, en prononçant un discours *De emolumentis in utroque studio matheseos et historiæ naturæ simul conjuncto*. Eugène Esper mourut à Erlang le 21 juillet 1810. Les collections d'histoire naturelle que ce savant avait formées en sa vie, et qui étaient très-considérables, particulièrement en lépidoptères et en zoophytes, appartiennent maintenant au muséum d'histoire naturelle de l'université d'Erlang, où elles sont conservées précieusement. Les nombreux ouvrages publiés par Eugène Esper sur l'histoire naturelle, et qui peuvent être encore aujourd'hui consultés avec fruit, lui valurent une grande réputation et lui méritèrent l'honneur de faire partie d'un grand nombre de sociétés savantes, telles que l'académie impériale des naturalistes, la société botanique de Ratisbonne, celle des naturalistes de Halle, etc., etc. Nous possédons de lui : 1° *Description des papillons dessinés et coloriés d'après nature*, Erlang, 54 cahiers in-4°, 1776-1805; 2° *Observation sur un phalène androgyne nouvellement découvert*, ibid., 1778, in-4°; 3° *Continuation des papillons d'Europe*, 1780-84, 9 cahiers; 4° *Dissertat. inaug. philos. de varietatibus specierum in naturæ productis*, sectio 1, Erlang, 1781; sectio 2, 1782, in-4°; 5° *Pr. de animalibus oviparis et sanie frigida præditis in cataclysmo, quem subiit orbis terrarum, plerisque salvis*, ibid., 1783, in-4°; 6° *Histoire naturelle abrégée du sytème linnéen*, avec l'explication des mots techniques, Nuremberg, 1784, in-8°; 7° *les Papillons exotiques*, Erlang, avec figures enluminées, 1785 à 1802, 16 cahiers in-8°; 8° *les Zoophytes décrits, figurés et coloriés d'après nature*, Nuremberg, 1788, 1806, 3 vol. in-4°; 9° *Premier et second supplément aux Papillons d'Europe*, 9 cah., 1792-1803; 10° *Magasin de nouveaux insectes étrangers*, 1 cahier, Nuremberg, 1794; 11° *les Papillons européens*, 1794. Toutes les publications faites par Esper à différents intervalles forment 5 parties divisées en 7 volumes. 12° *Nouvelle publication mensuelle des Papillons européens;* il a paru de cette 3e édition 144 cahiers, depuis le mois de janvier 1794 jusqu'en 1805; l'ouvrage a été encore publié en 20 livraisons (comme 2e édition) jusqu'en 1802; 13° *Icones fucorum cum characteribus systematicis, synonymis auctorum*, etc., etc., 7 cahiers, 1792, 1802; 14° *Manuel de minéralogie*, etc., Erlang, 1810, in-8°; 15° *Quelques pièces de vers de circonstance;* 16° *De la coquille porcelaine couleur aurore* (dans les *Entretiens* de Schröler pour l'amateur de coquilles, 1789, n° 5, p. 92); 17° *Description de quelques papillons précieux appartenant aux espèces de la plus petite taille*, avec des figures grossies; cette description est insérée dans le *Naturaliste*, Halle, 1791, n° 6, p. 39-51; 18° *Observations sur la phalæna linaria*, décrite dans le 16e cahier du *Naturaliste* (même recueil, année 1792, n° 17, p. 190-194); 19° *Sur le genre de papillons hyblea* (même recueil, 1802, 29e cahier); 20° *Oryctographiæ Erlangensis specimina quædam, imprimis spongiarum petrificatarum* (dans les *Nouveaux Actes* de l'académie des Curieux de la nature, 1791, 8e vol.); 21° *Papil. exot. tab. 1 et 2; Sphing. exot. tab. 1 et 2* (*Magasin du règne animal*, Erlang, 1794, 1er cahier); 22° *Remarques d'histoire naturelle au sujet des leçons de Martini sur l'archéologie littéraire*, Altenbourg, 1796; 23° *l'Amateur des produits minéralogiques de la Franconie occidentale* (n° 16, p. 243-251 des Feuilles provinciales de la Franconie); 24° plusieurs *articles critiques* dans les *journaux littéraires de Halle, d'Iéna*, dans la *Gazette d'Erlang;* 25° *Observations pour servir à l'histoire de la Manne* (*Dissertations de la société d'Erlang*, 1810, 1er volume). Il serait trop long de citer les nombreux ouvrages dans lesquels il a été question de la vie et des travaux scientifiques d'Esper. N—D.

ESPERIENTE. *Voyez* Callimachus.

ESPERNON (Jean-Louis de Nogaret, de la Valette, duc d'), naquit dans le Languedoc, en mai 1554, d'une famille ancienne. On lui donna le nom de *Caumont*, pour le distinguer de Bernard de la Valette, son frère aîné, et il eut une pension de 400 livres quand il entra au service. Il fit ses premières armes au siége de la Rochelle (1573), où il avait accompagné le duc d'Anjou. Il resta ensuite à la cour; mais prévoyant qu'il ne pourrait rien obtenir de la reine mère, il s'attacha au roi de Navarre et le suivit, lorsque la crainte de quelque surprise engagea ce prince à se retirer

dans la Normandie. Il se repentit bientôt de cette démarche, et reparut à la cour, où il avait déjà su se ménager des protecteurs. Ses agréments extérieurs fixèrent l'attention du faible Henri III, et d'indignes complaisances furent le prix dont il acheta la faveur du monarque, qu'il partagea avec Caylus, Maugiron, etc. Caumont entra l'un des premiers dans cette ligue, dont l'anéantissement des protestants ne fut que le prétexte; il se distingua à la prise de la Charité et d'Issoire, en 1577, et fut blessé en 1580, au siége de la Fère, dont il eut le commandement. L'année suivante, Henri III lui fit présent de la terre d'Espernon, l'érigea en duché-pairie, et ordonna que dans les assemblées des pairs il prendrait son rang immédiatement après les princes du sang. Cette distinction accordée à d'Espernon mécontenta la noblesse, et la disposa à soutenir le peuple, qui se plaignait hautement que le produit des impôts créés pour les besoins de l'État fût la proie de quelques favoris. Cependant, deux ans après, le roi donna à d'Espernon le gouvernement de Metz, mais il chercha à s'excuser en disant que c'était le gage d'une forte somme qu'il lui avait prêtée. Si jamais prince ne fut plus faible que Henri III, jamais sujet n'abusa de son crédit comme d'Espernon pour satisfaire son ambition et son insatiable cupidité. En peu d'années il réunit au gouvernement de Metz ceux du Boulonais, de l'Angoumois, de la Saintonge, de l'Aunis, de la Touraine, de l'Anjou et de la Normandie; il succéda à Strozzi dans la place importante de colonel général de l'infanterie, érigée pour lui en charge de la couronne (1584), et joignit à ce titre celui d'amiral de France (1587). Son entrée publique à Rouen fut un véritable triomphe; les maisons sur son passage étaient tapissées, les rues semées de fleurs; il montait un cheval superbe, entouré de toute la noblesse de la province, qui l'accompagna jusqu'à son palais. La ville lui offrit une statue d'argent qui représentait la Fortune tenant son buste étroitement embrassé, dit Pasquier, avec cette devise en italien : *E per no lasciar ti.* Cependant le duc de Guise, jaloux de cette faveur, fit entendre au roi que la haine du peuple contre d'Espernon était la seule cause des excès auxquels il s'était porté dans la journée des Barricades, et qu'on ne pouvait espérer de tranquillité qu'en l'éloignant de la cour. Le roi, qui ne conservait peut-être plus la même affection à son favori, goûta ce conseil, et disposa sur-le-champ d'une partie des emplois que naguère il avait pris plaisir à accumuler sur sa tête. Le gouvernement de Normandie fut donné au duc de Montpensier, celui de Metz au comte de Brienne, la charge d'amiral à Lavalette, et d'Espernon fut exilé à Loches, d'où il obtint la permission de se rendre à Angoulême, où il se croyait plus en sûreté. Il se trompait cependant, car le jour de St-Laurent 1588, le maire d'Angoulême se rendit au château, accompagné de quelques hommes armés, pour s'assurer de sa personne. Le duc d'Espernon n'eut que le temps de fuir dans son cabinet, dont l'escalier se rompit derrière lui, circonstance qui lui sauva la vie. Pendant ce temps-là, le duc de Guise faisait demander au roi, par les états assemblés à Blois, que d'Espernon fût tenu de remettre toutes les villes de son gouvernement, à peine d'être déclaré criminel de lèse-majesté. Le roi lui envoya Miron, son médecin, pour lui signifier cet ordre. D'Espernon, loin d'obéir, leva des troupes et se prépara à se défendre s'il était attaqué; il parvient à apaiser par des promesses ceux qui semblaient le plus acharnés à sa perte, dénonce au roi les projets ambitieux des Guise, arrache un arrêt à sa faiblesse, et vole ensuite à son secours, à la tête des soldats qu'il avait rassemblés pour sa propre défense; un service si important lui rendit les bonnes grâces de Henri III, mais la mort déplorable de ce prince suspendit une seconde fois le cours de sa fortune. D'Espernon refusa de signer l'acte par lequel les seigneurs s'obligèrent à reconnaître Henri IV roi de France aussitôt qu'il serait rentré dans le sein de l'Eglise catholique. Un écrivain qui a pris à tâche de justifier toutes les actions du duc d'Espernon le loue du zèle qu'il montra dans cette circonstance pour la religion; d'autres prétendent qu'il ne refusa sa signature que parce qu'elle aurait été au bas de celles des seigneurs qu'il regardait comme au-dessous de lui. Quoi qu'il en soit, d'Espernon se retira à Angoulême, emmenant un corps de troupes considérable, dans le moment où le roi en avait le plus grand besoin pour presser le siége de Paris. Henri IV lui pardonna cette conduite, et le nomma gouverneur de la Provence, dont le parlement avait déclaré le duc de Savoie lieutenant général et gouverneur *sous la couronne de France* (Abr. du P. Hénault). D'Espernon s'empara de quelques villes, qu'il traita avec la dernière sévérité, dans l'espoir d'obliger par là les autres à recourir à sa clémence. C'était mal connaître l'esprit du peuple; il dut s'en apercevoir, car il fit des efforts inutiles pour prendre Marseille et Aix, deux villes alors mal fortifiées, et qui n'étaient défendues que par de faibles garnisons. Il fut blessé deux fois devant Aix, et les habitants de Brignoles, fatigués des excès auxquels il se livrait, tentèrent de le faire périr sous les décombres de la maison qu'il habitait, et ce ne fut que par une espèce de prodige qu'il échappa à ce danger. Cependant des réclamations étaient adressées de toutes parts au roi contre d'Espernon; on demandait un nouveau gouverneur. Henri IV nomma le duc de Guise. D'Espernon, irrité, résolut de se maintenir en Provence contre la volonté du roi. On rapporte que ce prince l'ayant menacé qu'il viendrait lui-même l'en chasser : « Qu'il vienne, « dit d'Espernon, je lui servirai de fourrier, non « pas pour lui préparer des logis, mais pour brûler ceux qui seront sur son passage. » Cependant, défait en plusieurs rencontres par le duc de

Guise, il se détermina à quitter la Provence et à accepter en échange le gouvernement du Limousin, que Henri IV avait encore la bonté de lui offrir. Il fut employé ensuite dans le Languedoc et dans la Saintonge, où il soumit plusieurs villes. La tranquillité commençant à se rétablir dans le royaume, il revint à la cour; dans une entrevue qu'il eut avec Henri IV, ce prince lui reprocha de ne l'avoir jamais aimé : « Sire, répondit d'Espernon, V. M. n'a point de plus fidèle serviteur que « moi, j'aimerais mieux mourir que de manquer « à la moindre partie de mon devoir; mais pour « ce qui est de l'amitié, V. M. sait bien qu'elle ne « s'acquiert que par l'amitié. » La franchise de cette réponse était faite pour plaire à Henri IV, elle le charma en effet, et depuis il ne cessa de montrer la plus grande confiance à d'Espernon. On sait que ce dernier était dans le carrosse de Henri IV lorsque ce grand prince fut assassiné, et on n'est pas parvenu à le justifier entièrement des soupçons de complicité de ce crime. Deux personnes qui ne s'étaient jamais vues, mademoiselle de Coman et le capitaine Lagarde, accusèrent d'Espernon d'avoir eu des relations avec l'assassin de Henri IV. Le parlement reçut leur déposition et commença l'instruction de la procédure, qui fut arrêtée par ordre supérieur. Mademoiselle de Coman mourut dans une prison, persistant dans sa déclaration, et le capitaine Lagarde fut mis en liberté avec une pension de 600 livres et le brevet d'une place à Paris. Tous les faits qu'on vient d'avancer sont constatés par des écrivains instruits, et dont on ne soupçonne point la véracité (1). Comment se fait-il donc que Girard, secrétaire de d'Espernon, n'en parle pas? Il ne pouvait ignorer les bruits injurieux qui avaient existé contre son protecteur; et pourquoi n'a-t-il pas cherché à les détruire, si ce n'est parce qu'il s'est vu dans l'impuissance de le faire? Le lendemain de la mort de Henri IV, d'Espernon se rendit au parlement, et mettant la main sur la garde de son épée : « Elle est encore dans le fourreau, dit-il, mais il « faudra qu'elle en sorte, si on n'accorde dans « l'instant à la reine-mère un titre qui lui est dû « par l'ordre de la nature et de la justice... » Le parlement nomma donc la reine mère régente; mais on doit remarquer que, dans la vacance du trône, ce droit avait appartenu jusque-là aux états généraux, et que d'Espernon abusait de son autorité pour violer une des lois de l'Etat. La reine reconnut le service important qu'il lui avait rendu, en le confirmant dans ses anciennes dignités et en lui en accordant de nouvelles. On peut juger du faste de d'Espernon par un trait que rapporte son historien : « Il allait ordinaire- « ment au Louvre, accompagné de sept à huit « cents gentilshommes qui se rendaient chez lui « chaque jour; et il obtint de la reine de se faire « suivre dans son cabinet par des gardes vêtus de « ses livrées. » Sa vanité lui attirait des ennemis qui cherchèrent à le perdre dans l'esprit du jeune roi, et qui y parvinrent aisément. Une place vint à vaquer dans les gardes, il la demanda pour une de ses créatures, ne put l'obtenir, et en éprouva un ressentiment si vif qu'il quitta sur-le-champ la cour pour se rendre à Angoulême; mais un homme de son caractère ne pouvait pas renoncer facilement à prendre part aux intrigues, et il continua à exercer sur l'esprit de la reine mère une influence qui perpétuait la division dans le royaume. Il encouragea cette princesse à fuir de Blois, où elle avait été exilée en 1619, la reçut dans ses terres, et dicta les conditions de l'accommodement qu'elle fit avec le roi Louis XIII, connu sous le nom de Traité d'Angoulême. La haine qu'il portait au cardinal de Richelieu, tout-puissant alors, l'empêcha de revenir à la cour, où il ne pouvait espérer que le second rang (1), et il accepta le gouvernement de Guienne, qu'on lui offrit en échange de ceux qu'il possédait. Cette province, dit Voltaire, valut au duc d'Espernon un million de livres, qui répondent à près de deux millions d'aujourd'hui, et même à près de quatre, si on considère l'enchérissement de toutes les denrées. Il n'y fut pas longtemps sans se brouiller par ses hauteurs avec le parlement et les autres magistrats de Bordeaux. Il eut aussi de fâcheux démêlés avec l'archevêque Sourdis au sujet de quelques prérogatives. D'Espernon, outré des prétentions de l'archevêque, fait arrêter son carrosse par des gardes. Le prélat en sort aussitôt, excommunie les gardes et se retire dans son palais, où il indique une assemblée des principaux ecclésiastiques de la ville pour délibérer sur les moyens de fulminer ses censures. D'Espernon fait investir l'archevêché, s'y rend lui-même, frappe l'archevêque de plusieurs coups dans la poitrine, et fait tomber son chapeau d'un coup de canne. L'archevêque l'excommunie. Le roi, instruit de l'affaire, ôte à d'Espernon l'exercice de ses charges et l'exile à Coutras jusqu'à sa réconciliation avec le prélat. D'Espernon fut obligé de donner sa démission du gouvernement des trois évêchés, d'écrire une lettre d'excuses à l'archevêque, et d'écouter à genoux la réprimande sévère qu'il lui fit avant de l'absoudre (*voy.* COSPÉAN). Le chagrin que lui causa cette humiliation altéra sa santé; la mort de deux de ses fils (le duc de Candale et le cardinal de la Valette) acheva d'épuiser le peu de forces qui lui restaient. Dès ce moment il ne fit plus que traîner

(1) Voyez le *Journal de Henri IV*, par l'Etoile; les *Mémoires de Sully*; la *Rencontre du duc d'Espernon et de Ravaillac aux enfers*; la *Chemise sanglante de Henri le Grand* : ces deux pièces, dont les éditions originales sont très-rares, ont été réimprimées dans le *Journal de Henri IV*, t. 4; la *Dissertation sur la mort de Henri IV*, par Voltaire; l'*Histoire de l'ordre du Saint-Esprit*, par St-Foix, et enfin les *Observations historiques sur la mort de Henri IV*, publiées par Legouvé à la suite de sa tragédie de *Henri IV*.

(1) Le trait suivant, rapporté par Voltaire, peut servir à caractériser la manière dont d'Espernon vivait avec le cardinal de Richelieu. Le duc d'Espernon rencontra sur l'escalier du Louvre le cardinal; celui-ci lui demanda s'il n'y avait rien de nouveau! « *Rien*, dit le duc, *sinon que vous montez et je des-* « *cends.* »

une vie languissante, et mourut à Loches, où il s'était retiré, le 13 janvier 1642, à l'âge de 88 ans; son corps fut inhumé à Cadillac. La seule qualité brillante du duc d'Espernon fut une fermeté d'âme extraordinaire et qui ne se démentit jamais dans le cours de sa longue vie. C'était d'ailleurs un homme dur, violent, vindicatif, insolent avec ses supérieurs, ne souffrant ni conseils ni remontrances. Il était également odieux au peuple, qu'il opprimait, et aux grands, qu'il accablait de ses hauteurs. Ce ne fut ni un politique habile, ni un véritable homme d'État. A la guerre il payait de sa personne; mais il ne jouissait pas de la réputation d'un grand général. Brantôme rapporte (t. 10, p. 326, édition de la Haye, 1740) qu'à la nouvelle de sa nomination au gouvernement de Provence, on criait dans les rues de Paris un livre intitulé *les hauts faits, gestes et vaillances de M. d'Espernon, en son voyage de Provence.* « Le « titre, dit Brantôme, le chantait ainsi, et était « très-bien imprimé; mais tournant le premier « feuillet et les autres en suivant, on les trouvait « tous en blanc et rien imprimé. » On sait ce qu'on doit penser d'une épigramme, mais on ne s'en serait pas permis une pareille contre un général qui aurait eu des titres incontestables. Voltaire a dit que d'Espernon n'avait jamais fait que des actions généreuses. L'article qu'on vient de lire est une réfutation complète de cette assertion. La *Vie du duc d'Espernon* a été écrite par Girard, son secrétaire, Paris, 1655, in-fol.; 1730, in-4°, et 4 vol. in-12. Ces deux éditions sont les meilleures de cet ouvrage, qui en a eu de nombreuses, mais qu'on ne doit lire qu'avec une extrême défiance. W—s.

ESPERONNIER (François-Dominique-Victor-Edouard), général de brigade d'artillerie, fils d'un ancien magistrat de Narbonne, y est né en 1788; il sortit, en 1810, de l'École polytechnique avec le grade de lieutenant, et fut immédiatement attaché au troisième corps de l'armée d'Espagne. Il y débuta au siége de Badajoz, où il eut l'honneur d'être chargé de reconnaître, en plein jour, si l'état de la brèche permettait de donner l'assaut. Dans la même année, à la bataille d'Albuèra, son capitaine et son premier lieutenant ayant été blessés dès le commencement de l'action, il s'acquitta avec autant de calme que de fermeté des fonctions difficiles de commandant de batterie. Ces brillantes actions lui méritèrent la décoration de la croix de la Légion d'honneur, suivie plus tard de celles d'officier et de commandant de cet ordre. Nommé capitaine d'artillerie en 1813, et attaché au général Bouchut, comme aide de camp, il le suivit en Allemagne et prit part aux sanglantes batailles de Dresde et de Leipsick; renfermé plus tard dans Torgau, il participa à la glorieuse défense de cette place, dont la garnison ne capitula qu'après avoir épuisé toutes ses ressources pendant un siége mémorable. Après la Restauration, le capitaine Esperonnier, devenu chef d'escadron, suivit en 1823 le général Bouchut au siége de Pampelune. Sous Charles X, il fit partie de l'expédition de Morée, et, promu au grade de lieutenant-colonel, fut nommé au commandement de l'artillerie de l'armée d'occupation. Il y reçut la croix de grand commandeur de l'ordre du Sauveur de Grèce. A son retour en France, et en qualité de commandant en second de l'École polytechnique, il contribua avec un grand zèle, sous le général Tolosé, chef de l'École, à y maintenir l'ordre et la discipline, dans des circonstances que l'irritation des esprits rendait chaque jour plus difficiles, et, en 1838, il fut nommé colonel de son arme. Député du département de l'Aude pendant environ quatorze ans, il montra à la chambre autant d'indépendance que de dévouement aux principes de l'ordre; la rectitude de ses vues et la netteté de son jugement lui donnèrent un crédit qu'il n'employa qu'au service d'autrui. La ville de Narbonne lui doit en grande partie la création de son musée; il contribua également à enrichir sa bibliothèque par des dons obtenus du ministre de l'intérieur; aussi les conservateurs de ces établissements se sont-ils empressés de témoigner à son frère, président de chambre à la cour impériale de Montpellier, le désir d'obtenir de lui la copie du portrait de leur ancien député; il est peint à l'huile et en pied par mademoiselle Voullemier, artiste distinguée. Devenu général de brigade en 1846, et membre du comité d'artillerie, Esperonnier fut mis prématurément en retraite par le gouvernement provisoire, sorti de la révolution de février 1848, mais au retour de l'ordre, cette injustice fut réparée, et un décret impérial ordonna le rétablissement de son nom sur le cadre de réserve. On vient de retracer sommairement les faits de sa vie qui appartiennent à l'histoire; sa famille et ses amis ont seuls connu les rares qualités qui donnaient tant de douceur à sa société et de charme à son intimité. La bonté se joignait en lui à une grande égalité de caractère; rendre service à qui lui en paraissait digne était la plus habituelle de ses occupations. Aucune démarche ne lui coûtait si l'on avait obtenu son estime; on a pu lui appliquer avec justice ce mot si rarement mérité : *pertransiit benefaciendo.* Rien n'égalait sa modestie, son amour pour la France et pour son noble état; que de fois, dans ses intimes épanchements, n'a-t-il pas exprimé, devant le rédacteur de cette notice, son vif regret de ne plus pouvoir, dans les combats, trouver cette mort si souvent bravée! Ce n'est aussi que depuis la guerre d'Orient qu'il déplorait sa mise à la retraite, dont autrement il aurait béni les loisirs. La santé du général, depuis longtemps altérée par les fatigues des camps et la douleur d'avoir perdu une sœur chérie, sa compagne assidue, l'ont conduit au tombeau. Il est mort le 23 mai 1855 entouré d'une partie de sa famille et de quelques amis dévoués, et le 27 du même mois de dignes obsèques ont été

comme le dernier acte d'une vie toute consacrée à son pays (1). M—É.

ESPIARD (François-Bernard), seigneur de Saux, jurisconsulte, né à Dijon le 23 ou 24 septembre 1659, fut pourvu en 1693 d'une charge de président à mortier au parlement de Besançon ; il la remplit d'une manière distinguée, et fut député plusieurs fois à la cour par sa compagnie dans des circonstances importantes. Il se démit de sa charge en 1725, pour s'occuper plus tranquillement de la rédaction de ses ouvrages, et mourut à Besançon le 16 janvier 1743, dans un âge très-avancé. On a de lui : 1° *Remarques sur le Traité des Successions de Den. Lebrun*, imprimées en 1736 à la suite de cet ouvrage ; 2° *Epistola circa librum cui titulus : Corpus juris canonici authore Jo. Pet. Giberto*, imprimée dans les éditions de ce traité, 1736 et 1737 ; 3° *Observations sur des matières canoniques*, insérées dans les *Institutions ecclésiastiques* de Gibert ; 4° *Observations sur des matières de droit*, dans les Œuvres de Bretonnier ; 5° *Observations sur la coutume de Franche-Comté, par Boguet*, manuscrit in-folio conservé à la bibliothèque publique de Besançon. Espiard a en outre fourni des notes à Taisand, dont celui-ci a fait usage dans son *Commentaire sur la coutume de Bourgogne ;* et à Raviot, pour son édition des *Arrêts du parlement de Dijon*, recueillis par Perrier. — Espiard (Jean-François), fils du précédent, né à Besançon en 1693, chanoine à la métropole de cette ville, abbé de St-Rigaud, conseiller-clerc audit parlement, et prédicateur de la reine épouse de Louis XV. Le recueil des *Sermons* de l'abbé de St-Rigaud a été imprimé à Besançon, 1776, in-8°. Il mourut en cette ville en 1778. Guillemin de Vaivre a prononcé son éloge à l'Académie, dont il était un des membres.—Espiard (François-Ignace) *de la Borde*, frère du précédent, né à Besançon en 1707, embrassa l'état ecclésiastique, et fut d'abord grand vicaire de M. Poncet, évêque de Troyes ; il vint ensuite à Dijon, où il obtint une place de conseiller-clerc au parlement, et mourut en cette ville en 1777. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Essai sur le génie et le caractère des nations*, Bruxelles, 1743, 3 vol. petit in-12, réimprimé sous le titre d'*Esprit des nations*, la Haye (Paris), 1753, 2 vol. in-12. Castilhon a refondu en partie l'ouvrage de l'abbé Espiard dans *ses Considérations sur les causes physiques et morales de la diversité des mœurs et du gouvernement des nations*. (*voy.* Castilhon). Celui-ci s'en plaignit amèrement ; Castilhon lui répondit par une lettre insérée dans le Journal encyclopédique, 1769. W—s.

ESPIARD DE COLONGE (Jean-Alexandre, baron d'), né à Paris le 20 avril 1713, maréchal de camp et directeur de l'artillerie des provinces de Guienne, Basse-Navarre et Béarn, de 1779 à 1786, est auteur d'un ouvrage sur l'artillerie, qui a été publié en 1846, en deux volumes in-4°, sous le titre : *Artillerie pratique employée sous les règnes de Louis XIV et Louis XV*. C'est un traité très-détaillé de l'artillerie sous MM. de Vallore, avec les améliorations qui furent apportées à cette arme du vivant de l'auteur. Outre cet ouvrage, Espiard de Colonge a laissé divers mémoires sur l'artillerie, dont trois sont conservés aux archives du dépôt central de l'artillerie, à Paris. Ils sont intitulés, le premier, de 1763 : *Observations sur la décision qui prescrit de mettre des grains de lumière à froid aux canons* ; le deuxième, de 1767 : *Mémoire concernant les moyens à employer pour empêcher les cartouches tant à boulet qu'à balles de tamiser dans les caissons*. Le troisième, de 1773 : *Connaissances préliminaires des procédés qui sont en usage à Klingenthal pour la fabrication des armes blanches*. Le baron Espiard de Colonge est mort à St-Sauveur en Médoc, le 5 décembre 1788. — *François-Alexandre* Espiard de Colonge, fils du précédent, né le 24 juin 1752, commandait en 1812 l'artillerie bavaroise du corps d'armée du général Gouvion St-Cyr, et remplissait en même temps les fonctions de son chef d'état-major. Il mourut à Munich le 8 août 1814, des suites de blessures graves qu'il avait reçues au combat de Polosck. Il a laissé quelques manuscrits inédits sur ses campagnes. — *Bénigne-Jean-Claude*, son frère cadet, né le 22 novembre 1754, et mort au mois de février 1837, servit avec son frère dans l'artillerie bavaroise, se distingua le 16 mai 1807 à Poplawi sur la Narew, fut nommé en 1817, par le roi de Bavière, directeur général du ministère de la guerre, conseiller d'État, et en 1824, lieutenant général. En 1824, il fut chargé par le gouvernement bavarois de diriger et faire exécuter sous ses ordres un travail complet sur l'état actuel de l'artillerie bavaroise, qui avait été demandé par le gouvernement français. Ce travail, qui est conservé au dépôt d'artillerie à Paris, consiste en 23 planches accompagnées d'un mémoire dont le titre est : *État de toutes les parties du matériel de campagne de l'artillerie bavaroise, etc...* Z—d.

ESPIGNAC. *Voyez* Epinac.

ESPINASSE (mademoiselle Julie-Jeanne-Éléonore de l'), naquit à Lyon le 9 novembre 1732, et fut baptisée le lendemain dans l'église de St-Paul. Son acte de naissance la donne comme fille légitime de Claude Lespinasse, bourgeois de Lyon, et de Julie Navarre. Il y est dit qu'elle est née chez Mᶜ Baziliac, chirurgien juré (lequel est qualifié chirurgien de la maréchaussée dans l'*Almanach de Lyon* de 1737, et demeurait place de la Douane). Quoi qu'il en soit, le secret de sa naissance était bien connu à Lyon. Sa mère, femme d'un grand nom, vivait depuis longtemps séparée de son mari lorsqu'elle la mit au monde, et laissa, jusqu'à l'âge de quinze ans, cette fille chérie ignorer que la tendresse et les soins dont

(1) Un court mémoire militaire sur ses campagnes, qui paraît être son œuvre, a été trouvé parmi ses papiers ; on ne peut qu'engager son honorable famille à livrer à la publicité cette pièce historique.

elle était l'objet ne lui donnaient aucun lien de famille, aucun rang dans la société. Alors seulement mademoiselle de l'Espinasse reçut l'aveu qui allait ouvrir devant elle la carrière du malheur. Privée, par un abus de confiance, d'une cassette précieuse qu'à ses derniers moments venait de lui remettre celle de qui elle tenait l'existence, et qui avait voulu, de plus, lui assurer un avenir indépendant; se trouvant, en conséquence, presque sans ressources, comme sans protection, elle demanda asile dans un couvent. Aux yeux de la loi elle pouvait un jour réclamer le nom et une partie de la fortune de l'époux de sa mère, de l'homme qui ne l'avait pas encore comptée au nombre de ses enfants; mais elle crut devoir renoncer à ce droit honteux, par respect pour une mémoire bien chère, par égard aussi pour une famille intéressée à ce qu'elle ne s'en prévalût jamais. Ce fut néanmoins au sein de cette famille même, dans un château de Bourgogne, qu'elle se rendit à sa sortie du couvent. Elle n'y fut reçue qu'en qualité d'étrangère, de gouvernante d'enfants; et c'était là qu'elle habitait depuis quatre ans, lorsque madame du Deffant, l'y trouvant en 1752, désira fortement se l'attacher. Elles s'établirent ensemble, en 1754, à Paris, dans la communauté de St-Joseph, rue St-Dominique; mais leur liaison, qui avait si heureusement débuté, cessa tout à coup au bout de dix années, après avoir été troublée par beaucoup d'orages, bien funestes à la santé de celle des deux qui avait les nerfs le plus sensibles, la tête la plus vive, et le cœur le plus aimant (*voy.* DU DEFFANT). Le peu qui restait à mademoiselle de l'Espinasse des dons de sa mère et une pension obtenue du roi par les amis qu'elle s'était faits chez sa bienfaitrice, devenue son ennemie, la mirent en état de vivre libre. La Harpe assure qu'elle conserva pour madame du Deffant une reconnaissance respectueuse, et n'en parla jamais qu'avec la plus grande réserve. D'Alembert, longtemps ami de la protectrice, se déclara très-exclusivement pour la protégée, qu'un rapport de naissance et d'infortune avait commencé à lui rendre intéressante et chère. Il la suivit, et bientôt après se fixa pour toujours dans la même maison. Il est assez probable que la foule y fut d'abord attirée par la réputation et l'esprit du philosophe académicien; mais il est bien constant que c'était par l'amabilité de mademoiselle de l'Espinasse qu'elle y était retenue et ramenée avec un plaisir toujours nouveau. Qui n'a pas entendu parler de son cercle, composé, tous les soirs, d'hommes choisis des différents ordres de l'État, de femmes de la meilleure compagnie, quelques-unes même d'un haut rang, d'ambassadeurs ou seigneurs étrangers, enfin des gens de lettres les plus distingués? Aussi bonne que spirituelle, joignant à beaucoup d'instruction un excellent ton, le goût le plus sûr et le tact le plus fin, mademoiselle de l'Espinasse était l'âme, elle faisait le charme principal d'une réunion, telle qu'alors il en existait à Paris plusieurs, dont le souvenir est, dans nos mœurs actuelles, à peu près tout ce qui nous reste. On s'accorde à dire que personne n'a possédé à un plus haut degré l'art de faire valoir l'esprit des autres, sans laisser même soupçonner qu'elle eût pensé à montrer le sien; qu'elle savait ranimer, soutenir et varier à son gré la conversation la plus attachante; personne surtout n'a eu et n'a mérité d'avoir autant d'amis. Mais la violence de ces affections, leur donnant trop souvent le caractère de l'amour, devait altérer pour elle quelques-unes des plus grandes douceurs de la société et de l'amitié. Gâtée encore par la petite vérole, sa figure n'était rien moins que belle; mais elle était noble, ainsi que son maintien, et d'avance semblait faire connaître son âme et son esprit, toujours en mouvement. De tous ses admirateurs, le plus dévoué était bien certainement d'Alembert, sur les pensées et actions duquel elle exerçait un ascendant prodigieux. Peu susceptible d'amour, ou du moins de passion, mais ayant pour elle un sentiment très-tendre, il ne pouvait suffire à la rendre heureuse: il fut malheureux par elle; il n'est pas permis d'en douter. Il a dit et écrit plusieurs fois que ce fut quelques mois seulement avant de perdre tout à fait son amie qu'il reçut d'elle un aveu pénible sur ce qui la rendait si inégale envers lui, si injuste même. On cherche à se persuader, malgré les mémoires du temps, qu'une franchise barbare ne l'avait pas mis beaucoup plus tôt, comme confident, à des épreuves plus fortes encore; mais on sait à présent ce qui en est de ce dernier aveu, qui n'expliquait qu'en partie les tourments d'esprit et de cœur qu'éprouvait mademoiselle de l'Espinasse, et l'influence funeste qu'ils avaient eue sur sa santé. Trente ans s'étaient écoulés depuis qu'elle n'existait plus, et il avait toujours passé pour certain en France que le terme de sa carrière avait été avancé d'abord par l'éloignement et ensuite par la mort du comte de Mora. C'était un fait bien connu que ce jeune seigneur espagnol, frappé des agréments et des malheurs de l'amie de d'Alembert, fut entraîné par la vive et brûlante sensibilité qu'elle lui témoignait; que, près de la quitter forcément pour retourner dans son pays, il l'autorisa à espérer qu'un jour il lui donnerait son nom; mais qu'au moment de venir la rejoindre après deux ans de séparation, il périt à Bordeaux, dans la fleur de l'âge, en 1774. La douleur amère, inconsolable même, de mademoiselle de l'Espinasse était pour ainsi dire historique. Tout à coup on a désabusé le public, toujours disposé à plaindre une femme aimante et infortunée sans avoir mérité de l'être. Deux volumes d'une correspondance inconnue (*Lettres de mademoiselle de l'Espinasse, écrites depuis l'année* 1773 *jusqu'à l'année* 1776, Paris, 1809, et réimprimées en 1811) ont dévoilé à tous les yeux le secret d'un autre amour, qu'était parvenue à cacher, même à ceux de ses amis qui possédaient le

plus sa confiance, l'infortunée qui en est morte victime. En grossissant la liste des révélations indiscrètes du 18e siècle, ces lettres, écrites avec cet abandon qui vient de l'excès de la tendresse ou du désespoir, ont pu avoir le mérite d'intéresser vivement quelques âmes passionnées; elles ont surtout fait admirer l'énergie, la variété, l'élégance d'un style qu'on ne connaissait encore que d'après la tradition, ou par quelques synonymes qui n'ont pas été imprimés. Elles ajoutent donc beaucoup à l'idée qu'on avait de l'esprit de leur auteur; mais n'est-ce pas aux dépens de l'intérêt qu'avaient longtemps inspiré son caractère et ses malheurs connus? On est plus ou moins disposé à plaindre la personne singulièrement aimante, dont il est démontré désormais que la vie n'était qu'une suite de passions, qui pouvait même en réunir dans son cœur deux de force presque égale; mais est-il permis d'admirer une femme qui, à quarante ans passés, brave continuellement, pour se livrer avec délire à un sentiment consolateur, ces mêmes remords qu'elle peint d'une manière si déchirante ? Est-il permis de louer l'amante toujours repentante et toujours entraînée, qui n'a pu, même à ses propres yeux, être justifiée par la réciprocité de ce sentiment, puisque cette réciprocité était refusée comme excuse à son dernier et funeste amour? On se demande si l'éditeur anonyme a été plus occupé d'élever un monument nouveau à la mémoire de M. de Guibert, ou bien à celle de mademoiselle de l'Espinasse. Mais le comte de Guibert n'avait pas besoin de cette preuve de plus de l'exaltation qu'il a souvent inspirée pendant sa vie comme homme du monde, comme auteur, comme ami, peut-être aussi comme amant. Cet éditeur nous apprend que la correspondance dont il s'agit a été trouvée dans les papiers de mademoiselle de l'Espinasse. On a besoin de croire, en effet, qu'elle a eu satisfaction avant de mourir et que sa confiance n'a point été trahie par celui auquel, bien près de sa fin, elle redemandait encore ses lettres avec de si pressantes instances. Quoi qu'il en soit, la personne entre les mains de qui ces lettres sont tombées aura sûrement été fort éloignée de l'idée qu'elles pourraient nuire à la réputation de mademoiselle de l'Espinasse; mais elle n'a pas dû se dissimuler qu'il existe pour l'auteur de ces deux volumes des souvenirs plus honorables: ce sont ceux qui attestent l'élévation naturelle de son âme, son inépuisable sensibilité, sa bienfaisance ingénieuse, la finesse et la grâce de son esprit. Cet esprit et cette âme se montrent de la manière la plus heureuse dans deux chapitres ajoutés au *Voyage sentimental* de Sterne, et qu'on a réimprimés, en 1809, à la suite des lettres adressées à M. de Guibert. Ils rappellent vivement le style original et pittoresque de l'auteur anglais et ont principalement le mérite de consacrer deux traits de bonté de madame Geoffrin. Entre autres bonnes actions, cette dame avait forcé avec délicatesse mademoiselle de l'Espinasse à accepter les secours de l'amitié. Ce fut aussi l'amitié que celle-ci chargea d'acquitter ses dettes après elle. D'Alembert, nommé son exécuteur testamentaire, d'Alembert, qui avait accordé le pardon sollicité par elle à ses derniers instants, fut au désespoir de perdre, après seize ans d'intimité, ou du moins d'habitation commune, celle qu'il n'a pu s'empêcher, même depuis, d'appeler son injuste et cruelle amie. Sa douleur était si connue, qu'elle excita une sorte d'intérêt public. A son exemple, le président Hénault avait transporté ses affections ou ses habitudes de madame du Deffant à mademoiselle de l'Espinasse. Mais, pour admettre que lui aussi fut amené au point de consentir à épouser cet enfant de l'amour et du malheur, il ne faudrait pas moins que la raison alléguée par la Harpe: « Quoique le président Hénault eût soixante-dix ans, ou plutôt parce qu'il « avait soixante-dix ans. » Madame du Deffant ne fit pas groupe parmi les amis qui, tous, pleuraient autour du lit d'une infortunée expirant dans les plus vives souffrances. Une lettre écrite à M. Walpole, par sa correspondante aveugle, fait mention de cette mort d'une manière très-simple; mais il est évident que pendant douze ans elle avait plutôt contenu ses ressentiments contre l'amie qui lui avait fait perdre d'Alembert, qu'elle n'en avait triomphé. Peut-être faut-il avoir beaucoup aimé pour savoir pardonner généreusement, comme pour mériter soi-même que beaucoup de fautes soient remises. S'il en était ainsi, tout l'avantage à cet égard serait, non pas du côté de madame du Deffant, mais bien du côté de celle qui a dit et trop prouvé peut-être qu'elle ne *vivait que pour aimer*. Elle mourut le 23 mai 1776. L-p-e.

ESPINAY (André d'), cardinal, archevêque de Bordeaux et de Lyon, était fils de Richard, seigneur d'Espinay, et de Béatrix de Montauban, nièce de Louis d'Orléans. Il succéda, en 1479, sur le siége de Bordeaux à son oncle Artus de Montauban, décédé à Paris en mars 1478, et remplaça sur celui de Lyon le cardinal Charles de Bourbon, après la mort de ce prélat, arrivée le 13 septembre 1488. Charles VIII l'employa dans différentes négociations et lui fit donner le chapeau de cardinal en 1489. Ce prince voulut qu'il l'accompagnât dans son expédition d'Italie ; et à son retour de Naples, pendant la bataille de Fornoue, le 6 juillet 1495, d'Espinay, couvert de son surplis, coiffé de sa mitre et la croix à la main, resta constamment auprès du roi, sans éprouver le moindre accident, condamnant dans toute la sincérité de son cœur la conduite des ecclésiastiques qui, ce jour-là, ceints d'une épée et couverts d'une cuirasse, avaient porté les armes contre les ennemis (1). D'Espinay, sous Louis XII, continua à jouir de la faveur et du crédit qu'il méritait à plus d'un titre. Grâce au cardinal d'Amboise, il put prendre possession du

(1) Garimberto, *prima parte delle vite... d'alcuni papi e di tutti i cardinali passati;* in Vinegia, 1567, in-4°, p. 248.

siége épiscopal de Lyon, que lui avait disputé pendant plus de dix ans Hugues de Talaru, son compétiteur; mais il ne jouit pas longtemps de sa double mitre, et mourut à Paris, dans le château des Tournelles, non sans soupçon de poison (1), le 10 novembre 1500. A. P.

ESPINAY (CHARLES D'), d'une ancienne famille de Bretagne, né vers 1530, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu des abbayes de St-Gildas-des-Bois et de Notre-Dame du Tronchet. Il parut avec éclat au concile de Trente, et fut même chargé de plusieurs négociations sur des objets qui se traitaient dans cette assemblée. Il sut si bien se ménager, dans cette circonstance, la faveur de la cour, qu'il obtint l'évêché de Dol en 1565. Il se retira dans son diocèse, et y mourut en septembre 1591. On a de lui des *Sonnets amoureux*, Paris, 1559, in-8°, et 1560, in-4°. L'auteur n'est désigné sur le frontispice que par les initiales C. D. B. (Charles d'Espinay, Breton). Les pièces qui composent ce recueil sont très-médiocres. W—s.

ESPINAY. *Voyez* SAINT-LUC.

ESPINE (CHARLES DE L'), poëte presque inconnu, né à Paris, vers la fin du 16e siècle, est auteur de *la Descente d'Orphée aux Enfers*, tragédie en cinq actes et en vers, sans distinction de scènes, Louvain, 1614, in-8°. Il dédia cette pièce à la reine de la Grande-Bretagne. On ignore si elle fut représentée; mais ce qui est tout à fait remarquable, elle eut une seconde édition sous ce titre: *Le Mariage d'Orphée*, Paris, 1623, in-8°. On y a réuni différentes productions de la jeunesse de l'auteur, des chansons, des stances, des épigrammes, dans le nombre desquelles les amateurs de notre ancienne poésie pourront trouver quelques pièces dignes d'être conservées. W—s.

ESPINEL (VINCENT), poëte espagnol, naquit à Ronda, ville du royaume de Grenade, vers 1544. Dès sa première jeunesse, la pauvreté extrême où il se trouvait l'obligea de quitter sa patrie pour aller chercher ailleurs des moyens de subsistance. On ignore le lieu où il fit ses études; on sait cependant qu'il commença un cours de théologie à Malaga, où, toujours dans l'indigence, il est vraisemblable qu'il n'existait que des secours qu'il recevait aux portes des couvents. Espinel avait du goût pour la poésie, et, dans les loisirs que lui laissaient ses études, il composait en langue vulgaire des cantiques sacrés (*villancicos*) pour les fêtes solennelles. Ces premières productions furent accueillies favorablement, et le firent connaître de A. L. Pacheco, alors évêque de Malaga. Ce prélat, s'intéressant à ses malheurs, l'aida par ses bienfaits à prendre l'habit ecclésiastique. On voit par les éloges qu'Espinel lui défère dans ses ouvrages combien il fut reconnaissant de cette faveur. Son protecteur étant mort, il passa à la cour pour solliciter quelque avancement; mais trompé dans son attente, il se consacra exclusivement à la poésie, où, de jour en jour, il fit de nouveaux progrès. On le regarde comme l'inventeur des *Decimas* (1), ou comme celui au moins qui leur donna une forme régulière, en augmenta l'harmonie, et les rendit propres à traiter plusieurs sujets. C'est pour conserver le souvenir de leur inventeur qu'on les appela *Espinelas*. Outre quelques compositions dans ce mètre et plusieurs épîtres, il mit en vers l'*Art poétique* et les *Odes d'Horace*, qui eurent beaucoup de succès; l'*Art poétique* surtout a toujours passé pour un ouvrage classique dans ce genre, jusqu'à une nouvelle traduction qu'en a donnée de nos jours don Thomas de Iriarte. Cet habile écrivain a su éviter le principal défaut qu'on reproche à la version d'Espinel, qui est d'être quelquefois prolixe et languissante. Indépendamment de ces ouvrages, on a d'Espinel *la Casa da memoria*, poëme où il met en scène les poëtes les plus illustres de son temps, et un roman, *Relations de la vie de l'écuyer Obregon*) où règne une saine critique, assaisonnée de la plus fine plaisanterie (2). Espinel était doué d'une vaste érudition; il était très-versé dans les langues anciennes et modernes; il suivit toujours les meilleurs modèles, et, quoiqu'il n'ait pas beaucoup écrit, il jouit en son temps de la plus grande réputation, et fut considéré comme un des meilleurs poëtes de son siècle pour la pureté de son style et la fécondité de son imagination. Espinel était aussi un excellent musicien, et dans une époque où l'on ne connaissait qu'un petit nombre d'instruments peu perfectionnés, la guitare était en Espagne un instrument fort à la mode, comme l'était alors le luth en Italie. Ce fut Espinel qui écrivit sur le jeu du premier de ces instruments, ajouta une cinquième corde aux quatre qu'il avait auparavant, et en tira des sons plus doux et plus

(1) *Non senza sospetto di veneno.* CARDELLA, *Memorie de' cardinali*, t. 6, p. 268.

(1) Les *decimas* (ou dizains) sont des stances de dix vers de huit syllabes chacun. Le premier vers rime ordinairement avec le quatrième et le cinquième; le second avec le troisième, le sixième avec le septième et le dixième, et le huitième avec le neuvième. Ce mètre, à quelques différences près, a été adopté par plusieurs poëtes français, comme Fénelon, J.-B. Rousseau, Lefranc de Pompignan, Delille et autres.

(2) Cet ouvrage est dédié à l'illustrissime seigneur cardinal-archevêque de Tolède, dom Bernard de Sandoval et Roxas, le modèle de la vertu et le père des pauvres; par maître Vincent Espinel, chapelain du roi notre seigneur à l'hôpital royal de la ville de Ronda, Madrid, 1618, 1 vol. petit in-4°, 287 feuillets. Il se divise en trois relations, comprenant ensemble soixante-quatre chapitres, qui renferment presque autant de morale que de récit. Parmi des traits heureux, on y remarque le mauvais goût et les défauts ordinaires des anciens auteurs espagnols. Il est chamarré de citations latines et bigarré d'italien et de portugais, parce que l'auteur fait parler tous ses interlocuteurs dans leur langue naturelle. Ce roman a été traduit en français par Vital d'Audiguier, sous le règne de Louis XIII. Il paraît que Le Sage a eu connaissance de l'original ou de la traduction, et qu'il y a puisé sans scrupule quelques passages pour son *Gil Blas*, son *Estevanille Gonzalès* et son *Bachelier de Salamanque*; mais il se les est appropriés en les embellissant. Le début de *Gil Blas*, qui ressemble à celui de la vie de Marc Obregon, a pu faire croire à Voltaire que le premier de ces romans était entièrement calqué sur le second; la traduction des sommaires de tous les chapitres de l'ouvrage espagnol, par M. le comte François de Neufchâteau, a prouvé la fausseté de cette accusation. On la trouve dans le mémoire qu'il a fait imprimer en tête de l'édition de *Gil Blas*, donnée par Didot l'aîné en 1819 3 vol. in-8° (*voy.* LE SAGE). Le même académicien a également démontré dans ce mémoire l'injustice de l'allégation du P. Isla. H. A—T.

harmonieux. Le mérite d'Espinel, au lieu de lui attirer les faveurs de la cour ou de lui procurer la protection de quelque puissant Mécène, ne fit que lui susciter un grand nombre d'ennemis, dont l'envie et la méchanceté parvinrent à faire échouer tous ses projets et ses espérances. On applaudissait à ses productions, et on le laissait gémir dans la misère; malgré ses talents utiles et agréables, il fut toujours oublié. La conduite la plus irréprochable ne le garantit pas des traits de la calomnie, et la même pauvreté qui présida à sa naissance, l'accompagna jusqu'au tombeau. Il mourut à Madrid, en 1634, âgé de 90 ans. Ses ouvrages furent imprimés dans la même ville, en 1591, in-8°. Quelques-unes de ses compositions se trouvent aussi dans plusieurs *Cancioneros* espagnols ou collections poétiques. La 4e édition des *Relations de l'écuyer don Marc de Obregon* a été donnée, à Madrid 1804, 2 vol. in-12°, sans tables ni sommaires de chapitres. B—s.

ESPINOSA (Nicolas), poëte espagnol, était né dans le 16e siècle, à Valence, d'une famille considérable de cette ville. Il partagea sa vie entre l'étude de l'histoire et la culture des lettres. Admirateur du génie de l'Arioste, il n'entreprit pas, comme l'ont cru quelques biographes, de donner une traduction du *Roland* à l'Espagne, qui possédait déjà celle de Jérôme de Urrea; mais dans un poëme qui est comme la continuation de celui de l'Arioste, il se proposa de venger ses compatriotes du soupçon que l'auteur de la *Chronique* de Turpin a fait planer sur la loyauté espagnole, en attribuant la défaite de Roland à la ruse et à la trahison. Ce poëme, intitulé *La segunda parte del Orlando, con el verdadero successo de la famosa batalla de Roncevalles, ruina y muerte de los doce pares de Francia*, fut imprimé pour la première fois à Saragosse, en 1555, in-4°. Il a été reproduit dans le même format, Anvers, 1557, et Alcala, 1559. Toutes ces éditions sont également rares; mais les amateurs paraissent donner la préférence à la première. Le poëme d'Espinosa, comme celui de l'Arioste, est écrit en octaves; il a 35 chants. Dès la première strophe, l'auteur fait connaître que son but est de célébrer les exploits des guerriers espagnols; et il annonce qu'il ne s'arrêtera point aux récits fabuleux de Turpin. On doit encore à Espinosa la traduction en espagnol de l'abrégé de l'histoire de Naples, par Colenucio (*Compendio de las historias del regno de Napoles*), Valence, 1563, in-8°. Le traducteur vivait à cette date, mais on n'a pu découvrir celle de sa mort. W—s.

ESPINOSA (Don Diégo de), cardinal, ministre de Philippe II, naquit en 1502, dans le bourg de Martimunos de Las Posadas (Vieille-Castille), d'une famille noble, mais peu riche. Après avoir fait ses études en droit civil et canon, il enseigna fort jeune l'un et l'autre avec distinction au collége de Cuença, en l'université de Salamanque, et acquit bientôt la réputation d'un des premiers jurisconsultes de l'Espagne; ce qui lui fraya un rapide chemin vers les plus hautes dignités. Il fut d'abord auditeur à Séville, puis régent au conseil royal de Castille; enfin Philippe II, ayant apprécié son mérite, le fit président de ce conseil, inquisiteur général de toute l'Espagne, surintendant des négociations et affaires d'Italie; chef du conseil privé ou d'État, évêque de Siguenza, etc. Dans ces diverses fonctions, Espinosa se montra fort ami de la justice, et punit sévèrement les juges qui en faisaient un trafic sordide; mais sa sévérité dégénéra trop souvent en dureté. Comme évêque et comme inquisiteur, il déploya un zèle ardent, une rigueur intolérante qui lui mérita de plus en plus la confiance du sombre et fanatique Philippe II. Jamais sujet en Espagne n'avait joui d'une plus grande autorité; mais son administration fut marquée par de tristes événements, le soulèvement des Moresques, la révolte des Pays-Bas et la mort précipitée de don Carlos. Espinosa servit trop bien la haine dénaturée de ce monarque, aussi mauvais père que mauvais roi. C'est à lui que don Carlos dit un jour en le prenant par son rochet : « Quoi, « petit curé, tu as l'audace de te jouer de moi, en « empêchant que Cisnéros (c'était un comédien « qu'il aimait) ne vienne me divertir! Par la vie « de mon père, il faut que je te tue. » Et peut-être l'aurait-il fait s'il eût été le plus fort, mais Espinosa lui échappa des mains, « et n'y retomba ja-« mais depuis, » dit naïvement Amelot de la Houssaye. Le 18 janvier 1568, don Carlos fut arrêté par ordre de Philippe II. Espinosa fut créé cardinal deux mois après, et ce fut pour le prince un chagrin de moins de ne pas voir son ennemi revêtu de cette haute dignité. Aux obsèques de cette infortunée victime de la jalousie paternelle, Espinosa marchait tout le dernier, entre les archiducs Rodolphe et Ernest, fils de l'empereur Maximilien II, et neveux de Philippe II; il avait par conséquent le pas sur ces princes; mais il ne put prendre sur lui d'assister jusqu'au bout à la cérémonie. Il s'arrêta à la porte de l'église, disant qu'il se trouvait mal; soit qu'il ne voulût pas donner cette marque de souvenir à un prince qu'il regrettait peu, soit qu'il se sentît accablé par les remords de sa conscience. Antonio Perez, dans ses *Lettres espagnoles*, dit du cardinal Espinosa, dont la carrière politique fut si brillante et si courte : « Ce fut un éclair en ce qu'il « étincela partout, qu'il éblouit et offusqua tous les « autres ministres et conseillers d'État espagnols, « et qu'il passa vite. » Son autorité auprès de Philippe II était telle, qu'il commandait réellement à son maître. Un jour le prince Rui Gomez de Silva, très-aimé du roi, ayant tardé à venir au conseil qui se tenait chez Espinosa, celui-ci osa lui dire que s'il ne se montrait plus assidu sa place serait donnée à un autre. Rui Gomez répondant qu'il ne savait pas par qui elle pourrait lui être ôtée : « Vous le verrez par les effets, » repartit le cardinal; et comme le roi ne prit aucun parti dans ce démêlé, les autres conseillers en devinrent plus craintifs et plus souples auprès du cardinal. Quand

ce ministre écrivait à Philippe II sur les affaires qui étaient en délibération, au lieu de dire : « Il « me semble qu'il serait à propos de faire telle « chose, » il disait impérieusement *faites* ou *ne faites pas cela*, comme si lui-même eût été le roi, et le roi son ministre. Philippe toléra longtemps une telle arrogance, parce que Espinosa, dont l'esprit, selon l'historien Cabrera, « était aussi vaste « que la monarchie qu'il gouvernait, » lui semblait nécessaire et même indispensable. Cependant il se lassa de sortir de sa chambre pour le recevoir, de lever son chapeau pour le saluer, de le faire asseoir comme son égal, de souffrir le ton familier avec lequel il lui parlait, et la liberté avec laquelle il disposait des places vacantes, tolérance incroyable dans un prince si jaloux de son autorité. Enfin le cardinal avait la maladresse de ne pas attribuer au monarque les succès de son administration. Cabrera dit encore que les grands achevèrent de perdre Espinosa à force de se plaindre qu'il les traitait insolemment quand ils s'adressaient à lui pour quelque affaire. Bien que Philippe II n'aimât pas les grands, et que même il prît plaisir à les humilier, il fut bien aise de sacrifier à leurs plaintes un ministre qui commençait à lui faire ombrage, et de couvrir sa jalousie particulière du prétexte spécieux de la haine générale. Il lui annonça sa disgrâce par un de ces mots détournés dont ce sombre despote avait si bien le secret : « Cardinal, lui dit-il un jour, souvenez-vous que « je suis le président, » terme dont il usa comme pour le dégrader de la présidence du conseil de Castille, qui était la première dignité de la monarchie d'Espagne. Ce mot fut le coup de la mort pour Espinosa, qui cessa de vivre le 5 septembre 1572. Dans une syncope qui lui prit, on se pressa tant de l'ouvrir pour l'embaumer, qu'il porta la main au rasoir du chirurgien et que son cœur palpitait encore après l'ouverture de l'estomac. Ce fait est attesté par Cabrera, qui vivait à la cour de Philippe II, et qui ajoute que la crainte qu'on avait que ce cardinal ne revînt en santé fit hâter sa mort, pour contenter le prince, les grands et les conseillers d'État, qui la désiraient dans l'espoir que son successeur userait plus modérément de son pouvoir. Il y avait trois ans qu'Espinosa était plus roi que Philippe dans la monarchie espagnole. Un autre historien, l'Ammirato, rappelle, à l'occasion de la mort tragique et singulière de ce ministre, une particularité encore plus rare sur sa naissance. La mère d'Espinosa, ensevelie dans sa bière, avait été portée à l'église, et les prêtres récitaient pour elle l'office des morts lorsqu'elle revint subitement à la vie en mettant au monde un fils parfaitement bien portant; et elle vécut encore quatorze ans depuis cette apparente résurrection. « De sorte qu'il est vrai de dire, observe « un historien, que la mort servit de sage-femme « à la mère, et l'église de berceau à l'enfant, « comme par un heureux présage de toutes les « dignités ecclésiastiques auxquelles il devait parvenir » (1); car il fut évêque de Siguenza, inquisiteur général et cardinal. Son autorité, ajoute encore l'Ammirato, était soutenue par sa belle prestance et par la magnificence de ses habits. Il portait des soutanes de velours cramoisi; des bagues précieuses ornaient ses doigts; des broderies d'or entouraient ses poignets. Il parlait avec hauteur, et entretenait de nombreux domestiques, parmi lesquels il y avait des personnes de condition relevée. On a peine à concilier ces détails avec l'éloge que les continuateurs de Fleury font de l'humilité de ce prince de l'Église. Quand on annonça au roi qu'il était mort, Philippe II ne prononça que ces mots : « Est-il mort? » sans témoigner ni joie ni regret, et il n'en parla jamais depuis. Cependant il ne laissait pas d'honorer la mémoire du cardinal Espinosa; il le prouva plus tard en rendant un éclatant témoignage aux services de cet homme d'État. Passant un jour par Martimunos de las Posadas, patrie d'Espinosa, il s'y arrêta tout exprès pour entendre la messe dans la chapelle où il est enterré, et commanda au prêtre de la dire pour le repos de l'âme du défunt Puis il dit à ses enfants : « Ici repose le meilleur « ministre que j'aie eu dans mes royaumes. » Les continuateurs de l'*Histoire ecclésiastique de Fleury* ont dénaturé de deux manières le nom de ce cardinal, dont ils ne parlent qu'en deux endroits. D'abord, en annonçant sa promotion par le pape Pie V, le 25 mars 1568, comme cardinal-prêtre du titre de Saint-Étienne *in Cœlio monte* (t. 23, p. 364 de l'édition in-4°), ils le nomment *Diego Spinola;* puis dans le même volume (p. 570), en parlant de sa mort à Madrid le 5 septembre 1572, ils l'appellent *Didace Spinosa*, ce qui offre même une faute de plus dans le prénom. On peut consulter sur le cardinal Espinosa, Ciaconius, *Vitæ Pontificum;* Aubery, *Histoire générale des cardinaux*, t. 5. D-R-R.

ESPINOSA (Jean), poëte espagnol, né à Bellovado vers 1540, suivit la carrière des armes, et devint secrétaire de don Pedro Gonzalès de Mendoza, capitaine général de Sicile. Il écrivit plusieurs ouvrages poétiques; mais le plus connu est son *Tratado en loor de los Mujeres* (*Traité à la louange des femmes*), publié à Milan en 1580, in-4°. Espinosa écrivait dans un siècle où les idées chevaleresques étaient encore en vigueur en Espagne, et où la galanterie avait atteint son plus haut degré de perfection. Il ne faut pas s'étonner si, imbu de ces principes, le poëte est tombé dans quelques exagérations en faisant l'éloge d'un sexe auquel tout Espagnol poli avait coutume de rendre le culte le plus respectueux. Cependant, malgré les citations trop répétées des femmes les plus célèbres et un ton d'emphase qui règne dans quelques endroits de l'ouvrage, le style en est correct, vif, plein d'imagination, et on y trouve des morceaux d'une véritable beauté. Cette production eut un assez grand succès, et le beau

(1) Hamelot de la Houssaye, *Mémoires*, t. Ier, p. 213, édition de 1722 (Amsterdam), 2 vol.

sexe, sensible à la galanterie d'Espinosa, se crut, le premier, intéressé à établir la réputation d'un aussi aimable auteur. Il paraît qu'Espinosa mourut en Espagne, avant l'an 1596. B—s.

ESPINOSA (Antoine), poëte espagnol, naquit à Antequera, en Andalousie, vers l'an 1582. Il fit ses études dans la même ville, où il reçut le grade de licencié. Ses talents lui procurèrent la protection du duc de Medina-Sidonia, qui le nomma son aumônier. Ce même seigneur, ayant fondé, en 1623, le collége de St-Alphonse à St-Lucar de Barrameda, en confia la direction à Espinosa, dont le zèle et les lumières firent honneur à ce choix. Espinosa fut considéré comme un des bons poëtes de son siècle. Fidèle à l'école de Boscan, de Garcilaso et de Mendoza, il ne participa jamais au mauvais goût des Gongoristes. On a de lui plusieurs ouvrages, une excellente *Traduction* des *Psaumes pénitentiaux*, et un *Eloge* du duc de Medina-Sidonia, l'un et l'autre imprimés à Malaga en 1625; un *Panégyrique* pour ce même duc, publié à Séville en 1629 ; *El Tesoro escondido (le Trésor caché)*, Madrid, 1644; *Art de bien mourir*, ibid. en 1651, et plusieurs autres compositions détachées qu'on trouve dans les recueils poétiques. Mais l'ouvrage qui lui fit le plus d'honneur est son *Tesoro de poesias* (*Trésor de poésies*), qui est une collection des morceaux les plus intéressants des meilleurs poëtes qui avaient paru jusqu'alors. Dans cet ouvrage, qu'on peut justement appeler le premier Parnasse espagnol, Espinosa fit connaître son discernement et son bon goût dans le choix. Il mêla dans ce recueil quelques-unes de ses poésies, qui ne sont pas inférieures à celles des auteurs les plus renommés. Lope de Vega fait une honorable mention de ce poëte dans son *Laurel de Apolo*. Espinosa mourut à St-Lucar de Barrameda en 1650, âgé de 68 ans. B—s.

ESPINOSA (Hyacinthe-Jérôme), peintre espagnol, naquit en 1600 à Cocentaine, village du royaume de Valence. Il prit ses premières leçons de peinture de son père (Rodriguez de Espinosa), et il paraît qu'il les continua sous Borras et Ribalta. Quoiqu'il suivît d'abord la manière de Joanès, fondateur de l'école valencienne, il est vraisemblable qu'il se perfectionna en Italie, et notamment à Bologne, sur les chefs-d'œuvre des Carrache. Espinosa se distingua, ainsi que les grands maîtres qu'il avait pris pour modèles, par son clair-obscur artistement ménagé, par la correction du dessin, la grâce et l'expression des figures. Son premier ouvrage fut un *Christ*, qu'il exécuta à l'âge de vingt-trois ans, et qui donna les plus belles espérances du talent du jeune artiste. Sans compter les *Fresques* et les *Portraits*, on attribue à Espinosa plus de quarante tableaux, tous sur des sujets sacrés, répandus dans presque toutes les églises de Valence et dans plusieurs villes de la même province. La plupart de ces tableaux, d'après l'avis des plus habiles connaisseurs, peuvent être comparés aux meilleurs de l'école de Bologne. On remarque parmi ceux-ci une *Madeleine*, l'*Apothéose de St-Louis Bertrand*, *St-Joachim*, « tableau excellent de Espinosa » (dit M. la Borde dans son *Itinéraire de l'Espagne*), un *St-Pierre Martyr*, une *Naissance du Sauveur*, la *Nativité de St-Jean-Baptiste*, une *Cène*, « dignes (ajoute le même auteur), de la réputation de ce peintre. » Espinosa reçut plusieurs invitations de passer à Madrid; mais il sut les éluder sous différents prétextes. Outre l'attachement qu'il avait pour sa patrie, son peu d'ambition, son caractère doux et franc lui faisaient préférer sa tranquille demeure au séjour tumultueux de la cour. Il était marié, et sa plus chère occupation après son travail était les soins qu'il donnait à sa famille. Il était très-pieux, et peignit gratuitement dans l'église de St-Dominique la chapelle de St-Louis Bertrand, croyant devoir à l'intercession de ce saint de n'avoir pas été atteint de la peste qui fit de cruels ravages dans Valence l'an 1641. Espinosa passa sa vie dans une honnête aisance, et mourut dans la même ville en 1680. Il laissa un fils (Michel-Jérôme), dont les ouvrages ne doivent pas être confondus avec ceux d'Espinosa père, auquel il fut très-inférieur en talent. — Un autre Espinosa (François), peintre sur verre, fut appelé par Philippe II pour travailler à l'Escurial, et il excella dans cet art. Il y a eu encore trois peintres et deux sculpteurs du même nom, tous du second et troisième ordre. B—s.

ESPINOSA Y TELLO DE PORTUGAL (Don José de), amiral et savant hydrographe espagnol, né à Séville au mois de mars 1763, était fils du comte del Aguila. Après avoir reçu une première et brillante éducation dans sa famille, il entra au service, en 1778, comme garde-marine, et s'y fit remarquer par sa grande application, par ses talents et par une conduite exemplaire. Embarqué l'année suivante, après la déclaration de guerre faite à l'Angleterre, il se trouva aux principales campagnes qui eurent lieu en Europe et en Amérique, et en particulier à la prise de Pensacola et au combat naval du cap Espartel sur les escadres commandées par le marquis del Socorro et don Luis de Cordoba. La paix ayant été conclue en 1783, Espinosa, retiré à l'observatoire de Cadix, s'appliqua pendant quelque temps à la pratique de l'astronomie, et fit ensuite partie, sous les ordres de don Vicente Tofiño, de la commission chargée de lever et de tracer les cartes hydrographiques des côtes d'Espagne et des îles adjacentes; c'est à lui qu'on doit spécialement les levés depuis Fontarabie jusqu'au Ferrol. En 1788, se trouvant à Madrid avec d'autres officiers pour y coordonner les diverses portions de l'*Atlas maritime* de Tofiño, dont il avait été un des plus actifs et des plus utiles collaborateurs, et pour le mettre en état d'être publié, il reçut l'ordre de recueillir des informations pour une expédition autour du monde qu'on préparait et qui devait être commandée par don Alessandro Malaspina. Il s'acquitta de cette importante mission à la satisfac-

tion de ses supérieurs, et il eût pris immédiatement une part active à l'expédition, si l'état fâcheux de sa santé ne l'eût forcé de rester en Espagne. Lorsqu'il fut rétabli, un ordre royal l'envoya, en 1790, à Mexico et à Acapulco, et lui prescrivit de se joindre ensuite à Malaspina. Avec les instruments qu'il était chargé d'apporter à ce navigateur, Espinosa fixa la position de plusieurs écueils et bas-fonds, et détermina par des observations astronomiques la situation géographique de Vera-Cruz, de Mexico, d'Acapulco et de quelques autres points importants. Lorsqu'il eut rejoint l'expédition, il fit avec deux chaloupes (*lanchas*), d'après les ordres de Malaspina, la reconnaissance des canaux de Nutka sur la côte nord-ouest de l'Amérique, et prit part à celles qui furent faites dans l'océan Pacifique, dans les mers de l'Inde et aux Philippines. Espinosa quitta ces îles pour se rendre à Lima, où le scorbut, dont il était atteint, le força, au mois d'octobre 1793, de se séparer des navires de l'expédition pour retourner en Europe avec don Philippe Bausà, par le Chili et Buenos-Ayres. En traversant les grandes cordillères des Andes, il fit plusieurs observations astronomiques qui éclaircirent la géographie de ces provinces. A Montevideo, il rencontra les corvettes de Malaspina, et, passant à bord de la frégate *Gertrudis*, il arriva dans sa patrie au mois de septembre 1794. Il passa peu de temps sur l'escadre de l'Océan comme premier adjudant du général Mazarredo, et fut destiné, en 1796, pour se rendre aux Philippines, sur la demande du capitaine général de ces îles. Mais s'étant rendu à la cour avant de partir pour la Corogne, où il devait s'embarquer, le roi prit une si haute idée de son instruction et de ses talents, qu'ayant égard d'ailleurs à sa faible santé, il crut que ses services seraient plus utiles dans le poste de premier adjudant-secrétaire de la direction générale de l'armée navale auquel il l'appela. Il le nomma en même temps chef de la direction hydrographique, établissement qui venait d'être créé (1801) (1), et auquel Espinosa donna un grand lustre par ses travaux, son exemple et sa bonne direction. Il suffit, pour apprécier les services qu'Espinosa a rendus à l'hydrographie, de lire les mémoires publiés par lui, et dont nous parlerons bientôt, et de jeter un coup d'œil sur les cartes qui ont paru pendant son administration, et qui se font remarquer surtout par leur exactitude. Ce savant et laborieux marin ne se fit pas moins distinguer par l'impulsion qu'il donna aux travaux scientifiques comme secrétaire de la direction générale de la marine et comme ministre secrétaire de l'amirauté, poste auquel il avait été nommé en 1807, à une époque des plus critiques et des plus difficiles. Ce fut à peu près vers le même temps qu'il fut créé chevalier pensionnaire de l'ordre royal de Charles III. Pendant l'invasion des Français, il refusa constamment de reconnaître le roi que la force des armes imposait à sa patrie. Il n'hésita pas à donner la démission de tous ses emplois et commissions, et lorsqu'il eut reconnu l'impossibilité d'emporter les trésors du dépôt hydrographique confié à ses soins, il s'enfuit de Madrid et se présenta à la junte nationale établie à Séville. Satisfaits de sa conduite politique et justes appréciateurs de ses talents, les chefs de ce gouvernement provisoire l'envoyèrent à Londres pour y diriger la construction et la gravure des cartes marines les plus nécessaires à la navigation des Espagnols. Ce fut pendant son séjour en Angleterre qu'Espinosa, qui s'était acquis au suprême degré l'attachement et l'estime des savants de ce pays, a publié en six feuilles une carte de la mer du Sud qui a été longtemps la plus complète de cette mer, une carte des Antilles et de la côte de la Terre-Ferme, et enfin une carte du golfe du Mexique, et une autre de l'océan Atlantique. M. le baron de Zach pense (1) que la carte des Antilles et celle du golfe du Mexique ont été publiées non en Angleterre, mais à Madrid, et que la dernière est la même qui porte le titre de *Carta esferica que comprehende las costas del seno mexicano, construida de orden del Rey en el Deposito hidrografico de marina, año de* 1799, *corregida en* 1803. Quoi qu'il en soit, en même temps qu'Espinosa remplissait à Londres la mission hydrographique que son gouvernement lui avait confiée, il satisfaisait aux désirs de ce même gouvernement en lui transmettant des mémoires sur la marine, le commerce et la pêche, sur les diverses machines à l'usage des arsenaux, sur les hôtels de monnaie et autres établissements, et lui donnait ainsi de nouvelles preuves de son bon jugement, de son instruction profonde et variée et de son ardeur infatigable pour le travail. A la conclusion de la guerre en 1814, l'amirauté ayant été rétablie, Espinosa fut appelé à y remplir ses anciennes fonctions, dont le mauvais état de sa santé le força de se démettre à son arrivée en Espagne. Il conserva néanmoins la direction du dépôt hydrographique jusqu'à sa mort, arrivée le 6 septembre 1815. Espinosa était aussi remarquable par son extrême modestie, qui le portait à toujours cacher le bien qu'il faisait, que par la no-

(1) Suivant M. le baron de Zach (*Corresp. astron., géogr. hydrog. et statistique*, t. 3, p. 451), l'amiral Krusenstern se trompe lorsqu'il dit dans son *Supplém. à l'hydrog.* que « la direction hydrographique de Madrid fut instituée en 1801. » La première idée de cet établissement avait été conçue en 1797, et en 1798 ses travaux étaient en pleine activité. « Les dates sont exactes, ajoute M. de Zach, car elles m'ont été communiquées par D. Joseph Chaix, vice-directeur (le prince de la Paix en était le directeur en titre) de l'Observatoire royal de Madrid, dans une lettre du 5 juillet 1800, publiée avec des notes dans le t. 2 de la *Corresp. astron. allemande*, p. 394. La marine royale d'Espagne, sans avoir eu un dépôt ou bureau hydrographique quelconque, avait déjà fait faire depuis 1733 plusieurs expéditions pour le relevé et la perfection des cartes de toutes les mers. » « Aucune nation maritime en Europe n'a autant fait pour la perfection de l'hydrographie dans ces derniers temps que la nation espagnole, » dit encore M. le baron de Zach dans ses *All. des Montagn.*, vol. 2, p. 674. Cette opinion, je l'ai entendu manifester plusieurs fois à M. le contre-amiral de Rossel, directeur du *Dépôt des cartes et plans de la marine* de France, et juge parfaitement compétent.

(1) *Corresp. astr.* etc., t. 3, p. 49, note.

blesse et l'amabilité de son caractère, qui ont rendu sa mémoire chère à tous ceux qui l'ont connu. Le principal ouvrage qu'il a laissé est fort estimé par les hydrographes de toutes les nations, qui le consultent souvent encore avec fruit. Il a été imprimé en 1809, par ordre du gouvernement espagnol, à l'imprimerie royale de Madrid, et a pour titre : *Memorias sobre las observaciones astronomicas hechas por los navegantes españoles en distinctos lugares del globo, las quales han servido de fundamento para la formacion de las cartas de marear publicadas por la direccion de trabajos hidrograficos de Madrid*. Cet ouvrage important, qui se compose de 2 volumes in-4°, devait en avoir 3 suivant une lettre écrite de Madrid le 30 juin 1819 au baron de Zach par le capitaine don Philippe Bausà, successeur d'Espinosa dans la direction du dépôt hydrographique. Le troisième volume n'avait point paru à la mort d'Espinosa, et nous ignorons si on l'a publié depuis le complément du beau travail que ce célèbre hydrographe avait eu la constance et la patience admirables d'achever, lui tout seul, au milieu des troubles et des révolutions qui agitèrent la malheureuse Espagne en 1808, et qui doit offrir, par conséquent, bien des fautes excusables, mais dans lequel on trouvera aussi tous les fondements de la construction de toutes les cartes espagnoles, et un précis contenant une idée générale de l'ouvrage (1). Le premier volume se compose d'une sorte d'introduction de don Luis de Salazar, intendant général de marine, sous le titre de : *Discours sur les progrès et l'état actuel de l'hydrographie en Espagne*, et de deux mémoires d'Espinosa contenant savoir : le premier, ses *observations faites sur les côtes d'Espagne et d'Afrique et sur celles de la Méditerranée, des îles Canaries et des Açores*, et le second de semblables *observations sur les côtes du continent d'Amérique et des îles, depuis le cap Horn jusqu'à 60 degrés de latitude septentrionale*. Ces deux mémoires, dont le premier semblerait être de Tofiño ou du moins rédigé d'après ses notes, sont accompagnés d'appendices dans lesquels Espinosa a traité les plus hautes questions de l'hydrographie. On trouve dans le second volume deux autres mémoires d'Espinosa, dont le premier, précédé d'une introduction renfermant différents renseignements utiles à l'hydrographie des mers orientales, contient les *observations faites aux îles Mariannes et Philippines, dans la Nouvelle-Hollande et à l'archipel des Amis*, et est suivi d'un appendice où se trouvent des extraits des journaux du général don Ignacio Maria de Alava et du lieutenant de frégate don Francisco Català, et une notice sur la navigation de l'enseigne don Francisco Maurelle de Manille à San Blas, sur l'océan Pacifique, en 1780 et 1781, navigation citée dans le voyage du comte de la Pérouse (t. 1, p. 256). Le second mémoire de ce volume contient les *observations astronomiques faites à Puerto-Rico, La Guayra, Carthagène, La Havane et Vera-Cruz, pour déterminer la situation exacte de ces localités*. Un exposé succinct des travaux hydrographiques déjà exécutés dans les îles du Vent (*barlovento*) et les Antilles, sur les côtes de Terre-Ferme et dans le golfe du Mexique, précède ce mémoire, qui est suivi d'un appendice formé des extraits de diverses observations relatives à la commission hydrographique du golfe du Mexique dont le capitaine de vaisseau don Ciriaco Cevallos avait été chargé de 1802 à 1806, etc., etc. Un mémoire du célèbre don Jorge Juan sur la construction et l'usage du quart de cercle, accompagné de cinq planches, termine le second volume. Don Martin Fernandez de Navarrete a consacré une courte notice nécrologique à la mémoire d'Espinosa, dont il avait été un des successeurs au dépôt hydrographique. D—z—s.

(1) Lettre déjà citée du capitaine Bausà.

ESPINOY (Philippe d'), vicomte de Térouane et seigneur de la Chapelle, né à Gand, vers 1552, était fils de Charles de l'Espinoy, écuyer, seigneur de Linges, de Mardick, et membre du conseil souverain de Flandre. Il suivit la carrière des armes, et obtint une compagnie dans les gardes-wallonnes. Lorsqu'il se fut retiré du service, il consacra ses loisirs à l'étude de l'histoire de son pays avec autant de zèle que de succès, et mourut vers 1633, dans un âge avancé. Il a laissé : 1° *Recherches d'antiquités et noblesse de Flandres, contenant l'histoire des comtes de Flandres, avec une description curieuse dudit pays*, Douai, 1631, in-fol., fig. Cet ouvrage est devenu rare ; il y a des exemplaires avec la date de 1632. La table qui doit terminer le volume manque assez souvent, parce qu'elle n'a été publiée que plusieurs années après le texte. 2° *De origine et principiis equitum*, traduit de l'italien de Sansovini. 3° Des *Généalogies* de différentes maisons ; et d'autres ouvrages restés manuscrits, et qui se sont perdus. W—s.

ESPREMENIL. *Voyez* Eprémesnil.

ESPRIT (Jacques), connu longtemps sous le nom de l'*abbé Esprit*, quoiqu'il n'eût jamais été dans les ordres, et qu'il ait même fini par se marier, était né à Béziers, le 23 octobre 1611. Attiré à Paris par son frère aîné, prêtre de l'Oratoire, il se fit recevoir au séminaire de cette congrégation le 16 septembre 1629. Après quatre ou cinq ans d'études théologiques, il rentra dans le monde, où il eut successivement pour protecteurs le duc de la Rochefoucauld, auteur des *Maximes*, et le chancelier Séguier. Ce dernier, non content d'en faire son commensal, de lui donner 1500 francs par an, et de lui procurer une pension de 2000 liv. sur une abbaye, lui facilita l'entrée de l'Académie française (le 14 février 1639), et lui fit expédier le brevet de *conseiller du roi dans ses conseils*. Au bout de quelques années (1644), ayant encouru la disgrâce de son bienfaiteur, il se retira au séminaire de St-Magloire. Ce fut là qu'il eut le bonheur de plaire au prince de Conti, qu'une fervente dévotion conduisait souvent chez

les pères de l'Oratoire. Ce prince s'attacha l'abbé Esprit, lui donna d'abord un logement dans son hôtel, puis une pension de 1,000 écus, puis enfin une somme de 40,000 francs, sans laquelle le soi-disant abbé, très-mondain de son naturel, n'aurait pu épouser une jeune héritière dont il était devenu amoureux. Madame la duchesse de Longueville ajouta à ce présent 15,000 livres argent comptant, et le mariage fut bientôt conclu. On assure que, dans la suite, Jacques Esprit, voyant le prince de Conti répandre d'abondantes aumônes, lui rendit les 40,000 francs qu'il en avait reçus. *Cette somme*, lui dit-il en faisant cette restitution volontaire, *devient trop nécessaire à V. A., pour le soulagement des veuves et des orphelins.* Ayant ensuite fixé sa résidence dans la province de Languedoc, dont le prince de Conti avait le gouvernement, il y survécut à son bienfaiteur, et alla s'établir à Béziers, sa patrie, où il ne s'occupa plus que de l'éducation de ses trois filles. Ce fut dans cette ville qu'il mourut, le 6 juillet 1678. Les biographes sont peu d'accord sur le nombre des ouvrages publiés par cet académicien. S'il fallait en croire Pélisson, Jacques Esprit n'aurait fait imprimer que ses *Paraphrases de quelques psaumes;* mais on le regarde généralement comme l'auteur du livre intitulé : *Faussetés des vertus humaines*, Paris, 1678, 2 vol.; nouvelle édition, Amsterdam, 1716, in-8°, lequel n'est, à proprement parler, qu'un plat commentaire des *Pensées* de la Rochefoucauld. Enfin, il existe une traduction du *Panégyrique de Trajan* (Paris, 1667, in-12) que diverses personnes lui attribuent, quoiqu'elle ait paru sous le nom d'un de ses frères. Il serait assez difficile aujourd'hui de désigner avec certitude le véritable auteur de ce troisième ouvrage. Jacques Esprit, dont toutes les productions sont, à peu de chose près, oubliées, était un écrivain médiocre ; mais sa conversation était, dit-on, aussi vive et aussi spirituelle que ses écrits nous paraissent maintenant lourds et ennuyeux. Ce fut principalement à sa bonne mine et à ses belles manières qu'il dut sa rapide fortune. — Celui de ses frères qu'on appelait aussi *l'abbé Esprit*, et qui était un véritable ecclésiastique, est regardé par quelques historiens non-seulement comme l'auteur de la traduction dont nous avons parlé plus haut (celle du *Panégyrique de Trajan*), mais encore comme celui d'un recueil de *Maximes politiques mises en vers* (Paris, 1669). Ce dernier ouvrage, composé pour l'éducation d'un prince, et particulièrement pour celle du Dauphin, fils de Louis XIV, a longtemps passé pour un assez bon livre. F. P—T.

ESPRONCEDA (José de), un des poëtes les plus distingués de l'Espagne moderne, naquit à Almendralejo, en Estrémadure, en 1808, d'un père officier supérieur de cavalerie. Après la guerre de l'indépendance, il vint à Madrid faire ses études. Le poëte et mathématicien Alberto Lista eut la plus grande influence sur cette jeune intelligence ; la poésie, la politique et l'amour de l'indépendance s'emparèrent de lui d'une manière presque exclusive, et remplirent toute sa vie. A quatorze ans, il composait des poésies politiques et était affilié à la société secrète des *Numantinos.* Condamné pour tous ces faits à l'internement dans le couvent de Guadalajara, il occupa les loisirs de sa solitude par la composition d'un grand poëme épique, *El Pelago*, en l'honneur du héros chrétien des Asturies : cette œuvre ne fut pas achevée et il n'en existe aujourd'hui que des fragments. Au bout de quelque temps, son ban ayant été levé, au lieu de revenir à Madrid, il se lança avec toute l'ardeur de son caractère et son amour excessif de l'imprévu, du nouveau, dans des courses aventureuses, se dirigea d'abord sur Lisbonne, mais là, sans ressource, manquant de tout, il dut à une liaison amoureuse les moyens d'existence que son talent ne parvenait pas à lui donner : Espronceda quitta Lisbonne pour Londres, toujours à la recherche d'une position que son humeur inconstante l'empêchait de trouver ; de Londres, il vint à Paris, et prit une part active à la révolution de juillet 1830, qui semblait devoir réaliser le rêve de toutes ses espérances; trompé dans son attente, il se mêla aux diverses tentatives de révolution qui agitèrent surtout les premières années du règne de Louis-Philippe. A la suite de tous ces mécomptes, il profita de l'amnistie de 1833 pour rentrer dans sa patrie, où il obtint même un grade dans les gardes du corps. Son humeur indépendante vint encore bientôt briser cette nouvelle carrière et le rendre tout à fait aux lettres. Un poëme politico-satirique, improvisé dans un banquet, et qui courut bientôt dans le public, le fit rayer des cadres de l'armée et éloigner de nouveau de Madrid. Retiré dans la petite ville de Cuellar, il y composa un roman, *Don Sancho Saldana, o el Castellano de Cuellar*, 6 vol., qui parut dans la *Colleccion de novelas historicas originales españolas* (Madrid, 1834) ; on peut lui reprocher un manque de plan, qui amène du désordre dans le récit. Après la publication de l'*Estatuto real*, Espronceda revint à Madrid, et se fit remarquer parmi les principaux rédacteurs du journal *El Siglo;* mais la vivacité de sa polémique le força bientôt à prendre la fuite pour échapper à une condamnation imminente; il prit encore une part active aux révolutions de 1835 et 1836, et fut contraint de se cacher aux eaux de Santa-Engracia. Lors de la révolte de l'Ayuntamiento de Madrid, en septembre 1840, Espronceda fut nommé lieutenant de la garde nationale, et bientôt après, à la suite de son habile défense du journal *El Uracan*, nommé secrétaire de légation à la Haye; fixé désormais, il semblait appelé à une vie plus calme qui lui aurait permis de cultiver les lettres; mais le climat froid et humide du Nord, et surtout celui de la Hollande, ne pouvait convenir à sa nature ardente ; il y tomba malade, et revint mourir dans sa patrie le 23 mai 1842. Il était impossible que

l'exubérance de cette nature passionnée ne se fit pas sentir dans ses œuvres; elles reflètent vivement le caractère et les préoccupations de son esprit et de son époque. Le fougueux auteur de *Lara*, du *Corsaire*, de *Don Juan*, fut son premier modèle, et ses rapports à Paris avec l'école romantique vers 1830 le firent s'enrôler sous la bannière d'un des deux grands maîtres de l'école poétique française, M. Victor Hugo. Avec toute la fougue méridionale d'Espronceda, Byron et Victor Hugo, malgré tout leur mérite, étaient deux maîtres dangereux; aussi s'il a quelquefois de leurs brillantes qualités, il a malheureusement encore exagéré leurs défauts; c'est ainsi que la plupart de ses productions, avec une grande habileté technique et une imagination brûlante, ont quelque chose de bizarre qui, quelquefois, dépare ses plus heureuses productions, dit son biographe du *Lexicon conversation*. Nous citerons de lui *El Pirata*, de l'école byronienne, *El Mendigo* (poëme complétement socialiste), *El Verdugo*, inspiré par le *Dernier jour d'un condamné*, de Victor Hugo; *El Estudiante di Salamanca*, et enfin *El Diablo mundo* (Madrid, 1841). Ce dernier ouvrage, qui fait partie de la collection complète de ses œuvres (Paris, 1848) ne se trouve pas dans l'édition de Madrid, 1840. A. F—L—T.

ESQUIEU (l'abbé), littérateur sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, était né vers la fin du 17e siècle. Homme d'esprit et de goût, il fréquenta dans sa jeunesse les sociétés les plus brillantes de Paris. Plus tard il devint un des plus fervents disciples du diacre Pâris, et tomba dans tous les excès des convulsionnaires. Il mourut vers 1740 (1), âgé d'environ 60 ans, dans la paroisse de St-Germain-le-Vieil, dont il était un des prêtres habitués. Outre une *Critique de la tragédie de Pyrrhus*, en forme de lettre adressée à Crébillon (Paris, 1726, in-8o), on a de lui une traduction de l'*Apoloquintose*, ou de l'apothéose de l'empereur Claude, par Sénèque. Elle fut insérée dans la *Continuation des Mémoires de littérature* (par le P. Desmolets), précédée d'une lettre dans laquelle le modeste traducteur s'engageait à profiter des conseils que les habiles gens pourraient lui donner pour perfectionner un essai dont il n'était pas pleinement satisfait. L'abbé Goujet, qui connaissait personnellement Esquieu, loue son travail sans restriction : « L'habile traducteur, « dit-il, qui était en même temps un critique judicieux, a pris la liberté de suppléer quelques « mots dans l'entretien des demi-dieux avec Hercule; il a supprimé des comparaisons qui lui ont « paru inutiles, une seule suffisant pour exprimer « ce que Sénèque avait en vue; il a rendu les vers « de Sénèque en vers français avec presque autant de force et d'élégance qu'il y en a dans l'original. » (*Biblioth. française*, t. 6, p. 195.)

(1) Et non 1750, comme le dit Barbier, *Examen des dictionn.*, p. 318, puisque, dès 1742, l'abbé Goujet parle d'Esquieu comme d'un écrivain mort depuis quelques années.

Cette traduction, attribuée dans le temps à l'abbé de La Bletterie, par différents critiques, a été réimprimée dans les Œuvres de Sénèque, traduites par La Grange, qui ne s'était point occupé de ce morceau. W—s.

ESQUILACHE (le prince D'), *Voyez* BORGIA ou BORJA.

ESQUIROL (JEAN-ETIENNE-DOMINIQUE), célèbre aliéniste, naquit à Toulouse, le 3 février 1772 (1). Son père, Jean-Baptiste, d'abord *prieur de la bourse* (président du tribunal de commerce) fut, en 1789, investi de la dignité de capitoul, dignité que les événements politiques de cette époque réduisirent bientôt à celle de simple officier municipal. Animé du désir *d'être utile*, *dévoué jusqu'au sacrifice aux intérêts de ses concitoyens*, Jean-Baptiste n'hésita pas à engager sa fortune pour conjurer les calamités de la famine, avec les désordres populaires qu'elle entraîne. Par la seule autorité de son nom, sur la seule foi de son crédit, les magasins de blé s'ouvrirent, les provisions arrivèrent, et le calme se rétablit. Noble exemple qui ne fut point perdu pour le jeune Esquirol, et qu'il renouvela lui-même plus d'une fois dans le cours de sa noble et laborieuse existence! Esquirol se destinait à l'église. Après avoir achevé ses études au collége de l'Esquille, il fut reçu au séminaire de St-Sulpice, à Issy, où il devait faire sa philosophie. Prêtre, il eût été sans doute le médecin et le consolateur des âmes : la Providence voulut qu'il fût tout à la fois le médecin des âmes et le bienfaiteur de l'humanité. La révolution avait fermé le séminaire de St-Sulpice. L'élève de philosophie revint à Toulouse. Son père était alors l'un des administrateurs de la Grave. Gardeil et Alexis Larrey, l'oncle de celui que l'Empereur devait appeler plus tard l'homme le plus vertueux qu'il eût connu, étaient eux-mêmes attachés à l'hospice de la Grave, l'un à titre de médecin, l'autre en qualité de chirurgien en chef. Larrey, le neveu, y était aide-major (2).

(1) Dans son discours prononcé sur la tombe d'Esquirol le 14 décembre 1840, M. Pariset indique le 4 janvier 1772 comme date de la naissance de ce grand médecin. Dans l'éloge lu à l'Académie royale de médecine, le 17 décembre 1844, l'illustre secrétaire perpétuel le fait naître le 3 février 1772. Cette dernière date est la vraie ; nous nous en sommes assuré auprès de la famille d'Esquirol. Cette même famille a bien voulu nous fournir plusieurs documents jusqu'à présent inédits que nous nous sommes empressé d'introduire dans cette biographie.

(2) Dans le remarquable *Eloge* d'Esquirol par M. Pariset, il s'est glissé deux erreurs que nous nous empressons de relever. Il est dit dans cet *Eloge* que le baron Larrey (Jean-Dominique) était professeur à l'école de médecine de Toulouse lorsque Esquirol y faisait ses études, et que cette école a été fondée par Alexis Larrey, oncle de Jean-Dominique. Or, il résulte d'une note qui nous a été remise par M. Auguste Larrey, cousin du baron, que celui-ci n'a jamais professé à Toulouse. Seulement, en 1808, au moment où il se rendait à Madrid comme chirurgien de la garde impériale, il vint passer quelques jours à Toulouse, chez Alexis, son ancien maître et directeur de l'Ecole impériale de médecine. Le système phrénologique du docteur Gall occupait alors le monde médical; et Larrey avait avec cet illustre anatomiste des rapports d'amitié qui devaient l'avoir mis, mieux que tout autre, au courant de la nouvelle doctrine. Plusieurs médecins de la ville de Toulouse prièrent l'ex-aide major de la Grave de leur exposer les idées du docteur Gall. Un cadavre fut transporté à l'amphithéâtre, et, dans une séance qui ne dura pas moins de quatre heures, Larrey satisfit au désir de ses confrères. A cette époque, l'Ecole de médecine de Toulouse comptait à peine deux ans d'existence. Voici quelle en fut la véritable origine. Après la bril-

L'ex-séminariste se décida pour la médecine, et il apporta dans l'étude de cette science difficile toute l'ardeur d'une âme généreuse qui pressent le bien qu'elle pourra faire. Grâce à son zèle, aussi bien qu'à la justesse et à la vivacité de ses idées, grâce à l'habile direction des maîtres que nous venons de nommer, et auxquels il faut ajouter Picot de Lapeyrouse, le célèbre auteur de la *Flore des Pyrénées*, les progrès d'Esquirol furent rapides et sûrs, et il ne tarda pas à être muni d'une commission d'officier de santé pour l'armée des Pyrénées orientales. Il se rendit à Narbonne, où il passa deux ans. Là, il vit le fougueux Barthez, dont la clientèle était brillante et le nom déjà fameux. Barthez voulut se l'attacher comme secrétaire. Esquirol n'accepta point. Il eut peur. « Mais, dit M. Pariset, son élève et son ami, il eut « une autre sorte de courage. Le tribunal révolu« tionnaire était en permanence à Narbonne. Un « mauvais avocat plaidait en mauvais vers pour les « prévenus, et les prévenus étaient condamnés. « Révolté de cet odieux mélange de ridicule et de « barbarie, Esquirol s'écrie d'une voix émue : « Je « saurais mieux défendre l'innocence. » Des femmes « l'entendirent. Le mari de l'une d'elles allait être « mis en cause. Elle conjure en pleurs Esquirol « de parler pour ce malheureux. Esquirol con« sent. Le voilà devant le tribunal révolutionnaire. « Inspiré par la justice et la pitié, Esquirol fait « entendre cette fois un langage si incisif, si tou« chant et si nouveau pour les juges surpris et « charmés, que le prétendu coupable est absous... « Ce même service, il le rendit peu de temps « après dans sa ville natale, à un pauvre ouvrier « qu'on accusait d'avoir pris un peu de fer dans « les ateliers de la république. » (Éloge de J.-E.-D. Esquirol, par M. Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, p. 3.) Affranchi de la réquisition, Esquirol fut envoyé, en l'an 3, à Montpellier, comme élève du gouvernement. En l'an 4, il eut deux seconds prix d'histoire naturelle. Un an après, il se rendit à Paris, avec l'intention bien formelle de perfectionner ses études médicales, et de chercher dans l'exercice de l'art de guérir des moyens d'existence que ne pouvait plus lui fournir la fortune paternelle, alors fort amoindrie par les sacrifices et les revers. La pauvreté fut pour lui un stimulant, comme elle en fut un pour Portal, Vauquelin, Pinel, Dupuytren et tant d'autres, qui ont conquis par elle la gloire et la fortune. « Une étourderie mit le comble à sa détresse, dit « le spirituel secrétaire de l'Académie de méde« cine, à qui nous empruntons encore ce touchant « épisode de la vie de notre héros. Dans les replis « d'un court vêtement, il tenait cachée une petite « somme en or, que lui avait ménagée la tendre « prévoyance de son père; ce vêtement n'était « plus de service, il le jeta par la fenêtre, sans en « retirer la somme : il l'avait oubliée. Il en écrivit « à Toulouse, et demandait un supplément; on ne « le crut pas : et le supplément n'arriva que plus « tard. Toutefois il ne perdit pas courage. Il se « ressouvint d'un ami qu'il s'était fait au séminaire; « M. de Puisieulx, lequel était l'instituteur d'un en« fant que nous avons vu depuis à la tête des affai« res, M. Molé. M. Molé demeurait avec sa mère à « Vaugirard. Esquirol va trouver son ami : M. de « Puisieulx le présente à madame Molé, qui l'ac« cueille avec bienveillance, et lui donne une cham« bre dans sa maison. Le vivre et le couvert, voilà « pour le présent, l'étude va faire le reste. Chaque « jour, pendant deux années, Esquirol venait de « Vaugirard à la clinique de la Salpêtrière, aux « cours du Jardin des plantes, aux leçons de l'É« cole de médecine : rudes courses pendant les « hivers; mais dans les autres saisons un peu de « pain et quelques fruits les rendaient charmantes, « et par-dessus tout, des causeries avec Bichat, « avec Schwilgué, avec Roux, avec Landré-Beau« vais, hommes de lumières et de cœur, qui « avaient de l'amitié pour Esquirol, et qu'à son « son tour Esquirol n'a cessé d'aimer et d'honorer « toute sa vie : temps heureux de pauvreté, de « travail et d'espérance, dont les souvenirs char« maient encore les derniers années d'Esquirol. » Mais les temps d'épreuves sont passés pour le pauvre étudiant. La fortune commence à lui sourire. Il devient l'élève favori de Pinel, qui lui confie la rédaction de sa *Médecine clinique*, tout en l'initiant aux secrets de son excellente méthode pour le traitement des maladies mentales. C'est vers l'étude de ces maladies si obscures, de ces vrais Protées de la pathologie, que l'élève de Pinel se sent entraîner par un attrait en quelque sorte irrésistible. Comme son maître, il y trouve un double aliment pour satisfaire l'ardente curiosité de son esprit et l'inépuisable bonté de son cœur. Observer attentivement les symptômes si souvent fugitifs, presque toujours bizarres, qui présagent les tristes naufrages de l'intelligence; en rechercher les causes si difficiles à approfondir; en apprécier les terribles effets; conjurer le péril s'il en est temps encore, et ramener le calme au sein de la tempête, ou, si elle a éclaté, reconstruire avec les débris qu'elle a faits le frêle navire qu'elle a brisé : telle est la tâche du médecin aliéniste, tâche pleine de difficultés, de dégoûts même : tâche qui exige de celui qui l'accepte avec l'intention de la remplir, une grande sagacité d'esprit, un rare talent d'analyse, un courage à toute épreuve, une probité parfaite, une douceur inaltérable unie à une inébranlable fermeté, et, pardessus tout, une complète abnégation. Ces qualités précieuses, Esquirol les possédait à un degré très-élevé, et voilà précisément ce qui explique ses

lante victoire d'Austerlitz, Napoléon, se trouvant à Schœnbrunn, demanda au baron Larrey ce qu'il pouvait lui accorder en récompense des soins qu'il avait donnés à nos braves soldats pendant la dernière campagne; Larrey s'empressa de répondre qu'il ne souhaitait rien pour lui-même, mais qu'il désirait que la ville de Toulouse, où il avait reçu les premiers principes de l'art de guérir, ne fût pas privée plus longtemps d'un enseignement régulier. Aussitôt l'Empereur créa, par décret du 1er mai 1806, l'École dont Toulouse est fière à tant de titres.

succès comme élève, comme professeur et comme praticien. Aussi ne sommes-nous nullement surpris de le voir, à l'âge de 27 ans, fonder, à ses risques et périls, un établissement destiné aux aliénés des classes riches, et diriger cet établissement avec l'expérience d'un maître consommé. Et cependant Esquirol n'est pas encore docteur de par la Faculté. Six années entières devront s'écouler avant qu'il se croie suffisamment préparé pour conquérir dignement ce grade indispensable même pour lui donner le droit de faire du bien. En 1805 (1) il comparaît devant le docte aréopage appelé à juger son premier essai médical. Le titre seul de sa dissertation suffit pour en indiquer la portée, pour faire voir que l'esprit sérieux du candidat ne craignait pas d'aborder les sujets les plus graves et les plus difficiles. *Des passions considérées comme causes, symptômes et moyens curatifs de l'aliénation mentale*, Paris, 1805, in-4°; tel est le thème qu'Esquirol a développé avec une justesse d'aperçus et une profondeur d'analyse, avec une finesse d'observation, avec une rigueur de logique et un bonheur d'expressions qui justifient pleinement le brillant succès qu'il obtint. L'œuvre du nouveau docteur fit grand bruit, non-seulement dans le monde médical, mais encore dans le monde des salons. Une dame anglaise, malheureusement intéressée à étudier la folie, traduisit la thèse d'Esquirol dans sa langue maternelle, afin que tous ses compatriotes pussent y puiser les notions utiles que renfermait ce livre : plus tard cet exemple fut suivi par l'Allemagne et par l'Italie. L'habile direction donnée à son établissement particulier, les cures nombreuses qu'il y opérait, ne pouvaient rester longtemps ignorées du public, et moins encore de l'administration des hospices. Aussi, en 1810, remplaça-t-il Pinel, ou plutôt, comme dit encore M. Pariset, « il le continua. « C'était le même esprit, c'était le même zèle et la « même charité, et tandis qu'il provoquait par ses « instances les améliorations qu'il était nécessaire « d'introduire dans le matériel des bâtiments et « dans toutes les parties du régime, il encoura- « geait les infirmières, il soulageait les malades en « distribuant entre elles ses honoraires. Il entrait « ainsi dans des cœurs toujours ouverts à la grati- « tude, parce qu'ils sont toujours ouverts à la « justice. Il les formait ainsi à la confiance et à la « docilité. » Un cœur tel que celui d'Esquirol ne pouvait rester insensible aux désastres de la patrie ni aux souffrances des braves que les malheurs de la guerre avaient entassés dans les hôpitaux. Aussi le vit-on, en 1814, prodiguer ses soins aux blessés, braver la contagion des fièvres meurtrières qui décimaient nos armées, et mériter ainsi une fois de plus le signe de l'honneur, qui vint enfin briller sur sa poitrine. Riche de bienfaits et d'expérience, Esquirol voulut communiquer aux nombreux élèves qui suivaient ses cliniques, le résultat de ses nombreuses observations, de ses réflexions longtemps mûries au lit des malades ou dans le silence du cabinet. En 1817, il ouvrit sur les maladies mentales un cours qui obtint un immense succès. Une foule de jeunes gens, avides de recueillir cette parole si sensée et si grave, se pressèrent autour de la chaire du nouveau professeur. Des médecins de toutes les nations vinrent se confondre dans les rangs de cette jeunesse ardente, pour entendre ces leçons si neuves et si riches de faits et d'idées. Chaque année à la fin du cours, un prix de 300 francs, fondé par Esquirol lui-même, était décerné par un jury spécial à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet relatif aux maladies mentales, et déterminé par le professeur. Citer les noms de Georget, de Voisin', de Bouchet, de Foville, parmi les lauréats, c'est faire voir la valeur qu'on attachait à la récompense et le mérite de ceux à qui elle était accordée. En 1823, Esquirol fut nommé inspecteur général de l'Université. Indépendant par caractère et surtout juste et probe, il apporta dans l'exercice de ses fonctions si délicates la conscience qu'il mettait en toutes choses, et ne consentit jamais à devenir le courtisan de la puissance, ni l'instrument de l'iniquité. C'est ainsi qu'il s'opposa de toutes ses forces à la suppression du collége de Sorrèze, qu'un ministre de la restauration voulait anéantir, parce qu'il le jugeait entaché de libéralisme. Il fit réintégrer dans sa chaire le professeur Lallemand, que l'intrigue, la sottise et l'envie accusaient de répandre parmi ses nombreux disciples des principes subversifs de la religion, de l'ordre et de la morale, ces grands mots et ces grandes choses que les partis mettent si souvent au service de leurs petites passions. Après la révolution de 1830, il se vit enlever sans regret un emploi qu'il n'avait pas sollicité, et dès lors il consacra sa vie tout entière à la science, dont il fut une des gloires les plus pures, au soulagement de l'humanité, qui le comptera toujours au nombre de ses bienfaiteurs. Nommé en 1825 médecin en chef de la maison royale de Charenton, il introduisit dans le régime sanitaire, la direction et l'ordonnance de cet établissement une foule de réformes qui en ont fait le modèle de tous les établissements du même genre, non-seulement en France, mais encore dans les pays étrangers. « Elever des palais « pour la souffrance est le vrai luxe de la civilisa- « tion » (Pariset). C'était la pensée de Pariset, ce fut celle d'Esquirol. Aussi le voyons-nous, à diverses époques, entreprendre à ses frais de longs voyages en France, en Hollande, en Allemagne, en Sardaigne, en Suisse et en Italie, dans le but philanthropique de visiter les hospices consacrés à l'aliénation mentale et d'y faire adopter les réformes qu'il juge indispensables. Presque partout il trouve des améliorations à introduire, des abus criants à flétrir et à réprimer. Il signale les uns et les autres avec un noble courage ; il ne craint pas même de faire arriver la vérité jusqu'à l'oreille

(1) Et non en 1810, comme le disent les rédacteurs de la *Gazette médicale*.

des rois, tant il est plein du désir d'être utile aux infortunés qu'on néglige, qu'on méconnait et qu'on maltraite, tant il est sûr de la bonté de la cause qu'il s'est chargé de plaider. On en jugera par le trait qui va suivre. Le roi de Sardaigne venait de faire construire à Turin un magnifique hôpital qu'il destinait aux aliénés. Instruit du passage d'Esquirol dans la capitale de ses Etats, le monarque prie le médecin voyageur de l'accompagner dans une visite qu'il se propose de faire au nouvel hospice, et, après lui en avoir montré tous les détails, il lui demande son avis. Cet hôpital est très-beau, mais il ne répond nullement à sa destination, répond Esquirol avec une noble franchise. — Eh bien, dit le monarque, j'en ferai une caserne, et vous me donnerez vos plans pour la maison des aliénés. Peu de temps après, un nouvel asile était bâti d'après les plans d'Esquirol. Bien plus, sur les justes observations de l'illustre voyageur, le roi ordonna d'améliorer le régime des malades atteints de folie, et cette amélioration s'est maintenue depuis. Nous pourrions multiplier les faits de cette nature, et prouver par cent autres exemples la bienfaisante et légitime influence qu'Esquirol exerçait partout où il passait. C'est à lui que Marseille, Nantes, Rouen, Aurillac, Montpellier et une foule d'autres villes doivent en grande partie les beaux établissements dont elles sont fières : pourquoi faut-il que Toulouse, sa ville natale, soit restée sous ce rapport fort en arrière d'autres cités moins opulentes, et beaucoup moins renommées (1)! Nous ne parlons point de Charenton, entièrement reconstruit d'après les plans d'Esquirol, et devenu, nous l'avons déjà dit, un vrai modèle à proposer à tous les peuples. Les hommes de la trempe d'Esquirol ne devraient jamais mourir, et cependant, pour être fidèle aux grandes lois qu'elle a établies, la Providence les propose un moment en exemple aux autres hommes, puis elle les rappelle dans son sein pour leur donner la récompense de leurs vertus. Cependant, la santé d'Esquirol devenait chancelante. En vain essaya-t-il de la raffermir en visitant le beau ciel de l'Italie : un dévouement de tous les jours aux intérêts de l'humanité, des fatigues incessantes, une activité sans relâche avaient usé avant le temps les ressorts de cette vie si utilement, si noblement remplie. Il vit approcher la mort sans la craindre, et, en effet, comme le disait naguère un poëte toulousain, M. Tiste :

« La mort, pour le méchant sévère,
« Pour le bon n'est qu'un doux sommeil;
« Qui s'endort dans les bras d'un père,
« Ne doit pas craindre le réveil. »

L'émule et l'ami de Pinel s'endormit le 12 décembre 1840; il avait alors 68 ans. Nous ne pouvons terminer le récit d'une si belle existence, sans rapporter encore quelques traits qui l'honorent. La révolution de 1830 venait de briser le trône de la branche aînée des Bourbons. M. de Montbel, qui avait signé les fameuses ordonnances, cherchait partout un asile pour se dérober à la fureur du peuple. Ceux qu'il avait comblés de distinctions et de faveurs, ceux qui l'avaient adulé au temps de sa puissance, l'abandonnèrent à l'heure de l'infortune. Le ministre proscrit songe à son ami Esquirol : dès lors il est sauvé. Nous avons vu l'inépuisable bonté d'Esquirol, distribuant ses honoraires à ses malades et aux infirmières chargées d'en prendre soin; faisant à ses frais de longs et dispendieux voyages pour améliorer le sort des aliénés; fondant un prix annuel pour récompenser le mérite et le travail de ses élèves, etc. Suivons-le maintenant en Italie : nous le retrouverons toujours aussi bon, aussi désintéressé, aussi généreux. Lors de son passage à Florence, il vit un malade allié à l'une des plus nobles familles du pays, et il eut le bonheur de le guérir. Dans sa reconnaissance, l'épouse du malade fit remettre au docteur une bourse remplie d'or. Esquirol en renvoya sur-le-champ le contenu à la dame, et lui écrivit pour lui dire qu'il gardait la bourse en souvenir d'elle et de son gracieux accueil. A Rome, à Naples, à Florence, partout il consentit à donner des conseils que ses confrères réclamaient souvent de sa longue et vaste expérience, mais jamais il ne voulut rien accepter de ses nouveaux clients. Faut-il donc s'étonner s'il fut reçu partout avec enthousiasme, et si un jour qu'il assistait dans Rome à l'un des cours de clinique les plus fréquentés, il entendit son nom circuler de bouche en bouche, et vit les professeurs et les élèves s'empresser de lui rendre hommage, comme à l'un des maîtres les plus savants et les plus vénérés? Esquirol avait épousé Anne-Constance Carré, que ses qualités éminentes rendaient bien digne d'être la compagne d'un tel époux. Il mourut avant elle, mais il n'en fut point longtemps séparé. Elle le rejoignit quatre mois après qu'il eut quitté cette terre, où il laissait, à défaut d'enfants pour perpétuer son nom, des élèves imbus de ses doctrines et pénétrés de ses exemples (1), le souvenir de toutes les vertus qui font estimer et chérir une gloire impérissable, et des ouvrages immortels. Mais il est temps de dire un mot de ces derniers. Nous avons déjà parlé de la *thèse* d'Esquirol et de la brillante réputation qu'elle fit à son auteur. On peut la considérer comme le préambule du magnifique ouvrage dont nous allons donner maintenant une rapide analyse, si toutefois on peut analyser en quelques lignes un livre rempli d'aperçus ingénieux, d'ob-

(1) Nous apprenons avec plaisir que Toulouse s'occupe en ce moment de construire un nouvel asile pour les aliénés, d'après les plans des docteurs Delaye et Marchant, qui sont tous deux les dignes élèves d'Esquirol.

(1) Outre les docteurs Georget, Foville, Bouchet, Voisin, Marchant, déjà nommés, nous citerons encore, parmi les élèves les plus distingués d'Esquirol, MM. Chambeyron, Calmeil, Leuret, Baillarger, Moreau, Chambert, Desmaison, etc., tous ou presque tous placés par ses soins à la tête d'établissements d'aliénés plus ou moins importants, et M. Mitivié, son neveu et son digne successeur dans la direction de la maison d'Ivry, fondée par Esquirol.

servations cliniques du plus haut intérêt, de déductions pratiques de la plus grande importance, de vues philosophiques extrêmement profondes. Fruit d'une expérience semi-séculaire, traduit dans presque toutes les langues européennes, le traité *Des maladies mentales* (Paris, 1838, 2 vol. in-8°), est devenu le guide et le conseil, on pourrait presque dire l'oracle des médecins aliénistes de tous les pays, ou du moins la source féconde où tous ont puisé jusqu'à présent les règles théoriques et pratiques du traitement de la folie proprement dite et de ses nombreuses variétés. A Dieu ne plaise pourtant que nous ne rendions à Pinel la juste part qui lui est due. A lui la gloire d'avoir ouvert la voie; à Esquirol l'honneur de l'avoir illuminée et agrandie. Le maître a jeté les bases : le disciple a élevé l'édifice. L'un, en dissipant d'absurdes erreurs, en combattant des préjugés funestes, a fait descendre la pitié dans les cachots infects où les aliénés gisaient confondus pêle-mêle avec les plus vils criminels, et il a eu le bonheur vivement senti de briser les fers dont les chargeaient une barbare ignorance, une grossière superstition. L'autre, à force de persévérance, de courage et de dévouement, a terminé l'œuvre si heureusement commencée par son maître : il a tiré les fous de l'état de dégradation et de misère où on les laissait plongés, et grâce à lui, maintenant ils sont traités avec tous les égards dus au malheur immérité. Mais qu'est-ce donc que la folie ? Interrogez l'antiquité : elle reste muette ou vous répond que c'est un mal qui vient des dieux et qu'il est soumis à l'influence de la lune (μήνη, lune, d'où *maniaque; luna*, d'où lunatique, nom conservé en Angleterre et même en France). Consultez le moyen âge, il vous parlera de la puissance des démons pour troubler l'intelligence humaine; et partant de cette idée que les fous sont possédés par le malin esprit, il exorcisera les maniaques, il les condamnera aux tortures les plus atroces, pour les obliger à renoncer au pacte qu'ils ont fait avec le diable, ou bien il dressera des échafauds et des bûchers, sur lesquels il les fera monter. L'antiquité, moins barbare ou plus éclairée, se contentait de les envoyer à Anticyre, pour y prendre l'ellébore du mont Œta, de Galatie ou de Sicile. Demandez aux philosophes les plus renommés du siècle dernier, à Locke et à Condillac, par exemple, ce que c'est que la folie, et ils vous répondront que la folie consiste exclusivement dans une disposition à allier des idées incompatibles par leur nature et à prendre ces idées ainsi alliées pour une vérité réelle, comme s'il n'était pas bien prouvé que la folie peut exister sans aucune lésion de faculté pensante, et par le seul fait d'une lésion de la volonté (monomanie homicide), ou d'une erreur de perception (hallucination). Beaucoup de philosophes actuels sont aussi peu avancés sur cette question que l'étaient Locke et Condillac. Et cependant Pinel d'abord, et, après lui, Esquirol ont nettement indiqué les caractères de la folie, et ils en ont donné des définitions précises et rigoureuses. Voici celle qu'a proposée le dernier de ces aliénistes. Selon lui, « la folie ou aliénation mentale est une affection cérébrale ordinairement « chronique, sans fièvre, caractérisée par le désordre de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté. » Le même auteur distingue cinq genres ou formes générales de la folie, qui sont : « 1° La « *lypémanie* (mélancolie des anciens), délire sur un « objet ou un petit nombre d'objets, avec excitation et prédominance d'une passion triste et dépressive. 2° La *monomanie*, dans laquelle le délire est borné à un seul objet ou à un petit nombre « d'objets, avec excitation et prédominance d'une « passion gaie et expansive. 3° La *manie*, dans laquelle le délire s'étend à toutes sortes d'objets « et s'accompagne d'excitation. 4° La *démence*, « dans laquelle les insensés déraisonnent parce « que les organes de la pensée ont perdu leur « énergie et la force nécessaire pour remplir leurs « fonctions. 5° L'*imbécillité* ou *idiotie*, dans laquelle les organes n'ont jamais été assez bien « conformés pour que ceux qui en sont atteints « puissent raisonner juste » (t. 1, p. 22). Après avoir établi cette classification, dans laquelle l'auteur a créé trois mots nouveaux, mais indispensables pour la langue médicale (lypémanie, de λύπη, tristesse, et μανία, folie; monomanie, de μόνος, seul, et μανία, folie; enfin, idiotie, au lieu d'*idiotisme*, jusqu'alors employé, tantôt dans un sens grammatical, tantôt dans un sens médical), Esquirol s'attache à bien différencier les genres qu'il vient d'établir. Il cherche à faire voir que ses prédécesseurs ont eu tort de ne pas distinguer la monomanie, où prédominent les affections gaies et expansives, de la lypémanie, caractérisée surtout par les affections tristes et dépressives. Même confusion avant lui entre la démence et l'idiotie. Pinel lui-même ne distinguait ces deux affections que par le degré d'altération de l'intelligence, et il définissait la démence, l'*abolition de la pensée*, et l'idiotie, l'*oblitération des facultés intellectuelles et affectives*. Esquirol, au contraire, fait clairement ressortir les nombreuses différences qui existent entre ces deux états. « L'imbécile ou « idiot, dit-il, n'a jamais eu l'entendement ni la « sensibilité assez développés. Celui qui est en démence a perdu une grande partie de ces facultés; le premier ne vit ni dans le passé, ni dans « l'avenir; le second a des souvenirs et des réminiscences. Les imbéciles se font remarquer par « des propos qui tiennent de l'enfance. Les propos, les manières des insensés portent l'empreinte de leur état antérieur. Les idiots, les « crétins n'ont jamais ni mémoire, ni jugement; « à peine offrent-ils quelques traits de l'instinct « animal : leur conformation extérieure indique « assez qu'ils ne sont pas organisés pour penser » (t. 2, p. 231). Et plus loin : « L'homme en démence est privé des biens dont il jouissait au-

« trefois; c'est un riche devenu pauvre; l'idiot a « toujours été dans l'infortune et la misère. » (t. 2, p. 285.) Quant à la manie, il est impossible de la confondre avec aucun des autres genres, puisqu'elle s'annonce par le bouleversement de tous les éléments de l'intelligence, et souvent par une excitation qui va jusqu'à la fureur. Ces différences une fois bien établies, Esquirol étudie les symptômes de la folie, puis les causes, qu'il divise en générales ou particulières, en physiques ou morales, en primitives ou secondaires, en prédisposantes ou excitantes. Il traite de l'influence des climats, des saisons, des âges, des sexes, des tempéraments, des professions, de la manière de vivre, des lois, de la civilisation, des mœurs, des idées dominantes du siècle, de la situation politique des peuples, etc. Il s'occupe ensuite des passions, qui font tant de ravages, surtout les passions tristes; il apprécie l'action des causes morales combinées avec les causes physiques, celle de l'hérédité, du veuvage, de l'onanisme, « ce fléau « de l'espèce humaine, » de la menstruation, de la grossesse, des couches, de l'allaitement, etc., etc. La marche de la folie, ses modes de terminaison, des considérations sur la curabilité et la mortalité de cette maladie, l'examen des altérations cadavériques, le pronostic de la folie, et enfin son traitement, forment autant de chapitres sur lesquels Esquirol projette les lumières de son expérience pratique et de son génie observateur. Ce premier mémoire d'Esquirol étant la base du beau monument qu'il a élevé à la science, et, en quelque sorte, le résumé de tous ses travaux sur l'aliénation mentale, arrêtons-nous un instant sur les principaux résultats de cette magnifique étude. Et d'abord en ce qui concerne les causes du délire, on est effrayé de leur grand nombre et quelquefois de leur puissance. Qu'elle est facile à briser, la barrière qui existe entre l'intelligence la plus vaste et la folie la plus exaltée! Un climat humide et brumeux, l'habitation dans les montagnes, l'hiver ou l'été, l'excès du chaud ou du froid, la simple exposition aux vapeurs du charbon, de certains oxydes métalliques, certains états des viscères abdominaux, l'exercice même de la pensée, lorsqu'il n'est pas contenu dans de justes bornes: tout cela suffit pour briser la pensée, pour l'arrêter dans son essor ou pour en empêcher le développement et la manifestation. Entre autres heureux priviléges, l'enfance est généralement à l'abri de cette maladie si terrible; mais l'adolescence et l'âge mûr, ces deux époques d'effervescence et de passions, de jouissances immodérées, de travaux gigantesques, de projets chimériques, d'espérances sans bornes, de déceptions cruelles, d'écarts de toute sorte, payent un large tribut à l'aliénation mentale. Ici même il faut distinguer encore. En Grèce et en Italie, les femmes sont moins sujettes à la folie que les hommes; le contraire a lieu pour la France. En Angleterre le nombre des hommes aliénés se rapproche davantage de celui des femmes. La différence des mœurs explique cette différence dans les résultats. « Les vices de « l'éducation adoptée pour nos jeunes filles, dit « Esquirol, la préférence accordée aux arts de « pur agrément, la lecture des romans, qui donne « aux jeunes personnes une activité précoce, des « désirs prématurés, des idées de perfection imaginaire qu'elles ne trouvent nulle part; la fré« quentation des spectacles, des cercles, l'abus « de la musique, l'inoccupation sont autant de « motifs suffisants pour rendre la folie plus fré« quente chez nos femmes. En Angleterre les femmes reçoivent une éducation plus forte; elles « mènent une vie plus intérieure, elles ne jouent « point dans le monde un rôle aussi important; « l'existence sociale des hommes n'y dépend pas « de leurs démarches ou de leurs caprices; aussi « y compte-t-on moins de femmes aliénées qu'en « France » (t. 1, p. 35.). Un rapport inverse s'observe entre les hommes d'Angleterre comparés aux Français, et ce rapport s'explique quand on songe à tous les excès, à tous les écarts d'imagination et de régime auxquels se livrent nos voisins d'outre-Manche. Mais ce n'est pas la civilisation qu'il faut accuser : ce sont les écarts, les excès de toute sorte qu'elle rend plus faciles, et, partant, plus nombreux. Voilà pourquoi précisément la folie est plus fréquente chez les peuples policés que chez les peuples sauvages, dans les villes que dans les campagnes, dans les capitales que dans les villes de second ordre. Il faut lire dans la thèse d'Esquirol l'effrayant tableau de l'influence des passions sur le développement de la folie, tableau tracé de main de maître, où l'on reconnaît la touche vigoureuse d'un peintre tout à la fois profond moraliste, philosophe érudit et habile physiologiste. Pour Esquirol, comme pour Pinel, les passions sont la cause la plus fréquente du bouleversement des facultés intellectuelles. Que de victimes de l'amour, surtout parmi les femmes! Que d'hommes devenus fous par ambition, par orgueil, surtout par suite de chagrins domestiques! Bien plus, les passions offrent avec l'aliénation mentale et ses variétés des rapports qui frappent tous les yeux. N'a-t-on pas dit que la fureur est un accès de colère prolongé? Qu'est-ce que la manie érotique, si ce n'est l'amour porté à l'excès? Qu'est-ce que la mélancolie avec penchant au suicide, si ce n'est un accès de désespoir continu? Après avoir prouvé par des exemples bien choisis, et souvent beaucoup mieux que ne l'avait fait avant lui Cabanis, l'influence du physique sur le moral et du moral sur le physique, Esquirol s'écrie avec un accent de conviction que partageront sans doute les philosophes assez tolérants pour ne pas appeler « *matérialiste* toute « doctrine dans laquelle l'acte de la pensée sur « la terre est présenté comme réclamant l'indis« pensable concours du cerveau. » (Cerise, *Maladies nerveuses*, introduction, p. x.) « Si les idées, « dit Esquirol, si les affections morales exercent

« sur l'organisme une influence si marquée, pour« quoi nier cette influence sur la guérison d'une « maladie qui si souvent appartient au système « nerveux, et qui ne connaît d'autres causes que « l'altération des fonctions de ce système ? » « Si « les passions jouent un si grand rôle, soit qu'el« les provoquent, soit qu'elles accompagnent l'a« liénation mentale, comment a-t-on négligé « jusqu'ici de faire concourir les passions au trai« tement de celle-là ? » De là l'importance du traitement moral, déjà préconisé et mis en usage avec un plein succès par Pinel, traitement adopté depuis par Esquirol et les médecins aliénistes de tous les pays. Mais pour bien comprendre l'étendue et la portée du bienfait dû au traitement moral, c'est-à-dire à l'application judicieuse des facultés de l'entendement et des affections morales au traitement de la folie, transportons-nous par la pensée à ces époques où l'on ne connaissait pour la guérison de cette affreuse maladie que l'ellébore, les sternutatoires, les balancements dans des lits suspendus, les machines rotatoires, les exorcismes, les échafauds, ou les bûchers. Pénétrons avec notre auteur dans un hospice d'aliénés, « cet asile de malheur où gémit souvent « la vertu, » et voyons ce qu'étaient cet asile et ses tristes habitants, même au commencement du siècle, même dans le pays où nous vivons. Ecoutez encore Esquirol : « Je les ai vus (les aliénés), « nus, couverts de haillons, n'ayant que de la « paille pour se garantir de la froide humidité du « pavé sur lequel ils sont étendus. Je les ai vus « grossièrement nourris, privés d'air pour respi« rer, d'eau pour étancher leur soif, et des choses « les plus nécessaires à la vie. Je les ai vus livrés à « de véritables geôliers, abandonnés à leur bru« tale surveillance. Je les ai vus dans des réduits « étroits, sales, infects, sans air, sans lumière, « enfermés dans des antres où l'on craindrait de « renfermer les bêtes féroces que le luxe des gou« vernements entretient à grands frais dans les « capitales. Voilà ce que j'ai vu presque partout « en France; voilà comment sont traités les alié« nés presque partout en Europe. » (t. 2, p. 400.) Qui ne connaît l'histoire du capitaine Norris, enfermé à Bedlam et maintenu, pendant neuf ans, par de lourdes chaînes, dans une position qui ne lui permettait pas même de s'étendre sur son lit de douleur? Qui n'a entendu parler des coups dont on accablait les aliénés; du bain de surprise par lequel on cherchait à déterminer chez eux une commotion qui, le plus souvent, rendait la folie incurable; des saignées copieuses qu'on faisait subir aux furieux, dans l'intention d'*abattre leurs forces*, procédé absurde et dangereux, quoique renouvelé de nos jours, et qui justifie pleinement cette pensée de l'illustre auteur du *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale* : « En « voyant la saignée prodiguée avec si peu de dis« cernement, dit Pinel, ne peut-on pas mettre en « doute lequel des deux est le plus insensé, celui « sur lequel on la pratique, ou celui qui l'or« donne. » (Ouvr. cité, p. 262.) Honneur donc à Pinel et à son élève le plus distingué d'avoir introduit le traitement moral dans la thérapeutique de l'aliénation ! Honneur à Esquirol d'avoir insisté d'une manière encore plus spéciale que ne l'avait fait son maître sur la nécessité d'éloigner l'aliéné du sein de sa famille, de le soustraire aux causes incessantes qui ont fait naître, entretiennent ou exaspèrent sa folie; d'avoir enfin substitué, suivant les cas, la douceur, la bienveillance, la persuasion, la fermeté et quelquefois la crainte au traitements irrationnels et barbares dont les fous jadis étaient victimes ! Est-il besoin d'avertir, après cela, que le nombre des guérisons est aujourd'hui beaucoup plus considérable qu'il ne l'était autrefois, que la mortalité est moins grande, et la fureur beaucoup plus rare? Nous aurions beaucoup à dire encore sur l'influence contagieuse de l'exemple, sur celle de l'hérédité, presque toujours transmissible par la mère dans les cas de folie proprement dite, plus fréquemment par le père, s'il s'agit de l'épilepsie. Enfin, il y aurait de curieuses remarques à faire sur les effets moraux et intellectuels des commotions politiques et des idées actuellement dominantes, enfin sur le caractère que les unes et les autres impriment au délire. C'est ainsi que nous verrions les mélancolies religieuses se multiplier lors de la naissance du christianisme et après les guerres dont la religion fut le prétexte ou la cause. Aux croisades succédèrent de nombreuses monomanies érotiques, si spirituellement ridiculisées et guéries par la plume de Michel Cervantes. « Lorsque Bonaparte fit des « rois, il y eut beaucoup de reines et de rois dans « les maisons d'aliénés. A l'époque des invasions « de la France, la terreur produisit beaucoup de « folies, surtout dans les campagnes. » En un mot, l'aliénation mentale causée par les orages politiques ou les idées du siècle reflète si fidèlement le caractère de ces idées et de ces orages, que nous concevons sans peine Esquirol lorsqu'il se flattait de pouvoir écrire l'histoire de nos dernières révolutions sans autres documents que ceux qu'il avait recueillis à la Salpêtrière et à Charenton (*voy.* t. 2, p. 686). Quel est le siége, quelle est la cause pathologique de la folie? Que nous ont appris à cet égard les autopsies cadavériques et les dissections minutieuses des anatomistes? Rien, absolument rien, du moins jusqu'à présent. Je me trompe. Un des résultats les plus singuliers des autopsies faites par Esquirol, c'est d'avoir constaté l'obliquité du *côlon* transverse chez presque tous les fous, et notamment chez tous les individus affectés de lypémanie. Mais quelle relation y a-t-il entre la folie et l'obliquité de cette position du gros intestin qu'on appelle le *côlon ?* Et si cette relation existe, comment peut-on l'expliquer? C'est qu'on a beau interroger l'inertie et la mort, dit quelque part le docteur Cerise, elles ne répondent jamais que par le plus désespérant silence Esqui-

rol reconnait cette triste vérité avec toute la candeur, toute la bonne foi du savant qui sait douter et s'arrêter à propos dans ses explications. « Au « mot d'*autopsie*, dit-il, chacun espère que nous « allons indiquer le siége de la folie, que nous « allons faire connaître la nature et le siége de la « lésion organique dont la folie est la révélation. « Nous sommes encore loin de ce but. » (t. 1, p. 110.) « Il y a trente ans, dit-il ailleurs (t. 2, « p. 181), j'aurais volontiers écrit sur la cause pa- « thologique de la folie. Je ne tenterais pas au- « jourd'hui un travail si difficile, tant il y a in- « certitude, contradiction dans les résultats d'ou- « vertures de cadavres faites jusqu'à ce jour. » Existe-t-il de nos jours un plus grand nombre de fous qu'il n'en existait il y a quarante ans? Esquirol s'est posé cette question, comme l'ont fait tant d'autres, et voici comment il l'a résolue. Selon lui, il y a une augmentation en rapport avec les excès inséparables des progrès de la civilisation ; mais cette augmentation est lente, progressive et beaucoup moins effrayante qu'on ne le dit partout. Quant au nombre des fous comparé au reste de la population, en consultant l'un des nombreux tableaux statistiques dont Esquirol a enrichi son ouvrage, on voit qu'il est à peu près de 1 sur 183 en Angleterre; de 1 sur 1750 en France; de 1 sur 3,785 en Italie. En Ecosse, en Norvége, pays de montagnes, où les idiots sont plus nombreux que chez nous, le rapport est de 1 à 573 pour la première de ces contrées; de 1 à 551 pour la seconde. Tels sont les principes posés par Esquirol dans son *Mémoire* sur la folie. Ce *Mémoire*, comme il le dit lui-même, est le résumé des notions générales qu'il voulait établir; les autres chapitres de son livre, et ils sont nombreux, sont les commentaires et les développements de ces notions. Nous regrettons vivement de ne pouvoir faire passer sous les yeux de nos lecteurs ces développements féconds, ces commentaires ingénieux. Forcé de nous borner, nous recommandons surtout à leurs méditations le travail relatif aux terminaisons critiques de la folie, les chapitres qui ont pour objet les hallucinations et les illusions des sens, la lypémanie religieuse ou démonomanie, la lypémanie suicide, la monomanie et ses variétés (érotomanie, pyromanie ou monomanie incendiaire, etc.), et surtout le savant *Mémoire* sur la monomanie homicide sans délire, ou *instinctive*, qui a donné lieu à de si vifs débats en France et en Allemagne; enfin, nous signalerons encore à l'attention de nos lecteurs les paragraphes consacrés à la démence, à l'idiotie, à l'aliénation mentale des nouvelles accouchées, etc., sujets tristes, graves, terribles, que l'on n'aborde qu'avec une certaine défiance de soi-même, avec une certaine crainte de voir se briser un jour les ressorts délicats et fragiles de cette intelligence qui s'étudie elle-même dans le silence du cabinet. Que deviennent maintenant les vaines déclamations de quelques philosophes, ou prétendus tels, en présence de faits presque toujours si concluants? Quelle terrible responsabilité pèse sur les princes, que les hommes appelaient si justement autrefois les *conducteurs des peuples*, sur les dispensateurs de la justice, sur les législateurs et même jusque sur les pères de famille! Que de folies proviennent d'une éducation vicieuse ou mal dirigée! Que de condamnés marchent au supplice, quoique privés de toute liberté morale au moment où ils ont commis l'acte réputé criminel qui les conduit au bûcher ou à l'échafaud! On ne croit plus, avec Voltaire, que ce sont les heureux du siècle qui se tuent; car « le bon- « heur n'a point d'enseigne extérieure pour en « juger; il faudrait lire dans le cœur de l'homme « qui paraît heureux. » (Jean-Jacques Rousseau). D'ailleurs, n'est-il pas bien prouvé que la misère conduit au suicide, et que tout homme qui termine volontairement sa vie est ordinairement fou au moment où il se détruit? Qu'emporté par un zèle inconsidéré, on crie à l'impiété, ou qu'on se taise; il n'en est pas moins démontré aujourd'hui, grâce aux travaux de Pinel et d'Esquirol, que ceux qui se croient possédés du démon, les sorciers, les convulsionnaires, etc., sont des fous qu'il faut plaindre, soulager et non punir, comme autrefois, par le dernier supplice. *Nihil a dæmone, multa ficta, a morbo pauca*, disaient Marescot, Riolan et Duret, chargés d'examiner Marthe Brossier, que l'ignorance et le fanatisme des temps accusaient de sorcellerie, vers la fin du 15ᵉ siècle; et ces grands médecins arrachaient ainsi une victime de plus au bûcher. Or, voilà que, lui aussi, après un mûr examen, après de graves et nombreuses réflexions, Esquirol ose dire aux juges qui lui demandent son avis sur le caractère des meurtres commis par certains monomanes homicides : *Nihil a crimine, nulla ficta, a morbo tota*, et cette parole courageuse et convaincue devient un axiome de jurisprudence criminelle. Tant il est vrai que la science marche toujours, et que, grâce à la lumière qui l'accompagne partout, les ténèbres se dissipent, l'erreur fait place à la vérité et le préjugé à la raison. Nous venons de donner, autant que l'espace nous l'a permis, une idée sommaire de l'important travail d'Esquirol. De l'avis de tous les juges compétents, ce travail est un vrai chef-d'œuvre. Est-ce à dire pour cela que la critique n'ait à y signaler aucun défaut? Ne pourrait-on pas y désirer un plan plus méthodique, un enchaînement plus logique des matières, en un mot, un ordre plus rigoureusement systématique? La classification adoptée par Esquirol n'est pas non plus à l'abri du reproche. La lypémanie, par exemple, loin de former un genre à part, n'est-elle pas une simple variété de la monomanie? En appelant monomanie les formes de délire qui correspondent aux émotions expansives, et lypémanies celles qui correspondent aux émotions oppressives, Esquirol, suivant la juste remarque de M. le docteur Cerise, a créé une distinction in-

exacte en théorie, insuffisante dans la pratique. Bien plus, en confondant la passion, qui est un *désir immodéré*, avec l'émotion, qui est à la fois l'*effet et la manifestation de ces désirs*, en oubliant qu'une émotion peut être gaie ou triste, sans que la passion qui l'a fait naître cesse d'être la même, l'auteur du livre sur *les maladies mentales* a séparé des choses qui devaient être réunies, et a réuni des choses qui devaient être séparées. Le mot *monomanie* lui-même exprime-t-il bien l'idée que ce même auteur a voulu exprimer? Indique-t-il réellement un état affectif opposé au délire mélancolique? Enfin, les exemples du même genre de folie ne sont-ils pas un peu trop prodigués et, partant, la répétition des mêmes idées trop fréquente? Il est vrai qu'Esquirol lui-même a pressenti et prévenu, avec sa bonne foi accoutumée, la justesse des critiques qu'on pourrait lui adresser à cet égard; il reconnaît les imperfections de son livre; il s'excuse sur ses occupations de ne point lui avoir donné une forme plus concise et plus systématique (voir la *Préface*). Malgré ces taches légères, l'ouvrage d'Esquirol n'en est pas moins le répertoire le plus vaste d'observations cliniques sur les maladies de l'intelligence. C'est un panorama mouvant qui fait passer sous nos yeux le désolant tableau des misères de l'esprit et des faiblesses du cœur humain; c'est une source abondante où peuvent venir puiser, à plein vase, le médecin, le philosophe, le législateur et le moraliste. Indépendamment des travaux déjà mentionnés, Esquirol a encore publié un mémoire sur l'*Epilepsie* ou maladie sacrée des anciens. En 1818, il a présenté au Ministre de l'intérieur un rapport consciencieux sur les maisons d'aliénés en France, imprimé sous ce titre : *Des établissements des aliénés en France et des moyens d'améliorer le sort de ces infortunés*, Paris, 1819, in-8°. Plus tard (1835) il a publié ses *Recherches historiques et statistiques sur la maison royale de Charenton*, recherches qu'avait précédées dans l'ordre d'apparition une *Notice sur le village de Gheel, en Belgique*, et sur sa population, en partie composée de fous vivant en liberté, sous la surveillance et la protection des habitants. Nous devons encore à Esquirol des réflexions critiques sur les signes de la suspension telle qu'on la trouve généralement indiquée dans les auteurs; enfin, l'*Examen d'un projet de loi sur les aliénés*, présenté aux chambres en 1838, imprimé la même année, Paris, in-8°. Parmi les nombreux mémoires que nous venons de citer, et qu'Esquirol a ensuite réunis et coordonnés pour en faire un livre, les uns ont été d'abord insérés dans le grand *Dictionnaire des sciences médicales*, dont il était l'un des plus actifs collaborateurs; les autres ont été publiés dans la *Revue médicale*, les *Annales de médecine*, les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, recueils si justement estimés, dont il fut l'un des fondateurs. Esquirol a été, en outre, un des collaborateurs de la *Biographie universelle*, et il a fourni quelques articles à l'*Encyclopédie des gens du monde*. A l'époque où la mort vint le ravir à la science, qu'il honorait par ses travaux et ses vertus; à ses élèves, qui le vénéraient et le chérissaient comme un père; à l'humanité, qui le revendique comme l'un de ses bienfaiteurs, Esquirol rassemblait les matériaux d'un vaste et important travail sur les maisons d'aliénés; des plans nombreux avaient été gravés à ses frais. Malheureusement, les notes qu'il a laissées ne sont pas assez complètes et assez bien ordonnées pour être mises en œuvre. On conçoit qu'après tant de travaux, et l'on peut dire tant de bienfaits, une foule de corps savants et d'établissements charitables aient tenu à honneur de s'associer un homme aussi distingué par l'esprit et par le cœur. L'*Académie royale de médecine*, le *Conseil de salubrité* de la ville de Paris, la *Société de géographie*, dont il était un des fondateurs, l'*Académie des sciences morales et politiques* et plusieurs autres sociétés savantes le comptèrent au nombre de leurs membres les plus actifs et les plus assidus. Nous regrettons vivement de ne pas voir son nom figurer sur la liste des célébrités qui ont fait partie de la *Société de médecine de Toulouse*. Espérons que sa ville natale tout entière s'empressera de réparer cet oubli, et un autre plus grave encore. Bien des places restent inoccupées dans la *salle des Illustres*, ce Panthéon de toutes les gloires toulousaines. Nous ne concevons guère pourquoi nous n'y voyons encore ni le buste de Delpech, ni celui de Larrey, ni celui d'Esquirol. Et cependant Delpech et Larrey furent les plus grands chirurgiens de notre époque, et le portrait d'Esquirol orne déjà la salle des séances de l'*Académie de médecine*. Bien plus, le gouvernement vient de décider qu'une statue lui serait élevée à l'entrée principale de la maison de Charenton. Sans doute le pays contracte une sorte de dette envers ceux qui l'ont servi avec honneur, et qui ont contribué à sa gloire, et c'est justice qu'il s'acquitte envers les grands hommes, et les propose en exemple à leurs concitoyens. Jo—y.

ESQUIVEL de Alava (Diego de), naquit à Victoria, vers l'an 1492, d'une famille noble et riche. Il fit ses études dans la même ville, fut bon théologien et très-versé dans les langues grecque et latine. Esquivel, ayant pris l'habit ecclésiastique, s'appliqua particulièrement à l'histoire des conciles tenus jusqu'à son temps. Il y remarqua des exemples et des règles utiles à suivre pour corriger certains abus qui, selon lui, s'étaient déjà introduits dans l'Église. Il réunit ces matériaux, y ajouta ses réflexions, et composa un livre qui a pour titre : *De Conciliis universalibus ac de iis quæ ad religionis et reipublicæ christianæ reformationem instituendam videntur*, Grenade, 1583, in-fol. Cet ouvrage fut bien accueilli; mais, « quoique rempli (dit un habile « critique) de vues de réformation qu'on a trou- « vées généralement bonnes, les circonstances

« ont toujours empêché de les suivre. » Esquivel mourut à Victoria l'an 1562. B—s.

ESQUIVEL (Hyacinthe), religieux dominicain, naquit en Biscaye d'une famille noble. Après avoir professé la philosophie dans les couvents de son ordre, il conçut le désir d'aller prêcher la foi chez les nations infidèles, entre autres chez les Japonais, et en conséquence partit pour Manille en 1625. A son arrivée dans cette île, on le nomma professeur de théologie, mais il profita de ses moments de loisir pour apprendre le japonais. Quatre ans après il fut envoyé à Formose, où les Espagnols avaient alors des établissements, et opéra dans cette île des conversions nombreuses. Constamment occupé de l'idée de pénétrer au Japon, dont l'entrée semblait lui être interdite, il s'embarqua avec un frère mineur sur un navire de ce pays, dont le capitaine lui avait promis de le conduire sûrement à sa destination; mais pendant la traversée, le Japonais tua les deux religieux. Cet événement eut lieu en 1633. Esquivel avait composé, à l'usage des missionnaires : 1° *Vocabulaire japonais et espagnol,* Manille, 1630; 2° *Vocabulaire de la langue des Indiens de Tanchuy, en l'île de Formose, et traduction en cette langue de toute la Doctrine chrétienne,* Manille, 1691. E—s.

ESS (Charles Van), savant Westphalien, naquit le 25 septembre 1770, à Wartburg, dans l'évêché de Paderborn. D'un caractère sérieux et paisible, il fut de bonne heure influencé par le genre d'éducation qu'il reçut d'abord au collége des Dominicains de Wartburg, ensuite à Petit-Dorstadt, sous les yeux d'un oncle qui lui-même était ecclésiastique. A l'âge de dix-sept ans, ayant été conduit à l'abbaye des bénédictins de Hugsburg, il sollicita la faveur d'y être admis. On n'eut garde de le refuser, et à dix-huit ans il était bénédictin. Telle était la force de sa vocation scientifique encore plus que pieuse, que six ans se passèrent sans qu'il sortît de l'enceinte du monastère, on pourrait presque dire, sans qu'il sortît de la bibliothèque dont Hagspiel, alors recteur de l'abbaye, lui avait donné la clef. Au bout de ce temps, Hagspiel devint abbé, par le choix de la communauté; et Van Ess le remplaça dans le rectorat. Sa réputation dépassa les bornes de l'abbaye, et le ministère des affaires ecclésiastiques à Berlin lui fit offrir, en 1801, une chaire à l'université de Francfort-sur-l'Oder. Il accepta, au grand regret de ses confrères, qui, pour le retenir, se déterminèrent à lui conférer la dignité de prieur. Ce choix en effet fixa Van Ess dans leur pays, et il rétracta son adhésion. Il regretta peut-être cette décision trop prompte, lorsqu'en 1804 la suppression de l'abbaye de Hugsburg le fit rentrer dans la vie séculière, comme simple curé de la paroisse catholique de cette ville. Par la suite, il joignit à cette place celle de commissaire épiscopal des églises de Magdebourg, Halberstadt, Elmstædt (1811), et il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 22 octobre 1824. Malgré les travaux auxquels il dévoua la dernière partie de son existence, et qui absorbaient la meilleure partie de son temps, Van Ess a su se distinguer comme controversiste et traducteur. Si une place lucrative lui eût créé plus de loisir, et si sa vie n'eût pas été plus courte que l'on ne devait s'y attendre, il eût sans doute rendu de grands services à sa cause, et il se fût placé plus haut parmi les écrivains. On a de lui : 1° Une *Traduction du Nouveau Testament* (en société avec son cousin Léandre Van Ess), Brunswick, 1807; 2° *Premier jet d'un abrégé de l'histoire de la religion, depuis le commencement du monde jusqu'à nos temps,* Dresde, 1817. Cet ouvrage fut composé à propos du troisième anniversaire séculaire de la réforme, et fit beaucoup de bruit parmi les catholiques, qui le portèrent aux nues, et parmi les non-catholiques, qui le critiquèrent âprement, et avec le ton de Van Ess lui-même. Van Ess s'y montra fort sévère, soit contre Luther, soit contre les amis du réformateur : il lui fut répondu par d'amères répliques, entre autres de la part de Kœrte, dans une lettre et dans un *Éclaircissement demandé;* et de la part d'Augustin, *Causes et effets de la réforme, et quelques mots sur l'esprit d'amour du sieur Van Ess, etc.* (Halberstadt, 1818); 3° *Exposition de la doctrine religieuse de l'Église universelle de Jésus-Christ* (Halberstadt, 1822); 4° *Exposé des principes du christianisme catholique, par demandes et par réponses* (sans date, mais aussi de 1822). Cette espèce de catéchisme, où Van Ess dépassait encore plus les bornes, fut accueilli avec froideur par les catholiques mêmes, et il paraît que cet insuccès, prenant sur sa santé, accéléra la fin de ses jours. Il a laissé manuscrite une traduction complète de l'Ancien Testament. P—ot.

ESSARS (Pierre des), surintendant des finances de France sous Charles VI, seigneur de la Motte, etc. en Artois, fut un des gentilshommes français qui, dans la guerre soutenue par les Écossais contre Richard II et Henri IV, vinrent au secours du roi d'Écosse. Fait prisonnier en 1402, il fut racheté, lui et quelques autres captifs, aux frais de la nation, qui contribua volontairement à leur rançon. De retour en France, il suivit la fortune de l'audacieux duc de Bourgogne Jean sans Peur, qui le fit nommer successivement prévôt de Paris, grand bouteiller, grand fauconnier, premier président lai en la chambre des comptes, souverain maître et réformateur des eaux et forêts, surintendant des finances, gouverneur de Nemours, de Montargis et de Cherbourg. Il était prévôt de Paris en 1409, lorsque le duc se servit de lui pour l'arrestation de Jean de Montagu, grand maître de la maison du roi, homme tout-puissant, et dont la chute fut aussi étonnante que l'élévation. La part publique qu'avait eue des Essars à cet acte arbitraire ne fut pas la seule cause par laquelle il prépara lui-même sa perte; il s'y joignit aussi des rapines moins connues. Le duc de Bourgogne

ayant fait entrer huit mille hommes dans Paris, le prévôt, par son ordre, imposa sur les Parisiens, pour la subsistance de ces troupes, une taxe dont il détourna, dit-on, la plus grande partie. Soit à cause de ses malversations, soit en haine du duc de Bourgogne, il fut dépossédé de sa charge de prévôt en 1410. Il est ordinaire que la créature partage le sort du maître : des Essars avait été déchu quand le parti du duc de Bourgogne avait paru affaibli, il rentra en charge quand le duc rentra en force. Rétabli dans son poste, il prit des mesures en 1411 pour assurer à la capitale l'entrée des denrées fréquemment interceptées par des compagnies de brigands; sa vigilance, en cette occasion, lui mérita de la part des Parisiens le titre de *Père du peuple*. Mais il ne sut pas captiver longtemps leur amour. Bientôt l'université, dans des remontrances faites au roi, le signala à la haine publique comme dilapidateur des finances de l'État. Des Essars accusé ne se sentit pas assez innocent pour résister; il quitta Paris, et se retira dans un de ses gouvernements. Pendant son absence, ses amis s'avisèrent de déclarer, pour sa justification, que le duc de Bourgogne avait seul épuisé le trésor public par les sommes immenses qu'il en avait tirées. Un pareil aveu fait toujours perdre d'un côté ce qu'il fait gagner de l'autre : Pierre des Essars par celui-ci acquit, il est vrai, la confiance du duc de Guyenne, mais il perdit sans retour celle du duc de Bourgogne. Cependant on le croyait éloigné de Paris, lorsqu'on apprit qu'au nom du duc de Guyenne il s'était saisi à main armée du château de la Bastille. Près de 3,000 hommes de la *faction des bouchers* s'y portèrent aussitôt, l'investirent, et s'obligèrent entre eux par des serments à ne point quitter la place que Pierre des Essars ne se fût rendu. Le nombre des assaillants alla bientôt jusqu'à 20,000. Le duc de Bourgogne, cédant à leurs instances, vint sommer le prévôt de se rendre sur-le-champ s'il ne voulait devenir la victime de cette populace qui le tenait investi : il se rendit. Les chefs de la sédition mirent à la poursuite de son procès la plus cruelle activité. Toutes les dépositions à sa charge, vraies ou fausses, furent consignées par eux dans un libelle diffamatoire qu'ils mirent dans les mains des juges. Il y était accusé, entre autres crimes, d'avoir voulu enlever le roi, la reine et le Dauphin. Sur les aveux que lui arracha la question, il fut condamné à perdre la tête, et exécuté aux Halles le 1[er] juillet 1413. Sa gaieté en marchant au supplice a fait croire qu'il avait espéré un mouvement populaire en sa faveur. Son corps fut porté au gibet de Montfaucon, où lui-même avait fait attacher autrefois celui de Montagu. Ainsi se réalisa la prédiction du duc de Brabant, frère du duc de Bourgogne, qui, deux ans auparavant, avait dit à des Essars, en le rencontrant chez le roi : « Prévôt de Paris, Jehan de Montagu a mis « vingt-deux ans à soy faire couper la tête, mais « vrayement vous n'y en mettrez pas trois. » E—N.

ESSARTS (Charlotte des), comtesse de Romorantin, était fille de François des Essarts, baron de Sautour, et de sa seconde femme, Charlotte de Harlay-Chanvallon. Elle fit dans sa jeunesse le voyage d'Angleterre à la suite de la comtesse de Beaumont-Harlay, sa parente. A son retour en France, elle parut à la cour, vit Henri IV, devint sa maîtresse. Elle eut du roi deux filles, qui moururent abbesses, l'une de Fontevrault, l'autre de Chelles. Entretenue depuis par Louis de Lorraine, cardinal de Guise, elle lui donna trois fils et deux filles. On a prétendu dans la suite qu'il y avait eu un mariage secret entre le cardinal et mademoiselle des Essarts. On lit dans le Mercure historique et politique du mois d'avril 1688 : « Madame la marquise d'Acy (fille du comte Ro- « morantin, petite-fille de Charlotte des Essarts) « dispute aujourd'hui la succession de la maison « de Guise, et ce, en vertu d'une certaine boîte « qui lui a été apportée par une personne incon- « nue, dans laquelle elle a trouvé un contrat de « mariage du cardinal de Guise avec mademoiselle « des Essarts, mère du comte de Romorantin, « qui a toujours passé pour bâtard de ce cardinal. « Ce contrat est assaisonné de la bénédiction nup- « tiale faite en forme; qui plus est, d'une dispense « du pape, portant permission à ce cardinal de « posséder ses bénéfices nonobstant son ma- « riage. » Quoi qu'il en soit de la validité de ces pièces, si Charlotte des Essarts ne fut pas la femme d'un archevêque de Reims, elle fut du moins celle d'un maréchal de France. Le cardinal étant mort, elle jugea à propos de remplacer un amant par un mari. M. du Hallier, plus connu sous le nom de maréchal de l'Hôpital, considérant Charlotte des Essarts *comme veuve d'un prince*, l'épousa en novembre 1630. L'intrigue ne réussit pas aussi bien à madame du Hallier que la galanterie à à mademoiselle des Essarts. Henri de Lorraine, duc de Guise, ayant eu part au traité conclu avec l'Espagne par le comte de Soissons, le duc de Bouillon et quelques autres seigneurs mécontents, avait été mis en jugement et condamné par contumace. Charlotte des Essarts, qui aspirait à obtenir de la maison de Guise la légitimation des enfants qu'elle avait eus du cardinal, crut y parvenir en réconciliant le duc avec le roi. Pour préparer les esprits à cet accommodement, elle fit agir auprès de la cour M. du Hallier, son mari, qui commandait en Lorraine; auprès du duc madame de Cantecroix, que ce prince avait secrètement épousée à Bruxelles. Un traité signé à St-Germain fut le résultat de ces négociations; mais le duc de Guise ne tarda pas à le rompre. Trop faible pour résister aux troupes du roi, il se retira avec les siennes dans son ancien poste entre Sambre et Meuse. Cependant, pour expliquer cette retraite, il envoya au cardinal de Richelieu un billet, écrit de la main de madame du Hallier, à la supérieure de la Congrégation de Nancy, pour la prier de donner avis à M. de Guise que la cour songeait à se saisir de

sa personne. La réponse du ministre fut un ordre à M. du Hallier de reléguer sa femme dans une de ses terres: Il obéit, et sa fidélité fut exempte de tout soupçon. Sa femme seule, n'ayant plus les moyens de rentrer en grâce, fut réduite à rester dans sa retraite forcée jusqu'à sa mort, arrivée en 1651. E—N.

ESSARTS. *Voyez* DESESSARTS.

ESSÉ (ANDRÉ DE MONTALEMBERT, plus connu sous le nom D'), l'un des plus vaillants capitaines de son siècle, naquit en 1483, dans le Poitou, d'une famille ancienne, mais pauvre ; il fut placé en qualité de page près du seigneur de Vivonne, qui prit soin de son éducation, et l'emmena à la première expédition de Naples; il assista, en 1495, à la bataille de Fornovo, où il se distingua par sa valeur et surtout par un sang-froid extraordinaire à son âge. De retour en France, il obtint une compagnie par le crédit de Vivonne; ce généreux seigneur voulut faire les frais de son équipage, et le recommanda aux bontés du comte d'Angoulême (depuis, François Ier). Son esprit, sa douceur et son adresse à tous les exercices du corps lui méritèrent bientôt la faveur du jeune prince et l'affection des courtisans, entre autres d'Anne de Montmorency, qui lui rendit dans la suite d'importants services. D'Essé fit toutes les guerres d'Italie, et y acquit une telle réputation de courage et de bravoure, que le comte d'Angoulême, devenu roi, le choisit pour compagnon au tournoi célébré en 1520, entre Ardres et Guines, où quatre chevaliers français soutinrent avec avantage l'effort des quatre plus vaillants chevaliers de l'Angleterre. Le roi aimait à se rappeler ce beau fait d'armes, et disait souvent : « Nous « sommes quatre gentilshommes qui combattons « en lice, et courons la bague contre tous allants « et venants de la France, moi, Sansac, d'Essé et « Châtaigneraye. » D'Essé suivit l'amiral Chabot en Piémont, en 1535, à la tête de mille chevaux; l'année suivante, l'amiral ayant été obligé de rentrer en France avec une partie des troupes, d'Essé fut du nombre des officiers qui restèrent en Piémont pour la garde des villes conquises. A la nouvelle que Charles-Quint menaçait de faire le siége de Turin, d'Essé s'y jeta avec sa compagnie, et n'en sortit que pour surprendre Cirié, qu'il emporta par escalade. L'épuisement d'hommes et d'argent, occasionné par des guerres continuelles, ayant fait sentir de part et d'autre le besoin de la paix, le roi et l'empereur entamèrent des négociations qui se prolongèrent dix années, sans produire aucun résultat. De nouvelles insultes de la part de l'empereur déterminèrent François Ier à recommencer les hostilités; il s'empara de Landrecies en 1543, et chargea d'Essé de mettre cette place en état de défense. Les travaux n'étaient pas encore achevés, lorsque Charles-Quint se présenta devant Landrecies avec une armée de 50,000 hommes; il l'investit sur-le-champ, et en pressa le siége avec tant de vigueur que dans quelques jours il y eut au rempart une brèche considérable. Mais d'Essé, qui n'avait qu'une faible garnison, manquant de vivres et de munitions, fit une si belle contenance que l'empereur n'osa jamais exposer ses troupes à un assaut; d'Essé fut secouru, et l'empereur contraint de lever au bout de trois mois le siége d'une ville qu'il n'avait jamais pu regarder comme capable de retarder sa marche. Les soldats qui avaient contribué à la défense de Landrecies, arrivèrent au camp français dans un état pitoyable; ils avaient passé plusieurs jours sans pain; la plupart étaient estropiés, d'Essé lui-même avait reçu au bras une forte blessure qui n'avait point été pansée. Le roi alla au-devant de ce brave capitaine, l'embrassa et le nomma gentilhomme de sa chambre. On s'aperçut que sa blessure le gênait beaucoup dans ses nouvelles fonctions, ce qui fit dire qu'il était plus propre à donner une camisade à l'ennemi qu'une chemise au roi. D'Essé fut chargé, en 1546, de la défense du fort d'Outreau, construit près de Boulogne, pour inquiéter cette ville, dont on n'avait pu réussir à chasser les Anglais, et il sut le conserver, malgré l'affaiblissement de la garnison par une maladie pestilentielle et les efforts de l'ennemi, qui tenta de s'en emparer à diverses reprises. Après la mort de François Ier, d'Essé fut envoyé en Ecosse par Henri II, pour en chasser les Anglais. Son premier soin fut de faire passer en France la jeune reine Marie, âgée de six ans, destinée à épouser le Dauphin ; il fit plusieurs tentatives infructueuses pour s'emparer d'Haddington, dont les Anglais avaient fait une place d'armes dans ce pays; mais il défit et tailla en pièces leur armée, commandée par le duc de Sommerset, et remporta sur eux d'autres avantages importants. D'Essé n'avait jamais regardé la guerre comme un moyen d'acquérir de la fortune; aussi il ne prenait aucune part au butin abandonné aux soldats, et dans sa campagne d'Ecosse, il vendit sa vaisselle d'argent pour leur procurer des vivres, qu'on ne pouvait obtenir que difficilement et à grands frais. Rappelé en France en 1549, Henri II le récompensa de son zèle en le nommant chevalier de ses ordres, et le désigna pour faire partie de l'expédition qu'il méditait dans le Boulonnais. La ville d'Ambleteuse ayant été prise d'assaut, d'Essé en fut nommé commandant; et, par sa fermeté, sauva de la fureur du soldat les dames qui réclamèrent sa protection. La paix ayant été conclue, il se retira dans sa terre d'Epanvilliers, en Poitou, pour rétablir sa santé, altérée depuis plusieurs années par une jaunisse si forte, dit Brantôme, qu'elle teignait même le linge; il y passa trois années sans obtenir de guérison ; et, désespéré d'avoir échappé à tant de périls pour être réduit à mourir comme un *cagnardier le plus pauvre qu'il fût jamais*. Enfin, un ordre du roi le rappela pour prendre le commandement de Térouanne, menacée par l'empereur. Sa joie, à cette nouvelle, fut grande : « Je

« m'en vais, dit-il à ses amis, et vous jure bien « que madame la jaunisse n'aura point cet hon- « neur de me faire mourir, car résolûment je « veux mourir en guerre, et ne retournerai jamais « que je n'y meure. » En prenant congé du roi, il termina sa harangue de cette manière : « Lors- « que vous entendrez dire que Térouanne est pris, « dites hardiment que d'Essé est mort et guéri de « la jaunisse. » Térouanne fut attaquée avec une ardeur incroyable; au bout de dix jours, le canon avait fait une brèche de soixante pas, et les troupes montèrent sur-le-champ à l'assaut. D'Essé soutint trois attaques, dans lesquelles l'ennemi perdit beaucoup de monde; à la troisième, voyant sur la brèche un officier espagnol, il lui cria : A moi, je suis le général. Au même instant, un coup d'arquebuse ayant abattu l'officier, un soldat qui l'accompagnait tira sur d'Essé et le tua, le 12 juin 1553. Sa mort entraîna la perte de la ville, dont le commandement avait passé à François de Montmorency, jeune officier plus brave qu'expérimenté. C'est par erreur que, dans le Dictionnaire de Chaudon et Delandine, on attribue à d'Essé : *La merveilleuse Histoire de l'esprit apparu au monastère des Nonains de St-Pierre, de Lyon.* Cet ouvrage est d'Adrien Montalembert. (*voy.* MONTALEMBERT.) W—s.

ESSEN (JEAN-HENRI, comte D'), feld-maréchal suédois, d'une ancienne famille livonienne, naquit en 1755, à Kasiœs, dans la Westrogothie, et fut remarqué dès sa jeunesse pour la beauté de sa personne et la fermeté de son caractère. Après avoir fait d'assez bonnes études à l'université d'Upsal, il fréquenta celle de Gœttingue. En 1772 il débuta dans la carrière militaire comme officier de dragons. Une fête chevaleresque, que le roi Gustave III donnait à sa noblesse en 1777, et qui représentait les anciens tournois, devint pour le jeune baron une occasion de se rendre agréable à son souverain. En 1783, il accompagna ce prince dans ses voyages en France et en Italie, puis dans la campagne de Finlande, en 1788. Ce monarque l'éleva en très-peu de temps au grade de général, et le nomma écuyer de la cour. Il se trouvait en cette qualité auprès de Gustave, lorsque la conspiration de Finlande éclata. Dans cette occasion il donna encore à son maître de grandes preuves de zèle et de fidélité; il rassembla en peu de jours toute la *landwehr* de la Gothie occidentale, fit marcher les garnisons de la Scanie, débloqua Gothembourg, et mérita les faveurs dont il fut comblé par le roi, qui, en 1792, le nomma colonel et commandant de sa garde à cheval. Instruit par des avis anonymes de la malheureuse fin qu'on préparait à Gustave, le comte d'Essen l'engagea vainement à ne pas se rendre au bal masqué où ce prince fut assassiné d'un coup de pistolet (*voy.* GUSTAVE). N'ayant pu le détourner de son projet, il ne voulut pas le quitter, et resta toujours à ses côtés, de manière que ses habits furent teints du sang de son maître. Il conserva toute sa présence d'esprit, et donna sur-le-champ l'ordre de fermer les portes de la salle. Après la mort de ce malheureux prince, il jouit encore de quelque faveur sous la régence qui prit les rênes du gouvernement; puis il se retira dans ses terres, jusqu'à ce que le duc de Sudermanie le rappelât avec beaucoup d'instance à la cour et le nommât seigneur du royaume et chevalier de l'ordre du Séraphin. Il accompagna ce prince en 1795, dans son voyage à St-Pétersbourg, devint, à son retour, gouverneur de Stockholm, et se retira, en 1797, dans ses terres en Uplande. Gustave-Adolphe IV l'appela, en 1800, à Norkoping, pour exercer les fonctions de grand écuyer du royaume; et, dans la même année, ce monarque lui conféra le gouvernement général de la Poméranie et de Rugen. En 1807, il commandait en chef l'armée rassemblée dans la Poméranie. Il soutint le siége de Stralsund contre les Français pendant deux mois et demi, et conclut un armistice honorable. Quand le roi de Suède se chargea ensuite du commandement de l'armée, d'Essen se retira de nouveau dans une sorte de disgrâce, d'où la chute du jeune Gustave le fit sortir en 1809. Le nouveau roi le nomma conseiller d'État, lui donna le titre de comte, et l'envoya à Paris avec le conseiller d'État Lagerbielke pour traiter de la paix. Cette négociation eut le résultat heureux d'effectuer la restitution de la Poméranie suédoise, la dernière des conquêtes de Gustave-Adolphe. Commandant, en 1814, le deuxième corps de l'armée suédoise, destiné à agir contre la Norvége, le comte d'Essen franchit la frontière de ce royaume, et s'empara, le 30 juillet, de Berby et Prestbacka, après avoir surmonté des obstacles sans nombre dans un pays hérissé de rocs et de montagnes. Cette conquête lui valut le grade de feld-maréchal. Le 7 août, il établit son quartier général à Hafslund, et coopéra puissamment à la capitulation de Fréderiestadt. Il fut nommé gouverneur de la Norvége pendant la minorité du prince Oscar, donna sa démission de cette place, et devint, en octobre 1816, maréchal du royaume. C'était l'un des plus anciens et sans contredit le plus illustre des généraux suédois, lorsqu'il mourut à Stockholm le 28 juillet 1824. M—D j.

ESSENIUS (ANDRÉ), né à Bommel, dans la Gueldre hollandaise, en février 1618, fut appelé à Utrecht pour être pasteur de l'église réformée, en 1651, et professeur de théologie en 1653; il y mourut le 18 mai 1677, laissant de nombreux écrits polémiques sur *la Satisfaction de Jésus-Christ*, sur *le Sabbat des Juifs*, etc., dirigés contre Crellius, Heidanus, François Burman, Desmarets et autres. Nous avons encore de lui un *Système de théologie* (dogmatique), en 2 volumes in-4°, Utrecht, 1659, et un *Abrégé de ce système*, 1669, in-8°; tous ces écrits sont en latin. Il a publié en hollandais des *Remarques sur la parabole du semeur* (Évang. selon St-Matthieu, XIII, 24 et suiv.), où il combat le fameux Jean Labadie et ses sectaires. M—ON.

ESSEX (ROBERT DEVEREUX, comte D'), brave militaire, fameux par la faveur de sa souveraine et par la fin malheureuse que lui attirèrent la jalousie de ses ennemis et sa propre ambition, était fils de Gautier Devereux, comte d'Essex, et de Lettice Knolles, parente de la reine Élisabeth. Il naquit le 10 novembre 1567, à Nethewood, château de son père, dans le Herefordshire. On dit que, dans son bas âge, il montra si peu de dispositions, que son père mourut avec la persuasion qu'il ne serait jamais qu'un pauvre sujet. A ses derniers instants, il recommanda ce fils aux soins de Cecil lord Burleigh. Celui-ci, dès que le jeune comte eut atteint l'âge de douze ans, l'envoya à l'université de Cambridge, où il se distingua par son application à l'étude, par la solidité de son jugement, et par la facilité et l'agrément de son élocution. Reçu maître ès arts, il se retira dans une terre du pays de Galles, et y mena pendant quelque temps une vie tout opposée à celle des jeunes gens de son âge, mais pour laquelle il prit insensiblement un goût si vif, que l'on eut beaucoup de peine à la lui faire quitter. Il avait dix-sept ans quand il parut pour la première fois à la cour : les grâces de sa personne, son affabilité, ses qualités brillantes produisirent une impression qui lui fut très-favorable, et contribuèrent, avec le souvenir de son père, à lui faire beaucoup d'amis. Probablement instruit des bruits qui attribuaient à Leicester la mort de son père, il ne s'était rendu aux invitations de ce favori que sur les instances réitérées de sa mère, et montra d'abord beaucoup de répugnance pour lui; enfin il parvint à surmonter ce sentiment, et en 1585 il l'accompagna en Hollande. Il obtint l'année suivante le titre de général de cavalerie, et donna en cette qualité des preuves de courage à la bataille de Zutphen, livrée le 22 septembre 1586. Leicester, pour le récompenser de sa bravoure, le créa dans son camp chevalier banneret. A son retour en Angleterre, la reine parut satisfaite de ses services, et même empressée de l'en récompenser; car, ayant élevé Leicester au rang de grand maître de sa maison, elle donna à Essex la charge de grand écuyer, que le favori avait précédemment occupée. En 1588 Essex atteignit au faîte de la fortune; car Élisabeth, après avoir assemblé à Tilbury, pour défendre le royaume menacé d'une invasion d'Espagnols, une armée dont elle donna le commandement immédiat sous ses ordres à Leicester, créa Essex général de cavalerie. Dès ce moment, il fut regardé comme favori déclaré, et pour qu'il ne manquât rien aux preuves que le public pouvait souhaiter à cet égard, la reine le décora de l'ordre de la Jarretière. Il n'est pas surprenant qu'une élévation aussi rapide ait un peu fait tourner la tête à un jeune homme, et par conséquent qu'Essex ait mis, comme le disent les historiens, une chaleur extrême à disputer les faveurs de la reine à sir Charles Blount, qui fut depuis lord Montjoy. Cette rivalité causa entre eux un duel dans lequel Essex fut légèrement blessé au genou. Élisabeth, qui n'aimait pas qu'on se mêlât de contrôler ses actions, ne fut pas du tout fâchée de l'aventure, et assura avec son grand serment qu'il fallait absolument que quelqu'un vînt à bout de ce jeune présomptueux, que sans cela l'on ne pourrait pas tenir dans le devoir. Bientôt elle réconcilia les deux rivaux, qui depuis vécurent amis. Au commencement de 1589, Essex fit une démarche réellement extraordinaire; car, tout en ajoutant à sa réputation de bravoure, elle indiqua un certain manque de prudence. Sir John Norris et sir François Drake avaient formé une expédition pour remettre don Antonio sur le trône de Portugal. Cette entreprise parut trop glorieuse à Essex pour que d'autres eussent la gloire d'y participer tandis qu'il en resterait spectateur oisif; il suivit donc la flotte anglaise en Espagne, mais il s'exposa à perdre les bonnes grâces d'Élisabeth, dont il n'avait pas demandé le consentement pour cette équipée chevaleresque, et qui lui écrivit une lettre remplie des reproches les plus affectueux. A son retour tout fut oublié : la reine le combla de bienfaits. Leicester était mort l'année précédente; Essex, qui lui devait en partie son élévation, fit alors plusieurs choses qui déplurent beaucoup à Élisabeth, entre autres en contractant un mariage secret avec la fille unique de sir Francis Walsingham, veuve de sir Philippe Sidney. Élisabeth, quand elle en fut instruite, s'écria qu'une telle alliance portait en quelque sorte atteinte à l'honneur de la maison d'Essex; et quoiqu'elle ne parlât plus de cette affaire, on pense qu'elle s'en souvint longtemps. Toujours entreprenant, Essex obtint de la reine en 1591 le commandement d'un corps de troupes qu'elle envoyait au secours de Henri IV. Il voulait assiéger Rouen, diverses causes s'y opposèrent pour le moment; il se contenta de faire jusqu'aux portes de cette ville des excursions qui lui fournirent plusieurs occasions de faire briller sa valeur, et dans l'une desquelles il perdit son frère Gautier Devereux, alors à la fleur de son âge. L'hiver qui survint fit éprouver beaucoup de fatigues aux troupes d'Essex; il demanda à Henri la liberté d'agir à sa manière, lui promettant de faire une brèche avec son artillerie et de prendre la ville d'assaut; mais Henri, qui ne se souciait nullement de voir prendre et piller sous ses yeux par des Anglais une ville aussi riche, se refusa à cette proposition. Choqué de ce refus et ennuyé d'une guerre qui ne lui promettait pas beaucoup de gloire, Essex défia inutilement en duel Villars, gouverneur de Rouen, puis s'embarqua pour l'Angleterre : sa présence y était nécessaire. Ses ennemis avaient profité de son absence pour présenter sa conduite à la reine sous le jour le plus défavorable. Cette princesse était mécontente de ce qu'Essex, pour entretenir le courage de ses

officiers, en avait créé plusieurs chevaliers; mais il lui fit bientôt oublier cette démarche présomptueuse, et déjoua tous les complots des hommes envieux de sa haute fortune; ils étaient nombreux. D'un autre côté, ceux qui recherchaient sa protection ne l'étaient pas moins; c'étaient tous les jeunes gens de nom, les militaires qui voulaient s'en faire un, enfin les puritains qui, depuis la mort de Leicester, le regardaient comme leur chef. En 1593 Élisabeth le nomma membre du conseil privé; et cependant des chagrins fréquents, dus tantôt au caractère hautain d'Essex, tantôt aux manœuvres de ses ennemis, suivirent cette marque signalée de l'affection de sa souveraine. Ceux-ci, pour lui nuire, saisirent l'occasion d'un libelle publié en pays étranger, sous le titre de *Conférences concernant la succession à la couronne d'Angleterre*, et dont le but était d'exciter des troubles dans l'État; par un artifice détestable, cette production était dédiée à Essex. Malgré les désagréments passagers que lui faisait éprouver la cabale acharnée contre lui, la reine avait constamment recours à ce favori dans les temps de danger. Ce fut ainsi que les Espagnols ayant mis le siége devant Calais au mois d'avril 1596, elle envoya aussitôt à Douvres un corps d'armée commandé par Essex. L'événement rendit inutile le secours de ces troupes prêtes à s'embarquer; mais Élisabeth profita de l'ardeur qui les inspirait pour tenter contre Cadix une entreprise dont Essex et Howard, grand amiral d'Angleterre, furent les chefs. Après avoir fait des prodiges de valeur sur son vaisseau, Essex opéra un débarquement : la ville fut emportée, la citadelle capitula. Essex voulait que l'Angleterre conservât Cadix; le conseil de guerre n'agréa pas sa proposition. On se rembarqua le 5 juillet; et le 10 août Essex rentra dans Plymouth. Il fut accueilli par la reine avec des éloges, par le peuple avec des applaudissements. Peu habile à dissimuler, il témoigna peut-être qu'il attachait un aussi grand prix à la faveur publique qu'à celle de la reine. Ses ennemis profitèrent de cette imprudence pour insinuer à Élisabeth qu'il y aurait peut-être du danger à donner des emplois dans l'administration à ceux qu'il recommandait. Cette manœuvre leur réussit tellement, que des hommes de mérite ne purent, parce qu'ils étaient protégés par Essex, parvenir aux emplois dont ils étaient dignes. Sa pénétration lui fit découvrir ce genre d'intrigue; sa fierté s'en offensa si vivement, qu'il manifesta sans détour son mécontentement à ceux qu'il regardait comme les auteurs de ces conseils. Il s'ensuivit des querelles fréquentes entre Essex et Élisabeth; et comme cette princesse était extrêmement jalouse de son autorité, elle recevait assez mal les explications du comte. Cependant, par un effet de sa bienveillance pour lui et du désir de récompenser ses services, elle le nomma, en 1597, grand maître de l'artillerie. Cette nouvelle faveur sembla apaiser l'esprit d'Essex, et en même temps donner un plus grand essor à son courage. Instruit que les Espagnols équipaient à la Corogne et au Ferrol une nouvelle flotte pour attaquer l'Irlande et peut-être l'Angleterre, il s'empressa d'offrir ses services à Élisabeth, et, suivant le témoignage de Cambden, déclara qu'il détruirait cette armée qui depuis un an menaçait l'Angleterre, ou qu'il mourrait dans l'entreprise. La reine, charmée de cette proposition, lui confia une armée et une flotte dont il eut le commandement suprême. A peine sortis de Plymouth, les Anglais furent accueillis d'une si violente tempête, qu'il fallut retourner au port, où les vents contraires les retinrent pendant un mois. Ils remirent à la voile, mais Essex, abandonnant toute idée d'attaquer l'Espagne, résolut d'intercepter la flotte des Indes. Malheureusement la mésintelligence se mit entre lui et Walter Raleigh. Après s'être emparé d'une des Açores et de trois vaisseaux de la Havane richement chargés, on revint en Angleterre. Essex, chagrin de ce que cette expédition n'avait pas eu un succès aussi brillant qu'il s'en était flatté, et de ce qu'Élisabeth avait récompensé magnifiquement ou mis en place des hommes qu'il n'aimait pas, voulait se retirer dans ses terres; elle apaisa son mécontentement en lui donnant la charge de grand maréchal d'Angleterre. Cette conduite de la reine, en lui prouvant qu'elle n'avait nullement l'intention de le placer au-dessous de ses rivaux, eût dû lui montrer la nécessité d'être modéré et prudent. Mais il avait trop de fierté et de franchise pour dissimuler ses sentiments, et les bontés de la reine étaient cause que ces sentiments, poussés à l'excès, lui faisaient commettre des imprudences impardonnables, dont ses ennemis profitaient contre lui. Quand il fut question dans le conseil de faire la paix avec l'Espagne, en 1598, une contestation très-vive s'éleva entre le grand trésorier Burleigh, qui ne voulait pas la guerre, et le bouillant Essex, qui ne songeait qu'à combattre l'ennemi à outrance (*voy.* G. Cecil). Essex publia, pour justifier son opinion, qui d'ailleurs flattait les sentiments de la reine, un pamphlet intitulé : *Apologie adressée à M. Antoine Bacon, en faveur du comte d'Essex, contre ceux qui, faussement et malicieusement, le représentent comme le seul obstacle à la paix et à la tranquillité de la patrie* (1). Cependant on dit qu'Élisabeth fut extrêmement offensée de cet écrit. La mort de Burleigh, qui arriva bientôt après, fut un grand malheur pour Essex, qui, malgré leur rivalité, avait eu constamment pour lui les égards qu'il lui devait comme au protecteur de sa jeunesse, et en était payé par beaucoup d'attachement et un intérêt réel pour sa fortune. Essex succéda à la vérité à Burleigh comme chancelier de l'université de Cambridge, et fut reçu avec les plus grands honneurs quand il vint

(1) Il a été réimprimé en 1729 sous le titre de *Apologie de la guerre avec l'Espagne*, par le comte d'Essex, in-8°.

prendre possession de cette dignité. Mais, comme l'observent ses biographes anglais, ce fut une des dernières chances heureuses de la vie d'Essex; il s'imagina qu'il allait désormais jouir de la confiance entière de la reine; sa présomption s'en accrut, et ses ennemis, qui n'étaient plus contenus par Burleigh, eurent plus de facilité pour agir contre lui quand il leur en fournissait l'occasion. Même avant la mort de Burleigh, Élisabeth et Essex furent d'un avis différent sur le choix de la personne qu'il convenait le mieux d'envoyer en Irlande. Ce dernier, ne pouvant parvenir à faire partager son opinion à la reine, s'oublia au point de lui tourner le dos avec un air de mépris. Blessée de cette insolence, elle lui donna un soufflet en lui disant, d'un ton qu'elle tenait de son père, d'aller se faire pendre. Essex mit aussitôt la main à son épée; le grand amiral, qui était présent, se plaça entre la reine et Essex, qui jura qu'il n'était pas fait pour supporter un tel outrage de la main même de Henri VIII, et sortit bouillant de colère. Le garde du sceau l'engagea à demander pardon à Élisabeth; il répondit à cette invitation par une lettre très-longue, dont les expressions étaient peu mesurées et dans laquelle il appelait de la reine au jugement de Dieu. Ses amis eurent l'imprudence de divulguer cet écrit, qui produisit un très-mauvais effet sur l'esprit d'Élisabeth. Cependant elle se réconcilia avec lui et lui rendit sa bienveillance, qui sembla avoir acquis une nouvelle force. Peu de temps après il fut question dans le conseil de la réduction de l'Irlande. Essex blâma beaucoup la négligence de ceux qui avaient eu la direction des affaires dans cette île, ajoutant que, faute de poursuivre les rebelles avec vigueur, ils avaient prolongé inutilement la guerre et causé de grandes dépenses en pure perte; qu'il fallait envoyer en Irlande un général qui eût de l'expérience et de la réputation; on supposa qu'il voulait se désigner, cependant il refusa cette mission tant qu'il le put, parce que ses amis s'aperçurent que ses ennemis ne voulaient l'en charger que pour le perdre. Comme il reconnut, d'un autre côté, qu'il ne pourrait jouir d'aucun repos tant qu'il resterait en Angleterre, il accepta, reçut, le 12 mars 1598, sa commission de vice-roi, avec des pouvoirs plus étendus que l'on n'en avait accordé jusque-là; et, menant avec lui des forces considérables, il partit pour l'Irlande, fatale à son père. Il n'y fut pas plus heureux, et y agit d'une manière tout opposée à l'opinion qu'il avait manifestée dans le conseil. Il affecta même de faire précisément le contraire de ce qui lui était ordonné dans sa patente, et donna, contre les instructions formelles de la reine, le commandement de la cavalerie au comte de Southampton. Il ne fit rien d'important, demanda des renforts, et finit par accorder aux chefs des rebelles une trêve préjudiciable aux intérêts de l'Angleterre. La reine fut indignée de sa conduite; les lettres qu'il lui adressait, ainsi qu'au conseil, n'étaient d'ailleurs remplies que d'expressions de mécontentement et de fierté, et de plaintes contre la facilité avec laquelle on accueillait les dénonciations de ses ennemis. Élisabeth lui écrivit avec une certaine aigreur, lui ordonna de rester en Irlande, et, se défiant de ses desseins, fit lever en Angleterre des troupes, dont elle donna le commandement au comte de Nottingham, ennemi d'Essex. Celui-ci, inquiet de ce qui se passait, et convaincu que sa présence suffirait pour apaiser Élisabeth, se hâta de retourner auprès d'elle. Dans le premier moment de sa surprise, elle le reçut avec bienveillance; mais, laissée à elle-même, elle pensa qu'il méritait d'être puni, lui ordonna les arrêts chez lui, et ensuite le fit interroger sur les motifs de sa conduite en Irlande. Il se défendit assez mal, témoigna une grande soumission, et finit par exprimer le projet d'aller vivre dans la retraite, loin de la cour et des affaires; mais les contrariétés qu'il venait d'éprouver produisirent sur lui un tel effet, qu'il tomba dangereusement malade. Élisabeth, qui avait dit constamment qu'en usant de sévérité avec Essex, elle voulait simplement le corriger, et non le perdre, lui envoya des paroles de consolation qui lui rendirent la santé. Les ennemis du comte, alarmés de ce retour d'affection de la reine, lui persuadèrent que sa maladie avait été feinte. Elle lui fit de nouveau éprouver son ressentiment; les cabales des amis d'Essex parmi le peuple et les succès de son successeur en Irlande la déterminèrent enfin, pour justifier aux yeux du public sa conduite envers le favori, à le faire juger par le conseil; il s'y défendit avec tant d'éloquence, de modération et de raison, que ses juges, même Cecil, son ennemi juré, rendirent justice à la loyauté de ses intentions; mais il fut, pour avoir compromis les intérêts de la reine, condamné à être dépouillé de tous ses emplois, excepté de celui de général de cavalerie. Élisabeth voulut, par là, lui laisser l'espérance d'obtenir sa grâce. Sa conduite fut fort humble pendant quelque temps; il se jeta même dans la dévotion; cependant, malgré ses protestations, il ne perdait rien de sa fierté. Rebuté dans une demande qu'il avait adressée à la reine, peu de temps après avoir été mis en liberté, dans l'été de 1600, il écouta trop les conseils de Henri Cuff, qui avait été son secrétaire (*voy.* CUFF). Cet homme vint à bout de lui persuader de ne pas avoir recours aux marques de soumission envers la reine, que cette princesse était livrée à une faction composée de ses ennemis invétérés, et que le seul moyen de regagner sa bienveillance était d'obtenir d'elle une audience, par quelque moyen que ce pût être. Ces conseils, dangereux à force d'être répétés, firent impression sur l'esprit du comte; il exhala son mécontentement dans les termes les moins ménagés, et alla jusqu'à dire que la vieillesse rendait la reine toute difforme, et que son esprit n'était pas moins tortu que son corps : propos dont Élisabeth fut vivement

piquée; car, quoiqu'elle fût alors âgée de près de soixante-dix ans, elle avait la faiblesse de se croire encore belle. Enivré de la faveur populaire, qui, depuis qu'il était malheureux, semblait s'accroître, Essex chercha, par tous les moyens imaginables, à se faire des partisans dans les diverses classes de citoyens, et notamment parmi les puritains, dont les prédicateurs, accoutumés à inculquer à leurs auditeurs la doctrine de la résistance à l'autorité civile, les préparaient aux projets séditieux médités par le comte. Il entama des négociations secrètes avec Jacques, roi d'Écosse, successeur présomptif d'Élisabeth, lui promettant d'arracher de cette princesse une déclaration qui assurât son droit d'hérédité à la couronne, lui proposant même le concours de l'armée d'Irlande, commandée par Montjoy, son ami. Il s'efforça de répandre dans le public l'opinion que ses ennemis, tels que le comte de Nottingham, Cecil, secrétaire d'État, et les membres du conseil de la reine, étaient opposés aux droits du roi d'Écosse, entièrement dévoués aux intérêts de l'Espagne, et partisans du titre chimérique de l'infante. Enfin il réunit, le 7 février 1601, un certain nombre de ses adhérents. Après s'être vanté d'avoir à sa dévotion cent vingt personnes de distinction et de pouvoir, à sa volonté, faire mouvoir la populace, il dévoila ses projets, qui ne tendaient à rien moins qu'à s'emparer, par la force des armes, du palais de la reine, obliger cette princesse d'assembler un nouveau parlement et de changer ses ministres. Élisabeth, qui se doutait du complot que l'on tramait, envoya Robert Sackville, fils du grand trésorier, pour observer à l'hôtel d'Essex l'état des choses. Un moment après, Essex reçut une sommation de se rendre au conseil qui se tenait chez le grand trésorier. Tandis qu'il réfléchissait à l'objet de ce message et à la visite inattendue de Sackville, on lui remit une note qui l'avertissait de pourvoir à sa sûreté. Persuadé que sa conspiration était découverte, ou au moins soupçonnée, et que la peine la plus douce qu'il eût à redouter était une nouvelle détention plus sévère que la précédente, il prétexta une indisposition pour ne pas obéir aux ordres du conseil, et envoya prier les plus intimes des conjurés de venir l'aider de leurs conseils. Parmi les expédients proposés, Essex rejeta celui de fuir hors du royaume; s'emparer du palais lui parut une chose impraticable, puisque l'on y avait doublé la garde. Il ne restait plus que le moyen de soulever le peuple de Londres. Tandis que l'on délibérait sur la prudence et la possibilité de cette mesure, arrive quelqu'un qui promet que l'on peut compter sur les habitants de Londres. Essex, infatué de l'opinion de sa popularité, pense qu'il sera assez puissant pour renverser, avec l'aide de la multitude, le gouvernement d'Élisabeth, consolidé par le temps, révéré pour sa sagesse, soutenu par sa propre énergie et par l'approbation de la nation entière. Il remit au lendemain l'exécution de son projet insensé. Le 8, plus de trois cents personnes de considération le vinrent trouver; il leur représenta les dangers auxquels il prétendait que l'exposait la malice de ses ennemis; dit aux uns qu'il était prêt à se jeter aux pieds de la souveraine pour implorer son pardon; aux autres que, quelque chose qui pût arriver, son immense crédit dans la ville de Londres lui assurait une ressource immanquable. Dans ce moment, lord Egerton, garde du sceau, et trois autres personnages d'un rang élevé vinrent de la part de la reine à l'hôtel d'Essex pour s'informer de la cause de ces mouvements extraordinaires, furent admis par un guichet, et leur suite resta en dehors. Ils requirent, au nom de la loi, toutes les personnes présentes de déposer leurs armes, mais ils furent menacés à leur tour par la foule exaspérée qui les entourait. Alors Essex, jugeant qu'il s'était trop avancé pour reculer, les fit retenir prisonniers dans son hôtel, et sortit avec deux cents de ses adhérents, armés de leurs seules épées. Il marcha vers la cité en criant: « Pour la reine! pour « la reine! on en veut à ma vie. » On s'attroupait autour de lui avec surprise; mais personne ne se disposait à le joindre. Voyant cette froideur, et apprenant qu'il venait d'être déclaré traître, il commença à désespérer du succès de son entreprise, et songea à faire retraite; mais il trouva les rues barricadées; il voulut forcer le passage; quelques personnes furent tuées auprès de lui. Il gagna le bord de la rivière, et s'embarqua pour rentrer chez lui. Il vit, en y entrant, qu'un de ses confidents, qu'il avait chargé de traiter de sa capitulation avec le conseil, était allé à la cour. Réduit au désespoir, assiégé dans sa maison, qu'il voulut d'abord défendre jusqu'à la dernière extrémité, il finit par se rendre à discrétion, à la seule condition de n'être pas maltraité, et d'être entendu dans sa défense. La reine, qui n'avait rien perdu de sa tranquillité au milieu de cette émeute, ordonna que l'on fît le procès aux plus considérables des criminels. Les comtes d'Essex et de Southampton (1) furent traduits devant un jury composé de vingt-cinq pairs. Leur crime était évident; aussi les amis d'Essex furent-ils choqués de l'entendre protester de son innocence et de ses bonnes intentions, et surtout accuser Cecil d'être partisan de l'infante. Celui-ci n'eut pas de peine à le confondre (*voy.* Robert CECIL). Quand Essex entendit prononcer sa sentence, il se com-

(1) Lord Southampton était l'ami et le protecteur de Shakspeare, et il était digne de l'être par les lumières et les grâces de son esprit; plus heureux qu'Essex, il échappa au supplice et resta enfermé à la tour jusqu'à la mort d'Élisabeth. « Le malheur de son Mécène, rapporte Dixon (*Prisons of England*) fut pour le grand poëte une douleur profonde, et exerça sur son esprit une influence remarquable. Dès ce moment on sent dans son génie le sage, le philosophe et presque le misanthrope. Les éclats de sa gaîté, quand il s'y livre encore, ont un son sourd comme celui du tambour recouvert d'un voile de deuil. » En effet, c'est à l'époque postérieure à cette catastrophe qu'appartiennent les drames d'*Othello*, 1602, *Hamlet*, 1603, *Macbeth* et la création du type humain du misanthrope, *Timon d'Athènes*. C. L—s.

porta comme un homme qui n'attend que la mort, disant néanmoins qu'il serait fâché qu'on le représentât à la reine comme un homme qui dédaignait sa clémence, mais qu'il ne ferait pas de soumission trop humble pour l'obtenir. Southampton se conduisit d'une manière plus soumise. Une circonstance du procès d'Essex qui révolta le public, fut de voir agir contre lui François Bacon qui lui devait tout (*voy.* BACON). Quelques jours de prison abattirent la fierté du comte: il céda aux instances du ministre de la religion, et envoya au conseil l'aveu de ses desseins criminels, ainsi que de sa correspondance avec le roi d'Écosse; mais en même temps il chargea comme criminelles plusieurs personnes, dont quelques-unes furent poursuivies avec rigueur. Élisabeth avait toujours ambitionné la gloire de passer pour clémente; et chaque fois qu'elle avait donné un grand exemple de sévérité, elle avait eu l'air de n'agir qu'à regret. La position d'Essex fit renaître dans son cœur ses tendres sentiments pour lui; elle éprouvait des agitations réelles, les irrésolutions les plus pénibles. Le ressentiment et l'amour, la fierté et la compassion, le soin de sa propre sûreté, un intérêt affectueux pour son favori, se livraient un combat continuel dans son esprit. Dans cet état d'anxiété, elle était peut-être plus digne de pitié que le malheureux Essex. Elle signa son arrêt de mort, le contremanda; et à peine venait-elle d'y consentir de nouveau qu'elle éprouva encore un retour de tendresse. Les ennemis d'Essex assurèrent la reine qu'il désirait la mort, et qu'il avait dit qu'elle ne pourrait jamais être en sûreté tant qu'il vivrait. Ces discours eussent pu produire un effet contraire à celui qu'ils en attendaient; mais ce qui finit par fermer son cœur à la pitié, fut l'obstination du comte à ne pas implorer sa miséricorde : elle attendit inutilement, et dans les plus terribles angoisses, cette preuve de soumission. Enfin elle donna l'ordre fatal. On a attribué les irrésolutions d'Élisabeth dans cette occasion à la cause suivante : Essex, à son retour de sa brillante expédition contre Cadix, voyant que la tendresse de la reine pour lui prenait une nouvelle force, se plaignit de ce que la nécessité de la servir l'obligeait souvent de s'absenter, et l'exposait à tous les mauvais services que pouvaient lui rendre ses ennemis restés auprès d'elle. Touchée de cette tendre inquiétude, elle lui donna un anneau qu'elle lui recommanda de garder comme une marque de son affection, l'assurant que, quels que pussent être ses torts envers elle, et quelques griefs qu'elle pût avoir contre lui, il n'aurait qu'à lui envoyer cet anneau; sa vue rappelant son ancienne tendresse, elle serait prête à entendre sa justification. Essex, après sa condamnation, voulut faire cet essai, et remit l'anneau à la comtesse de Nottingham pour le porter à la reine. Le mari de la comtesse, ennemi mortel d'Essex, la détermina à ne pas s'acquitter de cette commission. Élisabeth, qui espérait que le comte ferait usage de ce dernier appel à sa tendresse, dut croire qu'il le négligeait par entêtement. Alors le dépit et la politique étouffèrent tout autre sentiment dans son cœur; et le comte monta sur l'échafaud, persuadé qu'Élisabeth était parjure à la parole qu'elle lui avait donnée. Il fit paraître à ses derniers instants des marques de repentir et de piété plutôt que de crainte, et reconnut la justice de la sentence qui lui faisait perdre la vie. Il fut, suivant son désir, décapité dans la tour le 25 février 1601, et périt à l'âge de 34 ans, victime de sa témérité, de son imprudence et de son caractère violent. Il était d'ailleurs généreux, sincère, bon ami, brave, éloquent, habile, spirituel; mais la tendresse de la reine, en l'élevant avant le temps au faîte des honneurs, semble avoir été la cause première de sa fin malheureuse. Connaissant, dit Hume, et son affection pour lui, et son propre mérite, il la traitait avec une hauteur que ni son amour, ni sa dignité ne pouvaient lui faire supporter; le caractère amoureux de cette princesse devant à un âge aussi avancé la lui faire trouver ridicule et même odieuse, une franchise mal entendue le porta à lui manifester trop ouvertement ce qu'il pensait à cet égard. Les nombreuses réconciliations, les fréquents retours de tendresse dont il avait constamment tiré avantage, l'enhardirent à tenter de nouvelles offenses; et enfin il la poussa hors des bornes de la patience, et il oublia que si elle se montrait femme dans toute la force du terme, elle finissait toujours par agir en souveraine. Essex était instruit et protégeait les savants. Le poëte Spenser était près de mourir de faim à Dublin quand il vint à son secours; et après sa mort, il lui fit faire des obsèques magnifiques dans l'église de Westminster. Plutôt grand que bien fait, Essex avait l'air plutôt guerrier que courtisan : il se mettait avec assez de négligence, et aimait un peu trop les amusements futiles. Souvent il plaça mal son amitié. On ne lui a jamais adressé d'autre reproche sur sa morale que d'avoir eu du penchant pour la galanterie. L'attachement d'Élisabeth pour Essex a donné lieu à plusieurs écrivains de faire des recherches pour découvrir de quelle nature il était. Lord Orford entre autres a disserté longuement pour prouver que c'était de l'amour; cet auteur démontre en effet que cette princesse avait pour Essex un attachement plus qu'ordinaire, quoique en plusieurs circonstances qu'il cite ce sentiment tienne plus de l'affection d'une mère capricieuse que de celle d'une maîtresse. Les nombreuses lettres d'Essex, qui se trouvent dans les divers recueils des papiers d'État, et surtout dans les *Mémoires du règne d'Élisabeth*, par Birch, et entre autres une longue lettre qu'il écrivit d'Irlande à sa souveraine pour lui exposer l'état de cette île, prouvent qu'il avait l'esprit très-cultivé. Lord Orford dit que cette dernière pièce est, à plusieurs égards, égale aux productions des plus grands génies, et annonce l'habileté d'un général et d'un homme d'État. On a

supposé qu'Essex avait eu recours d'abord à la plume du célèbre Bacon, et ensuite à celle de Cuff; mais le style de ses lettres prouve qu'elles sont entièrement de lui. Il fit aussi quelques vers qui ne valent pas sa prose. La catastrophe qui termina ses jours a fait le sujet de quatre tragédies anglaises, de trois tragédies françaises (*voy.* Boyer, Calprenède et Th. Corneille) et de plusieurs romans. On est étonné de voir que dans son examen de la pièce de Thomas Corneille, Voltaire ait donné au comte d'Essex le prénom de Guillaume. E—s.

ESSEX (Robert Devereux, comte d'), fils du précédent, naquit en 1592. A l'époque de la malheureuse fin de son père, il était confié aux soins de sa grand'mère, qui l'envoya commencer ses études à Éton, d'où il passa en 1602 à l'université d'Oxford. Henri Saville, créé depuis chevalier, et qui avait été l'ami intime de son père, surveilla son éducation. L'année suivante, Jacques Ier rétablit le jeune comte dans tous les honneurs héréditaires dont sa maison avait été privée par la sentence qui avait condamné son père à mort. Quand ce prince vint à Oxford, en 1605, le comte d'Essex fut promu au grade de maître ès arts. Sa grande jeunesse lui fit probablement oublier cette promotion, autrement il n'eût pas, ainsi que cela arriva, reçu trente ans plus tard la même distinction. On remarquait déjà en lui cette fierté si notable chez son père, et il en donna une preuve frappante. Une dispute s'étant élevée entre lui et Henri, prince de Galles, pendant qu'ils jouaient à la paume, le prince appela son adversaire fils de traître; celui-ci lui répondit par un coup de raquette; le roi fut obligé d'interposer son autorité pour rétablir la paix. A l'âge de quatorze ans il fut marié à lady Françoise Howard. Les deux époux étant trop jeunes pour que le mariage fût consommé, Essex partit aussitôt pour commencer ses voyages. Cette absence fut fatale à l'union qu'il avait contractée. Sa femme se laissa séduire par le favori du roi, qui fut depuis le comte de Sommerset. Elle entama contre son mari un procès pour cause d'impuissance, dans lequel, à la honte de ce temps, le roi intervint, et qui se termina par un divorce. Le comte d'Essex, qui se sentait par cette sentence couvert d'un ridicule personnel, se retira dans ses terres, où il consacra tout son temps aux diversions et aux amusements que lui offrait la campagne; mais en 1620, fatigué de cette vie oisive, il se joignit au comte d'Oxford, dans une expédition militaire que ce dernier entreprit pour servir l'électeur palatin, gendre de Jacques Ier. Tous deux levèrent des compagnies à leurs frais, et l'année d'après ils firent la guerre en Hollande, sous le prince Maurice. Ramené en Angleterre, le comte d'Essex figura au parlement dans le parti de l'opposition, ce qui le fit mal recevoir de la cour. Alors il s'attacha davantage au service étranger. Il commanda en 1621 un régiment levé en Angleterre pour les Provinces-Unies; et quoique les corps anglais auxiliaires n'eussent pas dans cette campagne l'occasion de se signaler par des exploits brillants, le comte d'Essex acquit l'expérience du service, et se fit distinguer. Quand Charles Ier parvint au trône, le comte d'Essex fut employé comme vice-amiral dans une expédition infructueuse contre les Espagnols. Il fit en 1625 une autre campagne dans les Pays-Bas, et, peu de temps après, se maria pour la seconde fois. Mais il était en quelque sorte écrit qu'il ne connaîtrait de l'hyménée que les désagréments. La mauvaise conduite de sa femme le força, au bout de deux ans, de recourir au divorce. On peut croire que, rebuté des vaines tentatives qu'il fit pour goûter les douceurs de la vie domestique, le comte d'Essex saisit avec avidité l'occasion qui se présenta de jouer un rôle dans la carrière politique. Il chercha à se rendre populaire, et à capter l'attachement des officiers de l'armée et des ministres puritains. Cela n'empêcha pourtant pas Charles Ier de l'employer dans plusieurs occasions importantes, comme dans l'armement naval qui eut lieu en 1635, et quatre ans après dans la campagne contre les Ecossais. Il soutint l'honneur et la dignité des armes du roi; et néanmoins, quand ses services furent devenus inutiles, on le remercia avec une froideur qui ne put que choquer un homme aussi fier. Il éprouva encore quelques désagréments qui ne l'empêchèrent cependant pas de rester fidèle au roi. Il signa en 1640, avec onze autres pairs, une pétition pour prier ce prince de terminer sans effusion de sang les disputes qui s'élevaient, et de convoquer un parlement. Peu de temps après il fut un des commissaires chargés de traiter avec les Ecossais, et quand, à l'ouverture du long parlement, Charles Ier reconnut la nécessité de se rendre populaire, il admit Essex dans son conseil, et le nomma ensuite grand chambellan. Cependant il ne voulut pas céder aux exhortations de ses amis les plus sages, qui l'engageaient à nommer Essex général de son armée, comme le plus sûr moyen de la conserver. Il paraît que la rudesse de ses manières avait déplu à ce monarque, qui ne se servait de lui que par nécessité; aussi quand il partit pour l'Ecosse, il le nomma lieutenant général de ses forces au sud de la Trent. Une autre marque de confiance non moins honorable lui fut donnée par les pairs, qui, s'étant ajournés pour un certain temps, le choisirent pour président d'un comité permanent. Quand Charles Ier revint d'Ecosse, et que les rassemblements d'une populace turbulente firent craindre pour le roi et pour le parlement, la chambre des communes demanda qu'une garde fût formée dans la cité, et que l'on en donnât le commandement à Essex, dont la fidélité envers le roi et l'Etat était généralement reconnue. Charles ne jugea pas convenable d'accepter cette proposition; il quitta ensuite Londres, et donna ordre à Essex de le suivre. Celui-ci refusa, alléguant son devoir qui le retenait à la chambre des pairs, et perdit toutes ses

places à la cour. Circonvenu par des hommes artificieux, il consentit, au mois de juillet 1642, à se charger du fardeau de commander l'armée levée pour la sûreté du roi et la défense des deux chambres du parlement, qui l'en remercièrent en jurant de vivre et de mourir pour lui. Quelques auteurs ont pensé qu'il n'accepta le généralat de l'armée parlementaire que dans l'espoir de mettre une prompte fin aux troubles; mais il ne tarda pas à être déçu : car le roi rassembla aussi une armée, et fut si offensé de sa conduite, qu'il le fit déclarer traître, et ne voulut pas entendre à des propositions de paix, parce qu'elles venaient de lui. Il combattit le roi en personne à Edgehill, le 23 août 1642, affaire dans laquelle chaque parti s'attribua la victoire. Essex n'en reçut pas moins les remerciments du parlement, avec une gratification de 5,000 livres sterling. L'année suivante il prit Reading. Une maladie qui se mit ensuite dans son armée l'empêcha de rien entreprendre d'important, ce qui irrita si fort les meneurs du parlement, qu'il fut question de le destituer. Instruit de toutes ces menées, il en marqua hautement son mécontentement; et sans une certaine faiblesse de volonté qu'il avait de commun avec le roi, et qui les empêcha l'un et l'autre de mettre par un accommodement un terme aux malheurs de la guerre, on a de fortes raisons de croire qu'ils eussent pu parvenir à ce but si désirable. Renforcé par de nouvelles troupes, il fit lever le siége de Glocester, surprit Circenster, où étaient les magasins de l'armée royale, et livra au roi la bataille de Newbery, le 23 septembre 1643. Il y montra beaucoup de valeur; l'avantage y fut balancé, mais cependant Essex vint à bout de couvrir Londres. Il fut complimenté par le parlement, et cependant il essuya beaucoup de désagréments de cette assemblée, qui contrôlait sans cesse ses mesures, ou lui en indiquait qu'il n'approuvait pas. Après beaucoup de marches qui n'eurent pas de résultat, il se laissa persuader d'aller dans le Cornouailles, où on lui avait assuré qu'il trouverait un grand nombre de partisans. Le roi l'y suivit et le serra de telle manière qu'il n'avait plus la liberté d'agir et commençait à souffrir du manque de vivres. Dans cet état de choses, Charles écrivit à Essex pour lui proposer un traité; celui-ci répondit qu'il ne pouvait rien accepter, puisqu'il n'était pas le maître. Quelques corps de troupes l'abandonnèrent, et il n'eut d'autre ressource que de s'embarquer à Plymouth, d'où il gagna Londres par mer. On le reçut dans la capitale avec beaucoup de marques de respect et d'estime, mais il en éprouva peu de satisfaction. Il se montra encore une fois à l'armée; une maladie le força d'en quitter le commandement. A son retour à Londres, il trouva les affaires dans une confusion extrême, et tint chez lui un conseil dans lequel il fut mis en délibération d'attaquer Cromwell en plein parlement comme un incendiaire. Cela n'eut pas d'autre suite que d'augmenter la haine de Cromwell contre lui. Enfin, l'ordonnance de *Self denying*, ou de renoncement à soi-même, qui excluait les membres du parlement de toutes sortes de charges, lui fit perdre le commandement en 1645. Il résigna sa commission avec des marques visibles de plaisir. Le parlement, qui ne voulait pas être entièrement privé d'un homme comme lui, vota qu'il serait élevé au rang de duc, et qu'on lui accorderait 10,000 livres par an pour soutenir sa nouvelle dignité. Une mort soudaine ne permit pas au comte d'Essex de jouir de ces honneurs. On supposa qu'il avait, comme son aïeul, perdu la vie par le poison. Il expira le 14 septembre 1646. Le parlement lui décerna des funérailles publiques : elles eurent lieu le mois suivant, avec la plus grande magnificence, dans l'abbaye de Westminster. Le trait le plus frappant de son caractère fut un manque de fermeté, dû probablement aux circonstances extraordinaires dans lesquelles les hommes publics se trouvaient alors placés. Des affronts qu'il avait reçus à la cour le décidèrent à suivre la marche de ceux qui voulaient aller bien plus loin qu'il ne croyait. Il porta ses armes contre son souverain, et pourtant il chercha à maintenir la balance entre les différents partis : ce qui les mécontenta tous. Malgré les fautes du comte d'Essex, Hume et d'autres historiens, peu favorables à la cause des républicains, ont regardé sa mort comme un grand malheur pour l'Angleterre. Intimement convaincu, dit cet historien, des excès auxquels il s'était déjà livré et des fatales conséquences que l'on avait à redouter, il avait résolu d'amener les deux partis à faire la paix, et de remédier, autant qu'il serait en son pouvoir, à tous les maux auxquels il avait tant contribué, plutôt par erreur que par mauvaise intention. Sa mort affaiblit considérablement dans les communes le parti presbytérien ou modéré, et les faibles restes d'autorité dont jouissait encore la chambre des pairs furent totalement anéantis. En lui s'éteignit l'ancienne famille de Devereux. E—s.

ESSEX. *Voyez* CAPEL et CROMWELL.

ESSEX (JACQUES), architecte anglais, membre de la société des antiquaires de Londres, né à Cambridge vers 1723, était fils d'un charpentier, et s'est distingué par ses succès dans l'imitation de l'architecture gothique. C'est lui qui traça et dirigea les réparations et les embellissements de ce genre de la chapelle du collége du roi à Cambridge, des églises d'Ely et de Lincoln, de plusieurs colléges de Cambridge, de la tour du collége de Winchester, etc. On a de lui quelques écrits : 1° *Remarques sur l'antiquité des différentes méthodes de bâtir en briques et en pierre, en Angleterre* (Archæologia, t. 4, p. 73); 2° *Sur l'origine et l'antiquité des églises circulaires, et en particulier de l'église ronde de Cambridge* (t. 6, p. 163). Essex y combat l'opinion que ces églises avaient été bâties par des juifs pour leurs synagogues, et pense que c'est l'ouvrage des chevaliers du Temple, qui

les firent construire à l'imitation du St-Sépulcre de Jérusalem; 3° *sur l'Abbaye et le Pont de Croyland* (*Bibliotheca topographica britannica*, n° 12). Il a aussi laissé des dessins dont quelques-uns ont été gravés. Il est mort le 14 septembre 1784. X-s.

ESSLAIR (Ferdinand), un des plus célèbres comédiens allemands, naquit en 1772 à Essek, d'une famille noble, les Khevenhuller. Il débuta à Inspruck, à 23 ans, d'une manière assez distinguée pour s'attirer l'amitié du grand acteur Schopf; d'Inspruck il alla successivement à Passau, à Prague, à Nuremberg (1793). Marié à une femme qui n'appartenait pas au théâtre, sans fortune, et n'ayant que d'assez faibles émoluments, il se trouva souvent réduit à une rude misère. Son séjour à Augsbourg ne fut pas beaucoup plus heureux; il se dirigea sur Hanau; là, il perdit sa femme (1806) et épousa une actrice connue de cette ville, Élise Muller, et fit avec elle des tournées artistiques à Stuttgart, Manheim et Francfort, et enfin à Carlsruhe. Pendant cette période de son existence il fut assez heureux; en 1814, le roi de Wurtemberg, Frédéric Ier, nourri dans les idées françaises et ami des lettres et des arts, lui assura une position stable en le nommant directeur de son théâtre de Stuttgart; en 1818, Esslair passa au même titre en Bavière pour le théâtre de la cour à Munich. Dans cet intervalle, après avoir répudié Élise Muller, il avait épousé une artiste assez obscure, mademoiselle Ettmayer; toujours en proie au besoin, malgré les diverses pensions qu'il recevait, il se vit bientôt contraint de recommencer sa course errante à travers toutes les villes de l'Allemagne, accueilli partout avec le plus vif enthousiasme; par un singulier hasard de la destinée, il mourut dans un de ses voyages à Inspruck, qui avait vu ses débuts, le 10 novembre 1840. Sa vie peut se résumer en deux mots : *désordre et génie;* c'est un exemple de cette existence irrégulière, assez fréquente chez les artistes et les écrivains, mais qui heureusement, quoi qu'en dise la médiocrité envieuse et jalouse, ne peut suffire pour qu'on formule un arrêt de condamnation contre le talent. « Esslair, dit le *Lexicon de la conversation*, auquel nous avons emprunté la plupart de ces détails, Esslair fut le dernier des héros de théâtre. Sa taille noble et élevée, son organe sonore et souple, qui se prêtait à toutes les nuances du sentiment; son œil vif, sa mimique expressive, son imagination, sa vive sensibilité, sa déclamation parfaite, la manière tout à fait originale, tenant bien moins de l'étude que du génie même de l'art, dont il créait ses rôles, le rendaient éminemment propre aux grands emplois de la tragédie; il en est pourtant dans lesquels il ne répondait pas aux justes exigences de la critique. Elle lui reprochait aussi d'abaisser parfois les héros, le Wallenstein de Schiller, par exemple, dans une sphère beaucoup trop bourgeoise. En revanche, Tieck proclame que personne ne l'a égalé ni ne l'égalera dans le drame réel, surtout dans les rôles du théâtre d'Iffland, où il atteignait les dernières limites de l'art du comédien. » A. F—l—t.

EST. *Voyez* Este.

ESTAÇO (Achille). Tel est le véritable nom d'un savant portugais que l'on a quelquefois, par erreur, appelé *Statio*, et qui est plus généralement connu sous le nom latin d'*Achilles Statius*. Il naquit le 15 juin 1524, à Vidigueira. Son père, chevalier de l'ordre du Christ et gouverneur du château de Outam, s'était couvert de gloire dans les guerres d'Asie, et il voulait que son fils héritât de ses inclinations belliqueuses; ce fut même pour exciter son émulation et lui rappeler sans cesse les exploits d'un héros, qu'il lui donna le nom d'*Achille*. Mais le jeune Estaço était entraîné vers la littérature par un penchant invincible; d'ailleurs, la délicatesse de sa santé ne lui permettait pas de suivre la carrière militaire, et il fut forcé de quitter les Indes, où il faisait, sous les yeux de son père, l'apprentissage des armes, et de revenir en Portugal. Après avoir étudié à Evora, sous le savant Resende, il entreprit, pour augmenter et perfectionner ses connaissances, le voyage de Louvain. Il n'y resta pas longtemps. La guerre que les Français faisaient dans cette partie de la Flandre lui ôtait le repos qu'exigeaient ses études littéraires, et il vint le chercher à Paris. Ce fut dans cette ville qu'il publia son premier ouvrage. C'était un recueil de vers latins, où l'on dut admirer un excellent ton de style et une grande pureté de morale. En voici le titre : *Sylvæ aliquot, una cum duobus hymnis Callimachi eodem carminis genere redditis*, Paris, 1549, in-4°. Il y a une réimpression de 1555, avec quelques additions. Cette version de deux hymnes de Callimaque paraît avoir échappé aux recherches de Fabricius et du nouvel éditeur de sa *Bibliothèque grecque*. Après avoir passé quelques années à Paris, occupé de travaux d'érudition, Estaço retourna à Louvain. Les ouvrages qu'il publia dans cette ville prouvent le bon emploi qu'il y faisait de son temps. De là il se rendit à Rome, où il obtint une chaire au collége de la *Sapience*. Bientôt après, le cardinal Sforza le choisit pour son bibliothécaire, et le pape Pie IV lui donna l'importante place de secrétaire du concile de Trente. Il fut, sous Pie V, nommé secrétaire pour les lettres latines que les papes écrivent aux princes. Sa fortune eût été encore plus brillante, s'il avait eu plus d'ambition; mais, après la mort de Pie V, qu'il avait très-vivement ressentie, il voulut, dans une retraite honorable, ne vivre plus que pour lui et pour les lettres. Ce fut en vain que le roi dom Sébastien lui offrit la place d'historiographe latin de Portugal et de garde des archives royales; que le cardinal-roi dom Henri désira l'avoir pour secrétaire : Estaço préféra à ces emplois brillants la société de ses livres et celle de quelques amis savants et vertueux. Il mourut à Rome, le 28 septembre 1581, à l'âge de 57 ans. Par son testament, il demanda à être enterré avec

l'habit de l'ordre de St-Dominique, dans l'église des Oratoriens de Rome, et, ce qui est plus raisonnable, il leur légua sa riche bibliothèque; elle fut très-utile au cardinal Baronius, qui, dans ses *Annales* et dans son *Martyrologe*, remercie plus d'une fois Estaço de cet inestimable présent. On peut consulter les bibliographies espagnoles et portugaises qui ont donné la liste exacte de tous les ouvrages d'Estaço; nous n'en indiquerons ici qu'un petit nombre : 1° *Commentaire latin sur Cicéron, De fato*, Louvain, 1551 et 1555; 2° sur les *Topiques de Cicéron*, ibid., 1552 et 1555. Ce livre est dédié au célèbre historien portugais Jean de Barros. 3° *Commentaires latins sur l'Art poétique d'Horace*, Anvers, 1553; 4° *Observationes difficilium aliquot locorum*, Louvain, 1552. Ces observations ont reparu dans le tome 2 du *Thesaurus criticus* de Gruter. 5° *Commentaire latin* sur le traité de Suétone *De claris grammaticis*, à la suite du Suétone de Pulmann, Anvers, 1574. La 1re édition est de Rome, 1565; la 2e de Paris, 1567. Ce commentaire a été loué par Casaubon; il dit qu'Estaço, par ce travail, *a bien mérité* de Suétone. 6° *Notes latines sur Catulle*, Venise, chez Paul Manuce, 1566. M. Dœring, dans la préface de son Catulle, vante l'érudition qu'Estaço a répandue dans ces notes; elles ont été réimprimées dans le Catulle de Morel et celui de Grævius. 7° *Notes latines sur Tibulle*, imprimées de même chez Paul Manuce, en 1567, et de même réimprimées dans les Tibulle *variorum* de Morel et de Grævius. Estaço avait eu les variantes de plusieurs manuscrits, et son travail est fort digne d'estime. 8° *Traductions latines* de différents ouvrages de St-Chrysostome, de St-Grégoire de Nysse, de St-Athanase, etc., à Rome, sous différentes dates; 9° *Illustrium virorum ut extant in Urbe expressi vultus*, Rome, 1569, in-fol. C'est un recueil de portraits, une iconographie antique; l'épître dédicatoire et la préface sont d'Estaço. On confond quelquefois cette collection avec celle d'Orsini, qui parut l'année suivante, dans la même ville et du même format. Il y a dans l'une et dans l'autre beaucoup de planches pareilles; l'imprimeur est le même, et c'est un Franc-Comtois, nommé Lafrérie, qui a, pour l'une et pour l'autre, dirigé le tirage des gravures. La collection de 1570 peut être regardée comme une 2e édition de celle de 1569. Tous les ouvrages d'Estaço n'ont pas été imprimés. Il laissa en manuscrit beaucoup de poésies portugaises, entre autres une traduction des psaumes, des remarques latines sur la *Poétique* d'Aristote, sur Virgile, sur les odes d'Horace; la Vie de son père, écrite en latin, et plusieurs petits traités. Selon le témoignage de Barbosa, qui écrivait vers le milieu du dernier siècle, les manuscrits d'Estaço étaient conservés à Rome dans la bibliothèque des Oratoriens et dans celle des Augustins. Il est probable qu'ils y sont encore, et à peu près sûr qu'ils ne seront jamais imprimés. La critique et la philologie ont fait de trop grands progrès pour que la publication des manuscrits d'Estaço doive aujourd'hui être désirée et puisse être fort utile. B—ss.

ESTAÇO (Balthazar) était de la même famille qu'Achille Estaço. Il naquit à Evora, en 1570, et fut chanoine pénitencier de la cathédrale de Viseu. Un recueil de *Sonnets, Chansons, Eglogues et autres vers* (Coimbre, 1604), lui a valu une place obscure sur le Parnasse portugais. — *Gaspar* Estaço, son frère, étudia particulièrement les généalogies des familles nobles et les antiquités du Portugal. Il publia le résultat de ses laborieuses recherches dans un livre intitulé : *Varias antiquidades de Portugal*, Lisbonne, 1625, in-fol. A la fin de cet ouvrage, qui mérite d'être recherché, l'on trouve un traité sur la généalogie des Estaço d'Evora, et, ce qui est un peu plus curieux, sur l'origine des armoiries. — *Manuel* Estaço, frère des précédents, se fit Augustin, et fut un célèbre prédicateur. Il mourut le 7 juin 1638, laissant des manuscrits que les Augustins de Lisbonne conservent précieusement, et qui ne peuvent guère être précieux que pour des Augustins : ce sont des sermons et une histoire des couvents que la congrégation a dans les Indes. B—ss.

ESTAING ou ESTEING, maison noble et ancienne du Rouergue, nommée *de Stagno* dans des actes du 10e siècle. Les chroniqueurs qui ont rendu ce mot en français par de l'*Estang*, n'ont pas peu contribué à augmenter l'embarras de ceux qui se sont occupés de la généalogie de cette illustre famille. — D'Estaing (Dieu-Donné), qualifié ancien chevalier, sauva le roi Philippe-Auguste d'un péril imminent à la bataille de Bouvines, en 1214, et en fut récompensé par la permission de placer dans son écu les armes de France avec un chef d'or pour brisure. — D'Estaing (François), né le 6 janvier 1462, commença ses études à Lyon, et les termina sous les plus habiles professeurs de l'Italie; il reçut le grade de docteur en droit à Padoue, en 1488; embrassa l'état ecclésiastique, obtint un canonicat de l'église de Lyon, et fut chargé de différentes missions dont il s'acquitta avec succès. Nommé à l'évêché de Rhodez en 1501, il se retira peu de temps après dans son diocèse, et partagea ses moments entre les soins de l'administration et la culture des lettres. C'était un prélat fort instruit. Symphorien Champier lui dédia, en 1507, son *Histoire des Papes français*, et il lui exprime, dans l'épître préliminaire, sa reconnaissance pour les bienfaits qu'il en avait reçus. L'évêque de Rhodez était très-charitable, il distribuait chaque année aux pauvres la plus grande partie de ses revenus. Il fit construire à ses frais la tour de sa cathédrale, institua, avec l'appui du St-Siége, la fête de l'Ange-Gardien, et mourut en réputation de sainteté le 1er novembre 1529. On voyait son épitaphe dans sa cathédrale. Le P. Hilarion de Coste a inséré la Vie de François d'Estaing dans ses *Eloges des hommes illustres*. La Vie de ce prélat a encore été écrite en français par le

P. Lebeau, jésuite, Clermont, 1555, in-4°, et en latin par Laccarry, ibid., 1660, in-8° (1). W-s.

ESTAING (JOACHIM D'), abbé d'Issoire, nommé évêque de Clermont en 1614, mort en 1650, a publié deux *Recueils de statuts synodaux*, le 1er en 1620, et le 2e en 1647, in-8°.—D'ESTAING (Louis), frère du précédent, chanoine de Lyon, aumônier de la reine Anne d'Autriche, succéda à Joachim dans l'évêché de Clermont, et mourut en 1664. Il donna une nouvelle édition des *Statuts synodaux* du diocèse, avec des corrections et des additions, Clermont, 1653, in-8°.—ESTAING (Joachim, comte D'), né vers 1617, fut également distingué par ses talents militaires et par les agréments de son esprit. Après qu'il se fut retiré du service, il employa ses loisirs à composer l'*Histoire généalogique* de sa maison. Les copies du manuscrit se multiplièrent; et en rendant justice à l'érudition qu'il avait montrée dans cet ouvrage, on trouva qu'il revenait trop souvent sur le bonheur qu'avait eu l'un de ses ancêtres de sauver Philippe-Auguste à Bouvines. C'est à quoi Boileau fait allusion dans ces vers de la satire sur la noblesse :

Je veux que la valeur de ses aïeux antiques
Ait fourni de matière aux plus vieilles chroniques,
Et que l'un des Capets, pour honorer son nom,
Ait de trois fleurs de lis doté son écusson :
Que sert ce vain amas d'une inutile gloire,
Si de tant de héros célèbres dans l'histoire,
Il ne peut rien offrir aux yeux de l'univers
Que de vieux parchemins qu'ont épargnés les vers !

Cette satire, comme on sait, parut en 1665, le comte d'Estaing mourut en 1688, et on doit remarquer pour son honneur, et comme une preuve de son mérite personnel, qu'il ne se plaignit jamais de la liberté dont Boileau avait usé à son égard. On attribue au comte d'Estaing : *Dissertation sur la noblesse d'extraction et sur l'origine des fiefs, des surnoms et des armoiries*, Paris, 1690, in-8°. Cette pièce, dit l'abbé Lenglet, est curieuse et rare. W—s.

ESTAING (CHARLES-HECTOR, comte D'), de la même famille que les précédents, naquit au château de Ravel en Auvergne, en 1729. Il commença sa carrière militaire par le grade de colonel dans un régiment d'infanterie, devint bientôt brigadier des armées du roi, et alla servir en cette qualité dans les grandes Indes, sous le comte de Lally. La fortune ne favorisa pas l'expédition dont il fit partie; il fut pris en 1759, au siége de Madras. Les Anglais lui ayant rendu la liberté sur parole, il oublia l'engagement auquel il s'était soumis, se mit à la tête d'un parti de Français et fit beaucoup de mal au commerce britannique dans ces parages; mais il eut la maladresse de s'y laisser prendre une seconde fois. Les vainqueurs crurent pouvoir alors le traiter avec sévérité; ils l'envoyèrent en Angleterre, où il fut jeté dans les cachots de Portsmouth. Revenu enfin dans sa patrie, il voua une haine éternelle aux Anglais, dont sa conduite peu loyale avait cependant provoqué le traitement sous lequel il avait gémi. A la paix de 1763, il fut fait lieutenant général des armées navales, on ne sait pas trop sur quel fondement, puisque sa jeunesse avait été employée tout entière au service de terre. C'est vraisemblablement pour cette raison qu'il n'eut jamais l'estime des officiers de la marine royale; la marine seule du commerce lui fut dévouée, et peut-être que cette dangereuse faveur, en opposition avec l'opinion qui s'était formée contre lui parmi les siens, ne contribua pas peu à la conduite qu'il tint depuis. En 1778 le comte d'Estaing, élevé au grade de vice-amiral, fut envoyé avec douze vaisseaux de ligne pour agir en faveur de l'indépendance américaine. Il partit de Toulon le 13 avril; les vents contraires lui firent éprouver des retards. L'amiral Howe, qui était dans la Delaware avec une escadre beaucoup plus faible, eut le temps de rembarquer l'armée anglaise et de revenir à New-York; en sorte que lorsque d'Estaing arriva à l'embouchure de cette rivière, il y avait huit jours que l'amiral anglais en était parti. Ce fut alors qu'il chercha à reprendre quelques postes sur l'ennemi. Lorsqu'il parut devant Rhode-Island, Howe, renforcé par quelques vaisseaux de l'escadre de Byron, se présenta pour le combattre : à l'instant où les deux escadres s'étaient jointes, une horrible tempête vint les séparer. L'amiral français ayant eu son vaisseau (*le Languedoc*) démâté et rasé comme un ponton, fut atteint et obligé de combattre plusieurs vaisseaux ennemis, dont il vint à bout de se dégager par son courage et sa présence d'esprit. Ayant réuni tous ses vaisseaux à Boston, où il les répara, il apprit que l'amiral Hotham et le général Graunt étaient partis le 2 novembre de Sandy-Hook avec 5 vaisseaux de ligne, et un convoi portant 5,000 hommes de débarquement. D'Estaing, ayant mis à la voile pour atteindre cette flotte, ne put prévenir son arrivée aux Antilles, trouva les Anglais débarqués à Ste-Lucie, et 7 vaisseaux de ligne (deux autres les ayant joints) embossés dans le grand cul-de-sac de l'île, tout près de terre (le gisement de la côte leur ayant permis cette position), et tous leurs canons du revers de l'embossage en batterie à terre. Le vaisseau amiral et un autre seulement parvinrent à mouiller à l'entrée de la baie; mais ils ne purent soutenir le feu de l'ennemi et furent contraints d'arriver. Le général ayant rassemblé 5 ou 6,000 hommes des troupes qui étaient à la Martinique ou à la Guadeloupe, vint attaquer les ennemis par terre; mais comme ils avaient pris position sur les mornes, il ne put les y forcer, et fut obligé de rentrer dans les ports de la Martinique pour y attendre les renforts que lui amenaient de Grace et Lamotte-Piquet; à leur arrivée, il reprit la mer avec 25 vaisseaux de ligne, dont 3 de 50, s'empara de l'île St-Vincent, et débarqua à la Grenade, qu'il prit d'assaut, marchant lui-même à la tête d'une des colonnes de sa petite

(1) Récemment M. Bion de Marlavagne a donné : *Histoire du bienheureux F. d'Estaing, évêque et comte de Rhodez*, Rhodez, 1839, in-12.

armée. A peine le pavillon français fut-il arboré sur ces forts que l'amiral Byron, avec 21 vaisseaux de ligne et un convoi chargé de troupes de terre, se présenta pour secourir ou reprendre l'île. D'Estaing appareille sur-le-champ et attaque l'ennemi avec 17 vaisseaux, de Grace, qui commandait une des trois divisions de l'escadre, étant resté dans la rade sous prétexte de manque de vent. Byron fut complétement battu; et il ne fut pas poursuivi parce qu'étant tombé beaucoup sous le vent pour se réfugier à la Jamaïque, d'Estaing n'eût pu remonter aux îles du Vent qu'après un laps de temps considérable, ce qui aurait retardé l'expédition qu'il projetait sur les côtes méridionales des États-Unis. Il fit dans ces diverses expéditions des prises considérables. Le comte d'Estaing revint en France en 1780. En 1781 il eut encore le commandement d'une flotte, qu'il ramena de Cadix à Brest. En 1783, il était à Cadix à la tête des flottes combinées de France et d'Espagne, prêt à partir pour une expédition, lorsque la paix le fit revenir à la cour, où les orages précurseurs de la révolution commençaient à se former. Appelé à l'assemblée des notables, comblé des grâces et des bienfaits du gouvernement, il se jeta dans le parti qui devait le renverser, et ne fut cependant pas député aux États généraux. Malgré la faveur populaire dont il jouissait, n'ayant pas assez d'ascendant sur la noblesse pour se faire élire, il devint seulement commandant de la garde nationale de Versailles, où régnait alors assez généralement un esprit très-révolutionnaire. Dès le mois de septembre, il crut devoir donner par écrit des conseils à la reine, l'inviter à se montrer plus populaire, et à détourner le roi du projet qu'on lui supposait de s'éloigner de sa résidence. Dans les funestes journées des 5 et 6 octobre, il ne donna aucun ordre à la garde nationale qu'il commandait, et laissa agir la populace de Versailles. Après ces événements, le comte d'Estaing ne resta point à Versailles *dans la nullité la plus parfaite*, comme l'ont imprimé quelques biographes : il vint à Paris et s'enrôla dans la garde nationale de cette ville, où le rédacteur de cet article l'a vu servir sous l'uniforme de simple grenadier. Lors du voyage de Varennes, il protesta de son dévouement à l'assemblée, qui ne lui demandait rien; et il ne fut pas question de lui dans les journées des 20 juin et 10 août 1792; il eut soin de se tenir à l'abri de l'orage, tant qu'il lui fut possible de s'y soustraire; mais il ne put échapper à la loi des suspects, et l'on peut dire que si ce décret eût pu être susceptible de quelque application juste, c'est peut-être sur le comte d'Estaing qu'il devait porter. Il s'était fait patriote par calcul, sans cesser d'être courtisan par habitude. Ce fut ainsi qu'il voulut encenser le pouvoir des républicains; mais ceux-ci étaient rarement dupes de pareilles manières; ils enfermèrent le comte d'Estaing dans la prison de *Ste-Pélagie*, d'où ils le firent conduire au tribunal révolutionnaire pour déposer comme témoin dans le procès de la reine : il déclara n'avoir rien à dire contre cette malheureuse princesse; mais il ajouta qu'il avait personnellement à s'en plaindre, et s'expliqua d'une manière équivoque sur sa conduite pendant la révolution. Un journaliste qui prenait des notes sur cette odieuse affaire crut devoir, par égard pour le beau nom que portait le témoin, adoucir un peu la dureté de sa déposition; le comte d'Estaing réclama vivement contre cette officieuse infidélité, et fit afficher au coin des rues sa déposition, telle qu'il affirma l'avoir faite. On prétend même qu'il affecta de la rendre plus défavorable à l'illustre victime, à qui il avait, dit-on, les plus grandes obligations; mais rien de tout cela ne put le sauver. Le comte d'Estaing fut traduit lui-même au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort le 28 avril 1794. Il était âgé de 65 ans, et avait été nommé amiral en 1792 par la protection du député Rouyer, qui avait encore beaucoup d'influence dans le ministère de la marine (1). B—u.

ESTAMPES (Anne de Pisseleu, duchesse d'), dite d'abord mademoiselle d'Heilly, fille d'Antoine, seigneur de Meudon, naquit vers l'an 1508. D'abord fille d'honneur de la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, elle suivit cette princesse, à laquelle le roi avait donné la régence pendant sa captivité, et alla avec elle au-devant du monarque, lorsqu'il revint en France après la conclusion du traité de Madrid. François vit pour la première fois mademoiselle d'Heilly à Bayonne; elle avait dix-huit ans. Le roi fut si frappé de l'éclat de ses charmes, qu'il en devint éperdument amoureux et lui sacrifia la comtesse de Châteaubriant, qu'il avait tendrement aimée. La beauté n'était pas le seul avantage que possédât mademoiselle d'Heilly : son esprit solide et brillant à la fois assura son empire sur le cœur du roi et le rendit durable. Sensible aux beautés des arts et au mérite des lettres, elle les protégea, et mérita le titre de *Mécène des beaux-esprits* et l'éloge qu'on lui donna d'être *la plus belle des savantes et la plus savante des belles*. Afin de donner un rang à sa maîtresse, le roi lui fit épouser Jean de Brosse, dont le père avait suivi le parti du duc de Bourbon. En faveur de ce mariage, François Ier fit rendre à Jean de Brosse les biens de sa maison qui étaient confisqués, le fit chevalier de l'Ordre, gouverneur de Bretagne, et lui donna le duché d'Estampes. Aimée du plus grand roi qu'eût alors l'Europe, dépositaire de toutes les grâces, la duchesse se servit de son crédit pour enrichir sa famille. Ses trois frères obtinrent des évêchés, deux

(1) Le comte d'Estaing s'est occupé de littérature. Il a laissé des poésies et quelques ouvrages relatifs à la marine. On a de lui : 1° *Le Plaisir*, poëme sans valeur, Paris, 1755, in-8° et in-12; 2° édition, Paris, 1796, in-18. La première édition était anonyme. 2° *Signaux sans place fixe*, vocabulaire des termes de marine et de ceux qui sont les plus usités dans la langue française, Paris, 1778, in-8°. 3° *Aperçu hasardé sur l'exportation dans les colonies*, 1790, in-8°. Cet ouvrage a été dédié par l'auteur à Franklin. 4° *Les Thermopyles*, tragédie de circonstance en cinq actes et en vers, Paris, 1791, in-8°. E. D—s.

de ses sœurs de riches abbayes, et les autres s'allièrent aux plus grandes maisons du royaume. Tant de bonheur fut troublé par la jalousie que conçut la duchesse d'Estampes contre Diane de Poitiers, maîtresse du Dauphin, qui, de son côté, la haïssait. La haine réciproque des deux rivales éclatait en toute occasion et partagea bientôt toute la cour. Cette mésintelligence porta la désunion jusque dans la famille royale. La duchesse forma un parti en faveur du duc d'Orléans, jeune prince dont la valeur brillante retraçait déjà celle de François Ier. Diane, qu'on appelait alors la *grande sénéchale*, se mit à la tête de celui du Dauphin. Ces dissensions eurent les suites les plus funestes; car la duchesse, sans consulter les intérêts de l'Etat, et dans la crainte que le Dauphin ne l'emportât sur le duc d'Orléans, s'opposa autant qu'il lui fut possible aux progrès de ce prince contre les armées de Charles-Quint. Lorsqu'en 1540 ce monarque traversa la France pour se rendre dans les Pays-Bas, et se confia avec une noble franchise à la loyauté de François Ier, la duchesse d'Estampes conseilla au roi de se rendre maître de la personne de l'empereur. Le roi, trop généreux pour suivre un pareil avis, se contenta de dire à ce prince en lui présentant la duchesse : « Mon frère, voici une belle dame qui me con« seille d'anéantir à Paris l'ouvrage de Madrid. » On prétend que Charles répondit froidement : « Si le conseil est bon, il faut le suivre. » Cependant, alarmé du péril où il se trouvait, l'empereur chercha à gagner la favorite; quelques auteurs prétendent qu'il y parvint en lui faisant accepter un très-beau diamant qu'il laissa tomber exprès, et qu'elle s'empressa de ramasser pour le lui rendre. Ce fait n'est guère probable. Comment croire que le plaisir de posséder un diamant, quelque beau qu'il fût, pût avoir une grande influence sur une femme comme la duchesse d'Estampes, et dans sa situation? Sans connaître avec exactitude quels moyens employa l'empereur pour la gagner, il est certain qu'elle eut avec lui dans la suite des liaisons très-nuisibles aux intérêts de la France. Toujours guidée par sa haine pour Diane et par le désir de rabaisser le Dauphin, elle obligea, par ses intrigues, ce jeune prince à lever le siége de Perpignan ; les ennemis, avertis par la duchesse des desseins du roi, jetèrent 10,000 hommes dans la place, et, par ce secours, la rendirent imprenable. Lorsqu'en 1544, Charles-Quint et Henri VIII attaquèrent François Ier de concert, la duchesse fut encore accusée d'avoir livré le secret des opérations de la campagne à l'empereur. On lui impute également la prise d'Epernay, celle de Château-Thierry et les succès des Impériaux, dont l'approche porta l'effroi jusque dans les murs de Paris. Abusant de la passion du roi et de l'ascendant qu'elle avait sur son esprit, elle le détermina à signer le traité de Crepy, si honteux pour la France que le Dauphin protesta contre ce traité quelques semaines après qu'il eut été signé. Ce que la favorite redoutait depuis si longtemps arriva : François Ier mourut le 31 mars 1547. Le Dauphin lui succéda sous le nom de Henri II, et l'on peut dire que Diane de Poitiers monta sur le trône avec lui. La duchesse d'Estampes n'avait eu qu'un pouvoir contesté ; Diane régna ouvertement. Toutes les créatures de la duchesse furent disgraciées ou exilées; mais, comme si le pouvoir de nuire à sa rivale lui en eût ôté tout à coup la volonté, Diane se contenta de lui faire donner l'ordre de se retirer dans ses terres, et la laissa jouir de tous ses biens. Après la mort du roi, la duchesse d'Estampes, qui avait toujours protégé la religion prétendue réformée, peut-être parce que Diane la persécutait, embrassa ouvertement le protestantisme ; elle employa le revenu des grands biens qu'elle avait acquis pendant sa faveur, à lui faire des prosélytes et à secourir les pauvres protestants. Il est singulier que Théodore de Bèze, qui nomme toutes les personnes marquantes qui ont favorisé la réforme, ne parle point de madame d'Estampes ; sans doute il a craint de nuire à sa secte en avouant une pareille protectrice. Cette favorite, à qui la postérité reprochera éternellement d'avoir trahi la confiance du roi, qui l'aima pendant plus de vingt années, mourut dans une telle obscurité qu'on sait à peine l'époque de sa mort : on croit qu'elle arriva vers l'an 1576. B—y.

ESTAMPES (Jacques d'), connu d'abord sous le nom de marquis de la Ferté-Imbaut, fut enseigne des gendarmes de Monsieur en 1610, et servit au siége de Juliers sous le maréchal de la Châtre. Sous-lieutenant dans le même corps, il attaqua les retranchements du pont de Cé en 1620. Maréchal de camp en 1621, il servit aux siéges de St-Jean-d'Angély, de Clairac et de Montauban. Il devint capitaine-lieutenant des gendarmes de Monsieur et premier chambellan de ce prince en 1626. Au combat de Veillane, en 1630, avec sa seule compagnie il chargea 3,000 hommes des ennemis, en tua 900, en prit 300 et quatorze drapeaux. Il combattit à Avain en 1635. Il commandait mille hommes de pied et trois mille chevau-légers au siége de Corbie, qui se rendit le 10 novembre 1636. Il obtint un régiment de cavalerie de son nom à la formation de ces régiments. Ambassadeur en Angleterre en 1641, il y séjourna deux ans, empêcha l'embarquement de quatorze mille Irlandais levés par les Espagnols pour secourir Perpignan, leva pour le service du roi, tant en Angleterre qu'en Ecosse, 6,000 hommes qui passèrent en France, et fut nommé, en 1643, colonel général des Ecossais. Il était conseiller d'État lorsqu'on le fit lieutenant général des armées. Il servit en Flandre avec distinction en 1646, 1647 et 1648 à la bataille de Lens. Maréchal de France en 1651, il fut nommé, la même année, conseiller d'honneur dans tous les parlements et cours souveraines du royaume, et chevalier des ordres du roi en 1661. Il mourut le 20 mai 1668, âgé de 78 ans. D. L. C.

ESTAMPES (Charles-Louis, marquis d'), né le 4 décembre 1734 à Paris, où il est mort le 5 mai 1815, a publié : *Poésies diverses extraites de mon portefeuille*, Paris, 1811-1813, deux parties in-8°. La première partie, qui a été publiée sans nom d'auteur, contient une imitation en vers libres des odes d'Anacréon. Z.

ESTAMPES VALENÇAY (Achille d'), né à Tours en 1589, fut reçu chevalier de minorité dans l'ordre de Malte à l'âge de huit ans. Il se distingua sur les galères de l'ordre, et chercha ensuite les occasions de signaler son courage en France, en Italie et dans les Pays-Bas. Il se trouva au siége de Montauban avec ses quatre frères, et s'y fit remarquer par son intrépidité. Le roi Louis XIII lui donna une compagnie de cavalerie dans son régiment. Après la réduction de la Rochelle, il fut fait maréchal de camp, et fit en cette qualité la campagne de Piémont. La paix lui ayant permis de retourner à Malte, il fut nommé général des galères, s'empara de l'île de Ste-Maure, et donna dans cette circonstance des preuves extraordinaires de sa valeur. Il fut ensuite sollicité par le pape Urbain VIII de venir prendre le commandement des troupes dans la guerre qu'il soutenait contre le duc de Parme, fixa la victoire sous les drapeaux du St-Siége, et fut récompensé de ses services par le chapeau de cardinal, c'était en 1643. Le nouveau prélat ne montra pas moins de vigueur dans le conseil qu'il n'en avait fait voir à la tête des armées; il obligea l'ambassadeur d'Espagne à s'excuser des propos indiscrets qu'il avait tenus sur la personne du roi de France. Il mourut à Rome, le 16 juillet 1646. — Estampes Valençay (Léonor d'), frère du précédent, fit ses études au collége de Navarre, embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé abbé de Bourgueil en Anjou, et l'un des députés du clergé de cette province aux états généraux de 1614. Il obtint l'évêché de Chartres en 1620, après la mort de Philippe Hurault; fut transféré à l'archevêché de Reims en 1641, et mourut à Paris, le 8 avril 1651, à 63 ans. Ste-Marthe parle avec éloge de ce prélat dans la *Gallia christiana*. Il avait la réputation d'un bon prédicateur; et il a composé quelques écrits, dont le plus remarquable est un *poëme* latin *à l'honneur de la Ste-Vierge*, Paris, 1605, in-8°. Ce fut lui qui rédigea une partie des délibérations de l'assemblée du clergé tenue en 1625; il dressa la censure de l'*Admonitio ad regem* et des *Mysteria politica*, deux libelles qui venaient de paraître, renfermant plusieurs propositions injurieuses à la couronne de France (*voy.* Eudæmon Jean et Keller). Elle fut imprimée en latin, en français et en italien, par ordre du clergé. Quelques évêques en blâmèrent cependant la rédaction, et en proposèrent une autre; mais celle d'Estampes fut maintenue par plusieurs arrêts du parlement. Ce prélat a publié un *Rituel* à l'usage du diocèse de Chartres, Paris, 1627, in-8°; les *Statuts synodaux* de Reims, 1645; des *Ordonnances* pour l'administration de ce diocèse, 1648, in-8°. W—s.

ESTAMPES-VALENÇAY (Henri d'), neveu du précédent, né à Paris en 1603, reçu chevalier de minorité de l'ordre de Malte, obtint une galère à l'âge de vingt ans. Il commanda l'escadre qui formait le blocus de la Rochelle, sous les ordres du cardinal de Richelieu, et remporta plusieurs avantages sur les Anglais, qui tentèrent inutilement de jeter du secours dans cette place. De retour à Malte, il se signala dans plusieurs rencontres, notamment à la prise de Ste-Maure et de la Mahomette; il fut nommé ambassadeur extraordinaire de France à Rome, en 1652, et s'acquitta avec succès des négociations qui lui étaient confiées : il reçut en récompense plusieurs bénéfices, fut nommé grand prieur de Champagne, et, en 1670, grand prieur de France. Il se retira à Malte, sur l'invitation des principaux chevaliers, qui se proposaient de l'élire après la mort du grand-maître Cottoner; mais une maladie l'enleva, au mois d'avril 1678, dans la 75e année de son âge. W—s.

ESTANCEL. *Voyez* Stansel.

ESTAT (le baron d'), auteur dramatique, était fort jeune lorsqu'il fit jouer, en 1780, au théâtre Italien, la *Somnambule*, comédie en un acte et en vers. Cette comédie, dont le titre et les principales situations rappelaient la pièce de Pont-de-Veyle, fut assez froidement accueillie, et retirée par l'auteur après la troisième représentation. On lui attribuait alors généralement les *Deux Oncles*, comédie (de Forgeot) jouée deux mois auparavant (le 30 septembre) sur le même théâtre, et dans laquelle les connaisseurs avaient remarqué des détails piquants et plusieurs traits d'un excellent comique (*voy.* les *Mémoires secrets* de Bachaumont). C'est uniquement à cette prévention que d'Estat fut redevable de l'indulgence du public, qui ne se montre pas toujours si patient. Il avait alors en portefeuille une autre comédie, les *Aveux difficiles*, qu'il fit recevoir aux Italiens dès 1781. Vigée ayant, en 1783, fait jouer aux Français une pièce sous le même titre, d'Estat réclama la priorité, par une lettre insérée dans le *Journal de Paris* du 24 février. Sa comédie fut jouée avec succès le 18 mars suivant, et il resta prouvé que Vigée en avait eu connaissance; mais on reconnut en même temps que d'Estat avait pris l'idée de sa comédie dans l'*Amour usé* de Destouches. Ayant passé, peu de temps après, en Russie, d'Estat, attaché comme secrétaire au cabinet de l'impératrice Catherine, fut admis à jouer la comédie dans les appartements de cette souveraine. Il a composé pour le théâtre de l'Ermitage le *Jaloux de Valence*, proverbe dont plusieurs situations sont empruntées de l'*Ecole des femmes* et du *Barbier de Séville;* et le *Quiproquo*, farce assez gaie, mais dénuée de vraisemblance. Ces deux pièces sont imprimées dans le *Théâtre de l'Ermitage*. La *Somnambule* et les *Aveux difficiles* sont restés inédits. W—s.

ESTAVAYÉ (Cunon d'), prévôt de l'église cathédrale de Lausanne, au commencement du 13e siècle, était aussi illustre par son savoir que par sa naissance. Ses ancêtres possédaient depuis deux siècles la ville et la seigneurie d'Estavayé, sur le lac de Neuchâtel. Ayant fait ses études à l'université de Paris, il fut, en 1180, fait chanoine de Lausanne, et vers l'an 1200, prévôt du chapitre, dignité qu'il occupa sous six évêques pendant près de cinquante ans. En 1235, il copia le *Cartulaire* de la cathédrale de Lausanne, et il le continua tant qu'il vécut. Il cite entre autres autorités un ancien calendrier de cette église, sur lequel se trouvaient les noms des évêques de Lausanne depuis l'origine de cette église. Il y a aussi inséré un grand nombre de chartes inédites données par les empereurs carlovingiens, par les rois de la Bourgogne transjurane, par les évêques de Lausanne et par les seigneurs du pays de Vaud. Watteville, dans son *Abrégé de l'histoire de la Suisse*, et Zurlauben, dans un *Mémoire* inséré dans l'*Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. 34, p. 138, ont fait connaître ce précieux cartulaire, qui, écrit sur parchemin, se conserve en original dans les archives de la ville de Lausanne. Ces deux savants pensent qu'en le publiant on répandrait des lumières sur la géographie du moyen âge et sur l'histoire de la Bourgogne transjurane, royaume qui, formé en 888 des débris de l'empire carlovingien, devint dans la suite si puissant, qu'il comprenait la partie occidentale de la Suisse jusqu'à la Reuss, le Valais, la Savoie, le Dauphiné, la Provence, le Lyonnais, le comté de Bourgogne, la Bresse et le Bugey. C. T—y.

ESTCOURT (Richard), acteur et auteur anglais, né vers 1688, à Tewksbury, dans le comté de Gloucester. Son goût pour le théâtre le porta à s'échapper de la maison paternelle, à l'âge de quinze ans, pour se joindre à une troupe de comédiens ambulants. Il débuta à Worcester, dans un rôle de femme, de peur d'être reconnu. Il le fut cependant, et fut ramené chez ses parents. Son père le conduisit alors lui-même à Londres, où il le plaça chez un apothicaire ; mais :

Chassez le naturel, il revient au galop.

Estcourt, entraîné par son inclination, passa en Irlande, obtint quelques succès sur divers théâtres, revint à Londres, et fut reçu à Drurylane, où il se fit de la réputation, surtout dans ce qu'on appelle la charge, le genre bouffon (mimicry). Son talent était un peu défiguré par la prétention qu'il avait d'ajouter son esprit à celui de ses rôles, prétention devenue malheureusement très-commune. Estcourt était dans le monde, au rapport de Steele, un homme aimable et divertissant, recherché dans les sociétés les plus brillantes, où on le dédommageait par de riches présents du temps qu'il passait à amuser les autres par ses bouffonneries. Le duc de Marlborough l'aimait beaucoup. A l'époque où fut établi le fameux club du *Beef steak*, composé des hommes les plus distingués dans tous les genres, Estcourt en fut nommé le pourvoyeur, et il portait au cou un petit gril en or, comme marque distinctive de ses fonctions gastronomiques. Il mourut en 1713. On a de lui une comédie intitulée : *Le Bon Exemple*, 1706, in-4°, et *Prunella*, intermède satirique sur les opéras italiens du temps de l'auteur, où l'on entendait, dans une même pièce, de l'anglais et de l'italien, suivant que l'acteur était italien ou anglais. On peut voir sur cet usage ridicule un des premiers numéros du *Spectateur*. X—s.

ESTE, une des plus illustres maisons souveraines d'Italie. Nous rangerons sous ce nom la suite des seigneurs, marquis et ducs d'Este, de Ferrare et de Modène, depuis le 10e siècle jusqu'à nos jours, de manière à donner une histoire abrégée, mais complète, des souverains de cette partie de l'Italie. Le savant Muratori, écartant les généalogies fabuleuses rapportées par le Tasse et l'Arioste, et celle qu'a développée J.-B. Pigna, historien de la maison d'Este, paraît avoir prouvé qu'il faut chercher l'origine de cette maison parmi les ducs et marquis qui gouvernèrent la Toscane pendant le règne des Carlovingiens. Guido et Lambert, fils d'Adalbert II (*voy.* Adalbert), furent dépouillés de leurs grands fiefs par Hugues et Lothaire, rois d'Italie; mais Oberto Ier, qui paraît avoir été petit-fils de l'un ou de l'autre, trouva plus de faveur auprès de Bérenger II, auquel il était attaché en 951. Cependant il le quitta en 968 pour passer en Saxe, auprès d'Othon Ier, qui l'éleva à la dignité de comte du sacré palais. Oberto Ier posséda des fiefs en Toscane et dans la Lunigiane. Il revint les gouverner lorsque Othon fit la conquête de l'Italie. Il mourut vers l'an 972, laissant deux fils, Adalbert et Oberto II, dont le dernier est la tige de la maison d'Este. S. S—i.

ESTE (Oberto II). Il paraît avoir commencé en 972 à régner dans la Lunigiane et le comté d'Obertenga, en Toscane. Il portait, ainsi que son père, le titre de marquis, comme héritier des marquis de Toscane, mais sans posséder aucun marquisat. Il s'engagea, ainsi que ses deux fils Albert-Azzo et Hugues, dans le parti d'Arduin, roi de Lombardie. Henri II les fit prisonniers et les dépouilla de leurs fiefs; mais il les leur rendit vers l'an 1014, et les reçut de nouveau en grâce. — Este (Albert-Azzo Ier), fils d'Oberto II, régna, entre 1014 et 1030, dans les comtés d'Obertenga et de Lunigiane. Il avait été mis au ban de l'empire en 1014 par l'empereur Henri II ; mais la même année il fut rétabli dans ses biens avec son père. Il chercha, en 1025, à s'opposer à l'élection de Conrad le Salique. — Albert-Azzo II succéda, vers l'an 1020, à son père et à Hugues, son oncle, qui était mort sans enfants. Par son adresse et ses talents, il s'insinua dans l'esprit de l'empereur Henri III,

et avec sa faveur, il s'éleva à une haute puissance. Les fiefs qu'il acquit ou qu'il recueillit par des héritages étaient Este, Rovigo, Montagnana, Casal Maggiore, Pontrémoli et Obertenga. Henri III le nomma, en 1045, gouverneur ou comte de Milan, et lui fit épouser Cunégonde, fille de Guelfe II et sœur de Guelfe III, auquel le même Henri conféra, en 1047, le duché de Carinthie et la marche de Vérone. Guelfe III étant mort sans enfants, son héritage passa, en 1055, à Guelfe IV, fils d'Albert-Azzo II, d'Este et de Cunégonde. De ce Guelfe IV, investi, en 1071, du duché de Bavière, sont descendues les illustres maisons de Brunswick et de Hanovre, désignées longtemps par le nom d'Estense-Guelfes. Albert-Azzo, ayant perdu sa femme Cunégonde, épousa en secondes noces Garisende, fille d'Herbert, comte du Maine; et, en 1069, il recueillit aussi, par la mort d'Herbert, l'héritage de cette maison. Il se flattait d'établir en France une branche de la maison d'Este, comme il en avait établi une en Allemagne; mais Hugues, son troisième fils, auquel il céda le comté du Maine, et qui épousa, en 1077, la fille de Robert Guiscard, conquérant de l'Apulie, ne sut point se faire aimer ou respecter des peuples. Il vendit le comté du Maine au seigneur de la Flèche; il vendit aussi à son frère Foulque tous ses droits à l'héritage de son père, et il se retira en Bourgogne, où il mourut sans enfants. Albert-Azzo devait toute sa grandeur aux empereurs Henri III et Henri IV. Cependant il ne fut point fidèle au dernier: non-seulement il l'abandonna dans ses guerres avec l'Eglise, il se mit même à la tête de ses ennemis; son fils, Guelfe IV, duc de Bavière, se fit le chef des mécontents d'Allemagne, et son petit-fils, Guelfe V, épousa, en 1089, la fameuse comtesse Mathilde. Cependant, accablé par son grand âge, Albert-Azzo prit peu de part aux guerres civiles du commencement du 12e siècle. Il mourut, à ce qu'on assure, seulement en 1117, âgé de plus de cent ans. Son second fils, Foulque, lui succéda dans ses États d'Italie. — Este (Foulque Ier, d'), second fils d'Albert-Azzo II et de Garisende, comtesse du Maine, régna de 1117 à 1135. Albert-Azzo avait donné à son fils aîné les biens de sa première femme, au troisième, l'héritage de la seconde; et il avait laissé à Foulque, le second, le patrimoine de ses pères. Mais l'aîné, Guelfe IV, duc de Bavière, réclama contre ce partage. Il entra en Italie avec une puissante armée, et il contraignit Foulque à lui assurer un tiers des revenus du pays qu'il possédait. Cependant il lui en laissa le gouvernement. Foulque mourut après l'année 1135. Il partagea son héritage entre ses fils, mais les autres étant morts sans enfants, Obizzo, le quatrième, recueillit de nouveau tout l'héritage de la maison d'Este. — Este (Obizzo, marquis d'), fils de Foulque Ier, régna de 1137 jusque vers la fin du 12e siècle. Obizzo d'Este entra dans la ligue lombarde formée contre Frédéric Barberousse, et il fut ensuite compris dans le traité de Venise entre cette ligue et l'empereur. Ce ne fut qu'après la mort de ses frères que, réunissant de nouveau l'héritage de sa maison, il occupa en Italie un rang égal à celui de son père ou de son aïeul. Le peuple de Padoue le choisit, en 1182, pour podestat. Deux ans plus tard, Frédéric lui conféra les titres de marquis de Milan et de Gênes, titres auxquels aucune autorité n'était plus attachée; car ces villes se gouvernaient en républiques. Obizzo, le premier de sa famille, prit aussi le titre de marquis d'Este. Le titre de marquis, porté par ses ancêtres, n'avait jusqu'alors été attaché à aucune province. Il paraît qu'Obizzo mourut avant la fin du 12e siècle. S. S—i.

ESTE (Azzo V, marquis d'), fils et successeur d'Obizzo, régna à la fin du 12e siècle ou au commencement du 13e. Azzo est indiqué par les historiens comme le 5e prince de la maison d'Este qui eût ce nom de baptême, mais les quatre Azzo qui l'avaient précédé étaient des frères cadets qui n'avaient point régné. Cette manière de compter tous les individus de même nom se représente souvent dans les maisons souveraines d'Italie. Azzo V (ou, selon d'autres, Obizzo son père), épousa avant l'année 1176 Marchesella des Adelards, fille et seule héritière de Guillaume, chef du parti Guelfe à Ferrare. Par ce mariage, la maison d'Este acquit de grandes propriétés à Ferrare, et un crédit plus grand encore; elle y dirigea dès-lors le parti Guelfe, et par là elle acquit ensuite la souveraineté de cette ville. Azzo V vivait à Ferrare pendant que son père, Obizzo, gouvernait le marquisat d'Este. L'époque de la mort de l'un et de l'autre est incertaine; mais il paraît qu'Azzo ne survécut pas longtemps à son père (*voy.* Adelards). S. S—i.

ESTE (Azzo VI, marquis d'), seigneur de Ferrare, fils et successeur d'Azzo V, épousa en 1204 Alix, fille de Renaud, prince d'Antioche; des deux sœurs de celle-ci, l'une épousa Manuel Comnène, et l'autre Béla, roi de Hongrie. Vu le crédit et la puissance de la maison d'Este en Lombardie, son alliance n'était inférieure à celle d'aucun souverain. Azzo VI était le chef de tous les Guelfes de la Vénétie; sa rivalité avec Salinguerra de Ferrare, chef des Gibelins, occasionna une guerre sanglante, qui commença en 1205 par le siége du château de la Frotta; Azzo l'enleva aux Gibelins. Il disputa ensuite la suprême autorité dans Vérone à Eccelino II de Romano; après deux victoires remportées en 1208, sur Salinguerra et sur Eccelino, Azzo VI fut reconnu pour seigneur par les deux républiques de Ferrare et de Vérone; la première se donna même en toute souveraineté à la maison d'Este, et c'est de cet acte, librement consenti par le peuple, que les ducs de Ferrare ont tiré tous leurs droits. En 1209, on vit entrer en Italie l'empereur Othon IV, proche parent d'Azzo VI, car il était arrière-petit-fils de Guelfe IV. Ce monarque prit à tâche de réconcilier les magnats de la Vénétie, Azzo VI, Eccelino

et Salinguerra. Après les avoir remis en paix, il accorda au premier, en 1210, le marquisat d'Ancone, comme dédommagement pour Ferrare, prise par Salinguerra peu auparavant. Mais l'empereur se brouilla bientôt après avec le pape; alors il préféra l'alliance des Gibelins, amis de sa couronne, à celle des Guelfes, amis de sa maison. Azzo VI s'aperçut de son refroidissement, et il entra aussitôt dans la ligue qu'Innocent III avait formée contre l'empereur. Avec l'aide des Guelfes il recouvra Ferrare. Il donna au jeune Frédéric II les moyens de passer en Allemagne pour y disputer l'empire à Othon IV, et comme il se préparait ensuite à faire la guerre aux amis de l'empereur en Lombardie, il fut surpris par la mort, au mois de novembre 1212, laissant deux fils, Aldobrandin et Azzo VII, qui tous deux régnèrent après lui. — Aldobrandin succéda en 1212 à son père, dans les états héréditaires de sa famille; mais la seigneurie de Ferrare lui fut vivement disputée par Salinguerra et les Gibelins; Vérone obéissait en commun au marquis d'Este et au comte de St-Boniface, et la Marche d'Ancône s'efforçait de secouer l'autorité d'Aldobrandin. Le pape Innocent III exhorta le marquis d'Este à chasser les Gibelins de cette province. Celui-ci emprunta de l'argent aux Florentins pour lever une armée, et pour sûreté de leur créance, il leur donna en gage son propre frère Azzo VII. Mais à peine avait-il fait quelques conquêtes dans la Marche d'Ancône, qu'il mourut en 1215, empoisonné, selon l'opinion commune, par les comtes de Celano, auxquels il faisait la guerre. — Azzo VII, surnommé *Novello*, ou *le Jeune*, était encore enfant lorsqu'il succéda en 1215 à son frère Aldobrandin. Les ennemis de sa maison en profitèrent pour lui enlever les seigneuries que son père et son frère avaient acquises par leur prudence et leur valeur. Il fut réduit aux châteaux situés sur les monts Euganéens, entre Padoue et Vérone, et au Polésine de Rovigo. Le pape Honoré III lui donna, il est vrai, en 1217, l'investiture de la Marche d'Ancone; mais les peuples de cette province lui refusèrent presque toute obéissance; les Ferrarais, de leur côté, ne voulurent plus le considérer que comme un concitoyen, non comme un maître. La Lombardie était alors partagée entre les deux ligues, Guelfe et Gibeline, et les démêlés de Frédéric II, avec les papes, donnaient plus de violence encore à leur animosité. Les chefs du parti Gibelin, Salinguerra, Evelino, le marquis Pelavicino et Buoso de Doara, réunissaient les plus rares talents à une intrépidité sans égale; la férocité et la perfidie de quelques-uns de ces chefs tournaient quelquefois au profit de tout le parti. Du côté du marquis d'Este, chef de la ligue Guelfe, se trouvaient au contraire plus de vertus et moins de talents. Il avait pour lui les républiques de Padoue, Vicence, Bologne et Venise, les amis de la liberté et ceux de l'église; mais peu d'hommes animés par une ambition extraordinaire ou des passions exaltées. Azzo VII se réconcilia, en 1237, avec Frédéric II; mais deux ans après, averti que ce monarque songeait à le faire mourir, il lui échappa pour s'enfermer dans ses châteaux et recommencer à lui faire la guerre. Il s'empara de Ferrare en 1240, avec l'aide des Guelfes, et ayant arrêté Salinguerra dans une conférence, contre la foi des serments, ce vieillard, plus qu'octogénaire, finit ses jours dans les prisons de Venise. D'autre part, Eccelino enleva au marquis, dans les années suivantes, presque tous ses états héréditaires. Ce dernier ne recouvra Este et ses autres forteresses qu'en 1256, lorsque Padoue secoua le joug d'Eccelino, et que le pape Alexandre IV fit prêcher une croisade contre ce monstre. Azzo VII fut un des principaux chefs de cette croisade; il combattit à Cassano, le 27 septembre 1259, dans la bataille où Eccelino fut fait prisonnier; et il continua dès lors à régner avec gloire, jusqu'au 17 février 1264, qu'il mourut âgé de plus de cinquante ans. Son fils Renaud, qui avait épousé une fille d'Albéric de Romano, était mort avant lui, laissant un fils, dont l'article suit. S. S—i.

ESTE (Obizzo II, marquis d'), seigneur de Ferrare, de Modène et de Reggio, était petit-fils d'Azzo VII, auquel il succéda, au mois de février 1264. Dévoué comme ses pères au parti guelfe, il s'avança jusqu'à Monte-Chiaro, dans l'État de Brescia, au-devant de l'armée française qui marchait, contre Mainfroi, à la conquête du royaume de Naples; Obizzo lui facilita le passage du Pô, et lui fournit des soldats et des munitions. Il affermit ensuite sa puissance dans la Vénétie, et il l'étendit sur les villes situées au midi du Pô. Celles-ci, fatiguées par la violence de leurs guerres civiles, voulurent confier leur défense à un puissant protecteur, qui mit fin à tant de combats. Modène envoya, le 15 décembre 1288, une députation au marquis d'Este, pour lui offrir la seigneurie perpétuelle et les clefs de la ville; Reggio suivit cet exemple le 15 janvier 1290, et la souveraineté de la maison d'Este acquit alors une étendue qu'elle n'a presque pas dépassée depuis. Le Dante a prétendu qu'Obizzo II fut empoisonné par son fils Azzo VIII, mais cette accusation paraît dénuée de fondement. Obizzo mourut le 13 février 1293. — Azzo VIII, fils et successeur d'Obizzo II, fut d'abord engagé dans une guerre civile avec ses deux frères, Aldobrandin et François, qui, selon l'usage général de l'Italie, voulaient partager l'héritage paternel. Ils obtinrent des secours de la république de Padoue, et lorsqu'ils firent la paix après de longs combats, ce fut au préjudice de la maison d'Este, puisque ses plus anciennes forteresses sur les monts Euganéens, Este, Cerra et Calaone, furent démolies. Azzo VIII, mécontent des Guelfes, après cette guerre, rechercha l'alliance des Gibelins; ceux de Parme lui promettaient la souveraineté de cette ville; mais les Bolonais, qui se défiaient du marquis, engagèrent les Guelfes parmesans à se tenir

sur leurs gardes ; les Gibelins furent chassés de Parme, et une guerre acharnée des Guelfes contre la maison d'Este, autrefois leur protectrice, se prolongea jusqu'au mois de février 1299. A cette époque la paix fut conclue par l'entremise du pape Boniface VIII et des Florentins. L'alliance d'Azzo VIII avec les Gibelins, et surtout avec Matteo Visconti, seigneur de Milan, donnait une extrême inquiétude à tous les autres princes de la Lombardie. Aucune puissance en Italie ne paraissait pouvoir se mesurer avec ces deux seigneurs réunis. Cette défiance causa une ligue dont le premier effet fut, en 1302, la ruine de Matteo Visconti. Le fils de Matteo, Galeaz, avait épousé Béatrix, sœur du marquis d'Este ; après la ruine de son père il se réfugia à Ferrare, chez son beau-frère. Azzo VIII épousa, au mois d'avril 1305, Béatrix, fille de Charles II, roi de Sicile, et cette alliance illustre excita encore davantage la jalousie de tous ses voisins. Les seigneurs de Parme, de Vérone, de Mantoue, et les Bolonais lui déclarèrent la guerre, et au commencement de l'année suivante ils réussirent à faire révolter contre lui les deux villes de Modène et de Reggio ; mais Azzo défendit le marquisat d'Este et Ferrare, avec beaucoup de valeur et de succès variés, jusqu'au 31 janvier 1308, qu'il mourut à son château d'Este. Il n'avait point de fils légitime, mais un bâtard nommé Fresco. Celui-ci était marié, et avait un fils nommé Foulques. Ce fut ce fils qu'Azzo VIII appela par testament à être son héritier, au préjudice de ses deux frères Aldobrandin et François, avec lesquels Azzo VIII paraissait cependant réconcilié. — FOULQUES III était fort jeune lorsqu'il fut appelé à la souveraineté par le testament de son grand-père, en 1308. Son père, Fresco, lui fit prêter serment de fidélité par le peuple de Ferrare, tandis que François et Aldobrandin, ses grands-oncles, se mirent en possession de Rovigo, d'Este et de tout l'ancien héritage de la famille. Ils attaquèrent ensuite Ferrare ; les troupes de Fresco furent défaites à la Fratta, et celui-ci, ne voyant plus de moyen de se défendre, vendit la souveraineté de son fils aux Vénitiens, qu'il mit en possession de Castel-Tealdo, forteresse de Ferrare. Fresco et son fils passèrent ensuite à Venise, où ils moururent peu de temps après. — A la mort d'Azzo VIII, ses deux frères FRANÇOIS et ALDOBRANDIN protestèrent contre le testament par lequel il appelait le fils d'un bâtard à la succession ; ils s'emparèrent d'Este, de Rovigo et de toutes les autres forteresses des monts Euganéens, et recoururent à la protection de Clément V, sous la souveraineté duquel ils placèrent Ferrare. Ce pape leur fournit des secours considérables, commandés par le cardinal Arnaud de Pélagrue ; mais, dans cette guerre civile, les intérêts des deux branches de la maison d'Este furent également sacrifiés par leurs alliés. Ferrare fut possédée tour à tour par les Vénitiens, le cardinal de Pélagrue et le roi Robert. On ne sait à quelle époque mourut Aldobrandin : François fut tué, en 1312, par les soldats catalans que Robert avait envoyés en garnison à Ferrare. Les trois fils d'Aldobrandin lui succédèrent. S. S-I.

ESTE (RENAUD, OBIZZO III et NICOLAS Ier, marquis D'), coseigneurs de Rovigo, de Ferrare, de Modène et de Parme, fils d'Aldobrandin II, auquel ils succédèrent en 1312. A la mort de François et d'Aldobrandin, la maison d'Este paraissait réduite au dernier abaissement. Elle avait perdu la seigneurie de toutes les villes où elle avait autrefois régné ; elle était épuisée et ruinée par les suites d'une guerre civile, et les châteaux qui lui étaient demeurés dans les monts Euganéens semblaient encore devoir être partagés entre les trois fils d'Aldobrandin ; ce qui les aurait réduits au rang de pauvres gentilshommes. Les marquis d'Este, par leur union et leur constance, triomphèrent de l'adversité, et recouvrèrent le rang qu'avaient occupé leurs ancêtres. Le peuple de Ferrare, ne pouvant supporter plus longtemps les vexations des Catalans et des Gascons, auxquels le roi Robert confiait toutes les places civiles et militaires, se révolta contre eux, le 4 août 1317, et, le 15 du même mois, il déféra la seigneurie aux trois frères, descendants légitimes de ses anciens souverains. Le pape Jean XXII, irrité de cette révolution, excommunia les marquis d'Este, en les accusant d'hérésie, et mit, en 1320, Ferrare sous l'interdit. Repoussés du sein de l'Église et persécutés par les papes, les marquis d'Este eurent recours à l'alliance des Gibelins ; ils s'unirent aux seigneurs de Vérone, de Milan et de Mantoue, parmi lesquels on comptait alors de grands politiques et des généraux distingués : avec leur aide, ils soutinrent glorieusement les attaques du pape et du roi Robert. Mais, en 1328, l'expédition en Italie de l'empereur Louis IV de Bavière fut fatale au parti gibelin, dont ce monarque devait être l'appui. Il donna tour à tour tant de preuves de sa faiblesse ou de sa perfidie, qu'il fut enfin abandonné par ses partisans les plus dévoués. Les marquis d'Este firent, en 1329, leur paix avec l'Église. Jean XXII leur accorda la seigneurie de Ferrare, comme un fief de St-Pierre, moyennant un tribut de dix mille florins, et les bulles d'investiture leur en furent expédiées au mois de juin 1332. L'entrée en Italie de Jean, roi de Bohême, et ses projets ambitieux bouleversèrent encore une fois toute la politique de cette contrée. Ce roi, fils de l'empereur Henri VII, s'était allié au pape pour fonder une nouvelle souveraineté en Italie. Les Guelfes et les Gibelins se réunirent pour lui résister. Les marquis d'Este s'allièrent aux Florentins et aux seigneurs de Lombardie ; ils attaquèrent le roi de Bohême, et la conquête de Modène, qui leur fut assurée le 17 avril 1336, fut pour eux le résultat de cette alliance. Renaud cependant, l'un des trois frères, mourut à la fin de décembre 1335. Nicolas mou-

rut le 28 mai 1344; et Obizzo III demeura seul souverain. Le marquis d'Este, après avoir fait la guerre à la maison de Correggio, souveraine de Parme, profita de son épuisement pour acheter d'elle la seigneurie de cette ville, au prix de 70,000 florins. Reggio, qui appartenait à Philippin Gonzague, était située entre Parme et les États de la maison d'Este : il en résulta des querelles de voisinage, des tentatives de Gonzague contre ses voisins et une guerre acharnée. Obizzo III, voyant que la possession de Parme serait toujours mal assurée pour lui, revendit, au mois de septembre 1346, cette ville au seigneur de Milan, après l'avoir gouvernée plus de deux ans. Obizzo III mourut à Ferrare, le 19 mars 1352. Il avait eu de Lippa des Ariosti cinq fils, qu'il légitima après leur naissance, par son mariage avec leur mère. L'aîné, Aldobrandin III, lui succéda. — Aldobrandin, à la mort de son père, fut reconnu pour seigneur par les villes de Ferrare et de Modène; cependant, François d'Este, petit-fils d'un autre François, frère d'Azzo VIII, lui disputa la souveraineté, en alléguant que la légitimation ne peut point changer pour les princes l'ordre de la succession. Avec l'aide des seigneurs de Padoue et de Milan, il fit sur les États de la maison d'Este quelques tentatives qui n'eurent pas de succès. Aldobrandin, après avoir gouverné ses États avec sagesse, mourut le 2 novembre 1361, laissant un fils légitime, nommé *Obizzo IV*. Cependant son frère Nicolas, étant plus en âge de régner, lui succéda sans opposition. — Nicolas II, en parvenant à la souveraineté, se hâta de s'assurer l'alliance des seigneurs de Padoue, de Vérone et de Mantoue, pour se mettre à l'abri de l'ambition de Barnabé Visconti, qui voulait asservir l'Italie. Il rechercha aussi la protection d'Urbain V, avec lequel il eut, en 1367, une conférence à Viterbe; mais sa politique n'eut pas des résultats ou honorables ou avantageux. Il facilita, en 1371, la surprise de Reggio, ville qui appartenait à son allié Feltrino Gonzague, et qui fut prise et pillée par un condottière allemand. Ce condottière avait promis de livrer ensuite Reggio au marquis d'Este; il vendit au contraire cette ville à Barnabé Visconti, son plus dangereux ennemi. De nouveau, Nicolas II acheta Faënza, en 1377, des mains du cardinal de Genève, qui avait massacré la moitié des habitants de cette ville. Mais, quatre mois après, Faenza fut enlevée au marquis d'Este par Astor Manfredi, son ennemi. Nicolas II cependant se fit une réputation par sa magnificence. Avec lui, la cour de Ferrare a commencé à devenir célèbre pour l'élégance et le bon goût. Il mourut le 26 mars 1388. — Albert recueillit la succession de son frère Nicolas II, sans se soucier des droits d'Obizzo IV, fils de son frère aîné, qui était parvenu à l'âge de gouverner, et se voyait avec impatience exclu de son héritage. Les Florentins et François de Carrare voulurent remettre Obizzo sur le trône; les mécontents de Ferrare firent quelques mouvements dans ce but; mais Albert ayant découvert leurs complots, fit périr, par un supplice atroce, Obizzo IV, son neveu, avec la mère de ce jeune prince, sa belle-sœur. Albert abandonna ensuite le parti guelfe qu'avaient suivi ses prédécesseurs, pour s'allier à Jean Galéaz Visconti, seigneur de Milan: mais il ne tarda pas à se repentir de s'être mis dans la dépendance de ce prince ambitieux et perfide. Il profita, en 1390, des succès des Florentins, pour assurer sa neutralité au milieu des troubles de la Lombardie. Il n'en jouit pas longtemps, et mourut, le 30 juillet 1393, laissant un fils âgé de neuf ans seulement (Nicolas III), qui recueillit sa succession. S. S—I.

ESTE (Nicolas III, marquis d'), seigneur de Ferrare, de Modène, de Parme et de Reggio, fils et successeur d'Albert, fut laissé par son père, en 1393, sous la protection des républiques de Florence, Venise et Bologne, et sous celle du seigneur de Padoue. Ces alliés envoyèrent en effet des soldats à Ferrare et à Modène pour mettre le jeune marquis à l'abri des entreprises de son puissant voisin, Jean Galéaz Visconti, seigneur de Milan. Nicolas III ne tarda pas à être attaqué par Azzo d'Este, fils de ce François qui avait fait la guerre aux trois derniers princes, et qui, toujours exilé de Ferrare, avait acquis une grande réputation militaire au service de la maison Visconti. Azzo d'Este, assuré de l'assistance secrète de Jean Galéaz, avait encore dans son parti plusieurs gentilshommes des États de Ferrare et de Modène, les seigneurs de Ravenne et de Forli, et enfin Jean Barbiano (*voy.* Barbiano), fameux condottière, que les conseillers de Nicolas s'efforcèrent vainement de séduire, afin de se débarrasser de leur ennemi par un assassinat. Cependant, la paix fut peu après rendue aux États de Ferrare, Azzo d'Este ayant été fait prisonnier, en 1395, par Astorre Manfredi, seigneur de Faënza, et allié du marquis. Nicolas III, âgé de moins de quatorze ans, épousa, en 1397, Gigliola, fille de François II de Carrare, seigneur de Padoue; il se lia par là plus intimement à la cause des Guelfes, dont Carrare était un des plus intrépides défenseurs, et il fut appelé en conséquence à partager, en 1403, les États que Jean Galéaz, duc de Milan, avait conquis, et que sa mort laissait sans défenseurs. Mais, quoiqu'il remportât divers avantages sur les armées milanaises, il ne put faire aucune conquête stable. Repoussé, au mois de mai 1404, devant Reggio, qu'il avait voulu surprendre, et bientôt après, engagé dans une guerre dangereuse avec les Vénitiens, pour la défense de son beau-père, François de Carrare, il perdit dans cette occasion la Polésine de Rovigo, qu'il avait engagée précédemment à la république de Venise pour sûreté d'une dette. Este et les châteaux environnants avaient été cédés auparavant au seigneur de Padoue; ils furent aussi conquis par les Vénitiens, en sorte que la maison d'Este fut entièrement

dépouillée de son ancien patrimoine. Nicolas III fut obligé d'y renoncer, par son traité de paix avec la république du 27 mars 1405. Cependant, l'affaiblissement de la maison Visconti rendait la sécurité à tous ses voisins. Nicolas III, attaqué par Ottobon Terzi, l'un des généraux de Jean Galéaz, qui, s'étant rendu indépendant, dominait à Parme et à Reggio, remporta quelques avantages sur ce tyran; ensuite il le fit assassiner, dans une conférence qu'il devait avoir avec lui, le 27 mai 1409, à Rubiera; et, dépouillant sa famille des États qu'il s'était formés, il demeura maître de Reggio et de Parme. En 1411, il enleva encore Borgo San-Donnino au marquis Roland Palavicino; mais lorsque Philippe-Marie, duc de Milan, eut commencé à soumettre les petits tyrans qui s'étaient partagé les États de son père, et à se venger de ceux qui avaient abusé de sa minorité, Nicolas III eut peur que ce prince puissant ne lui demandât compte des dernières conquêtes qu'il avait faites, et, sans attendre des hostilités, au mois de novembre 1420, il céda au duc de Milan Parme et San-Donnino, tandis qu'en retour le duc lui confirma la souveraineté de Reggio. Peu après commencèrent les longues guerres entre le duc de Milan et les deux républiques de Florence et de Venise. Le marquis d'Este, placé entre les combattants, sut faire respecter sa neutralité, et même se concilier l'amitié des deux partis, entre lesquels il fut plusieurs fois médiateur de la paix. Ce fut en récompense de ces bons offices, et pour assurer la neutralité du marquis d'Este, que les Vénitiens lui rendirent, en 1438, la Polésine de Rovigo, le tenant quitte de soixante mille florins qu'ils lui avaient prêtés sur cette hypothèque. D'autre part, le duc Philippe-Marie Visconti avait pris pour lui une si grande affection, que, l'ayant appelé à Milan, et suivant en tout ses conseils, il donnait à entendre qu'il le nommerait son successeur. Ceux qui attendaient avec impatience la vacance du trône ducal pour changer le gouvernement virent avec une extrême défiance cette faveur du marquis d'Este, et Nicolas III, probablement empoisonné, mourut en peu d'heures à Milan, le 26 décembre 1441. Il laissa deux fils naturels, Lionel et Borso, et deux légitimes, Hercule et Sigismond; mais les derniers étant en bas âge, il appela les premiers à la succession, ce qui fut confirmé par le pape. La conduite politique de Nicolas III n'est pas sans reproche; l'assassinat d'Ottobon Terzi est une tache sur sa vie; mais la protection qu'il accorda aux lettres lui a concilié le respect de tous les savants. Il rouvrit, en 1402, l'université de Ferrare, que son père Albert avait fondée, mais que le conseil de régence avait supprimée pendant sa minorité; il en fonda une autre à Parme, pendant le temps que cette ville lui fut soumise. Il attira à sa cour, par de magnifiques récompenses, les hommes les plus distingués de son temps, entre autres Guarino de Vérone et Jean Aurispa; enfin, il communiqua le goût des lettres à ses fils, et il leur inspira le désir de distinguer Ferrare entre toutes les villes d'Italie comme la vraie patrie des poëtes et des savants. — Lionel, fils naturel et successeur de Nicolas III, régna de 1441 à 1450. Son règne ne fut marqué par aucune conquête, aucune révolution, ni aucun grand événement politique; mais nul prince de la maison d'Este ne s'est plus fait chérir de ses contemporains par l'amabilité de son caractère, les charmes de son esprit ou les grâces de ses manières. Nul n'a mieux mérité de ses sujets, dont il fit fleurir le commerce et l'industrie, et dont il accrut rapidement la prospérité; aucun enfin n'a rendu aux lettres de plus grands services. Il les aimait uniquement, mettait toute sa gloire à hâter leurs progrès, et s'était lui-même fait un nom par son éloquence dans les deux langues latine et italienne. Il était en correspondance avec tous les grands hommes dont s'honorait alors l'Italie; aussi trouvet-on de ses lettres dans les recueils de Poggio, de Philelphe, de François Barbaro, d'Ambroise le Camaldule et de son instituteur Guarino. Il vivait avec eux en frère, et il contribua plus qu'aucun autre prince à donner à la littérature ancienne cette impulsion qui a distingué le 15e siècle d'une manière si brillante. Lionel d'Este avait épousé, en 1435, la fille de Jean-François Gonzague, marquis de Mantoue; il en eut un fils nommé Nicolas; mais ce fils était encore en bas âge lorsque Lionel mourut, le 1er octobre 1450. Son frère Borso lui succéda. S. S—i.

ESTE (Borso, marquis d'), premier duc de Ferrare et de Modène, fils naturel de Nicolas III, recueillit en 1455 la succession de la maison d'Este. Il eut, comme Lionel, une prédilection marquée pour les savants, il leur accorda de magnifiques récompenses et les distinctions les plus flatteuses. Dans le 15e siècle, les souverains d'Italie, au lieu d'ambitionner la gloire des conquêtes, ne rivalisaient plus entre eux que dans la protection qu'ils accordaient aux lettres et aux arts. Le goût du luxe, de la mollesse et de la magnificence contribuaient peut-être autant que la modération des princes à ce changement dans les mœurs nationales. Les historiens ne nous apprennent autre chose sur les souverains à cette époque, que la pompe qu'ils déployèrent dans leurs voyages et la magnificence dont ils donnèrent l'exemple dans les fêtes de leur cour. Borso ne le céda dans ces brillantes *fantaisies* à aucun autre souverain de l'Italie; mais comme le luxe des arts n'est jamais si ruineux pour un État que celui des armes, et comme Borso n'entretenait ni armée ni forteresse, il n'épuisa point ses finances par tout ce faste; le commerce, l'agriculture et les manufactures prospérèrent sous son gouvernement, et sa justice autant que sa libéralité firent chérir sa mémoire. La magnificence de Borso fit aussi des conquêtes; ce fut par elle qu'il acquit les titres et les honneurs nouveaux qu'il transmit à la maison d'Este. L'empereur Frédéric III fut si enchanté de l'accueil que

Borso lui avait fait à son passage à Ferrare, qu'il lui accorda, le 18 avril 1452, les titres de duc de Modène et de Reggio, et de comte de Rovigo et de Comacchio. Borso n'avait pu faire comprendre dans ces investitures l'État de Ferrare, qui relevait de l'Église; mais il s'adressa au pontife Pie II pour faire ériger aussi Ferrare en duché. Ses négociations avec la cour de Rome furent longtemps infructueuses. Enfin Paul II lui accorda, le 14 avril 1471, l'investiture qu'il désirait. Le nouveau duc n'en jouit pas longtemps; comme il revenait de Rome, où il avait été couronné par le pape, il mourut le 20 août de la même année. S. S—I.

ESTE (HERCULE Ier), duc de Ferrare et de Modène, fils légitime de Nicolas III et successeur de Borso, régna de 1471 à 1505. Pendant que les deux fils naturels de Nicolas III régnaient l'un après l'autre à Ferrare et à Modène, Hercule s'exerçait aux armes pour se mettre en état de gouverner à son tour. Dans le royaume de Naples, il servit tour à tour le roi Ferdinand et le duc d'Anjou. En 1467 il accompagna Barthélemi Coleone, général des Vénitiens, dans son expédition contre Florence, et il y fut blessé de manière à demeurer boiteux toute sa vie. Cependant il était de retour à Ferrare en 1471, au moment de la mort du duc Borso, et il s'empara de la souveraineté, à laquelle prétendait aussi Nicolas, fils de son frère Lionel. Hercule le prévint, et Nicolas ayant cinq ans après excité quelques mouvements à Ferrare, Hercule lui fit trancher la tête, et fit pendre la plupart de ses adhérents. Le nouveau duc épousa en 1473 Léonore d'Aragon, fille de Ferdinand, roi de Naples. Cette alliance ne l'empêcha pas de se mettre en 1478 à la solde des Florentins pour combattre son beau-frère. En continuant sur le trône ducal le métier de *condottière*, Hercule voulait conserver une armée qui pût servir ensuite à le défendre. Il en eut besoin en 1482. Les Vénitiens, au mépris de leurs anciennes alliances, se liguèrent avec Sixte IV pour dépouiller la maison d'Este de ses États. Le duc de Milan, les Florentins et le roi de Naples s'armèrent pour le défendre; la guerre devint générale en Italie. Les deux ligues furent ébranlées par des défections imprévues; Sixte IV quitta les Vénitiens pour s'allier à Hercule; mais à son tour Louis le Maure, régent du Milanais, trahit le duc de Ferrare; et celui-ci après avoir vu ses États longtemps ravagés par des forces supérieures, fut obligé de conclure, le 7 août 1484, une paix désavantageuse, par laquelle il abandonnait aux Vénitiens la Polésine de Rovigo. Après avoir terminé cette guerre, Hercule ne songea plus qu'à faire observer la neutralité dans ses États. Il y réussit pendant vingt et un ans qu'il régna encore, quoique ce fût précisément l'époque des plus grandes révolutions de l'Italie. Le duc de Ferrare demeura spectateur indifférent de l'expédition de Charles VIII à Naples, et il ne voulut entrer dans aucune des ligues formées pour ou contre lui. Il s'occupa pendant ce temps à faire prospérer ses États, à orner sa capitale par tout le luxe des arts et à rendre sa cour brillante. Ferrare fut pendant son règne la ville d'Italie où l'on vit réunis les plus grands poëtes et les littérateurs les plus distingués. Le Boïardo, comte de Scandiano, auteur du *Roland amoureux*, fut traité par Hercule d'Este comme un ami en même temps et comme un ministre. L'Arioste, beaucoup plus jeune que lui, fut admis à la faveur du duc, et demeura pour toujours attaché à sa famille. Deux Strozzi émigrés de Florence, François Bello, plus connu sous le nom de *Cieco da Ferrara*, Nicolas Lelio Cosmico et d'autres poëtes encore par lesquels le siècle de Léon X est devenu célèbre, faisaient l'ornement de la cour de Ferrare. Hercule Ier mourut le 25 janvier 1505, laissant trois fils légitimes et deux filles: Alfonse, qui lui succéda; Ferdinand et Hippolyte, qui fut cardinal; Béatrix, qui épousa Louis le Maure, duc de Milan, et Isabelle, qui fut mariée à Jean-François de Gonzague, duc de Mantoue. S. S—I.

ESTE (ALFONSE Ier), duc de Ferrare et de Modène, fils et successeur d'Hercule Ier, régna de 1505 à 1534. Il avait épousé en 1491 Anne, sœur de Jean Galéaz Sforce, duc de Milan, et après la mort de celle-ci il épousa en 1502 la fameuse Lucrèce Borgia, qui par son esprit, par la protection qu'elle accorda aux gens de lettres et par l'éclat dont elle entoura la cour de Ferrare, fit en partie oublier l'opprobre de sa première vie (*voy.* Lucrèce BORGIA). En 1505, Alfonse, qui avait visité les cours de France, d'Espagne et d'Angleterre, reçut dans ce dernier pays la nouvelle de la maladie de son père; il ne put arriver à Ferrare qu'après la mort d'Hercule Ier; cependant il n'éprouva point de difficulté à recueillir sa succession. Son frère Hippolyte avait été nommé cardinal l'année précédente; c'est à lui que l'Arioste était attaché; mais ce patron n'était guère digne du grand poëte qu'il était appelé à protéger. Rival en amour de son frère naturel don Jules, Hippolyte entendit la dame ferraroise, objet de leur passion commune, vanter la beauté des yeux de don Jules qu'elle avait préféré. Furieux, il fit entourer son frère par des assassins dans une partie de chasse, le fit descendre de cheval, et lui fit arracher en sa présence ces yeux qui avaient excité une jalousie aussi féroce. Cet attentat souleva d'horreur toute la famille d'Este et toute la ville de Ferrare; cependant Alfonse le laissa complétement impuni; mais son frère Ferdinand, unissant l'ambition au ressentiment, voulut détrôner Alfonse pour punir plus sûrement Hippolyte. Il conspira en 1506 avec Jules contre les jours du duc; leur complot fut découvert; ils se reconnurent coupables, et furent condamnés à mort. Au moment où la hache des bourreaux était suspendue sur la tête des deux frères, Alfonse commua leur peine en une prison perpétuelle. Ferdinand mourut dans les fers en 1540. Jules, après une captivité de cinquante-quatre ans, recouvra sa liberté. Alfonse n'avait point adopté

le système pacifique de son père, et peut-être l'état de l'Italie, déchirée par de violentes révolutions, ne permettait-il point de demeurer neutre. Alfonse avait du talent pour la guerre; il avait perfectionné l'art de fondre les canons, et son artillerie était supérieure à celle de tous les autres princes. Il entra en 1509 dans la ligue de Cambrai, et Jules II le nomma gonfalonier de l'Église romaine; il reconquit sur les Vénitiens la Polésine de Rovigo, et obtint de Maximilien l'investiture d'Este et de Montagnana, ancien patrimoine de sa famille qu'elle avait perdu depuis longtemps. A la fin de l'année une flotte vénitienne, commandée par Ange Trévisani, prit et pilla Comacchio, remonta le Pô, et répandit l'épouvante dans tout le Ferrarais; mais Alfonse avec son frère Hippolyte réussit à l'enfermer entre des batteries établies sur les digues du fleuve, et la flotte presque entière fut prise ou brûlée le 22 décembre 1509. Les poëtes les plus illustres de l'Italie ont célébré cette victoire. Cependant le bouillant Jules II abandonna bientôt la ligue de Cambrai pour prendre la défense des Vénitiens, et comme il ne put engager le duc Alfonse à changer avec lui de parti, il fulmina contre lui le 9 août 1510 les censures et les excommunications les plus rigoureuses, le déclarant déchu de la souveraineté de Ferrare et de tous les fiefs qu'il tenait de l'Église. Dix jours après la ville de Modène fut enlevée au duc par l'armée pontificale; les châteaux de Carpi, San-Felice et Finale furent aussi conquis, et Alfonse se vit menacé jusque dans sa capitale. Maximilien retirait ses troupes de l'Italie, et pour complaire au pape il reçut en dépôt la ville de Modène enlevée à son allié. Les Espagnols s'étaient joints à Jules II; les Français seuls demeuraient fidèles au duc de Ferrare, et Alfonse leur assura par son artillerie la victoire de Ravenne, le 11 avril 1512. Immédiatement après cette victoire, les Français menacés au delà des monts furent obligés d'évacuer l'italie. Alfonse, demeuré sans défense au milieu de ses ennemis, rechercha la paix par l'entremise de Fabrice Colonne, général du pape, qu'il avait fait prisonnier, et qu'il avait traité avec beaucoup de générosité. Trompé par les promesses de Jules II, Alfonse se rendit à Rome pour se soumettre au pontife; mais pendant ce temps celui-ci fit avancer ses armées contre Ferrare, et il aurait arrêté le duc lui-même si les Colonne ne l'avaient fait sortir de Rome à main armée. Jules II mourut sur ces entrefaites, et Léon X, qui lui succéda, permit au duc de Ferrare d'exercer à son couronnement les fonctions de gonfalonier de l'Église; mais il refusa de lui rendre les villes de Modène et de Reggio : obligé de le promettre par François Ier qui protégeait la maison d'Este, il manqua pour s'y soustraire aux engagements les plus formels; il tenta même en 1519 de surprendre Ferrare au milieu de la paix, et en 1520 il voulut faire assassiner Alfonse par le capitaine de ses gardes. Hubert Gambara, protonotaire apostolique, qui avait voulu séduire ce capitaine, fut à cette occasion fait cardinal. Les lettres de la cour de Rome relatives à cet assassinat sont conservées dans les archives de la maison d'Este. Alfonse, demeuré neutre jusqu'alors, recommença la guerre en 1521, pour délivrer le maréchal de Lescun assiégé dans Parme par Prosper Colonne. Son attaque inattendue sauva les Français, dont la situation était alors très-critique en Italie; mais bientôt les échecs éprouvés par Lautrec exposèrent le duc de Ferrare au dernier danger. Il était déjà excommunié par le pape et entouré par les armées de l'Empire et de l'Église. Il préparait sa défense avec intrépidité lorsque Léon X mourut, le 1er décembre 1521, et cet événement sauva la maison d'Este d'une ruine qui paraissait inévitable. Alfonse fit alors frapper une médaille où l'on voyait un homme arrachant un agneau des griffes d'un lion, avec cette inscription *De manu leonis*. Entrant aussitôt en campagne, il recouvra Bondeno, Finale, San-Felice, les montagnes du Modenèse, la Garfagnane, Lugo et Bagnacavallo. Le pape Adrien VI leva les censures prononcées contre le duc. A sa mort Alfonse recouvra encore en 1523 Reggio et Rubiera. Clément VII, il est vrai, parut hériter de la haine de son oncle Léon X contre la maison d'Este; il lui retint Modène, et chercha en même temps à lui enlever les États qui lui restaient; mais Alfonse sut tour à tour s'assurer la protection des Français et de Charles-Quint, et ni l'un ni l'autre ne voulurent l'abandonner à l'ambition du pape. Le duc profita de la prise de Rome pour recouvrer Modène, le 5 juin 1527; et lorsque la paix fut rétablie en Italie, Charles-Quint prononça enfin, le 21 avril 1531, une sentence impériale qui confirma les droits de la maison d'Este sur Modène, Reggio et Rubiera. Ces villes, occupées par des commissaires impériaux, furent rendues au duc, et la souveraineté de sa maison fut consolidée. Alfonse Ier mourut le 31 octobre 1534, un mois après Clément VII. Aucun souverain d'Italie ne réunit dans son siècle au même degré que lui la gloire militaire aux talents politiques; aucun n'a été entouré de plus grands hommes, et aucun n'a été célébré par des poëtes plus illustres; l'Arioste fut le plus illustre de tous. Le fils aîné d'Alfonse, Hercule II, lui succéda. S. S—i.

ESTE (HERCULE II), duc de Ferrare et de Modène, fils et successeur d'Alfonse Ier, régna de 1534 à 1559. Il avait dû épouser en 1526 la fille naturelle de Charles-Quint, Marguerite, qui fut ensuite gouvernante des Pays-Bas; mais deux ans après il contracta un mariage plus illustre encore. Il épousa Renée de France, fille de Louis XII et sœur de la femme de François Ier. Cette princesse lui apporta en dot les duchés de Chartres et de Montargis. Elle fut, aussi bien que Hercule II et ses enfants, une protectrice zélée des lettres; mais son attachement pour Calvin, qui pendant son séjour à Ferrare en 1535 l'instruisit dans la réforme, lui attira beaucoup de persécutions pen-

dant la vie, et surtout après la mort de son mari. La grande prépondérance que Charles-Quint avait obtenue en Italie ne permettait plus aux princes de cette contrée de jouer un rôle dans la politique ou la guerre. Hercule II s'efforçait par la plus scrupuleuse déférence de complaire au monarque autrichien. Cependant son frère Hippolyte le jeune, cardinal d'Este, avait pris à la cour de Rome la protection de la France pour assurer au besoin à sa maison l'appui de cette couronne. Ce prélat, qui éleva la superbe *villa* d'Este à Tivoli, était le prince le plus magnifique et le plus grand protecteur des lettres de son siècle (*voy.* FERRARE, Hippolyte, cardinal de). Ce fut seulement après l'abdication de Charles-Quint que Hercule II s'efforça de recouvrer quelque indépendance; il entra même en 1556 dans une ligue avec le pape et les Français contre les Espagnols; mais le duc de Guise, son gendre, qui conduisit en Italie l'armée de Henri II, fut bientôt obligé de se retirer. Le duc de Ferrare fut alors attaqué par ceux de Parme et de Toscane, qui obéissaient aveuglément à Philippe II, et Hercule se trouva heureux de faire, le 22 avril 1558, une paix désavantageuse avec le roi d'Espagne. Hercule, après avoir fait épouser à son fils Alfonse II Lucrèce de Médicis, fille de Cosme Ier, duc de Florence, mourut le 3 octobre 1559.—Son fils aîné, ALFONSE II, lui succéda. Il était en France lorsque son père mourut ; il avait combattu lui-même dans le tournoi où Henri II fut tué ; il revint en hâte à Ferrare, où il fit son entrée solennelle le 26 novembre 1559; il avait, comme ses ancêtres, le goût des lettres, mais bien plus encore qu'eux celui des fêtes et de la magnificence. A la cour de Ferrare, pendant tout son règne, on parut ne songer qu'aux joutes et aux tournois, au luxe et à la vanité. Des disputes de préséance avec le grand-duc de Toscane, des efforts dispendieux pour acheter les suffrages des Polonais en 1575 et obtenir la couronne de ce royaume, comprirent toute la carrière politique d'Alfonse II. Il épuisa ainsi ses finances, quoiqu'il eût toujours joui d'une profonde paix, et pour continuer les fêtes de sa cour, il fut obligé d'accabler ses sujets d'impositions. Alfonse II se maria trois fois, en 1558 avec Lucrèce de Médicis, en 1565 avec Barbe d'Autriche, fille de Ferdinand Ier, et en 1579 avec Marguerite de Gonzague, fille du duc de Mantoue. Il n'eut d'enfants d'aucune de ces femmes, et la ligne légitime de la maison d'Este finissant en lui, il appela à lui succéder don César, son cousin, fils d'un fils naturel d'Alfonse Ier. Le pape Grégoire XIV était sur le point de sanctionner ces dispositions lorsqu'il mourut, en 1591. Ses successeurs profitèrent de l'extinction de la ligne légitime pour dépouiller la maison d'Este de tous les fiefs qu'elle tenait de l'Église. La cour d'Alfonse II et celle du cardinal Louis d'Este, son frère, étaient décorées par tous les premiers poëtes et tous les hommes les plus célèbres de l'Italie. Le Tasse était au nombre de ses courtisans ; mais le Tasse, détenu pendant sept ans entiers à l'hôpital des fous pour avoir aimé Léonore, sœur du duc Alfonse, ou peut-être pour avoir blessé, dans son emportement, l'orgueil de ce prince, ne réveille que des souvenirs tristes ou honteux pour la maison d'Este. Alfonse II mourut le 27 octobre 1597. S. S—I.

ESTE (CÉSAR), duc de Modène et de Reggio, fils d'un fils naturel d'Alfonse Ier, régna à Modène de 1597 à 1628. Quoique Alfonse, père de César, ne fût pas légitime, on croyait qu'après sa naissance Alfonse Ier avait épousé Laura Eustochia, sa mère; il lui avait fait porter le nom de la maison d'Este, et il lui avait fait épouser Julie de la Rovère, fille du duc d'Urbin. César, né de ce mariage, était considéré depuis quelque temps comme l'héritier présomptif des deux duchés, et à la mort de son cousin Alfonse II, le 27 octobre 1597, il fut élu et proclamé duc par les magistrats de Ferrare. Mais Clément VIII, qui occupait alors le siége pontifical, se hâta, dès qu'il apprit la mort d'Alfonse II, de déclarer tous les fiefs ecclésiastiques de la maison d'Este dévolus au St-Siége, par l'extinction de la ligne légitime. Cependant Ferrare avait été érigée en duché en faveur de Borso d'Este, qui était bâtard, et la maison d'Este tenait ses droits bien moins des investitures du St-Siége que des élections du peuple. Jean-François Aldobrandin, neveu du pape, marcha ensuite sur Ferrare avec vingt-cinq mille hommes de mauvaises milices pontificales, et César, qui n'avait ni résolution ni caractère, ne sut tirer aucun parti des ressources d'un État avec les forces duquel Alfonse Ier avait lutté vingt-cinq ans contre trois papes guerriers. Il demanda immédiatement à traiter, et cédant lâchement à l'Église Ferrare et tous ses fiefs ecclésiastiques, il se retira, le 13 janvier 1598, à Modène, et il ne conserva de l'ancien héritage de sa famille dans l'État de Ferrare que les palais et les campagnes qu'elle y possédait. Après ce honteux accord, lorsque le pape vint prendre possession de Ferrare, César s'avança au-devant de lui jusqu'à Rimini pour lui baiser les pieds. En retour de tant d'humiliations, il obtint le chapeau de cardinal pour son frère Alexandre. Heureusement que l'empereur ne contesta point à César le droit de succéder dans les fiefs impériaux de sa famille; mais les Lucquois lui disputèrent la Carfagnane, province dépendante de la maison d'Este depuis l'année 1429. Le duc de Modène eut à cette occasion deux guerres à soutenir contre la république de Lucques, en 1602 et 1613; elles furent terminées par l'arbitrage de la cour d'Espagne, en rétablissant les anciennes limites. César d'Este avait épousé Virginie de Médicis, dont il eut six enfants. Ce prince manquait de résolution et d'habileté ; mais il avait en revanche une douceur, une clémence et un amour de la paix qui le rendirent cher à ses sujets. Il mourut le 11 décembre 1628. — ALFONSE III, son fils aîné, qui lui succéda, avait épousé en 1608 Isabelle de Savoie, et la perdit en

1626. Ce prince, dont le tempérament était violent et emporté, faisait redouter à ses sujets un gouvernement dur et tyrannique. Mais son caractère fut changé par la mort de sa femme, qu'il aimait avec passion, et à peine avait-il régné six mois, que, faisant son testament, il céda le duché de Modène et de Reggio, le 24 juillet 1629, à François, son fils aîné ; il pourvut d'apanages ses quatre autres fils, et il se retira dans un couvent du Tyrol, où il prit l'habit de capucin, sous le nom de frère Jean-Baptiste de Modène. Il y donna, depuis et jusqu'à la fin de sa vie, des preuves éclatantes de son zèle, de sa piété et de sa vertu. S. S—I.

ESTE (François Ier), duc de Modène et de Reggio, fils et successeur d'Alfonse III, s'attacha, au commencement de son règne, aux intérêts de la monarchie espagnole. Quoiqu'il eût épousé en 1631 Marie Farnèse, sœur d'Edouard, duc de Parme et de Plaisance, il fit en 1635 la guerre à ce prince pour complaire au roi d'Espagne. Celui-ci, pour le récompenser, céda au duc de Modène, en 1636, la principauté de Correggio, que l'empereur avait confisquée sur don Cyrus, dernier héritier de cette maison, et vendue ensuite à l'Espagne. Mais la maison d'Autriche, lente dans tous ses mouvements et infidèle dans ses promesses, ne savait pas conserver ses alliés. Le duc de Modène abandonna son parti en 1647 pour s'attacher à la France, et malgré les revers qu'à cette occasion il éprouva en 1649, il demeura fidèle aux Français jusqu'à la fin de sa vie. Il fit épouser à son fils Alfonse IV Laure Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin et sœur de la princesse de Conti, et il s'engagea ouvertement dans la guerre entre la France et la maison d'Autriche, comme allié de la première et de la maison de Savoie. Nommé généralissime des armées françaises en Italie, il prit Valenza aux Espagnols en 1656, et Mortara en 1658. Il ravagea le duché de Mantoue et le Milanais, et obtint la réputation d'un bon capitaine ; en même temps il se faisait aimer de ses peuples, et il développait, pour l'administration comme pour la guerre, des talents qui étaient longtemps demeurés cachés. Mais à la suite du siége de Mortara, il contracta dans ce canton malsain une maladie dont il mourut le 14 octobre 1658, à l'âge de quarante-huit ans, laissant trois fils après lui, dont l'aîné, Alfonse IV, lui succéda.—Alfonse IV hérita non-seulement des États de son père, mais aussi du commandement des armées françaises en Italie. Cependant lorsque le cardinal Mazarin prévit une paix prochaine de la France avec l'Espagne, il engagea sous main le duc de Modène à traiter le premier. Alfonse IV suivit ce conseil, et signa, le 11 mars 1659, une paix particulière avec l'Espagne, qui fut confirmée par le traité des Pyrénées, du 7 novembre de la même année. Le frère d'Alfonse, Alméric d'Este, auquel le cardinal Mazarin destinait sa nièce Hortense Mancini et l'héritage de son immense fortune, fut enlevé à Paros par une maladie, le 16 novembre 1660, comme il faisait la guerre aux Turcs. Alfonse ne lui survécut pas deux ans ; il mourut le 16 juillet 1662, à l'âge de vingt-huit ans, d'une attaque de goutte, laissant un fils et une fille en bas âge, François II, qui lui succéda, et Marie Béatrix, qui épousa ensuite Jacques II, roi d'Angleterre. — François II demeura jusqu'en 1676 sous la tutelle de sa mère, Laure Martinozzi, dont le gouvernement sage et doux la fit chérir de ses sujets. Cependant cette princesse fut sur le point de faire la guerre à la duchesse régente de Mantoue pour assurer ses droits sur quelques îles du Pô, entre les deux États. Lorsqu'elle eut résigné la tutelle, elle se retira à Rome pour y vivre loin des affaires, et y mourut en 1687. François II était d'un tempérament faible et maladif, qui l'empêchait de s'appliquer aux affaires. Lorsqu'il sortit de sous la tutelle de sa mère, il confia son autorité presque entière à son frère naturel don César, qui, pour le tenir mieux dans la dépendance, l'empêcha longtemps de se marier. Enfin François II épousa, le 14 juillet 1692, Marguerite Farnèse, fille de Ranuce II, duc de Parme ; mais il mourut deux ans après, le 6 septembre 1694, sans en avoir eu d'enfants. Son oncle Renaud, qui était alors cardinal, lui succéda. S. S—I.

ESTE (Renaud), duc de Modène, Reggio et la Mirandole, prince de Correggio, était cardinal lorsque l'extinction de la branche aînée de sa famille l'appela, en 1694, à succéder au trône ducal de Modène. L'année suivante il déposa la pourpre, et il épousa Charlotte-Félicité de Brunswick, fille du duc de Hanovre, en sorte que les deux branches de la maison d'Este, séparées depuis 1070, furent réunies par ce mariage. La sœur de la nouvelle duchesse de Modène ayant épousé Joseph Ier, roi des Romains, le duc Renaud entra dans l'alliance de la maison d'Autriche pendant la guerre de la succession d'Espagne. Mais bientôt tous ses États furent envahis par les Français, et lui-même vint se réfugier à Bologne pour attendre l'issue d'une guerre à laquelle il ne prenait point de part. Il fut en effet rétabli à Modène, en 1707, par les armées impériales, et en 1718, l'empereur Joseph lui vendit le petit duché de la Mirandole, qu'il avait confisqué sur François Pic, dernier prince de ce nom. L'empereur fit aussi des tentatives pour lui faire rendre par le Saint-Siége le comté de Comacchio, que la maison d'Este possédait dès l'an 1354 par une investiture impériale, et qui avait cependant été réuni à la chambre apostolique avec le duché de Ferrare après la mort d'Alfonse II. Mais les droits de la maison d'Este au comté de Comacchio furent laissés en suspens, et l'Église est demeurée en possession de ce petit État. Une nouvelle guerre ayant ramené en 1734 les armées françaises en Italie pour régler la succession Farnèse et rétablir le royaume de Naples, les États de Modène et de Reggio furent de nouveau occupés par les Français, et le duc avec sa famille retourna s'établir à Bologne. Rentré dans

sa capitale en 1736, il y mourut le 26 octobre 1737, âgé de quatre-vingt-deux ans. Son fils François III lui succéda : de ses trois filles une seule avait été mariée et était veuve du duc de Parme. S. S—I.

ESTE (François III), duc de Modène, Reggio et la Mirandole, avait épousé Charlotte-Aglaé, fille du duc Philippe d'Orléans, et en avait déjà deux fils et quatre filles, lorsqu'en 1737 il succéda à son père. Il était à Vienne lorsqu'il reçut la nouvelle de sa mort, et il avait fait une campagne contre les Turcs. A son retour à Modène, il s'efforça de rétablir les finances de l'État, ruinées par les précédentes guerres dont la Lombardie avait été le théâtre, et il fit épouser à son fils, Hercule Renaud, Marie-Thérèse Cybo, duchesse de Massa et Carrara, étendant par cette alliance les États de la maison d'Este jusqu'à la mer. Mais la guerre qui bientôt après s'alluma dans toute l'Europe contre Marie-Thérèse d'Autriche exposa l'État de Modène à de nouveaux ravages et força son souverain à s'en éloigner. François III accepta le commandement des armées espagnoles en Italie; il fit à leur tête la guerre dans l'État pontifical, le royaume de Naples, le Milanais, la Ligurie et le Piémont; mais pendant ce temps ses États étaient occupés par les armées autrichiennes ou celles du roi de Sardaigne; et lorsqu'il y rentra en vertu du traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748, il les trouva ruinés et dépeuplés par le long séjour des ennemis et leurs fréquentes contributions. François III a mérité quelque gloire par la protection qu'il accorda aux hommes de lettres : Muratori et Tiraboschi, tous deux ses sujets, furent aussi ses pensionnaires. D'autre part, on lui reproche d'avoir arrêté la prospérité renaissante de ses États par la pesanteur des contributions qu'il leur imposait et le mauvais système de ses finances. Il mourut âgé de quatre-vingt-deux ans, le 23 février 1780 : son fils Hercule Renaud lui succéda. S. S—I.

ESTE (Hercule Renaud III), dernier duc de Modène, Reggio et la Mirandole, né le 22 novembre 1727, marié dès l'an 1741, était déjà parvenu à un âge avancé lorsqu'en 1780 il succéda à son père. Il n'avait eu de son mariage avec la duchesse de Massa qu'une seule fille, Marie-Béatrix, née le 7 avril 1750, et, le 14 octobre 1771, il l'avait donnée en mariage à l'archiduc Ferdinand d'Autriche, nommé à cette occasion gouverneur des duchés de Milan et de Mantoue. Cette princesse, dernier rejeton de la maison d'Este, se retira à Vienne après la ruine de sa famille, et elle est morte en 1829. Le dernier duc de Modène, pendant son administration, amassa des trésors considérables; ce goût d'accumuler détacha de lui ses sujets et les disposa plus que les autres Lombards à désirer une révolution. A l'approche des armées françaises, au mois de mai 1796, Hercule III s'enfuit à Venise, où il avait déjà fait transporter son trésor. Les duchés de Modène et de Reggio entrèrent le 9 juillet 1797 dans la fédération cisalpine; la maison d'Este fut définitivement dépouillée de cette souveraineté par le traité de Campo-Formio du 17 octobre de la même année. Le Brisgau fut promis par l'Autriche en dédommagement au duc Hercule III; mais ce prince mourut à Trieste avant de jouir de cette nouvelle souveraineté, le 14 octobre 1803. S. S—I.

ESTE (Charles), écrivain anglais, né, en 1753, de parents peu aisés, commença par se destiner au barreau. Il y renonça bientôt pour la médecine, qu'il ne tarda pas à abandonner pour la théologie. Il fut ordonné en 1777 et fut nommé chapelain à Whitehall. En 1787, il publia un pamphlet intitulé *Ma vie* (My own Life), in-8°, et en 1795, un *Voyage en Suisse dans l'année* 1793 *par la Flandre, le Brabant et l'Allemagne*. (A journey in the year 1793 through Flanders, Brabant and Germany to Switzerland), Londres, in-8°. L'auteur voulait faire étudier son fils dans une université du continent : les circonstances s'opposaient à ce qu'il choisît celle de Paris, qu'il aurait préférée; il se décida pour l'université de Pavie. La route à travers la France lui étant fermée, il fut forcé de parcourir les pays qui sont nommés dans le titre de son ouvrage. Sa relation s'arrête à son arrivée à Bâle. Il s'occupe peu de géographie; il s'étend sur la description des villes et sur l'histoire littéraire des contrées qu'il parcourt. Les anecdotes qu'il raconte sur diverses circonstances de la guerre ne manquent pas d'intérêt, et sont parfois piquantes. Ses réflexions, en général très-sensées, annoncent un homme humain, judicieux et impartial. Celles qu'il fait sur différentes universités prouvent que l'amour du pays ne l'aveugle pas; il avoue que la France offre aux étrangers un accueil plus amical que partout ailleurs, et qu'ils y trouvent ce repos qui invite à l'étude; il regrette que des événements lamentables en interdisent l'entrée. Son livre est terminé par un supplément contenant une correspondance entre lord Baltimore et le célèbre naturaliste Linné, et un extrait du voyage de Spallanzani au Vésuve. Il était propriétaire et éditeur, conjointement avec le major Topham, d'un journal quotidien intitulé : *le Monde* (the World), et ayant affiché la mise en vente de sa part dans cette propriété en 1790, il en résulta entre lui et Topham une contestation qui attira un instant l'attention du public. Il mourut en 1829. E—s et E. D—s.

ESTELLA (Diogo), originaire d'Estella, dans la Navarre, naquit en Portugal; il prit de bonne heure l'habit de franciscain, et consacra ses talents à la prédication et à la composition de quelques ouvrages qui eurent beaucoup de succès, mais dont aujourd'hui personne ne se souvient. Il est auteur 1° d'un *Commentaire latin* sur l'Évangile de St-Luc, dont la 1re édition parut en 1578, à Alcala de Hénarès, en 2 volumes in-fol. L'ouvrage ayant été mis à l'index à Rome, et censuré par quelques théologiens espagnols, on en donna à Venise, en 1582, une édition corrigée; il y en a plusieurs réimpressions. 2° D'une *Rhétorique ecclésiastique*, ou *Traité de l'art du prédicateur*. Cet

ouvrage est en latin; il a été imprimé plusieurs fois, et, entre autres, à la suite du *Commentaire sur St-Luc*, de l'édition de Lyon, 1592. 3° D'un *Commentaire latin* sur le psaume 136, *Super flumina*; il se trouve après la *Rhétorique ecclésiastique* de l'édition de Cologne, 1586. 4° D'un *Traité ascétique*, en espagnol, *Sur la vanité du monde*, dont les éditions sont fort nombreuses, et que Chaudière a traduit en français. 5° De *Méditations très-dévotes sur l'amour de Dieu*, écrites en espagnol, traduites en latin, en italien, et par Chapuis en français, ce même Chapuis qui a traduit tant d'autres livres qui ne sont pas livres de dévotion. 6° Du *Mépris du monde*, et de la *Vie de St-Jean l'Évangéliste*, en espagnol. Le Père Estella mourut en 1590. B—ss.

ESTERHAZY. Cette famille fait remonter son origine à Paul d'Esteras, qui vivait dans le milieu du 10e siècle. Elle a fourni, pendant huit cents ans, un grand nombre d'hommes illustres qui ont attaché leur nom à l'histoire de la Hongrie et à celle de la maison d'Autriche, qui l'a comblée de bienfaits, d'honneurs et de richesses. Parmi ces personnages, nous ne nommerons que les trois qui se sont aussi placés dans les rangs des hommes de lettres; un quatrième, qui est célèbre par la protection qu'il accorda aux arts; et un cinquième, qui s'est distingué dans la diplomatie. — *Nicolas* ESTERHAZY DE GALANTHA, surnom que cette famille porte de la seigneurie de Galantha, que le roi Sigismond lui conféra en 1421, embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé, très-jeune encore, chanoine à Strigonie ou Gran, et évêque de Trau, dans la Dalmatie hongroise; enfin, en 1688, évêque de Finen. Il passa pour un homme vraiment religieux et attaché à ses devoirs. On a de lui quelques ouvrages théologiques, peu connus hors de la Hongrie. Il mourut dans un âge peu avancé, en 1695. — Paul IV, ESTERHAZY DE GALANTHA, le plus célèbre de cette famille et un des plus grands capitaines dont les fastes de la monarchie autrichienne fassent mention, était fils de Nicolas Esterhazy, de la troisième branche de cette maison, de celle qui a obtenu la plus grande illustration. Il naquit le 7 septembre 1635, à Kiss-Marton ou Eisenstadt, et montra des talents si précoces, qu'à l'âge de huit ans il publia déjà des livres. Il préféra à la carrière littéraire celle des armes, où il se distingua bientôt. Il avait à peine vingt ans lorsque l'empereur Ferdinand lui conféra la charge de gouverneur de Soprony ou Œdenbourg; il n'en avait pas trente, lorsqu'il parvint au grade de feld-maréchal-général. Sa bravoure brilla dans les affaires d'Essek, des Cinq-Églises et de Kanisa : dans la dernière, une balle atteignit son chapeau. Il s'empara des forteresses de Segedin, Bartz, Turbek et Babotso, qui étaient alors au pouvoir des Turcs, et partagea avec le célèbre Montecuculli la gloire dont la bataille de St-Gothard, quoique indécise, couvrit les armées autrichiennes en 1664. La paix ayant été signée six mois après, l'empereur donna au comte Esterhazy le commandement des frontières, place de confiance, parce que la maison d'Autriche, dont la domination était encore peu assurée en Hongrie, devait pouvoir compter sur la fidélité de celui qui en était revêtu, afin qu'il maintînt dans le devoir les nombreux mécontents que le pays renfermait, et qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour secouer le joug. L'empereur ne fut pas trompé dans son choix : Esterhazy combattit la faction de Tékéli, sur laquelle il remporta la victoire de Gyorki, où il fut lui-même grièvement blessé; il imposa, par son autorité, au parti qui, à la diète, contrariait les projets de la maison d'Autriche, et contribua, en 1687, à faire déclarer la couronne héréditaire, de mâle en mâle, dans la maison d'Habsbourg. Plus tard il résista aux sollicitations du prince Rakoczi, qui tenta en vain de l'entraîner dans son parti. Il rendit à son souverain un service non moins éclatant en contribuant, en 1685, à délivrer Vienne, assiégée par les Turcs, et en leur enlevant, en 1686, Bude, capitale de la Hongrie, dont ils étaient maîtres depuis 1541. Ce fut cette conquête qui affermit véritablement le pouvoir de la maison d'Autriche. Tant de services ne restèrent pas sans récompense. La diète de 1681 ayant élu le comte Esterhazy gouverneur général de la Hongrie, l'empereur témoigna la satisfaction que lui causa ce choix, en demandant pour le nouveau gouverneur l'ordre de la Toison d'or, dont le roi d'Espagne, comme chef de la maison, disposait alors seul. Le 7 décembre 1687, l'empereur l'éleva, pour lui et ses descendants mâles et premiers-nés, à la dignité de prince du St-Empire romain, et quoique cette dignité ne fût qu'un simple titre, aussi longtemps que la maison d'Esterhazy n'eut pas acquis une principauté immédiate en Allemagne, ce qu'elle ne réussit à faire qu'en 1804, cependant l'empereur Charles VI accorda, en 1712, au prince Paul, l'insigne prérogative de frapper monnaie à son effigie et celle de conférer la noblesse. Au milieu de ces honneurs, Esterhazy n'oublia pas les intérêts de sa fortune; il acheta les biens confisqués de la famille Nadasdy, et plusieurs seigneuries et terres en Hongrie et en Autriche. Il rebâtit le château d'Eisenstadt, sa résidence, et le rendit digne d'être la demeure d'un grand prince; il fortifia celui de Forchenstein, que son père avait fait construire en 1635, et y forma une collection de tableaux. Les églises et couvents d'Eisenstadt, de Tyrnau et d'autres endroits renferment des monuments de sa libéralité. Les fondations qu'il fit prouvent son amour pour les lettres : il affectionnait surtout la poésie et l'histoire. Les ouvrages qu'il a laissés portent témoignage de sa piété, et surtout de sa dévotion pour la vierge Marie : plusieurs de ces écrits traitent de l'immaculée conception de la mère de Dieu; il est aussi l'auteur de la traduction hongroise de l'*Atlas Marianus*,

ou *Recueil* de descriptions des images miraculeuses de Notre-Dame en Hongrie et ailleurs, qui a été publié à Tyrnau, in-fol. Le prince Paul Esterhazy mourut le 26 mars 1713. — *Nicolas* Esterhazy de Galantha, qui a vécu à la fin du 16e siècle, a été un des grands promoteurs du luthéranisme, pour lequel il ne montra pas moins de zèle que la plupart des membres de cette maison en ont manifesté pour la religion de leurs pères. Il publia, en 1661, en un volume in-4°, un ouvrage en langue hongroise, intitulé : *Demandes et Réponses sur l'Église militante de Jésus-Christ.* — *Nicolas-Joseph*, prince d'Esterhazy de Galantha, comte de Forschenstein, petit-fils de Paul IV, naquit le 18 décembre 1714, succéda, le 18 mars 1762, à son frère aîné dans les principautés et seigneuries de sa maison, fut chevalier de la Toison d'or d'Autriche et de l'ordre de Marie-Thérèse, conseiller privé, chambellan, feld-maréchal-général, chef d'un régiment d'infanterie et capitaine de la garde noble hongroise. En 1764, le prince Esterhazy concourut, en qualité d'ambassadeur du roi-électeur de Bohême, à l'élection de Joseph II comme roi des Romains. Il mourut le 28 septembre 1790. Il mérite une place dans cet ouvrage, par la protection qu'il accorda toute sa vie aux lettres et aux arts, surtout à la musique, qu'il aimait passionnément. Il avait réuni dans sa résidence d'Eisenstadt les plus grands talents qui existaient alors : ce fut dans cette école que se formèrent, entre autres, Haydn et Pleyel. Il obtint, en 1783, que la dignité de prince, qui, d'après le diplôme de 1687, n'appartenait qu'à la *primogéniture*, fût étendue à tous ses descendants. S—l.

ESTERHAZY DE GALANTHA (Nicolas, prince d'), de la même famille que les précédents, magnat de Hongrie, feld-maréchal autrichien, né le 11 décembre 1765, est un de ces membres de l'aristocratie autrichienne dont les résistances et les concessions, habilement calculées, ont secondé le gouvernement impérial dans sa lutte persévérante contre les envahissements de cette révolution qui, depuis cinquante ans, a plus ou moins modifié le reste de l'Europe. Il épousa, le 15 septembre 1783, la princesse de Lichtenstein. Nommé en 1792 ambassadeur à l'élection de l'empereur François II, il s'y fit remarquer par cette magnificence qu'il déploya toujours depuis dans diverses missions diplomatiques. Il fut, en 1796, un des membres de la députation chargée par la diète de Hongrie d'aller féliciter le prince Charles, frère de l'empereur, sur ses victoires; et il ne quitta le quartier général qu'en remettant à l'archiduc une somme de 65,000 florins (environ 200,000 francs), premier produit d'une souscription ouverte en faveur des soldats et officiers malades et blessés. Mais les succès du prince Charles n'eurent pas de lendemain : en 1797, les armées françaises menacèrent d'envahir les États héréditaires de la maison d'Autriche. Le prince d'Esterhazy, qui avait passé par tous les grades militaires jusqu'à celui de général-major, improvisa pour ainsi dire une armée d'insurrection en Hongrie, en faisant un appel à tous ses vassaux. Il eut le commandement de cette troupe nationale avec le titre de feld-maréchal. Ceux d'entre ses vassaux qui s'enrôlèrent obtinrent la remise d'une année de leurs redevances, et le prince promit de leur continuer cette remise pendant tout le temps qu'ils resteraient sous les drapeaux. Cette belle conduite lui valut la confiance du cabinet de Vienne; il fut nommé conseiller privé de l'empereur, et chargé d'une suite de missions qui ont attaché son nom à la plupart des transactions diplomatiques passées depuis cette époque entre la cour d'Autriche et les autres gouvernements de l'Europe. En effet, depuis 1801 jusqu'en 1816, on le voit successivement envoyé à Paris après le traité de Lunéville, ensuite en Angleterre, puis à St-Pétersbourg; en 1814, il résidait auprès du roi des Deux-Siciles, Joachim Murat, qui affectait de vivre avec lui dans une sorte d'intimité. En 1816, ambassadeur auprès du roi de Naples réintégré (Ferdinand), le diplomate autrichien continua de jouir du plus grand crédit, malgré ses antécédents tant soit peu *napoléonistes;* mais en cela le prince Esterhazy n'avait fait que suivre les exemples et les inspirations de son souverain François II. A Naples, il ne manqua pas d'étaler sa magnificence ordinaire; moyen sûr pour être toujours bien accueilli par le maître de la petite cour des Deux-Siciles, qu'il fût légitime ou bien roi intrus. En août 1816, Nicolas d'Esterhazy vit son fils, le prince Paul, devenir l'allié de la maison régnante d'Angleterre, par son mariage avec une nièce de la reine épouse de Georges III. Il reçut à cette occasion, ainsi que son fils, la grand'croix de l'ordre hanovrien des Guelfes, que lui conféra le prince régent (depuis Georges IV). Il était déjà grand'croix de St-Étienne et de plusieurs autres ordres allemands. Bienfaisant, libéral jusqu'à la prodigalité, Nicolas d'Esterhazy se serait ruiné, si les immenses revenus de ses domaines le lui avaient permis. Il était ami des lettres et surtout des arts : témoin les honneurs insignes qu'il rendit, en 1810, à la dépouille mortelle du célèbre Haydn, dont son père avait été le zélé protecteur. Il fit déposer les restes de ce compositeur dans le caveau des Franciscains, à côté de ceux du fameux Tommasini. Le prince Nicolas d'Esterhazy est mort à Côme, le 25 novembre 1833, à l'âge de 68 ans. Il a laissé un fils, le prince Paul-Antoine d'Esterhazy, né en 1786, qui débuta, en 1810, dans la carrière diplomatique en allant, au nom de son souverain, au-devant du prince Berthier, chargé de demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise. Il fut depuis ambassadeur à la cour de Hollande, auprès du roi Louis-Napoléon; puis, en 1814, auprès du pape Pie VII. En 1816, dans son ambassade en Angleterre, il déploya une magnificence digne de son père. Sa sœur est veuve du prince Moritz de Lichtenstein. D—r—r.

ESTERNOD (Claude d') n'est pas, comme on l'a cru jusqu'ici, un personnage imaginaire, sous le nom duquel s'est caché François Pavie de Fourquevaux. Il naquit à Salins en 1590, et il prend soin d'apprendre à ses lecteurs que sa famille était ancienne et considérée. Il embrassa l'état militaire, et après avoir fait quelques campagnes, fut nommé gouverneur du château d'Ornans, dans le comté de Bourgogne. Il profita des loisirs que lui laissait cette place pour faire un voyage à Paris, où il se lia d'amitié avec Berthelot et d'autres écrivains du même genre. Il avait les passions très-vives, et pour les satisfaire il dissipa la plus grande partie de sa fortune. Il alliait à des mœurs très-licencieuses une grande piété et un zèle extrême pour la religion. D'Esternod mourut de la peste à Salins vers 1630, à l'âge d'environ 40 ans. On a de lui : 1° *le Franc Bourguignon pour l'entretien des alliances de France et d'Espagne*, Paris, 1615, in-8°; il y parle avec un peu d'exagération des avantages qu'offre à la France le voisinage de la Franche-Comté; 2° l'*Espadon satirique*, composé en rimes françaises, Lyon, 1619, in-12. Cette édition porte le nom de *Franchère*, anagramme de *Refranche*, l'un des villages dont Esternod était seigneur, Lyon, 1621, in-12. Elle contient seize satires; on en trouve des exemplaires avec les dates de 1622 ou 1626; Cologne, 1680 ou 1682, in-12. Cette édition est beaucoup plus belle que les précédentes, mais on en a retranché la 16e satire, dont le sujet est l'apostasie d'un capucin nommé Guénard, qui s'était retiré à Genève (*voy.* Gratien de Montfort). Si l'on en croit quelques catalogues, l'*Espadon satirique* a encore été réimprimé à Amsterdam, 1721, in-12, sous le titre de *Satires galantes et amoureuses* de d'Esternod. Cet écrivain ne manque ni de naturel ni de facilité, mais son style est faible, souvent incorrect, et les sujets qu'il a traités de préférence prouvent autant de mauvais goût que de libertinage d'esprit. W—s.

ESTÈVE (Jean), troubadour ancien, né à Narbonne ou à Béziers, s'attacha à Guillaume, seigneur de Lodève, qui commandait en 1285 la flotte française envoyée par Philippe le Hardi contre l'Espagne. Celui-ci fut fait prisonnier, et son ami célébra dans un *sirvente* sa captivité, en engageant le roi de France à payer promptement sa rançon et à le délivrer. Estève est le seul troubadour qui ait daté ses pièces. Les plus agréables sont deux pastourelles qui ont de la naïveté et de la grâce: « Pauvre qui est jeune, dit-il, est bien riche quand « il vit joyeux ; et plus fortuné est-il que le vieux « riche qui passe sa vie dans la tristesse, compagne « de l'or. » Z.

ESTÈVE (Pierre-Jacques), natif de Tortosa, exerça et professa d'une manière distinguée la médecine à Valence en Espagne. Il publia dans cette ville, en 1550, en un volume in-fol., une traduction latine des *Epidémiques d'Hippocrate*, avec des commentaires très-étendus. On a trouvé tant d'érudition dans cet ouvrage, dit Éloi, qu'on a prétendu qu'il appartenait à Galien, qu'il était demeuré inconnu pendant plusieurs siècles, mais qu'Estève avait eu le bonheur de le découvrir et la vanité de se l'approprier : cette prétention n'a pas même l'ombre de la vraisemblance. — Estève (Louis), né à Montpellier, y exerça la médecine, et publia divers opuscules qui ne jouissent pas d'une grande réputation : 1° *Traité de l'ouïe où, après avoir exposé les parties organiques de l'oreille, on donne une théorie du tintoin et du sifflement, avec plusieurs expériences nouvelles, et la théorie du son et de l'audition, auquel on a joint une observation qui peut servir à éclaircir l'action du poumon du fœtus*, Avignon, 1751, in-12. Ce traité, judicieusement apprécié par Haller, contient beaucoup d'hypothèses et peu de faits importants. 2° *Quæstiones chymico-medicæ duodecim pro cathedrâ vacante per obitum D. Serane*, Montpellier, 1759, in-4°. 3° *La Vie et les Principes de M. Fizes, pour servir à l'histoire de la médecine de Montpellier*, Montpellier, 1765, in-8°. C.

ESTÈVE (Pierre), membre de l'académie de Montpellier, né dans cette ville au commencement du 18e siècle, cultiva plusieurs parties des sciences et de la littérature sans obtenir aucun succès remarquable. La médiocrité de toutes ses productions les a déjà condamnées à l'oubli, et il eut le malheur d'être lui-même le témoin de la réprobation dont elles étaient frappées. On a de lui : 1° *Nouvelle découverte des Principes de l'Harmonie*, Paris, 1752, in-8°. Cet ouvrage méritait d'être plus connu; il est assez bon, ainsi que tout ce que l'auteur a publié sur les arts. 2° *Lettre à un ami sur l'exposition des tableaux au Louvre*, 1753, in-12. 3° *Esprit des Beaux-Arts*, Paris, 1753, 2 vol. in-12; c'est le seul des écrits d'Estève qui ait eu un instant de vogue. 4° *Mémoire contre M. de Causans, sur la quadrature du cercle* (*voy.* Causans). 5° *Traité de la Diction*, 1755, in-12; 6° *Histoire générale et particulière de l'Astronomie*, Paris, 1755, 3 vol. in-12. 7° *Dialogues sur les Arts*, Paris, 1756, in-12. Un sujet pareil, dit Sabatier, aurait eu besoin d'une plume plus exercée, plus délicate et plus judicieuse que celle d'Estève. On lui attribue encore *Origine de l'Univers*, Berlin, 1758, in-12 ; *la Toilette du Philosophe*, Londres, 1751, in-12, et *Lettre à un Partisan du bon goût*. W—s.

ESTHER, qui portait dans la langue de son pays le nom d'*Edissa*, qui veut dire *myrte*, était de la tribu de Benjamin, fille d'Abihaïl, vint au monde pendant le temps de la captivité de Babylone, et fut, selon quelques-uns, contemporaine de Darius, fils d'Hystaspe, qu'on croit être le même que celui que l'Écriture nomme Assuérus ; d'autres interprètes croient qu'Assuérus est le même qu'Artaxerce Longue-main (1). Quoique Cyrus eût rendu la liberté aux Juifs, les soixante-dix

(1) M. de Chaumont, évêque d'Aqs, dans ses *Réflexions sur le Christianisme* (Paris, 1693, 2 vol. in-12), a prétendu établir que l'Assuérus d'Esther est Artaxercès-Ochus. Voyez le *Journal des Savants* de 1693.

années de captivité prédites par les prophètes ne s'étaient pas sans doute écoulées, lorsque Assuérus, qui avait répudié Vasthi, fit chercher dans toutes les provinces de son vaste empire les plus belles personnes qu'on pût trouver. Édissa, à qui les Persans avaient donné le nom d'Esther, qui veut dire cachée, sortit de sa retraite et fut menée à la cour, où elle fut confiée à un eunuque et à sept femmes qui la disposèrent par l'usage des parfums à être présentée devant le roi. Sa beauté toucha le cœur d'Assuérus ; elle ceignit le diadème royal, et fut déclarée reine à la place de Vasthi. Cet événement fut célébré par des réjouissances publiques et par des remises que le monarque fit à ses peuples. Esther, qui avait perdu ses parents en bas âge, avait été élevée par Mardochée, son oncle paternel. Mardochée, qui, ainsi que tous les Israélites fidèles, refusait de rendre au favori d'Assuérus, nommé Aman, des honneurs semblables aux honneurs divins, engagea Esther à demander au roi la révocation d'un édit de mort que la noble résistance de la nation juive avait provoqué contre tous les individus de cette nation. Esther ne pouvait sans s'exposer à perdre la vie paraître devant Assuérus avant d'avoir été appelée. Elle cède enfin aux instances de Mardochée, et se prépare par la prière, par le jeûne et par les larmes à une démarche qui devait la perdre ou sauver sa nation tout entière. Elle se montre au monarque parée de ses plus beaux habits; le prince étend vers elle son sceptre d'or en signe de grâce ; il lui promet de lui accorder ce qu'elle lui demandera, quand ce serait la moitié de son royaume. Assuérus et Aman se rendirent le lendemain à un festin auquel Esther les avait invités; le jour suivant, le roi et son favori se rendirent encore à une nouvelle invitation de la reine, qui, profitant du moment où Assuérus, échauffé par le vin, lui avait réitéré ses promesses, osa demander le salut du peuple juif, et signaler Aman comme le plus implacable ennemi des enfants d'Israël. Le roi se leva de table tout en colère, et alla dans le jardin; en rentrant dans la salle du festin, il surprit Aman prosterné aux genoux d'Esther, et qui lui demandait grâce. « Comment, s'écria-t-il, il veut encore « faire violence à la reine en ma présence! » On se saisit aussitôt d'Aman, on lui couvrit le visage, et on le mena dehors pour le faire mourir. L'édit porté contre les Juifs fut révoqué, et ils furent même autorisés à tuer leurs ennemis dans tout l'empire. Le nombre des victimes de cette terrible vengeance monta jusqu'à 75,800 ; les deux fils d'Aman périrent dans ce massacre, qui commença le 13e jour du mois adar, et continua encore le lendemain dans la ville de Suse. C'est le 14e jour de ce mois que les Juifs célébrèrent depuis la fête du *Purim*, parce que, ce jour-là, ils devaient être mis à mort selon le sort qu'Aman avait tiré à cet effet. Le mois adar répond à la lune de février ; c'était le sixième mois de l'année civile chez les Hébreux. Le *Livre d'Esther* renferme quelques fragments dont les Juifs n'admettent point la canonicité, mais qui sont reconnus comme canoniques par l'Église romaine, ainsi que tout le reste de l'ouvrage (1), que plusieurs Pères attribuent à Esdras, mais qui a probablement été composé par Esther et par Mardochée. L'histoire d'Esther a fourni un des chefs-d'œuvre de la scène française (*voy.* Racine). Josué Barnes a publié : Αὐλικὸν κάτοπτρον, *sive Estheræ historia poetica græco carmine*, Londres, 1679, in-8° (2). C—T.

ESTIENNE (Henri Ier), *Stephanus*, est le chef de cette illustre famille d'imprimeurs qui ont tant contribué aux progrès des lettres en France, dans le 16e siècle, en multipliant les bonnes éditions des auteurs classiques. Henri était né à Paris vers 1470 ; il commença à exercer l'imprimerie vers 1503. C'est du moins cette année que parut l'*Abrégé de l'Arithmétique* de Boëce, le premier ouvrage que l'on connaisse sorti de ses presses. Son atelier était établi dans la rue de l'École de Droit ; et il avait adopté pour sa marque les anciennes armes de l'Université ; c'est un écu chargé de trois fleurs de lis, avec une main sortant d'un nuage et tenant un livre fermé. Sa devise était : *Plus olei quam vini.* Henri s'appliqua à ne livrer au public que des ouvrages imprimés correctement ; il revoyait lui-même les épreuves, et les soumettait ensuite aux savants qui fréquentaient sa maison. Quand, malgré ses soins, quelques fautes lui ont échappé, il en a averti le lecteur, ou les a indiquées dans un *errata*, usage inconnu alors à ses confrères. Il mourut à Paris, et non à Lyon, comme le disent sans preuve quelques critiques. Ses biographes placent sa mort au 24 juillet 1520 ; mais on aura de la peine à croire que la date s'en accorde si exactement avec celle du dernier ouvrage qu'il a imprimé. Il laissa trois fils, François, Robert et Charles, qui exercèrent tous les trois la profession d'imprimeur. Sa veuve épousa Simon de Colines, son associé (*voy.* Colines). Parmi les ouvrages qu'il a publiés, on recherche le *Psalterium quintuplex*, de le Fèvre d'Estaples, 1509 et 1513; l'*Itinerarium d'Antonin*, 1512 ; Guillaume Mara, *De Tribus fugiendis*, etc. W—s.

ESTIENNE (François), l'aîné des fils de Henri,

(1) Le savant Usher, archevêque d'Armagh, dans son *Syntagma de septuaginta interpretum versione* (Londres, 1655, in-4°), a publié le texte grec du livre d'Esther, d'après l'ancienne version grecque, en y joignant celui des Hexaples d'Origène. M. de' Rossi a publié, avec une version latine, la paraphrase chaldaïque des additions du livre d'Esther d'après un superbe manuscrit de la bibliothèque particulière de Pie VI, dans son *Specimen variarum lectionum*, etc., Rome, 1782, in-8°, réimprimé la même année avec de nouvelles variantes, Tubingen, in-8°.

(2) Il y a joint une traduction latine et des scholies grecques. Didier Oriet a paraphrasé en vers le livre d'*Esther*, Paris, 1584, in-12. De Boisval a composé un poëme héroïque d'*Esther*, Paris, 1670, in-4°. Jean Desmarets de St-Sorlin en a publié un autre, Paris, 1673, in-12; et Ansaldo Ceba un troisième en italien et en 21 chants, Genève, 1615, in-4°. Indépendamment du chef-d'œuvre de Racine, Antoine le Devin, en 1570; Pierre Mathieu, en 1585, et Duryer, en 1666, donnèrent chacun une tragédie d'*Esther*. Nous avons encore *la Belle Hesther*, tragédie de l'invention de Japien Marfière, Rouen, sans date, in-8°. Ce nom est évidemment un pseudonyme. D. L.

exerça l'imprimerie en société avec Simon de Colines son beau-père. Le *Vinetum* de Charles Estienne (1537) est le plus ancien ouvrage auquel on trouve son nom, et le dernier l'*Andria* de Térence, 1547. Il a employé quelquefois la marque de son père; cependant il en avait une particulière. C'est un vase d'or à trois pieds posé sur un livre et surmonté d'un cep de vigne chargé de fruits. Il ne fut jamais marié, et c'est par erreur que Maittaire lui donne un fils du même nom, qui imprimait en 1570. Ce François Estienne était fils de Robert, et par conséquent le neveu de celui qui fait l'objet de cet article. W—s.

ESTIENNE (ROBERT Ier), le plus célèbre imprimeur de cette famille, né à Paris en 1503, s'appliqua à l'étude de la littérature, et y fit des progrès très-rapides. Il possédait non-seulement le latin et le grec, mais encore l'hébreu, comme le prouvent les excellentes éditions qu'il a données dans ces différentes langues. Après la mort de son père, il travailla quelques années en société avec Simon de Colines, qui se reposait sur lui du soin de surveiller l'imprimerie. Ce fut à cette époque qu'il publia une édition du *Nouveau Testament*, plus correcte, et dans un format plus commode que toutes celles qui avaient paru jusque-là. Le prompt débit de cette édition alarma les docteurs de Sorbonne, qui voyaient avec peine se multiplier les exemplaires d'un ouvrage dans lequel les partisans des nouvelles opinions puisaient la plupart de leurs arguments; mais ils ne purent jamais trouver même un prétexte pour en demander la suppression. Robert Estienne épousa peu après Pétronille, fille de l'imprimeur Josse Badius: c'était une femme d'un rare mérite. Elle enseigna elle-même les éléments du latin à ses enfants et à ses domestiques; de sorte que, dans la maison d'Estienne, il n'y avait personne qui n'entendît et ne parlât cette langue avec facilité. Il quitta la société de Colines vers 1526, et établit une imprimerie sous son nom, dans le même quartier qu'avait habité son père. Le premier ouvrage qu'il mit sous presse fut les *Partitions oratoires* de Cicéron, portant la date du 7 des kalendes de mars 1527. Depuis cette année jusqu'à sa mort, il ne s'en passa aucune sans qu'il fît paraître quelques nouvelles éditions des classiques, supérieures à toutes les précédentes, et la plupart enrichies de notes et de préfaces pleines d'intérêt. On dit que, pour s'assurer davantage de la correction des ouvrages qu'il imprimait, il en affichait les épreuves, en promettant des récompenses à ceux qui y découvriraient des fautes (1). Il se servit d'abord des mêmes caractères que son père et Simon de Colines; mais il en fit graver, vers 1532, d'une forme beaucoup plus élégante, qu'il employa, pour la première fois, dans la belle édition de la *Bible*, en latin, qui parut la même année. Estienne n'avait rien négligé pour en faire un chef-d'œuvre de son art; il en avait revu le texte avec le plus grand soin, sur deux manuscrits, l'un de St-Germain-des-Prés, l'autre de St-Denis, et avait en outre consulté les plus savants théologiens, qui lui avaient donné leur approbation. Cependant cette édition fut pour lui le sujet de nouveaux chagrins; et si François Ier, qui appréciait les talents et les sacrifices de Robert Estienne, ne l'eût protégé contre ses adversaires, il est probable que, dès cette époque, ce grand homme aurait été obligé de quitter la France. L'amour de la paix, le besoin qu'il éprouvait d'une vie tranquille pour terminer ses entreprises, lui firent accepter toutes les conditions qu'on lui imposa; et il se soumit même à ne plus rien imprimer sans le consentement de la Sorbonne. Il venait de mettre au jour la première édition de son *Thesaurus linguæ latinæ*, ouvrage excellent, plein de recherches et d'érudition, auquel il avait travaillé plusieurs années, aidé par les savants dont il était l'ami et le bienfaiteur. Le succès mérité de cet ouvrage ne l'aveugla point sur ses imperfections, et il y fit, à chaque édition, des changements et des augmentations, qui l'ont enfin rendu un chef-d'œuvre dans ce genre. Estienne fut nommé, en 1539, imprimeur du roi pour le latin et l'hébreu; et ce fut à sa demande que François Ier fit fondre, par Garamond, les beaux types que possède encore l'imprimerie impériale. Cependant, les théologiens, jaloux de la confiance que le roi accordait à un homme dont ils suspectaient les sentiments en matière de foi, cherchaient l'occasion de le convaincre d'hérésie. Ils crurent l'avoir trouvée dans la nouvelle édition de la *Bible*, qu'Estienne publia en 1545, contenant une double version latine, et des notes de Vatable. Léon de Juda, connu pour un partisan de Zwingle, était l'auteur d'une de ces versions; et on prétendit que si les notes étaient de Vatable, elles avaient été corrompues par Estienne. Cette accusation fit beaucoup de bruit, et François Ier fut obligé d'arrêter encore une fois les poursuites dirigées contre son imprimeur. Ce grand prince mourut, et Robert Estienne voulut donner une marque de sa reconnaissance, en imprimant avec un soin particulier l'oraison funèbre de ce prince par Duchâtel. L'orateur avait dit que François Ier était passé de cette vie dans la gloire éternelle. Cette idée, si commune qu'elle se retrouve dans tous les discours de ce genre, fut le sujet d'une dénonciation de la Sorbonne, qui prétendit que cette proposition était contraire à la doctrine de l'Église touchant le purgatoire (*voy.* Pierre DUCHATEL). Estienne s'aperçut bientôt qu'il ne devait pas compter, auprès du nouveau roi, sur la protection dont il avait joui jusqu'alors; et, après avoir lutté pendant quelques années contre ses adversaires, il prit enfin la résolution de se

(1) On trouve dans les *Bucoliques* de M. Firm. Didot, p. 261, une jolie anecdote sur le soin avec lequel Rob. Estienne corrigeait ses épreuves.

retirer à Genève avec sa famille. Il y arriva au commencement de 1552. Il y imprima, la même année, en société avec Conrad Badius, son beau-frère, le *Nouveau Testament* en français. Il établit ensuite une imprimerie particulière de laquelle sont sortis plusieurs bons ouvrages, fut reçu bourgeois de Genève, en 1556, et mourut en cette ville le 7 septembre 1559. Estienne était un homme d'un caractère ferme et décidé; mais l'on est fâché de voir qu'il n'eût pas pour les autres la tolérance qu'il avait réclamée pour lui-même, et que son ardeur pour la réforme l'ait aveuglé au point de déshériter l'un de ses enfants qui ne l'avait point embrassée. Bèze, Dorat et Ste-Marthe lui ont donné de grands éloges; de Thou le met au-dessus d'Alde Manuce et de Froben, et ajoute que la France et le monde chrétien lui doivent plus de reconnaissance qu'aux plus grands capitaines, et qu'il a davantage contribué à immortaliser le règne de François Ier que les plus belles actions de ce prince. La marque de cet imprimeur est un olivier, dont plusieurs branches sont détachées, avec ces mots : *Noli altum sapere,* auxquels il a ajouté quelquefois *sed time*. Les ouvrages qu'il a publiés comme imprimeur du roi sont marqués d'une lance autour de laquelle sont entrelacés un serpent et une branche d'olivier. On lit au bas ce vers d'Homère : Βασιλεῖ τ' ἀγαθῷ κρατερῷ τ' αἰχμητῇ, que l'on peut rendre par ces mots : « Au bon roi et au vaillant soldat. » Ch. Estienne, Turnèbe, Morel, Bienné (*Bene natus*), et tous ceux qui avaient la permission d'employer les caractères grecs du roi ont adopté cet emblème. Les ouvrages qu'il a publiés à Genève ne portent point le nom de cette ville, mais seulement l'olivier, avec ces mots au bas : *Oliva Roberti Stephani*. Ce n'est point, comme on l'a dit, ce célèbre imprimeur qui a inventé la méthode de diviser le texte de la Bible par versets. Ce qu'on a ajouté, qu'il avait fait ce travail pour le Nouveau Testament, étant à cheval, dans un voyage de Paris à Lyon, n'est qu'un conte ridicule. Avant les éditions publiées par Estienne, on connaissait déjà cette division par versets, puisqu'elle est observée dans la *Bible* latine de Pagninus, 1527, in-4°; dans le *Psalterium quintuplex,* 1509, et dans d'autres ouvrages. On a accusé Estienne d'avoir emporté à Genève les caractères grecs de l'imprimerie royale; mais le fait n'est rien moins que prouvé. Les matrices qui avaient servi à fondre ces caractères se retrouvèrent effectivement à Genève; mais toutes les circonstances de la répétition qui en fut faite semblent établir qu'elles étaient devenues la propriété de la famille de Robert Estienne; comment et à quel titre? c'est ce qu'on ne saurait expliquer. Le clergé de France ayant résolu de faire réimprimer les ouvrages des Pères grecs, présenta requête au roi pour le prier de réclamer de la seigneurie de Genève les matrices des caractères grecs gravés par ordre de François Ier. Sur cette requête, intervint un arrêt du conseil, à la date du 27 mars 1619, portant que lesdites matrices seraient *rachetées* pour le prix de 3,000 livres, payables, soit à la seigneurie de Genève, soit aux héritiers de Robert Estienne. On voit qu'il n'est question, ni dans la requête, ni dans l'arrêt, de réclamer des objets enlevés illicitement, mais de racheter des effets précédemment aliénés (1). Parmi les belles éditions sorties de ses presses, on distingue : 1° les *Bibles hébraïques*, 4 vol. in-4° et 8 vol. in-16; les amateurs donnent la préférence à celle-ci pour la commodité du format; 2° la *Bible latine*, 1538-40, in-fol.; l'exécution en est parfaite; mais les curieux n'en recherchent guère que les exemplaires sur très-grand papier; 3° le *Nouveau Testament grec*, 1550, in-fol., regardé comme le plus beau livre grec qui ait jamais été imprimé; 4° le même ouvrage, 1546, 1549, in-16, appelé communément *O mirificam*, parce qu'il est accompagné d'une préface latine qui commence par ces mots. Dans la préface de l'édition de 1549, le mot *plures* est écrit *pulres*, et l'on a prétendu que c'était la seule faute d'impression qu'il y eût dans l'ouvrage; Maittaire en a cependant trouvé quatre dans le texte grec; il est vrai que cette édition n'a point d'*errata*, et que les douze fautes indiquées dans l'*errata* de l'édition de 1546 sont corrigées dans celle de 1549. 5° *Historiæ ecclesiasticæ scriptores, Eusebii præparatio et demonstratio evangelica,* en grec, 1544, 2 vol. in-fol.; c'est le premier livre imprimé avec les nouveaux caractères gravés par Garamond. Aucun de ces auteurs n'avait encore été imprimé; il en est de même de Denys d'Halicarnasse, Dion Cassius et autres dont il publia le premier le texte grec, d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi. 6° Les œuvres de Cicéron, Térence, Plaute, etc. Outre les préfaces et les notes dont Robert Estienne a orné plusieurs ouvrages, il est auteur des suivants : 1° *Thesaurus linguæ latinæ*, Paris, 1532, 1536. Ces deux éditions ont paru sous le titre de *Dictionarium linguæ latinæ, seu Thesaurus*, etc.; Paris, 1563, 2 vol. in-fol.; Lyon, 1573, 4 vol. in-fol. Cette édition, donnée par Robert Constantin (*voy.* CONSTANTIN), quoique plus ample, est moins estimée que la précédente, qui a l'avantage d'avoir été exécutée sous les yeux d'Estienne; Londres, 1734-35, 4 vol. in-fol., belle édition bien exécutée; Bâle, 1740-43, 4 vol. in-fol. Celle-ci est due aux soins d'Ant. Birr, qui l'a augmentée des notes écrites par Henri Estienne sur les marges d'un exemplaire conservé à la bibliothèque de Genève. Cette édition est d'ailleurs imprimée correctement; mais on regrette que le papier n'en soit pas beau; Leipsick, 1749, 4 vol. in-fol., publiée par le savant professeur J.-M. Gessner; 2° *Dictio-*

(1) Ces matrices avaient déjà été réclamées sous Henri IV. Leclerc rapporte (*Biblioth. choisie*, t. 19, p. 229) que son grand-père, Nicolas Leclerc, auquel Estienne avait engagé ces poinçons pour 1,500 écus d'or, ne put obtenir la restitution que de la moitié de cette somme. Il paraît, par son témoignage et par celui de Casaubon, que l'accusation n'était pas absolument destituée de fondement. Voyez, à cet égard, Chauffepié, art. *Estienne*, not. B et C.

narium latino-gallicum, Paris, 1543, 2 vol. in-fol., est le plus ancien dictionnaire latin et français. On doit de la reconnaissance à Robert Estienne, pour avoir le premier publié un ouvrage aussi utile, et qui a exigé autant de recherches et de soins. Il en donna ensuite un extrait, sous le titre de *Dictionariolum puerorum latino-gallicum*, Paris, 1550, 1557, in-4°; 3° *Ad censuras theologorum parisiensium, quibus Biblia a Roberto Stephano excusa calumniose notarunt responsio*, Genève, 1552, in-8°. Il en parut, la même année, une traduction française. Cet ouvrage est curieux, mais écrit avec trop d'emportement. 4° *Gallicæ grammatices libellus*, Genève, 1558, in-8°; *Grammaire française*, 1558, in-8°. Cet ouvrage fut réimprimé à Paris, 1569, in-8°, par Estienne (Robert II). Cette ressemblance de nom a donné lieu à un grand nombre de méprises. C'est par erreur que Maittaire attribue à Robert Ier une traduction française de la *Rhétorique d'Aristote;* cette traduction est de Robert III; mais il a été trompé par la fausse indication d'une édition de 1529. Robert Estienne se proposait de publier de nouveaux Commentaires sur la Bible, et il s'était associé, pour ce travail, Augustin Marlorat, fameux théologien; il avait même le projet de donner un dictionnaire de la langue grecque sur le plan de son *Thesaurus;* mais cet honneur était réservé à son fils, Henri Estienne, à qui il remit tous les matériaux qu'il avait recueillis dans cette vue. Robert Estienne eut plusieurs enfants; mais les seuls qui méritent d'être cités sont Henri II, Robert II, François II, et une fille nommée *Catherine*, mariée à Jacquelin, notaire royal à Paris. W—s.

ESTIENNE (Charles), fils de Henri Ier, fut élevé dans la connaissance des belles-lettres et des langues anciennes; il s'appliqua ensuite à l'étude de la médecine, et se fit recevoir docteur de la faculté de Paris. Lazare Baïf lui confia l'éducation de son fils, et voulut qu'il l'accompagnât dans ses ambassades d'Allemagne et d'Italie, pour qu'il pût continuer ses soins à son élève. Pendant son séjour à Venise, il se lia d'amitié avec Paul Manuce, qui parle de lui, dans quelques-unes de ses lettres, en des termes très-honorables. Ce ne fut qu'en 1551 qu'il commença à exercer la profession d'imprimeur, et il donna la même année, d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi et avec les caractères de Garamond, la première édition du texte grec d'Appien. Draud s'est trompé en citant un *Traité de Plutarque* sorti de ses presses en 1544. Il paraît que Ch. Estienne eut presque aussitôt le titre d'imprimeur du roi, puisqu'on le lui donne dans une lettre patente du 26 février 1552. Jean Maumont, en écrivant à Scaliger, représente Ch. Estienne comme un homme avare et emporté, jaloux de ses confrères et même de ses neveux, qu'il cherchait à desservir dans toutes les occasions. Cependant il fit de mauvaises affaires, fut mis au Châtelet pour dettes en 1561, et y mourut en 1564. Maittaire dit que les belles éditions de Ch. Estienne n'ont jamais été surpassées; qu'il a égalé, par son érudition, les plus savants imprimeurs, et qu'il en est peu qui aient publié plus d'ouvrages que lui dans un aussi court espace de temps. Il laissa une fille, nommée Nicole, dont on parlera dans l'article suivant. Ch. Estienne est auteur de plusieurs ouvrages dont on trouvera la liste complète dans les Mémoires de Nicéron, t. 36. On se contentera d'indiquer ici les plus intéressants: 1° *De re vestiaria, de vasculis ex Bayfio excerpt.*, Paris, 1535, in-8° (*voy.* Lazare Baïf); 2° *Abrégé de l'Histoire des vicomtes et ducs de Milan*, extrait en partie de Paul Jove, 1552, in-4°, avec des portraits bien gravés; 3° *Paradoxes ou propos contre la commune opinion, débattus en forme de déclamations foreuses pour exciter les jeunes esprits en causes difficiles*, Paris, 1554, in-8°, rare; c'est une imitation des *Paradossi* d'Ortensio Lando; 4° *Dictionarium latino-græcum*, Paris, 1554, in-4°. Estienne avertit qu'il l'a composé en grande partie sur les notes de G. Budé. 5° *Dictionarium latino-gallicum*, Paris, 1570, in-fol. Cette édition est la meilleure et la plus complète; mais l'ouvrage n'est plus guère recherché. 6° *Prædium rusticum, in quo cujusvis soli vel culti vel inculti plantarum vocabula ac descriptiones, earumque conserendarum atque incolendarum instrumenta suo ordine describuntur*, Paris, 1554, in-8°. C'est la première édition de cet ouvrage dans lequel l'auteur refondit plusieurs opuscules publiés précédemment. Il en fit ensuite lui-même une traduction en français, sous le titre d'*Agriculture et Maison rustique, de M. Charles Estienne;* mais il n'eut pas le temps de la publier, et il était loin de prévoir tout le succès qu'elle aurait un jour. Jean Liébaut, son gendre, y ajouta un grand nombre de chapitres omis ou traités superficiellement dans l'original, et la publia in-4° (1). Elle a été traduite en italien par Hercule Cato, Venise, 1591, in-4°; en allemand, par Melchior Sebitz, Strasbourg, 1592, in-fol.; en anglais, par Gervais Marckam, et en flamand. 7° *Première comédie de Térence, intitulée l'Andrie, traduite en prose*, Paris, 1540, in-16; 8° *Comédie du* Sacrifice, *des professeurs de l'académie senoise nommés* Intronati, *traduite de la langue toscane*, Lyon, 1543, in-8°; réimprimée sous le titre des *Abusés*, Paris, 1556, in-16. La pièce italienne est intitulée: *Gli ingannati*. La traduction est rare et recherchée. 9° *Thesaurus Ciceronis*, Paris, 1556, in-fol. Cet ouvrage n'eut aucun succès, et on croit que les frais qu'Estienne avait faits pour l'imprimer l'obligèrent à des emprunts onéreux qui avancèrent sa ruine. 10° *Dictionarium historico-geographico-poeticum*, Genève, 1566, in-4°; il ne parut qu'après la mort de l'auteur, et l'utilité des compilations de ce genre lui donna une vogue non méritée. Les différents éditeurs y firent des additions qui portèrent ce

(1) Cette traduction, réimprimée plusieurs fois, et notamment en 1629, parut pour la première fois en 1574, selon Séguier, ou en 1567 suivant Haller. Nous ferons voir à l'article Liébaut que la première édition est de 1564. D. P—s.

dictionnaire à un gros volume in-fol. C'est dans ce format que Nicol. Lloyd le publia à Oxford, 1670, et à Londres, 1686. Ces deux éditions ont été longtemps recherchées; mais l'ouvrage est tombé dans l'oubli depuis qu'il a été surpassé. W—s.

ESTIENNE (Nicole), fille du précédent, née à Paris vers l'an 1545, reçut une excellente éducation, et acquit des connaissances assez rares chez les personnes de son sexe. Elle parlait et écrivait en plusieurs langues avec autant de grâce que de facilité, composait des vers agréables, et était douée, dit Lacroix du Maine, d'une gaillardise d'esprit qui charmait tout le monde. Jacques Grevin, médecin de la duchesse de Savoie, l'aima avec passion, et célébra sa beauté dans des vers dont il publia le recueil sous le titre de l'*Olympe*. Nicole lui fut fiancée; mais il mourut en 1570, et elle épousa Jean Liébaut. On croit que Nicole mourut dans un âge peu avancé, et plusieurs années avant son mari. Elle laissa, en manuscrit, une *Apologie pour les femmes, contre ceux qui en médisent;* des *Contre-Stances, ou Réponses aux Stances de Desportes contre le mariage;* le *Mépris d'amour*, et d'autres poésies (*voy.* Liébaut, note). W—s.

ESTIENNE (Henri II), né à Paris, en 1528, annonça dès son enfance d'heureuses dispositions pour la littérature. Son père, ne pouvant pas, comme il l'aurait désiré, prendre soin de son éducation, le confia à un professeur pour lui enseigner les éléments de la grammaire. Ce professeur expliquait alors à ses élèves la *Médée* d'Euripide. Henri, ayant entendu déclamer cette pièce par ses camarades, fut si frappé de la douceur et de l'harmonie de la langue grecque, qu'il résolut de l'apprendre. Il éprouva quelque obstacle à son dessein de la part du professeur, qui pensait que l'étude du latin doit toujours précéder celle du grec; mais, heureusement pour lui, son père ne partageait point cette opinion, et il lui fut permis de suivre son goût. Ses progrès furent plus rapides qu'on ne l'espérait; quelques jours lui suffirent pour acquérir l'intelligence de la grammaire; on lui mit ensuite un Euripide entre les mains, et comme il ne se lassait pas de le lire, il le sut par cœur avant de le comprendre parfaitement. Il continua ensuite ses études sous le célèbre Pierre Danes, qui lui montra une affection particulière; il suivit aussi les leçons de Tusan, de Turnèbe, et devint, par leurs soins, en assez peu de temps, un très-habile helléniste. Henri n'avait montré de l'éloignement pour le latin que parce qu'on voulait le contraindre à l'apprendre. Les notes qu'il publia sur Horace, à l'âge de vingt ans, prouvent qu'il n'avait pas tardé d'associer l'étude de cette langue à celle du grec. Il possédait aussi l'arithmétique, la géométrie, et même avait étudié quelque temps l'astrologie judiciaire, science alors fort à la mode, mais dont il avait bientôt reconnu la futilité. Henri partit pour l'Italie, en 1547, dans le dessein d'en visiter les bibliothèques, et de collationner les manuscrits des anciens auteurs, qu'il se proposait de publier par la suite. On croit qu'il y fit plusieurs voyages, puisqu'il dit lui-même avoir demeuré trois ans à Florence, Rome, Naples et Venise. Il en rapporta des copies d'ouvrages précieux, tels que les *Hypotyposes* de Sextus Empiricus, quelques parties de l'histoire d'Appien, les Odes d'Anacréon, etc. A son retour d'Italie, il visita l'Angleterre et ensuite les Pays-Bas. Il apprit l'espagnol en Flandre comme il avait appris l'italien à Florence, et revint à Paris, en 1551, au moment où son père se disposait à se retirer à Genève. Il paraît que Henri l'accompagna dans cette ville, mais il était de retour à Paris en 1554. Il présenta requête à la Sorbonne pour l'établissement d'une imprimerie, et joignit à sa demande le privilége accordé à son père par François Ier, circonstance qui semble prouver que la retraite de Robert Estienne était volontaire. Il publia ensuite les Odes d'Anacréon avec des notes, les Imitations d'Horace, et une traduction latine, en vers de même mesure que ceux du poëte grec. Cette première édition porte le nom de Henri; on croit cependant qu'elle fut imprimée dans l'atelier de Charles Estienne, et que Henri n'eut une imprimerie à son compte qu'en 1557. Il était à Rome vers la fin de l'année 1554; il se rendit ensuite à Naples pour tâcher d'obtenir des renseignements que lui demandait l'ambassadeur de France (Odet de Selves), et il n'échappa à une mort honteuse que par sa facilité à parler l'italien; de là il vint à Venise, où il s'occupa à collationner d'excellents manuscrits de Xénophon et de Diogène Laërce. Ce fut au commencement de l'année 1557 qu'il publia quelques-uns des ouvrages qu'il s'était procurés avec tant de peines et de soins. Les dépenses considérables qu'il avait faites dans ses voyages avaient épuisé ses ressources, et il n'aurait pu soutenir longtemps son imprimerie, si Ulric Fugger (*voy.* Fugger) ne lui eût avancé, de la manière la plus généreuse, les sommes dont il avait besoin. Henri, par reconnaissance, prit le titre d'imprimeur de Fugger, qu'il conserva tant que vécut son illustre protecteur. La mort de son père, arrivée en 1559, lui causa un vif chagrin, qu'il ne put dissiper même en se livrant à l'étude. Il éprouvait une langueur secrète, un dégoût de la vie, maladie peu connue alors, et qu'il se plaint de n'avoir pas trouvée décrite dans les auteurs de médecine. Ses amis lui conseillèrent de se marier, et il se détermina à suivre leur avis. Il loue, en plusieurs endroits, la douceur et les autres belles qualités de son épouse, que Maittaire croit de la famille des Scrimger. Sa santé se rétablit, et il reprit ses travaux avec une nouvelle activité. Son père, en mourant, l'avait nommé l'exécuteur de ses volontés, et lui avait recommandé de prendre soin de ses frères. C'était une charge ajoutée à toutes les autres, et les inquiétudes qu'il en ressentait le privaient du repos qui lui aurait été nécessaire. La profession publique qu'il faisait des principes de la réforme était encore pour lui une source de pei-

nes, puisque à chaque instant il se voyait obligé d'abandonner ses affaires et de quitter Paris. En 1566, il publia une nouvelle édition de la traduction latine d'Hérodote par Valla, corrigée avec soin, et la fit précéder d'une apologie de cet historien, pour le justifier du reproche de crédulité; informé qu'on se proposait de traduire cette pièce, il prit la résolution de la mettre lui-même en français; mais il ajouta à cette traduction une foule d'anecdotes qu'il avait apprises en Italie, de traits satiriques, d'épigrammes contre les prêtres et les moines, ce qui l'aurait exposé à un danger continuel, s'il en eût été connu pour l'auteur. On sait que Robert Estienne avait eu le projet de publier un dictionnaire de la langue grecque; Henri en avait recueilli les principaux matériaux, et depuis il n'avait cessé d'en rassembler d'autres pour ce grand ouvrage. Enfin, après douze années de soins et de recherches, il fit paraître ce *trésor* d'érudition et de critique, qui seul suffirait pour assurer à son auteur une réputation durable. Les savants donnèrent à cet ouvrage les plus magnifiques éloges, mais la vente en fut retardée par le prix auquel Henri avait été obligé de le porter pour s'indemniser de ses frais. Pendant ce temps-là, Scapula en publia un abrégé qui acheva de paralyser le débit du dictionnaire, et la ruine de Henri fut consommée. Il fit alors un voyage en Allemagne, soit pour chercher quelques distractions à ses chagrins, soit pour se procurer des ressources qu'il ne pouvait obtenir dans sa patrie. Le peu de reconnaissance de ses concitoyens n'altéra point les sentiments qu'il leur portait, et il soutint par ses discours et par ses écrits l'honneur de la France dans les pays étrangers. Cette conduite lui mérita la bienveillance de Henri III. Ce prince lui accorda une gratification de 3,000 livres pour son ouvrage de la *Précellence du langage françois*, et une pension de 300 livres pour l'encourager à la recherche des manuscrits; il l'invita en outre à demeurer à sa cour, l'admit plusieurs fois dans ses conseils, et lui fit délivrer des ordonnances pour des sommes considérables; mais ces sommes étaient mal payées ou ne l'étaient pas du tout, à raison du désordre des finances; de sorte qu'Estienne prit la résolution d'abandonner la cour pour s'occuper plus utilement de sa famille. Il recommença bientôt à mener une vie errante; on le voit tour à tour à Orléans, à Paris, à Francfort, à Genève, à Lyon, fuyant sa patrie, la regrettant, et achevant, par ses incertitudes, d'épuiser le peu de ressources qui lui restaient. Dans un dernier voyage qu'il fit à Lyon, il y tomba malade (1), et fut transporté à l'hôpital, où il mourut, au mois de mars 1598 (2). Telle fut la vie déplorable d'un des plus savants hommes qui aient existé. Henri était doué d'un esprit vif et d'un goût délicat; personne ne s'est montré plus sensible aux beautés des anciens, et on voit, par quelques-unes de ses traductions, qu'il était capable de les bien rendre. Les circonstances malheureuses dans lesquelles il s'est trouvé ne lui ont pas permis de donner le même soin que son père à la beauté de l'exécution typographique des ouvrages qui sortirent de ses presses; mais il en a publié un bien plus grand nombre, qui ne leur cèdent en rien pour la correction. Il a presque toujours joint aux auteurs qu'il a imprimés de savantes préfaces et des notes courtes et judicieuses. Ces éditions sont presque toutes devenues la base du texte reçu dans celles qui ont été publiées depuis. Quelques savants modernes, surtout parmi les Allemands, ont attaqué sa bonne foi, en prétendant qu'il avait introduit dans les textes des leçons vicieuses, sans y être autorisé par les manuscrits; mais il a été justifié à cet égard par M. Wyttembach, dans sa préface sur les œuvres morales de Plutarque. Henri composait des vers latins avec la plus grande facilité, souvent en marchant, ou à cheval, dans ses voyages ou même en conversant avec ses amis. Il fut lié avec tous les savants de l'Europe; il était cependant d'un caractère railleur, n'aimait point à être contredit, et se permettait des épigrammes mordantes contre ceux qui ne partageaient point son opinion. Il a laissé un très-grand nombre d'ouvrages, dont on trouvera une liste étendue dans les *Mémoires de Niceron*, t. 36. Parmi les auteurs anciens qu'il a publiés, avec des notes, on distingue les suivants : *Poetæ græci, principes heroïci carminis*, 1566, in-fol., magnifique recueil dont le prix augmente tous les jours; *Pindari et cæterorum octo lyricorum carmina*, 1560, 1566, 1586, in-24, Maxime de Tyr, Diodore, Xénophon, Thucydide, Hérodote, Sophocle, Eschyle, Diogène Laërce, Plutarque, Apollonius de Rhodes, Callimaque, Platon, Hérodien et Appien; Horace, Virgile, Pline le jeune, Aulugelle, Macrobe, les historiens latins en un recueil, etc., mais son goût le portait vers la littérature grecque. Il a traduit en latin Anacréon, Théocrite, Bion et Moschus, Pindare, Sextus Empiricus; les tragédies choisies d'Eschyle, Sophocle et Euripide; les Sentences des comiques grecs; un choix d'épigrammes de l'anthologie; plusieurs des Vies de Plutarque, le poëme de Denys d'Alexandrie, *De situ orbis*, la Géographie de Dicéarque, etc., et ses versions peuvent être regardées comme des modèles en ce genre. On se contentera de citer, parmi les ouvrages qu'il a composés, ceux qui sont le plus recherchés: 1° *Ciceronianum Lexicon græco-latinum, id est, Lexicon ex variis græcorum scriptorum locis a Cicerone interpretatis collectum*, Paris, 1557, in-8°, réimprimé à Turin, 1743, in-8°. Cette

(1) Il paraît qu'il avait l'esprit aliéné. Voyez les *Bucoliques* de M. Firmin Didot, p. 262.

(2) Henri Estienne fut enterré dans le cimetière des religionnaires, près de l'hôpital. Il fut le premier dont le convoi fut accompagné par un détachement de la compagnie du guet. Les magistrats de Lyon jugèrent que cette précaution était désormais nécessaire pour garantir les convois funèbres des protestants des insultes que leur avait faites la populace. Colonia, *Hist. litt.*, t. 2, p. 609. A. P.

édition, moins rare que l'originale, est plus estimée. 2° *In Ciceronis quamplurimos locos castigationes*, Paris, 1557, in-8°. Ce petit ouvrage se trouve joint ordinairement au précédent. 3° *Admonitio de abusu linguæ græcæ in quibusdam vocibus quas latina usurpat*, H. Steph., 1563, in-8°. Almeloveen en cite une édition de 1573. Guill. Koloff en a donné une avec les notes de J. H. Kromayer, Berlin, 1736, in-8°. 4° *Fragmenta poëtarum veterum latinorum, quorum opera non extant*, H. Steph. 1564, in-8°; rare. 5° *Dictionarium medicum, vel expositiones vocum medicinalium*, H. Steph. 1564, in-8°. 6° *Introduction au Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité préparatif à l'apologie pour Hérodote*, 1566, au mois de novembre, petit in-8° de 572 pages, édition originale, rare et recherchée, et la seule des anciennes éditions dont le texte n'a pas été altéré. Sallengre, dans ses *Mémoires de littérature*, t. 1er, indique les marques qui peuvent servir à la faire reconnaître, et donne la liste de douze autres éditions imprimées jusqu'en 1607. Le Duchat en publia une nouvelle, la Haye, 1735, 3 vol. petit in-8°, avec des remarques qui lui assurent la supériorité sur toutes les autres, aux yeux des personnes pour qui la rareté d'un livre n'en est pas le premier mérite. Sallengre prouve très-bien que cet ouvrage n'a jamais été condamné juridiquement, et que Henri Estienne ne s'en étant point nommé l'auteur, on doit ranger tout ce qu'on dit de sa fuite dans les montagnes de l'Auvergne au nombre de ces fables qui, pour être souvent répétées, n'en ont pas plus de fondement. 7° *Traité de la conformité du langage françois avec le grec*, sans date, in-8°, première édition, très-recherchée, à raison des suppressions qu'a éprouvées la suivante, Paris, 1569, in-8°; 8° *Artis typographicæ querimonia de illitteratis quibusdam typographis*, 1569, in-4°. Almeloveen et Maittaire ont inséré ce petit poëme dans les ouvrages qu'ils ont publiés sur les Estienne (*voy.* à la fin de l'article Estienne Henri III). Lottin l'a réimprimé avec une traduction française, Paris, 1785, in-4°. On trouve dans cette réimpression la *Généalogie des Estienne*, depuis l'an 1500. 9° *Epistola qua ad multas multorum amicorum respondet de suæ typographiæ statu, nominatimque de suo Thesauro linguæ græcæ*, 1569, in-8°, réimprimée par Almeloveen et Maittaire; 10° *Comicorum græcorum sententiæ, id est, gnomæ versibus latinis redditæ*, H. Steph., 1569, in-24; 11° *Epigrammata græca selecta ex Anthologia interpretata ad verbum et carmine*, H. Steph., 1570, in-8°; 12° *Thesaurus græcæ linguæ*, H. Steph., 1572, 4 vol. in-fol. On y joint : *Glossaria duo e situ vetustatis eruta, ad utriusque linguæ cognitionem et locupletationem perutilia*, H. Steph., 1573, in-fol. Ces glossaires ont été réimprimés à Londres en 1812, à un très-petit nombre d'exemplaires. Maittaire croit qu'Estienne a donné une nouvelle édition du *Thesaurus*, sans cependant en pouvoir fixer la date précise. Le rédacteur de l'article de cet illustre imprimeur, inséré au tome 36 des *Mémoires* de Nicéron, pense au contraire qu'Estienne s'est contenté de supprimer le frontispice des exemplaires qui lui restaient en magasin, et de le remplacer par un nouveau feuillet, portant une épigramme contre Scapula, dont le plagiat lui occasionnait une perte considérable. Cependant Brunet, qui a examiné un grand nombre d'exemplaires de cet ouvrage, avec le premier et le second frontispice, partage l'opinion de Maittaire sur l'existence d'une seconde édition. On peut donc regarder ce fait comme éclairci (1). Chacun connaît l'excellence de cet ouvrage d'Estienne; mais les mots s'y trouvent rangés, non dans l'ordre alphabétique, mais par les racines et leurs dérivés; l'usage en est peu commode, parce que beaucoup de racines sont contestables; d'ailleurs une foule de mots y sont omis et ne se trouvent que dans l'*Index* alphabétique du 4e volume, de sorte que les recherches sont difficiles (*voy.* J.-C. Dieterich). 13° *Virtutum encomia, sive gnomæ de virtutibus*, etc., H. Steph., 1573, in-12; 14° *Francofordiense emporium, sive francofordienses nundinæ*, 1574, in-8°. Ce recueil est peu commun. 15° *Discours merveilleux de la vie et déportements de la reine Catherine de Médicis*, 1575, in-8°. Cette satire violente est généralement attribuée à Henri Estienne. Elle a été réimprimée plusieurs fois, et insérée dans des recueils de pièces relatives à l'histoire de France. Un écrivain protestant la traduisit en latin, sous ce titre : *Legenda sanctæ Catharinæ mediceæ*, 1575, in-8°. La Caille, compilateur peu réfléchi, dit que la vie de Catherine de Médicis fut un des ouvrages pour lesquels Estienne reçut une récompense du roi. On ne connaît pas d'autre vie de cette reine que celle qu'on vient de citer; et si Estienne l'eût avouée, il est probable qu'elle lui aurait valu autre chose qu'une récompense. 16° *De latinitate falso suspecta expostulatio, necnon de Plauti latinitate dissertatio*, H. Steph., 1576, in-8°. Cet ouvrage est dirigé contre les écrivains qui affectaient de n'employer que des termes pris des ouvrages de Cicéron, et qu'on nommait pour cette raison *Cicéroniens*. 17° *Pseudo-Cicero, dialogus, in quo de multis ad Ciceronis sermonem pertinentibus, de delectu editionum ejus et cautione in eo legendo*, 1577, in-8°; 18° *Schediasmatum variorum, id est, observationum, emendationum, expositionum, disquisitionum, libri tres*, 1578, in-8°. Ces trois livres portent les noms des trois premiers mois de l'année; on y en joint trois autres, qui parurent en 1589. Cette seconde partie est la plus rare; Gruter a inséré cet ouvrage dans le supplément du tome 5 de son *Thesaurus*

(1) MM. Barker et Valpy, Anglais, ont publié depuis une nouvelle édition du *Trésor grec de H. Estienne*. Ils ont fondu les suppléments donnés par Estienne, et ils ont augmenté l'ouvrage d'une foule de mots et de remarques critiques. MM. Hase, Guillaume et Louis Dindorf en ont entrepris plus récemment, avec le concours d'un certain nombre de savants, une nouvelle édition imprimée par MM. Firmin Didot, et augmentée de nouvelles notes. On a rangé les mots par ordre alphabétique. Cette publication importante, commencée en 1831, petit in-fol. à deux colonnes, n'est pas encore terminée actuellement (1855). 60 livraisons ont paru. Les 49 premières forment 7 volumes complets. La 50e ouvre le tome 8. La lettre Φ est commencée. Z.

criticus. 19° *Nizolio-Didascalus sive monitor Ciceronianorum-Nizolianorum dialogus*, 1578, in-8°; 20° *Deux dialogues du nouveau françois italianisé et autrement déguisé entre les courtisans de ce temps*, in-8°. Brunet croit que cette édition a été imprimée par Patisson, en 1579. Il y en a une deuxième d'Anvers, 1579, in-12; 21° *Projet de livre intitulé de la précellence du langage françois*, Paris, 1579, in-8°, rare et curieux; 22° *Paralipomena grammaticarum græcæ linguæ institutionum*, H. Steph., 1581, in-8°; 23° *Hypomneses de gallica lingua, peregrinis eam discentibus necessaria; quædam vero ipsis Gallis multum profutura*, 1582, in-8°. Henri Estienne inséra dans ce volume la grammaire française de son père. 24° *De criticis veteribus græcis et latinis, eorumque variis apud poetas potissimum reprehensionibus dissertatio*, H. Steph., 1587, in-4°; 25° *Les prémices, ou le premier livre des proverbes épigrammatisés, ou des épigrammes proverbiales rangées en lieux communs*, 1593, in-8°; 26° *De Lipsii latinitate palæstra*; Francfort, 1595, in-8°. Henri Estienne avait été marié deux fois. Il eut trois enfants de son premier mariage, Paul, imprimeur à Genève, et deux filles, dont l'une, nommée *Florence*, épousa Isaac Casaubon (*voy.* Anacréon, Schott, Scapula et Jacques Dubois). W—s.

ESTIENNE (Robert II), fils de Robert Ier, né à Paris vers 1530, ne partagea point les sentiments de son père touchant la réforme, et refusa de l'accompagner à Genève lorsqu'il s'y retira pour jouir du libre exercice de sa religion. Cette conduite indisposa tellement son père qu'il le déshérita; mais il avait su se créer des ressources par son intelligence et par son travail. Dès 1556 il possédait une imprimerie pourvue de beaux caractères, comme on peut en juger par les *Rudimenta* de Despautère, le premier livre sorti de ses presses. Il s'associa avec Guillaume Morel pour l'impression de quelques ouvrages, entre autres des poésies d'Anacréon, corrigées et traduites en vers latins par Henri, son frère. On croit qu'il obtint le brevet d'imprimeur du roi après la mort de son père; cependant il n'en prit le titre qu'en 1561. Il mourut en 1571, au mois de février, puisque Frédéric Morel, son neveu, fut pourvu de son brevet le 4 mars de la même année. Il avait eu de son mariage avec Denise Barbé trois fils, Robert, François, mort jeune, et Henri. Sa veuve épousa Mamert Patisson. — Estienne (François), troisième fils de Robert Ier, embrassa la réforme à l'exemple de son père, et le suivit à Genève, où il exerça l'imprimerie de 1562 à 1582, en société avec François Perrin. Il avait épousé Marguerite Cave, de la province de Normandie, et il en eut plusieurs enfants, dont aucun ne s'est fait connaître. On lui attribue les ouvrages suivants: 1° *Traité des danses auquel il est démontré qu'elles sont accessoires et dépendances de paillardise*, etc., Paris, 1564, in-8°; 2° *De la puissance légitime du prince sur le peuple et du peuple sur le prince*, écrit en latin par Estienne Junius Brutus (Hubert Languet), et traduit en français, Genève, 1581, in-8°. Cette traduction est estimée, et on la recherche plus que l'original latin. 3° *Remontrance charitable aux dames et demoiselles de France sur leurs ornements dissolus*, Paris, 1577, in-12; 1581, 1585, in-8°, rare. W-s.

ESTIENNE (Robert III), fils de Robert II, fut élevé par le célèbre Desportes, qui lui inspira le goût de la poésie. Il commença à exercer l'imprimerie en 1572, et deux après il eut le brevet d'imprimeur du roi. Il traduisit du grec en français les *deux premiers livres de la Rhétorique d'Aristote*, et les imprima lui-même en 1629, in-8°. Il prend en tête de cet ouvrage le titre de poëte et interprète du roi pour les langues grecque et latine. C'était un homme de beaucoup d'esprit, ayant la repartie vive et piquante. On lui accorde aussi un talent particulier pour les devises, et on cite celle qu'il fit pour le duc de Sully, grand-maître de l'artillerie; elle représentait un aigle tenant la foudre dans une de ses serres, avec ces mots au bas : *Quo jussa Jovis.* Il mourut en 1629 sans postérité. Outre la traduction de la Rhétorique d'Aristote et plusieurs petites pièces de vers en grec et en latin, on a encore de lui : 1° *Vers chrétiens au comte du Bouchage*, 1587, in-4°; 2° *Discours en vers au connétable de Montmorency*, 1595, in-4°; 3° *Epître de Grégoire de Nysse touchant ceux qui vont à Jérusalem*, traduite en français, avec une préface contre l'abus des pèlerinages modernes, écrite avec assez de liberté pour avoir fait soupçonner que l'auteur n'était pas éloigné des principes des protestants. W—s.

ESTIENNE (Paul), fils de Henri II, né en 1566, fut élevé avec le plus grand soin. Après avoir terminé le cours de ses études, son père, qui le destinait à continuer la profession d'imprimeur, le fit voyager, afin de le mettre en relation d'amitié avec les savants étrangers. Paul visita les principales villes de l'Allemagne et ensuite de la Hollande, s'arrêta quelque temps à Leyde près de Juste-Lipse, et passa en Angleterre, où il forma une liaison très-intime avec Jean Castolius, jeune homme très-versé dans les langues anciennes. Il établit en 1599 à Genève une imprimerie de laquelle sont sorties des éditions grecques et latines estimables par la correction du texte et les notes dont il les a enrichies, mais moins belles que celles de son père et de son aïeul. Paul mourut à Genève en 1627, laissant deux fils, Antoine, dont on parlera plus bas, et Joseph, imprimeur du roi à la Rochelle, où il mourut en 1629. On a de Paul Estienne : 1° *Epigrammata græca anthologiæ latinis versibus reddita*, Genève, 1573, in-8°; 2° *Juvenilia*, ibid., 1593, in-8°. Ce sont de petites pièces qu'il avait composées dans son extrême jeunesse. Parmi les éditions sorties de ses presses on distingue celle d'Euripide, 1602, in-4°. Elle est très-recherchée. W—s.

ESTIENNE (Henri III), fils de Robert II, fut pourvu de la charge de trésorier des bâtiments du roi. Prosper Marchand croit qu'il exerça l'im-

primerie en 1615; mais on ne connaît aucun ouvrage sorti de ses presses. Il eut deux fils, Henri et Robert, et une fille mariée au notaire Fougerole. —ESTIENNE (Henri IV), sieur des Fossés, fils du précédent, est auteur de l'*Art de faire les devises, avec un Traité des rencontres ou mots plaisants*, Paris, 1645, in-8°. L'art des devises a été traduit en anglais par Th. Blount, Londres, 1646, in-4°. Henri prenait le titre d'interprète des langues grecque et latine et passait pour bon poëte. On a encore de lui le portrait de Louis XIII et les éloges des princes et généraux d'armée qui ont servi sous ce monarque, dans l'ouvrage intitulé : *les Triomphes de Louis le Juste*, Paris, 1649, in-fol. — ESTIENNE (Robert IV), frère du précédent, avocat au parlement, acheva la traduction de la Rhétorique d'Aristote, commencée par son oncle Robert III, et la publia à Paris, 1630, in-8°. Il cessa d'imprimer vers 1640. Il était bailli de St-Marcel. — ESTIENNE (Antoine), fils de Paul, né à Genève en 1594, fit ses études à Lyon, et vint à Paris à l'âge de dix-huit ans. Il rentra dans le sein de l'Église catholique, et obtint en 1614 le titre d'imprimeur du roi et du clergé. Le cardinal Duperron, son protecteur, lui fit accorder une pension de 500 livres qui cessa de lui être payée après la mort de ce prélat. Il réimprima pour la société des libraires de Paris les Pères grecs, et publia d'autres ouvrages importants, tels que la Bible de Morin, l'Aristote de Duval, Strabon, Xénophon, Plutarque, etc. Il eut de son mariage avec Jeanne Leclerc plusieurs enfants, entre autres Henri, qui devait lui succéder ; mais ce jeune homme étant mort en 1661 des suites d'une débauche qu'il avait faite avec ses camarades, Antoine, devenu infirme et aveugle, se vit obligé de solliciter une place à l'Hôtel-Dieu, où il mourut en 1674, à l'âge de 80 ans. On a dit qu'il était le dernier rejeton de l'illustre famille des Estienne, dont le nom sera toujours prononcé avec reconnaissance par les véritables amis des lettres et de la gloire de la France; mais cette famille existe encore, selon le tableau généalogique inséré dans le supplément du *Dictionnaire historique* de Ladvocat. On peut consulter sur ces savants imprimeurs : 1° *Th. Jansonii ab Almeloreen dissertatio epistolica de vitis Stephanorum*, Amsterdam, 1685, in-8° ; 2° *Historia Stephanorum*, par Maittaire, Londres, 1709, in-8° ; on trouve dans ces deux ouvrages le catalogue des principales éditions sorties des presses des Estienne ; 3° les *Mémoires* de Nicéron, t. 36; 4° le *Dictionnaire* de Prosper Marchand, au mot *Estienne*. W—s.

ESTIENNE (ROBERT), libraire, né à Paris en 1723, prétendait descendre des précédents et n'était point indigne par sa probité et ses talents de cette illustre origine. Il mourut dans sa patrie en 1794. Parmi les ouvrages dont il est auteur, et qu'il a presque tous publiés sous le voile de l'anonyme, on distingue : 1° *Eloge de l'abbé Pluche*, Paris, 1765, en tête de la *Concorde de la géographie des différents âges;* 2° *Causes amusantes et connues*, Paris, 1769 et 1770, 2 vol. in-12 ; ce recueil est estimé et la lecture en est très-agréable; 3° *Sermons pour les jeunes dames et les jeunes demoiselles*, traduits de l'anglais de Fordyce, Paris, 1778, in-12; 4° *Etrennes de la vertu, contenant les actions de bienfaisance, de courage et d'humanité*, Paris, 1782-94, 12 vol. in-18 ; recueil périodique et entrepris dans des vues utiles; Estienne est en outre l'éditeur des *Opuscules* de Rollin, Paris, 1771, 2 vol. in-12, et a ajouté des notes à l'éloge de cet écrivain, par de Boze. W—s.

ESTIENNE (AMBROISE), né en Lorraine d'une famille distinguée, entra dans l'ordre des Dominicains et passa la plus grande partie de sa vie au couvent de Langres, où il mourut en 1694. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *Histoire des hommes illustres et des écrivains de l'ordre des frères prescheurs;* il dédia cet ouvrage au cardinal Gravina; 2° traduction d'un ouvrage latin du P. Diertzeus sur les devoirs religieux, Langres, 1678, in-12; 3° *Avis aux pères et mères pour élever leurs enfants*, Langres, 1683, in-12. Il avait aussi composé plusieurs ouvrages qui n'ont point été imprimés et dont les manuscrits ont été conservés dans la bibliothèque du couvent de Langres jusqu'à la révolution. T.-P. F.

ESTIUS (GUILLAUME), ou, dans le langage du pays, *William Hessels Van Est*, que l'on prétend de la noble maison d'Este, naquit à Gorcum, ville de Hollande, en 1542; il fit ses premières études à Utrecht, et son cours de philosophie et de théologie dans l'université de Louvain, où il prit le bonnet de docteur en 1580; il y avait eu pour maîtres Baïus et Lessels, son ami, dont toutefois il ne partagea point les erreurs. Bientôt après il fut appelé à Douai pour y occuper une chaire de théologie qu'il remplit avec beaucoup de succès. On lui confia en même temps la supériorité du séminaire, et on le fit prévôt de l'église de St-Pierre; enfin il fut élu chancelier de l'université. Il se distingua dans ces différentes places par son zèle, sa science, son application à l'étude, une rare modestie, par une grande charité envers les pauvres, enfin par toutes les vertus ecclésiastiques. Benoît XIV avait beaucoup d'estime pour les ouvrages d'Estius; en parlant de lui, ce pape le qualifiait de *doctor fundatissimus*, faisant par là allusion à la solidité qui fait le principal caractère de ses ouvrages. Ce savant théologien mourut à Douai en 1613, dans sa 72e année, et fut enterré dans l'église de St-Pierre de cette ville, où ses amis lui avaient fait dresser une épitaphe qu'on y lisait encore avant la révolution. Il consacra ses premiers travaux à une édition de St-Augustin que préparaient les docteurs de Louvain, et il en avait revu le 9e volume avant de quitter cette ville pour venir s'établir à Douai. On doit en outre à ses laborieuses veilles : 1° *Historia martyrum Gorcomensium*, Douai, 1603, in-4°. C'est l'histoire de dix-neuf prêtres ou religieux qui, pour leur attachement à la foi catholique, furent

massacrés à Gorcum, en l'an 1552, dans la révolution opérée par l'introduction du calvinisme en Hollande. La plupart de ces martyrs étaient franciscains, et l'un d'eux, qui était leur gardien, se trouvait l'oncle d'Estius; les autres étaient trois chanoines réguliers, dont deux de l'ordre de Prémontré, un dominicain et quelques prêtres séculiers. 2° *Commentaria in IV libros sententiarum Petri Lombardi, doctoris Parisiensis*, Paris, 1662, 1695, et Naples, 1720, avec des notes de l'éditeur, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est regardé comme un cours excellent et complet de théologie, qu'on ne peut trop recommander à l'attention des jeunes théologiens, et où ils trouveront une doctrine saine et appuyée de passages de l'Écriture et des Pères, choisis avec discernement et appliqués avec justesse. 3° *Commentaria in epistolas D. Pauli*, Paris, 1679; Rouen, 1709, 2 vol. in-fol. Ces commentaires, pleins d'érudition, sont généralement estimés. Jean de Gorcum en donna un abrégé que l'on trouve dans sa *Medulla paulina*, Lyon, 1625, et dont la meilleure édition est celle de Louvain, 1776. Estius a aussi expliqué les épîtres catholiques jusqu'au 5e chapitre de la 1re de St-Jean; ce travail, interrompu par la mort de l'auteur, a été continué par Barthélemy Petri ou de la Pierre, qui a aussi fait quelques additions au commentaire sur St-Paul. La méthode d'Estius est d'appuyer ses explications de passages tirés des Pères; il s'applique à éclaircir le texte, à en déterminer le véritable sens et à le mettre à la portée de toutes sortes de lecteurs: avec ce commentaire on peut se passer des autres. On lui reproche néanmoins d'être un peu diffus. 4° *Annotationes in præcipua et difficiliora Scripturæ loca*, Douai, 1628; on en a donné une édition plus ample, Anvers, 1699. Ces notes sont moins estimées que les ouvrages précédents et dom Calmet en faisait peu de cas; on y trouve néanmoins, comme dans toutes les productions d'Estius, clarté et solidité. 5° *Orationes theologicæ XIX*, Louvain. Parmi ces discours le 5e a pour titre: *Contra avaritiam Scientiæ*. L'auteur y invective contre ceux qui, cherchant à acquérir des connaissances, les gardent pour eux, se contentent d'en jouir sans les rendre fructueuses pour autrui, et tiennent pour ainsi dire la lumière sous le boisseau. Estius était d'autant plus en droit de prendre à partie cette sorte de savants, qu'il était loin d'avoir rien à se reprocher à cet égard, ayant employé sa vie entière à enseigner et à composer des ouvrages utiles. Ce discours se trouve à la suite du *Tractatus triplex de ordine amoris*, de François Van Viane, professeur royal dans l'université de Louvain. 6° *Martyrium Edmundi Campiani societatis Jesu e gallico sermone in latinum translatum*. Estius n'a écrit qu'en latin. L—y.

ESTIVAL (Jean d'), poëte français, est auteur d'une pastorale en 5 actes et en vers, intitulée: *le Bocage d'amour, où les rets d'une bergère sont inévitables*, Paris, 1608, in-12. Il est difficile d'imaginer rien de plus bizarre que cette pièce, dont on trouvera l'analyse dans la *Bibliothèque du Théâtre-Français*. L'auteur ne mérite d'être tiré de l'oubli que parce qu'il écrivait à une époque où le désir seul d'obtenir quelque célébrité par les lettres prouvait des études et des connaissances peu communes aujourd'hui. W—s.

ESTLIN (John-Prior), ecclésiastique anglais, né à Hinckley (Leicester), le 9 avril 1747, commença ses études sous son oncle maternel, vicaire d'Ashby de la Zouch, entra, en 1764, à l'académie non conformiste de Warrington, reçut les ordres en 1770, et l'année suivante fut appelé à Bristol, par la congrégation unitaire de Lewins Mead, pour y seconder le titulaire dans les fonctions du ministère sacré. A ces fonctions trop peu rétribuées il joignit la tenue d'une institution qui fut bientôt l'une des plus florissantes de la ville, et d'où sortirent beaucoup de sujets remarquables. Ce parti était d'autant plus sage que son copasteur lui fit longtemps attendre sa succession. Enfin Estlin, après vingt-six ans d'exercice, obtint la place principale, laissée vacante par la mort de son supérieur. Il la remplit vingt ans encore, et n'en résigna les fonctions que lorsqu'il fut devenu septuagénaire, et quatorze mois avant sa mort, qui eut lieu le 10 août 1818. Estlin était docteur en droit; il ne lui en avait coûté pour cela ni argent ni formalité d'examen: ses élèves, qui chaque année, en mémoire de leur passage dans sa maison, célébraient l'anniversaire de leur ancien maître par une réunion dînatoire, lui firent cadeau du diplôme, délivré à son insu par l'université de Glascow. Malgré les soins que nécessitait l'administration de l'école, et malgré les travaux de la prédication, à laquelle pourtant il se livrait avec amour, Estlin trouva le temps de composer divers ouvrages de liturgie et de controverse: 1° *Preuves évidentes de la religion révélée, et particulièrement du christianisme*, 1796, in-8°. C'est une réponse au fameux *Siècle de la raison*, de Thomas Paine; 2° *De la nature et des causes de l'athéisme, avec des remarques sur l'*Origine de tous les cultes, par Dupuis, 1797, in-8°; 3° *Apologie du sabbat*, 1801, in-8°; 4° *Sermons*, 1802, un vol. in-8°. Le but spécial de ce volume est de préserver de l'incrédulité et de l'indifférence en matière de religion. Estlin a publié d'autres sermons isolés, parmi lesquels nous en remarquons un sur la *Réintégration universelle*, c'est-à-dire sur ce fait, que tout le genre humain finira par être admis à la béatitude céleste; 5° l'*Eucologe universel* (*the general Prayer book*). Dans cette espèce de compilation, où sont des formules pour les communautés, pour les familles, pour les individus, Estlin a pris à tâche de ne choquer les principes d'aucune église chrétienne, afin que son livre puisse convenir à toutes les sectes ainsi qu'à l'église véritable selon lui. Les matériaux du recueil sont tirés de l'Écriture, du livre des communes prières, enfin des Pères et autres auteurs pieux; 6° une édition

des *Sermons de David Jardine de Bath*, 1798, 2 vol. in-8°. P—ot.

ESTOCART (Claude d'), sculpteur, né à Arras dans le 17e siècle, s'acquit de la réputation par plusieurs bons ouvrages, entre autres la chaire de St-Etienne du Mont, à Paris, dont Laurent de La Hire, peintre habile, avait fourni les dessins. Les connaisseurs louèrent la belle exécution des bas-reliefs, des figures représentant les vertus, et surtout de l'ange qui termine le couronnement de cette chaire, et qui, au son de la trompette, semble appeler les fidèles; mais ils critiquèrent, dans la composition du monument, le Samson qui en soutient la masse, et qui n'offre avec les autres figures aucun rapport allégorique. V—t.

ESTOCQ. *Voyez* Élisabeth.

ESTOILE. *Voyez* Étoile (de l').

ESTOR (Jean-George), jurisconsulte et publiciste hessois, né à Schweinberg en 1699, fut fait professeur de droit à Giessen en 1726, et à Marbourg en 1742, après avoir exercé diverses fonctions à Iéna et à Francfort sur l'Oder. Il mourut chancelier de l'université de Marbourg, le 25 octobre 1773. On peut voir dans Meusel le dénombrement de ses 98 ouvrages; nous n'indiquerons que les suivants: 1° *Essai d'une héraldique perfectionnée des armoiries de Hesse, de Hanau, de Maïence et de Brandebourg-Anspach*, Giessen, 1728, in-8°; 2° *Petis écrits choisis*, ibid., 1732-38, 12 cahiers formant 3 volumes in-8°; 3° *Liberté de l'église allemande dans son rapport avec l'empire germanique et la cour de Rome*. Francfort-sur-le-Mein, 1766, in-8°; 4° plusieurs Notices sur l'établissement et l'histoire de l'université de Marbourg, sur la valeur des monnaies du Rhin au 16e siècle, sur la valeur des monnaies qui ont eu cours de 1582 à 1669, etc., dans les *Mémoires littéraires de Marbourg*: ces divers ouvrages sont en allemand; 5° *Vestigia juris Germanici in jure canonico*, Marbourg, 1740, ibid., 1750, in-4°; 6° *De juribus episcopi catholici in Germania*, Iéna, 1740, in-4°; 7° *De divortio præsertim personarum diversæ religionis illustrium in Germanid*, Marbourg, 1747, in-4°; 8° *Notitia auctorum juridicorum in gratiam auditorum conscripta*, insérée dans la *Jurisprudentia Rom.* d'Herman Vulteius, ibid., 1747, in-8°; 9° *Observationes ad vitam Conradi de Marburg; Decerptorum ex geographid veteri Hassiæ specimen; Sur les diverses éditions de la Chronique hessoise de Dilich*, et autres morceaux insérés dans la collection des *Annales de Hesse*, par Kuchenbecker; 10° *Animadversiones in Heineccii Elementa juris civilis*, Berlin, 1741, in-8°. On lui doit aussi de bonnes éditions de Hamberger, *Opuscula ad elegantiorem jurisprudentiam*, Iéna, 1740, in-8°; de J.-Ad. Kopp, *Historia juris scientiæ Romanæ*, Marbourg, 1768, in-8°, et d'autres ouvrages classiques dans les universités d'Allemagne. C. M. P.

ESTOURMEL (Jean d'), mort le 16 août 1557. Pendant l'irruption de Charles-Quint en Provence, en 1536, les Flamands entrèrent en Picardie, sous le comte de Nassau, et assiégèrent Péronne, qui n'avait que de veilles murailles, mais dont les véritables remparts étaient le dévouement de ses habitants et l'intrépidité de Robert III de la Marck, dit le maréchal de Fleuranges. Jean d'Estourmel se jeta dans la ville avec sa femme, ses enfants et ses vassaux, y fit amener ses grains encore en gerbe, ses bestiaux, avec tous les approvisionnements nécessaires, enfin tout ce qui pouvait être utile aux habitants; il soudoya les troupes de son argent. Après différentes actions très-meurtrières et trois assauts soutenus avec une rare intrépidité par les assiégés, le comte de Nassau, repoussé à toutes ses attaques, leva le siége le 11 septembre 1536, et se retira précipitamment en Flandre. Marie d'Autriche lui avait écrit pendant le siége qu'elle était bien étonnée qu'il fût si longtemps à s'emparer d'un *colombier*, nom qu'elle donnait à la ville de Péronne, à cause de la haute tour de son château; il lui répondit: « Si ce n'est qu'un « colombier, les pigeons qui sont dedans sont « forts et difficiles à prendre. » Tous les ans, à pareil jour que celui de la levée du siége, avant la révolution, on faisait à Péronne une procession solennelle en action de grâces, et le prédicateur était tenu de faire un compliment à MM. d'Estourmel et d'Applaincourt, en mémoire de leur zèle. François Ier nomma Jean d'Estourmel son maître d'hôtel le 19 septembre 1541, et lui donna le même jour l'office de général des finances aux provinces de Picardie, Champagne et Brie, dans lequel il succéda à Antoine de Lameth. Il avait en 1531, comme ambassadeur et procureur du roi François Ier, et en sa qualité de maître de la maison du duc de Vendôme, assisté au mariage de Marie de Bourbon-Vendôme avec Jacques V, roi d'Écosse. Il fut ambassadeur en Angleterre avec le cardinal du Bellay en 1546; Henri II lui donna une pension de 2,000 livres et le huitième sur les aides de l'élection de Meaux. Par son testament, Jean d'Estourmel substitua à l'aîné de sa maison, de mâle en mâle, un morceau de la vraie Croix, enchâssé dans un reliquaire d'argent, donné en 1099, par Godefroi de Bouillon, roi de Jérusalem, à Reimbold, sire d'Estourmel, pour être monté le premier sur la crête des murs lors du siége de cette ville. Ce pieux chevalier en conserva le surnom de *Créton*, et prit pour devise: *Vaillant sur la crête*. Ses descendants ont porté indifféremment jusqu'au 16e siècle, le nom de Créton ou celui d'Estourmel qui se trouve écrit *Estrumel* dans quelques historiens.—Un sire d'Estourmel, dans le 14e siècle, ordonna par son testament que ses exécuteurs distribueraient à mille pauvres mille livres, mille pains, mille lots de vin et mille habits de drap blanc, lesquels pauvres seraient tous de ses sujets. D. L. C.

ESTOURMEL (Louis-Marie marquis d'), député à l'assemblée constituante, naquit en Picardie le 11 mars 1744. Admis dans la compagnie des mousquetaires, il passa plus tard dans la gendarmerie de la maison du roi, et fut fait ensuite colonel

en second du régiment de Conti, dragons, puis colonel de Pologne, cavalerie. Le 1er janvier 1784, il fut nommé maréchal de camp, et vint alors habiter sa province. Membre de l'assemblée des notables en 1787, il présida l'année suivante la noblesse du Cambrésis, dont il était grand bailli, et fut député par elle aux états généraux, où il se montra favorable à toutes les réformes qu'il crut compatibles avec le maintien du trône. Dans la fameuse séance du 4 août 1789, il fit abandon de ses priviléges personnels; mais quelques jours après il défendit ceux dont la jouissance avait été garantie au Cambrésis lors de sa réunion à la France. Au mois de novembre suivant, il pressa l'assemblée de régler l'exercice de la chasse, dont l'abus augmentait chaque jour la dégradation des forêts. Le 13 février 1790, il demanda vainement que le décret sur la suppression des ordres religieux ne portât pas qu'en aucun temps ils ne pourraient être rétablis. Le 13 avril, il se réunit à ceux de ses collègues qui demandèrent que la religion catholique fût déclarée religion de l'État; et quant à la liberté des cultes, il fut d'avis de la décréter, « en maintenant les constitutions des « villes et des provinces jurées par les rois. » Le 14, il proposa d'ajouter au décret qui mettait les biens ecclésiastiques sous la main de la nation « que ces biens seraient administrés sous la sur- « veillance et d'après les instructions des pro- « vinces. » Il prit part à la discussion sur le droit de faire la paix et la guerre qu'il regardait comme une prérogative de la couronne. Le 19 juin il demanda que le monarque eût la faculté de conserver dans son écu trois fleurs de lis en champ d'azur. Le 13 novembre il proposa de défendre l'introduction en France des tabacs étrangers. Le duel du duc de Castries avec Charles Lameth (*voy.* ce nom) excita, comme l'on sait, une grande fermentation dans Paris. Le bataillon de la section de Bonne-Nouvelle envoya une députation à l'assemblée pour provoquer un décret d'accusation contre le duc de Castries. Cette proposition ayant été accueillie par des applaudissements, un député d'Angoulême, M. Roy, dit qu'il n'y avait que des scélérats qui pussent applaudir. Barnave et Mirabeau se réunirent pour demander que cette insulte à l'assemblée fût punie par la prison. D'Estourmel proposa de commuer cette peine en huit jours d'arrêt. Accueilli par des murmures, il s'écria : Il est indécent de m'interrompre; je demande que l'assemblée soit rappelée à l'ordre. En 1791, le 1er mars, il réclama la mise en liberté de deux maréchaux de camp arrêtés à St-Germain-en-Laye, sous prétexte qu'ils voyageaient sans passe-port; mais après de violents débats, l'assemblée passa à l'ordre du jour (1). D'Estourmel vota contre le décret portant que le roi serait présumé avoir abdiqué, dans le cas où, sorti du royaume, il n'y rentrerait pas sur l'invitation du Corps législatif. Il combattit ensuite le décret qui permettait aux soldats de fréquenter les clubs et même de s'y faire affilier; et dans toutes les circonstances appuya les mesures qu'il jugea propres à réprimer les mouvements désorganisateurs qui se manifestaient sur les différents points du royaume. Après la session, il fut employé comme inspecteur général de la cavalerie, et se rendit depuis à l'armée du Rhin, où il eut le commandement d'une brigade. Accusé par Custine d'avoir abandonné Kaiser-Lautern et le pays de Deux-Ponts dans le moment où il aurait dû se porter en avant, il fut, à la demande d'Albitte, mis en état d'arrestation, le 4 avril 1793; mais, ayant eu le bonheur de faire écouter sa justification, ce qui n'était pas alors une chose facile, il sortit de prison le 26 mai suivant. Échappé par miracle à la terreur, il obtint, quelque temps après, sa retraite avec le titre de général de division. En 1805, il fut élu membre du Corps législatif par le département de la Somme, et réélu par le même département en 1811. Il adhéra, le 3 avril 1814, à la déchéance de Napoléon, et dans la séance suivante, il vota pour la loi qui restituait aux émigrés leurs biens non vendus. Le marquis d'Estourmel mourut à Paris le 14 décembre 1823, laissant deux fils, Alexandre, député du département du Nord, et Joseph, préfet avant la révolution de 1830. Il a publié le *Recueil de ses opinions* à l'assemblée constituaute, Paris, 1811, in-8°. W—s.

ESTOURMEL (Joseph-Marie Creton, comte d'), fils du précédent, né en 1783, entra au conseil d'État sous le gouvernement impérial en qualité d'auditeur, et fut ensuite, le 14 janvier 1811, nommé sous-préfet de Château-Gontier. Conservé dans ses fonctions par la Restauration, il fut destitué durant les cent jours, et nommé en 1815 à la préfecture de Rodez. Dans ce poste, il se fit remarquer par son dévouement à la famille royale. En 1828, le comte d'Estourmel était préfet de la Manche. Aux élections des députés de cette année, la lutte fut vive entre les candidats du gouvernement et ceux de l'opposition. A St-Lô, les électeurs partagèrent également leurs votes, et le candidat du gouvernement ne l'emporta que d'une seule voix. L'opposition attaqua la sincérité des élections, et ce ne fut qu'après des discussions vives et des débats orageux à la tribune et dans la presse que l'élection du candidat du gouvernement fut validée. La révolution de 1830 trouva le comte d'Estourmel fidèle à ses anciens maîtres. Revêtu de son costume de préfet, il accompagna le roi Charles X jusqu'à Cherbourg, et après son embarquement il envoya au nouveau gouvernement de la France sa démission. Le comte chercha alors dans les lettres une distraction qu'elles ne refusent pas à ceux qui les invoquent. Il partit pour l'Italie et publia ensuite ses *Souvenirs de*

(1) M. Mahul, dans l'*Annuaire nécrologique*, dit qu'après une discussion orageuse, l'assemblée décréta la mise en liberté de MM. Hautefeuille; mais c'est une erreur. Voyez le *Moniteur* du 3 mars 1791.

France et d'Italie, ouvrage qui se distingue par un style agréable et spirituel. Deux années plus tard, le comte d'Estourmel entreprit un long voyage d'un plus puissant intérêt. Le 26 mai 1832, il partit de Rome, avec ses deux neveux, pour visiter la Grèce, la Palestine et l'Égypte, et quelques années après, il publia la relation de cette intéressante excursion, sous le titre de : *Journal d'un voyage en Orient*, Paris, 1844, 2 vol. grand in-8°, avec de nombreuses planches faites d'après ses dessins. Une seconde édition petit in-8° en fut donnée en 1848, et une reproduction dans le format Charpentier a mis ce livre à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. Cette production originale, écrite du style de nos salons par un gentilhomme qu'animait l'ancien esprit français, assure à d'Estourmel un rang distingué parmi ses contemporains. Il aimait et cultivait les arts autant que les lettres; dès l'année 1813, étant sous-préfet de Vitré, il avait fait de fréquentes visites aux Rochers, ce joli château gothique encore tout rempli du souvenir de madame de Sévigné; il en dessina dès lors les plus agréables sites, et depuis il a mis à notre disposition une vue intérieure du parc prise vers la place *Madame;* cette vue, gravée par Lorieux, est jointe au 3e volume de notre édition des lettres de madame de Sévigné, publiée en 1818. Le comte d'Estourmel, ami passionné de madame de Sévigné et des souvenirs du grand siècle, nous avait exprimé le vœu de coopérer à l'édition très-augmentée que nous préparons depuis longtemps, mais la mort ne le lui a pas permis. Il a été enlevé à ses amis le 13 décembre 1853, dans son hôtel de la rue de Grenelle-St-Germain. Comment parler de cette agréable habitation sans rappeler aux curieux le choix si habilement disposé par le comte dans une partie de son hôtel, qui donnait sur la place où s'élève actuellement Ste-Clotilde. Ce petit musée, d'une élévation qui conviendrait à une jolie église, est rempli de raretés réunies de presque toutes les parties du monde avec un goût particulier. Il communiquait à un joli cabinet ouvrant sur une serre chaude, où, au milieu des oiseaux de volière, on oubliait les brouillards et la froidure. Là le comte s'entretenait avec ses amis pendant les matinées, et il y travaillait à ressusciter quelques noms dignes de souvenir. Il s'occupait dans ces derniers temps à préparer une nouvelle édition des lettres de madame du Deffant, sur laquelle il avait rassemblé de nombreux documents inédits ou peu connus en France; il les avait surtout rencontrés dans les lettres et la vie d'Horace Walpole, cet ami presque posthume de madame du Deffant, qui aurait pu être son aïeule. On assure que le beau cabinet de M. d'Estourmel est conservé pieusement par un de ses neveux, héritier de sa fortune et de son nom. M—É.

ESTOUTEVILLE (Guillaume d'), célèbre cardinal, issu d'une illustre famille de Normandie, était fils de Jean II, seigneur d'Estouteville, et de Marguerite d'Harcourt. Le *Gallia christiana* dit qu'il fut bénédictin. Nicolas V lui conféra l'archevêché de Rouen, et Eugène IV le fit cardinal en 1437; il fut aussi revêtu de la dignité de camerlingue de la Ste-Église romaine. Outre son archevêché de Rouen, il possédait six autres évêchés, tant en France qu'en Italie; il était titulaire de quatre abbayes et de trois grands prieurés, parmi lesquels il faut compter le prieuré de St-Martin-des-Champs, l'un des plus riches de l'ordre de Cluni. Il paraît, au reste, qu'en accumulant sur sa tête tant de titres et de domaines contre le vœu des canons, il en fit un bon usage, et qu'il en employa le produit à la décoration des églises qui dépendaient de ses bénéfices et au soulagement des pauvres. Rigide observateur de la justice, il savait se la faire lui-même quand on négligeait de la lui rendre. N'ayant pu obtenir la punition d'un barigel qui, chargé d'une exécution et n'ayant point de bourreau sous sa main, avait forcé un pauvre prêtre français d'en faire les fonctions, il manda ce chef des sbires et le fit pendre à sa fenêtre. Charles VII et Louis XI employèrent le cardinal d'Estouteville à des négociations importantes; il fut chargé par le pape de ménager un accommodement entre le premier de ces monarques et le roi d'Angleterre. L'intention du pape, en réconciliant ces princes, était d'opposer leurs armes aux progrès rapides que faisaient alors les Turcs. D'Estouteville devait aussi solliciter quelque adoucissement à la pragmatique-sanction, et faire valoir l'intérêt du souverain pontife en faveur de Jacques Cœur, dont on faisait le procès. Il vint à Bourges à la fin de l'année 1452, revêtu du titre de légat du St-Siége, et vit le roi, qu'il ne put porter à la paix. L'archevêque de Ravenne, envoyé à Londres pour le même sujet, ne réussit pas mieux. D'Estouteville du moins ne perdit pas entièrement sa peine; il convoqua à Bourges, par ordre du roi, une assemblée d'évêques dans laquelle fut traitée l'affaire de la pragmatique-sanction; il y fut décidé qu'elle serait maintenue et inviolablement observée. On confirma aussi les libertés de l'Église gallicane, malgré les oppositions de l'église et de l'archevêché de Bordeaux, à qui nos droits et nos usages étaient encore étrangers, cette province alors étant nouvellement unie à la France. Le roi chargea en outre le cardinal d'Estouteville de réformer l'Université de Paris, dont ce prélat avait été élève. Aidé de commissaires tirés du parlement et du clergé, il réprima un grand nombre d'abus, fit de sages règlements, et en abrogea d'autres qui ne convenaient plus, tels que le statut qui excluait les hommes mariés de l'enseignement de la médecine; il modifia aussi les immunités et priviléges beaucoup trop étendus attachés à la cléricature et à la scolarité. Après avoir terminé cet utile travail, d'Estouteville retournait à Rome, peu satisfait de sa légation, dans aucun des points de laquelle il n'avait réussi. Déjà il avait passé les monts, lorsqu'il apprit que la guerre s'allu-

mait entre le roi et le duc de Savoye. Il revint sur ses pas, et eut le bonheur de rétablir l'union entre ces princes. Il mourut à Rome, le 22 décembre 1483, âgé de quatre-vingts ans. On a publié le *Recueil des titres de la maison d'Estouteville*, Paris, 1741, in-4°. M. Roux de Laborie a publié en 1788, Paris, in-8°, un *Éloge du cardinal d'Estouteville* qui a été couronné par l'Académie de Rouen; M. Julien, avocat au parlement, en a publié un autre, Paris, 1788, in-8°, avec des notes historiques et littéraires. L—Y.

ESTOUTEVILLE. *Voyez* COLBERT.

ESTRADES (GODEFROI comte d'), né en 1607, servit pendant plusieurs années en Hollande, et fut envoyé, en 1637, vers le roi d'Angleterre, pour l'engager à la neutralité, même dans le cas où la France et les états généraux attaqueraient quelques places maritimes de la Flandre. Il obtint un brevet de conseiller d'État (1639), et fut employé (1642) en diverses négociations en Hollande, en Allemagne et en Piémont. Ambassadeur extraordinaire en Hollande (1646), il traita des secours que cette république devait fournir par mer au siége de Dunkerque, qui capitula le 17 octobre de la même année. Il était en même temps colonel d'un régiment d'infanterie et lieutenant des gendarmes du cardinal Mazarin, lorsqu'on le fit maréchal de camp en 1647; il eut le commandement de Dunkerque, de Bergues, de Mardik et de leurs dépendances en 1649, obtint le grade de lieutenant général l'année suivante, servit en Flandre sous le maréchal Duplessis, et contraignit le comte de Fuensaldagne d'abandonner le siége de Dunkerque, que les Espagnols avaient commencé d'investir. Il eut, en 1652, un pouvoir pour traiter avec l'Angleterre. Assiégé dans Dunkerque par l'archiduc, il lui remit la place le 11 septembre: après trente-neuf jours de tranchée ouverte. Il commanda en 1653, comme lieutenant général, en l'absence et sous l'autorité de la reine mère, à Brouage, à la Rochelle et pays d'Aunis, et fut créé maire perpétuel de Bordeaux: chevalier des ordres du roi (1654), il commanda l'armée de Catalogne sous le prince de Conti (1655), et fit lever aux Espagnols le siége de Solsone. Ambassadeur extraordinaire en Angleterre en 1661, il y fut insulté, le 10 octobre, par le baron de Vatteville, ambassadeur d'Espagne. Le roi d'Espagne désavoua le baron, et répara cette insulte en 1662, en ordonnant à tous ses ministres, dans les cours étrangères, de ne point concourir avec les ambassadeurs de France dans les cérémonies publiques. Il reçut, en 1662, la ville de Dunkerque des mains des Anglais; il avait négocié à Londres la vente de cette place, le roi d'Angleterre avait signé le traité, son parlement s'y opposait, la garnison refusait d'évacuer la ville. Le comte d'Estrades répandit à propos des sommes considérables, le gouverneur et la garnison s'embarquèrent le 29 novembre, et rencontrèrent la barque où était le courrier qui portait au gouvernement l'ordre du parlement de ne pas remettre Dunkerque aux Français; mais d'Estrades en était en possession. Il fut nommé vice-roi de l'Amérique en 1663. Ambassadeur extraordinaire en Hollande en 1666, il conclut à Breda, le 31 juillet 1667, un traité de paix avec le Danemarck. Il suivit le roi à la conquête de la Hollande en 1672, obtint le gouvernement de Wesel et le commandement de Maestricht en 1673; il s'empara des ville et citadelle de Liége en 1675, et fut créé la même année maréchal de France. Ministre plénipotentiaire pour la paix de Nimègue, il la conclut en 1678 (*voy.* CH. COLBERT). Il mourut le 26 février 1686, à l'âge de 79 ans. Il avait été nommé gouverneur du duc de Chartres l'année précédente. Comme le maréchal de Navailles n'avait été gouverneur de ce prince que pendant cinq mois, et que le maréchal d'Estrades, qui lui succéda, ne le fut qu'environ dix-huit mois, cela fit dire plaisamment à Benserade *qu'on ne pouvait élever un gouverneur à M. le duc de Chartres*. Le maréchal d'Estrades fut un des plus habiles négociateurs de son temps. On a de lui: *Lettres, mémoires et négociations* depuis 1663 jusqu'en 1668. Cet ouvrage intéressant a été publié par Jean Aymon, Bruxelles (la Haye) 1709, 3 vol. in-12; continué jusqu'en 1677 et publié par Prosper Marchand, Londres (la Haye), 1743, 9 vol. in-12. (*voy.* J. AYMON et SC. DUPLEIX). D.L.C.

ESTRÉES (JEAN D'), grand-maître de l'artillerie de France, naquit en 1486, d'une des plus illustres maisons de Picardie (1). Il fut d'abord page de la reine Anne de Bretagne; il suivit François I[er] à la bataille de Marignan en 1515, à la conquête du Milanais, qui fut la suite de cette victoire, et à la bataille de Pavie en 1525. Le roi le fit capitaine de cent cinquante Albanais en 1526, et l'un des cent gentilshommes ordinaires de son hôtel en 1535. Il combattit, en 1544, à Cérisoles, et eut part à la conquête du Montferrat. En 1545, il fut capitaine d'une compagnie de cent cinquante archers formée pour la garde de Henri II, alors Dauphin, qui le continua dans le même grade à son avénement à la couronne, en 1547. Ce prince l'établit grand-maître et capitaine général de l'artillerie de France, en 1550, sur la démission du comte de Brissac, qui passait au gouvernement du Piémont, et le commit, la même année, pour régler avec les commissaires du roi d'Angleterre les limites du Boulonais et du comté de Guines. Il fut fait chevalier de l'ordre du roi en 1556, et capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances. Il était en 1558 au siége de Calais, et contribua à la prise de cette place par la manière dont l'artillerie y fut servie. L'histoire le représente comme un homme qui allait au feu comme à la chasse, et excellait dans l'art de placer une batterie. François II le confirma dans la charge

(1) Les d'Estrées descendaient de Raoul de Sores, dit d'Estrées, maréchal de France en 1270, mort en 1282, qui accompagna, avec six chevaliers, le roi St-Louis en Afrique. Son fils épousa Marguerite de Courtenai, princesse du sang.

de grand-maître et capitaine général de l'artillerie. Charles IX le fit son lieutenant général à Orléans, pour y commander et y résider pendant les troubles qui agitaient le royaume. On dit que d'Estrées fut le premier gentilhomme de sa province qui embrassa la religion prétendue réformée, dont il fit faire l'exercice public dans son château de Cœuvres. Il s'attacha au roi de Navarre et au prince de Condé, auxquels il était allié par sa femme Catherine de Bourbon, sans s'écarter jamais de son devoir envers son souverain, ayant toujours rempli fidèlement les fonctions de sa charge, même dans les guerres contre les huguenots. Il mourut en 1571. Voici le portrait qu'en fait Brantôme. « M. d'Estrées a été l'un des plus « dignes hommes de son État, sans faire tort aux « autres, et le plus assuré dans les tranchées et « batteries; car il y allait la tête levée, comme si « c'eût été dans les champs à la chasse; et la plupart du temps il allait à cheval monté sur une « grande haquenée alezane, qui avait plus de « vingt ans et qui était aussi assurée que le maître; « car pour les canonnades et arquebusades qui se « tirassent dans la tranchée, ni l'un ni l'autre ne « baissaient jamais la tête, et il se montrait par « dessus la tranchée la moitié du corps, car il était « grand et elle aussi. C'était l'homme du monde « qui connaissait le mieux les endroits pour faire « une batterie de place, et qui l'ordonnait le « mieux; aussi était-ce un des confidents que « M. le duc de Guise souhaitait auprès de lui pour « faire conquête et prendre ville, comme il fit à « Calais. C'a été lui qui le premier nous a donné « ces belles fontes d'artillerie dont nous nous servons aujourd'hui, et même de nos canons, qui « ne craindraient de tirer cent coups l'un après « l'autre, par manière de dire, sans rompre ni « sans s'éclater, comme il en donna la preuve d'un « au roi, quand le premier essai s'en fit..... C'était « un fort grand homme, beau et vénérable vieillard, avec une barbe qui lui descendait très-bas, « et sentait bien son vieux aventurier de guerre « du temps passé, dont il avait fait profession, où « il avait appris d'être un peu cruel. » On a publié un *Discours des villes et châteaux, forteresses battues, assaillies, prises sous J. d'Estrées,* grand-maître de l'artillerie, par F. D. L. T. (François de la Treille, commissaire ordinaire de l'artillerie), Paris, 1563. Le cardinal d'Estrées fit réimprimer en 1712 (avec la date de 1563) cette brochure, qui n'a que deux feuilles et qui commence en l'an 1552. D. L. C.

ESTRÉES (Antoine d'), fils du précédent, exerça pendant quelque temps la charge de grand-maître de l'artillerie, qui fut donnée, sur sa démission, au marquis de Rosni, depuis duc de Sully, et devint alors une charge de la couronne. Il défendit en 1593, contre le duc de Mayenne, la ville de Noyon, dont il était gouverneur, et, par ses sages précautions, ses largesses, le zèle et le courage qu'il inspira à sa faible garnison, il rendit le siége si meurtrier pour les assiégeants, que, lorsqu'il capitula, au bout de trois semaines, l'armée du duc de Mayenne, qui avait été renforcée de dix mille Espagnols, se trouva tellement ruinée, qu'elle ne put secourir les Parisiens, auxquels Mayenne avait écrit qu'il serait le maître de Noyon en trois ou quatre jours. Henri IV, en récompense de cette belle défense, donna à Antoine d'Estrées le gouvernement de l'Ile-de-France. D. L. C.

ESTRÉES (Gabrielle d'), née vers 1571, était fille du précédent. Le hasard ayant conduit Henri IV, sur la fin de 1590, au château de Cœuvres pour y prendre quelque repos, il y fut reçu par Gabrielle, fille d'Antoine d'Estrées, avec les empressements et la joie que lui inspirait la présence d'un héros. Henri ne put résister à ses charmes, ni cacher entièrement l'impression qu'ils avaient faite sur son cœur. Il n'en développa pas cependant dans cette occasion les sentiments, parce que la gloire l'appelait ailleurs; mais il se déguisa un jour en paysan pour l'aller trouver, passa à travers les gardes ennemis, et courut risque de la vie. Gabrielle, éprise du duc de Bellegarde, grand écuyer, ne répondit pas d'abord aux tendres empressements du roi; mais enfin les faveurs dont ce roi généreux avait comblé sa famille et ses qualités personnelles la rendirent sensible à une passion qui ne pouvait être plus vive. Henri lui écrivait dans une occasion périlleuse : « Si je suis vaincu, vous « me connaissez assez pour croire que je ne fuirai « pas; mais ma dernière pensée sera à Dieu, et « l'avant-dernière à vous. » Ce prince, pour la soustraire à son père, qui était un surveillant trop difficile pour les deux amants, la maria à Damerval de Liancourt, gentilhomme picard; mais, dit Sully, il *sut empêcher la consommation du mariage,* qui fut ensuite dissous pour cause d'impuissance du côté du mari, quoique Damerval eût eu quatorze enfants d'une première femme. Ce préliminaire était essentiel pour conduire Gabrielle d'Estrées sur le trône que Henri lui destinait, après avoir fait dissoudre son mariage avec Marguerite de Valois. Dans ce dessein, il érigea pour elle le comté de Beaufort en duché-pairie, afin de lui donner un rang à la cour. Gabrielle, de son côté, chercha à se faire des créatures parmi les grands seigneurs, en leur obtenant des grâces. Elle procura un accommodement honorable au duc de Mayenne; elle mit pour condition au traité que le duc de Mercœur fit, par son entremise, avec le roi, qu'il donnerait sa fille, qui était la plus riche héritière du royaume, en mariage à César Monsieur, l'aîné des enfants qu'elle avait eus de Henri IV. Gabrielle n'avait pas le titre de reine, mais elle jouissait déjà des honneurs attachés à ce titre; elle ne devait pas même tarder à le posséder, car les négociations pour le divorce allaient bon train. A l'approche des fêtes de Pâques, Henri IV, par le conseil de René Benoît, son confesseur, engagea sa maîtresse à s'éloigner de la cour. Elle alla passer la quinzaine à Paris, chez le

riche financier Zamet. Le jour du jeudi saint, étant entrée dans le jardin de Zamet pour s'y promener après dîner, et venant de manger une orange, elle fut tout à coup attaquée d'une apoplexie, accompagnée de convulsions si violentes, que sa bouche fut tournée presque au derrière de la tête. Elle mourut dans cet état le samedi saint, 10 avril 1599. Ce visage, orné de tant d'attraits, n'offrait plus qu'une figure hideuse, sur laquelle il était impossible de jeter les yeux sans horreur. Cette mort affreuse fut-elle la suite d'une apoplexie naturelle? provint-elle du poison? C'est un problème sur lequel l'histoire ne nous a laissé que des incertitudes, et ne nous a permis que des conjectures, qui ne peuvent jamais fournir des lumières suffisantes pour pénétrer jusqu'à la vérité. De toutes les maîtresses de Henri IV, c'est celle pour laquelle il témoigna le plus d'attachement, et qui le fixa le plus longtemps. Il en porta le deuil comme d'une princesse du sang : elle le méritait à bien des égards. Sans hauteur, sans arrogance, sans fierté, elle n'abusa jamais de sa faveur : affable, polie, douce et bienfaisante, elle avait acquis l'estime et la considération des courtisans, qui, à sa mort, partagèrent la douleur de leur maître. « On n'a guère vu de maîtresses de « nos rois, dit d'Aubigné, qui n'aient attiré sur « elles la haine des grands, ou en leur faisant « perdre ce qu'ils désiraient, ou en faisant défa« voriser ceux qui ne les aidaient pas, ou en épou« sant les intérêts de leurs parents, leurs récom« penses ou leurs vengeances. C'est une merveille « que cette femme, dont l'extrême beauté ne tenait « rien de lascif, ait pu vivre dans cette cour avec « si peu d'ennemis. » Elle avait trouvé dans Sully un grand obstacle à son ambition; de là naquirent entre la maîtresse et le ministre des querelles dont le roi fut souvent témoin. Elle s'échappa un jour jusqu'à dire en présence du monarque : « J'aime mieux mourir que de vivre avec cette ver« gogne, de voir soutenir un valet contre moi, « qui porte le titre de maîtresse. — Pardieu, ma« dame, lui répondit Henri, c'est trop, et vois bien « qu'on vous a dressée à ce badinage pour essayer « de me faire chasser un serviteur duquel je ne « puis me passer; mais pardieu je n'en ferai rien; « et afin que vous en teniez votre cœur en repos, « et ne fassiez plus l'acariâtre contre ma volonté, « je vous déclare que, si j'étais réduit en cette « nécessité de perdre l'un ou l'autre, je me pas« serais mieux de dix maîtresses comme vous, que « d'un serviteur comme lui. » Pendant une des fêtes que Henri donnait quelquefois à la belle Gabrielle, on vint l'avertir que les Espagnols s'étaient emparés d'Amiens. « Ce coup est du ciel, « dit-il; c'est assez faire le roi de France, il est « temps de se montrer roi de Navarre; » et se tournant du côté d'Estrées, qui comme lui avait les habits de la fête, et qui fondait en larmes, il lui dit : « Ma maîtresse, il faut quitter nos armes, et « monter à cheval pour faire une autre guerre. » Elle avait eu trois enfants de Henri IV, César et Alexandre de Vendôme, et Catherine-Henriette, qui épousa le duc d'Elbeuf; elle était enceinte d'un quatrième lorsqu'elle mourut. Blin de Sainmore a fait une héroïde de Gabrielle à Henri IV, 1761, in-8°; Poinsinet en a fait une autre, 1767, in-8°; Sauvigny, une tragédie en cinq actes et en vers, 1778, in-8°; 1783, in-12 (1). T—D.

ESTRÉES (FRANÇOIS-ANNIBAL D'), frère de la précédente, né en 1573, embrassa d'abord l'état ecclésiastique, et fut pourvu, en 1594, de l'évêché de Noyon; mais après la mort de son frère aîné, tué au siége de Laon, il prit le parti des armes, sous le nom du marquis de Cœuvres, et leva un régiment d'infanterie qu'il conduisit au siége d'Amiens. Il servit en Savoie dans la guerre de 1600, s'attacha à la reine Marie de Médicis, qui l'envoya en 1614 négocier avec les ducs de Savoie et de Mantoue, les Vénitiens et les Suisses, et en 1615 avec les princes mécontents qui s'opposaient au mariage de Louis XIII avec l'infante d'Espagne. Ses exploits dans la Valteline, d'où il chassa les garnisons étrangères, lui valurent le bâton de maréchal de France en 1626. Il fut envoyé deux fois au secours du duc de Mantoue, prit la ville de Trèves, et se distingua dans plusieurs autres occasions. Richelieu, ayant à se plaindre d'Urbain VIII, chercha à mortifier ce pape en faisant nommer ambassadeur extraordinaire à Rome le maréchal d'Estrées qui, dans sa première ambassade (1621) sous Paul V et Grégoire XV, s'était rendu redoutable aux Italiens. Il sut toujours, par sa fermeté, maintenir la dignité de son caractère au milieu de tous les désagréments que lui suscitaient le pape et le cardinal-neveu, qui firent même assassiner son écuyer. Rappelé en France au bout de quatre ou cinq ans, il fit la fonction de connétable au sacre de Louis XIV, qui érigea le marquisat de Cœuvres en duché-pairie, sous le nom d'Estrées. Il mourut le 5 mai 1670, dans la 98e année de son âge, avec la réputation d'un homme roide, plus propre à la tête des armées que dans les négociations. Il se maria trois fois : de sa première femme il eut le duc d'Estrées (mort ambassadeur à Rome en 1687) (2), le maréchal Jean, (mort en 1707), et le cardinal d'Estrées; de la deuxième il eut un fils tué au siége de Valenciennes; et à 93 ans il épousa mademoiselle de Manicamps, qui fit une fausse couche. Nous avons de lui des *Mémoires de la régence de Marie de Médicis*, Paris, 1666, in-12 (*voy.* ANCRE), à la suite desquels on trouve une lettre du fameux père Le Moine (éditeur de ce livre) sur l'auteur et sur l'ouvrage; une *Relation* curieuse du siége de Mantoue en 1629, et celle du conclave où fut élu Grégoire XV, élection à la-

(1) On a publié à Paris, en 1829, des *Mémoires de Gabrielle d'Estrées* en 4 volumes in-8°. Ces mémoires apocryphes ont été attribués par quelques personnes à M. Paul Lacroix. E. D—S.

(2) La cour de Rome lui fit des obsèques magnifiques, dont les cérémonies pompeuses ont été décrites par Chassebray, seigneur de Cramailles, écuyer de l'ambassadeur, Paris, 1693, in-4°.

quelle M. d'Estrées avait eu beaucoup de part (1). Ces mémoires, mal écrits, sont curieux et instructifs, d'autant que l'auteur ne parle que des affaires auxquelles il a coopéré; ils vont depuis 1610 jusqu'à 1621. On voit que l'auteur était grand partisan du cardinal de Richelieu, à la sollicitation duquel il rédigea ces mémoires qui ne lui coûtèrent que cinq ou six jours de travail. On conserve à la Bibliothèque impériale le recueil de ses négociations de 1636 à 1640. T—D.

ESTRÉES (JEAN, comte D'), né en 1624, fils de François-Annibal, obtint un régiment d'infanterie de son nom en 1637, fit sa première campagne en 1644, et reçut au siége de Gravelines deux coups de mousquet, dont il resta estropié de la main droite. Colonel du régiment de Navarre, il se trouva, en 1648, à la bataille de Lens. Maréchal de camp en 1649, il servait en cette qualité à l'armée devant Paris et à l'attaque du pont de Charenton. En Flandre, en 1654, il fut un des premiers qui soutinrent les lignes d'Arras. Lieutenant général en 1655, il obtint en 1656 le commandement d'un corps d'armée devant Valenciennes, et fut fait prisonnier dans la retraite avec le maréchal de la Ferté. Le comte d'Estrées entra ensuite dans la marine, fut créé vice-amiral en 1670, et commandait la flotte française au combat de Soultsbay en 1672; mais il n'eut que peu de part à l'action, dont la gloire resta tout entière à Ruyter. L'année suivante il se trouva à trois actions successives, et y déploya autant de valeur que d'intelligence. En rendant compte des opérations de cette campagne à Colbert, d'Estrées lui écrivit : « Je voudrais avoir « payé de ma vie la gloire que Ruyter vient d'ac-« quérir. » D'Estrées, ajoute Voltaire, méritait que Ruyter eût ainsi parlé de lui. La valeur et la conduite furent si égales des deux côtés, que la victoire resta toujours indécise. En 1676, d'Estrées reprit aux Hollandais le fort et l'île de Cayenne; en 1677 il battit l'amiral Byngs devant Tabago, et quelques mois après enleva cette île à la Hollande. En récompense de ses services, le roi le nomma maréchal en 1681; il n'y avait point encore eu de maréchaux de France dans la marine, et c'est une preuve, dit Voltaire, combien cette partie essentielle des forces de la France avait été négligée. En 1686 il fut fait vice-roi de l'Amérique; en 1688 chevalier du St-Esprit, et mourut à Paris, le 19 mai 1707, à l'âge de 83 ans. W—s.

ESTRÉES (CÉSAR D'), cardinal, né à Paris, le 5 février 1628, était fils de François-Annibal, duc d'Estrées, pair et maréchal de France, et de Marie Béthune-Charost, qui mourut en lui donnant le jour. A peine eut-il pris ses degrés en Sorbonne qu'il fut nommé évêque de Laon, et peu de temps après le roi le chargea de négocier avec le nonce du pape l'accommodement des quatre évêques qui avaient refusé de souscrire à la condamnation de Jansénius. C'étaient les évêques d'Alet, de Beauvais, de Pamiers et d'Angers. Le jeune prélat se conduisit avec tant de modération, de patience et d'adresse, il sut si bien ménager l'amour-propre et les petits intérêts des chefs des deux partis, qu'il les amena à une réconcilation du moins apparente. L'Église de France cessa quelque temps d'être troublée, et l'auteur d'une paix si vivement désirée en fut récompensé par le chapeau de cardinal. Le service important qu'il venait de rendre à l'Église le fit juger propre à remplir la place de chargé des affaires de France à Rome; il assista au conclave après la mort de Clément X, en fit suspendre les délibérations jusqu'après l'arrivée des autres cardinaux français, et contribua de cette manière à l'élection d'Innocent XI, qui s'en montra peu reconnaissant. Il fut envoyé en Bavière en 1677, négocia le mariage du Dauphin avec la princesse électorale, et ne revint en France qu'après la ratification du traité de Nimègue. Il se démit alors de son évêché en faveur d'un de ses neveux, et retourna à Rome pour traiter l'affaire de la régale. Il ne réussit qu'avec beaucoup de peine à la terminer à l'avantage de la France; il fut même obligé de se soumettre à la cérémonie de l'absolution, pour avoir rendu visite au marquis de Lavardin, notre ambassadeur, que le pape avait excommunié, à raison de la résistance opiniâtre qu'il avait mise à soutenir les priviléges de sa place (*voy.* LAVARDIN). On doit remarquer que le cardinal d'Estrées, malgré sa dignité de prince de l'Église, fut constamment un bon Français, et que dans toutes les difficultés qui s'élevèrent entre le roi et la cour de Rome, il ne balança pas à défendre les intérêts et les prérogatives de son souverain; il concourut aux élections de quatre papes, et ce fut dans ces circonstances surtout qu'il montra son zèle pour la France, en dirigeant le choix des cardinaux sur des sujets propres à maintenir la paix entre les deux puissances. On peut lui reprocher d'avoir montré trop de zèle pour la condamnation des erreurs de Molinos, et d'avoir préparé par là, sans le prévoir il est vrai, les chagrins de Fénelon et les persécutions des quiétistes (*voy.* FÉNELON et MOLINOS). Le cardinal d'Estrées eut ordre d'accompagner en Espagne Philippe V; mais il ne put résister longtemps aux intrigues des courtisans espagnols, et surtout au crédit de la princesse des Ursins. Louis XIV le rappela au bout de trois ans; et pour ôter à ce rappel toute apparence de disgrâce, lui donna en même temps l'abbaye de St-Germain-des-Prés. Il y mourut le 18 décembre 1714, à l'âge de 87 ans. Ses *Négociations à Rome*, de 1671 à 1687, sont conservées à la bibliothèque impériale. Le cardinal d'Estrées avait succédé à Duryer à l'Académie française, et on trouve son éloge dans l'*Histoire des membres* de cette com-

(1) Les *Mémoires de la régence de Marie de Médicis* ont été plusieurs fois réimprimés au 17e et au 18e siècle dans un recueil anonyme intitulé : *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de France sous les règnes de Henri III, Henri IV, sous la régence de Marie de Médicis et sous Louis XIII*. Michaud et Poujoulat les ont également insérés dans leur collection de mémoires relatifs à l'histoire de France (1834 et années suivantes), 2e série, t. 6, pages 368 à 438. E. D—s.

pagnie, par d'Alembert; il aimait les lettres et les cultiva autant que ses occupations purent le lui permettre. On lui attribue les vers sur la violette, que d'autres donnent à Desmarets (dans la *Guirlande de Julie*), et on trouve des épigrammes de sa façon dans le recueil de Colletet; il réconcilia Descartes et Gassendi, brouillés pour quelque opinion philosophique. Il vécut longtemps dans la plus grande intimité avec Ménage, Chapelain, Valaincourt, etc. Regnier-Desmarais lui a dédié sa traduction du *Traité de la divination* de Cicéron. W—s.

ESTRÉES (l'abbé D'). *Voyez* DESTRÉES.

ESTRÉES (VICTOR-MARIE, duc D'), fils de Jean, comte d'Estrées (mort en 1707), naquit à Paris, le 30 novembre 1660. Après avoir terminé ses études avec un succès remarquable, il entra dans la carrière des armes, et fit sa première campagne à l'âge de dix-sept ans, comme simple volontaire dans le régiment de Picardie, se trouva à trois siéges consécutifs, et obtint une compagnie dans le régiment du roi. L'année suivante, il eut le commandement d'un des vaisseaux de l'escadre que son père conduisait en Amérique. Au retour de cette expédition qui dura deux années, pendant lesquelles il fit preuve de courage et d'une intelligence supérieure, il fut chargé de donner la chasse aux corsaires barbaresques qui troublaient le commerce des Français dans le Levant. Dans un premier combat il détruisit en partie la flotte des Algériens, et tandis que Duquesne brûlait leur ville, il acheva de purger la mer de leurs vaisseaux. Il obtint en 1684 la survivance de la vice-amirauté possédée par son père; et on doit remarquer qu'il n'avait point sollicité cette faveur, qui fut accordée uniquement à ses services. Le 2 juin 1688, il rencontra sur les côtes d'Espagne le vice-amiral Papachin, qui, se trouvant plus fort que lui, voulut exiger le salut; mais après un combat de trois heures, dans lequel d'Estrées lui tua la moitié de son équipage, une partie de ses matelots et presque tous ses officiers, Papachin fut obligé de capituler, et de saluer l'escadre française par préliminaire. Au mois d'octobre de la même année, étant entré à Brest avec son escadre, d'Estrées obtint la permission d'aller servir, comme volontaire, au siége de Philisbourg. Il s'y distingua à la prise des ouvrages extérieurs; mais il y fut blessé de deux coups de mousquet qui l'obligèrent de porter des béquilles pendant dix-huit mois, ce qui ne l'empêcha pas de retourner sur mer l'année suivante. En 1690, avec dix vaisseaux, il détruisit entièrement la flotte de l'amiral Torrington, plus forte du double, et, profitant de ce succès, il alla brûler dans le port de Tingmouth deux cents vaisseaux marchands qui attendaient l'issue du combat pour mettre à la voile. Il se trouva en 1690 au siége de Nice, bombarda Barcelone et Alicante la même année, assiégea Oneille par mer en 1692, Roses et Palamos en 1693, et contribua puissamment en 1697 à la prise de Barcelone, dont la reddition hâta la conclusion du traité de Riswick. Le duc d'Harcourt avait reçu de Louis XIV la commission délicate de disposer le roi d'Espagne à faire passer sa couronne sur la tête d'un prince français; d'Estrées fut chargé de disposer les esprits des Espagnols à ce grand changement. Après la mort de Charles II, il eut le commandement de la flotte destinée à protéger Philippe V contre les mouvements que pouvait exciter sa présence au milieu de ses nouveaux sujets. Instruit que les partisans de la maison d'Autriche se proposaient de faire déclarer les Napolitains en sa faveur, il se rendit sur-le-champ à Naples avec des troupes, intimida les factieux, rassura les faibles, contint dans le devoir ceux qui auraient pu s'en écarter, et revint ensuite en Espagne pour escorter le roi, disposé à venir recevoir le serment de fidélité des Napolitains. Philippe l'avait déjà nommé son lieutenant général de mer, et il y ajouta le titre de grand d'Espagne de première classe. Louis XIV, en récompense des services qu'il venait de rendre à son petit-fils, le créa chevalier de ses ordres et maréchal de France en 1703. Le père du duc d'Estrées vivait encore, et c'était la seconde fois, depuis l'origine de la monarchie, qu'on voyait ensemble deux maréchaux dans la même famille. En 1702, d'Estrées commandait la flotte française, sous les ordres du comte de Toulouse, au combat de Malaga; et ce fut à une manœuvre habile de sa part, qui paralysait l'avant-garde de l'ennemi, qu'on doit le succès de cette affaire importante, mais dont on ne tira pas tout l'avantage possible. Lorsque le czar Pierre le Grand vint à Paris, il voulut voir le maréchal d'Estrées, l'entretint plusieurs fois en particulier, alla le visiter dans sa maison d'Issy, et, de retour à St-Pétersbourg, lui donna une preuve de sa satisfaction en lui envoyant son portrait, des cartes et les meilleurs ouvrages moscovites imprimés sous son règne. Ce présent était le plus agréable qu'on pût offrir au maréchal. Il aimait les livres avec passion, et il en avait une collection aussi nombreuse que bien choisie, dont le catalogue a été publié par Guérin, 1740, 2 vol. in-8°. Le duc d'Estrées possédait très-bien le latin, et parlait les principales langues de l'Europe avec autant d'élégance que de facilité. Il avait été reçu membre de l'Académie française en 1715, à la mort de son oncle le cardinal, et les académies des sciences et des belles-lettres s'étaient empressées de se l'associer. Il était digne de tous ces honneurs par son instruction, ses talents et la protection éclairée qu'il accordait aux savants. Le maréchal d'Estrées fut nommé gouverneur de Bretagne en 1720; cette province, accablée d'impôts, était sur le point de se soulever; mais sa douceur apaisa les troubles en très-peu de temps. Il mourut à Paris en 1737, le 28 décembre, emportant les regrets et l'estime de toutes les classes de la société. De Boze pro-

nonça son éloge à l'académie des belles-lettres, et René Biet à l'académie de Soissons, dont il était le protecteur. Il ne laissa point d'enfants de son mariage avec Lucie-Félicité de Noailles, et ses biens passèrent dans la maison de Louvois. W—s.

ESTRÉES (Jean d'), neveu du cardinal, abbé d'Evreux, de Conches et de St-Claude, naquit à Paris, en 1666. Louis XIV le nomma son ambassadeur en Portugal (1692), et ensuite en Espagne auprès de Philippe V (1703), et lui témoigna sa satisfaction de ses services en le faisant chevalier de l'ordre du St-Esprit, distinction que n'avait obtenue jusqu'alors aucun ecclésiastique non prélat. Le roi le désigna en 1716 pour succéder à Fénelon dans l'archevêché de Cambrai; mais il mourut avant d'avoir été sacré, le 3 mars 1718. L'abbé d'Estrées, dit d'Alembert, était si supérieur à Fénelon comme courtisan, qu'il lui était bien difficile de l'égaler comme évêque. Le roi témoignait un jour devant lui le chagrin qu'il éprouvait de perdre toutes ses dents: « Sire, répondit l'abbé d'Estrées, qui est-ce qui a des dents? » Le successeur désigné de Fénelon succéda réellement à Boileau à l'Académie française. Sa naissance, son goût pour les lettres et le crédit de son oncle dans cette compagnie déterminèrent le choix des académiciens, qui d'ailleurs, il faut bien en convenir, auraient été fort embarrassés de trouver à Boileau un digne successeur. W—s.

ESTRÉES (Louis-César Letellier, comte, et depuis maréchal d'), né le 2 juillet 1695, connu d'abord sous le nom de chevalier de Louvois, fit ses premières armes sous le maréchal de Berwick contre le même Philippe V que son oncle avait contribué à affermir sur le trône d'Espagne. Il obtint en 1718 un régiment de cavalerie, servit en 1719 à différents siéges sur les frontières d'Espagne et exerça pendant la minorité de son neveu la charge de capitaine-colonel des cent suisses de la garde du roi. Quand Stanislas Leckzinski quitta la Pologne et vint, sous la protection de la France, résider à Weissembourg en Basse-Alsace, le régent, pour lui faire honneur, y envoya le régiment que commandait le chevalier de Louvois. Ce jeune colonel était aimable et possédait cette fleur de galanterie, cette politesse qui sait allier les marques de respect avec les prévenances de l'amitié. Il osa porter ses vues jusqu'à la main de la fille de ce monarque infortuné. Stanislas consentait à les unir; mais il exigeait que le chevalier de Louvois obtînt un duché; le régent, qui n'aimait pas la famille Letellier, refusa constamment d'accorder cette grâce; les espérances et les vœux du chevalier furent entièrement déçus, mais la princesse conserva toujours beaucoup d'estime pour un homme qui avait cherché à adoucir son infortune. Après la mort du régent, la duchesse de Bourbon, fille légitimée de Louis XIV, voulait faire épouser sa fille, élevée au Plessis-les-Tours, à Louis XV; mais la marquise de Prie, maîtresse du duc de Bourbon, alors premier ministre, fit manquer ce mariage par ses intrigues, et le jeune roi épousa la fille de Stanislas. Le chevalier de Louvois, substitué en 1739 aux noms et armes d'Estrées du chef de sa mère, sœur du dernier maréchal d'Estrées, mort sans postérité en 1737, prit alors le nom de comte d'Estrées. Successivement maréchal de camp et lieutenant général, il servit avec la plus grande distinction en Bohême et sur le Rhin. Employé à l'armée de Flandre en 1744, pendant que le maréchal de Saxe était dans son camp de Courtrai, il couvrit la frontière contre les entreprises des alliés, qui, forts de 80,000 hommes, s'étaient répandus dans les environs de Lille, et il leur enleva plus de 1,000 hommes et 800 chevaux. En 1745, à la bataille de Fontenoy, il chargea deux fois à la tête d'un corps de cavalerie la fameuse colonne anglaise, et fut un des généraux qui commandaient la maison du roi, dont le choc décida le succès de cette journée, reçut plusieurs coups dans ses armes et dans ses habits et fut détaché à la poursuite des ennemis, auxquels il fit 4,000 prisonniers. Chevalier des ordres du roi en 1746, il continua de servir en Flandre, contribua au gain des batailles de Raucoux, en 1746, de Laufeld, en 1747, et facilita par une manœuvre savante l'investissement de Maëstricht, dont la prise termina glorieusement la guerre de Flandre, en 1748. Nommé maréchal de France, en 1756, le roi lui confia l'année suivante le commandement en chef de l'armée destinée à agir en Allemagne. Il passa le Wéser, atteignit le duc de Cumberland vers Hastembeck, et remporta sur lui une victoire complète le 26 juillet. Des intrigues de cour avaient déjà fait ôter le commandement au maréchal d'Estrées lorsqu'il remporta cette victoire, et lorsqu'on en apprit la nouvelle à Paris le maréchal de Richelieu était déjà parti pour le remplacer. Après la défaite des Français près de Minden, en 1759, le duc d'Estrées fut renvoyé à l'armée; mais il n'entreprit rien de remarquable et se contenta d'aider de ses conseils Contades, général en chef. On cite un propos aussi flatteur qu'obligeant qu'il tint au prince Ferdinand de Brunswick, lors de l'entrevue des généraux français et ennemis à la cessation des hostilités; le maréchal fit un faux pas en abordant le prince, qui le soutint avec la main: prince, lui dit le maréchal, « elle est quelquefois secourable, mais elle est souvent dangereuse. » Le duc d'Estrées mourut en 1771 sans laisser de postérité. L'abrégé de sa vie a été imprimé dans la Galerie française, 1771, in-folio. D. L. C. et W—s.

ESTURMEL. *Voyez* Estourmel.

ESZTERHAZY. *Voyez* Esterhazy.

ETALLEVILLE (Guyot, comte d'), né en 1752, dans les environs de Rouen, entra fort jeune encore dans un régiment de cavalerie, et servit dans les campagnes de l'émigration, dont il supporta noblement les revers, ne voulant devoir son exis-

tence qu'à ses talents et à ses travaux. Pendant six années il vécut à Nuremberg du modeste état de maître de langues. Rentré en France, il se livra à la culture des lettres ; doué d'une douce philosophie et dans une position voisine de l'opulence, il ne leur demandait qu'un agréable délassement. Il ne lui a manqué que d'être venu plus tôt, car plus d'une réputation littéraire a été conquise avec des vers également négligés, mais avec moins d'esprit et d'originalité. Le comte d'Etalleville est mort au Brémien (Eure), le 20 mars 1828. On a de lui : 1° *La Diligence*, ou *les Amours de trente-six heures*, poëme badin en 4 chants, Paris, 1813, in-18, 2e édition revue et corrigée, suivie du *Changement de garnison*, poëme inédit en 3 chants, 1815, in-16. 2° *Les Eaux de Barèges*, ou *le Remède à l'ennui*, historiette rimée, Paris, 1814, in-18. 3° *La Calotte du régiment royal Lorraine, cavalerie*, poëme en 3 chants, Paris, 1820, 1 volume in-18. 4° *La Vie de l'officier*, poëme en 3 chants, Paris, 1821, in-18. 5° *Quelques choses et beaucoup de riens*, ou *Mes pensées* (ouvrage en prose), Paris, 1822, in-18. 6° *Mon procès*, épître à mon gendre, Paris, 1827, in-18. B—v—e.

ÉTAMPES. *Voyez* ESTAMPES.

ETCHÉVERRI ou ECHÉVERRI (JEAN DE), le plus fameux des poëtes basques, prit naissance à Tafalla, ville de la Navarre, vers le milieu du 16e siècle. Il fut prêtre et docteur en théologie. Il paraît que, dans sa première jeunesse, il composa, dans sa langue maternelle, quelques poésies légères remplies de grâce et d'esprit. On en rappelle une où il faisait l'éloge de la vertu et de la beauté réunies dans un même objet ; mais on a perdu la trace de ses premières productions. Dans un âge plus mûr il ne traita que des sujets sacrés, et mit en vers *la Vie de Jésus-Christ*, *les Mystères de la foi* et *la Vie de quelques saints ;* le tout a été publié à Bayonne, en 1640, in-8°. On remarque dans ses poésies beaucoup de naturel, de force et d'imagination. Le style peut passer pour classique dans la langue basque, par son élégance et sa pureté.—Un autre ETCHEVERRI, lieutenant de frégate au service de la France, rendit d'importants services dans les voyages qu'il fit aux Iles Philippines et Moluques (en 1769 et 1770) pour la recherche des arbres à épiceries, d'après les vues de M. Poivre. On trouve l'abrégé de sa relation dans les *OEuvres de Poivre*, Paris, 1797. Sonnerat, qui faisait partie de cette expédition, en a rendu un compte plus détaillé dans son *Voyage à la nouvelle Guinée*. B—s.

ÉTÉMARE (JEAN-BAPTISTE LE SESNE DE MÉNILLES, D'), prêtre appelant et écrivain fécond, était né au château de Ménilles en Normandie, le 4 janvier 1682. Son père était un gentilhomme attaché aux principes et à la pratique de la religion. Il destina de bonne heure son fils à l'état ecclésiastique, et étant allé, en 1686, s'établir dans le Poitou, il envoya son fils faire ses études chez les Oratoriens de Saumur, d'où il passa à Paris. Le jeune d'Etémare fut placé au séminaire St-Magloire, où était alors l'abbé Duguet, et il fut ordonné prêtre en 1709. C'était l'année de la destruction de Port-Royal ; mais on nous assure que d'Etémare eut encore le temps d'y aller faire un pèlerinage avant cette catastrophe, et qu'il s'y consacra à la défense de la même cause. On ne lui reprocha pas d'avoir manqué à sa parole. Son premier écrit fut des *Lettres théologiques* contre une instruction pastorale du cardinal de Bissy. On y entrevoit déjà ses idées sur l'Etat de l'Église, et ce système de figures qu'il porta si loin. Il l'avait puisé dans les leçons de l'abbé Duguet ; mais il l'outra depuis d'une manière bizarre et ridicule. La bulle *Unigenitus* vint donner de l'aliment à son zèle. Il publia contre elle neuf mémoires, en 1714 et en 1715, et travailla aux *Hexaples*, dont il rédigea la 4e colonne. Il était dès lors de tous les conseils des appelants, et eut part à toutes leurs démarches. Il fut envoyé par eux dans le midi de la France, afin d'y exciter les évêques à se plaindre de quelques arrêts du conseil contre les écrits des évêques de Bayeux et de Montpellier, prélats qui étaient entrés fort avant dans les misérables contestations de ce temps-là. En 1725, on l'envoya à Rome, pour essayer d'y tenir une bulle doctrinale, et pour tirer quelque avantage du concile qui s'y tenait alors. Il ne réussit ni dans l'un ni dans l'autre objet, et ses préventions contre la cour de Rome s'en accrurent sensiblement ; car il était clair qu'elle était inexcusable de repousser les conseils et les lumières d'un théologien si impartial et si désintéressé. Il se consola en suivant plus que jamais son système favori. C'est à cela que se rapportent l'*Essai de parallèle des temps de Jésus-Christ avec les nôtres ; l'explication de quelques prophéties ; la Tradition de l'Eglise sur la future conversion des Juifs*, etc., que d'Etémare publia successivement. Il voyait partout des figures de la défection de l'Église et de la conversion des Juifs; il les annonçait dans ses écrits, dans ses conférences, dans ses conversations, et devint le chef d'un parti qui s'abandonna à cet égard aux plus fortes illusions ; et ce furent ces illusions qui préparèrent et fomentèrent les scènes déplorables des convulsions, la honte du parti où elles prirent naissance. D'Etémare en fut dupe comme les autres; il eut même le triste honneur d'être un des directeurs de cette *œuvre* absurde et ridicule, et de présider à des assemblées de jongleurs et de fanatiques, où l'on mêlait des farces et des niaiseries dignes de la foire à des dérisions sacriléges et à des prophéties impudentes. Cette *œuvre* mit, comme on sait, la division la plus fâcheuse parmi les appelants. Les plus modérés d'entre eux se dégoûtèrent de ces rêveries et de ces turpitudes. En vain d'Etémare se flatta de ramener la concorde par son autorité et ses conseils ; on se moqua de ses décisions. Il voulut épurer les convulsions et il finit par s'apercevoir lui-même que cette *œuvre* n'était pas aussi divine qu'il l'avait imaginé, sans pourtant qu'il paraisse avoir reconnu sincèrement le prin-

cipe et l'étendue de son illusion. Son crédit souffrit en cette occasion de rudes atteintes. D. Lataste d'un côté, et de l'autre l'abbé Debonnaire et madame Mol dévoilèrent des traits peu honorables pour d'Etémare, qui, un peu honteux, parut, en 1735, se condamner à la retraite : il y resta presque constamment pendant dix ans. Alors il se mit à voyager, mais toujours pour le bien de la même cause. Il était allé en Angleterre en 1729 avec Legros, pour tâcher d'y former un parti. Cette mission ne fut pas plus heureuse que celle de Rome. Il faisait de fréquents voyages en Hollande, où il avait déjà contracté d'anciennes liaisons. Il y avait connu Quesnel dès 1714, et il prit part à l'établissement d'un épiscopat dans ce pays. Depuis 1751, il allait tous les ans visiter cette petite église, et sur la fin de sa vie il s'y fixa tout à fait. Il assista à l'espèce de concile qu'on tint à Utrecht en 1763, et fut en quelque sorte l'âme de toutes les démarches de ce parti. Il mourut à Rhynwick près Utrecht, le 29 mars 1770, dans un âge fort avancé. On lui rendit de grands honneurs parmi les siens. Il avait joui parmi eux d'une haute réputation; et il est à peine connu aujourd'hui : c'est ce qui doit arriver à tous ceux qui, au lieu de se rendre recommandables par des ouvrages utiles et d'un intérêt général, ne se font que les échos d'une faction ; leur nom passe avec celui du parti qu'ils ont servi, et leurs écrits meurent avec les petites passions qui les ont fait naître. Ceux de l'abbé d'Etémare sont aujourd'hui complétement oubliés, et la liste que nous en donnerions tiendrait beaucoup de place sans intérêt et sans utilité. Il vaut mieux les laisser dormir dans la poussière, en regrettant toutefois qu'un homme qui paraît avoir eu quelque talent en ait fait un si triste usage. P—C—T.

ETFIN, roi d'Écosse, fils d'Eugène VI, succéda à Mordac en 730; il régna trente ans en paix, et fut un prince juste et magnanime, le bienfaiteur des bons et le fléau des méchants. L'âge l'ayant rendu incapable de supporter les fatigues du gouvernement, il nomma pour administrer le royaume quatre régents qui répondirent mal à sa confiance, et opprimèrent le peuple. Les plaintes des malheureux ne pouvaient parvenir jusqu'au roi, accablé par les années et les infirmités; mais ils furent vengés par le successeur d'Etfin. Ce monarque mourut en 761. E—s.

ETH, roi d'Écosse, succéda en 874 à son frère Constantin II ; sa grande agilité lui fit donner le surnom d'*Alipes*. On l'élut roi, parce qu'il avait rallié l'armée de son frère, dispersée par les Danois ; mais il avait d'ailleurs fort peu de capacité. Sa bravoure fut souillée des vices les plus honteux ; il se livra à une débauche effrénée : son exemple eut malheureusement des imitateurs; et les Danois, profitant de l'indolence du gouvernement, envahirent et pillèrent plusieurs provinces. Les nobles, mécontents d'Eth, se liguèrent contre lui et le déposèrent après deux ans de règne, en 875. Quelques historiens disent qu'il mourut d'une blessure, en combattant contre Grégoire, qui aspirait au trône. E—s.

ETHELBALD, roi de Mercie, fut un des princes les plus célèbres qui aient gouverné cette partie de l'Heptarchie. Il succéda, en 716, à Ceolred, mort sans enfants, et fut élevé au trône comme petit-neveu du roi Penda. Les anciennes chroniques ne parlent d'Ethelbald qu'en le désignant par le surnom de *fier* ou d'*orgueilleux ;* en effet, absolu dans ses volontés, épris des attraits du pouvoir et cédant à l'impétuosité de ses passions, il sut tenir dans le respect les grands de l'État, et porta les droits de la royauté au plus haut degré. Il tint le gouvernement d'une main ferme, et administra impartialement la justice; mais ses mœurs furent très-dépravées, et son exemple eut de nombreux imitateurs. Il déploya une grande valeur dans les guerres qu'il entreprit contre le royaume de Northumberland, qu'il attaqua deux fois, par le seul motif de faire un riche butin. Ayant ensuite trouvé dans Cuthred, roi de Wessex, un rival non moins brave que lui, et qu'il ne put défaire dans une bataille sanglante, il se lia d'amitié avec lui, et deux ans après ils fondirent ensemble, en 744, sur les Bretons renfermés dans le pays de Galles et en firent un carnage horrible. Dix ans après, Ethelbald, ennuyé de la tranquillité qui régnait dans ses États et jaloux de la renommée de Cuthred, porta inopinément ses armes dans les possessions de ce prince, qui lui fit éprouver une défaite complète en 754. Cet échec, bien loin de décourager Ethelbald, ou de lui inspirer des intentions pacifiques, ne fit qu'aiguillonner davantage son ambition. Il ne songea qu'aux moyens de fixer sous ses drapeaux la fortune, qui, après l'avoir comblé si longtemps de ses faveurs, venait de lui être infidèle. Ayant réussi à rassembler une armée nombreuse, il crut, en 757, l'occasion favorable pour envahir le Wessex. L'intrépide Cuthred marcha à sa rencontre et le repoussa jusqu'à Sceandune, où se livra une bataille décisive dans laquelle les Merciens, après une longue résistance, furent mis en déroute. L'esprit de mécontentement qui se manifeste toujours dans une retraite précipitée produisit une sédition dans les troupes d'Ethelbald ; un des chefs de l'armée, nommé *Beornred*, fatigué probablement de l'idée de ne pouvoir jouir du repos tant que ce prince vivrait, le tua et se fit proclamer roi. Ethelbald avait régné quarante et un ans. Il fut enterré à Ripendune, aujourd'hui Ripon, dans le Derbyshire. Il ne laissa pas d'enfants, et tout porte à croire qu'il ne s'était pas marié. E—s.

ETHELBALD, troisième roi d'Angleterre, de la dynastie saxone, était fils d'Ethelwolf. Pendant le voyage de son père à Rome il avait, de concert avec plusieurs grands du royaume, formé le projet de lui enlever la couronne. Ces rebelles s'efforcèrent de donner à leur entreprise une apparence de justice, en disant qu'Ethelwolf avait,

au préjudice de son fils aîné, fait couronner à Rome son plus jeune fils Alfred, et qu'en revenant dans ses États il avait épousé une étrangère, l'avait amenée avec lui, enfin que, par une infraction manifeste à la loi des Saxons, il lui avait donné le titre de reine et l'avait placée sur le trône. Éthelwolf, pour éviter une guerre civile, céda à son fils la souveraineté des provinces occidentales; quelques historiens prétendent que ce monarque, à sa mort, partagea ses États entre ses deux fils aînés; d'autres avancent qu'Éthelbald fut seul roi. A peine parvenu à la couronne, il épousa Judith, veuve de son père. Ce mariage incestueux lui attira la juste indignation du peuple. Cédant enfin aux remontrances de Swithun, évêque de Winchester, il se sépara de sa femme. Pendant la courte durée de son règne, les Danois, affaiblis par leurs dernières défaites, ne tentèrent pas d'expédition contre l'Angleterre. Éthelbald, qui avait montré de la valeur du vivant de son père, ne se distingua étant roi que par la corruption de ses mœurs. Il mourut en 860 sans postérité. Son frère Éthelbert lui succéda. E—s.

ÉTHELBERT, roi de Kent, mérite d'être cité au milieu de cette foule de rois dont les noms remplissent l'histoire de l'Heptarchie d'Angleterre. Hermenric, son père, pendant un règne de trente-deux ans, ne fit qu'une action mémorable, ce fut d'associer Éthelbert au gouvernement, pour prévenir par là les révolutions si fréquentes dans une monarchie barbare. Éthelbert, monté sur le trône en 566, releva la gloire de sa maison qui languissait depuis plusieurs générations. Ses premières tentatives pour agrandir ses États ne furent pas, à la vérité, couronnées par le succès; il perdit deux batailles contre Ceaulin, roi de Westsex, et fut obligé de lui céder la supériorité dans l'Heptarchie. Mais Ceaulin ayant par son ambition démesurée excité la jalousie de tous les autres princes, ils se liguèrent contre lui. Éthelbert, à la tête de l'armée combinée, remporta sur lui une victoire décisive. Ceaulin étant mort peu de temps après, Éthelbert sembla lui avoir succédé dans ses projets ambitieux. Il réduisit tous les princes de l'Heptarchie sous sa dépendance, à l'exception du roi de Northumberland; mais il eut la modération de restituer le royaume de Mercie à l'héritier légitime, cependant à des conditions très-dures. L'événement le plus heureux et le plus mémorable qui signala le règne d'Ethelbert, fut l'introduction de la religion chrétienne parmi les Saxons anglais. Ce prince avait épousé du vivant de son père Berthe, fille unique de Caribert, roi de Paris. Berthe amena un évêque français à Cantorbéry, tâcha par sa conduite irréprochable d'accréditer la sainteté de sa religion, et mit en usage son adresse et la douceur de son caractère pour en convaincre son époux; de sorte que St-Augustin, à son arrivée dans le royaume de Kent, en 597, trouva le roi disposé à embrasser la foi (*voy.* Augustin). Le mariage d'Éthelbert avec Berthe et plus encore sa conversion au christianisme établirent entre ses sujets, les Français, les Italiens et d'autres nations du continent, des communications qui tirèrent les Anglais de l'ignorance grossière et de la barbarie où les peuplades saxonnes étaient encore plongées. Éthelbert rédigea, avec le consentement des états de son royaume, un corps de lois, les premières lois écrites qui eussent été promulguées par les conquérants du Nord. Son règne fut glorieux pour lui et utile à son peuple. Il mourut en 615, laissant la couronne à son fils Eadbald. E—s.

ETHELBERT, quatrième roi d'Angleterre de la dynastie saxonne, était fils d'Ethelwolf. Depuis la mort d'Adelstan, l'aîné de ses frères, il gouvernait les provinces de l'est comme vice-roi, ce qui a pu donner lieu à l'assertion des historiens qui ont dit qu'Ethelwolf, à sa mort, partagea ses États entre Ethelbald et Ethelbert. A la mort d'Ethelbald, Ethelbert monta sur le trône en 860 et fut remplacé dans sa vice-royauté par Ethelfred, son frère. Ethelbert régna avec sagesse; mais son royaume fut infesté par les Danois; ils pillèrent et brûlèrent Winchester; ils furent ensuite défaits avec un tel carnage qu'ils cessèrent leurs incursions pendant quelque temps. Mais en 865 ils abordèrent dans l'île de Thanet et, après avoir ravagé le pays de Kent, ils conclurent la paix avec les habitants moyennant une somme d'argent. Bientôt ils enfreignirent le traité; les Anglais, réduits au désespoir, taillèrent les Danois en pièces. Ce fut au milieu de ces orages qu'Ethelbert mourut en 866, emportant les regrets de ses sujets; il eut pour successeur son frère Ethered ou Ethelred. E—s.

ETHELFLEDE ou ELFLEDE, fille d'Alfred le Grand et sœur d'Édouard l'ancien, roi d'Angleterre, se montra digne de ces deux grands hommes. Alfred, voulant récompenser les services d'Ethelred, comte de Mercie, lui donna sa fille en mariage; et, en considération de cette alliance, lui continua le gouvernement de sa province en 889. Ethelred continua à faire sentir sa valeur aux ennemis d'Alfred. Aidé de quelques autres généraux de ce prince, il marcha, en 894, contre les Danois, campés sur les bords de la Saverne, les bloqua, et les réduisit à la dernière extrémité; ils parvinrent néanmoins à s'échapper, mais après avoir éprouvé un carnage horrible. Lorsque Édouard eut, en 910, enlevé aux Danois plusieurs places dans la Mercie, Ethelred, qui avait dignement secondé son beau-frère, devint véritablement comte de cette province; mais il ne le fut pas longtemps, car il mourut en 912. Il est bon de remarquer qu'Ethelred n'était pas seulement gouverneur de Mercie; il avait sur ce pays-là, dit Rapin Thoyras, un droit plus particulier que l'on a de la peine à démêler dans les historiens qui en ont parlé. Il paraît néanmoins qu'il tenait ce pays de la couronne d'Angleterre, à peu près de la même manière que les princes d'Allemagne tenaient leurs États de l'em-

pire. C'est aussi ce que prouve la cession qu'Ethelflede fit à son frère des villes de Londres et d'Oxford, après la mort de son époux; si celui-ci n'eût été qu'un simple vice-roi, elle n'eût pas eu le droit de céder deux villes qui ne lui appartenaient pas. Ethelred prenait la qualité de *subregulus Merciorum;* les opinions des savants varient sur la véritable signification de ce mot. Ethelflede avait, même durant la vie de son mari, donné des marques d'un caractère mâle et résolu. On raconte qu'ayant beaucoup souffert en accouchant de son premier enfant, elle prit la résolution de ne plus s'exposer au même inconvénient, et qu'elle l'exécuta. Depuis lors, elle s'adonna entièrement aux armes; et à la mort de son mari, restée en possession de la Mercie, elle donna des preuves de son courage dans toutes les guerres qu'Edouard eut à soutenir contre les Danois. On l'appelait communément le roi Ethelflede, pour marquer que l'on reconnaissait en elle les qualités d'un homme et d'un roi. Vers 917, elle envoya une armée considérable dans une partie du pays de Galles qui s'était soulevée; elle marcha ensuite contre Derby, alors en la possession des Danois, et prit cette ville d'assaut. Pour encourager les soldats, elle commanda en personne, et pendant l'action, elle courut un si grand danger que quatre officiers de sa garde furent tués à côté d'elle; mais rien ne put la faire désister de son projet; elle entra dans la ville. Cet exploit brillant produisit un tel effet sur les Danois qui habitaient le pays d'York et le nord de la Mercie, que la plupart se soumirent volontairement à la domination d'Ethelflede, et le reste conclut solennellement la paix. Pour mieux assurer ses possessions contre les attaques de ses ennemis, elle suivit l'exemple de son père et de son frère, en faisant fortifier les positions les plus avantageuses, fondant des villes et rétablissant celles qui étaient ruinées. Elle mourut en 922, à Tamworth en Warwick-Shire, et fut enterrée à Glocester dans le monastère de St-Pierre, qu'elle avait fondé; elle ne laissa qu'une fille, nommée Elfronie. Quelques historiens ont assuré que cette jeune princesse avait résolu de prendre pour époux un prince danois, et qu'Édouard, craignant qu'elle n'introduisît les ennemis du royaume dans les places qu'on avait eu tant de peine à leur arracher, s'empara de la Mercie, et emmena sa nièce dans le Wessex. Il est probable qu'elle finit ses jours dans un monastère. E—s.

ETHELFRID ou ADELFRID, roi de Northumberland, succéda à son père Ethelric, roi de Bernicie, en 593. Pour mieux s'assurer la possession de tout le Northumberland, et prévenir les inquiétudes qu'aurait pu lui causer Edwin, fils d'Aella et légitime héritier du royaume de Deirie, il avait dès 588, et du vivant de son père, sous le nom duquel il régnait déjà effectivement, épousé Acca, sœur d'Edwin, alors âgé de trois ans. Ethelfrid était dévoré d'une ambition insatiable, qui lui a valu des chroniqueurs le surnom de *fier*. Il fit d'abord la guerre aux Bretons qu'il vainquit, et les maltraita tellement, que, fuyant les cantons qu'ils habitaient et où ils avaient pris naissance, ces infortunés, réduits à la misère, cherchèrent une retraite, telle misérable qu'elle fût, qui les mît à l'abri des fureurs d'Ethelfrid, tandis que d'autres, ne pouvant se résoudre à quitter le sol où reposaient les ossements de leurs pères, se soumirent au joug du vainqueur. Ethelfrid profita de ses avantages avec une ardeur incroyable, et poussa ses conquêtes dans le pays des Bretons plus loin qu'aucun des rois saxons qui l'avaient précédé. La rapidité et l'importance de ces conquêtes lui attirèrent la jalousie des Ecossais, qui vinrent l'attaquer en 603; il les rencontra en un lieu appelé Daegstane, où, après une action opiniâtre et sanglante, ils furent contraints d'abandonner le champ de bataille. La perte qu'ils éprouvèrent en cette occasion fut si considérable, que de longtemps ils ne furent en état de recommencer la guerre. Malgré le grand nombre de braves que cette bataille avait coûté à Ethelfrid, ce prince ne put résister à son ardeur belliqueuse. Quatre ans après il porta de nouveau la guerre chez les Bretons. Les historiens rapportent que, se préparant à assiéger Chester dont les Bretons s'étaient emparés, il rencontra douze cent cinquante moines que l'on avait fait sortir du couvent de Bangor pour se tenir près du champ de bataille, et prier Dieu pendant le combat. Informé du sujet pour lequel ils étaient rassemblés, Ethelfrid dit : « Puisqu'il en est ainsi, ce sont des « ennemis dangereux; car quoiqu'ils ne soient « armés ni de lances ni d'épées, ils combattent « contre nous avec leurs prières et leurs imprécations; par conséquent, anéantissons-les d'abord, « et marchons ensuite contre les hommes armés. » Les ordres du roi furent exécutés, et un détachement de soldats saxons fondit sur les moines, qui, abandonnés par les militaires chargés de les défendre, furent presque tous passés au fil de l'épée : il n'y en eut que cinquante qui parvinrent à se sauver. Ce massacre fut suivi d'une grande victoire qu'Ethelfrid remporta sur les Bretons; après quoi il entra dans le pays de Galles, et détruisit entièrement l'abbaye de Bangor. Les conquêtes d'Ethelfrid l'avaient rendu si redoutable à tous les rois ses voisins, qu'aucun n'osait l'inquiéter. Cette disposition pacifique ne put apaiser les alarmes que lui causait Edwin alors errant, et pour lequel il voyait ses sujets de Deirie favorablement disposés; ils ne pouvaient oublier qu'Edwin était leur souverain légitime; leurs vœux le rappelaient sans cesse. Ethelfrid, instruit qu'il avait trouvé un asile chez Redwald, roi des Estangles, demanda qu'on le lui livrât. Irrité du refus qu'il éprouva, et apprenant que l'armée de Redwald suivait de près les émissaires qui lui rapportaient la réponse de ce roi, il rassembla à la hâte ses troupes pour arrêter la marche de l'ennemi; il le rencontra sur les bords de l'Idle, près de Nottingham, et perdit la vie dans la bataille sanglante qui se livra en ce

lieu l'an 617. Il laissa plusieurs fils, dont trois régnèrent, et deux filles qui furent canonisées. Edwin vainqueur lui succéda (*voy.* Edwin). E—s.

ETHELRED I[er], cinquième roi d'Angleterre, de la dynastie saxonne, était fils d'Ethelwolf; il succéda à son frère Ethelbert en 866. Dès qu'il fut monté sur le trône, il garda sous son administration les provinces de l'Est ou de Sussex, de Kent et d'Essex, qui auparavant avaient été gouvernées par l'héritier présomptif de la couronne. Alfred, lors du couronnement de son frère, demanda ces provinces, en s'appuyant sur la promesse qui lui en avait été faite. On arrangea la difficulté dans une assemblée de la noblesse, en statuant que Ethelred les conserverait, mais qu'à sa mort tout le royaume appartiendrait à Alfred, et que cependant ce dernier aurait sa part dans toutes les terres qui seraient conquises par leurs forces réunies. La succession fut aussi réglée dans cette assemblée tenue à Swinburne. Les Danois attaquèrent continuellement l'Angleterre durant le règne d'Ethelred. Les Estangles, chez lesquels ils firent leur première incursion, préférant, dit Hume, leurs intérêts présents à la sûreté commune, traitèrent en particulier avec ces barbares, et leur fournirent des chevaux qui mirent ceux-ci en état d'effectuer une irruption par terre dans le Northumberland. Après s'être emparés d'York, les Danois défendirent cette ville avec succès, puis pénétrèrent dans la Mercie, et établirent leurs quartiers d'hiver à Nottingham, d'où ils menacèrent de subjuguer tout le royaume. Les Merciens implorèrent le secours d'Ethelred, qui, accompagné de son frère Alfred, mena contre les Danois une armée formidable, et les obligea à se retirer dans le Northumberland; mais bientôt ils fondirent sur l'Estanglie, y commirent des dévastations affreuses, et arrivèrent jusqu'à Reading. Les Merciens refusèrent de se joindre à Ethelbert pour chasser les Danois. Suivi d'Alfred, le prince se vit réduit à marcher contre les Danois avec les seuls West-Saxons. Les Danois défaits s'étaient renfermés dans leurs murs; ils ne tardèrent pas à mettre dans une sortie les Saxons en fuite, et les forcèrent à lever le siége. Dans une affaire qui eut lieu immédiatement après à Aston en Berskire, Alfred avait été tourné par l'ennemi dans une position désavantageuse, et se trouvait dans un danger imminent. Ethelred, auquel on en porta la nouvelle, était alors à la messe; il refusa de marcher au secours de son frère avant qu'elle fût finie; mais comme il battit ensuite les Danois, on ne manqua pas, dans ce siècle d'ignorance, d'attribuer cette victoire, et non le danger couru par Alfred, à la piété excessive du roi. De nouvelles troupes arrivèrent aux Danois; chaque jour ils devenaient plus redoutables aux Anglais. Ethelred, blessé dans une action, mourut le 23 avril 871, à Wittingham, laissant à son frère Alfred une couronne que ce jeune prince était seul par ses talents en état de conserver. Dans l'épitaphe d'Ethelred, conservée longtemps sur son tombeau à Winburn, dans le Dorsetshire, il est qualifié de saint et de martyr. E—s.

ETHELRED II, quatorzième roi d'Angleterre de la dynastie saxonne, fils d'Edgar et de sa seconde femme Elfrida, monta sur le trône en 979, après l'assassinat de son frère Edouard le Martyr. Comme ce meurtre lui avait procuré la couronne, il ne put, quoiqu'il ne fût nullement coupable, gagner le cœur d'une grande partie de ses sujets. Il résulta de là des dissensions funestes; elles furent augmentées par la haine des moines contre Ethelred, qui leur préférait les prêtres séculiers. Les Danois profitèrent de ces discordes, renouvelèrent leurs attaques avec plus d'audace, et obtinrent des succès qui les enhardirent encore davantage. Ethelred était brave; mais son peu de capacité, son caractère irrésolu, qui lui ont fait donner par les historiens le nom d'*indolent*, l'abattement de son peuple, la trahison de ses généraux, l'empêchaient de pousser avec vigueur les Danois, et de profiter des avantages que l'on obtenait quelquefois contre les ennemis du royaume. Ethelred, voyant qu'il était presque entièrement ouvert à leurs dévastations, que personne n'avait la hardiesse de leur résister, et que les différents partis qui divisaient l'État refusaient de se réunir pour les combattre, convoqua un grand conseil de nobles pour aviser aux moyens de sauver la patrie de sa situation critique. La majorité de ces hommes dégénérés, et à leur tête Siric, archevêque de Cantorbéry, proposèrent d'acheter la paix à prix d'argent. Cette infâme mesure fut adoptée, et produisit l'effet que l'on en devait attendre. Les Danois revinrent avec des forces plus considérables. La flotte qui fut envoyée contre eux, sous le commandement d'Alfric, fils d'Alfer, duc de Mercie, ne put rien effectuer, à cause de la perfidie de ce traître, qui les instruisit de son approche. Une armée de terre, conduite par trois chefs d'origine danoise, prit, à leur exemple, la fuite au milieu d'une action. Ethelred, outré de tant de trahisons, fit arracher les yeux au fils d'Alfric; mais tel était le crédit de ce dernier, que le roi fut contraint de lui donner encore le gouvernement de la Mercie. De nouvelles calamités accablèrent le royaume. Suenon, roi de Danemarck, et Olaüs, roi de Norvége, remontèrent la Tamise avec une armée navale formidable, et mirent le siége devant Londres. Obligés, par la vigoureuse résistance des habitants, de se retirer, ils mirent tout à feu et à sang dans les provinces voisines, et atteignirent ainsi Southampton, où ils passèrent l'hiver. Éthelred et la noblesse eurent, dans cette extrémité fâcheuse, recours au même expédient qu'ils avaient déjà employé, et achetèrent une paix honteuse en 994. Olaüs vint, sur l'invitation d'Ethelred, le trouver à Andover, et, de son propre mouvement, se fit baptiser. Il reçut du roi de riches présents, et promit de ne jamais inquiéter l'Angleterre: il tint fidèlement sa parole. Suenon, abandonné par son

allié, se retira avec ses troupes; mais de nouvelles hordes vinrent commettre de nouveaux dégâts. Ethelred leva avec peine une armée, dont les opérations furent infructueuses. L'argent venait de rendre la paix à l'Angleterre, lorsque les Danois abandonnèrent ce pays pour aller au secours des Normands, attaqués par Robert, roi de France. A leur retour ils obtinrent de nouveaux succès. Ethelred, voyant que les Danois établis en Angleterre étaient toujours prêts à se joindre à ceux qui venaient du dehors, prit une résolution naturelle à un prince faible : ce fut de faire massacrer tous les Danois qui se trouvaient dans ses États. Des ordres secrets furent en conséquence envoyés de tous côtés; et un dimanche, jour de St-Brice, le 13 novembre 1002, ce barbare projet fut mis à exécution. Les historiens racontent que Gunilda, sœur du roi de Danemarck, qui avait épousé un comte et embrassé le christianisme, ayant, après avoir vu égorger son mari et ses enfants, été condamnée par Ethelred à périr, prédit, dans l'excès de son désespoir, que son sang serait bientôt vengé par la ruine totale de la nation anglaise. Sa prédiction fut accomplie. Suenon, transporté de fureur à la nouvelle de ce massacre, vint fondre sur l'Angleterre. La famine se joignit à tous les maux qu'éprouvait ce royaume. Edric, gendre du roi, qui l'avait nommé gouverneur de Mercie après la mort d'Alfric, se montra encore plus traître que son prédécesseur: il renversa tous les plans de défense que l'on formait; une flotte équipée avec des dépenses énormes rentra dans les ports sans avoir rien fait. La consternation régnait dans tout le royaume; des traités déshonorants ne donnaient que de courts intervalles de repos. Ethelred, également épouvanté des violences des ennemis et des trahisons de ses propres sujets, s'enfuit en 1013 en Normandie, où il avait déjà envoyé ses deux fils et sa femme Emma, sœur de Richard, duc de ce pays; il y était depuis six semaines lorsqu'il apprit la mort de Suenon. Bientôt après une députation des grands vint l'inviter à rentrer dans ses États. Il leur envoya son fils Edouard, leur promettant l'oubli et le pardon du passé, et déclarant en même temps qu'il ne négligerait rien pour mettre le royaume à l'abri des incursions des Danois. Mais à son retour il montra aussi peu de fermeté qu'auparavant, et sa confiance aveugle dans Edric mit le comble à la confusion. Ethelred, sans cesse agité par la crainte d'être trahi par ses soldats, et même livré aux Danois, revenus en force sous la conduite de Canut, leur nouveau roi, refusa de sortir de Londres pour aller joindre son fils Edmond, qui tenait tête aux ennemis, mais qui, n'étant pas appuyé, fut obligé de se retirer dans la capitale. Il trouva cette ville dans le trouble qu'y répandait la mort du roi. Ethelred, accablé par le chagrin, avait fini ses jours le 23 avril 1016, dans la cinquantième année de son âge. Edmond lui succéda. E—s.

ETHELREDE ou AELREDE. *Voyez* AILRED.

ETHELWOLF, second roi d'Angleterre de la dynastie saxone, était fils d'Egbert, auquel il succéda en 837. « Bien loin, dit Hume, d'avoir « l'habileté et le courage de son père, ce prince « était plus propre à gouverner un couvent qu'un « royaume. » Il avait en effet embrassé la vie monastique et pris le diaconat. A la mort de son père il se fit relever de ses vœux par le pape. Il commença son règne par démembrer de ses États les pays nouvellement conquis d'Essex, de Kent et de Sussex pour les donner à son fils aîné Adelstan; mais ce partage impolitique n'entraîna aucun inconvénient, parce que la crainte continuelle des invasions des Danois empêchait les dissensions intérieures. Plusieurs fois ces pirates furent repoussés; mais toujours ils pillèrent le pays et emportèrent du butin, ce qui était l'objet principal de leurs expéditions; elles devinrent annuelles. En 851, deux corps de ces barbares furent mis en déroute après avoir éprouvé un carnage affreux, l'un en Devonshire, l'autre du côté de Sandwich, où commandait Adelstan, fils du roi. Cependant un autre corps de Danois hasarda pour la première fois de prendre ses quartiers d'hiver en Angleterre dans l'île de Thanet, à l'embouchure de la Tamise. Renforcés au printemps par de nouvelles troupes, ces barbares pénétrèrent dans l'intérieur du pays,. brûlèrent Londres et Cantorbéry, poussèrent jusqu'au cœur du Surry, répandant partout le carnage et la dévastation. Ethelwolf, réveillé par un péril si pressant, marcha contre les ennemis avec son second fils Ethelbald, et remporta sur eux une victoire sanglante à Okeley. Les Danois conservèrent heureusement leur établissement dans l'île de Thanet. Les avantages qu'ils obtinrent les mirent à même d'étendre plus loin leurs ravages. Malgré la situation critique de son royaume, Ethelwolf fit un pèlerinage à Rome, emmenant avec lui le quatrième et le plus cher de ses fils, Alfred, alors âgé de six ans. Il y passa un an dans des exercices de piété, combla de largesses les églises de Rome et le pape, et en revenant dans ses États épousa Judith, fille de Charles le Chauve. A son arrivée, il trouva l'Angleterre en feu. Après la mort d'Adelstan, son fils aîné, Ethelbald, le second, s'était saisi des rênes du gouvernement, et, de concert avec une partie des grands du royaume, avait formé le projet d'exclure son père du trône. Les horreurs d'une guerre civile allaient se joindre aux calamités qui affligeaient l'Angleterre. Ethelwolf abandonna en 856 la plus grande partie de ses États à son fils, ne gardant pour lui que celle de l'orient, qui était la moins considérable et la plus exposée. Il convoqua immédiatement après les états de tout le royaume et fit donation à l'Église des dîmes et de l'exemption de toutes taxes sur les biens qu'elle possédait. Les Anglais, non moins faibles et superstitieux que leur roi, trouvèrent cet acte si méritoire, que, comptant formellement sur un secours surnaturel

du ciel, ils négligèrent les moyens ordinaires de défense contre les Danois. Ethelwolf, attaqué d'une maladie mortelle, partagea, selon quelques historiens, son royaume entre ses deux fils aînés, Ethelbald et Ethelbert, et mourut en 858. E—s.

ETHERÈGE (George), d'une bonne famille du comté d'Oxford, naquit, à ce que l'on croit, près de Londres, vers l'année 1636. Il passa quelque temps, à ce qu'il paraît, à l'université de Cambridge, mais reçut sa principale éducation de ses voyages en France, où l'habitude de vivre dans le monde et la dissipation lui firent bientôt quitter l'étude des lois, à laquelle on avait essayé de l'appliquer. Il se fit connaître en 1644 par une comédie intitulée : *The comical Revenge, or Love in a tub* (la Vengeance comique, ou l'Amour dans un tonneau). Le succès de cet ouvrage, et plus encore l'esprit, la gaieté d'Etherège, la facilité de son caractère et son goût pour les plaisirs, le firent rechercher de cette foule de gens d'esprit et de gens de qualité qui, après l'austère gouvernement de Cromwell, semblaient alors n'avoir plus qu'à faire du plaisir leur unique occupation. Etherège perdit avec eux sa santé, sa fortune et son temps. Cependant, en 1668, il donna une seconde comédie : *She would if she could* (Elle le voudrait bien si elle le pouvait), dont le titre, justifié presque à chaque scène de la pièce, peut assez faire deviner quel genre de tableaux y sont représentés. Les Anglais en ont peu de plus indécentes, quoiqu'elle soit exempte de grossièreté; ce sont les mœurs du beau monde qu'y a peintes Etherège. On lui savait un gré infini de substituer des modèles connus aux peintures fantastiques qui, empruntées des littératures étrangères, occupaient depuis longtemps le théâtre anglais. L'intérêt de ces tableaux, pour ainsi dire domestiques, faisait oublier le défaut d'intrigue, sauvé d'ailleurs par la variété des incidents et la vivacité spirituelle du dialogue, et l'immoralité n'était pas à la cour de Charles II un motif de défaveur. Cette comédie a été mise par quelques critiques au nombre des meilleures du théâtre anglais; elle est en effet très-amusante. Son succès ne put cependant défendre Etherège des progrès de l'indolence qu'augmente chaque jour l'habitude du plaisir. Il fut sept ans sans rien produire, et donna en 1676 sa dernière comédie intitulée : *The Man of Mode* (l'Homme à la mode), ou *sir Fopling Flutter*. Le succès de cette pièce surpassa de beaucoup encore celui des deux autres, non peut-être qu'elle leur fût supérieure en mérite; mais l'auteur, qui dans ses premières pièces s'était déjà permis quelques allusions à des personnages connus, les rendit dans celle-ci tellement frappantes, qu'elles donnèrent à son ouvrage une vogue extraordinaire. Il se trouve dans cette pièce un cordonnier dont le personnage, peint, dit-on, d'après nature, fit la fortune de cet ouvrier jusqu'alors peu accrédité. L'original du héros de la pièce était un de ces hommes dont le nom et les ridicules, après un moment de vogue, s'éteignent avant d'arriver à la génération suivante; mais c'est son ami le comte de Rochester qu'Etherège a peint dans le personnage de Dorimant, l'homme raisonnable de la pièce, c'est-à-dire comme ils le sont dans les comédies anglaises de ce temps, un roué aimable et spirituel, au-dessus des extravagances de la mode, et ne recherchant que les véritables plaisirs, auxquels il sacrifie tout. Le jeu, le vin ou les femmes n'étaient pas de ceux auxquels Etherège pût rien refuser, quoique, dans une de ses lettres au duc de Buckingham, il prétende interdire l'usage du vin aux jeunes gens, et ne le permettre aux hommes d'âge moyen que pour aider à l'amour. Quoiqu'il assure ne s'en servir que *comme les plus sages d'entre les catholiques romains se servent des images pour élever leur imagination à quelque chose de mieux*, il paraît que les effets et les moyens de cette dévotion factice avaient été également funestes à sa santé, et le jeu avait tellement dérangé ses affaires, qu'il fut obligé, pour les rétablir, d'épouser, vers l'an 1685, une riche et vieille veuve, qui ne consentit cependant à se donner à lui qu'à condition qu'il la ferait lady; en sorte qu'il fut obligé d'acheter le titre de chevalier. Cependant ce n'est point à la cour que le talent de plaire demeure stérile : Etherège avait su se rendre agréable à la duchesse d'York, femme de Jacques II, à laquelle il était attaché, on ne sait en quelle qualité. Devenue reine, elle le fit nommer ambassadeur, ou du moins envoyé, dans quelque pays étranger. Il paraîtrait qu'il eut quelque mission en Turquie, si l'on en croit du moins une épigramme dont les deux derniers vers sont :

> Ovid to Pontus sent, for too much wit;
> Eth'rege to Turquey, for the want of it.

« Ovide fut envoyé au Pont pour avoir eu trop « d'esprit, Etherège en Turquie pour en avoir « manqué. » Mais on sait positivement qu'il fut ministre à Ratisbonne durant les deux dernières années au moins du règne de Jacques II. Il paraît même qu'il y mourut d'accident, on ne sait précisément à quelle époque. On dit qu'après un dîner très-animé, où le vin ne l'avait pas troublé au point de lui faire oublier sa politesse naturelle, mais seulement d'en rendre les devoirs un peu difficiles, reconduisant ses convives sur l'escalier, il se laissa tomber et se fracassa la tête. On a de lui, outre ses comédies, quelques poésies légères et quelques lettres insérées dans diverses collections, et écrites avec beaucoup d'esprit et de gaieté. S—D.

ETHICUS. On comprend généralement sous le nom vague de *Cosmographie d'Æthicus* trois extraits informes sur la géographie, écrits en latin barbare, défigurés encore par des fautes grossières de copiste que les savants ne se sont pas donné la peine de rectifier. Le premier de ces extraits est, dans quelques manuscrits, attribué à *Julius Hono-*

rius, l'orateur; il ne contient que des listes de noms de mers, de provinces et de villes, et la description abrégée du cours des principaux fleuves; le second, intitulé : *Cosmographie d'Ethicus*, est absolument de la même nature; le troisième, ayant pour titre : *Autre description du monde*, comprend en effet une description de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, resserrée en un très-petit nombre de pages, et faite avec quelque intelligence. Cette description se retrouve mot pour mot dans *Orose*, et forme le deuxième chapitre de son histoire. Les plus anciens auteurs qui aient parlé de ces extraits sont : Cassiodore, dans le 6e siècle, et Dicuil dans le 9e; le premier n'en cite rien, mais il fait mention avec éloge du petit livre (*libellum*) de *Julius orator* sur la *Cosmographie;* le second en a transcrit plusieurs passages, mais il ne paraît pas avoir connu le nom de l'auteur; et, en citant ce traité, il le désigne ainsi : « J'ai trouvé dans la *Cosmographie*, écrite sous le « consulat de *Jules César* et de *Marc-Antoine*, etc. » Il est question dans l'extrait attribué à Ethicus d'un *mesurage* de l'empire romain, commencé sous le consulat de Jules César et de Marc-Antoine, et de là est venue l'erreur de Dicuil sur l'époque à laquelle ce livre a été composé; mais ce qui est digne de remarque, c'est que le passage que cite dans cet endroit le moine irlandais ne se trouve pas dans les trois extraits que nous possédons de la *Cosmographie d'Ethicus;* et Dicuil fournit, dans son court extrait, d'autres preuves qu'il avait sous les yeux un manuscrit de ces extraits cosmographiques, différent de ceux sur lesquels on en a fait nos éditions imprimées. Il existe à la Bibliothèque impériale deux manuscrits de Paul Orose (nos 4873 et 4882), où la fin du chapitre 2 se termine par ces mots : *Percensui breviter ut potui provincias et insulas orbis universi... quas Solinus ita descripsit.* M. Gosselin, qui a fait cette remarque, pense que, comme Solin se nommait *Julius* ainsi que *Julius Honorius* l'orateur, auteur du premier extrait, les copistes ont pris un nom pour un autre; nous croyons plutôt qu'Orose est réellement l'auteur de cette description du monde que l'on a cru devoir joindre aux extraits cosmographiques d'Ethicus et de Julius; mais par ces mots *quas Solinus ita descripsit*, Orose nous paraît avoir voulu dire que ce chapitre de son ouvrage est un extrait du livre de Solin. Les noms des auteurs des deux autres extraits et l'époque où ils ont été composés restent ignorés; cette époque ne peut être fort ancienne ni antérieure au 5e siècle, puisque dans la description de Rome il y est fait mention des portes *St-Pierre* et *Paul* et *St-Félix*. On a dit, sans en rapporter aucune preuve, que ce traité était traduit du grec par un prêtre, nommé Jérôme. Dans le livre de Raban Maur, sur l'invention des langues, Ethicus est considéré comme un philosophe scythe. Dans plusieurs manuscrits, on ajoute au nom d'Æthicus le surnom d'*Hister* ou *Ister*, pour indiquer qu'il était né en Istrie. Enfin, l'itinéraire d'Antonin est aussi attribué à Ethicus; et Flodoard, auteur du 6e siècle, cite cet itinéraire comme étant l'ouvrage d'Ethicus, et faisant partie de sa *Cosmographie*. Adrien de Valois, dans sa *Notice des Gaules*, cite aussi toujours l'itinéraire sous le nom d'Ethicus. La *Cosmographie* d'Ethicus a été imprimée pour la première fois à Venise, en 1513. Jean Simler en a donné une autre édition avec l'itinéraire d'Antonin, à Bâle, 1555, in-12; Glareanus l'a réimprimée à la suite de *Pomponius Mela*, Paris, 1625, in-16. On cite une autre édition de Leyde, 1646. Enfin la moins mauvaise est celle de Gronovius à la suite de *Pomponius Mela*, 1722, in-8o. Une édition passable de cet ouvrage est encore à donner, et il serait à souhaiter que quelque savant s'en occupât, car il est utile par les débris d'auteurs perdus qui s'y trouvent (1). W—R.

ETHRYG (GEORGE) ou ETHERIDGE, et en latin *Edrycus*, savant anglais du 16e siècle, né à Thame, au comté d'Oxford, étudia à l'université d'Oxford, où il fut nommé professeur royal de grec vers 1553; il était catholique, et le zèle qu'il fit paraître contre les protestants sous la reine Marie lui fit perdre sa place quelques années après l'avénement d'Elisabeth au trône. Il exerça ensuite la médecine à Oxford avec beaucoup de réputation, consacrant ses loisirs à l'instruction de quelques jeunes gens de familles catholiques, au nombre desquels on comptait Guillaume Gifford, qui fut depuis archevêque de Reims. Il possédait, outre la médecine, une connaissance profonde des langues grecque et hébraïque et des mathématiques, et il a montré du talent pour la poésie et pour la musique. On a de lui : *Hypomnemata quædam in aliquot libros Pauli Æginetæ, seu observationes medicamentorum quæ hâc ætate in usu sunt*, 1588, in-8o. C'est le seul de ses ouvrages qui paraisse avoir été imprimé; il avait mis les psaumes en vers hébreux, et avait traduit en latin les Œuvres de St-Justin, martyr. On a conservé de lui, en manuscrit, des *Compositions musicales* et des *Poésies grecques et latines*. Il était intimement lié avec l'antiquaire Leland. On ne connaît point la date de sa mort; on sait seulement qu'il vivait en 1588, dans un âge avancé. X—S.

ÉTIENNE (SAINT), diacre et premier martyr. On ne sait s'il embrassa la loi nouvelle du vivant de Jésus-Christ, ou seulement après sa mort. Peut-être fut-il du nombre des fidèles acquis à l'Église par la première prédication de St-Pierre, le jour de la Pentecôte. En ce temps-là, les grands du monde se faisaient pauvres en se faisant chrétiens; ils ne se présentaient pas aux apôtres sans déposer à leurs pieds ces richesses qui ferment ordinairement le ciel à leurs possesseurs. Les apôtres les recevaient d'une main et les donnaient de l'autre. Cependant, occupés sans relâche du ministère de la parole, ils choisirent sept de leurs disciples,

(1) La *Cosmographie* d'Ethicus a été traduite pour la première fois en français par M. Louis Baudet, Paris, Panckoucke, 1843, in-8o. E. D—S.

pour se décharger sur eux de la distribution des aumônes. Telle est l'origine des diacres. Etienne fut nommé le premier, ce qui lui fait donner par St-Irénée le titre d'archidiacre. Cet emploi ne l'empêcha point de participer à la prédication de l'Evangile. Il rencontra des antagonistes, mais il les vanquit; car un homme qui croit fortement parle de même. L'orgueil des vaincus fut humilié, et l'orgueil humilié ne pardonne pas. Ils soulevèrent le peuple contre Étienne, et le forcèrent de comparaître au conseil, où de faux témoins l'accusèrent d'avoir proféré des blasphèmes contre Dieu, Moïse et sa loi. Pendant que ses juges épiaient dans sa contenance l'aveu tacite de sa faute, son visage leur parut, dit St-Luc, comme celui d'un ange. Cependant Étienne, pressé de répondre, prouva longuement, en citant les livres saints, que le peuple juif s'était révolté contre Moïse, après avoir été délivré, guidé, sauvé par lui. Mais s'apercevant du peu d'effet de son discours, il l'interrompit, et le termina par cette véhémente apostrophe : « Têtes dures et inflexibles, hommes « incirconcis du cœur et de l'oreille, vous résistez « toujours au St-Esprit, et vous êtes tels que vos « pères ont été. Quels prophètes n'ont-ils pas per- « sécutés? Ils ont tué ceux qui leur prédisaient « l'avénement du juste que vous venez de trahir, « et dont vous vous êtes rendus les meurtriers, « vous qui avez reçu la foi par le ministère des « anges, et qui ne l'avez point gardée. » Une pareille justification ne pouvait qu'aigrir le peuple et les juges. Mais pourquoi Étienne les eût-il ménagés, puisqu'il ne voulait d'eux que la mort? A peine eut-il entendu sa condamnation, qu'il s'écria : « Je vois les cieux ouverts, et le Fils de « l'homme qui est debout à la droite de Dieu. » Aussitôt ses ennemis, feignant de prendre ses paroles pour des blasphèmes, jetèrent de grands cris, se bouchèrent les oreilles, se précipitèrent sur lui, et le traînèrent hors de Jérusalem pour le lapider, selon la loi contre les blasphémateurs. Arrivé au lieu du supplice, Etienne se mit à genoux, et cria à haute voix : « Seigneur, ne leur « imputez point ce péché. » Paroles sublimes! genre d'imprécation inconnu jusqu'à Jésus-Christ, et qui devait désarmer les bourreaux du martyr, si le fanatique persécuteur n'était pas aussi insensible à la pitié que sa victime l'était à la douleur. Ainsi périt, neuf mois environ après Jésus-Christ, le premier martyr d'une religion dont les sectateurs n'ont conquis une partie de la terre qu'en l'arrosant de leur sang. On croit qu'Etienne est le premier saint à qui l'Église ait consacré une fête : elle se célèbre le 26 décembre. La découverte de ses reliques se fit en 415, dans un terrain qui avait appartenu au docteur Gamaliel : la fête en est fixée au 3 août. E—N.

ÉTIENNE Ier (SAINT), élu pape le 13 mai 253, après la mort de Lucius ou St-Luce. Etienne était né Romain, et avait été diacre de l'église de Rome sous les deux papes précédents; son pontificat est célèbre par la question relative à la validité du baptême des hérétiques. St-Cyprien pensait qu'il était nécessaire de les rebaptiser; un concile d'Afrique avait décidé ainsi; le pape St-Etienne soutint l'opinion contraire avec beaucoup de chaleur et de fermeté. Un second et un troisième conciles d'Afrique, composés des trois provinces, confirmèrent l'avis du premier, et St-Cyprien s'y exprima avec une espèce de ressentiment sur la hauteur avec laquelle il prétendait avoir été traité par Etienne. « Aucun de nous, dit-il, ne s'établit « *évêque des évêques*, et ne réduit ses collègues à « lui obéir par une terreur tyrannique, puisque « tout évêque a une pleine liberté de sa volonté « et une entière puissance. » Ces derniers mots, dit Fleury, signifient que chaque évêque est libre dans sa conduite et n'en doit rendre compte qu'à Dieu, dans les points sur lesquels il n'y a encore ni décisions de l'Église ni canons universellement reçus. C'est ainsi que St-Augustin excuse St-Cyprien de s'être trompé dans une question si difficile. St-Etienne montra dans cette occasion un zèle qui ne peut être excusé que par le plus pur amour de la vérité ; il refusa d'admettre les députés de St-Cyprien, et défendit même qu'on leur donnât l'hospitalité. Mais il n'eut pas la satisfaction de voir terminer cette contestation de son vivant; elle ne le fut qu'au concile de Nicée, où le sentiment du pape triompha. St-Etienne fut victime de la persécution de l'empereur Valérien. L'Église l'honore universellement comme martyr. Il mourut, ou dans l'exil ou dans les prisons, le 2 août 257. On loue la pureté de sa doctrine et de sa conduite, et sa douceur envers les nouveaux convertis. St-Sixte II lui succéda. D—s.

ÉTIENNE II, élu pape le 26 mars 752. Il succédait au pape Zacharie, mais non pas immédiatement: un autre avait été élu sous le nom d'Etienne; mais comme il mourut au bout de quatre jours, sans avoir été sacré, il n'est point compté dans la liste des souverains pontifes. Celui-ci était Romain de naissance. Après avoir passé par tous les ordres ecclésiastiques dans le palais de Latran, où il avait été élevé auprès des papes, il fut nommé lui-même leur successeur, et sa haute piété lui valut tous les suffrages. Son premier soin, en montant sur le St-Siége, fut de rétablir quatre hôpitaux abandonnés dans Rome, et d'en fonder un cinquième ; il en établit deux autres hors de la ville, près l'Église de St-Pierre, et les dota richement. Son pontificat est remarquable par le commencement d'une grande révolution qui changea la face de l'Europe entière. Pepin était monté au trône de France avec l'assentiment du pape Zacharie, qu'il avait sollicité. Astolphe, roi des Lombards, après avoir détruit l'Exarchat de Ravenne, menaçait Rome elle-même. Rien ne pouvait le fléchir, ni prières, ni présents ; il venait de rompre, au bout de quatre mois, une trêve qu'il avait accordée pour quarante ans. Dans cette détresse, Etienne s'adressa d'abord à l'empereur

d'Orient, Constantin Copronyme, qui ne lui envoya aucun secours, parce qu'il était occupé lui-même d'une guerre en Orient, où la division entre les Ommiades et les Abbassides lui avait procuré quelques avantages momentanés, qui lui donnaient l'espoir de s'opposer avec succès à la puissance naissante des musulmans. Ce prince d'ailleurs protégeait hautement les iconoclastes, dont il fit triompher la doctrine dans le concile de 754, et prenait ainsi peu d'intérêt à la destinée du pontife romain. Cependant Astolphe menaçait de passer tous les Romains au fil de l'épée, s'ils ne se soumettaient à sa puissance. Etienne ordonna une procession publique, où il porta lui-même nu-pieds une image de Jésus-Christ qui passait pour n'avoir pas été travaillée de main d'homme. Il était suivi de tout le peuple, qui avait la cendre sur la tête et poussait de grands gémissements. A la croix était attaché le traité rompu par Astolphe; mais rien n'arrêtait le Lombard irrité d'une longue résistance. Ce fut alors que le pape eut recours au monarque français; il le fit prier par ses émissaires secrets de l'engager à aller le trouver. Pepin consentit à toutes les demandes d'Etienne, qui sortit en effet de Rome le 14 octobre 753, et se rendit en Lombardie auprès d'Astolphe. Ce monarque voulut, mais inutilement, s'opposer au voyage du pape. Pepin l'attendait à Pontyon en Champagne; il alla à sa rencontre, et l'ayant joint, il descendit de cheval, et se prosterna devant lui avec sa femme, ses enfants et les seigneurs de sa cour; il marcha même quelque temps à côté du cheval du pape, en lui servant d'écuyer. Mais, le lendemain, Etienne parut devant le roi sous la cendre et le cilice, et se prosterna à son tour pour implorer le secours de ses armes contre son persécuteur. Pepin lui promit son appui; mais l'hiver qui s'approchait alors ne permit de s'occuper que de négociations avec Astolphe, qui rejeta toutes les propositions du monarque français. Le pape passa tout ce temps à l'abbaye de St-Denis, et ce fut pendant son séjour que les clercs de sa suite apprirent aux Français à mieux chanter l'office divin. Au printemps suivant, Pepin célébra la fête de Pâques, qui était le 14 avril 754, à Carisiac ou Quiercy-sur-Oise. Il y tint, en présence du pape, l'assemblée des seigneurs de son royaume, où il annonça son dessein de passer en Italie. Il y fit donation au pape de plusieurs villes et territoires usurpés par les Lombards, et qui étaient en grande partie les propriétés conquises sur les domaines de l'empire d'Orient, tel que l'Exarchat de Ravenne. Le 28 du même mois, Étienne, après avoir accordé à Pepin l'absolution qu'il lui avait demandée, pour s'être rendu criminel en manquant de fidélité à son roi légitime (*voy.* l'*Abrégé chronologique* du président Hénault et les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. 6), lui donna l'onction royale qu'il avait déjà reçue précédemment de St-Boniface, archevêque de Mayence. Il sacra en même temps la reine Bertrade et les deux fils de Pepin, Charles et Carloman. Il défendit aux seigneurs français, de l'autorité de St-Pierre, et sous peine d'excommunication, de se donner, ni à eux ni à leurs descendants des rois d'une autre race (1). Il conféra en même temps au roi et à ses deux fils le titre de patrices des Romains. Pepin, fidèle à ses engagements, passa les Alpes, et essaya d'abord, sur les instances du pape, la voie des remontrances auprès d'Astolphe; mais il se vit obligé d'en venir aux hostilités. Bientôt, pressé dans Pavie, où Pepin le tenait assiégé, le prince lombard fut réduit à traiter avec le vainqueur. Il s'obligea, par écrit, ainsi que ses principaux seigneurs, de restituer Ravenne et plusieurs autres villes. Content de cette soumission, Pepin se retira et repassa en France, malgré les prières du pape, qui l'exhortait à ne pas se fier aux promesses du Lombard. Ce qu'Etienne avait prévu ne manqua point d'arriver. Astolphe, débarrassé de la présence de Pepin, loin de faire la restitution promise, marcha de nouveau contre Rome, où Etienne était retourné. Pressé par les mêmes dangers, le pape implora le même protecteur qui l'avait déjà sauvé des fureurs de son ennemi. Il écrivit à Pepin avec les instances les plus vives. Il le conjura « par le Seigneur notre Dieu, par sa « glorieuse mère, par toutes les vertus célestes; « par St-Pierre qui l'avait sacré roi, de faire tout « rendre à la sainte Église de Dieu, suivant la do- « nation qu'il en avait faite à St-Pierre. Vous « rendrez compte, ajoutait-il, à Dieu et à St-Pierre, « au jour terrible du jugement, de la manière dont « vous les aurez défendus. C'est vous que Dieu a « choisi pour cette grande œuvre, par sa prescience « de toute éternité; car ceux qu'il a prédestinés, il « les a appelés, et ceux qu'il a appelés il les a justi- « fiés. » C'est ainsi que le bon pape appliquait les paroles de St-Paul à des affaires temporelles. Astolphe cependant continuait ses ravages autour de Rome, et la menaçait de nouveau de toute sa colère. Etienne redoubla ses prières à Pepin; il lui peignit avec force toutes les horreurs exercées par les Lombards, dans une lettre écrite dans le même sens, qu'il imagina de composer au nom de St-Pierre lui-même, mais qu'il ne faut pas regarder comme une supercherie : c'est une prosopopée, de mauvais goût, à la vérité. Quoi qu'il en soit, la politique et la gloire de Pepin ne lui permettaient pas de balancer. Il repassa les Alpes. Bientôt Astolphe, pressé de nouveau dans Pavie, fut obligé de demander quartier; et cette fois le vainqueur prit des mesures irrévocables pour assurer la restitution déjà promise et inexécutée. Elle composa

(1) Fleury observe ici que le dernier roi de la famille des Mérovingiens, Childéric III, venait de mourir; il avait un fils encore vivant, mais dont l'existence, condamnée à l'obscurité d'un monastère, devait être indifférente à la nation. Il n'y avait alors de monarque reconnu que le prince solennellement couronné. On n'avait point encore reconnu pour maxime fondamentale que *le roi ne meurt point en France*. Ainsi, la nécessité des circonstances semblait justifier un nouveau droit.

la donation définitive et à perpétuité que Pepin fit à St-Pierre, à l'Église romaine et au pape, et l'acte en fut gardé dans les archives de cette église. Le bibliothécaire Anastase, qui l'avait lue, nomme les vingt-deux villes qui y étaient comprises, et, quoique ce titre ait été perdu depuis, il n'est plus permis de le révoquer en doute. Telle fut, au reste, l'origine de la seigneurie temporelle de l'Église romaine. Un an après ce traité, en 755, Astolphe mourut; et Didier, duc de Toscane, se fit élire pour lui succéder, au préjudice de Rachis, frère d'Astolphe. Etienne s'empressa de reconnaître Didier, qui promit de confirmer le traité de restitution, et obtint aussi, aux mêmes conditions, le consentement et l'appui de Pepin. Le pape Etienne II mourut vers la fin d'avril 757, après un pontificat de cinq ans et vingt-huit jours. Il assembla souvent son clergé dans le palais de Latran, et l'exhortait fortement à l'étude de l'Ecriture sainte et aux lectures spirituelles, pour avoir de quoi répondre victorieusement aux ennemis de l'Eglise. Il avait accordé à Fulrad, abbé de St-Denis, le privilége d'avoir un évêque particulier qui serait élu par l'abbé et les moines, et consacré par les évêques du pays, pour gouverner ce monastère et les autres que Fulrad avait fondés, et qui étaient tous sous la protection du St-Siége. Il eut pour successeur Paul Ier. D—s.

ÉTIENNE III, élu pape le 6 août 768, après l'expulsion des antipapes Constantin et Philippe (*voy.* CONSTANTIN et PHILIPPE). Le Saint-Siége avait été privé pendant treize mois d'un pontife légitime depuis la mort de Paul Ier. Étienne était fils d'Olivus et Sicilien de naissance. Il avait été ordonné prêtre par le pape Zacharie, attaché à Étienne II et à Paul Ier, qui le distinguaient à cause de sa science et de la pureté de ses mœurs. La nomination d'Étienne causa une joie universelle; mais il n'eut pas le pouvoir d'empêcher les vengeances atroces exercées contre les deux intrus et leurs partisans. L'un des premiers soins d'Étienne avait été de députer Sergius au roi de France Pepin; mais ce monarque était mort lorsque Sergius arriva. Les rois Charles et Carloman le reçurent avec honneur. Étienne apprit que la reine Berthe était dans le dessein de marier un des princes ses enfants à Ermengarde, fille de Didier, roi des Lombards, et leur sœur Giselle au fils du même roi. Il écrivit aux deux rois français pour les détourner de cette double alliance; il représenta les Lombards comme un peuple vil et méprisable, indigne d'être allié avec l'illustre nation des Français et la noble famille royale. « Souvenez-vous, leur dit-il, que « le roi votre père a promis, en votre nom, que « vous demeureriez fermes dans la fidélité à la « sainte Église, l'obéissance et l'amitié des papes, « et que vous avez renouvelé les mêmes promes- « ses par vos lettres. » On sait que Charlemagne, malgré ces représentations, épousa la fille du roi des Lombards, qu'il répudia ensuite pour cause de stérilité. Étienne III mourut le 1er février 772, après trois ans et demi d'un pontificat où il se montra grand observateur des traditions ecclésiastiques, et empressé de renouveler plusieurs anciennes coutumes pour l'honneur du clergé. Il eut pour successeur Adrien Ier. D—s.

ÉTIENNE IV, élu pape le 22 juin 816, dix jours après la mort de Léon III, était d'une famille noble, et devait son instruction aux soins du pape Adrien, et son élévation au diaconat à Léon, qui l'estimait pour ses vertus et son application à l'étude des choses spirituelles. La nomination d'Étienne fut unanime. Aussitôt après son ordination, il fit jurer par le peuple romain fidélité à l'empereur Louis le Débonnaire, ce qui prouve, dit Fleury, que la souveraineté de Rome n'appartenait point alors au pape ni au roi Bernard. Étienne se disposa en même temps à partir pour aller visiter l'empereur en France. L'histoire ne dit point quel fut le motif de ce voyage. L'empereur Louis Ier reçut le pape avec les plus grands honneurs. Le pape le sacra de nouveau, lui mit sur la tête une couronne d'or ornée de pierreries, et en mit une autre sur celle d'Ermengarde, qu'il nomma impératrice. Il retourna à Rome comblé de présents, et mourut le 22 janvier 817, après un pontificat de sept mois seulement. Il fut remplacé par Pascal Ier. D—s.

ÉTIENNE V, élu pape le 22 juillet 886, était Romain, et de famille noble. Il succéda à Adrien III, qui l'avait fait sous-diacre, et l'avait gardé près de lui dans le palais de Latran. Les évêques, le clergé et tout le peuple le portèrent unanimement au souverain pontificat; mais il fallut le tirer de sa maison pour le forcer d'accepter un honneur dont il se croyait indigne. A son avénement, des malheurs de plus d'un genre affligeaient l'État; des sauterelles ravageaient les campagnes; Rome était menacée par les Sarrasins; la France, désolée par les courses des Normands, ne pouvait lui être d'aucun secours; le trésor des églises était vide; Étienne écrivait à l'empereur Basile: « En- « voyez-nous une flotte armée avec une garnison « pour défendre nos murailles..... Nous manquons « même d'huile pour le luminaire de l'église. » Étienne remédia, autant qu'il le put, à ces maux, en distribuant tout son patrimoine aux pauvres, et en admettant à sa table des orphelins qu'il nourrissait comme ses enfants. Il défendit, dans sa lettre à l'empereur Basile, la mémoire de Martin II, ou Martin Ier, contre les attaques de Photius. Il reprocha au prince de prendre parti dans des questions purement canoniques, en lui remontrant que c'est au pasteur qu'appartient la conduite du troupeau, comme le gouvernement des choses terrestres appartient à la puissance temporelle. On faisait un crime au pape Martin d'avoir accepté la souveraineté pontificale, quoiqu'il fût déjà évêque. C'est sur ce point qu'Étienne le défend. On verra la même accusation s'élever contre Formose, son successeur, sous Étienne VI.

Étienne V mourut le 7 août 891, après six ans de pontificat. D—s.

ÉTIENNE VI, élu pape le 2 mai 896, succéda à Boniface VI, qui n'avait occupé le Saint-Siége que quinze jours. Il avait eu auparavant pour prédécesseur Formose, dont il voulut déshonorer la mémoire par un excès de zèle, qui suppose autant d'ignorance que de férocité. Formose avait été évêque de Porto avant d'être nommé évêque de Rome. Cette translation d'un siége à l'autre paraissait encore une innovation criminelle (1). Ce fut donc vers la fin de 896, ou au commencement de 897, qu'Étienne convoqua un concile pour faire condamner Formose. Il fit déterrer son corps, que l'on apporta au milieu de l'assemblée; on le mit sur le siége pontifical, revêtu de ses ornements, et on lui donna un avocat pour répondre en son nom. Alors Étienne, parlant à ce cadavre comme s'il eût été vivant : « Pourquoi, lui dit-il, évêque de « Porto, as-tu porté ton ambition jusqu'à usurper « le siége de Rome? » Après l'avoir condamné, on le dépouilla de ses habits sacrés, on lui coupa trois doigts, ensuite la tête, puis on le jeta dans le Tibre. Tel est le récit de Luitprand, adopté par Fleury. Platine assure qu'on se contenta de lui couper les deux doigts qui servent à la consécration, ce qui est plus vraisemblable. Il ne faut rien mêler de douteux à une procédure déjà si hideuse et si dégoûtante en elle-même. Étienne déposa ensuite tous ceux que Formose avait ordonnés, et les ordonna de nouveau; mais il reçut bientôt la peine de ces indignes excès. On se saisit de lui, on le chassa honteusement du Saint-Siége, on le mit dans une prison obscure, où il fut étranglé. Ainsi périt Étienne VI après un pontificat d'environ quatorze mois; Romain lui succéda. D—s.

ÉTIENNE VII, élu pape le 1er mars 929, était Romain de naissance. Il succéda à Léon VI, et mourut le 22 mars 931; Platine loue sa douceur et sa piété; l'histoire ne dit rien de ses actions. Jean XI lui succéda. D—s.

ÉTIENNE VIII, élu pape en juillet 939, parent de l'empereur Othon, succéda à Léon VII. Il fut nommé par la protection de Hugues, roi d'Italie, et contre le vœu d'Albéric, alors tout-puissant dans Rome. Comme il était Allemand de naissance, les Romains, dit Martin Polonus, l'avaient pris en aversion. Après s'être révoltés contre lui, ils lui découpèrent le visage, et le défigurèrent tellement, qu'il n'osait paraître en public. L'*Art de vérifier les dates* observe que ce fait n'est rapporté par aucun auteur contemporain (2). Étienne voulut, mais en vain, réconcilier Hugues avec Albéric, par l'entremise de l'abbé de Clugny, qu'il appela à Rome. Ce pape mourut au commencement de novembre 942, après trois ans et quelques mois de pontificat. Il eut pour successeur Martin II. D—s.

ÉTIENNE IX, élu pape le 2 août 1057, succéda à Victor II. On le nommait *Frédéric;* il était frère de Godefroi, duc de Lorraine, un des plus grands princes de son temps. Il fut d'abord archidiacre de Liége, d'où le pape Léon IX le tira pour le faire chancelier de l'Église romaine, et l'envoya ensuite en qualité de légat à Constantinople, en 1054. Il se retira depuis au Mont-Cassin, où il embrassa la vie monastique, et dont il devint abbé. Le pape Victor le fit cardinal, du titre de St-Chrysostome, ce qui l'obligea d'aller à Rome pour prendre possession de ce titre; et ce fut là qu'on le prit de force pour l'élever au souverain pontificat. Étienne IX tint à Rome plusieurs conciles, pour empêcher les mariages des prêtres, qu'il bannit du sanctuaire pour un temps, avec défense de pouvoir célébrer la messe. Il fit un voyage au Mont-Cassin pour réformer la conduite des moines, qui se laissaient corrompre par l'amour des richesses. De retour à Rome, il recommanda aux évêques, au clergé et au peuple assemblé, que, s'il venait à mourir, on ne procédât point à une nouvelle élection avant le retour de l'archidiacre Hildebrand, qu'on avait envoyé vers l'impératrice pour affaires d'État. Ce conseil ne fut point écouté; et l'on peut voir ce qui en résulta aux articles de Benoît X et de Nicolas II. Étienne IX mourut peu de temps après à Florence, le 29 mars 1058, en odeur de sainteté. Il fut remplacé par Nicolas II sur le trône pontifical. D—s.

ÉTIENNE DE BLOIS, quatrième roi d'Angleterre depuis la conquête, naquit en 1105. Il était le troisième fils d'Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, qui avait épousé Étienne, comte de Blois. Henri, roi d'Angleterre, avait invité le jeune Étienne et son frère Henri, ses neveux, à venir le trouver dans cette île; il les avait comblés des honneurs, des richesses et des faveurs que son amitié ardente prodiguait à quiconque savait lui plaire et mériter son estime. Henri, engagé dans l'état ecclésiastique, obtint l'abbaye de Glastonbury et l'évêché de Winchester. Étienne tint des libéralités de son oncle des dons plus riches encore. Henri Ier lui avait fait épouser Mathilde, fille et unique héritière d'Eustache, comte de Boulogne, qui lui apporta en dot non-seulement cette souveraineté féodale située en France, mais encore des domaines immenses en Angleterre. Étienne acquérait de plus, par cette union, une nouvelle alliance avec la famille royale d'Angleterre; Marie, mère de sa femme, étant sœur de David, roi d'Écosse, et de Mathilde, première femme d'Henri Ier. Enfin ce monarque, persuadé que l'agrandissement d'Étienne contribuerait à affermir sa maison, lui avait concédé les immenses propriétés confisquées sur Robert Mallet en Angleterre et sur le comte de Mortagne en Normandie. Étienne, par reconnaissance, manifesta le plus vif attachement pour son

(1) Sur cet étrange procès fait au cadavre de Formose, le président Hénault fait cette observation. « On prétend que la « translation d'un évêché à un autre n'avait point encore eu « d'exemple. Cependant, dès le 3e siècle, on en trouve un dans « Alexandre, évêque de Jérusalem, ainsi que d'un coadjuteur « donné à un évêque vivant. »

(2) Martin Polonus n'a écrit qu'en 1277. La liste des papes qui précède la Chronique de St-Vincent de Voltorno porte expressément qu'Étienne était Romain.

oncle, et parut même si dévoué aux intérêts de Mathilde, fille de son bienfaiteur, que lorsque les barons jurèrent fidélité à cette princesse, il disputa à Robert, comte de Glocester, fils naturel de Henri, l'honneur d'être admis le premier à lui donner ce témoignage de zèle. Cependant il ne négligeait rien pour se concilier l'affection des Anglais. Sa bravoure, son activité, sa fermeté lui obtinrent l'estime des barons; son humeur libérale, gracieuse et affable, mérite très-rare alors chez les hommes de son rang, lui gagnèrent l'amour du peuple, surtout de celui de Londres. Il cacha néanmoins avec tant d'adresse ses vues ambitieuses, qu'elles échappèrent aux regards pénétrants de Henri Ier, et il attendit patiemment que le temps lui fournit l'occasion de profiter de la faveur du peuple pour monter sur le trône. La manière irrégulière dont Henri Ier s'était emparé de la couronne et le défaut d'héritier mâle tant pour le royaume d'Angleterre que pour le duché de Normandie, à cette époque où le droit de succession en faveur des femmes n'était pas encore bien établi et semblait même être entièrement opposé aux principes du droit féodal, lui faisaient espérer qu'il pourrait facilement accomplir ses desseins. En effet, dès que Henri Ier eut rendu le dernier soupir, le 1er décembre 1135, Étienne se hâta de quitter la Normandie où il avait accompagné ce prince; et, comptant sur les partisans que son frère l'évêque de Winchester lui avait gagnés, il aborda en Angleterre. Les habitants de Douvres et de Cantorbéry, instruits de ses projets, lui fermèrent leurs portes; mais à Londres quelques gens de la basse classe, excités par ses émissaires, le saluèrent roi. Son premier soin fut de s'assurer de la bienveillance du clergé et de se faire couronner au plus vite pour se mettre en possession de l'autorité. L'évêque de Winchester avait réussi à gagner l'évêque de Salisbury, grand justicier et régent du royaume. Tous deux requirent l'archevêque de Cantorbéry de donner l'onction royale à Étienne. Le primat, lié comme les autres par le serment qu'il avait prêté à Mathilde, refusa; mais ce scrupule fut bientôt levé par un expédient aussi honteux que les autres moyens employés pour opérer cette grande révolution. Hugues Bigot, intendant de la maison du roi, affirma qu'au lit de la mort Henri lui avait confié qu'il était mécontent de Mathilde, et avait exprimé l'intention d'avoir Étienne pour héritier de ses États. Quoique plusieurs grands du royaume eussent été témoins d'une déclaration toute contraire, le primat crut ou feignit de croire à ce récit et couronna Étienne le 26 décembre. Peu de barons assistèrent à la cérémonie à la faveur de laquelle Étienne, sans avoir pour lui ni l'ombre d'un titre héréditaire, ni le consentement des grands et du peuple, s'empara sans opposition de l'autorité royale. Pour consolider son usurpation, il donna une charte par laquelle il promit au clergé, à la noblesse et au peuple tout ce qui pouvait les flatter; il s'engagea à abolir plusieurs mesures oppressives et arbitraires établies depuis la conquête, et à rétablir les lois populaires d'Édouard le Confesseur; puis il profita du trésor que Henri avait amassé à Winchester, et dont son frère l'aida à s'emparer, pour gagner les principaux membres de la noblesse et du clergé, et pour soudoyer des soldats étrangers dont il composa sa garde; enfin il se procura du pape une bulle pour confirmer son titre. Il alla ensuite prendre possession de la Normandie, où les barons l'appelaient, et eut une entrevue avec Louis le Jeune. Ce monarque accepta l'hommage d'Eustache, fils d'Étienne, pour le duché de Normandie; et afin de resserrer encore davantage ses liens avec cette famille, il accorda sa fille à ce jeune prince. Vers ce même temps, le clergé et les barons anglais demandèrent, en récompense de leur soumission, le droit de fortifier leurs châteaux et de se mettre en état de se défendre. Le roi n'ayant pu refuser son consentement à cette demande exorbitante, toute l'Angleterre ne tarda pas à être couverte de forteresses; elles devinrent autant de repaires de brigands. Le peuple fut vexé et pillé pour fournir à l'entretien des troupes que les barons tenaient à leur solde pour se faire les uns aux autres une guerre furieuse. Le gouvernement féodal répandit sur l'Angleterre tous les maux qui lui sont inhérents; enfin les barons allèrent jusqu'à s'arroger le droit de battre monnaie. Aucune digue ne pouvait être opposée à ces calamités sous un prince qui, ayant usurpé le trône, était, malgré sa vigueur et son habileté, contraint de tolérer dans les autres la même violence qu'il avait employée pour y monter. Mais Étienne, qui n'était pas d'humeur à souffrir longtemps ces usurpations, ayant éprouvé de la résistance quand il voulut user des justes prérogatives de la couronne, résolut de révoquer toutes les concessions qu'on lui avait extorquées à son avénement au trône, et de ne pas respecter davantage les anciens priviléges de ses sujets confirmés par les rois ses prédécesseurs. Les troupes mercenaires, son principal appui, subsistèrent de pillage après avoir épuisé les finances, et tout le royaume retentit de plaintes contre son gouvernement. Le comte de Glocester, qui, avec ses amis, avait formé le plan d'une révolte, passa les mers, envoya un défi à Étienne, renonça solennellement à son obéissance, et lui reprocha de n'avoir rempli aucune des conditions auxquelles on lui avait donné la couronne. Au milieu de ces dissensions intestines, David, roi d'Écosse, fit à trois époques différentes des irruptions en Angleterre pour soutenir les droits de Mathilde, sa nièce (*voy.* DAVID). Les défaites qu'il finit par éprouver, notamment à la bataille de l'Étendard, lui firent prêter l'oreille aux propositions d'Étienne, qui, pour avoir la paix, lui céda Carlisle et le Cumberland. Cet événement eût imposé aux mécontents du royaume et affermi Étienne sur le trône, si ce prince, enivré de sa prospérité, n'eût pas eu l'im-

prudence de s'engager dans une querelle avec le clergé, alors tout-puissant : l'évêque de Winchester, frère du monarque, se tourna même contre lui. Mathilde, profitant de l'occasion et secrètement encouragée par ce prélat, passa en Angleterre en 1139 avec le comte de Glocester, fixa sa résidence au château d'Arundel, et fut bientôt jointe par un grand nombre de mécontents. Les hostilités commencèrent : après plusieurs négociations et plusieurs traités inutiles, qui n'interrompirent même pas une guerre désastreuse pour l'Angleterre, Étienne, accablé par le nombre dans une bataille livrée près de Lincoln, et dans laquelle il avait fait des prodiges de valeur, fut obligé de se rendre prisonnier. On le conduisit au comte de Glocester, qui d'abord le traita avec les égards dus à son rang, mais qui ensuite, sur quelques soupçons, le fit charger de fers et renfermer étroitement. La détention d'Étienne abattit entièrement son parti. Les barons vinrent de toutes parts rendre hommage à Mathilde ; elle fut proclamée reine et couronnée ; mais son caractère emporté, dur et impérieux ne tarda pas à lui aliéner l'affection des grands et des habitants de Londres. Elle n'échappa que par une fuite précipitée à une conspiration formée pour s'assurer de sa personne, et se réfugia dans Winchester. Assiégée dans cette ville par le parti de l'évêque, qui s'était de nouveau rangé du côté de son frère, la disette des vivres la força bientôt d'en sortir furtivement. Le comte de Glocester tomba entre les mains des ennemis. Mathilde consentit à l'échange de ce prisonnier contre Etienne, et la guerre civile devint alors plus furieuse que jamais. Etienne prit Oxford après un long siége, et fut mis en déroute à Witton. Mathilde, fatiguée des vicissitudes de la fortune, alarmée des dangers qui menaçaient sans cesse sa personne et sa famille, se retira en Normandie avec son fils Henri, qui était venu la rejoindre, laissant le soin de défendre sa cause à son frère Robert. Ce dernier mourut bientôt après, ce qui porta un coup funeste à ses intérêts. Mais Etienne, qui avait recouvré en grande partie son autorité, voyant que les châteaux forts des nobles de son parti n'étaient pas moins funestes à la tranquillité du royaume que ceux de ses ennemis, entreprit de les leur enlever, et par là souleva contre lui la plupart de ces seigneurs. D'un autre côté, il fut mis sous l'interdit par le pape, contre lequel il avait voulu défendre les droits de sa couronne. Le mécontentement de ses partisans le contraignit à plier enfin sous l'autorité du Saint-Siége. L'affaiblissement des deux partis qui divisaient le royaume, bien plus que la diminution de leur haine réciproque, fit cesser le bruit des armes en 1148. Plusieurs grands, n'y trouvant plus d'occupation à leur valeur, s'enrôlèrent dans la nouvelle croisade prêchée par St-Bernard ; mais un événement qui survint bientôt menaça de ranimer les troubles de l'Angleterre. Henri, fils de Mathilde, traversa le royaume avec un cortége nombreux pour aller se faire armer chevalier par son oncle David, roi d'Écosse. Il y fut joint par plusieurs de ses partisans, fit quelques incursions en Angleterre, et releva ainsi les espérances de ceux qui lui étaient dévoués. A son retour sur le continent, il épousa Éléonore de Guyenne. Le degré de puissance que lui procura ce mariage produisit un tel effet en Angleterre, que lorsque Étienne, jaloux d'assurer la couronne à son fils Eustache, voulut le faire sacrer par l'archevêque de Cantorbéry, ce prélat refusa d'obéir, et s'enfuit hors du royaume pour échapper à la colère du roi. Henri, informé des dispositions du peuple, tenta une invasion en 1153. Il avait déjà obtenu quelques succès et reçu les soumissions de plusieurs villes ; on s'attendait chaque jour à une action décisive, lorsque les grands des deux partis, effrayés de la perspective des maux qui allaient de nouveau fondre sur leur patrie, entamèrent une négociation entre les deux princes rivaux. La mort d'Eustache, fils d'Etienne, qui survint dans l'intervalle, facilita la conclusion du traité. Il fut convenu qu'Étienne conserverait la couronne pendant sa vie ; que la justice serait administrée en son nom, même dans les provinces soumises à Henri ; que ce dernier prince succéderait à Étienne en Angleterre et en Normandie, et que Guillaume, fils de ce roi, aurait, après le décès de son père, le comté de Boulogne et ses autres biens patrimoniaux. Étienne ne jouit pas longtemps de la paisible possession du trône qui lui était enfin assurée par ce traité. Il mourut onze mois après, le 25 octobre 1154, à Cantorbéry, où il fut enterré. Si ce monarque eût eu des droits légitimes à la couronne, on eût pu dire qu'il était né pour le bonheur de ses sujets : actif, spirituel, brave, affable, il ne manquait pas d'habileté dans les affaires, possédait l'art de se faire aimer, et, malgré sa position critique, ne se permit jamais un acte de cruauté ni de vengeance. Mais la grandeur souveraine, à laquelle il ne parvint qu'à force d'ingratitude et de dissimulation, ne lui procura ni félicité ni repos. L'Angleterre, agitée de désordres intestins, fut cruellement déchirée sous son règne ; ces troubles affaiblirent l'autorité royale, et facilitèrent les usurpations de la cour de Rome, contre lesquelles le royaume s'était jusqu'alors vigoureusement défendu. E—s.

ÉTIENNE (Saint), premier roi de Hongrie, vivait vers la fin du 10e siècle et le commencement du 11e. Avant lui les Hungares ou Hongrois n'avaient été gouvernés que par des ducs. Ce peuple asiatique, qui n'était originairement qu'une tribu turque mêlée dès une époque très-reculée avec des nations slaves, vint des environs de Tourfan (1) s'établir en Baschkirie, d'où il fut chassé,

(1) Si l'on croit, avec de Guignes, que les Huns soient les mêmes que les *Hioung-nox*, on peut placer leur berceau dans les pays au nord et au nord-est de la ville de Torfan, sur les frontières occidentales de la Chine ; mais alors ils seront entrés en Pannonie avec Attila, et il faut confondre avec eux les *Oun-Ougours*, qui se joignirent à eux vers l'an 462. *Voyez* Jornandès. A. R—T.

vers l'an 880, par les Patzinaces. La peuplade exilée erra quelque temps sur les rives désertes du Danube, jusqu'à ce que, lassée d'une vie presque sauvage, elle entra dans la Pannonie en 889; et, sous la conduite d'un chef nommé Almus ou Almon, battit les troupes de l'empire qui s'opposèrent à son invasion, soumit les Huns-Abares, et se reposa de ses longues courses dans cette patrie nouvelle. Almus prétendait descendre d'Attila, et St-Étienne descendait d'Almus. Fils de Géisa, quatrième duc de Hongrie, Étienne, après la mort de son père, fut reconnu waivode. Élevé dans la religion chrétienne, et voulant donner sa religion à ses sujets, le premier usage qu'il fit de l'autorité fut en faveur du christianisme et contre l'idolâtrie. Mais le culte procrit avait ses partisans, il eut aussi ses défenseurs (*voy.* CUPA). Étienne battit les rebelles, et cette victoire laissa le champ libre aux missionnaires qu'il envoyait porter la foi dans toutes les parties de son empire. Profitant du moment de calme qu'elle amena pour organiser son église naissante, il partagea la Hongrie en onze diocèses, sous la direction métropolitaine de l'archevêché de Strigonie. Peu de temps après, Étienne députa au pape Sylvestre II Astricus ou Anastase, nouvellement élevé à l'épiscopat de Coloctz, chargé de solliciter le titre de roi pour son maître, et la ratification du Saint-Siége pour les fondations ecclésiastiques de ce prince. Le pape joignit au titre de roi celui d'apôtre de la Hongrie, confiant à Étienne toute l'administration spirituelle de ce royaume; priviléges confirmés depuis par le concile de Constance, à la prière de l'empereur Sigismond, roi de Hongrie. Étienne reçut la bulle qui les contenait accompagnée de la bénédiction papale et d'une riche couronne dont les Hongrois se servent encore aujourd'hui pour le sacre de leurs rois. L'an 1000 il se fit sacrer roi par l'évêque qui lui avait apporté de Rome la permission de l'être. Il épousa, huit ans plus tard, Gisèle, sœur de St-Henri, roi de Germanie, et fut également secondé par le frère et la sœur dans ses saintes entreprises. Cependant Giula, duc de Transylvanie, fidèle à l'idolâtrie, et contemplant avec effroi autour de lui les rapides progrès du christianisme, crut pouvoir les arrêter par les armes, et s'en prit à son neveu Étienne; mais il fut vaincu, et ses États ajoutés à la monarchie hongroise. Ce fut en reconnaissance de ce triomphe nouveau qu'Étienne fit bâtir, à Alberoyale, la superbe église où il fut inhumé, et dont ses successeurs ont fait dans la suite le lieu de leur sacre et de leur sépulture. Le saint roi eut bientôt sur les bras une nouvelle guerre. Obligé de se mettre en garde contre Kean, duc de Bulgarie, et contraint apparemment, pour défendre ses États, d'entrer dans ceux des autres, il pénétra avec de grandes difficultés dans le pays ennemi, que protégeait une chaîne de hautes montagnes, livra bataille, immola de sa propre main le duc des Bulgares, et rapporta de cette expédition d'immenses richesses. Quant au duché conquis, il en disposa en faveur de son bisaïeul Zulta, après la mort duquel il le réunit à la couronne de Hongrie. Il est probable qu'Étienne, en dépouillant ainsi ses ennemis vaincus, consulta moins l'intérêt de la religion que le sien. Sa dernière guerre cependant n'eut pas un plus saint motif. Éméric, fils d'Étienne et de Gisèle, avait des droits sur la Bavière, patrimoine de son oncle Henri II, dont il était le plus proche héritier. Méconnaissant ces droits, Conrad le Salique, roi de Germanie, et depuis empereur, avait installé, en 1027, Henri, son fils, dans ce duché. Étienne, voyant ses réclamations sans effet, s'arme, entre en Bavière, ravage la campagne, et ne renonce à ses prétentions qu'après la mort de son fils, arrivée l'année suivante. Le reste de son règne fut paisible, mais des pertes domestiques empoisonnèrent ses derniers jours. Il mourut à Bude, le 15 août 1038, à l'âge de 60 ans, laissant à ses peuples un corps de lois en 55 chapitres, parmi lesquelles il en est qui peuvent paraître plus édifiantes que raisonnables, et n'ayant pas même réformé les abus du gouvernement féodal. Étienne fut canonisé par Benoît IX, et sa fête fut fixée au 2 septembre par Innocent XI. E—x.

ÉTIENNE II, roi de Hongrie, dit *le Foudre* ou *l'Éclair*, fils de Coloman, auquel il succéda en 1114, fit successivement la guerre aux Vénitiens, aux Polonais, aux Russes, aux Bohémiens; se rendit redoutable par ses irruptions soudaines, et fut enfin défait par Jean Comnène, empereur de Constantinople. Étienne se rendit odieux par ses cruautés envers ses sujets, qui lui donnèrent le surnom de *Tonnant*, parce que ses actions étaient moins guidées par la raison que par ses passions violentes. Il n'eut point d'enfants et adopta, après dix-huit ans de règne, son cousin Bela, auquel il résigna sa couronne, en 1131; il prit ensuite l'habit monastique, et mourut peu de temps après à Waradin. B—P.

ÉTIENNE III, roi de Hongrie, succéda, en 1161, à son père Geysa III; reçut de la diète, selon la coutume, la couronne de St-Étienne; contracta, au commencement de son règne, une alliance avec Manuel Comnène, empereur de Constantinople, contre les Vénitiens; pénétra en Dalmatie, à la tête de ses troupes, et se rendit maître de Spalatro, Zara, Trau et Sebenico. Ses oncles, Ladislas et Étienne (1), profitant de son absence, lui ravirent la couronne. Étienne, rappelé en Hongrie par ses partisans, trouva son royaume divisé; il rassembla une armée considérable, et défit les usurpateurs. Ce prince mourut sans enfants peu de temps après, et eut pour successeur son frère Bela, en 1173. B—P.

ÉTIENNE IV, roi de Hongrie, succéda, en 1270, à son père Bela, devint célèbre par les victoires qu'il remporta sur Ottocare, roi de Bohême, ren-

(1) Cet Étienne, mort au bout de cinq mois d'usurpation, est nommé Étienne IV par quelques historiens, qui appellent Étienne V celui qui fait le sujet de l'article suivant.

dit le roi des Bulgares tributaire, et se disposait à étendre ses conquêtes, lorsque la mort le surprit, le 1er août 1272, la 3e année de son règne. Il laissa la couronne à son fils Ladislas. B—P.

ÉTIENNE, roi de Pologne. *Voyez* BATTORI.

ÉTIENNE, prince de Moldavie, contemporain de Mathias Corvin et de Bajazet Ier, était parvenu à régner sur le vaste pays qui s'étend depuis les Krapacks jusqu'à la mer Noire. Il avait enlevé au roi de Hongrie les passages des montagnes qui servaient, au nord-est, de limites à ses états; ses victoires sur les Polonais lui avaient valu la Pocutie et la Podolie; la Bukovine enfin, qui s'appelle dans le pays *Dumbrawa-Roschie*, ou *Rouges Bocages*, ne devait son nom qu'au sang des Polonais qui l'avait arrosée. La ville de Léopol, aujourd'hui Lemberg, était la frontière occidentale d'Étienne de Moldavie. Bucharest lui obéissait; et, maître de la Bessarabie, Belgrade, Akerman et Kilia formaient ses barrières méridionales contre les Ottomans. Telle était la puissance de ce prince guerrier et conquérant, lorsque Bajazet Ier vint, l'an de l'hégire 792 (ou 1390), venger en personne l'affront que ses armées avaient reçu deux ans auparavant sur les bords du Pruth. Bajazet, d'abord vainqueur, et bientôt après vaincu, lui abandonna jusqu'à son camp et sa tente impériale, trop heureux de ne pas tomber lui-même entre ses mains, et de voir enfin le Danube entre lui et son ennemi triomphant. Tels furent les succès glorieux qui illustrèrent la vie de ce prince, dont le règne fut de quarante-sept ans. Ses victoires ne l'aveuglèrent pas, et il eut la sagesse de conseiller à Baydan, son fils, de se mettre sous la protection des Ottomans, plutôt que de lutter contre de si formidables voisins. Étienne de Moldavie mourut vers l'an 1430, sous le règne d'Amurath II. S—Y.

ÉTIENNE, archevêque de Siounik'h, est un des personnages les plus distingués de l'Église arménienne, au commencement du 8e siècle. Il fut élevé dans sa jeunesse à Constantinople, auprès du patriarche Germain. Il s'instruisit dans la langue grecque, et puisa auprès de ce saint personnage les principes orthodoxes que l'on trouve dans tous ses ouvrages. Il traduisit, à Constantinople, du grec en arménien, les ouvrages attribués à St-Denis l'Aréopagite, les Œuvres de St-Grégoire de Nysse et celles de plusieurs autres Pères de l'Église. Étienne alla ensuite à Rome, où il s'instruisit beaucoup, et où il paraît qu'il apprit la langue latine. Il revint après à Constantinople, où le patriarche St-Germain le reçut avec les plus grandes démonstrations d'amitié. Après quelque temps de séjour dans la capitale de l'empire grec, Étienne revint dans sa patrie, où il s'attacha à répandre de tout son pouvoir les principes de la doctrine orthodoxe, et à combattre les erreurs des Monophysites. Par la protection de Papkan, prince souverain de Siounik'h, il fut nommé archevêque de cette province, en l'an 729. Étienne consacra le reste de sa vie à combattre les hérétiques de l'Arménie, qui le firent assassiner vers le milieu du 8e siècle. Le principal ouvrage d'Étienne, après ses Traductions arméniennes des Pères de l'Église grecque, est une longue lettre adressée au patriarche Germain, qui contient l'exposition de la doctrine et des rites de l'Église d'Arménie. Elle est entièrement dans l'esprit de l'Église orthodoxe; mais, dans les siècles postérieurs, les hérétiques l'ont corrompue, en y insérant des interpolations qui la dénaturent entièrement. Elle est restée manuscrite. S. M—N.

ÉTIENNE Ier (SDEP'HANNOS), patriarche d'Arménie. Il naquit à Tevin, capitale de l'Arménie, d'où lui vint le nom de *Tornetsi*, sous lequel il est ordinairement désigné par les écrivains de sa nation. Dès sa jeunesse il avait embrassé l'état ecclésiastique, et il s'était acquis une telle réputation par son savoir dans la philosophie et l'histoire, que le patriarche Isaïe le créa chef des prêtres attachés au palais patriarchal. En l'an 788, après la mort de ce patriarche, sur la demande du peuple arménien et du gouverneur musulman, Etienne fut nommé pour le remplacer. Il mourut en 790, après avoir occupé son siége pendant deux ans. Il a laissé les ouvrages suivants, qui sont restés manuscrits : 1° un *Traité très-étendu sur la grammaire;* 2° un *Traité de philosophie et de mathématiques;* 3° l'*Histoire des patriarches ses prédécesseurs.* — ÉTIENNE III, patriarche d'Arménie, était, avant son élévation à la dignité patriarcale, abbé du monastère de Sevan, l'un des plus célèbres et des plus riches monastères de l'Arménie, qui subsiste encore dans l'île de Sevan, au milieu d'un lac de même nom, au nord d'Erivan. En l'an 969 de J.-C. (418 de l'ère arménienne), le patriarche d'Arménie, Vahan, abandonna la doctrine que son église professait depuis longtemps, reconnut l'autorité du concile de Chalcédoine et se réunit aux Grecs et aux Géorgiens. Les principaux membres du clergé d'Arménie, irrités de cette conduite, se rassemblèrent dans la ville d'Ani, alors capitale de l'Arménie; et, dans un concile solennel, ils déposèrent le patriarche Vahan, qui se retira à la cour d'Abousahl, roi de Vasbourakan, qui suivait sa doctrine, et qui le reçut avec les plus grands honneurs. Après la déposition et la fuite de Vahan, Etienne, abbé de Sevan, fut élu pour le remplacer sur le siége de St-Grégoire-Arsacide. A peine Etienne eut-il pris possession de la dignité patriarcale, qu'il se hâta de lancer des excommunications contre Vahan et son protecteur Abousahl. Peu content de ces attaques, il rassembla une grande quantité de moines qui suivaient son opinion, et il se mit en marche pour aller attaquer son adversaire; mais avant qu'il eût pu le joindre, le roi Abousahl s'empara de sa personne, aussi bien que de ceux qui le suivaient, et il le fit enfermer dans la forteresse de Kodorotsperd. Etienne y mourut au bout d'un an, en 972, après avoir occupé la

dignité patriarcale pendant deux ans. Khatchik Ier lui succéda. — Étienne IV, patriarche d'Arménie, né dans le bourg de Khakh, province d'Ekegheats, dans le 13e siècle. Il avait été élevé dans le palais patriarcal, à Hrhomkla, dans le nord de la Syrie. C'est pour cette raison que les Arméniens l'appellent ordinairement *Hrhomklaietsi*. En 1290 de J.-C. (739 de l'ère arménienne), il fut élu patriarche, pour remplacer Constantin II, qui avait été exilé. Il résida, comme plusieurs de ses prédécesseurs, à Hrhomkla, et il fut le dernier des patriarches arméniens qui habitèrent dans cette ville. En 1292, ce patriarche et le roi d'Arménie, Hethoum II, assemblèrent un concile dans la ville de Sis, pour fixer l'époque de la fête de Pâques, et on y régla qu'on la célébrerait le 6 du mois d'avril, comme les Grecs. Les évêques de la grande Arménie, qui étaient venus à ce concile, ne voulurent pas admettre cet arrangement, se retirèrent mécontents dans leurs diocèses, et continuèrent de fixer la Pâque d'une manière très-incertaine, comme les Arméniens le faisaient depuis très-longtemps. Vers la fin de la même année, Melik Aschraf, sultan des mameluks d'Égypte, après avoir chassé les Francs des dernières possessions qu'ils avaient en Syrie, s'avança vers le nord de ce pays, attaqua les Arméniens qui y habitaient, et vint mettre le siége devant Hrhomkla, place très-forte sur les bords de l'Euphrate, et résidence du patriarche arménien. Cette forteresse fut défendue avec le plus grand courage, et les Égyptiens ne parvinrent à s'en rendre maîtres qu'après avoir éprouvé de très-grandes pertes. La ville fut presque entièrement détruite, et les habitants furent emmenés en captivité. Le patriarche Étienne partagea le sort de ses compatriotes; il mourut en Égypte, en 1294, après avoir passé une année dans les fers. Grégoire VII lui succéda. — Étienne V, patriarche d'Arménie, naquit à Salmasd, ville de la province de Kordjaik'h, vers le lac d'Ourmi. On l'appelait ordinairement *Kosdantnouholsetsi*, parce que, dans sa jeunesse, il avait été élevé à Constantinople. Il fut placé sur le trône patriarcal en l'an 1541, après la mort de Grégoire XI. De son temps, l'Arménie fut ravagée entièrement par les armées des Persans et celles des Ottomans, qui emmenèrent une grande quantité de captifs. Ces dévastations forcèrent le patriarche Étienne d'abandonner son siége; il en confia la direction à son vicaire Michel de Sebaste, et, en l'an 1547, il alla à Constantinople, où il fut très-bien reçu par Asdovadzadour, patriarche arménien de cette ville. Il alla ensuite à Rome, où le pape le traita avec le plus grand honneur. Il passa de là en Allemagne, en Pologne, en Russie, et revint enfin à Edchmiadzin, sa résidence. Il mourut peu après son retour, en 1556. Son vicaire Michel lui succéda. — Étienne VI, né à Arhintch, succéda, en 1573, à Grégoire XII, occupa le siége patriarcal pendant deux ans, et fut remplacé, en 1575, par Thadée II. S. M—n.

ÉTIENNE ASOGHIK ou ASOGHNIK, historien arménien, naquit dans la province de Daron en l'an 938, se livra avec beaucoup d'ardeur à l'étude, et devint l'un des vartabieds les plus distingués de son temps. Pendant 14 ans, il fut abbé du célèbre monastère de Mescha-sourp-Karabied. En 993, il fut appelé à Ani, capitale de l'Arménie, par le patriarche Sargis ou Sergius Ier, qui le fit son secrétaire particulier. Il mourut vers l'an 1017; ses principaux ouvrages sont : 1° une *Histoire d'Arménie*, divisée en 3 livres, depuis la fondation du royaume jusqu'à l'an 1004. Étienne Asoghik écrivit cet ouvrage à la prière du patriarche Sergius. Les Arméniens en font grand cas, et ils le citent très-fréquemment, à cause de son exactitude : cette histoire est restée manuscrite; 2° un *Commentaire sur Jérémie*, manuscrit; 3° une *Explication du Cantique des cantiques*, manuscrite. S. M—n.

ÉTIENNE ORPELIAN, archevêque de Siounik'h, naquit vers le milieu du 13e siècle; il était le deuxième fils de Darsaïdj, prince de la famille orpéliane, qui, dans les 12e, 13e et 14e siècles, posséda la province de Siounik'h, dans l'Arménie septentrionale. En 1280, Darsaïdj fit rassembler une grande quantité d'évêques, de vartabieds et d'abbés dans l'église de Noravank'h, où il résidait, pour conférer le sacerdoce à son fils Étienne; peu après il fut élevé à la dignité d'archevêque de Siounik'h. En 1287, Étienne partit pour la Cilicie, où il alla faire confirmer sa nomination par le grand patriarche des Arméniens, qui résidait alors à Sis, dans la Cilicie. Lorsqu'il arriva dans ce pays, le patriarche Jacques Ier venait de mourir; le roi d'Arménie, Léon III, le reçut avec la plus grande distinction, et lui offrit même la dignité patriarcale, qu'il refusa; on convoqua alors un grand concile pour nommer un successeur à Jacques Ier. On élut, pour le remplacer, l'évêque de Césarée de Cappadoce, qui prit le nom de Constantin II. Ce nouveau patriarche, le lendemain de son élévation sur le trône de St-Grégoire, sacra Étienne archevêque de Siounik'h, et lui donna la suprématie sur tous les évêques de l'Arménie orientale. Les autres évêques arméniens, jaloux de la gloire d'Étienne, l'accusèrent à la cour de l'empereur Argoun Khan de trahir les intérêts des Mogols, et de tyranniser la partie de la province de Siounik'h dont il avait la souveraineté temporelle. Étienne fut obligé d'aller à la cour de l'empereur mogol pour se justifier, ce qu'il n'eut pas de peine à faire; il revint dans son diocèse, comblé des marques de bienveillance d'Argoun Khan. Ses rivaux, humiliés, n'osèrent plus s'élever contre lui, et il occupa son siége avec gloire pendant fort longtemps. En 1294, Étienne convoqua, dans sa résidence épiscopale, un concile provincial pour combattre les opinions des Grecs et des Latins et pour défendre les opinions des Monophysites, qui étaient les siennes. Il composa, à cette occasion, un ouvrage théologique nommé par les Arméniens *Dserhnak* (Manuel) pour défendre les principes de sa secte.

Dans cet ouvrage, il se plaint avec amertume de la tiédeur et de la faiblesse des évêques de son temps. « Voyez-vous, dit-il, comment sont les « membres les plus illustres et les plus distingués « de notre Église? Frappés d'une maladie incura- « ble, ils languissent, dévorés de maux; jamais ils « ne se relèveront de leur chute, et ils sont pour « toujours privés des faveurs du Fils de Dieu. La « Cilicie tout entière est tombée, elle qui était le « centre de notre gloire. Non-seulement les gran- « des villes qui sont sous la domination des Ro- « mains sont dans l'erreur, mais encore celles qui « sont chez nous y sont aussi. On la prêche pu- « bliquement dans la ville royale de Dep'hkhis « (Teflis), dans Ani, ancienne résidence des rois « pagratides, dans le pays de Schirak, dans Ta- « vrej Schahasdan (Tauriz) même et dans beau- « coup d'autres endroits. Qui d'entre les Armé- « niens est resté fidèle à la croyance de ses pères? « Il n'y en a plus qu'un petit nombre, et encore « ils sont cachés dans quelques coins obscurs. O « temps vraiment digne de pitié! nous qui som- « mes les ministres du Seigneur, nous transgres- « sons ses commandements! » Étienne Orpélian mourut dans le commencement du 14e siècle. Outre la lettre théologique dont nous venons de citer un fragment, cet archevêque a encore composé une *Histoire des Princes orpélians*, depuis l'an 1048 jusqu'à l'an 1300. Cet ouvrage a été imprimé en arménien, à Madras, en l'an 1775; il a été traduit en français par l'auteur de cet article; il est divisé en 9 chapitres, et renferme des renseignements assez curieux sur l'histoire des Mogols et sur celle des rois de Géorgie. S. M—N.

ÉTIENNE DE BYZANCE, habile grammairien, vivait à Constantinople vers la fin du 5e siècle ou le commencement du 6e. Il avait composé un dictionnaire géographique où se trouvaient les noms des lieux, ainsi que ceux de leurs habitants, l'origine des villes, des peuples et de leurs colonies; chaque article renfermait encore des remarques historiques, mythologiques et grammaticales. Nous n'avons de cet important ouvrage qu'un très-mauvais extrait fait par un autre grammairien nommé Hermolaüs, qui dédia ce livre à l'empereur Justinien. On a cependant retrouvé un fragment entier de l'ouvrage d'Etienne de Byzance, qui renferme l'article Dodone et quelques autres. Ce fragment suffit pour nous faire connaître de quelle manière tout l'ouvrage était composé, et augmenter nos regrets. La première édition grecque de l'Abrégé d'Etienne de Byzance est celle des Aldes, 1502, in-fol. Les Junte et Xylander en donnèrent successivement deux autres; mais Pinedo, juif portugais, fut le premier qui en publia une édition grecque-latine, in-fol., Amsterdam, 1678 (quelques exemplaires ont un titre refait en 1725). Cependant Abraham Berkelius avait déjà commencé son travail sur cet auteur. Il avait publié à Leyde (1674, in-8o), le fragment d'Etienne de Byzance que Tennulius avait fait paraître en 1669, in-4o, et y avait joint une traduction latine avec un commentaire, le Périple d'Hannon et le monument d'Adulis. Jacques Gronovius publia de nouveau ce fragment d'Etienne de Byzance, en 1681, avec une triple version latine et des remarques; et cette édition fut insérée dans le *Trésor des antiquités grecques*, t. 7, p. 269 et suivantes. Montfaucon a donné aussi ce fragment d'une manière plus correcte dans sa *Bibliotheca Coisliniana*, in-fol., 1715, p. 281. Ryck, professeur à Leyde, publia les remarques posthumes de Lucas Holstenius sur Etienne de Byzance, Leyde, 1684, in-fol. Enfin parut à Leyde en 1688, in-fol., l'édition grecque et latine à laquelle Berkelius travaillait depuis tant d'années. Il avait traduit de nouveau Etienne de Byzance, épuré le texte, accompagné le tout d'un savant commentaire; mais comme il mourut avant la fin de l'impression (*voy.* BERKELIUS), elle fut achevée par Gronovius, qui y fit plusieurs additions intéressantes. Cette édition est la meilleure; elle reparut en 1694, avec un nouveau titre et quelques additions : on y réunit ordinairement les remarques de Lucas Holstenius et l'édition de Pinedo; mais il serait bon d'y joindre encore les remarques que J.-A. Fabricius a faites dans la Bibliothèque grecque, t. 4, qui ont été réimprimées à part et augmentées, Helmstadt, 1774, in-4o. Dans la nouvelle édition de la *Bibliothèque grecque* par Harles, t. 4, p. 632, on a ajouté aux remarques de Fabricius celles de M. Gurlitt. Gesner, dans sa *Bibliotheca græca*, indique une édition grecque et latine, par Xylander; elle n'a jamais vu le jour. Baudrand et d'autres ont commis une erreur pareille à l'égard du P. Lubin, dont on a cité la traduction et l'édition d'Étienne de Byzance, quoique son travail sur cet auteur soit resté manuscrit. W—R et B—SS.

ÉTIENNE de Muret (SAINT) était fils d'un vicomte de Thiers en Auvergne. Il fit, à douze ans, le voyage d'Italie, avec son père, qui le laissa chez Milon, archevêque de Bénévent, originaire, comme lui, de la maison d'Auvergne. Sous la discipline de cet homme pieux, le jeune Etienne prit l'habitude et puis le goût des austérités du cloître. Son parent étant mort, il vint à Rome, où il demeura jusqu'à l'élection du pape Grégoire VII. Il en obtint, en 1073, le privilége de fonder un nouvel ordre monastique selon la règle de St-Benoît, qu'il avait déjà suivie parmi des moines de Calabre de la plus stricte observance. Il revint en France, et se retira sur la montagne de Muret, en Limousin, où il vécut cinquante ans, offrant au milieu des Gaules une image des anachorètes de la Thébaïde. Beaucoup de disciples le suivirent et firent vœu, comme lui, de n'avoir d'autre propriété que leur ermitage. Peu de temps avant sa mort, Etienne reçut la visite de deux cardinaux légats du Saint-Siége, qui, après s'être instruits de sa règle, lui demandèrent si ses disciples et lui étaient chanoines, moines ou ermites : « Nous sommes, leur répon- « dit le saint, des pécheurs conduits dans ce dé-

« sert par la miséricorde divine, pour y faire « pénitence; » réponse qui laissa longtemps douter à quel ordre appartenait cette communauté. Etienne de Muret, à l'exemple d'Etienne, premier martyr, n'eut et ne voulut d'autre titre que celui de diacre, et mourut dans ce grade, âgé de 80 ans, le 8 février 1124. Après sa mort, les augustins de Limoges contestèrent à ses disciples la propriété du terrain qu'ils occupaient, et les forcèrent d'abandonner Muret. Ils emportèrent avec eux le corps de leur fondateur, seul trésor qu'ils eussent à déplacer, et vinrent s'établir en un lieu voisin, appelé *Grandmont*, d'où l'ordre a pris son nom. Etienne de Muret fut canonisé par Clément III, l'an 1188. Dans la suite, son tombeau fit tant de miracles, et ces miracles firent tant de dévots, que leur affluence à l'abbaye de Grandmont devint enfin à charge aux religieux. Le prieur y porta remède; il vint au tombeau du saint, et lui dit fort sérieusement: « Serviteur de « Dieu, vous nous avez prêché la solitude, et vous « assemblez autant de monde dans notre retraite, « qu'il s'en trouve dans les barreaux, les marchés « et les foires. Nous sommes assez persuadés de « votre sainteté pour n'être point curieux de vos mi- « racles. Si donc vous ne renoncez pas à en faire, « nous vous le disons et déclarons hautement, en « vertu de l'obéissance que nous vous avons pro- « mise, nous déterrerons vos ossements, et nous « les jetterons dans la rivière. » Le père Henriquez, qui raconte ce fait dans son *Fascicule de l'ordre de Citeaux*, ajoute que les miracles cessèrent effectivement depuis lors. On a de St-Etienne de Muret, sa *Règle*, 1645, in-12; et un *Recueil de maximes*, 1704, in-12, en latin et en français. Les *Annales* de l'ordre, aboli en 1769, furent imprimées à Troyes en 1652. E—N.

ETIENNE (SAINT), surnommé *Harding*, troisième abbé de Citeaux, né en Angleterre, d'une famille noble, fit ses premières études et prit l'habit religieux au monastère de Schirburn. Il en sortit pour passer en Ecosse, et de là en France. Après avoir achevé sa rhétorique et sa philosophie dans les écoles de Paris, il partit pour Rome, avec un jeune ecclésiastique de ses amis. A son retour, il s'arrêta à l'abbaye de Molesme, où il ne put retenir son compagnon de voyage. Cependant cette abbaye tomba bientôt dans un extrême relâchement, effet d'une dangereuse abondance. St-Robert, qui en était abbé, en remit la direction au prieur Alberic, et s'exila dans la solitude de Vinay. Alberic ne tarda pas à suivre Robert, et le fidèle Etienne à les joindre tous deux. Il leur offrit ses secours pour une réforme; mais le peu de succès qu'obtint leur nouvelle tentative les ayant découragés, ils allèrent, avec dix-huit autres religieux de Molesme, jeter, en 1098, les fondements de l'abbaye de Citeaux, dans une forêt du diocèse de Challon. Ils vinrent heureusement à bout de leur entreprise, avec la permission du légat de Rome et l'assistance du duc de Bourgogne. Les services rendus par Etienne à l'établissement nouveau ne furent pas sans récompense. Après la mort d'Alberic, second abbé de Citeaux, il fut choisi à l'unanimité pour lui succéder. Sous la conduite d'Etienne, ses religieux pratiquèrent à la lettre ce précepte de l'Evangile: *Cherchez premièrement le royaume des cieux, et le reste vous sera donné comme par surcroît.* Aussi, dans la disette où ils se trouvaient souvent, quelques aumônes qui venaient à propos leur semblaient venir par miracle. Etienne, en tout ennemi du luxe, le bannit même du service divin. Il remplaça l'or et l'argent par le cuivre et le fer, et ne fit grâce qu'aux calices de vermeil. Il eut à craindre un moment que cette sévérité de mœurs ne nuisît à l'accroissement de sa communauté: plusieurs frères étaient morts en moins de deux ans, et personne ne se présentait pour les remplacer; Etienne était plongé dans une affliction profonde, quand tout à coup arriva St-Bernard, qui venait, à la tête de trente gentilshommes français, solliciter leur commune admission dans un ordre dont il a fait la gloire. Son exemple ne fut point stérile. Citeaux eut en peu de temps une surabondance de population, dont Etienne forma des colonies, qui fondèrent, sous ses auspices, les monastères de la Ferté, de Pontigny, de Clairvaux et de Morimond. On a appelé ces quatre abbayes les quatre filles de Citeaux. Etienne, considérant ces rapides progrès de l'ordre, ne voulut plus être le seul juge des intérêts de tous, et convoqua, en 1116, le premier chapitre général de Citeaux. Satisfait de cet essai, il en convoqua un second, en 1119, pour soumettre à son examen des statuts intitulés *Charta charitatis*, ayant pour but de réunir en un même corps les différentes abbayes dont Citeaux était, en quelque sorte, la métropole. Ces statuts, après avoir été approuvés par le chapitre, le furent, en la même année, par le pape Calixte II. Lorsque Etienne sentit l'affaiblissement de ses forces, il se démit, en plein chapitre, de sa dignité d'abbé, demandant la permission de s'occuper de lui, puisqu'il ne pouvait plus s'occuper des autres. Il fut remplacé par un hypocrite, que sa mauvaise conduite fit déposer au bout d'un mois; mais il eut, de son vivant, un second successeur plus digne de lui, et mourut, avec cette consolation, le 28 mars 1134 (1). E—N.

(1) Etienne était devenu aveugle plusieurs années avant sa mort. Il avait fait venir des juifs pour l'aider à corriger un exemplaire de la Bible que la bibliothèque de Citeaux a longtemps conservé, et dont Mabillon a parlé dans ses *Etudes monastiques* La *Charte de la charité* est imprimée dans le premier volume des *Annales de l'ordre* par Manrique. Etienne a encore écrit un livre d'exhortations à ses religieux, un ouvrage intitulé *De vitæ monasticæ ritibus et usibus*, un sermon sur la mort d'Albéric son prédécesseur, un discours à St Bernard, une lettre au roi Louis le Gros, qui a été imprimée avec les épîtres de St-Bernard. Il assista, en 1128, au concile de Troyes, et s'y fit remarquer par la sagesse de ses doctrines. M. l'abbé d'Algairns, membre du nouvel ordre de l'Oratoire en Angleterre, a donné une *Vie d'Etienne Harding* qui a été publiée par M. J. H. Newman, Londres, 1844, in-8°, et traduite en français par E.... V. (Vignonet), Paris, 1846, in-12, et par Mélanie Van Biervliet, Tournai, 1846, in-8°. T.—P. F.

ÉTIENNE, surnommé *de Tournai*, comme évêque de cette ville, naquit à Orléans, en 1132. D'abord élevé par les soins d'un maître particulier, le désir de s'instruire encore davantage le conduisit des écoles de Ste-Croix dans celles de Chartres et de Paris; il reparut dans sa ville natale pour y recevoir les éléments de jurisprudence, qu'il perfectionna par ses études à Bologne. La qualité de maître qu'on lui donne fait préjuger qu'il obtint dans cette ville le titre de docteur en droit. Après avoir desservi comme simple clerc l'église d'Orléans, il se retira dans l'abbaye de St-Euverte, dont il devint abbé en 1163. Il déploya, sous ce titre, de tels moyens que le concile provincial de Sens le chargea presque seul de demander à Louis le Jeune justice du meurtre commis sur le doyen de l'église d'Orléans par un seigneur du pays. Le monarque reçut si froidement l'abbé de St-Euverte, que les parents du meurtrier en prirent occasion de le menacer de mort, s'il ne se désistait de ses poursuites. De retour dans son abbaye, Étienne en fit rétablir l'église, ruinée par les Normands, avant de prendre l'administration de celle de Ste-Geneviève de Paris. Son mérite y parut sous un tel jour, qu'il eut part aux affaires les plus importantes de son siècle. A la sollicitation de Philippe-Auguste, il se chargea d'arrêter les entreprises du duc de Bretagne, et, dans ces circonstances épineuses, ménagea tellement tous les intérêts, que le monarque le choisit pour un des parrains de Louis VIII, son fils aîné. En 1192, Étienne devint évêque de Tournai. Une de ses plus belles lettres est sans doute celle par laquelle il oppose le tableau de sa conduite aux calomnies de Berthies de Cambrai. Ses diocésains rendaient à ses talents connus comme à son épiscopat la plus éclatante justice, quand il mourut, le 12 septembre 1203. Étienne de Tournai nous a laissé trente et un sermons, dont quelques-uns peuvent aller de pair avec ceux de Barlette ou d'Olivier Maillard. Tel est celui dans lequel, historien d'un mariage entre le démon et l'hypocrisie, il décrit les habits des deux époux et les mets du festin nuptial. Tel est encore le sermon de Noël, où il donne au Verbe divin des conjugaisons, des temps et des modes à la manière des grammairiens. Ses lettres lui font plus d'honneur; imprimées d'abord en 1611 au nombre de deux cent quarante, par les soins de Jean Marron de Bayeux, le P. Claude Dumolinet en ajouta quarante-sept dans la seconde édition, publiée en 1682. Plusieurs d'entre elles appartiennent essentiellement à l'histoire de son temps; les pensées en sont naturelles, le style concis, malgré l'affectation d'antithèse et quelques expressions mal appliquées. Nous terminerons par une citation de sa 85e lettre, où Étienne de Tournai, rendant justice à ses compatriotes, dit: *Solent plerique Aurelianensium aurei inter alienos esse qui nec argentei fuerant inter nos.* P—D.

ÉTIENNE, imprimeurs. *Voyez* ESTIENNE.

ÉTIENNE (CHARLES-GUILLAUME), membre de l'Académie française, vice-président de la chambre des députés, pair de France, écrivain dramatique facile et fécond, journaliste célèbre, l'un des rédacteurs et fondateurs de la *Minerve* et du *Constitutionnel*, naquit le 5 janvier 1777 à Chamouilley, près St-Dizier, dans le département de la Haute-Marne. Ses premiers pas dans la vie ne furent point de nature à faire présager l'éclat et la fortune de ses derniers jours. Sa famille était ancienne dans cette contrée, et y avait possédé des propriétés importantes. Son grand-père exerçait l'industrie honorable de maître de forges, si répandue dans cette partie de la Champagne; une mort prématurée vint altérer sa fortune, et son fils ne tarda pas à succomber devant les embarras de son établissement et la crise que causa dans le commerce des fers le traité de commerce de 1786 avec l'Angleterre. Le jeune Étienne, orphelin lui-même presque dès sa naissance, fut recueilli par son oncle et son curateur, curé d'une paroisse auprès de Bar-le-Duc. C'est à lui qu'il dut le bienfait de son éducation. A 14 ans il avait fini ses études, et son âge ne l'avait pas empêché de s'y distinguer par des succès. A 16 ans il fut envoyé à Lyon auprès d'un autre de ses oncles pour apprendre et embrasser la carrière commerciale. Les circonstances ne tardèrent pas à l'arracher violemment de cette voie. Après le 31 mai 1793, Lyon s'était soulevé contre la Convention. Tous les citoyens furent appelés aux armes. Étienne fut contraint d'entrer comme grenadier dans le bataillon des droits de l'homme. Pendant le siége, ce bataillon tint la campagne entre la ville et St-Étienne, et cette campagne ne fut ni sans fatigue ni sans péril. Les émotions, les tumultes de la guerre civile firent une profonde impression sur son âme douce, sur son humeur bienveillante et inoffensive. Il resta fidèle jusqu'au bout à son drapeau; mais après la défaite de l'insurrection, il quitta pour jamais le fusil et l'uniforme, et revint chercher la paix à Bar-le-Duc, où il se maria deux ans après, à l'âge de 18 ans. Chef de famille de si bonne heure, il n'avait toutefois ni fortune ni état; il en avait bien trouvé un dans l'exercice des dons naturels de son intelligence. A cette époque de renouvellement social où tous les priviléges étaient supprimés, la défense des accusés, les fonctions du barreau appartenaient à tous ceux qui, quelles que fussent leurs études précédentes, voulaient s'y consacrer. On avait donné à ces jurisconsultes improvisés le nom de défenseurs officieux. Sous ce titre, Étienne plaida quelques causes devant le tribunal criminel de Bar-le-Duc. Il s'y fit remarquer par son talent de parole et par sa probité; mais ses émoluments n'étaient qu'une bien modique et insuffisante ressource, et quoiqu'il y eût joint l'emploi de commis principal à l'administration municipale du département de la Meuse, sa position restait si étroite et si précaire, que, confiant en lui, il résolut de l'abandonner et d'aller à Paris courir la chance d'en trouver une

meilleure. Son inclination le portait irrésistiblement vers la carrière des lettres; mais il fallait vivre avant tout. Un petit emploi chez un ami de sa famille lui en fournit médiocrement les moyens. En 1797 il écrivait à sa femme, qu'il avait laissée à Bar-le-Duc au milieu de sa famille : « En « allant doucement pour mon blanchissage, mon « entretien et ma nourriture, je me trouve très- « juste à la fin du mois. » Toutefois, la féconde espérance de la jeunesse soutenait son courage; sa situation ne tarda pas à s'améliorer un peu. Il trouva dans une compagnie de fournitures militaires une place de 1,800 et puis de 2,000 francs. En même temps, il s'essayait dans divers genres de littératures. On raconte qu'il exerça d'abord sa plume dans quelques-uns de ces journaux secondaires ouverts aux timides débuts sans crédit. Au milieu de ses occupations bureaucratiques il trouvait le loisir de tracer une esquisse de vaudeville ou une scène de comédie. Ses goûts le lièrent naturellement avec d'autres jeunes auteurs tout aussi laborieux, tout aussi mal partagés. Parmi eux se trouvaient Vial et Gosse, depuis auteur du *Médisant*, en collaboration desquels il écrivit des revues et des vaudevilles. En 1799 il faisait son début au théâtre Favart par *le Rêve*, petit opéra comique en un acte, musique de Gresnik. Dès ce moment sa verve ne tarit plus. Les théâtres abondèrent de ses productions. En peu d'années il fut joué à la fois à l'Opéra-Comique, à l'Ambigu-Comique, au théâtre des Troubadours, au théâtre Montansier, au théâtre Louvois, dont Picard lui ouvrit les portes. De jeunes musiciens, qui depuis devinrent des maîtres célèbres, s'associaient à son talent, entre autres Berton et Dalayrac. Malgré cette fécondité, entremêlée de succès et de revers, malgré le nombre déjà considérable de ses pièces représentées, son aisance n'augmentait pas. Il ne suffisait pas alors comme aujourd'hui de réussir deux ou trois vaudevilles pour avoir sa fortune assurée. Les directeurs des théâtres ne rougissaient pas d'offrir aux jeunes gens qui faisaient leur vogue un louis à partager souvent entre plusieurs collaborateurs pour la première représentation de leurs ouvrages, et la moitié de cette sorte d'aumône pour les représentations subséquentes. Une pièce dont le succès était constaté se vendait à peine 200 francs aux libraires. On comprend dès lors que, malgré toute sa fertilité d'esprit, le jeune auteur continuât à végéter dans une médiocrité qui n'avait rien de doré. Cependant, la société française, remise des profondes et terribles secousses de la révolution, revenait sous le Consulat aux habitudes de la légèreté nationale. On recommençait à chanter. La chanson était à la mode, et les fameux *soupers du Caveau*, les *dîners du Vaudeville* ressuscitaient les réunions poétiques et bachiques célèbres par Panard et Piron. Une réunion de plus se forma sur ce modèle, et comme ses devancières s'étaient instituées pour chanter en dînant et en soupant, elle s'institua pour chanter en déjeunant sous le titre de *Déjeuners des garçons de bonne humeur*. Étienne fit partie de cette gastronomique réunion. Il s'y trouvait en bonne compagnie avec des chansonniers tels que Francis, Désaugiers, Dumaniant, Sewrin ; avec des compositeurs tels que Plantade et Piccini. Il paya aussi son tribut à la mode et à la chanson assez décolletée du temps, et le recueil des *Déjeuners des garçons de bonne humeur* contient une douzaine de ses essais en ce genre. Il s'y lia étroitement avec un homme qui, par la tournure de son esprit et le feu de ses saillies, n'en dut pas être un des membres les moins brillants. Ce membre était Martainville. Sa fougue, sa gaieté, peut-être aussi par leurs contrastes mêmes, les singularités de son existence très-accidentée, subjuguèrent son jeune confrère à la physionomie toujours un peu timide, étonnée et naïve ; bizarre sympathie de l'esprit entre deux hommes que plus tard la Restauration devait placer en face l'un de l'autre aux deux pôles de la politique, l'un fondateur et écrivain de la *Minerve*, l'autre directeur du *Drapeau blanc*. Ajoutons toutefois que les dissentiments de l'opinion n'effacèrent pas les souvenirs de l'ancienne amitié, et que lorsqu'en 1816 le bonapartiste Étienne se vit exposé aux atteintes d'une réaction victorieuse, il trouva dans le royaliste Martainville un zélé, un dévoué, un efficace défenseur. — Les deux amis ne tardèrent pas à signaler leurs rapports par une collaboration. Ils cherchèrent dans une œuvre plus sérieuse et de plus longue haleine les ressources qu'ils ne pouvaient obtenir des bluettes qu'ils répandaient sur la scène parisienne. Ils écrivirent ensemble et publièrent une *Histoire du Théâtre-Français*, dans laquelle on trouve un grand nombre d'anecdotes et de détails intéressants sur ce théâtre, ses grands acteurs et sa compagnie tout entière pendant la période révolutionnaire. Tant de travaux, de tentatives, de bonne volonté, tout en donnant quelque peu de vaine gloire, ne produisaient que peu d'argent. La gêne persévérait dans l'humble habitation du poëte. C'était le rocher de Sisyphe, sans cesse soulevé, sans cesse retombant. Près de huit ans s'étaient déjà écoulés dans cette lutte. Bien des illusions s'étaient évanouies dans l'esprit d'Étienne, lorsqu'il rencontra un de ses compatriotes de la Meuse, colonel, aide de camp du général Oudinot, depuis maréchal de l'Empire et duc de Reggio. Il lui raconta ses désenchantements et ses peines. Sa femme l'avait rejoint à Paris, sa famille venait d'augmenter. Le colonel, esprit positif, lui conseilla vivement d'abandonner l'exploitation de la poésie pour la carrière lucrative de l'administration des vivres, et lui offrit son crédit pour l'introduire dans le sanctuaire des fournisseurs. Il fallait quitter Paris, il fallait aller s'enterrer dans un bureau et dans un camp, à la suite d'une armée. Rien ne lui était moins sympathique; mais la nécessité commandait. Il obéit et il partit pour la Belgique, au service d'une compagnie d'entrepreneurs,

pourvu d'un brevet d'inspecteur des fourrages. Par un de ses mystérieux caprices, la destinée l'attendait à cette sorte de renonciation pour lui rendre ce qu'il sacrifiait et lui donner ce qu'il avait si vainement poursuivi jusque-là. En partant de Paris, il laissa un dernier adieu à la scène. C'était un petit opéra comique en un acte, reçu au théâtre Favart, et qui fut une des plus jolies pièces de ce répertoire, sous le titre : *Une heure de mariage*. La musique gracieuse en était de Dalayrac, un des plus aimables compositeurs de cette époque. Il en confia le soin pour la correction et la mise en scène à Nanteuil, l'un de ses amis et de ses plus assidus collaborateurs. L'ouvrage eut un grand succès. Cependant Étienne vaquait à ses prosaïques fonctions au camp de Bruges, établi dans les dunes d'Ostende, sous les ordres du maréchal Davout, et qui était une des divisions de l'armée qui, des côtes de la Manche, sous le nom d'armée de Boulogne, menaçait les côtes d'Angleterre. Un jour l'inspecteur des fourrages reçoit de Davout l'ordre de se rendre au quartier général. Nous l'avons dit, Étienne était timide. Cet ordre le trouble. De plus, il était distrait et le démon dramatique venait plus d'une fois l'obséder parmi ses bordereaux et ses registres. Davout avait une certaine renommée de rudesse ; il ne passait pas pour être sympathique aux fournisseurs et à leurs agents. Étienne craint quelque verte semonce. Il se présente tout tremblant à son général. Il en reçoit un accueil souriant et il apprend l'objet de cet appel. L'amiral Verhuel, commandant la flotte hollandaise, par une marche habile et hardie était parvenu à se soustraire à la croisière anglaise et venait de se réunir à Ostende à la flottille des Français. Davout fêtait ces nouveaux visiteurs. Il leur donnait un banquet et voulait le rehausser par une comédie de circonstance. Mais où trouver l'homme capable de cette œuvre dans un camp de guerriers habitués à manier le fusil, non la plume. Un aide de camp du maréchal y avait pourvu. Il avait lu dans un journal le succès d'une *Heure de mariage*, et il savait que l'auteur était dans le camp l'un des agents de l'administration des vivres. Il le désigna à son général. Étienne accepta, on le pense, la mission avec empressement. En quelques heures, la pièce de circonstance fut bâtie. Quelques tréteaux furent dressés dans le parc. Des arbres verts et touffus formaient les coulisses, et le fond de la scène représentait la vue de la mer du Nord au naturel. Étienne dressa lui-même les acteurs, hommes de bonne volonté. Quelques femmes d'officiers se prêtèrent aux rôles d'actrices, et la pièce, bonne ou mauvaise, représentée avec la faveur qu'on imagine, finit au milieu des applaudissements. Davout enchanté, et plus capable de manier une division que de tourner un compliment, le félicita en ces termes : « Croyez-moi, laissez là vos fournitures de fourrage et faites-nous des fournitures d'esprit. » Étienne s'installa en effet dans le château qu'occupait le maréchal et devint pour quelque temps le fournisseur d'esprit du belliqueux Mécène. Une circonstance plus illustre encore devait bientôt couronner ces heureux commencements. Napoléon en personne vint visiter le camp de Bruges. Naturellement, Davout commanda encore une pièce de circonstance à son fournisseur et cette pièce : *Une journée au camp de Bruges*, eut le bonheur de plaire à l'empereur. Étienne lui fut présenté. Il l'interrogea sur sa position, ses projets, son avenir, et pour conclure : « Que désirez-vous? lui demanda-t-il avec son laconisme « ordinaire. — J'accepterai, répondit-il naïvement, tout ce qu'il plaira à Votre Majesté de me « donner. » Ces dispositions à l'obéissance et au dévouement absolu étaient de celles que l'empereur aimait. — « Maret, reprit-il en se tournant « vers son ministre, je vous recommande ce jeune « homme; il faut nous l'attacher. » Étienne s'empressa de regagner Paris. Bientôt après il devenait le secrétaire particulier du ministre Maret, dont il sut se concilier la confiance; sa fortune était faite. Naturellement doux et affectueux, il s'attacha sincèrement à son puissant patron, et on doit cette justice à cet attachement qu'il résista à l'adversité et accompagna le ministre de sa déchéance à sa tombe. A la suite de Maret, qui lui-même ne quittait pas l'empereur, le jeune secrétaire assista à Milan aux magnifiques fêtes au milieu desquelles le conquérant ceignit la couronne de fer, visita Gênes, Naples et les principales villes d'Italie, et parcourut successivement Vienne, Berlin, Varsovie, en traversant les champs de bataille d'Ulm, d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland. L'empereur, qui n'aimait la presse qu'autant qu'il s'en servait, fit publier en Pologne des journaux ayant pour objet de diriger l'opinion polonaise dans le sens de sa politique. Étienne fut chargé d'en surveiller l'esprit. Il réussit sans doute au gré du maître, car celui-ci ne tarda pas à s'en souvenir dans une plus grave circonstance. L'esprit de la rédaction du *Journal des Débats* devenu *Journal de l'Empire* était une des sérieuses préoccupations du dominateur du continent. Vainement l'avait-il placé sous la surveillance immédiate d'un censeur et par un acte de sa volonté lui avait-il imposé un rédacteur en chef de sa main, Fiévée (*voy.* ce nom), son correspondant ou plutôt son journaliste intime; il trouvait que l'incompressibilité de la pensée et les souplesses de la plume s'échappaient, malgré tout, à travers l'appareil de son omnipotence dont il les avait enveloppées. Résolu à remplacer Fiévée, il communiqua cette résolution à Maret, qui lui désigna trois candidats, parmi lesquels se trouvait son secrétaire Étienne. Peut-être l'empereur se rappela-t-il la réponse d'Ostende; quoi qu'il en soit, il s'arrêta immédiatement à ce choix (août 1807). La mission du nouveau préposé du pouvoir n'était ni facile ni agréable. Il ne lui suffisait pas de satisfaire aux exigences de la politique; il lui fallait aller saisir et deviner chaque jour, dans chaque article, sous

chaque phrase de ses incurables collaborateurs la pensée cachée, l'allusion déliée et même imprévue; il lui fallait même dérouter la complicité du public, se faisant un jeu malin de découvrir et d'appliquer des allégories ou des épigrammes où souvent l'écrivain lui-même ne les avait pas aperçues. C'était une lutte continue et contre l'esprit de quelques-uns et contre l'esprit de tout le monde. L'infortuné censeur y dut succomber et y succomba plus d'une fois. Ces échecs inévitables lui attiraient de terribles semonces, qu'il était forcé de s'infliger lui-même dans son propre journal. Une fois entre autres il laissa passer une nouvelle puisée dans les journaux allemands qui indiquait des dispositions et même des préparatifs hostiles envers l'Autriche. C'était vrai, mais c'était inopportun. En fait de nouvelles et de journaux, Napoléon avait pour principe « qu'une nouvelle défavorable au gouver- « nement ne doit point être publiée jusqu'à ce « qu'on soit tellement sûr de la vérité qu'on ne « doive plus la dire, parce qu'elle est connue de « tout le monde (1). » La *Gazette de Bayreuth*, source de tout le scandale, fut suspendue, et ses échos reçurent du *Moniteur* ce rude avertissement : « Nous désirons que ce salutaire exemple puisse « servir aux rédacteurs. Le commerçant, le ci- « toyen, le spéculateur honnête ont le droit de « demander justice contre ce concours d'intri- « gants qui voudraient obscurcir la vérité et semer « partout l'alarme. » Le *Journal de l'Empire* dut reproduire, dans toute sa verdeur, l'admonestation officielle. Toutefois, le rédacteur en chef osa une fois faire acte de désobéissance, et sa hardiesse fut heureuse. Après son second mariage, l'empereur crut apercevoir une intrigue nouée par l'ambassadeur du cabinet de Vienne pour influencer et dominer l'esprit de Marie-Louise. Sa jalousie d'époux et de souverain s'en émut à la fois, et dans son premier emportement il dicta, avec ordre au *Journal de l'Empire* de l'insérer sur-le-champ, une note tellement irritée que le serviteur jusque-là docile resta épouvanté des conséquences qu'elle ne pouvait manquer de produire. Dans sa perplexité, il commença par gagner une nuit. Le lendemain, l'empereur s'étonna de l'inexécution de ses ordres et les réitéra. Également effrayé d'obéir et de désobéir, le pauvre Étienne, après avoir reçu les conseils de ses meilleurs amis, prit le parti du courage et de la véritable fidélité. Il ajourna encore. Maret fut mandé. Ému lui-même, il exposa les raisons de la résistance de son protégé. La réflexion était venue. « Comment! « il a osé... » dit d'une voix peu mécontente le formidable polémiste, et il n'en parla plus. La lutte intestine entre l'esprit officiel et l'esprit secret de la rédaction, entretenu, interprété par les oppositions latentes, se prolongea pendant quatre ans. C'était plus que n'en pouvait supporter le lion impérial. Impatient de ces piqûres, il brisa ces insaisissables aiguillons par un de ces coups de la force qui lui étaient familiers. En février 1811, un décret que nous avons cité ailleurs (*voy.* Bertin) décida que la propriété des journaux n'était point une propriété privée, que par son principe elle était du domaine public ; en conséquence, la propriété du *Journal de l'Empire* rentrait dans les mains du gouvernement. Les anciens propriétaires étaient exclus et exilés; la rédaction fut épurée; la direction se renforça de collaborateurs sûrs et dévoués; tout rentra dans la discipline, et le conquérant n'entendit plus se mêler au bruit de ses canons que la louange uniforme et l'enthousiasme sans sourdine. Un mois après le rédacteur en chef du *Journal de l'Empire* était nommé chef d'une des divisions de la police générale comprenant la surveillance de l'imprimerie et de la librairie, des théâtres et des journaux. Dans ces entrefaites, la fortune littéraire d'Étienne grandissait au niveau de sa fortune politique. Toutes les perspectives s'ouvraient à ses désirs. Bien avec le maître, investi de la confiance affectueuse d'un de ses principaux ministres, il ne négligeait pas les occasions de maintenir sa faveur. Il avait chanté les triomphes éclatants de 1806 et de 1807 dans une ode qui avait plu au victorieux et une pièce de circonstance, le *Nouveau réveil d'Epiménide*. En 1810 il saluait la conquête nuptiale d'une archiduchesse d'Autriche, par une pièce allégorique dont le titre suffit à révéler le lyrisme : *le Choix d'Alcide*, Paris, in-8°, et en 1811 il célébrait la naissance du roi de Rome par un opuscule dramatique, intitulé : *la Fête du village ou l'heureux militaire*, Paris, in-8°. En même temps, il portait dictatorialement le sceptre du journal le plus accrédité et le plus répandu de Paris, et Paris dictait la loi au monde. Toutes ces splendeurs allaient se couronner d'un des plus grands succès dramatiques de l'époque. Il s'était déjà essayé sur la scène du Théâtre-Français par une petite pièce en un acte et en vers, *Brueys et Palaprat*; l'œuvre avait vivement réussi et elle est restée au répertoire. En 1807, il rapportait de Varsovie une comédie en 5 actes et en vers, où il osait aborder pour la première fois les hautes difficultés du genre. Il y mit la dernière main à Paris. Les *Deux Gendres*, longtemps célèbres et applaudis, furent représentés pour la première fois le 11 août 1810. Ils obtinrent un succès éclatant, unanime. C'était le temps où une tragédie, une comédie nouvelles avaient le privilége d'agiter tout le monde intellectuel. On trouva dans la pièce d'Étienne des vers faciles, des traits spirituels, des caractères observés, une peinture heureuse des mœurs contemporaines. Elle fut sans contredit dans son genre l'œuvre la plus distinguée de la période impériale. Après vingt représentations successives, sa vogue fut arrêtée par une maladie du célèbre Fleury. Sa lecture confirma le succès de la scène. Elle eut en peu de mois deux éditions rapidement enlevées.

(1) Extrait d'une note de Napoléon adressée à Fiévée sur la rédaction du *Journal des Débats*.

Elle reçut les honneurs d'une représentation à St-Cloud; et le distributeur des couronnes de l'Europe sanctionna de son suffrage les applaudissements du parterre. Il n'en fallait pas tant pour appeler l'attention de l'Académie sur un poëte influent, bien placé en cour et bien accueilli du public. Le 22 août il fut élu membre de la seconde classe de l'Institut. Pour être vrai, ajoutons qu'au titre solide qui détermina son élection, il en joignait d'autres plus légers, mais non sans mérite. Son ami Arnault, à l'instant son confrère, lui annonça sur-le-champ sa nomination par cette phrase tirée des Écritures : « *Et elegerunt Stephanum virum plenum spiritu.* » Il n'avait alors que 33 ans. Mais dans ces faveurs elles-mêmes, la fortune lui préparait un de ces revers de sa roue qui sont les jeux de son empire. Sa roche Tarpéienne l'attendait au pied de ce Capitole. Cette roche menaçante, c'était la fameuse affaire de *Conaxa*. A la première représentation des *Deux Gendres* déjà des rumeurs sourdes s'étaient infiltrées dans le foyer de la Comédie-Française. Quelques personnes racontaient tout bas que l'ouvrage n'était pas aussi original qu'on voulait bien le croire, que l'auteur avait puisé ses meilleurs vers et ses meilleures scènes dans des sources inconnues ou dans des collaborations qu'il se gardait bien de nommer. Ces bruits vagues firent rapidement leur chemin dans un certain milieu littéraire. Accueillis par la crédulité, ils étaient colportés avec complaisance par l'envie. Il est certain que la donnée première de la pièce n'avait rien de nouveau. Elle se trouvait dans les *Fils ingrats* de Piron, dans le *Roi Lear* de Shakspeare. Toutefois, qui pourrait faire à un écrivain un reproche raisonnable pour n'être pas absolument neuf dans le sujet qu'il traite? il faudrait alors supprimer ou flétrir la plupart de nos richesses dramatiques. C'était là une triste chicane qui ne pouvait tourner qu'à la confusion des détracteurs. Mais un rat de bibliothèque découvrit dans les poussières de la Bibliothèque Impériale un vieux manuscrit qui allait occuper toutes les bouches de la Renommée. C'était une sorte de drame fait dans le 17ᵉ siècle pour une solennité de collége, joué par les écoliers de Rennes, et dû à la plume d'un jésuite anonyme. Sa confrontation avec les *Deux Gendres* y fit découvrir dans une certaine mesure le même plan, quoique très-largement modifié, des ressemblances dans la coupe de quelques scènes sans grande valeur, et la reproduction plus ou moins textuelle d'une dizaine de vers médiocres, qui dès lors passèrent pour les meilleurs de la pièce coupable. La médisance aux aguets ne tarda pas à former de ce bagage un bon plagiat complet, avec toute espèce de scènes pillées, avec des tirades de plus de cent vers usurpées et volées. La grande nouvelle se répandit comme l'éclair; Étienne, étourdi de l'orage, protesta, et il disait vrai, qu'il n'avait jamais vu le manuscrit accusateur; mais il n'avoua pas qu'il en avait connu un autre : ce fut là son seul tort dans cette ridicule querelle. Un de ses amis, Lebrun-Tossa, lui avait communiqué en effet un autre manuscrit qui ressemblait singulièrement à celui de *Conaxa*, mais qui portait un autre titre : *les Gendres ingrats*, et dans lequel Étienne avait évidemment puisé l'idée de sa comédie. Le bon ami publia charitablement ce fait dans un écrit intitulé : *Mes Révélations*, et qui ne brillait guère que par son mauvais goût, force injures et la bonne envie de faire croire au public que son auteur n'était point sans une part dans l'œuvre tant applaudie. On se ferait aujourd'hui difficilement une idée de la passion que cette question misérable excita dans la ville entière. Tout Paris se divisa en deux camps; dans l'un la qualité, dans l'autre la quantité; dans l'un Geoffroy, Arnault, Hoffmann, les frères Michaud, l'honnête et spirituel Andrieux, dans l'autre la foule prévenue et irritée. Les caricatures, les chansons, les pamphlets, les libelles s'abattirent sans relâche sur le malheureux triomphateur de la veille. L'attaque et la défense épuisèrent le vers et la prose. Les amis d'Étienne soupçonnèrent la police impériale d'avoir favorisé cette diversion et attisé ce feu pour distraire l'attention publique des préparatifs de la campagne de Russie. Il est peu probable que dans ces temps de discipline et de subordination rigide, Lebrun-Tossa, employé du gouvernement, se fût hasardé à poursuivre d'un acharnement si peu juste et si peu mesuré un homme aussi puissant qu'Étienne l'était alors, s'il ne se fût senti secrètement appuyé dans son courage subalterne. Quoi qu'il en soit, si le piége lui fut dressé, le public s'y laissa prendre. La mêlée devint générale. Étienne fit à ses frais imprimer *Conaxa;* c'était la meilleure réfutation qu'il pût infliger à ses ennemis. Évidemment, ces deux ouvrages procédaient d'esprits, de talents, d'observations, de combinaisons tout différents; il y avait entre eux toute la distance qui sépare un divertissement de collége d'un œuvre d'art et de goût digne de la scène française; Andrieux lui-même, venant au secours de son confrère, trouva que l'invention du sujet de *Conaxa*, objet de tant de controverses, n'appartenait ni au jésuite de Rennes, ni au gentilhomme de Bordeaux, auteur prétendu du manuscrit Lebrun-Tossa, ni à Piron lui-même; mais qu'il se trouvait sous le même nom, avec les mêmes circonstances, dans un recueil d'anecdotes par Guyot de Pitaval, ayant paru depuis plus de cent ans (1). Ce dernier lui-même avait emprunté le récit de cette aventure aux œuvres du fameux père Ga-

(1) Voici la lettre adressée à Étienne par Andrieux, le 5 décembre 1811, en lui annonçant sa trouvaille. Elle nous paraît d'un mot apprécier très-judicieusement la question : « Mon très-« cher confrère, je viens de trouver sous ma main *l'Esprit des « conversations agréables de Guyot de Pitaval, troisième volume.* « Vous y trouverez page 284 l'histoire de Jean Conaxa, riche « marchand d'Anvers, à ce qu'on dit. Cette histoire a vraisem-« blablement fourni la pièce du *jésuite* et celle de Piron. Le « sujet est à tout le monde; mais, pourquoi depuis cent ans « que ce conte est connu, personne avant vous n'en avait-il fait « une bonne pièce! Je vous envoie le bouquin, que vous serez « peut-être curieux de vérifier; je vous prie de me le rendre le « plus tôt possible, car il n'est pas à moi. »

rasse. Tout cela ne put suffire; l'opinion ne s'apaisa point. On eût dit qu'elle avait contre ce flexible instrument des rancunes à satisfaire et une revanche à prendre. Une représentation de *Conaxa* fut organisée au Théâtre de l'Impératrice (l'Odéon); on s'y précipita. Toute la soirée ne fut qu'un éclat d'enthousiasme; tous les passages dans lesquels on pouvait découvrir quelque ressemblance avec le plagiaire étaient frénétiquement applaudis et bissés. Le rimeur de classe, mort et inconnu, était devenu un grand homme dramatique. Les choses allèrent si loin qu'un soir un groupe en ébullition salua Étienne de ses clameurs à la sortie du théâtre et l'en poursuivit longtemps dans la rue. On demanda même que, renouvelant l'exemple de Furetière, l'Académie annulât son élection et le chassât de son sein comme un opprobre des lettres. Toutefois, la vérité et le sang-froid gagnaient du terrain peu à peu. L'athlète du parti adverse, l'amphigourique Lebrun-Tossa n'était pas de force à se soutenir contre la bonne foi qui le condamnait et la plume d'Hoffmann. Il en fut fort maltraité et vite mis hors de combat. Enfin les préventions s'éclairèrent; la justice et le bon sens prévalurent, et au bout de quatorze mois de suspension, la comédie des *Deux Gendres* reçut sur la scène des bravos du public la réparation qui lui était due. Nous avons dû nous arrêter quelques instants sur cet épisode, parce qu'il a joué un rôle considérable dans l'histoire littéraire et même un peu politique de l'ère impériale, et aussi parce qu'il peut indiquer le mouvement et la mesure de la société française dans cette période. Nous avons voulu nous éclairer nous-même, avant de nous prononcer, par la lecture de toutes les pièces de cette longue et généralement très-médiocre polémique. Elle remplit deux gros volumes; et nous sommes resté entièrement de l'avis d'Hoffmann, qui la caractérisait en ces termes : « Cette histoire « a deux parties distinctes : l'une est ridicule; « l'autre est odieuse. » Étienne, il est vrai, sortit victorieux de cette dispute honteuse, mais elle lui laissa une blessure qui saigna longtemps dans sa vie. La chance d'ailleurs semblait avoir tourné contre lui. Pour achever de confondre la malveillance et la haine, il s'empressa de construire une nouvelle pièce en cinq actes et en vers dont le sujet était également pris dans les actualités et qu'il intitula : *l'Intrigante*. Cet ouvrage, moins mollement versifié, plus fortement noué que les *Deux Gendres*, fut accueilli cependant avec moins de chaleur. Il plut médiocrement dans les régions officielles. L'empereur, voulant le juger par lui-même, se le fit jouer à St-Cloud. Il y était fort question de la cour, des courtisans, des intrigues de cour, et l'héroïne de la pièce s'y mêlait d'arranger des mariages entre l'aristocratie de vieille souche et les grands de fraîche date. L'empereur y crut voir des allusions malsonnantes qui, très-probablement, étaient loin de l'intention toujours un peu naïve mais dévouée de l'auteur. La représentation de *l'Intrigante* fut interdite par ordre et la pièce imprimée dut également disparaître de l'étalage des libraires. Étienne subit ce nouvel échec avec la docilité résignée qu'il avait apprise au *Journal de l'Empire*. Il se réfugia dès lors exclusivement dans ses doubles fonctions de journaliste et d'administrateur et dans la littérature de l'Opéra-Comique, occupant ses loisirs à écrire pour Nicolo le fameux opéra de *Joconde*, représenté pour la première fois au commencement de 1814. En même temps et toujours dévoué, il écrivait avec Jouy, pour l'Académie impériale de musique, un opéra de circonstance, *l'Oriflamme*, destiné à allumer l'enthousiaste guerrier contre l'invasion des armées étrangères. Mais les jours de l'Empire étaient comptés; Napoléon partit pour l'île d'Elbe, et au triomphe de la Restauration l'ancienne propriété du *Journal des Débats* vint naturellement se réintégrer elle-même dans ses droits avec aussi peu de façons qu'elle en avait été évincée. Étienne, attaché à l'Empire par tant de liens, resta fidèle à la reconnaissance. Un peu de liberté était rendue aux idées, il se mit dans l'opposition. Le nouveau gouvernement lui fit quelques avances, il les déclina. Le directeur général de la police lui donna avis que le véto qui pesait sur sa comédie *l'Intrigante* était levé et qu'il pouvait reprendre les représentations de cette pièce. Il s'y refusa; c'était dans sa situation; il ne faut lui en faire ni un grief, ni un titre de grande gloire. Au retour de l'île d'Elbe, il alla comme directeur porter à Napoléon les félicitations de l'Académie. Les esprits et les circonstances avaient bien changé, et le héros d'Austerlitz en devait trouver la preuve dans ces paroles de son ancien censeur : « Vous allez nous « assurer, sire, l'égalité des droits des citoyens, « l'honneur des braves, la sûreté de toutes les « propriétés, la liberté de penser et d'écrire. » Étienne sans doute en ce moment même oubliait qu'il venait de rentrer dans ses fonctions de directeur du *Journal de l'Empire*, dont les propriétaires s'étaient réfugiés à Gand. Son second gouvernement, du reste, fut court comme les cent-jours, et Waterloo ramena pour jamais la propriété légitime du journal dans ces bureaux si disputés et témoins de tant de révolutions internes. Ajoutons cependant que tout se passa de part et d'autre avec courtoisie et bienveillance. Étienne resta dans la rédaction du journal et reçut même une part viagère de la propriété équivalente à un neuvième des bénéfices. Son biographe, M. Léon Thiessé, rappelle de plus qu'il continua d'écrire dans la feuille qu'il avait dirigée quatre-vingt-dix-sept feuilletons, soit littéraires, soit philosophiques. Ces circonstances prouvent du moins que les propriétaires n'eurent à se plaindre ni de sa gestion ni de ses rapports avec eux dans sa dictature impérialiste, et il resta leur collaborateur jusqu'au jour où, voulant adopter lui-même un autre organe de publicité, il dut, pour se dégager des conditions réciproques, renoncer aux avantages qui lui

avaient été faits au *Journal des Débats*. Étienne, nous l'avons dit, s'était mis dès 1814 dans l'opposition contre le gouvernement des Bourbons. Il écrivit dans le *Nain Jaune*, dont la vogue et la réputation de hardiesse nous étonneraient fort aujourd'hui. En 1815, le parti royaliste triomphant ne lui pardonna point son adhésion éclatante au retour de l'empereur. On l'accusa même d'être l'un des agents de la conspiration qui l'avait ramené, et il fut sur le point d'être inscrit sur la liste des exilés. Il fut quitte, toutefois, pour se voir compris dans l'épuration de l'Académie française, qui exclut en même temps Garat, Cambacérès, Sieyès, Rœderer, le cardinal Maury, Lucien Bonaparte, Regnauld de St-Jean d'Angely, etc. Cette exclusion dura treize ans et il ne rentra dans l'illustre corporation qu'en 1829, par une seconde élection. Dès 1816, une nouvelle carrière s'ouvrit devant son esprit souple et actif. Il fut, avec Benjamin Constant, Jouy, Jay, Tissot, Aignan, Lacretelle aîné, l'un des fondateurs de *la Minerve*. Ses *Lettres sur Paris* eurent dans ce recueil un succès dont se souviennent les annales de la presse, et elles contribuèrent pour une forte part à la fortune du recueil lui-même. En 1819 la loi organique de 1818 sur la presse permit au *Constitutionnel* de se réorganiser. Etienne en devint à la fois actionnaire et rédacteur en chef, et tout le monde connaît la prospérité et l'importance que ce journal acquit sous sa direction. Etienne dès ce moment ne cessa pas jusqu'à la fin de ses jours de rester attaché aux doctrines du libéralisme enseigné par le *Constitutionnel* de 1820. Sa position lui donna une grande influence dans la politique et dans le pays. C'est sous la direction d'Étienne que la rédaction du journal s'enrichit de la collaboration de MM. Thiers et Mignet. En 1820, le département de la Meuse l'appelait à la chambre des députés; il alla s'asseoir à la gauche de l'assemblée, prononça à la tribune plusieurs discours qui furent remarqués, et, journaliste et orateur à la fois, ne cessa de combattre jusqu'en 1830 le régime de la Restauration. Il se défendait toutefois d'avoir accepté un rôle dans ce qu'on appela la comédie des quinze ans, et protesta toujours, même après la chute de la branche aînée, de la sincérité de son opposition constitutionnelle. Après 1830 il se rallia au gouvernement du roi Louis-Philippe, soutint le ministère de Casimir Perrier, et en 1834 n'appuya qu'avec beaucoup plus de tiédeur le cabinet dont MM. Thiers et Guizot étaient les chefs. Etienne alors était un des hommes influents de la chambre élective, le rédacteur habituel des projets d'adresse, et dans celle de 1834, il glissa et fit passer un blâme déguisé contre le cabinet. Les journaux commentèrent et élargirent le dissentiment. Les ministres eurent recours à l'interprétation de l'assemblée, et le rapporteur subit une sorte de désaveu. En même temps *le Constitutionnel* perdait et dans sa popularité et dans sa publicité; Etienne lui-même était attaqué par les caricatures et les épigrammes des petits journaux comme la personnification de cette feuille autrefois si redoutable. D'un autre côté, la marche du gouvernement ne répondait pas à ses espérances. Il s'enferma dans le silence et l'abstention et ne reprit la parole qu'en 1838, pour exhaler sa tristesse en présence des électeurs de Commercy qui venaient de renouveler son mandat. Dans cet intervalle il n'avait guère rompu le silence qu'une fois pour se prononcer contre les fameuses lois de septembre. Réélu pour la huitième fois en 1839, il fut nommé vice-président de la chambre des députés le 18 avril et promu le 7 novembre suivant à la dignité de pair de France. En 1844 il fut l'organe de l'Académie à l'inauguration du monument élevé à Molière, dans la rue de Richelieu, par une souscription nationale. Il aimait encore à écrire dans *le Constitutionnel* et paraissait dans de rares occasions à la tribune de la chambre des pairs. Cette année 1844 devait porter le dernier coup à ses affections et à ses habitudes politiques. Il vit la ruine du *Constitutionnel*, qui se vendit sous ses yeux, pour une somme de 432 mille francs, après avoir valu plusieurs millions, et dont la propriété passa entre les mains de M. Véron. Sa santé, déjà délabrée par l'âge, soutint mal ces secousses. Il reçut une nouvelle et douloureuse atteinte de la perte de sa femme, qui depuis cinquante ans avait été la compagne inséparable de sa vie, et dès lors il ne fit que languir. Ses facultés intellectuelles s'affaiblirent, et chargé, en 1845, de répondre à l'Académie au discours de réception de M. Merimée, il eut peine à achever sa tâche. Il mourut peu de temps après, le 13 mars 1845, à l'âge de 68 ans, entouré des marques d'intérêt du roi, de la famille royale et de la foule d'amis distingués qu'il possédait à Paris. M. Villemain, au nom de l'Académie, rendit à sa tombe les derniers hommages, et M. Viennet prononça aussi un discours. Étienne a laissé un fils qui hérita de la confiance paternelle auprès des électeurs de la Meuse et le représenta jusqu'en 1848. Il est aujourd'hui conseiller maître à la cour des comptes.—Il nous est difficile et il serait peut-être oiseux de donner la liste complète de toutes les œuvres d'Etienne. Nous l'avons dit, il s'est exercé dans presque tous les genres : vaudevilles, opéras comiques, opéras, comédies, histoire des théâtres, vies d'hommes ou d'acteurs célèbres, discours académiques, discours de tribune, articles de journaux et de polémique. Dans cette longue nomenclature de travaux, essayons seulement de rappeler les plus saillants ou ceux qui ont laissé une trace.—Pièces de théâtre : 1° *les Deux Mères*, comédie en un acte et en prose, représentée pour la première fois au théâtre Louvois, le 14 avril 1802, imprimée la même année, Paris, in-8°; 2° *le Pacha de Suresnes*, comédie en un acte et en prose, même théâtre, le 31 mai 1802, imprimée la même année, Paris, in-8°, reprise en 1822 et en 1831, au Gymnase dramatique, sous le titre : *le dey d'Alger ou la Visite au pensionnat ;* 3° *la Petite*

École des pères, comédie en un acte et en prose, même théâtre, le 29 décembre 1802, imprimée en 1803, Paris, in-8°. Ces trois pièces en collaboration avec Nanteuil; 4° *les Maris en bonne fortune*, comédie en trois actes et en prose, même théâtre, le 30 mars 1802, imprimée en 1803, Paris, in-8°; 5° *une Heure de mariage*, comédie en un acte, mêlee de chants, musique de Dalayrac, théâtre de l'Opéra-Comique, 1804, imprimée la même année, Paris, in-8°; autre édition, Paris, 1837, in-8°; 6° *la jeune Femme colère*, comédie en un acte et en prose, théâtre Louvois, le 20 octobre 1804, imprimée en 1804, 1828, 1834 et 1835, Paris, in-8°; on en a fait un opéra comique, musique de Boyeldieu; 7° *Isabelle de Portugal ou l'héritage*, comédie historique en un acte et en prose, représentée le 27 novembre 1804, pour l'inauguration du Théâtre de l'Impératrice, imprimée la même année, Paris, in-8°, en collaboration avec Nanteuil; 8° *Gulistan ou le Hulla de Samarcande*, opéra comique en trois actes, musique de Dalayrac, théâtre de l'Opéra-Comique, le 30 septembre 1805, imprimé en 1805, et 1817, Paris, in-8°. La première idée du sujet de *Gulistan* appartenait à M. Lachabeaussière, mais l'œuvre même, les détails, les vers mis en musique, à l'exception de trois couplets sont d'Étienne; 9° *le Nouveau réveil d'Epiménide*, comédie épisodique en un acte et en prose, représentée le 5 février 1806, imprimée la même année, Paris, in-8°, en collaboration avec Nanteuil; 10° *le Carnaval de Beaugency*, comédie en un acte et en prose, représentée le 2 février 1807, imprimée la même année, Paris, in-8°, en collaboration avec Nanteuil; 11° *Brueys et Palaprat*, comédie en un acte et en vers, Théâtre-Français, le 20 novembre 1807, imprimée en 1807, 1824, 1834 et 1845, Paris, in-8°; 12° *Un Jour à Paris ou la Leçon singulière*, opéra comique en trois actes et en prose, musique de Nicolo, théâtre de la rue Feydeau, 24 mai 1808, imprimé la même année, Paris, in-8°; 13° *Cendrillon*, opéra féerie en trois actes et en prose, musique de Nicolo, théâtre de l'Opéra-Comique, 22 février 1810, réimprimé plusieurs fois dans la même année 1810, Paris, in-8°; 14° *les Deux Gendres*, comédie en cinq actes et en vers, Théâtre-Français, le 11 août 1810. Nous avons parlé plus haut de la polémique littéraire qui s'est élevée au sujet *des Deux Gendres*, cette polémique forme 2 volumes in-8° qui parurent de 1810 à 1812 sous le titre de : *Procès d'Étienne*. *Les Deux Gendres* ont été réimprimés un grand nombre de fois, la première édition est de 1810, Paris, in-8°; 15° *l'Intrigante ou l'École de famille*, comédie en cinq actes et en vers, Théâtre-Français, le 6 mars 1813, réimprimée la même année, Paris, in-8°; 16° *Joconde ou les Coureurs d'aventures*, opéra en trois actes, musique de Nicolo, théâtre Feydeau, mars 1814, imprimé la même année, Paris, in-8°. Diverses autres éditions, même lieu, même format. L'opéra de *Joconde* a éte repris plusieurs fois au théâtre; 17° *Jeannot et Colin*, opéra comique en trois actes, musique de Nicolo, théâtre de la rue Feydeau, 17 octobre 1814, imprimé la même année, Paris, in-8°; 18° *Racine et Cavoye*, comédie en trois actes et en vers, Théâtre-Français, 26 avril 1815, imprimée la même année, Paris, in-8°; 19° *les Deux Maris*, opéra comique en un acte, théâtre Feydeau, 17 mars 1816, imprimé la même année, Paris, in-8°; 20° *le Rossignol*, opéra en un acte et en vers, musique de Lebrun, Académie royale de musique, 23 avril 1816, imprimé la même année, Paris, in-8°; 21° *l'Une pour l'Autre*, opéra comique en trois actes, musique de Nicolo, représenté sans succès le 11 mai 1816, imprimé la même année, Paris, in-8°; 22° *Zéloïde ou les Fleurs enchantées*, opéra en deux actes, musique de Lebrun, Académie royale de musique, 19 janvier 1818, imprimé la même année, Paris, in-8°; 23° *les Plaideurs sans procès*, comédie en trois actes et en vers, Théâtre-Français, 29 octobre 1821, imprimée la même année, Paris, in-8°, et réimprimée plusieurs fois; 24° *Aladdin ou la Lampe merveilleuse*, opéra féerie en cinq actes et en vers, musique de Nicolo et Benincori, Académie royale de musique, 6 février 1822, imprimé la même année, Paris, in-8°, et plusieurs fois réimprimé.— Parmi SES ŒUVRES DIVERSES ET SES OPUSCULES POLITIQUES, nous citerons : 1° *Histoire du Théâtre-Français, depuis le commencement de la révolution jusqu'à la réunion générale* en collaboration avec Martainville; Paris, an 10 (1802), 4 vol. in-12; 2° la *Vie de Malesherbes*, Paris, 1 vol. in-8°, due à la même collaboration, parut sous l'anonyme; 3° la *Vie de François-René Molé, comédien français*, Paris, 1803, in-8°, publiée aussi sous l'anonyme, est d'Étienne et de Nanteuil. Etienne refondit ce travail pour une notice placée en tête des Mémoires de Molé, Paris, 1825; 4° *Réponse à l'écrit du ministère sur la question du renouvellement intégral de la chambre des députés*, Paris, 1823, in-8° de vingt-quatre pages; 5° *Lettres sur Paris, ou correspondance pour servir à l'histoire de l'établissement du gouvernement représentatif en France*, Paris, 1820, 2 vol. in-8°. C'est la réimpression des lettres de la *Minerve*. On a encore d'Étienne plusieurs discours académiques et diverses opinions prononcées à la tribune sur des questions politiques. On lui doit également : diverses notices *sur le Tartufe* de Molière, imprimées en tête de l'édition de cette pièce, publiée chez Panckoucke en 1824, et réimprimées en 1828 en tête d'une édition des *OEuvres* de Molière; *sur le général Foy*, en tête des discours de cet orateur, 1826; sur madame de Tencin, en tête d'une nouvelle édition des œuvres de mesdames de La Fayette et de Tencin, 1826. Étienne a enrichi de remarques historiques, scientifiques et littéraires, les œuvres complètes de Voltaire, publiées chez Delangle (75 vol.). Les *OEuvres* d'Étienne ont été réunies et publiées après sa mort, avec des notices et éclaircissements, en 4 vol. in-8°, Paris, 1846. En 1853, M. Léon Thiessé a donné un *Essai biographique et littéraire* sur Étienne, Paris, in-8°. C.L-s.

ÉTIGNY (Antoine Mégret d'), né à Paris en 1720, fils d'un receveur général des finances, qui avait amassé une grande fortune, reçut une brillante éducation, fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes par dispense d'âge, et enfin, en 1751, intendant d'Auch et de Pau, où l'avait précédé son frère aîné. C'était l'intendance la plus considérable du royaume et l'une des plus difficiles à remplir, attendu qu'elle était dans le ressort de trois parlements, qu'elle renfermait quatre pays d'états, des pays abonnés et six élections, dont une seule (celle des Landes) aurait pu suffire par son étendue à former une intendance. Tout y était à créer ou à réorganiser. Il n'y avait que deux grandes routes ouvertes, celle de Toulouse à Auch, Tarbes et Pau, et celle de Bordeaux à Bayonne et Pau; mais aucune n'était terminée, et il n'existait point de communication intérieure. Le premier soin d'Étigny fut de perfectionner les anciennes routes, ainsi que d'en faire ouvrir de nouvelles, et le succès couronna son opération. Il sentait que, les productions de cette fertile contrée n'ayant point de débouchés, le commerce y était à peu près nul. Pour en donner une idée, on se borne à dire que lors de la nomination de M. d'Étigny à cette intendance le commerce s'y faisait encore par échange; que la barrique de vin, contenant trois cents pintes au moins, se vendait six livres, et que le sac de blé, pesant deux cents livres, se vendait trois livres; mais que, les communications étant ouvertes, ces denrées de première nécessité acquirent une telle progression, que la même barrique de vin se vendait, en 1791 et 1792, trente-six livres, et le même sac de grain quinze à dix-huit livres. Ce ne fut pas sans peine que d'Étigny parvint à la confection de ces utiles et superbes routes. Pénétré comme il l'était de l'injustice de la corvée, il tâchait d'en adoucir le poids, en faisant obtenir aux communautés qui avaient mis le plus de zèle à ces travaux des remises sur leurs impositions. Non content encore de leur procurer ces secours de la part du gouvernement, il répandait de l'argent parmi les ouvriers les plus actifs et les plus pauvres, et c'est en persévérant dans ce principe qu'il y employa la presque totalité d'une fortune qui s'élevait à plus de deux millions. Il fit construire à Auch les bâtiments de l'intendance, l'hôtel de ville, des casernes, une place, des ponts, une salle de spectacle, des halles, des marchés et autres établissements industriels; il y fonda aussi une société d'agriculture. Tous ces travaux, tous ces embellissements contribuèrent beaucoup à accroître la population de la ville, où il savait d'ailleurs attirer par des fêtes continuelles une foule de riches propriétaires. C'est à ses soins que ses administrés durent la culture des mûriers blancs et des vers à soie, qui est devenue pour le pays une source de richesses. On lui est également redevable d'un établissement pour les farines de minot; c'est aussi d'après ses vues et ses encouragements que la maison Duclos, de Toulouse, établit à Lectoure une des plus belles tanneries de France. L'État enfin lui doit d'avoir porté ses regards sur une nouvelle branche d'industrie qui, si elle eût continué d'être administrée d'après les plans qu'il avait proposés, serait d'un avantage inappréciable pour la marine; nous voulons parler de la *mâture* (1), près d'Atas, dans les Pyrénées, où les chemins qu'il a fait construire sont fort au-dessus de tout ce que les Romains ont jamais entrepris dans ce genre, et firent l'admiration de l'empereur Joseph II, lors de son voyage en France, en 1781. Par ces moyens, l'accès des eaux thermales et minérales que les Pyrénées renferment a été rendu facile, et l'affluence des étrangers a procuré aux pauvres habitants des montagnes une aisance qu'ils ne connaissaient point. Le commerce des laines fixa particulièrement l'attention d'Étigny; il fit venir d'Espagne, à grands frais, un troupeau de mérinos dont la race s'est propagée en France avec tant de succès. En 1765, le parlement de Pau ayant opposé une très-forte résistance aux volontés de la cour, on fit choix de d'Étigny pour tâcher de le ramener à l'obéissance. Il eut à cette occasion une audience particulière de Louis XV, qui, en lui parlant avec bonté, lui dit « que si la persuasion et la confiance se trou« vaient insuffisantes pour ramener ce parlement « à ses devoirs, il fallait employer les voies de la « rigueur. » Sur quoi le monarque voulut lui remettre des lettres de cachet en blanc, pour, au besoin, en faire usage contre les opposants. « Sire, « lui répondit d'Étigny, si par la douceur et de « justes représentations je ne puis parvenir à « vaincre leur résistance, j'ose assurer Votre Ma« jesté que la force n'y pourra rien. Je crois les con« naître, sire; ils périront plutôt que de céder..... « Je vais tâcher d'employer de mon mieux le pre« mier moyen; quant au second, je me croirais « indigne du jour si je tentais seulement d'en « faire usage. » Cette réponse à un monarque peu accoutumé à un pareil langage l'étonna cependant plus qu'elle ne le fâcha. D'Étigny partit, et ne réussit point. Il en instruisit le gouvernement, et après avoir envoyé courriers sur courriers, qui restèrent sans réponse, il vint la chercher lui-même, mais n'en reçut d'autre qu'une lettre de cachet qui l'exilait dans ses terres, où il resta quinze mois. Enfin la cour le rendit aux vœux de ses amis et de son intendance, où il arriva au mois de novembre 1766. Il y trouva les chemins bordés de gens de tout état, de tout sexe et de tout âge, qui croyaient revoir en lui leur père et leur ami. Mais d'Étigny, quoique doué d'une âme forte, n'était pas moins accessible au profond cha-

(1) On lit dans la *Vie privée de Louis XV* que d'Étigny fit transporter un mât de la plus grande dimension au port de Peyrehourade sur l'Adour, et qu'arrivé à Bayonne, il y entra lui-même monté sur un mât. Les acclamations du peuple se joignirent au bruit du canon; et, à la suite de cette espèce d'ovation, le corps municipal de Bayonne lui décerna le titre de citoyen par un diplôme que sa famille conserve. Il reçut aussi celui de citoyen de Bordeaux, quoique cette ville ne fût pas sous sa juridiction.

grin que lui avait causé un tel traitement : une inflammation au foie, suivie d'un dépôt qui se manifesta au mois de juin 1767, termina sa carrière au mois d'août suivant. Pendant le cours de cette cruelle maladie, il ne cessa pas de s'occuper du bien des provinces confiées à ses soins, et rédigea un très-long mémoire d'après lequel cette intendance a été divisée en trois parties. Ayant, pour ainsi dire, créé l'administration de son gouvernement, il y était on ne peut plus attaché. Aussi refusa-t-il toutes les autres intendances qui lui furent offertes, ainsi que la place de lieutenant de police de Paris, dont les fonctions n'étaient nullement compatibles avec ses principes ni avec son caractère. Sa mémoire est restée en vénération dans ces contrées, qu'il administrait comme un père; et lorsqu'en 1812 M. d'Étigny, son petit-fils, fut nommé sous-préfet à Auch, il reçut de toute la population l'accueil le plus flatteur. En 1801, les restes du vertueux intendant furent déposés solennellement dans la cathédrale d'Auch, par les soins de M. Balguerie, alors préfet du Gers. Son portrait fut placé à l'hôtel de ville ainsi que dans les chefs-lieux d'arrondissement, et le conseil général du département lui vota une statue, qui fut érigée, en 1818, sur un cours auquel on a donné son nom. Les Mémoires de la Société d'agriculture de Paris, année 1818, contiennent une notice sur d'Étigny, par M. Ladoucette. J—B.

ÉTOILE (PIERRE TAISAN DE L') naquit à Orléans vers l'an 1480, d'un père qui, premier magistrat de la ville, désirait que son fils parcourût la même carrière que lui (1). Ce dernier se livra donc tellement à l'étude approfondie de la jurisprudence, qu'en 1512 il obtint une place de docteur régent en l'université d'Orléans. Sa manière d'enseigner multiplia singulièrement le nombre de ses écoliers, parmi lesquels nous distinguerons le célèbre Jean Chauvin, plus connu sous le nom de Calvin, dont l'entrée à l'université d'Orléans date de 1527. Pierre de l'Étoile fut beaucoup plus son ami que son partisan. Marie de l'Étoile, connue par ses liaisons avec Théodore de Bèze, qui, dans ses *Juvenilia*, l'a célébrée sous le nom de Candide, était nièce du savant professeur : elle mourut jeune. Les amateurs se rappellent encore avoir distingué l'épitaphe latine et française que Théodore de Bèze avait fait graver sur sa tombe. Son attachement à la nièce s'étendit jusqu'à l'oncle, qu'il cite comme le plus subtil (*acutissimus*) jurisconsulte des docteurs de France. Pierre de l'Étoile, après avoir perdu sa femme, devint chanoine d'Orléans et archidiacre de Sully. Sous ces deux titres il parut, en 1528, au concile provincial de Paris, où il s'éleva contre les nouvelles opinions avec tant d'énergie que François Ier crut devoir se l'attacher, en le revêtant d'un office de conseiller au parlement et de président aux enquêtes. Il en remplissait les devoirs quand il mourut, le 21 octobre 1537, avec la réputation d'un des plus habiles magistrats de son siècle. Gentien Hervet et Vulteius se joignirent à Théodore de Bèze pour jeter des fleurs sur sa tombe. Baillet met son fils unique au rang des enfants célèbres, sous le nom de *Stella*. C'est de lui que descend l'auteur si connu du Journal d'Henri III et d'Henri IV. Pierre de l'Étoile, son aïeul, nous a laissé les ouvrages suivants : 1° *Petri Stellæ brevis repetitio legis*, Orléans, in-4°. Dumoulin désigne ce livre sous le nom de *Docta repetitio*. 2° *Petri Stellæ Aurelii repetitiones*, Paris, 1528; Orléans, 1531 ; explication donnée à différentes lois romaines sur lesquelles les jurisconsultes n'étaient pas d'accord. L'ouvrage sur la rhétorique, dont parle le journaliste d'Henri III, est de Louis de l'Étoile. P—D.

(1) Les éditeurs de Moréri, et Baillet lui-même, ne donnent sur ce savant professeur en droit que des articles imparfaits. Nous tirons l'extrait suivant de manuscrits du temps, dont quelques-uns même passent pour lui avoir appartenu.

ÉTOILE (PIERRE DE L'), grand audiencier de la chancellerie, naquit à Paris vers 1540. Son père et son aïeul avaient rempli des charges honorables au parlement, et il était parent ou allié des familles les plus distinguées dans la robe. Il se démit de sa charge en 1607, circonstance qui semble prouver qu'à cette époque il était déjà avancé en âge. Il mourut dans les premiers jours d'octobre 1611, et fut inhumé à l'église St-André des Arcs, sa paroisse. L'Étoile tenait depuis 1574 un journal de tout ce qui se passait à Paris ; sa situation le mettait à même d'apprendre bien des particularités toujours ignorées du public, et qui servent cependant à expliquer les causes d'un grand nombre d'événements. Il recueillait aussi les bruits populaires qui lui paraissaient mériter quelque confiance ; mais comme ces bruits se contredisent souvent, et que ce qui était vérité la veille devient problématique le lendemain, il n'affirme point ce qu'il croit douteux, ou se rétracte avec la plus grande facilité. On lui a reproché d'avoir mêlé, dans ce journal, à des récits importants, des détails de famille et des articles insignifiants. On devrait y voir, au contraire, la preuve qu'il ne songeait pas à rendre jamais public ce journal ; et ce serait une raison de plus de l'estimer, pour ceux qui savent qu'un auteur de profession, quel que soit son amour pour la vérité, la trahit toujours par les ménagements qu'il est obligé de garder pour les personnes sous les yeux de qui son ouvrage doit passer. On ne craint donc pas d'assurer que le journal de l'Étoile est un des livres les plus précieux qu'on puisse lire sur l'histoire des règnes dont il a traité. L'Etoile était un bon citoyen, très-attaché au parlement, zélé pour la cause du roi et le bonheur de la France, par conséquent ennemi de la ligue, des Guise et de leurs adhérents. Cette remarque suffit pour faire connaître les articles de son journal dans lesquels on peut trouver quelques traces de partialité. Le manuscrit original des journaux de l'Etoile, formant 5 volumes in-fol., avait été légué par Poussemothe de l'Etoile, son petit-

fils, à l'abbaye de St-Acheul d'Amiens; mais on ignore ce qu'il est devenu dans ces derniers temps. C'est de ce manuscrit qu'ont été extraits les deux ouvrages suivants : 1° le *Journal de Henri III*. Ce journal commence au 30 mai 1574, et finit au 30 août 1589. L'avocat général Servin en fit paraître la première édition, Paris, 1621, et c'est par cette raison que quelques personnes l'en ont regardé comme le véritable auteur; on le réimprima la même année in-4° et in-8°, et il reparut ensuite dans le *Recueil de pièces servant à l'histoire de Henri III*, Cologne, 1662, 1666, 1693, 1699, in-12. Toutes ces éditions, faites sur des copies inexactes, présentent des lacunes plus ou moins considérables. L'édition de Cologne, 1720, 2 vol. in-8°, publiée par le Duchat, avec quelques additions et des notes, est un peu meilleure que les précédentes; mais la plus estimée est celle qu'a donnée Lenglet-Dufresnoy, la Haye (Paris), 1744, 5 vol. in-8° (1). Outre les additions faites dans le texte, d'après le manuscrit original dont il avait eu communication, l'éditeur a placé en tête de l'ouvrage des notes de le Duchat, et au bas des pages celles de Godefroy et les siennes particulières. Il a, en outre, réimprimé à la suite des pièces très-curieuses, et la plupart devenues très-rares; entre autres, la *Tragédie de Gaspard de Coligny*, par Chantelouve; le *Discours merveilleux de la vie de Catherine de Médicis*, par Henri Estienne; la *Véritable Fatalité de St-Cloud* (*voy.* Guyard); la *Guisiade*, de P. Mathieu; la *Description de l'île des Hermaphrodites* et la *Confession de Sancy* (*voy.* Aubigné); 2° *Journal du règne de Henri IV*. Jean Godefroy fit imprimer pour la première fois ce journal à la suite de celui de Henri III, sous ce titre: *Mémoires pour servir à l'histoire de France depuis* 1515 *à* 1611, Cologne (Bruxelles), 1719, 2 vol. in-8°. Les articles qui concernent les années de 1515 à 1574 sont en petit nombre, et paraissent avoir été extraits de quelques manuscrits du temps; dans la copie de celui de l'Etoile, dont s'est servi Godefroy, il existait une lacune du 15 mars 1594 au 4 juillet 1604 : cette lacune a été remplie d'après un manuscrit de la bibliothèque du président Bouhier, dans l'édition du *Journal de Henri IV*, publiée par l'abbé d'Olivet (Paris), 1732, 2 vol. in-8°. Une lacune plus considérable (du 2 août 1589 au 1er avril 1594, et de 1598 à 1602, n'a été remplie que dans le *Supplément au Journal du règne de Henri IV* (Paris), 1736, 2 vol. in-8°, qui font suite à l'édition de 1732. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de la Haye, 1741, 4 vol. in-8°, avec des remarques du chevalier C. B. A., initiales sous lesquelles on a cru reconnaître le P. Bouges, religieux augustin, mais qui cachent plus probablement l'infatigable abbé Lenglet-Dufresnoy. L'éditeur a inséré dans le 4e volume, comme preuves justificatives, des pièces curieuses; entre autres, la *Rencontre de d'Espernon et de Ravaillac aux enfers*; la *Chemise sanglante de Henri le Grand*; les *Factums* du capitaine Lagarde et de mademoiselle de Comans, etc. Cette édition se joint à celle du *Journal de Henri III* du même format. Les curieux recherchent encore l'édition de ces deux ouvrages publiée par Jean Godefroy, et qu'on a indiquée ci-dessus, à raison des différences qui se trouvent dans le texte. W—s.

(1) En 1826, M. de Monmerqué a donné une nouvelle édition du *Journal de Henri III* avec des notes, Paris, 5 vol. in-8°. Z.

ETOILE (Claude de l'), sieur du Saussay, fils du précédent, l'un des premiers membres de l'Académie française, naquit à Paris, vers 1597. La fortune qu'il avait eue en héritage de son père lui permit de se livrer uniquement à son penchant pour la littérature; mais la faiblesse de sa santé et le goût très-vif qu'il avait pour les plaisirs l'empêchèrent de faire de grands progrès, et de se hasarder à entreprendre quelque ouvrage de longue haleine. L'Etoile passait pour un esprit fin et délicat, bon juge des productions littéraires; aussi l'Académie le chargea-t-elle de donner ses observations sur la versification du *Cid*. Il avait lu dans une des premières séances de cette compagnie un discours *De l'excellence de la poésie, et de la rareté des poëtes parfaits*, où, dit Pélisson, il déclame fort agréablement contre la servitude de la rime, et se venge de tout le mal qu'elle lui avait fait souffrir. Le cardinal de Richelieu aimait l'Etoile, et l'avait mis au nombre des cinq auteurs qui travaillaient pour son théâtre; mais on ne voit pas qu'il ait tiré aucun avantage réel de cette protection. Un mariage d'inclination acheva de déranger ses affaires, qu'il avait toujours trop négligées; il fut contraint de se retirer avec sa famille dans un petit domaine qui lui restait, et où il mourut en 1651 ou 1652. Pélisson dit que l'Etoile travaillait excessivement ses ouvrages, et qu'il les lisait à sa servante (on a dit la même chose de Malherbe et de Molière), croyant que les vers n'avaient pas leur entière perfection, s'ils n'étaient remplis d'une certaine beauté qui se fait sentir aux personnes même les plus grossières. On a de lui : 1° des poésies diverses, imprimées dans les recueils du temps; 2° *la Belle Esclave*, tragi-comédie, Paris, 1643, in-4°; 3° l'*Intrigue des Filous*, comédie, Paris, 1648, in-4°; 1650, in-12. Il a laissé imparfaite une autre comédie intitulée *le Secrétaire de St-Innocent*. — Etoile (Pierre Poussemothe de l') fils du précédent, chanoine régulier, abbé de St-Acheul d'Amiens, mort en 1718, est auteur des ouvrages suivants: 1° *Lettre à un Curieux, sur d'anciens monuments découverts en* 1697, *sous le grand autel de l'abbaye de Notre-Dame dite de St-Acheul, qui était autrefois l'église cathédrale d'Amiens*, 1697, in-4°; 2° *L'ombre de M. Thiers, en réponse à la dissertation de M. Lestorq, avec une critique de la vie de St-Salve, évêque d'Amiens*, Liége, 1712, in-8°; 3° *Remarques critiques sur la justification de la translation de St-Firmin*, 1714, in-12, contre Lestorq; 4° *Histoire de l'abbaye de St-Acheul*, in-4°, manuscrit; 5° *Oraison funèbre de Susanne des Friches de Braneurs, abbesse de Notre-*

Dame du Paraclet, à Amiens, 1681, in-4°; 6° *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche*, Amiens, 1684, in-4°; 7° *Les Curiosités de l'Aquitaine et du Languedoc*, manuscrit. W—s.

ÉTRUSCILLE était femme de l'empereur Trajan-Dèce. On chercherait en vain dans les historiens anciens quelques traits de la vie de cette princesse; son nom y est même entièrement inconnu, et sans les médailles et une inscription publiées par Muratori, on ne saurait point qu'elle fut épouse de Trajan et mère des césars Herennius et Hostilien. Pendant le règne assez court de l'empereur Dèce, on frappa en l'honneur d'Étruscille un assez grand nombre de médailles tant grecques que romaines, qui nous font connaître les différents noms qu'elle portait (*Herennia*, *Etruscilla*, *Cupressenia*). Beauvais, qui ne connaissait probablement pas l'inscription de Muratori, a mal à propos expliqué les lettres ΚΟΥΠ, qui se trouvent en abrégé, comme prénoms, sur les médailles grecques d'Étruscille par *Cupiennia*, au lieu de *Cupressenia*. Haym et Pellerin en citent deux autres qui lui donnent celui d'*Annia*. Ses médailles en or sont très-rares, et les grecques sont moins communes que les romaines. T—n.

ETTERLIN (PETERMANN) fut capitaine des Lucernois dans les guerres de Bourgogne, et greffier à Lucerne dès 1490. Il est le premier qui ait donné une *Chronique de la Suisse* au public; elle fut publiée par ordre du gouvernement en 1507, à Bâle, et on en a une nouvelle édition donnée en 1752 par le professeur Spreng, de Bâle. Il mêle beaucoup de fables à son histoire; mais il donne des détails intéressants sur les guerres de Bourgogne et de Souabe. On a de lui une *Vie du frère Nicolas de Flue*, en manuscrit. — *Eglof* ETTERLIN, qu'on croit père du précédent et originaire de Brugg, en Argovie, fut de même greffier à Lucerne depuis 1427; il avait aussi composé une *Histoire de Suisse* qui s'est perdue. Il mourut en 1452. U—i.

ETTMULLER (MICHEL) naquit à Leipsick le 26 mai 1644. Après avoir étudié les langues savantes, les mathématiques et la philosophie d'abord dans sa ville natale, puis à Wittenberg, il revint à Leipsick, et se consacra entièrement à la médecine. En 1663 il obtint le baccalauréat, et la licence en 1666. Jaloux d'augmenter ses connaissances déjà très-étendues, il voulut avant de prendre ses derniers degrés visiter les pays les plus célèbres par l'éclat avec lequel les sciences y étaient cultivées. Il commença cet intéressant voyage par l'Italie, séjourna quelque temps dans les villes les plus remarquables de cette belle contrée, telles que Naples, Rome, Florence, Bologne, Venise, Padoue, Pise, Pavie, Milan et Turin. Ensuite il traversa les Alpes, se rendit à Paris, où il demeura sept mois; puis il passa en Angleterre, et de là en Hollande. Son intention était de suivre pendant un hiver entier les leçons des savants professeurs de l'université de Leyde, lorsqu'il fut rappelé par ses parents à Leipsick, où il reçut le doctorat le surlendemain de son arrivée, 20 août 1668. Ce titre fut l'avant-coureur de dignités nouvelles. L'académie des Curieux de la nature admit le jeune docteur au nombre de ses membres en 1670, et la faculté de médecine en 1676. L'université de Leipsick lui confia la chaire de botanique et le nomma professeur extraordinaire de chirurgie. Ettmuller remplit avec distinction ce double emploi; mais il n'en jouit que fort peu de temps, car il cessa de vivre le 9 mars 1683. Divers biographes regardent cette mort prématurée comme la suite d'une opération de chimie. Les fastes de cette science offrent des exemples malheureusement trop multipliés de ces funestes résultats. Cependant Michel-Ernest Ettmuller, qui a donné la vie de son père et détaillé minutieusement les symptômes de la fièvre hectique à laquelle il succomba, ne lui attribue point une pareille origine. Ettmuller n'a écrit que de courtes dissertations, de minces opuscules, et pourtant il a joui d'une immense renommée. Ses plus faibles productions étaient réimprimées, traduites et commentées; ses leçons, avidement recueillies par de nombreux auditeurs, rédigées parfois avec beaucoup d'inexactitude, n'en étaient pas moins reçues favorablement du public. Il avait l'art d'intéresser, de séduire par une élocution facile, par des arguments plus captieux que solides, comme il est aisé de s'en convaincre par la lecture des ouvrages qui portent son nom : 1° *De singularibus*; Ettmuller défendit cette thèse en 1663, sous la présidence de Welsch, et la reproduisit en 1683; il y donne des préceptes assez judicieux sur les prétendus spécifiques, et s'élève fortement contre les arcanes; 2° *Medicina Hippocratis chimica*, Leipsick, 1670, in-4°; ibid., 1679, 1684; Leyde, 1671, in-12. Entraîné par son enthousiasme pour la chimie dans des hypothèses frivoles, Ettmuller prête ses propres opinions à Hippocrate, dont il dénature étrangement la doctrine; 3° *Vis opii diaphoretica*, Leipsick, 1679, in-4°; Iéna, 1682, in-4°; Venise, 1727, in-4°. Cet opuscule mérite l'éloge qu'en fait le savant Haller. L'auteur démontre que l'opium accélère la circulation du sang et augmente la chaleur, propriétés qu'on a depuis annoncées comme nouvellement découvertes. Parmi les œuvres publiées sous le nom d'Ettmuller, après la mort de ce professeur, on distingue : 4° *Chimia rationalis ac experimentalis curiosa*, etc.; *cura Joannis Christophori Aussfeld*, Leyde, 1684, in-4°; 5° *Medicus theoria et praxi generali instructus; hoc est fundamenta medicinæ veræ, privatim tradita, luci publicæ nunc primum donata*, etc., Francfort et Leipsick, 1685, in-4°; 6° *Opera omnia theoretica et practica... accedit Chirurgia medica... ut et methodus consultatoria*, etc., Lyon, 1685, in-4°; 7° *Opera omnia : nempe Institutiones medicinæ cum notis; Collegium practicum generale et speciale de morbis virorum, mulierum et infantium; Collegium chirurgicum; Notæ in Morelli methodum de formulis medicamentorum præscribendis, in Danielis Ludovici Dissertationes*

pharmaceuticas, et in Schrœderi pharmacopœiam.... cum præfatione Georgii Frank a Frankenau, Francfort, 1688, in-fol.; 8° *Opera medica theoretico-practica... cura et opera Joannis Caspari Westphal,* Francfort, 1676, 2 vol. in-fol. Cette édition, proclamée comme une amélioration de celle de Frank, est peu estimée, parce qu'elle fourmille de répétitions et que l'éditeur a obscurci le texte par ses commentaires. On ne fait guère plus de cas de l'édition donnée par Nicolas Cirillo, Naples, 1728, in-fol.; 9° *Operum omnium medico-physicorum editio novissima, cœteris omnibus tum accuratior, tum felicior, opera et studio Petri Chaurin,* Lyon, 1690, 2 vol. in-fol.; 10° *Opera omnia in compendium redacta,* etc., Londres, 1701, in-8°; Amsterdam, 1702, in-8°. Mais de toutes les éditions la plus recherchée est sans contredit celle que publia le fils de l'auteur, sous ce titre : *Opera medica theoretico-practica, per filium Michaelem Ernestum, qui innumeras quibus hactenus scatuerunt mendas sustulit, hiulca supplevit, luxata restituit, superflua delevit, novosque ex manuscriptis paternis tractatus addidit,* Francfort, 1708, 3 vol. in-fol. Il n'existe point de traduction complète des œuvres d'Ettmuller, mais bien des traductions allemandes, anglaises et françaises de divers traités : il suffira de signaler ces dernières; encore se bornera-t-on à indiquer les principales : 1° *Nouvelle chirurgie médicale, avec une dissertation sur l'infusion des liqueurs dans les vaisseaux,* Lyon, 1691, in-12; la dissertation *De chirurgia infusoria* avait paru à Leipsick en 1668; 2° *Nouveaux Instituts de médecine,* Lyon, 1693, in-8°; 3° *Pratique spéciale de médecine sur les maladies propres des hommes, des femmes et des enfants, avec des dissertations du même auteur sur l'épilepsie, l'ivresse, le mal hypocondriaque, la corpulence et la morsure de la vipère,* Lyon, 1698, in-8°. La thèse *De epilepsia* avait été soutenue à Leipsick, en 1676, par Weinlig; celle *De temulentia,* en 1678, par Ittig; celle *De malo hypocondriaco,* en 1676, par Tropanegger; celle *De dolore hypocondriaco,* en 1683, par Blum; celle *De corpulentia nimia,* en 1681, par Widemann; celle *De morsu viperæ,* en 1666, par Ettmuller, sous la présidence de Sulzberger; 4° *Pratique générale de médecine, traduction nouvelle,* Lyon, 1699, 2 vol. in-8°; 5° *Traité du bon choix des médicaments, de Daniel Ludovic, commenté,* Lyon, 1710, 2 vol. in-8°. La notice biographique dont Michel-Ernest Ettmuller a enrichi l'édition qu'il a publiée des œuvres de son père, a été publiée isolément en 1703, et se retrouve dans la *Bibliotheca scriptorum medicorum,* de Manget. Nous avons en outre le *Programma academicum in funere Michaelis Ettmuller* par Joachim Feller, Leipsick, 1673, in-fol., etc. — ETTMULLER (Michel-Ernest), fils du précédent, né à Leipsick le 26 août 1673, fit de bonnes études à Zittau et à Altenbourg. En 1692 il se rendit à l'université de Wittenberg, où il termina son cours de philosophie. Revenu à Leipsick en 1694, il prit le degré de maître ès arts, et se consacra ensuite à la profession que son père avait illustrée. Pendant trois années il suivit exactement les savantes leçons de Bohn, de Lange, de Pauli, d'Ortlob; puis il voyagea en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, et fut, à son retour, promu au doctorat. Bientôt Ettmuller reçut des témoignages publics de confiance et d'estime. Il fut nommé tour à tour professeur extraordinaire, puis ordinaire, d'anatomie, de chirurgie, de physiologie, de médecine, à l'université de Leipsick, médecin du lazaret, assesseur de la faculté, membre de l'Académie impériale des Curieux de la nature, dont il devint directeur en 1730. Ettmuller mourut le 25 septembre 1732, et par conséquent il exerça la médecine pendant 33 ans. On voit avec surprise que, durant ce long espace de temps, il n'a pas composé un seul ouvrage considérable, quoiqu'il méritât par de grands talents les dignités dont il fut en quelque sorte comblé. Il se borna à recueillir soigneusement les œuvres de son père, à insérer des mémoires dans diverses collections, et à fournir des matériaux pour les thèses qui furent défendues sous sa présidence. Parmi ces thèses fort multipliées, qui lui sont assez généralement attribuées, il en est un petit nombre qui doivent être signalées soit par l'importance du sujet, soit par la manière neuve ou ingénieuse dont il est considéré. Telles sont les suivantes : 1° *Tactus sensuum externorum moderator,* 1693; 2° *Corpus humanum sympatheticum,* 1701; 3° *De lectione avctorum in medicina,* 1702; 4° *De medico mendace,* 1709; 5° *De ægroto mendace,* 1710; 6° *De tormentis et pœnis sustinendis,* 1711; 7° *De effectibus musicæ in hominem,* 1714; 8° *De diligentia Hippocratis continuanda,* 1720; 9° *De divinationibus medicis,* 1723. Gottlob Frédéric Jenichen a publié : *Programma in funere Michaelis Ernesti Ettmuller,* Leipsick, 1732, in-fol. C.

EUBULUS, poëte comique grec d'Athènes, et fils d'Euphranor, vécut au commencement de la 101e olympiade. Suidas lui assigne un rang intermédiaire entre la comédie *vieille* et la *moyenne.* Le même lexicographe lui attribue vingt-quatre pièces de théâtre, et Athénée cinquante; mais Meursius, dans sa Bibliothèque attique, lui en donne jusqu'à soixante et une. De nombreux fragments de ce poëte se trouvent cités dans Athénée, et les plus importants ont été recueillis par Hertellius (*Bibl. veter. comic.*), et par Grotius, dans ses *Excerpta e trag. et comœd. græc.* Les fragments d'Eubulus ont également été imprimés avec les *Petits poëtes grecs* de Winterton, in-8°, Cambridge, 1635, et Londres, 1712. Ce poëte aimait singulièrement les jeux de mots, les énigmes surtout, et en semait volontiers ses pièces; mais si elles n'étaient pas, en général, d'un meilleur ton que la seule qui nous reste de lui (*de Podice*), il est probable qu'elles ne durent guère réussir auprès d'un peuple poli et spirituel. Eubulus permet, dans l'une de ses pièces, au sage de vider trois coupes :

celles de la Santé, de l'Amour et du Sommeil. C'est mal à propos que Giraldi a confondu notre poëte avec un Eubulus, tyran d'Atarnes, dont Pollux fait mention (livre 9, sect. 93). — Deux orateurs de ce nom occupèrent la tribune d'Athènes à l'époque même où Démosthène la rendait à jamais célèbre. Le premier, fils de Spintharus, était de Probalyse ; et Démosthènes parle de lui dans son discours contre *Neæra;* mais le plus remarquable est *Eubulus* d'Anaphlyste, bourgade de l'Attique. Jaloux de la réputation naissante de Démosthène, et ne pouvant lui opposer les armes d'un talent égal, il recourut à celles de l'intrigue et de la calomnie, et se fit un système de défendre tous ceux que l'orateur se croyait en droit d'attaquer. C'est ainsi qu'il prit successivement en main la cause de Midias et celle d'Eschine, dans la fameuse affaire de l'ambassade. Il rendit néanmoins quelques services à la république, comme administrateur des finances; il augmenta les revenus de l'État, fit construire des flottes et orna la ville de monuments. C'est lui qui proposa et fit rendre le décret qui défendait d'appliquer à aucun autre objet les fonds destinés aux spectacles et aux divertissements publics ; décret funeste, dont Démosthène fit adroitement sentir le danger dans sa première *Olynthienne.* L'historien Théopompe (livre 10 de ses *Philippiques*, cité par Athénée, livre 4, et par Harpocration, au mot *Eubulus*), nous a laissé un tableau des mœurs de cet auteur qui ne donne pas de lui une idée fort avantageuse : « Son luxe, dit-il, surpassa de beaucoup celui des « Tarentins ; ceux-ci dépensaient leurs richesses « en repas somptueux, et Eubulus épuisa les re- « venus de l'État à entretenir des mercenaires. » Il n'est pas surprenant qu'un tel homme se soit montré accessible à la corruption; et qu'ennemi apparent de Philippe, il en ait été le partisan secret. Il faut donc le compter au rang de ces démagogues turbulents qui ne manquent jamais d'entraîner la ruine des États assez imprudents pour s'abandonner à leurs conseils. A—D—R.

EUCADMUS. (*Voyez* ARISTOXÈNE.)

EUCHER (SAINT), évêque de Lyon, fut appelé par sa naissance aux honneurs du monde avant de l'être par sa vocation à ceux de l'Église. Il fut d'abord sénateur, se maria, eut deux fils, Salonius et Véran. Dès qu'ils furent en âge de commencer leurs études, il les envoya au monastère de Lérins, où il les alla joindre après la mort de sa femme. Mais bientôt il chercha pour lui une plus parfaite solitude dans la petite île de Léro, voisine de celle de Lérins. Trouvant encore quelque chose à désirer dans cette nouvelle retraite, il avait formé le projet de passer en Égypte, pour fortifier sa foi par la vue des grands exemples de piété qu'offraient alors ces contrées. Cassien lui épargna ce voyage, en lui adressant quelques-unes de ses conférences, où il lui mettait, comme sous les yeux, la vie des solitaires de la Thébaïde. Eucher s'appliqua à un genre de vie semblable, et, capable ensuite par sa propre expérience d'en apprécier tous les avantages, il écrivit sur ce sujet à St-Hilaire une longue lettre qui parut sous le titre d'*Éloge du désert.* Un parent d'Eucher, nommé Valérien, vivait au milieu des richesses et des grandeurs; le saint, en ayant pitié, essaya de le détacher de ces vanités par son traité *du Mépris du monde et de la philosophie du siècle.* Comprenant la nécessité de peu se fier dans sa conduite à ses seules lumières, Eucher était en correspondance avec St-Honorat, évêque d'Arles. Quelquefois ces pieux personnages mêlaient dans leurs relations l'agrément au sérieux. Eucher, répondant un jour à une aimable lettre de son ami, et faisant allusion aux tablettes de cire sur lesquelles elle était écrite, lui disait *que le miel avait été remis dans la cire.* La réputation d'Eucher fit jeter les yeux sur lui dès que le siége épiscopal de Lyon vint à vaquer. On ne sait précisément en quelle année il y fut appelé, mais il assista, en 441, au premier concile d'Orange, présidé par son ami St-Hilaire. Il n'est pas plus facile de fixer l'époque de sa mort; on peut seulement conjecturer qu'elle arriva sous le règne des empereurs Valentinien III et Marcien. Outre les deux écrits dont nous avons parlé, Eucher a laissé un *Traité des formules spirituelles*, qu'il ne destinait qu'à l'instruction de ses enfants, et une *Histoire des martyrs de la légion thébaine*, faussement attribués à un autre Eucher, qu'on fait évêque de Lyon cent ans environ après le premier, et dont il est impossible de constater même l'existence. Tous ces ouvrages sont en latin. On a donné une édition des œuvres de St-Eucher, à Rome, en 1564; les diverses pièces qu'elle renferme ont été plusieurs fois imprimées séparément; elles font partie de la bibliothèque des Pères (1). E—N.

EUCHIR ou EUCHIRUS, sculpteur grec de Corinthe, florissait entre la 40[e] et la 50[e] olympiade; il eut pour maîtres Syndras et Chartas de Lacédémone, et pour élève Cléarque de Rhegium, qui montra la sculpture à Pythagore; on croit que ce fut lui qui apporta en Italie, et qui fit connaître aux Etrusques les premiers éléments de l'art de modeler; il fut amené en Etrurie avec un autre artiste, nommé Eugramme, par Démarate, que les troubles de Corinthe forçaient de s'expatrier, et qui fut père de Tarquin l'Ancien. Un autre Euchir, Athénien, fils du sculpteur Eubulide et sans doute son élève, se distingua par une statue

(1) Le *Traité du Mépris du monde* de St-Eucher a été traduit par Arnaud d'Andilly en 1672, et réimprimé dans le 3[e] volume des *Vies des saints Pères des déserts* de ce dernier (1733). Une *Lettre de St-Eucher à Valérien*, traduite par M. O M., a été insérée dans les *Opuscules des Pères de l'Église*, faisant partie de la *Bibliothèque des Dames chrétiennes* (1823). L'*Histoire des martyrs de la légion thébaine* a été traduite par Jean-Arnaud Dubourdieu, Amsterdam, 1705, in-12. Cette histoire est accompagnée d'une dissertation critique qui a été très-vantée par Bayle, mais que le bénédictin dom Joseph Delisle et M. de Rivas ont réfutée avec énergie. MM. J.-F. Grégoire et F.-B. Collombet ont donné récemment une nouvelle traduction des *Œuvres de St-Vincent de Lérins et de St-Eucher de Lyon*, avec le texte en regard, notes et préfaces, Lyon et Paris, 1834, in-8°. E. D—s.

de Mercure en marbre. Pline assure qu'il réussissait surtout dans les statues d'athlètes, de guerriers, de chasseurs et de sacrificateurs; rien n'indique le temps où il a vécu. L—S—E.

EUCLIDE fut premier archonte d'Athènes, la seconde année de la 94e olympiade, 403 ans avant J.-C., immédiatement après l'expulsion des trente tyrans. On fit à cette occasion une révision générale des lois de la république, et l'on fit un choix de celles qui devaient être observées à l'avenir. On adopta aussi, pour les actes publics, l'alphabet ionien, de vingt-quatre lettres, au lieu de l'ancien, que les Athéniens avaient toujours conservé; cela donna à Euclide une espèce de célébrité, et il est souvent question, chez les anciens, des lois et de l'alphabet en usage depuis l'archontat d'Euclide: il nous est d'ailleurs entièrement inconnu. Larcher croit qu'il est le même que celui qui avait été l'un des trente tyrans; mais cela est peu croyable; les trente tyrans, en effet, furent exclus de l'amnistie qui fut accordée sous son archontat pour tous les délits politiques antérieurs. C—R.

EUCLIDE de Mégare, ville voisine de l'Attique, puisa le goût de la philosophie dans les écrits de Parménide; il s'attacha ensuite à Socrate, dont il fut un des disciples les plus assidus. Aulu-Gelle raconte même que, pendant les guerres du Péloponèse, les Athéniens ayant défendu sous peine de mort aux Mégariens de mettre le pied sur l'Attique, Euclide prenait des vêtements de femme et venait pendant la nuit entendre Socrate. Platon le met au nombre de ceux qui furent présents à la mort de son maître. Après cet événement, Euclide retourna à Mégare, et sa maison servit de retraite à Platon et à quelques autres disciples de Socrate, que la crainte de la persécution obligea de quitter Athènes pour le moment. Euclide ouvrit ensuite une école de philosophie, et fut fondateur d'une nouvelle secte, qui prit le nom de Mégarienne; elle fut aussi appelée *éristique* ou *disputante*, parce qu'au lieu de s'y livrer à la recherche de la vérité, on ne s'y occupait que de disputes et de vaines subtilités. C—R.

EUCLIDE, auteur des plus anciens éléments de géométrie qui nous soient parvenus, et que par cette raison on regarde comme l'un des pères de la science (*voy.* APOLLONIUS de Perge). On l'a confondu longtemps avec Euclide de Mégare, disciple de Socrate et fondateur d'une secte de philosophie qui poussa jusqu'à l'excès les subtilités de la dialectique. Le lieu de la naissance de celui qui fait le sujet de cet article est inconnu. Proclus Diadochus, l'un de ses commentateurs, nous apprend qu'il ouvrit une école de mathématiques dans Alexandrie, sous le règne de Ptolémée, fils de Lagus, plus de trois cents ans avant l'ère chrétienne; et Pappus vante sa douceur, sa bienveillance pour tous ceux qui travaillaient aux progrès de la géométrie : voilà ce qu'on sait sur la vie et le caractère d'Euclide; il ne nous reste donc à parler que de ses ouvrages, dont quelques-uns sont perdus. Parmi ceux que nous possédons, le plus remarquable a simplement pour titre *Éléments*, ce qui semble indiquer qu'il contient le corps entier des principes sur lesquels reposaient alors les mathématiques pures. Il est composé aujourd'hui de 15 livres; mais les deux derniers sont attribués à Hypsicle, mathématicien d'Alexandrie, postérieur à Euclide. Celui-ci n'est point et ne saurait être l'inventeur de tout ce que renferme son ouvrage : des géomètres plus anciens que lui, Hippocrate de Chio, par exemple, avaient écrit des éléments; mais Euclide les augmenta sans doute, perfectionna les démonstrations dans lesquelles ses prédécesseurs avaient mal réussi, et composa enfin un tout qui, par des formes de raisonnement plus sévères, un enchaînement plus exact, fit oublier les ouvrages du même genre écrits avant le sien, et devint la base de l'enseignement des mathématiques. Ces *Éléments* furent commentés d'abord par Théon d'Alexandrie et par Proclus, que nous avons déjà cité ; mais quelque succès qu'ils aient eu dans l'école d'Alexandrie, ils demeurèrent, comme tous les livres grecs, ignorés des Occidentaux, dans le moyen âge. Les faibles connaissances que ces derniers acquéraient en géométrie étaient tirées des ouvrages de Boëce et d'un écrit intitulé : *De principiis geometriæ*, attribué à St-Augustin (*voy.* Montucla, *Histoire des mathématiques*, t. 1, p. 212 et 492). Ce ne fut qu'au 12e et au 13e siècles qu'Athélard, en Angleterre, Jean Campano, en Italie, travaillèrent à déchiffrer et à traduire Euclide sur des versions arabes; car les savants de cette nation s'étaient empressés de le faire connaître à leurs compatriotes, et le Commentaire du géomètre persan, Nassir-Eddin, a joui d'une grande réputation. Cependant il y a quelque lieu de croire que Boëce avait fait une traduction latine complète d'Euclide; mais elle n'est point venue jusqu'à nous : ce ne fut même que longtemps après la renaissance des lettres, et lorsque les versions eurent été multipliées par la voie de l'impression, qu'on introduisit dans l'enseignement des écoles au moins une partie des *Éléments* d'Euclide. Pour se former une idée de l'ouvrage entier, on pourrait le considérer comme composé de quatre parties. La première comprendrait les six premiers livres, et se diviserait en trois sections; savoir: la démonstration des propriétés des figures planes traitée d'une manière absolue, et comprise dans les livres 1, 2, 3 et 4; la théorie des proportions des grandeurs en général, objet du 5e livre, et l'application de cette théorie aux figures planes. La seconde partie renfermerait les 7e, 8e et 9e livres, qu'on désigne par l'épithète d'*arithmétiques*, parce qu'ils traitent des propriétés générales des nombres. La troisième partie serait formée du 10e livre seulement, où l'auteur considère en détail les grandeurs incommensurables, et qu'il termine

en prouvant que la diagonale d'un carré et son côté ne sauraient avoir de mesure commune. Ces remarques sont bien plus anciennes, puisque Platon (vers la fin du 7[e] livre des Lois) regarde ceux qui n'ont pas d'idée de cette incommensurabilité comme plongés dans une ignorance comparable à celle des animaux. La 4[e] partie, enfin, se composerait des 5 derniers livres, qui traitent des plans et des solides. De tout ce grand corps de doctrine, on n'a fait passer dans l'enseignement que les six premiers livres, le 11[e] et le 12[e]. On ne s'est pas toujours astreint à les traduire; mais les propositions qu'ils contiennent composent le fond de tous les éléments de géométrie, sous quelque forme qu'on les ait présentés. On a souvent laissé de côté le 5[e] livre, parce que les notations de notre arithmétique, et encore plus celles de l'algèbre, ont considérablement simplifié la théorie des proportions. C'est par de semblables raisons que les autres livres arithmétiques, difficiles à lire maintenant, n'offrent guère plus d'intérêt que d'utilité. En empruntant leurs matériaux de l'ouvrage d'Euclide, les auteurs modernes en ont souvent changé l'ordre; et à ce sujet il s'est élevé deux opinions contradictoires qui ont été débattues avec assez de chaleur et qui subsistent encore. L'enchaînement établi par Euclide et même les formes de sa rédaction, sont regardés, par les uns comme le dernier terme de la perfection de ce genre d'écrits; par les autres, comme des essais qui laissent à désirer un ordre plus naturel et des démonstrations plus simples. Ramus, qui déclara la guerre à la dialectique d'Aristote, accuse Euclide d'omissions et de redondance; il pense que ces imperfections conduisirent Ptolémée à demander s'il n'existait pas une voie plus facile pour apprendre la géométrie. Euclide, comme on sait, répondit que dans les mathématiques il n'y avait pas de chemin pour les rois. Antoine Arnauld et l'auteur de la Logique de Port-Royal ont blâmé l'ordre suivi par le géomètre grec et plusieurs de ses définitions (voy. les *Nouveaux Éléments de la Géométrie*, et la quatrième partie de la *Logique de Port-Royal*); mais si Arnauld, n'étant pas assez profond dans les mathématiques, et peut-être aussi à cause de la grande difficulté du sujet, échoua, comme Ramus et tant d'autres, dans les changements qu'il essaya de faire aux Éléments de géométrie, ses raisons pour blâmer ceux d'Euclide subsistent toujours dans leur entier. Il est bien vrai, quoi qu'on en puisse dire, qu'ils manquent de cet ordre qui, faisant naître, autant que cela se peut, les propositions les unes des autres, met en évidence toutes les analogies qui les lient, soulage la mémoire et prépare l'esprit à la recherche de la vérité. Est-il possible, dans l'état actuel de la science, de concilier cet ordre avec la rigueur des démonstrations? L'examen d'une pareille question passant les bornes que nous devons nous prescrire, qu'il nous soit permis de renvoyer le lecteur aux *Essais sur l'Enseignement en général, et sur celui des Mathématiques en particulier* (publiés par l'auteur de cet article, 1805, un volume in-8°). Si elle était résolue affirmativement, ce qui nous semble possible, on ne serait plus fondé à donner une préférence absolue aux *Éléments* d'Euclide. Sans doute, comme reste précieux de l'antiquité, comme l'un des ouvrages de science que le temps a le moins jetés en arrière des connaissances actuelles, ces Éléments seraient toujours au premier rang des ouvrages de mathématiques; mais leur enchaînement trop arbitraire, et le style dans lequel ils sont écrits souvent trop prolixe, quelquefois trop serré, ne constitueraient plus le caractère essentiel de la méthode géométrique ou synthétique, par opposition à l'analyse des modernes. La véritable opposition de ces deux manières de traiter la science des grandeurs consiste en ce que l'une est fondée sur la considération immédiate des propriétés des figures, tandis que l'autre emploie des signes arbitraires combinés par des opérations de calcul. La première est la géométrie elle-même: ce n'est pas celle d'Euclide plus que celle de tout autre; la seconde est une application de l'algèbre, qu'il ne faut pas confondre avec l'analyse; car on fait de la synthèse aussi bien avec les signes algébriques qu'avec les figures de géométrie. Cette dernière, qui peut aussi se traiter analytiquement, fournit des opérations équivalentes à la résolution de certaines équations. Quelques propositions du livre des *Data* ou *Données* d'Euclide en sont des exemples remarquables. Ce traité, du genre de ceux qui sont indiqués dans l'article APOLLONIUS de Perge, comme servant à préparer la solution des problèmes, était particulièrement goûté par Newton. Persuadé qu'une proposition ne méritait guère de voir le jour, à moins qu'elle ne fût démontrée sans le secours du calcul, il croyait qu'une étude plus approfondie des *Data* l'aurait mis en état de se passer tout à fait de ce secours; mais il est bien douteux, pour ne rien dire de plus, que ses successeurs eussent pu, par une semblable voie, atteindre aux grands résultats qu'ils ont tirés des nouveaux calculs. Outre les *Éléments* et les *Données*, qui sont les deux ouvrages les plus importants d'Euclide, Pappus et Proclus indiquent encore les suivants: *Introductio harmonica, sectio canonis*, qui se rapportent à la musique; *Phænomena*, qui contiennent l'exposition des apparences que produit le mouvement attribué à la sphère céleste, et qui se rattachent ainsi au livre de *Sphæra mobili* d'Autolycus (*voy.* AUTOLYCUS); *Optica, Catoptrica*, concernant la vision directe et les miroirs, et dans lesquels se trouvent des fautes qui font croire qu'ils ne sont pas d'Euclide; *Liber de Divisionibus*, qui traite de la division des polygones, qui ne s'est pas trouvé en original, et dont on n'a qu'une version latine, qui pourrait bien être celle d'un ouvrage du géomètre arabe Méhémet de Bagdad; *Porismatum libri, Lo-*

corum ad superficiem libri; Fallaciarum liber; Conicorum libri; ouvrages perdus. Le sujet du premier est encore une question parmi les géomètres familiarisés avec le style des anciens (*voy. Roberti Simson opera quædam reliqua*). A la fin des œuvres d'Euclide se trouve un fragment très-court, *De levi et ponderoso*, dont on ignore l'auteur et qui n'est d'aucun prix. Les éditions des œuvres de ce géomètre sont si multipliées, qu'on ne saurait entreprendre de les indiquer toutes; voici les principales : I° Œuvres complètes : 1° *Euclidis opera, græce cum Theonis expositione, cura Simonis Grynæi*, Bâle, 1530, in-fol.; 2° *Euclidis quæ supersunt omnia, ex recensione Davidis Gregorii, græce et latine*, Oxford, 1703, in-fol.; 3° *Les Œuvres d'Euclide, en grec, en latin et en français, d'après un manuscrit très-ancien, qui était resté inconnu jusqu'à nos jours*, par F. Peyrard, Paris, 1814-1818, 3 volumes in-4°. Dans cette édition se trouvent les variantes de plusieurs manuscrits envoyés de Rome à Paris, par M. Monge, et dont l'un, qui offre des corrections très-importantes dans le texte, paraît être le plus ancien de tous et n'avoir jamais été consulté. L'éditeur pense qu'il date de la fin du 9e siècle; il a cela de remarquable, que les *Data* y sont placés immédiatement après le 13e livre, et séparent ainsi du reste de l'ouvrage le 14e et le 15e, qui sont attribués à Hypsicle. II° Édition complète des éléments, texte grec, comprenant l'exposition de Théon, et les quatre livres des commentaires de Proclus sur le premier d'Euclide, Bâle, chez J. Hervage, 1533, in-f°. III° Traductions latines, etc. : 1° *Præclarissimum opus elementorum Euclidis perspicacissimi in artem geometriæ...* A la fin de l'ouvrage, on lit : *Opus elementorum Euclidis Megarensis in geometricam artem, in id quoque Campani perspicacissimi Commentationes finiunt. Erhardus Ratholdt, Augustensis impressor solertissimus, Venetiis impressit.* 1482. C'est la première publication des *Éléments d'Euclide* par la voie de l'impression. 2° *Euclidis elementorum libri XV, una cum scholiis antiquis a Federico Commandino Urbinate in latinum conversi, commentariis quibusdam illustrati*, Pesaro, 1572, in-fol. Cette version a prévalu sur les autres, comme plus fidèle. 3° *Euclidis elementorum libri XV, demonstrationibus accuratisque scholiis illustrati, auctore Christophoro Clavio*, 1574, 2 vol. in-8°; édition assez estimée pour les commentaires et réimprimée plusieurs fois. 4° *Euclidis elementorum libri XV, breviter demonstrati, opera J. Barrow*, Londres, 1678, in-8°. L'éditeur a resserré les démonstrations, au moyen de caractères abréviatifs déjà employés par Oughtred. 5° *Elementorum Euclidis libri XV, ad græci contextus fidem recensiti et ad usum tyronum accommodati, edente Baermann*, Leipsick, 1769, 1 vol. in-8°. L'éditeur a resserré le style des démonstrations, employé quelques signes abréviatifs, ajouté quelques propositions, mais en petit nombre et désignées par une marque particulière; en tout il s'est piqué de plus de fidélité que Barrow, mais il a omis les *Data*. 6° *Euclide Megarense philosopho, solo introduttore delle scientie mathematiche diligentemente reassettato, per Nicolo Tartalea Brisciano.* C'est plutôt une paraphrase qu'une traduction. IV° Éditions qui ne contiennent qu'une partie des éléments. Le nombre en est extrêmement considérable; nous citerons seulement : 1° *Analyseis geometricæ sex librorum Euclidis, primi et quinti factæ a Christiano Herlino, reliquæ una cum commentariis et scholiis perbrevibus in eosdem sex libros geometricos, a Cunrado Dasypodio, pro schola Argentinensi*, 1566, in-fol. C'est en quelque sorte une curiosité littéraire; le texte d'Euclide y est décomposé en syllogismes, ce qui n'abrége pas les démonstrations, comme on peut le croire. 2° *Euclidis elementorum libri priores sex, item undecimus et duodecimus*, etc., Oxford, 1747, in-8°; 3° *Euclidis elementorum libri priores sex*, etc., *sublatis iis quibus olim libri hi a Theone aliisve vitiati sunt, et quibusdam demonstrationibus restitutis a Roberto Simson*, Glascou, 1756, in-4°. L'éditeur a traduit cet ouvrage en anglais; il y a joint les *Data*, et la cinquième édition, publiée à Londres en 1775, contient en outre les *Éléments des deux trigonométries.* 4° *Éléments de la géométrie d'Euclide, ou les six premiers livres d'Euclide, avec le 11e et le 12e, traduction nouvelle, par Frédéric Castillon*, Berlin, 1775, in-8°; Leipsick, 1777, in-8°. V° Les autres ouvrages d'Euclide imprimés à part : 1° *Euclidis Data, Claudius Hardy græce nunc primum edidit, latine vertit, scholiis illustravit; adjectus est Marini philosophi commentarius, græce et latine*, Paris, 1625, in-4°; 2° *Euclidis rudimenta musices, græce et latine excusa, J. Pena interprete*, Paris, 1557, in-4°; 3° *Euclidis introductio harmonica, græce*, etc., *Meibomius vertit, ac notis explicavit*, dans les *antiqui Musicæ auctores VII*, Amsterdam, 1652, in-4°. Le livre de la musique d'Euclide avait déjà paru traduit en français par Forcadel, Paris, 1566, in-8°. 4° *Optica et Catoptrica, græce et latine reddita, per Jo. Penam*, Paris, 1557, in-4° (1). Pour plus de détails, *voy.* Murhard, *Bibliotheca mathematica*, t. 2, p. 1-48. L—x.

EUCLIDES, sculpteur grec, né à Athènes, fit dans l'Achaïe plusieurs ouvrages qu'on y voyait

(1) Parmi les traductions d'Euclide non signalées dans cet article, nous mentionnerons 1° les traductions de divers ouvrages d'Euclide par le mathématicien Henrion (*voy.* ce nom). Les meilleures éditions sont celles de Rouen, 1649 ou 1676, 2 vol. in-8°; de Paris, 1683 ou 1685, 2 vol. in-8°. Dès 1615, Henrion avait publié la traduction des quinze livres des *Eléments* d'Euclide; 2° les *six premiers livres des Eléments*, traduits par J. Errard, Paris, 1598, in-8°; neuf livres traduits par le même, Paris, 1629, in-8°; 3° les *Eléments d'Euclide*, traduits en français par Pierre le Mardellé, Paris, 1632, in-8°; Lyon, 1646, in-8°; 4° les *Eléments d'Euclide*, traduits par le P. Dechalles, jésuite, Paris, 1672, in-12; 1676, in-8°; 1683, in-12. Ozanam en a donné de nouvelles éditions corrigées et augmentées, Paris, 1709 et 1720, in-12. On en doit aussi plusieurs à Audierne, Paris, 1745 et 1763, in-12; ibid, 1778, in-12. On a encore le 10e livre d'Euclide illustré de nouvelles démonstrations dans le *Traité des quantités incommensurables* de Jacques-Alexis le Tenneur, Paris, 1640, in-4°. 5° Les *Eléments de géométrie d'Euclide*, traduits par M. Peyrard, avec des notes, Paris, 1804, in-8°; avec un supplément, 1810, in-8°. Pierre Forcadel, de Béziers, avait donné à Paris, dès 1564, une traduction française des six premiers livres des *Eléments d'Euclide*, et en 1565 celle des livres 7, 8 et 9 des mêmes éléments. Il publia aussi la même année la traduction de ce qui se trouve

encore du temps de Pausanias. Tels étaient, dans la ville de Bure, les statues de Cérès, de Vénus, de Bacchus et de Lucine, placées chacune dans un temple particulier ; celle de Cérès seule était habillée ; et dans la ville d'Égire, un Jupiter assis. Tous ces ouvrages étaient en marbre pentélique. On ne sait dans quel temps a vécu cet artiste. L-S-E.

EUCRATIDAS, roi de la Bactriane, régnait sur cette contrée vers l'an 170 (avant J.-C.). *A cette époque*, dit Justin, *deux grands hommes montèrent presque en même temps sur le trône : Mithridate chez les Parthes, et Eucratidas chez les Bactriens ;* mais celui-ci, moins heureux que Mithridate, qui éleva sa nation au plus haut degré de puissance, vit sa fortune soumise à des chances bien différentes. Les Bactriens, affaiblis par les guerres soutenues contre les Sogdiens et les Indiens, furent obligés de succomber sous les Parthes. Démétrius, roi des Indes, qui vraisemblablement avait été chassé de la Bactriane, où avait régné son père Euthydème, voulut reprendre cette contrée ; mais Eucratidas le défit, après un siége de cinq mois, et mit en fuite toute son armée avec une poignée de soldats. Débarrassé de cette guerre, qui le place au rang des plus illustres capitaines, il porta ses armes dans l'Inde, où les conquêtes des rois de la Bactriane, dit Strabon, surpassèrent celles d'Alexandre. Eucratidas en revenait vainqueur, lorsque son fils, qu'il avait associé à sa puissance, commit le plus horrible des parricides ; et s'en glorifiant, comme s'il avait tué son ennemi, non-seulement il dirigea son char sur le corps de son père, mais il le priva de la sépulture. Ce fils, qui portait le même nom que lui, ne jouit pas longtemps de ce crime ; Mithridate Ier le dépouilla de quelques provinces, et les Scythes mirent ensuite fin à la domination grecque dans cette contrée. Les historiens qui nous ont conservé le nom d'Eucratidas font l'éloge de sa valeur : il construisit une ville qui portait son nom. Nous possédons deux beaux médaillons d'Eucratidas avec son portrait. L'un est à St-Pétersbourg, l'autre au cabinet impérial à Paris. T—N.

EUCTÉMON, astronome athénien, vivait environ 432 ans avant J.-C. Il était contemporain et ami de Méton, inventeur de la période de 19 ans, connue aussi sous le nom de *Nombre d'or*. Il corrigea les temps assignés par Hésiode, Thalès et quelques autres, au coucher du matin des Pléïades, qu'il plaça 48 jours après l'équinoxe d'automne ; il en fixa de même le lever au 48e jour après l'équinoxe du printemps, suivant le témoignage de Pline. Euctémon et Méton observèrent ensemble des solstices dont parle Ptolémée ; mais ces observations, fort incertaines de leur nature, surtout avec les moyens qu'on avait alors, ne pouvaient inspirer que bien peu de confiance ; et Ptolémée, en les citant, avoue qu'il n'en peut tirer aucune conséquence sur laquelle on puisse compter. On dit qu'Euctémon observa aussi dans les Cyclades et en Thrace (*voy.* WEIDLER, GÉMINUS, et PTOLÉMÉE). D—L—E.

EUDÆMON-JEAN (ANDRÉ), ou L'HEUREUX, né à la Canée, dans l'île de Candie, de parents issus des Paléologues, fut amené très-jeune en Italie. Après avoir terminé ses études avec succès, il entra, en 1581, dans la société des jésuites, professa la philosophie à Rome, la théologie à Padoue, et s'acquit, dans ces deux villes, une réputation qui s'étendit bientôt au loin. Eudæmon joignait à une grande érudition, à la connaissance parfaite des langues anciennes, un esprit vif et pénétrant, beaucoup d'activité, du zèle, de l'audace et une fermeté inébranlable. Le pape Urbain VIII le récompensa de ses services en le nommant recteur du collége des Grecs, qu'il venait de rétablir à Rome ; il voulut ensuite qu'il accompagnât, en qualité de théologien, le cardinal Barberini, envoyé légat en France ; mais les contrariétés qu'il éprouva et les fatigues du voyage altérèrent la santé d'Eudæmon, qui mourut à son retour à Rome, dans de grands sentiments de piété, le 24 décembre 1625. Eudæmon n'a laissé que des ouvrages de controverse, dont on trouvera la liste dans la *Bibl. soc. Jes. scriptor.* du P. Sotvel. On se contentera de citer ici les principaux : 1° *Epistola monitoria ad Joan. Barclaium*, Cologne, 1613, in-8°, insérée dans le tome 8 des Œuvres de Bellarmin, 1617, in-fol. Barclai avait réfuté avec beaucoup de force la doctrine de Bellarmin sur l'autorité des rois. La réponse d'Eudæmon n'offre rien de solide, ni qui justifie l'espèce de célébrité qu'elle a eue ; 2° *Apologia pro Henrico Garneto ad actionem proditoriam Ed. Coqui*, ibid., 1610, in-8°, ouvrage devenu très-rare. On y présente comme un saint, comme un martyr de la foi, ce Henri Garnet, condamné à mort en 1606, à Londres, pour n'avoir pas révélé la conspiration des poudres, dont il avait eu connaissance par la confession. Isaac Casaubon attaqua l'écrit d'Eudæmon dans une *lettre* adressée à Fronton du Duc, Londres, 1611, in-8°. Robert Abbot le réfuta plus solidement dans son *Antilogia*, mais avec non moins d'emportement, comme on peut en juger par l'épigraphe qu'il avait choisie : *Cretenses semper mendaces*, par allusion à la patrie d'Eudæmon ; celui-ci répliqua par quatre ouvrages différents, dans lesquels il prodigue à ses adversaires les épithètes les plus odieuses, les injures les plus grossières ; la raison et la vérité semblaient alors bannies de toutes les discussions ; 3° *G. G. R. Theologi ad Ludovicum XIII, admonitio, qua breviter et nervose demonstratur Galliam fœde et turpiter impium fœdus iniisse et injustum bellum hoc tempore contra catholicos movisse ; salvaque religione prosequi non posse*, Aug. Franc., 1625, in-4°. Il n'est pas certain qu'Eudæmon soit l'auteur de ce libelle,

du livre d'Euclide du *Léger* et du *Pesant*, à la suite du *livre* d'Archimède, des *Poids*, in-4°. Il paraît que Forcadel ne connaissait pas le grec, et qu'il n'avait même pas étudié le latin, d'après Gassendi, dans sa *Vie de Peiresc*. Les traductions de Forcadel sont donc justement oubliées. Z.

plein d'outrages et de calomnies contre le roi et la France. On croit qu'il fut imprimé en Italie, et pour détourner les soupçons, on l'annonça comme traduit du français; il ne fut publié en français qu'en 1627, et il l'avait été en allemand aussitôt qu'en latin, circonstance qui fortifie l'opinion des personnes qui l'attribuent à Jacques Keller, jésuite de Munich (*voy.* KELLER). W—s.

EUDES, duc d'Aquitaine, descendait de Charibert, roi de Toulouse et frère de Dagobert; il succéda en 688 à son père Boggis dans une partie de ce duché, et ne le posséda tout entier que par une cession d'Hubert, son cousin germain, qui s'enferma dans un monastère. L'Aquitaine, ainsi réunie sous la domination d'un seul, comprenait la Guienne, une portion du Languedoc, et en général toute cette partie des Gaules située entre la Loire, l'Océan, les Pyrénées et le Rhône. Lorsque après la bataille de Testri Pépin d'Héristal mit de côté le roi qu'il avait défait, et prit sa place sous le titre de duc de France, Eudes profita de ces divisions pour se rendre indépendant et du vainqueur et du vaincu, considérant l'un comme usurpateur et l'autre comme détrôné. Les Germains et les Bretons, à son exemple, rejetèrent en même temps le joug du maire du palais, qui fut obligé de prendre successivement à partie chacun de ces peuples. Eudes ne manqua pas d'avoir son tour. Le Berri, qui lui appartenait, fut envahi, Bourges prise par Pepin, presque aussitôt reprise sur lui, et le duc d'Aquitaine promptement débarrassé d'un adversaire en butte à trop d'ennemis pour s'attacher à un seul. En 717, le roi Chilpéric II, poursuivi par Charles Martel, qui avait succédé à l'ambition de Pepin son père, députa vers Eudes des ambassadeurs qui vinrent reconnaître ses droits au royaume d'Aquitaine (*regnum*), en implorant ses secours. Eudes pensa qu'il était de son intérêt de seconder la résistance de Chilpéric, et s'alla faire battre avec lui près de Soissons (*voy.* CHARLES MARTEL). Cette défaite força le descendant de Clovis à suivre Eudes dans ses provinces, où Charles Martel l'oublia, jusqu'à ce qu'ayant besoin d'un roi, il se souvint qu'il existait. Eudes, sommé de se rendre, se rendit, et, menacé d'un autre côté, ne crut pas avoir acheté trop cher l'alliance de Charles. Déjà les Sarrasins occupaient Narbonne et s'étaient montrés sur les frontières de ses États; soupçonné d'avoir assisté contre eux les habitants de la Septimanie, il devait s'attendre à la guerre, et la guerre arriva. Les Sarrasins, sous la conduite de Zama, étaient venus, en 721, mettre le siége devant Toulouse; Eudes se présenta sous les murs de sa capitale à la tête d'une nombreuse armée, et leur livra une sanglante bataille où périrent, dit-on, 375,000 ennemis, et Zama lui-même. Il est d'autant plus permis de révoquer en doute cette perte immense des Sarrasins, que les historiens n'accordent point à la victoire d'Eudes des résultats proportionnés à son importance. Quelques années plus tard sa situation était en effet tellement empirée qu'il acheta la paix au prix de sa propre fille, la malheureuse Lampagie. Cette paix fut de courte durée; Munuza, son gendre, général maure dont il s'était fait un appui, par une révolte funeste à lui-même, attira de nouveau les armes des Sarrasins chez son beau-père (*voy.* ABDÉRAME). Eudes, incapable de résister à l'invasion, eut recours à Charles Martel, se joignit à lui, et se trouva, selon quelques historiens, à la fameuse bataille où ce grand capitaine anéantit presque l'armée des Sarrasins. La délivrance des Gaules scella la réconciliation d'Eudes et de Charles, et dès cette époque le duc d'Aquitaine vécut en paix jusqu'à sa mort, arrivée en 735. Il laissa de Valtrude, sa femme, trois enfants mâles; les deux aînés, Hunold et Hatton, partagèrent seuls ses États. E—x.

EUDES, comte de Paris, fils aîné de Robert le Fort, duc de France, n'est point qualifié par ses contemporains du titre du duc, dont cependant il hérita après la mort de son père. Il défendit vaillamment Paris durant le siége qu'il eut à soutenir contre les Normands en 885. Il l'abandonna un moment pour aller solliciter des secours auprès de l'empereur Charles le Gros, laissant en son absence le commandement de la place à Ebles, abbé de St-Germain-des-Prés. A son retour il traversa victorieusement les lignes ennemies; mais le duc de Saxe qu'il avait devancé, et qui commandait le renfort obtenu, ayant été moins heureux, laissa, par sa défaite et sa mort, les Parisiens tristement déçus dans leur attente. Quelque temps après, l'empereur n'arriva lui-même que pour traiter avec les Normands, à de honteuses conditions. En 888, les Français, les Neustriens et les Bourguignons, dans une assemblée générale des grands du royaume, qui suivit la mort de Charles le Gros, payèrent par le trône les services d'Eudes. Les Normands reparurent; le nouveau roi répondit à la confiance de la nation, en gagnant sur ces barbares la bataille de Montfaucon. A la guerre succéda la révolte: Eudes eut à combattre quelques seigneurs qui méconnaissaient son autorité; il les vainquit, fit trancher la tête à leur chef, le comte Valtguire, et poursuivit les restes de leur parti jusqu'en Aquitaine. Son éloignement éveilla l'audace des amis du jeune Charles III, dit le *Simple*. Foulques, archevêque de Reims, et Hébert, comte de Vermandois, lui avaient mis une couronne sur la tête; il fallut la défendre, et ils le firent par la fuite. Eudes, après avoir forcé son faible compétiteur à se retirer en Bourgogne, consentit à composer avec lui. Le royaume fut partagé: la partie située entre le Rhin et la Seine cédée à Charles, et le reste conservé par Eudes, qui en jouit paisiblement jusqu'à sa mort, arrivée le 1er janvier 898; son corps fut porté à Saint-Denis dans la sépulture des rois. E—x.

EUDES Ier, surnommé *Borel*, frère d'Hugues Ier, lui succéda au duché de Bourgogne, et se joignit d'abord au roi de France Philippe Ier, contre le sei-

gneur de Puiset et de Beauce, allié de Guillaume le Conquérant. En 1087, il partit avec Robert, son oncle, pour aller au secours d'Alphonse VI, roi de Castille et de Léon, contre les Maures ou Sarrasins. Après les avoir chassés de Tudele sur l'Ebre, il se rendit à la cour de Léon, et rentra ensuite en Bourgogne. Eudes était si avide d'argent que suivant la détestable coutume de son siècle, il ne se faisait nul scrupule de détrousser les riches voyageurs qui passaient sur ses terres. Ayant attaqué, en 1097, St-Anselme, archevêque de Cantorbéry, qui traversait la Bourgogne pour aller à Rome, il fut tellement frappé de l'aspect vénérable du saint prélat, qu'au lieu de lui enlever ses équipages comme il en avait le projet, il lui offrit ses services, et le fit escorter par ses officiers jusqu'aux frontières de ses États. Depuis, il mena une vie plus régulière et plus chrétienne, et prépara son voyage de la terre sainte par des actes de justice et d'humanité. Une de ses chartes, qui se conserve encore en original, donne pour motif de son voyage au St-Sépulcre, le repentir de ses fautes passées; il n'y parle ni de croisés, ni de croisades, ni d'entreprises militaires, ni de guerre, ni d'engagement, quoique les écrivains contemporains aient jugé sans peuves qu'il passa dans la terre sainte avec d'autres princes pour faire la guerre aux infidèles. Il avait laissé son fils Hugues pour gouverner le duché pendant son absence, et mourut en Cilicie, le 23 mars 1103. Son corps fut rapporté en Bourgogne et enterré à Cîteaux, dont il était le fondateur. Il s'était montré tout aussi libéral envers les églises que Hugues son frère et ses prédécesseurs. B—P.

EUDES II, fils de Hugues II, est le premier des ducs de Bourgogne qui se soit fait rendre les devoirs de fiefs; il obligea, en 1143, Thibaut IV, comte de Champagne, à lui rendre hommage, tant pour le comté de Troyes que pour d'autres fiefs qui relevaient du duché de Bourgogne; mais ayant été lui-même cité au conseil du roi Louis VII pour son refus de rendre hommage d'un fief de la mouvance de l'évêché de Langres, il fut condamné par jugement que le pape Adrien IV confirma. Eudes mourut en septembre 1162, après un règne de quarante ans; il fut inhumé à Cîteaux, et laissa la réputation d'un prince pacifique et bienfaisant. B—P.

EUDES III, fils de Hugues III et d'Alix de Lorraine, gouverna le duché de Bourgogne dès 1190, mais ne prit le titre de duc qu'après la mort de son père. Son premier soin fut de se concilier le clergé et les moines, en rendant aux églises ce que leur avaient enlevé son père et lui-même pendant sa régence. André, son frère consanguin, ayant prétendu partager le duché, Eudes lui résista, et lui enleva même ce qu'on lui avait adjugé des biens paternels. Il marcha ensuite, dans les Pays-Bas, au secours de Baudouin, comte de Flandre; il épousa, en 1194, Mahaut, fille d'Alphonse Ier, roi de Portugal, qui descendait de la maison de Bourgogne; mais leur mariage fut ensuite déclaré nul pour cause de parenté. L'ancienne querelle des ducs de Bourgogne avec le seigneur de Vergy s'étant renouvelée, il s'empara de tout ce que possédait ce seigneur au delà de la Saône, et finit par épouser sa fille, Alix de Vergy. Eudes refusa le titre de généralissime que les croisés lui envoyèrent offrir en 1201, après la mort de Thibaut III, comte de Champagne, et resta paisible dans ses États. Il fut du nombre des grands vassaux qui, en 1203, exhortèrent Philippe-Auguste à ne faire ni paix ni trêve avec Jean, roi d'Angleterre, promettant d'employer toutes ses forces pour la cause de son suzerain. En 1209, il assista au parlement convoqué par Philippe-Auguste à Ville-Neuve-le-Roi, près Sens, où fut donné un nouveau règlement pour le service féodal; il suivit de là le roi de France à Compiègne, où, dans une nouvelle assemblée, il se croisa contre les Albigeois. Dans cette expédition, il se comporta avec autant de valeur que de générosité, refusant de dépouiller le comte de Carcassonne, dont on lui offrait les domaines. Peu de temps après son retour dans ses États, il accompagna Philippe-Auguste dans la guerre de Flandre, et commanda l'aile droite de l'armée française à la bataille de Bouvines, où il eut un cheval tué sous lui; comme il était fort replet et d'ailleurs bardé de fer, il faillit périr, et on ne le releva qu'avec peine pour lui donner un autre cheval. Eudes fit ensuite de grands préparatifs pour se mettre à la tête d'un nouveau corps de croisés, qui s'était formé pour aller enlever l'Égypte aux infidèles; mais il fut arrêté à Lyon par une maladie qui le conduisit au tombeau. Le 6 juillet 1218, son corps fut transporté en Bourgogne et inhumé à Cîteaux. Les historiens ecclésiastiques le représentent tous comme un prince juste, patient, libéral, aimé pendant sa vie, pleuré après sa mort. Il avait accordé à la ville de Beaune le droit de commune sur le modèle des droits cédés à la ville de Dijon par son père. Son cri de guerre était : *Montjoie au noble duc,* ou *Montjoie St-Andrieu,* à cause de St-André, patron du duché de Bourgogne. B—P.

EUDES IV, frère de Hugues V, auquel il succéda en 1315, n'avait d'abord eu en partage des biens du duc Robert son père que 4,000 livres de rentes, avec le château de Grignon. Après la mort de Hugues il composa avec Louis son autre frère pour jouir tranquillement du duché de Bourgogne. Il épousa en 1318 la fille aînée de Philippe le Long, roi de France. Devenu lui-même roi de Thessalonique et prince d'Achaïe et de Morée par la mort de Louis son frère, il vendit le royaume et la principauté à Louis, prince de Tarente, pour la somme de 40,000 livres. Il fit en 1330 un héritage plus solide par la mort de sa belle-mère Jeanne, reine France, qui lui laissa les comtés d'Artois et de Bourgogne. Ces deux nouvelles provinces passèrent depuis à tous les ducs ses successeurs. Devenu plus riche et plus puissant, Eudes fut suc-

cessivement l'appui de Philippe le Long, dont il était le gendre, de Charles le Bel, dont il était le neveu, et de Philippe de Valois, qui avait épousé sa sœur. Il accompagna Philippe en Flandre en 1328, fut blessé, selon Duchesne, à la bataille de Montcassel, et contribua à rétablir Louis, comte de Flandre, dans ses États. Il vint encore en 1340 au secours de Philippe de Valois, et défendit St-Omer avec succès contre Robert d'Artois, allié de l'Angleterre. Trois ans après il fit alliance avec Amédée VI de Savoie, dit le comte Vert, et lui envoya des troupes en Piémont. Eudes, après un règne long et glorieux, mourut à Sens en 1350, regretté et loué par le clergé pour avoir fait un grand nombre de pieux établissements. Les deux fils qu'il avait eus de Jeanne de France sa femme étant morts jeunes, il eut pour successeur son petit-fils Philippe. B—P.

EUDES de Montreuil, architecte de St-Louis, le suivit en Palestine, où ce prince le chargea des fortifications de Jaffa. Il est du reste plus connu par ses ouvrages que par les écrits de ses contemporains; car l'histoire, qui se souvient presque toujours de ceux qui détruisent, paye plus souvent d'un ingrat oubli ceux qui édifient. L'architecture gothique, seule en usage au 13e siècle, et dont le bon goût a fait depuis justice, fut portée par Eudes à son plus haut degré de perfection. Ses édifices, bien conçus, offrent en général des formes légères et gracieuses, et sont justement regardés comme des modèles du genre. Parmi les monuments qu'il a laissés à Paris: on a distingué principalement les églises de Ste-Catherine du Val des écoliers, de l'Hôtel-Dieu, de Ste-Croix de la Bretonnerie, des Blancs-Manteaux, des Mathurins, des Cordeliers et des Chartreux. Il avait sculpté dans l'église des Cordeliers un bas-relief de grandeur naturelle où il s'était représenté à mi-corps entre ses deux femmes. Il avait près de lui un ciseau de sculpteur, et tenait de la main gauche une équerre. Le tout fut détruit en 1580, et aucun autre des ouvrages d'Eudes n'est parvenu jusqu'à nous. Il était considéré comme l'un des premiers architectes de son temps; et il conserva sa réputation jusqu'à sa mort, arrivée en 1289. F—X.

EUDES, 68e archevêque de Besançon, succéda à Guillaume de la Tour en 1268. Son élection fut confirmée le 9 février de l'année suivante par le collége des cardinaux, attendu la vacance du Saint-Siége. Ce prélat était de la maison de Rougemont, l'une des plus anciennes du comté de Bourgogne; fier de sa naissance, et comptant sur la protection de l'empereur, il essaya d'accroître les priviléges de son église au préjudice des citoyens; mais ceux-ci montrèrent aux volontés de l'archevêque une résistance jusqu'alors sans exemple. En 1279 il s'éleva entre le chapitre et les habitants de Besançon une contestation dont le résultat fut le pillage de la maison d'un chanoine. Eudes déclara qu'il allait mettre la ville en interdit; mais il ne paraît pas qu'il ait effectué cette menace. Il avait fait construire un château fort au-dessus d'une montagne nommée *Rosemont*, à une demi-lieue de la ville; il s'y retira en 1291, on ignore sous quel prétexte, avec ses vassaux et ses officiers. Le château fut aussitôt assiégé par les habitants, pris et détruit de fond en comble. L'archevêque assembla un concile provincial qui confirma les priviléges et les immunités des gens d'église, et prononça des excommunications contre ceux qui se permettraient d'attenter à leurs biens ou à leurs personnes. Il ne put cependant obtenir aucune satisfaction de la violence exercée à son égard, et cette circonstance semblerait prouver qu'elle était motivée par sa conduite. Eudes mourut le 25 juin 1301, et fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Bellevaux. W—S.

EUDES. *Voyez* MÉZERAI.

EUDES (JEAN), frère aîné de l'historien Mézerai, naquit à Ry, près Argentan, diocèse de Séez, le 14 novembre 1601. Ce fut à Caen, sous les jésuites, qu'il fit ses études; et Bérulle, qui depuis fut cardinal, le reçut dans sa congrégation (l'Oratoire), le 25 mars 1625; ordonné prêtre, il fut bientôt après nommé supérieur de la maison de Caen, et quitta, le 24 mars 1643, la congrégation de l'Oratoire pour se livrer tout entier aux missions, pour lesquelles il avait quelque talent et déployait beaucoup de zèle. Les diocèses de Séez, Bayeux, Coutances, Lisieux, Rouen, Chartres, Autun, Meaux, Châlons, Rennes, Paris, furent successivement le théâtre de ses travaux apostoliques et de ceux de ses collaborateurs. Il avait depuis longtemps conçu le projet de réformer ou d'établir plusieurs séminaires, et de fonder une congrégation qui atteignît le but qu'il s'était proposé : en effet, dès le lendemain de sa sortie de l'Oratoire, il jeta les fondements de la congrégation de Jésus et de Marie, qui, de son nom, fut bientôt connue sous celui de *Congrégation des Eudistes*. Soit par le dépit qu'éprouvèrent les oratoriens de se voir abandonnés par le P. Eudes, soit par l'envie qui attaque les innovations, soit parce que l'on craignait de voir s'établir de nouveaux ordres et de nouvelles corporations, depuis que leur nombre, trop considérable, surchargeait les États qui les avaient admis, l'entreprise éprouva beaucoup de difficultés sans cesse renaissantes. Les oratoriens présentèrent des requêtes et multiplièrent sourdement les démarches contre les projets du P. Eudes, qui d'abord ne sollicitait qu'une maison pour former, disait-il, quelques ecclésiastiques à l'esprit de leur état. Eudes, naturellement persévérant, après avoir obtenu des lettres patentes d'institution, en décembre 1642, parvint à les faire enregistrer au parlement de Normandie, en mars 1650. Le roi s'intéressait à ce projet, et avait écrit à cet effet au pape, le 19 novembre 1647; il fit plus : il protégea l'établissement des Eudistes à Paris, par lettres patentes de 1672. Toutefois, cette fondation ne fut définitivement et positivement autorisée qu'en 1705. Trois

évêques, Molé, Ste-Croix et Servien s'étaient succédé sur le siége de Bayeux, et, d'avis différents, avaient, tantôt protégé, tantôt attaqué la congrégation des Eudistes, qui finit par triompher de tous les obstacles. Les lettres patentes approuvant les constitutions de cette communauté ne parurent qu'en septembre 1722. Cette corporation, que la révolution de 1789 enveloppa dans la destruction générale de tous les établissements de ce genre, avait des maisons en Normandie et en Bretagne, et même à Paris, à Senlis et à Blois. Indépendamment des Eudistes, Eudes avait fondé et établi dans quelques villes, à Caen, à Rennes, à Tours, à la Rochelle, à Paris, etc., une corporation connue d'abord sous le nom de *Filles de N. D. du Refuge*, puis de *N. D. de la Charité*, qu'il avait d'abord réunie à Caen, le 25 novembre 1641, et pour laquelle il avait obtenu des lettres patentes, en novembre 1642, et des bulles d'Alexandre VII et d'Innocent XI, en 1666 et 1681 : cette dernière bulle fixait les vœux à dix-sept ans au lieu de vingt, qui avaient été exigés par la première. Eudes mourut à Caen, le 19 août 1680, dans sa 79e année. La congrégation des Eudistes avait eu huit supérieurs généraux, lorsque la révolution arriva; savoir : 1° Eudes, instituteur; 2° Jacques Blouet de Camilly, mort à Coutances, le 11 août 1711; 3° Guy de Fontaines de Neuilly, mort à Bayeux, le 19 janvier 1727; 4° Pierre Cousin, mort à Caen, le 14 mars 1751, âgé de 86 ans; 5° Jean-Prosper Auvray de St-André, mort à Caen, le 20 janvier 1770; 6° Michel Lefèvre, mort à Rennes, le 6 septembre 1775; 7° Pierre Lecoq, mort à Caen, le 1er septembre 1777, et 8° Pierre Dumont, supérieur du séminaire de Coutances et vicaire général du diocèse, élu le 3 octobre 1777. Voici la liste des ouvrages du P. Eudes : 1° *Exercices de piété pour vivre chrétiennement et saintement*, 1636, qu'il refondit et fit reparaître l'année suivante à Caen, sous le titre de : *La vie et le royaume de Jésus*, ouvrage fréquemment réimprimé, in-8°, à Caen et ailleurs, 1664, 1667, etc.; 2° le *Testament de Jésus*, 1641; 3° la *Vie du chrétien*, 1641, 1669, 1695, in-12; 4° le *Contrat de l'homme avec Dieu par le baptême*, Paris, 1654, 1765 et 1823, in-12; ibid., 1829, in-32; nouvelle édition augmentée par Roger-Daon, Fougères, 1851, in-18; 5° *Le bon confesseur*, Paris, 1666, in-12; Rouen, 1732 et 1733, in-12, traduit en diverses langues; 6° *Mémorial de la vie ecclésiastique*, Lisieux, 1681, in-12; 7° le *Prédicateur apostolique*, Caen, 1685, in-12, et plusieurs *Offices*, etc. Le P. Lelong attribue à Eudes, avec assez peu de fondement, l'*Histoire*, restée manuscrite, *d'une paysanne de Coutances*, laquelle s'appelait *Marie Desvallées*, ouvrage dans le genre de celui de l'évêque Languet (*voy.* Alacoque). Eudes a aussi laissé des mémoires manuscrits sur les principales époques de sa vie. Ils sont écrits avec une onction et une naïveté apostoliques. Ces mémoires, qui se composent de 40 pages in-4°, se terminent à l'année 1680. Jean Eudes était un homme d'un caractère ardent et entreprenant, animé d'un zèle qui, suivant Huet, n'était pas assez réglé, et qui lui suscita quelques traverses. Il avait une éloquence naturelle, vive et véhémente, plus propre à frapper par la terreur qu'à toucher par la douceur et la persuasion. D-b-s.

EUDOCIE. *Voyez* Eudoxie.

EUDOXE DE CYZIQUE, navigateur célèbre qui vivait vers la fin du 2e siècle avant J.-C. Nous avons deux relations contradictoires des voyages d'Eudoxe : l'une, puisée dans les écrits de Cornelius Nepos, est rapportée par Pomponius Mela : elle suppose qu'Eudoxe, parti du golfe Arabique, était arrivé à Cadix après avoir fait le tour de l'Afrique. Le récit de Mela, qui est un abréviateur élégant, mais superficiel et ignorant, est surchargé de circonstances si évidemment controuvées, qu'il ne mérite aucune considération. L'autre relation des Voyages d'Eudoxe est de Posidonius, astronome recommandable, ami du grand Pompée. Strabon paraît nous avoir conservé en entier le passage où Posidonius racontait les aventures d'Eudoxe. En voici la substance : les garde-côtes du golfe arabique amenèrent à Ptolémée Evergète, roi d'Égypte, un Indien qui avait été poussé sur les côtes de ce golfe par les vents, et y avait fait naufrage. Ce roi résolut d'envoyer une expédition dans l'Inde, en la faisant accompagner par cet Indien, qui s'était offert pour servir de guide. Eudoxe, que le désir de remonter le Nil et de connaître l'Égypte avait conduit dans cette dernière contrée, fut du nombre de ceux qui furent choisis pour cette expédition. Il s'embarqua muni de présents, et revint avec une abondante cargaison qui devait l'enrichir; mais le roi d'Égypte s'en empara : ce qui n'empêcha point Eudoxe d'obéir aux ordres de Cléopâtre, sa veuve, qui, après la mort de Ptolémée, le renvoya de nouveau dans l'Inde, avec plus de marchandises qu'il n'en avait emporté la première fois; les vents le poussèrent sur la côte d'Afrique, en Ethiopie, où il trouva un bec de proue qui avait la figure d'un cheval, qu'on reconnut depuis avoir appartenu à un vaisseau parti de Cadix. Ce fut alors qu'Eudoxe fut persuadé que l'Océan entourait l'Afrique, et qu'il résolut de naviguer autour de ce continent. Revenu en Égypte, il fut convaincu d'avoir diverti, à son profit, une grande partie des effets qui lui avaient été confiés; on le dépouilla de nouveau de ce qu'il avait rapporté, et il se vit obligé de s'enfuir dans son pays. Toujours plein du projet qu'il avait conçu, il s'embarqua avec tout son bien, et courut toute la côte de la Méditerranée, depuis Dicœarchie ou Pouzzole, près de Naples, jusqu'à Marseille, et de Marseille jusqu'à Cadix, annonçant partout son entreprise et faisant sonner bien haut le gain qu'elle devait produire. Par ce moyen, il se procura des fonds, équipa un gros navire avec deux barques, et emmena avec lui de jeunes musiciennes, des médecins et des

artistes de différents genres. Il fit voile pour l'Inde; les zéphirs, c'est-à-dire les vents d'ouest ou de nord-ouest, soufflant continuellement, il échoua sur la côte d'Afrique, sauva sa cargaison, construisit une troisième barque, s'arrêta enfin sur la côte de *Maurusie*, et se rendit par terre à la cour du roi Bogus, à qui il proposa d'exécuter l'entreprise qu'il venait de tenter : mais Eudoxe, ayant appris que ce roi voulait le faire jeter dans une île déserte, se sauva sur les terres des Romains, d'où il repassa en Ibérie (Espagne) : là il prit avec lui des maçons, se munit d'instruments de labour, ainsi que de graines, et recommença son voyage, résolu, si la route se prolongeait, d'hiverner dans une île dont il avait précédemment remarqué la position, d'y semer et d'y attendre la moisson pour achever la navigation qu'il avait entreprise. « Voilà, ajoutait Posidonius, « jusqu'où j'ai pu suivre l'histoire d'Eudoxe. « Quelle en a été la fin? C'est probablement à « Gadès (Cadix) et en Ibérie (Espagne) qu'on a pu « le savoir. » Strabon consacre plusieurs pages à réfuter ce récit, et s'il donne d'excellentes raisons, on ne peut disconvenir que la vivacité avec laquelle il s'exprime le rend, dans cette occasion, justement suspect de prévention. « Posidonius, « dit-il, ce philosophe qui prétend ne se rendre « qu'aux démonstrations et qui dispute partout le « premier rang, veut que nous admettions sans « balancer ce conte, digne uniquement d'Anti« phane, qu'il lui plaît de forger lui-même ou « d'adopter sur la foi de ceux qui l'ont inventé. » M. Gosselin, en faisant ressortir la contradiction qui existait entre le récit de Cornelius Nepos et celui de Posidonius, a cherché à prouver qu'Eudoxe avait osé se vanter en Italie d'avoir fait le tour de l'Afrique, parce que les Romains n'ayant point encore pénétré dans le golfe Arabique, étaient hors d'état de lui opposer la moindre objection; tandis qu'étant à Cadix au milieu d'un peuple navigateur, il sentit la nécessité de donner assez de vraisemblance à ses courses pour qu'elles ne choquassent point trop les connaissances que les habitants de cette ville avaient acquises sur l'Afrique. Pour disculper Eudoxe de cette dernière accusation, on a, avec raison, remarqué que le récit de Posidonius ne suppose point du tout qu'Eudoxe se soit vanté d'avoir fait le tour de l'Afrique en partant du golfe Arabique : on aurait même pu ajouter que ce récit paraît prouver le contraire. Mais il ne résulte pas de cette observation qu'Eudoxe doive, comme on l'a avancé, être regardé comme un homme qui, plein d'une grande idée, lutte avec persévérance contre les préjugés de son siècle et contre l'injustice des rois. Il nous semble que le récit de Posidonius n'en fait point du tout un héros de ce genre, mais un aventurier et un commerçant plein d'avidité, qui avait plus de courage et d'habileté que de probité. Comme il avait éprouvé, par expérience, combien le commerce de l'Inde était profitable, il voulut continuer à le faire, même après avoir été expulsé d'Égypte, et il ne le pouvait qu'en se frayant une route vers l'ouest et en tournant autour de l'Afrique, qu'alors les géographes terminaient au nord de l'équateur. Il échoua dans cette entreprise, et périt probablement avec tout son équipage dans sa seconde tentative. Cet événement était récent du temps de Posidonius, et l'on ne peut savoir aujourd'hui si le conte du bec de proue a été inventé pour flatter la vanité des habitants de Cadix et si Eudoxe en est l'auteur. Il est certain seulement qu'il n'avait point fait le tour de l'Afrique, et que ses voyages n'apprirent rien qu'on ne sût déjà avant lui. W—R.

EUDOXE, de Cnide, fils d'Aschynes et ami de Platon, vivait 370 ans avant J.-C. Il se fit une grande réputation comme astronome; Cicéron dit qu'il s'était formé à l'école des Égyptiens. Du temps de Strabon, on montrait encore à Cnide l'observatoire d'où il avait vu la belle étoile de la constellation du navire, qui est connue sous le nom de *Canobus*, et la même dont Posidonius se servit ensuite pour déterminer, ou plutôt conjecturer quelle pouvait être la grandeur de la terre. Suivant Ptolémée, Eudoxe avait fait plusieurs observations en Sicile et en Asie, c'est-à-dire qu'il avait marqué les jours où différentes étoiles se lèvent et disparaissent. Pline nous dit qu'il apporta d'Égypte en Grèce une connaissance plus approchée de la longueur de l'année, à laquelle il donnait 365° 1/4; c'est la même que supposa depuis Jules César, ou plutôt l'astronome Sosigène, en établissant le calendrier Julien. Lucain, dans sa *Pharsale*, fait dire à César que ce calendrier ne le cède en rien à celui d'Eudoxe :

Nec meus Eudoxi vincetur fastibus annus.

Archimède nous apprend qu'Eudoxe croyait le diamètre du soleil égal à neuf fois seulement celui de la lune. Vitruve lui attribue le cadran qu'on appelait *l'Araignée*, sans doute à cause du grand nombre d'arcs ou de lignes qui s'y entrecoupaient. Il inventa ou perfectionna l'octaétéride, période assez peu exacte, à laquelle on renonça bientôt après. Parmi plusieurs ouvrages qu'il avait composés sur la géométrie et l'astronomie, il n'y en a que trois dont les noms nous soient parvenus. Le premier avait pour titre *Période* (ou contour) *de la terre;* le second, les *Phénomènes;* et le troisième, le *Miroir;* c'était une description des constellations. Les deux derniers ont servi au poëte Aratus, qui n'a guère fait que mettre en vers les idées et souvent les propres expressions d'Eudoxe. Hipparque, dans ses commentaires sur Aratus, nous a conservé plusieurs fragments des *Phénomènes* et du *Miroir*. Il en résulte qu'Aratus n'était nullement astronome, qu'Eudoxe lui-même n'avait presque rien observé et qu'il s'était trompé plus d'une fois, en faisant un usage trop peu réfléchi des observations qu'il avait rassemblées. On attribue à Eudoxe la première idée de ces sphères solides

emboîtées les unes dans les autres, et qu'on a crues longtemps nécessaires pour expliquer les mouvements apparents du soleil, des planètes et des étoiles. Il en donnait trois au soleil, autant à la lune, quatre à chacune des planètes, ce qui faisait vingt-six sphères en tout. Ce *beau système* fut adopté avec admiration par l'école péripatéticienne, qui voulut encore le perfectionner en ajoutant trente sphères de plus à celles qu'Eudoxe avait jugées suffisantes. *Voy.* l'*Histoire des mathématiques*, par Montucla, t. 1er. D—L—E.

EUDOXE, en latin *Eudoxius*, fils dégénéré d'un père qui souffrit pour la foi, devait le jour à St-Césaire, lequel reçut la couronne du martyre à Arabisse, en Arménie. Quoique disciple de St-Lucien, Eudoxe embrassa les erreurs d'Arius dans toute leur étendue, et telles que les professait Aëtius. A beaucoup d'ambition il joignait de mauvaises mœurs et l'esprit d'intrigue. St-Eustache, qui le connaissait, refusa de l'ordonner; mais les ariens lui procurèrent l'évêché de Germanicia, ville de la Syrie euphratésienne, et ils le chargèrent d'une légation auprès de l'empereur Constance. Ce prince l'envoya en exil pour avoir favorisé le parti de César Gallus, son cousin. Revenu à la cour, Eudoxe apprit la mort de Léontius, évêque d'Antioche. Feignant que des affaires qui intéressaient le bon ordre et la religion exigeaient sa présence dans son diocèse, il demanda à l'empereur et obtint la permission d'y retourner; mais au lieu de s'y rendre, il alla à Antioche où, à force de menées et étayé du crédit des courtisans, il se fit élire à la place de Léontius. L'année suivante il convoqua un concile à Antioche, où il fit rejeter non-seulement les mots de « même substance » (consubstantiel), que les catholiques appliquent au Fils, mais encore ceux de « substance semblable, » adoptés par les semi-ariens. Il avait soutenu la même doctrine au concile de Sardique et à celui de Sirmium. Dans celui d'Ancyre, il avait été dénoncé par les semi-ariens. L'empereur Constance, dans une lettre écrite à l'Église d'Antioche, déclare formellement qu'Eudoxe a envahi ce siége contre son gré, et parle de lui avec l'accent du mépris. Il restait à Eudoxe à donner l'exemple d'une seconde intrusion; car on ne peut donner que ce nom à son élévation sur le siége de Constantinople, en 360, après que Macédonius eut été déposé. Théodoret dit expressément qu'il y était parvenu *par tyrannie*. Eudoxe, en 367, baptisa l'empereur Valens, et lui fit promettre à son baptême qu'il favoriserait l'arianisme. Persécuteur acharné des catholiques, Eudoxe mourut en 370, sans reconnaître ses erreurs, après avoir occupé pendant dix ans le siége de Constantinople. L—Y.

EUDOXIE (ELIA-EUDOXIA), impératrice d'Orient, femme d'Arcadius, était d'origine française, et fille du comte Bauton, un des meilleurs généraux de Théodose. Arcadius l'épousa en 395, par le conseil de l'eunuque Eutrope, qui voulait se servir d'Eudoxie pour contre-balancer le crédit de Rufin, ministre ambitieux et tout-puissant, dont l'empereur était sur le point de devenir le gendre. Eudoxie, élevée dans la famille de Promotus, une des victimes de Rufin, prit bientôt l'ascendant que devaient lui donner sa beauté et la trempe de son caractère sur l'esprit faible et timide de son époux. La mort tragique de Rufin (*voy.* RUFIN) laissa le pouvoir suprême entre les mains de l'impératrice et de l'eunuque ; ils se défirent d'abord de tous ceux qui leur portaient ombrage ; mais la division s'étant mise entre eux, Eudoxie n'eut qu'à verser quelques larmes pour obtenir d'Arcadius l'arrêt d'Eutrope. En vain le courage de St-Jean Chrysostome, patriarche de Constantinople, parvint-il un instant à sauver les jours du proscrit. L'impératrice le fit mettre à mort peu de temps après. Un ennemi plus respecté, le patriarche lui-même, irrita son orgueil en frondant sans ménagement sa conduite ; il osa, dit-on, la désigner en chaire sous le nom de Jézabel ; l'impératrice le fit saisir ignominieusement, et transporter sur le bord de l'Euxin. Le plus affreux tumulte dans Constantinople fut la suite de ce coup d'autorité; Eudoxie, effrayée, demanda elle-même le rappel du patriarche, qui l'irrita de nouveau par d'amères censures. Cette fois elle résolut sa perte, et l'envoya dans le fond de l'Arménie où il mourut trois ans après (*voy.* CHRYSOSTOME). Eudoxie continua de maîtriser l'indolent Arcadius; elle lui donna un fils qui régna depuis sous le nom de Théodose II, mais dont la naissance fut regardée par le public comme le fruit de la liaison trop intime de l'impératrice et du comte Jean, son favori. Quatre ans après, Eudoxie mourut des suites d'une fausse couche. Arcadius fut le seul qui la regretta ; elle avait aigri tous les esprits par ses injustices et ses concussions. La soif des richesses l'engageait à vendre les honneurs et les emplois. Les maux qu'elle fit souffrir à St-Jean Chrysostome ont déchaîné contre elle tous les auteurs de ces temps. On a des médailles de cette princesse en or, en argent et en bronze, de petite dimension. L—S—E.

EUDOXIE (ELIA). *Voyez* ATHÉNAÏS.

EUDOXIE (LICINIA-EUDOXIA), impératrice d'Occident, femme de Valentinien III, était fille de Théodose II et d'Athénaïs Eudoxie. Aussi belle et non moins malheureuse que sa mère, elle porta sur le trône des vertus qui lui concilièrent l'affection des peuples, l'estime et même la tendresse d'un prince d'ailleurs très-déréglé dans ses mœurs. Les excès de Valentinien ayant excité la vengeance du sénateur Maxime, dont il avait outragé la femme (*voy.* MAXIME et VALENTINIEN III), Eudoxie vit massacrer son coupable époux, et, pour comble de malheur, elle fut forcée d'épouser Maxime lui-même, qui venait de perdre sa femme et de s'emparer du sceptre, et qui crut compléter sa vengeance et affermir son autorité en s'unissant à la veuve de Valentinien. Il obligea en même temps une des filles de ce prince, nommée Eu-

doxie comme sa mère, d'épouser un de ses fils. Cependant l'impératrice, en contractant avec répugnance cette double alliance, ignorait la part que Maxime avait prise au meurtre de Valentinien. Mais l'imprudent usurpateur, entraîné par l'amour que lui inspirait Eudoxie, lui avoua que l'espoir de la posséder l'avait porté à conjurer contre Valentinien, et que la mort de ce prince n'avait eu lieu que par ses ordres. Elle reçut cette confidence avec une horreur qu'elle dissimula néanmoins pour méditer ses projets de vengeance. Ce fut Genseric qu'elle choisit pour en être le terrible instrument; elle l'appela secrètement en Italie en 455 : à son approche, Maxime fut massacré; sa mort ne fut que le prélude des horreurs dont Rome et l'impératrice elle-même furent les victimes. Genseric saccagea la ville impériale, et emmena en Afrique Eudoxie et ses deux filles, Eudoxie et Placidie; il les traita d'abord en captives; mais il força bientôt la jeune Eudoxie d'épouser son fils Huneric. Les empereurs d'Orient et d'Occident réclamèrent en vain la liberté de ces princesses, ce ne fut que sept ans après que Genseric consentit à laisser partir Placidie et sa mère pour Constantinople. La jeune Eudoxie vécut seize ans avec Huneric, et lui donna un fils. Mais, persécutée par un époux barbare, elle parvint à s'échapper, et se retira à Jérusalem. Sa sœur Placidie, promise avant sa captivité à Olybrius, qui fut depuis empereur, l'épousa quand elle fut libre. L'impératrice Eudoxie consacra le reste de ses jours à la retraite. On a des médailles en or de cette princesse; mais elles sont assez rares. L-S-E.

EUDOXIE (Macrembolitissa), impératrice d'Orient, épousa, sous le règne de Michel le Paphlagonien, Constantin Ducas, et monta sur le trône avec lui en 1059. Lorsque ce faible prince mourut, en 1067, il laissa l'empire, sans le partager, à ses trois fils, Constantin, Michel et Andronic, sous la tutelle de leur mère, de laquelle il exigea le serment par écrit de ne se point remarier. Eudoxie s'empara facilement de l'autorité; mais elle reconnut bientôt qu'elle ne pouvait seule en porter tout le poids, ni résister aux nombreux ennemis qui dévastaient l'empire. Les courtisans la pressèrent de se remarier. Un incident singulier détermina son choix. Romain Diogène, accusé de projets ambitieux, fut arrêté dans son gouvernement, conduit chargé de fers à Constantinople, convaincu de révolte et condamné. L'impératrice, prête à confirmer la sentence, vit le coupable, fut frappée de sa belle figure, se souvint de ses actions d'éclat, le jugea capable de soutenir l'empire, feignit de l'exiler, le rappela deux jours après, et prit la résolution de l'épouser; mais il fallait anéantir la promesse qu'elle avait signée, et dont Xiphilin, patriarche de Constantinople, était dépositaire. On persuada au patriarche qu'il s'agissait d'élever son frère au rang suprême. Xiphilin, enchanté, annula l'engagement, et la même nuit Eudoxie s'unit à Romain. Cette nouvelle consterna les jeunes princes, et souleva leur garde, qui menaça l'impératrice; elle employa les larmes et l'adresse, et calma ses enfants. Bientôt Romain, appelé à la défense de l'État, la laissa souveraine maîtresse dans Constantinople; elle y termina un ouvrage qu'elle dédia à son époux, et dont il reste un manuscrit unique que possède la Bibliothèque impériale, et que Villoison a publié dans ses *Anecdota græca*. C'est un recueil intitulé : *Ionia*, où se trouvent rassemblés les généalogies des dieux, des héros, des héroïnes; leurs métamorphoses, les fables et les allégories des anciens auteurs; enfin une quantité d'anecdotes sur les écrivains et les érudits. La docte princesse annonce qu'elle a rassemblé à grands frais dans sa bibliothèque les livres les plus curieux; elle parle d'autres ouvrages qu'elle doit bientôt faire paraître, mais qui ne nous sont point parvenus. C'étaient un poëme sur la *chevelure d'Ariane*, une *Instruction à l'usage des femmes*, un *Traité sur l'occupation des princesses*, un autre de la *Vie monastique*. Eudoxie était plus capable de bien écrire que de bien gouverner. En 1071 elle quitta un moment ses occupations favorites pour aller au-devant de Romain qui revenait après une longue campagne. Bientôt elle s'en sépara de nouveau sans beaucoup de regrets; ce fut cette année même que Romain tomba dans les mains des Turcs. A cette nouvelle on s'agita dans Constantinople. L'impératrice, incertaine et peu attachée à Romain, assembla sa famille et les principaux officiers, pour délibérer sur le parti qu'elle avait à prendre. On la força de se retirer dans un monastère sur le bord du détroit, et bientôt d'y prononcer des vœux. Elle y apprit la triste fin de Diogène et le couronnement de Michel, l'aîné des fils qu'elle avait eus de Constantin Ducas (*voy.* Romain Diogène et Constantin Ducas). L—S—E.

EUGALENUS (Séverin), médecin, naquit à Dockum en Frise, voyagea en Allemagne et en Angleterre, exerça quelque temps sa profession à Hambourg et à Londres, vint ensuite se fixer à Emden, où il acquit une grande renommée, moins par un mérite transcendant, que par cette jactance et cette forfanterie qui en imposent presque toujours au stupide vulgaire. Eugalenus prétendait guérir les phthisies commençantes en quinze jours, les paralysies dans le même espace de temps. Quelques heures lui suffisaient pour dissiper des maux de dents insupportables; enfin, il osait affirmer que les maladies les plus opiniâtres, généralement regardées comme incurables, cédaient avec une promptitude et une facilité surprenantes aux merveilles de son art. Il publia en 1588, à Brême, un volume in-8°, intitulé : *De morbo scorbuto liber, quo omnia quæ de signis ejus diagnosticis dici possunt tractata continentur, cum observationibus quibusdam, brevique et succincta cujusque curationis indicatione*. Comme il n'existait point à cette époque de traité spécial sur le scorbut, l'ouvrage d'Eugalenus fut accueilli avec en-

thousiasme, et réimprimé un grand nombre de fois. Les éditions les plus estimées sont celles que donnèrent, avec des corrections et des augmentations, Joseph Stubendorf (Leipsick, 1604, 1615, in-8°); et Zacharie Brendel (Iéna, 1624; la Haye, 1658, in-8°). Ce livre, jadis si vanté, regardé universellement comme classique, a totalement perdu sa réputation usurpée. En effet, l'auteur a méconnu les véritables caractères du scorbut, auquel il rapporte presque toutes les maladies. Le docteur Lind, bon juge en cette matière, prouve que la *rapsodie* du médecin frison est plus propre à égarer qu'à éclairer. C.

EUGÈNE Ier, Romain de naissance, et fils de Rufinien, élu pape le 9 septembre 655, succéda à St-Martin. Il fut nommé par l'autorité de l'empereur Constant, qui tenait encore Martin dans les fers, et qui ne put obtenir sa démission canonique. L'élection d'Eugène devint ensuite plus régulière par la mort de Martin. C'était l'hérésie du monothélisme qui divisait depuis longtemps les deux Églises (*voy.* entre autres JEAN IV, THÉODORE et MARTIN). Eugène voulut entrer en accommodement avec les monothélites, et envoya à cet effet des légats à ce parti. Cette démarche fut infructueuse. Ce pape mourut le 2 juin 657, après un pontificat d'un an huit mois et vingt-quatre jours, et fut enterré à St-Pierre. On le loue de sa bonté, de sa piété, de sa libéralité. Il est honoré comme saint dans le martyrologe romain moderne. Vitalien lui succéda. D—s.

EUGÈNE II, Romain de naissance, fils de Bohémond, succéda à Pascal Ier, et fut élu pape le 5 juin 824. Il avait un concurrent, sur lequel il l'emporta, à la faveur du parti noble. Il était d'ailleurs recommandable par des qualités et des vertus qui méritaient la préférence. L'empereur, roi de France, Louis le Débonnaire, envoya aussitôt Lothaire, son fils, à Rome, pour régler avec le pape tout ce qu'exigeait la nécessité des circonstances. Déjà, depuis quelques années, les troubles de Rome avaient excité la sollicitude de l'empereur (*voy.* LÉON III et PASCAL II). Lothaire se plaignit des prévarications des tribunaux et de la négligence des papes. On avait condamné injustement à mort des personnes fidèles à l'empereur et à la France. On avait exécuté des confiscations iniques. Le pape consentit aux restitutions, au redressement de tous les griefs; et la tranquillité se rétablit, à la grande satisfaction du peuple romain. Pour affermir ces heureuses réformes, Lothaire fit publier une constitution, où il semble ajouter aux concessions de Charlemagne, en mettant sur la même ligne l'autorité du pape et celle de l'empereur. Il recommande l'obéissance entière au pape, à ses juges, à ses ducs, pour l'exécution de la justice; mais il ordonne que des commissaires nommés par l'empereur et par le pape rendront compte tous les ans de l'exécution des lois. Eugène tint un concile à Rome, pour la réformation du clergé. Il mourut, le 27 août 827, regretté justement des Romains. Il avait pourvu à l'abondance des blés avec une telle sagesse, que la ville de Rome était celle où on vivait à meilleur marché. Son attention particulière à soulager les indigents, les malades, les veuves et les orphelins lui avait fait donner le titre honorable de *Père des pauvres*. Valentin lui succéda. D—s.

EUGÈNE III, élu pape le 15 février 1145, succédait à Lucius II. Le nouveau pontife était abbé de St-Anastase. Né à Pise, où il avait été vidame de l'église, il avait passé quelque temps à Clairvaux, sous la discipline de St-Bernard. Il portait aussi le nom de Bernard. Arnulfe, abbé de Farfe, en Italie, ayant demandé au saint réformateur de Cîteaux des moines pour fonder une communauté, Bernard de Pise lui fut envoyé avec quelques autres; mais le pape Innocent II les retint pour lui-même, et leur donna l'église de St-Anastase, dont Bernard fut fait abbé. St-Bernard, en apprenant cette élection, écrivit aux cardinaux pour leur témoigner son étonnement « de ce qu'ils « avaient tiré un mort du tombeau, pour le re- « plonger dans les affaires, et de ce qu'ils avaient « jeté les yeux sur un sujet rustique, à qui ils « ôtaient la bêche et la coignée, pour le revêtir « de la pourpre, et lui imposer un fardeau formi- « dable aux anges mêmes. » Sa lettre à Eugène était conçue dans le même esprit. « Mon fils Ber- « nard, y disait-il, est devenu mon père Eugène. « Je souhaite que l'Église change aussi en mieux... « Que je serais heureux, si, avant de mourir, je « voyais l'Église telle qu'elle était dans son pre- « mier âge quand les apôtres étendaient leurs « filets, non pour prendre de l'or et de l'argent, « mais pour prendre des âmes! C'est ce que l'É- « glise attend de vous, etc. » Eugène fut sacré au monastère de Farfe, parce qu'il craignait la fureur des Romains, qui, excités par les discours séditieux d'Arnaud de Bresse, méconnaissaient l'autorité du pape, et demandaient la confirmation du sénat nouvellement établi. Ils s'étaient même portés à d'autres excès. Ils avaient abattu les maisons des cardinaux, créé un patrice, fortifié l'église de St-Pierre, et forcé tous les pèlerins d'y apporter leurs offrandes, qu'ils prenaient pour eux : ils en tuèrent même plusieurs. Toutes ces circonstances obligèrent Eugène de se réfugier à Viterbe, où il fit un assez long séjour. Il se mit cependant en devoir de réduire les Romains par la force. Après avoir excommunié leur patrice, il les obligea, aidé des troupes des Tiburtins, à lui demander la paix et à reconnaître que le sénat ne tenait son autorité que du pape. Les Romains le reçurent avec de grands honneurs; mais ils exigèrent ensuite de lui qu'il détruisît Tibur. Eugène, pour se dérober à leurs importunités, quitta Rome de nouveau, et passa le Tibre. Ce fut vers cette même époque, en 1145, que la prise d'Edesse par Zengui consterna les chrétiens d'Orient, et les obligea de demander des secours à toutes les puissances de l'Europe. Eugène, informé de ces

désastres par Hugues, évêque de Gabela, en Syrie, écrivit à Louis le Jeune, pour l'exhorter, ainsi que tous les Français, à venir au secours des croisés. Il publia en conséquence la seconde croisade en France, avec les mêmes indulgences accordées par Urbain II à la première. St-Bernard lui-même prêcha en Allemagne cette croisade, à laquelle il engagea Conrad. Fleury observe, à ce sujet, que c'est la première fois qu'il est question dans l'histoire d'un prince chrétien appelé le *Prêtre-Jean*, qui devait venir au secours des croisés. Cependant, les mouvements séditieux des Romains obligèrent de nouveau Eugène à s'éloigner. Il vint en France, où le roi et l'évêque de Paris allèrent au-devant de lui, et le menèrent à l'église de Notre-Dame. Il visita ensuite celle de Ste-Geneviève, où il se passa une scène très-peu digne de la sainteté du lieu et de la gravité des personnages. Les officiers de l'église avaient étendu devant l'autel un drap de soie, où le pape se prosterna pour faire sa prière. Après la messe, qui avait été célébrée par le pape, ses officiers voulurent s'emparer du tapis, et les chanoines le leur disputèrent. Chacun le tirant de son côté, il fut mis en pièces. Des injures on en vint aux coups; il y eut du sang répandu, et le roi lui-même fut frappé au milieu du tumulte en voulant l'apaiser. Cette affaire scandaleuse donna lieu à la réforme des chanoines de Ste-Geneviève, auxquels on en adjoignit quelques-uns de St-Victor, ce qui fut exécuté par l'abbé Suger. Eugène tint un concile à Paris, où il fit examiner la doctrine de Gilbert de la Porée, qui séparait l'essence divine de la personne de Dieu même, et professait d'autres dogmes contraires au mystère de l'Incarnation. Gilbert, combattu par St-Bernard, prétendit n'avoir pas avancé de tels principes. La décision fut remise au concile de Reims, qui se tint l'année suivante, et où les erreurs de Gilbert furent condamnées. En 1148, Eugène se transporta à Trèves avec dix-huit cardinaux. L'archevêque de Mayence s'y rendit avec son clergé, et le pape y tint un concile, où il fut consulté relativement aux révélations d'Hildegarde, religieuse très-célèbre alors. Les réponses simples et naïves qu'elle fit à ceux qui l'interrogèrent, le témoignage de St-Bernard, qui était présent, ne permirent point à Eugène de douter de cette faveur particulière du ciel. Il lui donna une grande publicité; mais il écrivit à Hildegarde, pour lui recommander de conserver, par l'humilité, la grâce qu'elle avait reçue, et de déclarer avec prudence ce qu'elle connaîtrait en esprit. Revenu en France, Eugène vint à Clairvaux, où il parut en souverain pontife, et vécut en simple religieux. Sous les ornements de sa dignité, il ne quittait point le cilice. On portait devant lui des carreaux de broderie; son lit était couvert de pourpre et de riches étoffes; mais, par-dessous, il n'était garni que de paille battue et de draps de laine. En parlant à la communauté, il ne pouvait retenir ses larmes. Il exhorta, il consola les anciens compagnons de ses premiers travaux religieux avec une tendresse fraternelle. Sa nombreuse suite ne lui permit pas de demeurer longtemps avec eux. Il reprit le chemin d'Italie et revint à Rome. L'histoire ne dit plus rien de remarquable sur les actions de ce pape jusqu'à sa mort, qui arriva le 8 juillet 1153. Quoiqu'on raconte plusieurs miracles opérés sur son tombeau, l'Église ne l'a pas mis solennellement au nombre des saints. Ce fut pour lui que St-Bernard composa les trois livres de la *Considération*, dans lesquels il donne d'excellents avis à ce pape, pour lequel il avait une tendresse de frère. On a d'Eugène III des décrets, des épîtres et des constitutions. Sa vie a été écrite avec beaucoup de soin par dom Jean Delannes, bibliothécaire de l'abbaye de Clairvaux, Nancy, 1737, 2 vol. in-12. Il eut pour successeur Anastase IV. D—s.

EUGÈNE IV, élu pape le 3 mars 1431, était Vénitien, d'une famille peu distinguée, et s'appelait Gabriel Condolmero. Petit-neveu, du côté maternel, du pape Grégoire XII, d'abord chanoine régulier de la congrégation de St-Grégoire en Alga, depuis évêque de Sienne, élevé ensuite au cardinalat, il n'avait que quarante-huit ans lorsqu'il parvint à la tiare. Le concile indiqué à Bâle par Martin V son prédécesseur, et demandé par le vœu général pour la réformation de l'Église, fut le premier objet qui occupa les soins d'Eugène. Le cardinal Julien Cesarini avait déjà été nommé légat par Martin pour y assister en son nom. Cet homme, d'un rare mérite, était alors occupé dans la Bohême, que les hussites ravageaient par leurs erreurs et par leurs armes. Eugène lui écrivit pour procéder à l'ouverture du concile; il se rendit à cet effet à Bâle au mois d'octobre. Mais Eugène lui manda de différer l'assemblée et d'indiquer un autre lieu. Julien ne crut pas devoir déférer à ce nouvel ordre, et le concile commença le 14 décembre; les sessions continuaient avec activité. Eugène essaya d'abord de le dissoudre, et prit ensuite le parti de rendre une bulle pour le transférer; il alléguait pour motif que la réunion projetée de l'Église grecque avec Rome exigeait que l'on reçût les députés de l'Orient dans une ville qui pût être à leur convenance, et il indiquait Ferrare ou Florence. Les Pères du concile se trouvèrent divisés sur cette proposition. Le plus grand nombre décida de se transporter à Avignon; la minorité consentait à se rendre à Florence. Cette dernière résolution fut aussitôt confirmée par une bulle d'Eugène qui appelait tout le concile à Ferrare. En conséquence, il fit équiper à Venise des galères qui allèrent prendre les députés de l'Église grecque; l'empereur se joignit à eux, et tous arrivèrent sur les vaisseaux du pape, qui prévinrent ainsi ceux que le concile lui-même envoyait à Constantinople. Cette dissension obligea le cardinal Julien à se retirer du concile, qui dès ce moment cessa d'être regardé comme œcuménique. Les Pères, voyant ainsi

leurs mesures traversées par le pape, le sommèrent de comparaître devant eux dans l'espace de soixante jours. Eugène, loin d'obéir à cette sommation, déclara par une bulle expresse que le concile était dissous, et en indiqua un autre à Ferrare. Mais le roi de France, Charles VII, défendit à ses évêques de s'y trouver. D'un autre côté les Pères du concile de Bâle cassèrent l'assemblée de Ferrare comme schismatique, et déclarèrent nul tout ce qui s'y était fait. Ils procédèrent ensuite à la déposition du pape, en le jugeant par contumace. La peste, qui survint à Bâle, suspendit quelque temps leurs résolutions. Mais, dans les sessions qui furent reprises ensuite, et malgré les instances de l'empereur qui les exhortait à différer, ils élurent Amédée, duc de Savoie, qui prit le nom de Félix V (*voy.* SAVOIE, Amé VIII). Cette élection causa un nouveau schisme; les Français reconnurent toujours Eugène, malgré leur attachement au concile de Bâle. Cependant Eugène avait, de son côté, anathématisé le concile de Bâle, après avoir fait l'ouverture de l'assemblée de Ferrare; il s'y trouva soixante-douze évêques : les Grecs y étaient au nombre de sept cents. L'empereur Jean-Manuel Paléologue y assistait en personne. On y examina la question de la procession du St-Esprit et les autres points qui divisaient les deux Églises. On signa un traité d'union à Florence, où le concile fut ensuite transféré; ce pacte ne fut point de longue durée. De retour à Constantinople, les évêques grecs protestèrent, et la division recommença. D'un autre côté, le concile de Bâle n'eut pas tout le succès qu'on s'en était promis. Parmi les actes libres qui en étaient émanés, on remarquait le rétablissement de la pragmatique-sanction, à laquelle Louis XI ne tarda pas de porter atteinte; et le choix qui y avait été fait de la personne d'Amédée, loin d'être approuvé généralement, finit par exciter la plus grande indifférence pour celui qui en était l'objet. Eugène eut encore pendant sa vie des ennemis non moins difficiles à combattre que les Pères du concile de Bâle : il lança de vains anathèmes contre les Colonne qui entretenaient la guerre dans ses États. Tandis que son autorité spirituelle était attaquée par le concile de Bâle, son pouvoir temporel était sur le point d'être envahi par Philippe, duc de Milan. Il eut la guerre avec Alphonse, roi d'Aragon, à qui il refusa l'investiture du royaume de Naples; ses troupes, commandées par le patriarche d'Aquilée, chassèrent celles d'Alphonse des environs de Rome. Il eut à combattre le comte Sforce, contre lequel il lança en même temps l'excommunication; il soumit au même anathème la ville de Bologne, et tous ceux qui retenaient les biens de l'Église. Il excita les rois de Pologne et de Hongrie contre les Turcs, en leur faisant violer la paix jurée sur l'Évangile, sous prétexte qu'elle avait été faite sans la participation du pape. Eugène IV mourut le 23 février 1447, dans la 64e année de son âge et la 16e de son pontificat. Il eut de grandes qualités, mais on lui reproche de grandes fautes. Bossuet ne pardonne pas à sa mémoire d'avoir voulu traverser les opérations du concile de Bâle, en élevant puissance contre puissance; s'il ne vainquit point ses adversaires, il vint à bout de faire échouer leurs bonnes intentions. Son zèle pour la religion éclata d'une manière louable, lorsqu'il convertit les Arméniens et les Jacobites, mais il montra trop d'attachement à son autorité personnelle. Il aimait les sciences et les lettres, et composa lui-même quelques écrits contre les hussites. Il ne fut pas exempt de l'ambition d'élever et d'enrichir sa famille. Son neveu, qu'il avait promu au cardinalat, révolta les Romains par une conduite imprudente et légère. Le peuple irrité prit les armes contre le pape, qui eut bien de la peine à se sauver par le Tibre, travesti en moine. Son pontificat fut un enchaînement continuel d'agitations et d'inquiétudes. Détrompé de toutes les illusions humaines, il s'écriait sur son lit de mort : « O Gabriel ! qu'il eût été « bien plus à propos pour toi de n'être ni car« dinal, ni pape; mais de vivre et de mourir dans « ton cloître, occupé des exercices de ta règle ! » Il eut pour successeur Nicolas V. D—s.

EUGÈNE, usurpateur. *Voyez* ARBOGASTE.

EUGÈNE Ier, roi d'Écosse, succéda à son père Fergus Ier, en 419. Comme il était encore mineur, Graham, son grand-père maternel, prit les rênes du gouvernement, et voyant qu'il n'était pas assez fort pour tenir tête aux Romains, resta tranquille, quoique leur armée dévastât tout le pays au sud du mur de Sévère. Ils le rendirent aux Bretons, de sorte que les Écossais et les Pictes se trouvèrent resserrés entre les deux bras de mer d'Edimbourg et de Solway. Mais les dissensions intestines qui déchiraient l'empire ayant obligé les Romains de repasser sur le continent, les Écossais et les Pictes sortirent de leur retraite, renversèrent les fortifications construites par les Romains, chassèrent les Bretons, et retournèrent chez eux chargés de butin. Ils occupèrent ensuite le pays dont ils venaient de rentrer en possession; et Graham, au lieu de poursuivre les Bretons à outrance, conclut la paix avec eux, à condition que les limites de l'Écosse s'étendraient jusqu'au mur d'Adrien, et garnit cette ligne de frontière de bonnes fortifications. Eugène, parvenu à l'âge viril, envoya des députés aux Bretons pour exiger de ce peuple la restitution du pays au delà du mur d'Adrien. Sa demande fut rejetée. Une guerre meurtrière suivit ce refus; les Bretons défaits demandèrent la paix, qui leur fut accordée à des conditions très-dures, puisqu'ils consentirent à céder tout le pays au nord du Humber, promirent de ne s'adresser pour obtenir des secours ni aux Romains, ni à aucun autre peuple étranger; contractèrent avec les Pictes et les Écossais une alliance offensive et défensive, s'engagèrent à ne faire, sans leur aveu, ni la paix ni la guerre, en-

fin leur payèrent une grosse somme d'argent, et leur livrèrent cent otages comme sûreté de l'exécution du traité. Cependant la paix fut bientôt rompue. Vortiger, qui jouissait chez les Bretons de la plus grande influence, appela à leur secours les Danois, les Saxons, les Angles contre les Écossais. Eugène perdit la vie dans une sanglante bataille en 449, laissant la réputation d'un prince brave et affable. — EUGÈNE II succéda à Goran son oncle, dont on dit même qu'il hâta la fin. Il régna avec beaucoup de gloire, marcha au secours d'Arthur, roi des Bretons contre les Saxons, et tint ceux-ci dans des alarmes continuelles. Il mourut en 558, après vingt-trois ans de règne. — EUGÈNE III, roi d'Écosse, fils d'Aïdan, succéda à Kenneth Ier, en 605; il fut élevé dans la piété par Colomban, Irlandais, d'une vie exemplaire, et instruit dans les lettres. Eugène fit une guerre continuelle aux Pictes et aux Saxons, se montra terrible à ceux qui lui résistèrent obstinément, et au contraire doux et bienveillant à ceux qui se soumirent. Il accueillit avec la plus grande distinction les enfants d'Ethelfred, roi de Northumberland, qui s'étaient réfugiés auprès de lui, et les fit instruire dans la religion chrétienne. Il mourut après seize ans de règne, au grand chagrin de ses sujets. — EUGÈNE IV, fils de Dongard, fut le successeur de Maldnin, son oncle, en 640. Il battit Egfried, roi de Northumberland, qui avait pénétré jusqu'à Galloway. Ce prince eut beaucoup de peine à se sauver, et néanmoins il revint l'année suivante attaquer les Pictes; il y perdit une partie de ses possessions; et les Bretons, débarrassés des Angles, se réunirent aux Écossais et le réduisirent aux dernières extrémités. Eugène mourut en 644, dans la 4e année de son règne. —EUGÈNE V, qui succéda au précédent, était fils de Ferquard Foda; il fut, suivant l'usage du temps, très-savant en théologie, et vécut dans la plus grande intimité avec Alfred, roi de Northumberland, qui était aussi très-versé dans cette science. Les Pictes l'inquiétèrent beaucoup; mais la médiation du clergé prévint les hostilités. Cependant, Eugène, fatigué des excès de ce peuple indocile, songeait à le châtier, quand il mourut, en 684. Les chroniques racontent que de son temps il y eut des prodiges terribles. — EUGÈNE VI succéda à son frère Amberkelecht. L'armée le proclama roi sur le champ de bataille, afin de ne pas rester sans général. Il fit la paix avec les Pictes, et épousa la fille de leur chef. C'est à lui qu'on doit l'ordonnance qui portait que les monastères tiendraient un registre des faits des rois. Il mourut en 715, après dix-sept ans d'un règne pacifique. — EUGÈNE VII, fils de Mordac, succéda à Etfin en 761; il commença par punir ceux qui, sous le règne de son prédécesseur, avaient prévariqué dans l'administration du royaume, et marcha ensuite contre Donald, prince des Iles, auquel il livra de sanglantes batailles; il finit par le faire prisonnier et l'envoya au supplice, traita de même ou condamna à des amendes ses adhérents, et avec cet argent indemnisa ceux qui avaient souffert des rapines de Donald. A peine eut-il goûté les douceurs de la paix, qu'il s'abandonna à tous les vices; les représentations du clergé et des nobles n'ayant pu le faire changer, on trama contre lui une conspiration qui lui fit perdre la vie, ainsi qu'à tous les compagnons de ces excès en 764. E—s.

EUGÈNE (SAINT), évêque de Carthage et confesseur à la fin du 5e siècle, était renommé pour son savoir, sa piété et sa prudence, non-seulement parmi les catholiques, mais encore parmi les ariens. Cette secte prévalait alors à Carthage, par la protection des rois vandales, qui l'avaient embrassée. Après la mort de l'évêque *Deogratias*, l'Église de Carthage était demeurée sans pasteur; la vacance durait depuis vingt-quatre ans, lorsqu'Huneric, roi des Vandales, à la prière de l'empereur Zenon et de Placidie, dont il avait épousé la sœur, permit qu'on élût un évêque: tous les suffrages se réunirent sur la personne d'Eugène, et il fut ordonné, vers l'an 481, à la satisfaction de tout le peuple. Il gouvernait l'Église de Carthage avec sagesse, soulageait l'indigence par d'abondantes aumônes, et pour y suffire, se refusait le nécessaire. Sa vie était austère et mortifiée, et ses vertus lui avaient attiré la vénération générale. Le calme dont jouissait l'Église de Carthage au commencement de son épiscopat ne fut pas de longue durée. Une persécution violente s'éleva contre les catholiques. Eugène la supporta avec courage : attaché à la doctrine du concile de Nicée et inébranlable dans sa foi, il défendit la divinité du Verbe contre les ariens, et eut la consolation de voir son troupeau imiter sa constance. Un grand nombre de catholiques furent condamnés à l'exil; les routes étaient couvertes d'évêques, de diacres, de vierges, d'enfants même auxquels on faisait souffrir des maux incroyables. Eugène, cette fois, fut épargné : cependant Huneric, voulant ramener les catholiques à la foi qu'il professait, ordonna une conférence entre eux et les ariens, persuadé que les premiers y auraient le dessous. Eugène consentit à la conférence; mais, prévoyant que les ariens y seraient en grand nombre, il fit entendre au roi que cette cause était celle de toutes les Églises, qu'il était juste de consulter celles d'outre-mer, et surtout l'Église de Rome, qui était la mère de toutes les autres. La conférence s'ouvrit au mois de février 484. Cirilla ou Cirolle, faux évêque et patriarche des ariens, prétendit la présider. Ceux qui étaient attachés à la foi de Nicée prenant exclusivement le titre de *catholiques*, que les ariens croyaient devoir leur être commun, il en résulta des altercations qui commencèrent à porter le trouble dans l'assemblée. Cependant les catholiques véritables nommèrent des commissaires, et dressèrent une profession de foi, où la consubstantialité du Verbe était établie par les saintes Écritures. Les

ariens, ne sachant que répondre, rompirent l'assemblée. Huneric prit le parti de sa secte: et, furieux contre les catholiques, il les fit traiter cruellement. On arracha la langue à plusieurs, et d'autres périrent par la main du bourreau. Eugène fut exilé; on ne lui permit pas même de dire adieu à ses amis: il écrivit aux fidèles de Carthage, pour les consoler et les soutenir dans la bonne croyance. Relégué dans un désert de la province de Tripoli, il fut confié à la garde et mis sous la surveillance d'un nommé Antoine, méchant homme qui le traita avec beaucoup de barbarie. Huneric mourut, et sa mort fut regardée comme une punition. Gontamond, son successeur, rappela Eugène à Carthage, et permit qu'on y rouvrît les églises. Huit ans environ s'écoulèrent sans que les catholiques fussent tourmentés. Thrasamond, frère de Gontamond, lui ayant succédé, suscita une nouvelle persécution. Eugène fut arrêté et condamné à mort avec quelques autres; cette sentence, pourtant, ne s'exécuta point: seulement Eugène fut exilé à Vianne, près d'Alby, dans la province nommée aujourd'hui Languedoc, où régnait Alaric, qui était aussi arien. Le saint y bâtit un monastère près du tombeau de St-Amaranthe, martyr, duquel ce lieu a, depuis, porté le nom. C'est là qu'Eugène passa le reste de ses jours dans l'exercice de la pénitence et des bonnes œuvres. Il mourut le 13 juillet 505. Les auteurs du temps lui attribuent la guérison miraculeuse d'un aveugle. Il a composé les écrits suivants, dont Gennade nous a laissé le catalogue: 1° *Expositio fidei catholicæ;* ce traité lui avait été demandé par Huneric, et c'est probablement le même que la Profession de foi offerte par les évêques catholiques dans la conférence dont nous avons parlé. Eugène y prouve la consubstantialité du Verbe et la divinité du St-Esprit; 2° *Apologeticus pro fide;* 3° *Altercatio cum arianis.* Cet écrit n'existe plus; Victor de Vite en a conservé quelques fragments; 4° des *Requêtes*, soit à Huneric, soit à ses successeurs, en faveur des catholiques; 5° une *Lettre* ou *Exhortation aux fidèles de Carthage.* C'est celle qu'il écrivit en partant pour l'exil: Grégoire de Tours l'a conservée. L—Y.

EUGÈNE Ier, évêque de Tolède, gouverna l'Église de cette ville pendant onze ans sous la domination des rois goths, dans le 7e siècle; se trouva aux 5e, 6e et 7e conciles de Tolède, et mourut en 656, avec la réputation d'un savant astronome, s'étant particulièrement adonné à cette partie des mathématiques qui sert aux calculs astronomiques. B—P.

EUGÈNE II, surnommé *le jeune*, archevêque de Tolède, successeur du précédent, d'abord clerc dans la cathédrale de cette ville, fut élu évêque, sans son aveu, après la mort d'Eugène Ier. Porté par inclination à la vie monastique, et voulant se livrer à l'étude, il s'enfuit du côté de Saragosse, où il se cacha; mais il fut découvert et ramené à Tolède par ordre de Rescesuinte, roi des Visigoths, qui le plaça, malgré lui, sur le siége de cette ville. Eugène se résigna, et gouverna l'Église de Tolède pendant onze ans; il présida aux 8e, 9e et 10e conciles tenus depuis 653 jusqu'en 656, et mourut vers 660. Ce savant prélat est auteur d'un *Traité de la Trinité:* de deux Livres d'opuscules en vers et en prose, etc., publiés par le père Sirmond, Paris, 1619, in-8°, avec les Poésies de Draconce, corrigées par Eugène lui-même (*voy.* DRACONTIUS). Son style manque de politesse et d'élégance, mais ses pensées sont toujours justes; il s'était acquis d'ailleurs une grande réputation en Espagne par l'orthodoxie de ses sentiments en matière de religion. B—P.

EUGÈNE (FRANÇOIS DE SAVOIE, appelé *le prince*), né à Paris le 18 octobre 1663, fut le plus grand général de son temps, puisqu'il précéda Frédéric II, et que Turenne était mort avant qu'il se fît connaître. Son père, Eugène Maurice, comte de Soissons, était petit-fils du duc de Savoie Charles-Emmanuel 1er; sa mère, Olympe Mancini, était nièce du cardinal Mazarin: impliquée dans l'affaire des empoisonnements (*voy.* BRINVILLIERS), elle se réfugia à Bruxelles pour se soustraire aux poursuites. Destiné à l'Église en naissant, Eugène montra peu de goût pour l'étude de la théologie; il s'occupa bien davantage de la vie des grands hommes de guerre et des récits de leurs exploits. Cependant il était d'une faible complexion, et comme il portait le manteau, on ne l'appelait à la cour que le *petit abbé.* Louis XIV lui refusa un régiment parce qu'il le regardait comme peu propre à la carrière des armes; on a aussi attribué ce refus à la disgrâce de la mère du jeune prince et à la haine que Louvois lui portait. Quoi qu'il en soit, Eugène en fut si vivement piqué, qu'il conçut dès ce moment pour le roi et son ministre ce long et funeste ressentiment qui a causé tant de maux à la France. Il se rendit auprès de l'empereur Léopold, allié de sa famille, qui le reçut avec beaucoup d'égards et lui permit, ainsi qu'à plusieurs autres seigneurs français, d'aller combattre les Turcs sous les drapeaux de l'Autriche. C'est à cette époque que les musulmans furent si près de s'emparer de Vienne. Le courage d'Eugène parut avec beaucoup d'éclat dans cette campagne (1683), et l'empereur lui donna pour récompense un régiment de dragons. Après quelques autres campagnes faites avec autant de distinction à la tête du même régiment, il devint général-major; et ce fut en cette qualité qu'il se trouva au siége de Belgrade en 1688. Louvois fit alors prononcer l'exil des Français qui continueraient à servir dans les armées étrangères. *Je rentrerai en France en dépit de lui,* répondit Eugène lorsqu'on lui annonça cette nouvelle; et il continua à suivre avec la même ardeur une carrière dans laquelle il avait débuté d'une manière si brillante. Léopold, ayant pensé qu'il serait aussi propre à la diplomatie qu'à la guerre, l'envoya comme négociateur auprès du

duc de Savoie. Ce prince fut en effet bientôt séduit par son jeune cousin, et il se laissa entraîner dans la coalition contre la France avec tant de précipitation, que, sans attendre les secours que devait lui envoyer la cour de Vienne, il livra fort imprudemment à Catinat la bataille de Staffarde, qu'il perdit malgré le courage qu'y montra le prince Eugène à la tête d'un corps de cavalerie. Les secours envoyés par l'Autriche étant enfin arrivés, le prince Eugène en prit le commandement, et après avoir obtenu quelques avantages qui mirent le duc de Savoie en état de se défendre, il retourna à Vienne, où il décida l'empereur à envoyer de nouveaux renforts. Les troupes impériales se trouvèrent alors en état de reprendre l'offensive, et le prince Eugène, étant venu les commander au printemps de 1691, fit lever le siége de Coni, s'empara de Carmagnole, et sortit glorieusement de la lutte dans laquelle il se trouva engagé avec Catinat. Ce fut autant par ses succès que par l'ascendant de son esprit sur le duc de Savoie qu'il parvint à retenir ce prince dans la coalition dont il était près de se séparer encore une fois pour se jeter dans les bras des Français. La cour de Vienne, voulant se l'attacher davantage, lui envoya le titre de généralissime, et ce fut en cette qualité qu'il pénétra dans le Dauphiné à la tête de 10,000 hommes, ayant le prince Eugène pour lieutenant. L'armée combinée s'empara d'Embrun et de Gap et mit tout ce pays en cendres, par représailles de l'incendie du Palatinat. Elle allait porter ses ravages jusque dans la Provence et le Languedoc, lorsque le généralissime ayant été atteint de la petite vérole, cet accident sauva les provinces françaises. Le prince Eugène ramena l'armée en Piémont, et ce fut là qu'il reçut le brevet de feld-maréchal. Après une troisième campagne peu importante, le duc de Savoie s'étant de nouveau réuni aux Français et la partie devenant tout à fait inégale pour les Autrichiens, Eugène retourna à Vienne, où il reçut le commandement de l'armée de Hongrie. Ce fut vers ce temps que Louis XIV lui fit offrir secrètement le bâton de maréchal de France, avec le gouvernement de Champagne que son père avait eu, et une pension de 2,000 pistoles. Eugène repoussa de telles offres avec indignation et il alla combattre les Turcs que commandait le vizir Cara-Moustapha. Après quelques marches habiles, il les surprit à Zenta, sur la Teisse, dans un camp retranché en tête de pont. Après une attaque aussi vive que hardie, il en tua 20,000, en jeta 10,000 dans le fleuve, prit le reste de l'armée, et s'empara de son artillerie et de ses équipages. Jamais victoire plus complète et plus décisive n'avait été obtenue par les armées impériales; mais en même temps qu'elle fixa de nouveau sur le prince Eugène les regards de l'Europe, cette victoire irrita au dernier point la jalousie de ses rivaux, et il en avait à la cour de très-nombreux et de très-puissants. Ils lui avaient fait envoyer l'ordre de suspendre toute attaque; et cet ordre, qui lui était parvenu un instant avant la bataille, n'avait pu le déterminer à rester dans l'inaction : l'occasion de vaincre était belle et il ne voulut pas la perdre. Cette désobéissance aux ordres du souverain fut une faute sans doute, et celui qui osa la commettre était perdu sans ressource, s'il n'eût pas triomphé; mais elle fut effacée par une victoire aussi utile que brillante. Ce fut ainsi que tout le monde pensa, à l'exception des ennemis du prince Eugène : ils parvinrent à persuader à l'empereur que rien ne pouvait excuser sa désobéissance; et lorsque le général victorieux se présenta devant son maître, bien persuadé qu'il allait en obtenir des remercîments et des félicitations, il n'en reçut que l'accueil le plus froid et le plus sévère. Le lendemain on vint lui ordonner les arrêts et lui demander son épée; on allait même le traduire devant un conseil de guerre, lorsque les habitants de Vienne témoignèrent hautement combien un pareil traitement leur paraissait injuste. Soit crainte ou repentir, l'empereur revint sur ses pas et rendit le commandement au prince Eugène, qui ne l'accepta qu'à condition qu'on lui donnerait carte blanche. On prétend que lorsque l'envoyé de l'empereur était venu lui demander son épée, il répondit : « La voilà encore fumante du sang des ennemis; « je consens à ne la reprendre que pour être utile « au service de Sa Majesté. » Mais il est aujourd'hui prouvé que cette réponse est inexacte; et, comme le dit le prince de Ligne, « il est évident « que la moitié de la phrase eût été une gasconnade, et l'autre moitié une basse résignation. » Sous les deux rapports elle était également éloignée du caractère d'Eugène. Il se rendit donc de nouveau en Hongrie; et, après une campagne insignifiante, la paix se rétablit avec les Turcs par le traité de Carlowitz (26 janvier 1699). Revenu à Vienne, le prince s'y livra beaucoup aux arts, et surtout à l'histoire, qui eut toujours pour lui infiniment d'attraits. Mais il ne jouit pas longtemps de ce loisir; la guerre de la succession d'Espagne, qui devait lui ouvrir un si vaste champ de gloire, ne tarda pas à éclater, et dès le commencement de l'année 1701 il fut envoyé en Italie, où il eut encore une fois à combattre le sage et habile Catinat. Toute la prudence du vieux général ne put le défendre des entreprises hardies et sans cesse renouvelées de son jeune rival, qui exécuta devant l'armée française le passage de l'Adige. Après d'autres échecs, cette armée fut obligée de se retirer derrière l'Oglio, et ses revers entraînèrent la disgrâce de Catinat. Eugène fut transporté de joie lorsqu'il apprit que le duc de Villeroi lui avait succédé, et bientôt il eut à s'en réjouir encore davantage. Ce présomptueux général étant venu l'attaquer à Chiari dans une position inexpugnable, Eugène repoussa sans peine ses efforts, et il lui fit subir une perte très-grande, qui fut le signal de revers encore plus fâcheux. Bientôt obligé d'abandonner le Mantouan, Villeroi se réfugia dans Crémone, et

il s'y croyait en sûreté au milieu de son état-major; mais peu s'en fallut que cette place ne fût enlevée par l'entreprise la plus audacieuse. Le prince Eugène pénétra dans la ville avec un corps nombreux, au moyen d'un stratagème, et ce ne fut que par des circonstances impossibles à prévoir, et surtout par la vigilance et le courage de quelques officiers français, qu'il fut obligé de se retirer, emmenant prisonnier le maréchal de Villeroi lui-même. Cette circonstance, dont les Impériaux crurent devoir d'abord se féliciter, leur devint bientôt funeste, par l'habileté du duc de Vendôme, qui fut mis à la place du général prisonnier. Eugène apprécia dès le premier instant les talents de son nouvel adversaire, et connaissant d'ailleurs la supériorité de l'armée française, à laquelle venait de se réunir le roi d'Espagne en personne avec de nombreux renforts, il ne fit plus qu'une guerre d'observation, sans résultats importants, mais où les gens de l'art peuvent trouver des leçons très-utiles. Cette campagne fut terminée par la bataille de Luzara (1er août 1702), dont chaque parti s'est attribué l'avantage; c'est une des plus sanglantes qu'ait données le prince Eugène, qui en a livré de si nombreuses et de si meurtrières; il y perdit l'élite de son armée, ses meilleurs généraux, entre autres le brave Commerci, son intime ami et son plus fidèle compagnon d'armes. Les deux armées étant entrées en quartier d'hiver, Eugène se rendit à Vienne, où il fut nommé président du conseil de guerre. Il alla ensuite combattre les insurgés de Hongrie; mais ses moyens étaient insuffisants, et il ne fit rien d'important. La révolte fut cependant apaisée par les succès qu'obtint d'un autre côté le général Heister. Le prince Eugène se rendit alors en Bavière (1704), et il y fit sa première campagne avec Marlborough. Les rapports de goûts, de vues et de talents établirent bientôt entre ces deux grands hommes une amitié bien rare parmi les chefs militaires, et qui contribua alors plus que toutes les autres causes aux succès qu'obtinrent les alliés. Le premier et peut-être le plus important de ces succès fut celui d'Hochstett, ou Bleinheim (13 août 1704). Les troupes impériales et anglaises y triomphèrent de l'une des plus belles armées que la France eût encore envoyées en Allemagne (*voy.* Marlborough et Tallard); mais depuis que le prince Eugène avait quitté l'Italie, Vendôme y obtenait des succès. Le duc de Savoie, qui était rentré encore une fois dans l'alliance de l'Autriche, avait fait de grandes pertes, et l'empereur s'était décidé à lui envoyer des secours. Cette contrée devenait ainsi le théâtre de la guerre la plus active et la plus importante, et il était aisé de voir que le prince Eugène ne tarderait pas à y être renvoyé. Il quitta Marlborough avec des regrets bien vifs, mais éprouvant une secrète joie de pouvoir encore se mesurer avec un rival digne de lui. Le duc de Vendôme lui opposa d'abord de grands obstacles dans le plan qu'il avait formé pour porter des secours en Piémont; et après beaucoup de mouvements et de marches savantes de part et d'autre, les deux armées eurent un engagement meurtrier à Cassano, où le prince Eugène reçut deux blessures graves. Obligé de s'éloigner par cet accident, il perdit la bataille, et ce revers suspendit alors sa marche vers le Piémont. Cependant, quelque éloigné qu'il fût du duc de Savoie, ses opérations ne laissèrent pas d'être utiles à ce prince, puisque la Feuillade, qui faisait le siége de Turin, fut obligé de l'interrompre pour venir au secours de Vendôme, toujours effrayé des entreprises du prince Eugène, même après la défaite qu'il lui avait fait éprouver. Mais Vendôme fut rappelé; et la Feuillade n'était pas capable d'arrêter longtemps le prince Eugène. Après avoir encore une fois passé plusieurs fleuves, de la manière la plus habile et la plus audacieuse, en présence de l'armée française; après une marche des plus savantes et des plus hardies qu'il ait jamais faites, ce général se présenta devant le camp retranché des Français, qui faisaient le siége de Turin avec une armée de 80,000 hommes. Eugène n'en avait que 30,000; mais il avait pour adversaire le duc d'Orléans, qui, bien que plein de valeur et de zèle, n'avait pas assez d'expérience pour entrer en lutte avec celui qui dès lors était considéré comme le premier homme de guerre de son temps. Le jeune prince fut d'ailleurs retenu dans l'exécution d'un plan très-bien conçu (*voy.* Orléans, le régent), par un ordre secret de Louis XIV, qui avait donné le commandement au maréchal de Marsin. Eugène profita, avec autant de courage que d'habileté, de la mésintelligence que dut faire naître entre les deux généraux l'exhibition de cet ordre imprévu; il osa attaquer dans ses retranchements une armée aussi supérieure par le nombre, et il remporta sur elle, le 7 septembre 1706, une victoire qui décida du sort de l'Italie. Ce fut un des exemples les plus remarquables de la difficulté de défendre des lignes d'une grande étendue, même devant une armée inférieure en nombre. Dès que le duc d'Orléans vit approcher l'armée impériale, il voulut aller à sa rencontre, et sortir des lignes avec toute l'armée française; mais il fut retenu par le maréchal de Marsin. Eugène reçut une blessure dans le plus fort de l'attaque, et il fut jeté au fond d'un fossé. Cette chute fit croire qu'il était mort, et ses soldats perdirent courage; mais ils revinrent bientôt à la charge, lorsqu'ils le virent paraître au milieu d'eux, couvert de boue et de sang, donnant des ordres, et veillant à tout avec le plus admirable sang-froid. Ce prince reçut, pour récompense d'aussi grands services, le gouvernement du Milanais, dont il prit possession en grande pompe, le 16 avril 1797. L'entreprise qu'il forma sur Toulon, dans la même année, échoua complétement, parce que l'invasion du royaume de Naples retarda la marche des troupes qui devaient y être employées, et que ce retard donna au maréchal de Tessé le temps de faire de très-bonnes

dispositions. Obligé de renoncer à ses projets, le prince se rendit à Vienne, où il fut reçu avec un grand enthousiasme par le peuple et par la cour. « Je suis fort content de vous, lui dit l'empereur, « si ce n'est sur un seul point : c'est que vous « vous exposez trop. » Ce monarque l'envoya aussitôt en Hollande et auprès de différentes cours d'Allemagne, afin d'y préparer la campagne de l'année suivante (1708). Dès le commencement du printemps, il alla commander en Flandre les armées dont son habileté diplomatique était parvenue à réunir les efforts. Cette campagne s'ouvrit par la victoire d'Oudenarde, à laquelle contribuèrent également, d'un côté, la parfaite union de Marlborough et du prince Eugène, de l'autre, la mésintelligence de Vendôme et du duc de Bourgogne (*voy.* BOURGOGNE). Ce prince abandonna aussitôt les Pays-Bas; et, restant en observation, il n'entreprit pas même de faire lever le siége de Lille, où Boufflers s'illustrait par une si belle défense. Eugène rendit justice à la valeur de ce général d'une manière éclatante, et le combla de tous les égards dont on savait alors si bien tempérer les malheurs de la guerre. Boufflers fut invité par ses ennemis à dresser lui-même les articles de la capitulation, et le prince Eugène lui écrivit : « Je souscris d'avance à tout, bien persuadé que « vous n'y mettrez rien d'indigne de vous ni de « moi. » Après cette importante conquête, Eugène et Marlborough se rendirent à la Haye, où ils furent accueillis de la manière la plus flatteuse par le public, les états, et surtout leur digne ami le grand pensionnaire Heinsius. Des négociations furent ensuite ouvertes pour la paix; mais on voulut imposer à Louis XIV des conditions indignes de la France, et il fallut encore, de part et d'autre, se préparer à la guerre. La campagne de 1709 s'ouvrit en Flandre par deux armées ennemies de 150,000 hommes chacune. Ce fut Villars qui commanda les Français. Doué de beaucoup de talents, mais de peu d'expérience, ce général craignit de se compromettre devant deux hommes aussi expérimentés que l'étaient Marlborough et le prince Eugène. Il se tint sur la défensive, et laissa prendre Tournai; mais ayant voulu secourir Mons, il fut suivi par les alliés, qui l'attaquèrent à Malplaquet (9 septembre), d'une manière très-vive, dans une position formidable, et où il avait eu le temps de se retrancher. La victoire qu'ils remportèrent leur coûta plus de 25,000 hommes tués sur le champ de bataille; et l'infanterie hollandaise y périt presque tout entière. Cette journée fut pour elle ce que la bataille de Rocroy avait été pour l'infanterie espagnole : jamais elle n'a pu se relever de cette perte. C'était le prince Eugène qui, malgré l'avis des députés de la Hollande, avait voulu livrer une bataille aussi désastreuse. Quoique les alliés fussent restés maîtres du champ de bataille, ce vain avantage avait été si chèrement acheté, qu'ils se trouvèrent aussitôt après hors d'état de rien entreprendre. Obligé de mettre en quartiers d'hiver les restes de son armée, le prince Eugène retourna à Vienne, d'où l'empereur le fit aussitôt partir pour Berlin. Il obtint du roi de Prusse tout ce qu'il était chargé de demander, et il revint en Flandre, où la campagne de 1710 n'offrit rien de remarquable, si ce n'est la prise de Douai, de Béthune et d'Aire. L'empereur Joseph Ier étant mort à cette époque, le prince Eugène mit tous ses soins, de concert avec l'impératrice, à assurer la couronne sur la tête de l'archiduc, qui a régné sous le nom de Charles VI. Dans l'année suivante (1711), les changements survenus dans la politique de la reine Anne rapprochèrent l'Angleterre de la France, et firent perdre à Marlborough toute la faveur dont il jouissait auprès de cette princesse. Eugène se rendit aussitôt à Londres avec une mission de l'empereur, et il fit d'inutiles efforts pour rétablir le crédit de son digne compagnon d'armes, comme pour rattacher l'Angleterre à la coalition. L'empereur fut donc obligé de faire, avec le seul secours des Hollandais, la campagne de 1712. Cette défection des Anglais ne fit pas renoncer le prince Eugène à son plan favori, celui de l'invasion de la France. Depuis longtemps il était décidé à tout sacrifier pour venir à bout de ce projet, que lui avait fait concevoir son ressentiment, autant que son amour démesuré de la gloire; il résolut donc de pénétrer en Champagne à quelque prix que ce fût; et voulant auparavant appuyer ses opérations par quelques places importantes, il s'empara du Quesnoy. Mais les Hollandais ayant été surpris et battus dans les lignes de Denain, où le prince Eugène les avait placés beaucoup trop loin de lui pour qu'il pût les secourir (*voy.* VILLARS), il fut obligé de lever le siége de Landrecies et de renoncer à ses projets. Cette campagne est la dernière que l'Autriche ait faite alors avec ses alliés. D'abord abandonnée par l'Angleterre, elle le fut ensuite par la Hollande. Malgré ces contrariétés, l'empereur voulut encore soutenir la guerre en Allemagne; mais la supériorité de l'armée française ne permit pas au prince Eugène de secourir Landau ni Fribourg, qui furent successivement obligées de capituler. Voyant alors l'empire ouvert aux armées françaises, et les États héréditaires eux-mêmes exposés à une invasion, le prince Eugène conseilla à son maître de faire la paix. Il reçut aussitôt des pouvoirs pour la négocier lui-même; et après quelques entrevues, dans lesquelles les deux rivaux de gloire et de valeur, Villars et Eugène, se comblèrent réciproquement de témoignages d'estime et d'admiration, ils signèrent à Rastadt, le 6 mars 1714, une paix longtemps attendue, et dont les peuples avaient le plus grand besoin. Après cet heureux événement, le prince Eugène alla jouir à Vienne de quelques instants de repos. L'empereur continua à lui donner des marques de la plus entière confiance, et il ne prit dès lors aucune résolution sur l'administration de l'armée, comme sur celle de l'intérieur, sans le consulter. Mais ce genre d'occupation ne pouvait suffire à

l'activité d'Eugène; et, quoiqu'il fût dans un âge avancé, son humeur guerrière n'avait encore rien perdu de sa vivacité. Sentant l'impossibilité où l'Autriche se trouvait de résister à la France, il avait conseillé et accéléré de tout son pouvoir la paix avec cette puissance; par un raisonnement contraire, il profita d'une petite querelle que la Porte ottomane eut avec les Vénitiens pour déterminer son maître à épouser leur cause. Placé alors à la tête de l'armée de Hongrie, il remporta à Péterwaradin, avec une armée de 60,000 hommes, une victoire signalée sur les Turcs, qui n'en avaient pas moins de 150,000. Cette victoire fit grand bruit en Europe (1), et toutes les puissances chrétiennes crurent devoir s'en réjouir. Le pape envoya au général victorieux l'estoc béni, que la cour de Rome a coutume de donner à ceux qui triomphent des infidèles; et ces présents extraordinaires furent remis en grande cérémonie au prince Eugène, par un envoyé de Sa Sainteté. La campagne suivante (1717) fut encore plus remarquable par la bataille de Belgrade. Après s'être trouvé, sous les murs de cette ville, dans la situation la plus difficile; après avoir résisté pendant un mois, avec une armée de 40,000 hommes, aux efforts d'une nombreuse garnison et à ceux de 150,000 Turcs; enfin, après avoir perdu la moitié des siens par la dyssenterie et par le feu de l'artillerie ottomane, qui le foudroyait jusque dans sa propre tente, le prince Eugène remporta une des victoires les plus complètes qu'il eût encore obtenues; et il réduisit à capituler, aussitôt après, la place si importante de Belgrade. L'attaque qu'il ordonna contre des forces six fois plus nombreuses que les siennes, et placées dans de formidables retranchements, fut réellement un acte de désespoir. Il avait été lui-même atteint de la cruelle maladie qui dévorait son armée; tout était consterné dans le camp autrichien; et ce fut au moment où on le croyait près de capituler, qu'il obtint par sa constance et son audace un succès aussi décisif. Il fut blessé au milieu de l'action, et c'était la treizième fois qu'il l'était sur le champ de bataille. A son retour à Vienne, il reçut de nombreux témoignages de reconnaissance; entre autres, une épée de la valeur de 80,000 florins, que lui donna l'empereur. Dans l'année suivante(1718), après quelques négociations de paix sans résultat, il fallut de nouveau se mettre en campagne; mais le traité de Passarowitz vint mettre fin aux hostilités, au moment où le prince Eugène avait les espérances les mieux fondées d'obtenir des succès encore plus décisifs que les précédents. Il se flattait même de parvenir jusqu'à Constantinople, lorsqu'on lui ordonna de retourner à Vienne, où il fut accueilli, comme de coutume, par de nombreux témoignages d'estime et d'admiration.

(1) Ce fut cette bataille, livrée le 5 août 1716, qui donna lieu à la belle ode de J.-B. Rousseau.

Le gouvernement des Pays-Bas, qui lui avait été confié quelques années auparavant, ayant été donné à la sœur de l'empereur, il eut en échange la charge de vicaire général en Italie, avec une pension et une terre de 300,000 florins de revenu. Il s'occupa alors beaucoup plus qu'il ne l'avait fait des affaires du gouvernement; et Charles VI le consulta plus que jamais dans les choses les plus importantes. Il accompagna ce monarque dans plusieurs voyages, notamment à Prague, où se trouva le roi de Prusse, Frédéric Ier, qui manifesta pour lui tant d'estime et d'admiration, qu'il voulut lui faire sa visite le premier. Pendant dix ans que dura la paix, Eugène s'occupa beaucoup des arts et de la littérature, auxquels il n'avait pu donner jusqu'alors que bien peu de temps. Mais la guerre que fit éclater la succession d'Auguste II au trône de Pologne, en 1733, vint encore une fois offrir à l'Autriche une occasion de faire la guerre à la France. Cette guerre fut résolue malgré les avis du prince Eugène, qui, depuis ses dernières campagnes, avait appris à redouter les efforts de cette puissance. Quoiqu'il eût manifesté au milieu du conseil son opinion en faveur de la paix, on lui donna le commandement de l'armée destinée à agir sur le Rhin. Cette armée eut devant elle, dès le commencement, des forces très-supérieures, et si elle ne put les empêcher de prendre Philisbourg après un long siége, elle s'opposa du moins à leur entrée en Bavière. Le prince Eugène, parvenu à sa 71e année, n'avait plus la force et l'activité nécessaires au commandement des armées; il s'aperçut lui-même de ce changement, mais ne voulant se reposer qu'au sein de la paix, il fit tant qu'elle fut conclue le 3 mars 1735, et qu'il put retourner à Vienne. Sa santé s'altéra de plus en plus, et il mourut dans cette capitale le 21 avril 1736, laissant une succession immense à sa nièce la princesse Victoire de Savoie. D'un caractère froid et sévère, le prince Eugène n'eut jamais d'autre passion que celle de la gloire. Il mourut sans s'être marié, et sans même avoir jamais montré du goût pour aucune femme. La comtesse de Bathiani avait seule pu charmer les derniers moments de sa vie, par les agréments de son esprit. Il passait la plus grande partie de ses soirées chez elle, et il venait de la quitter lorsqu'il se mit au lit pour y mourir presque subitement. Nous avons dit que ce prince fut le plus grand homme de guerre de son temps; personne ne lui a contesté cette supériorité. Il ne fit cependant faire à la science militaire aucun progrès remarquable; ce ne fut pas même selon une méthode positive, ni suivant des principes invariables qu'il dirigea ses opérations; ce fut toujours par une suite d'inspirations subites et par une admirable rapidité dans le coup d'œil qu'il se conduisit sur le terrain, suivant les circonstances et les hommes auxquels il eut affaire; il prit surtout dans toutes les occasions le plus grand soin de connaître le caractère des généraux qui lui furent

opposés. Sa tactique est celle qui ressemble le plus à ce que nous avons vu dans les dernières guerres; ce n'est pas la prudence et la circonspection des Turenne et des Villars ; ce n'est pas non plus l'étonnante habileté du grand Frédéric dans la stratégie, dans cet art si difficile de faire mouvoir et déployer des lignes et des colonnes ; c'est, comme on l'a vu de nos jours, une activité et une audace de tous les instants et de toutes les occasions, enfin une admirable promptitude à s'apercevoir de ses fautes et à les réparer. Méprisant la vie de ses soldats autant qu'il exposait la sienne, ce fut toujours par de grands efforts et de grands sacrifices qu'il parvint à la victoire. Il donna aux armées autrichiennes un éclat qu'elles n'avaient jamais eu et qui s'est perdu avec lui ; il ne pouvait même plus se soutenir sans des efforts que des guerres aussi longues et aussi meurtrières avaient rendus impossibles de la part de l'Autriche. Cet épuisement s'est fait sentir longtemps dans la monarchie autrichienne ; et comme, depuis le prince Eugène, cette puissance n'a pas eu un seul général qui puisse lui être comparé, ses armées n'ont été illustrées depuis par aucun événement remarquable ; et c'est ainsi que la réputation de ce général y est restée fort au-dessus de toutes les autres. On a vu avec quelle passion il aimait la guerre : toujours en marche, dans les camps ou sur le champ de bataille, pendant plus de cinquante ans, sous le règne des trois empereurs, il resta à peine une seule fois deux ans sans combattre. On a dit qu'il aimait les lettres et les arts : la protection qu'il accorda à J.-B. Rousseau a été souvent présentée comme la preuve d'un goût aussi louable (1). Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il avait rassemblé dans ses nombreuses expéditions une immense collection d'objets de sciences, d'arts, de livres et de manuscrits précieux ; mais il est évident qu'il ne prit jamais le temps de les examiner, et rien ne prouve qu'il fût à même de les bien apprécier. La guerre l'avait prodigieusement enrichi sous tous les rapports, et s'il doit être placé pour la valeur à côté de Turenne, de Vendôme et de Catinat, il ne peut pas leur être comparé pour le désintéressement et la générosité. D'une taille médiocre, il était cependant assez bien fait ; il avait le tour du visage un peu long, la bouche moyenne et presque toujours ouverte, les yeux noirs, vifs, et le teint brun, tel qu'il convient à un guerrier. Son oraison funèbre, composée en italien par le cardinal Passionei, a été traduite en français par madame du Boccage, 1759, in-12. L'ouvrage le plus complet sur la vie de ce prince est l'*Histoire du prince Eugène*, Amsterdam, 1740 ; Vienne, 1755, 5 vol. in-12 ; il est sans nom d'auteur, mais on sait que cette compilation est d'un M. de Mauvillon. C'est de cet ouvrage que le prince de Ligne a tiré pour la plus grande partie l'écrit qu'il publia en Allemagne en 1809, et qui fut réimprimé deux fois l'année suivante à Paris, sous le titre de *Vie du prince Eugène de Savoie, écrite par lui-même*, 1 volume in-8°. Il existe en allemand une *Histoire du prince Eugène*, peu estimée, et dans la même langue une *Histoire métallique* du même prince (*Eugenius numis illustratus*, Nuremberg, 1738). L'ouvrage italien, intitulé : *Vie et Campagnes du prince Eugène* (Naples, 1754, in-8°), est beaucoup plus exact. On a encore : *Campagnes du prince Eugène en Hongrie*, 2 volumes in-8° ; et enfin : *Histoire militaire du prince Eugène, du duc de Marlborough et du prince de Nassau*, 2 volumes in-fol., par Dumont, et continuée par Rousset, la Haye, 1729 (*voy.* J. DUMONT). L'écrit du père Ferrari, intitulé : *De rebus gestis Eugenii, principis Sabaudiæ, bello Pannonico*, est beaucoup plus remarquable par la pureté du style que par l'exactitude des faits (*voy.* FERRARI). M—D j.

(1) Le prince Eugène a fourni à Rousseau le sujet des odes 2, 3, du livre 3e ; 2, du livre 4e.

EUGÈNE ou EUGENIOS BULGARIS, savant prélat grec, est regardé par sa nation comme l'un des hommes les plus distingués des temps modernes. Il naquit à Corfou en 1716, fit ses études dans diverses écoles de la Grèce, professa la philosophie dans les colléges de Corfou, de Cozane, de Janina, du mont Athos et de Constantinople, et visita les plus célèbres universités d'Italie. Eugenios n'était encore que diacre, malgré la supériorité de son mérite. En 1767, à la suite de quelques désagréments qu'il éprouva à Constantinople, il passa en Allemagne, et vint à Leipsick pour y faire imprimer quelques-uns de ses ouvrages, et particulièrement sa *Logique*, dont il s'était répandu plusieurs copies tronquées ou inexactes. Dans le même temps (1768), il donna une édition très-importante des œuvres de Joseph de Bryenne ; il y ajouta un traité historique de la dispute sur l'émanation du St-Esprit et un examen de la logique de Nicéphore Blemmidès. Ce fut aussi en Allemagne qu'il traduisit et publia un *Essai historique et critique sur la division de la Pologne*, d'après Voltaire, en l'enrichissant de remarques pleines d'érudition ancienne et moderne, ecclésiastique et profane. Enfin, à la même époque, il publia un traité sur la tolérance et plusieurs autres ouvrages. Il employa son séjour à Leipsick à se perfectionner dans les mathématiques sous Segner, dont il traduisit les Éléments de mathématiques en grec ancien. Sa réputation ayant pénétré en Russie, l'impératrice Catherine II l'appela auprès d'elle, et en 1775 elle le nomma à l'archevêché de Slavinie et de Cherson, qui venait d'être créé. En 1779, il résigna cette dignité en faveur de Nicéphore Théotoki, et mourut à St-Pétersbourg en 1806. On a de cet écrivain un grand nombre d'ouvrages ; voici la liste de ceux qui ont été imprimés et dont nous avons connaissance : 1° *Traité de logique extrait des écrivains anciens et modernes*, Leipsick, 1766, in-8° ; ce traité est regardé comme l'un des ouvrages qui ont le plus contribué à la renaissance du

goût, des lettres et des sciences dans la Grèce. 2° *Traduction des Éléments de mathématiques de Segner*, ibid., 1763; 3° *Éléments de géométrie, avec les notes de Whiston, traduits du latin du P. Tacquet*, Vienne, 1804, in-4°; 4° *Traduction des Éléments de métaphysique de Genuensius*, ibid., 1805, in-8°; 5° *Eléments de métaphysique*, Venise, 1804, 3 vol. in-8°; 6° *Opinions des philosophes*, ou *Éléments de philosophie naturelle*, Vienne, 1804, in-4°; 7° *Traduction des Questions théologiques d'Adam Zœrnicevius contre les sentiments de l'Église latine, avec des notes*, Moskou, 2 vol. in-fol.; 8° *Aperçu comparatif des trois systèmes d'astronomie*, Venise, in-4°; 9° Φιλόθεος Ἀδολεσχία. *Amusements théologiques*, Moskou, 2 vol. in-8°; tous ces ouvrages sont en grec moderne. 10° *Traduction en vers grecs héroïques de l'Énéide et des Géorgiques de Virgile, avec une dédicace à l'impératrice Catherine*, St-Pétersbourg, 4 vol. in-fol. (en grec littéral); 11° deux Mémoires insérés dans les *Acta societatis Jablonovianæ*. année 1771, p. 185 et 235, intitulés, le premier, *De Lecho et Slavorum origine;* le second, *De Zichis ad Czechos designandos extorsis, tum de erroribus a P. Dobnero in lingua græca commissis.* L'auteur prend dans ces Mémoires le titre de conservateur de la bibliothèque de la cour à St-Pétersbourg. 12° *Traduction en vers du Memnon*, de Voltaire. Cette traduction, faite par Eugenios dans sa jeunesse, se trouve imprimée à la suite de la *Bosphoromachie* de Memars; quoiqu'elle ne porte point de nom d'auteur, on sait qu'elle est de ce prélat. Eugenios Bulgaris et Nicéphore Theotoki ont mérité toute la reconnaissance des Grecs. Tandis que leurs efforts multipliaient les protecteurs de la science parmi leurs concitoyens, leurs écrits formaient la base d'une éducation nationale, leur exemple tendait à dissiper les préjugés du clergé, qui ont tant ralenti les progrès de l'éducation. Eugène est encore auteur de plusieurs autres écrits en prose et en vers de peu d'importance; plusieurs de ses ouvrages sont devenus classiques. Il savait le latin, l'hébreu et presque toutes les langues de l'Europe. Ses ouvrages scientifiques sont écrits en grec ancien, et les autres en langue moderne. Son style sert de modèle pour le grec moderne à la cour des princes de Valachie et de Moldavie. On a encore une édition de la Théologie de cet auteur, donnée par Athanasius de Pezos, et accompagnée de notes critiques. J—x.

EUGÈNE DE BEAUHARNAIS. *Voyez* BEAUHARNAIS.

EUGÈNE. *Voyez* WURTEMBERG.

EUGUBINUS (JÉRÔME), médecin italien, a été ainsi appelé parce qu'il naquit à Eugubio ou Gubio, ville d'Italie, au duché d'Urbin; mais son véritable nom est *Accoramboni*. Il vivait dans la première moitié du 16e siècle, et pratiqua la médecine à Rome sous le pontificat de Léon X; il alla ensuite enseigner cette science à Padoue, où il remplit vers l'an 1534 la chaire de médecine pratique. Nous avons d'Eugubinus les ouvrages suivants: 1° *De putredine*, Venise, 1534, in-8°; 2° *De catarrho*, Venise, 1536, in-8°; Bâle, 1538, in-8°, avec le livre de Sextus Placitus, qui est intiulé: *De medicinâ ex animalibus;* 3° *De lacte*, Venise, 1536, in-8°; Nuremberg, 1538, in-4°. Ce dernier ouvrage ne manque pas d'intérêt; l'auteur regarde le petit-lait comme très-utile dans le traitement des fièvres putrides, et il proclame les bons effets du lait de chèvre dans les maladies de langueur. — *Félix* EUGUBINUS (ACCORAMBONI), fils de Jérôme, fut aussi un habile médecin. Il se livra particulièrement à l'étude des auteurs grecs, et s'appliqua à faire disparaître les obscurités répandues dans les ouvrages de quelques-uns, comme le prouvent les deux productions suivantes: 1° *In librum Galeni de temperamentis annotationes*, Rome, 1590, in-fol.; 2° *Sententiarum difficilium Theophrasti in libro de plantis explicatio.* Ce dernier livre jeta quelque lumière sur la botanique, science encore peu avancée à cette époque, et où régnait une confusion qui s'étendait jusqu'aux noms mêmes des plantes. R—D—N.

EUHEMÈRE (1). *Voyez* EVÉMÈRE.

EULALIE (SAINTE), vierge et martyre, naquit à Mérida, en Estrémadure, vers l'an 296, sous l'empire de Dioclétien. Eulalie était issue d'une des plus illustres familles de l'Espagne, et fut élevée dans la religion chrétienne. Dès son enfance, elle fit paraître une admirable douceur de caractère et un éloignement prononcé pour les plaisirs du monde. Elle passait sa vie dans la retraite, occupée uniquement à des exercices de piété. Pendant ce temps parurent les décrets de Dioclétien, qui ordonnaient à tous les chrétiens de sacrifier aux dieux du paganisme. Eulalie n'avait alors que douze ans, mais elle ne vit dans ces édits foudroyants que le signal qui l'appelait au martyre. Sa mère, alarmée de sa ferveur, et en craignant les effets pour sa fille, l'emmena avec elle à la campagne; mais Eulalie sut s'évader pendant la nuit, et après beaucoup de fatigue, elle se trouva aux portes de Mérida au point du jour. Le juge, nommé Dacien, était à peine entré dans le tribunal qu'Eulalie se présente à lui; elle traite les édits de Dioclétien de cruels et injustes, reproche à Dacien l'impiété de sa conduite, en voulant faire abjurer la seule vraie religion. Dacien ordonne qu'elle soit arrêtée; il emploie successivement les caresses, les représentations, les menaces; mais le tout inutilement. Eulalie fut inébranlable; et pour prouver que rien ne pouvait l'intimider ni la séduire, elle renverse l'idole. Dacien alors la livre aux bourreaux; on lui déchire les côtes avec des crocs de fer, on lui applique des torches ardentes sur la poitrine et sur les côtés; elle souffrait toujours sans se plaindre. Dans son dernier tourment, le feu ayant pris à ses cheveux épars sur son visage, elle fut étouffée par la fumée

(1) C'est ainsi qu'on devrait écrire ce nom, formé de deux mots grecs qui signifient *bon jour;* mais l'usage et l'euphonie ont fait prévaloir le mot Evhemère, introduit dans un temps où les imprimeurs ne distinguaient pas l'U du V, comme on continue de dire *plèvre*, *névrologie*, etc.

et par la flamme; son corps fut laissé dans le forum, où il fut couvert par la neige, qui tomba en abondance. Les chrétiens l'enterrèrent près du lieu de son martyre, où l'on bâtit ensuite une magnifique église. Les reliques de la sainte furent placées sous l'autel; elles y étaient encore dans le 4e siècle, du temps d'Aurèle-Prudence, qui nous a conservé ces faits. En examinant la conduite d'Eulalie, la prudence humaine aurait quelque chose à lui reprocher. Dieu ne nous ordonne pas de nous soustraire à l'autorité paternelle pour aller braver les dangers et la persécution; mais l'âge de la sainte mérite aussi quelque considération; et le trop de ferveur, l'excès de son zèle doit certainement être excusé par sa constance dans le martyre. — Il y a une autre Ste-Eulalie, de Barcelone, née aussi sous l'empire de Dioclétien; mais l'authenticité de ses actes (1) est révoquée en doute (Butler, *Vie des Pères, des Martyrs*, etc.). Cependant, une très-ancienne tradition (indépendamment de ces actes) raconte sur la vie de cette sainte les mêmes particularités que Prudence rapporte sur celle de Mérida. Il n'y a presque d'autre différence que sur le récit des martyres. On voit encore à Barcelone, dans l'emplacement où était l'ancien forum, une colonne sur laquelle est la statue de la sainte expirant sur la croix, en mémoire du lieu où elle subit le dernier de ses treize martyres, et où on laissa son corps, qui fut aussi, dit-on, couvert par une neige abondante. B—s.

EULALIUS, archidiacre de Rome, antipape, élu par une faction populaire en 418, en concurrence avec Boniface Ier, mourut évêque de Nepi, où il s'était retiré après le rétablissement de la tranquillité à Rome. (*voy.* l'article de Boniface Ier, qui contient toute l'histoire de ce schisme.) D—s.

EULER (Léonard), l'un des plus illustres géomètres du 18e siècle, était doué d'une fécondité dont les fastes de la science n'offrent aucun autre exemple; et, sous ce rapport, il mérite incontestablement la première place parmi eux. Né à Bâle le 15 avril 1707, de Paul Euler, nommé pasteur de Riechen en 1708, Léonard n'eut d'abord d'autre instituteur que son père, qui lui enseigna de bonne heure les éléments des mathématiques. Paul Euler les avait étudiées lui-même sous Jacques Bernoulli; et son fils, qu'il envoya terminer ses études à l'université de Bâle, s'y montra digne d'obtenir les leçons de Jean Bernoulli, et l'amitié de Daniel et de Nicolas Bernoulli, déjà les émules de leur père. Celui d'Euler voulut lui faire quitter les mathématiques pour la théologie, mais enfin il consentit à le laisser entrer dans la carrière qu'il devait parcourir avec un si grand honneur. A dix-neuf ans, il obtint l'accessit du prix proposé par l'académie des sciences, sur la mâture des vaisseaux. Bouguer, qui remporta ce prix, était un géomètre déjà formé, professait dans un port de mer, et possédait sur la question à résoudre des connaissances spéciales que le jeune Bâlois ne pouvait réunir au même degré. Lorsque Catherine Ire voulut achever la fondation de l'académie de St-Pétersbourg, commencée par Pierre le Grand, Daniel et Nicolas Bernoulli furent au nombre des savants qu'elle y appela, et s'empressèrent de procurer à leur jeune ami une place d'adjoint dans la même académie. Nicolas Bernoulli succomba sous la rigueur du climat; Daniel retourna bientôt après dans sa patrie, et son titre de professeur fut donné à Euler, qui multiplia ses travaux au point de paraître remplir en quelque sorte à lui seul, dans les mathématiques, la tâche d'une académie entière. On peut dire, sans exagération, qu'il composa plus de la moitié des mémoires de ce genre dans les quarante-six volumes in-4o que l'académie de St-Pétersbourg publia depuis 1727 jusqu'en 1783; et en mourant il a laissé environ cent mémoires inédits, que la même académie a insérés successivement dans les volumes qu'elle fait paraître chaque année. Outre cette masse immense d'écrits, il composa des ouvrages séparés, très-importants par leur sujet, considérables en étendue; il enrichit encore beaucoup le Recueil de l'académie de Berlin, pendant les vingt-cinq années qu'il passa dans cette ville; il donna quelques mémoires à l'académie des sciences de Paris, dont il remporta ou partagea dix prix; il ne dédaigna pas les sociétés savantes moins illustres; enfin, il faut l'évidence du fait pour se persuader que tant de travaux ne sont dus qu'à un seul homme, qui passa les dix-sept dernières années de sa vie dans la cécité. On sent assez, par ce qu'on vient de lire, qu'il est impossible, dans un article de dictionnaire, de passer en revue les principaux écrits d'Euler; nous ne pouvons qu'indiquer les caractères généraux qui distinguent ses productions de celles de ses contemporains, et les époques qu'elles marquent dans la science. Successeur immédiat de Bernoulli, et continuant ainsi l'école de Leibnitz, il s'attacha surtout à perfectionner la science du calcul, en écartant de plus en plus les considérations de pure géométrie, que les disciples de Newton appelaient le plus souvent à leur secours. Le premier, il offrit l'exemple de ces longues déductions, où les conditions du problème étant d'abord exprimées à l'aide des symboles algébriques, c'est le calcul seul qui développe et surmonte toute la difficulté; mais pour en tirer ce parti, il faut le manier avec adresse, il faut en bien connaître les formes, en remarquer et en retenir toutes les circonstances, afin d'en pressentir tous les résultats. Euler a fait preuve, à cet égard, d'une éminente sagacité et d'un génie aussi profond qu'inventif. S'il était permis de mettre en parallèle deux hommes qui se sont illustrés dans des genres très-différents, on dirait avec raison que, par son étonnante fécondité et sa facilité pour le travail, Euler doit occuper dans les mathéma-

(1) Ces actes, ainsi que les dépouilles de la sainte, existent dans l'église de Ste-Marie, à Barcelone.

tiques la place que tient Voltaire dans les belles-lettres. Celui-ci ne laissait échapper aucune des pensées, aucun des traits d'esprit qui s'offraient sous sa plume; celui-là ne perdait pas un seul des calculs qu'il essayait dans toutes les recherches qu'il entreprenait sur les sujets les plus variés. De simples exemples proposés pour montrer l'usage des méthodes qu'il avait inventées ont encore aujourd'hui un mérite qui les rend préférables à tous ceux qu'on pourrait choisir. Doué de pareilles facultés, il dut influer puissamment sur la science; et, en effet, il lui fit prendre une face nouvelle. Il étendit considérablement la théorie des suites, et créa le calcul algébrique des fonctions circulaires. L'analyse indéterminée et la théorie des nombres, qui, depuis Diophante, n'avaient été cultivées avec quelque succès que par Bachet de Meziriac et Fermat, lui doivent de nombreux accroissements; et le premier il démontra des théorèmes dont Fermat n'avait donné que l'énoncé. Il traita entièrement la mécanique par l'analyse; et en augmentant ainsi l'étendue de cette science, il perfectionna beaucoup le calcul différentiel et le calcul intégral, dont il publia ensuite un cours complet, bien supérieur aux ouvrages qu'on possédait alors sur cette matière. Son premier écrit sur la mâture et plus encore son séjour à St-Pétersbourg le déterminèrent sans doute à appliquer les mathématiques à la construction et à la manœuvre des vaisseaux. La découverte des équations qui expriment rigoureusement les conditions du mouvement des fluides, faite par d'Alembert, rappela l'attention d'Euler sur un nouveau genre de calcul qui s'était offert à lui douze ou quinze ans auparavant, et dont il n'avait pas d'abord senti toute l'importance; c'est le calcul intégral aux différentielles partielles. A ce sujet les historiens des travaux de d'Alembert et d'Euler ont commis deux erreurs opposées; Condorcet adjugeait sans restriction à d'Alembert la découverte du calcul dont nous venons de parler; et M. Fuss, disciple d'Euler, en rendant compte des travaux de son maître sur la théorie des fluides, ne fait aucune mention de d'Alembert, qui pourtant en a fourni les bases. Ce fut Cousin qui fit revivre les titres du véritable inventeur, et rendit à chacun la part qui lui était due dans ces recherches. Les formes qu'Euler leur a données ont, comme nous l'avons dit à l'article de d'Alembert, passé seules dans l'enseignement; il a d'ailleurs composé sur ce sujet un ensemble de Mémoires très-important et très-complet; il s'est occupé avec non moins de succès du problème des courbes isopérimètres et de tout ce qui en dépend. L'ouvrage qu'il avait publié sur ce genre de questions était encore un chef-d'œuvre, lorsque Lagrange, presque à son début, donna pour les résoudre un calcul simple, uniforme, et qui devançait les méthodes connues auparavant (*voy.* LAGRANGE). Euler s'empressa d'étudier ce calcul, de l'expliquer dans ses ouvrages, et *jamais le génie ne reçut et ne rendit un plus bel hommage* (*Eloge d'Euler* par Condorcet). Les questions importantes sur le système du monde, que Newton avait laissées à résoudre à ses successeurs, furent l'objet constant des travaux d'Euler, et lui méritèrent la plus grande partie des couronnes qu'il obtint dans les concours académiques. Un traité fort étendu sur la dioptrique a été le fruit de ses recherches sur les moyens de perfectionner les lunettes, sujet dans lequel pour se distinguer il lui aurait suffi de la part qu'il eut à l'invention des lunettes achromatiques. Il cultiva beaucoup la physique; mais ici sa supériorité l'abandonne souvent. Il semble quelquefois ne chercher que des occasions de calcul; et l'on a lieu d'être étonné que le géomètre qui a donné tant de preuves d'une grande force de tête, d'une si longue patience par les immenses calculs qu'il a effectués, se laisse aller à des aperçus incomplets, embrasse sans hésiter des hypothèses précaires: bien différent en cela de Daniel Bernoulli, qui cherchait toujours à faire expliquer la nature par des expériences ingénieuses, à deviner son secret par des conjectures fines, afin de suppléer au calcul, qui ne peut que rarement démêler la complication du sujet sans y faire des restrictions fautives. La faible esquisse que nous venons de tracer des travaux scientifiques d'Euler semblerait devoir lui donner l'avantage sur tous les mathématiciens de son temps; mais, cependant, si l'on pense que c'est à d'Alembert, à Lagrange, qu'il faut le comparer, on pourra regarder comme une témérité d'oser régler les rangs entre de tels hommes. Dans cette sorte de concours, Euler paraît courir la lice avec plus d'ardeur, s'y distinguer par des efforts plus constants; mais quelle sagacité a montrée d'Alembert dans la résolution du problème de la *Précession des équinoxes*, où sont posées les bases de la détermination analytique du mouvement de rotation des corps; dans sa *Dynamique*, qui marque une grande époque pour la science, ainsi que son *Essai sur la résistance des fluides*. Les belles découvertes de Lagrange (*voy.* LAGRANGE), l'élégance continuelle de ses calculs, la netteté de ses vues, la pureté de son style, s'il est permis d'appliquer cette expression à la langue des mathématiques, que de titres pour disputer la première place! Laissons à d'autres l'honneur ou la tâche de prononcer, et revenons à l'exposition des écrits d'Euler. Le genre d'esprit qu'il a montré en physique explique ce qu'il a fait en philosophie; car il s'en est un peu occupé. Il a voulu démontrer en forme l'*immatérialité de l'âme*, défendre la *révélation contre les esprits forts*. A-t-il mieux réussi que ses devanciers? Ce n'est pas ici le lieu d'entreprendre cet examen. Dans ses *Lettres à une princesse d'Allemagne* (la princesse d'Anhalt-Dessau, nièce du roi de Prusse) (1), il rend sensible par des figures

(1) Ces lettres, écrites dans un français bien peu correct, et ne renfermant qu'une physique et une métaphysique surannées,

tout le mécanisme de la formation des syllogismes; il attaque le système des monades et de l'harmonie préétablie de Leibnitz; mais on ne voit pas, dans ces différentes discussions, qu'il ait fait attention aux écrits des philosophes du 18e siècle qui ont revendiqué avec tant de zèle et de succès les droits de la raison contre l'empire des préjugés; on ne peut pas même le disculper de préventions injustes à leur égard; car il semble que c'est à cette opposition de sentiments qu'il faut attribuer ses torts réels avec d'Alembert (*voy.* D'ALEMBERT), dont celui-ci eut le bon esprit et la générosité de ne pas se venger (1); il ne cessa même de rappeler tout le mérite de son rival à Frédéric II, qui, peu instruit dans les mathématiques, les regardait à peu près comme inutiles lorsqu'elles étaient poussées au delà de leurs applications journalières; et, par cette raison, n'appréciait pas comme il l'aurait dû l'avantage de posséder Euler dans son académie. L'opinion de d'Alembert, qui parlait à la fois la langue des belles-lettres et celle des sciences exactes, ne pouvait manquer d'avoir beaucoup d'influence sur l'esprit du poëte couronné; aussi voit-on que lorsque Euler, établi à Berlin depuis 1741, désira retourner à St-Pétersbourg, Frédéric eut quelque peine à consentir à ce départ; il voulait du moins retenir le fils aîné d'Euler, qui paraissait alors devoir marcher sur les traces de son père. Il fallut des sollicitations assez vives de Catherine II pour qu'il fût permis à ce jeune géomètre d'aller se réunir à sa famille. L'opposition d'idées dont nous parlons détermina peut-être Euler, autant que son affection pour son président, à embrasser avec ardeur la querelle de Maupertuis contre Kœnig; mais cette fois la science y a gagné, par la juste circonscription et l'heureuse application qu'Euler a faite du principe de la moindre action : principe qui n'est au fond qu'une conséquence nécessaire des lois générales du mouvement. Euler n'avait rien oublié de ce qu'il avait appris dans ses premières études, nous disent ses historiens; mais il y a lieu de croire que depuis il avait négligé du moins tout ce qui ne se rapportait point aux sciences. Portant partout son goût exclusif pour les mathématiques, un vers de Virgile lui suggéra l'idée d'une machine qu'il s'empressa de calculer. « Il était plein de vivacité; il « avait des saillies perpétuelles, et aimait la plai- « santerie; mais je ne sache pas, dit Formey « (*Mém. de l'Académie de Berlin*, années 1788- « 1789, p. 387), qu'il ait jamais fait cas d'aucun « ouvrage d'esprit et de goût, ni qu'il se soit plu « à la représentation d'aucun spectacle, excepté « celui des marionnettes les plus absurdes, auquel « il courait avec empressement, et qui fixait son « attention des heures entières, à le faire pâmer « de rire. » La vie d'Euler, remplie presque entièrement par ses travaux, est d'ailleurs peu chargée d'événements. Quand après le départ de Daniel Bernoulli, il eut obtenu à St-Pétersbourg la place de professeur, il épousa la fille d'un de ses compatriotes, et continua de demeurer dans cette ville jusqu'en 1741. Témoin de la révolution qui renversa Biren, le gouvernement tyrannique de ce favori lui avait inspiré une si grande terreur qu'à son arrivée à Berlin il resta muet devant la reine mère, qui, désirant s'entretenir avec lui, l'encourageait par un accueil bienveillant. Ne pouvant vaincre sa timidité, elle alla jusqu'à lui dire : « Pourquoi donc, monsieur Euler, ne voulez-vous « pas me parler? — Madame, répondit-il, parce que « je viens d'un pays où quand on parle on est « pendu. » Quoique absent de la Russie, Euler continua de recevoir de son gouvernement des marques d'intérêt; il touchait une partie de son traitement; et quand les troupes russes pillèrent la Marche de Brandebourg, en 1760, le général Tottleben l'indemnisa des pertes qu'il avait éprouvées dans une métairie. Il reçut ensuite de l'impératrice Élisabeth un présent considérable. La France ne tarda pas non plus à payer un noble tribut aux talents d'Euler : en 1755, l'Académie des sciences le choisit pour l'un de ses associés étrangers, quoique aucune de ces places si recherchées ne fût vacante alors; et d'Argenson, ce ministre éclairé qui mérita l'Épître dédicatoire si remarquable mise par d'Alembert à la tête de ses *Essais sur la résistance des fluides*, accompagna la nomination d'Euler d'une lettre qui les honore également tous deux. Un Traité élémentaire d'Euler sur la construction et la manœuvre des vaisseaux, ainsi qu'une traduction de l'édition allemande du Traité d'artillerie de Benjamin Robins, qu'il avait enrichi de notes savantes, furent imprimés à Paris, pour l'usage de la marine et de l'artillerie françaises, par les ordres du ministre Turgot, qui s'empressa d'envoyer comme honoraires, à l'auteur de cet ouvrage, au nom du roi, un présent distingué par son importance, et surtout par la manière délicate dont il était offert. Enfin il reçut, pour ses recherches sur les tables de la lune, une partie considérable du

ont eu néanmoins beaucoup de succès, sans doute à cause de quelques détails qui brillent d'une grande clarté, et surtout parce que « ceux qui n'ont pas étudié les mathématiques sont étonnés « d'entendre un ouvrage d'Euler. » Condorcet, de qui sont ces derniers mots, projetait de faire servir le nom d'Euler pour porter les gens du monde à s'instruire dans les sciences; mais il s'était proposé de purger ces lettres des choses qu'il pensait qu'une raison éclairée ne pouvait que désapprouver, et de les rectifier par des notes et des additions, où seraient exposées les nouvelles découvertes. Il changea d'avis pendant le cours de l'impression, et substitua, aux additions qu'il avait projetées, des *Eléments du calcul des probabilités*. Les passages supprimés dans cette édition ont été réimprimés à part (*voy.* Jacq.-And. EMERY).

(1) Le noble procédé d'Euler, par rapport à Lagrange, fait ressortir davantage ces torts, mais les preuves en subsistent dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, années 1765, p. 213; 1763, p. 240; 1750, p. 412, et dans les *Souvenirs d'un citoyen*, par Formey, t. 2, p. 46. La correspondance de d'Alembert avec le roi de Prusse est pleine des témoignages de l'estime la mieux sentie pour Euler : voyez surtout p. 22 du tome 17 des *Œuvres de d'Alembert*. En général, Euler citait peu; et ce qui est bien remarquable, la première fois qu'il applique le principe de la *moindre action*, il ne fait pas la plus légère mention de Maupertuis. *Voy.* l'*Additamentum*, t. 1, à la fin du *Methodus inveniendi lineas curvas*.

prix que le parlement d'Angleterre réservait à celui qui découvrirait une méthode pour trouver les longitudes à la mer. La continuelle assiduité d'Euler au travail l'avait privé de la vue dès l'âge de cinquante-neuf ans, mais sans altérer la bonne constitution dont il jouissait. En 1771, sa maison fut brûlée ; il ne dut son salut qu'au zèle d'un compatriote (Pierre Grimmon), qui, l'enlevant au travers des flammes, lui conserva quelques années dont il fit encore un usage digne de sa réputation ; ses manuscrits furent sauvés, et le gouvernement le dédommagea de la perte de sa maison et de ses effets. En 1776, ayant perdu sa première femme, qui l'avait rendu père de treize enfants, dont il ne lui en restait plus que cinq, il épousa sa belle-sœur ; il vivait alors au milieu d'une famille nombreuse et de disciples qui lui prodiguaient les témoignages les plus touchants d'attachement et d'admiration : de trente-huit petits-enfants, vingt-six vivaient encore à l'époque de son décès ; mais il venait de perdre deux filles mariées. Sa mort fut subite ; le 7 septembre 1783, « il cessa de calculer et de vivre. » Mot qui caractérise toute l'existence d'Euler, « un de ces hommes, » ajoute Condorcet, « dont le génie fut « également capable des plus grands efforts et du « travail le plus continu ; qui multiplia ses pro« ductions au delà de ce qu'on eût dû attendre « des forces humaines, et qui cependant fut ori« ginal dans chacune ; dont la tête fut toujours « occupée et l'âme toujours calme. » La nature de ses travaux, en l'éloignant du monde, lui conserva la simplicité de mœurs qu'il devait à son caractère et à sa première éducation ; elle ne lui permit point d'employer les formes auxquelles ont quelquefois recours, pour relever l'importance de leurs découvertes, des hommes d'un mérite réel ; mais, plus jaloux d'arracher les applaudissements de la surprise que d'obtenir ceux de la reconnaissance, il met toujours ses lecteurs dans le secret le plus intime de ses recherches, même de celles qui ont été infructueuses, lorsqu'elles offrent des résultats tant soit peu remarquables, ou des vues qu'on peut espérer de pousser plus loin. Il est vrai qu'une fécondité telle que la sienne rend bien inutiles tous les petits calculs de l'amour-propre ; mais il fallait en outre une grande lucidité d'esprit et une véritable bonhomie pour tracer comme il le fait l'histoire de ses pensées. On en voit un exemple remarquable à la page 429 du tome 2 de ses *Institutions du calcul intégral.* Il est presque inutile de dire qu'Euler était membre de toutes les sociétés savantes de l'Europe ; mais comme ses écrits, qui sont une mine féconde où ceux qui cultivent les mathématiques peuvent puiser une instruction variée et de nombreux sujets de recherches, se trouvent fort disséminés, M. Fuss en a dressé une table générale à la fin de l'éloge qu'il a prononcé le 23 octobre 1783, à l'académie de St-Pétersbourg ; elle a été insérée à la fin du 2e volume de l'édition des *Institutions du calcul différentiel* d'Euler, donnée à Pavie, en 1787, par Grégoire Fontana ; on la trouve aussi dans l'*Adumbratio*, etc., qui forme le supplément de l'*Athenæ Rauricæ* (Bâle, 1780, in-8°), et dans le *Dictionnaire de Meusel.* Les ouvrages qu'Euler a publiés séparément sont : 1° *Dissertatio physica de Sono*, Bâle, 1727, in-4° ; 2° * (1) *Mechanica, sive motûs scientia, analytice exposita*, St-Pétersbourg, 1736, 2 volumes in-4° ; 3° *Einleitung in die Arithmetik* (*Introduction à l'Arithmétique*), ibid., 1738, 2 volumes in-8° en allemand et en russe ; 4° *Tentamen novæ theoriæ Musicæ*, ibid., 1739, in-4°, fig. ; 5° * *Methodus inveniendi lineas curvas, maximi, minimive proprietate gaudentes, sive solutio problematis isoperimetrici latissimo sensu accepti*, Lausanne, 1744, in-4° ; 6° *Theoria motuum Planetarum et Cometarum, continens methodum facilem ex aliquot observationibus orbitas... determinandi*, Berlin, 1744, In-4° ; 7° *Beantwortung*, etc. (*Réponse à diverses questions sur les Comètes*), ibid., 1744, in-8°, avec une suite ; 8° *Neue Grundsætze*, etc. (*Nouveaux principes d'Artillerie, traduit de l'anglais de Benjamin Robins, avec des éclaircissements*, etc.), ibid., 1745, in-8° avec 8 planches. Les Commentaires d'Euler ont été traduits en anglais dans les *Principles of Gunnery* de Brown, et en français dans la traduction de l'ouvrage de Robins, par Lombard (Dijon, 1783, in-8°) ; 9° *Opuscula varii argumenti*, Ibid., 1746-51, 3 volumes in-4° ; 10° *Novæ et correctæ tabulæ ad loca Lunæ computanda*, ibid., 1746, in-4° ; 11° *Tabulæ astronomicæ Solis et Lunæ*, ibid., in-4° ; 12° *Gedanken*, etc. (*Pensées sur les éléments des corps*), ibid., in-4° ; 13° *Rettung der Gottlichen Offenbarung*, etc. (*Défense de la révélation divine contre les esprits forts*), ibid., 1747, in-8°, traduit en français et réimprimé en 1805 (*voy.* J.-A. Emery) ; nouvelle édition, Montpellier, 1825, in-12 ; 14° * *Introductio in analysin infinitorum*, Lausanne, 1748, 2 volumes in-4°, fig., réimprimés à Lyon, en 1796 ; traduits en allemand par Michelsen, Berlin, 1788-91, 3 volumes in-8°. Le 1er volume a été traduit en français par Pezzi, Strasbourg, 1786, in-8° ; le 2e, d'une manière médiocre par M. Kramp, 1786, 2 volumes petit in-4°, et l'ouvrage entier par M. Labey, Paris, 1798, avec des notes ; 15° * *Scientia navalis seu tractatus de construendis ac dirigendis navibus*, St-Pétersbourg, 1749, 2 volumes in-4°, fig. ; 16° *Theoria motûs lunæ*, Berlin, 1753, in-4° ; 17° *Dissertatio de principio minimæ actionis, una cum examine objectionum cl. prof. Kœnigii*, ibid., 1753, in-8° ; 18° * *Institutiones calculi differentialis, cum ejus usu in analysi infinitorum ac doctrina serierum*, ibid., 1755, in-4°, réimprimées avec des additions, par les soins de Grég. Fontana, Pavie, 1787 ; traduites en allemand par Michelsen, Berlin, 1790-93, 3 parties in-8° ; 19° *Constructio lentium objectivarum*, etc., St-Pétersbourg, 1762, in-4°. C'est une théorie des lunettes achromatiques ; 20° * *Theoria motus corporum solidorum seu rigidorum*, Rostoch,

(1) Les ouvrages marqués d'un * sont les plus importants.

1765, in-4°, fig., réimprimée avec des augmentations, Greifswald, 1790, in-4° ; 21° * *Institutiones calculi integralis,* St-Pétersbourg, 1768-70, 3 volumes in-4°. L'académie de St-Pétersbourg les fit réimprimer en 1792-93, augmentées d'un 4e volume d'après les manuscrits de l'auteur ; 22° *Lettres à une princesse d'Allemagne, sur quelques sujets de physique et de philosophie,* St-Pétersbourg, 1768-72, 3 volumes in-8°, fig., réimprimées à Mietau en 1770; à Berne, 1778 ; à Paris, 1787-89 (*voy.* ci-dessus p. 185, note), et de nouveau en 1812, d'après la première édition, et avec des notes de M. Labey (1); traduites en allemand, 1° par Engel et Lodern, Leipsick, 1769-71 ; 2° d'après l'édition de Condorcet, par Kries, ibid., 1792-94, 3 volumes in-8° ; en anglais, par Hunter, Londres, 1795, 2 volumes in-8° ; 23° * *Anleitung zur Algebra* (*Introduction à l'Algèbre*), St-Pétersbourg, 1770, in-8° ; traduit en russe, ibid., 1772; en hollandais, Amsterdam, 1773; en français, par Jean Bernoulli, avec additions de Lagrange, Lyon, 1770; ibid., 1774 ; réimprimé en 1788, avec des corrections, à St-Pétersbourg ; id. Lyon, Bruyset, an 3 (1795); id. Paris, 1807, avec des notes de M. Garnier. Les additions de Lagrange ont été refondues dans l'édition allemande donnée par Gruson, Berlin, 1796-97, 2 volumes in-8° ; 24° * *Dioptrica*, St-Pétersbourg, 1767-71, 3 volumes in-4° ; 25° * *Theoria motuum lunæ nova methodo pertractata*, ibid., 1772, in-4° ; 26° *Novæ Tabulæ lunares*, ibid., in-8° ; 27° *Théorie complète de la construction et de la manœuvre des vaisseaux*, ibid., 1773, in-8°; traduit en russe par Glolowin, ibid., 1778, in-8° ; M. de Kéralio en a donné une édition retouchée pour le style, Paris, 1776, 1 volume in-8° ; 28° *Éclaircissements sur les établissements publics en faveur tant des veuves que des morts*, titre assez singulièrement énoncé d'un ouvrage concernant les caisses d'épargnes, avec des tables calculées par M. Fuss, sous la direction d'Euler ; 29° *Opuscula analytica*, St-Pétersbourg, 1783-85, 2 volumes in-4°. L—x.

EULER (Jean-Albert), géomètre, fils aîné du célèbre Léonard Euler, naquit à St-Pétersbourg le 27 novembre 1734. A l'âge de six ans, il fut conduit à Berlin, où il annonça de bonne heure un penchant décidé à suivre la carrière que son père parcourait avec tant de succès. Bientôt il s'élança sur ses traces, glana dans un champ presque moissonné, et sut néanmoins y récolter de quoi rendre le nom de sa famille distingué dans les sciences, si déjà ce nom n'eût été fameux par les travaux du plus grand géomètre du 18e siècle. Ici se présente une remarque : on peut être savant distingué sans avoir atteint la hauteur de Léonard Euler, et c'est le cas de son fils; mais, par une bizarrerie ou par un préjugé inexplicables, dont on a un exemple frappant dans Louis Racine, l'identité des noms de deux personnes parcourant la même carrière, fait que nous exigeons la même somme de talent dans chacune d'elles; malheur au dernier venu, s'il ne marche au moins sur la même ligne que son devancier; c'est une circonstance où, sans tenir compte des différences d'esprit, des temps et des progrès de la science, nous portons sans cesse un jugement qui lui est défavorable ; nous ne nous donnons point la peine de séparer les individus pour les apprécier chacun en particulier; nous ne prononçons plus le nom de l'un que pour rappeler la célébrité de l'autre, et nous rendons ainsi le plus faible responsable de son infériorité envers le plus fort, comme s'il n'y avait qu'un seul degré de mérite. Voilà les réflexions qui frappent quand on s'occupe d'Albert Euler. On parle peu de lui; quelques auteurs, le citant sans ses prénoms, prêtent encore à son oubli en mettant le lecteur dans le cas de ravir involontairement une fleur précieuse de la couronne du fils pour l'ajouter à celle du père, où elle devient inutile. Albert Euler a fourni des travaux aux collections des principales académies de l'Europe. En 1761 il partagea, avec l'abbé Bossut, le prix proposé par l'académie de Paris, sur la *meilleure Manière de lester et d'arrimer un vaisseau*. En 1762, il concourut avec le même sur la question de *déterminer si les planètes se meuvent dans un milieu dont la résistance puisse produire quelque effet sensible sur leur mouvement*. Sa pièce fut citée avec éloge, et n'obtint qu'un *accessit*, probablement parce qu'il avait fait entrer dans ses calculs des données telles que la densité et l'élasticité du milieu, qui rendaient les résultats du problème trop incertains. La même année, il partagea avec le célèbre Clairaut le prix proposé par l'académie des sciences de St-Pétersbourg, sur la théorie des comètes; il ne fallait pas être sans mérite pour soutenir une concurrence avec un tel adversaire; et ce qu'il y a de remarquable dans les travaux de ces deux savants, c'est qu'Euler ne s'est précisément point attaché aux applications que Clairaut a presque épuisées. En 1768, l'académie de Paris proposa la théorie de la lune pour le prix de 1770. Albert Euler y travailla avec son père, et leur Mémoire fut couronné comme un premier succès dans un problème des plus difficiles et des plus compliqués de l'astronomie. La théorie, ainsi établie par eux, fut encore reconnue susceptible d'être perfectionnée, et devint de nouveau l'objet d'un prix pour l'année 1772. Léonard Euler, ayant repris seul le problème, partagea la couronne avec Lagrange; mais ce fut son fils qui, conjointement avec Kraft et Lexell, exécuta les calculs de cet immense travail. Outre ces travaux, qui proclament le mérite d'Albert Euler, on trouve encore de lui, dans les collections académiques de Berlin, de Munich et de Gœttingue, un grand nombre de mémoires intéressants sur l'astrono-

(1) Les *Lettres à une princesse d'Allemagne* ont été publiées dans ces derniers temps avec une préface et des notes par M. Laurentie, Paris, 1829, in-18 ; précédées de l'*Eloge d'Euler* par Condorcet et annotées par M. A.-A. Cournot, Paris, 1842, 2 vol. in-8° ; précédées de l'*Eloge d'Euler* par Condorcet, avec une introduction et des notes, par Em. Saisset, Paris, 1843, in 12 avec 215 planches. Z.

mie, la physique, la mécanique et l'optique. Plusieurs de ces mémoires sont encore des pièces couronnées par ces diverses sociétés. Albert Euler fut membre de l'académie royale de Berlin à vingt ans; il retourna à St-Pétersbourg lorsque son père y fut rappelé par l'impératrice de Russie, et obtint, en arrivant, la place de professeur de physique; il fut ensuite successivement nommé secrétaire de l'académie impériale des sciences, secrétaire des conférences, inspecteur de l'académie militaire, conseiller de la cour impériale de Russie, chevalier de St-Wladimir, conseiller du collége et conseiller d'État. Il mourut à St-Pétersbourg, le 6 septembre 1800. N—T.

EULER (Charles), second fils du célèbre Euler, naquit à St-Pétersbourg en 1740. Il avait à peine un an quand ses parents vinrent s'établir à Berlin; il eut aussi du goût pour les sciences, et particulièrement pour l'histoire naturelle et la médecine. Il entreprit deux voyages dans l'intention de s'instruire en minéralogie et en botanique; l'un en 1756, dans la Thuringe et plusieurs autres parties de l'Allemagne; et l'autre, en 1760, dans la Belgique. Il acheva ensuite ses études à Halle, où il prit le degré de docteur en médecine, revint dans sa famille en 1762, et obtint, l'année d'après, la place de médecin principal de la colonie française à Berlin. Il partit avec son père, en 1766, pour retourner à St-Pétersbourg, où il fut nommé, en arrivant, médecin de la cour et de l'académie impériale des sciences, et dans la suite conseiller des colléges suprêmes de Russie. Charles Euler remporta le prix proposé par l'académie de Paris, en 1760, sur la question d'*examiner si le mouvement moyen des planètes conserve toujours la même vitesse, ou si, par la succession des temps, il ne subit pas quelque changement*. A cet égard, nous élevons avec regret un doute que la sévérité de l'histoire exige : tous les biographes qui parlent de Charles Euler le citent comme érudit et excellent médecin, mais non comme mathématicien. Sans doute les fils d'Euler ont tous, plus ou moins, étudié les mathématiques; mais il fallait les avoir approfondies pour produire un travail semblable à celui qui a été couronné. On y reconnaît un esprit familiarisé avec les phénomènes célestes et les difficultés de l'analyse. Comment un homme instruit à ce point n'a-t-il pas cédé aux charmes de la science et poursuivi une carrière qui lui promettait de la gloire? Comment n'a-t-il produit qu'un seul et unique mémoire? Sans vouloir ravir entièrement à Charles Euler l'honneur du travail qu'on lui attribue, nous pensons donc que son père n'y était pas étranger. N—T.

EULER (Christophe), troisième fils du célèbre Euler, naquit à Berlin en 1743; il fit de bonnes études en mathématiques, les dirigea particulièrement vers le génie militaire, et prit du service dans l'artillerie du roi de Prusse. Lorsque son père fut de nouveau attiré à St-Pétersbourg par l'impératrice de Russie, il voulut emmener avec lui toute sa famille; mais Frédéric II ne put consentir à la voir s'éloigner tout entière de son royaume; il retint Christophe de préférence, lui refusa plusieurs fois son congé, et ordonna même qu'on le gardât à vue, de crainte qu'il ne s'enfuît. Catherine intervint dans les débats, et obtint le retour du prisonnier d'heureuse espèce. Elle le reçut dans ses armées, lui donna le rang de major d'artillerie, et le nomma directeur de la fabrique d'armes établie à Systerberk, près le golfe de Finlande. Christophe Euler cultivait l'astronomie par goût toutes les fois qu'il en avait le temps. Il fut un de ceux que l'académie de St-Pétersbourg désigna pour aller observer le passage de Vénus sur le soleil, en 1769. Sa destination fut pour Orsk (gouvernement d'Orembourg), près le fleuve Ural; il profita de ce voyage pour déterminer la position géographique de plusieurs pays qui se trouvaient sur sa route. N—T.

EULOGE (Saint), de Cordoue, martyr, issu d'une des plus nobles maisons de cette ville et d'une famille chrétienne, vivait dans le 10e siècle. Il n'était pas moins recommandable par sa piété que par sa naissance. Elevé, pour ainsi dire, à l'ombre de l'autel et avec les jeunes clercs de l'église du martyr Zoïle, qui avait souffert sous Dioclétien, il avait dans ce saint asile sucé le lait de toutes les vertus chrétiennes, et y avait fait de grands progrès dans les bonnes lettres. Ayant été ordonné prêtre, son savoir lui valut la direction de l'école ecclésiastique de Cordoue, qui, à cette époque, jouissait d'une grande célébrité. Les Sarrasins alors étaient maîtres de l'Espagne, et Cordoue était leur capitale. Au moment de la conquête ils avaient traité les chrétiens avec assez de douceur, et leur avaient permis le libre exercice de leur culte. Quelques imprudences, fruit d'un zèle qui n'était pas *selon la science*, et des déclamations contre la religion des Maures faites à contre-temps, irritèrent Abdérame III, leur roi, et donnèrent lieu à une violente persécution. Beaucoup de chrétiens furent arrêtés et envoyés au martyre. Euloge allait les consoler et les affermir dans la foi. Un nommé Recafrède, mauvais évêque, et qu'on croit avoir été métropolitain de Cordoue, soit pour ne point déplaire au roi mahométan, soit qu'il craignît pour lui, blâmait la conduite d'Euloge. Il est probable que c'est à son instigation que l'évêque de Cordoue et plusieurs prêtres, parmi lesquels était Euloge, furent arrêtés. Néanmoins, on les élargit six jours après; mais un grand nombre de chrétiens furent exécutés. Telle était l'ardeur des fidèles, que l'église d'Espagne fut obligée de la modérer, et qu'un concile tenu à Cordoue défendit de se livrer soi-même. La persécution continua, et le zèle d'Euloge ne se ralentit point; il consolait ceux qu'on menait au supplice, il assistait à leur glorieux combat, il voulait être témoin de leur triomphe, qu'il ambitionnait de partager. Tandis qu'il se livrait à ces pieuses occupations, le siége archiépiscopal de Tolède vint à vaquer; tous les

vœux se réunirent sur sa personne, mais avant qu'il fût sacré, une vierge, nommée Léocritie, qui avait été élevée dans la religion chrétienne, quoiqu'elle appartînt à une famille musulmane, se voyant tourmentée par ses parents à cause de sa croyance, eut recours à Euloge, et le pria de la soustraire à une persécution qui lui ôtait la liberté de remplir ses devoirs religieux. Le serviteur de Jésus-Christ lui procura les moyens de quitter la maison paternelle, et la tint cachée dans le logis de personnes dont il était sûr. Le père et la mère néanmoins la découvrirent, et rendirent plainte contre Euloge : lui et Léocritie comparurent devant le juge; on essaya, par des menaces et par l'aspect du supplice, d'affaiblir leur foi, mais ils demeurèrent inébranlables. L'un et l'autre reçurent la couronne du martyre. Euloge eut la tête tranchée, le 11 mars 859, et Léocritie quatre jours après. Alvarus, ami d'Euloge, a écrit sa vie, et Alexandre Moralès a fait imprimer ses œuvres. Depuis, elle ont été insérées dans le 4e volume du Recueil des auteurs espagnols, sous le titre d'*Hispania illustrata*, et dans la *Bibliothèque des Pères;* elles contiennent : 1° une *Exhortation au Martyre.* Il la composa étant en prison; elle est adressée à Flore et Marie, deux vierges chrétiennes qui partageaient sa captivité, et qui souffrirent le martyre l'année suivante; 2° *Memoriale sanctorum.* C'est l'histoire des martyrs de son temps; 3° *Apologie pour les Martyrs*; il y prouve que ceux de son temps ne sont pas moins dignes que les martyrs des premiers siècles de ce glorieux titre, et réfute ceux qui le leur refusaient sous le prétexte qu'il ne s'opérait point de miracles à leurs tombeaux. L-y.

EUMARUS, peintre grec. *Voyez* Cimon.

EUMATHE est auteur d'un roman grec intitulé: *Aventures de Hysminias et de Hysminé.* On ignore à quelle époque il vivait : son mauvais style et son mauvais goût peuvent faire soupçonner qu'il appartient aux derniers siècles de l'empire ; et les titres de *Protonobilissime* et de *Grand Chartophylax* que lui donne un manuscrit, confirment cette conjecture. Il y a un peu moins d'incertitude sur sa patrie ; l'épithète de *Parembolite,* qui se trouve jointe à son nom, indique qu'il était né à Parembolé. Mais est-ce la Parembolé d'Égypte ou celle de Palestine ? c'est ce que nous ne saurions décider. On lui donne ailleurs l'épithète de *Macrembolite.* Son véritable nom n'est pas mieux connu. Quelques manuscrits l'appellent Eustathe, dans d'autres il est appelé Eumathe. En général on le cite aujourd'hui sous ce dernier nom ; ce n'est pas qu'il y ait beaucoup plus de probabilité pour l'un que pour l'autre ; mais le nom d'Eustathe a été cause que l'on a plus d'une fois confondu le plat auteur d'un roman détestable avec le savant Eustathe, commentateur d'Homère et archevêque de Thessalonique (1) ; le nom d'Eumathe empêche toute équivoque. Malgré ses défauts, Eumathe n'a manqué ni d'éditeurs ni de traducteurs. Lelio Carani fit paraître une traduction italienne des *Amours d'Ismenio*, en 1550. Le P. Politi (*Eustath. Comm.*, t. 1er, p. 20) en a fait un magnifique éloge ; il dit que Carani *usus est sermone Florentinorum proprio, lepido adeo atque eleganti, ut libellus ille totus esse melleus nec nisi meras veneres ac gratias, quamvis aliquanto lascivior, spirare videatur.* Carani l'avait traduit sur un manuscrit. Le texte vit le jour pour la première fois à Paris, en 1618, par les soins de Gaulmin. Cette édition, à laquelle sont jointes des notes savantes et une traduction latine, est devenue rare ; et celle que M. Teucher a donnée à Leipsick, en 1792, n'empêche pas qu'on ne la doive toujours rechercher; car M. Teucher n'a point réimprimé les notes de Gaulmin. Nous négligerons de parler de trois réimpressions de la traduction latine de Gaulmin, pour arriver à d'Avost, mauvais poëte du 16e siècle, qui traduisit Eumathe en français, d'après l'italien de Carani (*voy.* d'Avost). Il y avait déjà une traduction par Jean Louveau (Lyon, 1559, in-12), faite probablement aussi d'après Carani. Celle de Colletet, le père de ce Colletet dont Boileau s'est moqué (Paris, 1625, in-8°), est, comme les précédentes, complétement oubliée. Beauchamps, qui a imité Eumathe, plus qu'il ne l'a traduit (Paris, 1729, in-12 ; la Haye (Paris), 1743, in-8° ; Paris, 1797, in-4°), a trouvé des lecteurs et en a peut-être encore. Les éditeurs de la *Bibliothèque des Romans grecs* ont fait à cette traduction trop infidèle l'honneur de l'adopter : en vérité, elle ne le méritait guère ; et Colletet avait pour le moins autant de droits à cette distinction : s'il a moins d'élégance, il a plus d'exactitude. *Les Amours d'Ismène et d'Isménias* (c'est le titre de la traduction de Beauchamps) parurent pour la première fois à Amsterdam, en 1729 ; M. Harles les met sous le nom de Beaumarchais ; c'est une petite erreur. Paciaudi, dans son *Proloquium de libris eroticis antiquorum*, en a fait une autre; il nomme parmi les traducteurs français un Jérôme de Laval. Ce Jérôme de Laval n'est autre que d'Avost, qui était de Laval, et avait nom Jérôme. Les Allemands doivent à la savante madame Reiske une bonne traduction d'Eumathe. Ils en ont quelques autres qu'ils estiment moins. M. Harles, sur Fabricius, en donne l'indication. B—ss.

EUMELUS, poëte et historien grec de Corinthe, fils d'Amphilyte, de la race des Bacchiades, naquit, suivant la chronique d'Eusèbe, vers la 5e, et selon Athénée, vers la 11e olympiade (environ 750 ans avant J.-C.). Il tient le premier rang parmi les Cycliques : historien et poëte, il se distingua également en vers et en prose, au rapport de Pausanias. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Bugonia* et *Europa*, ou *Europia;* 2° *le Retour des Argonautes en Grèce.* Saumaise prétend qu'à l'exception de l'*Hymne des Suppliants au temple de Delphes* (attribué cependant à Eumolpe par le Scholiaste de Pindare), tous les autres

(1) Voyez Ménage, *Anti-Baillet*, t. 2, p. 338; Wolf, *ad Casauboniana*, p. 219.

ouvrages d'Eumelus sont supposés. Pausanias et Tzetzès, dans son Commentaire de Lycophron, ont cité quelques fragments de cet hymne célèbre. Eumelus, si l'on en croit Clément d'Alexandrie, avait mis en prose les ouvrages d'Hésiode, pour se les attribuer. Il nous reste aussi quelque chose de son histoire de Corinthe. A—D—R.

EUMÈNE, en latin *Eumenius*, grammairien et rhéteur latin, naquit à Autun, vers l'an 261 de notre ère. Il était Grec d'origine, et Glaucus, son aïeul, avait quitté Athènes pour venir se fixer à Autun, où il enseigna longtemps la rhétorique. Eumène suivit la même carrière; et, après quelques années de professorat dans sa patrie, il alla à Rome, où le mérite de ses leçons lui attira bientôt de nombreux auditeurs. Mais l'empereur Constance Chlore le fit revenir dans les Gaules, pour y remplir une charge qui consistait, suivant Tillemont, à rappeler au souvenir du prince les requêtes qui lui avaient été présentées. Ce nouvel emploi ne l'empêcha point de reprendre ses fonctions premières, et d'ouvrir de nouveau un cours à Autun pour l'instruction de la jeunesse : l'empereur même l'y invita, doubla ses honoraires, et lui conféra le titre de modérateur des écoles Médianes. Il ne nous reste que quatre discours d'Eumène. Le premier, *pro restaurandis Scholis*, fut adressé à Rictiovare, et prononcé devant l'empereur Constantin, peu de temps après la conquête de l'Angleterre, qui en avait fait le sujet principal. Le second est un panégyrique adressé à l'empereur Constantin, au nom de la ville d'Autun, et prononcé en présence de ce prince. Le troisième le fut à Trèves, en 309, le jour où Constantin y célébrait la fondation de cette ville. Le quatrième enfin a pour objet les actions de grâces solennelles de la ville d'Autun, qui, soulagée par Constantin, en 311, d'une partie de ses impôts, chargea Eumène de se rendre auprès de l'empereur l'interprète de sa reconnaissance. Ces quatre discours ont souvent été réimprimés. Ils parurent pour la première fois, in-4°, sans nom de ville ni d'imprimeur, et sans date, par les soins de François Puteolanus ou de Pouzzol; et en 1476, in-4°, sans autre indication que celle de l'année : à Bâle, en 1520 et 1550, in-4°, chez Froben; à Venise, in-8°, 1576, avec les panégyriques anciens, dont ils n'ont presque jamais été détachés depuis : *cum notis variorum*, Paris, 1643, in-8°; ibid., 1655, 2 volumes in-12; *ad usum Delphini*, avec les commentaires du P. de la Baune, Paris, 1676, in-4°; réimprimé depuis, Amsterdam, 1701, in-8°. A—D—R.

EUMÈNES, de Cardie, ville de la Chersonèse de Thrace, avait tout au plus vingt ans lorsque Philippe, roi de Macédoine et ami de sa famille, le prit pour l'un de ses secrétaires. Après la mort de ce prince, Alexandre le nomma secrétaire en chef, et ce fut en cette qualité qu'Eumènes le suivit en Asie. Quoique ces fonctions n'eussent rien de militaire, Alexandre le chargea de quelques expéditions, et finit par lui donner le commandement d'un des deux corps de cavalerie qu'on nommait les *Amis*. Il lui fit épouser une femme perse de la première distinction, sœur de celle qui fut mariée à Ptolémée, ce qui prouve le cas qu'il faisait de lui. Dans le premier moment de la mort d'Alexandre, Perdiccas, à qui ce prince avait remis son anneau, ayant été nommé administrateur de l'empire, en attendant l'accouchement de Roxane qui était enceinte, on fit le partage des provinces entre les principaux généraux. On assigna la Cappadoce, la Paphlagonie et les pays voisins à Eumènes. Comme ces pays n'étaient pas encore soumis, Antigone et Léonatus furent chargés de le mettre en possession. Antigone, qui avait déjà conçu les plus vastes projets, refusa d'exécuter cet ordre; et Léonatus, appelé en Europe par Antipater, contre lequel tous les Grecs s'étaient réunis, fit quelques tentatives pour engager Eumènes à s'y rendre avec lui. Sur son refus, il se livra à des menaces, et ce ne fut pas sans peine qu'Eumènes parvint à s'échapper avec un petit nombre d'hommes. Il se rendit vers Perdiccas, qui le ramena dans la Cappadoce avec une armée, et l'en mit en possession après avoir fait mourir Ariarathe, qui en était roi. Eumènes retourna dans la haute Asie avec Perdiccas, qui se disposait à faire la guerre à Ptolémée pour lui enlever l'Égypte. Il revint bientôt dans la Cappadoce pour s'opposer au passage d'Antipater et de Cratérus, qui marchaient au secours de Ptolémée. Il devait avoir sous ses ordres Néoptolème, qui commandait la phalange macédonienne; mais comme il n'y avait pas un de ces chefs qui n'aspirât à se rendre indépendant, Néoptolème chercha d'abord à s'emparer d'Eumènes par surprise : n'ayant pas pu réussir, il vint l'attaquer ouvertement; il fut vaincu, et son armée passa en grande partie au service d'Eumènes. Néoptolème s'étant échappé avec trois cents hommes seulement, se rendit vers Antipater et Cratérus, qui se décidèrent à faire la guerre à Eumènes. Antipater étant appelé par d'autres affaires dans la Cilicie, Cratérus et Néoptolème prirent le commandement de l'armée destinée à aller dans la Cappadoce. Cratérus, qui était fort aimé des Macédoniens, croyait qu'à son approche les troupes d'Eumènes l'abandonneraient pour la plupart et viendraient se joindre à lui. Cet espoir fut trompé par l'adresse d'Eumènes, qui ne parla à son armée que de Néoptolème et de Pigrès, et qui la conduisit par des chemins détournés, de sorte qu'elle se trouva en présence de l'armée ennemie sans s'en douter. Il prit aussi la précaution de n'opposer que des troupes étrangères au corps commandé par Cratérus. Une victoire des plus complètes fut le fruit de ces précautions. Néoptolème fut tué par Eumènes lui-même; et Cratérus ayant été blessé et jeté à bas de son cheval par un soldat thrace, expira peu après le combat. L'orgueil des Macédoniens fut blessé de ce que deux de leurs généraux avaient été vaincus et tués par un étran-

ger; et la nouvelle de cette bataille étant parvenue dans la haute Asie peu de jours après la mort de Perdiccas, qui avait été tué par ses troupes, les chefs macédoniens condamnèrent à mort Eumènes et les partisans de Perdiccas. Antipater et Antigone furent chargés de la conduite de cette guerre. La position d'Eumènes devenait très-embarrassante; il ne perdit cependant pas courage, et trouva le moyen d'éviter le combat; il aurait pu même une fois attaquer Antipater avec avantage dans le voisinage de Sardes, mais il en fut détourné par Cléopâtre, sœur d'Alexandre, qui craignait qu'on ne la regardât comme la cause de la guerre. Antipater ayant repassé en Europe, Antigone prit le commandement : comme il n'avait pas des forces très-considérables, Eumènes lui livra bataille dans la Cappadoce, mais il fut défait par la trahison d'Apollonide, commandant d'un corps de cavalerie, qui l'abandonna au moment du combat. Ne se trouvant plus en état de tenir la campagne, il se réfugia avec ceux qui lui étaient le plus attachés dans Nora, forteresse de la Cappadoce, qui était abondamment pourvue de vivres; il y fut bloqué par Antigone, qui bientôt après lui demanda une conférence dans l'espoir de l'entraîner dans son parti; mais Eumènes ne relâchant rien de ses prétentions, et exigeant qu'on lui rendît les provinces qui lui avaient été assignées, Antigone ne voulut pas y consentir. Comme ses affaires l'appelaient ailleurs, il laissa seulement un corps de troupes pour tenir Nora bloquée. Antipater étant mort peu de temps après, Antigone, qui ne mettait plus de termes à ses projets, voulut s'attacher Eumènes, et lui envoya par Hiéronyme de Cardie un projet de paix, avec une formule de serment dans laquelle il était à peine question d'Aridée et des fils d'Alexandre, et par laquelle Eumènes se serait engagé à avoir les mêmes ennemis que lui. Eumènes la rectifia, en y mettant Olympias et les rois à la place d'Antigone, et l'ayant fait approuver par les Macédoniens qui formaient le blocus, il la renvoya à Antigone. Les Macédoniens ayant levé le blocus, il s'éloigna sur-le-champ de Nora, et se mit à rassembler ses troupes. Bientôt après, (l'an 319 avant J.-C.), Olympias, Aridée et Polyperchon, tuteurs des jeunes rois, lui envoyèrent l'ordre de prendre le commandement de l'armée qui était dans la Cappadoce, pour faire la guerre à Antigone, dont les projets commençaient à être connus, et l'on mit à sa disposition les argyraspides (boucliers d'argent), corps tout composé de vieux soldats de Philippe et d'Alexandre, qui se regardaient comme l'élite de l'armée macédonienne. Antigènes et Teutamus, commandants de ce corps, trouvèrent mauvais qu'on les eût mis sous les ordres d'un général qui n'était point Macédonien. Alors Eumènes imagina de dire qu'Alexandre lui ayant apparu en songe, lui avait ordonné de lui dresser dans le camp une tente et un trône, et qu'il s'y trouverait au milieu d'eux pour délibérer. Depuis ce temps-là les résolutions se prirent toujours dans cette tente, où tous les généraux se rassemblaient. Mais Antigone s'étant approché, les amours-propres se turent, et tous les yeux se tournèrent vers Eumènes, qu'on croyait le seul en état de lui tenir tête. Il devinait effectivement les projets d'Antigone, qui le trouvait toujours en mesure contre lui; et la confiance qu'il avait inspirée était telle, qu'un jour qu'il était malade, il fallut qu'il se fît porter en litière dans les rangs au moment du combat, et qu'on ne voulut recevoir l'ordre que de lui. Antigone s'étant retiré, l'armée se livra de nouveau à l'insubordination; et, sans écouter ses chefs, elle se dispersa pour ses quartiers d'hiver dans une étendue de pays si considérable, que les dernières tentes étaient à près de mille stades des premières. Antigone, espérant les surprendre, se mit en route par un chemin rude et difficile, mais beaucoup plus court que la route ordinaire. Quelques habitants du pays qu'il traversait étant venus donner avis de sa marche à Peucestes, l'un de ceux qui partageaient le commandement avec Eumènes, il se disposait à prendre la fuite avec ses troupes, mais Eumènes le rassura, en lui disant qu'il trouverait bien le moyen de retarder la marche d'Antigone. Ayant pris avec lui tout ce qu'il put rassembler d'hommes, il alla sur un endroit très-élevé, par lequel devait passer Antigone, y traça un camp très-étendu, et y fit allumer un grand nombre de feux. Ils furent aperçus par Antigone, qui, croyant dès lors qu'Eumènes était sur ses gardes, fit reposer ses troupes, pour qu'elles ne fussent pas exposées à combattre, harassées de fatigue, contre des troupes fraîches. Pendant ce temps-là, l'armée d'Eumènes se rassemblait de toutes parts. Antigone fut bientôt instruit du stratagème d'Eumènes; il résolut néanmoins de lui livrer la bataille. La cavalerie d'Eumènes eut quelque désavantage par la lâcheté de Peucestes, qui l'abandonna au fort de la mêlée. La phalange, grâce à la valeur des argyraspides, remporta une victoire complète. Mais Antigone, à la tête de sa cavalerie, avait profité de son avantage pour s'emparer des bagages de l'ennemi, avec lesquels se trouvaient les femmes, les enfants, les familles des argyraspides, et leurs richesses qui étaient fort considérables. Ils les firent redemander à Antigone, qui dit qu'il les leur rendrait s'ils voulaient lui livrer Eumènes. Ils eurent la lâcheté d'y consentir; et, s'étant jetés sur lui, ils lui lièrent les mains derrière le dos, et le remirent à Nicanor, qu'Antigone avait envoyé à cet effet. Antigone ne voulut pas le voir, sans doute parce qu'il avait honte de la trahison qui l'avait mis en son pouvoir. Il fut plusieurs jours à se décider sur ce qu'il en ferait : Démétrius, son fils, le pressait vivement de lui laisser la vie; mais les autres généraux, qui redoutaient les talents d'Eumènes et le crédit qu'il pourrait acquérir sur Antigone, demandèrent hautement sa mort. On résolut d'abord de le laisser mourir de faim; mais, au bout de

trois jours, l'armée ayant été obligée de changer de campement, on le fit égorger, l'an 315 avant Jésus-Christ. Il n'avait que quarante-quatre ans. Rien ne fait mieux son éloge que la conduite que tinrent après sa mort les autres généraux. Tant qu'il avait vécu, ils avaient toujours l'air d'agir au nom des enfants d'Alexandre et comme leurs lieutenants; mais lorsqu'ils furent délivrés de la crainte que leur inspirait sa valeur et sa fidélité, ils firent mourir Olympias, les jeunes rois et leurs mères, et prirent eux-mêmes le titre de rois. C—R.

EUMÈNES, roi de Pergame, était fils d'un autre Eumènes, frère de Philethère. Son oncle lui laissa, en mourant, le gouvernement de Pergame. Eumènes étendit les limites de ses États, par les guerres qu'il fit à Antiochus Soter et à Antiochus Hiérax. Il mourut des suites de l'ivresse, après un règne de vingt-deux ans. Il n'avait jamais pris le titre de roi. Il ne laissa point d'enfants, et eut pour successeur Attale, son cousin. — EUMÈNES II, fils d'Attale I[er], monta sur le trône de Pergame après la mort de son père, l'an 197 avant Jésus-Christ. Il avait trois frères, qui vécurent dans la plus grande union avec lui et avec Apollonis leur mère (*voy.* APOLLONIS). Dans le commencement de son règne, Antiochus III, ou le Grand, lui offrit une de ses filles en mariage; il la refusa, et Attale, son frère, en paraissant surpris, il lui dit que tout annonçait qu'Antiochus allait faire la guerre aux Romains; qu'il ne doutait pas que ceux-ci ne fussent vainqueurs; qu'alors la possession de ses États lui serait conservée; si, au contraire, ajouta-t-il, Antiochus avait l'avantage, il me traiterait en vassal, quoique son beau-frère. Il eut tout lieu de s'applaudir de sa prudence, les Romains, à qui il rendit de grands services dans cette guerre, ayant accru considérablement ses États aux dépens de ceux d'Antiochus. Il fut ensuite successivement attaqué par Prusias, roi de Bythinie, et par Pharnace, roi du Pont; mais les Romains, qui étaient alors très-puissants, obligèrent ces princes de faire la paix avec lui. Persée, roi de Macédoine, s'était allié, par un double mariage, avec Prusias; Eumènes chercha à pénétrer leurs projets, et ayant aperçu des préparatifs de guerre, il se rendit lui-même à Rome, pour en avertir le sénat. Il voulut, en revenant, aller offrir un sacrifice dans le temple de Delphes; des gens apostés par Persée, et qui du haut des montagnes l'attendaient sur la route, firent rouler des pierres, et le laissèrent pour mort. Ses amis l'ayant enlevé, l'emportèrent à Egine, où il se fit guérir. Mais comme il n'avait point fait connaître le lieu de sa retraite, dans la crainte sans doute que Persée ne le fît attaquer de nouveau, le bruit de sa mort s'étant répandu, Attale, son frère, prit les rênes du gouvernement, et épousa Stratonice, sa femme. Eumènes ayant reparu bientôt après, Attale reprit sa place parmi les gardes, et alla au-devant de lui. Eumènes, en le voyant, lui dit un vers grec, dont le sens est : *Avant d'épouser la femme d'un autre, assurez-vous de sa mort.* Il ne lui fit pas d'autres reproches, et la bonne intelligence ne fut point troublée entre les deux frères. Eumènes donna encore des secours aux Romains dans la guerre contre Persée. Il mourut l'an 159 avant Jésus-Christ, après avoir régné trente-huit ans. Il eut pour successeur Attale II, son frère. C—R.

EUNAPE naquit à Sardes, dans le 4[e] siècle de l'ère chrétienne. Quoique le christianisme fût alors la religion dominante, Eunape fut élevé dans la religion païenne. Il eut pour premier maître le sophiste Chrysanthe, son compatriote et son parent. À seize ans, il partit pour Athènes, séduit par la grande réputation de Prohérésius, dont les leçons attiraient toute la jeunesse de la Grèce et de l'Asie. Par le conseil de Chrysanthe, Eunape écrivit, sous le titre de *Vies des philosophes et des sophistes*, l'histoire abrégée des éclectiques, des médecins, des orateurs, dont il avait été le contemporain, ou qui avaient vécu peu de temps avant lui. Cet ouvrage nous est parvenu. Il est loin de la perfection; le style en est affecté, et les opinions philosophiques et religieuses de l'auteur sont si vives et si passionnées, que l'on peut, en plus d'un endroit, soupçonner sa bonne foi et son impartialité. Malgré ces défauts, les *Vies* d'Eunape sont d'une grande importance pour l'histoire philosophique et littéraire. Il y aurait sans elles, dans l'histoire de l'éclectisme, une immense lacune. Nous n'en avons point encore de bonne édition, et peut-être n'y en aura-t-il jamais, parce que le texte est fort mutilé, et les manuscrits fort rares. L'édition de J[er] Commelin (1596, in-8°) est jusqu'à présent la plus satisfaisante. Eunape avait composé une histoire de son temps, qui malheureusement est perdue. On avait cru autrefois qu'elle existait dans la bibliothèque du Vatican et dans celle de St-Marc; mais il paraît que l'on s'était trompé. Cette histoire, qui s'étendait depuis Claude II jusqu'aux fils de Théodose, était, comme les *Vies des sophistes*, écrite avec peu de mesure. Païen zélé et platonicien enthousiaste, Eunape avait loué Julien avec excès et déchiré Constantin et les empereurs chrétiens : c'est au moins ce que dit Photius. Il est possible qu'Eunape eût passé les bornes et manqué de justice; mais les panégyristes de Constantin et les détracteurs de Julien, qui nous sont parvenus, sont eux-mêmes fort peu modérés. La saine critique eût peut-être trouvé la vérité entre ces deux extrêmes. Il nous reste quelques fragments de l'histoire d'Eunape, dans le *Lexique* de Suidas; elle a servi de fond à celle de Zosime. En 1827, M. Cousin a publié à Paris, in-8° : *Eunape, pour servir à l'histoire de la philosophie d'Alexandrie.* B—SS.

EUNOME, né dans un village de la Cappadoce, et fils d'un laboureur, se trouvant sans fortune, exerça le métier d'écrivain pour le public, et se fit ensuite maître d'école. Las de fonctions mercenaires qui s'accommodaient mal avec son ambition,

Il vint à Alexandrie, espérant trouver plus de ressources dans une grande ville. Il se mit sous la discipline d'Aëtius, arien déclaré, devint son secrétaire, et embrassa ses erreurs. Aëtius était un sophiste subtil. Il avait fait de la dialectique son étude favorite, et était devenu un intrépide disputeur. Eunome fit, sous un tel maître, les progrès qu'on devait en attendre. Étant venu à Antioche avec Aëtius, ils virent Eudoxe, qui en était évêque, et qui, à la prière d'Aëtius, son ami, ordonna Eunome diacre. Celui-ci, par reconnaissance, se chargea d'aller à la cour défendre Eudoxe contre Basile d'Ancyre, semi-arien, qui était venu l'y dénoncer, en son nom et au nom de son parti. Vers 360, le même Eudoxe ordonna Eunome évêque de Cyzique; mais comme l'empereur favorisait les semi-ariens, il lui conseilla de celer sa doctrine. Il faut que ce conseil n'ait pas été suivi; car Eudoxe fut obligé de condamner Eunome, et de le déposer. Il paraît que, par la suite, Eunome se sépara d'Eudoxe, et professa d'autres principes qui n'étaient pas moins erronés. Il soutenait que Dieu ne connaît pas mieux son essence que nous ne la connaissons; il niait que le Fils de Dieu se fût uni à l'humanité; il rebaptisait ceux qui avaient été baptisés au nom de la Sainte-Trinité; il condamnait le culte des martyrs, regardait leurs miracles comme des prestiges, et ne voulait pas qu'on rendît des honneurs aux reliques. Au faste et à l'orgueil d'un sophiste, il joignait l'impiété et les blasphèmes. Esprit turbulent et perturbateur, il se fit successivement exiler en Mauritanie, à Naxos, et à Palmyride. Tout son savoir consistait dans des mots et des arguties. Il connaissait peu et n'entendait point l'Ecriture sainte. Il composa sept livres de Commentaires sur l'*Épître* de St-Paul aux Romains. Tout ce travail n'aboutit qu'à prouver qu'il n'en avait pas compris le sens. Ses autres écrits n'étaient pas mieux conçus. St-Basile nous a laissé cinq livres contre Eunome; les deux Grégoire, de Nazianze et de Nysse, l'ont aussi réfuté. Cet hérésiarque vivait encore au temps de St-Jérôme. Il mourut dans le lieu de sa naissance, où il avait été obligé de se retirer. Ses disciples furent nommés *Eunomiens*. Ils étaient détestés même des ariens, quoique les mêmes impiétés leur fussent communes. Gratien proscrivit leur doctrine par un édit. L—Y.

EUPATOR, roi du Bosphore Cimmérien, est peu connu dans l'histoire, quoique ses médailles nous attestent qu'il régna plus de quinze ans, c'est-à-dire, depuis 452 jusqu'en 467 de l'ère du Bosphore (156 à 171 de l'ère chrétienne). Le peu de mots que nous ont laissés Lucien et Capitolin ne nous donnent que des indications bien légères sur le règne de ce prince. Il paraît qu'après la mort de Cotys II, Eupator voulait faire valoir ses droits au royaume, mais que ce fut Rheméthalces qui l'emporta; car nous avons des médailles de ce dernier au revers d'Adrien. Après la mort de cet empereur, Eupator renouvela ses prétentions. Antonin, juge des différents qui existaient entre Rheméthalces et lui, ordonna que le premier serait remis en possession de ses États. Cary a fort habilement rétabli un passage de Capitolin qui se rapporte à cette circonstance. Lucien, dans la *Vie d'Alexandre le faux prophète*, fait mention des ambassadeurs d'Eupator, qui portaient le tribut d'usage à l'empereur. Ce fut donc après la mort de Rheméthalces qu'il fut reconnu roi. Ses médailles se trouvent frappées au revers d'Antonin, et ensuite de Marc-Aurèle, suivant l'usage des rois du Bosphore. T—N.

EUPHÉMIE (Flavia-Ælia-Marcia), impératrice d'Orient, naquit chez les barbares, d'un père et d'une mère esclaves; élevée dans la même condition, sous le nom de Lupicine, elle fut vendue à un Romain de basse extraction, qui habitait à Bédériane, dans les campagnes de Thrace; devint bientôt sa concubine, et ensuite sa femme. La fortune destinait cet homme obscur au trône de Constantinople : il y monta en 518, sous le nom de Justin I, et fit couronner Lupicine sous celui d'Euphémie, qu'elle porta toujours depuis; mais elle ne put quitter aussi facilement le ton grossier, fruit de sa basse extraction; elle connut cependant assez la dignité du trône pour s'opposer à l'union de Justinien avec Théodora; et, tant qu'elle vécut, elle empêcha ce mariage honteux. Elle mourut avant Justin, mais on ignore en quelle année. Il ne paraît pas qu'elle ait eu d'enfants. On a des médailles en or à l'effigie de cette princesse; elles sont assez rares. L—S—E.

EUPHÉMIUS, rebelle, commandait dans une ville de Sicile, sous le règne de l'empereur Michel le Bègue, en 825. Épris d'une jeune religieuse, il crut pouvoir impunément imiter l'exemple de son souverain (*voy.* Michel le Bègue). Il enleva sa maîtresse avec violence, et l'épousa. Les frères de cette jeune fille allèrent à Constantinople demander justice de cet attentat. Michel ordonna au gouverneur de Sicile de poursuivre Euphémius, et de lui faire couper le nez. Le coupable, instruit de cet ordre, fit d'abord une résistance assez vive, à l'aide des troupes qu'il commandait; mais bientôt, craignant d'être trahi ou forcé de se rendre, il s'enfuit en Afrique, près du calife Ziadet-Allah, auquel il promit de le rendre maître de la Sicile, s'il voulait lui donner des troupes et le titre d'empereur. Le Sarrasin y consentit, équipa cent navires, et en donna le commandement à Euphémius. A la tête de ces secours, celui-ci vole en Sicile, remporte plusieurs avantages, et se présente devant Syracuse, dont il exhorte les habitants à le reconnaître, et à ne pas attirer sur leur ville les maux de la guerre. Deux frères syracusains, indignés de sa conduite, sortirent des murs en ce moment, et s'approchèrent de lui avec une contenance respectueuse; en l'abordant, ils le saluèrent du nom d'empereur; mais tandis qu'Euphémius, charmé de ces hommages, embrassait l'un d'eux, l'autre, le saisissant par les che-

veux, lui abattit la tête d'un coup de cimeterre. Les suites de sa révolte n'en furent pas moins funestes, et les Sarrasins se rendirent successivement maîtres de toute l'île et d'une partie de l'Italie. L—S—E.

EUPHORBUS, médecin, frère d'Antoine Musa, qui vivait à Rome du temps d'Auguste, fut médecin du roi Juba; et ce prince, qui était très-instruit pour son temps en histoire naturelle, ayant eu connaissance d'une plante à laquelle on venait de découvrir de très-grandes propriétés, lui donna le nom d'*Euphorbia*, en l'honneur de son médecin, et composa un livre à ce sujet : c'est ce que rapportent Pline et Galien. On pourrait penser que ce fut Euphorbus lui-même qui découvrit les vertus de cette plante et en fit usage le premier. Par là, il aurait mérité cette espèce d'honneur, dont on n'a que peu d'exemples chez les anciens, mais qui est devenu très-commun chez les modernes. Saumaise a attaqué cette dédicace, en citant un auteur plus ancien, ou il est question de l'euphorbe : c'est dans une épigramme où Méléagre compare les poëmes d'Archiloque à l'épine d'euphorbe. Il est certain que Dioscorides, qui décrit l'euphorbe, ne parle pas de l'origine de son nom; et l'on sait d'ailleurs que les anciens aimaient à rapporter les noms dont ils ne connaissaient pas l'origine à des personnages auxquels ils en attribuaient la découverte. C'est ainsi que Pline rapporte l'*artemisia* à la célèbre reine de Carie, quoique ce nom soit beaucoup plus ancien qu'elle. Au surplus, il paraît qu'Euphorbe fut un habile médecin. Il avait laissé un traité *Peri opôn* qui ne nous est pas parvenu. Son nom est resté à un genre fort nombreux, qui comprend les tithymales, plantes souvent dangereuses, et devient le chef d'une famille répandue sous toutes les latitudes. D—P—S.

EUPHORION naquit à Chalcis, ville de l'île d'Eubée, dans la 126ᵉ olympiade. Il fut bibliothécaire d'Antiochus le Grand, roi de Syrie, et composa beaucoup d'ouvrages en vers et en prose. Les anciens citent sa *Mopsopie*, poëme où il avait traité des origines de l'Attique; sa *Chiliade*, recueil d'oracles rendus dans un espace de mille ans, et que l'événement avait confirmés; son *Hésiode*, composition épique; ses *Elégies;* ses écrits sur l'agriculture, sur les jeux Isthmiques, sur les poëtes lyriques, etc. Euphorion était un poëte savant, affectant l'érudition et l'obscurité, recherchant, à la manière de Nicandre, de Callimaque, de Lycophron, les mots rares et difficiles. « Les poésies d'Euphorion, les *Causes* de Callimaque, l'*Alexandra* de Lycophron sont, dit « St-Clément d'Alexandrie, un sujet d'exercice « pour les grammairiens. — Euphorion est trop « obscur, » dit quelque part Cicéron. Du temps de Cicéron, il était fort à la mode. Sous Auguste, cette mode durait encore; Gallus l'imita, le traduisit. Sous Tibère ce ne fut plus une mode, mais une vogue. Tibère, qui faisait l'érudit et composait des vers grecs, imitait de préférence Euphorion, Rhianus et Parthénius. Il fit placer les livres et les images de ses poëtes favoris dans les bibliothèques publiques; et comme les goûts du souverain, même quand ce souverain est Tibère, trouvent toujours des approbateurs, la plupart des savants prirent ces trois auteurs pour objet de leurs travaux, et dédièrent à l'empereur un grand nombre de scholies et de commentaires, où il y avait sans doute autant de bassesse que d'érudition. Tout est perdu, et le texte et les notes, sauf quelques vers, quelques mots détachés et deux épigrammes entières, qui font aujourd'hui partie de l'anthologie grecque. B—SS.

EUPHRAEUS était d'Orée dans l'Eubée. Il fut l'un des disciples de Platon. S'étant rendu ensuite à la cour de Perdiccas, frère aîné de Philippe et roi de Macédoine, il gagna sa confiance au point que ce prince se dirigeait entièrement par ses conseils; il lui laissait même le choix de ses convives, et Euphraeus n'admettait à la table du prince que ceux qui cultivaient la philosophie et la géométrie. Après la mort de Perdiccas, Euphraeus retourna dans sa patrie, où il se mit à la tête du parti opposé à Philippe, fils d'Amyntas, qui était devenu roi de Macédoine. Les amis de ce prince trouvèrent le moyen de soulever le peuple contre lui, et le firent mettre en prison. Bientôt après l'armée de Philippe s'approcha des murs d'Orée, et Euphraeus, ne voulant pas tomber entre les mains de ses ennemis, s'égorgea lui-même; c'est au moins ce que dit Démosthène, et comme il était contemporain, il est plus croyable que les auteurs d'après lesquels Athénée prétend qu'Euphraeus fut mis à mort par les ordres de Parménion. C—R.

EUPHRANOR, peintre et sculpteur, un des plus grands artistes grecs, florissait dans la 104ᵉ olympiade, 364 ans avant J.-C. On le surnomma l'Isthmien en raison de la situation de Corinthe sa patrie; cependant Pline le range parmi les peintres athéniens, d'où l'on peut conclure qu'il exerça ses talents et qu'il établit son école dans Athènes. En effet Nicias, son élève le plus célèbre, était de cette ville, et les plus beaux ouvrages d'Euphranor représentaient des divinités ou des héros chers aux Athéniens; il avait étudié avec le même soin la théorie et la pratique de son art, et l'on doit regretter les ouvrages qu'il avait composés sur la couleur et sur l'ordonnance des tableaux. Admirable dans tous les genres, il travaillait également le marbre et le bronze; diligent et soigneux plus qu'aucun autre artiste, il produisit une foule de chefs-d'œuvre, parmi lesquels on comptait des colosses, des tableaux exquis et des vases parfaitement ciselés. Il sut le premier donner aux figures des héros la dignité et le caractère convenables; mais on lui reprochait de faire en général les têtes et les articulations trop fortes en proportion du corps. Chargé par les Athéniens de peindre les douze grands dieux, il donna à son Neptune

un si grand caractère qu'il fut forcé de rester au-dessous, même dans la figure de Jupiter. Il concourut avec Parrhasius pour une figure de Thésée; et comme son coloris était plus sévère et plus vigoureux que celui de son rival, « Parrhasius, dit-« il, a peint un Thésée qu'il a nourri de roses, le « mien est nourri de chair vive. » Outre les tableaux dont nous avons parlé, on comptait encore au nombre des chefs-d'œuvre d'Euphranor le Combat de la cavalerie athénienne à Mantinée, les figures de Thésée avec la démocratie et le peuple personnifiés, une Junon remarquable surtout par sa chevelure, Apollon Patroüs, Ulysse contrefaisant l'insensé; c'était pour les Ephésiens qu'il avait fait cet ouvrage. Pausanias après avoir décrit un de ces tableaux, semble ajouter comme un dernier éloge: « Et le grand peintre qui l'a fait « c'est Euphranor. » Plutarque dit que la Bataille de Mantinée avait le caractère d'une inspiration divine. Les sculptures d'Euphranor n'ont pas reçu de moindres éloges; les principales étaient un Pâris que les Grecs ne se lassaient pas d'admirer, et dans lequel on reconnaissait tout à la fois le juge des trois déesses, l'amant d'Hélène et le guerrier qui trancha les jours d'Achille; une Minerve qui depuis fut apportée à Rome, et que Q. Luctatius Catulus dédia dans le Capitole, d'où elle prit le surnom de Catulienne; une Latone venant de donner le jour à Diane et à Apollon qu'elle tenait dans ses bras; ce groupe fut placé à Rome dans le temple de la Concorde; des chars à deux et quatre chevaux, les figures colossales de la Grèce et de la Vertu, celles d'Alexandre et de Philippe sur des quadriges et une statue de Vulcain. Euphranor laissa plusieurs élèves habiles, Antidote, qui fut maître de Micon d'Athènes, Carmanides et Léonides d'Anthédonie. L—S—E.

EUPHRATAS ou EUPHRATES, évêque de Cologne au 4e siècle, fut, si l'on croit les Actes d'un concile de Cologne que l'on prétend avoir été tenu en 346, déposé dans cette assemblée parce qu'il suivait les erreurs de Photin, et niait la divinité de Jésus-Christ. Ce qui néanmoins jette de l'incertitude sur la vérité de ces faits, c'est qu'en 347, tout au plus un an après, un Euphratas de Cologne assistait au concile de Sardique, et y était même assez considéré. Il n'est pas croyable que Euphratas dont St-Athanase parle si honorablement ait été déposé un an auparavant pour hérésie, et trouvé si coupable que, selon Valentin d'Arras, il n'était pas même digne d'être admis à la communion laïque. Pour concilier des faits aussi opposés, quelques écrivains prétendent que le concile de Cologne où Euphratas est dit avoir été condamné n'a jamais existé. Les anciens historiens n'en font aucune mention, et parmi les évêques qui ont souscrit ces actes on trouve des noms ou qui ne se rencontrent point dans le catalogue des églises, ou qui ne cadrent point avec l'époque à laquelle on dit que ce concile s'est tenu. Le P. Pagi, commentateur de Baronius, tranche la difficulté en reconnaissant deux évêques du nom d'Euphratas qui ont occupé successivement le siége de Cologne, et dont le premier, qui était hérétique et a été déposé, ne doit pas être confondu avec l'Euphratas du concile de Sardique, député vers l'empereur Constance, loué par St-Athanase, et duquel la sainteté et l'orthodoxie n'ont jamais été suspectées. L—Y.

EUPHRATES, philosophe stoïcien, fut l'ami de Pline le jeune, qui en fait dans une de ses lettres l'éloge le plus magnifique. Il fut aussi lié avec Dion Chrysostome et Apollonius de Tyane; mais il se brouilla avec ce dernier, sans doute parce qu'il ne voulut pas croire à ses prestiges, et depuis ce temps-là Apollonius ne laissa passer aucune occasion de le décrier. Il a été imité par Philostrate, l'auteur de sa vie; mais on s'en rapportera plutôt à Pline ou Epictète, qui le citent avec éloge. Euphrates fut aussi honoré de l'amitié de l'empereur Adrien. Parvenu à un âge très-avancé, et se voyant attaqué d'une maladie incurable, il obtint de ce prince la permission de se délivrer de la vie, ce qu'il fit en prenant du poison. C—R.

EUPHROSYNE, impératrice d'Orient, surnommée *Ducène*, à cause de l'alliance de son aïeul avec une princesse de la maison des Ducas, était femme d'Alexis III, et fut un des principaux mobiles de la conjuration qui, en 1195, fit monter ce prince sur le trône, à la place de son frère Isaac l'Ange (*voy.* ALEXIS III et ISAAC L'ANGE). Euphrosyne était loin cependant d'avoir pour elle la faveur publique. Ses mœurs décriées, son ambition, son audace, ses dilapidations la faisaient mépriser et craindre; mais son courage, sa fermeté, son éloquence, sa beauté, lui donnaient de grands avantages dont elle se servit pour monter au rang suprême et pour s'y faire un pouvoir absolu. La faiblesse d'Alexis ne lui disputa aucun droit; mais l'empire était morcelé par des guerres intestines et étrangères, et les troubles renaissaient sans cesse dans une cour faible et dissolue. En 1198, il se forma une conjuration contre Euphrosyne; les grands l'accusèrent auprès d'Alexis d'entretenir des relations criminelles avec un jeune courtisan nommé Vatace. L'empereur le fit massacrer, et Euphrosyne fut reléguée dans un couvent: elle en sortit au bout de six mois, reparut à la cour et y reprit son crédit. En 1200, sa conduite ferme et vigilante maintint Constantinople dans le devoir pendant l'absence d'Alexis, occupé à repousser des irruptions sans cesse renouvelées; mais l'orgueil de cette princesse s'en accrut au point qu'il parut la priver de tout jugement. Vêtue en homme et armée, elle se livrait aux exercices les plus violents; elle s'entourait de magiciens, se plongeait dans leurs ténébreux mystères, et exerçait des pratiques superstitieuses et ridicules qui lui attiraient le mépris public. On la vit un jour faire fouetter, en grand appareil, une statue d'Hercule, chef-d'œuvre de l'antiquité. Ses travers et la lâche conduite d'Alexis remplissaient l'empire de dés-

ordres ; les révoltes renaissaient à tout moment jusque dans l'enceinte du palais ; enfin la cinquième croisade vint terminer ce déplorable règne. Les croisés attaquèrent Constantinople en 1203. Alexis s'échappa à la faveur de la nuit, abandonnant Euphrosyne à la merci d'Isaac l'Ange, qu'on replaça sur le trône. Euphrosyne passa bientôt sous la puissance de l'usurpateur Alexis V, Murzuphle, qui, forcé à son tour de fuir de Constantinople en 1204, emmena la princesse et sa fille, qu'il avait épousée. Euphrosyne rejoignit son époux à Mosynople en Thrace. Tous deux furent réduits bientôt à implorer la clémence de Boniface, marquis de Montferrat, qui les envoya dans ses États. Euphrosyne y resta jusqu'après la mort du marquis ; elle eut la douleur de voir échouer les tentatives qu'Alexis forma, en 1210, pour remonter sur le trône. Quelques années après elle mourut à Larta en Epire. L—S—E.

EUPOLIS, poëte grec d'Athènes, florissait, au rapport de Saxius, vers la 85e olympiade, et 435 avant J.-C. Fidèle imitateur de Cratinus, il appartient comme lui à la *vieille* comédie, et avait à peine dix-sept ans lorsqu'il commença à donner ses pièces ; elles sont au nombre de dix-sept, d'après le calcul de Suidas ; et sept, suivant le même auteur, ou neuf, selon quelques autres, obtinrent l'honneur du triomphe. On rapporte que, s'étant permis de parler d'Alcibiade avec un peu trop de licence dans une de ses comédies, l'offensé tira du poëte satirique une vengeance qui paraît bien indigne d'un aussi grand homme. Eupolis servait en qualité de simple soldat dans l'armée navale que commandait Alcibiade ; ce général le fit, dit-on, attacher au bout d'une longue corde, plonger et replonger à plusieurs reprises dans la mer, afin, ajoute la même chronique, d'apprendre aux poëtes d'Athènes à se montrer désormais plus circonspects. Quoi qu'il en soit de cette historiette et du degré de confiance qu'elle peut mériter, la fin déplorable de notre poëte a pu sans doute y donner lieu. Il périt, en effet, dans l'Hellespont, à la suite d'un combat naval, dans la guerre contre les Lacédémoniens. C'est à cette époque et à cette fâcheuse circonstance que l'on reporte le motif et l'origine du décret des Athéniens qui fermait aux poëtes la carrière des armes. Cicéron réfute pleinement, et d'après le témoignage d'Ératosthène, la fable que nous venons de rapporter ; et une pareille autorité nous dispense d'en rapporter d'autres. Nous ne nous arrêterons pas davantage sur l'histoire merveilleuse du chien dont Augéas d'Éleusine avait fait présent à Eupolis, et dont Élien (*Hist. Var.*, lib. 10, chap. 41) raconte des traits si surprenants de dévouement et de fidélité : celui, entre autres, de s'être laissé périr de faim et de douleur sur le tombeau de son maître. L'héroïsme du chien contredirait un peu, il est vrai, le naufrage d'Eupolis, mais donnerait quelque poids à la tradition qui fait mourir notre poëte la première nuit de ses noces. Il résulte de ces étranges contradictions que nous ne savons, au sujet d'Eupolis, rien de bien positif, et que la conformité de nom et le défaut de documents certains ont fréquemment entraîné les savants dans de singulières méprises. Il nous reste quelques fragments d'Eupolis dans Stobée, dans Pollux et dans le *Scoliaste* d'Aristophane ; ils ont été recueillis et commentés par Runkel (Leipsick, 1825). A—D—R.

EUPOMPE, peintre grec, né à Sicyone, florissait vers la 101e olympiade, 364 ans avant J.-C. Émule et contemporain de Zeuxis, de Timanthe, d'Androcydes et de Parrhasius, il fut regardé comme l'un des plus grands peintres que la Grèce ait produits, et sa réputation fut telle, que de ce moment on divisa en trois les écoles de peinture, qui précédemment n'étaient désignées que sous les deux noms d'Asiatique et de Helladique, et qui depuis furent appelées écoles de Sicyone, d'Athènes et d'Ionie. Eupompe compta bientôt parmi ses disciples Pamphile, qui fut maître d'Apelles. On lui demandait un jour quel était celui de ses prédécesseurs qu'il avait cherché à imiter ; il en nomma un grand nombre, et ajouta : « Ce n'est pas un artiste, mais c'est la « nature qu'il faut copier. » Un de ses ouvrages les plus remarquables représentait un Grec vainqueur aux jeux gymniques. L—S—E.

EURENIUS (JEAN), archidiacre dans la province d'Angermanie, en Suède, né en 1688, mort en 1751. Outre la théologie, il cultiva la poésie latine, l'histoire et la philologie. On a de lui : *Grammatica* et *Syntaxis*, 1733, et un ouvrage très-savant intitulé : *Atlantica orientalis*, qui parut en 1751, à Strengnes, avec une préface de P. Fr. Liunberg. C—AU.

EURIC ou EVARIC, 7e roi des Visigoths, fit poignarder son frère Théodoric, à Toulouse, fut proclamé roi à sa place en 465, et s'empara d'une partie des Gaules, à la tête d'une armée nombreuse ; mais il échoua devant la ville de Bourges. En habile politique, Euric profita du moment où les Romains, divisés, avaient peu de troupes en Espagne, pour passer les Pyrénées ; il surprit Pampelune et Saragosse, mais Tarragone ne lui ouvrit ses portes qu'après un long siége : le vainqueur, irrité, la fit raser entièrement. Les habitants de cette partie de l'Espagne se réunirent en vain pour s'opposer à l'irruption des Goths ; ils furent vaincus en bataille rangée. Maître de la Catalogne et de Valence, Euric poursuivit sa marche victorieuse, et entra en Andalousie par Carthagène. Toute l'Espagne se soumit, à l'exception de la Galice, occupée par les Suèves. L'ambition d'Euric ne fit qu'augmenter avec sa puissance ; il repassa les Pyrénées, ravagea de nouveau la Gaule, prit Bourges et Clermont. Devenu le plus puissant monarque de l'Europe, il vit arriver à sa cour des ambassadeurs de toutes les nations pour solliciter son appui, et il contraignit Odoacre, qui

occupait alors le trône des derniers Césars, de lui abandonner ses droits sur l'Espagne et sur les Gaules. Fier de ce nouveau titre, le monarque visigoth entra en Provence à la tête de cent mille hommes, prit Marseille, Arles et toutes les villes des bords du Rhône. Euric défit aussi les Bourguignons ; il mourut à Arles en 484, douze années après avoir conquis l'Espagne. Ce prince fut le plus grand guerrier de son siècle; il sut plus que vaincre, il sut régner : aux anciennes lois dont il fit un recueil, il en ajouta de nouvelles, et fit connaître à ses sujets les douceurs de la civilisation. Telle fut son influence sur les princes de son temps, que le roi de Perse eut recours à la sagesse de ses conseils, et que Rome, si longtemps l'arbitre du monde, fut trop heureuse de se concilier sa faveur. Euric avait embrassé l'arianisme, et on lui reproche d'avoir persécuté les catholiques qui suivaient les décisions du concile de Nicée. B—P.

EURIPIDE, fils de Mnésarque, et l'un des plus grands poëtes qui aient illustré la scène tragique, naquit la première année de la 75e olympiade, 480 ans avant J.-C. Clito, sa mère, dont les uns ont fait une marchande d'herbes, et les autres une personne de qualité, était enceinte de lui lorsque l'invasion dont Xercès menaçait la Grèce, força les Athéniens d'abandonner leur ville. Mnésarque et sa famille se réfugièrent à Salamine, et ce fut là que naquit leur fils, le jour même où les Grecs remportèrent, vers l'embouchure de l'*Euripe*, cette victoire à jamais mémorable, prélude et gage de celle de Salamine, qui assura pour longtemps l'indépendance de la Grèce. Cette circonstance glorieuse valut au jeune fils de Mnésarque le surnom d'*Euripide*, devenu depuis si justement célèbre. Tout semblait se réunir pour annoncer les hautes destinées qui l'attendaient : son père ayant consulté l'oracle, pendant la grossesse de sa mère, en reçut cette réponse : « Mnésarque, il te naîtra « un fils qui sera pour la Grèce et pour le monde « entier un objet d'admiration, et le laurier sacré « ombragera plus d'une fois son front vainqueur. » Mnésarque en conclut, dit Aulu-Gelle, que l'oracle désignait par là les victoires que son fils remporterait un jour aux jeux olympiques. Il dirigea donc sa première éducation vers ce but, et ne négligea rien pour faire d'Euripide un athlète fameux. Le succès justifia les peines qu'il s'était données lui-même pour l'instruire dans la gymnastique ; et, admis au nombre des combattants, le jeune Euripide fut couronné, en effet, aux jeux célébrés en l'honneur de Thésée et de Cérès ; mais cette vocation n'étant pas la sienne, Euripide se dégoûta bientôt du métier d'athlète pour s'adonner à la peinture. Il étudia ensuite l'éloquence sous Prodicus de Chio, et la philosophie sous Anaxagore ; quelques-uns même, Clément d'Alexandrie et Eusèbe entre autres, lui donnent Socrate pour maître ; mais cette opinion, réfutée par la seule différence des âges (Socrate était de treize ans plus jeune qu'Euripide), a été solidement combattue par Bayle, dans son article *Euripide*. Le fait est, qu'effrayé des persécutions dont Anaxagore avait été l'objet et même la victime, Euripide renonça à la philosophie pour se livrer au théâtre; il avait alors dix-huit ans, et Socrate cinq seulement. On s'aperçoit aisément, en lisant les ouvrages de notre poëte, des progrès qu'il avait faits en éloquence et en philosophie ; aussi Quintilien en recommande-t-il expressément la lecture à son jeune orateur ; et Aristote l'appelle *le plus tragique* des poëtes, parce qu'il le trouve le plus moral et le plus utile. Voilà pourquoi, sans doute, Socrate, qui allait rarement au théâtre, n'y manquait point lorsqu'on donnait une pièce d'Euripide. Cependant, si l'on en croit Varron, cité par Aulu-Gelle (liv. 17, ch. 4), des nombreux ouvrages que ce poëte avait composés, cinq seulement furent couronnés; et ce qu'il y a de pire, c'est que les prix furent accordés le plus souvent à des rivaux indignes d'une pareille concurrence. Élien cite entre autres (*Var. Hist.*, liv. 2, ch. 8) un certain Xénocrate, et s'indigne de la préférence qu'il obtint sur Euripide. L'espèce d'affectation que l'on a cru remarquer en lui à décrier les femmes, dans la plupart de ses pièces, a donné de son caractère une idée peu favorable, et fait naître même des soupçons fâcheux sur la pureté de ses mœurs ; mais ces imputations calomnieuses, heureusement dénuées de preuves authentiques, souvent même détruites par des accusations contraires, ne portèrent aucune atteinte réelle à la réputation de ce grand poëte. Il est possible d'ailleurs que, marié deux fois et deux fois malheureux dans son choix, la conduite de ses femmes lui ait donné cette disposition habituelle à voir dans le sexe entier les vices et les travers dont il avait eu sous les yeux des exemples particuliers. Ses chagrins domestiques et l'éclat qu'il eut l'imprudence de leur donner fournirent aux poëtes comiques de son temps, et surtout à Aristophane, des armes dont ils abusèrent plus d'une fois, ce qui ne contribua pas sans doute à réconcilier Euripide avec les femmes ; mais il était si peu leur ennemi par caractère, que Sophocle disait de lui : « Oui, il les déteste dans ses tragé« dies ; mais il les aime et les recherche beaucoup « partout ailleurs. » Athénée, de qui nous tenons ce propos, assure positivement (liv. 13) qu'Euripide était naturellement fort amoureux des femmes. S'il a d'ailleurs introduit quelquefois de grandes coupables sur la scène, il y a souvent aussi fait paraître avec avantage des héroïnes, à la vertu desquelles il rend hommage. On ignore l'époque précise et les motifs de sa retraite auprès d'Archélaüs, roi de Macédoine, dont la cour était alors l'asile du goût et du savoir. Euripide y fut comblé d'honneurs et élevé même, si l'on en croit George le Syncelle, au poste de ministre d'État ; mais tant d'égards et de déférences n'étaient pas sans objet de la part du souverain : il se flattait que le poëte trouverait dans le cours de son rè-

gne quelque action digne d'être célébrée par lui. Euripide s'en défendit en homme d'esprit : « A « Dieu ne plaise, dit-il à Archélaüs, que votre rè« gne fournisse jamais la matière d'une tragé« die! » Il en fournit cependant par le fait, car ce prince périt assassiné à la suite d'une conspiration, en grande partie formée par Décamnichus, l'un de ses courtisans, qu'il avait abandonné à la vengeance d'Euripide, pour un sujet par lui-même assez léger. Décamnichus avait dit au poëte quelque chose de désobligeant sur la mauvaise odeur de son haleine; Archélaüs, irrité, remit à l'offensé le soin de punir l'outrage, et Euripide abusa, dit-on, de la permission (Aristot., *de Rep.*, liv. 5, c. 10). La fin de ce grand poëte fut aussi tragique que celle d'aucun des personnages qu'il ait jamais introduits sur la scène : se promenant un jour à l'écart dans un bois, et profondément absorbé dans ses pensées, il fut assailli par une meute de chiens qui le mirent en pièces, ou le blessèrent du moins si dangereusement qu'il succomba peu de temps après ; il avait environ 76 ans. Au surplus, nous ne donnons ce fait que comme l'une des conjectures nombreuses hasardées sur la mort d'Euripide par Diodore de Sicile, Valère-Maxime, Aulu-Gelle, Erasme, Lefèvre, etc. Il mourut le jour même où Denys l'ancien *parvint à la tyrannie* (1), ce qui fit dire à Timée (*Plut. sympos., lib.* 8) que la fortune avait enlevé le plus habile imitateur des calamités tragiques au moment même où elle en introduisait l'auteur sur la scène du monde. Archelaüs donna des regrets sincères à la perte de son poëte chéri, fit rapporter son corps de Bormiscus à Pella, ordonna des obsèques magnifiques, auxquelles il assista en personne, et lui fit élever un monument chargé d'inscriptions honorables; monument qui, comme celui de Lycurgue, fut bientôt après renversé par la foudre (*Plut. in Lyc.*). A la nouvelle de la mort d'Euripide, Athènes fut plongée dans la consternation; Sophocle, son ami, son rival et enfin son ennemi, prit le deuil, et voulut que ses acteurs parussent sans couronne sur le théâtre. Le poëte Philémon, dans une épigramme conservée par Thomas Magister, voudrait avancer le terme de ses jours, dans l'espoir de retrouver plus tôt Euripide, son ami, chez les morts. Les Athéniens députèrent en Macédoine pour que les restes d'Euripide leur fussent rendus; mais Archélaüs voulut les garder; et, frustrés dans leur attente, les Athéniens lui dressèrent sur le chemin de la ville au Pirée un cénotaphe, qui existait encore du temps de Pausanias (liv. 1, c. 2). A peine Euripide eut-il fermé les yeux, que son éternel ennemi, Aristophane, qui ne l'avait pas épargné de son vivant, dirigea contre lui une pièce tout entière, la comédie des *Grenouilles*. Il y suppose que, dégoûté des pièces qui disputaient le prix dans ses fêtes, Bacchus descend aux enfers pour en ramener un bon poëte; il y trouve la cour de Pluton fort agitée; il s'agit du trône de la tragédie, occupé par Eschyle : Euripide veut s'en emparer, et Sophocle, qui le cédait volontiers à Eschyle, s'apprête à le disputer à Euripide, dans le cas où ce dernier l'obtiendrait. Bacchus est pris pour juge, et se déclare en faveur d'Eschyle, qui demande, en sortant des enfers, que sa place soit remplie par Sophocle pendant son absence. Malgré les préventions de la haine, cette décision, conforme alors à l'opinion d'Athènes, est devenue à peu de chose près le jugement de la postérité sur ces trois grands tragiques (*voy.* ESCHYLE et SOPHOCLE). Quant à ce qui concerne particulièrement Euripide, les critiques les plus célèbres, Denis d'Halycarnasse, Quintilien, etc., lui ont reproché, avec raison, plusieurs défauts qui en seront dans tous les temps aux yeux du goût et de la raison : l'accumulation des sentences et des maximes, les digressions savantes, les disputes oiseuses, qui refroidissent l'intérêt et font languir le dialogue; l'embarras et l'invraisemblance de la plupart de ses plans; le peu d'art de ses expositions, faites le plus souvent dans des *prologues*, qui ne tiennent en rien au reste de la pièce, et par des personnages qui viennent froidement annoncer au spectateur le sujet et le plan de la tragédie; mais s'il n'y a qu'une voix sur ces défauts, il n'y en a qu'une aussi sur le mérite d'Euripide, considéré comme écrivain dramatique. C'est lui qui fixa vraiment la langue de la tragédie; sans avoir, dans son style, la hardiesse dithyrambique d'Eschyle, la pompe et la magnificence de Sophocle; sans retenir même aucune des expressions spécialement consacrées à la poésie, il sut, dit avec Longin le docte Valckenaër, choisir et employer si habilement celles du langage ordinaire, que le mot le plus commun s'ennoblit par leur heureuse combinaison. C'est un trait de conformité avec notre grand Racine, si supérieur à Euripide lui-même dans les autres parties de son art. L'élégance, la clarté, l'harmonie continue, voilà les caractères du style des deux poëtes, et c'est avec une extrême difficulté qu'ils faisaient, l'un et l'autre, ces vers si coulants et si faciles. Des quatre-vingt-quatre tragédies que le Catalogue de *Barnès* attribue à Euripide, dix-neuf seulement et les cent trente-deux premiers vers de la vingtième (Danaë) sont parvenus jusqu'à nous. L'admiration des siècles a distingué : L'*Hécube*, les *Phéniciennes*, la *Médée*, l'*Alceste*, l'*Hippolyte* et l'*Iphigénie en Aulide*, qui ont donné deux chefs-d'œuvre à la scène française, l'*Iphigénie* et la *Phèdre*, de Racine. Les anciens attribuent encore à notre poëte : 1° Un *Éloge* en vers d'Alcibiade, cité par Plutarque (Vie d'Alcibiade); 2° des *Épigrammes*, dont une seule s'est conservée dans Athénée (liv. 2, c. 19) et dans l'Anthologie; 3° un *Éloge funèbre* de Nicias, de Démosthène (le général) et des Athé-

(1) Nous suivons la correction proposée par Wesseling, dans le passage de Diodore cité par Plutarque : ἐγίνετο pour ἐγεννήθη.

niens qui avaient péri dans l'expédition de Sicile. Les peuples de cette contrée étaient si charmés des vers d'Euripide, que plusieurs soldats athéniens durent la liberté et la vie même à l'avantage de savoir et de réciter des fragments de ce poëte; 4° des *Hymnes*, cités par Philostrate (*Vit. Soph., lib.* 2); 5° des *Épîtres*, enfin, mais dont l'authenticité n'est pas démontrée pour tous les savants. Les principales éditions des tragédies d'Euripide sont : 1° celle que Jean Lascaris publia à Florence, vers la fin du 15e siècle; elle est en *capitales*, et ne contient que quatre pièces : *Médée, Hippolyte, Alceste*, et *Andromaque;* 2° celle d'Alde, Venise, 1503, in-8°; elle renferme dix-sept tragédies; 3° les scholies grecques d'Ascensius, sur les sept premières pièces, parurent pour la première fois à Venise, in-8°, chez les Junte, 1534; 4° l'édition de Bâle, 1544, in-8°; réimprimée en 1551 et 1554; elle contient dix-huit pièces, y compris l'*Électre*, publiée alors par Victorius. Oporinus présida à cette édition, et s'applaudit, dans la préface, d'un grand nombre de corrections; 5° celle de Stiblinus, avec sa version latine métrique, Bâle, 1562, in-fol.; 6° celle de Canter, Utrecht et Anvers, chez Plantin, 1572; 7° celle de Paul Étienne, Paris, 1602, in-4°; elle réunit la version latine, les scholies grecques et les notes latines de Canter, Brodeau, Stiblinus et Æmilius Portus; 8° celle de Barnès, in-fol., Cambridge, 1694; cette édition a joui longtemps d'une grande réputation; mais son crédit a totalement baissé depuis que Valckenaër et Reiske en ont fait sentir l'insuffisance sous le rapport de la critique du texte; 9° celle de Musgrave, Oxford, 1778, 4 volumes grand in-4°; 10° celle qui fut commencée par Morus et achevée par Beck, Leipsick, 1779-88 et années suivantes, in-4°; c'est un recueil incomplet de ce que Barnès, Musgrave, Heath, King et Valckenaër ont écrit sur Euripide; 11° l'édition complète qu'a donnée M. Matthiæ; il a revu la version latine et corrigé les scholies grecques sur d'anciens manuscrits, Leipsick, 1813 et années suivantes, in-8°; 1831-1837, 10 vol. in-8°; 12° celle des tragédies et des fragments de M. Boissonade, Paris, 1825-1826, 5 vol. in-32. Cette édition, l'une des meilleures, fait partie des *Poetarum græcorum silloge;* 13° celle de Hermann, 1831-1838, 2 vol. in-8°; 14° celle de M. Fix, Paris, 1844, grand in-8°. M. Fix a collationné pour cette édition les manuscrits de la Bibliothèque de Paris. Il a donné de nombreuses variantes et dans bien des parties a retouché les anciennes traductions latines. Il faut citer aussi les excellentes éditions partielles de l'Hécube, de l'Oreste, des Phéniciennes et de la Médée, par Porson, Leipsick, 1807, in-8°; des *Suppliantes* et des deux *Iphigénies*, par Markland; réimprimées depuis par les soins de M. Th. Gaisford, in-8°; des *Héraclides*, par M. P. Elmsley, Oxford, 1813, in-8°; de l'*Hécube*, des *Phéniciennes*, de l'*Hippolyte* et des *Bacchantes*, par Brunck, Strasbourg, 1780; de l'*Hippolyte* et des *Phéniciennes*, par le célèbre Valckenaër, et surtout son précieux travail sur les *Fragments* des pièces perdues, Leyde, 1768, in-4°. Les tragédies d'Euripide ont été traduites en français, quelques-unes en totalité et d'autres par extraits seulement, par le P. Brumoy, dans son *Théâtre des Grecs;* M. Prévost, de Genève, a complété cette traduction, Paris, 1783, 4 vol. in-12, et son travail fait aujourd'hui partie de la nouvelle édition du *Théâtre des Grecs*, Paris, 1785, 13 vol. in-8°; il occupe les volumes 4 à 9 (1). Les Anglais ont deux traductions d'Euripide en vers; celles de Potter et de Woodhull, mais elles sont, en général, peu estimées. On fait plus de cas de l'Euripide allemand de Steinbrychel, et de celui de M. Bothe, en vers iambiques, Berlin, 1800, 5 vol. in-8°. Le célèbre Wieland a également traduit l'*Ion* et l'*Hélène* dans son *Museum atticum*. A—D—n.

EURYDICE, nom de plusieurs femmes célèbres dans l'histoire de la Macédoine. La plus ancienne est la femme d'Amyntas, roi de Macédoine. Elle eut trois fils, Alexandre, Perdiccas, Philippe, et une fille, nommée Euryone, qui fut mariée à Ptolémée-Alorites. Eurydice, étant devenue amoureuse de son gendre, voulut faire périr son époux; mais son projet fut découvert par sa propre fille: et Amyntas lui pardonna, en considération des enfants qu'il avait d'elle. Ce prince étant mort vers l'an 371 avant J.-C., Ptolémée prit l'autorité, comme tuteur d'Alexandre. Pausanias, qui était de la famille royale, ayant en même temps élevé des prétentions au trône, et beaucoup de Macédoniens s'étant rangés dans son parti, Eurydice eut recours à Iphicrate, général athénien, qui se trouvait avec une armée vers Amphipolis; et ce général, ayant défait Pausanias, rétablit la tranquillité dans la Macédoine. Elle fut bientôt troublée de nouveau par l'ambition de Ptolémée, qui ne voulait pas rendre la couronne à Alexandre, l'aîné des fils d'Antipater; et il s'éleva une guerre qui fut terminée par Pélopidas, à qui Alexandre donna Philippe son frère en otage. Mais Eurydice, chez qui l'amour de la domination avait éteint tout sentiment naturel, fit mourir Alexandre; et Ptolémée, son complice, reprit l'autorité, comme tuteur de Perdiccas. Celui-ci, averti par la mort de son frère, se tint sur ses gardes, et trouva bientôt l'occasion de se défaire de Ptolémée-Alvrites. Il monta ensuite sur le trône; mais, après cinq ans de règne, il fut tué dans un combat contre les Illyriens, l'an 360 avant J.-C. Justin attribue encore sa mort à Eurydice, ce qui pourrait faire conjecturer qu'elle était elle-même Illyrienne comme les autres Eurydice dont nous

(1) L'*Iphigénie* a été traduite en français par Thomas Sibillet, Paris, 1550, in-8°; l'*Hécube*, en rhythme français, par Lazare Baïf, Paris, Rob. Estienne, 1550, in-8°; l'*Électre*, par Larcher, Paris, 1750, in-12; l'*Hécube* en vers français, par J.-B. Drouet, Reims, 1840, in-8°. M. Prevost de Genève a donné dans les *Archives littéraires de l'Europe* (1804 et 1806) plusieurs bonnes dissertations sur la philosophie d'Euripide. D. L re—

parlerons bientôt, et qu'irritée de voir l'autorité lui échapper, elle avait armé les Illyriens contre son propre fils. Le reste de son histoire nous est inconnu. C—R.

EURYDICE, fille d'Antipater, fut mariée à Ptolémée, fils de Lagus, dont elle eut plusieurs enfants. Étant allée le rejoindre en Égypte, après la mort d'Alexandre le Grand, elle emmena avec elle Bérénice, sa nièce, ce qui fut la cause de tous ses malheurs. Bérénice, en effet, inspira une passion si violente à Ptolémée, qu'il l'épousa, et se laissa entièrement gouverner par elle. Eurydice et ses enfants, ne pouvant pas s'accorder avec cette nouvelle épouse, se retirèrent chez Séleucus, roi de Syrie. Deux de ses filles se marièrent, l'une à Agathocles, fils de Lysimaque, et l'autre à Démétrius Poliorcète. Ptolémée Céraunus, l'aîné de ses fils, s'étant emparé du royaume de Macédoine, en assassinant Séleucus son bienfaiteur, Eurydice le suivit, et contribua sans doute beaucoup à lui concilier l'esprit des Macédoniens, par le respect qu'on avait pour la mémoire d'Antipater, son père. Ptolémée Céraunus ayant été tué vers la fin de l'an 280 avant J.-C., dans un combat contre les Gaulois, la Macédoine se trouva livrée sans défense aux ravages de ces barbares; et Eurydice se réfugia dans Cassandrée, l'ancienne Potidée, ville que sa situation rendait imprenable. Pour s'en attacher davantage les habitants, elle leur rendit la liberté. Ils lui en témoignèrent leur reconnaissance en instituant en son honneur une fête nommée *Eurydicée*, ce qui l'assimilait à leur fondateur. Eurydice devait être alors très-avancée en âge, et il est vraisemblable qu'elle ne vécut pas longtemps après cet événement. C—R.

EURYDICE, nommée aussi *Adéa* ou *Andata*, était fille de Cynnané; et petite-fille de Philippe, fils d'Antipater, et d'une femme illyrienne, qui avait également deux noms *Andata* et *Eurydice*. Après la mort d'Alexandre le Grand, Cynnané conduisit sa fille en Asie pour lui faire épouser Arridée; mais Perdiccas et Alcétas, qui craignaient l'influence qu'elle pourrait exercer sur les Macédoniens, la firent tuer à son arrivée. Ce meurtre ayant révolté tous les Macédoniens, Perdiccas, pour les apaiser, fut obligé de donner les mains à ce mariage. Après la mort de Perdiccas, le commandement général des troupes ayant été donné à Arridée et à Pithon, Eurydice prétendit qu'ils ne devaient rien faire sans sa participation. Ils n'osèrent pas d'abord lui résister; mais l'arrivée d'Antipater leur ayant rendu le courage, ils voulurent l'écarter des affaires. Elle souleva alors l'armée contre Antipater, et prononça une harangue qui produisit un tel effet, que ce général fut obligé de s'enfuir. Mais les Macédoniens, qui avaient besoin de son expérience, le rappelèrent bientôt; et il paraît qu'Eurydice elle-même le suivit dans la Macédoine. Elle s'y trouvait en effet lorsque Antipater mourut, l'an 319 avant J.-C.; et Olympias étant revenue de l'Epire avec une armée pour reprendre le gouvernement de la Macédoine, Eurydice rassembla des troupes, et se mit elle-même à leur tête, armée à la macédonienne; mais, lorsque les armées furent en présence, les Macédoniens passèrent tous du côté d'Olympias. Eurydice se réfugia dans Amphipolis, où elle fut bientôt prise; et Olympias, n'écoutant que sa vengeance, lui envoya un glaive, un cordon et du poison, pour qu'elle eût à choisir un de ces genres de mort. Eurydice, après avoir fait des imprécations contre elle, s'étrangla avec sa ceinture, l'an 316 avant J.-C. Sa mort ne tarda pas à être vengée (*voy.* OLYMPIAS). C—R.

EUSDEN (LAURENT), ecclésiastique et poëte anglais du 18e siècle, élevé à Cambridge, était assez peu connu dans le monde littéraire, lorsque, ayant adressé un épithalame au duc de Newcastle, grand chambellan, sur son mariage avec lady Henriette Godolphin, ce seigneur le fit nommer, en 1718, à la place de poëte lauréat. Malheureusement pour lui, il succédait à un homme (Rowe) dont le génie supérieur faisait ressortir davantage la faiblesse de ses talents; et cette circonstance fut un prétexte que prirent les poëtes les plus distingués de cette époque, opposés d'ailleurs au gouvernement par leurs principes politiques, pour faire pleuvoir les épigrammes et les satires sur le protecteur et le protégé. Pope était à la tête des ennemis d'Eusden, et l'a fait figurer dans la *Dunciade*. Le duc de Buckingham, dans son poëme de la *Session des poëtes*, dit : « Eusden s'élança « en criant : Qui aura le laurier, si ce n'est moi, « véritable lauréat, à qui le roi l'a donné? Apol- « lon fit des excuses, lui accorda sa demande, « mais jura que c'était la première fois qu'il en- « tendait prononcer son nom. » Après avoir eu longtemps une conduite sage et régulière, il se livra à un goût immodéré du vin et des liqueurs fortes, et abrutit par là ses facultés morales et intellectuelles. Il mourut en 1730, dans sa cure de Coningsby, au comté de Lincoln. On s'accorde à le regarder au moins comme un assez bon versificateur. Ses meilleures pièces de poésie se trouvent dans le Recueil de Nichols. Il a laissé en manuscrit une traduction des Œuvres du Tasse, avec une Vie de ce poëte; mais cet ouvrage ne paraît pas avoir été imprimé. S—D.

EUSÈBE (SAINT), Grec de naissance, fut élu pape au mois d'août 310, et succéda à St-Marcel, Ier du nom. Son élection fut retardée pendant dix mois environ, à cause des troubles qui s'étaient élevés sous son prédécesseur (*voy.* MARCEL). Eusèbe n'eut pas le temps de faire renaître des jours plus heureux; il mourut au bout de quatre ou cinq mois de pontificat, le 26 septembre, laissant des regrets honorables pour sa mémoire. Il eut pour successeur Miltiade. D—S.

EUSÈBE (PAMPHILE), évêque de Césarée, dans la Palestine, fut un des hommes les plus célèbres de l'Église chrétienne, qu'il honora par ses talents, qu'il éclaira par ses lumières, et qu'il agita par

ses erreurs et par ses intrigues. Il naquit vers l'an 267 de J.-C., sous le règne de Galien, fit ses études dans la ville d'Antioche, et fut ordonné prêtre par Agapius, évêque de Césarée. Ami de St-Pamphile, qui souffrit le martyre, sous le règne de Dioclétien, en 309, Eusèbe partagea sa prison et ses travaux apostoliques; mais il évita la mort, et fut soupçonné d'avoir racheté sa vie en sacrifiant aux idoles; accusation qui paraît dénuée de fondement. En 313, il fut élu évêque de Césarée, à la place d'Agapius. Lorsque les dissensions d'Arius et d'Alexandre, évêque d'Alexandrie, commencèrent à troubler la paix de l'Église, Eusèbe sembla pencher vers l'arianisme; mais au concile de Nicée, en 325, il se réunit aux pères qui firent condamner l'hérésiarque. Déjà renommé par ses talents et ses lumières, ce fut lui qui, dans ce concile célèbre, porta la parole à Constantin : il fit cependant quelques difficultés pour admettre le terme de *consubstantiel*. Depuis, il saisit avec adresse toutes les occasions qui se présentèrent d'être favorable aux ariens, et d'entraîner l'empereur dans les mesures qui tendaient à augmenter leur ascendant, et que provoquait avec impétuosité un autre Eusèbe, évêque de Nicomédie (*voy.* l'article suivant). Au concile d'Antioche, en 330, il eut part à l'injuste déposition d'Eustathe, évêque de cette ville; mais, par une feinte modération, il refusa de le remplacer. Bientôt St-Athanase lui-même le compta parmi ses ennemis. Eusèbe contribua au rappel d'Arius; et, de concert avec les évêques ariens, il condamna Athanase, aux conciles de Césarée et de Tyr, en 334; il se rendit même à Constantinople pour soutenir auprès de l'empereur les décisions de ces assemblées. Ce fut alors qu'il prononça le panégyrique de ce prince, qui mourut la même année. Eusèbe ne lui survécut pas longtemps, et termina sa carrière vers l'an 338. Les écrivains ecclésiastiques, anciens et modernes, ne sont pas tous d'accord sur le compte d'Eusèbe : plusieurs l'ont défendu avec chaleur; de ce nombre sont Sozomène, Socrate, Victorius, et quelques autres. St-Jérôme l'appelle le *prince des ariens;* Photius l'accuse; le 7e concile le condamne, et cette opinion est presque généralement suivie par les modernes. Eusèbe eut pour successeur son disciple Acace, surnommé *le Borgne*, non moins savant, non moins éloquent, et plus entreprenant que son maître (*voy.* Acace). Eusèbe a composé en grec une foule d'ouvrages remplis d'éloquence et d'érudition; ceux qui nous sont parvenus justifient la haute réputation de leur auteur, et doivent faire regretter ceux dont on n'a plus de traces. Il avait fait 1° l'*Apologie d'Origène*, en 6 livres; St-Pamphile coopéra aux premiers, pendant la persécution de Dioclétien; après la mort de ce martyr, Eusèbe ajouta le sixième. 2° Un *Traité contre Hiéroclès*, qui doit être du même temps; 3° 15 livres de la *Préparation*, et 20 de la *Démonstration évangéliques*, qu'il fit après sa nomination au siége épiscopal de Césarée; 4° une *Chronique* depuis le commencement du monde jusqu'à la 20e année de Constantin; 5° l'*Histoire ecclésiastique*, qu'il acheva peu de temps après le concile de Nicée; 6° un *Cycle pascal*, composé vers l'an 332; 7° un ouvrage contre Marcel d'Ancyre, qui fut condamné au concile de Constantinople, en 335 et 336; 8° quatre livres de la *Vie de Constantin*, qui ne furent écrits qu'après la mort de ce prince, et auxquels Eusèbe avait joint le panégyrique dont nous avons parlé, prononcé en 335; 9° cinq livres sur l'*Incarnation;* 10° dix livres de *Commentaires sur Isaïe;* 11° trente livres contre Porphyre; 12° un livre de *Topiques;* 13° une *Nomenclature des peuples et des nations*, suivant les livres des Hébreux; 14° une *Topographie de la Judée et du temple;* 15° trois livres de la *Vie de St-Pamphile;* 16° des *Opuscules sur les martyrs;* 17° des *Commentaires sur les psaumes;* 18° une *Lettre à Caspianus*, et une *Concordance des quatre évangélistes*. Enfin, on trouve les traces d'un *Commentaire sur la première épître aux Corinthiens*, d'un *Traité sur l'accomplissement des prédictions de Jésus-Christ*, et de plusieurs discours. Le plus grand nombre de ces ouvrages n'est connu que par le témoignage de St-Jérôme, qui en parle fréquemment, en cite des fragments, et paraît s'en être servi pour la composition de ses propres écrits. L'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe est l'ouvrage le plus considérable de lui qui nous soit parvenu : il a été traduit en latin par Rufin, Musculus et Christopherson. La version de ce dernier fut imprimée en regard du texte grec, en 1612. Robert Estienne avait publié précédemment le texte, en 1544. Henri de Valois en a donné depuis une édition plus correcte, avec une version très-estimée (Paris, 1659); c'est celle qui a été traduite en français par le président Cousin. Cet ouvrage d'Eusèbe est de la plus grande utilité pour l'histoire de l'Église chrétienne pendant les trois premiers siècles. Elle a mérité à son auteur le surnom de *Père de l'histoire ecclésiastique*. On loue surtout son exactitude et l'authenticité des matériaux qu'il a employés. La *Chronique* d'Eusèbe contient les principales actions des grands hommes et l'histoire de la découverte des arts. On présume qu'Eusèbe s'était servi pour cet ouvrage de la chronologie composée cent ans auparavant par *Jules Africain*. St-Jérôme a traduit en latin cette *Chronique*, et l'a continuée jusqu'au 6e consulat de Valens et de Valentinien (*voy.* St-Jérôme). Peut-être cette traduction a-t-elle causé la perte de l'ouvrage original. On croit que George le Syncelle a inséré toute la *Chronique* d'Eusèbe dans la sienne, dont il ne reste que des fragments. Scaliger a essayé de rassembler, avec les passages grecs tirés de divers auteurs, toute la *Chronique* d'Eusèbe (Amsterdam, 1658, 2 vol. in-fol.), et son travail diffère peu de la traduction de St-Jérôme. Les 4 livres de la *Vie de Constantin* ont été imprimés avec l'*Histoire ecclésiastique*, et traduits en français par Cousin. Les dix livres qui nous restent de la *Préparation* et de la *Démonstration évangé-*

liques ont été publiés à Paris, en 1627, avec les versions de Donat et de Viger. On y a joint le *Traité contre Hiéroclès* et les cinq livres *contre Marcel d'Ancyre*. La *Préparation évangélique* est le plus estimé de ces ouvrages, et Scaliger lui donne le titre de divin. C'est dans la *Démonstration évangélique* qu'Eusèbe nous a conservé le fragment de Sanchoniaton. La *Topographie de la terre sainte* a été traduite en latin par St-Jérôme, publiée en grec par Bonfrère, en 1631; elle se trouve dans plusieurs éditions des œuvres de St-Jérôme. Montfaucon a donné le *Commentaire sur les psaumes*. Sirmond a publié en latin des *Opuscules* qu'il attribue à Eusèbe (Paris, 1643). La *Lettre à Caspianus* et les *Canons pour la concordance des Évangiles* se trouvent en grec à la tête du *Nouveau Testament* grec (édition de Robert Estienne, 1550). Enfin Meursius a donné en grec des *Notes sur le Cantique des cantiques* (Elzévir, 1617, in-4°), qu'il attribue à Eusèbe; et Curterius a mis en tête des *Commentaires de Procope sur Isaïe* quelques fragments sur la *Vie des prophètes*; on les croit aussi du savant évêque de Césarée. L—S—E.

EUSÈBE de Nicomédie, évêque arien, a vécu sous les règnes de Constantin et de Constance, et fut un des plus fougueux défenseurs de l'arianisme. Il avait apostasié dans sa jeunesse pour éviter la persécution de Maximien; le danger étant passé, il rentra dans l'Église chrétienne : il était évêque de Béryte lorsque Constantia, veuve de Licinius et sœur de Constantin, se déclara sa protectrice. Cette princesse, livrée à l'hérésie d'Arius, trouva dans Eusèbe un partisan déclaré d'une opinion qu'il avait embrassée peut-être même avant qu'Arius la propageât. Cependant Eusèbe fut obligé d'abord de restreindre son caractère hardi et entreprenant; il adressa au concile de Nicée des lettres où il énonçait hautement ses erreurs. Elles y furent déchirées avec indignation, et leur auteur prit le parti de se rétracter; mais il refusa de signer la condamnation d'Arius, et, comme il continuait ses menées en faveur de l'arianisme, Constantin signa son exil peu de temps après le concile. De nouvelles intrigues rendirent aux ariens leur crédit; Eusèbe reparut à la cour et se vit bientôt en état de faire trembler ses ennemis. Maître de l'esprit de Constantia, de Constantin et de Constance son fils, il attaqua ouvertement les évêques orthodoxes. Eustathe d'Antioche fut sa première victime : Eusèbe le fit déposer dans un concile qu'il rassembla furtivement à Antioche. Asclépas de Gaza, Eutrope d'Andrinople, furent bientôt après chassés de leurs siéges. Eusèbe, triomphant, ne craignit plus de poursuivre l'illustre évêque d'Alexandrie, St-Athanase, qu'il n'avait pu ni tromper ni fléchir. Il multiplia les calomnies contre ce saint évêque, l'accusa d'imposture, de sédition, d'homicide (*voy.* ATHANASE). La vertu et la fermeté d'Athanase déjouèrent plusieurs fois les trames ourdies contre lui. Mais Constantin, circonvenu par les ennemis du prélat, céda enfin à leurs suggestions. Eusèbe fit alors convoquer un concile à Césarée, puis à Tyr; Athanase, forcé de s'y rendre, y confondit ses accusateurs, et n'en fut pas moins condamné : bientôt après Eusèbe obtint son exil; il parvint également à faire recevoir Arius à la communion des évêques. Après la mort de cet hérésiarque, Eusèbe devint le chef de son parti; il domina Constantin jusqu'à sa mort, et ensuite Constance et sa famille. En 339 il parvint à se faire élire évêque de Constantinople, après avoir fait exiler Paul, évêque orthodoxe. En 341 Eusèbe fit tenir à Antioche un concile dans lequel l'arianisme reçut une sanction publique et qui devint le prélude des violences les plus odieuses; mais peu de temps après Eusèbe termina sa vie, en 342. L—S—E.

EUSÈBE de Verceil, né en Sardaigne, est célèbre dans l'Église par ses efforts et sa constance pour la faire triompher de l'arianisme. Il appartenait à une famille considérable. Selon l'histoire de sa vie, son père était chrétien, et fut arrêté en Afrique par ordre de Dioclétien, pour être amené à Rome : il mourut en chemin. Restitute, sa femme, continua sa route, arriva dans cette ville et y fut baptisée avec son fils par le pape Eusèbe, qui peut-être lui donna son nom. On ignore quel âge avait alors Eusèbe; mais on sait qu'il fut fait lecteur, et qu'ensuite le pape Jules l'ordonna évêque de Verceil. Il paraît qu'il n'y en avait point eu jusqu'alors de ce titre, et qu'Eusèbe fut le premier. Il n'était point connu dans cette ville, où il était allé par occasion; mais dès qu'on l'eut vu, on le trouva digne de l'épiscopat, et il réunit tous les suffrages. Il sut justifier ce choix : non-seulement sa vie fut celle d'un saint évêque, mais il rendit saint tout ce qui l'entourait. Il réunit dans sa maison tout son clergé; il y vivait en commun avec ses prêtres, imitant la vie des premiers chrétiens, s'exerçant au jeûne et à l'abstinence, et joignant à l'exercice du saint ministère les pratiques et les vertus des cénobites : de cette école sortirent de saints évêques et d'illustres martyrs. Eusèbe est le premier qui ait donné l'exemple de cet alliage de la cléricature avec les usages monastiques, et c'est jusqu'à lui qu'il faut remonter pour trouver l'origine des chanoines réguliers. St-Ambroise fait de grands éloges d'Eusèbe; il loue sa douceur, son affabilité, sa fermeté dans la foi, sa vie mortifiée et sa patience. Le siége de Rome était alors occupé par Libère; l'empereur Constance favorisait l'arianisme, et St-Athanase était persécuté. La foi étant en danger, Libère imagina qu'il pouvait remédier par un concile aux maux que souffrait l'Église. Il députa Eusèbe et Lucifer de Cagliari vers Constance. Le concile se tint à Milan en 355; mais il ne remédia à rien, et, loin que l'issue en fût favorable, Eusèbe fut exilé à Scythopolis, dans la Palestine; quelques-uns disent qu'il y fut renfermé dans un cachot si bas et si étroit, qu'il ne pouvait s'y tenir ni debout ni couché. Il ne paraît pas néanmoins qu'il soit resté

longtemps dans cette situation ; mais il eut beaucoup à souffrir, et on lui fit éprouver les plus cruels traitements. Pétrophile, évêque du lieu, qu'Eusèbe nomme *son geôlier*, était l'instrument de ses cruautés, et l'un de ses principaux persécuteurs. Cependant Julien étant parvenu à l'empire en 361, tous les exilés furent rappelés, et Eusèbe avec eux. Au lieu de se rendre à Verceil, il alla à Alexandrie, où les intérêts de la foi l'appelaient : il voulait y voir St-Athanase et s'entendre avec lui sur les moyens de pacifier l'Église. St-Athanase et lui travaillèrent à assembler un concile : il eut lieu à Alexandrie, en 362, et se termina heureusement. On y établit la divinité du St-Esprit et tout ce qui concerne le mystère de l'incarnation. Parmi les signatures apposées au bas des actes, on trouve celle d'Eusèbe, la seule qui soit en latin, d'où on a conclu que, quoique très-savant, il ignorait les lettres grecques. D'Alexandrie Eusèbe alla à Antioche, pour y apaiser les troubles qui divisaient cette église; mais il trouva que Lucifer, qui l'y avait précédé, avait ordonné Paulin, imprudence qu'il blâma et qui empêcha la réunion. De là Eusèbe se rendit en Orient, et en parcourut toutes les églises, pourvoyant à leurs besoins, rappelant à la foi ceux qui s'en étaient écartés, et la raffermissant dans ceux où elle était faible. Il passa ensuite en Illyrie, et laissa partout des preuves de son zèle. Enfin il revint en Italie, s'opposa à Auxence, qui avait usurpé le siége de Milan, et ordonna Marcellin premier évêque d'Embrun. Il avait trouvé son église dans le meilleur ordre, par les soins de Gaudence, qu'il avait envoyé à Verceil trois ans auparavant. St-Jérôme fixe la mort d'Eusèbe de Verceil à l'an 370, sous le règne de Valentinien et de Valens ; selon Moreri, il vécut jusqu'à l'an 371 ou même 373. Les martyrologes d'Adon, d'Usuard et le martyrologe romain le qualifient de martyr ; mais si ce mot se prend dans le sens qu'Eusèbe serait mort dans les tourments, cela est contraire à toute l'antiquité. St-Ambroise, qui ne parle jamais d'Eusèbe qu'avec éloge, ne lui donne que le titre de confesseur ; St-Antonin, qui écrivait environ mille ans après, est le premier qui ait dit que les ariens le firent mourir. On a d'Eusèbe : 1° une *Lettre à son église*, avec une *Protestation* contre les violences de Pétrophile; 2° une *Lettre à Grégoire d'Elvire*, en 363 ; elle se trouve dans les fragments de St-Hilaire, avec un billet du même, adressé à l'empereur Constance, et qu'il écrivit avant de partir pour Milan : ces deux lettres ont été insérées dans la Bibliothèque des Pères; 3° une traduction en latin des *Commentaires d'Eusèbe de Césarée sur les Psaumes*. Jean-André Irico fit imprimer à Milan, en 1743, en 2 volumes in-4°, le *Livre des Evangiles*, trouvé parmi les manuscrits de l'église de Verceil. On a prétendu qu'il était de la propre main d'Eusèbe; et dans ce cas, ce serait un des plus précieux et un des plus anciens manuscrits; mais cela aurait besoin de preuves. Irico a enrichi son édition d'une préface, de notes, et d'une concordance avec les autres manuscrits des Évangiles et les versions des Sts-Pères. L—Y.

EUSÈBE de Samosate, né dans cette ville, en était certainement évêque en 361. On ne sait rien du temps de sa naissance; mais on peut assurer qu'en 372 il était déjà avancé en âge. Il s'est rendu illustre par son zèle à soutenir la foi et par son attachement pour l'Église. On ne peut dissimuler néanmoins que, soit surprise ou défaut de lumières, il n'ait été dans la communion des ariens; mais par la suite il devint un des plus zélés et des plus généreux défenseurs de la bonne doctrine. Il donna, au sujet de l'élection de Mélèce, une noble et grande marque de courage. Les ariens et les orthodoxes qui étaient en communion avec eux étaient convenus d'élire Mélèce pour évêque d'Antioche, et l'élection se fit en effet. L'acte en fut remis entre les mains d'Eusèbe, que l'assemblée en fit dépositaire. Mais Mélèce s'étant aussitôt déclaré pour la foi de Nicée, les ariens regrettèrent de l'avoir choisi, et prirent la résolution d'anéantir l'élection. Eusèbe, voyant qu'on violait l'accord et les règles canoniques, partit précipitamment pour Samosate, emportant avec lui le décret d'élection. Les ariens en ayant informé l'empereur Constance, qui les favorisait, ce prince dépêcha un courrier à Eusèbe, avec ordre de renvoyer le décret. Eusèbe s'y refusa, disant qu'ayant reçu l'acte de plusieurs personnes, c'était un dépôt qu'il ne pouvait remettre qu'en leur présence et de leur consentement. L'empereur, irrité, renvoya vers Eusèbe, et, pour l'épouvanter, lui écrivit que le porteur avait ordre de lui couper la main droite, s'il continuait de refuser la pièce qu'on lui demandait. Eusèbe lut la lettre sans s'émouvoir, et, pour toute réponse, présenta ses deux mains, disant qu'on pouvait les lui couper, parce qu'il préférait de les perdre plutôt que de commettre une infidélité; trait que l'empereur ne put s'empêcher d'admirer lui-même. Eusèbe assista, en 363, à un concile d'Antioche, composé de vingt-sept évêques, qui, d'un commun accord, présentèrent à l'empereur Jovien une lettre où ils confessaient la *consubstantialité*. En 371, à la prière de St-Grégoire de Nazianze le père, il se rendit à Césarée pour l'élection de St-Basile au siége de cette ville; mais les ariens l'ayant dénoncé comme un de leurs plus redoutables ennemis à l'empereur Valens, qui partageait leurs erreurs, il l'exila en Thrace. Loin d'affaiblir le zèle d'Eusèbe, cette disgrâce ne fit que l'animer. Déguisé sous un vêtement militaire, il visitait les différentes églises, encourageait les orthodoxes, et ordonnait des prêtres où il en était besoin. St-Grégoire de Nazianze et St-Basile lui écrivirent. Après la mort de Valens, en 378, Théodose ayant rendu la paix à l'Église, Eusèbe revint de son exil, et ordonna des évêques pour diverses villes; tels qu'Acace à Berrhée, Théodote à Hiérapie, Isidore à Tyr, tous d'un rare mérite et d'une foi éprouvée. L'année suivante il assista à un autre concile d'Antioche, où fut reçue par toute l'Église

d'Orient une lettre d'un concile de Rome sous le pape Damase, laquelle établissait la foi de l'Église sur la sainte Trinité, et notamment sur la divinité du Saint-Esprit. Eusèbe reçut du concile l'ordre de visiter les églises d'Orient; il parcourut la Syrie et la Mésopotamie pour remplir cette mission. Arrivé à Dolique, petite ville de Syrie infectée d'arianisme, il résolut d'y établir un évêque. Déjà il avait ordonné Maris; comme il se rendait à l'église pour l'introniser, une femme arienne lui lança d'un toit une pierre sur la tête, qui le tua. Avant d'expirer, il exigea qu'on ne lui fît aucun mal. Mais comme on la poursuivait en justice, par respect pour la dernière volonté du saint évêque, les catholiques demandèrent et obtinrent la grâce de cette femme. On ne peut guère placer la mort d'Eusèbe de Samosate avant l'année 379. L'Église l'honore comme martyr, et le martyrologe romain en fait mention au 21 du mois de juin. L—Y.

EUSÈBE DE DORYLÉE exerçait à Constantinople, dans le 5e siècle, la profession d'avocat; il était pieux, instruit dans la religion qu'il avait étudiée avec soin, et très-attaché à la pureté du dogme. Nestorius, patriarche de Constantinople, semant dans ses sermons et ses instructions les germes de son hérésie, Eusèbe, quoiqu'il ne fût qu'un simple laïque, osa s'élever contre lui en pleine église, et voyant qu'il ne cessait de répandre son erreur, il le dénonça aux évêques. Etant lui-même devenu évêque de Dorylée, en Phrygie, il se crut plus obligé encore à défendre la foi contre ceux qui l'attaquaient. Il était lié d'une étroite amitié avec Eutychès, prêtre et abbé d'un monastère de trois cents moines à Constantinople. Eutychès partageait son opposition à l'hérésie de Nestorius, mais malheureusement il donnait dans l'excès contraire; et pour ne point reconnaître en Jésus-Christ deux personnes, il en était venu à n'y admettre qu'une nature. Aussitôt qu'Eusèbe s'en fut aperçu, il rompit avec lui; et voyant qu'Eutychès persistait dans son opinion, il le dénonça dans un concile de trente évêques assemblés à Constantinople. Eutychès y fut appelé. Comme tous les hérétiques, il chercha à s'envelopper de subterfuges; mais, forcé de s'expliquer nettement, il refusa de se rétracter. Eusèbe, en 449, assista au faux concile appelé *Brigandage d'Ephèse*, à cause de la confusion et de la mauvaise foi qui y régnèrent. C'était Dioscore, patriarche d'Alexandrie, favorable aux eutychiens, qui le présidait. Cent trente évêques y souscrivirent la formule qu'il présenta; les autres résistèrent courageusement. Eusèbe était de ce nombre; il fut mis en prison, et l'erreur prévalut. Mais son triomphe, par les soins du pape St-Léon, fut de courte durée. Un concile général ayant été assemblé à Chalcédoine, en 451, Eusèbe y accusa Dioscore. Eutychès fut condamné, et le concile définit qu'il y avait en Jésus-Christ deux natures et une seule hypostase ou personne. Eusèbe de Dorylée eut grande part à cette heureuse issue, et la constance avec laquelle il poursuivit l'erreur le fait ranger parmi les plus fermes défenseurs de la foi. L—Y.

EUSÈBE D'ANTIBES, ainsi nommé parce qu'il était évêque de cette ville, autrefois siége épiscopal, succéda à *Eutherius* ou *Etherius* dans cette dignité, on ne sait au juste à quelle époque; mais c'est au plus tôt en l'année 541 ; car cette année même Eutherius, son prédécesseur, assistait au quatrième concile d'Orléans, en qualité d'évêque d'Antibes. D'un autre côté, il est certain qu'Eusèbe gouvernait cette église déjà depuis plusieurs années en 549, lorsqu'on tint à Orléans un cinquième concile où il fut invité. Ne pouvant s'y rendre, il y envoya, pour le représenter, un de ses diacres, nommé September. Il assista en personne au concile d'Arles, tenu en 554, prit part aux affaires qui y furent traitées et aux règlements qu'on y fit. On ignore combien de temps il passa dans l'épiscopat; mais on sait qu'en 573 Optat (qu'il ne faut pas confondre avec St-Optat, évêque de Milève) se trouva, comme évêque d'Antibes, au quatrième concile de Paris, tenu cette année. Il est donc à présumer qu'Eusèbe mourut de 570 à 572. Dom Mabillon croit que cet Eusèbe d'Antibes est l'auteur de l'*Histoire de la translation des corps de St-Vincent, St-Oronce et St-Victor,* martyrisés à Girone, en Espagne, laquelle eut lieu à Embrun, du temps de St-Marcellin, premier évêque de cette ville. L—Y.

EUSÈBE, évêque de Paris à la fin du 6e siècle, était un marchand syrien venu dans cette ville pour les affaires de son commerce. Devenu riche, il ambitionna les honneurs ecclésiastiques, et regarda un évêché comme une marchandise que son argent pouvait lui procurer. Ragnemode, évêque de Paris, étant mort en 591, Frédégonde, disent les auteurs de la *Gallia christiana*, mit l'évêché à l'encan, *cathedræ Parisiensis auctionem fecit.* Eusèbe y mit l'enchère, n'épargna ni l'or ni les présents, et obtint l'objet de son ambition; c'était le pasteur mercenaire de l'Evangile dont le troupeau se disperse. Il prit lui-même le soin de disperser celui qui lui était confié. A peine fut-il évêque, qu'il chassa l'*école entière* de son prédécesseur, *omnem scholam decessoris sui*, c'est l'expression de Grégoire de Tours; ce qui veut dire, selon Fortunat, *le clergé*, ou plutôt les jeunes clercs élevés sous la surveillance de l'évêque, avec les maîtres préposés à leur enseignement, ou ce qu'on appelle aujourd'hui le *séminaire*. Pour remplacer ce vide, Eusèbe appela des gens de son pays, et remplit de Syriens l'église de Paris. Ce prélat simoniaque ne jouit pas longtemps du fruit de son marché. Faremode, frère de Ragnemode, qui, à la mort de celui-ci, s'était en vain mis sur les rangs, succéda à Eusèbe; c'est tout ce que l'histoire dit de l'un et de l'autre. Mais, dès 601, Faremode eut un successeur. — Il faut distinguer cet Eusèbe deuxième du nom, d'un autre Eusèbe premier, aussi évêque de Paris, qui, en 551, ordonna prêtre Clodoalde, le seul des fils de Clodo-

mir qui échappa à la fureur de Clotaire, son oncle, et qui aujourd'hui est connu sous le nom de *St-Cloud*. Quelques-uns attribuent cette ordination à Eusèbe II, mais il faudrait que Clodoalde n'eût pris la prêtrise que septuagénaire, ce qui n'est pas vraisemblable. L—Y.

EUSEBIA (AURELIA), impératrice romaine, était fille d'un personnage consulaire; sa rare beauté, son esprit brillant et cultivé, sa bienfaisance, la pureté de ses mœurs, la rendaient digne du trône; et l'empereur Constance l'y fit monter en 353. Elle n'usa d'abord du crédit que son grand caractère et ses charmes lui donnèrent sur l'esprit de son époux que pour obtenir ce qu'elle jugeait utile à l'État; c'est ainsi qu'elle ramena l'empereur à des dispositions plus favorables pour Julien, neveu de Constantin. Jusque-là ce prince avait été exposé aux dangers et aux soupçons que l'envie et les courtisans accumulaient sur sa tête. Aurelia, charmée de son mérite, dissipa autant qu'elle put les préventions élevées contre lui; elle lui donna une riche bibliothèque, et contribua à lui faire décerner le titre de césar, auquel il réunit bientôt celui de beau-frère de l'empereur en épousant Hélène, sœur de Constance. Aurelia Eusebia protégeait aussi les savants, et favorisait de tout son pouvoir le progrès des sciences. Il paraît que la hauteur de son caractère et ses opinions particulières ne lui permirent point d'être aussi favorable au clergé. Un évêque de Tripoli, choqué du peu d'égards qu'elle avait eus pour une assemblée de prélats, lui fit dire qu'il n'irait la saluer qu'autant qu'elle consentirait à s'incliner devant lui et à rester debout pendant qu'il serait assis. Eusebia, furieuse, demanda vengeance à l'empereur; mais Constance, qui redoutait plus la colère d'un évêque que celle de sa femme, se mit à rire sans lui répondre. On prétend que cette princesse a mérité des reproches plus positifs, et que le cours d'une si belle vie fut flétri par des passions dont il semble que la jeunesse et la beauté devraient être exemptes. Séduite par la doctrine des ariens, elle prit part avec acharnement aux persécutions dirigées contre l'Église. Le chagrin de ne pas avoir d'enfants lui fit voir avec une jalousie extrême cette même Hélène qu'elle avait protégée; et, suivant quelques auteurs, Eusebia, après avoir fait périr en nourrice le premier enfant d'Hélène, la voyant grosse une seconde fois, l'engagea à prendre un breuvage qui devait tarir dans son sein les sources de la fécondité; mais si Eusebia put outrager la nature à ce point, elle en fut punie en voulant la forcer à lui prodiguer ses faveurs; et cette princesse, désespérée d'une longue stérilité, prit, pour la faire cesser, des remèdes si violents, qu'ils la conduisirent au tombeau en 360. L—S—E.

EUSEBIE (SAINTE), martyre de la chasteté chrétienne, était abbesse de St-Cyr de Marseille, monastère nommé aussi St-Sauveur. C'est une tradition conservée à Marseille jusque dans les derniers temps, que, les Sarrasins ayant fait une irruption en Provence, et s'étant emparés de cette ville, les religieuses de St-Cyr, à l'exemple d'Eusebie, leur abbesse, pour conserver leur virginité, se coupèrent le nez, espérant qu'au moyen de cette mutilation, elles seraient à l'abri des insultes de ces brigands. Ils entrèrent en effet dans le monastère; mais, irrités de n'y trouver que des objets d'horreur, ils massacrèrent ces saintes et courageuses vierges, qui étaient au nombre de quarante. La mémoire de cette action héroïque est appuyée par un manuscrit conservé dans les archives de l'abbaye; et, pour en perpétuer le souvenir, chaque fois qu'on y admettait une religieuse à la vêture ou à la profession, celui qui faisait la cérémonie lui proposait l'exemple de l'abbesse Eusebie et de ses compagnes. On ignore, au reste, si c'est au 8e, 9e ou 10e siècle que cet événement est arrivé, les Sarrasins et les Normands ayant ravagé la Provence et commis des brigandages à Marseille à ces différentes époques. Il n'est pas inutile de remarquer qu'une épitaphe, où se trouve le nom d'*Eusebie*, qu'on lisait dans l'église souterraine de l'abbaye St-Victor, voisine de celle de St-Cyr, et qui est rapportée dans l'histoire de Marseille d'Antoine de Ruffi, ne fait aucune mention de cet événement, et qu'elle porte qu'Eusebie avait vécu cinquante ans dans le cloître, après en avoir passé quatorze dans le monde; mais cette Eusebie n'y est qualifiée que de simple religieuse, et peut, par conséquent, n'être point notre sainte abbesse. L—Y.

EUSTACE (JOHN CHETWODE), prêtre catholique romain, né à Stonyhurst, dans le comté de Lancastre, voyagea d'abord en qualité de gouverneur d'un jeune gentilhomme nommé Deroche, et ensuite, en 1802, avec lord Brownlow et M. Rushbrooke, qu'il avait rencontrés à Vienne en 1801. Ils firent ensemble le tour de l'Italie, dont le récit forme le sujet de la dernière publication d'Eustace. Il a publié: 1° *Élégie à la mémoire de l'honorable Edmond Burke*, 1797, in-4°; 2° *Réponse aux inculpations de l'évêque de Lincoln, pendant sa visite de* 1812, 1812, in-4°; 3° *Voyage classique en Italie*, 1813, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, qui ne manque ni d'intérêt ni d'élégance, est écrit dans un esprit de dénigrement contre la France. L'auteur se disposait à en faire une nouvelle édition quand la mort le surprit à Naples en 1815. Il convenait qu'il avait parlé des Français sans en avoir jamais vu un seul, et il voulait dans sa nouvelle édition retrancher tous les termes passionnés dont il s'était primitivement servi. La *Voyage classique en Italie* n'en a pas moins été souvent réimprimé en France, notamment à Paris, 1837, en 2 vol. in-8°, faisant partie de la *Collection des auteurs anglais anciens et modernes*. Z—D.

EUSTACHE (SAINT), martyr et patron d'une des principales paroisses de Paris, n'est désigné dans les ménologes grecs que par le nom d'*Eustache*, c'est-à-dire *Constant*. Or cette glorieuse épithète

a, sans aucun doute, été méritée par un grand nombre de généreux athlètes de Jésus-Christ; et cela seul aurait suffi pour jeter les agiographes qui se sont occupés de St-Eustache dans un embarras dont il leur était impossible de se tirer. Les *Actes* que nous avons de son martyre ne paraissent pas avoir été rédigés avant le 8e siècle; l'admirable simplicité que l'on remarque dans les écrits des premiers chrétiens avait, à cette époque, été remplacée par l'emphase et le merveilleux qui caractérisent une littérature à demi barbare; et des récits, dans lesquels le vrai même n'est présenté qu'avec une exagération qui lui donne l'apparence de la fable, n'ont pu qu'ajouter à l'embarras des savants chargés de la pénible tâche d'explorer les monuments de cet âge. Le P. Kircher, dans son *Historia Eustachio-Mariana*, Rome, 1654, in-4°, a tenté d'expliquer quelques-uns des merveilleux récits du pieux légendaire de St-Eustache; mais il n'a pu en venir à bout qu'en abandonnant les règles ordinaires de la critique. Tout ce qu'on lit dans ces actes de plus vraisemblable, c'est qu'Eustache ou Eustathe, nommé d'abord Placidas, reçut le baptême avec sa femme Tatienne, qui prit alors le nom de Théopiste, et leurs deux enfants Agape et Théopiste. La légende ajoute qu'Eustache, ayant refusé de sacrifier aux idoles, souffrit le martyre avec sa femme et ses fils sous le règne d'Adrien, par conséquent vers l'an 130. Le culte de ce saint, établi dès le 6e siècle à Rome, s'y est perpétué depuis sans interruption. La crypte ou la chapelle consacrée à St-Eustache fut, dit-on, réparée par le pape Célestin III. On peut conjecturer que ce fut le même pontife qui fit passer au roi Philippe-Auguste, non pas le corps entier du saint martyr, comme le dit la charte de ce prince de l'an 1194, mais une partie de ses reliques, qui furent déposées à l'abbaye de St-Denis. Un siècle après, la chapelle Ste-Agnès à Paris ayant été convertie en paroisse, fut reconstruite sur une place plus vaste et prit alors le nom de St-Eustache, dont elle avait reçu quelques reliques. Les Actes de ce martyr, publiés d'après les manuscrits de la bibliothèque de Paris, en grec et latin, par le P. Combefis, dans le recueil intitulé: *Illustrium Christi martyrum lecti triumphi*, Paris, 1660, in-8°, ont été reproduits par les Bollandistes, avec un savant commentaire, au 20 octobre, jour où l'Église célèbre sa fête. *Le martyre de St-Eustache* est le titre de deux tragédies, l'une de Desfontaines (*voy.* ce nom), et l'autre de Balt. Baro (*voy.* ce nom). W—s.

EUSTACHE (Maître), poëte français. *Voyez* Wace.

EUSTACHI (Barthélemi), médecin et anatomiste célèbre du 16e siècle, naquit à San-Severino, dans la marche d'Ancône, suivant l'opinion la plus commune, et non à San-Severina, en Calabre, ni à San-Severino, près Salerne, au royaume de Naples, comme le pensent Toppi, Nicodemo et quelques autres biographes. Après avoir étudié à Rome les langues latine, grecque et arabe, Eustachi cultiva les diverses branches de l'art de guérir, et plus particulièrement celle qui a pour objet la connaissance du corps humain. Il exerça les fonctions de médecin auprès des illustres cardinaux Charles Borromée et Jules de la Rovère; il fut en outre nommé archiâtre et professeur de la Sapience à Rome. Ces divers emplois lui acquirent sans doute une grande considération, mais ne l'enrichirent pas; car souvent il se plaint de l'extrême médiocrité de sa fortune. Cruellement tourmenté par de fréquents accès de goutte, Eustachi termina sa carrière en 1574. Ceux de ses ouvrages parvenus jusqu'à nous sont les suivants: 1° *Erotiani græci scriptoris vetustissimi, vocum quæ apud Hippocratem sunt collectio; cum annotationibus Bartholomæi Eustachii; ejusdemque libellus de multitudine*, Venise, 1556, in-4°. Le lexicon très-incomplet d'Erotien n'a guère d'autre mérite que son ancienneté; Eustachi l'a enrichi de remarques utiles. L'opuscule *De multitudine* a été réimprimé à Leyde en 1746, in-8°; 2° *De renibus libellus*, Venise, 1563, in-4°; 3° *De dentibus libellus*, Venise, 1563, in-4°. Ces deux excellents traités ont été refondus dans le recueil intitulé: 4° *Opuscula anatomica: nempe de renum structura, officio et administratione; De auditûs organis; ossium Examen; De motu capitis; De vena quæ ἄζυγος Græcis dicitur; et de alia quæ in flexu brachii communem profundam producit; De dentibus*, Venise, 1564, in-4°. L'illustre Boerhaave donna en 1707, à Leyde, in-8°, une édition nouvelle de ces opuscules, qui reparurent à Delft en 1736, dans le même format et avec de très-bonnes gravures. 5° *Tabulæ anatomicæ, quas e tenebris tandem vindicatas, et pontificis Clementis XI munificentia dono acceptas, præfatione notisque illustravit Joannes-Maria Lancisi*, Rome, 1714, in-fol., fig. Il serait superflu de raconter ici comment furent retrouvées ces planches, gravées en 1552, et que l'auteur, en proie aux souffrances et au besoin, n'avait pas eu la facilité de publier; mais il est juste d'apprécier le zèle éclairé de l'éditeur qui, puissamment secondé par le pontife, est parvenu à découvrir un véritable trésor enfoui pendant un siècle et demi. On a vainement recherché le texte qui devait accompagner ces belles planches; c'est à remplir cette lacune que sont destinées les notes explicatives de Lancisi, aidé dans cette utile entreprise par les conseils et même par la coopération de Pacchioni, de Soldati, de Morgagni et de Fantoni. L'édition de 1728 peut être considérée comme la seconde; car Manget en a donné une à Genève, en 1717, tellement défectueuse qu'elle ne mérite pas d'être consultée; celle de Rome, en 1740, in-fol., par Gaston Petrioli, est accompagnée de réflexions anatomiques sur les notes de Lancisi, d'explications, de doutes et d'une vie d'Eustachi par Bernard Gentili. Ces diverses additions sont loin de présenter l'utilité qu'on avait droit d'en attendre, parce qu'elles ne sont pas faites avec discernement. Ber-

nard-Sifroi Albinus a été plus heureux : on préfère généralement à toutes les autres éditions celle que ce professeur a donnée à Leyde, en 1744, et fait réimprimer en 1762, in-fol. Les explications dont il a enrichi les *Tables d'Eustachi*, la sagacité avec laquelle il a discuté les opinions de Lancisi, de Morgagni, de Winslow, de Boerhaave, sont des modèles de science et de saine critique. On doit juger presque aussi favorablement les *Commentaires* de George Martine, publiés par Alexandre Monro, à Edimbourg, 1740, in-8°, et réimprimés en 1755. Eustachi avait annoncé comme entièrement fini, et prêt à voir le jour, un ouvrage plein d'érudition, de faits importants, d'observations curieuses, sous ce titre : *De anatomicorum controversiis*. La perte de ce traité est véritablement irréparable. En effet, quelle abondante moisson n'eût pas offerte un tel livre, composé par un homme qui, de tous les anatomistes anciens et modernes, a fait les plus nombreuses découvertes! Pour énumérer chacune d'elles, il faudrait tracer une description entière du corps humain; car il n'est en quelque sorte aucune partie sur laquelle Eustachi n'ait répandu des lumières. Telle est la justice éclatante que lui ont rendue Morgagni et Haller. Il suffira de signaler les travaux les plus importants de ce prince des anatomistes, en jetant un coup d'œil sur les diverses branches de l'anthropologie. Toutes les pièces du squelette ont été fidèlement représentées; les os du crâne et de la face, tels que le sphénoïde, les cornets inférieurs du nez, les os palatins n'avaient jamais été figurés avec autant d'exactitude. L'organe si délicat et si compliqué de l'ouïe est décrit avec un soin scrupuleux; aucune partie n'est oubliée; plusieurs sont mentionnées pour la première fois, telles que l'étrier et le canal de communication de l'oreille interne avec l'arrière-bouche, canal qui a conservé le nom de *trompe d'Eustachi*. La structure des dents chez l'enfant et chez l'adulte est exposée avec une perfection rare. La myologie ou doctrine des muscles a été singulièrement enrichie par Eustachi. Avant lui on ne connaissait point, ou l'on connaissait mal, le cléido-mastoïdien, le coccygien, les pubio-scrotaux, le splénius du cou, les abaisseurs des côtes, le releveur de la paupière, etc. Il a considérablement augmenté le domaine de la névrologie : on pourrait suivre encore aujourd'hui la marche qu'il a tracée, adopter sa division des nerfs cérébraux; et, malgré les recherches multipliées des modernes sur l'intercostal, nous sommes forcés de reporter, avec Eustachi, l'origine de ce nerf à la sixième paire. L'angiologie a été pour cet illustre anatomiste une source féconde de découvertes; il a figuré tout le système artériel, les vaisseaux coronaires du cœur, la veine azygos, la veine cave et la valvule qui a retenu le nom d'*Eustachi*. La splanchnologie n'est pas moins redevable aux travaux de cet infatigable observateur. Il a représenté très-exactement le cerveau avec ses dépendances, les viscères contenus dans la poitrine, ceux que renferme l'abdomen, et surtout les reins, dont il a parfaitement analysé la texture. Il a tracé avec une fidélité inconnue jusqu'à lui la description des bassinets, des uretères; et la découverte des capsules rénales ou reins succenturiaux lui appartient. Le seul reproche qu'on puisse raisonnablement faire à Eustachi, c'est d'avoir, par un zèle fanatique pour Galien, critiqué amèrement, et parfois injustement, Vesale, qui mérite de partager le titre glorieux de restaurateur de l'anatomie. Il faut avouer que vers la fin de sa carrière, Eustachi fit en quelque sorte amende honorable, et convint qu'il avait porté trop loin son enthousiasme pour le médecin de Pergame. Le savant Haller a publié un *Programme spécial*, et Diobolt une *Dissertation*, présidée par Lobstein, sur la *valvule* d'Eustachi. C.

EUSTASE (Saint), deuxième abbé de Luxeuil, né vers 560, était fils d'un seigneur bourguignon, et par sa mère neveu de Miget, évêque de Langres. Attiré par la réputation de St-Colomban (*voy.* ce nom), il se rangea l'un des premiers sous sa discipline, et fut mis à la tête de l'école de Luxeuil, qui devint bientôt la plus célèbre de l'Austrasie. Thierri II (*voy.* ce nom) en occupait alors le trône, sous la tutelle de son aïeule Brunehaut. Colomban ayant eu le courage de lui reprocher sa conduite, fut puni par l'exil de sa généreuse témérité. Son éloignement pouvait entraîner la ruine de Luxeuil; mais Eustase, élu son successeur, se montra digne de le continuer. Il mérita par ses lumières et par sa piété le respect des seigneurs austrasiens, et plus tard la confiance du roi Clotaire II, qui le députa près de Colomban pour l'engager à revenir diriger les monastères des Vosges. Eustase saisit avec empressement cette occasion de revoir encore une fois le maître qu'il chérissait; mais toutes ses instances ne purent l'arracher à la solitude de Bobio. Peu de temps après, Eustase entreprit de ramener à la foi catholique les Varasques (1), qui persistaient encore dans les erreurs de l'arianisme; et le succès de ses prédications le décida facilement à poursuivre jusque dans la Bavière le cours de ses pacifiques conquêtes. Il assista, en 624, au concile de Mâcon; et il y fit condamner Agreste, un de ses disciples, qui s'était permis d'attaquer la mémoire de St-Colomban, en répandant des bruits calomnieux sur son orthodoxie. Le discours qu'Eustase prononça devant cette assemblée a été, du moins en partie, conservé par Jonas (*voy.* ce nom). Le saint abbé mourut au milieu de ses frères, le 29 mars 625, jour où l'Église honore sa mémoire d'un culte particulier. Il laissa la réputation d'un des hommes les plus éloquents et les plus instruits de son siècle. Le discours que l'on vient de citer est tout ce qui nous reste de

(1) Les Varasques étaient des Bourguignons admis par les Romains dans la Séquanie, à la condition de défendre cette province contre les attaques des barbares. Le pays qu'ils habitaient forme aujourd'hui les arrondissements de Baume et de Pontarlier, et une partie de ceux de Montbéliard, de Besançon et de Poligny.

lui; mais on ne peut douter de son amour pour les lettres, ni du zèle qu'il mit à les propager en occupant ses religieux à la transcription des manuscrits. Un assez grand nombre de volumes copiés par ses ordres subsistait encore en 1793 à Luxeuil, d'où le conventionnel Bernard de Saintes (*voy.* ce nom) les fit expédier à l'armée du Rhin, avec tout ce que la bibliothèque renfermait de parchemins, pour être employés à des gargousses. La *Vie* d'Eustase par Jonas, publiée par les Bollandistes au 29 mars, l'a été depuis par Mabillon dans les *Acta sanctor. ordinis S. Benedicti*, t. 2. Il existe d'autres *Vies* de ce saint abbé, par le P. Claude Perry, jésuite, Metz, 1645, in-12; par Giry, Baillet et les autres agiographes. Enfin Dom Rivet lui a consacré une notice dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. 3, p. 534-37. La ressemblance des noms a fait confondre quelquefois l'abbé de Luxeuil Eustase avec St-Eustache, martyr, patron d'une paroisse de Paris (*voy.* EUSTACHE). W—s.

EUSTATHE (SAINT), né à Side en Pamphilie, fut d'abord évêque de Berrhée, ensuite transféré malgré lui à Antioche par le suffrage commun des évêques, du clergé et du peuple, avant le concile de Nicée, qui fit un canon pour défendre ces translations. Il fut le premier à attaquer Arius par ses discours et ses écrits, dont il ne nous reste que très-peu de fragments. Il se distingua au concile de Nicée par son zèle et son éloquence. On croit même, d'après Eusèbe, Théodoret, Nicéphore, Facundus et le pape Félix III, qu'il y présida, suivant le droit de son siége, le patriarche d'Alexandrie ne pouvant occuper ce rang parce qu'il était accusateur de l'hérésiarque. Le zèle de St-Eustathe anima contre lui les eusébiens, qui, après l'avoir fait accuser par une femme d'être le père d'un enfant qu'elle avait mis au monde, le déposèrent dans un conciliabule tenu à Antioche vers l'an 331. La femme avoua depuis la subornation, à la suite d'une maladie dangereuse, mais le saint n'en demeura pas moins sous l'anathème. Son troupeau prit parti pour lui, et Eusèbe de Nicomédie se servit du prétexte de la sédition pour le déférer à l'empereur, qui l'exila dans la Thrace, puis en Illyrie. Il mourut vers 337, à Philippes en Macédoine, ou, selon d'autres, à Trajanople en Thrace. Quelques auteurs reculent sa mort jusqu'à l'an 360. Les ouvrages qu'il avait composés sur diverses matières sont perdus, à quelques fragments près. Le *Traité sur la Pythonisse* qu'Allacci a donné sous son nom (Lyon, 1629, in-4°), n'est pas indigne de ce saint, par la justesse des raisonnements qu'il renferme. L'objet de cet ouvrage est de prouver contre Origène que la pythonisse n'a pas réellement évoqué l'âme de Samuel par ses enchantements. Le *Commentaire sur l'ouvrage des six jours*, publié aussi sous son nom, dans le même volume, n'offre qu'une compilation informe faite par un auteur beaucoup plus récent. On le trouve encore, mais en latin seulement, dans la Bibliothèque des Saints-Pères, t. 27, édition de Lyon; le *Traité sur la Pythonisse* est aussi dans le même volume. La *Liturgie* qui porte son nom dans Renaudot et dans le Missel des Maronites lui est de même beaucoup postérieure. Sozomène vante dans ses ouvrages la pureté du style, l'élévation des pensées, l'élégance des expressions, la force et la clarté des raisonnements. Si tous ces éloges sont vrais, nous ne pouvons que regretter la perte de ces monuments. T—D.

EUSTATHE, archevêque de Thessalonique et célèbre commentateur d'Homère, florissait à Constantinople dans le 12e siècle. Avant de parvenir au siége de Thessalonique, il fut maître des requêtes et maître des orateurs; c'étaient deux offices ecclésiastiques : les orateurs (*rhetores*) étaient chargés d'expliquer au peuple les livres saints. Ce fut à cette première époque de sa carrière publique qu'il commenta Homère et Denys le *Périégète*. Ses remarques sur Denys ont été imprimées fréquemment avec le texte de cet auteur (*voy.* DENYS), et le P. Politi en a donné une traduction latine (Genève, 1741, in-8°). Mais quoique utiles et dignes d'éloges, elles ne sont, en aucune façon, comparables aux *Commentaires* sur l'*Iliade* et l'*Odyssée*, immense trésor d'érudition littéraire et grammaticale. Il est juste de dire qu'Eustathe, dans ce vaste ouvrage, ne s'est guère donné d'autre soin que d'extraire et de compiler les scoliastes et les commentateurs qui l'avaient précédé, Apion, Hérodore, Démosthène de Thrace, Porphyre et quelques autres. Ce qu'il a pu ajouter à leurs observations ne paraît ni bien important ni bien considérable. Au reste le savant compilateur a donné à ses *Commentaires* sur Homère, ainsi qu'à ses *Notes* sur Denys, le titre modeste de *Parecbolæ* ou *Extraits;* voulant sans doute que ceux qui négligeraient de lire sa préface connussent par ce titre seul la nature de son travail, et n'en prissent pas une fausse idée qui les exposât à lui faire une trop grande part de mérite et de gloire. Les commentaires d'Eustathe sur l'*Iliade* ont été imprimés pour la première fois à Rome, 1542-50, 4 vol. in-fol., en y comprenant la belle table de Devaris (*voy.* DEVARIS). A défaut de cette édition, qui est très-rare et très-chère, on peut se servir utilement de celle de Bâle, imprimée par Froben, 1559-60, en 3 vol. in-fol., et de celle de Leipsick, 1825-29, 4 vol. in-4°. Il ne faut pas confondre celle de Bâle avec un *Abrégé* d'Eustathe, dont Hadrien de Jonghes est l'éditeur, et qui parut à Bâle chez le même Froben, 1558, en 1 vol. Claude Capperonnier, qui avait promis une nouvelle édition grecque et latine des *Commentaires* d'Eustathe, mourut sans en avoir rien publié. Le P. Politi, que nous avons déjà nommé, entreprit ce grand travail, et en publia 3 volumes in-fol., qui ne contiennent que les cinq premiers livres de l'*Iliade*, Florence, 1730-35. On doit regretter que le P. Politi ait pris la peine de traduire en latin un ouvrage qui ne peut convenir qu'à des hommes très-versés dans la langue grecque, et pour qui le secours d'une traduction est su-

perflu. C'est peut-être cette inutile addition qui a causé l'interruption de l'entreprise. Quant aux extraits des *Commentaires* d'Eustathe, que Müller a donnés dans son édition de l'*Iliade*, ils méritent à peine d'être indiqués ici. A l'époque où vivait Eustathe, la littérature originale était à peu près stérile, et cette vaste et importante compilation lui fit une immense réputation. Désigné d'abord pour l'évêché de Myre en Lycie, il fut peu après nommé archevêque de Thessalonique, et déploya dans ces hautes fonctions le caractère le plus noble et le plus respectable. L'année de sa mort n'est pas connue; il vivait encore en 1194, et l'on peut même conjecturer qu'il mourut après 1198; ce qui est positif, c'est que sa vie fut longue. Dans ses *Notes* sur les *Canons* de St-Jean Damascène, il parle lui-même de sa vieillesse avancée. Cette citation indique qu'Eustathe avait composé d'autres ouvrages que ceux dont nous avons parlé. En effet, on connaît de lui un Commentaire sur Pindare, qui paraît perdu, au moins en très-grande partie; des homélies, des discours, des remarques sur les Canons de St-Jean Damascène, des lettres, que l'on conserve dans différentes bibliothèques. Manuce a inséré dans les *Jardins d'Adonis* un petit Traité d'Eustathe sur les dialectes d'Homère; mais ce n'est qu'un extrait insignifiant des observations grammaticales contenues dans cette Vie d'Homère, que les uns attribuent à Plutarque, les autres à Denys d'Halicarnasse. Le P. Politi a réimprimé cet extrait dans le premier volume de son *Eustathe* (1). B—ss.

EUSTATHE. *Voyez* EUMATHE.

EUSTOQUIE (SAINTE), en latin *Eustochium*, appartenait aux plus illustres familles de Rome; Toxotius, son père, était de celle des Jules, et Paule, sa mère, comptait parmi ses parents les Émiles, les Scipions et les Gracques. Paule était encore plus illustre par sa piété que par sa naissance : elle s'était liée d'amitié avec Ste-Marcelle, la première dame romaine qui se livra aux exercices austères de l'ascétisme. Après la mort de son mari, Paule retrancha de sa maison ce que sa condition exigeait de dépenses d'éclat et de faste, mena une vie austère, et fit tourner au profit des pauvres les épargnes qui résultaient de cette réforme. Elle avait eu quatre filles, qu'elle avait élevées dans la pratique des vertus chrétiennes. Eustoquie, la troisième, se montra fidèle imitatrice de celle dont elle tenait le jour. Dès son enfance sa mère l'avait accoutumée aux habits simples et au mépris d'une vaine parure. La mère et la fille s'étaient mises sous la conduite de St-Jérôme, et toutes deux ne se quittèrent plus. Pour se consacrer à Dieu plus entièrement, Eustoquie fit vœu de rester vierge : elle prit de St-Jérôme les instructions convenables pour ce saint état; et ce fut pour elle qu'il fit son *Traité de la virginité*, qu'il lui adressa. St-Jérôme ayant quitté Rome en 385, ses deux illustres disciples voyagèrent pour visiter les saints lieux et les monastères les plus célèbres. Elles se firent conduire dans tous les endroits où il s'était passé quelque mystère, laissant partout des marques de leur pieuse libéralité, refusant les honneurs qu'on voulait leur rendre, et préférant une cellule au palais où on offrait de les loger. De la Palestine Ste-Paule et Eustoquie passèrent en Égypte, accompagnées d'un grand nombre de vierges qui s'étaient jointes à elles. Elles virent dans le désert de Nitrie le confesseur Isidore, entrèrent dans les cellules des solitaires, se prosternèrent à leurs pieds pour en être bénies, et revinrent ensuite à Bethléhem, où elles firent construire des cellules, des monastères et une maison d'hospitalité pour y recevoir ceux qui venaient visiter les lieux saints. Là elles partageaient leur temps entre la prière, les exercices d'une vie pénitente, la lecture des saints livres et les bonnes œuvres, et vivaient sous la direction de St-Jérôme, qui, pour l'usage du monastère, avait traduit la règle de St-Pacôme en latin. Ste-Paule étant morte en 404, Eustoquie fut élue supérieure. Aux vertus religieuses elle joignait des connaissances rares dans une femme. Elle était fort instruite dans les lettres grecques et hébraïques. St-Jérôme lui dédia ses *Commentaires sur Ezéchiel et sur Isaïe*, et parmi les lettres de ce saint docteur on en trouve plusieurs écrites à Eustoquie. En 414, le monastère de Bethléhem essuya une cruelle persécution de la part des pélagiens : ils y mirent le feu et y commirent beaucoup de désordres. Eustoquie et Paule sa mère y virent massacrer leurs gens sous leurs yeux, et eurent bien de la peine à échapper au même danger. Jean, évêque de Jérusalem, ennemi de St-Jérôme, n'était point étranger à ces odieuses voies de fait. Eustoquie en informa le pape Innocent I[er], qui écrivit à Jean, et lui ordonna de réprimer ces violences, en l'en rendant responsable, et lui faisant entendre que leur auteur secret ne lui était point inconnu. Eustoquie mourut vers l'an 419, et fut inhumée dans le monastère de Bethléhem, près de Ste-Paule sa mère. L-Y.

EUTECNIUS, médecin et sophiste grec, qui vivait à la fin du 3[e] siècle, est auteur des ouvrages suivants : 1° *Paraphrasis prosaica in Oppiani ixeutica, gr.-lat.*, Copenhague, 1702, in-8°, très-rare. Il y a des exemplaires avec la date de 1715. Cette édition, publiée par Erasme Winding, a été revue sur les anciens manuscrits de Rome et de Vienne; et elle est accompagnée d'une version latine du savant Holstenius. Cette paraphrase est d'autant plus précieuse qu'elle tient lieu du poëme d'Oppien, qui ne nous est pas parvenu. Elle est divisée en trois livres : les deux premiers traitent des oiseaux les plus connus et de leurs propriétés; et le troisième de la manière de les prendre et de les élever. Elle a été réimprimée par les soins de

(1) Des commentaires d'Eustathe sur Pindare, le *Prœmium* seul nous est parvenu. M. Schneidewin en a donné une édition en 1837 à Gœttingue. Les ouvrages et les lettres théologiques d'Eustathe ont été imprimés pour la première fois par Tafel à Francfort, en 1832, en 1 volume in-4°. E. D—s.

J. Gotl. Schneider, à la suite de son édition d'Oppien, Strasbourg, 1777; 2° *Theriacæ et alexipharmacæ Nicandri metaphrasis, gr.* Elle a été publiée d'après les manuscrits de la bibliothèque Laurentienne de Florence et de la bibliothèque impériale de Vienne, par Bandini, Florence, 1764, in-8°, et par Schneider, Halle, 1792, in-8°, à la suite des œuvres de Nicandre (*voy.* ce nom). W—s.

EUTHARIC CILICAS, gendre de Théodoric et père d'Athalaric, roi des Ostrogoths. Théodoric, fondateur de la monarchie des Goths en Italie, n'ayant point de fils, choisit pour époux de sa fille Amalasonthe, Eutharic Cilicas, qui, comme lui, était de la noble famille des Amales. Ce mariage fut célébré en 515 avec beaucoup de pompe. Eutharic déploya plus de magnificence encore lorsqu'en 519 il fut nommé consul pour l'empire d'Occident, et qu'il se trouva collègue de l'empereur Justin. Rome et Ravenne furent étonnées de voir renouveler les fêtes triomphales des premiers empereurs, et des combats de bêtes féroces ensanglanter l'amphithéâtre. Mais Eutharic, après avoir eu un fils d'Amalasonthe, mourut vers l'an 525, avant Théodoric, auquel il devait succéder. S. S—i.

EUTHYCRATES, sculpteur grec, l'un des fils de Lysippe, a vécu dans la 120e olympiade, 300 ans avant J.-C. Il fut l'élève le plus habile de son père (*voy.* Lysippe); mais il en imita plutôt la correction que l'élégance, et il choisit une manière plus austère qu'agréable; aussi voit-on qu'il réussit principalement dans les ouvrages qui demandaient de la force et de la sévérité. On citait comme ses chefs-d'œuvre les statues d'*Hercule* et d'*Alexandre,* le chasseur *Thespis* et les *Thespiades,* un *Combat de cavalerie* qui fut placé près de l'oracle de Trophonius, plusieurs *Chars de Médée* et des *Chiens de chasse.* Néanmoins Tatius, dans son discours contre les Grecs, parle de plusieurs statues de femmes qu'il attribue à Euthycrates, entre autres celle d'*Anyte,* qu'il fit de concert avec Céphisodore, et celle d'une femme, nommée *Panteuchidis,* qu'il jeta en bronze, et qu'il représenta enceinte. Euthycrates eut pour élèves Tisicrates de Sicyone, qui se rapprocha davantage de la manière de Lysippe, et qui laissa un grand nombre de belles statues, et un fils nommé Arcésilas, que Pline compte au nombre des peintres habiles. On donne encore pour élève tantôt à Euthycrates, tantôt à Tisicrates, Xénocrates qui les surpassa l'un et l'autre par le nombre de ses ouvrages, et qui composa un livre sur la statuaire. L—S—e.

EUTHYDÈME, roi de la Bactriane, régnait vers l'an 220 avant J.-C. Soumise à la domination des rois de Syrie, la Bactriane en avait été soustraite près de trente ans auparavant, par la révolte de Théodote Ier, qui en était gouverneur. L'usurpateur laissa la couronne à son fils, et ce fut ensuite Euthydème qui s'en empara, et qui, après s'être défait de la famille usurpatrice, parvint à consolider son royaume. Obligé de se défendre longtemps contre les efforts d'Antiochus III, qui voulait rentrer en possession de cette province, il fut enfin reconnu roi de la Bactriane par ce grand prince. Antiochus, cherchant lui-même à terminer la guerre, écouta favorablement les propositions d'Euthydème par l'entremise de Tilleas; et le roi de Syrie, charmé de la bonne mine et des manières nobles de Démétrius, fils d'Euthydème, conclut non-seulement la paix avec lui, mais lui promit encore sa fille en mariage. Nous devons ces faibles détails à Polybe et Justin, qui nous laissent ignorer les autres circonstances de la vie de ce prince. On a mal interprété Strabon quand on lui fait dire qu'Euthydème est le premier qui ait détaché la Bactriane de la domination des Syriens; il indique ce premier usurpateur sous le nom de Diodote. Il ne paraît pas qu'Euthydème ait transmis ses États à son fils, ou au moins que celui-ci les ait conservés; ils furent successivement occupés par divers princes jusqu'à Eucratidas, sous le règne duquel un roi des Indes, nommé Démétrius, que Strabon appelle fils d'Euthydème, vint lui disputer ce royaume, mais sans succès (*voy.* Eucratidas). La belle médaille d'Euthydème avec son portrait, qui est au cabinet impérial, vient de Pellerin; et il est à remarquer que c'est la dernière qu'ait publiée ce docte antiquaire à l'âge de quatre-vingt-quinze ans; c'est terminer avec gloire sa carrière numismatique que d'enrichir la science d'un aussi beau monument. T—n.

EUTHYME (Saint), archimandrite, nommé *le Grand* à cause de son éminente vertu, était de Mélitène, dans la petite Arménie. Il naquit en 377, sous l'empereur Valens. Othrée, évêque de Mélitène, prélat d'une sainte vie et d'une foi pure, le prit sous sa surveillance, le fit élever et l'ordonna prêtre. Quoiqu'il fût encore fort jeune, il lui donna la direction des monastères de la ville. A l'âge de vingt-neuf ans, Euthyme se retira dans la Palestine, et s'y renferma dans une cellule où il vaquait à la prière et au travail des mains. Un compagnon, nommé Théoctite, étant venu se joindre à lui, ils bâtirent des monastères où la sainteté de leur vie attira un grand nombre de moines. Euthyme devint leur supérieur général ou archimandrite. Beaucoup d'autres monastères étaient soumis à sa juridiction. Euthyme ne se contentait point de la contemplation et des exercices de la vie ascétique : aux vertus d'un cénobite il alliait le zèle et l'activité d'un apôtre; il prêcha avec succès l'Évangile aux Arabes et aux Sarrasins; il défendit la foi contre les hérétiques, combattit les nestoriens et Eutychès, et fit abjurer leurs erreurs à un grand nombre de manichéens. Une conversion plus illustre fut le fruit de ses soins. L'impératrice Eudoxie, femme de Théodose le jeune, s'était retirée en Palestine; elle avait eu le malheur de tomber dans les erreurs d'Eutychès; Euthyme la ramena à la vraie croyance. Tant de services rendus à l'Église, tant de vertus, le don des miracles dont on dit qu'il fut doué, rendirent Euthyme

l'oracle de l'Orient. Il fit l'admiration et la consolation de tous les fidèles de son temps. Après avoir vieilli dans les austérités et les bonnes œuvres, il mourut en 473, à 96 ans. La Palestine l'honora comme un saint; son culte est passé en Occident, et le martyrologe romain fait mention de St-Euthyme au 20 janvier. L—Y.

EUTHYME ZIGABENE, moine de Constantinople, et écrivain grec, florissait vers la fin du 11e siècle et au commencement du 12e; il se fit une grande réputation par ses vertus, sa piété et ses connaissances théologiques. Alexis Ier (Comnène) le chargea de réfuter les erreurs des bogomiles, hérétiques qui renouvelaient une partie des dogmes des manichéens. Euthyme fit, à cette occasion, un recueil d'un grand nombre de passages des écrits des Saints-Pères, qu'il nomma *Panoplie.* Cet ouvrage a été traduit en latin par François Zini, chanoine de Vérone, sous le titre suivant: *Orthodoxæ fidei Panoplia dogmatica adversus omnes hæreses*, Lyon, 1536; Venise, 1575; il fait partie de la bibliothèque des Pères. Euthyme fit ensuite, contre les mêmes hérétiques, un écrit divisé en quatorze anathèmes; des commentaires sur les psaumes, sur les dix cantiques de l'Écriture sainte et sur les quatre Évangélistes. Les Commentaires ont été imprimés en grec à Vérone, en 1530; il en existe des traductions latines. On trouve dans les ouvrages d'Euthyme des renseignements assez précieux sur plusieurs points de l'histoire ecclésiastique. L—S—E.

EUTHYMÈNE, navigateur marseillais. Tout ce que nous en savons se trouve renfermé dans trois passages fort courts, l'un de Sénèque (*Natural. quæst.*, lib. 4, cap. 1), l'autre de Plutarque (*De Placitis Philosoph.*, lib. 4), le troisième d'Aristide (*Orat. Ægypt.*, t. 2, p. 335, édition Jebb.), et ces trois auteurs paraissent tous avoir puisé à la même source, dans Eudoxe de Cnide, qui s'appuyait du témoignage d'Euthymène pour ajouter plus de poids à son opinion sur la cause des inondations périodiques du Nil; elles étaient produites, suivant Euthymène, par les vents étésiens, c'est-à-dire les vents alizés du nord-ouest, qui, refoulant les eaux de l'Océan dans la Méditerranée, augmentaient son niveau, et forçaient le Nil, qui ne pouvait s'écouler dans la mer, à franchir ses rives et à inonder l'Égypte. Euthymène se vantait de s'être assuré de ce fait par ses propres observations, et d'avoir navigué sur la mer Atlantique; il ajoutait que les eaux de cette mer étaient douces et d'une couleur semblable à celle du Nil, et nourrissaient des crocodiles ainsi que ce fleuve. Ce passage a suffi à l'historien de Provence (*Papon*, t. 1, p. 514) pour faire d'Euthymène un savant astronome, contemporain de Pythéas (1), qui avait navigué sur la côte d'Afrique, et était parvenu jusqu'au Sénégal et peut-être même au delà. Papon ne dit rien qui puisse faire penser qu'il ajoute à ce que les anciens ont dit sur Euthymène; il ne cite pas même l'auteur moderne où il a puisé la conjecture qui fait la matière de son récit: c'est ou dans Gassendi ou dans Baillet (voy. *Hist. litt. de France*, t. 1, p. 78 à 80), ou dans le Mémoire de Bougainville sur Pythéas (Académ. des inscript., t. 19, p. 161). On y fait dire à Aristide « qu'Euthymène « avait pénétré jusqu'aux environs d'un grand « golfe dans lequel tombait un fleuve considérable qui coulait vers l'occident, et dont les bords « étaient peuplés de crocodiles; » mais le savant académicien a mal compris le texte d'Aristide, ou l'a mal rendu: il n'y est question ni de golfe, ni de fleuve, mais de l'Océan au delà de la Libye, dont les vents étésiens font refluer les eaux, qui sont douces suivant Euthymène, et nourrissent des crocodiles. Du reste, Sénèque et Aristide se moquent également des assertions d'Euthymène: « son témoignage (dit Sénèque) est réfuté par une « foule de témoins qui déposent le contraire: on « pouvait mentir à plaisir et nous débiter toutes « les fables que l'on voulait lorsque la mer extérieure était inconnue, mais aujourd'hui que « cette mer est côtoyée par les vaisseaux marchands, on ne nous fera pas accroire que le « Nil ait la couleur de la mer, et la mer la saveur « du Nil. » — « Si Eudoxe » (dit Aristide) « a « rapporté exactement ce que vous avez dit, il « faut, cher Euthymène, que vous ayez laissé « votre esprit à Cadix. La cause que vous assignez « à l'inondation du Nil est plus invraisemblable « que le phénomène que vous prétendez expliquer; « et c'est bien le cas de vous appliquer ce mot si « connu: *En voulant éviter un fleuve, vous vous êtes « noyé dans la mer.* » Nous avons rapporté ces deux passages, parce que c'est par leur moyen qu'on peut conclure quelque chose de certain sur l'antiquité plus ou moins grande du siècle où vivait Euthymène: en effet il est évident, d'après Sénèque, qu'Euthymène avait écrit antérieurement aux premières années du second siècle avant J.-C., époque à laquelle les Romains commencèrent à naviguer dans la mer Atlantique; et comme l'Eudoxe dont parle Aristide est certainement Eudoxe de Cnide, astronome et géographe, l'ami de Platon, qui, selon Pline, avait voyagé en Égypte, et vivait vers l'an 370 avant J.-C., Euthymène, qu'il cite, doit être antérieur à cette époque: d'un autre côté, l'opinion d'Euthymène sur le Nil était celle que Thalès avait émise plus de deux siècles avant Eudoxe (Sénèq., *Natur. quæst*, lib. 4, cap. 2); elle avait été, un siècle avant ce dernier auteur, de nouveau exposée et réfutée par Hérodote (*Euterp.*, lib. 2, p. 20), et il est probable que c'est dans les écrits de ce dernier qu'Euthymène l'a puisée. Il résulte de ces rapprochements qu'il vivait vers l'an 400 avant J.-C., et seulement deux siècles après la fondation

(1) Il est remarquable que, dans la cinquième Néméenne de Pindare, faite en l'honneur d'un *Pythéas d'Egine*, il est question d'un autre Eginète, vainqueur aussi et parent de ce *Pythéas*, nommé *Euthymenès.*

de Marseille sa patrie Les mensonges par lesquels il cherchait à accréditer le récit de ses courses maritimes prouvent qu'il n'avait pas navigué dans la mer Atlantique au delà de *Gadès* ou *Cadiz*. Selon Vossius (*Hist. græc.*, livre 3, p. 74), l'Euthymène qui avait composé une description des pays étrangers, et dont Artémidore d'Éphèse a fait mention, serait le même que le voyageur sujet de cet article, et cette opinion est probable. Clément d'Alexandrie (*Str.*, livre 1er, p. 326 et 327) parle d'un Euthymène qui avait écrit des chroniques, mais rien ne prouve, ainsi que l'avancent les auteurs de l'Histoire littéraire de France, que ce soit le même qu'Euthymène de Marseille. W—R.

EUTOCIUS, d'Ascalon, géomètre, qui doit avoir vécu sous l'empereur Justinien, vers l'an 540 de l'ère chrétienne. Il ne nous reste de lui que des commentaires sur Apollonius de Perge et sur quelques-uns des écrits d'Archimède. Celui du second livre du *Traité de la sphère et du cylindre* est très-remarquable, en ce qu'il contient les plus anciens fragments de géométrie dont les auteurs nous soient connus; ces fragments ont rapport à la solution du problème de la duplication du cube; le plus ancien doit être celui d'Archytas de Tarente. Il y en a un de Platon, qu'on ne trouve point dans ses œuvres : c'est la description d'un instrument pour déterminer deux moyennes proportionnelles entre deux lignes données. L'un de ces mêmes fragments est une lettre d'*Eratosthènes* au roi Ptolémée. On les trouve à la page 135 et suivantes de l'édition grecque et latine d'Archimède, donnée par Torelli (Oxford, 1792) : ils sont rapportés en substance dans l'ouvrage intitulé : *Historia problematis de cubi duplicatione*, etc., *auctore N. T. Reimer*, Gœttingue, 1798, 1 vol. in-8°. Le commentaire d'Eutocius sur Apollonius de Perge est joint à cet auteur dans l'édition de Halley (Oxford, 1710); le commentaire sur Archimède a paru seul (grec et latin), en 1544. L—x.

EUTROPE (FLAVIUS-EUTROPIUS), historien latin, a vécu dans le 4e siècle après J.-C. Ce fut sous l'empire de Valens qu'il publia ses ouvrages, et entre autres, les dix livres intitulés : *Breviarium rerum Romanorum*. C'est l'abrégé des principaux événements de l'histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'au règne de Valens, auquel il est dédié; on croit que ce fut à la prière de ce prince qu'Eutrope le composa. Cet ouvrage eut un grand succès, et fut traduit sur-le-champ en grec par Capiton, auteur contemporain très-estimé. On en peut louer encore la composition et la clarté, mais le style n'a rien de remarquable. On sait peu de chose de la vie d'Eutrope; il nous apprend lui-même qu'il avait porté les armes sous le règne de Julien, et qu'il faisait partie de la funeste expédition de Perse. On a conclu du titre de *Clarissime*, qui se trouve en tête de son ouvrage, qu'il était sénateur. La plus ancienne édition est celle de Rome, 1471, in-fol. Madame Dacier en a donné une avec des notes et des commentaires, sous ce titre : *Breviarium historiæ romanæ ab Anna Tanaquilli Fabri filia*, in-4°, Paris, 1683, et in-8°. M. de Line a donné, en 1746, une jolie édition d'Eutrope; M. Capperonnier redonna Eutrope en 1793, en y joignant Aurelius Victor et Sextus Rufus. M. de Préfontaine en avait donné une édition en 1712, Paris, in-12, devenue classique et souvent réimprimée; M. Bertrand, une autre avec notes en 1768, Neufchâtel, in-8°. La plus estimée est celle d'Havercamp, Leyde, 1729, in-12, qui a reparu plus soignée encore, et avec de nouvelles corrections, par les soins de H. Verseik, Leyde, 1762, 2 vol. in-8°. Faret a donné l'*Histoire romaine d'Eutropius, traduite en français*, 1621, in-18. M. de Préfontaine a donné, sous les initiales de M. de P*** : *Eutrope ou abrégé de l'histoire romaine*, traduction nouvelle, avec des remarques historiques, Paris, 1710, petit in-12. L'abbé Lezeau a donné une traduction d'Eutrope qui a fait oublier la précédente, avec le texte, des notes et une dissertation qui donne une idée générale du génie des Romains et de leur empire, depuis sa fondation par Romulus jusqu'à sa division par le grand Théodose, Paris, 1717, in-12 : nouvelle édition revue et corrigée, par de Wailly, avec le texte à côté de la traduction, Paris, 1783, petit in-12; réimprimée en 1804, Paris, petit in-12. La plupart des notes de l'abbé Lezeau ont été supprimées dans cette dernière édition de 1804. L'abbé Paul a fourni une traduction d'Eutrope plus exacte que celle de l'abbé Lezeau, Lyon, 1809, in-12. La *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke contient une assez bonne traduction d'Eutrope, par N.-A. Dubois, Paris, 1844, in-8°. L—S—E et E. D—S.

EUTROPE, eunuque, ministre de l'empereur Arcadius, naquit en Arménie. Destiné dès son enfance à l'esclavage et aux plus viles fonctions, vendu cent fois, chassé dans sa vieillesse comme un esclave inutile de la maison du général Arinthée, dont il servait la fille, il parvint à entrer chez le consul Abundantius, qui le plaça au nombre des eunuques du palais en 393. A force de souplesse et d'hypocrisie, il se fit remarquer de l'empereur Théodose, qui le chargea de quelques missions et lui donna de l'avancement. Arcadius, étant monté sur le trône, le nomma grand chambellan. Rufin, favori de l'empereur, se flattait de faire asseoir sa propre fille sur le trône. Eutrope rompit adroitement ce mariage et fit conclure celui d'Eudoxie; il aida cette princesse à perdre Rufin, et s'appropria les biens du proscrit. Sa jalousie et ses basses intrigues contre Stilicon privèrent Arcadius des secours que ce général lui amenait contre les Goths. Il perdit successivement Abundantius, qui l'avait tiré de la poussière, Timaze, général distingué, et son fils Syagrius, qui périrent dans les sables des oasis. En 398, Eu-

trope concourut à l'élévation de St-Jean Chrysostome sur le siége patriarcal de Constantinople; mais l'austère vertu du saint prélat excita bientôt sa haine. L'orgueilleux eunuque ne voyait autour de lui que des esclaves et des flatteurs; on l'appelait le père de l'État, le troisième fondateur de Constantinople. Ses statues ornaient les places publiques et les édifices. Il passait les nuits à table et les jours au théâtre; et, pour insulter la nature comme il insultait l'empereur et l'empire, il se maria avec une grande solennité. Le palais se remplit d'eunuques et d'esclaves qui briguaient sa faveur; un instant la renversa. Gaïnas, sa créature, non moins ambitieux, non moins perfide qu'Eutrope, excita des révoltes contre lui, prit lui-même les armes, et quand il se sentit assez fort, écrivit à Arcadius que le seul moyen de sauver l'empire était de livrer Eutrope aux mécontents. Quelques larmes de l'impératrice Eudoxie, que l'eunuque n'avait pas su ménager, achevèrent de décider l'empereur. Bientôt l'orgueilleux favori n'eut plus de refuge que dans une église, sous la protection de ce même Chrysostome qu'il avait persécuté, et dont l'éloquence arrêta ses meurtriers; mais Eutrope, ayant voulu s'échapper la nuit, fut arrêté et conduit dans l'île de Chypre. La haine de Gaïnas et d'Eudoxie l'y poursuivit; on le ramena près de Chalcédoine, où on lui fit son procès. Il eut la tête tranchée en 399. L—S—E.

EUTYCHÈS, hérésiarque, ne commença que dans sa vieillesse, et vers l'année 448, à répandre les erreurs qui excitèrent de violents troubles dans l'Église: il avait alors plus de soixante-dix ans; ses parents l'avaient destiné, dès sa naissance, à l'état ecclésiastique; il embrassa très-jeune la vie monastique, se distingua par sa piété et par la régularité de ses mœurs, et fut fait abbé d'un monastère célèbre situé près de Constantinople. Il se montra un des plus chauds adversaires de l'hérésie de Nestorius; mais l'ardeur de la dispute, la vivacité de ses opinions et l'ignorance des questions obscures qu'il agitait l'entraînèrent lui-même hors de l'orthodoxie. Nestorius avait soutenu qu'il existait deux personnes en Jésus-Christ; Eutychès rejeta même les deux natures reconnues par l'Église. Ses moines adoptèrent d'abord cette opinion; elle se répandit bientôt au dehors, et trouva un protecteur puissant dans la personne de l'eunuque Chrysaphius, alors ministre de l'empereur Théodose II; l'impératrice Eudoxie Athénaïs adopta elle-même la doctrine d'Eutychès, et l'hérésie, dès ce moment, se propagea avec vivacité. Eusèbe, évêque de Dorylée, et Flavien, patriarche de Constantinople, essayèrent en vain de faire revenir Eutychès de ses erreurs; il y persista, et Flavien prit le parti de le citer devant un concile qui se trouvait assemblé, dans ce moment, à Constantinople; Eutychès y parut, entouré d'une garde nombreuse, que Chrysaphius lui avait donnée; mais cet appareil n'empêcha pas les évêques de le condamner, de l'excommunier et de le déposer, sur le refus qu'il fit de se soumettre. Eutychès eut recours à l'empereur, et ce prince, excité par Chrysaphius, résolut de poursuivre, à leur tour, les Pères du concile de Constantinople. Il en convoqua un nouveau à Éphèse, y députa le conseiller Elpide et le secrétaire d'État Euloge, auxquels il donna le pouvoir de demander des troupes au proconsul, et de diriger l'assemblée selon ses vues. Dioscore, évêque d'Alexandrie, prélat orgueilleux, violent, obstiné et chaud partisan d'Eutychès, fut nommé chef du concile. Toutes les formes y furent violées; quelques évêques factieux y portèrent seuls toutes les décisions; Eutychès fut absous, et St-Flavien se vit lui-même anathématisé et traité avec tant de rigueur et d'inhumanité, que trois jours après il mourut de ses blessures. Les historiens ecclésiastiques ont nommé ce concile le brigandage d'Éphèse; l'empereur, toujours abusé, en fit exécuter les décisions avec violence; en vain le pape St-Léon le conjura-t-il de convoquer, en Italie, un nouveau concile, Théodose s'y refusa obstinément; mais le triomphe d'Eutychès ne fut pas de longue durée. En 450, Théodose mourut; Marcien, son successeur, s'occupa aussitôt de calmer les troubles religieux. D'accord avec St-Léon, il convoqua le concile général de Chalcédoine, où l'anathème prononcé contre Eutychès fut confirmé. Cet hérésiarque ne survécut pas longtemps à cette condamnation; mais sa doctrine laissa des traces qui se prolongèrent pendant un grand nombre d'années. L—S—E.

EUTYCHÈS ou EUTYCHUS, grammairien, disciple de Priscien, florissait vers le milieu du 6e siècle. On a de lui deux livres *De discernendis conjugationibus*. Il composa cet ouvrage à la prière d'un de ses élèves, nommé Craterus, dont il loue beaucoup l'éloquence et le savoir. Joachim Camerarius le publia à Tubingen, en 1537, in-4°, avec quelques opuscules de Victorin et de Servius; Élie Putschius en donna une nouvelle édition plus correcte dans ses *Grammatici antiqui*, p. 2143-91. Simler fait mention d'un Commentaire de Sedulius sur cet ouvrage, conservé manuscrit à la bibliothèque de Zurich, et d'un Traité d'Eutychès *De arte versificandi;* il avait encore laissé un livre *De aspiratione*, mais on n'en possède plus que les fragments rapportés par Cassiodore au chapitre 9 de son *Orthographia*. W—S.

EUTYCHIDES, sculpteur grec, et de l'école de Sicyone, fut un des élèves de Lysippe. Fils de Zoïle de Milet, il fleurit dans la 120e olympiade, et fut le contemporain et l'émule d'Euthycrate, de Lahippe, de Céphisodore, de Timarque et de Pyromaque. Ses principaux ouvrages étaient une statue de l'*Eurotas*, faite, suivant l'expression de Pline, *avec un art plus coulant que le fleuve lui-même;* un *Bacchus*, qu'Asinius Pollion fit plus tard placer à Rome dans ses monuments; une statue de la *Fortune*, honorée d'un culte particulier

chez les Syriens. Il paraît, par une épigramme grecque rapportée par Brunck, qu'Eutychides, dans une extrême jeunesse, annonçait déjà un digne rival de Praxitèle, lorsque la mort l'enleva à l'âge de 16 ans. Pline lui donne Cantharus pour élève. Suivant Junius, le fils de Zoïle, mort à 16 ans, et l'élève de Lysippe seraient deux sculpteurs différents. — Il y eut un autre Eutychides peintre, cité par Pline. L—S—E.

EUTYCHIEN, élu pape le 5 janvier 275, succéda à St-Félix Ier du nom. Il était né en Toscane; et, quoiqu'il ait gouverné l'Église pendant près de neuf ans, l'histoire ne nous apprend aucune particularité intéressante de sa vie. Plusieurs personnes croient qu'il souffrit le martyre. Cependant l'ancien calendrier romain ne le place que parmi les évêques confesseurs, morts en paix pour la foi, mais préparés à souffrir pour elle. Ce fut sous son pontificat que parut le chef des hérésiarques manichéens, dont les erreurs troublèrent longtemps la paix de l'Église (*voy.* MANÈS). Eutychien mourut à Rome, le 7 décembre 283. Il eut pour successeur Caïus. D—S.

EUTYCHIUS, nommé par les Arabes *Saïd ben Batric*, naquit à Fostat, ville d'Égypte, en 263 de l'hégire (876 de J.-C.), fut élevé à la dignité de patriarche melchite d'Alexandrie en 933, et mourut en cette ville en 940 de J.-C. (328 de l'hégire). Ce prélat s'acquit une grande habileté dans les études ecclésiastiques, l'histoire et la médecine, et a laissé sur ces diverses matières plusieurs ouvrages estimés. C'est surtout à son *Histoire universelle* qu'il doit la réputation dont il jouit parmi nous et chez les Orientaux. Elle porte le titre de *Rang de pierres précieuses*, commence avec le monde, et se termine à l'an 326 de l'hégire (937 de J.-C.). Abr. Echellensis (*voy.* ECHELLENSIS) paraît avoir conçu le projet de la traduire; mais il ne l'exécuta point. Selden, qui n'était pas favorable à l'autorité et aux prérogatives des évêques, étant tombé vers cet endroit de l'ouvrage où Eutychius dit: « Marc l'évangéliste adjoignit le premier au patriarche d'Alexandrie un collége de « douze prêtres qui, dans le cas de vacance du « siége, éliraient parmi eux et constitueraient un « patriarche, » accorda tant d'autorité à l'historien arabe, qu'il fit imprimer séparément le texte et la traduction du chapitre où se trouve ce passage, et y ajouta un long commentaire. Ensuite il conseilla à Pococke, qui l'estimait beaucoup, de traduire et de publier l'ouvrage entier, s'engageant à contribuer aux frais d'impression et à fournir des notes, s'il était nécessaire. En effet, il se chargea de ces frais; mais la mort le surprit lorsqu'on commençait à imprimer l'ouvrage; et Pococke fut privé de ses notes. Voici sous quels titres cette histoire ou ses parties ont été publiées: 1° *Eutychii Ægyptii, patriarchæ orthodoxorum Alexandrini, scriptoris, ut in Oriente admodum vetusti ac illustris, ita in Occidente tum paucissimis viri, tum perraro auditi, Ecclesiæ suæ origines. Ex ejusdem arabico nunc primum typis edidit, ac versione et comment. auxit J. Seldenus*, Londres, 1642, in-4°. On voit par ce titre que Selden n'omettait rien pour piquer la curiosité ou captiver la confiance de ses lecteurs. 2° *Contexio gemmarum: sive Eutychii patriarchæ Alexandrini Annales, interprete Edw. Pocockio*, Londres, 1658, 2 vol. in-4°. Le second volume contient des lettres très amples, et des tableaux chronologiques. 3° *Eutychius vindicatus, et suis restitutus Orientalibus, sive responsio ad J. Seldini origines, in duas partes distributa, auct. Abr. Echellensi*, Rome, 1661. Abraham Echellensis publie de nouveau dans cet ouvrage le texte donné par Selden, et y joint une traduction nouvelle très-littérale: son style se ressent un peu de la colère que lui inspiraient les opinions peu orthodoxes de Selden; et toutes les fois qu'il trouve l'occasion de relever ses erreurs, il ne garde aucun ménagement. Voici le jugement de Renaudot sur cette histoire: « Eutychius est un écrivain très-« recommandable parmi les Orientaux, qui ne « possèdent aucune histoire universelle qu'on « puisse lui comparer; d'où il résulte que non-« seulement les chrétiens, mais Macrisi et les au-« tres musulmans la suivent généralement. Macrisi « estime même qu'elle doit être fort louée pour « son utilité, et on le surprend toujours à la co-« pier. » Nous avons dit qu'Eutychius cultiva la médecine; il la pratiqua avec succès, et composa sur cette matière divers ouvrages dont d'Herbelot donne les titres. Ibn Abou Osaïbah lui a consacré un article dans sa *Biographie des médecins*. Pendant tout le temps qu'il occupa le siége d'Alexandrie, il vécut en désunion ouverte avec son peuple, et eut de grands désagréments à supporter (*voy.* l'*Historia Patriarch. Alex.* de Renaudot, p. 346 et suivantes). Nous ferons observer à nos lecteurs que le nom *Eutychius* est la traduction grecque du mot arabe *Saïd*, heureux. J—N.

EUTYME. *Voyez* EUTHYME.

EVAGORAS, roi de Salamine, dans l'île de Chypre, descendait de Teucer, fils de Télamon, qui avait fondé cette ville après le siége de Troie. Lorsque Evagoras vint au monde, le trône de Salamine était occupé par un Phénicien qui s'en était emparé par trahison. Ce Phénicien fut lui-même tué par un des principaux du pays, qui fit en même temps des tentatives pour prendre Evagoras, dont les droits au trône lui paraissaient un obstacle à son ambition. Evagoras prit la fuite, et s'étant retiré à Soles, dans la Cilicie, il rassembla environ cinquante personnes qui lui étaient dévouées; et étant retourné à Salamine, il tua le tyran et remonta sur le trône de ses ancêtres. Après la bataille d'Egos-Potamos, l'an 405 avant Jésus-Christ, il reçut dans ses États Conon, qui s'était échappé avec neuf vaisseaux seulement. Ce général l'aida à soumettre les villes des environs, et quelques années après le roi de Perse, ayant senti la nécessité de favoriser les Athéniens pour opposer un contre-poids à la puissance de Sparte,

Evagoras fit donner à Conon le commandement des forces navales perses. La victoire de Gnide et le rétablissement des murs d'Athènes ayant consterné les Lacédémoniens, ils se hâtèrent de conclure avec Artaxercès le traité honteux connu sous le nom de paix d'Antalcidas, par lequel ils abandonnaient tous les Grecs de l'Asie. Les conditions de cette paix ne pouvaient plaire à Evagoras, et il se déclara indépendant du roi de Perse. Il fut soutenu dans sa révolte par Amasis, roi d'Egypte, qui s'était également soulevé, et par les Athéniens, qui lui envoyèrent secrètement des secours. Artaxercès, de son côté, fit rassembler des forces considérables dont il donna le commandement à Tiribaze et à Orontes. Evagoras, ayant été vaincu dans un combat naval, fut obligé de se renfermer dans Salamine, où il fut assiégé. Ses ressources étaient épuisées, et il se voyait sur le point d'être obligé de se remettre à la discrétion du vainqueur, lorsque la discorde se mit entre les généraux ennemis. Orontes, jaloux de Tiribaze, le fit rappeler; mais, comme il n'avait pas lui-même la confiance des troupes, il fut obligé de faire la paix avec Evagoras, qui conserva Salamine, en renonçant aux autres villes qu'il possédait dans l'île de Chypre, et en payant un tribut annuel au roi de Perse. Il fut tué, l'an 374 avant J.-C., par un eunuque. Il eut pour successeur Nicoclès, son fils, qui lui fit des funérailles magnifiques, et Isocrate fit à cette occasion un éloge d'Evagoras qui, malgré son exagération, nous offre quelques détails importants. C—R.

ÉVAGORAS II, fils du précédent, devint roi de Salamine après la mort de Nicoclès. Il en fut chassé par Protagoras, son frère, et eut recours au roi de Perse, qui envoya dans l'île de Chypre des forces considérables pour le rétablir sur le trône; mais Protagoras ayant fait connaître à Artaxercès Ochus, qui régnait alors, la mauvaise conduite d'Évagoras, ce prince le rappela; il lui donna cependant un gouvernement dans l'Asie. Évagoras ne s'y étant pas mieux conduit, fut obligé de prendre la fuite. Il se réfugia dans l'île de Chypre, mais il y fut pris et puni de mort. C—R.

ÉVAGRE, prêtre, fut élevé à la dignité d'évêque d'Antioche, en 388, à la place de Paulin. Son élection, confirmée deux ans après par le concile de Capoue, ne fit que prolonger le schisme qui désolait cette église, Flavien, successeur de Mélèce, conservant toujours des partisans. Évagre mourut en 392, et les dissidents s'accordèrent enfin à reconnaître Flavien pour le seul pasteur d'Antioche. Évagre était doué d'un esprit vif, et son mérite lui avait valu l'amitié de St-Jérôme. Il a traduit en latin la *Vie de St-Antoine*, écrite en grec par St-Athanase. Cette version a été imprimée dans la *Légende*, Milan, 1474; dans les recueils des *Vies des Saints* de Surius, de Bollandus, et enfin, dans l'édition des œuvres de St-Athanase, publiée par Montfaucon. On a confondu quelquefois Évagre, évêque d'Antioche, avec Évagre *Ponticus*, écrivain qui vivait à la même époque, et dont il sera question dans l'article suivant. W—s.

ÉVAGRE, surnommé par St-Jérôme *Hyperborite* ou *Ponticus*, parce qu'il était né vers le Pont-Euxin, florissait dans le 4e siècle. Il était diacre, et enseignait les saintes lettres à Constantinople en 381. St-Grégoire de Nazianze l'ordonna prêtre, et l'emmena avec lui à Jérusalem. Évagre vint ensuite en Égypte, et se mit sous la discipline de Macaire, l'un des plus illustres solitaires de la Thébaïde. Il demeura plusieurs années dans le monastère de Nitrie, d'où la réputation de sa piété et de son savoir se répandit dans tout l'Orient. On l'accuse cependant d'avoir partagé les erreurs d'Origène et avancé des opinions adoptées depuis par les pélagiens. Plusieurs maximes extraites de ses ouvrages furent condamnées par le 5e synode, en 553, et par le concile de Latran, en 649. St-Jean Climaque reproche à Évagre d'avoir confondu les principes du christianisme avec ceux des stoïciens, en supposant l'homme inaccessible aux passions et capable d'arriver tout d'un coup à la perfection. On a d'Évagre les ouvrages suivants : 1° *Monachus, sive de vita practica*, publié par Cotelier, dans ses *Monum. eccles. gr.*; 2° *Gnosticus, sive de iis qui scientiam consequi meruerunt*, traduit en latin par Gennade, et ensuite par Suarez, qui a inséré sa version, avec le texte grec, dans son édition des œuvres de St-Nil; 3° *Antirrheticus*, traduit en latin par Gennade, et publié par Émeric Bigot, à la suite de la *Vie de St-Chrysostome*, Paris, 1680, in-4°. On en trouve l'abrégé dans la *Bibl. Patrum*, et dans les œuvres de St-Jean Damascène. 4° *Prognostica problemata*; 5° *Sententiarum libri II*, traduit en latin par Gennade, et imprimé dans l'*Appendix regularum* d'Holstenius, et dans la *Bibl. Patrum*, t. 27, édition de Lyon, 1677. Suarez regarde Évagre comme l'auteur de plusieurs autres opuscules ascétiques confondus, dans les anciens manuscrits, avec ceux de St-Nil, de manière qu'il devient, sinon impossible, du moins très-difficile de déterminer ceux qui appartiennent à l'un de ces deux écrivains. W—s.

ÉVAGRE, prêtre, disciple de St-Martin de Tours, se retira dans un monastère dont on ignore le nom, mais qui ne devait pas être éloigné de l'endroit qu'habitait Sulpice Sévère, puisqu'on sait qu'il lui rendait de fréquentes visites. Il assista à une lecture que Sulpice fit de la Vie de St-Martin, et l'aida à réparer les omissions qu'il y avait commises. On le regarde comme l'auteur d'un livre de controverse intitulé : *Altercatio Simonis Judæi et Theophili Christiani*. D. Martène l'a publié dans le tome 5 du *Thesaurus anecdotor.*, sur un manuscrit trouvé à Vendôme, et qui contenait un second ouvrage qu'on croit pouvoir attribuer également à Évagre; celui-ci a pour titre : *Collatio sive altercatio Zachæi Christiani cum Apollonio, ethnico philosopho*. D. d'Achery l'avait inséré dans le tome 10 du *Spicilegium*, après en avoir revu le

texte sur deux manuscrits, l'un de la bibliothèque de Thou, et l'autre de St-Arnoul, de Metz; il en découvrit ensuite un troisième dans la bibliothèque de St-Martial, de Limoges, et en donna les variantes dans le 13e volume du *Spicilegium*. Le manuscrit de Vendôme, dont on a parlé, contenait d'autres variantes que D. Martène inséra dans le *Thesaur. anecdot.* La Barre a réimprimé cet ouvrage dans la nouvelle édition du *Spicilège*, avec des notes et les leçons des différents manuscrits. W-s.

ÉVAGRE, surnommé le *Scholastique*, né à Épiphanie, en Syrie, dans le 6e siècle, exerça la profession d'avocat à Antioche avec une grande distinction. Grégoire, évêque de cette ville, apprécia ses talents, et l'employa comme secrétaire dans sa correspondance avec l'empereur Tibère Constantin. La confiance que lui accordait ce prélat le fit connaître à la cour d'une manière avantageuse. Tibère le nomma questeur; et Maurice, son successeur, garde des dépêches du préfet. On ne connait pas l'époque de la mort d'Évagre. Il est auteur d'une *Histoire ecclésiastique* en 6 livres, qui commence à l'année 431, où Nestorius fut condamné par le concile d'Éphèse, et finit à 593. Elle est très-détaillée, et les faits y sont appuyés ou sur le récit des auteurs contemporains, ou sur des actes authentiques; cependant Casaubon assure qu'elle n'est point exempte d'erreurs. Le style, suivant Photius, en est clair, mais un peu diffus. L'histoire d'Évagre a été traduite en latin par Wolfg. Musculus, Christophorson et Adr. Valois, et en français par le président Cousin. Elle a été imprimée pour la première fois avec les histoires d'Eusèbe, de Socrate, de Sozomène et de Théodoret, auxquelles elle fait suite, Paris, Robert Estienne, 1544, in-fol. Cette édition est très-recherchée, parce que c'est le premier livre exécuté avec les beaux caractères grecs de Garamond. Elle fut faite sur un seul manuscrit de la bibliothèque du roi; mais Adrien Valois ajouta à la sienne les variantes de deux autres manuscrits, l'un de la bibliothèque de Florence, et le second de la bibliothèque de Letellier, archevêque de Reims. On peut consulter, pour les autres éditions de l'*Histoire ecclésiastique*, les articles EUSÈBE et THÉODORET. W-s.

EVANGELI (ANTOINE), poëte, prosateur et savant Italien, né à Cividale, dans le Frioul, en 1742, et mort à Venise le 28 janvier 1805, avait pris de bonne heure le goût des lettres en cette dernière ville chez les religieux somasques, où il avait fait ses premières études, et dans l'ordre desquels il entra étant encore jeune. Ses supérieurs l'envoyèrent à Rome dans le collége Clémentin, et ensuite au séminaire de Murano, près de Venise, où il fut employé à l'enseignement. Après cela, il vint remplir, pendant plus de trente ans, la chaire de belles-lettres à Padoue, et enfin il se retira à Venise dans la maison professe de son ordre. Outre sa propre langue, il connaissait parfaitement le grec, le latin, l'anglais, le français, et ne manquait pas d'habileté dans l'hébreu. Il avait eu pour guide dans ses études littéraires Jacob Stellini, et ce fut la reconnaissance qu'il lui conserva après sa mort qui lui fit prendre la plume. Il commença par publier en 4 volumes in-4° les leçons latines de l'*Ethica* de Stellini, dont les héritiers de celui-ci lui avaient confié à cet effet les manuscrits sans ordre et parfois obscurs. Ensuite il publia les *Opere varie* du même Stellini, en les enrichissant de notes savantes. Après avoir préludé par la publication d'une traduction qu'il avait faite du Cimetière de campagne de Gray, sous ce titre : *Thomæ Gray elegia in rusticum sepulchretum, ex anglico in latinum conversa*, Padoue, 1772, Evangeli donna au public des ouvrages où son imagination et son talent brillèrent davantage, tels que : 1° *Amor musico, poëmetto in ottava rima*, Padoue, 1776; 2° *Poesie liriche della Bibbia esposte in versi italiani*, Padoue, 1795. On y admira la vigueur et la fidélité avec laquelle il avait rendu poétiquement les beautés de l'Ecriture qu'il avait entrepris de transporter dans la langue italienne. 3° Sa *Scelta d'orazioni italiane de' migliori scrittori*, Venise, 1796, 2 vol. in-8°, ne prouve que son goût en littérature et son zèle pour former celui de la jeunesse. Il avait entrepris et même fort avancé une grande histoire littéraire de Cividale, sa patrie; mais il tomba, vers la 60e année de sa vie, dans un état de démence et d'imbécillité qui l'empêcha de conduire cet ouvrage à sa fin; et même, dans les accès de cette maladie, il déchira et détruisit non-seulement tout ce qu'il en avait déjà composé, mais encore les matériaux précieux qu'il avait recueillis pour cette entreprise. Il avait été agrégé à plusieurs académies, et dans celle des Arcadiens il avait le nom de *Clouesio Erasineo*. G—N.

EVANS (ARISE), astrologue gallois du 17e siècle, maître du fameux Lilly, étudia à Oxford, entra dans les ordres, et obtint dans le comté de Stafford une cure d'où le firent chasser ses débauches et la prétention qu'il avait de faire retrouver les choses perdues. Il était adonné aux femmes et au vin, et portait habituellement sur son visage les marques des coups qu'il s'attirait dans ses moments d'ivresse par son caractère querelleur et insolent. Il était établi à Londres en 1632, gagnant sa vie, partie en tenant une école où il enseignait les divers genres d'écriture, la tachygraphie, le latin, le grec, l'hébreu et les mathématiques; partie à vendre des compositions d'antimoine. Wood prétend que, quoiqu'il se trompât fort souvent sur d'autres objets, il avait une sagacité particulière à découvrir les voleurs sur la seule physionomie. On le représente comme un homme de l'aspect le plus sombre. Il se disait versé dans l'art d'évoquer les esprits. Son grand succès était dû sans doute à beaucoup d'assurance et de présence d'esprit, et plus encore à la crédulité de son siècle. Cette folie fut principalement en vogue sous les règnes d'Élisabeth et de Jacques Ier, à l'époque où vivait le grand Bacon. On ne connaît

point la date de la mort d'Evans. Il a publié quelques *Almanachs* et des *Pronostications*, entre les années 1613 et 1623. — EVANS (Abel), poëte anglais, surnommé l'*Épigrammatiste*, et qui vivait au commencement du 18e siècle, fut lié avec les littérateurs les plus distingués de son temps, notamment avec Pope, qui a parlé de lui dans ses ouvrages d'une manière très-honorable. Il était vicaire de St-Gilles, à Oxford. N'ayant publié que fort peu d'ouvrages, il n'est guère connu aujourd'hui. On peut voir cependant, dans la collection choisie de Nichols, plusieurs de ses meilleures épigrammes et d'autres poésies. — EVANS (Jean), théologien gallois non-conformiste, naquit en 1680, à Wrexham, dans le comté de Denbigh, où son père était pasteur d'une congrégation d'indépendants. Il fut élevé dans différentes académies particulières, soit à Londres, soit dans le comté d'York, se livra ensuite à la prédication, fut ministre d'une congrégation à Wrexham, puis d'une autre à Londres, où il mourut hydropique en 1730. On a de lui deux *Lettres sur l'importance des conséquences de l'Ecriture*, 1719, in-8°; un volume de *Sermons pour les jeunes gens*, 1725, in-8°, et plusieurs autres sermons; deux volumes de *Discours pratiques sur le caractère du chrétien*, 1729, in-8°. Cet ouvrage est estimé. Evans avait entrepris une *Histoire des dissidents;* mais sa santé ne lui permit pas de l'achever. X—s.

EVANS (EVAN), ecclésiastique anglais, était, vers l'an 1764, curé de Llanvair-Talyhaern, dans le comté de Denbigh. Il publia à cette époque un ouvrage intitulé : *Quelques échantillons de la poésie des anciens bardes gallois, traduits* (en prose) *en anglais, avec des notes explicatives sur les passages historiques, et de courtes notices sur les hommes et les lieux mentionnés par les bardes ; dans la vue de donner aux curieux une idée du goût et des sentiments de nos ancêtres et de leur manière d'écrire*, 1 vol. in-4°. Il était en effet intéressant de connaître les ouvrages de ces chantres sauvages qui avaient tant d'empire sur les esprits de leurs concitoyens, qu'Édouard Ier, en donnant, suivant la tradition, l'ordre de les massacrer, porta le dernier coup à l'indépendance nationale des Gallois. Cette horrible mesure, que la froide politique peut à peine justifier, serait l'hommage le plus éclatant qui eût jamais été rendu au pouvoir de la poésie. Mais quoique l'accusation ait été assez généralement adoptée par les historiens, M. Andrews a remarqué qu'elle n'est fondée que sur une tradition obscure, ou sur un passage du *Gwydir History*. Les traductions données par Evans sont suivies d'une *Dissertation latine sur le caractère et les priviléges des anciens bardes gallois*. Le recueil comprend dix morceaux de poésie galloise de différents auteurs, dont le plus célèbre est Taliessin, qui vivait vers l'an 560. Evans déclarait avoir tiré ces fragments « d'un vaste recueil copié par le savant docteur « Davies, d'après un ancien manuscrit en vélin, « écrit en partie sous les règnes d'Édouard II et « d'Edouard III, et en partie sous le règne d'Henri V, « et qui contenait les ouvrages de tous les bardes « gallois depuis la conquête jusqu'à la mort de « Llewellyn, le dernier prince de la race an- « glaise. » Ces traductions supposent une profonde connaissance d'une langue presque oubliée aujourd'hui. On a remarqué que, tandis que les poëmes d'Ossian étaient encore intelligibles, les chants des bardes gallois, composés longtemps après, sont à peine compris par les plus habiles critiques et antiquaires du pays de Galles. Cette circonstance n'a pas été perdue pour les écrivains qui ont combattu l'authenticité des poëmes du barde écossais, publiés par Macpherson. Evans, naturellement indolent, serait mort dans la misère, sans la sollicitude de quelques personnes bienfaisantes. Il abandonna ses ouvrages manuscrits à un habitant de l'île d'Anglesey pour une annuité, et mourut, le 4 septembre 1788, à Cwmhwydref, dans le comté Cardigan. — EVANS (Caleb), ministre dissident anglais, né à Bristol, se fit une grande réputation par ses sermons. Il fut promu au doctorat, en 1789, au collége royal d'Aberdeen, et était supérieur d'un séminaire pour l'éducation des jeunes gens qui se destinaient aux fonctions de l'Église dissidente. Il est mort en 1791. Parmi les ouvrages qu'il a publiés nous citerons ses *Sermons sur la doctrine des Écritures pour le Fils et le Saint-Esprit; Recueil d'hymnes adaptées au culte public; Adresse à ceux qui professent le pur et le vrai christianisme; Le Christ crucifié, ou la doctrine de l'Ecriture sur le sacrifice et l'expiation.* X—s.

ÉVANS (OLIVIER), un des plus habiles mécaniciens des États-Unis et l'inventeur des machines à vapeur à haute pression, est encore un de ces martyrs de la science qui ont fait immensément pour la société et que la société a laissés languir, mourir sans récompense. Né en 1755, probablement aux environs de Philadelphie, il donna dès l'enfance les preuves d'une intelligence supérieure; mais la pauvreté, l'ignorance peut-être de ses parents, empêchèrent de cultiver et même sans doute d'apprécier à leur juste valeur ces rares dispositions. Il fut placé en apprentissage chez un charron. Il venait d'en sortir, quand, par suite des démêlés entre l'Angleterre et les colonies de l'Amérique du Nord (1777), celles-ci se virent tout à coup privées d'une foule d'objets de première nécessité pour leurs fabriques, objets qui presque tous à cette époque étaient tirés de l'Angleterre. Telles étaient entre autres les cardes à coton et à laine. Evans alors débuta dans la carrière du mécanicien par deux machines, dont l'une faisait par minute trois mille dents de cardes, tandis que l'autre perçait les cuirs de deux cents paires de cardes en douze heures de travail. Il introduisit ensuite divers perfectionnements aux moulins de meunier (1782); et les réunissant, il organisa un appareil à l'aide duquel se font, avec autant de célérité que de régularité, toutes les opérations du moulage, depuis l'entrée

du grain jusqu'à sa sortie sous forme de farine. Cet appareil, aujourd'hui universellement en usage aux États-Unis, donne en même temps une meilleure qualité de farine, avec une augmentation de cinq pour cent dans la quantité utilisable produite, et une économie de deux tiers sur la main d'œuvre; effectivement trois hommes qui se relayent dans l'espace de vingt-quatre heures suffisent pour obtenir 13,720 livres de farine. Avant de voir reconnaître l'avantage de son invention, Evans avait eu à surmonter les préjugés populaires et la routine; et quand enfin de plus avisés que le vulgaire adoptèrent son procédé, ils se refusèrent à lui payer la modique redevance qu'il demandait comme inventeur; on alla jusqu'à lui contester le mérite de l'invention et à dire que toutes ces améliorations étaient connues depuis longtemps. Heureusement l'organisation judiciaire du pays donnait à Evans le moyen de confondre ces prétentions de la cupidité, ces sophismes de l'égoïsme. Il mit en cause ceux qui l'attaquaient à la fois dans ses intérêts pécuniaires, dans sa gloire et dans l'honneur; et il l'emporta complétement. Ces contestations et ces procès ne l'empêchaient pas de combiner de nouveaux perfectionnements. C'est peu de temps après son triomphe par-devant le jury qu'il sollicita de la législature pensylvanienne, outre un privilége exclusif pour son appareil à moudre le grain, un privilége pour la construction des chariots à vapeur. La pauvre chambre ne comprit rien à la demande d'Evans, et le rapporteur de sa pétition, en concluant favorablement sur la première partie de cette pièce (en effet il obtint un privilége pour les moulins en mars 1787), ne parla nullement de la seconde. « Entre nous, » se disaient les membres de la commission, « il n'a pas la tête saine. » Tel est l'accueil presque inévitable fait par les majorités à ceux qui ont trop tôt raison. Au point de vue où nous en sommes aujourd'hui, Evans n'en est que plus admirable. Deux pas immenses signalent sa présence dans l'histoire des machines à vapeur. L'un c'est la maximisation de la force de la vapeur; l'autre, c'est l'application de cette force, quelle qu'elle soit, aux machines locomotives. Pour comprendre l'importance de la première découverte, il faut se reporter à l'état ancien des choses. Et Newcomen et Watt, qui cependant avait déjà perfectionné la machine newcoménienne (*voy.* Newcomen et Watt), n'avaient encore imaginé que de donner à la vapeur une force égale à la pression atmosphérique; les mécaniciens ou ne concevaient pas de force plus grande, ou ne savaient trop comment la produire, ou n'osaient faire les essais; Evans conçut, osa et réussit. Les chaudières hermétiquement fermées dans lesquelles l'eau par l'ébullition se métamorphose en vapeur peuvent supporter des pressions énormes (cinq, six atmosphères ou davantage); mais une soupape de sûreté, en s'ouvrant avant que la force de la vapeur ait atteint ce maximum sous lequel éclaterait la chaudière, indique quel est le degré de tension au moment où elle s'ouvre. Ceci posé, on comprend qu'il ne s'agit plus que de calculs secondaires pour fixer l'excès de la force qui ferait crever la chaudière sur celle qui fait lever la soupape, le décroissement de solidité des parois de la chaudière par l'usage, la qualité de métal à choisir, la forme à donner et autres détails de ce genre. Quant à la vapeur qui s'échappe, elle se répand tour à tour comme dans la machine de Watt, au-dessus et au-dessous du piston, et lui imprime un mouvement de va-et-vient; bien entendu qu'un filet d'eau en circulant du côté où doit se former le vide, afin de permettre le jeu du piston, ramène alternativement la vapeur à l'état liquide. Les machines construites d'après ce nouveau procédé, et dont on sent instantanément la supériorité immense, se nomment machines à haute pression. L'idée, le désir, un vague instinct de cette force colossale avait en quelque sorte obsédé Evans depuis le temps de son adolescence, avait été le rêve de toute sa vie. Lui-même il raconte que, tout jeune, il pensait sans cesse aux moyens qui peuvent créer du mouvement, et il avait passé en revue tout ce que l'on employait de moteurs à cette époque, le vent, les pédales avec crémaillère, les roues à crochet et à manivelle, etc. Mais tout cela lui semblait misérable; il pressentait quelque chose de plus grand. Le 2 décembre 1773 (il avait dix-huit ans alors), un de ses frères, revenant d'une veillée de village, lui dit comme quoi il s'était, avec ses amis, diverti à faire ce qu'on appelait des pétards de Noël. Ce jeu consistait à boucher la lumière d'une culasse de fusil, à verser un peu d'eau dans le fond, à bourrer par-dessus, et à placer ce petit appareil dans un feu de forge : bientôt la culasse éclatait avec fracas. Evans alors s'écria comme Archimède : *Heuréka.* Ainsi, à la vue de la pomme qui tombe, Newton est entraîné à ces méditations profondes dont le résultat est l'établissement de la loi de la gravitation. Il est visible que depuis ce soir de Noël 1773, Evans avait en tête le fait capital à l'aide duquel un jour il devait trouver la haute pression. Ce fait l'avait saisi de la manière la plus vive. Ce qu'il faut remarquer, c'est qu'alors il ne connaissait pas la propriété de la vapeur; de sorte que plus tard, quand il tomba sur un livre contenant la description des premières machines à vapeur, livre qui, du reste, lui fut utile, s'il apprit là quelque chose, il était déjà par l'idée qu'il couvait bien supérieur à ce qu'il lisait. Son apprentissage, ses cardes, ses moulins, mille autres soins, vingt autres machines ou perfectionnements se disputèrent ensuite son temps et ajournèrent la maturité de ses idées. Cependant il n'avait que vingt-sept ans encore lorsqu'il prit date près de la législature de Pensylvanie. Opposant à cet échec ce courage inaltérable qui prend sa source dans le dévouement à la science, il continua ses recherches sur la construction des appareils à vapeur, tout en

exploitant son privilége pour ses moulins. En 1797, il revint à la charge, mais près de la législature du Maryland. Douze ans s'étaient passés : on commençait à comprendre ; le privilége pour les chariots à la vapeur lui fut accordé avec l'accent d'un doute fort prononcé, et *vu*, disait le rapporteur, *que cela ne peut nuire à personne*. Cette équivoque approbation ne put, on le pense bien, lui faire trouver des bailleurs de fonds, et toutes les bourses restèrent fermées pour le visionnaire, pour la tête creuse qui rêvait des voitures sans chevaux. En Angleterre même on commença par en dire autant ; et une personne chargée par lui de découvrir dans cette contrée un capitaliste qui voulût se munir d'un brevet et exploiter en commun sa découverte lui manda qu'en dépit de ses dessins et de la description de ses procédés, on ne croyait pas en Grande-Bretagne à ses idées : triste situation d'un homme qui, pour se faire accepter ou plutôt repousser, est obligé de communiquer les idées sur lesquelles il faudrait dans ses intérêts qu'il tînt encore longtemps le voile. Enfin en 1800, un ingénieur en renom voulut lui porter le dernier coup, en démontrant à la Société philosophique de Philadelphie qu'il était impossible que jamais voiture roulât par l'action de la vapeur. Heureusement pour elle, la Société, moins passionnée ou plus avisée, ne laissa pas imprimer ces assertions sous son nom, et biffa la partie du rapport où elles étaient contenues, vu, dit-elle, qu'on ne peut assigner de bornes au possible. En ce moment Evans, refusé par tout le monde, venait de dépenser son dernier dollar à construire à ses frais une voiture qui marchait en 1801, et que tout le monde pouvait voir ; il avait fait aux incrédules la réponse faite jadis à Zénon d'Elée qui niait le mouvement. Il fallut bien alors renoncer à voir en lui un songe-creux. Mais on se récria sur l'imperfection de ce premier essai, sur la nécessité de perfectionnements nouveaux, sur les dépenses qu'occasionneraient les expériences, etc. Cependant les premières idées d'Evans devenaient populaires : Trevethick et d'autres faisaient en Angleterre des machines à haute pression. Des accidents terribles eurent lieu et causèrent au public un effroi qui ne s'est bien dissipé que longtemps après. Personne plus qu'Evans n'a contribué à ce résultat. Créateur d'un établissement de machines à haute pression, il en construisit un nombre immense et dont pas une n'a produit d'accident, bien qu'elles eussent souvent une force expansive de cent vingt à cent cinquante livres par pouce carré en sus de celle de la pression atmosphérique ; et bientôt il indiqua dans un livret usuel les moyens d'éviter dans la construction de ces machines les causes qui peuvent les rendre si funestes. Rarement la mécanique a si promptement rempli et plus que rempli toutes ses promesses, que lorsque par la main d'Evans elle a donné aux deux mondes les machines à haute pression. C'est une chose inouïe que la somme des avantages acquis à l'industrie par la réalisation de cette idée : plus de simplicité dans le mécanisme, moins de frais par conséquent pour la construction primitive, plus de légèreté (ce qui rend le transport plus facile et fatigue moins les bâtiments), moins d'espace, moins de combustibles, enfin moins d'eau que toutes les machines jusqu'alors connues. Cet accomplissement si plein du programme aurait bien dû inspirer aux capitalistes, souvent trop aventureux, de l'Union, assez de confiance pour qu'ils secondassent ses essais pour les machines locomotives. Mais il était écrit que jamais Evans ne jouirait du bonheur de voir la deuxième de ses grandes idées se placer triomphalement au rang qu'elle occupe. En 1814, le congrès général des États-Unis le nomma comme un des hommes bienfaiteurs de leur patrie, et en récompense lui accorda le prolongement de son privilége jusqu'en 1825. Mais un de ces incendies trop fréquents aux États-Unis réduisit en cendres son bel établissement de Pittsburg, et lui détruisit pour 100,000 francs de machines. La nouvelle de ce désastre atteignit Evans à New-York, le 11 mars 1811 ; ce fut pour lui le coup de la mort, il expira quatre jours après. On a de lui : 1° *Guide ou manuel des constructeurs de moulins et des meuniers*, 1 vol. in-8°, 26 planches, 1795 ; 3e édition, 1818 (en anglais). Cet ouvrage est fort remarquable par la clarté, et se fonde sur les meilleures théories. Il a été traduit en français par P.-M.-N. Benoit, Paris, 1830, in-8° avec 15 planches ; 2° *Guide de l'ingénieur mécanicien, constructeur de machines à vapeur*, 1805 (en anglais) ; traduit en français par Doolittle, Paris, 1821 ou 1825, in-8° avec 7 planches, autre édition ; Paris, 1838, in-8° ; autre édition, Mons, 1838, in-18. C'est aussi un excellent manuel, et on le consulte encore fort souvent, bien que le développement immense que prend l'emploi des machines à vapeur ait nécessité des livres nouveaux beaucoup plus détaillés. Quelques inexactitudes scientifiques sont rectifiées dans les notes ajoutées par le traducteur à la fin du volume. P—OT.

EVANS (JOHN), littérateur anglais, élève de l'université d'Oxford, exerça les fonctions de l'enseignement à Bristol, où il est mort en avril 1832. On a de lui : 1° *Voyage dans le nord du pays de Galles, en 1798, et à d'autres époques*, entrepris principalement pour faire des recherches botaniques dans ce pays alpestre, entremêlé d'observations sur les sites, l'agriculture, les manufactures, les coutumes, l'histoire et les antiquités, 1800, in-8°. Ce volume, qui, comme le suivant, se compose de lettres adressées à un ami, est à la fois instructif et intéressant, et offre une morale pure et même sévère. 2° *Lettres écrites durant un voyage dans le sud du pays de Galles, en l'année 1803, et en d'autres temps*, 1804, in-8°. 3° *La guerre n'est pas en contradiction avec le christianisme*, discours, 1804, in-8°. 4° *Considérations sur la doctrine de la nécessité philosophique, relativement à sa tendance*,

1807, in-8°. 5° *Le Peseur* (the Ponderer), suite d'*Essais*, 1812, in-12. 6° *Ce qui reste* (remains) *de feu William Reed, de Thornbury*, comprenant ses excursions en Irlande, sa correspondance, ses poésies, avec des *Mémoires sur sa vie*, 1816, in-8°. 7° *Précis historique sur Bristol.* — Un autre EVANS (William-David), magistrat à Manchester et juriste savant, mourut le 17 février 1823, après avoir donné au public: 1° Une sixième édition très-augmentée de l'ouvrage de Salked, intitulé: *Cas jugés au banc du roi*, Londres, 1795, 3 volumes in-8°. 2° *Essai sur l'action qui peut s'intenter pour prêt et livraison d'argent, sur les lois relatives aux assurances et sur celles qui régissent les lettres de change et billets*, ibid., 1802, in-8°. 3° *Tableau général* (A general view) *des décisions de lord Mansfield dans les causes civiles*, ibid., 1803, in-8°. 4° *Traité de la loi sur les obligations et contrats*, traduit du français de Pothier, ibid., 1806, 2 volumes in-8°. 5° *Lettres à sir Sam. Romilly, sur la révision des lois relatives à la banqueroute*, ibid., 1810, in-8°. 6° *Lettres sur les incapacités des catholiques et des autres non-conformistes*, ibid., 1813, in-8°. L.

EVANSON (EDOUARD), théologien anglais, né à Warrington, en 1731, fut élevé à l'université d'Oxford, et consacra ensuite plusieurs années à l'instruction publique. Étant entré dans les ordres, il obtint plusieurs bénéfices, entre autres la cure de Tewkesbury, dans le comté de Glocester, à laquelle il fut nommé en 1769. La protection de l'évêque Hurd lui promettait de l'avancement; mais en se perfectionnant dans ses études théologiques, il crut reconnaître des corruptions dans les opinions reçues par l'Église anglicane relativement à l'incarnation et à la résurrection du corps de Jésus-Christ. Un sermon qu'il prêcha en 1771, en faveur d'une réforme à faire à cet égard, fut particulièrement l'objet d'une dénonciation publique où trente témoins déposèrent contre lui, et il fut poursuivi avec un acharnement que la saine partie de ses adversaires désapprouva. Il fut obligé de résigner sa cure en 1778. La relation de cette affaire fut publiée la même année par le magistrat de Tewkesbury. Evanson avait fait paraître en 1772, sans nom d'auteur, un écrit intitulé: *Les doctrines de la Trinité et de l'incarnation de Dieu examinées d'après les principes de la raison et du sens commun; avec une adresse préliminaire au roi, comme la première des trois branches du corps législatif*, un vol. in-8°. Il publia en 1777 une *Lettre à l'évêque de Worcester* (Richard Hurd), *où l'on considère avec détail et impartialité l'importance des prophéties du Nouveau Testament, et la nature de la grande apostasie qui y est annoncée.* Cet ouvrage fut réimprimé en 1792, in-8°. On a aussi de lui: *Arguments pour et contre l'observation sabbatique du dimanche par la cessation de tout travail, avec une lettre au docteur Priestley sur le même sujet*, 1792, in-8°. La majeure partie de ces arguments avait déjà paru dans le *Theological repository*. Evanson soutient, contre l'opinion du docteur Priestley, que l'usage de cesser le travail un jour sur sept est une institution civile, qui n'est aucunement autorisée par le christianisme, et très-préjudiciable à la société, puisqu'elle anéantit la septième partie de toute industrie humaine. Son principal ouvrage est la *Dissonnance des quatre Évangiles généralement reçus, et l'évidence de leur authenticité respective soumise à l'examen;* 1792, 1 vol. in-8°. L'auteur exclut du canon de l'Écriture les Évangiles de St-Matthieu, St-Marc et St-Jean et n'admet comme authentique que celui de St-Luc, du moins dans sa plus grande partie. Le docteur lui répondit, l'année suivante, dans la seconde partie des *Lettres à un jeune homme.* Évanson répliqua, en 1794, par une *Lettre au jeune homme du docteur Priestley.* Certains principes de la *Dissonnance des Évangiles*, etc., ont été examinés de nouveau par Th. Falconer, dans huit Discours prononcés en 1810 devant l'université d'Oxford, à Ste-Marie, pour la Lecture fondée par Bampton, et qui ont été imprimés depuis en 1 volume in-8°. Evanson est mort à Colford, au comté de Glocester, le 25 septembre 1805. X—s.

EVARIC. *Voyez* EURIC.

EVARISTE (SAINT), Grec de naissance, fut choisi, en l'en 100, pour succéder au pape St-Clément. Il souffrit la persécution de Trajan; et l'Église l'honore comme martyr, quoique l'histoire ne dise pas quel supplice on lui fit subir. Plusieurs de ces premiers papes sont censés avoir été la victime des empereurs qui poursuivaient les chrétiens. On croit que ce fut Évariste qui fit le département ecclésiastique de la ville de Rome, en la distribuant par quartiers, et qui distribua les titres et les paroisses. Selon l'opinion la plus commune, il mourut à la fin du mois d'octobre 109. Il eut pour successeur St-Alexandre Ier. D—s.

ÈVE ou HÈVE, en hébreu *Hevah* (mère des vivants), fut l'épouse d'Adam et la mère de tous les hommes. Dieu d'abord avait créé l'homme à son image, formé néanmoins du limon de la terre, et il avait répandu sur son visage le souffle de vie. Il lui avait assujetti tout ce qui respire sur la terre, et fait don de tout ce qu'elle produit. Il avait destiné à sa nourriture et les herbes des champs, et les graines qu'elles portent, et le fruit des arbres. Il avait suffisamment pourvu à tous ses besoins, à tout ce qui était nécessaire à sa conservation, ou qui pouvait contribuer à son agrément. Il lui avait préparé une demeure délicieuse, et l'œuvre de la création était achevée. Cependant l'homme était seul dans toute la nature, il ne se trouvait aucun être de son espèce, tandis que les animaux, si inférieurs à lui, avaient été créés par couples. Dieu trouva qu'il n'était pas bon que l'homme demeurât dans cet état de solitude. « Faisons-lui un être semblable à lui, » dit le Seigneur. Alors il envoya à Adam un sommeil mystérieux; il tira une de ses côtes, mit de la chair à la place. De la côte qu'il avait tirée d'Adam, il forma la femme, et la présenta à Adam à son ré-

veil. Adam, charmé d'avoir une pareille compagne, et instruit de la manière dont elle avait été formée, dit : « C'est l'os de mes os et la chair de « ma chair, » ce qui faisait pressentir ainsi la sainte intimité qui devait régner dans le mariage. Rien ne manquait alors à nos premiers parents pour être heureux : tout était à eux dans la nature. Un commandement aisé à observer, fait plutôt pour donner du mérite à l'obéissance que pour gêner leur liberté, était le seul que Dieu leur eût imposé : Ève le viola. Tous les fruits du paradis étaient à leur disposition, excepté celui de l'arbre de la science du bien et du mal. S'ils enfreignaient cette défense, ils devenaient sujets à la mort. Le serpent, le plus astucieux de tous les animaux, ou plutôt, selon les interprètes, le démon sous la forme du serpent séduisit Ève; il l'assura qu'elle ne mourrait point en mangeant de ce fruit; qu'au contraire ses yeux et ceux de son mari s'ouvriraient, qu'ils deviendraient tous deux comme des dieux, et qu'ils connaîtraient le bien et le mal. La crédule Ève écouta le tentateur; elle jeta les yeux sur le fruit, en admira la beauté, en mangea et en donna à son mari. Ils devinrent criminels, et en perdant leur innocence ils perdirent leur bonheur. Leurs yeux s'ouvrirent en effet, mais pour voir l'abîme où ils étaient tombés; ils s'aperçurent qu'ils étaient nus : la honte vint avec le crime, et ils se cachèrent. On ne se cache point aux yeux de Dieu; il vint interroger les coupables. Adam s'excusa sur la femme, et la femme sur le serpent. Dieu prononça la sentence, et tous furent punis. La punition d'Ève et celle de tout son sexe fut qu'elle subirait de grandes incommodités dans sa grossesse, qu'elle accoucherait avec douleur, qu'elle serait assujettie à l'homme. Dieu donna alors à Adam et à Ève des habits de peau pour se couvrir, et il les chassa du paradis. C'est après qu'ils en furent sortis qu'Ève conçut, et mit Caïn au monde. Elle eut ensuite Abel; l'Écriture parle encore de Seth, et se tait sur le reste des enfants d'Adam et d'Ève, disant seulement qu'ils eurent plusieurs fils et plusieurs filles; c'est tout ce que le texte sacré nous apprend d'Ève. Ce qu'on a dit ou écrit d'ailleurs ne peut être regardé que comme des conjectures ou des contes. On ne voit pas même dans l'Écriture à quel âge Ève mourut. Les uns veulent qu'elle ait vécu à peu près autant qu'Adam, c'est-à-dire 930 ans. Marianus Victor et Genebrard prétendent qu'elle lui a survécu, et la font vivre 940 ans. D'autres questions se sont élevées au sujet d'Ève; des écrivains se sont livrés au délire de leur imagination sur le serpent, sur l'espèce de l'arbre, sur la nature du fruit; des rabbins ont débité mille extravagances. Bayle, dans son dictionnaire, rapporte ces rêveries indignes d'une attention sérieuse. Les mahométans ont la mémoire d'Ève en vénération; comme ils rapportent tout à leur religion, ils montrent dans le voisinage de la Mecque la grotte qu'habitait notre première mère; ils placent son tombeau à Djiddah sur la mer Rouge; ils révèrent la montagne d'Arafat, parce qu'Adam et Ève s'y rencontrèrent après une longue absence. Les Orientaux, qui ont mis Adam au rang des bienheureux, lui joignent Ève dans le culte qu'ils lui rendent, et célèbrent la fête de l'un et de l'autre le 19 novembre. Les maronites en font aussi mémoire. Les gnostiques, les manichéens et d'autres hérétiques ont enseigné diverses erreurs au sujet d'Adam et d'Ève. St-Epiphane parle d'un *Évangile d'Ève*, plein de faussetés et de choses contraires à l'honnêteté et aux bonnes mœurs. On a fait un livre intitulé : *Prophéties d'Ève*, prétendu composé par l'ange Raziel, précepteur d'Adam; enfin il n'est point de folies auxquelles l'esprit humain ne se soit abandonné au sujet de nos premiers parents, dont l'histoire toutefois est racontée avec une si belle et si noble simplicité dans nos livres saints (*voy.* ADAM). L—Y.

EVEILLON (JACQUES), naquit à Angers, en 1572, d'une famille considérable, et à laquelle l'échevinage de cette ville avait valu la noblesse. Après de bonnes études, il professa la rhétorique à Nantes, à un âge où communément soi-même on a encore besoin de maîtres. Ayant embrassé l'état ecclésiastique et pris l'ordre de prêtrise, il fut successivement pourvu de différents bénéfices et d'emplois qui pourtant ne lui firent point négliger l'étude; il s'était au contraire appliqué avec beaucoup d'assiduité à celle de l'histoire ecclésiastique, des conciles, des Pères et du droit canon, et y avait acquis des connaissances qui lui valurent la confiance de son évêque (Fouquet). Ce prélat le fit son grand vicaire, et le chargea de la réformation du bréviaire et du rituel d'Angers; travail dont Eveillon s'acquitta avec succès. Charles Miron ayant succédé à Fouquet, ce prélat eut des différends avec le chapitre, qui crut ne pouvoir mieux faire que de remettre ses intérêts entre les mains d'un homme aussi éclairé que l'était Eveillon. Il composa tous les Mémoires relatifs à ces affaires. Claude de Reuil, qui succéda à Miron, honora également Eveillon de son estime et de sa confiance, se déchargeant sur lui des affaires les plus importantes et de la direction de tous les monastères de filles du diocèse. Il jouit du même crédit et de la même autorité sous le gouvernement de Henri Arnauld, devenu évêque d'Angers après de Reuil; non-seulement Eveillon suffisait à toutes ces occupations, mais il savait si bien distribuer son temps, qu'elles ne l'empêchaient point d'être assidu à tous les offices, et même de composer des ouvrages. Il fit, en 1645, un voyage à Rome avec Philippe Galet, réformateur de l'abbaye de la Toussaint d'Angers. Aussi modeste que charitable, il avait banni de sa maison non-seulement le luxe, mais même les simples et plus ordinaires commodités de la vie, pour être en état de faire plus d'aumônes. Un jour qu'on s'étonnait qu'il n'eût point de tapisseries dans son appartement, il répondit : « Quand je rentre chez moi, les murs

« ne me disent pas qu'ils ont froid; mais je ren« contre à ma porte des pauvres qui sont nus et « tremblants, et qui me demandent des vête« ments. » Sa bibliothèque était la seule chose de quelque valeur qu'il possédât; il la légua aux jésuites de la Flèche, et donna tout le reste aux pauvres. Il mourut au mois de décembre 1651, âgé de 79 ans; il est auteur des ouvrages suivants : 1° *Réponse aux Factums de M. Miron, évêque d'Angers, pour le chapitre de la cathédrale de cette ville.* Cette pièce est recherchée. 2° *De Processionibus ecclesiasticis liber, in quo earum institutio, significatio, ordo et ritus explicantur*, Paris, 1641, in-8°. L'ouvrage est précédé d'un beau mandement de Reuil, évêque d'Angers. 3° *De recta psallendi ratione*, la Flèche, 1646, in-4°, livre où respire l'esprit ecclésiastique, et qui devrait être le manuel des chanoines. 4° *Traité des excommunications et des monitoires*, Angers, 1651, in-4°; il y en a une seconde édition, Paris, 1672. Dans ce livre, le plus important de ceux qu'ait composés Eveillon, et qui est dédié à Henri Arnault, le but de l'auteur est de réfuter le sentiment de ceux qui prétendent que l'excommunication ne s'encourt qu'après la fulmination de l'*aggrave*, c'est-à-dire après les premières monitions canoniques. Cependant Eveillon ne s'en tint point à cela; il traite la matière à fond, et recherche soigneusement ce qu'ont établi à cet égard les principes du droit canon, l'autorité des canonistes, les théologiens et la pratique de l'Église. Dupin donne une analyse détaillée de cet ouvrage, bien écrit, dit-il, méthodique, plein de choses, mais où l'auteur s'est un peu trop arrêté à des minuties et à des formalités, et semble avoir négligé l'ancien droit et l'usage de l'Église des premiers siècles. 5° *Apologia capituli Andegavensis pro sancto Renato episcopo suo, adversus disputationem duplicem Joannis de Launoy*, 1650, in-8°. Ce qui donna lieu à cette apologie, dont Eveillon fut chargé par son chapitre, sont deux dissertations de Jean de Launoy, dans l'une desquelles ce docteur prétend que St-Grégoire de Tours n'est pas l'auteur de la Vie de St-Maurille, et traite dans l'autre de fabuleux tout ce qui est rapporté de la vie, de la résurrection sept ans après sa mort, et même de l'existence de St-René. Eveillon défend la tradition populaire; il faut que ses raisons, du moins à Angers, aient prévalu sur celles de Launoy, puisque Henri Arnault, alors évêque, ayant fait, peu d'années après, réformer le bréviaire du diocèse, y a conservé ce qui regardait St-René. Eveillon avait promis de publier une traduction en français de cette apologie, pour la satisfaction de ceux qui n'entendent point le latin, et Ménage dit qu'il l'a faite. Cependant elle n'a point paru, peut-être parce qu'Eveillon, mort l'année suivante, n'a pas eu le temps ou de l'achever, ou de la publier. L—y.

EVELYN (Jean), savant Anglais, d'une très-ancienne famille du comté de Salop, naquit en 1620 à Wolton, dans le comté de Surrey. Il reçut sa dernière éducation à Oxford, et s'appliqua ensuite à l'étude des lois au collége de Middle-Temple. Il passa en Hollande en 1641, et il y servit quelque temps dans un régiment anglais. De retour en Angleterre après le premier éclat de la guerre civile, il obtint du roi, en 1644, la permission de voyager pour son instruction. Il parcourut une partie de l'Europe, s'arrêta particulièrement en Italie pour s'y perfectionner dans la connaissance des arts et de l'antiquité, et revint en Angleterre en 1651. Il avait épousé à Paris, en 1647, une de ses compatriotes. Possesseur d'une grande fortune, éloigné par ses opinions de se mêler des affaires d'un gouvernement que dirigeait Cromwell, il se retira à la campagne pour s'y livrer paisiblement à ses études. Il avait déjà commencé et continua à se faire connaître par plusieurs écrits, entre autres par une traduction en vers du premier livre de Lucrèce (Londres, 1656, in-8°), accompagnée d'un commentaire sur ce livre et ornée d'un frontispice dessiné par sa femme. Il avait fortifié en Italie son goût pour les arts, et en avait rapporté celui des jardins, qu'il manifesta toute sa vie et par ses écrits, et par l'attention constante qu'il donnait à soigner et à embellir ceux de Sayes-House, bien de sa femme près de Deptford, dans le comté de Kent, et sa résidence favorite. Mais en 1659, après la mort d'Olivier Cromwell et l'expulsion de Richard, il crut devoir sortir de sa retraite pour contribuer autant qu'il lui serait possible, par sa conduite et ses écrits, à fortifier le mouvement qui commençait à reporter la nation vers la royauté. Il fit paraître plusieurs ouvrages tendant à donner une idée favorable de Charles II, en même temps qu'il travaillait efficacement à lui ramener ceux des officiers de l'armée avec lesquels il avait conservé quelques relations. Aussitôt après la restauration, il fut présenté à Charles II, qui lui donna des marques d'estime et de confiance, et lors de la formation de la Société royale, en 1662, ce prince l'en nomma un des premiers membres. A l'ouverture de la guerre contre les Hollandais, en 1664, il fut un des commissaires chargés du soin des malades et des blessés. Il fit partie de la commission qui dirigea la réédification de la cathédrale St-Paul à Londres, et fut membre du conseil de commerce nouvellement institué. Sous le règne de Jacques, il fut un des commissaires nommés pour faire les fonctions de chancelier (*lord privy seal*) en l'absence du comte de Clarendon, lieutenant d'Irlande. Après la révolution, il devint trésorier de l'hôpital de Greenwich. Les occupations de ces diverses fonctions, ses travaux littéraires, son assiduité aux séances de la Société royale, le soin de ses superbes jardins de Sayes-House, lui composèrent une vie laborieuse et honorable. Il eut l'honneur de voir sa magnifique résidence de Sayes-House occupée par le tzar Pierre Ier, lorsqu'il vint étudier à Deptford l'art de construire des vaisseaux; mais il paya bien cher cet honneur, par le dégât qu'éprouvèrent en cette occasion ses jar-

dins chéris, et surtout cette *impénétrable haie de houx*, qu'il a représentée comme *ce qu'il y avait de plus magnifique et de plus agréable sous le ciel*. Sa santé ne fut guère troublée que par les douleurs de la goutte. Il mourut le 27 février 1706, à l'âge de 85 ans. On peut voir dans le Dictionnaire de Chauffepied la liste de ses ouvrages, qui sont au nombre de 26; nous en indiquerons les plus importants : 1° *Fumifugium*, ou *les inconvénients de l'air et de la fumée de Londres dissipés*, Londres, 1661, in-4°; 2° *Tyrannus*, ou *la Mode*, discours sur les lois contre le luxe, ibid., 1661, in-8°; 3° *Sculptura*, ou *l'Histoire et l'Art de la chalcographie et de la gravure en cuivre*, avec une liste des maîtres les plus renommés et de leurs ouvrages; on y a joint une nouvelle manière de graver, en demi-teinte, communiquée à l'auteur par S. A. le prince Rupert, ibid., 1662, in-8°; 1755, avec les dernières corrections et additions de l'auteur (rare). Ce traité faisait partie d'un grand ouvrage qu'il abandonna, et qui devait avoir pour titre : *Histoire générale de toutes les professions*; 4° *Sylva*, *ou Discours sur les forêts et sur la propagation des bois de charpente dans les États de S. M.*; suivi de *Pomona*, *ou Essai sur les arbres fruitiers*, *relativement au cidre*, Londres, 1664, 1669, 1679, 1705, 1729, in-fol. André Hunter, médecin distingué, en donna, en 1776 (York, in-4°), une édition nouvelle, précédée de la Vie de l'auteur, accompagnée de notes judicieuses de l'éditeur, avec le portrait d'Evelyn par Bartolozzi et 39 gravures. Cette édition a été réimprimée elle-même plusieurs fois, 1786, 1801, avec la *Terra* d'Evelyn; enfin, en 1814, après la mort de Hunter, avec de nouvelles et dernières corrections de ce dernier, et une notice sur sa vie. La *Sylva* est le plus célèbre des ouvrages d'Evelyn. On peut juger de l'impulsion qu'il donna à la culture, en apprenant que 2,000,000 d'arbres à bois de charpente, sans parler d'un grand nombre d'autres arbres de toute espèce, furent plantés en Angleterre dans le seul intervalle qui s'écoula entre la première et la deuxième édition. Ce fait a inspiré au docteur Hunter, qui d'ailleurs s'est montré très-modeste pour lui-même, un mouvement d'orgueil national que ses compatriotes eux-mêmes ont trouvé outré. « On a lieu de penser, » dit-il dans sa préface, « que c'est à cette époque « que furent plantés les chênes qui ont servi à la « construction de la plupart de ces vaisseaux qui, « dans la dernière guerre, donnèrent des lois au « monde entier. » 5° *Les emplois publics et la vie active préférés à la solitude*, en réponse à un *Essai* récemment publié (par Sir George Mackenzie), Londres, 1667, in-8°. 6° *Histoire des trois derniers fameux imposteurs : Padre Ottomano*, *Mahomet Bey et Sabbataï Séri*, avec un court exposé des fondements et de l'occasion de la guerre présente entre les Turcs et les Vénitiens, ainsi que la cause de l'extirpation, de la destruction et de l'exil définitif des juifs hors de l'empire de Perse, Londres, 1668, in-8°. Les auteurs des *Acta eruditorum Lipsiensium*, en rendant compte de cet ouvrage en 1690, remarquaient que le prétendu Mahomet Bey était alors à Leipsick. 7° *De la navigation et du commerce*, *de leur origine et de leurs progrès*, Londres, 1674, in-8°. 8° *Terra*, discours philosophique sur la terre, relativement à sa culture et à sa végétaion et à la propagation des plantes, 1675, in-fol. et in-8°. Cet ouvrage fut écrit d'après l'invitation de la Société royale, et eut des éditions multipliées. André Hunter, le réimprima en 1778, in-8°, en y ajoutant des remarques; et en 1801, avec la *Sylva*. 9° *Mundus muliebris*, ou *La toilette des dames*, ouvrage burlesque, avec le *Dictionnaire des précieuses*, compilé en faveur du beau sexe, ibid., 1696, in-8°. 10° *Numismata*, ou *Discours sur les médailles*, auquel est jointe une digression *sur la physiognomie*, ibid., 1697, in-fol., enrichi d'un grand nombre de figures de médailles modernes. Pinkerton, dans son *Essai sur les médailles*, s'est exprimé sur les ouvrages d'Evelyn en général, mais particulièrement sur celui-ci, d'une manière extrêmement dure, sans en être plus juste. 11° *Acetaria*, ou *Traité des salades*, ibid., 1698, in-8°. Ce fut le dernier ouvrage qu'il publia. On a d'Evelyn plusieurs traductions d'ouvrages français sur les arts, traductions qu'il a accompagnées de notes, et qui ont le mérite assez rare d'une grande connaissance des matières qui y sont traitées. Il a laissé des ouvrages en vers; mais le suffrage même de Waller n'a pu lui assurer une réputation comme poëte. Son style en prose est clair, facile, pittoresque et animé. Il cultivait aussi l'art de la gravure; on a encore de lui sept eaux-fortes des environs de Naples et de quelques autres sites de la Campanie et de l'Angleterre. Ce fut lui qui engagea lord Howard, depuis duc de Norfolk, à faire présent à l'université d'Oxford des marbres de Paros, ou marbres d'Arundel, que ce lord tenait de la succession de Thomas, comte d'Arundel, son frère. Il obtint aussi la bibliothèque d'Arundel pour la Société royale. Granger, dans l'*Histoire biographique d'Angleterre*, lui a donné le surnom de *Peiresc anglais* (1). — *Jean* EVELYN, son fils, né en 1654, à Sayes-House, et élevé à Oxford, a publié quelques traductions du grec, du latin et du français, entre autres la traduction, en vers anglais, des *Jardins*, du P. Rapin (1673, in-8°), faite à dix-neuf ans; et plusieurs pièces de vers fort estimées, dont deux, la *Vertu* et le *Remède d'amour*, sont imprimées dans les *Mélanges* de Dryden. Il fut un des commissaires du revenu en Irlande, et mourut le 24 mars 1699. S—D.

(1) On a publié longtemps après la mort d'Evelyn : *Memoirs illustrative of the life and writings of Evelyn*, *comprising his diary from* 1641 *to* 1705, etc., Londres, 1818, 2 vol. in-4°; ibid., 1819, 2 vol. in-4°; ibid., 1828, 5 vol. in-8°; et *Diary and Correspondence of Evelyn*, *to which is subjoined the private correspondence between king Charles I and sir Edward Nicolas*, etc., Londres, 1850, 4 vol. in-8°; ibid., 1853, 4 vol. in-8°. Ce dernier ouvrage a été publié par M. Bray. Z.

ÉVÉMÈRE (1), dont la patrie ne nous est pas bien connue, quoiqu'il paraisse qu'il fût né dans la Sicile, était contemporain de Cassandre, roi de Macédoine, qui avait beaucoup d'amitié pour lui. Il avait écrit un ouvrage qui ne visait à rien moins qu'à saper la religion païenne dans ses fondements. Il prétendait, dans le cours de ses voyages, avoir visité une île voisine de l'Arabie, nommée Panchée, dont les habitants étaient distingués par leur piété. Sur une montagne élevée de cette île était un temple de Jupiter Tryphylien; on y voyait une colonne d'or sur laquelle étaient écrites, en caractères panchéens, la vie et les actions d'Uranus, Saturne, Jupiter et de tous les autres dieux qui avaient été, les uns rois de cette île, et les autres des personnages puissants attachés à leur service; leur mort y était aussi racontée, ce qui détruisait toute idée de leur divinité. Les épicuriens donnèrent une grande célébrité à cet ouvrage, et le poëte Ennius le traduisit en latin. Mais cette île Panchée n'a jamais existé, comme l'avaient très-bien remarqué Callimaque, Ératosthène et Polybe, et il est évident qu'Evémère avait imaginé ce voyage pour pouvoir y placer ses idées sur la religion. Il ne faut pas cependant en conclure qu'il fût athée, comme l'ont fait quelques auteurs; il pouvait en effet croire en Dieu, sans croire à toutes les absurdités de la mythologie. On trouve quelques extraits de cet ouvrage dans le 5ᵉ livre de Diodore de Sicile et dans les Pères de l'Église qui ont écrit contre les païens. Les fragments de la traduction d'Ennius sont rassemblés dans le recueil de Columna. (*Voyez* ENNIUS.) C—R.

ÉVÊQUE. *Voyez* LÉVÊQUE.

EVERAERTS, EVERARD ou GERARD (GILLES), né à Berg-op-Zoom, exerça la médecine à Anvers, où il publia, en 1583, deux petits volumes in-16, intitulés, l'un : *De herba panacea quam alii tabacum, alii petum aut nicotianam vocant, brevis commentariolus, quo admirandæ ac prorsus divinæ hujus peruanæ stirpis facultates et usus explicantur,* Anvers, Jean Beller, 1583, in-16; l'autre : *Compendiosa narratio de usu et praxi radicis Mechoacan.* Ces deux monographies furent réimprimées collectivement en 1587, avec d'autres opuscules, tels que celui de Gerard van Berghen, sur la préservation de la peste; celui de Giovanni, sur les remèdes bézoardiques; ceux de Galien, sur la thériaque et sur les antidotes. Ces pièces hétérogènes ont été avec raison bannies de la troisième édition, Utrecht, 1644, in-12; et remplacées par des écrits plus analogues à celui d'Everaerts. On y trouve la curieuse *Tabacologie* de Jean Neander; les lettres de Guillaume van der Meer, de Just Raphelen, d'Adrien Falkenburg sur le tabac; le *Misocapnus* de Jacques Iᵉʳ, roi d'Angleterre. — EVERAERTS (Martin), médecin et mathématicien, né à Bruges, publia en 1582, à Anvers, des *Éphémérides météorologiques,* en latin, qui furent continuées à Heidelberg jusqu'en 1615. — EVERAERTS (Antoine), médecin et conseiller de Middelbourg en Zélande, sa patrie, cultiva les diverses branches de l'art de guérir, et surtout l'anatomie, avec beaucoup de zèle et de succès. Attiré à Anvers par une vente de tableaux, dont il était grand amateur, Everaerts mourut d'une esquinancie peu de jours après son arrivée dans cette ville, le 28 avril 1679. Les ouvrages qu'il a laissés sont en fort petit nombre et très-peu volumineux : 1° *Novus et genuinus hominis brutique animalis exortus,* Middelbourg, 1661, in-12. Cet opuscule fut réimprimé à Leyde, en 1686, avec la *Microcosmographie* de Stockhamer, sous le pseudonyme : *Cosmopolitæ historia naturalis, seu nova ac genuina animalium generatio, necnon accuratissima corporis humani delineatio anatomica.* L'auteur rend compte de diverses expériences qu'il a faites sur des lapins, pour répandre quelques lumières sur le mystère impénétrable de la génération. 2° *Lux e tenebris affulsa ex viscerum monstrosi partûs enucleatione,* Middelbourg, 1661, in-12; 3° *Antiqui morbi recrudescentis per suctricem inducti cum gallico vel indico collatio, atque utriusque origo, indoles, ac perfecta præcipue, tuta et jucunda curatio,* Middelbourg, 1661, in-12. Ce petit traité de 84 pages contient plusieurs réflexions assez judicieuses, plusieurs préceptes utiles sur l'origine de la syphilis, sa propagation par la succion, et la meilleure méthode curative : il a été traduit en hollandais et en allemand. C.

EVERARD (ANGE), peintre, dit *le Flamand,* parce que son père était de la Flandre, naquit à Brescia, en 1647. Il fut d'abord élève de Jean de Hert, peintre d'Anvers; puis il passa à l'école de François Monti, dit *le Bressan,* dont il s'appropria la manière et le coloris. Jaloux de perfectionner son talent, il se rendit à Rome pour y étudier les ouvrages des grands maîtres, particulièrement les *batailles du Bourguignon.* Après deux ans de travaux assidus il revint dans sa patrie, où le mérite de ses productions et les agréments de son esprit lui procurèrent beaucoup de succès; il n'en jouit que peu de temps, et mourut dans sa 31ᵉ année. V—T.

EVERARDI (NICOLAS), en hollandais *Klaas Everts,* né à Grypskerke, en Zélande, a été un des meilleurs jurisconsultes et des magistrats les plus distingués de son temps. Après avoir fait de bonnes études à Louvain, il y fut créé docteur en droit en 1493, et il y professa lui-même cette science pendant quelque temps. En 1498, il passa comme juge pour les affaires ecclésiastiques à Bruxelles, fut nommé ensuite chanoine de la collégiale de St-Gui à Anderlecht, doyen de Ste-Gudule de Bruxelles, conseiller de la cour suprême de justice des Pays-Bas à Malines, et enfin, en 1509, président de la haute cour de justice de Hollande et de Zélande, à la Haye. Il remplit pendant dix-huit ans ce dernier ministère avec la plus honorable réputation de talent et de probité. Ce fut

(1) C'est ainsi que Cicéron écrit ce nom.

par sa bouche qu'en 1515 Charles-Quint, qui n'était encore que prince royal d'Espagne, annonça aux états de Hollande son dessein de se faire inaugurer comte de Hollande, à Dordrecht. Ce prince le rappela ensuite à Malines, et il mourut dans cette ville, à l'âge de 70 ans, en 1532, laissant huit enfants, dont cinq fils, qui tous ont été des hommes de mérite, mais parmi lesquels on distingue surtout le célèbre poëte latin Jean Second, et ses deux frères Nicolas Gradius et Adrien Marius. Leurs productions poétiques latines ont été réunies dans le recueil intitulé : *Trium fratrum belgarum poemata et effigies*, Leyde, 1612. Nicolas Everardi est auteur de 1° *Topica juris, sive loci argumentorum legales*, dont la première édition est de Louvain, 1516, in-fol., et qui ont été réimprimés plusieurs fois. 2° *Consilia sive responsa juris,* Louvain, 1554; Jacques Molengrave les a réimprimés avec des additions en 1577, et ils ont eu encore d'autres éditions. M—ON.

EVERDINGEN (CÉSAR VAN), peintre hollandais, né à Alcmaer, en 1606, et élève de Jean van Bronkhorst, peignit avec distinction le portrait et l'histoire ; il fut aussi un des habiles architectes de son temps. Plusieurs tableaux de ce maître, exécutés pour sa ville natale, s'y font remarquer par le mérite de la couleur et du dessin et par le feu de leur composition. Il mourut en 1679. — EVERDINGEN (Aldert van), frère du précédent, naquit à Alcmaer, en 1621, avec les plus heureuses dispositions pour la peinture. Roelant Savery et Pierre Molyn lui donnèrent les premières leçons de cet art ; mais ils furent bientôt égalés et même surpassés par un tel élève. La nature devint ensuite son unique guide. Plusieurs voyages qu'il fit dans le Nord et sur la mer Baltique exaltèrent son imagination ; et comme elle était secondée en lui par une exécution prompte et facile, il recueillit un grand nombre de vues les plus pittoresques qui lui inspirèrent cette variété piquante qu'on admire dans ses tableaux. Il excella principalement dans le paysage, et il l'ornait de figures et d'animaux bien dessinés. Ses marines et ses tempêtes, rendues avec une vérité effrayante, le rangent aussi parmi les meilleurs peintres de ce genre, et rappellent qu'il eut la gloire de former Louis Bakhuisen. Personne n'a mieux représenté la limpidité des eaux, leur chute, ou leur bouillonnement à travers les rochers; ses ciels orageux sont surprenants ; le mérite de la couleur, la fidélité des détails, l'entente et le jeu des lumières, le bon goût du dessin, tout enfin dans ses productions démontre le peintre observateur de la nature. Ses études au crayon ou coloriées sont très-recherchées ; il en a gravé à l'eau-forte une suite précieuse d'environ cent planches. Ses tableaux sont devenus rares, parce que beaucoup ont été attribués à Ruysdael, par l'effet de la vogue justement accordée à ce dernier, et par la supercherie des marchands. Mais si les ouvrages d'Everdingen n'ont pas une valeur aussi grande dans le commerce que ceux de son émule, ils méritent autant d'estime aux yeux des connaisseurs. La galerie du Louvre possède deux beaux paysages de ce maître, dont l'un représente des *Chasseurs au pied des montagnes du Tyrol, sur le bord d'un torrent ;* et l'autre, un *Site agreste et sauvage, avec rochers, bois de sapins et ciel orageux.* Ce peintre habile mourut dans sa patrie en 1675, à l'âge de 54 ans ; il fut toujours considéré pour ses talents, ses bonnes mœurs et son instruction, et à ces titres il obtint la place de diacre de l'Église réformée. Il laissa trois fils, dont deux se distinguèrent dans la peinture. — On doit encore mentionner ici *Jean* EVERDINGEN, frère et élève des précédents, né dans la même ville, et qui peignit d'une manière très-agréable des objets inanimés. Malheureusement ses tableaux sont en très-petit nombre, parce qu'il ne cultiva la peinture que pour son plaisir, et qu'il sacrifia l'amour des arts aux devoirs et aux occupations de l'état de procureur, qu'il exerçait avec habileté. V—T.

EVERS (OTHON-JUST), né le 28 août 1728, à Iber, dans le diocèse d'Eimbeck, se rendit en 1750 à Berlin, où il consacra trois années à l'étude de la chirurgie. Après avoir exercé quelque temps cette profession utile dans les hôpitaux, il fut nommé chirurgien-major d'un régiment hanovrien, et devint par la suite chirurgien aulique, emploi qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 17 janvier 1800. Evers a beaucoup écrit; mais aucun de ses ouvrages ne s'élève au-dessus de la médiocrité. Incapable de briller par un mérite transcendant, l'auteur a voulu éblouir par des titres pompeux, par des promesses mensongères : 1° *Nouvelles observations et expériences propres à enrichir la médecine et la chirurgie* (en allemand), Gœttingue, 1787, in-8°, fig. Cette mince brochure n'est pas absolument dépourvue d'intérêt ; seulement elle devait être présentée sous une forme plus modeste. 2° *Instruction pratique sur la conduite que doit tenir le chirurgien appelé devant les tribunaux pour des blessures qui sont du ressort de la médecine légale* (en allemand), Stendal, 1791, in-8°. Evers établit une règle générale d'après un seul fait qui lui est particulier. Fort de l'approbation de la Faculté de Iéna, il plaide vivement sa propre cause contre le docteur Lœbr. 3° *Sur les obstructions viscérales* (en allemand), Stendal, 1794, in-8°. Cet opuscule, de 24 pages, ne renferme rien de neuf ni d'important. On dirait que le principal but de l'auteur a été de prôner une guérison opérée sur un haut et puissant personnage. Prodigieusement jaloux de se faire remarquer, Evers a rempli de ses mémoires les recueils périodiques. On en trouve dans la *Collection médico-chirurgicale* de J.-F. Henkel, dans les *Mélanges* de Schmucker, dans la *Gazette médicale* de Reichard, dans la *Bibliothèque chirurgicale* de Richter, dans le *Magasin de Hanovre*, dans les *Actes de l'Académie des curieux de la nature,* etc. Il suffira d'en signaler quelques-uns, et de choisir les moins insigni-

fiants : 1° *Observations sur la teigne*, traduites et insérées dans le *Journal de chirurgie* de Desault, dans le *Journal physico-médical* italien de Brugnatelli, etc. Evers examine et discute assez judicieusement les méthodes curatives généralement employées; il s'élève avec raison contre la barbare calotte de poix de Bourgogne, et propose un emplâtre de gomme ammoniaque dissoute dans le vinaigre; ce moyen est réellement avantageux. 2° *Sur une carie de la portion pierreuse de l'os temporal gauche;* 3° *Sur l'efficacité de la belladone contre les obstructions de la matrice, la mélancolie et la manie;* 4° *Description et figure d'un bandage pour la fracture de la rotule;* 5° *Description et figure d'une machine simple et économique propre à réduire les luxations de l'humérus.* C.

EVERS (Charles-Joseph, baron), lieutenant général, né à Bruxelles, le 8 mai 1773, se destina de bonne heure à la carrière militaire. Simple volontaire en 1787, il fut nommé bientôt après sous-lieutenant dans les dragons de Namur. Passé au service de la France, il se distingua à la prise de Menin et au combat livré sur les bords de la Lys, le 6 septembre 1792. Il servit aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, sous les généraux Rochambeau, Labourdonnaye et Jourdan; et sur les bords du Rhin, en Helvétie, en Allemagne, en Italie, sous les généraux Moreau, Jourdan et Masséna. En 1803, il organisa une légion hanovrienne, qui rendit d'utiles services. Dans le royaume de Naples, Evers prit d'assaut la forteresse de Civitella del Fronto. En Espagne, il fit prisonnier, le 2 janvier 1809, le général espagnol Maïz, avec 8,000 hommes, et s'empara de toute l'artillerie ennemie. Nommé général de brigade pendant la guerre de Russie, il protégea la retraite de l'armée; mais ses blessures l'ayant forcé de s'arrêter à Kœnigsberg, il fut, en 1813, retenu comme prisonnier de guerre. Rendu à la liberté en 1814, il revint à Bruxelles, et bien qu'il vînt d'être promu par Louis XVIII au grade de lieutenant général, il donna sa démission, pour entrer au service des Pays-Bas avec le même grade. Il fut chargé par le souverain de ce pays de l'organisation de la cavalerie belge, et s'acquitta de cette mission avec succès. Il commandait la 6e division militaire des Pays-Bas lors de sa mort, arrivée au château de Jambes, près Namur, le 9 août 1818. Le général Evers était officier de la Légion d'honneur, chevalier de St-Louis et commandeur de l'ordre militaire de Guillaume. Z—d.

EVERTSEN. A l'époque la plus honorable pour la marine hollandaise, durant la seconde moitié du 17e siècle, cette famille, originaire de la Zélande, a été une pépinière de marins des plus distingués, d'hommes qui, compagnons et émules des Ruiter, des Tromp, des Wassenaer, faisaient respecter de toutes les nations et sur toutes les mers le pavillon hollandais. On en jugera par ce trait, peut-être unique dans l'histoire : Jean Evertsen, lieutenant-amiral, retiré du service depuis un an, écrivit aux États de Zélande, quand son frère, le lieutenant-amiral Corneille Evertsen, eut été tué dans la sanglante bataille du 11 au 13 juillet 1666 contre la flotte anglaise, « qu'il « avait le plus grand désir de reprendre ses fonc« tions, et de se dévouer pour sa patrie, comme « l'avaient fait son père, quatre de ses frères et un « de ses fils, tous morts au lit d'honneur en com« battant les ennemis de l'État. » Les vœux de ce brave furent comblés. Remis en activité de service, il eut, le 4 août de la même année, une jambe emportée à son bord, et ne survécut pas à sa blessure. Les États de Zélande lui firent ériger, ainsi qu'à son frère Corneille, un monument commun dans l'église de St-Pierre à Middelbourg. Le vice-amiral Corneille Evertsen, fils de Jean, mort en 1679, et le lieutenant-amiral Gélin Evertsen, mort en 1721, fils d'un autre Corneille, aussi lieutenant-amiral, ont été recueillis dans la même sépulture d'honneur. M—on.

ÉVHÉMÈRE. *Voyez* ÉVÉMÈRE.

EVILMERODACH, roi de Babylone, que Ptolémée, dans son *Canon*, nomme *Ilvarodamus*, monta sur le trône après la mort de Nabuchodonosor, son père, l'an 561 avant Jésus-Christ. Il tira Joachim, roi de Judée, de la prison où Nabuchodonosor l'avait fait mettre, et le traita avec beaucoup d'humanité. Bientôt après Evilmerodach fut victime d'une conspiration tramée contre lui par Niriglissor, son beau-frère, et il fut tué l'an 559 avant Jésus-Christ. C—r.

EVRARD ou ERARD (Guillaume), né à Langres, fit ses études au collége de Navarre; il n'était encore que maître ès arts, en 1422, lorsque ses talents le firent choisir pour représenter cette faculté au concile d'Amiens. Reçu docteur en 1429, il fut élu, la même année, recteur du collége de Navarre et député au concile de Bâle, d'où il écrivit plusieurs lettres qui ont été imprimées dans le tome 5 de l'*Histoire de l'Université de Paris*. Evrard était regardé comme l'un des premiers théologiens de son siècle; mais il se conduisit de la manière la plus déplorable pendant les guerres et les divisions qui désolèrent la France sous le règne de Charles VII; il suivit le parti des Anglais et eut une grande influence sur la conduite de l'Université de Paris à cette époque. Nommé chanoine et doyen du chapitre de Rouen, Evrard traita Jeanne d'Arc de magicienne dans un sermon qu'il prêcha à la cathédrale de cette ville; il fut adjoint comme conseiller aux envoyés anglais chargés de discuter les conditions de la paix, et prit part au traité d'Arras, en 1435. Il mourut en 1444. T.-P. F.

EWALD ou EWALDT (Benjamin), né à Dantzig, le 28 octobre 1674, étudia la médecine à Kœnigsberg, à Erfurt et à Halle. Ce fut à l'université de cette dernière ville qu'il reçut le doctorat, en 1697, sous la présidence de Stahl, après avoir soutenu une thèse *Sur l'impuissance*. De retour à Kœnigsberg, en 1701, Ewald y exerça l'art de guérir pendant quatre années, au bout desquelles il fut

nommé professeur extraordinaire. La faculté de médecine l'admit dans son sein en 1707; et en 1718, il obtint à l'université une chaire de professeur ordinaire, qu'il occupa durant le court espace de quelques mois; car il fut enlevé par une mort prématurée le 24 octobre 1719. Tous ses écrits consistent en minces dissertations; encore la plupart pourraient-elles être revendiquées par les candidats qui les ont défendues. Il suffira d'en signaler un petit nombre, et de placer au premier rang celles qui appartiennent en propre à Ewald : 1° *De medico practico dubitante an subtilitates curiosæ in praxi usum habeant*, 1701. L'auteur cherche à prouver que les détails minutieux de la fine anatomie ne sont pas d'une grande utilité pour la guérison des maladies. 2° *Problematum medicorum specimina publica*, 1724 et années suivantes. Dans le second de ces programmes, Ewald s'occupe de la circulation du sang, et n'hésite point à faire remonter jusqu'à Salomon une découverte dont s'honore le 17e siècle. 3° *De eunuchis ac spadonibus*, 1707; c'est le discours inaugural que prononça Ewald pour son admission dans la faculté. 4° *De sanitate hominis morbosa*, 1701; 5° *De sanitate per mel et oleum conservanda*, 1711. C.

ÉWALD (le général), lieutenant général des armées danoises et officier de la Légion d'honneur, naquit à Copenhague en 1725, et mourut à Kiel le 28 mai 1813, dans sa 88e année. Il avait fait ses premières campagnes en Amérique au service du landgrave de Hesse, et y perdit un œil. Il en fut récompensé par l'ordre du Lion. Entré ensuite au service du Danemarck, et ayant obtenu toutes les décorations militaires, il s'est distingué en poursuivant, avec un corps de troupes danoises et hollandaises, le fameux major Schill, qui faisait la guerre en son propre nom contre la France, et qui avait battu plusieurs corps envoyés contre lui. Ce partisan s'enferma dans Stralsund, d'où il serait passé dans l'île de Rugen; mais les Danois, sous Éwald, emportèrent d'assaut la place dont Schill n'avait pas eu le temps de relever les fortifications. On sait que Schill et la plupart de ses officiers, presque tous nobles prussiens, périrent dans ce combat. Les Allemands, admirateurs tardifs de ce chef, qu'ils n'avaient osé seconder, ont presque fait un crime au général Éwald de l'avoir vaincu. Éwald, cependant, n'était rien moins que partisan de Bonaparte, mais il combattait par ordre de son souverain. On a de lui un ouvrage très-estimé *sur la guerre des troupes légères*. M—B—N.

ÉWALD (Jean), poëte danois, frère du précédent, naquit le 18 novembre 1743, dans le duché de Sleswick. Son père, théologien sévère, lui donna une éducation très-austère, qui irrita son âme ardente, sans la dompter. Placé dans un collége, il fit de bonnes études littéraires, mais les romans, les légendes des saints, les anciens *Sagas* islandais, et les Vies de Plutarque, excitèrent son imagination à un tel point, qu'à peine âgé de douze ans il se proposa pour modèles les héros et les philosophes les plus extraordinaires de l'antiquité. Il s'enfuit un jour, dans l'intention de faire un voyage autour du monde. Une autre fois il voulut apprendre l'éthiopien, pour devenir l'apôtre de la religion chrétienne en Afrique; son vœu le plus constant était d'entrer au service militaire. Ses parents le forcèrent à suivre les études qui, en Danemarck, ouvrent l'accès aux places ecclésiastiques. C'est une carrière lente, et le jeune Éwald était amoureux d'une personne auprès de laquelle il avait de nombreux rivaux. Ne pouvant plus résister à son goût pour l'état militaire, où il se flattait de trouver un avancement rapide, il s'enfuit de Copenhague et s'enrôle à Hambourg comme hussard de la garde prussienne; mais, arrivé à Magdebourg, il se voit relégué dans un régiment d'infanterie. Il déserte, et devient bientôt sous-officier au service autrichien. C'était au milieu de la guerre de sept ans. Il signala sa valeur dans plusieurs combats, et on lui offrit un grade d'officier, à condition qu'il se ferait catholique. Il ne put s'y résoudre; et s'étant aperçu que nous ne sommes plus dans un siècle héroïque, et que, dans une guerre ordinaire, un soldat n'arrive pas rapidement au rang de général, il se laissa réclamer et racheter par ses parents désolés. De retour à Copenhague, il recommença sérieusement sa carrière théologique, lorsqu'un malheur fort ordinaire vint bouleverser son âme trop sensible. La personne qu'il aimait le quitta pour en épouser un autre. Dès ce moment, plus de bonheur, plus d'illusion, plus d'avenir pour Éwald; il se livra tour à tour à la dissipation et à la mélancolie, ne cherchant qu'à passer au gré de ses fantaisies une vie qui n'avait plus de prix à ses yeux. A l'âge de vingt-trois ans, il ignorait encore sa vocation poétique; une cantate funèbre qu'il fut engagé à composer pour le roi Frédéric V excita un enthousiasme universel; Éwald sentit alors renaître l'énergie de son âme, et résolut de chercher dans le commerce des Muses ces jouissances exaltées et cet espoir de l'immortalité dont son imagination était avide. Klopstock, qui vivait à Copenhague, devint son ami; Bernstorff fut son protecteur; et, après la chute de ce ministre, il trouva encore dans le conseiller intime Carstens un Mécène et un Aristarque à la fois. La Société royale des belles-lettres l'encouragea par plusieurs prix. Malheureusement, les désagréments qu'il éprouvait dans sa famille, sa situation précaire, souvent très-embarrassée, et les séductions d'une imagination aussi mobile que romanesque, lui firent de la dissipation et du désordre une seconde nature. Une maladie arthritique opiniâtre changea son existence en une longue série de souffrances; il y succomba dans la 38e année de sa vie, le 17 mars 1781. Mais, au milieu de ses douleurs cruelles, il a produit une suite d'ouvrages poétiques qui honoreraient une

littérature quelconque, et que le Danemarck place au rang de ses chefs-d'œuvre. L'ode et la tragédie sont les deux genres où Ewald a excellé. Sa *Mort de Balder* est un de ses meilleurs ouvrages dramatiques. Ce sujet, tiré de la mythologie scandinave, a été traité dans un genre plus rapproché de la tragédie grecque et plus conforme au génie de l'Edda ; mais la pièce d'Ewald reste seule au théâtre. *Rolf* ou *Rollon*, tragédie tirée de l'histoire ancienne du Danemarck, a le défaut d'être écrite en prose poétique. *Adam et Ève*, ou *la Chute de l'homme*, est un drame religieux d'une composition fort extraordinaire, mais rempli de beaux passages. Le ton de la pastorale prédomine dans les *Pêcheurs*, ainsi que dans *Philémon et Baucis*. Lors de sa mort, Ewald avait considérablement avancé un nouvel *Hamlet*, dans lequel il essayait d'imiter l'audace et l'énergie de Shakspeare, en s'assujettissant à un plan plus régulier. Dans tous les ouvrages dramatiques de cet auteur, on peut reprendre quelques fautes de composition et d'ordonnance ; les caractères ne sont pas toujours bien soutenus ni bien développés ; mais le langage des passions s'y fait entendre avec une grande force ; le plus beau coloris poétique orne les tirades descriptives, et les chœurs respirent l'élévation de l'ancienne tragédie. Ewald avait été admirateur passionné de Corneille ; et c'est dommage que les conseils de Klopstock l'aient détourné de l'étude du théâtre français. Outre ses odes ou chants lyriques, Ewald a donné des élégies très-estimées : celle qui est intitulée *l'Espérance et le souvenir* peut être comparée à ce que les modernes ont de plus beau dans ce genre. Satirique, mordant, quand il le voulait, il n'a jamais souillé sa plume par un écrit immoral ; victime de la violence de ses passions et de la vivacité de ses sens, il a toujours chanté de préférence la religion, la vertu et la patrie. Les morceaux prosaïques de cet auteur, pleins d'une philosophie élevée, ont beaucoup contribué à fixer le style noble de la poésie danoise, style généralement négligé par le Molière du Nord, le fécond Holberg, dont le théâtre a précédé celui d'Ewald. Ce poëte avait été chargé par le comte Bernstorff de faire un voyage en Écosse pour rassembler tous les poëmes attribués à Ossian ; mais ses infirmités empêchèrent l'exécution de ce projet. Il ne reçut que de très-modiques bienfaits de la cour ; et même, après avoir acquis de la gloire, il se vit obligé de faire, pour de l'argent, des épithalames et des chants funèbres. L'enthousiasme de ses amis et l'admiration du public ne purent lui assurer un sort plus heureux, que lorsque, déjà frappé de mort, il était enchaîné sur le lit de la douleur. Il existe une très-belle édition de ses Œuvres complètes, en 4 volumes in-8°, Copenhague, 1781-91. M—B—N.

EWERS (Joseph-Philippe-Gustave), savant allemand, né le 4 juillet 1781 dans l'évêché de Corvey, alla finir ses études à l'université de Gœttingue en 1799, et y passa quatre ans, livré d'abord à la théologie, ensuite à l'histoire et aux sciences administratives, dont Heeren et Schlœzer lui inspirèrent le goût. Lorsqu'il en sortit en 1803, avec le dessein d'entrer dans une grande maison comme instituteur particulier, il eut le choix entre celle du gouverneur hollandais du cap de Bonne-Espérance, le général Janssen, et celle de madame de Staël, à Paris. A l'une et à l'autre il préféra le séjour de la Russie, qui fut dès lors sa patrie adoptive, et il accepta l'éducation des fils de M. de Richter, conseiller provincial à Derpt. Cette place lui laissait des loisirs dont il profita pour pousser plus loin ses études. Bientôt son vœu le plus cher fut d'obtenir une chaire dans l'université de Derpt. Vers 1808, il conduisit ses élèves à Moskou, et là, entre autres notabilités littéraires, il connut le célèbre Karamsin, historien de la Russie. En 1809 il fut reçu correspondant de l'académie impériale des sciences de St-Pétersbourg ; en 1810, il devint professeur de géographie, de statistique et d'histoire de Russie, et en 1817, après avoir été revêtu de diverses fonctions honorifiques dans le corps enseignant, il eut la chaire de géographie, de statistique et d'histoire universelle; puis, en 1826, passant de la faculté de philosophie à celle de droit, il fut nommé professeur de législation, de droit des gens et de politique. De 1819 à 1830 les suffrages de ses collègues le portèrent constamment à la place de recteur de l'université. Aux travaux de l'administration et du professorat il en joignit encore d'autres, tant comme censeur des feuilles quotidiennes de Derpt (1822-27), que comme vice-président du comité de censure (1828, etc.). De plus, il composait un grand nombre d'ouvrages, soit sur des questions administratives, politiques ou jurisprudentielles, soit sur des points peu connus ou problématiques de l'histoire. Il était membre de plusieurs académies, sociétés savantes, et décoré des ordres de St-Vladimir et de Ste-Anne. Indépendamment de riches cadeaux que lui firent l'empereur et les princesses de Russie, il avait sur la cassette impériale une pension de 1,000 roubles. Ewers est mort le 8 novembre 1830. On trouve la liste complète de ses productions dans le Dictionnaire universel des écrivains et des savants de Recke et Napiersky, t. 1er, p. 538. Ses principaux ouvrages sont : 1° Une traduction en allemand du *Manuel de l'histoire des dogmes dans l'Église primitive*, par Münter, Gœttingue, 1804, 1806, 2 vol. 2° *De l'état des paysans en Livonie et en Esthonie*, Derpt, 1806. 3° *Exposition abrégée de l'état des paysans en Esthonie*, St-Pétersbourg, 1806. 4° *De l'origine de l'empire russe*, Riga et Leipsick, 1808. 5° *Études critiques préparatoires pour une histoire de Russie*, livres 1 et 2, Derpt, 1814. P—OT.

EWES (sir Sydmonds d'). *Voyez* Dewes.

EXELMANS (1) (Remy-Joseph-Isidore), grand

(1) Et non Excelmans, comme l'écrivent la plupart des biographies contemporaines.

chanceller de la Légion d'honneur, maréchal de France, naquit à Bar-sur-Ornain (Meuse) le 13 novembre 1775. Il n'avait pas encore 16 ans quand, le 6 septembre 1791, il se fit inscrire comme volontaire au 3e bataillon de la Meuse, commandé par son compatriote Oudinot. Dirigé presque aussitôt sur l'armée de la Moselle, il prit part avec cette armée à la campagne de 1792 en qualité de sergent dans la compagnie de canonniers. Il demeura sergent depuis le 11 janvier 1792 jusqu'au 1er brumaire an 5 (22 octobre 1796), et c'est comme tel qu'il combattit dans les rangs de l'armée de Sambre-et-Meuse en l'an 3, l'an 4 et l'an 5. Nommé sous-lieutenant, il fut d'abord envoyé à l'armée d'Angleterre, puis de là à celle d'Italie, où il reçut l'épaulette de lieutenant, le 1er messidor an 6 (19 juin 1797). Les généraux Eblé et Broussier l'eurent successivement pour aide de camp. Il assista à la prise de Naples sous Championnet, et fut nommé capitaine provisoire au 16e dragons sur le champ de bataille d'Andrina. Les amis de Championnet étant tombés en disgrâce, le grade de capitaine ne fut pas d'abord confirmé à Exelmans, et voici ce qu'écrivait à ce sujet, le 21 ventose an 8, le général Broussier au général Bonaparte, 1er consul : « Tous les pays au delà de « l'Isonzo étaient en armes contre nous; Bar- « letta et Bari tenaient seules notre parti. Cette « dernière ville était assiégée par une armée de « 12,000 hommes. Dans seize jours de temps, à « 45 lieues de l'armée, avec 2,000 hommes et trois « pièces de canon, je parvins à soumettre *tout le « talon de la botte* : je pris cinq villes d'assaut, « quarante-trois pièces de canon, trente drapeaux; « je détruisis l'armée ennemie. Je tuai les chefs : « plus de 10,000 révoltés périrent. Croiriez-vous, « mon général, que le dix-huitième jour je fus ar- « rêté par ordre de Scherer. Mon crime était « d'être dévoué à Championnet qui m'avait com- « blé de bienfaits.... O temps! depuis trois mois « mon aide de camp Exelmans sollicite la confir- « mation d'un grade gagné sur le champ de « bataille, et il n'a pu l'obtenir. » Le premier consul accorda la confirmation demandée par Broussier, et le 1er prairial an 9 (21 mai 1801) le capitaine Exelmans devint un des aides de camp de Murat, qui le fit nommer chef d'escadron le 9 octobre 1803. A l'ouverture de la grande campagne de 1805, il fut un des héros du combat de Wertingen et mérita d'être chargé de présenter à l'empereur, à son bivouac de Summerhausen, les trophées du combat. « Je sais, lui dit Napoléon, « qu'on ne peut être plus brave que vous. Je vous « fais officier de la Légion d'honneur. » (10 octobre 1805). Dès ce moment la fortune militaire d'Exelmans fut décidée. Nous le voyons figurer successivement à Austerlitz, à Iéna, à Posen, comme colonel du 1er régiment de chasseurs à cheval, dont le commandement lui fut confié le 27 décembre 1805. La journée d'Eylau lui valut le titre de général de brigade (14 mai 1807). Envoyé en Espagne avec Murat, fait prisonnier par des guérillas espagnoles et livré aux Anglais, il demeura en Angleterre jusqu'en 1811. Murat régnait alors à Naples. Exelmans y courut et reçut le titre de grand écuyer; mais, soit qu'il ne voulût point perdre sa qualité de Français, soit que le service du roi de Naples ne lui parût pas offrir d'assez grandes perspectives, il revint en France et obtint, le 24 décembre 1811, le grade de major général des chasseurs à cheval de la garde impériale. Dans la campagne de Russie, il gagna celui de major général des grenadiers de la même garde (9 juillet 1812), puis celui de général de division (8 septembre même année). Nous le trouvons en 1813 grand officier de la Légion d'honneur et commandant en Saxe et en Silésie une des divisions de cavalerie du 2e corps aux ordres de Sébastiani. Il succéda à ce général dans le commandement général du 2e corps durant la campagne de France, où il montra à Craonne, à Fère-Champenoise, à Plancy, à Méry, à Arcis-sur-Aube, une attitude vraiment digne de l'histoire. Le premier gouvernement des Bourbons accueillit ses services et le nomma chevalier de St-Louis. Mais des papiers saisis chez un agent anglais le brouillèrent bientôt avec la nouvelle dynastie. On l'accusa d'être en correspondance avec Murat, de provoquer à un retour de Napoléon. Exelmans déploya une rare fermeté dans la poursuite dont il fut alors l'objet. Son énergie devant le conseil de guerre de Lille amena un acquittement (*voy.* Drouet d'Erlon). Ses ennemis rapportent qu'à l'issue de cette affaire il alla se jeter aux pieds de Louis XVIII. Rien ne prouve cette démarche. Bien au contraire, à peine Napoléon était-il de retour de l'île d'Elbe que le général Exelmans se déclara pour lui. L'empereur lui confia le commandement du 2e corps de l'armée du Nord, corps composé des divisions Chastel, Stroltz, Piré, Dorsenn, Wallin et Teste. Malheureusement ce corps, mis aux ordres de Grouchy, n'eut pas à donner à Waterloo. Presque tous les historiens s'accordent à dire que ce ne fut pas la faute d'Exelmans, et qu'il ne cessa de supplier Grouchy de *marcher au canon* malgré les instructions reçues. Après Waterloo, Exelmans ne perd pas courage et ramène en assez bon ordre la plupart de ses soldats sous Paris. Là, il eut l'honneur de porter les derniers coups aux ennemis de la France en marchant inopinément contre les Prussiens cantonnés à Versailles et en détruisant deux régiments des hussards de Brandebourg. (*Voy.* le bulletin de la bataille du 2 juillet 1815). Après cette affaire, dont l'un des héros fut le colonel de Briqueville, Exelmans, au retour des Bourbons, fut porté sur la liste des proscrits qui parut en 1816. La révolution de juillet 1830 lui rendit ses titres. Il figura comme *pair de France* au procès que subit Carrel. Ce publiciste ayant accusé la chambre d'avoir commis un assassinat juridique en condamnant le maréchal Ney, Exelmans s'associa à cette énergique protestation et

acquit par là une grande popularité dans l'opposition. Le reste de sa vie politique n'offre rien de remarquable à signaler. Il fut, après la révolution de 1848, l'un des premiers à se rallier au nom de Bonaparte. Le président de la république le choisit en conséquence pour grand chancelier de la Légion d'honneur, le 15 août 1849; il le nomma ensuite maréchal de France le 10 mars 1851. Le nouveau maréchal se rallia naturellement au gouvernement de décembre. Il en reçut le titre de sénateur. Mais il ne survécut guère au triomphe de l'opinion napoléonienne. Le 21 juillet 1852, comme il allait, en compagnie de son fils, Maurice Exelmans, capitaine de frégate, rendre visite à la princesse Mathilde au pavillon de Breteuil, près de St-Cloud, une voiture publique passant rapidement effraya son cheval, qui se cabra. Le vieux maréchal, renversé violemment, eut la tête fracassée contre le trottoir de la route, et expira entre les bras de son fils après une courte agonie. Il était âgé de 76 ans. Son corps a été embaumé et placé aux Invalides. La biographie officielle du maréchal Exelmans a été faite au *Moniteur* du 25 juillet 1852. On peut consulter encore sur le maréchal Exelmans l'*Annuaire de la Légion d'honneur*. L. P.

EXIMENO (D. ANTOINE), savant jésuite espagnol et mathématicien, né en 1732, à Balbastro, dans l'Aragon, fut envoyé à Salamanque pour y terminer ses études au collége des Jésuites. Les succès qu'il obtint dans ses cours lui méritèrent la bienveillance de ses maîtres, qui ne négligèrent rien pour fixer parmi eux un sujet qui s'annonçait avec tant de distinction. Après son admission dans la Société, il fut chargé d'enseigner les mathématiques, science pour laquelle il avait montré dès son enfance un goût particulier. Lors de la création de l'école militaire de Ségovie, le P. Eximeno en fut nommé professeur, et il fit l'ouverture des classes, en 1762, par un discours *Sur la nécessité d'étudier l'art de la guerre par principes*. Il passa en Italie, à la suppression des jésuites, et s'établit à Rome, où il continua de consacrer tous ses moments à l'étude des sciences. Il était lié d'amitié avec les savants les plus distingués; ses talents et ses qualités lui avaient concilié l'estime générale. La plupart des sociétés littéraires de l'Italie s'étaient empressées de l'admettre dans leur sein : il était connu dans celle des Arcadiens sous le nom d'*Aristodemo Megareo*. Il mourut à Rome, en 1798, à l'âge de 66 ans. Les principaux ouvrages de D. Eximeno sont : 1° *Historia militar de España*, Ségovie, 1769, in-4°. C'est une histoire des grands capitaines espagnols. Les critiques de cette nation s'accordent à dire qu'elle est écrite avec impartialité, et que le style en est excellent. 2° *Manual del artillero*, ibid., 1772, in-8°; estimé. 3° *Dell' origine et delle regole della musica, colla storia del suo progresso, decadenza e renovazione*, Rome, 1774, in-4°. C'est l'ouvrage qui fait le plus d'honneur à Eximeno et celui qui a le plus contribué à étendre sa réputation dans l'Europe. Il y établit solidement que le but de la musique étant de flatter l'oreille, c'est à tort qu'on a cherché le principe de cet art dans des combinaisons purement mathématiques. Il relève, avec autant de force que de goût, les erreurs dans lesquelles sont tombés à cet égard Euler, Rameau et d'Alembert. Le système musical d'Eximeno, fondé sur la prosodie et applicable aux différentes langues parlées en Europe, a trouvé partout de nombreux partisans. 4° *Dubbio di D. Antonio Eximeno sopra il Saggio fondamentale pratico di contrappunto del R. padre maestro Giamb. Martini, Roma, l'anno del giubileo*, 1775, in-4°. Peu de temps après que D. Eximeno eut publié l'ouvrage précédent, le célèbre P. Martini fit paraître son *Essai fondamental et pratique de contre-point*, dans lequel il prit pour base de cette science le *canto-fermo*, ou le plain-chant. Il y attaqua l'opinion d'Eximeno sur le contre-point des anciens Grecs, et sa théorie était d'ailleurs positivement contraire à celle du savant espagnol. Celui-ci combat dans ce nouvel ouvrage le système du P. Martini. Le *doute* qu'il se propose d'y résoudre est, dit-il dans sa préface, de savoir si le P. Martini a publié l'*Essai fondamental* comme un contre-poison du sien ou comme un témoignage authentique en sa faveur. C'est sous cette forme piquante qu'il combat son adversaire et qu'il le réfute sur tous les points de doctrine musicale et sur le fait relatif à la musique grecque qu'il avait d'abord avancé. 5° *Lettera sopra l'opinione del sign. Andrès intorno la letteratura ecclesiastica de' secoli barbari*, Mantoue, 1783. C'est une apologie de l'ouvrage d'Andrès, son ami, en réponse aux critiques qui en avaient été faites. W—s.

EXMOUTH (ÉDOUARD PELLEW, vicomte), amiral anglais, naquit, le 19 avril 1757, à Douvres, où son père commandait le paquebot du gouvernement. Sa famille était d'origine normande. Orphelin dès 1765, il eut à vaincre, pour parvenir aux premiers échelons de la fortune, des obstacles qui maintenant, grâce à la munificence bien comprise du gouvernement britannique, n'arrêtent plus les jeunes aspirants qui sentent en eux la vocation de l'homme de mer. Il commença ses campagnes à treize ans, sous le capitaine Scott, avec lequel il vit d'abord les îles Malouines ou Falkland sur la frégate la *Junon*, puis la Méditerranée sur l'*Alarme*. Mais son caractère indisciplinable mécontenta si violemment le capitaine, qu'un jour enfin il l'abandonna, lui et un de ses camarades, sur la côte de Marseille, d'où ils furent obligés de revenir à pied par terre jusqu'à un des ports de la Manche. Cet incident avait un peu calmé son effervescence, que d'ailleurs la guerre entre l'Angleterre et les colonies détourna sur des objets plus utiles. Nommé midshipman sur la frégate la *Blonde*. il fut détaché, en 1776, pour prendre part aux opérations sur le lac Champlain. L'activité, la bravoure qu'il déploya, tant lors des grands abattages faits

dans les forêts voisines du lac, et lors de la construction des vaisseaux, que pendant les diverses actions dont ce lac fut le théâtre, lui valurent, avec les compliments du général Howe, une commission provisoire de lieutenant. Il se signala de même pendant la désastreuse campagne de 1777, et il s'attira l'attention particulière de Burgoyne en dirigeant sur les vaisseaux d'approvisionnement de l'ennemi une attaque qui fut suivie de succès. Mais cet avantage disparut dans les suites funestes de la bataille de Saratoga et dans la capitulation qui fit toute l'armée anglaise prisonnière de guerre. Quelques jours après la signature de cette convention, Pellew, relâché sur parole, reprit la route de l'Angleterre, muni d'une lettre de sir Guy Carleton, qui attestait sa belle conduite dans toutes les actions auxquelles il avait pris part : aussi fut-il immédiatement confirmé dans son grade. Trois ans plus tard (1780), il remplaça dans le commandement de la frégate l'*Apollon* le capitaine Pownoll, qu'un boulet venait de frapper à mort, et il contraignit à se jeter à la côte une frégate française. Le sang-froid et l'intrépidité qu'il montra en cette circonstance lui firent conférer par l'amirauté le commandement du sloop de guerre le *Hasard* ; et, deux ans après (1782), il fut nommé capitaine en second. La cessation des hostilités lui permit de se reposer jusqu'en 1786; mais, de cette époque jusqu'en 1791, il fut derechef en activité, soit à Terre-Neuve, où il passa trois ans, soit en d'autres stations. On le vit reparaître en 1793, comme commandant de la frégate la *Nymphe*. Né dans le comté de Cornouailles, et parfaitement vu des habitants, il sut se choisir à Falmouth, ou aux environs, un excellent équipage. A peine en haute mer, il prit à l'abordage la frégate française la *Cléopâtre*, dont le capitaine avait été tué dès le commencement de l'action, et rentra avec sa prise à Portsmouth. Il fut reçu avec des applaudissements d'autant plus vifs que cet avantage était le premier qu'on remportait depuis l'ouverture des hostilités. Présenté au roi le 29 juin, il reçut le titre de knight (chevalier), et vit son frère, qui l'avait suivi comme volontaire, élevé au rang de capitaine en second. Chargé ensuite du commandement de l'*Aréthuse*, il fit partie de la division de sir Jean Borlase Warren, forte de quatre frégates. Cette division, croisant dans la Manche, rencontra une division française composée de trois frégates et d'une corvette. Profitant du nombre et de l'avantage du vent, l'amiral anglais engagea le combat, à la suite duquel une seule des frégates françaises parvint à s'échapper. En octobre 1794, il avait sous ses ordres, indépendamment de l'*Aréthuse*, trois autres frégates (l'*Artois*, le *Diamant*, la *Galatée*); la prise de la frégate française la *Révolutionnaire* par l'*Artois* signala cet instant de son commandement. Réuni de nouveau à Warren, au commencement de 1795, il contribua au désastre d'une flotte de vingt vaisseaux marchands français, qui presque tous furent capturés ou coulés bas. Il prit ensuite ou détruisit quinze bâtiments de garde-côtes, et força les dix qui avaient échappé de se réfugier au milieu des rochers de Penmarks. Dans l'année 1796, on le vit, en douze jours (du 9 au 20 avril), s'emparer de toute une flotte marchande, forcer un navire de guerre (la *Volage*) à s'échouer et s'emparer de deux autres (l'*Unité*, la *Virginie*) en dépit d'héroïques résistances. Moins heureux en 1797, il attaqua, mais inutilement, bien qu'avec ses deux navires l'*Infatigable* et l'*Amazone*, un beau vaisseau français, les *Droits de l'homme*, qui revenait de l'expédition de la baie de Bantry, et peu s'en fallut qu'il ne pérît brisé au milieu des écueils et bancs de sable qui avoisinent la baie d'Audierne. L'*Amazone* n'évita point ce danger ; et son équipage, amoncelé sur un radeau, n'échappa aux vagues furieuses que pour aller perdre la liberté sur les côtes de France. Le navire français fut plus malheureux encore : il toucha et périt dans la nuit qui suivit le combat. Sir Édouard Pellew (car il était devenu baronnet en 1796) prit vigoureusement sa revanche l'année d'après, en s'emparant de quinze vaisseaux croiseurs : mais 1799 se passa sans événements, et il en fut à peu près de même en 1800, bien qu'à la tête d'une escadre de dix-huit voiles, dont neuf frégates et sept vaisseaux de guerre, il eût déposé sur la côte de Quiberon, pour coopérer avec les chouans, un corps de troupes sous les ordres du général Maitland, et bien que, l'insuffisance des moyens dont disposaient les royalistes l'ayant forcé de renoncer à ce plan, il eût combiné une expédition sur Belle-Ile. Le secret de tous ces projets fut malheureusement très-mal gardé, et il en résulta qu'au moment de l'exécution, 7,000 hommes défendaient Belle-Ile et défiaient les tentatives britanniques. Celles-ci n'aboutirent qu'à prendre la petite île d'Houat; encore fallut-il bientôt la lâcher. Il termina l'année en suivant son ancien commandant J.-B. Warren dans l'expédition contre le Ferrol, et en opérant le débarquement et le réembarquement des troupes; mais ensuite, sous les ordres de l'amiral Cornwallis, en qualité de commodore d'une division de vaisseaux de ligne, il eut part au blocus de Rochefort. Enfin la paix d'Amiens lui donna un instant de répit. Il en profita pour se faire élire membre de la chambre des communes, où il soutint à la tribune l'administration du comte St-Vincent, accusé de négligence par l'amiral Berkeley. Mais de ces escarmouches parlementaires il revint bientôt aux luttes plus sérieuses de la guerre maritime. Après avoir avec cinq voiles formé le blocus du Ferrol, où étaient les forces navales de la France et de l'Espagne réunies, il fut promu au rang de contre-amiral et nommé commandant en chef des forces anglaises dans les Indes orientales. Il y passa quatre ans, pendant lesquels il fut souvent tenu en haleine par l'activité des croiseurs français, hardis autant que peu nombreux; il n'eut sur eux aucun avan-

tage important, car en tout ce temps il ne captura que deux navires français; mais il s'en dédommagea sur les Hollandais, qui perdirent toute une flotte marchande de trente voiles dans la rade de Batavia, et qui faillirent se laisser enlever Java. La conquête des établissements danois de l'Est couronna la station de sir Ed. Pellew dans l'Inde. Rappelé en Europe en 1809, il alla bloquer les côtes de la Hollande (le Scheldt, Flessingue, etc.); mais il épia vainement l'occasion d'entamer une affaire générale. Il fit les mêmes vœux, les mêmes efforts, lorsqu'en 1810 il alla relever sir Charles Cotton dans sa station de la Méditerranée; il n'eut qu'un combat partiel devant Toulon avec l'arrière-garde de la flotte française. Il se préparait aux siéges de Gênes et de Livourne, quand la nouvelle de la déchéance de Bonaparte lui apprit que la guerre était finie, et qu'il n'avait plus qu'à préparer ses frégates pour la translation de l'ex-empereur et de sa suite à l'île d'Elbe. A son retour en Angleterre, il fut élevé par le régent au rang de pair avec le titre de baron Exmouth de Canonteign, une dotation de 50,000 fr. et le ruban que bientôt il échangea pour la grande croix du Bain. L'année suivante, lors de l'évasion de Bonaparte, il conduisit dans la Méditerranée une escadre dont le but était de se mettre en communication avec le midi de la France et avec l'Espagne, afin de hâter une réaction contre Napoléon, et qui fut pour beaucoup dans l'expulsion de Murat et la restauration du roi de Naples. Vers le même temps, Murat, qui se trouvait à Toulon, le pria de vouloir bien le prendre sur un de ses vaisseaux pour le conduire en Angleterre. Lord Exmouth s'y refusa. Une dernière campagne devait mettre le comble à sa gloire : ce fut celle que la Grande-Bretagne et la Hollande réunies dirigèrent contre Alger en 1816. Dès le mois de mars de cette année, il avait été chargé de demander aux trois puissances barbaresques occidentales la reconnaissance de la république des Iles Ioniennes, la paix pour les royaumes de Naples et de Sardaigne, et la libération des esclaves chrétiens. Bien qu'il eût mené la négociation avec adresse et vigueur, on tergiversait, à Alger surtout : il fallut en venir à d'énergiques demandes, et même faire prendre à ses vaisseaux une position menaçante pour que le dey se décidât à promettre à peu près tout; mais il demanda un délai pour en référer à la Porte Ottomane relativement à la clause de l'abolition de l'esclavage. A peine Exmouth avait-il porté en Angleterre la nouvelle de cette soumission, qu'on apprit que le dey ne tenait aucun compte de sa promesse, et que des corailleurs anglais, français, espagnols venaient d'être massacrés à Bone par les Algériens. Il reprit incontinent la route d'Alger, accompagné de dix-neuf voiles britanniques, s'adjoignit chemin faisant l'amiral hollandais Van Capellen, qui commandait six frégates, et parut devant Alger le 26 août à une heure après midi. Le lendemain un parlementaire dépêché au dey alla le sommer de remplir ses engagements, et lui donna trois heures pour rendre réponse. Au bout de ce temps, la solution se faisant encore attendre, et même le dey faisant tirer sur la flotte combinée, le vaisseau amiral la *Reine-Charlotte* alla s'embosser à quarante pieds du môle, de telle façon que son beaupré touchait les maisons; les autres vaisseaux furent répartis avec un ordre et une précision admirables, de manière à se soutenir mutuellement; la division hollandaise fut chargée de faire taire les batteries ennemies, qui eussent pu prendre en flanc ses alliés; et à trois heures moins un quart, les bombes, les fusées à la congrève commencèrent à pleuvoir sur la ville et sur les navires algériens. Mais l'incident décisif, ce fut l'audace de deux officiers qui allèrent attacher une chemise soufrée à la première frégate algérienne qui barrait l'entrée du port. Un vent d'est assez frais qui soufflait en ce moment communiqua bientôt le feu à toute l'escadre. Tous les bâtiments algériens, sauf un seul, c'est-à-dire quatre grosses frégates, cinq grandes corvettes, une foule de vaisseaux marchands et de navires de petite dimension furent incendiés, et les flammes s'étendirent à l'arsenal, aux magasins où étaient les cordages, les voiles, les bois de construction, et à d'autres édifices; 6 à 7,000 Algériens furent tués ou blessés. Enfin, à neuf heures du soir, le feu de la flotte combinée se ralentit, et à onze heures et demie il s'éteignit tout à fait : le dey avait consenti à tout. Le 28, Exmouth entra dans le port. Le 30 fut conclu le traité aux termes voulus par le vainqueur. Non-seulement le dey délivrait à l'heure même et sans aucune rançon tout ce qu'il y avait d'esclaves chrétiens dans Alger (1,200) et faisait rechercher, pour les remettre le lendemain à midi, tous ceux qui étaient dispersés dans l'intérieur du pays, mais encore l'esclavage des chrétiens était à jamais aboli en principe; le consul anglais, qui avait été jeté en prison, recevait, outre une indemnité pour ses pertes, des excuses publiques du dey; on restitua toutes les sommes reçues dans l'année par le dey pour le rachat des prisonniers, notamment 357,000 piastres au roi des Deux-Siciles et 25,000 au roi de Sardaigne. La Hollande participa aussi aux avantages de ce traité. Une acclamation universelle salua ce triomphe qui lavait la honte de l'Europe, et qui laissait lire dans un avenir prochain l'entière destruction de la piraterie algérienne. Avec les éloges de tous les partis et des nations étrangères, avec des épées d'honneur, avec des pièces d'argenterie (dont une ne coûtait pas moins de 28,000 fr.), lord Exmouth reçut de son souverain la dignité de vicomte (septembre 1816), et en 1817, le commandement en chef de Plymouth. Il le garda 4 ans. Puis, las d'honneurs et de travaux, il se confina dans sa retraite de Teignmouth, d'où il ne sortait que pour prendre part de loin en loin aux actes de la chambre des pairs. C'est dans cette résidence qu'il mourut, le 23 janvier 1833. P—OT.

EXPÉRIENS. *Voyez* CALLIMACHUS.

EXPILLY (CLAUDE), conseiller d'État et président au parlement de Grenoble, naquit à Voiron, bourg du Dauphiné, le 21 décembre 1561. Son père, sergent de bataille dans l'armée commandée par le duc de Montpensier, fut tué près de Chabrillant le 22 septembre 1574. Le jeune Expilly, qui commençait alors ses études au collége de Tournon, fut envoyé à Paris pour les continuer. Il fréquenta ensuite pendant plusieurs années les cours des plus célèbres professeurs de Turin et de Padoue. Il profita de son séjour en Italie pour en visiter les principales villes, et se lier d'amitié avec les personnes les plus distinguées dans les sciences et dans la littérature. Après avoir demeuré quelque temps près de sa mère, il se rendit à Bourges, où il prit ses degrés en droit sous Cujas. De retour dans sa patrie, il partagea tous ses moments entre l'étude du droit, la culture des lettres et la société des personnes les plus spirituelles. Il parut au barreau avec le plus grand succès; mais son dessein n'étant pas d'exercer la profession d'avocat, il ne tarda pas à acquérir une charge au parlement. Pendant les troubles de la Ligue, Grenoble s'étant déclarée contre le roi, Expilly, qui y était resté par attachement pour sa bibliothèque, fut obligé de suivre le parti dominant; mais il se conduisit dans sa place avec tant de modération qu'il acquit l'estime des deux partis, et que le duc de Lesdiguières après la prise de Grenoble fut le premier à lui offrir son amitié, et lui fit obtenir la charge de procureur général à la chambre des comptes de Grenoble. Henri IV et Louis XIII employèrent Expilly dans des négociations en Savoie et en Piémont, et il s'en acquitta toujours de manière à justifier la confiance qu'on lui avait accordée. Lors de l'occupation de Chambéry par les Français, en 1603, il fut nommé procureur général, et en 1630 président du conseil souverain de cette ville. Les fatigues altérèrent sa santé de bonne heure; il ressentit les premières douleurs de la pierre en 1606, et deux ans après il fut obligé de faire le voyage de Paris pour se faire opérer. les eaux de Vals le rétablirent entièrement, et par reconnaissance il les célébra dans une pièce de vers. Expilly mourut à Grenoble le 25 juillet 1636. Peu de temps auparavant les habitants de cette ville avaient fait frapper une médaille en son honneur. Le revers représente un rossignol perché sur un arbre, avec cette exergue : *Nec gemere cessabit.* Jacq.-Phil. Thomasini, son ami, a publié son éloge en latin, et Antoine de Boniel de Catilhon, son petit-neveu, avocat général à la chambre des comptes de Dauphiné, a fait imprimer sa *Vie*, Grenoble, 1660, in-4°. Chorier parle d'Expilly dans son *Histoire abrégée du Dauphiné :* « Il était, dit-il, « orateur, jurisconsulte, historien et poëte, si est-« ce qu'il ne paraît qu'imparfaitement dans ses « ouvrages. » Les différentes productions d'Expilly sont en effet très-médiocres. On a de lui : 1° des *Plaidoyers*, Paris, 1612, in-4°. On en connaît six éditions. Le style ampoulé de ces discours et les citations de tout genre dont ils sont remplis ne peuvent les faire remarquer que comme un monument du goût détestable de son siècle. 2° *Traité de l'orthographe française*, Lyon, 1618, in-fol. Il cherche à y prouver qu'un écrivain doit plus s'attacher à la prononciation qu'à l'étymologie. Cette idée a été représentée plusieurs fois, mais toujours inutilement. 3° *Poésies*, Grenoble, 1624, in-4°. La première édition est de 1596. Ce recueil contient des élégies, des poésies amoureuses, des mélanges en prose et en vers, des épitaphes et un *Supplément à la Vie de Bayard*, réimprimée dans l'*Histoire* de cet illustre chevalier, édition de 1651. W—s.

EXPILLY (JEAN-JOSEPH), abbé, successivement secrétaire d'ambassade du roi de Sicile, examinateur et auditeur général de l'évêché de Sagona en Corse, chanoine trésorier en dignité du chapitre de Ste-Marthe de Tarascon, membre de plusieurs académies tant de France que de l'étranger, naquit à St-Remi en Provence, l'an 1719. Outre les voyages qu'il fit pour remplir ses difficiles emplois, il en entreprit quelques-uns pour son instruction, et, dans tous, recueillit des notes et observations sur les pays qu'il parcourut. Aussi, de son vivant, fut-il proclamé le plus laborieux, le plus fécond, le plus exact et le plus utile de tous les gens de lettres qui ont écrit sur la géographie. Ses ouvrages ont vieilli, mais sont loin d'être oubliés, et n'ont pas encore été éclipsés. Ses travaux et ses devoirs remplirent sa vie, qui n'offre, ou du moins de laquelle on ne connaît aucun événement remarquable. Il mourut en Italie en 1793. On a de lui : 1° *La Cosmographie divisée en cinq parties, qui comprennent l'astronomie, la géographie, l'hydrographie, l'histoire ecclésiastique et la chronologie*, 1749, in-8°; 2° *Della casa Milano libri quattro*, 1753, in-4°; 3° *la Polychrographie, en six parties : astronomie, géographie, hydrographie, histoire ecclésiastique, histoire romaine et chronologie*, 1775, in-8°; 4° *Mémoire au sujet d'une nouvelle carte de l'Europe*, 1753, in-4°; 5° *le Géographe manuel*, 1757, in-18, petit ouvrage qui a eu beaucoup d'éditions, 1759, 1761, 1769, 1772, 1774, 1777, 1782, et retouché depuis par Comeiras (*voy.* COMEIRAS); 6° *Topographie de l'univers*, 1757, 2 vol. in-8°, qui ne comprennent qu'une portion de la Westphalie; 7° *Description historique et géographique des royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande*, 1759, in-12; 8° *De la population de la France*, Amsterdam, 1765, in-fol.; 9° *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, Avignon, 1762-70, 6 vol. in-fol. L'ouvrage n'a pas été terminé, et finit à la lettre S. Malgré son imperfection, il est encore assez estimé aujourd'hui. On y trouve en effet une foule de renseignements sur tout ce qui peut intéresser sur les Gaules comme sur la France; les anciennes et nouvelles divisions, les productions du sol, la population, l'industrie, etc. L'auteur y a même inséré quelquefois des mémoires assez considérables. A. B—T.

EXPILLY (Louis-Alexandre), né à Brest, alla étudier la théologie à Paris. Il était curé de St-Martin de Morlaix en Bretagne, lorsque, en 1789, il fut député aux états généraux par le clergé du bailliage de St-Pol-de-Léon. Il siégea dans cette assemblée avec les partisans de la révolution, et, en avril 1790, fit partie du comité chargé de l'examen et de la publication du *Livre rouge*. Le 22 juin suivant il attaqua, dans un rapport, les droits de propriété dont jouissait le clergé, qui, selon lui, n'avait jamais été que l'usufruitier des biens ecclésiastiques, lesquels appartenaient à la nation, qui devait, il est vrai, un traitement aux ministres du culte; et il proposa à ce sujet un projet de décret (1). Il fut un des rédacteurs de la constitution civile du clergé, à laquelle il s'empressa de prêter serment. Élu évêque constitutionnel du Finistère le 31 octobre 1790, il fut le premier à donner le signal du schisme. Il écrivit au pape pour la forme, et sollicita M. de Girac, évêque de Rennes, de le sacrer; il le requit même juridiquement, et se présenta chez lui le 11 janvier 1791 avec deux notaires. Le prélat répondit par un refus formel et motivé qui fut rendu public dans le temps. Un évêque plus complaisant le sacra dans l'église de l'Oratoire à Paris, le 24 février 1791. Expilly est nommé dans le bref de Pie VI, du 13 avril 1791, où il est dit qu'il avait écrit au pape le 18 novembre 1790, et lui avait envoyé une lettre pastorale du 23 février. Le pape, dans ce bref, lui donne des avis, mais casse son élection, déclare sa consécration illégitime et lui défend, sous peine de suspense, d'exercer aucun acte de juridiction; ce qui n'empêcha pas Expilly d'aller prendre possession du palais épiscopal de Quimper, et de publier des *Lettres pastorales*. Il fut nommé président du directoire de son département, et prit part, en 1793, dans ce qu'on appelait le *fédéralisme;* mais bientôt tous les membres de cette administration furent condamnés à mort, et il périt avec eux sur l'échafaud, à Brest, le 21 juin 1794. P—c—t.

EXSUPERANTIUS (Lucius ou Julius), historien latin sur lequel on n'a presque aucun renseignement, mais qu'on suppose, d'après le caractère de son style, avoir vécu au commencement du 5e siècle. On a sous son nom un petit ouvrage, plus important par le sujet que par le mérite de la composition, intitulé: *De Marii, Lepidi et Sertorii bellis civilibus.* Il a été inséré par Frédéric Sylburge dans ses *Hist. Roman. script.*, et par Joseph Wasse, à la suite de son édition de *Salluste*, Cambridge, 1710, in-4°. On croit que cet opuscule est tiré des *Histoires* de Salluste. W—s.

EXSUPERANTIUS ou EXUPÉRANCE, né à Poitiers dans le 4e siècle, et que quelques auteurs croient être le même que le précédent, était le parent et l'ami de Rutilius, qui en parle avec éloge au premier livre de son *Itinéraire*. Il s'était appliqué particulièrement à l'étude de la jurisprudence, et on croit qu'il avait composé des traités sur cette science. Un de ses frères, nommé Quintilius, s'était retiré dans la solitude de Bethléhem, où il vivait sous la direction de St-Jérôme. A sa prière, le saint docteur écrivit à Exupérance une lettre qu'on a conservée, et par laquelle il l'exhorte à suivre l'exemple de son frère. Mais Exupérance ne voulut point renoncer aux avantages que le monde semblait lui offrir. Nommé à la place importante de préfet du prétoire dans les Gaules, il s'occupa de rétablir l'ordre et la police dans les provinces armoriques; il réussit à en chasser les Goths et à apaiser les troubles occasionnés par l'établissement de nouveaux impôts. Il vint ensuite à Arles, croyant que sa présence suffirait pour faire rentrer dans le devoir les légions révoltées; mais sitôt qu'il parut au milieu des soldats mutinés, ils l'environnèrent et le percèrent de coups. La mort d'Exupérance arriva en 424, sous le règne du faible Jean, qui n'ordonna pas même la recherche de ses assassins. W—s.

EXTER (Frédéric), numismate allemand, professeur au gymnase de Deux-Ponts, né dans la même ville en 1714, mort le 11 décembre 1787, a publié : 1° *De studio numorum recentiorum qui vulgo moderni vocantur, et suavi et utili*, Deux-Ponts, 1754, in-4°; 2° *Essai d'une collection de médailles et monnaies palatines d'or et d'argent, pour servir à l'histoire du palatinat de Bavière*, ibid. 1759, in-4° (en allemand), avec diverses continuations, dont la dernière est de 1775; le tout forme 3 volumes in-4°; 3° *Vie du chevalier Ferdinand de St-Urbain*, dans la 3e partie du *Joachimische Munzkabinet*, Nuremberg, 1770, in-4° (en allemand). C. M. P.

EXUPÈRE DE TOULOUSE (Saint), évêque de cette ville, succéda dans ce siége à St-Sylve, ou *Sylvius*, au commencement du 5e siècle. Quelques-uns ont pensé que St-Exupère était le même que le rhéteur du même nom, loué par Ausone, et qui enseigna la rhétorique à Toulouse, et ensuite à Narbonne; mais ce rhéteur était mort plusieurs années avant que St-Exupère parvînt à l'épiscopat. On l'a aussi confondu à tort avec un Exupère, prêtre de Bordeaux, dont parle St-Paulin. Exupère de Toulouse fut un des plus saints évêques de son temps. St-Jérôme lui donne de grands éloges; il lui dédia ses livres sur le prophète Zacharie, et il fait mention de lui dans son *Commentaire* sur Amos. Il lui renvoya, comme à l'homme le plus capable de la guider, une veuve nommée Furia, qui lui avait demandé des conseils pour avancer dans la perfection. Exupère acheva de construire la grande basilique de Toulouse qu'avait commencée St-Saturnin, et il la consacra. Il changea le temple de Minerve en une église dédiée à la Ste-Vierge, et nommée aujourd'hui la *Dorade*. Grégoire de Tours parle de St-Exupère. Illustre par la sainteté de sa vie, il le fut encore par son éminente charité envers les pauvres. St-Jérôme, à cause de sa libéralité inépuisable, et pour laquelle les ressources sem-

(1) Son *Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom du comité ecclésiastique, sur le traitement du clergé actuel*, a été publié, Paris, 1790, in-8°. E. D—s.

blaient se multiplier par la profusion des aumônes, le compare à la veuve de Sarepta, qui reçut Élie, et dont le vase d'huile, quoiqu'on y puisât toujours, ne tarissait point. Après avoir donné dans un temps de disette tout ce qu'il possédait, Exupère vendit les vases sacrés pour soulager les pauvres, aimant mieux porter le corps de Jésus-Christ dans un panier d'osier et son sang dans un vase de verre, dit encore St-Jérôme, que de laisser dans le besoin ses frères indigents. Averti par l'inspiration divine de l'invasion des barbares, il distribua ce qui restait des biens de l'Église. Ce n'est pas seulement en France que s'exerçait sa charité; il l'étendit jusqu'en Orient, et chargea le moine Sisinnius de sommes considérables pour les porter aux églises et aux solitaires de la Palestine et de l'Égypte. L'hérésie de Vigilance s'étant introduite dans le diocèse de Toulouse, Exupère, en 404, écrivit au pape Innocent I[er] pour le consulter sur la conduite qu'il devait tenir à l'égard de ce novateur; il demandait en même temps au pape des éclaircissements sur divers points de discipline, tels que le célibat des prêtres, les rites à observer dans l'absolution des pénitents, et sur les livres qui doivent être regardés comme *canoniques*. Le saint pape lui répondit par une lettre en forme de décrétale, et satisfit à toutes ses questions. Appuyé de l'autorité d'Innocent, Exupère, qui jusque-là avait cru devoir garder des mesures avec Vigilance, le chassa de son église, et arrêta dans sa naissance les progrès de l'erreur. On attribue aux prières de St-Exupère la conservation de la ville de Toulouse au milieu de tant de désastres et de ruines occasionnés par l'irruption des Vandales. On ne peut fixer la date précise de sa mort, mais on croit qu'elle arriva en 417. — EXUPÈRE DE BAYEUX (SAINT), connu ailleurs sous le nom de St-Spire, en latin *Spirius*, *Suspirius*, *Souspirius*, fut le premier évêque de Bayeux; il vivait à la fin du 4[e] siècle, et mourut dans le 5[e]. On le regarde comme un des premiers apôtres de la Neustrie. L'histoire ne nous apprend rien de ses travaux apostoliques; on sait seulement qu'il mourut à Bayeux, et fut enterré sur le Mont des Temples, appelé auparavant *Mons Phænus*, mais qui prit l'autre dénomination depuis que St-Ragnobert y eut fait bâtir plusieurs églises qui servaient de sépulture aux évêques. Les dépouilles mortelles d'Exupère furent ensuite déposées dans la cathédrale de Bayeux, portées en 863 à Palluau, pour les soustraire à la rapacité des Normands ou pirates du Nord, et transportées, en 850, à Corbeil, dans une église bâtie sous son invocation; Aimon, comte de Corbeil, y fonda, pour la desservir, un chapitre de douze chanoines dont le chef prenait le titre d'abbé. L—Y.

EYB (ALBERT DE), d'une ancienne famille de Franconie, vivait dans le 15[e] siècle. Il fut camérier de Pie II et chanoine des églises de Bamberg et d'Eichstett. Il était très-instruit pour son temps, et acquit une grande réputation. Il florissait sous l'empereur Frédéric III, en 1460, et mourut en 1479. Il a fait une compilation des préceptes et sentences des philosophes, historiens, orateurs et poëtes anciens et modernes, qu'il dédia à Jean, duc de Bavière et évêque de Munster. Ce livre fut imprimé pour la première fois sous le titre de *Margarita poetica*, Nuremberg, 1472, in-fol.; réimprimé à Rome en 1475, in-fol.; Paris, 1477, in-fol., et 1478, in-fol.; sans noms de ville ni d'imprimeur, 1480, in-fol.; et encore 1487 et 1493; Bâle, 1494; Bâle, 1495; Paris, sans date; Nuremberg, 1502; Bâle, 1503; Strasbourg, 1503. L'auteur avait donné à son ouvrage le titre de *Margarita*, en l'honneur de Marguerite Volmershusen, femme dont il vante le mérite, et de laquelle il avait reçu les premiers éléments des sciences. La bibliothèque de la Vallière possédait quatre éditions de la *Margarita poetica*. On a aussi d'Eyb un ouvrage allemand intitulé : *Buch van Ehestand* (Livre touchant le mariage), Augsbourg, 1472, in-fol.; 1474, in-fol.; Blaubüren, 1475, in-8°; Mayence, Scheffer, 1495, in-8°; Augsbourg, 1517, in-4°. Il y traite la question : *Si un homme doit prendre une femme ou non?* et la décide par l'affirmative. Il paraît qu'il avait composé aussi en allemand une *Préparation à la mort*. A. B—T.

EYCK (JEAN VAN), dit *Jean de Bruges*, fils d'un peintre dont les prénoms ne sont pas connus, naquit à Maeseyck, petite ville dépendante de l'évêché de Liége, en 1370, et fut instruit dans la peinture par Hubert Van Eyck, son frère, né dans la même ville, en 1366. La nature l'avait doué de toutes les qualités qui font les grands peintres. Deux cents ans plus tard, il se serait fait distinguer à côté des Rubens et des Van Dyck; né à une époque où les connaissances fondamentales de l'art du dessin avaient fait peu de progrès, et dans un pays où l'on recherchait plus la perfection des détails que les grands effets de l'ensemble, il excella dans tous les genres de mérite les plus estimés des Flamands, ses compatriotes. Les deux frères travaillèrent souvent ensemble sur le même tableau; ils peignirent à Ypres, à Gand et à Bruges. Hubert étant mort, le 18 septembre 1426, Jean fixa sa demeure dans cette dernière ville; de là lui vint le surnom de *Jean de Bruges*. Parmi les ouvrages qu'Hubert et Jean ont exécutés, soit ensemble, soit chacun en particulier, on cite principalement les suivants : 1° Les *Vieillards* et les *Vierges* de l'Apocalypse adorant l'Agneau; tableau qui renferme plus de 300 figures de douze à quatorze pouces de proportion. Ce tableau fut recouvert de deux volets, où se voyaient les portraits des deux artistes; il fut peint à Gand pour Philippe le Bon, comte de Flandre : nous le possédons au Musée impérial, à Paris. Les deux volets sont restés à Gand; 2° *Dieu le Père* assis sur un trône, figure de grandeur naturelle, recouverte de deux volets, où sont représentés, d'un coté, la *Vierge*, et de l'autre, *St-Jean-Baptiste*; 3° *St-Donatien*, *St-George* et un *Chanoine devant la Vierge*;

4° une *Vierge au donataire*, qu'on voyait autrefois dans la cathédrale d'Autun, et qui orne maintenant notre Musée, ainsi que les deux tableaux précédents : celui-ci est gravé dans la collection de Filhol (n° 378, 97° livraison); 5° un *Jeune Homme* et une *Jeune Fille* allant se marier ; 6° une *Salle de bain*, peinte pour Frédéric, duc d'Urbin; 7° un *St-Jérôme*, peint pour Laurent de Médicis ; 8° une *Adoration des Mages*, qu'on voyait autrefois dans la galerie du Palais-Royal. Plusieurs de ces tableaux sont dans de petites proportions ; celui de la Vierge au donataire n'a guère que deux pieds de haut sur un peu moins de large. Quelques compositions où l'on retrouve la monotone régularité des peintures du moyen âge ; d'autres qui offrent au contraire du mouvement et du naturel; des têtes expressives et d'un assez beau caractère; des draperies où commence à se montrer quelque style; des accessoires, tels que des monuments d'architecture, des armes, des tapis, d'une grande vérité; des fonds de paysage d'un extrême fini ; un sentiment assez juste de la perspective aérienne, qui se manifeste même quelquefois dans des ouvrages où la perspective linéaire est en défaut : ce sont là autant de traits qui caractérisent Jean Van Eyck. Mais ce qui étonne véritablement dans les tableaux de ce maître, c'est la fraîcheur et l'éclat des tons. Si l'art de peindre à l'huile fut longtemps le secret de Van Eyck, il semble, quand on considère ses ouvrages, que ce secret, quoique transmis à ses élèves, ne soit pas parvenu en entier jusqu'à nous. Le temps, qui rembrunit si promptement nos tableaux, a respecté les teintes des siens. Son coloris n'offre pas, il est vrai, toute l'harmonie des chefs-d'œuvre modernes, mais il a bien plus de vivacité. Cette remarque prouve qu'en posant les couleurs, ce maître en conservait, autant qu'il était possible, la virginité ; mais elle peut aussi faire présumer qu'il employait quelque vernis dont la composition nous est inconnue. On croit généralement que Jean de Bruges inventa la peinture à l'huile, et qu'il donna connaissance de ce procédé à Antonello da Messina, qui le communiqua aux Vénitiens. Vasari, dans la *Vie d'Antonello;* Raphaël Borghini, dans son *Risposo;* Zanetti, dans son *Istoria della pittura veneziana;* le Gallo, dans ses *Annali di Messina;* Gaëtano Grano, dans ses *Memorie de' Pittori Messinesi*, Ridolfi, Baldinucci, le judicieux Lanzi, Van Mander, Sandrart, Descamps, Fuessly, le baron de Budberg, lui ont accordé l'honneur de cette invention. Il lui a toutefois été contesté. Malvasia, dans sa *Felsina pittrice* (t. 1, p. 27 et 30), a cité plusieurs ouvrages de Lippo Dalmasio, l'un sur bois, portant la date de 1376, et deux autres sur des murs, datés de 1407, que Tiarini et lui estimaient être peints à l'huile. Dominici, dans ses *Vite de' Pittori Napoletani*, paraît persuadé qu'on a peint à l'huile *de temps immémorial*, ou du moins depuis le commencement du 14° siècle. Il cite aussi plusieurs tableaux, savoir : une Annonciation et une Vierge, ouvrages de Tommaso de' Stefani, né vers l'an 1220, et mort en 1310; deux tableaux de Simone, qui florissait en 1325, et quelques autres de Gennaro di Cola et de Stefanone, tous deux élèves de Simone ; il s'autorise de l'opinion du Cavaliere Massimo Stanzioni, qui, dans ses vies manuscrites des peintres, disait avoir observé avec beaucoup d'attention les deux tableaux de Tommaso de' Stefani, et assurait qu'ils étaient peints à l'huile. Christian de Méchel, dans sa *Description de la Galerie impériale de Vienne*, a donné connaissance d'un tableau de Tommaso da Modena, portant la date de 1297, qu'il a cru aussi peint de cette manière. L'opinion contraire à la gloire de Van Eyck a acquis une nouvelle force, depuis que Lessing, dans une dissertation sur l'origine de la peinture à l'huile, publiée en 1770, a appelé l'attention sur un manuscrit d'un peintre nommé Théophile, qui vivait à la fin du 10° siècle ou au commencement du 11°, et qui, suivant ce qu'il dit lui-même, employait quelquefois ses couleurs avec de l'huile. M. Raspe, auteur d'une dissertation imprimée à Londres, en 1787, sous le titre de *A critical essay on oilpainting*, a cru pouvoir soutenir que la peinture à l'huile n'a pas cessé d'être en usage depuis Théophile jusqu'à Van Eyck, et il a publié, en faveur de cette opinion, un manuscrit d'un autre peintre, nommé *Eraclius*, intitulé : *De coloribus et de artibus Romanorum* (*voy.* ERACLIUS). L'auteur du présent article a eu l'occasion de citer un autre manuscrit, encore inédit, conservé dans notre Bibliothèque de Paris (in-4°, lat., n° 6741), intitulé : *Alia tabula*, où il est aussi fait mention de l'art d'employer les couleurs avec de l'huile, sous les mots *Staneas petulas*, et sous le mot *Tabula*. Enfin, M. Cicognara, dans son intéressant ouvrage ayant pour titre : *Storia della scultura, dal suo risorgimento en Italia, sino al secolo di Napoleone*, dont le premier volume a paru à Venise, en 1813, a entrepris de démontrer que la peinture à l'huile a été inventée par *Théophile*, qu'on peut croire Lombard d'origine ; il pense même qu'elle était aussi accomplie dans ses procédés, sous le pinceau de cet artiste, qu'elle l'est aujourd'hui ; et il conclut que l'honneur de l'invention appartient à la Lombardie. Nous ne saurions nous dispenser d'examiner des assertions si opposées dans un article qui a pour objet de marquer le rang que Van Eyck doit occuper parmi les artistes. Il est certain que Théophile connaissait l'art de broyer les couleurs avec de l'huile de lin ; ce ne sont pas seulement les fonds de ses tableaux qu'il peignait de cette manière, comme l'ont pensé le baron de Budberg et M. Burtin, dans son *Traité des connaissances nécessaires aux amateurs de tableaux;* il employait le même procédé dans les draperies et les têtes de ses figures. Mais, d'une autre part, il est incontestable que Van Eyck a été généralement regardé par les peintres flamands, et notamment par les artistes italiens de son temps et des deux siècles qui ont suivi, comme l'inventeur de la véritable

peinture à l'huile. Au témoignage de Vasari, de Borghini et de tous les écrivains mentionnés ci-dessus, il faut en joindre un autre, qui n'est pas moins convaincant, c'est l'épitaphe placée à Venise, vers l'an 1496, sur le tombeau d'Antonello da Messina, et conservée par Vasari et par Ridolfi. On y lisait ces mots : *Non solum suis picturis, in quibus singulare artificium et venustas fuit, sed et quod coloribus oleo miscendis splendorem et perpetuitatem primus italicæ picturæ contulit.* Rien ne peut atténuer une preuve si forte, établie en Italie même en faveur de l'artiste de Bruges; car les peintres vénitiens n'auraient pas laissé consacrer cette épitaphe à Antonello, s'il n'eût été notoire qu'en effet il avait le premier pratiqué, à Venise, la véritable peinture à l'huile. Ces faits paraissent, il est vrai, contradictoires; mais comme ils sont également indubitables, il doit, par cela même, exister un moyen de les concilier. Or, l'explication qui les concilie, la voici. Les peintres ne durent ignorer, dans aucun temps, que toutes les matières colorantes se broient plus ou moins bien avec de l'huile pure, et qu'au moyen de cette simple préparation elles peuvent presque toutes être employées, soit dans des peintures *à plat*, soit dans des peintures imitatives. C'est là tout ce que pratiquait Théophile; il broyait ses couleurs avec de l'huile de lin, qu'il employait pure : « Prends les couleurs que tu voudras em- « ployer; broie-les soigneusement avec de l'huile « de lin, sans eau, et fais les mélanges convena- « bles pour les chairs et les habillements, ainsi « que tu avais fait auparavant avec de l'eau; tu va- « rieras (avec ces mêmes couleurs) les teintes par- « ticulières des quadrupèdes, des oiseaux, des « feuillages, comme il te conviendra (1). » (*Lib.* 1, *cap.* 22). Les couleurs employées de cette manière séchaient très-difficilement et s'empâtaient mal. Aussi Théophile trouvait-il fort désagréable, lorsqu'il avait posé une couleur, d'être obligé d'attendre longtemps pour en poser une autre par-dessus : c'est ce qu'il nous dit lui-même (*cap.* 23). Il n'employait cette peinture que dans les ouvrages qu'il pouvait faire sécher au soleil; et à cause de ces difficultés, il conseillait aux jeunes peintres qui voudraient accélérer leur travail de préférer la gomme de prunier ou de cerisier (ibid.). Croire avec M. Cicognara que c'était là la véritable, la meilleure manière de peindre à l'huile, que tout ce qu'on y a ajouté n'a fait que l'altérer, et que, par conséquent, Théophile doit être regardé comme l'inventeur de cet art, ce serait évidemment aller trop loin. Il doit, au contraire, paraître certain que Théophile ne possédait qu'un procédé imparfait et fort peu utile. Les expériences tentées sur les tableaux cités par M. de Méchel n'offrent rien de concluant en faveur de son système. Soit qu'ils broyassent les couleurs avec de la gomme, de la colle de taureau, du blanc ou du jaune d'œuf, les peintres du 10[e] et du 11[e] siècle couvraient leurs peintures d'un vernis composé d'huile de lin, de galbanum, de myrrhe, de mastic ou d'autres résines. Cette pratique subsistait encore dans les 13[e] et 14[e] siècles. Il est possible que Méchel et d'autres curieux aient pris la couche extérieure du vernis pour le gluten qui liait les couleurs. On pourrait, au surplus, se persuader que Tommaso da Modena, Lippo Dalmasio et d'autres artistes peignaient à l'huile, suivant le procédé usité par Théophile, sans atténuer le mérite de Van Eyck. Que, dans un ouvrage manuscrit qui porte la date de 1437, Cennino di Andréa Cennini, peintre florentin, élève d'Angiol Gaddi, parle de l'art de peindre avec de l'huile de lin cuite : *Cocendo l'olio della semensa del lino,* art, dit-il, que pratiquent beaucoup les Allemands, cela ne change rien non plus au fond de la question. Soit que Cennini connût déjà, en 1437, quelque chose des procédés de Van Eyck, soit qu'il eût appris d'Angiol Gaddi qu'il valait mieux faire bouillir l'huile que de l'employer dans son état naturel, on voit bien qu'il n'était pas beaucoup plus avancé que les autres Italiens de son temps. Si le procédé de Théophile, de Tommaso et de Dalmasio eût été la véritable peinture à l'huile; si cette manière eût déjà paru accomplie, comment les exemples qu'on cite, en les tenant pour réels, seraient-ils si rares? Comment Giotto, Masolino, les Bellini, les Gaddi n'auraient-ils pas préféré l'huile à des matières dont ils reconnaissaient les défauts? ou pourquoi leurs successeurs auraient-ils adopté avec tant d'empressement, après avoir vu les tableaux d'Antonello, une manière de peindre qu'ils dédaignaient auparavant? Il doit donc paraître constant que c'est dans l'emploi combiné des huiles plus ou moins siccatives que consiste l'invention de Van Eyck; il est certain aussi que ce sont, suivant l'expression de Vasari, les ingrédients et les préparations dont il fit usage, *le altre sue misture*, qui constituent la véritable peinture à l'huile; et il sera par conséquent démontré que c'est à cet artiste que nous devons ce procédé, éminemment propre à fixer et à marier les couleurs de toute nature, minérales, végétales, animales; ce procédé que le Titien, Raphaël, le Corrége et les autres grands maîtres ont immortalisé. L'opinion de quelques écrivains, tels que le Sansovino, dans sa *Descrizione di Venezia*, et Bonfiglio Costanzo, dans sa *Messina descritta*, qui regardent Antonello comme l'inventeur, et croient que c'est lui qui communiqua son secret à Van Eyck, cette opinion mérite à peine d'être examinée; il suffit des dates pour la réfuter. Jean Van Eyck, avons-nous dit, naquit en 1370, et Hubert, son frère, mourut en 1426. Les deux frères peignirent par conséquent ensemble le tableau de Philippe le Bon, entre cette année 1426 et l'année 1419, puisque c'est en 1419 que Philippe monta sur le

(1) Accipe colores quos imponere volueris, terens eos diligenter oleo lini, sine aquâ, et fac mixturas vultuum ac vestimentorum, sicut superius aquâ feceras; et bestias, sive aves, aut folia, variabis suis coloribus, prout libuerit.

trône. Or, Antonello travaillait encore en 1493, et Gallo dit qu'il mourut en 1496 : l'impossibilité se démontre donc d'elle-même; car Van Eyck, qui peignait à l'huile au plus tard en 1426, ne peut pas avoir appris cet art d'Antonello, né à Messine, au plus tôt vers l'an 1406. M. de Méchel a dit sans preuves que Jean Van Eyck mourut en 1441. Van Mander et Sandrart disent seulement qu'il *mourut très-vieux*. M. Puccini, dans ses *Memorie istorico-critiche di Antonello*, présume, avec la saine critique qui le distingue, que ce maître était mort en 1450, mais depuis peu de temps. Nous possédons au Musée du Louvre deux petits tableaux d'Hubert Van Eyck (sous le nº 50 du nouveau catalogue supplémentaire); l'un représente la Vierge donnant le sein à l'Enfant-Jésus; l'autre Ste-Catherine. On compte parmi les élèves de Jean Van Eyck, *Hugues Van der Goes*, à qui quelques personnes attribuent le tableau du Jugement dernier conservé dans notre Musée sous le nom de Jean Van Eyck lui-même; et *Roger de Bruges*, qui égale et surpasse peut-être son maître par la délicatesse de l'exécution. Ce dernier se trouvait à Rome, en 1450, après avoir demeuré auprès de Jean dans la vieillesse de ce peintre. Hubert et Jean Van Eyck eurent une sœur nommée Marguerite, qui se rendit célèbre dans la peinture, et qui refusa, dit-on, de se marier pour se livrer entièrement à son art. E—c—D—d.

EYCK (Gaspar Van), peintre de marines, né à Anvers en 1625, réussit à peindre des vues de différents ports et des combats sur mer; il se plaisait surtout à représenter des attaques entre des Turcs et des chrétiens : la variété de leurs costumes prête un charme de plus à l'effet de ses tableaux; ses figures sont en général bien dessinées et touchées avec finesse. — *Nicolas* Van Eyck, qu'on croit frère du précédent, et né dans la même ville, vers 1630, acquit une grande réputation dans le genre des batailles; il peignait avec feu le choc des combattants, et donnait à ses figures beaucoup de mouvement et d'expression. Les particularités de sa vie sont peu connues; il était capitaine de la milice bourgeoise d'Anvers, où il finit ses jours. La galerie de Dresde possède un tableau de ce maître, représentant une *Halte militaire dans un village*. V—t.

EYER, ou AYRER (Jacques), notaire et procureur impérial à Nuremberg, où il mourut en 1605, s'occupa aussi de poésie dramatique et composa un assez grand nombre de petites pièces et d'espèces d'opéras, dont la connaissance offre quelque intérêt pour l'histoire du théâtre et de la poésie allemande. Il ne publia que le *Julius et Cicero redivivus* de Frischlin, qu'il avait mis en forme dramatique (Spire, 1585); mais après sa mort ses enfants publièrent son *Opus theatricum*, contenant 30 comédies, Nuremberg, 1610, in-fol.; ibid., 1618. On peut voir le titre et l'analyse de ces pièces dans Gottsched (*Dram. Dichtk.*, t. 4, p. 1-150). Le reste de ses œuvres, contenant 40 autres pièces de théâtre, n'a pas été imprimé. — *Jacques* Ayrer, appelé l'*aîné* ou l'*ancien*, était aussi avocat à Nuremberg, et a publié quelques ouvrages de jurisprudence : 1º *Enodatio legis unicæ C. de errore calculi*, Francfort, 1599, in-8º; Liége, 1700, in-12; 2º *Comment. in leg. ut vim*, *ff. De just. et jure*, Francfort, 1599, in-12; 3º un commentaire sur le *Processus Luciferi contra Jesum* de Jac. de Teramo, Hanau, 1611, in-8º, souvent réimprimé, et quelquefois réuni au *Processus Satanæ contra B. Virginem*. (*Voy.* Bartole et Teramo). C. M. P.

EYKE DE REPKOW. *Voyez* Ebko.

EYKENS (Pierre), dit *le Vieux*, peintre, né vers 1599 à Anvers, se forma par l'étude de la nature et des grands maîtres de son pays. Il allait partir pour Rome étant encore fort jeune, lorsque le mariage le fixa dans sa ville natale. Traitant ordinairement le genre de l'histoire en grand, il sentit combien le voyage d'Italie lui eût été nécessaire; et, pour y suppléer en quelque sorte, il consulta, autant qu'il le put, les estampes et les moules en plâtre des statues antiques. Ce peintre était très-laborieux, ami de la solitude et de son art; des compositions abondantes, un bon goût de dessin, une couleur vraie, et, lorsque les sujets l'exigeaient, pleine de délicatesse, le placent au rang des bons peintres d'histoire de son pays. Il peignit quelquefois des bas-reliefs et des vases de marbre pour les peintres de fleurs, et faisait les figures dans les tableaux de quelques paysagistes. L'année de sa mort est inconnue. La plupart de ses ouvrages furent placés dans les églises d'Anvers. Descamps désigne comme les principaux le tableau d'autel de la chapelle des Fripiers, dans la cathédrale d'Anvers, représentant *Ste-Catherine disputant contre les docteurs païens*. La figure principale est très-belle; dans l'église de St-André, *la Cène*, tableau savamment composé; aux Carmes-Déchaussés, *Élie enlevé dans un char de feu :* le paysage est de Wans, et les figures d'un autre paysage peint par Spierink; dans l'église des religieux appelée *Bogaerde*, *St-Jean prêchant*, etc. Eykens fit aussi, pour les Jésuites de Malines, deux tableaux de la *Vie de St-François-Xavier;* dans l'un, ce saint baptise un prince idolâtre; dans l'autre, il ressuscite un mort. Pierre Eykens mourut en 1640. Il eut plusieurs enfants, dont deux, Jean et François, furent ses élèves; le premier avait d'abord étudié la sculpture; mais il l'abandonna pour se livrer à peindre des fleurs et des fruits, genre dans lequel il réussit assez bien, ainsi que son frère. D—t.

EYMAR (Ange-Marie, comte d'), député à l'assemblée constituante, né vers 1740, en Provence, d'une famille noble, consacra ses premières années à la culture des lettres et des arts. Ersch, dans la *France littéraire*, lui attribue la traduction du *Delinquente honorado* (l'Honnête criminel), de Jovellanos, imprimée en 1777; et le bibliographe

allemand pouvait bien avoir été mieux renseigné que Bocous, qui fait honneur de cette traduction à l'abbé Meylar, vicaire général de Marseille (*voy.* JOVELLANOS). Mais c'est par erreur qu'Ersch attribue aussi à d'Eymar le mémoire couronné par l'académie de Marseille en 1787 : *De l'influence de la sévérité des peines sur les crimes.* Ce mémoire est d'un de ses homonymes (*voy.* l'article suivant). Député par la sénéchaussée de Forcalquier aux états généraux en 1789, il se réunit l'un des premiers de son ordre au tiers état, et se prononça pour les principes de la révolution, dans laquelle, comme beaucoup d'autres, il ne voyait que la réforme des abus. Il appuya la proposition de Sieyès sur la nécessité d'une nouvelle division du royaume, et dans une brochure qu'il fit imprimer en 1790 (in-8° de 23 pages), en montra l'importance pour faire disparaître jusqu'aux dernières traces de la féodalité. Le 26 septembre de la même année, il fit rendre un décret exceptionnel en faveur des dames religieuses anglaises établies à Paris d'après une autorisation de Louis XIII, et qui n'avaient jamais reçu de fonds du trésor royal pour leur établissement ni pour leur entretien. Sur ses conclusions, leur demande fut renvoyée aux comités ecclésiastique et diplomatique réunis, qui demeurèrent chargés de présenter un moyen de maintenir ces dames dans leur position actuelle, sans déroger au décret qui supprimait les congrégations religieuses. Admirateur passionné de Rousseau, quoiqu'il ne paraisse pas qu'il ait jamais eu aucun rapport avec cet écrivain (1), il proposa, le 21 décembre, d'ériger une statue à l'auteur d'*Émile* et du *Contrat social*, avec cette inscription : *La nation française libre à J.-J. Rousseau*, et de déclarer que sa veuve serait nourrie aux dépens de l'État. Cette double proposition fut décrétée sur-le-champ au milieu des plus vifs applaudissements. Le 27 avril 1791, il réclama pour Rousseau les honneurs du Panthéon, accordés récemment à Voltaire et à Mirabeau. Après la session, d'Eymar resta complétement étranger aux affaires ; et, grâce à l'obscurité dans laquelle il vivait, il eut le bonheur d'échapper aux proscriptions de la terreur, sans être obligé de sortir de France. Désigné par de Talleyrand, son collègue à l'assemblée constituante, pour remplacer Ginguené dans l'ambassade de Piémont, ce choix parut annoncer, de la part du Directoire, des intentions plus bienveillantes envers le roi de Sardaigne ; mais si d'Eymar, connu par son caractère doux et sage, était incapable de faire le mal, il manquait aussi de l'énergie nécessaire pour l'empêcher ; et le malheureux Charles-Emmanuel (*voy.* ce nom) se vit bientôt obligé d'abandonner ses États, après avoir abdiqué. A la création des préfectures, d'Eymar fut nommé préfet du Léman. L'admiration qu'il avait montrée pour Rousseau ne pouvait que le rendre agréable aux Génevois, dont il sut se concilier l'affection en favorisant leur goût pour les sciences et les arts, et en s'empressant de payer un juste tribut d'éloges à ceux qui s'y distinguaient. C'est ainsi qu'il écrivit au chirurgien Maunoir une lettre imprimée dans le *Moniteur* (29 germinal an 9, 19 avril 1801), pour le féliciter sur le prix que venait de lui décerner la Société de médecine de Paris pour un mémoire *sur la section des artères*, et qu'il saisit cette occasion de rappeler les noms des hommes dont Genève s'honore avec raison. Le 1er septembre 1801, il eut le plaisir d'embrasser à l'hospice du grand St-Bernard, où il lui avait donné rendez-vous, l'illustre Dolomieu (*voy.* ce nom), qui, sorti depuis quelques semaines des prisons de Naples, avait voulu visiter les montagnes de la Suisse et de la Savoie afin d'en étudier la structure. D'Eymar, chargé de déterminer l'emplacement d'un hospice à construire sur la nouvelle route du Simplon, profita de cette circonstance pour accompagner Dolomieu pendant le reste de son voyage scientifique. Le 8 septembre, il inaugura le monument qu'il avait obtenu l'autorisation d'ériger à la mémoire de Frédéric-Auguste Eschen, jeune et malheureux naturaliste, englouti, l'année précédente (le 7 avril 1800), dans une crevasse du glacier de Buet. Il lut, le 24 janvier 1802, à l'Athénée de Lyon, une courte mais intéressante *Notice sur le dernier voyage de Dolomieu*, qui fut imprimée dans le *Moniteur*, an 10, n° 130, et dans le *Magasin encyclopédique*, t. 5, p. 376. D'Eymar mourut à Genève le 11 janvier 1803. Il était associé honoraire de l'Athénée de Lyon et de la Société des sciences et arts de Grenoble. Outre les opuscules déjà cités, on a de lui : *Amusements de ma solitude, mélanges de poésies*, Paris, 1802, 2 vol. in-12. Ce recueil, que l'auteur distribuait en présent à ses amis, n'a été tiré qu'à 250 exemplaires (*voy.* Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, n° 650.) On lui attribue encore des *Anecdotes sur Viotti*, in-12, insérées d'abord dans la *Décade* de l'an 6 (1798). W-s.

EYMAR (CLAUDE), dont le nom est désormais inséparable de celui de Rousseau, naquit à Marseille en 1744 ; fils d'un négociant, il était l'aîné d'une famille nombreuse. Lorsqu'il eut terminé ses études, son père, infirme et déjà sur le retour de l'âge, voulut se reposer sur lui d'une partie des détails de son commerce ; mais le goût du jeune Eymar pour les lettres et les arts lui inspirait pour les affaires une aversion qu'il ne pouvait vaincre. Les conseils d'un ami et la lecture réfléchie de l'*Emile*, en l'éclairant sur ses devoirs, le firent changer de conduite. L'important service que venait de lui rendre Rousseau ne pouvait manquer de lui faire désirer de voir ce grand écrivain. Ayant eu l'occasion d'aller à Paris, en 1774, il se présenta chez l'auteur d'*Emile*, sous le prétexte de lui donner à copier de la musique ; et, depuis, il

(1) Le nom d'Eymar ne se trouve pas dans la *Vie de Rousseau*, par Musset-Pathay, qui, comme l'on sait, a donné la liste des amis et même des simples connaissances du philosophe de Genève.

y retourna trois ou quatre fois sous le même prétexte, non sans crainte d'être éconduit, si sa ruse était découverte. Un avis que Rousseau fit à cette époque insérer dans le *Journal de Bouillon*, pour mettre le public en garde contre les éditions défectueuses de ses ouvrages, lui fournit une nouvelle occasion d'entretenir le philosophe. Il devait avoir le bonheur de le retrouver la semaine suivante à la campagne, chez un ami commun; mais des lettres pressantes le rappelèrent à Marseille, et, cette fois encore, Eymar eut le courage de sacrifier le plaisir au devoir. Il n'eut depuis aucune espèce de relation avec Rousseau; mais il lui avait voué dans le cœur une sorte de culte qui ne devait finir qu'avec sa vie. Relire ses ouvrages, les étudier, les analyser, tels furent l'occupation et le charme des loisirs que lui laissèrent ses affaires. En 1786, il obtint de l'académie de Marseille une médaille d'or, pour un discours : *De l'influence des peines sur les crimes*, dans lequel, comme on le devine aisément, il forme des vœux pour l'adoucissement des lois pénales. Dans un opuscule encore inédit : *Sur la nature et l'essence de la loi*, Eymar dit qu'un peuple ne saurait être en même temps heureux et libre. On en peut conclure qu'il ne fut pas de ceux qui saluèrent avec enthousiasme l'aurore de la révolution française, puisqu'il était d'avance convaincu qu'elle ne pourrait rien produire d'avantageux à l'humanité. Postérieurement, Eymar quitta Marseille pour s'établir avec sa famille à Nîmes, où il comptait depuis longtemps de nombreux amis. Membre de l'académie du Gard, à sa réorganisation, il lui communiqua les différents opuscules qui sont indiqués à la fin de cet article, mais dont aucun n'est imprimé. Ce fut dans ses dernières années, qu'à la sollicitation de quelques amis, il rédigea, d'après ses souvenirs et sur les notes qu'il avait recueillies, son opuscule intitulé : *Mes visites à J.-J. Rousseau.* Quoiqu'il pensât que le temps n'était pas venu de venger la mémoire de ce grand écrivain, on voit, par un avertissement daté de 1815, qu'il se proposait de faire imprimer cet opuscule. Mais les circonstances le forcèrent probablement d'ajourner ce projet, qui, de son vivant, ne devait pas recevoir d'exécution. Eymar mourut en 1822, à Bellegarde, près de Nîmes, emportant l'estime et les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. Ses opuscules relatifs à Rousseau furent transmis par ses héritiers à Musset-Pathay (*voy.* ce nom), auteur d'une histoire du philosophe de Genève, qu'Eymar avait honorée de ses suffrages. Ils ont été réunis dans le tome 2 des *Œuvres inédites* de Rousseau, précédés d'un avertissement qui contient tous les détails que Musset avait pu recueillir sur l'auteur. Ces opuscules, au nombre de sept, sont intitulés : *Mes visites à J.-J. Rousseau.* — *Examen de la lettre à d'Alembert sur les spectacles.* — *Examen du jugement de Servan sur les ouvrages de Rousseau.* — *Réponse aux critiques de Senebier, Trembley et Prevôt.* — *Question politique :* Rousseau pouvait-il renoncer à sa patrie? — *Examen de la Nouvelle Héloïse.* — *Coup d'œil sur l'Emile.* — *Analyse du Contrat Social.* Malgré son admiration pour Rousseau, Eymar montre de l'impartialité dans l'appréciation de la conduite et des principes de cet écrivain. Les opuscules d'Eymar encore inédits sont : *Appel à la postérité,* ou examen des discours de Jean-Jacques sur l'inégalité des conditions et sur les sciences. — *Sur la nature et l'essence de la loi.* — *Sur le droit de punir et la peine de mort.* — *Sur la mendicité.* — *Sur les causes favorables à la population.* — *Sur la liberté de la presse.* W—s.

EYMERIC (Nicolas), natif de Girone, entra dans l'ordre des frères prêcheurs, en 1334, à l'âge de 14 ans. Il devint le plus célèbre canoniste de son temps, et fleurit sous les pontificats d'Innocent VI et ses successeurs. Il fut fait inquisiteur général, en 1356, par Innocent VI, et Grégoire XI le nomma son chapelain et juge des causes d'hérésie. Ce fut lorsqu'il occupait le second de ces emplois qu'il écrivit son fameux *Directoire des inquisiteurs.* Dans le schisme qui divisa l'Église par la double élection d'Urbain VI et de Clément VII, Eymeric s'attacha au parti de Clément, et suivit ce pape à Avignon. De retour dans l'Aragon, son caractère inflexible ne fit qu'augmenter le nombre d'ennemis qu'il s'était déjà attirés par l'intolérance d'un zèle exagéré. Mais l'ennemi le plus terrible pour lui, ce fut le prince Jean, fils de Pierre IX d'Aragon; ce roi l'exila enfin de ses États. Eymeric se réfugia alors à Avignon, où Clément VII le reçut très-favorablement. Il jouit constamment de la bienveillance de ce pontife, ainsi que de celle de son successeur, Benoît XIII, jusqu'à ce que, accablé par l'âge et les infirmités, il retourna dans sa patrie, où il mourut en 1399. Ses principaux ouvrages sont: *Tractatus tres de logica, de principibus naturalibus in 1 librum physicorum Aristotelis; Tractatus de potestate papali; Tractatus contra Universitatem Parisiensem Dei ecclesiam impugnantem, Responsiones ad XXIX quæstiones*, etc. Mais parmi ces ouvrages et autres qu'il écrivit, celui qui fit le plus de bruit fut son *Directorium inquisitorum*, Barcelone, 1503; Rome, 1578, avec les *Scholies* et les *Commentaires* de Pena, ibid., 1587; Venise, avec les *Commentaires*, 1596 (1). Ce livre est partagé en trois parties; la première et la deuxième sont consacrées à établir les pouvoirs des inquisiteurs contre les hérétiques et les fauteurs d'hérésies, et la dernière explique la manière de procéder contre eux. Le *Directoire* soumet les rois eux-mêmes à son terrible tribunal. On voit, par les maximes extraordinaires répandues dans cet ouvrage, dans quel esprit l'auteur l'a composé, et l'on s'étonne

(1) On doit à l'abbé Morellet un bon abrégé du *Directoire des inquisiteurs*, sous le titre de *Manuel des inquisiteurs à l'usage des inquisitions d'Espagne et de Portugal*, etc., Lisbonne (Paris), 1762, in-12. On y a joint une courte histoire de l'établissement de l'inquisition dans le royaume de Portugal. Le *Manuel des inquisiteurs* a été inséré en 1769 à la fin d'une nouvelle édition de l'*Histoire des inquisitions* de l'abbé Goujet, 2 vol. in-12. E. D—s.

qu'un homme doué d'un véritable talent, peu commun alors, ait pu se laisser entraîner par un zèle mal entendu. Ce fut le trop fameux Torquemada qui le premier mit en pratique les horribles principes d'Eymeric, lors de l'établissement de l'inquisition en Espagne, en 1480, sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle. Heureusement les successeurs de Torquemada se désistèrent insensiblement de son système de rigueur. Cependant, quelque redoutable que ce tribunal ait été dans son origine, il faut aussi convenir que l'Espagne lui est peut-être redevable de la tranquillité dont elle a joui pendant que les guerres de religion ensanglantaient le reste de l'Europe. On a souvent accusé ce tribunal d'avoir nui au progrès des sciences et des arts, de même qu'on le représentait partout comme injuste, cruel et arbitraire; cette accusation n'était peut-être pas alors dénuée de fondement. Ne voulant point passer les bornes que nous nous sommes prescrites, pour éclaircir ces points, nous engageons nos lecteurs à consulter M. Alex. de la Borde dans son *Itinér. descr. de l'Espagne*, t. 5, p. 1 et 22; et, sans entrer dans une discussion étrangère à cet article, plaignons ces temps de barbarie où la superstition et le fanatisme tenaient souvent lieu de religion, et réjouissons-nous de ce que, par le progrès des lumières, nous n'avons plus à redouter les bûchers de Torquemada, ni à frémir sur les terribles maximes d'Eymeric. B—s.

EYNDE (JACOB VAN DEN), seigneur de Haemstede, né à Delft, vers l'an 1575, d'une famille distinguée, après avoir fait de bonnes études, suivit la carrière militaire, et fut capitaine d'un régiment d'infanterie au service du stadhouder Maurice. On croit qu'il quitta les armes à l'occasion de la trêve conclue en 1609. Rendu à ses premiers goûts, il cultiva avec succès les belles-lettres ainsi que la poésie latine, et mourut dans son château de Haemstede, le 11 septembre 1614. Il a laissé : 1° *Jac. Eyndii poemata*, Leyde, 1611, in-4°. On distingue dans ce recueil ses deux livres sur la *guerre de Flandre*. 2° Une *Chronique de Zélande*, en 5 livres et en latin, Middelbourg, 1634, in-4°; elle ne va que jusqu'à l'année 1305. Il avait encore écrit, et s'était proposé de dédier à Joseph Scaliger, un traité en langue latine sur les *danses des anciens;* mais cet ouvrage est resté inédit. On croit que l'auteur était petit-fils de Jacob Van den Eynde, avocat (ou conseiller pensionnaire) de Hollande, en 1560, et qui périt en prison à Vilvorden, victime de son dévouement à la cause de la liberté, le 12 mars 1569; il fut acquitté après sa mort, et sa famille obtint mainlevée de la saisie de ses biens. M—ON.

EYNDEN (ROLAND VAN), né à Dordrecht en 1748, et mort en 1819, a publié en hollandais : 1° *Réponse à la question proposée par la Société teylérienne à Harlem sur le caractère de l'école hollandaise dans le dessin et la peinture*, mémoire qui a remporté le prix, Harlem, 1787, in-4° de 215 pages. Cette dissertation, bien écrite et judicieuse, se trouve aussi dans le 5e volume des *Verhandelingen uitgegeven door Teyler's tweede genootschap*. 2° *Histoire des peintres des Pays-Bas depuis le milieu du 18e siècle*, par Roland Van Eynden et Adrien Van der Villigen, correspondant de l'Institut national (à Amsterdam), avec portraits, Harlem, 1er vol., 1816, 462 pages in-8°; 2e vol., 1817, 515 pages. Cette histoire de la peinture doit être considérée comme le supplément indispensable des ouvrages de Van Mander, Houbraken, Campo, Weyerman, Van Gool et Descamps. La première partie contient la vie et l'indication des travaux des peintres, sculpteurs, graveurs et architectes dont il n'est pas parlé ou dont il n'est dit que peu de chose dans les ouvrages précédents. La seconde partie comprend les artistes dont Van Gool avait commencé la biographie, sans l'achever. Enfin, la troisième division traite de la vie des peintres et autres artistes qui fleurirent depuis le commencement du siècle passé. Van Eynden a aussi traduit la biographie du Corrège. R—F—G.

EYNHOUEDTS (REMOLDUS ou ROMBAUT), né à Anvers, vers 1605, s'établit dans cette ville; il a gravé à l'eau-forte avec beaucoup d'esprit. On a de lui, entre autres morceaux, le sujet (d'après Claissens) de *Cambyse*, roi de Perse, qui ayant fait étendre sur un siége la peau d'un juge prévaricateur qu'il avait fait écorcher, y fait asseoir son fils qu'il avait nommé à sa place; le *Tombeau de Rubens*, même sujet que Pontius avait gravé, mais bien supérieurement; une allégorie représentant la *Paix* et la *Félicité d'un État;* une *Adoration des rois*, un *St-Paul, Jésus-Christ sortant du tombeau;* tous ces sujets d'après Rubens. On a encore d'autres estampes de lui, d'après le même maître, ainsi que d'après Corneille Schût. P—E.

EYRIÈS (JEAN-BAPTISTE-BENOIT), savant géographe français, l'un des fondateurs de la société de géographie et membre de l'Institut, né à Marseille le 25 juin 1767, était fils de Jacques-Joseph Eyriès, officier de la marine royale et directeur de port du Havre (1), et de Jeanne-Françoise De-

(1) Jacques-Joseph Eyriès, né à Marseille le 12 novembre 1733, entra de bonne heure dans la marine militaire. Il était en 1756 pilotin sur le vaisseau de guerre *le Guerrier* de l'escadre commandée par M. de la Galissonière. Après avoir servi de 1757 à 1759 sous divers aventuriers, il se fit distinguer et reçut plusieurs blessures en commandant, de 1760 à 1763, les navires armés en guerre et en marchandises *le Romain*, *l'Espérance* et *le St-Jean*. Sa brillante conduite le fit nommer, le 26 février de cette dernière année, lieutenant de frégate des vaisseaux du roi. En lui annonçant sa promotion, le duc de Choiseul, à cette époque ministre de la marine, lui écrivait : « Le roi, auquel j'ai représenté le « nombre des campagnes que vous avez faites, les actions dans « lesquelles vous vous êtes trouvé et les blessures que vous y avez « reçues, a bien voulu vous accorder le grade de lieutenant de « frégate, dont je joins ici le brevet... » Le 2 février de l'année suivante, le duc de Praslin, chargé du département des affaires étrangères, annonçait au même ministre qu'en retournant de la Martinique à Marseille avec la frégate du roi *la Fortune*, le capitaine Eyriès, après avoir sauvé et mis en sûreté deux bâtiments français chassés par un corsaire, Saltin, s'était montré devant Tanger pour imposer à trois autres corsaires, qui y étaient. « Sa bonne conduite a produit un tel effet sur la place « de Marseille, ajoutait M. de Praslin, que la chambre de com« merce de cette ville le lui a recommandé en ne tarissant pas « d'éloges. » Toujours prêt à se rendre utile, Eyriès était en 1769

luy. Élevé au collége de Juilly, le jeune Eyriès y fit d'excellentes études et obtint de brillants succès. En quittant cet établissement, sa famille l'envoya en Angleterre, de là en Allemagne, en Suède et en Danemark pour y compléter son éducation par les voyages et apprendre les langues du Nord. Il fit de grands progrès dans la connaissance de ces divers idiomes, singulièrement négligés en France à cette époque, et que l'on commence cependant aujourd'hui à regarder comme utiles. Au retour de ses voyages dans le nord de l'Europe, Eyriès revint au Havre, où son père était capitaine de port; il s'y livra pendant quelques années au commerce, et fit plusieurs armements pour la côte d'Afrique, St-Domingue, Cayenne, etc. Ses occupations commerciales ne l'empêchaient cependant pas de cultiver les sciences et de s'appliquer plus particulièrement à la botanique en herborisant aux environs du Havre. Son père ayant été arrêté comme suspect en 1793, et enfermé à Paris dans la prison du Luxembourg, Eyriès se rendit dans cette capitale pour le voir et lui prêter secours. Ayant obtenu sa délivrance après le 9 thermidor (27 juillet 1794), ils retournèrent ensemble au Havre; Eyriès n'y fit cette fois qu'un très-court séjour. Il revint à Paris, où il avait résolu de se fixer définitivement, parce qu'il trouvait dans cette capitale plus de ressources pour se livrer à l'étude, lorsque M. de Talleyrand, alors ministre des relations extérieures, l'envoya en mission à Clèves pour s'entendre avec Fauche-Borel sur une négociation importante à laquelle le directeur Barras attachait le plus haut prix (*voy.* FAUCHE-BOREL). Rappelé en France au bout de quelques mois, Eyriès fut remplacé pour la suite de cette négociation, qui n'amena aucun résultat, par le chevalier Guérin de St-Tropez, confident intime du directeur. On assure qu'en 1804 et 1805 une nouvelle mission lui fut confiée dans les principautés au delà du Rhin, à la suite de laquelle le chef du gouvernement lui aurait fait offrir le titre de conseiller d'État, qu'il refusa pour conserver sa complète indépendance. Nous ne connaissons ni l'objet ni la durée de cette mission. A son retour (1805), Eyriès se fixa définitivement à Paris, où il suivit assidûment les cours de nos écoles savantes, et se livra tout entier à son goût pour les sciences, et plus particulièrement pour la géographie et la botanique. Le premier ouvrage par lequel il se fit connaître fut la traduction du *Voyage de découvertes dans la partie septentrionale de l'océan Pacifique* du capitaine anglais Broughton, imprimée en 1806. Eyriès avait été chargé de ce travail par le ministre de la marine Decrès, auquel il le dédia. L'année suivante, il traduisit de l'allemand le voyage d'un Livonien en Pologne et en Allemagne, dans lequel on trouve de curieux renseignements sur les révolutions qui eurent lieu dans le premier de ces pays pendant les années 1793 et 1794; et en 1808, il fit paraître une traduction de l'ouvrage de M. le baron de Humboldt, intitulé: *Tableaux de la nature*, ou *Considérations sur les déserts, sur la physionomie des végétaux*, etc. Une nouvelle édition allemande de cet ouvrage ayant paru en 1826, avec plusieurs changements et des additions importantes qu'exigeaient les progrès des sciences naturelles et de la géographie, Eyriès, sur l'invitation du savant auteur, recommença sa traduction. M. de Humboldt, qui avait revu lui-même ce travail, en fut tellement satisfait, qu'il crut devoir attribuer publiquement (1) au talent d'Eyriès la plus grande partie de l'intérêt dont le public l'avait honoré. Cette traduction et celle du *Voyage en Norvége et en Laponie* de Léopold de Buch passent pour les meilleures que l'on doive à la plume d'Eyriès. M. le baron Alex. de Humboldt a fait précéder cette dernière d'une in-

à Cayenne, dont le gouverneur, M. de Siedmond, témoignait le désir de voir chargé de quelque expédition importante un officier qui réunissait à un grand zèle des talents remarquables, accompagnés d'une extrême vigilance, et ne cessait de rendre des services à la colonie et aux bâtiments du roi, comme aux navires de commerce. De nouveaux services rendus par Eyriès, et plusieurs actes de dévouement et de bravoure cités par M. Mistral, commissaire général de la marine au Havre, le firent nommer en 1778 (25 novembre), administrateur-commandant du Sénégal, à ce moment au pouvoir des Anglais, et qui ne tarda pas à être reconquis en 1779. Eyriès, qui avait pris une part active à cette glorieuse expédition, resta peu de temps dans le poste qui lui avait été confié, l'état de sa santé, altérée par ce climat brûlant, l'ayant forcé de rentrer en France pour la rétablir. « Le roi est satisfait de vos services, » lui écrivait le 5 mai 1780 M. de Sartine en l'autorisant à venir respirer l'air de la patrie, « et je vous procurerai avec plaisir à vo« tre arrivée les grâces de Sa Majesté. » Quoiqu'on eût perdu de vue ces promesses, Eyriès, apprenant qu'une armée combinée de Français et d'Espagnols se préparait à envahir les îles Baléares, occupées à cette époque par les ennemis des deux couronnes, se hâta d'accourir à Minorque. Ses services comme volontaire furent acceptés par le général duc de Crillon, qui reconnaît dans sa lettre au duc de Castries du 8 septembre 1781 qu'Eyriès a beaucoup coopéré par son intelligence et sa valeur à la prise de six frégates anglaises qui étaient à l'ancre sous le canon de la place de Mahon. « Ayant demandé à M. Eyriès ce « qu'il désirait, il m'a répondu qu'il ne voulait que l'honneur « d'avoir servi l'auguste maison de Bourbon et son pays. Je ne « puis vous exprimer le plaisir que j'ai ressenti à cette réponse « faite en présence de deux cents officiers espagnols qui en fu« rent enchantés et l'embrassèrent. » M. de Crillon demanda et obtint pour ce brave officier la croix de Charles III. Certes, il méritait bien cette distinction l'homme qui « joignait, suivant « le général français, au mérite militaire et à une bravoure « aussi froide que brillante, un désintéressement tel qu'il n'a « jamais voulu recevoir aucune gratification ni appointements de « S. M. C. pendant tout le temps qu'il a été employé aux diffé« rentes opérations dont je l'avais chargé et dont il s'est acquitté « à mon entière satisfaction, ainsi qu'à celle de don Antonio « Barcelo, le meilleur officier de la marine espagnole, à mon « gré, sous lequel je l'avais employé en dernier lieu. » Bientôt après il fut fait chevalier de St-Louis. Nommé en 1783 capitaine de port au Havre, Eyriès obtint en 1791 le grade de capitaine de vaisseau et fut placé à Cherbourg en qualité de commandant de la marine. Il en remplissait les fonctions, lorsqu'en 1793 il fut arrêté comme suspect, emmené à Paris et enfermé dans la prison de la Force. Son fils, J.-B.-B., qui était accouru dans la capitale lors de son arrestation, parvint, après la journée du 9 thermidor, à le faire rendre à la liberté. Réintégré plus tard dans la position qu'il avait occupée à Cherbourg, Eyriès fut appelé, en 1796, au Havre pour y remplir les mêmes fonctions dans des circonstances fort graves. Il s'y fit particulièrement distinguer; mais comme il apprit en même temps, au commencement de 1798, qu'il allait être mis à la retraite et que le gouvernement préparait une grande expédition dont le but était encore inconnu, Eyriès, après s'être concerté avec le général Kléber qu'il connaissait et qui devait en faire partie, se disposait à aller le rejoindre à Toulon, lorsque sa mort, arrivée presque subitement le 10 juillet 1798, l'empêcha de mettre son projet à exécution.

(1) Introduction en tête de la traduction du *Voyage en Norvége*, de Léopold de Buch.

troduction dans laquelle il rend témoignage à la fidélité scrupuleuse et à la justesse d'expressions avec lesquelles le traducteur a rendu tout ce qui a rapport à la géologie et aux sciences physiques. Devant donner à la suite de cette notice la liste des ouvrages composés ou traduits par Eyriès, nous ne croyons pas nécessaire de passer ici en revue tous ceux que ce laborieux savant a publiés pendant le cours de sa longue vie, et dont la plupart sont consacrés aux voyages et à la géographie. Nous nous bornerons à citer, outre ceux dont nous avons déjà parlé, le Voyage en Perse, en Arménie, en Asie mineure et à Constantinople de Jacques Morier, les voyages de Pottinger dans le Belouchistan et le Sindhy; celui du prince Maximilien de Wied-Neuwied au Brésil; celui de Burckhardt en Arabie, et celui d'Alexandre Burnes, de l'embouchure de l'Indus à Lahor, Caboul, Balk et Boukara. Eyriès a joint à une partie de ces ouvrages des préfaces et quelquefois des introductions historico-géographiques, qui dénotent en lui un vaste savoir. Quelques articles insérés par Eyriès dans les *Annales des Voyages*, journal géographique que Malte-Brun avait créé en 1808, et qui avait cessé de paraître en 1814, mirent en rapport ces deux hommes distingués. Appréciant l'érudition et le style facile d'Eyriès, le savant Danois lui proposa de continuer avec lui ce journal, que des circonstances politiques avaient fait interrompre depuis quelques années, et les *Nouvelles Annales des voyages* parurent à partir de 1819 sous les noms réunis d'Eyriès et de Malte-Brun. A la mort de ce dernier, son collaborateur a toujours continué d'être un des principaux rédacteurs des *Nouvelles Annales*, d'abord avec M. de la Renaudière, qui avait déjà coopéré, depuis 1824, à la première série, et ensuite avec MM. Klaproth, Walckenaer, Ternaux-Compans et quelques autres géographes. Eyriès a inséré dans les 104 volumes des quatre premières séries de ces Nouvelles Annales une multitude de mémoires et d'articles critiques fort remarquables, parmi lesquels on doit citer un *Mémoire sur la découverte de la Nouvelle-Hollande* (1). Pendant qu'il suivait activement la rédaction des *Nouvelles Annales des voyages*, Eyriès se livrait à d'autres travaux importants. Devenu, dès 1812, un des principaux rédacteurs de la *Biographie universelle*, il continua d'y coopérer jusqu'à sa mort. C'est à lui qu'on doit la plupart des notices consacrées aux voyageurs et aux géographes, comme à un grand nombre de souverains du Nord. Nos lecteurs savent qu'elles se font remarquer, en général, par beaucoup d'exactitude et de lucidité. Lorsque, en 1821, l'idée de créer à Paris une société de géographie fut conçue, Eyriès, à cette époque l'un des rédacteurs des *Nouvelles Annales des voyages* et de la *Biographie universelle*, et connu par plusieurs ouvrages géographiques estimés des savants, en devint l'un des membres fondateurs. Lors de la première réunion, il fut appelé à faire partie de la commission centrale, à laquelle il n'a pas cessé d'appartenir jusqu'à sa mort, et dont il a été plusieurs fois président. En 1831 et 1832, il a présidé les assemblées générales en qualité de vice-président, et quelques années avant sa mort il avait été nommé *président honoraire*, titre qui le flattait singulièrement, parce qu'il plaçait son nom à côté de ceux des Laplace, des Pastoret, des Cuvier, des Humboldt, des Châteaubriand et d'autres personnages illustres, bien qu'il n'eût jamais été comme eux président titulaire de la Société; il a enrichi son bulletin d'une infinité de bonnes analyses critiques et de rapports. Toujours assidu aux séances de la commission centrale, il prenait part à toutes les discussions et faisait admirer sa mémoire prodigieuse, sa sagacité et son érudition. L'Académie des inscriptions l'admit le 13 décembre 1839 au nombre de ses membres libres, et il justifia le choix qu'avait fait de lui ce corps savant, en ne manquant à aucune de ses séances et en coopérant à ses divers travaux. Malgré tous ses titres à l'attention du gouvernement, le docte et vénérable Eyriès n'était cependant point encore décoré. Vainement furent-ils rappelés au ministre de l'instruction publique le 13 juin 1842 par l'auteur de cette notice, alors vice-président de la commission centrale de la Société de géographie, par une lettre où il traçait en quelques lignes une espèce de biographie, de son savant collègue, et dans laquelle il passait en revue ses principaux ouvrages. Vainement encore se rendit-il de nouveau l'interprète de la société en représentant les droits d'Eyriès dans son *Rapport sur les travaux de la Société de géographie et sur les progrès des sciences géographiques* lu à la séance générale du 30 décembre 1842, présidée par le ministre du commerce. Ce ne fut qu'au mois d'avril 1844 que le monde savant eut enfin la satisfaction de voir briller l'étoile de la Légion d'honneur sur la poitrine du plus laborieux et de l'un des géographes modernes les plus érudits; il allait entrer dans sa soixante-dix-huitième année. Peu de mois s'étaient écoulés depuis qu'on lui avait rendu cette justice tardive, lorsque Eyriès, que la maladie à laquelle il succomba a pu seule contraindre de renoncer au travail qui avait rempli sa vie, présentait, comme l'a si bien dit Dacier

(1) Les *Annales des voyages*, créées par Malte-Brun et dirigées par lui seul, commencées en 1808 et terminées en 1814, forment 25 volumes in-8°, dont une table. Les *Nouvelles Annales des voyages*, qui en furent la suite, se composent de six séries : la première, commencée en 1819 et terminée en juin 1826 inclus, forme 30 volumes in-8°; la seconde, commencée en juillet 1826 et terminée en 1833, forme également 30 volumes in-8°; la troisième, commencée en 1834 et terminée en 1839, est composée de 21 volumes in-8°; les tables générales des trois premières séries forment 1 volume in-8°; la quatrième, comprenant les années 1840 à 1844, forme 20 volumes in-8°; la cinquième, commencée en 1845, a été dirigée par M. Vivien de Saint-Martin jusqu'en 1854 (inclus), et se compose de 40 volumes; et la sixième et dernière série, commencée au 1er janvier de la présente année (1855), et dont l'auteur de cette notice est un des collaborateurs, a pour rédacteur en chef Victor A. Malte-Brun, fils du fondateur des *Annales des voyages*. Les différents volumes des *Annales des voyages* et des *Nouvelles Annales* sont enrichis de cartes, de plans et de vues.

du célèbre d'Anville, l'affligeant spectacle d'un homme de mérite qui se survit à lui-même. Retiré chez son frère Alexandre Eyriès, à Graville-l'Eure, près le Havre, il y est mort au milieu de sa famille le 13 juin 1846, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu, et laissant dans la science et dans les sociétés dont il était membre un vide difficile à combler. Plusieurs discours furent prononcés sur sa tombe, placée dans le cimetière de l'ancienne abbaye de Ste-Honorine. Possédant à fond, outre le grec et le latin, presque tous les idiomes du Nord, et comprenant bien ceux du Midi, Eyriès parlait, dit-on, neuf langues vivantes. Les facilités que lui donnait cette connaissance pour les études auxquelles il se livrait et pour entretenir une correspondance suivie avec les savants des différentes parties du monde qu'il avait vus dans ses voyages, ou dont il avait cultivé les relations pendant leur séjour à Paris, jointes à une immense lecture, à une mémoire extraordinaire et à une grande activité d'esprit, en avaient fait un homme profondément érudit. On doit reconnaître que, comme critique, il rendait toujours hommage au mérite des autres, fussent-ils ses rivaux; qu'il était un appréciateur judicieux de leurs travaux, et cherchait à les faire valoir autant que cela dépendait de lui. Emule, collaborateur et ami du bibliophile Boulard, il a consacré, comme ce dernier, pendant plus d'un demi-siècle, tous les instants dont ses autres occupations lui permettaient de disposer à la recherche et à l'acquisition des livres rares et anciens, pour lesquels il avait une véritable passion d'enfant. C'était encore un point de ressemblance entre eux; ils différaient néanmoins en ce que Boulard ne bornait pas ses investigations à un seul genre, tandis qu'Eyriès s'attachait plus spécialement aux ouvrages relatifs à la géographie et aux voyages. Des découvertes précieuses, souvent inattendues, et qui le rendaient fier et heureux pendant plusieurs mois, ont été le fruit de ses recherches chez les bouquinistes de la capitale, qui tous le connaissaient personnellement et avaient pour lui de l'affection et de l'estime. Aussi a-t-il laissé une bibliothèque riche et bien composée, dont le catalogue a été publié, et qui a été vendue en vente publique et dispersée. Membre d'un grand nombre de sociétés savantes de l'Europe et même des autres parties du monde, qui avaient cru s'honorer en lui envoyant leurs brevets, il justifiait ces distinctions flatteuses, qu'il ne sollicita jamais. Vif, pétulant et quelquefois brusque, Eyriès, qui était au fond un excellent homme, a su conserver tous ses amis jusqu'au terme de sa carrière. Voici la liste chronologique des ouvrages publiés ou revus par Eyriès : 1° *Voyage de découvertes dans la partie septentrionale de l'océan Pacifique* pendant les années 1795, 1796, 1797, 1798, etc., par le capitaine Rob. Broughton, trad. de l'anglais, avec une préface du traducteur (Eyriès), dans laquelle il a la modestie de reconnaître que sa traduction a été revue par M. de Rossel, etc. Paris, 1807, 2 vol. in-8°. 2° *Voyage en Pologne et en Allemagne*, fait en 1793, par un Livonien, etc., trad. de l'allemand, Paris, 1807, 2 vol. in-8°. 3° *Tableaux de la nature*, ou *Considérations sur les déserts, sur la physionomie des végétaux, etc.*, par M. A. de Humboldt; trad. de l'allemand, Paris, 1808, 2 vol. in-12; et 1828, 2 vol. in-8°. 4° *Affinités électives*, par Goethe; roman trad. de l'allemand, Paris, 1810, 3 vol. in-12. 5° *Aline de Riesenstein*, par Aug. Lafontaine; roman trad. de l'allemand, Paris, 4 vol. in-12. 6° *Mehaled et Seldi* ou *Histoire d'une famille druse*, par le baron de Dalberg, trad. de l'allemand, Paris, 1812, 2 vol. in-12. 7° *Barneck et Saldorf*, ou *le Triomphe de l'amitié*, par Aug. Lafontaine; trad. de l'allemand, Paris, 1812, 2 vol. in-12. 8° *Fantasmagoriana*, trad. de l'allemand, Paris, 1812, 2 vol. in-12. 9° *Nouveau recueil de contes*, par Fischer, Aug. Lafontaine et Kotzebue; trad. de l'allemand, Paris, 1813, 3 vol. in-12. 10° *Voyage en Perse, en Arménie, en Asie mineure et à Constantinople*, fait dans les années 1808 et 1809 par Jacques Morier; trad. de l'anglais, Paris, 1813, 3 vol. in-8° et in-4°. Le 3e volume, qui contient le voyage de Scot-Waring à Chiras, n'a pas été traduit par Eyriès, mais par M. M... 11° *Voyage en Norvége et en Laponie*, pendant les années 1806, 1807 et 1808, par Léopold de Buch; trad. de l'allemand, Paris, 1816, 2 vol. in-8°. 12° *Voyage dans l'intérieur du Brésil en* 1809 *et* 1810, *contenant aussi un Voyage au Rio de la Plata et un Essai historique sur la révolution de Buénos-Ayres*, par J. Mawe; trad. de l'anglais; Paris, 1816, 2 vol. in-8°. On trouve en tête un discours préliminaire qui paraît être du traducteur, et, à la fin des voyages, la *Description des îles Açores*, imprimée à Stockholm en 1812, traduite du suédois et abrégée par Eyriès. 13° *Annales du règne de George III*, par Aikin; trad. de l'anglais, Paris, 1817, 3 vol. in-8°. 14° *Voyage de Golownin, capitaine russe, contenant le récit de sa captivité chez les Japonais en* 1811, 1812 *et* 1813, *etc., et ses observations sur l'empire du Japon, suivi de la Relation de Ricord, capitaine russe, aux côtes du Japon en* 1812 *et* 1813; trad. sur la version allemande, Paris, 1818, 2 vol. in-8°, avec fig. et cartes. 15° *Voyages dans le Belouchistan et le Sindhy, suivis de la Description géographique et historique de ces deux pays*, par H. Pottinger; trad. de l'anglais, Paris, 1818, 2 vol. in-8°, avec une carte. 16° *Histoire des naufrages*, par J.-L.-H.-S. Deperthes. Cet ouvrage avait paru pour la première fois en 3 parties in-8°, Reims, 1781; Eyriès en a publié deux nouvelles éditions, Paris, 1815, 3 vol. in-8°, et 1819, 3 vol. in-12. 17° *Caramanie ou courte description de la côte méridionale de l'Asie mineure*, par Fr. Beaufort; trad. de l'anglais, Paris, 1820, 1 vol. in-8°. 18° *Mémoire sur les découvertes de M. Mollien et des voyageurs qui l'ont précédé dans l'intérieur de l'Afrique*, par Eyriès; inséré à la fin du tome 2 du *Voyage de*

Mollien, publié à Paris, 1820, 2 vol. in-8°. 19° *Abrégé de l'Histoire générale des voyages* de *La Harpe;* nouvelle édition, Paris, 1820, 24 vol. in-8°, avec un atlas. Les derniers volumes ont été en partie refaits par Eyriès. 20° *Voyage autour du monde, fait dans les années* 1803 *à* 1806, etc., par M. de Krusenstern; trad., de l'allemand, Paris, 1821, 2 vol. in-8° avec atlas. La traduction de ce premier voyage autour du monde, exécuté par des Russes, faite de l'aveu et avec les additions de l'auteur, a été revue par Eyriès. 21° *Voyage au Brésil dans les années* 1815, 1816 *et* 1817, *par S. A. S. Maximilien, prince de Wied-Neuwied;* trad. de l'allemand, Paris, 1821 et 1822, 3 vol. in-8°, avec atlas. 22° *Voyage pittoresque autour du monde*, etc., par Louis Choris, Paris, 1821-23, in-fol., avec planches; revu par Eyriès. 23° *Voyage en Turcomanie et à Khiva en* 1819 *et* 1820, par N. Mouraview; trad. du russe par M. G. Lecointe de Laveau, revu par Eyriès et Klaproth, Paris, 1823, IV, in-8°. 24° *Abrégé des voyages modernes, depuis* 1780 *jusqu'à nos jours*, etc., etc., Paris, 1822-24, 14 vol. in-8°, avec un atlas. Cet ouvrage fut destiné à compléter la nouvelle édition de l'*Abrégé de l'Histoire générale des voyages*, par La Harpe, qu'Eyriès avait publiée en 1820 en 24 vol. in-8°. 25° *Cinq années de séjour au Canada*, par Ed. Allen-Talbot, suivies d'un *Extrait du voyage de J.-M. Duncan en Canada en* 1818 *et* 1819; trad. de l'anglais, Paris, 1825, 3 vol. in-8°. Eyriès n'a traduit que l'extrait du voyage de Duncan, formant le 3e volume. 26° *Costumes, mœurs et usages de tous les peuples*, suite de gravures coloriées, avec un texte explicatif, Paris, 1821, 11 vol. grand in-8°, et Paris, 1823, 25 vol. in-18. 27° *Voyage au Chili, au Pérou, au Mexique*, par Basil Hall; trad. de l'anglais, Paris, 1825, 2 vol. in-8°. 28° *Voyage dans le Timauni, le Kouranko et le Soulimana*, etc., fait en 1822 par le major Gordon-Laing; trad. de l'anglais avec M. de La Renaudière. L'*Essai sur les progrès de la géographie de l'intérieur de l'Afrique*, etc., qui précède cette traduction, est de M. de La Renaudière. Paris, 1826, 1 vol. in-8°, avec carte et planch. 29° *Voyages et découvertes dans le nord et les parties centrales de l'Afrique*, etc., par le major Dixhon Denham et le capitaine Hugh Clapperton; trad. de l'anglais avec le même, Paris, 1826, 3 vol. in-8°, avec un atlas in-4°. 30° *Abrégé de géographie moderne de Pinkerton;* trad. de l'anglais avec M. Walckenaer. Paris, 1827, 2 vol. in-8°. 31° *Voyage à Péking à travers la Mongolie en* 1820 *et* 1821, par M. Timkowski; trad. du russe, par Lecointe de Laveau, revu par Eyriès, publié avec des corrections et des notes par Klaproth. Paris, 1827, 2 vol. in-8°, avec 1 atlas in-4°. 32° *Second voyage dans l'intérieur de l'Afrique, depuis le golfe de Benin jusqu'à Sackatou*, pendant les années 1825, 1826, 1827, par le capitaine Clapperton, suivi du voyage de Richard Lander de Kano à la côte maritime; trad. de l'anglais avec M. de La Renaudière. Paris, 1829, 2 vol. in-8° avec cartes et portrait. 33° *Voyage archéologique dans l'ancienne Etrurie*, par le docteur Dorrow; trad. de l'allemand, Paris, 1829, 1 vol. in-4° avec planches. 34° *Voyages en Arabie, contenant la description des parties du Hedjaz* regardées comme sacrées par les musulmans, suivis de Notes sur les Bédouins et d'un Essai sur l'histoire des Wahhabites, par Burckhardt (J.-L.); trad. de l'anglais. Paris, 1835, 3 vol. in-8° avec une carte et des plans. En tête du 1er volume, Eyriès a mis une *Notice des différents voyages en Arabie*, car la mort ayant empêché Burckhardt de suivre jusqu'à la fin l'histoire des Wahhabites, son traducteur a cru devoir faire connaître dans un supplément le sort ultérieur de ces sectaires jusqu'au dernier moment de leur puissance. 35° *Voyages de l'embouchure de l'Indus à Lahor, Caboul, Balkh et Boukhara, et retour par la Perse*, pendant les années 1831, 1832 et 1833, par Alex. Burnes; trad. de l'anglais. Paris, 1835, 3 vol. in-8° avec un atlas. De concert avec Burnes, Eyriès, ainsi qu'il le dit dans sa préface, a fait divers changements dans l'ordre et la disposition des volumes et de quelques chapitres. Burnes les lui avait lui-même indiqués sur un exemplaire de sa relation. 36° *Voyage sur le Danube de Pest à Routchouk, par navire à vapeur, et Notices de la Hongrie, de la Valaquie, de la Servie, de la Turquie et de la Grèce*, par Michel Quin; trad. de l'anglais, Paris, 1836, 2 vol. in-8° ornés de planches et d'une carte. 37° *Voyage pittoresque en Asie et en Afrique, résumé général des voyages anciens et modernes*, etc., accompagné de cartes et de nombreuses gravures. Paris, 1839, 1 vol. grand in-8°. On doit aussi à Eyriès la *Chronologie historique des empereurs de Russie, des rois d'Angleterre, de Danemark et de Suède, de* 1770 *jusqu'à nos jours*, dans la dernière édition de l'*Art de vérifier les dates*, et la *Description historique du Danemark* dans l'*Univers pittoresque*, qu'il n'a pas eu le temps de terminer, et qui a été continuée après sa mort par M. Chopin. Il a revu la partie géographique des temps modernes dans le *Livre-Cartes* de M. Bailleul, ainsi que la relation du *naufrage du brick français la Joséphine*, publiée en 1821 par M. Ch. Cochelet. Eyriès a été en outre l'un des principaux rédacteurs du *Dictionnaire géographique universel*, connu sous les noms des éditeurs Picquet et Kilian, commencé en 1823 et terminé en 1833, ainsi que de l'*Encyclopédie moderne* dans laquelle il a inséré les Notices consacrées à l'Afrique, à l'Angleterre, à la Chine, et presque toutes publiées ensuite à part; il a été enfin l'un des rédacteurs du *Voyage pittoresque dans les ports et sur les côtes de France*, dans lequel il a inséré, entre autres articles, celui qui est consacré à la Seine-Inférieure. Il a fait tirer à part des *Recherches sur la population du globe terrestre*, Paris, 1823, 1 vol. in-8°, déjà publiées dans un recueil périodique. Parmi les traductions revues par M. Eyriès, nous citerons encore : 1° *Recherches sur le système nerveux en général, et celui du cerveau en particulier*, par Gall et

Spurzheim, Paris, 1809, 1 vol. in-folio; 2° *Des dispositions innées de l'âme et de l'esprit*, par Gall et Spurzheim, Paris, 1 vol. in-8°, 1811; 3° *Observations sur la phrénologie*, par Spurzheim. Paris, 1816, 1 vol. in-8°; 4° *Vues et paysages des régions équinoxiales*, etc., par L. Choris, Paris, 1826, 1 vol. in-folio. Il a laissé en outre en manuscrit une traduction de l'allemand du *Voyage à Alger, Tunis et Tripoli* d'Hebenstreit, en 1 vol. in-8°. L'auteur de cet article a rédigé en 1847, d'après le désir de la Société de géographie, une notice nécrologique sur Eyriès, qui a été insérée dans le Bulletin de cette Société et publiée ensuite à part. D—z—s.

EYRING (ÉLIE-MARTIN), pasteur luthérien et surintendant de l'église de Rodach en Franconie, né à Neckheim le 17 octobre 1673, mort le 15 octobre 1739, a publié, en latin et en allemand, plusieurs ouvrages, parmi lesquels on ne distingue que le suivant : *Vita Ernesti pii ducis Saxoniæ*, etc., Leipsick, 1704, in-8°. Ant. Teissier donna un abrégé de cette histoire en français, Berlin, 1707. Eyring avait entrepris un ouvrage plus étendu sur la maison de Saxe, mais il ne l'a point terminé. — EYRING (Louis-Salomon), fils du précédent, adjoint de la faculté de philosophie à Iéna, avait été gouverneur d'un jeune seigneur de Rotenhahn, et mourut à Giessen dans un âge peu avancé, ayant publié les ouvrages suivants : 1° *Commentatio de rebus Franciæ orientalis sub Antonio* (de Rotenhahn), *episcopo Bambergensi*, Altdorf, 1732, in-4°; 2° *Vita Sebastiani de Rotenhahn*, Iéna, 1739, in-4°. W—s.

EYRINI D'EYRINIS, docteur en médecine, né en Russie dans le 17e siècle, vint s'établir au comté de Neuchâtel et y professa la langue grecque. Il découvrit en 1710 une mine d'asphalte, dans la partie du comté nommée le *Val de Travers*. C'est une substance bitumineuse, impénétrable à l'eau et dont les anciens ont fait usage comme d'un ciment indissoluble. Eyrini, après avoir constaté, par plusieurs expériences, les propriétés de l'asphalte qu'il venait de découvrir, céda ses droits sur cette mine à un Français nommé *la Sablonière*, qui obtint, en 1720, un arrêt du conseil d'État par lequel il était autorisé à introduire cette substance dans le royaume, pour l'employer à tels usages qu'il trouverait convenir. L'huile qu'on retire de l'asphalte est utile dans le traitement des maladies de la peau; et l'odeur qu'elle répand lorsqu'on la brûle suffit pour faire périr les insectes dans une chambre. On lit, dans les mémoires de Trévoux, que la Sablonière fit hommage au roi d'un vase d'asphalte de deux couleurs, orné de bas-reliefs d'un goût exquis, représentant les éléments. On connaît d'Eyrini : 1° *Dissertation sur l'asphalte ou ciment naturel, avec la manière de l'employer, et les utilités de l'huile qu'on en tire*. Paris, 1721, in-12 de 48 pages; 2° *Description des lois des mines*, latin et français, Besançon, 1721, in-12 de 80 pages; 3° *Avis sur l'usage des asphaltes*, etc., sans date, in-12 de 60 pages. Le *Journal des Savants* (avril 1722) ayant rendu un compte peu favorable de la première de ces brochures, l'auteur y répondit par une nouvelle brochure in-12, imprimée à Besançon sous ce titre bizarre : 4° *Réponse à un Extrait du Journal des Savants*, *p*. 110, *hébraïque, grecque, latine et française ; Asphastasphalia prima, seu invertibilis bituminis veritas ac securitas, cum aliis Asphastasphaliis et alytisteria*, ou *véritable histoire de la découverte de la mine d'asphalte*, sans date (1722), in-12. Eyrini avait, dès 1718, publié en allemand plusieurs opuscules sur le même sujet. Au reste, la découverte d'autres mines d'asphalte, trouvées sur les rives du Rhin et du Rhône, a depuis lors rendu celle du Val-Travers moins importante pour la France. W—s.

EYSEL ou EYSSEL (JEAN-PHILIPPE), né à Erfurt en 1652, étudia dans cette ville, ainsi qu'à Iéna, les belles-lettres et l'art de guérir. Il obtint en 1680, à l'université d'Erfurt, le double titre de docteur en médecine et de poëte lauréat. Après avoir exercé pendant quelque temps l'emploi de médecin-physicien à Bocken en Westphalie, Eysel revint en 1684 à Erfurt, où il fut nommé, au bout de trois ans, professeur extraordinaire de médecine. En 1693, la faculté l'admit dans son sein, et l'université le choisit pour occuper la chaire de pathologie; l'année suivante il remplit celle d'anatomie et de chirurgie; enfin celle de botanique lui fut également confiée. L'académie des Curieux de la nature le reçut en 1715, sous le nom de *Philoxène*, et le perdit le 30 juillet 1717. Les ouvrages d'Eysel consistent en courts abrégés sur les diverses branches de la médecine, la plupart écrits sous la forme banale de catéchisme, et en nombreuses thèses qui lui sont généralement attribuées, bien qu'elles portent les noms des candidats qui les ont défendues : 1° *Compendium anatomicum*, Erfurt, 1698, in-8°; 2° *Compendium physiologicum, modernorum dogmatibus accommodatum, per quæstiones et responsiones distinctum, corporis humani fabricam, quo ad omnes partes, concinne describens*, ibid., 1698, in-8°; 3° *Compendium semiologicum*, ibid., 1701, in-8°; 4° *Compendium pathologicum, modernorum dogmatibus accommodatum, per quæstiones et responsiones distinctum, corporis humani statum præternaturalem, nempe morbos, causas et symptomata, concinne describens*, ibid., 1699, in-8°; ibid., 1712; 5° *Compendium practicum, modernorum praxi clinicæ accommodatum, morborum et symptomatum corporis humani curationem succincte complectens*, ibid., 1710, in-8°; 6° *Compendium de formulis medicis præscribendis, secundum methodum Gasparis Crameri ; multa experimenta jucundiora atque arcaniora continens, ac junioribus practicis maxime utile*, ibid., 1698, in-8°; ibid., 1710; 7° *Compendium chirurgicum*, ibid., 1714, in-8°. Tous ces abrégés furent publiés collectivement après la mort de l'auteur, sous ce titre : *Opera medica et chirurgica*, Francfort et Leipsick, in-8°. Parmi les dissertations innombrables discutées sous la présidence d'Eysel, il en est plusieurs qui méritent d'être signalées : 1° *De glandularum natura et usu*, 1694; 2° *De spiritu insito*, 1697;

3° *De conceptione humana*, 1709; 4° *De generatione*, 1716; 5° *Intestinorum physiologia et pathologia*, 1708; 6° *De tributo lunari in virgine retento*, 1701; 7° *De ebrietate assidua hydropis causa*, 1701; 8° *De nævis maternis*, 1709; 9° *De morbis ob quos rei ad torturam fiunt inhabiles*, 1713; 10° *De præparatione medicamentorum medico practico scitu maxime necessaria*, resp. *Backmeister*, 1714; 11° *De furore uterino*, resp. *J.-M. Lehmann*, 1715; 12° *De vulnere ventriculi duplicato non lethali*, 1716. Les monographies botaniques méritent une mention particulière, non qu'elles contiennent des vues neuves propres à enrichir la science des végétaux; mais on y trouve parfois rassemblés des détails curieux, des observations utiles, dont les uns étaient disséminés, et dont les autres appartiennent au professeur Eysel, ou au candidat : 1° *De agallocho*, resp. *Reinboth*, 1712; 2° *Bellidographia, sive de bellide*, resp. *Erasmus*, 1714; 3° *De filio ante patrem, sive de tussilagine*, resp. *Otto*, 1714; 4° *De fuga dæmonum, sive de hyperico*, resp. *Lange*, 1714; 5° *De bono Henrico*, resp. *Fentsch*, 1714; 6° *De rore solis*, resp. *Hermann*, 1715; 7° *De trifolio fibrino*, resp. *Friese*, 1716; 8° *De aquilegia scorbuticorum asylo*, resp. *Schubart*, 1716; 9° *De betonica*, resp. *Bleek*, 1716; 10° *De veronica*, resp. *Curtius*, 1717. — EYSEL (André), frère puîné du précédent, cultiva pareillement la médecine, mais avec beaucoup moins de distinction. Reçu docteur à Erfurt en 1695, il publia quelques dissertations; l'une est sa thèse inaugurale : *De febre infantum putrida ex putredinali vermium seminario orta;* dans la seconde, il considère l'état physiologique et pathologique du chyle : *De chylo secundum et præter naturam*, 1694; dans la troisième, il examine une maladie très-fréquente et souvent fort dangereuse : *De passione colica*, 1716. C.

EYSIMOND (JEAN), Polonais, qui vécut dans le 17ᵉ siècle. Il traduisit en vers polonais un poëme latin sur la victoire de Kirckhalm, remportée par Sigismond III sur Charles duc de Sudermanie, depuis roi de Suède sous le nom de *Charles IX*. Ce poëme avait été composé par *Laurent Boierus*, Suédois attaché au parti de Sigismond, et naturalisé en Pologne. C—AU.

EYSSON (HENRI), né à Groningue, étudia la médecine à l'université de cette ville, où il obtint le doctorat en 1658. Il examina dans sa thèse inaugurale les fonctions de l'épiploon : *De officio omenti*. L'année suivante il publia un opuscule intéressant sous ce titre : *Tractatus anatomicus et medicus de ossibus infantis cognoscendis, conservandis et curandis*, in-12. Quoique l'auteur n'ait eu pour servir de base à son travail qu'un seul squelette de fœtus à sa disposition, cependant il a décrit la charpente osseuse de l'enfant avec une exactitude et une fidélité rares, auxquelles le célèbre Haller a rendu justice. Eysson a joint à cette monographie celle de son compatriote Volcher Coiter, auquel on doit les premières bonnes figures des os du fœtus (*voy.* COITER). Leclerc et Manget ont enrichi de ce double traité leur *Bibliothèque anatomique*. Les curateurs de l'université de Groningue, pénétrés d'estime pour Eysson, firent, à sa sollicitation, construire un nouvel amphithéâtre anatomique, dont ils lui confièrent la direction. Le professeur justifia pleinement leur attente par le zèle infatigable avec lequel il remplit ses fonctions; ce fut principalement à l'usage des élèves qu'il rédigea un manuel d'anatomie intitulé : *Collegium anatomicum, sive omnium humani corporis partium historia, examinibus triginta brevissime comprehensa*, Groningue, 1662, in-12. Il faut bien se garder d'imiter la crédulité d'Eysson, d'adopter aveuglément les hypothèses qu'il a émises pour soutenir son observation : *De fœtu lapidefacto; in qua ejusdem in utero generatio, in abdomen irruptio, ultra viginti annos retentio, atque lapidescentia, aliaque huc spectantia, per circumstantias et causas explicantur et confirmantur*, Groningue, 1661, in-8°. Eysson a composé en outre un abrégé de médecine : *Syntagma medicum minus*, Groningue, 1672, in-12; et quelques dissertations peu importantes. C.

EYSSON (RODOLPHE), médecin et anatomiste hollandais, né à Groningue, vivait sur la fin du 17ᵉ siècle. Il chercha à déterminer les plantes dont parle Virgile, et publia un essai de son travail dans les deux opuscules suivants : 1° *Sylvæ virgilianæ prodromus*, — *de arboribus glandiferis*, Groningue, 1695, in-12; 2° *De fago*, 1700, in-12. Eysson s'y montre plus en savant occupé à feuilleter les livres qu'à examiner la nature. Cependant il a signalé une variété remarquable de chêne qui croissait dans la Drente. D—P—s.

EYZINGER (MICHEL), autrement *Aitsingerus*, *Eytzingerus*, né en Autriche, fils d'un gentilhomme qui possédait des biens en Belgique, et qui était seigneur de Condé, Fraisne-sur-l'Escaut, etc., fut envoyé par lui, en 1553, aux Pays-Bas, où il resta vingt ans. Si l'on en croit le savant Te-Water (*Verbond der Edelen*, t. 4, p. 335), il fut successivement conseiller des empereurs Charles-Quint, Ferdinand Iᵉʳ, Maximilien II, Rodolphe II. Nous ne savons sur quel fondement d'autres écrivains, tels que Jochers et Floegel, au lieu de cette fonction, lui donnent celle de fou de cour près du roi d'Espagne Philippe II, à moins que ce ne soit d'après quelques mots employés par Reyd, mais dans un sens métaphorique. Après avoir publié à Anvers, en 1579, un ouvrage intitulé : *Pentaplas regnorum mundi*, il fit imprimer à Cologne, l'an 1583, en 522 pages in-fol., une histoire des troubles de la Belgique, avec ce titre : *De Leone Belgico ejusque topographica atque historica descriptione*, etc., vendu 6 florins de change chez Virdussen, en 1776, et 59 fr. chez la Serna. Les planches de cet ouvrage, qui est rare et embrasse le temps écoulé entre les années 1559 et 1583, sont très-curieuses; elles retracent les suites déplorables des guerres civiles, ainsi que l'aspect ancien des villes et châteaux des Pays-Bas. Un supplément, jusqu'à l'année 1596, pa-

rut dans cette ville, chez G. Kempensis. Ermens, dans son catalogue, marque une édition de 1585. Pars, dans son *Indus Batavicus*, en signale une autre de 1588. La *Bibliothèque historique de la France* (nos 19844 et 39261) dit que cet ouvrage a été poussé jusqu'en 1603, mais M. S. de Wind, auteur d'une *Bibliothèque historique des Pays-Bas* en hollandais (Middelbourg, 1832, p. 203), considère comme la plus récente celle qui porte le nom de François Hogenberg et la date de 1596; encore regarde-t-il cette édition comme simplement rafraîchie, et n'étant réellement que celle de 1588. Des éditions allemandes parurent également à Cologne, en 1584 (in-4°), 1587 (467 pages, in-4°), et en 1587 (in-fol.). François Hogenberg, dans la préface de l'édition latine supposée de 1596, rappelle qu'Eyzinger a été cité par Henri Rauzovius, Rich. Dinothus, Florent Van Haren, Jans. de Dokkum. — Jacq. Lydius (*Belg. Glorios.*, t. 2, p. 12) remarque que c'est Eyzinger qui a introduit le premier la coutume de donner à la représentation topographique des dix-sept provinces-unies des Pays-Bas la forme d'un lion. Quant aux opinions de cet auteur, on peut en juger par ce qu'il dit de Balthasar Gérard, l'assassin de Guillaume Ier, prince d'Orange : *Captus est nobilis ille Balthasar..... carnificibus ipsis tam præsentem animum, hilaremque vultum contuentibus, angelicam potius quam humanam naturam invaluisse videbatur.* Il est certain que Gérard, tout criminel qu'il était, montra dans les tourments un courage surhumain. — On a encore d'Eyzinger : *Thesauri principum hac ætate in Europa viventium paralipomena, quibus Bavarica, Turcica, Anglica, Belgica et Bohemica, imperatorum, regum, ducum, marchionum, comitum aliorumque Europæ procerum atque heroum stemmata continentur*, Cologne, 1592, in-8°. Sax cite encore l'ouvrage suivant, qui n'est qu'un supplément au *Leo belgicus*, en allemand : *Jæhriche Geschichtsbeschreibung von anno* 1589 bis, 1599 (lisez 1590), Cologne, 1594, in-4°, deux parties. On peut consulter sur cet auteur M. Dodt Van Flensburg, dans son traité, en hollandais, sur les écrivains étrangers qui ont écrit sur les troubles des Pays-Bas, p. 34-40, et dans le *Kunst en Letterbode*, 1831, deuxième partie, p. 492. Le *Thuana* ne porte pas un jugement très-favorable d'Eyzinger, et va même jusqu'à appeler son livre une *sotte et grotesque histoire.* Il est vrai que les lignes qui suivent corrigent la sévérité de cette sentence. R—F—G.

EZANVILLE (RENAUT), poëte français, attaché au service du duc d'Elbeuf et du comte d'Harcourt, était né au Val de Marremont, sur les rives de l'Aujon (aux environs de Langres), comme il le dit lui-même dans le *post-scriptum* qui suit son *Adieu* à son livre. Après avoir parcouru le Levant et le nord de l'Europe pendant dix-sept ans, et visité la Syrie et l'Égypte, il se proposait de faire un livre de ses deux voyages; mais il voulut auparavant faire part au public de quelques-unes de ses subtiles inventions, en lui en annonçant de plus merveilleuses encore ; et comme il n'y avait pas là de quoi former un volume, il y joignit les essais poétiques de sa jeunesse ; et mettant une grande dédicace à chaque pièce, parvint à former de ce mélange un volume de 204 pages, sous ce titre : *Invention nouvelle des esperviers et globes de guerre, du grand chiffre indéchiffrable, et d'une salière qui ne verse point; plus quatre-vingts quatrains sententieux, cent vers dédiés aux filles légères, etc.*, Paris, 1610, in-12. L'auteur avait une si haute idée des succès immanquables de ses inventions militaires, qu'après les avoir présentées au pape et à l'empereur, comme un moyen infaillible de défendre *Strigonie*, alors assiégée par les Turcs, il chercha à s'introduire dans la place, pour en faire usage; n'ayant pu y parvenir, et la ville ayant été prise, il se jeta dans Javarin, pour la défendre par ce moyen, en cas de siége. Mais la paix se fit bientôt après, et il réserva pour une autre occasion ses inventions, dont son livre ne décrit que la moindre partie. Ses *esperviers* sont de petites pièces d'artillerie, difficiles à manier, et qui peuvent être quelquefois plus nuisibles à l'assiégé qui s'en sert qu'à l'assiégeant. Ses globes de guerre, espèce de grandes chausse-trapes, peuvent être utiles pour défendre une brèche ; mais leur volume en rend l'usage très-embarrassant. Son chiffre est bien réellement indéchiffrable; mais on en a inventé depuis de plus commodes, qui ne le sont pas moins. Sa salière inversable est suspendue comme une boussole marine, et peut convenir à des superstitieux qui craignent un funeste présage. Ses poésies, ornées d'acrostiches et autres puérilités, sont au-dessous du médiocre, et il est probable que le peu de succès de ce premier ouvrage aura dégoûté l'auteur de publier ses Voyages et ses autres inventions, telles que son orgue à cordes, et son feu qui s'allume avec de l'eau, et dont il fit publiquement l'expérience à Paris, en 1608, la veille de la St-Jean ; il y fit, aux dépens du roi, des feux artificiels, en l'île (de Louviers), devant l'Arsenal, auxquels il mit le feu, avec une aiguière d'eau puisée dans la Seine. On lui offrit, dit-il, de grandes sommes pour en avoir l'invention ; mais il ne voulut pas divulguer ce secret, crainte des malheurs qui en pourraient arriver. « Il y en « a (continue-t-il) qui disent le savoir. Alexis Pié« montois, et plusieurs autres l'ont fait imprimer, « mais il faut louer Dieu de quoy ce sont fables. » Il est probable que ce feu singulier était le moyen sur lequel il fondait l'espérance de défendre Strigonie et Javarin, et pour lequel il reçut une médaille d'or du roi de Hongrie. Suivant Colletet, Ezanville est mort à Paris en 1620 ou 1621. C. M. P.

ÉZÉCHIAS, roi de Juda, était fils d'Achaz, et lui succéda. Loin d'imiter l'impiété de son père, il passe pour un des rois de Juda qui ait mis le plus de zèle à faire observer la loi. Il naquit l'an 748 avant J.-C., et selon un calcul établi sur les livres

saints, son père n'ayant encore que onze ans (1), fait fort extraordinaire, mais qui pourtant, dit un critique (2), n'est point impossible. Il avait vingt-cinq ans lorsqu'il monta sur le trône. Il fit, dit l'Ecriture, ce qui était agréable devant le Seigneur; il détruisit les *lieux hauts*, fit briser les statues et les idoles, abattre les bois consacrés aux dieux des nations, ordonna même que le serpent d'airain élevé par Moïse fût mis en pièces, parce qu'il était pour les Juifs, peuple superstitieux, un objet d'idolâtrie, et qu'ils lui brûlaient de l'encens. Il fit aussi rouvrir les portes du temple, qui étaient demeurées fermées sous le règne de son père, commanda aux prêtres de le purifier, et offrit un grand sacrifice d'expiation. La célébration de la Pâque avait été interrompue; Ezéchias la fit célébrer, et en rétablit la solennité. Après avoir réglé ce qui concernait le culte du Seigneur, ce prince pieux s'occupa de ses propres affaires et de celles de l'État. Il remporta une grande victoire sur les Philistins, et les repoussa jusque sur leurs frontières; il résolut aussi de secouer le joug indigne que les Assyriens avaient imposé aux Juifs, et refusa le tribut qu'avaient coutume de payer ses prédécesseurs. Malheureusement les rois de Chuz et d'Égypte, avec lesquels il avait fait alliance, et sur lesquels il comptait, lui manquèrent de parole. Sennachérib, roi des Assyriens, irrité, entra sur ses terres, et les ravagea. Ezéchias, se voyant hors d'état de résister, fut obligé de se soumettre et de subir la loi du plus fort. Sennachérib exigea, pour les frais de la guerre, 300 talents d'argent et 30 talents d'or. Ezéchias ne put les compter qu'en faisant détacher des battants des portes du temple les lames d'or dont ils étaient enrichis, et les sommes furent délivrées. Ezéchias se flattait d'avoir désarmé son vainqueur; mais ce prince sans foi n'eut pas plutôt reçu l'argent, qu'il se porta à de nouvelles menaces. Il envoya des députés à Ezéchias; ceux-ci s'étant présentés aux portes de Jérusalem, le roi de Juda chargea quelques-uns de ses officiers d'aller les entendre, sans les faire entrer. Rabsacès, l'un des députés de Sennachérib, porta la parole, et s'exprima de la manière la plus insolente, relevant la puissance de son maître, ne parlant d'Ezéchias et de son peuple qu'avec mépris, et mêlant le blasphème à l'insulte. Ces discours ayant été rapportés à Ezéchias, il déchira ses vêtements en signe de douleur, se couvrit d'un sac, et envoya vers Isaïe pour prendre son conseil : lui-même se rendit au temple afin d'y implorer le Seigneur. La réponse d'Isaïe fut que le roi ne devait rien craindre, que Dieu enverrait à l'armée de Sennachérib un esprit de frayeur, et que ce prince, à son retour dans ses États, périrait par l'épée : cette prédiction s'accomplit à la lettre. La nuit suivante, l'ange du Seigneur descendit dans le camp des Assyriens, et frappa de mort 185,000 hommes. Josèphe dit qu'ils périrent de la peste. Quant à Sennachérib, à son retour à Ninive, il fut tué par deux de ses fils, tandis qu'il adorait son dieu Nesroch dans son temple. Peu de temps après Ezéchias fut affligé d'un ulcère, et tomba dangereusement malade. « Son cœur, dit « l'Ecriture, s'était élevé, » au lieu de s'humilier devant le Seigneur qui l'avait délivré d'une manière si miraculeuse. Isaïe vint le trouver, et lui dit de mettre ordre à ses affaires, parce qu'il devait mourir de cette maladie. Ezéchias ne répondit rien; mais se tournant vers le mur, il pria le Seigneur ardemment et avec beaucoup de larmes. Isaïe sortit; il avait à peine traversé la moitié du vestibule, lorsqu'il reçut de Dieu l'ordre de retourner vers Ezéchias, et de lui dire de la part du Seigneur : « J'ai entendu votre prière et j'ai vu « vos larmes. Voici que j'ajoute à vos jours quinze « années, et dans trois jours vous irez au temple. » Le roi souhaita de voir cette promesse appuyée d'un prodige; Isaïe lui offrit de faire avancer à son choix ou rétrograder l'ombre du soleil sur le cadran d'Achaz. Ezéchias ayant demandé que l'ombre rétrogradât, son désir fut satisfait, et elle retourna en arrière de dix degrés. Cependant Isaïe s'étant fait apporter une masse de figues, il l'appliqua sur l'ulcère du roi, et il fut guéri. En actions de grâces de sa guérison, Ezéchias composa un beau cantique qu'Isaïe nous a conservé, que l'Église chante dans ses offices, et que J.-B. Rousseau a mis en vers (t. 1, p. 20). La nouvelle de ce prodige se répandit bien au delà des confins de la Judée. Mérodac-Baladan, qui régnait à Babylone, en ayant été informé, envoya des ambassadeurs à Ezéchias pour le féliciter sur son rétablissement; ils avaient l'ordre de vérifier la rétrogradation de l'ombre : ils apportaient au roi de superbes présents. Ezéchias, charmé d'une attention si flatteuse de la part d'un des plus grands monarques de l'Orient, reçut les ambassadeurs avec magnificence; il leur confirma la vérité du prodige dont le roi de Babylone avait entendu parler; et, voulant leur donner une haute idée de sa puissance, il les introduisit dans la chambre aux parfums; il leur montra son or, son argent et ses huiles de senteur, et ne leur cacha rien des richesses que renfermait son palais. Isaïe, informé de cette ostentation, se rendit chez Ezéchias, et après la lui avoir reprochée, lui dit de la part du Seigneur : « Un temps n'est pas loin « que tout ce que vous avez dans votre maison, « que ces richesses que vous avez étalées, et qui « ont été accumulées par vos pères, seront trans« portées à Babylone, et que vos enfants y servi« ront dans le palais des rois. » Toute sévère que fût cette réprimande, Ezéchias la reçut avec soumission. Dieu permit qu'il passât tranquillement

(1) Suivant le chap. 16, versets 1 et 2 du 4e livre des *Rois*, Achaz avait vingt ans lorsqu'il monta sur le trône, et il régna seize ans; il n'avait donc que trente-six ans lorsqu'il mourut. D'un autre côté, on lit au chap. 18 du même livre, verset 2, qu'Ezéchias avait vingt-cinq ans lorsqu'il commença à régner, d'où il suit qu'Achaz n'avait que onze ans lorsque Ezéchias vint au monde.

(2) Dom Calmet.

le reste de sa vie. L'Ecriture sainte parle d'un grand réservoir et d'aqueducs qu'il avait fait construire pour fournir à Jérusalem des eaux en abondance; elle renvoie, pour ses autres actions, à des livres que nous n'avons plus. L'auteur de l'Ecclésiastique fait un grand éloge de ce roi, et le loue surtout pour sa piété. Il mourut l'an 694 avant l'ère vulgaire, et eut pour successeur son fils Manassé. L—Y.

ÉZÉCHIEL, le 3e des grands prophètes, était fils de Busy, et de la race sacerdotale. Il fut emmené jeune en captivité à Babylone avec Jéchonias, roi de Juda, vers l'an 599 avant l'ère vulgaire. Il ne paraît pas vraisemblable qu'il ait eu le don de prophétie auparavant. C'est vers l'an 594 que l'esprit de Dieu s'empara d'Ézéchiel, comme il était sur le fleuve Chobar avec les autres captifs. La gloire du Seigneur lui apparut dans une vision : Dieu lui intima ses ordres, lui commanda de parler aux enfants d'Israël, et l'établit sentinelle de son peuple. Dans une autre vision, Dieu lui révéla les maux dont Israël devait être affligé à cause de son idolâtrie et de ses profanations; Dieu lui fit aussi connaître la fin de la captivité, le retour de son peuple dans la Palestine, le rétablissement de la ville sainte et du temple; enfin, il lui montra le royaume de Juda et celui d'Israël réunis sous un même gouvernement, le peuple devenu plus fidèle observateur de la loi, et l'État dans une situation plus prospère que jamais. Lorsque les Chaldéens mirent le siége devant Jérusalem, Ézéchiel en fut averti miraculeusement au moment même en Mésopotamie, à plus de deux cents lieues de là, et il en fit part aux compagnons de sa captivité. Il prophétisa contre l'Égypte, contre Tyr et Sidon, contre les Iduméens et les Ammonites. Il prédit que Sédécias ne verrait pas Babylone, et que cependant il y mourrait; ce qui s'accomplit littéralement, Sédécias n'ayant été transporté dans cette ville qu'après que Nabuchodonosor lui eut fait crever les yeux. Enfin, une vision fameuse qu'eut encore Ézéchiel est celle des ossements desséchés qui, à la voix du prophète, se rapprochèrent les uns des autres, se réunirent dans leurs jointures, se couvrirent de chair et de peau, et formèrent des corps qui revécurent après qu'il eut prophétisé sur eux. On ignore le temps et le genre de la mort d'Ézéchiel. St-Epiphane dit qu'il périt par l'ordre d'un des princes de son peuple, à qui il avait reproché son idolâtrie; mais il ne dit ni quel était ce prince, ni comment, étant captif, il avait pu exercer le droit de mort dans un royaume étranger. Le corps du prophète fut, dit-on, déposé dans la caverne où avaient autrefois été inhumés Sem et Arphaxad. Un voyageur néanmoins dit avoir vu près de Bagdad le mausolée d'Ézéchiel, où se rendait par dévotion un grand concours de peuple de nations différentes. Les *Prophéties* d'Ézéchiel sont composées de 48 chapitres; elles sont obscures, et les Juifs n'en permettaient pas la lecture avant l'âge de trente ans; ils hésitèrent même longtemps à faire entrer ces prophéties dans leur canon, parce qu'ils faisaient peu de cas de la personne d'Ézéchiel, qu'ils ne regardaient que comme le serviteur, le valet (*puer*) de Jérémie. Mais ces *Prophéties* ont toujours été regardées comme *canoniques* dans l'Église catholique. Josèphe attribue à Ézéchiel, outre ses *Prophéties*, deux livres *de la Captivité de Babylone*, qui sont perdus, si jamais ils ont existé. L—Y.

ÉZÉCHIEL, poëte dramatique juif, auquel certains biographes donnent Alexandrie pour patrie, est auteur d'une tragédie écrite en vers grecs, et qui a pour sujet la sortie miraculeuse des Israélites de l'Égypte. On pense qu'elle fut composée après la ruine de Jérusalem, pour ranimer le courage des Juifs bannis de leur patrie. Fréd. Morel traduisit les fragments qui en restaient de son temps, en prose et en vers latins, sur la fin du 16e siècle. Elle a été imprimée à Paris en 1609. On ignore l'époque précise où vécut Ézéchiel; toutefois elle paraît postérieure à l'ère chrétienne. J—N.

ÉZÉCHIEL, astronome arménien, l'un des élèves les plus distingués du célèbre Anania Schiragatsi, naquit vers l'an 673. Après avoir acquis de grandes connaissances dans l'astronomie, la physique et la rhétorique, il parcourut la Syrie et la Grèce pour s'instruire encore davantage sur les objets relatifs à ses études ordinaires. Lorsqu'il revint dans sa patrie, en l'an 710, il fonda une école qui a formé un grand nombre d'élèves fort instruits dans l'astronomie et la physique. Ézéchiel possédait presque toutes les connaissances des Persans et des Arabes sur cette science. Il mourut en l'an 727. Il a laissé les ouvrages suivants, encore manuscrits : 1° *Traité de physique et de métaphysique;* 2° *Traité sur le mouvement du zodiaque;* 3° *Discours sur la création;* 4° *Traité de rhétorique.* S. M—N.

EZENKANTSI (JEAN), surnommé encore *Belouz* et *Dzordzoretsi*, fameux vertabied arménien, florissait au commencement du 14e siècle. Il naquit dans la ville d'Ezenka ou Arzendjan, et fit ses premières études dans un monastère situé sur le mont Sebouh près d'Arzroum. Il professa ensuite la grammaire et l'éloquence dans le célèbre monastère de Dzordzor, dans la province d'Ardaz. En 1281, le patriarche de Cilicie, Jacques Ier, le fit chef de l'école établie dans la ville où il résidait, et le roi Léon II lui accorda de grandes distinctions à sa cour. En 1307 il assista, en qualité de docteur de l'Église, à un grand concile tenu à Adana en Cilicie. Il mourut vers l'an 1323, laissant les ouvrages suivants : 1° *Grammaire arménienne*, qui est regardée jusqu'à présent comme un des meilleurs ouvrages écrits par les Arméniens sur cette matière : il en existe un exemplaire manuscrit à la bibliothèque de Paris; 2° *Traité des mouvements des corps célestes*, en prose et en vers, imprimé à la Nouvelle-Nakhtchevan, sur les bords du Don, 1792, in-8°; 3° *Commentaire sur St-Ma-*

thieu; 4° un recueil de *Poésies* sur divers sujets religieux et profanes : il en existe plusieurs morceaux à la bibliothèque impériale; 5° *Traité de morale;* 6° un grand nombre de *sermons* et d'*homélies*. S. M—N.

EZENKANTSI (George), théologien arménien, naquit vers l'an 1338. Il étudia la théologie et l'éloquence sous le célèbre Jean Orodnetsi; en peu de temps il devint fort habile dans cette science, et on le compte parmi les premiers docteurs de son siècle. Il fut nommé professeur dans un monastère arménien situé auprès d'Ezenka ou Arzendjan. En l'an 1394 de J.-C., 843 de l'ère arménienne, Tamerlan, après avoir dévasté la plus grande partie de l'Arménie, se présenta devant Arzendjan avec l'intention de le détruire; George Ezenkantsi sortit de la ville et alla à la rencontre de ce conquérant pour implorer sa miséricorde et pour sauver sa patrie du pillage. Tamerlan se laissa fléchir et lui accorda sa demande. Ce docteur mourut vers le commencement du 15e siècle. Il a composé les ouvrages suivants qui sont encore manuscrits : 1° *Commentaire sur Isaïe; 2° Analyse des ouvrages de St-Grégoire le théologien; 3° Commentaire sur l'Apocalypse; 4° Traité sur la dignité ecclésiastique*; 5° quatorze sermons. S. M—N.

EZENKANTSI (Kirakos), autre théologien arménien, né à Arzendjan en 1369, qui, après avoir étudié avec ardeur dans sa jeunesse les sciences et les belles-lettres, se fit moine, et se distingua dans son ordre par l'étendue et la rectitude de ses connaissances dans les matières ecclésiastiques. Il mourut vers l'an 1423, laissant plusieurs ouvrages fort estimés des Arméniens, mais qui sont encore manuscrits : 1° un *Recueil de pièces poétiques* sur des sujets sacrés et profanes; 2° un ouvrage nommé *Oskeporak*, c'est-à-dire mine d'or, qui contient un grand nombre d'anecdotes, de maximes et de préceptes moraux; 3° une *Explication de St-Écagre; 4°* un *Traité sur les devoirs des prêtres et des laïques;* 5° un grand nombre de sermons et d'homélies. S. M—N.

EZLER (Auguste), médecin de Wittenberg, vivait au commencement du 17e siècle. On connaît de lui un *Introductorium iatro-mathematicum*, et un *Brevis tractatus fundamentum medicinæ æternum explanans;* mais le plus curieux de ses ouvrages est son *Isagoge physico-magico-medica in qua signaturæ vegetabilium et animalium depinguntur*, Strasbourg, 1631, in-8°. On voit par le titre et la date de cet ouvrage qu'il avait cherché à maintenir une doctrine très-ancienne, dans un temps où l'observation directe de la nature l'avait beaucoup ébranlée, et qu'on commençait à reléguer parmi les fables tout ce que plusieurs auteurs, entre autres Portus et Crollius, avaient écrit à ce sujet. D—P—s.

EZNIK, savant théologien arménien, né vers l'an 397 à Koghp, bourg de la province de Daik'h, dans la partie septentrionale de l'Arménie. Il étudia avec beaucoup d'ardeur et de succès la rhétorique, sous le patriarche Sahak Ier et le savant Mesrobe, puis il apprit les langues grecque, syriaque et persane. En l'an 411, le patriarche Sahak l'envoya à Édesse pour y étudier la Bible et pour rechercher les ouvrages des Pères; il alla ensuite à Constantinople pour le même objet et pour se perfectionner dans la connaissance de la langue grecque. De retour dans sa patrie, il fut fait évêque de la province de Pagrevant, et en l'an 450 il assista, en cette qualité, au concile d'Ardaschad, convoqué par le patriarche Joseph Ier, pour répondre aux édits du roi de Perse, qui voulait contraindre les Arméniens d'embrasser la religion de Zoroastre. Pendant tout le reste de sa vie, l'évêque Eznik s'occupa des belles-lettres et des sciences théologiques. Il mourut vers l'an 478. Il a composé les ouvrages suivants : 1° un *Traité de controverse contre les Persans et les manichéens*, imprimé à Smyrne, 1762, 1 vol. in-12; 2° un *Traité de rhétorique;* 3° un *Recueil d'homélies* en l'honneur des saints; 4° un *Traité des règles monastiques*. Ces trois derniers ouvrages sont encore manuscrits. S. M—N.

EZQUERRA ou ESQUERRA, poëte espagnol, né vers l'an 1568, était Biscayen, mais on ignore le lieu de sa naissance. Il était prêtre, et fut chanoine de la cathédrale de Valladolid. Si c'est le grand nombre d'ouvrages qui établit la réputation d'un auteur, Ezquerra n'en mériterait certainement aucune; mais si le mérite d'un seul ouvrage peut suffire pour l'obtenir, il faut le compter alors pour un des meilleurs poëtes d'Espagne. La seule production qui nous reste d'Ezquerra est une *Épître à Barthélemy Argensola*, avec lequel il eut une correspondance suivie. Cette épître, d'un style élégant et pur, plein de grâce et d'énergie, peut passer pour un petit chef-d'œuvre dans son genre. On la trouve dans le *Parnasse espagnol* (Madrid, 1772). Les Espagnols l'admirent, et M. Bouterweck (*Histoire de la littérature espagnole*) en fait les plus justes éloges. Ezquerra était d'un caractère franc et loyal qui le rendait souvent peu circonspect, et lui attira des ennemis. Il mourut dans un âge avancé, en 1641. B—s.

EZZ-EDDIN, écrivain arabe du 13e siècle de notre ère, était resté à peu près inconnu jusqu'à ces derniers temps. Voici quelques détails qui nous ont paru devoir se rapporter à lui. Son véritable nom était Abd-Alazyz; car *Ezz-Eddin* n'est qu'un titre qui en arabe signifie *honneur de la religion*; son père se nommait Abb-Alselam. Lui-même portait le surnom d'Almocaddessy, probablement parce qu'il était natif ou originaire de la ville de Jérusalem, appelée par les Arabes *Bayt-Almo-Caddès* ou la maison sainte; il avait acquis le titre de *scheikh* ou de docteur, et remplissait, en 1240, les fonctions d'imam et de prédicateur dans une mosquée de Damas, au moment où le prince de cette ville, de la famille du célèbre Malek-Adel, étant menacé par les princes musulmans du voisinage, fit alliance avec les chrétiens occidentaux, alors

maîtres de la Palestine. Ezz-Eddin, qui s'était toujours fait remarquer par son zèle pour l'islamisme, s'éleva publiquement contre la politique de son souverain et fut obligé de se réfugier en Égypte. Là on l'investit de la dignité de cadi ou de juge; mais son caractère était trop indépendant pour se plier aux égards que de pareilles fonctions exigeaient; il aima mieux se livrer à la vie contemplative et errante, et se fit *santon*, genre de personnage que le vulgaire en Orient croit être en relation directe avec la Divinité. Il se trouvait au camp de l'armée musulmane à Mansoura, lorsque St-Louis envahit l'antique patrie des Pharaons. Voulant relever le courage des musulmans abattus par leurs premières défaites, il leur annonça un triomphe aussi éclatant que prochain. Dans un combat qui eut lieu sur le Nil entre les deux flottes, le vent soufflait contre les vaisseaux musulmans, et les menaçait d'une ruine entière. Au plus fort du danger, Ezz-Eddin se mit à crier de toute sa force: *O vent, souffle contre les chrétiens!* Aussitôt, disent les auteurs arabes, le vent changea; les navires des Français furent poussés les uns contre les autres, et leur ruine fut décidée. Ezz-Eddin est auteur de plusieurs ouvrages allégoriques, mystiques et ascétiques. Le principal ou du moins le seul qui ait été publié porte le titre de *Keschf Alasrar an hikami althoyour oua alazhar*, c'est-à-dire la manifestation des secrets relativement aux propriétés des oiseaux et des fleurs. Cet ouvrage, moitié en prose et moitié en vers, a été publié en arabe et en francais, avec des notes, par M. Garcin de Tassy, sous ce titre: *les Oiseaux et les Fleurs*, Paris, 1821, un vol. in-8°. L'auteur se suppose, un jour de printemps, au milieu d'un jardin embaumé de fleurs, au moment où toute la nature semble renaître à la vie. Il croit reconnaître un langage emblématique dans ce mouvement des fleurs, des animaux et des autres objets que la nature offre à ses sens, et s'attache à faire voir les rapports qui existent entre le ciel et la terre, entre la créature et le Créateur. C'est la même idée qui fait le fond du célèbre *Roman de la Rose*, lequel se publiait en France vers la même époque (*voy.* LORRIS). R—D

EZZELIN. *Voyez* ROMANO.

F

FABBRA (Louis della), professeur en médecine à l'université de Ferrare, naquit en cette ville en 1653, et y mourut le 5 mai 1723. Fils d'un chirurgien distingué de Ferrare, il se livra avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la médecine; bientôt, après avoir reçu le bonnet de docteur, il se fit remarquer parmi ses confrères dans l'exercice de son art. Le marquis de Bentivoglio en fit son médecin, et le détermina à s'établir dans la ville de ce nom. Cependant il fallait un plus vaste théâtre à della Fabbra; il retourna, peu d'années après, à Ferrare, où la faculté de médecine lui accorda une chaire avant qu'il eût atteint sa trentième année. Le jeune professeur ne tarda point à se faire une grande réputation, et la place de premier professeur étant devenue vacante, il y fut unanimement appelé par ses collègues. Della Fabbra a joui de son vivant d'une haute renommée; il avait hérité de la vogue de Jérôme Nigrisoli, son maître; il se peut que de son vivant il méritât, comme praticien et même comme habile professeur, cette grande réputation; mais ce qui nous reste de lui ne lui assigne parmi les écrivains qu'une place obscure. Ce sont des dissertations peu estimées sur divers sujets de médecine; elles furent imprimées successivement, et ensuite réunies sous le tire de *Dissertationes physico-medicæ*, Ferrare, 1712, in-4°.—FABBRA (Gilles), fils du précédent, fut aussi médecin et professeur à l'université de Ferrare. Il n'a rien laissé qui lui ait survécu. F—R.

FABBRIZI (Louis CINTIO de), noveliere italien, né vers le milieu du 15e siècle, à Venise, d'une famille patricienne mais peu favorisée de la fortune, étudia la médecine à Padoue, et y reçut le laurier doctoral. Il pratiquait son art dans sa ville natale, et faisait en même temps le commerce. Cintio nous apprend qu'une barque chargée de ses marchandises étant battue par la tempête, deux cordeliers, passagers sur ce bâtiment, proposèrent de la débarrasser d'une partie de son lest, et s'étant mis aussitôt à la besogne jetèrent à la mer toutes les balles qui lui appartenaient. Ce fait, s'il est exact, prouve que les cordeliers connaissaient déjà la haine que Cintio portait aux gens de leur robe. Elle tirait son origine des débats qu'il avait eus avec son beau-frère, récollet, qui l'avait forcé de payer deux fois une somme assez considérable, en niant ses propres quittances. Si l'on en croit Cintio, personne n'eut jamais autant à se plaindre des moines. Ils ne cessaient de le harceler, lui suscitaient à chaque instant de nouveaux procès, et le menaçaient de le faire périr en prison ou à l'hôpital. Ce fut pour se venger de leurs tracasseries qu'il composa ses nouvelles, où il s'attache à peindre les moines, mais en particulier les récollets, des couleurs les plus propres à les rendre odieux. Les récollets, informés qu'il se proposait de les publier, recoururent à l'autorité pour l'en empêcher. Un ordre du conseil des Dix en défendit l'impression; mais l'auteur ayant eu l'adresse de faire agréer au pape Clément VII la dédicace de son recueil, l'interdiction fut levée, et l'ouvrage parut sous ce titre: *Dell' origine delli volgari proverbi*, Venise, 1526, in-fol. Fabbrizi mourut peu de temps après dans un âge avancé. Le soin avec lequel les moines supprimèrent les exemplaires de ce livre l'a rendu très-rare. Il contient l'explication par autant de contes (*in terza rima*) de quarante-cinq proverbes italiens. Chaque conte est divisé en trois parties intitulées: *Cantica prima; Cantica seconda*, etc.; les sujets en sont tirés de l'*Origine des proverbes italiens* de Cornazzano (*voy.* ce nom), des *Facéties* de Pogge, des *Nouvelles* de Massuccio et de Morlini, et enfin des *Cent Nouvelles nouvelles*. Mais Cintio, surpassant par le cynisme tous ses devanciers, a fait de son recueil un des livres les plus orduriers qui aient paru dans aucune langue. On doit être surpris d'après cela qu'il ait eu l'incroyable effronterie de le faire paraître sous l'approbation du pape; mais il ne faut rien en conclure contre les mœurs du pontife, qui ne connut probablement jamais que le titre de l'ouvrage dont il avait accepté la dédicace. On trouve dans l'*Esprit des journaux*, septembre 1780, 213-26, une *Lettre* très-curieuse de Magné de Marolles (*voy.* ce nom) sur le recueil des Nouvelles de Cintio. L'exemplaire dont s'était servi Marolles pour en donner la description appartenait à Girardot de Préfond, fameux bibliophile. Outre des notes marginales d'un ami de l'auteur, cet exemplaire contenait une nouvelle inédite de la main même de Cintio. M. A.-A. Renouard l'a fait imprimer vers 1811, en-fol. de douze pages, à vingt-cinq exemplaires dont un sur vélin. Elle est intitulée; *Chi prima va al molino in prima macina*. W—s.

FABBRONI. *Voyez* FABRONI.

FABER, FABRE ou LE FÈVRE (JEAN), célèbre jurisconsulte, né dans le diocèse d'Angoulême, florissait au 14e siècle, sous le règne de Philippe VI. Dans la souscription de son *Commentaire* sur les *Institutes* de Justinien, dont on parlera ci-après, il est nommé *Joan. Runcinus*, ce qui confirme l'opinion de ceux qui lui donnent pour patrie le village de Roussines, dans l'Angoumois.

On croit qu'il remplit l'office de juge à la Rochefoucauld, et plusieurs prétendent qu'il fut élevé à la dignité de chancelier de France, mais ce fait n'est pas certain. Il mourut à Angoulême, en 1340, et fut enterré dans le cloître des Dominicains de cette ville, où on lisait son épitaphe. Dumoulin parle de Faber dans les termes les plus flatteurs; il remarque que ce jurisconsulte a précédé Barthole et Balde, et que les Italiens eux-mêmes ont rendu justice à son mérite. Personne de son temps n'était plus versé dans le droit romain, et Dumoulin le cite souvent à l'appui de ses décisions. Bretonnier trouve dans ses ouvrages les pures maximes de la jurisprudence française. Le *Commentaire* de Faber sur les *Institutes* fut imprimé à Venise, 1488, in-folio, avec des corrections de Pierre Albignan, jurisconsulte de Troie. Barbier en cite une autre édition de Lyon, 1593, in-4°, avec des suppléments d'Area Baudoza. On attribue encore à Faber : *Breviarium in Codicem*, Paris, 1545, et Lyon, 1594, in-4°; *Progymnasmata ex utroque jure*, Louvain, 1594, in-8°; mais ce dernier ouvrage paraît plutôt appartenir à un autre Jean Faber, jurisconsulte, surnommé *Omalius*, parce qu'il était né à Omal, près de Liége, et mort en 1622, à 82 ans. W—s.

FABER (ou proprement *Schmidt*) (FÉLIX), dominicain et voyageur, était né à Zurich en 1441 ou 1442. Il entra dans un couvent de l'ordre des frères prêcheurs, à Ulm, professa la théologie, et passa, de son temps, pour un excellent prédicateur. Deux fois il fit le voyage de la terre sainte : la première, en 1479, la seconde, en 1483. A son retour, il occupa différents emplois dans son ordre, et mourut à Ulm le 14 mars 1502. Il traduisit en allemand la Vie de Henri Suso, et écrivit en latin, en 1489, *Historia Suevorum*. Goldast, qui l'a imprimée dans son recueil intitulé : *Rerum Suevicarum scriptores*, dit que la relation du premier voyage de Faber, écrite de sa main et inédite, existait chez Heinzel, patricien d'Augsbourg; il ajoute que ce religieux a aussi composé sur le monastère d'Offenhus des Mémoires qui n'ont pas vu le jour. D'autres écrivains parlent aussi d'une chronique d'Ulm, qu'ils attribuent à ce même Faber, et font mention d'un de ses ouvrages sous le nom d'*Evagatorium*, qui n'est vraisemblablement que sa relation sous un autre titre. On trouve celle-ci indiquée dans le catalogue des livres de voyages de Stuck, sous ce titre en allemand : *Relation du voyage à la terre sainte et à Jérusalem et du retour* (en 1480), 1556 et 1557, in-4°, sans désignation de lieu d'impression; le même ouvrage place la relation du second voyage de Faber dans le recueil de voyages à la terre sainte, Francfort, 1584, in-fol.; il n'y est désigné que sous le nom de frère Félix; d'autres bibliographes nous apprennent que cette relation a été publiée en allemand en 1560, par Eysengrein. Quoi qu'il en soit, la relation de ce voyage fut publiée d'abord en latin par Bernard de Breydenbach, qui est qualifié d'auteur principal de l'ouvrage (*voy.* BREYDENBACH). Il eut pour compagnons onze personnages nobles de ses compatriotes, deux frères mineurs versés dans plusieurs langues, un archidiacre de Transylvanie, Faber, Edward Rewich, peintre habile, qui dessina tous les lieux représentés dans le voyage; enfin plusieurs domestiques; de sorte que Breydenbach et ses compagnons composaient une caravane assez nombreuse. Cette troupe de pèlerins partit de Mayence le 25 avril 1483, s'embarqua à Venise, arriva à Jérusalem le 11 juillet. Après avoir visité la ville sainte et les environs jusqu'au Jourdain, elle différa son départ pour le mont Sinaï, à cause des chaleurs excessives. Le 24 août elle se remit en route, passa par Gaza, traversa le désert, gravit les monts Oreb et Sinaï, et quitta le couvent de Ste-Catherine pour aller au Caire, en longeant le rivage de la mer Rouge, suivit le Nil depuis la capitale de l'Egypte jusqu'à Rosette; monta, le 15 novembre, sur un navire de Venise et aborda dans cette ville le 8 janvier 1484. Ce voyage à la terre sainte, un des plus anciens qui aient été imprimés, est certainement un des meilleurs. L'aspect du pays y est décrit avec soin : le tableau du désert situé entre la Palestine et les monts Sinaï et Oreb, celui de ces deux montagnes et de tout le pays jusqu'au Caire ne laissent que bien peu de chose à désirer. Les végétaux étrangers à l'Europe et cultivés dans les environs du Caire sont désignés avec beaucoup de précision et d'exactitude. On y trouve un grand nombre d'observations judicieuses et très-peu de choses inutiles : aussi plusieurs voyageurs l'ont-ils mis à contribution. Le Huen en a traduit en français plusieurs passages de la première partie et toute la seconde partie, qui comprend le voyage au mont Sinaï et le retour en Europe. Parmi les figures d'animaux représentés dans les planches de ce voyage on voit une licorne; mais en lisant le texte on reconnaît aisément que les voyageurs avaient aperçu une gazelle (*voy. Haeberlin, F. F. Dissertatio historica, sistens vitam, itinera et scripta F. Fabri*, etc.; Göttingen, 1742, in-4°). E—s.

FABER (JEAN), religieux dominicain, surnommé *Malleus hæreticorum*, ou le Marteau des hérétiques, du titre d'un de ses ouvrages, naquit vers 1470, à Leuckerchen, en Souabe. Il annonça dès son enfance d'heureuses dispositions pour les sciences, et fit de bonnes études dans les différentes universités d'Allemagne. L'évêque de Constance le nomma, en 1519, l'un de ses vicaires généraux; l'empereur Ferdinand le choisit ensuite pour son confesseur, et lui donna, en 1531, l'évêché de Vienne. Il gouverna sagement son diocèse pendant dix années, s'opposa avec succès aux progrès de l'hérésie, et mourut le 12 juin 1541. Ce prélat n'était pas moins distingué par ses vertus que par ses talents, et on peut remarquer que des écrivains d'une autre communion en conviennent eux-mêmes. Lorsque la mort le surprit, il était occupé

à revoir ses ouvrages, dont il se proposait de publier une édition complète. Le premier volume parut à Cologne, in-fol., en 1537; le second en 1539, et le troisième volume en 1541. On y trouve des *Sermons;* un traité *De fide et bonis operibus;* des écrits de *controverse;* un opuscule des *Misères et calamités de la vie humaine*, dont Pierre Gui de Saumur a donné une traduction française, Paris, 1578; un ouvrage de la *Religion et des mœurs des Moscovites*, , Bâle, 1526, in-4°, inséré depuis dans le recueil intitulé : *Rerum Moscovitarum authores*, Francfort, 1600, in-4° ; un autre de l'*Origine des Turcs*, imprimé plusieurs fois, etc. On joint à ces trois volumes un quatrième, publié à Leipsick, 1537; mais les quatre volumes ne contiennent pas même tous les écrits de Faber. On y cherchera vainement, par exemple, le *Malleus hæreticorum*. Cet ouvrage, qui fit la réputation de son auteur, mais qu'on néglige aujourd'hui, fut imprimé pour la première fois, en 1524, in-fol. Il y a aussi une édition de Rome, 1569, in-fol., et il en existe d'autres encore. — FABER (Jean), religieux dominicain, né à Fribourg en Suisse, acquit une assez grande célébrité par ses talents pour la chaire. Il était lié d'une étroite amitié avec Erasme, et il prit sa défense dans plusieurs occasions contre les théologiens catholiques; mais étant venu à Rome dans le dessein de solliciter quelques bénéfices, il rompit avec Erasme, et se rangea même du côté de ses ennemis, pour faire sa cour aux prélats, dont il recherchait la protection. Faber était bon théologien et il eut le titre de prédicateur de Maximilien Ier et de Charles-Quint. Il est auteur d'une *Oraison funèbre de Maximilien*, faussement attribuée par quelques biographes à Jean Faber, dont l'article suit. Il mourut à Rome, en 1530, dans un âge peu avancé. — FABER (Jean), religieux du même ordre que les précédents, né à Hailbron, vers 1500, fut reçu docteur en théologie à Cologne, et mourut vers 1570. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on citera seulement les suivants: 1° *Libellus quod fides esse possit sine charitate*, Augsbourg, 1548, in-4°, livret singulier, mais qui n'est cependant pas recherché; 2° *Enchiridion bibliorum*, ibid., 1549; Cologne, 1568, in-4°; 3° *Fructus quibus dignoscuntur hæretici*, Augsbourg, in-4°. Cet ouvrage renferme des particularités curieuses sur Luther et ses premiers disciples; 4° *Testimonium Scripturæ et Patrum B. Petrum apostolum Romæ fuisse*, Anvers, 1553, in-4° ; 5° *De la messe et de la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'eucharistie*. C'est, de tous les ouvrages de Faber, celui qui eut le plus de succès; il le publia en allemand en 1555. Surius le traduisit en latin, Cologne, 1556, et Nic. Chesneau en français, 1564, in-4°. W—s.

FABER (BASILE), célèbre lexicographe, naquit en 1520 à Soraw (1), dans la Basse-Lusace. Après avoir enseigné les humanités à Nordhaussen et à Tenstadt, il fut fait recteur à Quedlimbourg. Le refus de signer la profession de foi dictée par l'ordre de l'électeur de Saxe lui fit perdre sa place; et il se rendit à Magdebourg, où il ne tarda pas à se lier avec Francowitz (*voy.* ce nom). Il eut part à la rédaction des quatre premiers livres de l'histoire ecclésiastique connue sous le titre de *Centuriæ Magdeburgenses*. Le *Dictionnaire latin*, auquel Faber doit toute sa réputation, occupa depuis tous ses loisirs. Il en publia la première édition, Leipsick, 1571, in-fol.; et mourut, recteur de l'académie d'Erfurth, en 1575, à 55 ans. Il en avait passé trente-six dans l'enseignement. Faber a traduit en allemand une grande partie des *Commentaires* de Luther sur la Genèse, et l'*Histoire de Saxe*, par Krantz (*voy.* ce nom). Il a composé plusieurs *opuscules* à l'usage de ses élèves; et, sous le titre de *Disciplina scholarum*, un règlement pour les écoles de l'Allemagne, imprimé plusieurs fois, notamment à Leipsick, en 1577, in-8°, dans un recueil de petits traités sur le même sujet. On ne se souvient plus que de son dictionnaire intitulé : *Thesaurus eruditionis scholasticæ*. Ce lexique ne contient que les mots employés par les bons auteurs, mais on y trouve, avec la quantité de chaque mot, son étymologie et ses différentes acceptions appuyées par des exemples, et enfin le mot allemand correspondant au latin, ainsi que le français, dans les dernières éditions. Quelque laborieux que fût Faber, son ouvrage, sortant de ses mains, ne pouvait être que bien imparfait; il a été revu, corrigé et amélioré successivement par Buchner, Cellarius, Grævius, Stubel, etc., qui l'ont rendu digne du titre un peu fastueux que Faber lui avait donné, et en ont fait un véritable trésor d'érudition. Les meilleures éditions de ce dictionnaire sont celles de G.-Math. Gesner, la Haye, 1735, 2 vol. in-fol. (1), et de Francfort, 1749, également en 2 volumes. Celle-ci, la meilleure que l'on connaisse, est due aux soins de J.-Henri Leich. W—s.

FABER (PIERRE) n'est cité que sous ce nom latin, en sorte qu'il est difficile aujourd'hui de savoir s'il s'appelait *Lefèvre*, ou *Fabre*, ou *Faur*. Ce qui est certain, c'est qu'il naquit en Auvergne, et qu'après avoir fait ses études à Paris, sous le savant Turnèbe, il eut la direction du collége de la Rochelle, et y professa l'hébreu. On ne connaît de lui que des *Notes latines* sur l'oraison de Cicéron pour Cecina, et un *Commentaire* sur les deux livres des Académiques du même auteur. Ce dernier ouvrage, imprimé à Paris en 1611, et que Teissier attribue à P. du Faur de St-Jorry (dont le nom latin est aussi *Petrus Faber*), a reparu dans l'excel-

(1) Trompé par l'homonymie latine de *Soraw* et de *Sora*, c'est dans le royaume de Naples que Toppi (*Bibliot. napolitana*, p. 41) place la naissance de Faber.

(1) Dans son *Examen critique des dictionnaires*, pag. 322, Barbier dit que l'édition de 1735 est la *dernière*. C'est, comme on voit, une inexactitude. C'est de plus une manière de s'exprimer qui, pour être commune, n'en manque pas moins de justesse. On ne peut dire qu'une édition est la *dernière* qu'autant que l'ouvrage ne devrait jamais être réimprimé. Celui de Faber n'est point dans ce cas, non plus qu'une foule d'ouvrages dont on connaît des *dernières* éditions qui ont été suivies de beaucoup d'autres.

lente édition des Académiques donnée par Davies, à Cambridge, en 1725. Colomies, dans sa *Gallia orientalis*, dit que Faber mourut vers 1615, âgé de 80 ans. B—ss.

FABER (JEAN), né à Nuremberg, en 1566, étudia la médecine à l'Université de Bâle, où il obtint le doctorat après avoir soutenu une thèse *Sur la céphalalgie*. De retour dans sa ville natale, il fut agrégé au collége des médecins. Will et Adelung disent qu'il mourut en prison le 7 février 1619. C.

FABER (JEAN), anatomiste et botaniste, né, vers 1570, à Bamberg, dans la Franconie, étudia les éléments de la médecine dans quelques-unes des universités d'Allemagne, et passa jeune en Italie pour y perfectionner ses talents sous la direction des maîtres les plus célèbres. Il reçut de César Césalpin des leçons de botanique, et se livra dans le même temps à l'anatomie avec un zèle infatigable. Il nous apprend lui-même qu'il fit un très-grand nombre de dissections avec Ange Colli, médecin de Sienne, qui jouissait alors de la réputation d'un habile praticien. Ayant reçu le laurier doctoral à la faculté de Rome, il fut peu de temps après pourvu d'une chaire de médecine à l'Académie romaine, et, sans renoncer à sa clientèle déjà considérable, sut encore trouver le loisir de cultiver les diverses branches de l'histoire naturelle. Il fut admis l'un des premiers à l'Académie des *lyncei*, fondée par le prince Cési (*voy.* ce nom), et mérita bientôt l'amitié de ses nouveaux confrères, entre autres de l'illustre Galilée et de Fabio Columna, qui lui adressa une lettre sur la civette (*de animali cibethico*). Il comptait en outre au nombre de ses amis le jésuite Clavius, son compatriote, dont le nom se rattache à la réforme du calendrier, et Scioppius, moins connu maintenant par ses nombreux ouvrages que par son inconcevable vanité et par ses disputes continuelles avec les savants, qui mettaient en doute son érudition. Scioppius avait pris avec Orsini (*voy.* ce nom) l'engagement de joindre un Commentaire à son recueil de portraits d'hommes illustres de l'antiquité; mais d'autres occupations ne lui permettant pas de remplir sa promesse, il finit par en charger Faber, qui, peu versé, comme il en convient lui-même, dans l'archéologie, ne put s'acquitter de cette tâche qu'avec l'aide des notes laissées par Orsini et de celles que Scioppius s'empressa de mettre à sa disposition. La nouvelle édition des *Illustrium imagines* d'Orsini, avec les commentaires de Faber, Anvers, 1606, in-4°, se compose de 98 pages de texte, de 151 planches gravées par Th. Galle, et d'un *Appendice* de 18 planches sans explications. L'année suivante, Faber fit imprimer une dissertation contre Scaliger : *De nardo et epythimo adversus Jos. Scaligerum disputatio*, Rome, 1607, in-4° de 34 pages. Cet opuscule contient des recherches assez curieuses sur les noms donnés à diverses plantes par les anciens; mais il est écrit avec une aigreur à laquelle on reconnaît le disciple et l'ami de Scioppius (*voy.* Haller, *Bibl. botanica*). Chargé par le pape Paul V d'aller à Naples recueillir des plantes rares dont ce pontife voulait enrichir les jardins du Vatican, Faber profita de cette circonstance pour visiter le musée de l'Imperato, et pour faire quelques observations sur les *argopyles*. En fondant l'Académie des *lyncei*, le prince Cesi s'était particulièrement proposé de favoriser la publication de l'ouvrage composé par Recchi (*voy.* ce nom) sur l'histoire naturelle du Mexique, d'après les manuscrits laissés par Fr. Hernandès (*voy.* ce nom), médecin du roi d'Espagne Philippe II. Aucun des *lyncei* ne remplit plus promptement que Faber les intentions de l'illustre fondateur. Son travail sur la zoologie du Mexique fut imprimé à Rome, en 1628, in-fol., sous ce titre : *De animalibus indicis apud Mexicum*, mais la publication en fut retardée jusqu'en 1651, où parut la première édition de l'ouvrage de Recchi ou plutôt d'Hernandès. Les additions de Faber ne se rattachent, pour la plupart, qu'indirectement à l'ouvrage qu'il était chargé d'éclaircir et de commenter; mais elles n'en sont pas moins très-intéressantes. C'est ainsi qu'il a consigné dans ce volume une description que Portal dit excellente (*Hist. de l'anatomie*) d'un veau à deux têtes, dont il avait fait lui-même la dissection, à Rome, devant une assemblée aussi nombreuse que brillante; des observations sur l'accouchement césarien et sur l'incubation de la poule. On y trouve encore une bonne description des organes digestifs des ruminants, que Peyer a reproduite, dit-on, en partie dans sa *Merycologia*. C'est également dans le prétendu commentaire sur l'ouvrage d'Hernandès que Faber a le premier attaqué le principe, admis par les anciens, que certains animalcules sont le produit de la corruption; qu'il prouve, contre l'opinion d'Aristote, que le loup a les vertèbres du cou mobiles; qu'il examine si le lièvre est androgyne; et qu'enfin il relève, avec une amertume toujours déplacée, et quelquefois avec une ironie plus blâmable encore, les erreurs échappées au bon et savant Mathiole sur les noms ou les propriétés de certaines plantes. Faber, honoré du titre de botaniste du pape Urbain VIII, ne pouvait manquer d'obtenir une place dans les *Apes urbanæ* de Léon Allacci. Plus de vingt ans auparavant, Jules-César Capaccio l'avait déjà comblé de louanges dans ses *Illustrium virorum elogia*, Naples, 1608, in-8°. Enfin, il figure avec distinction dans les diverses histoires de l'académie des *lyncei*. On croit qu'il mourut à Rome vers 1640, dans un âge très-avancé. W—s.

FABER (ALBERT-OTHON), médecin du 17e siècle, exerça d'abord sa profession à Lubeck, puis à Hambourg. Le prince de Sulzbach le nomma médecin de ses armées et de sa personne ; enfin il remplit les mêmes fonctions auprès de Charles II d'Angleterre, et mourut un an après ce monarque, en 1686. On ne cite de Faber que deux opuscules qui, malgré leur extrême médiocrité, ont obtenu les

honneurs de la traduction : le premier contient des paradoxes sur la maladie vénérienne; le second des fadaises sur l'or potable. — FABER (Jean-Mathias), né à Augsbourg, devint premier médecin du duc de Wurtemberg, médecin-physicien de la ville de Heilbronn, membre de l'académie des Curieux de la nature, sous le nom de Platon Ier, et mourut le 21 septembre 1702. Ses écrits, peu nombreux, sont parfois consultés pour certaines recherches qu'on aimerait voir exposées avec plus de candeur et faites avec plus de discernement : 1° *Strychnomania explicans strychni maniaci antiquorum, vel solani furiosi recentiorum* (Atropæ belladonnæ L.), *historiæ monumentum, indolis nocumentum, antidoti documentum*, etc., Augsbourg, 1677, in-4°, fig.; ibid., 1683; 2° *Pilæ marinæ anatome botanologica*, Nuremberg, 1692, in-4°. C.

FABER (SAMUEL), recteur du collége de St-Gilles, à Nuremberg, naquit à Altorf, le 3 mars 1657. Son père, Jean-Louis Faber, poëte couronné connu par quelques poésies latines, et régent de cinquième à Nuremberg, étant mort en 1678 sans lui laisser de fortune, il ne put achever le cours de ses études qu'en consacrant une partie de son temps à corriger des épreuves pour les libraires. Ses talents pour la poésie le firent admettre, en 1688, dans l'académie établie à Nuremberg, sous le nom de société des fleurs de la Pegnitz. Il y reçut le nom de Ferrand II, et c'est sous ce nom académique qu'il publia sa traduction allemande de la *Consolation des goutteux* de Jacques Balde. Deux ans après, il fut appelé au collége de St-Gilles en qualité de co-recteur, et en obtint le rectorat en 1706. Il y mourut le 10 avril 1716, après avoir publié un assez grand nombre d'ouvrages historiques et de morceaux d'éloquence et de politique. Le plus connu est son *Histoire de Charles XII*, roi de Suède, en dix parties, formant 7 volumes in-12 (en allemand); mais le plus singulier de ses ouvrages, et qui mériterait d'être plus connu, est son *Orbis terrarum in nuce*, Nuremberg, 1700, in-4°, avec 47 planches en taille-douce. C'est un cours d'histoire et de chronologie où, par le moyen de figures composées de la manière la plus ingénieuse, et des petits vers rimés allemands qui les accompagnent, tous les traits caractéristiques des principaux événements et leur date précise se fixent dans la mémoire avec la plus grande facilité. Ce travail est très-supérieur à ce qui avait été fait en ce genre par Buno, en 1672, et par Winckelmann, en 1698. La première idée du *Monde dans une noix* est due à Greg.-And. Schmid, jurisconsulte de Nuremberg, et fut exécutée après sa mort, d'abord par Chr. Weigel, qui le publia en 1697, in-fol., avec 49 planches; mais ce livre se trouvant d'un prix trop élevé pour l'usage des étudiants, Faber réduisit les planches au format in-4°, y ajouta les petits vers rimés qui en font le principal mérite, et publia séparément un texte explicatif aussi en allemand. Il projetait de donner, d'après ce cadre, un cours d'histoire beaucoup plus détaillé, dont il composa, sous le titre d'*Historia antediluviana*, un spécimen qui ne parut qu'après sa mort, Nuremberg, 1717, in-8°. Jean-David Koeler donna, en 1726, une nouvelle édition du *Monde dans une noix*, corrigée et refondue pour le dernier siècle et chaque année (jusqu'en 1734); Weigel publia une nouvelle planche gravée pour la continuation de cet ouvrage, dont Matt. Cramer donna en 1772 une traduction française inférieure à l'original, parce que les petits vers allemands, étant traduits en prose française non rimée, n'offrent plus le même secours pour la mémoire. C. M. P.

FABER (JEAN-ERNEST), orientaliste saxon, naquit en février 1745, à Simmershausen, dans le duché d'Hildburghausen. La mort le priva de son père l'année suivante. Au bout de quelques années, sa mère se remaria à un vieillard d'un caractère morose et difficile, qui était ministre dans un village près de Römhild. Dénué dans cet endroit de moyens d'instruction, il obtint par grâce la permission d'aller prendre, deux ou trois fois la semaine, des leçons de latin dans un hameau voisin. Ces difficultés ne firent qu'accroître son ardeur pour l'étude. Enfin, après beaucoup d'instances, il put fréquenter successivement le collége de Hildburghausen, le gymnase de Cobourg et l'université de Gœttingue, où il étudia sous Walch, Heyne et Michaelis. Son assiduité le fit nommer répétiteur dans le séminaire de cette ville; et y ayant été reçu quelque temps après docteur en philosophie, il fut fait professeur de langues orientales et de philosophie dans l'université de Kiel, en 1770, et dans celle de Iéna, en 1772. C'est dans cette dernière ville qu'il mourut, le 15 mars 1774, au bout de quelques jours de mariage, regretté de ses amis pour ses belles qualités morales, et des savants, auxquels ses premiers écrits avaient fait concevoir les plus flatteuses espérances. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Descriptio commentarii in septuaginta interpretes*, Gœttingue, 1768-1769, 2 parties in-4°; 2° *Dissert. de animalibus quorum fit mentio Zephan*, cap. 2, v. 14, ibid., 1769, in-4°, réimprimée dans les *Monuments scythes de la Palestine*, de Cramer, Hambourg et Kiel, 1777; c'est une explication d'un passage de la prophétie de Sophonie; 3° *Historia mannæ inter Hebræos*, sect. 1re, Kiel, 1770; sect. 2, Iéna, 1773. Le docteur Gruner a fait réimprimer ces deux sections à la suite des *J.-J. Reiske opuscula medica*, Halle, 1776; 4° *Programma novum de Messia exactis 490 annis post exilium Judæorum Babylonicum nascituro ex Zacharia*, cap. 3, v. 8, 9, 10, *repetitum vaticinium, spatio* 70 *hebdomadum Daniel.*, cap. 8, v. 24, *iisdem natalibus præfinito novam lucem affundens*, Kiel, 1772, in-4°; 5° *Jesus ex natalium opportunitate Messias*, Iéna, 1772, in-8°; 6° *Archéologie des Hébreux* (en allemand), 1re partie, Halle, 1773, in-8°. Outre ces ouvrages, Faber a donné

les deux premiers numéros de la *Nouvelle Bibliothèque philosophique*, Leipsick, 1774, en allemand. Cet ouvrage périodique a été continué par J.-C. Hennings. Il se proposait aussi de publier une nouvelle édition de l'*Hierobotanicon* de Celsius, et de la *Philologie sacrée* de Glass, ainsi que divers autres ouvrages de critique et de philologie orientale. J—x.

FABER. *Voyez* FABRE, FAVRE, FEBVRE, LE FÈVRE, SCHMIDT.

FABERT (ABRAHAM), né à Metz, vers 1560, était fils de Dominique Fabert, directeur de l'imprimerie de Charles III, duc de Lorraine, et anobli par ce prince en récompense de ses services. Abraham succéda à son père, mais il possédait à Metz une imprimerie particulière de laquelle sont sortis différents ouvrages estimés. Le premier que l'on connaisse est le recueil des *Emblèmes*, de Boissard, son ami, portant la date de 1587. Dom Calmet, dans sa *Bibliothèque de Lorraine*, fait mention d'un *Missel* imprimé par Fabert en 1597, remarquable par la beauté de l'exécution et orné de jolies estampes en bois. Fabert fut élu maître échevin de la ville de Metz en 1610, et continué plusieurs fois dans l'exercice de cette charge. Il eut l'honneur de complimenter Louis XIII, en cette qualité, à l'époque de son sacre, reçut le cordon de St-Michel en 1630, mourut le 24 avril 1638, et fut inhumé à la cathédrale. Il a publié le *Voyage du roi Henri IV à Metz*, en 1603, Metz, 1610, in-fol. Cet ouvrage curieux est orné de vingt planches en taille-douce, dont les plus importantes offrent un plan de la ville et une carte du pays Messin, qui a été reproduite dans les différentes éditions de l'*Atlas* d'Hondius; on y remarque aussi l'empreinte des diverses monnaies de la ville de Metz, et l'ancien aqueduc romain connu sous le nom d'*Arches de Jouy*. On imprima à Metz, en 1657, un *Commentaire sur la coutume de Lorraine*, que le frontispice annonce être une production d'Abraham Fabert. Cependant dom Calmet et les auteurs de l'*Histoire de Metz* penchent à croire que cet ouvrage est de Florentin Thiriat, pendu en 1615, pour avoir publié une violente satire contre les princes de la maison de Lorraine. Quel que soit le mérite de ce commentaire, très-vanté par Chevrier, on ne peut disconvenir qu'il a moins contribué à répandre le nom de Fabert que la gloire que s'est justement acquise son fils par son courage et sa vertu. W—s.

FABERT (ABRAHAM), maréchal de France, fils du précédent, naquit à Metz, le 11 octobre 1599. Dès sa jeunesse il annonça un goût décidé pour les armes; et aussitôt qu'il fut en âge d'entrer au service, le duc d'Espernon le plaça dans un de ses régiments. Il donna bientôt des preuves de sa capacité et de son courage, qui lui méritèrent la confiance des soldats et l'estime de ses chefs. D'Espernon, quoique éloigné de la cour, le recommanda fortement, et lui fit obtenir une compagnie dans les gardes. Fabert avança depuis avec beaucoup de rapidité. Chaque grade dont il était décoré était le prix d'une belle action; il affrontait tous les périls, et y échappait par son sang-froid : ceux qui étaient les témoins de ses exploits pouvaient à peine y croire, et le peuple, qui cherche des causes surnaturelles à tout ce qui passe sa portée, n'expliquait que par les sciences occultes les récits extraordinaires qu'on lui faisait de ce grand capitaine. A la retraite de Mayence, en 1635, Fabert contribua à sauver les débris de l'armée française, fuyant en désordre devant le vainqueur. Le général Gallas, poursuivant ses succès, tenta de pénétrer dans la Champagne; mais les manœuvres des généraux français l'obligèrent de se retirer sans avoir pu rien entreprendre. Fabert fut du nombre des officiers chargés de l'inquiéter dans sa marche. Il arriva dans un camp où l'ennemi avait abandonné une partie de ses malades et de ses blessés. Un Français cria qu'il fallait tuer ces malheureux : « Voilà, « dit Fabert, le conseil d'un barbare; cherchons « une vengeance plus noble et plus digne de notre « nation. » Aussitôt il leur fit distribuer des vivres dont ils avaient le plus grand besoin, et fit transporter à Mézières les malades qui, par reconnaissance, s'attachèrent presque tous au service de la France. Il se trouva au siége de Saverne en 1636, à celui de Landrecies en 1637, et à celui de Chivas en 1639. Blessé au siége de Turin en 1640, d'un coup de mousquet à la cuisse, les chirurgiens déclarèrent qu'il faudrait lui faire l'amputation. Le cardinal de la Valette et Turenne l'engageaient à s'y soumettre : « Il ne faut pas mourir par pièces, « leur dit Fabert; la mort n'aura tout entier ou « elle n'aura rien, et peut-être lui échapperai-je. » En effet, il guérit de ses blessures assez promptement, puisqu'il se trouva à la bataille de la Marfée en 1641, et ensuite au siége de Bapaume. L'année suivante, le régiment des gardes dont Fabert commandait le premier bataillon fut envoyé dans le Roussillon. Le maréchal de la Meilleraye, chargé de cette expédition, s'entretenant du nombre et de la valeur des troupes, désigna les gardes par le titre de *chanoines de Fabert*. Cette raillerie, très-déplacée, piqua Fabert au vif; mais il crut devoir n'en rien témoigner. La campagne devait s'ouvrir par le siége de Collioure. En marchant vers cette place, on aperçut les Espagnols rangés en ordre de bataille sur une hauteur. Le duc de la Meilleraye fit arrêter la troupe pour faire ses dispositions. Lorsqu'il passa devant Fabert, celui-ci le salua en baissant son esponton. « Il ne s'agit pas de cérémonie, lui dit brus- « quement la Meilleraye, quand il faut aller à « l'ennemi. » Fabert, sensible à ce reproche, s'avançait pour en demander raison; mais Turenne le retint et parvint à le calmer, en se chargeant de l'explication. Quelques instants après un aide de camp lui apporta l'ordre d'aller parler au général. « Avez-vous, lui dit Fabert, des ordres pour

« le bataillon? Je les exécuterai : je ne marche « pas autrement. » La Meilleraye vint lui-même : « Monsieur Fabert, lui dit-il, oublions le passé, « donnez-moi votre avis : que ferons-nous? — « Voilà, répondit Fabert, le premier bataillon des « gardes prêt à exécuter vos ordres; nous ne sa-« vons qu'obéir. — Point de rancune, répliqua la « Meilleraye, je viens demander votre sentiment. « — C'est d'attaquer, reprit Fabert. — Marche! » cria le maréchal. Le premier bataillon des gardes avança, les autres suivirent; en un instant les Espagnols furent enfoncés et culbutés. Ils se sauvèrent en désordre jusque dans Collioure, laissant au pouvoir des Français une partie de leur artillerie et un grand nombre de prisonniers. Cette circonstance hâta la reddition de la place, qui ouvrit ses portes le 14 avril. On fit de suite les dispositions pour le siége de Perpignan. Lous XIII, malade, vint au camp, et il chargea Fabert de lui rendre compte tous les matins des opérations de la veille. Un jour le grand écuyer (Cinq-Mars) se permit de critiquer le rapport de Fabert. Le roi lui imposa silence d'une manière mortifiante. Il sortit en disant à Fabert : « Monsieur, je vous re-« mercie. — Que dit-il ? demanda le roi, je crois « qu'il vous menace. — Non, sire, répondit Fabert; « on n'ose faire des menaces en présence de Votre « Majesté, et ailleurs on n'en souffre pas. » Fabert fut fait maréchal de camp en 1646; il prit, la même année, Porto-Longone et Piombino; et, en 1654, Stenai. Louis XIV le récompensa de ses services en le créant maréchal de France et gouverneur de Sedan. Fabert fit ajouter plusieurs ouvrages aux fortifications de cette place, et voulut payer de ses épargnes une partie des dépenses. Ses parents lui reprochèrent d'employer de cette manière un bien qu'il devait conserver à sa famille. « Si, leur « répondit-il, pour empêcher qu'une place que le « roi m'a confiée ne tombât au pouvoir des enne-« mis, il fallait mettre à une brèche ma personne, « ma famille et tout mon bien, je ne balancerais « pas un moment à le faire. » Le roi lui offrit en 1662 le collier de ses ordres; il le refusa par la raison qu'il ne pouvait pas produire les titres exigés. On lui fit dire qu'il pouvait présenter ceux qu'il voudrait, et qu'on ne les examinerait pas. Il répondit qu'il ne voulait pas que son manteau fût décoré par une croix et son nom déshonoré par une imposture. Louis XIV lui écrivit à cette occasion de sa propre main que le refus qu'il faisait lui inspirait plus d'estime pour lui que ceux qu'il honorait du collier ne recueilleraient de gloire dans le monde. On prétend, dit Voltaire, que le cardinal Mazarin proposant à Fabert de lui servir d'espion dans l'armée, il lui dit : « Peut-être faut-il « à un ministre des gens qui le servent de leurs « bras et d'autres de leurs rapports : souffrez que « je sois des premiers. » Aussi le ministre dit-il à des personnes qui cherchaient à répandre des doutes sur sa conduite : « Ah! s'il fallait se méfier « de Fabert, il n'y aurait plus d'homme en qui « l'on pût mettre sa confiance. » Le maréchal Fabert mourut à Sedan, le 17 mai 1662, et fut inhumé dans l'église des capucins irlandais qu'il avait fondée. Il montra dans sa dernière maladie la même fermeté d'âme que dans le cours de sa vie. « Se sentant affaiblir, dit un de ses historiens, « il demanda un livre de prières, et peu de temps « après on le trouva mort à genoux, et son livre « ouvert sur le psaume *Miserere mei, Deus.* » Il laissa, de son mariage avec Claude de Clevant, un fils qui lui succéda dans le gouvernement de Sedan, et qui mourut sans enfants au siége de Candie en 1669. Fabert ne savait pas le latin, et ne s'était jamais appliqué sérieusement à d'autre science qu'à celle de la guerre; mais la nature l'avait doué d'un grand sens et de beaucoup de jugement; et il avait senti de bonne heure la nécessité de parler et d'écrire correctement sa langue. On conserve à la bibliothèque de Paris ses lettres écrites depuis le 21 octobre 1634 jusqu'au 12 septembre 1652; et dans les archives de l'hôtel de ville de Sedan, le *Recueil des ordonnances* qu'il avait rédigées pour le maintien du bon ordre et de la police dans cette place. La *Relation de la bataille de la Marfée*, par Fabert, a été imprimée dans les *Mémoires* de Montrésor, Leyde, 1665. La *Vie du maréchal de Fabert* a été écrite par Gatien de Courtilz, Amsterdam, 1697; Rouen, 1698, in-12, et par le P. de la Barre, génovéfain, Paris, 1752, 2 vol. in-12. La seconde est la plus estimée ; elle renferme des particularités curieuses, mais aussi bien des détails étrangers au sujet, et le style en est trop prolixe. Le comte de la Platière a publié une *Notice* sur Fabert, dans la *Galerie universelle;* elle est peu exacte pour les dates, et on y trouve des anecdotes suspectes. Duhamel a donné à Metz, en 1779, in-8°, *Mémoire historique sur le maréchal Fabert*, et en 1837, M. Bégin a fait couronner par l'académie royale de Metz un *Éloge du maréchal Fabert*, Metz 1837, in-8°. — FABERT (François-Abraham), frère du maréchal, servit avec distinction aux siéges de Montauban, la Rochelle, Nancy, Trèves. Il obtint en récompense de ses services le cordon de St-Michel, en 1638, fut élu maître échevin de Metz l'année suivante, et continué dans cette place jusqu'à sa mort, arrivée en 1665. — FABERT (N.), cousin des précédents, est auteur de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, depuis Philippe le Hardi, en 1363, jusqu'à la mort de Charles-Quint en 1558, Cologne, 1687, in-12, 1689, 2 volumes in-12. Le style en est mauvais, mais on y trouve quelques faits intéressants. W—s.

FABIAN, ou FABYAN (ROBERT), naquit à Londres vers le milieu du 15e siècle. C'était un des négociants les plus considérables de cette ville, qui le choisit pour l'un de ses aldermen, et le nomma shérif en 1493. Il était fort instruit pour son temps, et s'étant appliqué particulièrement à l'étude de l'histoire, il a laissé un ouvrage intitulé : *Concordance des histoires, ou Chronique d'Angleterre et de France*, assez estimé pour le soin et

l'exactitude, spécialement en ce qui concerne les affaires de Londres, mais qui n'a guère d'autre mérite. « Fabian, dit Wharton, fait autant d'es« time des maires de Londres que des rois d'An« gleterre, et semble avoir regardé les dîners de « Guildhall et les solennités des corporations de « la Cité comme des choses plus intéressantes que « nos victoires en France et nos efforts dans l'in« térieur pour conquérir la liberté. » On prétend que le cardinal Wolsey en fit brûler tout ce qu'il en trouva d'exemplaires, parce que l'auteur y faisait connaître trop clairement les richesses du clergé. Cette chronique, qui s'étend depuis Brutus jusqu'à Henri VII, ne fut imprimée qu'après sa mort, en 1516, Londres, 2 vol. in-fol. Elle fut réimprimée en 1533 in-fol. Dans ces deux premières éditions chacune des sept parties qui la composent est terminée par une hymne à la Vierge, qui fut supprimée dans les éditions suivantes. Chacune des deux commence aussi par une sorte de prologue en vers, c'est-à-dire en prose rimée. Il y a eu plusieurs autres éditions de l'ouvrage de Fabian; la dernière est intitulée : *Nouvelles Chroniques d'Angleterre et de France*, etc., *avec une préface biographique et littéraire, et un index*, par Henri Ellis, Londres, 1811, 1 vol. in-4°. Fabian mourut à Londres en 1512. X—s.

FABIEN (Saint), élu pape en 336, succédait à Antère. Eusèbe raconte que, comme on procédait à l'élection, une colombe vint se poser sur la tête de Fabien, et que ce signe fut pris pour un présage de la présence du St-Esprit. Quoi qu'il en soit, Fabien, par une conduite digne des plus grands éloges, justifia pleinement le choix qu'on avait fait de lui. St-Cyprien l'appelle un « excellent homme, » et dit « que la gloire de sa mort a ré« pondu à la pureté, à la sainteté, à l'intégrité de « sa vie. » Fabien fut une des victimes de la persécution suscitée par l'empereur Dèce. Il fut mis à mort le 20 janvier 250, après un pontificat de quatorze ans un mois et dix jours. D—s.

FABIEN-PILLET. *Voyez* Pillet.

FABIO INCARNATO, professeur de théologie, né à Naples dans le 16e siècle. Il a fait une vingtaine d'ouvrages de théologie et de mysticité, dont on trouve la liste dans l'un des plus estimés, intitulé: *Scrutinium sacerdotale, sive modus examinandi tam in visitatione episcopali quam in susceptione ordinum*, dédié en 1608 au cardinal Aquaviva, archevêque de Naples, réimprimé à Bracciano, 1633, in-8°, et à Rouen, 1642, 2 part. in-8°, édition augmentée par l'auteur. C. T—y.

FABIOLE (Sainte), dame romaine de l'illustre maison *Fabia*, était mariée à un homme de mœurs corrompues, et dont le libertinage et les débauches furent portés à un tel point, qu'elle le prit en aversion, et le quitta. Peu instruite des lois de l'Église sur le mariage, et encore jeune, elle passa à de secondes noces, quoique son mari vécût encore, et usa de la faculté que lui laissaient les lois romaines. Mais étant devenue veuve, et informée de l'illégitimité des nœuds qui l'avaient unie à son dernier mari, elle en conçut une vive douleur, et résolut de se soumettre à la pénitence publique. La veille de Pâques, vêtue d'un sac, et les cheveux épars, elle se présenta avec les autres pénitents à la porte de la basilique de St-Jean-de-Latran. Sa piété, sa douleur, l'état humiliant dans lequel paraissait une dame si distinguée, tirèrent des larmes des yeux de l'évêque et des prêtres, et émurent la compassion de toute l'assistance; elle se tint à la porte de l'église jusqu'à ce que l'évêque qui l'en avait chassée l'y eût fait rentrer. Ayant reçu l'absolution, elle vendit tous ses biens pour en assister les pauvres. Elle est la première en Italie qui fonda des hôpitaux; elle voyagea en plusieurs pays pour l'accomplissement de son pieux dessein, et vint à Jérusalem en 395. Elle vit St-Jérôme, qui lui expliqua les saintes Écritures. L'invasion des Huns la força de quitter la Palestine; elle retourna en Italie, se retira à Ostie, bâtit un hôpital où elle servait elle-même les malades, et mourut à Ostie ou à Rome, vers l'an 400. C'est par les écrits de St-Jérôme que nous avons appris ce que l'on sait de Ste-Fabiole. Il y fait le plus grand éloge de cette sainte. De la pénitence qu'elle fit, les théologiens catholiques concluent que, dès les premiers siècles de l'Église, c'était une opinion constante que les nœuds du mariage n'étaient point rompus même *pour cause d'adultère*, puisque autrement Ste-Fabiole n'eût pas été coupable, ni assujettie à la pénitence. L—y.

FABIUS VIBULANUS (Quintus), sauvé comme par miracle du massacre des Fabius, à la funeste journée de Crémera (1), servit, s'il faut en croire l'histoire de ces temps reculés, comme de souche aux diverses branches de la famille des Fabius, que l'on fait sortir de lui. Mais l'expédition militaire de ces Fabius, rapportée par Tite-Live, est-elle bien réelle? Denys d'Halicarnasse croit qu'elle n'est que le produit de l'imagination. Le Fabius dont nous nous occupons fit partie du décemvirat, cette association célèbre qui ne parut naître au sein des lois que pour les mieux fouler aux pieds. Il se traîna servilement, dans les fonctions qu'il eut à remplir, sur les pas de l'odieux Appius, et renonça sous cette infâme domination à son caractère naturellement généreux, mais faible, pour s'asservir aux passions féroces d'un magistrat factieux. Il avait montré plus d'énergie lorsque étant préfet de Rome il s'opposa de toute sa force aux entreprises des tribuns, jaloux du pouvoir consulaire. Fabius eût mérité d'être mis au nombre des citoyens de Rome les plus recommandables, si sa honteuse facilité n'eût terni l'éclat des victoires qu'il remporta sur les Volsques et de

(1) Cette défaite tombe à l'an de Rome 275. Les Fabius avaient offert au sénat d'entreprendre à leurs dépens la guerre contre les Véiens; ils étaient au nombre de 306, tous patriciens. Après quelques succès, ils donnèrent dans une embuscade et furent tués jusqu'au dernier. Q. Fabius, qui continua cette famille, était seul demeuré à Rome à cause de sa jeunesse. Cette chronologie n'est pourtant pas sans difficulté.

ses combats contre les Sabins. On place l'époque du consulat de Q. Fabius l'année de Rome 287 (467 avant J.-C.). G. F—R.

FABIUS AMBUSTUS. *Voyez* Licinius Stolo.

FABIUS AMBUSTUS (Marcus), trois fois consul, et depuis dictateur, vers l'an de Rome 403 (351 avant J.-C.), se rendit célèbre par d'éclatants avantages remportés sur les Herniques, succès qui lui méritèrent l'honneur du triomphe. Ce Fabius eut des droits à la reconnaissance du peuple, en évoquant à son tribunal suprême la décision d'un dictateur. Son fils, général de la cavalerie sous le dictateur Papirius, était poursuivi par ce superbe et fougueux citoyen, jaloux du pouvoir que lui donnait sa charge. Sans nul moyen de le sauver, le vieux Fabius, son père, recourut à l'autorité du peuple; mais ce fut un grand trait des mœurs de ce peuple admirable, de sa discipline, de ses lois et du respect qu'il conservait pour elles au milieu des plus vives émotions, que de n'oser point absoudre un fils qui n'avait pour défenseurs de sa cause que les larmes et la tendresse d'un père. G. F—R.

FABIUS MAXIMUS RULLIANUS (Quintus). Rome reconnaissante a mis à côté du surnom de *très-grand*, dont elle décorait le vainqueur des Apuliens, des Liguriens, des Samnites, des Gaulois, des Umbriens, des Marses et des Toscans, celui de *Rullianus*, tiré d'un simple instrument de labourage. Fabius Rullianus est le premier Fabius à qui l'on ait décerné le nom de Maximus. C'est à ce Fabius que remonte l'origine du proverbe latin : *equis albis :* Ce fut lui qui voulut que, promenés sur un char attelé de chevaux blancs, les chevaliers romains parcourussent tous les ans, le jour des Ides Quintiliennes, l'espace qui séparait du temple de l'Honneur ce Capitole qu'on pouvait regarder comme le temple de la Gloire. Général de la cavalerie sous le dictateur Papirius Cursor, l'an de Rome 430, il fut, par ses talents militaires, digne d'un tel chef, et mérita de partager sa gloire. Tite-Live les appelle un couple illustre par les exploits qui marquèrent leur association ; mais on doit déplorer que ces talents qu'ils devaient à la patrie ne leur aient servi qu'à nourrir une mésintelligence funeste aux intérêts de la république. Cinq fois consul, deux fois dictateur, interroi, prince du sénat, honoré du triomphe, couvert de gloire et chargé d'honneurs, à son dernier âge, il vantait encore la force de son âme et la vigueur de son corps. Ce fut au moment de jouir d'une *vie* parsemée de quelques erreurs, mais *empreinte* d'un bout à l'autre d'*une gloire* éclatante et solide, que l'imprudence et la témérité du jeune Fabius Gurgès, son fils, faillirent remplir d'amertume les derniers jours de sa carrière, par l'humiliation qu'avaient reçue sous ses ordres les armes romaines. On put aussi, dans cette circonstance, féliciter Fabius Rullianus *de n'avoir pas désespéré.* Touchés de ses prières, le sénat et le peuple consentirent à laisser le commandement à son fils, qu'il voulut servir en qualité de lieutenant. On vit depuis l'illustre vieillard suivre le char de triomphe de son jeune élève, qui lui devait plus que la vie, puisqu'il venait de lui rendre l'honneur. On eût dit qu'il triomphait lui-même; Rome ne voyait que lui, et lui attribuait en effet tout le mérite du succès et toute la gloire du triomphe. Q. Fabius Maximus était prince du sénat lors du recensement de Cn. Domitius, le premier plébéien qui eut l'honneur de fermer *le lustre*, et l'on présume qu'il vivait encore lors de l'invasion de Pyrrhus en Apulie, l'an 280 avant J.-C. G. F—R.

FABIUS PICTOR (Quintus), que l'on peut appeler le père de l'histoire latine, vivait du temps de la deuxième guerre punique, an 225 avant J.-C. Rome, avant cet écrivain, comptait déjà des poëtes et des annalistes, mais elle n'avait pas encore d'historien. La muse grossière de Nævius avait célébré dans des chants informes la gloire que s'étaient acquise les armées romaines durant le cours de la première guerre punique. Ennius mettait en vers héroïques les annales de sa patrie adoptive. Fabius Pictor vint, et fit prendre à l'histoire une forme plus convenable : il lui rendit son véritable langage ; et la poésie, assez riche du domaine de la fable, perdit celui de l'histoire. Dans ces premiers temps de la république, la *collection* de quelques mémoires, destinés à transmettre le souvenir des événements les plus remarquables de chaque année, et dont le sénat avait confié la direction au grand pontife, qui en était le dépositaire, formait à eux seuls tout le corps de l'histoire romaine. Ces mémoires, connus sous le nom de *Grandes Annales*, commencèrent avec Rome, et ne furent interrompus qu'un siècle après Fabius Pictor, sous le pontificat de P. Mucius. Ils servirent de type à l'ouvrage de Fabius, qui les fit entrer, pour ainsi dire, comme des pièces de construction dans l'édifice qu'il élevait presque sur leur modèle. Il donna le titre d'*Annales* à son histoire, en y fondant celles de la république. Fabius Pictor et ses Annales sont souvent cités avec éloge par Tite-Live et par Cicéron. Tite-Live n'a pas dédaigné de faire usage pour son histoire des écrits de Fabius, qu'il regarde comme le plus ancien des historiens de Rome (liv. 21). Mais il s'élève sur ces mêmes écrits un doute qu'il est presque impossible de résoudre; la question de savoir s'ils furent primitivement composés en grec ou en latin est indécise. Ce qu'il y a de certain, c'est que leur auteur écrivait dans ces deux langues; et ce qu'il serait peut-être permis de présumer, c'est qu'il traduisit lui-même ses *Annales* en latin, après les avoir composées en grec. On reproche au style de Fabius Pictor une trop grande maigreur et quelque empreinte de cette âpreté, nous dirons même de cette grossièreté des premiers âges, également éloignées d'une *incorrecte* mais *aimable naïveté*, et de la pureté des bons écrivains. Ces défauts appartenaient au siècle de Fabius, où la rudesse de l'histoire peignait à merveille les mœurs agrestes de ceux dont elle disait les actions. Les *Annales* de

Fabius Pictor existaient encore du temps de Pline l'Ancien, qui les cite dans plusieurs endroits de son ouvrage. Les seuls fragments qui nous en soient parvenus ont été recueillis par différents auteurs. On peut consulter à cet égard la *Bibliothèque latine* de Fabricius, et surtout Vossius, *De histor. lat.* G. F—R.

FABIUS (Quintus-Maximus-Verrucosus), surnommé *Cunctator* (temporiseur), fut le héros de sa famille. Consul pour la première fois l'an de Rome 517, il battit les Liguriens, et eut l'honneur du triomphe. Quand la ville de Sagonte eut été prise par les Carthaginois, les Romains envoyèrent Fabius à Carthage à la tête de leurs ambassadeurs. Ce fut lui qui, ayant relevé un pan de sa toge, dit en plein sénat: *Nous vous portons la paix et la guerre, choisissez.* Après le désastre de Trasimène, les circonstances demandaient un dictateur : le choix tomba sur Fabius. Il se mit en marche pour s'opposer à Annibal, et arriva en présence de ce général, qu'il trouva tout prêt à engager une action ; mais ses mouvements insidieux, ses marches et contre-marches, les ravages des terres des alliés, rien ne put faire départir Fabius de son plan de guerre défensive. Il conduisit son armée sur les hauteurs, à peu de distance de l'ennemi, de manière à ne point le perdre de vue et à ne rien engager. Il permettait seulement quelques escarmouches pour aguerrir ses troupes. Le plus dangereux de ses ennemis était dans son camp : c'était Minucius, maître de la cavalerie, homme ambitieux, arrogant et présomptueux, qui appelait hautement lenteur et timidité la circonspection du général. Annibal, n'ayant pu rien obtenir contre Fabius, se décida à passer dans la Campanie, portant la désolation dans le plus beau territoire de l'Italie. Le dictateur menait toujours son armée le long des montagnes. Quand elle fut arrivée à leur extrémité, elle se trouva spectatrice de l'incendie des maisons dans les campagnes de Falerne et dans la colonie de Sinuesse, sans qu'il lui fût permis d'aller au combat. Minucius alors ne put s'empêcher d'éclater contre le dictateur dans la harangue la plus séditieuse. Fabius, les yeux également ouverts sur son armée et sur l'ennemi, persista dans son plan tout le reste de la campagne, quoiqu'il n'ignorât point que sa temporisation le décriait à Rome. Annibal, désespérant de l'amener à un combat, songeait à prendre des quartiers d'hiver. Fabius en fut informé; et, croyant bien que l'ennemi repasserait par les défilés qui l'avaient introduit dans le territoire de Falerne, il s'empara des postes aux passages, et ramena son armée sur les mêmes hauteurs qu'elle avait occupées. Ensuite il envoya à la découverte, avec quatre cents chevaux des alliés, Hostilius Mancinus, qui avait été souvent témoin des déclamations du maître de la cavalerie. Ce jeune homme, peu docile aux instructions du dictateur, se laissa aller à son impétuosité, et tomba dans le piége où l'entraînèrent les cavaliers numides. La cavalerie carthaginoise fondit sur lui et sur sa troupe, et les enveloppa. Mancinus périt avec l'élite de ses gens. Le lendemain, il y eut une action où combattirent les cavaliers des deux armées. Les Romains perdirent 200 hommes, et les ennemis 800. Annibal se trouva enfermé par les positions qu'avait prises le dictateur; mais il se tira d'embarras par un stratagème. Les choses en étaient là : Fabius avait tout conservé par sa tactique habile ; cependant sa circonspection était un objet de mépris à Rome, aux yeux des militaires et des citoyens. Deux circonstances ajoutèrent à l'envie qu'on portait au dictateur. Son champ, indiqué à Annibal, avait été seul épargné, au milieu de la dévastation générale. Le rusé Carthaginois voulait faire croire par là que cette faveur était le prix de quelque pacte secret entre le dictateur et lui. D'après une convention faite entre les généraux romains et carthaginois, lors de la première guerre punique, au sujet des prisonniers respectifs, l'excédant de l'échange devait être payé en argent. Il se trouvait vingt-quatre prisonniers de plus du côté des Romains. Comme le sénat ne statuait rien pour la somme à payer, Fabius la solda lui-même, en faisant vendre ce même champ épargné par Annibal. Il revint à Rome, ayant laissé son armée entre les mains du maître de la cavalerie. Celui-ci ne tarda pas à descendre dans la plaine pour engager un combat à la première occasion. Il profita habilement de l'éloignement d'une partie de l'armée d'Annibal, que ce général avait envoyée au fourrage. Les troupes des deux côtés se trouvant en présence, on en vint bientôt aux mains, en bataille rangée. Au premier choc, les Carthaginois furent repoussés jusqu'à leur camp; mais, par l'effet d'une sortie vigoureuse, les Romains furent repoussés à leur tour. Le combat fut rétabli par l'arrivée inattendue de Numéricus Décimius, chef des Samnites, que Fabius envoyait au camp des Romains, avec 8,000 hommes d'infanterie et 200 chevaux. Quand cette petite armée se montra sur les derrières, Annibal s'imagina que c'était le dictateur lui-même qui venait de Rome avec un renfort; et, craignant quelque embûche, il ramena ses troupes dans son camp. La perte des ennemis se monta à 6,000 hommes; celle des Romains alla bien à 5,000. Cependant Minucius annonça une victoire brillante, dans la lettre qu'il écrivit au sénat. Fabius s'abstint de paraître dans les assemblées du peuple. Il n'était pas favorablement écouté au sénat, quand il parlait avantageusement de l'ennemi, et quand il imputait les derniers désastres à la témérité et à l'impéritie des généraux. Il demandait que le maître de la cavalerie rendît compte de sa conduite, pour avoir combattu contre sa défense; il ne dissimulait pas qu'il tirait plus de gloire d'avoir, dans les circonstances, sauvé sans honte l'armée, que d'avoir tué plusieurs milliers d'ennemis. Ces discours ne servant à rien, Fabius retourna à son armée. Quelque défaveur qu'il eût, personne n'osait proposer de faire une

loi de la motion par laquelle un tribun avait demandé que l'autorité du maître de la cavalerie fût égalée à celle du dictateur. Un homme se rencontra, Varron, né dans la condition la plus abjecte, et parvenu par une basse popularité aux honneurs et aux dignités (*voy.* VARRON). Il sortait de la préture et aspirait au consulat. Il fit passer par un plébiscite la loi demandée. Fabius fut le seul qui n'y vit rien de déshonorant pour lui. Il soutint cette injustice du peuple avec la même fermeté d'âme que les accusations de ses ennemis. Minucius, enflé de ses succès et de la faveur populaire, se glorifiait de n'avoir pas moins vaincu Fabius qu'Annibal. Lors de sa première entrevue avec le dictateur, il demanda que le commandement général de l'armée fût alternativement dans les mains de l'un d'eux; Fabius le fit consentir à partager entre eux les légions, comme il était d'usage entre les consuls. Annibal, instruit par ses espions et par les transfuges de ce qui se passait dans le camp des Romains, en eut une double joie. D'un côté, la témérité de Minucius se trouvait entièrement libre; de l'autre, les forces de Fabius étaient diminuées de moitié. Le général carthaginois ne s'occupa plus que de faire naître une occasion d'en venir aux mains avec Minucius; il la trouva toute naturelle dans l'avantage pour l'une et l'autre armée de se saisir d'une éminence qui était entre les deux camps. Après avoir embusqué 5,200 hommes, tant d'infanterie que de cavalerie, il envoya un simple détachement, comme pour s'emparer de l'éminence. C'était là qu'il attendait Minucius. Celui-ci s'avança pour chasser cette poignée d'ennemis, et s'emparer du poste. Il s'engagea alors une action entre les troupes légères, et bientôt les légions s'ébranlèrent. Annibal, de son côté, fit marcher pour soutenir ses gens. L'action devint générale; la cavalerie légère repoussée se replia sur les légions, qui tinrent ferme, et qui auraient défendu le terrain, si les troupes embusquées, paraissant tout à coup sur les flancs et les derrières de l'armée romaine, n'avaient causé un tumulte et une terreur qui ôtèrent tout courage pour combattre et tout espoir de fuir. Fabius, entendant les cris et voyant le désordre de l'armée romaine, ne put s'empêcher de dire que la fortune punissait la témérité comme il l'avait prévu; mais, sans perdre de temps à blâmer et à se plaindre, *Marchons*, dit-il, *arrachons la victoire aux ennemis, et à nos concitoyens l'aveu qu'ils se sont trompés.* Aussitôt l'armée du dictateur se montra aux Romains comme descendue du ciel pour les secourir. Avant d'en venir à la portée du trait et à aucun engagement, elle arrêta les siens qui fuyaient et contint l'impétuosité du vainqueur. On se rallia, l'ordre se rétablit. Les deux armées romaines n'en faisant plus qu'une menaçaient l'ennemi : Annibal fit alors sonner la retraite, disant hautement que Minucius avait été vaincu par lui, et que lui l'avait été par Fabius. De retour dans son camp, Minucius assembla ses soldats, et les invita à se réunir à l'armée de Fabius, et à saluer comme leurs patrons ceux dont les bras venaient de les sauver; que pour lui, il appellerait du nom de père celui qui le méritait par son bienfait et sa dignité. La réunion des deux armées eut lieu sur-le-champ; le nom de père et de patron furent donnés par le général et les soldats. Minucius abjura le pouvoir qui lui avait été conféré par le peuple, et remit tout à Fabius. Quand la nouvelle de cet événement fut arrivée à Rome, il n'y eut pas de bornes aux éloges qu'on donna au dictateur. Il eut encore la gloire de faire dire à Annibal que la nuée qui avait coutume de paraître au-dessus des montagnes avait donné de la pluie par un orage. Les six mois de son commandement suprême étant expirés, Fabius abdiqua la dictature. Varron, dont nous avons parlé, venait d'être nommé consul avec Paul-Émile. Au moment où ce dernier partait pour se mettre à la tête de son armée, Fabius crut devoir lui faire le tableau de la situation des choses, et lui proposer pour modèle de conduite celle que lui-même avait tenue dans de pareilles circonstances. Après la fatale journée de Cannes, dans la désolation générale, le sénat s'assembla pour aviser aux mesures qui étaient à prendre relativement à la sûreté de Rome. Fabius en indiqua de préliminaires, qui furent toutes adoptées (1). L'an 538, qui était la cinquième année de la seconde guerre punique, il présidait à l'élection des nouveaux consuls; les suffrages s'étant portés sur T. Otacilius et Marcus Æmilius Regilius, l'un d'eux était son neveu, il prit la parole; et dans son discours, s'autorisant des événements passés, il établit qu'il fallait élire cette fois des consuls qui fussent à l'égal d'Annibal; il s'expliqua ensuite avec une noble franchise sur Regilius et Otacilius. Il représenta à ce dernier qu'il n'avait pas fait sur mer, avec la flotte qu'il commandait, tout ce qu'on avait attendu de lui. Il lui conseilla de déposer un fardeau qui serait accablant, et finit en demandant qu'on retournât aux suffrages. Malgré les clameurs d'Otacilius, on reprit les voix, et Fabius fut élu consul pour la quatrième fois. Marcellus le fut pour la troisième. Il n'y eut pas sous ce consulat d'opérations militaires importantes de la part de Fabius. Annibal était depuis longtemps devant Capoue; ne pouvant attirer les Romains au combat, ni pénétrer dans la place, il se décida à décamper. L'idée lui vint alors d'attaquer la ville même de Rome. Il pourrait, à la faveur d'une terreur soudaine et du tumulte, s'emparer d'une partie de la ville; Rome en danger ferait abandonner Capoue. Le sénat, informé de cette résolution par une lettre du consul, s'assembla aussitôt. Le

(1) Elles se font remarquer par une rigidité et une fermeté qui rappellent les lois austères de Sparte : le deuil public est fixé à 30 jours, les femmes doivent se renfermer chez elles pour pleurer; ordre à tous les hommes valides de s'armer, aux chevaliers d'explorer les routes, aux sénateurs de parcourir les rues et les places pour relever le courage national. Tout jusqu'ici est digne de Rome républicaine, pourquoi faut-il qu'on ait à déplorer le sacrifice cruel de deux Gaulois et de deux Grecs! A. F—L—T.

premier avis fut pour rappeler de toutes les parties de l'Italie les généraux et les armées, afin de ne s'occuper que de la défense de Rome. Fabius fut d'un avis tout contraire; il lui paraissait honteux de se retirer de Capoue, et d'agir d'après les volontés et les menaces d'Annibal. Comment croire que celui qui après la victoire de Cannes n'avait osé se présenter devant Rome se flattât de s'emparer de cette ville, quand il était repoussé de Capoue? Fabius eut raison; le général carthaginois s'approcha jusqu'à 3,000 pas de Rome, la contempla et se retira. En 543, Fabius, consul pour la cinquième fois, fut élu prince du sénat par le censeur Sempronius, comme étant alors, dit le censeur, le premier citoyen de Rome. Il se mit en campagne pour aller faire le siége de Tarente. Il recommanda par lettres à Marcellus, qui le premier avait été vainqueur d'Annibal, d'occuper pendant ce temps-là le général carthaginois, en lui faisant une guerre vive. Marcellus la lui fit, le battit et le força à rétrograder. Fabius assiégea Tarente, et la prit bientôt, à la faveur d'une intelligence qu'il avait dans la ville. Annibal ne put arriver à temps au secours de la place. L'histoire ne nous donne plus rien sur la vie militaire de Fabius; mais nous allons le retrouver au sénat avec son patriotisme et sa liberté ordinaires. Le jeune Scipion, surnommé depuis l'*Africain*, était consul (l'an 547), et prétendait avoir, sans tirer au sort, l'Afrique pour département, et y porter le siége de la guerre. Il faisait même assez entendre que si le sénat rejetait sa demande, il la ferait au peuple. Les principaux du sénat étaient blessés de la prétention du consul. On demanda à Fabius son avis. Dans un discours très-étendu, fort de faits et de raisonnements, il combattit le projet de Scipion, et s'efforça de lui démontrer que s'il aimait la gloire de son pays, s'il avait l'ambition de terminer la guerre, ce n'était pas en Afrique qu'il fallait aller; qu'il fallait rester en Italie pour détruire Annibal, qui était la terreur de Rome depuis quatorze ans. Scipion fut envoyé en Sicile, avec la faculté de passer en Afrique s'il le jugeait nécessaire. Fabius vécut assez pour voir Annibal, après plus de quinze ans, quitter en frémissant et en pleurant l'Italie, pour aller au secours de Carthage, que Scipion menaçait. Cette même année (549 de Rome, 204 avant J.-C.), Fabius mourut dans un âge avancé, digne, suivant Tite-Live, de porter le premier le surnom de *Maximus*, qui avait été donné à Fabius-Rullus, son aïeul. Sa gloire fut d'avoir eu Annibal pour adversaire, et d'avoir, en arrêtant constamment ce vainqueur, sauvé la chose publique. — Fabius eut un fils qui portait aussi les noms de Quintus Fabius-Maximus, et qui fut préteur sous son quatrième consulat, et l'année d'après consul. Fabius fut député vers son fils, au camp de Suessula, dans l'Apulie. Le fils alla au-devant de son père, qui s'avançait à cheval. Comme les licteurs le laissaient passer sans rien dire, par respect pour son grand caractère, le jeune Fabius dit au licteur qui le précédait immédiatement d'ordonner au cavalier de descendre; le vieillard descendit aussitôt. *J'ai voulu*, dit-il, *mon fils, éprouver si vous saviez assez que vous étiez consul*. Le jeune Fabius, pendant son consulat, prit sur Annibal la ville d'Arpi, tant par un coup de main que par le concours des habitants. On ne voit pas, par la suite de l'histoire, ce que fit ce digne fils de Fabius-Maximus, ni quand il mourut. Q. R—y.

FABIUS MAXIMUS ÆMILIANUS (Quintus), fils du consul Paul-Emile, passa, par l'adoption, dans l'illustre maison des Fabius. Son père, qu'il accompagna dans la guerre contre Persée, roi de Macédoine, l'envoya à Rome y porter la nouvelle de sa victoire. Il le chargea ensuite de mettre au pillage les villes des Agasses et des Eginiens, pour les punir, les Agasses, d'avoir embrassé de nouveau le parti de Persée, quand ils avaient d'eux-mêmes demandé l'alliance de Rome, et les Eginiens d'avoir traité en ennemis quelques soldats romains qui étaient entrés dans leur ville. Fabius eut encore de son père la commission de ravager le pays des Illyriens, qui avaient été auxiliaires du roi de Macédoine dans la dernière guerre. Consul l'an de Rome 606, Fabius partit pour l'Espagne avec deux légions de nouvelle levée, qu'il joignit à des troupes alliées, ce qui lui donna un corps d'armée de quinze mille hommes d'infanterie et de deux mille environ de cavalerie. Il s'attacha à le fortifier par des exercices de tous les jours, avant de le mettre en présence d'un ennemi qui n'était pas à mépriser. Cet ennemi était Viriathe (*voy.* Viriathe), à la tête des Lusitaniens, qui battit un des lieutenants du consul, lequel avait osé se mesurer avec lui. Fabius accourut au bruit de cet échec : Viriathe, fier de son avantage, cherchait à l'amener au combat : mais le général romain, fidèle à son plan, refusa d'engager une action, se contentant d'aguerrir ses troupes par de fréquentes escarmouches. Quand son infanterie allait aux fourrages, souvent il la faisait protéger par de la cavalerie. Paul-Emile, son père, lui avait donné ces leçons de circonspection dans la guerre contre Persée. Fabius fut prorogé dans son commandement en Espagne par une circonstance assez particulière (*voy.* Galba). Son armée était alors bien aguerrie, il ne balança pas à en venir aux mains avec Viriathe, et il eut l'avantage sur lui dans deux combats. Il prit une ville alliée de l'ennemi et en incendia une autre. Ces succès de Fabius datent de l'an de Rome 608. On ne le voit plus figurer dans la suite de l'histoire. — Un autre Q. Fabius Maximus, surnommé *Servilianus*, consul deux ans après, en 610, et commandant aussi en Espagne, se trouvant à la tête d'une armée assez considérable, offrit la bataille à Viriathe, et le battit complétement. Comme les Romains, en le poursuivant, étaient dans une sorte de désordre, le général espagnol, avec sa présence d'esprit ordinaire, rallia ses gens, attaqua les vainqueurs, leur tua trois mille

hommes et repoussa le reste dans leur camp. Là, il s'engagea un combat que la nuit seule fit cesser. Viriathe se retira ensuite dans la Lusitanie. Fabius, en qualité de proconsul, continua la guerre en Espagne, alla chercher Viriathe, et se mit en possession de plusieurs villes où ce général avait établi des garnisons. Il les traita diversement : il pardonna aux unes et livra les autres au pillage. De tous les prisonniers qu'il fit, cinq cents furent mis à mort par ses ordres, et neuf mille furent vendus comme esclaves. L'année suivante, Baccia, ville de l'Espagne ultérieure, dont Viriathe avait levé le siége, se rendit à Fabius; il ne pardonna qu'à un certain Connobas, chef de brigands qui s'était remis à sa foi, et fit couper les mains de ceux qui avaient été avec lui, la plupart transfuges des garnisons romaines. Ce traitement, à l'égard de gens qui s'étaient plutôt rendus qu'ils n'avaient été faits prisonniers, parut trop cruel de la part du général de l'armée d'un peuple aussi civilisé que le peuple romain. Il paraît que ce même Fabius fut censeur l'an 626. Q. R—y.

FABIUS MAXIMUS (Quintus), de la maison *Fabia*, et petit-fils, par adoption, de Paul-Emile, soutint la gloire de ces deux grands noms, et mérita d'être distingué par le surnom d'*Allobrogicus*. Elu consul en 631, il eut pour département la Gaule transalpine; il marcha avec des forces peu considérables contre Bituitus, roi des Arverniens, qui avait levé une puissante armée, composée de son peuple, des Allobroges, etc. Ce prince était impatient de combattre, se croyant sûr de vaincre. Cette confiance lui donna une trop grande sécurité, dont profita le consul. Il tira aussi parti du terrain qui, étant voisin des montagnes, était entrecoupé de collines et d'eau ; tout, jusqu'au moment de la saison, lui parut favorable pour livrer bataille à l'ennemi. On était dans le temps des plus grandes chaleurs, qui étaient insupportables aux Gaulois. L'activité et la prudence du général romain lui assurèrent la victoire : elle fut si complète, qu'on fit monter la perte des Arverniens et des Allobroges à 120,000 hommes : celle des Romains fut très-petite. Il paraît que l'ennemi fut surpris et enveloppé de manière à n'avoir pu se préparer au combat ni développer ses forces. Fabius, surnommé *Allobrogicus* à cette occasion, eut la gloire de donner la paix à deux puissants peuples. Il éleva sur le lieu du combat un trophée en pierres, ce qui était une chose nouvelle pour les Romains. Son triomphe eut un grand éclat; le roi Bituitus, remarquable par la beauté de son extérieur, en fut un des principaux ornements (*voy.* Domitius Ahenobarbus). Fabius fut censeur l'an de Rome 644. La suite de sa vie n'est pas connue. Q. R—y.

FABIUS (Guillaume), dont le nom latinisé correspond, dans la langue flamande, à celui de *Boonaerts*, était né à Hilvaren-Beeck, et il a eu, comme humaniste, quelque célébrité parmi ses compatriotes ; il a successivement enseigné à Anvers et à Louvain; il professait le grec au collége *Buslidien* de cette dernière ville, où il fut assassiné par des étudiants en 1590. Il a laissé un *Epitome syntaxeos linguæ græcæ*, Anvers, 1584, in-12. M—on.

FABRA (Louis della). *Voyez* Fabbra.

FABRE D'UZÈS, troubadour du 13e siècle, qu'il ne faut pas confondre avec un autre troubadour provençal du même nom, fut, suivant Crescimbeni, accusé et convaincu de plagiat. On a dit longtemps après de l'abbé Roquette, *qui prêchait les sermons d'autrui :*

Ils sont bien à lui,
Puisque en effet il les achète.

Les ouvrages d'Albert ou d'Albertet de Sisteron, que Fabre s'attribuait, lui appartenaient au même titre ; mais ses confrères ne voulurent pas reconnaître ce droit de propriété ; et, s'il faut en croire Nostradamus, le troubadour fut condamné au fouet, en vertu des lois impériales, qui punissaient les larcins poétiques comme toute autre espèce de vol. Dépouillé de son mérite d'emprunt, Fabre reste réduit, d'après le jugement de l'historien des troubadours, « à une mauvaise chanson « galante et à un poëme de morale où il n'y a que « des lieux communs. » V. S. L.

FABRE (Jean), archevêque de Cagliari, né à Tarascon, en Provence, au 14e siècle, entra dans l'ordre des Carmes, et prit l'habit à Avignon en 1390. Aux vertus de son état, dont il remplit les devoirs avec exactitude, il joignait des talents rares, surtout pour la prédication. Il se livra aux travaux de la chaire et prêcha avec succès dans les diverses églises de Provence. Envoyé à Rome pour les affaires de son ordre, il se fit connaître de Martin V, qui, appréciant son mérite, l'employa en différentes occasions, et le récompensa ensuite en lui donnant l'archevêché de Cagliari, capitale de la Sardaigne. Fabre y resta dix-sept ans, gouvernant son diocèse avec sagesse. Ayant alors été nommé patriarche de Césarée, il se démit de son archevêché et survécut peu à cette démission. Il mourut vers l'an 1442. On a de Fabre : *Homiliæ sacræ*, 2 vol. Ce sont des discours dans le goût du temps. Ils sont surchargés de citations; et un grand étalage d'érudition, souvent employé mal à propos, y tient lieu d'éloquence. Il a aussi laissé quelques sermons où se retrouvent les mêmes défauts. L—y.

FABRE (Pierre-Jean), médecin de la faculté de Montpellier, exerça sa profession à Castelnaudary, où il s'acquit une réputation brillante et très-étendue. Humblement asservis à la doctrine de Galien, les médecins empruntaient leurs remèdes exclusivement à la pharmacie ; encore les prescrivaient-ils à des doses fort modérées. Fabre suivit une autre route; il puisa presque toutes ses ressources dans la chimie, et réussit facilement à éblouir le vulgaire par quelques succès dus à cette

thérapeutique nouvelle et prônés avec forfanterie. Le docteur languedocien publia en outre un grand nombre de petits écrits décorés de titres singuliers, et dans lesquels il se prodigue les louanges les plus pompeuses : 1° *Palladium spagyricum*, Toulouse, 1624, in-8°; ibid., 1638; 2° *Chirurgia spagyrica, in qua de morbis cutaneis omnibus spagyrice et methodice agitur*, Toulouse, 1626, in-8°; ibid., 1638; 3° *Insignes curationes variorum morborum medicamentis chymicis jucundissima methodo curatorum*, Toulouse, 1627, in-8°; 4° *Myrothecium spagyricum, sive pharmacopœa chymica*, Toulouse, 1628, in-8°; ibid., 1646, in-8°; 5° *Alchymista christianus*, Toulouse, 1632, in-8°, le plus curieux des ouvrages de Fabre; 6° *Hercules pio-chymicus, in quo penitissime tum moralis philosophiæ, tum chymicæ artis arcana, laboribus herculeis, apud antiquos tanquam velamine obscuro obruta deteguntur*, Toulouse, 1634, in-8°; 7° *Hydrographum spagyricum, in quo de mira fontium essentia, origine et virtute tractatur*, Toulouse, 1639, in-8°; 8° *Propugnaculum alchemiæ, adversus misochymicos quosdam philosophos umbratiles*, Toulouse, 1645, in-8; 9° *Panchymici, seu anatomiæ totius universi opus*, Toulouse, 1646, in-8°. Ces titres, bien que considérablement abrégés, sont plus que suffisants pour faire connaître la tournure d'esprit de l'auteur. Cependant ces productions ridicules ont été très-renommées, plusieurs fois réimprimées, tantôt isolément, tantôt collectivement, traduites en allemand, etc. C.

FABRE (Jean-Claude), oratorien, né à Paris, le 15 avril 1668, d'un chirurgien habile, après avoir régenté la seconde au collége de St-Quentin, entra dans l'Oratoire, et fut envoyé professer la philosophie d'abord à Rumilli en Savoie, puis à Toulon, à Riom, au Mans et à Nantes; il professa ensuite la théologie à Riom pendant trois années, et à Lyon pendant le même espace de temps. L'édition qu'il donna dans cette ville du *Dictionnaire de Richelet* le força de sortir de sa congrégation et de se retirer à Clermont. Il se trouva réduit à se charger de l'éducation de quelques enfants, et le produit étant insuffisant à ses modestes besoins, il eut l'humiliation de recevoir quelques secours du jésuite Letellier. En 1715, il rentra dans la congrégation de l'Oratoire à Troyes, et vint la même année demeurer à Montmorency, où il est mort le 22 octobre 1753. Le Père Fabre était très-laborieux; malgré ses professorats et ses voyages, il a publié plusieurs ouvrages : 1° une édition de Richelet, sous ce titre : *le Nouveau Dictionnaire français*, etc., Amsterdam (Lyon), 1709, 2 vol. in-fol.; réimprimé avec quelques changements à Rouen, 1719, 2 vol. in-fol., et encore à Lyon, 1728, 3 vol. in-fol., avec des remarques et additions du P. Aubert (*voy.* Aubert). Ce fut au reste la publication de l'édition de 1709, où il y avait quelques articles sur des matières de théologie contestées (et entre autres le mot *grâce*, qu'avait fourni un avocat), qui força le P. Fabre de sortir de l'Oratoire. 2° *Petit Dictionnaire latin-français*, Lyon, 1715, in-8°, dont il y a eu beaucoup d'éditions. L'auteur en avait fait un autre bien plus étendu, et qui devait avoir 2 volumes in-4°, mais qu'il renonça à publier lorsque parut le *Novitius* du Père Magniez. 3° *Œuvres de Virgile traduites en français, avec le texte à côté et des notes critiques et historiques*, 1721; réimprimées en 1741, 4 vol. in-12. 4° La continuation de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, qui avait laissé l'ouvrage au 20e volume, Paris, 1734, 16 vol. in-4° et in-12. « J'avais été, dit l'abbé Goujet, fortement sollicité « moi-même d'entreprendre cette continuation. « Il est vrai que, jeune alors et craignant que « l'entreprise ne fût au-dessus de mes forces, je « résistai longtemps aux instances qui me furent « faites; enfin je cédai, et j'avais achevé toute « l'histoire du concile de Constance, lorsque je « me vis prévenu par l'impression des deux pre- « miers volumes du Père Fabre (en 1726). Je fis « un sacrifice de ce que j'avais fait. Cette édition « fut aussitôt vendue; il fallut les réimprimer : on « m'engagea de les revoir. Je le fis, et j'ai rendu « le même service aux quatorze volumes qui ont « suivi les deux premiers. » Le *Discours* qui est à la tête du 13e volume (33e de la collection entière) est de l'abbé Goujet. Les tomes 15 et 16 du travail du P. Fabre (35 et 36 de la collection) furent mutilés, et l'auteur eut ordre de discontinuer son ouvrage. Il a laissé cependant un volume en manuscrit qui ne paraît pas avoir été publié. 5° *Entretiens de Christine et Pélagie sur la lecture des épîtres et évangiles des dimanches et fêtes*, 1717, in-12; 6° une traduction en prose des *Fables de Phèdre* et des *Sentences de P. Syrus*, 1728, in-12; 7° la *Table* de la traduction de l'histoire du président de Thou, formant un volume in-4°; 8° *Appendix de diis et heroibus*, ou *Abrégé de l'Histoire poétique*, etc., Paris, 1726, in-12 de 106 pages, ouvrage plus étendu que celui du Père Jouvenci; 9° *P. Ovidii Nasonis Metamorphoseon libri XV expurgati, cum interpretatione, notis et Appendice de diis et heroibus poeticis*, 1725, 2 vol. in-12. On y trouve, ainsi que le titre l'annonce, l'ouvrage précédent. On peut, sur cette édition des Métamorphoses d'Ovide et l'*Appendix*, consulter le n° 12,016 du *Dictionnaire des anonymes*, par Barbier. On avait chargé le Père Fabre de la *Table raisonnée du Journal des savants*, et il a beaucoup contribué à ce travail qu'a publié Declaustre. Il avait préparé la généalogie de Lamet et l'éloge de Fromageau pour la préface d'une nouvelle édition du *Dictionnaire des cas de conscience*. Goujet, qui donna cette édition en 1733, 2 vol. in-fol., refondit cette préface. Le même Goujet a fait insérer une lettre sur le Père Fabre dans le journal de Verdun (janvier 1754). Depuis et d'après de nouveaux renseignements, il a donné un article imprimé dans le Moreri de 1759. A. B—t.

FABRE (Dom Louis), bibliographe, naquit à Roujan, diocèse de Béziers, le 16 mars 1710. Il entra jeune encore dans l'ordre de St-Benoît de

la congrégation de St-Maur, et prononça ses vœux au monastère de la Dorade de Toulouse. Son érudition détermina ses supérieurs à le désigner pour bibliothécaire de la ville d'Orléans, après le décès de D. Verninac, en 1748. Dom Fabre mit un nouvel ordre dans la bibliothèque, et parvint à l'enrichir par ses rapports avec presque tous les savants, qui se firent plus d'une fois un devoir de le consulter. Il mourut au monastère de Bonnes-Nouvelles (d'Orléans), le 11 février 1788, aussi sage religieux que bon et savant ami. On lui doit : *Catalogue raisonné des livres de la Bibliothèque publique fondée par Guillaume Prousteau, professeur en droit de l'Université d'Orléans, composée en partie des livres et manuscrits de Henri de Valois, nouvelle édition, avec des notes critiques et bibliographiques*, Orléans, C.-P. Jacob, et Paris, P.-T. Barrois, 1777, in-4°. La première édition avait paru sous le titre de *Bibliotheca Prustelliana*, par les soins de D. Billouet et de D. Méry, Orléans, 1721, in-4°. Dom Fabre est reconnu pour l'un de ceux qui contribuèrent le plus à jeter du jour sur la biographie littéraire de l'Orléanais. P—D.

FABRE (Pierre), chirurgien et professeur de pathologie externe, était né à Tarascon en 1716; il devint prévôt du collége de St-Côme et fut admis, le 30 octobre 1751, dans la Société académique des chirurgiens de Paris. Il avait concouru, en 1744, pour un prix proposé par l'Académie royale de chirurgie, sur la nature, le mode d'action et l'emploi chirurgical des remèdes anodins. Le prix fut remporté par Petit, mais l'Académie mentionna honorablement le mémoire présenté par Fabre, qui plus tard fut nommé conseiller du comité de cette compagnie. Outre un Mémoire, dans lequel il prouve qu'il ne se fait point de régénération des chairs dans les plaies et les ulcères avec perte de substance, et qui a été inséré dans le recueil de l'Académie de chirurgie, on a de lui : 1° *Traité des maladies vénériennes*, Paris, 1758, in-12; 2e édition, ibid., 1765, 2 vol. in-12; 3e et 4e éditions, ibid., 1773, 1783, in-8°. La première édition avait paru sous le titre d'*Essai sur les maladies vénériennes, où l'on expose la méthode de feu M. Petit*. Les ouvrages modernes publiés sur cette matière n'ont pas encore fait oublier celui de Fabre. Il donna, pour servir de supplément à son Traité : 1° *Nouvelles observations sur les maladies vénériennes*, Paris, 1779, in-8°; 2° *Réflexions sur les divers ouvrages de M. Mittié, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris*, ibid., 1780, in-8°. 3° *Lettre à M. D. (contre M. Peyrilhe)*, Edimbourg et Paris, 1786, in-8°. 2° *Essai sur divers points de physiologie, de pathologie et de thérapeutique*, Paris, 1770, in-8°. Fabre cherche à expliquer, par l'irritabilité des organes, les principales fonctions de l'économie animale, et la manière d'agir des médicaments. Il publia encore, sur le même sujet : 3° *Recherches sur différents points de physiologie*, etc., pour servir de base à un cours de pathologie, Paris, 1783, in-8°. — *Suite des recherches*, etc., Avignon, 1784, in-8°; 4° *Réflexions sur la chaleur animale*, pour servir de supplément à la seconde partie des Recherches, Paris, 1784, in-8°; 5° *Essai sur les facultés de l'âme, considérées dans leurs rapports avec la sensibilité et l'irritabilité de nos organes*, Paris, 1785, in-12, 2e édition, Amsterdam et Paris, 1787, in-12. Cet ouvrage fut vivement attaqué, comme tendant au matérialisme. 6° *Recherches sur la nature de l'homme, considéré dans l'état de santé et dans l'état de maladie*, Paris, 1776, in-8°; 7° *Traité d'observations de chirurgie*, etc., avec une dissertation et une conduite pour les femmes en couches, et un abrégé pour l'inoculation de la petite vérole, Avignon et Paris, 1778, in-12; 8° *Recherches sur les vrais principes de l'art de guérir*, Paris, 1790, in-8°. — Fabre (Antoine), frère aîné du précédent, naquit à Tarascon, en 1710, et entra dans l'ordre des Carmes. Sur l'invitation des autorités civiles et ecclésiastiques d'Arles, il prononça, le 25 avril 1743, à la louange de cette antique cité, un discours qui fut imprimé sous ce titre : *Panégyrique de la ville d'Arles, avec des remarques historiques, pour servir à l'histoire de cette ville*, Arles, 1743, in-8°. Le P. Fabre s'était fait une réputation comme prédicateur; mais ses sermons n'ont pas été imprimés. Il mourut à Aix, en 1793. — Fabre (Jean-Joseph-Augustin), médecin, né en 1798, dans une petite commune du département du Var, fit ses études médicales à Montpellier, et alla pratiquer son art à Fréjus, où il obtint quelques succès, et où il mourut, à peine âgé de 31 ans, le 18 février 1829. M. J. Cavalier publia dans la même année une *Notice* historique sur ce docteur, Marseille, 1829, in-8° de 16 pages. On a de lui : 1° une *Thèse sur les fièvres intermittentes guéries par des évacuations sanguines*, Montpellier, 1820. 2° *Notice sur la ville de Fréjus*, 1827, in-8°; 3° un article dans les *Annales de la médecine physiologique*, avril 1828. R—D—N.

FABRE (Jean), issu d'une famille honnête de commerçants qui professaient la religion protestante, naquit à Nîmes le 18 août 1727. Il a rendu sa mémoire recommandable par un trait de piété filiale dont le souvenir mérite d'être conservé. Le 1er janvier 1756 il avait accompagné son père au désert; c'est ainsi qu'on désignait les lieux écartés où, depuis la révocation de l'édit de Nantes, les réformés étaient réduits à cacher l'exercice de leur culte. Un détachement de troupes fond sur l'assemblée. Fabre le fils, comme tous ceux qui étaient en état de s'éloigner, chercha son salut dans la fuite; il y allait des galères à se laisser prendre; mais voyant son malheureux père tombé dans les mains des soldats, il revient sur ses pas, se précipite au milieu d'eux, embrasse les genoux de leur chef, demande comme un bienfait à prendre la place de l'auteur de ses jours, et, malgré la résistance de l'infortuné vieillard, obtient, à force de sollicitations et de larmes, le consentement du commandant attendri pour ce généreux échange. Il fallut repousser avec une sorte de violence le

père au désespoir, qui persévérait à réclamer ses fers. Le duc de Mirepoix, commandant en chef de la province de Languedoc, devant qui le fils fut traduit à Montpellier, offrit de lui rendre la liberté, si le ministre Paul Rabaut voulait sortir du royaume; mais Fabre, s'immolant pour les intérêts de sa secte avec non moins de magnanimité qu'il s'était sacrifié pour son père, invita lui-même le pasteur et le troupeau à ne pas acheter sa grâce au prix qu'on voulait y mettre. Sur leur refus, l'arrêt est prononcé; il est conduit à Toulon, revêtu de la honteuse livrée du crime, et enchaîné, parmi le rebut de l'espèce humaine, sur le fatal vaisseau. L'horreur de sa situation fit un moment chanceler son courage; mais le sentiment de son innocence, ou plutôt de sa vertu, lui rendit bientôt toute sa fermeté; et il en avait besoin; car, malgré les égards que lui témoignaient l'intendant et les principaux officiers de la marine, sa constance fut souvent mise à l'épreuve par l'inflexible rigueur du comte de St-Florentin, qui, ayant dans les attributions de son ministère les affaires de la religion réformée, se montrait inexorable, et avait résisté aux vives instances du duc et de la duchesse de Fitz-James, que les parents et les amis de Fabre étaient parvenus à intéresser en sa faveur. Mais cet infortuné ayant enfin réussi, par un singulier détour, à faire connaître au duc de Choiseul l'honorable cause de ses malheurs, ce ministre juste et sensible, chargé, entre autres départements, de celui de la marine, signa à ce titre l'ordre de sa délivrance. Fabre fut rendu à sa famille le 21 mai 1762, après plus de six ans de captivité; mais son retour même fut pour lui une nouvelle source de chagrins; il ne revit son père que pour recueillir ses derniers soupirs; le saisissement de la joie acheva d'user des jours déjà consumés par l'âge et par la douleur. Celle de Fabre ne trouva d'adoucissement que dans le bonheur d'une union longtemps désirée : il épousa une de ses parentes qu'il aimait depuis son enfance, et dont il était sur le point d'obtenir la main lorsqu'il se livra pour son père. Inébranlable dans sa fidélité, elle avait, pendant l'absence de son amant, rejeté les propositions d'établissement les plus avantageuses, et elle n'attendit pas même, pour s'unir à lui, sa réhabilitation. Grâce à l'opposition du comte de St-Florentin, de qui elle dépendait, le brevet ne fut expédié que plusieurs années après par les soins du prince de Beauvau, qui, lassé des refus du ministre, mit directement sous les yeux du roi les preuves authentiques du sublime dévouement de Fabre, et obtint du monarque même que ce modèle des fils serait rétabli dans tous ses droits. Son action avait été indiquée par Marmontel, dans sa *Poétique*, comme pouvant fournir le sujet d'un drame intéressant. Fenouillot de Falbaire s'en empara, et le traita sous le titre de l'*Honnête Criminel* (*voy.* FALBAIRE). Il croyait le héros de cette aventure mort, et n'avait sur cet événement que des notions imparfaites. Le désir qu'il manifesta, lorsqu'il apprit son existence, d'avoir sur son compte des renseignements plus exacts, donna lieu à la lettre qui se trouve à la tête de l'édition de sa pièce de 1767. Elle fut d'abord jouée chez la duchesse de Villeroi, et l'a été depuis sur tous les théâtres de l'Europe. Quoique assez médiocre sous le rapport de l'art, cet ouvrage produisit une vive sensation à la première représentation, et excita un enthousiasme dont les effets furent malheureusement arrêtés par l'incurable malveillance du comte de St-Florentin. Il empêcha le succès d'une souscription de 100,000 francs proposée en faveur de Fabre, pour le dédommager de ses pertes. La duchesse de Grammont voulut y suppléer par les grâces dont son frère, le duc de Choiseul, disposait seul. Elle fit en conséquence adresser par ce ministre à Fabre une invitation pressante de se rendre à Paris; mais, le surlendemain de son arrivée, éclata la disgrâce de son illustre protecteur. Cet événement ruina le crédit de presque tous ses autres appuis; et malgré les soins de Trudaine, dont le zèle ne se ralentit pas, il ne tira aucun fruit d'un voyage entrepris sous les plus favorables auspices. De retour à Ganges, où il avait fixé son domicile depuis son mariage, il ne chercha plus que dans sa propre industrie les moyens de subvenir aux besoins de sa famille; il rassembla ses débris, reprit le commerce, et cultiva en paix un petit bien qui lui restait. Vingt-cinq ans après, ayant perdu sa femme, et sentant se multiplier les infirmités de la vieillesse, il alla se réunir à son fils aîné, établi depuis quelques années à Cette. Il mourut dans cette ville le 31 mai 1797. V. S. L.

FABRE (l'abbé). *Voyez* FAVRE.

FABRE *de l'Hérault* (DENIS), l'un des conventionnels les plus exaltés, était avocat à Montpellier avant la révolution. Comme la plupart de ses confrères, il en adopta la cause avec beaucoup de chaleur, et fut nommé, en septembre 1792, député à la Convention nationale par le département de l'Hérault. Ses premiers travaux dans cette assemblée furent des rapports au nom du comité des subsistances, dont il faisait partie. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Il fut envoyé à l'armée des Pyrénées dans les derniers mois de 1793, avec trois autres députés; et ils adressèrent à la Convention le récit d'une défaite essuyée par les troupes françaises, mais dans laquelle, grâce à la valeur et au sang-froid de Fabre, la retraite s'était opérée en bon ordre. Les mêmes représentants rendirent compte bientôt après d'une victoire, et ils envoyèrent à la Convention, par le frère du général en chef d'Aoust, quelques drapeaux pris sur les Espagnols. Mais ces triomphes devaient peu durer. Les Français ayant été attaqués le 20 décembre 1792 avec beaucoup de vigueur par le général Ricardos, essuyèrent encore une défaite considérable, et à la suite de laquelle une partie du

Roussillon fut envahie et Perpignan menacé. Le représentant Boisset, forcé de se retirer jusqu'à Montpellier, écrivit à la Convention nationale que l'armée française était totalement en déroute, que les places de Bagnols, Port-Vendres et Collioure avaient été livrées par la trahison ; et il ajouta : « Je tremble de vous faire paraître mes « soupçons ; je crains qu'il y ait de grands coupables; « on ne sait ce qu'est devenu Fabre ; et Gaston est « renfermé dans Perpignan..... » Mais on apprit bientôt que le malheureux Fabre, faisant de vains efforts pour arrêter les fuyards, avait péri sur le champ de bataille. Aussitôt tous les généraux et les représentants eux-mêmes cherchèrent à rejeter sur son imprudence, sur son ignorance en tactique, tous les torts de ce revers ; on prétendit même qu'il avait seul causé la combinaison maladroite des généraux Dagobert, Turreau et d'Aoust ; qu'il avait désorganisé l'armée. Enfin on en fit le bouc émissaire de ce funeste événement (*voy.* AOUST). Assailli de plaintes et de dénonciations dans le même sens, le comité de salut public venait de changer la destination de Fabre, en l'envoyant à l'armée des Alpes, lorsqu'il reçut la nouvelle de sa mort. Alors la Convention, ne considérant plus que le dévouement et la mort honorable de l'un de ses membres, ordonna que les honneurs du Panthéon lui fussent décernés, et plus tard une pension fut accordée à sa veuve. M—DJ.

FABRE (JEAN-ANTOINE), né à St-André (Basses-Alpes), en 1749, et mort en 1837, était correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Il a publié : 1° *Essais sur la manière la plus avantageuse de construire les machines hydrauliques*, etc., Paris, 1782, in-4°, avec planches ; 2° *Projet de l'arrosement pour les vallées de l'Arc, Marignane et Marseille*, Aix en Provence, 1791, in-4° ; 3° *Mémoire sur l'irrigation artificielle de la Provence*, Aix en Provence, 1791, in-4° ; 4° *Essai sur la théorie des torrents et des rivières*, Paris, an 5 (1797), in-4° ; 5° *Traité complet sur la théorie et la pratique du nivellement*, Paris et Draguignan, 1812, in-4°, avec planches. Z.

FABRE *de l'Aude* (JEAN-PIERRE), né à Carcassonne le 9 décembre 1755, fut, avant la révolution, avocat au parlement de Toulouse, député aux états de Languedoc en septembre 1783, commissaire du roi en 1790, pour organiser le département de l'Aude, premier procureur général syndic, et enfin commissaire près le tribunal criminel de Carcassonne. Proscrit et obligé de prendre la fuite pendant la terreur, il ne reparut sur la scène politique qu'en 1795, et fut nommé député de son département au conseil des cinq-cents. Il s'occupa particulièrement des finances, et s'éleva souvent contre les dilapidations du Directoire. Pendant quatorze ans, il fut le rapporteur de la commission des finances, soit dans le conseil, soit au tribunat. Le 21 octobre 1795, il signala les abus qui régnaient dans l'administration des postes, et s'opposa à ce que le Directoire affermât cette branche du revenu public. Le 27 novembre 1796, il demanda la régularisation de la perception du droit pour l'entretien des routes. Réélu député au conseil en janvier 1797, il fit, le 15 mars, la motion que les électeurs fussent assujettis au même serment que les fonctionnaires publics. Cette proposition excita de vives réclamations dans l'assemblée ; mais elle fut adoptée. Le 3 avril suivant, il demanda le rétablissement des rentes foncières, *quoique mêlées de féodalité*, et soutint qu'il n'était pas juste que le preneur fût dispensé de la rente sous prétexte que la féodalité était abolie. Il fit ensuite décréter l'impôt sur les billets de spectacle. Le 21 août, il proposa de couvrir un déficit de cent vingt-cinq millions sur les dépenses ordinaires de l'année, par le rétablissement de la loterie, par un impôt sur le sel, etc. L'année suivante, il fit divers rapports sur les loteries particulières, et sur les moyens de réprimer les falsifications des billets de la loterie nationale; sur le rétablissement des octrois de bienfaisance; enfin, sur l'organisation des ponts et chaussées. Le 31 octobre 1799, il s'éleva contre les effets déplorables qu'avaient produits l'emprunt forcé et la loi des otages. « Voilà, » dit-il en terminant son opinion, « de quoi dessiller les « yeux des quinze-vingts. » Cette apostrophe déchaîna contre Fabre la fureur de l'assemblée. Plusieurs membres demandèrent qu'il fût détenu à l'Abbaye. Après la journée du 18 brumaire, il fut envoyé, en qualité de commissaire, dans les départements méridionaux, où il seconda les vues du gouvernement consulaire, qui cherchait à se populariser en conciliant tous les partis. Nommé membre du tribunat, il y devint, en 1801, président de la commission des finances. Le 20 février 1802, il fit paraître un écrit intitulé : *Recherches sur l'impôt du tabac, et moyens de l'améliorer*, où il mit en avant une idée dont il fit, l'année suivante, dans un rapport, l'objet d'une proposition formelle : c'était de recourir à une administration spéciale qui embrassât la régie de toutes les taxes indirectes pour parvenir au dégrèvement des contributions directes, déjà trop élevées. Cette idée fut adoptée par le gouvernement ; et le budget de l'année 1804 présenta l'établissement d'une contribution sur les boissons, et la création d'une régie des droits réunis, dont le député de l'Aude fit le rapport. Bonaparte ayant ceint la couronne impériale, Fabre, à la tête du tribunat, dont il était alors président, vint le saluer comme empereur. « Sire, lui dit-il, ce nouveau titre n'ajoute rien à « votre gloire ; il est indépendant de la majesté du « trône; vous ne le devez ni à la force des circon-« stances ni aux hasards de la naissance, etc. » Le même jour, le tribunat fut admis auprès de l'impératrice Joséphine : « Les femmes, lui dit l'orateur, « reprennent le rang dont une grossière démagogie « les avait écartées. Nous ne séparons plus l'épouse « de l'époux. » Au mois d'octobre suivant il se

rendit en Allemagne, avec une députation de son corps, pour féliciter Napoléon sur ses victoires; mais la députation ne put le joindre. Arrivée à Lintz, elle reçut soixante-dix drapeaux pris sur l'ennemi, et fut chargée de les porter en France. Un décret ayant nommé la mère de Bonaparte protectrice des sœurs de la Charité et des sœurs hospitalières, Fabre fut chargé, le 2 avril 1805, de la complimenter au nom du tribunat. C'est à l'occasion du discours qu'il prononça dans cette circonstance que Goldsmith, dans son livre intitulé : *Cabinet de Saint-Cloud*, lui prête la comparaison de la mère de Bonaparte *avec la mère du Christ*, et ces paroles absurdes : « La conception que vous « avez eue en portant dans votre sein le grand Na- « poléon n'a été assurément qu'une inspiration « divine. » Ces citations ont été répétées dans plusieurs biographies ; mais Fabre, dans une *Notice* sur sa vie qu'il a publiée en 1816, a réfuté cette inculpation en citant le discours qu'il prononça véritablement, tel qu'il se trouve inséré dans le *Journal des Débats* du 11 germinal an 13. Il avait été, lors de la création de l'ordre de la Légion d'honneur, élevé au grade de commandant, en qualité de président d'une des sections du tribunat. Nommé sénateur le 14 août 1807, après avoir été présenté deux fois comme premier candidat par son département, il reçut, en cette nouvelle qualité, le titre de comte de l'empire. En 1810, il fut élu membre du grand conseil d'administration du sénat; enfin, par décret du 25 mars, Bonaparte le nomma procureur général près le conseil du sceau des titres. Dans la séance du 1er avril 1814, il fut l'un des soixante-trois sénateurs qui votèrent la déchéance de Bonaparte et la création du gouvernement provisoire. Ce même jour il indiqua, par une motion d'ordre, quelques-unes des bases constitutionnelles qui se retrouvèrent dans la déclaration de Louis XVIII, datée de St-Ouen. Admis bientôt après au nombre des commissaires chargés de faire un rapport sur le projet de constitution présenté par le gouvernement provisoire, il proposa le principe et la rédaction de la disposition qui tendait à abolir la confiscation; et, en énonçant cette proposition, il déclara que jamais il n'avait voulu acquérir ni biens d'émigrés, ni biens du clergé. Il fut compris parmi les sénateurs créés pairs en vertu de l'ordonnance royale du 3 juin 1814, et vota dans la chambre contre les mesures qui avaient pour objet de retarder le moment où la constitution aurait son effet, telles que la loi relative à la restriction de la liberté de la presse. Malgré toutes ces apparences de zèle pour la restauration, Fabre fut appelé à la chambre des pairs que créa Bonaparte lors de son retour en 1815; et ce fut lui qui, dès la première séance, proposa l'adresse d'usage à l'empereur; mais en revanche, après la bataille de Waterloo, dans la séance du 1er juillet, il s'opposa à l'adoption de l'adresse au peuple français, par laquelle Napoléon II était proclamé empereur, soutenant qu'elle était contraire aux grands intérêts de la patrie. Il demanda ensuite et fit prononcer le rejet du message par lequel Thibaudeau voulait exiger de la commission de gouvernement certaines explications sur ce passage : « Nous devions défendre les intérêts du « peuple et de l'armée également compromis dans « une cause abandonnée par la fortune, la justice « et la volonté nationale. » — « La fortune et la « volonté nationale, s'écria Fabre de l'Aude, se « sont prononcées contre la lutte engagée pour « soutenir sur le trône la famille de Bonaparte. « Quant aux explications que vous demandez sur « ce que le gouvernement paraît entendre par la « volonté nationale, il vous a donné communica- « tion de l'état actuel de la France. Il vous a dé- « claré que des insurrections royalistes avaient « éclaté dans une grande partie du territoire; que « la cocarde blanche avait été arborée; que le dra- « peau blanc avait été substitué au drapeau trico- « lore. Ces faits peuvent-ils laisser des doutes sur « les sentiments qui animent dans ce moment « une grande partie de la France? Vous demandez « que le gouvernement explique les garanties qu'il « vous annonce. Ces garanties ne sont-elles pas « dans nos constitutions, dans nos lois, dans le « système représentatif, enfin dans la sagesse et « la modération *du prince qui va nous gouverner?* » Si l'on en croit une note très-curieuse, insérée, page 34, dans une brochure intitulée : *Coup d'œil sur le budget*, publiée en 1817 par Fonvielle, Fabre s'était, immédiatement après la bataille de Waterloo, engagé, envers M. le baron de La Rochefoucauld et avec l'assentiment de Cambacérès, avec qui il avait toujours été fort lié, à faire au sein de la chambre une motion tendant à envoyer au roi Louis XVIII une députation de pairs et de députés, pour le supplier de rentrer dans sa capitale avant que les armées étrangères pussent y arriver (*voy.* CAMBACÉRÈS); et, pour appuyer sa proposition, il s'était encore assuré du concours de plusieurs pairs, entre autres Andréossy, qui fut chargé postérieurement d'aller négocier avec les chefs des armées alliées (*voy.* ANDRÉOSSY). Ce projet échoua, parce que le baron de La Rochefoucauld ne put obtenir de passe-port, et que la négociation n'amena aucun résultat. Fabre n'en fut pas moins compris dans l'ordonnance du mois de juillet, qui déclara déchus les pairs qui avaient siégé dans la chambre de Bonaparte. Il ne fut pas même réintégré le 5 mars 1819, avec ce que l'on appela *la grande fournée Decazes*. Il ne le fut que le 21 novembre suivant; et, malgré son grand âge, il prit une part très-active aux travaux financiers de la chambre. Il est mort à Paris, enlevé par le choléra, le 6 juillet 1832. Il avait eu 26 enfants d'un seul mariage. Fabre a publié, outre un grand nombre d'écrits et d'opinions sur les finances : 1° *A mon fils sur ma conduite politique*, Paris, mai 1816, deux feuilles in-8°; 2° traduction d'un ouvrage italien, intitulé : *Réflexions philosophiques*

et morales, avec des *Notes* du traducteur, en italien et en français, Paris, février 1817, 1 vol. in-12. M. Francis d'Yvernois a, dans plusieurs endroits de ses écrits, parlé avec éloge de Fabre, comme financier. Il a même prétendu que Bonaparte ne l'avait fait président du tribunat que pour l'empêcher de critiquer avec trop de franchise l'administration des finances sous l'empire. Z.

FABRE (François-Xavier) peintre, d'un mérite très-distingué, naquit à Montpellier, le 1er avril 1766. Ses parents lui ayant laissé le choix d'un état, en même temps qu'un de ses frères résolut d'être médecin, François-Xavier préféra la carrière de la peinture. De bonne heure il fut admis à l'école de David, qui rétablissait à Paris le respect pour les vrais principes de l'art, et recommandait surtout l'étude de l'antique. A l'aide de tels conseils, Fabre remporta le grand prix en 1787, et fut envoyé comme pensionnaire à Rome. Ménageot, directeur de l'académie, le prit en amitié, parce que indépendamment de ses talents qui étaient remarquables, le jeune Fabre se distinguait par une conduite sage, des manières nobles et délicates, et une prudence précoce. Il se trouvait à Rome en 1793, lorsqu'il éclata des dissensions entre la Convention française et le gouvernement pontifical: Basseville, chargé de protéger les intérêts nationaux, craignit pour la sûreté des élèves, que l'esprit révolutionnaire cherchait à entraîner dans un système de désordre, et il les fit partir pour Naples, en les confiant en quelque sorte à la sagesse de leur camarade Fabre, qui les conduisit auprès de l'ambassadeur Mackau. Après un séjour d'une année, les pensionnaires quittèrent Naples pour rentrer en France. Fabre, dont la famille avait été persécutée à Montpellier, en raison de ses opinions royalistes, apprenant que son frère le médecin avait quitté le Languedoc, alla le rejoindre à Florence. Il continua de s'y livrer à l'étude de la peinture, en dessinant avec exactitude les beaux monuments que l'on conserve dans la galerie *des Offices*. On a peu d'ouvrages de cet artiste à Paris : il y avait laissé la *Mort de Sédécias*, dernier roi de Juda, détrôné par Nabuchodonosor. C'est ce tableau qui lui avait fait obtenir le prix. Pendant le cours de sa pension, il fit, comme étude académique obligée, une figure d'*Abel mort* qui eut un grand succès. L'année suivante, il exécuta une figure de *St-Sébastien*. La vue de ce bel ouvrage engagea lord Bristol, père de lady Élisabeth Foster, depuis duchesse de Devonshire, et amie de la comtesse d'Albany, veuve du prétendant Charles-Edouard, à demander à Fabre un plus grand tableau. L'artiste représenta *Milon de Crotone*. Depuis, il composa *Philoctète* dans l'île de Lemnos, et il fit une copie du martyre de St-Pierre d'après le Guide: cette copie se voit aujourd'hui dans le Musée de Lyon: « Le talent de Fabre, dit M. Garnier, son confrère à l'académie, se fait remarquer par une grande pureté de dessin, une couleur riche et un fini large et précieux; il se plaisait « à l'étude du paysage et il en ornait volontiers « le fond de ses tableaux. » A Florence il eut peu d'occasions de traiter des sujets d'histoire, mais il se livra au genre du portrait; et il en a fait plusieurs qui sont singulièrement estimés, entre autres ceux du général Clarke et de M. Edouard Lefebvre, secrétaire de la légation de France. Le comte de Bristol présenta Fabre dans la société de madame d'Albany. Là il fit le portrait du poëte Alfiéri, qui alors rendait des soins très-assidus à la comtesse, et il en résulta chez cette princesse un sentiment de reconnaissance qui se manifesta particulièrement après la mort d'Alfiéri. Fabre devint à cette époque la seule société de la veuve du prétendant. En 1806, l'auteur de cet article se trouvait à Florence comme chargé d'affaires de France. Il aimait à s'entretenir avec le frère de Fabre, qui était le médecin de la légation. Un jour la conversation tomba sur la patrie, sur l'espèce d'exil d'un diplomate qui vivait loin des siens, mais qui avait l'espoir et l'assurance du retour, et sur la maladie de nostalgie qui devait tourmenter ceux à qui manquaient cet espoir et cette possibilité de retour. Le médecin avoua que son intention bien arrêtée était de mourir à Florence, mais qu'il avait le projet de laisser ses biens à son frère, en les substituant à la ville de Montpellier. Fabre, attaché à madame d'Albany, dont on prétendait qu'il était l'époux en secret (1), ne savait rien de ce qu'il adviendrait de lui, et il approuvait l'idée du médecin; il consentait à laisser ses biens à la ville de Montpellier. Pendant dix ans, on ne parla plus de ce projet; mais en 1816, le chargé d'affaires de France en Toscane en reparla à Xavier Fabre, qui assura noblement qu'il était dans les mêmes intentions. Madame d'Albany, morte en 1824, institua Fabre son légataire universel; alors désirant donner une preuve de sa gratitude et de son désintéressement, il fit élever un monument à sa bienfaitrice, il laissa à la ville de Florence les nombreux manuscrits d'Alfiéri que celui-ci avait légués à madame d'Albany, et il demanda la permission d'emporter le reste de la succession en France pour le donner à Montpellier. Le grand-duc, juste appréciateur des procédés de Fabre, lui conféra l'ordre de Toscane et lui permit d'emporter les belles collections dont il était possesseur et qu'il avait rassemblées avec un goût et un tact qu'on ne saurait trop admirer. La ville de Montpellier, connaissant les projets de Fabre, mit à sa disposition un local digne de recevoir les richesses dont il faisait un si beau présent. Creuzé de Lesser, alors préfet du département, aplanit tous les obstacles avec un empressement digne d'éloges. Fabre s'était réservé pour lui-même le titre modeste de conservateur

(1) On a dit avec quelque probabilité que Fabre avait épousé la comtesse d'Albany; mais lui-même a toujours nié ce fait, et nous avons sous les yeux une lettre qu'il nous écrivit en 1834, afin de le nier, lorsque nous imprimions l'article de la comtesse d'Albany (*voy.* ce nom). Il nous assura même dans cette lettre qu'il était persuadé qu'Alfiéri ne l'avait point épousée; ce que nous ne croyons pas. M—DJ.

du Musée, auquel la ville donna le nom du généreux fondateur (1); il y établit en outre une école des beaux-arts qu'il dota de ses propres fonds. Pour récompenser tant d'actes de patriotisme, sur la demande du préfet, le roi Charles X nomma Fabre officier de la Légion d'honneur, et le créa baron par lettres patentes du 18 mai 1830. A peine deux mois s'étaient écoulés : on avait honoré Fabre, la ville lui avait offert une médaille d'or frappée à l'occasion de l'établissement du Musée, et il avait été nommé conseiller municipal; mais bientôt une nouvelle administration, improvisée après la démission volontaire de Creuzé de Lesser, voulut pousser ses investigations dans le personnel des employés subalternes du Musée. On exigea ce qu'on appelait des épurations. Fabre éprouva des dégoûts et donna sa démission de directeur de l'école de dessin qu'il avait fondée. Pour cette place, il se trouva un successeur. Fabre continua de se tenir à l'écart. Cependant il retrouva de meilleurs procédés dans une nouvelle administration, et il fut encore nommé conseiller municipal. Fabre souffrait souvent des douleurs de la goutte. Une violente attaque à laquelle il ne put résister, le saisit le 12 mars 1837, et il succomba après avoir demandé et reçu les secours de la religion. Fabre en mourant a voulu compléter son œuvre. Par son testament, il a légué à la ville des tableaux, des gravures, des livres, des camées qui ne faisaient pas partie de sa première donation ou qu'il avait acquis récemment de ses économies; le testateur, dans la pensée fortement arrêtée de veiller même après sa mort à la prospérité de son Musée, et de perpétuer ses idées d'organisation et de bienfaisance, a constitué ce legs à la charge par la ville de nommer pour directeur une personne savante, studieuse, habile et honorable qu'il a désignée, M. le comte de Mattes, avec la clause que ledit legs, c'est-à-dire la donation ci-dessus détaillée, profiterait à M. de Mattes, s'il n'était pas nommé directeur. Dans le cas où ce dernier serait accepté, Fabre léguait une somme de 30,000 fr. pour construire une nouvelle galerie devenue nécessaire. Voilà les précautions que les esprits raisonnables et généreux doivent prendre pour qu'une administration ingrate et ignorante ne jouisse pas des bienfaits en insultant le bienfaiteur! Interprète des sentiments publics, le maire de Montpellier prenant l'initiative convoqua, au nom de la ville, toutes les autorités aux funérailles du baron Fabre, et il eut soin de les rendre dignes de celui qui avait si noblement doté son pays. M. Garnier, dans la séance du 25 mars 1837, a prononcé l'éloge de Fabre. Nous avons quelques détails à ajouter au jugement que ce célèbre artiste a porté de son confrère. Nous qui avons vu les paysages dont les tableaux de Fabre sont ornés, nous pouvons assurer qu'ils étaient pensés avec une extrême délicatesse. L'auteur s'inspirait souvent de Claude Lorrain, dont il imitait les sites, les distributions et l'ensemble. Une des parties les plus belles du Musée Fabre est son *OEuvre du Poussin*. Là notre artiste avait réuni les gravures des plus belles compositions de ce grand génie. Personne aussi n'a jamais possédé un aussi bel œuvre de Morghen. Il n'y a pas de doute qu'il ne s'élève à Montpellier une école où pourront se développer les talents des belles imaginations du Midi, en présence d'une collection digne d'orner les capitales les plus fréquentées et les plus puissantes. A-D.

(1) La belle action de Fabre a porté des fruits : J.-B. Wicar, mort à Rome, a laissé des tableaux, des dessins et des capitaux à la ville de Lille, où il était né.

FABRE (Marie-Jacques-Joseph-Victorin), né à Jaujac (Ardèche), le 19 juillet 1785, d'une des familles les plus anciennement considérées dans cette partie du Languedoc, fit ses études à Lyon avec beaucoup d'éclat. Après avoir passé dans sa famille quelques années, la vocation irrésistible qui l'entraînait vers la carrière des lettres se manifesta de la manière la plus vive, et il vint à Paris à l'âge de dix-neuf ans. Notre littérature s'honorait à cette époque d'un grand nombre d'écrivains distingués, Delille, Suard, Ducis, Ginguené, Fontanes. La plupart de ces hommes célèbres furent frappés des essais de Victorin Fabre, et quelques-uns en ont laissé des témoignages dans leurs écrits. Le premier de ces essais est un *Eloge de Boileau*, dont presque tous les journaux dirent du bien. Si le talent oratoire et le don de la haute éloquence que Victorin Fabre a déployés depuis s'y faisaient à peine pressentir, si l'inexpérience s'y montrait quelquefois dans l'insuffisance des transitions, on y trouvait, en revanche, de nobles pensées rendues avec fermeté, de généreux sentiments exprimés avec énergie, et, ce qui était surtout remarquable dans le début d'un écrivain si jeune, des vues nouvelles, des observations profondes sur le génie, le goût et l'art de Boileau. Plusieurs de ces observations et de celles que l'auteur publia, vers la même époque, *sur le style de Boileau*, dans la *Revue philosophique*, ont été citées comme des autorités dans les divers commentaires qui ont paru depuis sur les écrits du *Maître en l'art d'écrire*, et, récemment encore dans l'édition de ses œuvres donnée par Berriat-Saint-Prix. Ces *Observations sur le style de Boileau* nous rappellent que Victorin Fabre fit insérer alors plusieurs articles très-remarquables dans la *Revue*, qui avait pour rédacteurs Ginguené, Cabanis, Garat, Andrieux, et se distinguait par son opposition au despotisme naissant de Bonaparte. En octobre 1805, il se rendait dans son département pour le tirage de la conscription. La barque où il se trouvait sur le Rhône, avec un grand nombre de passagers, fut heurtée par un train de gros bateaux, s'entr'ouvrit et disparut dans le fleuve. Victorin Fabre avait à peine essayé deux ou trois fois de nager, il voyait autour de lui les marins eux-mêmes désespérer de pouvoir échapper au péril, mais il avait avec lui son frère encore enfant que lui seul pouvait sauver. Cette idée lui

donna des forces que son propre danger ne lui eût point fait trouver, et, contre toute attente, il parvint à sauver ce frère chéri, même à secourir quelques-uns de ses compagnons de naufrage. Vingt-quatre passagers périrent. Fabre venait d'échapper ainsi à la fureur des flots, lorsqu'il entra pour la première fois dans les luttes académiques. Le sujet de l'*Indépendance de l'homme de lettres*, mis au concours par la seconde classe de l'Institut, avait souri à son caractère noble et fier, et, avant de partir, il avait remis une pièce au secrétariat. Millevoye, plus âgé que lui de quelques années, et qui dans le concours précédent avait obtenu une mention honorable, se trouvait aussi parmi les concurrents. Leurs pièces se disputèrent quelque temps la victoire. Le talent de Millevoye était plus formé, plus soutenu, plus souple. Mais, au milieu des signes de l'inexpérience que portait l'ouvrage de son jeune rival, deux morceaux surtout, la peinture du sage, d'après Lucrèce, voyant à ses pieds les luttes, les misères de l'ambition, et la comparaison de Voltaire à la cour de Frédéric avec le Rhône se perdant sous la terre avant d'enrichir et d'embellir Lyon, montraient un poëte du premier ordre. Enfin, le prix fut donné à Millevoye. Quatorze vers politiques qui parurent trop hardis, et qu'on engagea Victorin Fabre à supprimer, entrèrent pour quelque chose dans ce jugement, dont nous ne prétendons pas d'ailleurs contester la justice. L'Institut, ne voulant pas se borner pour la pièce de Victorin Fabre à une mention honorable, fit revivre l'*accessit*, en y joignant l'expression publique du regret de n'avoir pas une autre médaille à décerner, ce qui, dans les usages de l'Académie, avait toujours compté pour un prix (1). Dans le concours suivant (1807), la lutte entre Victorin Fabre et Millevoye fut encore plus indécise. L'Académie finit par se décider pour celui-ci. Ce jugement fut blâmé par beaucoup de monde (2). Millevoye, il est vrai, s'était élevé au-dessus de lui-même; jamais son talent n'a été plus noble, plus pur; et dans cette pièce du *Voyageur* il y a des traits d'énergie qu'il a rarement retrouvés depuis. Mais Victorin Fabre avait encore plus gagné. On ne trouve pas dans son *Discours en vers sur les voyages* des morceaux supérieurs à ceux qu'on avait admirés dans sa pièce de l'*Indépendance;* mais son talent, secondé dès lors par un art presque consommé, se soutient à ces hauteurs où, l'année précédente, il ne s'élevait que par élans : les morceaux d'éclat sont liés par des transitions savantes, et il parcourt avec autant d'aisance que de rapidité les points principaux d'un vaste sujet. Du reste, la préférence accordée à Millevoye se réduisit à peu de chose. L'Institut ayant déclaré que « pendant cinquante « ans que l'Académie française avait distribué des « prix de poésie, aucun concours n'avait produit « à la fois deux ouvrages en vers d'un talent « aussi mûr, d'un goût aussi sain, d'une poésie « aussi brillante, d'une éloquence aussi soutenue « que les pièces des deux athlètes vainqueurs, » le ministre de l'intérieur fit les fonds d'un prix extraordinaire, et Victorin Fabre et Millevoye furent tous deux couronnés dans la même séance. M. Bruguière de Marseille obtint l'accessit. Dès ce moment, les concours de l'Académie reçurent de Victorin Fabre un éclat supérieur même à celui dont ils avaient brillé dans le 18e siècle, quand Thomas, La Harpe, Garat, y fondaient leur renommée. L'apparition de son *Eloge de Corneille* fut un événement dans les lettres. L'Académie, comme l'a dit un de ses membres les plus illustres, « ne « s'était point dissimulé les difficultés d'un tel « sujet. Traité par des écrivains justement cé- « lèbres, il semblait surtout que Voltaire l'eût « épuisé. D'un autre côté, la beauté de ce sujet « devenu si difficile commandait aux juges du « concours une sévérité nécessaire. Ce n'était pas « assez de faire mieux que les autres panégyristes « de Corneille : il fallait faire un éloge qui fît « honneur à Corneille lui-même; et l'Académie « française ne devait couronner l'éloge du génie le « plus éminent peut-être que la France ait pro- « duit, que dans le cas où cet éloge le montrerait « aux étrangers d'une manière digne de lui. Telles « étaient les intentions qu'avaient justement ma- « nifestées plusieurs membres de l'Académie. » On ne s'attendait pas à les voir remplir, du moins dès la première année du concours. Elles furent surpassées. Aussi l'impression fut très-vive, et plusieurs des académiciens ont consigné dans leurs écrits leur opinion sur ce bel ouvrage (1). La sensation ne fut pas moins forte à la séance publique. Là, comme au sein de l'Académie, Victorin Fabre rappela, dans un sujet tout littéraire, les grands effets de l'éloquence. Son succès s'accrut encore quand l'*Éloge* fut imprimé. Outre l'édition in-4° de l'Institut, deux éditions in-8° s'écoulèrent rapidement. La persistance de quelques critiques à lutter contre le sentiment de tous les chefs de la littérature et contre la faveur publique ne servit qu'à rehausser la gloire du vainqueur. Cet acharnement donna lieu à une brochure très-vive de M. de Rochelines, professeur de mathématiques à l'école de la marine, et à diverses pièces de vers parmi lesquelles on distingue une épître

(1) A cette époque, Parny adressa à Victorin Fabre de jolis vers qui se terminaient par cette comparaison :

Ainsi, sous la zone brûlante,
Un jeune arbre aux vives couleurs
Devance la saison trop lente,
Et mêle des fruits à ses fleurs.

(*Almanach des Muses*, 1805.) F—LE.

(2) Voy. particulièrement les *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*, par Palissot, pag. 280 et suivantes du premier volume des Mémoires, tome 4 de l'édition des œuvres complètes, publiée en 1809.

(1) Voyez, entre autres, le cardinal Maury, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, tome 1er, p. 116, de l'édition de 1810; François de Neufchateau, *Esprit du grand Corneille*, *passim* et notamment p. 107; Palissot, *Mémoires sur la littérature*, tome 1er (4e de l'édition de 1809), p. 282; Garat, *Magasin encyclopédique* (juillet 1808), pag. 217 et suiv.; Ginguené et Boufflers, *Mercure de France*.

pleine de sel et de bon goût, par M. Augustin Blanchet. Ce fut dans cette même année 1808 que Victorin Fabre publia son poëme sur *la Mort de Henri IV*, couronné à l'unanimité par l'Académie du Gard, et qu'il commença l'histoire des peuples barbares desquels sont sorties les grandes nations modernes. L'introduction de cet ouvrage fut lue par l'auteur à la Société philotechnique et à l'Académie des inscriptions. En étudiant nos ancêtres gaulois ou francs, en suivant leur passage à travers les différents degrés de barbarie, jusqu'à une civilisation toujours moins imparfaite, le jeune auteur, en qui tout le monde reconnaissait une prodigieuse force de tête, une grande portée de vues et de combinaisons, vit encore par delà son sujet déjà si vaste ; il conçut l'idée de faire pour tous les peuples, à tous les degrés de l'état sauvage, de l'état barbare, de l'état civilisé, les mêmes études, les mêmes observations ; d'écrire non plus seulement l'histoire de quelques peuples, mais l'histoire du genre humain, l'histoire de la civilisation même. Si ce projet ne lui vint pas dès ses premiers travaux en ce genre, on doit croire au moins que ce fut en revoyant plus tard les matériaux qu'il avait rassemblés qu'il trouva, par de nouvelles méditations, le plan de ses *Principes de la société civile*. Après avoir publié plusieurs petits poëmes, qui tous eurent beaucoup de succès, et dont quelques-uns furent traduits en langue étrangère, comme l'avait été déjà sa pièce de l'*Indépendance de l'homme de lettres* (1), on le vit reparaître en 1810 dans le concours d'éloquence et recevoir le même jour deux couronnes : l'une pour le *Tableau littéraire du XVIII[e] siècle*, sujet pour lequel M. Jay fut aussi couronné, l'autre pour l'*Éloge de La Bruyère*. Tant et de si brillants succès étaient un véritable *phénomène* dans l'histoire des lettres. Ce fut le terme dont se servit le secrétaire perpétuel de l'Académie dans son rapport ; et le public, en l'interrompant par des applaudissements unanimes et prolongés, montra qu'à ses yeux cette expression était le mot propre. L'année suivante, Victorin Fabre remporta le prix de poésie. Le sujet des *Embellissements de Paris* avait été vainement mis au concours pendant quatre ans. Depuis quatre ans, une foule de poëtes qui s'étaient présentés tout d'abord retravaillaient leurs ouvrages dans l'espoir d'un meilleur succès. Victorin Fabre se décida à entrer dans la lice, et à la première course il atteignit le but. Millevoye obtint le premier *accessit*, et M. Soumet le second. Dans le même temps, Victorin Fabre professait à l'Athénée l'éloquence française avec un éclat qui rappelait les plus beaux jours de cet utile établissement. Il n'avait que vingt-six ans, et déjà il était mis au rang de nos premiers écrivains, à une époque où la France possédait encore tant de littérateurs distingués. On peut en juger en consultant les ouvrages que nous avons déjà indiqués et plusieurs pièces de vers publiées alors sur lui, entre autres des stances très-remarquables (1) que Verneuil, poëte trop tôt enlevé aux lettres, lui adressa dans l'été de 1810, où sa santé parut s'altérer. Nous devons à présent dire un mot sur sa conduite politique sous l'empire. L'opposition qu'avait fait naître dans l'armée le procès de Pichegru et de Moreau s'était bientôt évanouie au milieu de l'ivresse de la victoire. Il n'en restait que dans la littérature, où un très-petit nombre d'hommes consciencieux demeuraient fidèles à leurs opinions, malgré d'incessantes avances, qui, à l'égard de quelques-uns, ressemblaient à de la persécution. Ceux qui avaient un nom comme poëtes étaient les plus tourmentés, et Victorin Fabre particulièrement. « Lors des deux conscriptions de poëtes, a-t-on « dit avec esprit, qui eurent lieu pour chanter « d'abord l'*hymen*, puis la *naissance*, il s'était « montré obstinément réfractaire, quoique au lieu « de le faire recruter, comme c'était l'ordinaire, « par des commis, et au prix d'une gratification « de mille écus, ou bien, comme on en usait envers « quelques autres, par un chef de division, et au « prix d'une pension de six à dix mille francs sur « les journaux, on eût chargé de cette négocia- « tion auprès de lui un ministre et un prince de « l'Église autorisés à promettre de tout autres ré- « compenses. » Ne pouvant le décider à répondre à ces appels, on voulut le rallier au pouvoir sous une autre bannière. Il fut vivement pressé par le ministre Montalivet et par le cardinal Maury d'entrer dans l'administration, et il répondit encore par un refus. On pensa dans le temps que cette espèce d'opposition n'avait pas été sans influence sur l'injustice dont Victorin fut l'objet dans le concours pour l'*Éloge de Montaigne*. Ce n'en fut cependant pas la seule cause. Comme on l'a imprimé il y a longtemps, quelques académiciens étaient fatigués d'entendre chaque année proclamer le même vainqueur, de voir les travaux du concurrent effacer aux yeux du public les travaux de plusieurs des juges. Des hommes d'un vrai talent, incapables d'éprouver cette jalousie, voulurent en profiter. « Présentez-vous pour « prendre place parmi les juges, dirent-ils à Vic- « torin Fabre, nous voterons pour vous, parce « que vous méritez la place, et bon nombre de « nos confrères voteront dans le même sens, pour « que vous ne puissiez plus être couronné ; au « moyen de quoi vous aurez presque l'unanimité. » Le jeune auteur eut le tort de ne pas suivre ce conseil. Alors les envieux se réunirent à quelques membres de la classe qui désiraient donner du lustre à l'Université en couronnant un des siens, et ils parvinrent à l'emporter. Pendant que l'Aca-

(1) On peut voir dans la *Revue philosophique* des fragments de cette traduction, que des juges compétents de la poésie allemande louèrent beaucoup. Elle est de M. le baron de Klein, secrétaire perpétuel de l'Académie de Bavière, et auteur du poëme d'*Athénor*.

(1) Voy. le *Petit Almanach des dames* pour l'année 1811.

démie française ne donnait à l'*Éloge de Montaigne* qu'une mention, tout en décernant à ce discours dans son *rapport* plus de louanges que n'en reçut jamais aucun ouvrage couronné, l'académie des Jeux Floraux couronnait à l'unanimité et avec enthousiasme l'ode de Victorin Fabre intitulée : *le Tasse*. Cet ouvrage, d'un genre neuf, où l'histoire d'un écrivain et, ce qui est bien plus étonnant, l'analyse de ses écrits sont revêtues de toutes les couleurs de la poésie, fut autant admiré pour l'harmonie, pour le charme des détails que pour la hardiesse de l'invention. Le succès de cette ode et surtout celui de l'ouvrage écarté par les intrigues académiques dédommagèrent amplement l'auteur. Lorsque l'*Éloge de Montaigne* parut, il n'y eut qu'une voix sur son compte. Ceux même des journalistes qui, divisés de doctrines avec Victorin Fabre, avaient cherché à atténuer l'éclat de ses autres écrits, parlèrent de celui-là sur le même ton que les chefs de notre littérature. Cependant Victorin Fabre résolut de ne plus concourir. Il s'occupa d'autres travaux, et composa notamment, pour cette *Biographie*, l'article *Corneille*, que nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié. Mais il fut bientôt rappelé dans la carrière de la haute éloquence, et il le fut par Napoléon. Le maréchal Bessières venait de périr dans cette campagne où les vainqueurs de l'Europe s'efforçaient de réparer les désastres éprouvés en Russie. Sentant le besoin de réveiller l'ardeur patriotique des Français, Napoléon songea à une de ces grandes solennités où le pouvoir de l'éloquence tire une nouvelle force de l'appareil imposant qui environne l'orateur. Il voulut que l'éloge funèbre du compagnon de ses victoires fût prononcé aux Invalides, en présence de tous les grands corps de l'État et de députations de tous les corps de l'armée. Pour remplir cette tâche, il jeta les yeux sur l'homme qui jusque-là avait tout refusé. Mais en en faisant la remarque lui-même il ajouta, avec sa perspicacité ordinaire, que, puisqu'il s'agissait de défense nationale, cet homme accepterait. Victorin Fabre accepta en effet. La défaite de Leipsick et les rapides événements qui la suivirent empêchèrent la cérémonie d'avoir lieu; mais le discours était écrit. Nous ne pouvons en parler que d'après d'excellents juges qui l'ont entendu lire. Depuis que les doctrines des écoles étrangères ont faussé le goût d'une nation illustrée par deux cents ans de gloire dans les lettres, plusieurs de nos meilleurs écrivains ont tout gardé en portefeuille. Les vrais littérateurs ont pu craindre de se compromettre en paraissant se mêler à l'industrialisme littéraire qui a tout envahi. Néanmoins nous croyons que ces considérations n'auraient point suffi pour empêcher Victorin Fabre de publier ses travaux. Un dévouement inouï à sa famille le retint loin de sa carrière pendant les sept années où tout se modifiait en France. Malade à Paris durant toute l'année 1814, par le chagrin que lui avait causé la mort de deux de ses sœurs, à peine était-il retourné depuis quelques mois dans sa famille qu'il perdit presque subitement une mère adorée. Accablée d'une telle perte, la plus jeune de ses sœurs se mit au lit le jour même, et mourut vingt et un mois après. V. Fabre avait passé ces vingt et un mois au chevet de son lit de mort, il passa encore quatre ans à soigner son frère, et ne revint que lorsque Auguste Fabre, sauvé une seconde fois par son dévouement, put revenir avec lui. C'était à la fin de 1821. Tout était changé parmi nous. Le public aveuglé par les brouillards du romantisme, et préoccupé des événements et des petites disputes du jour, ne donnait guère d'attention à cette haute politique qui se développe par la littérature, et fait les destinées des peuples en formant leurs opinions et leurs sentiments. V. Fabre aurait dû, comme tous les amis des lettres l'en pressaient, réimprimer alors ses anciens écrits, qui manquaient depuis longtemps, et publier les ouvrages qu'il avait en portefeuille. Un amour extrême de la perfection, qui lui faisait voir des choses à changer là où d'autres ne voyaient que des modèles, et surtout une indifférence pour les succès personnels qui ne lui laissait plus considérer les lettres que comme un moyen de servir son pays, l'engagèrent à différer cette publication pour se livrer à d'autres travaux. Il reparut en 1822 et 1823 à l'Athénée de Paris, où il lut la première partie de ses *Principes de la société civile*. Quoiqu'il fût presque impossible à l'auditoire le mieux composé de saisir l'ensemble d'un ouvrage où tous les faits qui forment l'histoire de la civilisation étaient vus de haut et ramenés à de grands résultats, ce cours eut beaucoup de succès. Cependant l'auteur ne le continua point, soit que sa santé, altérée par le chagrin et par les soins si pénibles qu'il avait pris de son frère, ne le lui permît pas, soit qu'il en fût détourné par des travaux qui pouvaient agir plus rapidement sur la masse du public. Ce fut alors qu'il défendit avec tant de force les vrais principes littéraires dans un ouvrage périodique qui paraissait tous les huit jours sous le titre de *la Semaine*, et dans d'autres journaux. Il donna dans divers recueils quelques fables politiques où la perfection du style se joint à la nouveauté du genre, à la piquante hardiesse de l'invention, et deux fragments de son poëme de *la Tour d'Euglantine*. Ce poëme en quatre chants, un volume de ses fables politiques et les parties achevées de son grand ouvrage formeront, à ce qu'on assure, la portion la plus importante de l'édition de ses œuvres, qu'attendent les amis de la bonne littérature. Lorsque, après la seconde restauration, en 1815, il fut permis de compter au fils les impositions du père pour les mille francs d'impôt direct exigés des députés, Victorin Fabre se trouva éligible. Quelques électeurs de l'Ardèche voulurent le porter à la députation, en même temps que Boissy d'Anglas, dont ils ignoraient le rappel dans la chambre des pairs; mais ils furent en minorité. V. Fabre mourut à Paris le

29 mai 1831, après plus de trois ans d'une maladie de l'estomac. Son convoi fut suivi par plusieurs centaines de citoyens, parmi lesquels on distinguait des étrangers célèbres, de hauts dignitaires, l'élite de nos hommes de lettres, et un grand nombre d'étudiants. Entre les discours prononcés sur sa tombe, on remarqua celui de M. Alexis Dumesnil (1). Z.

FABRE (Jean-Raymond-Auguste), littérateur, frère du précédent, naquit à Jaujac (Ardèche), le 24 janvier 1792. Il vint pour la première fois à Paris au mois d'octobre 1806 : il avait alors 14 ans. Au retour de ce premier voyage, l'année suivante, s'étant embarqué à Lyon sur le Rhône, et le bateau à bord duquel il se trouvait ayant sombré, il ne dut la vie qu'à la présence d'esprit et au dévouement héroïque de son frère. 28 personnes sur 42 périrent dans cette catastrophe (*voy.* Victorin Fabre). Les deux frères revinrent à Paris au mois de novembre de la même année. Victorin, déjà couronné plusieurs fois par l'Institut, commençait à avoir de la réputation, et ses succès excitaient au plus haut point l'émulation d'Auguste. Dès qu'il eut vu les chefs-d'œuvre accumulés au Musée et ceux que produisaient nos peintres à cette époque où les arts étaient parvenus en France à un éclat dont ils sont rapidement déchus, il s'éprit d'une véritable passion pour la peinture, et ce fut à des études pittoresques qu'il passa presque tout son temps depuis 14 jusqu'à 21 ans. Mais il était impossible que vivant avec Victorin il n'apprît pas de lui le secret de la composition, ceux du style, les ressources de l'art, les délicatesses du goût, comme on apprend insensiblement le français en France, l'anglais en Angleterre. Aucun homme, à notre avis, n'a possédé au même degré que Victorin Fabre le don d'éclairer, d'instruire même quand il n'y songeait pas. L'année suivante, Auguste envoya une *Histoire du règne de St-Louis* à l'Académie de Besançon, qui avait mis au concours une époque mémorable de nos annales depuis le 7e jusqu'au 10e siècle ; il obtint une mention honorable, le prix ayant été retiré. Pendant qu'on le jugeait à Besançon, il concourait aussi à Paris. La Société philotechnique avait proposé pour sujet de poésie *la Mort du Tasse ;* l'ouvrage d'Auguste Fabre fut couronné. Avec quelque ardeur qu'il se fût livré à la peinture, Fabre n'a laissé que des études ou des esquisses trop peu avancées pour qu'il y ait à l'apprécier comme peintre ; mais comme critique il a attaché son nom à quelques grandes pages de nos maîtres modernes. Ses divers articles, publiés notamment dans *la Semaine,* annoncent des connaissances profondes, une imagination riche et brillante, et par dessus tout l'honnête homme qui juge avec impartialité. En 1824, une attaque fort paradoxale, due à la plume de M. Thiers, ayant paru dans *le Constitutionnel* contre l'école de Rubens et de Raphaël, la réponse d'Auguste Fabre fit sensation et réduisit *le Constitutionnel* au silence (1). L'étude de la peinture avait conduit Auguste Fabre à celle de l'anatomie : il étudia la médecine. Il étudia aussi l'art militaire, et il y avait fait d'assez grands progrès, puisque le général Foy a dit qu'en lisant *la Calédonie*, il s'était cru à Jemmapes, et que d'autres officiers supérieurs, en lisant l'*Histoire du siége de Missolonghi*, étaient persuadés que non-seulement l'auteur avait servi, mais qu'il avait servi dans leur arme particulière. Ce fut pendant une longue et cruelle maladie jugée mortelle qu'Auguste Fabre, hors d'état d'écrire, composa presque entièrement de mémoire son épopée *la Calédonie* ou *la Guerre nationale.* Il en avait conçu la première idée pendant la lutte héroïque de l'Espagne contre Napoléon, et bientôt les deux invasions de 1814 et 1815, les fautes qui les avait préparées et les désastres qui en furent la suite avaient accumulé dans le cœur du poëte une surabondance de sentiments et de vues qui n'attendaient qu'un cadre pour se produire au dehors. Le titre *la Calédonie* indique seulement le lieu où la scène se passe : l'action, le sujet véritable du poëme est la grande image d'une guerre nationale et le but de prouver qu'un peuple faible mais brave, résolu à périr plutôt que d'être esclave, sort de la lutte en lambeaux quelquefois, mais victorieux toujours. Ce sujet présente un caractère de grandeur que n'offre aucune autre épopée. Il ne s'agit pas ici d'un intérêt particulier, comme dans l'*Iliade*, l'*Énéide* ou la *Henriade*, il s'agit de la liberté, qui n'est pas exclusive comme le patriotisme ; Homère, Virgile, Voltaire ont fait l'épopée de leur patrie ; Auguste Fabre, si j'osais m'exprimer ainsi, l'épopée du genre humain. Elle sera le poëme national de tous les peuples qui auront jamais à défendre leur indépendance menacée ; car tous y trouveront cette énergie de courage que la force peut étonner un instant, mais qu'elle ne saurait vaincre, puisque la mort aussi conduit à la liberté. Le style de Fabre est généralement pur, noble et digne du sujet et de l'invention poétique. Il prend sans effort et avec une entente

(1) Les *Œuvres de Victorin Fabre*, mises en ordre et augmentées de la Vie de l'auteur, par J. Sabbatier, formeront 4 volumes. Deux ont déjà paru, les deux autres sont sous presse, nous assure-t-on. Le tome 1er (Poésie) contient les *Fables politiques*, le *Discours en vers sur l'indépendance de l'homme de lettres*, le *Discours en vers sur les voyages*, les *Embellissements de Paris*, la *Mort de Henri IV*, l'*Ode au Tasse*, la *Tour d'Englantine*, l'*Influence des lumières sur la destinée des empires*, *les Exilés*, *Elsor et Abenseïr*, la *Coupe de l'amitié*, un *Songe de floréal an* 12. Le tome 2 (Éloquence) renferme le *Tableau littéraire du* 18e *siècle*, ou Essai sur les grands écrivains de ce siècle et les progrès de l'esprit humain en France, l'Éloge de Pierre Corneille, l'Éloge de La Bruyère, l'Éloge de Montaigne, l'Oraison funèbre du maréchal Bessières, l'*Essai sur l'amour et sur son influence morale*. Le tome 3 (Politique) se composera de fragments achevés du grand ouvrage sur les *Principes de la société civile*. Enfin dans le tome 4 (Mélanges philosophiques, politiques et littéraires) on réunira quelques morceaux détachés et les divers articles publiés dans les journaux et dans les revues du temps. E. D—s.

(1) *Semaine*, tome 1er, p. 60.

parfaite de l'art, des transitions et des nuances, toutes les inflexions de tons que commande la variété du récit ; à côté de la justesse des comparaisons, de la pompe des descriptions et de l'énergie des discours se trouvent des passages d'une grâce charmante, d'une simplicité tout à fait antique. On y remarque, disait *la Pandore* du 2 avril 1824 « des beautés épiques du premier « ordre ; à côté des traits les plus pathétiques, « des traits d'une délicatesse exquise, rapprochés « par des transitions heureuses, et des vers dignes « de Corneille à côté d'autres vers dignes de « Racine. » On y trouve, disait *le Constitutionnel* du 24 mars, « des passages pleins de charme où « respire une douce sensibilité, qui prouvent que « l'auteur de *la Calédonie* sait détendre à propos « les cordes de sa lyre, qu'il possède l'art si « difficile des nuances et le mélange harmonieux « des différents tons du style. » — « Cet ouvrage, » écrivait Benjamin Constant, « cet ouvrage plein « de sentiments nobles, exprimés en beaux vers, « s'élève comme un édifice imposant au milieu « des productions hâtives et mesquines d'une lit- « térature en décadence. On dirait un temple an- « tique entouré de cabanes de paille et de « boue. » C'est surtout dans la peinture des grands caractères et dans l'expression des sentiments héroïques qu'Auguste Fabre excelle ; mais on lui a reproché, peut-être avec raison, de n'avoir pas donné les mêmes développements à la peinture de ses traîtres et de ses tyrans, et de s'être ainsi privé de plusieurs contrastes qui auraient jeté plus de variété dans son récit. La versification laisse également à désirer. Malgré des corrections assez nombreuses, malgré des suppressions que l'auteur a faites, il se trouve encore dans *la Calédonie* des langueurs et des longueurs, des vers faibles et parasites; de loin en loin des expressions dures ou prosaïques, des rimes insuffisantes. Mais il ne faut pas oublier que *la Calédonie*, composée pendant les accès et les insomnies d'une fièvre ardente, n'a eu qu'une seule édition du vivant de l'auteur. Elle parut en janvier 1824 et eut peu de succès. L'auteur l'avait imprimée à ses frais ; aucun libraire n'était intéressé à la faire vanter, et il avait contre lui la conspiration libérale, qui, pour disposer un jour de la France comme d'un pays conquis, avait pris à tâche de fausser sa raison et de l'abrutir en la matérialisant. Pour essayer de prévenir ces déplorables résultats, Auguste Fabre et son frère fondèrent *la Semaine*. Le but de ce recueil était de ramener la nation aux fortes études, de détruire la centralisation de l'opinion publique, qui livrait à quelques feuilles la pensée et les affections de tous les citoyens, de les exciter à réfléchir par eux-mêmes, ou bien de recevoir par la poste leurs jugements tout minutés, de former ainsi peu à peu une véritable opinion publique et de la diriger vers les doctrines qui régnaient en 1785. *La Semaine* n'eut qu'une année d'existence. Pendant que les directeurs de l'opinion publique en France préparaient le retour du despotisme en travaillant à l'extinction des lumières qui l'avaient détruit, la Grèce secouait ses chaînes et renouvelait les prodiges de son histoire héroïque. Auguste Fabre, qui voyait Tsavellas et Botzaris réaliser dans les champs d'Epidaure et sous les murs de Missolonghi tout ce que son imagination avait pu prêter de dévouement et d'efforts surhumains aux défenseurs du devoir, saisit cette occasion de réveiller le patriotisme de ses concitoyens par le spectacle de ce nouveau duel à mort entre l'esclavage et la liberté, et il composa sa tragédie d'*Irène* ou *l'héroïne de Souli*. *Irène*, qui n'est que *la Calédonie* abrégée, offre tous les genres de beautés, sans présenter aucun des défauts de ce poëme. Ce sont toujours des guerriers, des citoyens, des femmes, des enfants héroïques, dont le suprême dévouement sauve la patrie. Auguste Fabre avait d'abord composé sa pièce dans le goût de l'ancien théâtre grec. L'auteur de *Montano*, M. Berton, devait faire la musique des chœurs. Pour se conformer à l'un des mille caprices de la censure, Fabre consentit à supprimer les chœurs et à refondre sa pièce dans le système du théâtre moderne; mais il ne parvint pas pour cela à la faire jouer. Il écrivit alors l'*Histoire du siége de Missolonghi*. Cet ouvrage, qui du moins n'avait pas à craindre les oubliettes de la censure, parut au commencement de décembre 1826, et son opportunité fit qu'il eût un succès digne du talent de l'auteur. Le seul des écrits de Fabre qui, en dehors des articles de journaux, sorte du cadre de la *Guerre nationale*, est une comédie ou plutôt un drame historique et politique, intitulé : *Domitien*. C'est une image très-fidèle des Saturnales de Rome à l'époque fougueuse qu'elle nous retrace de son histoire. La teinte sombre répandue dans tout l'ouvrage et le sentiment d'amertume et de dégoût qui y règne paraissent admirablement convenir au tableau où l'auteur peint, d'une manière si frappante, la servitude du sénat et de l'armée, l'abjection du peuple, les infamies du palais impérial et surtout ce Domitien aussi lâche que cruel, dont les terreurs nocturnes, la pusillanimité et les superstitions puériles n'inspireraient que le mépris, si les débauches sanglantes, les confiscations et les assassinats qu'il ordonne ne faisaient de ce monstre l'exécration du genre humain. — En 1828, une société d'industriels organisée par M. Montgolfier (Elie-Ascension), proposa à Auguste Fabre la direction d'un nouveau journal qu'elle voulait fonder. Auguste Fabre, entrevoyant dans une publication quotidienne la possibilité de réaliser au moins en partie l'idée qui lui avait fait créer *la Semaine*, accepta après quelques hésitations, et *la Tribune des départements* parut. M. Montgolfier ayant eu la singulière idée de détruire, sous le ministère Martignac, l'œuvre qu'il avait édifiée sous le ministère Peyronnet, Auguste Fabre, indigné de se voir traiter

avec si peu d'égards par un marchand, désolé surtout de voir tomber un organe qui pouvait rendre tant de services, résolut de le rétablir. Il se passa à cette occasion une anecdote assez piquante. Désespérant de réunir avec ses propres ressources et celles de ses amis la somme qui lui était nécessaire, Auguste Fabre eut l'idée de s'adresser à Jacques Laffitte. Quel fonds social avez-vous, lui dit l'illustre banquier, et quel chiffre jugez-vous nécessaire d'atteindre?—J'ai 75,000 fr., et j'estime que 120,000 fr. suffiraient, car je compte sur les 8 ou 900 abonnés que j'avais déjà réunis.—Vous vous abusez; il vous faut 400,000 fr., et ces 400,000 fr. sont là à votre disposition, mais à une toute petite condition, ajouta-t-il en souriant. *Ceci* (1) *s'en va*, et dans un *en cas*, j'ai pour le duc d'Orléans des affections personnelles que je voudrais vous voir partager. — Je renonce à vos 400,000 fr. Si la France est assez malheureuse pour subir encore l'épreuve d'une révolution, je veux pour ma part autre chose qu'une révolution de palais. *La Tribune* reparut cependant en avril 1830 et fut le berceau de *l'Association patriotique*, qui avait pour commandant supérieur le général Lafayette, et pour directeur immédiat des mesures à prendre Auguste Fabre. Son but était de propager l'insurrection à la première illégalité qui serait commise par le gouvernement, d'empêcher le peuple de se porter à des excès pendant le combat et de faire tourner la victoire au profit de la liberté. Elle forma le premier noyau de la révolution de juillet et fut le berceau du parti républicain. Le 27, Auguste Fabre signait la protestation des journalistes toute faible qu'elle lui parût et traçait un plan d'attaque aux étudiants et aux membres de l'association accourus en foule dans les bureaux de *la Tribune*, en leur recommandant d'opposer au cri de *vive la Charte!* le cri de *vive la France! Vive la liberté!* Le 28, vers 10 heures du matin, il fit sonner le tocsin aux Petits-Pères et détruire les articulations du télégraphe qui, du haut de la tour de cette église, appelait, disait-on, des troupes à Paris. Pourquoi, après la victoire, Auguste Fabre n'alla-t-il point à l'hôtel de ville? Il lui répugnait en quelque sorte de s'emparer d'un champ de bataille qu'il n'avait pas plus contribué que bien d'autres à conquérir; il fut modeste, et prouva une fois de plus que l'excès de modestie peut devenir un irréparable tort. Au mois d'août 1830, M. Guizot avait réuni au ministère de l'intérieur les principaux rédacteurs des journaux, et les avait invités à désigner eux-mêmes les fonctions qu'ils pouvaient désirer remplir sous un gouvernement né de la presse, et bien résolu à s'appuyer toujours sur elle; chacun s'arrangea de son mieux. Le rédacteur de *la Tribune*, pressé de choisir à son tour, répond : « Rien, ni pour mon frère, ni pour moi! mais « nous demandons formellement l'un et l'autre « une bonne loi sur la presse et sur le jury, afin « que la nation ne soit pas exposée à recommencer « l'œuvre laborieuse qu'elle vient d'accomplir. » La mort presque subite de son frère Victorin, arrivée le 29 mai 1831, non-seulement mit fin à la carrière politique d'Auguste, mais porta dans toute son organisation physique déjà altérée les ravages de la foudre. Les huit années qu'il lui survécut ne furent qu'une longue agonie. A partir du 29 mai, il cessa de diriger *la Tribune*, n'y écrivit plus une ligne, et protesta le reste de sa vie contre quelques-unes des doctrines qu'elle soutint. Pour bien marquer la ligne de démarcation qui séparait ses idées de celles de ses successeurs, il réimprima, en 1833, tous les articles qu'il y avait écrits, depuis le 28 avril 1830, jusqu'au 28 mai 1831, sous le titre de *Révolution de* 1830 *et plan des républicains de juillet* 1830. Cet ouvrage, qu'on a peut-être eu le tort de ne pas réimprimer en entier dans les œuvres de l'auteur, forme 2 volumes in-8°, et il est divisé en trois parties. Dans la première, le *Discours préliminaire*, les plus hautes questions sociales sont traitées. Ce morceau est suivi du *Plan des républicains en juillet* 1830, et enfin viennent les articles de *la Tribune* et un récit très-succinct des événements des trois journées. Il mourut le 23 octobre 1839, ayant consacré à la révision inachevée des œuvres de son frère tous les instants que pendant huit années il avait pu ravir à la douleur physique! Nous ne croyons pas qu'aucun homme ait poussé plus loin qu'Auguste Fabre l'amour de la famille, l'amour de la patrie et le culte des lettres ou des lumières, sans lesquelles il n'y a pas de liberté possible. Toute sa vie a été de penser à combattre la fausse philosophie et la fausse littérature que l'invasion avait introduites parmi nous. Altérer la langue était un crime à ses yeux, car, disait-il, l'altération de la langue amène l'altération des idées, et l'altération des idées la perversion des sentiments. Il n'y a plus alors de place au soleil que pour les intérêts matériels ou l'argent. Or, partout où règne l'égoïsme, règne aussi le despotisme. Les doctrines nouvelles qui se faisaient jour par l'ignorance le révoltaient; de ces doctrines il voyait naître la confusion, la calomnie, la terreur habilement exploitée, et au bout de tout cela, la publique servitude. Conformément au vœu qu'il en avait exprimé, ses cendres ont été réunies à celles de Victorin. Un monument a été élevé sur la double tombe. Il consiste en un bas-relief en marbre, composé par M. Fessart, et exécuté, après la mort de ce dernier, sous la surveillance de M. Duret, membre de l'Institut, qui représente la Poésie et l'Éloquence en deuil, couronnant les deux frères. Il a été gravé aussi une médaille par M. Domard, sur le revers de laquelle on lit l'inscription suivante : *Auguste Fabre a voulu qu'un monument fût consacré à la mémoire de son frère. Tout en se conformant à cette pieuse pensée, la fa-*

(1) Il désignait par ce mot le gouvernement de la Restauration.

mille n'a pas cru devoir séparer après leur mort deux hommes d'élite unis pendant leur vie par le culte des lettres, l'amour de la patrie et de la liberté. Les œuvres d'Auguste Fabre ont été réunies en 2 très-forts volumes. Le premier contient la Vie de l'auteur, *la Calédonie, Irène* ou *l'héroïne de Souli*, tragédie en trois actes et en vers ; le deuxième renferme *Domitien*, comédie historique en cinq actes et en prose, l'*Histoire du siége de Missolonghi*, le *Plan des républicains en juillet* 1830, et divers *mélanges* de littérature, de politique et de beaux-arts. S—B—R.

FABRE D'ÉGLANTINE (PHILIPPE-FRANÇOIS-NAZAIRE), né à Carcassonne le 28 décembre 1755, dans une famille de bourgeoisie, fut livré dès sa jeunesse à une extrême dissipation, et, après une éducation fort négligée, se fit comédien dans une troupe de province. Il joua successivement sur les théâtres de Genève, de Lyon et de Bruxelles, où il obtint peu de succès. Il réussit mieux dans le monde par les talents d'agrément qu'il possédait à un degré assez remarquable. Il peignait en miniature, gravait, jouait passablement de plusieurs instruments, et composait de la musique et des vers. Il n'avait que seize ans lorsqu'il publia l'*Étude de la nature*, épître en vers qui avait concouru pour le prix de l'Académie française en 1771. Ayant ensuite obtenu le prix de l'églantine aux Jeux Floraux de Toulouse, il ajouta à son nom celui de cette fleur. Se croyant dès lors plus fait pour cultiver les lettres que pour jouer la comédie, il vint à Paris avec une douzaine de pièces en portefeuille, tragédies, comédies, opéras-comiques, etc. « Toutes ne furent pas jouées, dit la « Harpe, et ce qui put l'être est déjà pour la plus « grande partie oublié depuis longtemps. *Augusta*, « prétendue tragédie, et une comédie du *Pré-* « *somptueux* furent à peine achevées, celle-ci no- « tamment, dans un temps où les théâtres étaient « déjà *révolutionnés* et où Fabre lui-même était « devenu une puissance; mais il fut plus heureux « dans l'*Intrigue épistolaire*, qui eut beaucoup de « vogue aux représentations, et dans le *Philinte de* « *Molière*, qui attira les regards des connais- « seurs. » Mais Fabre aspirait alors à des succès d'un autre genre. D'un caractère ambitieux, inquiet, et né sans fortune, il embrassa le parti de la révolution, et s'y lança dès le commencement avec beaucoup d'ardeur. Lié avec Danton, Lacroix et Camille Desmoulins, il eut part à tous les excès de ce parti, et notamment à la révolution du 10 août, qu'il avait provoquée par la publication de plusieurs pamphlets. Il fut d'abord membre de la commune qui s'installa aussitôt après la chute du trône, et ensuite secrétaire de Danton. Il occupait cette place à l'époque du 2 septembre, et on l'a accusé d'avoir été l'un des provocateurs du massacre des prisons, après avoir eu cependant la précaution d'en faire sortir sa cuisinière, détenue pour dettes. Nommé député de Paris à la Convention nationale, il débuta dans cette assemblée par une motion en faveur du général Caffarelli; ce qui donna une idée avantageuse de la modération de ses principes; mais il ne se fit bientôt plus remarquer que par les opinions les plus révolutionnaires. Il vota la mort de Louis XVI sans appel, et fut nommé membre du comité de salut public. Fabre avait coutume de dire qu'il sentait un suspect d'un quart de lieue. Il fut l'un des instigateurs du décret qui ordonna de ne point faire de prisonniers anglais et hanovriens. Après le 31 mai, il déposa contre Brissot et contre les députés de la Gironde devant le tribunal révolutionnaire. Il fit ensuite décréter successivement le *maximum*, l'arrestation de tous les Anglais qui se trouvaient en France, et enfin le calendrier républicain, dont cependant il n'était pas l'auteur (*voy.* ROMME). Dans son rapport sur cet objet, Fabre d'Églantine montra qu'il ignorait les premières règles de l'astronomie. Il lui échappa même des fautes de langue qui furent remarquées. Il dénonça ensuite aux jacobins et fit arrêter le secrétaire de la guerre Vincent et le général Mazuel; ce qui lui attira la haine d'Hébert, leur protecteur. Dès lors, Fabre devint suspect, ou plutôt il excita l'envie des factions qui dominaient alors à la Convention. Biroteau fut le premier qui l'accusa d'avoir demandé un roi, *d'une manière détournée*, dans le comité de salut public. Hébert demanda formellement qu'il fût exclus de la société des Jacobins. Obligé de se justifier devant ses accusateurs, il fut interrompu par des cris *à la guillotine!* Dans le même temps, la société des Cordeliers décidait qu'elle lui avait retiré sa confiance; et bientôt après la Convention nationale le décréta d'accusation comme falsificateur d'un décret relatif à la compagnie des Indes. Le véritable tort de Fabre était d'avoir hésité un moment dans l'horrible carrière des massacres que parcouraient alors les chefs de cet affreux système. Ils l'attaquèrent lui-même avec fureur, et le firent déclarer chef du *modérantisme*, et enfin traître à la patrie par les sociétés des *Cordeliers* et des *Droits de l'homme*. Enfin il fut décrété d'accusation comme complice de la *conspiration de l'étranger*, et traduit au tribunal révolutionnaire en même temps que Danton, ayant été accusés l'un et l'autre par St-Just d'avoir cherché à rétablir le fils de Louis XVI. Tout le parti d'Hébert, que Fabre avait qualifié d'*ultra révolutionnaire*, demandait à grands cris son supplice, et ne cessa de l'accuser de royalisme, de concussions et de friponneries. Lorsqu'il parut enfin devant le tribunal, avec Danton et d'autres députés, celui-ci se plaignit qu'on l'eût accolé à des voleurs; et cette plainte était dirigée contre Fabre d'Églantine et Delaunay d'Angers. Enveloppés dans les mêmes accusations, ils furent l'un et l'autre condamnés à mort le 5 avril 1794. Fabre montra peu de courage dans ses derniers moments. Mercier, qui était son collègue, en parle ainsi dans son *Nouveau tableau de Paris :* « Il fut « promoteur du régime révolutionnaire, et son « panégyriste; l'ami, le compagnon, le conseiller

« des proconsuls qui portèrent dans toute la « France le fer, le feu, la dévastation et la mort. « Je ne sais si ses mains furent souillées de dilapidations, mais je sais qu'il fut promoteur d'as« sassinats..... Pauvre avant le 2 septembre 1792, « il eut ensuite hôtel, voitures, gens, filles, et « son ami Lacroix lui aida à se procurer ce train. » Malgré cela, sa veuve n'eut de lui qu'une fortune médiocre; et après le 9 thermidor, elle demanda à la Convention des secours qui lui furent accordés. La Harpe a parlé des écrits de Fabre d'Églantine avec toute la sévérité dont on sait qu'il usait envers les auteurs des excès révolutionnaires. « Le « titre même de la pièce, dit-il en parlant du « *Philinte de Molière*, est une fausseté et une ineptie. « C'est calomnier ridiculement Molière que de « faire du complaisant Philinte, qu'il a fort à pro« pos opposé au misanthrope Alceste, un homme « dénué de toute morale et de toute humanité; en « un mot, parfait égoïste, ce qu'est véritablement « le *Philinte* de Fabre. Molière opposait un excès « à un excès, celui de la douceur à celui de la sé« vérité; mais il en savait trop pour mettre en re« gard sur la même ligne les vices du cœur et les « travers de l'esprit. Quand le règne des bien« séances sera rétabli, l'on effacera cette insulte « publique à la mémoire de Molière, et la pièce « sera intitulée ce qu'elle est : *Philinte* ou l'*Égoïste*. « Cette étrange méprise faisait présumer que Fa« bre lui-même n'avait pas bien compris ce qu'il « faisait. Envenimé de haine, comme tous les es« prits de la même trempe, contre tout ce qui « s'appelait homme du monde, contre tout ce qui « avait dans la société un rang qu'il n'avait pas et « ne devait pas avoir, il eût bien voulu faire croire « que toute la société était en effet composée de « méchants et de fripons; et cette espèce de haine « était bassement envieuse, et pas plus morale « que politique. Mais enfin il eut le mérite de tra« cer un caractère très-prononcé et trop commun « dans la *corruption philosophique* de notre siècle, « l'égoïsme de principe et de calcul, sujet essayé « deux fois en peu d'années sans succès (*voy.* Bar« the et Cailhava). Les connaisseurs lui savent gré « de cette idée vraiment heureuse et dramatique, « d'avoir fait trouver à l'égoïste sa punition dans « son égoïsme même, et fait retomber sur lui les « conséquences de ses détestables principes; mais, « en général, on aurait voulu que la pièce fût plus « gaie et plus amusante..... Si j'ai nommé le *Mi« santhrope*, c'est la faute de Fabre qui, par son « titre même, rappelle malheureusement cet ini« mitable chef-d'œuvre, dont lui seul peut-être « pouvait ne pas redouter le souvenir et la con« currence, tant son amour-propre était fou. Aussi « l'ai-je entendu se vanter tout haut de ne con« sulter personne. Il regardait des avis comme des « piéges et les critiques comme des injures. Il « avait cependant de l'esprit naturel, et même son « talent ne pouvait guère être autre chose; car on « peut conclure de ses écrits qu'il manquait d'é« tude et d'éducation. L'ignorance de la langue y « est portée à un excès que l'on ne retrouverait « dans aucun écrivain depuis cent cinquante ans « que la langue est fixée..... Il affecta de ne rien « comprendre aux reproches qu'on lui fit sur sa « diction, lorsqu'il eut paru mériter par son *Phi« linte* qu'on l'avertît de ses fautes. On ne voit pas « non plus qu'il ait mis depuis le moindre soin à « corriger son style; et s'il l'avait pu, il est vrai« semblable que l'amour-propre même l'eût inté« ressé à rendre au moins supportable à la lec« ture ce que les bons juges avaient trouvé digne « d'estime au théâtre, au lieu qu'il ne lui restera « dans la postérité que le plan bien conçu d'un « drame illisible. » La Harpe ne traite pas avec moins de sévérité les deux pièces de Fabre qui ont eu le plus de succès après le *Philinte*. « L'*Intrigue « épistolaire*, dit-il, n'est qu'une grossière contre« épreuve du *Barbier de Séville*..... Ce n'est qu'un « vieux canevas rapiécé de lambeaux de l'ancien « théâtre italien et espagnol, déjà usés depuis cent « ans sur le nôtre, et qu'assurément la broderie du « style de Fabre n'était pas propre à relever..... « Mais ce qui passe toute croyance, c'est le drame « posthume intitulé *les Précepteurs*, dont je ne me « pardonnerais pas même de parler, tant il est « au-dessous de la critique, si à l'heure même où « j'écris il n'était joué avec les plus grands ap« plaudissements. » Fabre d'Églantine a composé dix-sept comédies, dont le plus grand nombre n'a dû une sorte de succès qu'aux événements de la révolution, auxquels elles avaient rapport. L'une d'elles, intitulée l'*Orange de Malte*, est perdue sans avoir été jouée. Le *Présomptueux*, représenté en 1790, établit une espèce de rivalité entre l'auteur et Collin-d'Harleville, qui avait traité des sujets analogues dans l'*Optimiste* et les *Châteaux en Espagne*. Cette rivalité suggéra à Fabre une satire intitulée *Mes Souvenances*, et dans la préface du *Philinte*, une attaque d'autant plus odieuse que dans le temps où elle fut publiée (1793), elle pouvait perdre l'estimable auteur du *Célibataire*. Voici le détail des ouvrages de Fabre : 1° *les Amants de Beauvais*, 1776, in-8°; 2° l'*Étude de la nature*, épître à madame ***, pièce qui a concouru pour le prix de l'Académie française en 1771, Paris, 1771, in-8°, et que quelques auteurs ont pensé lui être attribuée à tort; 3° *Augusta*, tragédie, jouée en 1787; 4° *le Collatéral* ou *l'Amour et l'intérêt*, comédie en trois actes et en vers, jouée en 1789 sur le théâtre de Monsieur, Paris, 1791, in-8°; 5° *les Gens de lettres* ou *le Poëte provincial à Paris*, comédie en cinq actes et en vers, jouée sur le Théâtre-Italien en 1787, imprimée pour la première fois dans l'*Écho du Parnasse* ou choix des œuvres inédites des auteurs contemporains, 1823, in-12; 6° *le Présomptueux* ou *l'Heureux imaginaire*, comédie en cinq actes et en vers, Paris, 1791, in-8°; 7° *le Philinte de Molière* ou *la Suite du Misanthrope*, comédie en cinq actes et en vers, 1791, in-8°; 1802, in-8°; 1827, in-32; 8° *le Convalescent de qualité* ou *l'Aristocrate*

moderne, comédie en deux actes et en vers, Paris, 1791, in-8°; 9° *l'Intrigue épistolaire*, comédie en cinq actes et en vers, Paris, 1792, 1803, in-8°; 1827, in-32; 10° *l'Héritière*, comédie en cinq actes et en vers, jouée le 3 novembre 1791; 11° *Isabelle de Salisbury*, comédie héroïque et lyrique en trois actes et en vers, 1791, in-8°; 12° *le Sot orgueilleux*, comédie en cinq actes et en vers, 1791; 13° *Réponse du pape à F. G. I. S. Andrieux*, 1791, in-8°; 14° *les Précepteurs*, comédie en cinq actes et en vers, qui ne fut jouée et imprimée qu'en 1799, in-8°, et qui a été traduite en allemand par madame Kotzebue. On a donné, en 1803, au théâtre de l'Odéon, *l'Espoir de la faveur*, comédie en cinq actes, par MM. Étienne et Nanteuil. On croit que *l'Orange de Malte* en avait fourni le sujet ou tout au moins l'idée. On a publié à Paris, en 1796, sous le nom de Fabre d'Églantine, en 3 volumes in-12, une *Correspondance amoureuse, précédée d'un Précis historique de son existence morale, physique et dramatique, et d'un fragment de sa vie, écrite par lui-même*, etc., qui a été réimprimée en 1799, Paris, 3 vol. in-18, sous le titre de *Lettres familières et galantes de Fabre d'Églantine*. Il était un des auteurs des *Révolutions de Paris*, journal publié par Prudhomme, de 1789 à 1793. On a imprimé en 1802, sous le titre d'*OEuvres mêlées et posthumes de Fabre d'Églantine*, 2 vol. in-8° ou in-12, une compilation où se trouvent les ouvrages indiqués, et de plus un poëme de *Châlons*, des satires, des romances et des vers dans tous les genres, et pour la plupart d'une imperfection et d'une négligence au delà de toute expression. Ses *OEuvres dramatiques* ont été publiées à Paris en 1822, in-18, et en 1826, 2 vol. in-32. — Ses *OEuvres choisies* ont été imprimées en 1825, Paris, in-18; une autre édition de la même année est précédée d'une notice de M. Thiessé. M—DJ.

FABRE D'OLIVET (N.), philologue plus bizarre qu'original, naquit le 8 décembre 1768 à Ganges, dans le Bas-Languedoc, et fut élevé dans la religion protestante. Destiné au commerce, il vint à Paris en 1780, et se livra à son goût pour les lettres et la musique. Il donna d'abord au théâtre des Associés plusieurs pièces mêlées de couplets : *Le Génie de la nation*, 1789; *Le 14 juillet* et *l'Amphigouri*, 1790; le *Miroir de la vérité*, 1791. Après ces faibles essais, il entreprit avec ardeur l'étude des langues anciennes et des langues vivantes. Confiné dans une retraite studieuse, il laissa passer la révolution devant lui. Il avait épousé une femme fort instruite; mais cette conformité de goûts ne les rendit pas plus heureux, et il confirma par son exemple qu'un savant ne doit pas épouser une femme de lettres (1). Fabre d'Olivet est mort à Paris, en 1825, avec la réputation d'un visionnaire et d'un fou. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Toulon soumis, fait historique*, opéra en un acte et en vers, joué en 1794; 2° *le Sage de l'Indostan*, drame philosophique en un acte et en vers, mêlé de chœurs de musique, joué en 1796; 3° *Azalaïs*, ou *le gentil Aimar*, Paris, 1800, 1 vol. in-8°; 4° *Lettres à Sophie sur l'histoire*, ibid., 1801, 2 vol. in-8°; 5° *le Troubadour*, poésies occitaniques du 13ᵉ siècle, ibid., 1804, 2 vol. in-8°; 6° *Notions sur le sens de l'ouïe en général et en particulier* sur le développement de ce sens opéré chez Rodolphe Grivel et chez plusieurs autres enfants sourds-muets de naissance, Paris, 1811, 1 vol. in-8°. La deuxième édition, augmentée de pièces justificatives, parut à Montpellier en 1819, 1 vol. in-8°. Cet écrit donna lieu à un rapport défavorable présenté au ministre de l'intérieur par l'abbé Sicard et M. de Prony. L'auteur prétendait avoir trouvé le moyen de restituer l'ouïe aux sourds-muets de naissance, d'après une méthode pratiquée par les prêtres égyptiens. 7° *Les Vers dorés de Pythagore*, expliqués et traduits pour la première fois en vers eumolpiques français, précédés d'un *Discours* sur l'essence et la forme de la poésie chez les principaux peuples de la terre, Paris, 1813, 1 vol. in-8°. Ces vers avaient déjà été traduits (en prose) par Dacier, en 1706, et par Coupé (*Soirées litt.*), en 1796. 8° *La langue hébraïque restituée, et le vrai sens des mots hébreux rétabli et prouvé par leur analyse radicale*, Paris, 1816, 2 parties in-4°. La première est une dissertation sur l'origine de la parole, la seconde une traduction de la cosmogonie de Moïse, que Fabre prend dans un sens allégorique, d'après lequel l'auteur sacré aurait peint la création du monde en général. Ainsi, Adam serait non pas un seul homme, mais le genre humain; Ève n'est plus qu'une faculté; Noé est le repos universel. 9° *De l'état social de l'homme*, ou *Vues philosophiques sur l'histoire du genre humain, ou l'homme considéré sous tous les rapports religieux et politiques, dans l'état social, à toutes les époques, et chez les différents peuples de la terre*, Paris, 1822, 2 vol. in-8°, ouvrage reproduit en 1824 sous le titre d'*Histoire philosophique du genre humain*, ou l'homme considéré sous ses rapports religieux et politiques dans l'état social, etc. 10° *Caïn*, mystère dramatique en 3 actes, de lord Byron, traduit en vers blancs français, et réfuté dans une suite de remarques philosophiques et critiques, précédé d'une *Lettre* adressée à lord Byron sur les motifs et le but de cet ouvrage, Paris, 1823, in-8°. L'auteur s'arme d'une érudition effrayante pour prouver à lord Byron que ses opinions sont injurieuses à la Divinité, et que lui seul, grâce à sa connaissance profonde de l'hébreu, a su pénétrer les mystères de la Bible. 11° *Le Retour aux beaux-arts*, dithyrambe pour l'année 1824, Paris, 1824, in-8°. Comme musicien, Fabre d'Olivet a composé un grand nombre de romances qui ne portent pas son nom. Il a dédié à Ignace Pleyel un œuvre de quatuors pour deux flûtes, alto et basse. Enfin, il a cru trouver dans les débris de la littérature

(1) Madame Fabre a publié en 1820 et en 1822 un volume in-12 intitulé : *Conseils à mon amie sur l'éducation physique et morale des enfants*.

grecque le système musical de ce peuple célèbre. Il a donc imaginé son troisième mode qu'il appelle *mode hellénique*, ne se doutant pas que Blainville l'avait déjà découvert en 1751, sous le nom de mode *mixte*, parce qu'il participe en effet du majeur d'*ut* et du mineur de *la*. A l'occasion du couronnement de Napoléon, Fabre d'Olivet fit exécuter au temple des protestants, à grand orchestre, et par les artistes de l'Opéra, un *oratorio* presque entier dans ce mode, qui fut écouté avec plaisir par plus de deux mille personnes. F—LE.

FABRE D'OLIVET (D.), littérateur, fils du précédent, mort à Paris le 23 juillet 1848, a publié : 1° *Etudes littéraires et philosophiques* sur la poésie primitive et la poésie tragique des Grecs, Paris, 1835, in-8° avec gravures; 2° *les Montagnards des Alpes* en 1488, Paris, 1837 et 1845, in-8°; 3° *un Médecin d'autrefois*, Paris, 1838, 2 vol. in-8°; 4° *le Chien de Jean de Nivelle*, Paris, 1839 et 1845, 2 vol. in-8°; 5° *Laure de Salmon*, Paris, 1845, 2 vol. in-8°; 6° *Salvator*, Paris, 1845, in-8°. On lui doit encore en collaboration avec M. Ragon; 7° *Précis de l'histoire de Flandre, d'Artois et de Picardie*, Paris, 1834, in-18; 8° *Précis de l'histoire de Lorraine*, Paris, 1834, in-18; 9° *Précis de l'histoire de la province de Champagne et de ses anciennes dépendances*, Paris, 1835, in-18. Z.

FABRE (Antoine-Hippolyte-François). Fabre, et il faut le dire de suite, parce que c'est là son principal titre de gloire, fut en France le créateur du *journalisme* médical. Avant lui, sans doute, des organes spéciaux ne manquaient pas à la médecine ; mais fatalement condamnés par leur périodicité restreinte et le volume de leur format à se mouvoir dans une étroite sphère d'action, ils subissaient le mouvement au lieu de l'imprimer, ils enregistraient le progrès au lieu de le susciter. Spectatrice impassible des luttes qui remplissaient les livres, la salle tant de fois illustrée de la rue du Foin et les tribunes académiques, la presse médicale ne pouvait aspirer à une vie propre et prétendre à une existence glorieuse qu'en se faisant soldat elle-même et en se mêlant à ces luttes d'une manière active et militante. C'était toute une révolution à faire. Fabre l'entreprit, la mena à bonne fin, et rendit ainsi à la science et à la pratique médicales un service qui, nous le répétons, est son plus beau titre au souvenir de la postérité. Cette œuvre ne fut accomplie qu'en 1828. Jusqu'à cette époque, Fabre ne se révèle par aucun trait saillant. Né à Marseille le 3 mai 1797, d'un père originaire de Fayence (Var), il fut dès sa naissance destiné à la carrière médicale et y entra sous la direction de son père, médecin distingué qui, pendant plus de 20 ans, fut chirurgien en chef de la Charité de Marseille. En 1820 il s'achemina vers Paris pour y terminer ses études, et après quatre années consacrées à suivre la clinique des plus grands maîtres, il prit le titre de docteur le 12 février 1824. Son père le rappela à Marseille dans l'espérance de lui voir continuer une position tout à la fois honorable et fructueuse; malheureusement l'aptitude de Fabre n'était pas celle de la pratique ; une grande indépendance dans l'esprit et le caractère l'empêchait de se soumettre aux exigences de la clientèle, et cette indépendance qu'il ne savait ou qu'il ne pouvait maîtriser dans ses paroles et dans ses actions, eût été bien certainement l'écueil contre lequel se fussent brisés, l'expérience le prouve tous les jours, l'instruction la plus solide et le savoir le plus profond. Pour réussir dans la pratique médicale, il faut un savoir-faire que Fabre n'avait pas ; aussi, à peine de retour à Marseille, comprenant instinctivement son incapacité pour une carrière d'où l'éloignait encore un goût très-prononcé pour la poésie, le jeune docteur prend, pour ainsi dire, un sentier détourné, entre dans la Société académique de médecine de Marseille, laquelle, devinant bientôt l'aptitude littéraire de son nouveau membre, le nomme son secrétaire général. A ce poste, Fabre est plus à l'aise qu'au lit d'un malade : il met en ordre les registres de la Société, relève les procès-verbaux des séances de l'année 1823, dresse ceux des années 1824 et 1825. Mais impatient de s'exercer sur un plus vaste théâtre, il revient à Paris, où des routes diverses se présentèrent à son activité. Dominé, ainsi que nous l'avons déjà dit, par un goût décidé pour la littérature, doué d'une facilité surprenante pour la versification et poussé peut-être aussi par quelque démon poétique, il rêva, qui de nous n'a bien souvent fait ce rêve ! il rêva la gloire du théâtre et lui consacra peut-être ses premières veillées et ses plus douces illusions. La dure nécessité l'arracha bientôt à ces chères espérances et le força d'utiliser enfin d'une manière productive son titre de docteur et ses connaissances spéciales. Ne voulant pas plus à Paris qu'à Marseille faire de la médecine pratique, il s'enrôla dans la phalange si peu nombreuse alors de la presse médicale, et fit ses débuts dans la *Clinique des hôpitaux*, dont il ne tarda pas à devenir le rédacteur en chef. Fabre avait enfin trouvé sa véritable voie ; il le sentit, mais il comprit en même temps que la mission de la presse était une mission d'initiative et que les sources de sa vie étaient dans les luttes de la vérité contre l'erreur, dans les combats que le progrès livre incessamment à la routine. Pendant près d'un an il essaye d'entraîner le recueil qu'il dirige dans le sentier qu'il entrevoit; mais lassé des obstacles qu'il rencontre, désespérant de vaincre la timidité de l'éditeur et certaines susceptibilités médicales, il prend le parti d'accomplir à lui seul la révolution qu'il médite, et le 1er novembre 1828 il lance le 1er n° de la *Gazette des hôpitaux*, qui portait pour sous-titre *la Lancette française*, pour plaire sans nul doute à l'école de Broussais, toute-puissante à cette époque. C'était une demi-feuille in-4° destinée à paraître trois fois par semaine. La réforme ne fut pas seulement complète dans le volume et la périodicité de la

feuille scientifique, l'esprit qui l'anima était bien réellement celui du journalisme. Fabre avait rêvé la lutte; il s'y engagea dès le premier n°; à partir de ce moment et jusqu'en 1848, il resta sur la brèche, allant droit aux abus et aux hommes puissants; Orfila, entre autres, qui après la révolution de 1830 était devenu doyen de la Faculté de médecine et l'homme de la dynastie de juillet, fut attaqué par Fabre avec une violence et une ténacité que la passion politique seule explique et légitime. Nous n'avons point à rechercher les causes et les prétextes de ce combat entre le journaliste et l'homme du pouvoir; nous dirons seulement qu'entraîné par l'ardeur de la bataille et ne trouvant pas dans son journal des armes assez acérées contre son ennemi, Fabre appela à son aide la poésie et la chargea de seconder et de porter au loin son ressentiment. Un premier poëme, l'*Orfilaïde*, marqua la voie nouvelle dans laquelle s'engageait le polémiste; mais un poëme était une armure trop lourde pour cet esprit qui se plaisait aux escarmouches et qui ne savait faire qu'une guerre de partisan. A cette époque un autre Marseillais, s'armant du fouet de Némésis, portait la satire politique à une hauteur que l'on a vainement essayé d'atteindre depuis; Fabre s'élança sur les traces de Barthélemy, et, sans avoir toutes les qualités du Juvénal français, il rappela dans certains passages la colère mordante, l'ironie acerbe et l'élévation de pensées et de sentiments de son inimitable modèle (1). Cependant la poésie et la satire, quels que fussent les enivrements qu'elles donnaient au cœur et à l'esprit de Fabre, ne pouvaient être qu'un épisode dans sa vie consacrée au mouvement et au progrès de la science. Il rentra bientôt dans l'arène exclusivement médicale et, pour la première fois peut-être, il se livra à la pratique de l'art de guérir. Ce fut le dévouement qui lui mit la lancette à la main : une épidémie affreuse désolait Paris, déjouait toutes les prévisions de la science et ne laissait à aucun médecin le droit de rester impassible spectateur de ses ravages. Fabre, sans déposer la plume du journaliste, visita les cholériques et porta partout les secours de son art avec une expérience et un dévouement dignes des cliniciens les plus consommés. La fin de l'épidémie, loin d'être pour lui le signal du repos, le ramena à ses travaux de prédilection. Répondant à un besoin que mieux que personne il était en mesure de satisfaire, il publia en 1833 un ouvrage sur l'épidémie qui venait de cesser à Paris, mais qui moissonnait les autres parties de la France : *Le choléra-morbus de Paris*, *guide des praticiens dans la connaissance et le traitement de cette maladie*, in-12, chez Germer Baillière; tel était le titre de cet ouvrage, promptement épuisé, et que l'Institut honora d'une médaille d'or de la valeur de 1,000 francs. — Après quelques années passées dans les révolutions, les guerres civiles et les épidémies, la France sembla entrer dans une ère de calme et de prospérité. Les passions de toutes sortes parurent s'affaiblir et s'éteindre, sinon dans une paix définitive du moins dans une trêve durable. Fabre subit, comme tout le monde, l'influence de ce changement heureux, et, sans cesser d'être journaliste dans toute l'acception du mot, il conçut et entreprit des œuvres de longue haleine peu compatibles avec les luttes et les agitations de la vie publique. D'abord en collaboration avec M. Constant, il présenta à l'Institut un travail d'une haute valeur sur la *Méningite tuberculeuse des enfants*, pour lequel ce corps savant décerna aux auteurs, en 1836, un prix de 3,000 fr. Par une *fatalité inexplicable*, ce travail est toujours resté inédit; je dis que le fait est inexplicable, car nous allons voir Fabre se livrer à des spéculations de librairie au moyen desquelles il lui eût été facile de publier son mémoire. En effet, s'entourant des rédacteurs de son journal et des hommes les plus versés dans la littérature médicale, il débute dans sa nouvelle carrière d'éditeur par la publication d'un dictionnaire de médecine en 8 volumes. C'était le résumé de tous les ouvrages de ce genre, et, pour en avertir le lecteur, il appela le sien *Dictionnaire des dictionnaires de médecine*. Cette œuvre, dont l'édition entière n'avait pas été épuisée, a été refondue en 1850 par M. Germer Baillière, qui y a ajouté un volume de supplément fait sous la direction de M. Ambroise Tardieu. Cette première entreprise ayant été terminée, Fabre en conçut une plus grande : dans son *Dictionnaire des dictionnaires* il n'avait donné que l'analyse, que l'essence même des articles des dictionnaires, lesquels sont eux-mêmes des analyses de travaux plus étendus. Dans sa nouvelle conception, il voulut non plus résumer des analyses, mais bien les ouvrages originaux eux-mêmes, sans adopter, comme les dictionnaires, l'ordre alphabétique. Il dressa un cadre nosologique et partagea ses matériaux en compartiments pathologiques; c'est ainsi qu'il eut un compartiment pour les maladies des femmes, un autre pour les maladies des voies respiratoires, etc. Chaque partie devait former un traité spécial, chaque traité un volume, et l'ouvrage entier 12 volumes. Mais, ainsi qu'il arrive souvent en librairie, les auteurs des divers traités déjouèrent les calculs de l'éditeur, et dès le premier volume, paru en 1842, il fut facile de prévoir que l'ouvrage entier ne pourrait être contenu dans les limites primitives; car ce premier volume, consacré aux maladies des femmes, avait été insuffisant, et une partie du second dut être donnée à la pathologie féminine. Cependant l'ouvrage, sous le titre si bien choisi de *Bibliothèque du médecin praticien*, se poursuivit sans interruption jusqu'en 1848, époque à laquelle la révolution de février jeta une telle

(1) *Némésis médicale*, publiée primitivement en feuilles détachées et en 24 livraisons sous le nom du Phocéen; réunies en deux volumes grand in-8°, illustrés de trente vignettes par Daumier, sous le nom de François Fabre, Phocéen et docteur; Paris, 1840, au bureau de la *Gazette des Hôpitaux*.

perturbation dans la fortune de Fabre, que celui-ci dut non-seulement renoncer à poursuivre ses entreprises de librairie, mais encore vendre le journal qui avait été tout à la fois la joie, la fortune et l'honneur de sa vie. Longtemps il hésita : comme l'avare qui ne peut se séparer de son trésor, il cherchait partout un arrangement qui lui laissât au moins cette œuvre qu'il avait fondée, qu'il avait toujours animée de son esprit, et qu'il aimait moins pour les espérances de l'avenir que pour les souvenirs du passé. Toute sa vie était là en effet : la collection de son journal, si difficile à trouver aujourd'hui, était pour Fabre l'histoire tout à la fois de son esprit et de son cœur; chaque volume lui rappelait un ami qu'il avait soutenu, qu'il avait aidé, qu'il avait poussé dans quelque académie ou dans quelque chaire de professeur; les nécessités du journalisme d'abord et l'habitude ensuite avaient admirablement secondé la bonté de son cœur, à ce point qu'il jetait dans un même oubli le souvenir des services qu'il rendait et l'ingratitude dont bien souvent on les payait. Malgré sa douleur muette, dont nous fûmes peut-être le seul confident, Fabre fut forcé de renoncer à toutes ses entreprises et de les céder à des mains étrangères pour satisfaire ses créanciers; le *Dictionnaire des dictionnaires de médecine* fut acquis par M. Germer Baillière, éditeur, qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le refondit et y ajouta un neuvième volume de supplément. La *Bibliothèque du médecin praticien* fut achetée par M. J.-B. Baillière, éditeur, qui porta l'ouvrage à quinze volumes au lieu de douze que primitivement il devait avoir. Enfin la *Gazette des hôpitaux* devint la propriété d'un ancien imprimeur d'Angers, M. Le Sourd, qui, étranger aux sciences médicales et par conséquent inhabile à la rédaction d'un journal de médecine, exigea que Fabre restât au poste qu'il avait toujours occupé, et qu'il continuât à diriger et à animer les rédacteurs qu'il avait lui-même choisis. Rien ne fut modifié dans la marche et la rédaction du journal, le propriétaire seul était changé. Malheureusement toutes les difficultés financières de Fabre n'étaient pas aplanies; beaucoup de créanciers restaient encore qui le poursuivaient et lui rendaient la vie insupportable. Dans cette extrémité, il accueillit la proposition que lui fit un de ses collaborateurs de lui céder le poste qui lui restait encore à la *Gazette des hôpitaux*. Avec le consentement de M. Le Sourd, il vendit à M. de Castelneau, non le titre consacré dans l'acte de cession de la *Gazette*, mais la place et par suite les bénéfices de rédacteur en chef. Général sans armée, et chassé de son dernier retranchement, Fabre s'exila de Paris, et le cœur navré et l'âme saignante, il se retira dans les environs de Fontainebleau, où il se livra, pour vivre, à la pratique de la médecine; pendant deux ans il fit le rude métier de médecin de campagne, et à mesure que la solitude, en l'éloignant du théâtre de ses ennuis et en l'arrachant aux tracasseries de ses créanciers, cicatrisait les plaies de son âme, l'espérance rentrait en son cœur et avec elle l'ambition de ressaisir quelques lambeaux de sa splendeur passée. Il revint à Paris. Mais, hélas! ses espérances étaient de pures illusions, car son passé lui fermait les portes du crédit. Heureusement pour lui, M. de Castelneau, celui-là même à qui il avait vendu sa place de rédacteur en chef de la *Gazette*, s'était violemment éloigné de celle-ci et, par la création d'un autre journal, avait dégagé Fabre et Le Sourd des engagements pris envers lui. Fabre rentra donc dans les fonctions de rédacteur en chef, dont il n'avait jamais perdu le titre, et consacra une partie de ses émoluments aux créanciers qui n'avaient point encore été satisfaits. C'est dans ces dispositions que la mort le surprit le 24 juin 1854, à sept heures du soir, sans maladie antérieure, sans symptôme qui pût faire soupçonner un événement si funeste; il s'affaissa sur lui-même au bas de la rue des Martyrs, et rendit la vie sans proférer une parole et sans marquer la moindre souffrance... Il est probable que les douleurs morales qu'il avait endurées avaient déterminé au cœur un anévrisme qui se sera tout à coup brisé. Ses amis, sur l'initiative qu'en avait prise le rédacteur en chef de la *France médicale*, un de ses anciens collaborateurs et qui est la personne qui tient ici la plume, lui ont fait élever au cimetière Mont-Parnasse un modeste monument où ses cendres ont été déposées le 24 mai 1855. La pierre du tombeau porte la simple épitaphe suivante :

A. F. FABRE
NÉ A MARSEILLE LE 3 MAI 1797 ET MORT A PARIS
LE 24 JUIN 1854.
PAR LA CRÉATION DU JOURNALISME MÉDICAL A
COURTE PÉRIODICITÉ, IL A INAUGURÉ UNE ÈRE
NOUVELLE DANS LA PRESSE SCIENTIFIQUE
FRANÇAISE.
SES AMIS LUI ONT ÉLEVÉ CE MODESTE MONUMENT.

Comme tous ceux qui embrassent la carrière du journalisme, Fabre a eu une existence agitée, fiévreuse, et, comme eux aussi, après avoir élevé des réputations glorieuses et des fortunes considérables, il est mort presque ignoré et dans la misère, et n'eut pour faire cortége à son cercueil que ceux-là seulement qui ne lui devaient ni gloire ni position. F. R—D.

FABRETTI (Raphael), le plus habile antiquaire du 17[e] siècle, naquit à Urbin, en 1618, d'une famille noble. N'étant pas l'aîné de sa famille, il fut destiné à suivre la carrière des lettres et de la jurisprudence, afin de se mettre en état de remplir les places honorables et utiles auxquelles un célibataire peut aspirer dans les États du pape, dont le duché d'Urbin était devenu une des provinces, peu de temps après la naissance de Fabretti. Il fut en conséquence envoyé aux écoles de Cagli, petite ville du même duché, où il étudia les belles-lettres et les langues grecque et latine, sous un professeur qui avait eu l'avantage de converser avec Muret et Manuce, et de profiter de

leurs leçons. Cette excellente institution littéraire disposa le jeune élève aux études de l'antiquité, et le pénétra de cet amour pour la lecture des auteurs anciens, qui est le plus sûr garant des grands succès dans la carrière de l'érudition. De retour dans sa patrie, il y fit son cours de droit, et y fut reçu docteur à l'âge de 18 ans. Alors, ses parents l'envoyèrent à Rome, pour s'initier dans la pratique du barreau, sous la direction d'Étienne, son frère, qui y exerçait honorablement la profession d'avocat. Quoique l'étude des lois absorbât une grande partie du temps du jeune jurisconsulte, elle lui laissait encore assez de loisir pour qu'il pût se livrer à celle des monuments de tout genre, dont la capitale de la religion, des lettres et des arts était si riche, et qui frappèrent à un tel point ses yeux et son imagination, qu'il en fit bientôt l'objet presque unique de tous ses travaux. Ce fut à cette heureuse époque qu'il jeta, pour ainsi dire, les fondements de cette instruction vaste et solide et de cette critique raisonnée qui l'élevèrent, dans les sciences des antiquités, au-dessus de tous ses prédécesseurs. Cependant il ne négligeait pas le barreau ; et les lumières qu'il y avait acquises, jointes à un esprit vif et juste et à un maintien modeste et décent, le firent choisir par le cardinal Lorenzo Imperiali pour aller travailler en Espagne à l'arrangement de quelques affaires importantes et difficiles. Fabretti remplit si bien cette mission, que le cardinal, pour le récompenser, obtint pour lui du pape Alexandre VII la place distinguée et fort lucrative de trésorier, et ensuite la place encore plus importante d'auditeur de la légation papale en Espagne. Son séjour dans ce royaume dura treize ans, et ce fut pendant ce temps qu'une lecture plus assidue et plus réfléchie des auteurs classiques féconda et mûrit, pour ainsi dire, les notions et les observations archéologiques de l'antiquaire d'Urbin; mais il fallait en faire l'application aux monuments mêmes; et Fabretti, après avoir visité ceux qu'il put trouver en Espagne, sentit qu'un nouvel examen des monuments de Rome lui était indispensablement nécessaire pour l'avancement de la science. La fortune le seconda : le prélat Charles Bonelli, nonce en Espagne, fut nommé cardinal; et en retournant à Rome pour y jouir de sa nouvelle dignité, emmena avec lui Raphaël Fabretti, que de nouveaux honneurs attendaient dans son pays. Dans le cours de ce voyage, il put visiter Paris et la France, ainsi que les villes principales de l'Italie : il y fit connaissance avec les hommes les plus estimés dans la littérature solide et dans la science des antiquités; les Ménage, les Mabillon, les Hardouin, les Montfaucon, devinrent ses correspondants et ses amis. Arrivé à Rome, il fut nommé juge des appellations dans la cour du Capitole; et, quoique cette charge lui laissât assez de loisir pour vaquer à ses occupations favorites, il ne se refusa pas à l'invitation du cardinal Cesi, qui allait gouverner les États d'Urbin, en qualité de légat du pape, et qui l'avait nommé son auditeur : les fonctions de cette place le détournèrent presque entièrement de ses études, pendant les trois années qu'il en fut revêtu, et qu'il employa à améliorer, par ses conseils et par son crédit, le sort de son pays natal, et les affaires de sa famille, moyennant les sommes qu'il avait apportées d'Espagne. Ces arrangements lui procurèrent une entière tranquillité sur ses propres affaires, qui, depuis, ne lui causèrent aucune distraction. Alors, il désira de retourner s'établir à Rome; et le cardinal Gaspar de Carpegna, vicaire du pape Innocent XI, grand amateur de l'antiquité et protecteur des savants, lui en offrit l'occasion, en le nommant à une place honorable dans son département. Raphaël Fabretti pouvant alors se livrer entièrement à ses goûts, entreprit et acheva deux ouvrages qui fixèrent à jamais sa réputation littéraire. Le premier consiste en trois Dissertations latines sur les aqueducs des Romains. Fabretti, dans l'examen et la description de ces superbes ruines, dont l'aspect imposant fait encore l'ornement de ces campagnes classiques, éclaircit une foule de questions sur la topographie de l'ancien Latium, et détruit un grand nombre d'erreurs où ses devanciers étaient tombés. Aucun antiquaire n'a répandu sur cette branche de l'archéographie romaine une lumière plus éclatante et plus durable. Parmi les écrivains dont il combat les opinions, Fabretti ne ménage pas Jacques Gronovius, au sujet des explications qu'il avait données de quelques passages de Tite-Live relatifs à la topographie du Latium et des corrections qu'il avait prétendu y faire. Soit que l'antiquaire d'Urbin, choqué des expressions grossières que le savant hollandais employait contre les gens de lettres qui n'étaient pas de son avis, cherchât à le provoquer; soit qu'il s'empressât de saisir une occasion pour donner un essor à une certaine causticité qui lui était naturelle, et qui assaisonnait sa conversation familière, il faut avouer que ses remarques contre J. Gronovius sont énoncées d'un ton décisif, qui ne pouvait pas manquer de blesser l'amour-propre extrêmement chatouilleux de ce philologue. Gronovius répondit aux critiques de Fabretti par un opuscule injurieux, où, faisant allusion à son nom, il l'appelle *Faber rusticus* (artisan rustre). Celui-ci répliqua sur le même ton. Se jouant du nom de Gronovius, il le transforme en *Grunnovius*, par allusion au grognement des cochons (*grunitus*); et par un autre jeu de mots, il traite de *titivilitia*, ou de futilités, les remarques du premier sur Tite-Live. Au reste, le fond de la dispute fut jugé par le public, et même en Hollande, d'une manière favorable au savant italien; et l'on n'a jamais appelé de ce jugement. D'ailleurs Fabretti ne figura point dans cette querelle sous son nom; il tâcha de donner le change au public sur le véritable auteur de sa brochure : quoiqu'elle fût imprimée à Rome, il la data de Naples; il la signa du nom déguisé de *Jasithëus*, qui n'est que la

traduction en grec du nom hébraïque de Raphaël. Quelques années après, on le vit prendre ce même nom pour son nom pastoral ou académique, lorsqu'il s'agrégea à l'académie des *Arcades*. Mais Fabretti s'était fait, dans cet intervalle de temps, des titres bien plus solides à l'estime des savants, par l'excellent ouvrage intitulé : *Syntagma de columna Trajani* (*Recueil d'observations sur la colonne Trajane*), Rome, 1683, in-fol., auquel étaient joints deux autres opuscules d'un grand intérêt; l'un sur un bas-relief qui est maintenant dans le Musée du Capitole à Rome, et qui représente en petites figures, désignées par des inscriptions grecques, les événements de la guerre et de la prise de Troie, d'après les poëmes d'Homère, de Stésichore, d'Arctinus et de Leschès, monument connu sous la dénomination de *Table iliaque;* l'autre sur le canal souterrain (*emissarium*), creusé sous le règne de l'empereur Claude pour donner un écoulement aux eaux du lac *Fucinus*, ou de *Celano*, construction digne de la grandeur romaine, et, jusqu'à cette époque, très-imparfaitement connue. Dans ce dernier opuscule, Fabretti se soutient au niveau de la réputation qu'il s'était acquise en écrivant sur les aqueducs; mais dans les deux autres, il s'élève au plus haut degré où l'on puisse atteindre dans l'archéographie, c'est-à-dire dans cette partie de la science des antiquités qui est le plus étroitement liée avec les beaux-arts, et que l'on connaît généralement sous la dénomination d'*Antiquité figurée*. L'idée de son travail sur la colonne Trajane lui fut suggérée par les nouvelles gravures que Pietro Santi Bartoli avait exécutées de ce monument admirable, avec ses grâces accoutumées, mais avec moins de fidélité que le graveur plus ancien dont les estampes avaient été publiées avec un commentaire latin par l'Espagnol Alphonse Chaccon. Au bas des nouvelles gravures, on trouvait de courtes indications, écrites en italien par Bellori, antiquaire pour ainsi dire empirique, d'une érudition fort superficielle et dépourvu de critique. Fabretti refuta plusieurs de ces explications, qui lui parurent défectueuses, soutint ou corrigea celles de Chaccon, et en ajouta de nouvelles, qui sont aussi savantes que lumineuses, où les deux guerres des Daces, qui font le sujet des bas-reliefs de la colonne, une grande partie de l'histoire de Trajan, et une infinité de recherches d'archéologie et d'archéographie sont exposées avec un jugement, une doctrine et une clarté qu'on n'avait jamais vus dans les ouvrages des antiquaires qui avaient parlé avant Fabretti sur les monuments des arts. C'est lui qui le premier a su faire un bel et grand usage de cette méthode comparative, sans laquelle on ne marche dans les labyrinthes de l'antiquité figurée qu'à une lueur incertaine et trompeuse. Cette méthode, qui est devenue le fondement de la science, consiste à comparer les images représentées sur un monument où elles ne sont pas assez caractérisées, avec des images semblables qu'on découvre sur d'autres monuments, où l'ensemble du monument même et les circonstances dans lesquelles il a été élevé, les inscriptions et les accessoires qui accompagnent ces images, les déterminent et les caractérisent d'une manière moins équivoque. A l'aide de ces comparaisons multipliées, la science de l'archéographie parvient à un degré de certitude morale qu'on aurait à peine osé espérer; et l'on atteint à la perfection de cette méthode, lorsqu'on sait employer comme objet de comparaison non-seulement les monuments qui existent, mais ceux qui n'existent plus que dans les descriptions que nous en ont laissées les écrivains de l'antiquité. On sent bien que, pour obtenir une certaine justesse dans les comparaisons de ce genre, il faut les puiser dans le texte original des auteurs anciens et dans les leçons les plus authentiques de ces textes, travail immense, qui suppose une étude profonde, une sûreté de critique et un effort de sagacité assez rares même parmi les savants. Or cette méthode fut employée pour la première fois, et avec les plus heureux résultats, dans l'ouvrage de Fabretti, qui, pour la mettre à la portée des lecteurs les plus étrangers à ce genre de travail, inséra presque à chaque page de son livre des dessins grossièrement mais fidèlement tracés par lui-même, et gravés sur bois, d'un grand nombre de monuments anciens ou de quelques-unes de leurs parties. Il fit usage de la même méthode pour l'explication de la Table iliaque, dont l'argument mythologique a une grande analogie avec le sujet historique de la colonne Trajane, et qui a de plus cet avantage que les inscriptions grecques tracées au bas des figures ne permettent pas à l'interprète de s'égarer. Parmi les monuments sur lesquels Fabretti appuie ses preuves ou ses conjectures, l'on doit remarquer un nombre considérable d'inscriptions latines, pour la plupart inédites; et à la manière dont il en fait usage, on s'aperçoit facilement que la paléographie latine, ou, comme on l'appelle plus proprement en Italie, l'étude de l'*antiquité lapidaire*, avait fait un des objets principaux de ses occupations littéraires. Rome, son territoire, les villes et les campagnes voisines offraient à cette époque un nombre immense de ces marbres écrits et souvent ornés de sculptures. Les grands recueils d'inscriptions publiés avant Fabretti n'avaient fait connaître qu'un certain nombre de monuments de ce genre, un nombre beaucoup plus grand restait encore ignoré, négligé ou caché sous la terre. Fabretti, dont les courses dans les campagnes pour la recherche des antiquités étaient presque continuelles, et qui avait coutume de s'arrêter à la moindre trace des restes d'un monument, de tenir note de ce qu'il voyait, de copier les inscriptions, et de dessiner à la plume tout ce qui lui semblait remarquable, avait tellement enrichi son portefeuille, qu'il y trouvait au besoin des preuves tirées de monuments inédits et souvent ignorés. Cette habitude de s'arrêter à chaque

ruine qu'il rencontrait était si constante dans Fabretti, qu'elle s'était communiquée à son cheval, auquel pour cette raison ses amis avaient donné en badinant le nom du voyageur vénitien, *Marco Polo*. Ce cheval, moins sujet à des distractions que son maître, s'arrêtait souvent à la vue d'une inscription ou d'un monument épars dans les champs, et qui avait échappé à l'attention de l'antiquaire. Les fouilles, qui lui fournissaient encore un grand nombre d'inscriptions inédites, étaient heureusement presque toutes sous sa surveillance. Le cardinal Carpegna, qui, comme vicaire du pape, avait la haute inspection sur les anciens cimetières ou catacombes des environs de Rome, regardés comme les dépôts des corps des martyrs, et connus par les antiquaires sous la dénomination de *Rome souterraine*, avait confié à Fabretti la direction immédiate de ce département. De plus, il lui faisait don des inscriptions que ces fouilles qui n'étaient jamais interrompues rendaient chaque jour à la lumière. Fabretti forma alors le projet de décorer sa maison paternelle de monuments *lapidaires;* et comme ces monuments étaient à un prix très-modéré, il ne cessa point d'en acheter jusqu'à ce qu'il en eut un assez grand nombre non-seulement pour orner sa maison d'Urbin, mais aussi sa maison de campagne. Cette collection a été le sujet du dernier ouvrage de Fabretti, auquel nous reviendrons après avoir parlé des places et des dignités auxquelles il fut élevé, et qu'il dut à la faveur des deux successeurs d'Innocent XI, et plus encore à son propre mérite, qui lui avait concilié leur estime. Le cardinal Ottoboni, devenu pape sous le nom d'Alexandre VIII, affectionnait tellement le prélat Fabretti qui avait été son auditeur, que peu s'en fallut qu'il ne l'enlevât pour toujours à ses occupations littéraires. Il le nomma secrétaire *de' Memoriali* ou des requêtes, charge à la cour du pape de la plus haute importance, et d'une influence générale sur toutes les affaires de l'État et de l'Église. Pour mieux pourvoir à son établissement, il le nomma chanoine de Ste-Marie *Trans-Tiberim*, et peu de temps après chanoine de St-Pierre. Mais, dans le court espace de vingt et un mois, Alexandre VIII fut remplacé par Innocent XII, non moins admirateur de Fabretti, et qui sut le placer d'une manière plus convenable à ses études, et sans doute plus agréable pour le prélat, dont les manières simples et franches devaient paraître un peu étrangères à la cour. Il le nomma préfet des archives secrètes du château St-Ange, c'est-à-dire d'un trésor de chartes, la plus riche peut-être de toutes les archives diplomatiques qui existent : la garde de ces archives a toujours été confiée à l'un des prélats les plus instruits de la cour de Rome. Fabretti, content de sa nouvelle place, se logea dans le *Borgo* ou faubourg St-Pierre, où il était à portée des archives, ainsi que de la basilique à laquelle il était attaché comme chanoine. La maison même qu'il loua, bâtie d'après les dessins de Balthasar Peruzzi, était digne du bon goût de l'antiquaire. C'est là qu'il passa le reste de sa vie, et qu'il mourut à l'âge de 82 ans, ayant toujours conservé sa santé et sa vigueur, quoique pendant ses trente premières années il eût été valétudinaire. Ce ne fut que dans sa vieillesse que Fabretti consentit à être sous-diacre, mais il ne voulut point être ordonné prêtre. Sa maison était le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de plus distingué dans la littérature et à la cour, qui à cette époque était toute lettrée; c'est là qu'il acheva son dernier ouvrage, son grand recueil d'inscriptions. Les Gruter, les Reinesius, les Spon, et tous ceux qui avant lui avaient formé des compilations du même genre, s'étaient bornés à donner de ces monuments écrits des copies les plus exactes qu'ils le pouvaient, avec l'indication des endroits d'où ils les avaient tirés, et presque sans d'autres remarques. Fabretti suivit une autre méthode. L'objet apparent de son ouvrage est de publier les quatre cent trente inscriptions qui formaient sa collection, et qu'il distribue en huit classes et en autant de chapitres. Il accompagne chaque monument de remarques et d'explications qu'il appuie sur l'autorité d'un grand nombre d'inscriptions inédites. Les particularités qui demandent des éclaircissements plus étendus sont traitées dans des notes qui terminent chaque chapitre, et dans lesquelles on trouve encore des inscriptions inédites. Le 9e chapitre contient des inscriptions dans lesquelles on lit des noms de familles romaines qu'on ne trouve pas dans le *Trésor* de Gruter (Fabretti en donne plus de sept cents qui n'étaient point connus). Enfin le 10e chapitre présente un grand nombre d'autres inscriptions inédites et remarquables, que Fabretti a copiées en différents endroits. Tout le recueil offre plus de quatre mille six cents inscriptions, dont la plupart paraissent pour la première fois. Quelques corrections aux inscriptions du *Trésor* de Gruter terminent l'ouvrage. Les remarques succinctes mais savantes qui accompagnent chaque monument, et se rattachent les unes aux autres par l'analogie des sujets, procurent une connaissance intime et à peu près complète de la partie de la science des antiquités qu'on désigne sous le nom de paléographie lapidaire, et portent une grande et nouvelle lumière sur un nombre infini de points d'archéologie, de philologie latine, d'histoire et de géographie. On peut dire sans crainte que cet ouvrage, pour lequel Fabretti n'eut point de modèle à imiter, est pour la science des inscriptions ce que l'ouvrage de Spanheim, *De usu et præstantia numismatum*, a été pour celle des médailles, avec cette différence, qui est à l'avantage de l'antiquaire italien, que celui-ci a laissé bien moins de fautes à corriger dans son ouvrage que l'antiquaire allemand n'en avait laissé dans le sien. Mais l'ouvrage de Spanheim a sur celui de Fabretti l'avantage du plan, qui embrasse sous une vue générale tous les rapports sous lesquels la numismatique peut être utile aux autres branches des

connaissances humaines; Fabretti, au contraire, répand ses trésors suivant les occasions que les monuments qu'il explique lui présentent. Quand on ne fait pas une lecture suivie de cet ouvrage, on ne sait où chercher les renseignements qu'on désire; la pauvreté de la table générale rend encore ce défaut plus sensible. L'antiquaire d'Urbin publia son recueil en 1699, et il en soigna lui-même l'édition, de manière qu'on peut dire qu'il a pris sur lui jusqu'au travail matériel de la typographie. En effet, la moindre faute aurait déparé un ouvrage de ce genre. A peine fut-il publié, qu'il réunit les suffrages de tous les savants d'Europe qui étaient capables d'en apprécier le mérite; et si Elie Benoît en a jugé autrement, sa critique ne prouve que la mesure trop rétrécie de ses connaissances philologiques, et peut-être sa partialité pour Gronovius, dont la patrie lui avait offert un asile. Tout antiquaire qui, dans le cours du 18e siècle, a publié des ouvrages sur les inscriptions latines, est resté bien au-dessous de Fabretti, et même le marquis Maffei, qui a prétendu donner un *Art critique lapidaire*. Un seul homme, qui a rempli à Rome la même place de préfet des archives (le prélat Gaetano Marini), a montré dans ses ouvrages paléographiques, et notamment dans le recueil des *Actes des frères Arvales*, jusqu'à quel degré d'intérêt l'érudition et la sagacité de la critique réunies pouvaient élever l'étude des inscriptions latines. Fabretti mourut à Rome, d'une maladie aiguë, peu de mois après avoir publié cet ouvrage, le 7 janvier 1700. Ses parents, d'après son testament, déposèrent ses restes dans l'église de Ste-Marie dite *della Minerva*, dans le même tombeau où les cendres de son frère Étienne reposaient depuis longtemps. Son monument fut décoré de son buste, exécuté par Camille Rusconi, statuaire italien le plus habile de son temps. On l'y voit encore à l'entrée de la petite nef du côté gauche. Outre les ouvrages de Fabretti dont nous avons parlé dans le cours de cet article, il est à remarquer qu'un mémoire écrit par lui en italien, et contenant des corrections de l'ouvrage du P. Kircher sur la topographie du Latium, a été imprimé après sa mort dans le 2e volume des *Dissertations de l'académie de Cortone;* que des lettres sur plusieurs sujets d'érudition ont été insérées dans d'autres ouvrages : par exemple, sa lettre sur la *Lex regia*, dans l'ouvrage de Gravina *De origine juris;* une autre sur une inscription, dans le *Journal des Savants*, 1691, 17 décembre; quelques sonnets italiens dans les ouvrages de Crescimbeni; que ses observations sur l'âge d'un manuscrit de la Bible, très-ancien, et appartenant à la bibliothèque des moines de St-Paul à Rome, communiquées à quelques amis (Ciampini, t. 1er, p. 135), n'ont jamais vu le jour; et qu'enfin c'est une erreur de croire, avec les bibliographes les plus récents, que le *Syntagma de columna Trajani*, etc., et les *Inscriptions* aient été réimprimées; il y a bien des exemplaires de ces deux ouvrages qui ont une date et un frontispice différents; mais là se borne toute la diversité (*voy.* Fontanini, *Della Eloq. italiana*, t. 1er, p. 112 de l'édition d'Ap. Zeno). Une autre erreur a été commise dans l'article Fabretti du *Dictionnaire historique*, par MM. Chaudon et Delandine. On y avance que le jésuite Etienne Fabretti, d'Urbin, dont nous avons un recueil de poésies latines publié à Lyon l'an 1747, in-8°, et un *Abrégé de la Crusca* ou dictionnaire portatif de la langue italienne, Lyon, 1759, in-8°, était frère de Raphaël. Ce jésuite, issu peut-être de la même famille que l'antiquaire, vivait à Lyon à l'époque où ses poésies furent publiées, comme on peut s'en convaincre en examinant cet ouvrage. Un homme versé dans la lecture habituelle des auteurs et des marbres écrits de l'antiquité ne pouvait manquer d'avoir du goût pour la composition d'inscriptions latines. On en voit encore deux de lui sur les monuments publics de Rome; l'une a rapport à l'alignement de la rue du Cours (*via del Corso*), ordonné par Alexandre VII; elle est placée vis-à-vis le palais du prince Ottoboni; l'autre est sur la façade de la grande fontaine de l'eau Pauline, au haut du Janicule. Elle a rapport aux restaurations de cette fontaine ordonnées par Alexandre VIII. On doit aussi à Fabretti les légendes de quelques médailles d'Innocent XI, d'Alexandre VIII et d'Innocent XII, indiquées dans la vie de cet antiquaire, que Dominique Riviera (depuis cardinal), son compatriote, son ami et son successeur dans la surintendance des archives secrètes, écrivit en italien et inséra dans le recueil de Crescimbeni, intitulé : *Vite degli Arcadi illustri*. L'abbé Marotti a écrit en latin une Vie de Fabretti, qu'on trouve dans le 6e volume de la collection qui a pour titre : *Vitæ illustrium Italorum*, par Ange Fabroni. Il faut ajouter à cet article que le cardinal Stoppani, qui gouverna Urbin sous Benoît XIV, jaloux de conserver à la patrie de Fabretti les inscriptions et les monuments qu'il avait réunis et rendus célèbres, acquit cette collection de ses héritiers, et la fit placer dans le palais ducal de la même ville. V—i.

FABRI (Jean), de l'ordre de St-Benoît et évêque de Chartres, né à Paris, d'autres disent à Douai, dans le 14e siècle, fit ses études dans la première de ces villes, et y fut reçu docteur en droit canon. Se croyant appelé à l'état religieux, il prit l'habit de bénédictin à l'abbaye de St-Waast dans la ville d'Arras, y fit profession et en devint prévôt. Il joignait à de hautes connaissances dans le droit canonique et à un beau talent pour la prédication, une grande pureté de mœurs, une vie régulière et beaucoup d'habileté dans les affaires. Sa réputation et son mérite le firent élire, en 1367, abbé de Tournus, diocèse de Mâcon. Trois ans après, l'abbaye de St-Waast ayant vaqué, ses confrères le rappelèrent et le choisirent pour leur abbé. Si c'était un honneur pour Fabri, c'était aussi, dans la circonstance, un fardeau pénible. Les temps étaient difficiles; les Anglais venaient

de brûler le faubourg d'Arras, et l'abbaye de St-Waast avait beaucoup souffert. Fabri éprouva un autre malheur en 1377 : la foudre tomba sur l'église de l'abbaye, et cet édifice fut entièrement consumé. Fabri sut faire face à tous ces accidents, et gouvernait avec tant de sagesse que le roi Charles V, instruit de sa capacité, l'admit dans son conseil, et se servit de lui dans beaucoup d'affaires. Il le députa vers le pape Grégoire XI, en 1376, et Fabri eut l'honneur de haranguer le pontife au nom du roi. Clément VII (Robert de Genève), élu pape par une partie des cardinaux et reconnu par la France, nomma Fabri évêque de Chartres, en 1379. En 1381, Charles VI l'envoya au duc de Bretagne pour traiter de la paix. Devenu chancelier de Louis, duc d'Anjou, roi de Sicile, vers le même temps, il fut employé par ce prince dans différentes négociations, depuis 1381 jusqu'en 1388. Il mourut à Avignon, en 1390, et fut enterré dans l'église du collége de St-Martial, occupé par des bénédictins, ordre de Cluni ; l'on y voyait son épitaphe avant la révolution, écrite en vers latins. Par son testament, Fabri fit l'évêque de Chartres son héritier. Défenseur zélé de Clément VII, il en fut honoré de divers emplois. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° un livre intitulé : *Du gémissement des gens de bien à l'occasion du schisme*. C'est une réponse à un ouvrage de Jean de Lignario, composé en faveur d'Urbain V, pape, antagoniste de Clément, avec ce titre : *Du gémissement de l'Église*. Cet ouvrage de Fabri, inédit, se trouve parmi les manuscrits provenus de la bibliothèque de Colbert. C'est un dialogue entre un docteur de Bologne et un docteur de Paris, dans lequel ils discutent les droits des deux pontifes. 2° Un *Traité latin*, adressé au comte de Flandre, en forme de plainte de ce qui s'est passé en France. Du Boulay l'a conservé dans son *Histoire de l'Université de Paris*. 3° Un *Journal* ou *Récit historique* de toutes les affaires auxquelles Fabri a pris part depuis 1381 jusqu'en 1388. Il n'a point été imprimé. 4° *Les grandes chroniques du Hainaut*, depuis Philippe le Conquérant jusqu'à Charles VI, 3 vol. in-8°, manuscrit conservé à la bibliothèque de Paris. 5° Un *Traité* pour prouver que St-Pierre a souffert à Rome sous Néron. L—y.

FABRI. *Voyez* FEBVRE (Jean).

FABRI. *Voyez* PEIRESC.

FABRI (HONORÉ), jésuite, naquit vers l'an 1607, dans le Bugey, diocèse de Belley. Il professa la philosophie à Lyon, dans le collége de la Trinité, pendant un assez grand nombre d'années, fut ensuite appelé à Rome pour y remplir les fonctions de grand pénitencier, et mourut dans cette ville le 9 mars 1688. Fabri fut doué d'une activité et d'une ardeur prodigieuses au travail. Il se livra à tous les genres d'étude, et son esprit s'y prêtait avec la plus grande facilité. Mais trop tôt distingué et prôné dans le monde savant, sa douceur et sa modestie firent bientôt place à un amour-propre qui étouffa le germe de ses talents. Il crut tout savoir parce qu'il avait tout entrepris, sans avoir eu le temps de rien approfondir ; et celui qui aurait pu être l'un des plus beaux ornements de son siècle n'a laissé dans l'histoire de sa vie que les traces de la vanité d'un homme qui méconnut ses forces. La théologie, les sciences et les lettres trouvèrent dans Fabri un champion toujours prêt à combattre les doctrines nouvelles. Une foule d'écrits sont sortis de sa plume ; mais la plupart sont morts avec les circonstances qui les avaient fait naître. Quoiqu'il ne soit rien resté de lui dans l'histoire des connaissances humaines, nous allons néanmoins indiquer ce qu'il a fait de plus remarquable. Il est auteur des remarques sur les notes dont Nicole accompagna les *Lettres au Provincial;* elles ont paru sous le nom de Bernard Stubrock, et sous le titre de : *Notæ in notas Willelmi Wendrokii* (Wendrock est le nom sous lequel Nicole s'était caché). Ces remarques se retrouvent encore avec plusieurs autres pièces de Fabri dans la *Grande Apologie de la doctrine morale de la Société de Jésus*, imprimée à Cologne en 1672. On a encore de lui : 1° *Physica, seu rerum corporearum scientia*, imprimé à Paris et à Lyon, 6 vol. ; 2° *Opusculum geometricum de linea sinuum, et cycloide;* 3° un petit *Traité sur les lois du choc des corps et de la communication du mouvement*. Le premier ouvrage n'offre plus aucun intérêt pour la science ; le second atteste quelques connaissances en géométrie, mais faibles encore, puisque l'auteur n'y aborde pas les problèmes difficiles que le titre de l'opuscule semble promettre ; le troisième, enfin, est entièrement condamné par l'expérience et la saine physique : il est vrai que Descartes avait déjà échoué sur le même sujet. Huygens avait expliqué les diverses apparences de l'anneau de Saturne, et tous les astronomes avaient applaudi à son explication simple et évidente : Fabri seul osa s'élever contre elle dans un écrit assez aigre qu'il publia sous le nom d'*Eustache de Divinis*, et sous ce titre : *Brevis annot. in Saturn. C. Hugenii*, Rome, 166 pages ; il y propose un autre système d'explication, auquel Huygens répliqua avec la douceur et la confiance que lui donnait la bonté de sa cause. Fabri convaincu se repentit de son attaque inconsidérée : il fut assez de bonne foi pour reconnaître son erreur, et assez juste pour en faire une réparation, en déclarant qu'il joignait son consentement à l'applaudissement général. Fabri eut une part très-active dans la guerre qui, de son temps, éclata entre les philosophes au sujet du mouvement de la terre. En qualité de grand pénitencier de Rome, il donna une déclaration concernant le système de Copernic. Elle parut aussi sous le nom d'*Eustache de Divinis*, et portait en substance que l'Église était autorisée à maintenir sa décision tant qu'on n'aurait aucune démonstration du mouvement de la terre, que lorsqu'on en aurait trouvé une, alors elle ne ferait aucune difficulté de déclarer qu'on peut entendre dans un sens figuré les passages de l'Écri-

ture contraires au mouvement de la terre. Ce jugement provisoire était au moins inutile; rien ne le sollicitait, ni ne le rendait nécessaire. Fabri aurait dû laisser au temps et à l'astronomie le soin de décider la question, et il n'aurait pas été responsable de la faute d'avoir compromis l'autorité du tribunal qu'il présidait. Le Père Fabri a laissé 11 volumes in-4° de manuscrits qui contiennent des notes sur l'*Histoire naturelle* de Pline, plusieurs apologies, des parallèles littéraires, des aphorismes, etc.; il a aussi écrit sur la médecine, et en particulier sur le *Quinquina*, dont il a fait une apologie. On prétend qu'il a enseigné la circulation du sang avant que le célèbre Harvey, à qui l'on fait honneur de cette découverte, eût rien écrit sur cet objet; il avait la manie de ne jamais paraître à découvert dans ses écrits, et la poussa même jusqu'à emprunter des noms connus. Enfin, sa constance à attaquer ou à défendre tout ce qui lui offrait l'occasion de faire quelque bruit lui avait fait donner par quelques auteurs le surnom d'*Avocat des causes perdues*. N—T.

FABRI (JEAN-RODOLPHE), né à Genève, expliquait, en 1612, les *Institutes* de Justinien aux élèves qui n'étaient pas en état de suivre les cours de l'académie; il professait les mathématiques en 1632, et mourut vers 1650, dans un âge avancé. Les ouvrages qu'il a laissés prouvent qu'il avait des connaissances assez étendues pour l'époque où il vivait, mais on ne les consulte plus depuis longtemps. On citera les principaux: 1° *Totius logicæ peripateticæ corpus*, Genève, 1625, in-4°; 2° *Cursus physicus*, ibid., 1625, in-8°; 3° *Clavis jurisprudentiæ seu explicatio Institutionum Justiniani*, Grenoble, 1638, in-4°; 4° *Systema triplex juris civilis, criminalis, canonici et feudalis*, Genève, 1643, in-fol. — FABRI (Gabriel), né à Genève en 1666, fut agrégé à la compagnie des pasteurs de cette ville, et mourut en 1711. On a de lui un *Recueil de tous les miracles contenus dans le Vieux et le Nouveau Testament*, Genève, 1704, in-8°; des *Sermons*, 1715, 2 vol. in-8°. W—s.

FABRI (ALEXANDRE), né en 1691, à Castel-San-Pietro, diocèse de Bologne, après avoir fait de bonnes études chez les Jésuites de cette ville, entra dans la carrière du notariat; mais la culture des lettres fut toujours ce qui l'occupa le plus. Il se forma un style élégant et facile en latin et en italien, par l'étude assidue des meilleurs auteurs dans ces deux langues. Il était de plusieurs académies, et y récita souvent avec le plus grand succès et des discours publics et des vers de sa composition. En 1731, il fut nommé par le sénat adjoint au secrétaire d'État, ou chancelier de la république, place qu'il remplit avec distinction jusqu'en 1762; alors, devenu vieux et infirme, il demanda sa retraite, et en obtint une honorable en conservant tous les appointements et tous les priviléges de sa charge. Il mourut le 21 juin 1768, universellement regretté de ses concitoyens, dont la pureté de ses mœurs, la douceur de son commerce et son extrême désintéressement lui avaient mérité l'estime. Il laissa plusieurs ouvrages, tant imprimés que manuscrits: 1° un *Discours prononcé à la réception d'un gonfalonier de Bologne*, et un autre adressé aux *élèves de peinture, sculpture et architecture de l'académie élémentaire*, imprimés d'abord à part, et ensuite dans le recueil intitulé: *Orazioni degli academici Gelati*, chez Lelio dalla Volpe, 1753, in-4°; 2° quelques *Lettres familières* parmi celles d'*Alcuni Bolognesi del nostro secolo*, données par le même libraire, 1744, in-4°, et un grand nombre d'odes ou de *canzoni* et de sonnets épars dans plusieurs recueils. Ses ouvrages inédits sont principalement des traductions italiennes, parmi lesquelles on remarque celles de trois comédies de Térence, l'*Andrienne*, l'*Eunuque* et l'*Heautontimorumenos*; des traductions en bolonais de quelques chants de l'Arioste et de quatre livres de Virgile, etc. Parmi les sonnets imprimés de Fabri, il s'en trouve un qui donna lieu à un bref assez curieux du pape Benoît XIV, célèbre par ses reparties spirituelles et ses bons mots, non moins que par ses grandes qualités et par la sagesse de son pontificat. Lambertini était de Bologne; lors de son élection, il était archevêque de cette métropole; en quittant Bologne, il fit à l'Institut le don de sa propre bibliothèque, et y ajouta beaucoup d'autres livres, qu'il acheta dans ce dessein. Le sénat, pour lui témoigner sa reconnaissance, fit ériger à Benoît XIV une statue dans l'Institut même. L'ambassadeur bolonais chargé de faire part au saint-père de cet hommage lui offrit en même temps un sonnet de la composition de Fabri. Le pape les en remercia par ce bref, écrit en italien, à l'exception du titre: *Dilecti filii, salutem et apostolicam benedictionem.* « L'ambassadeur de notre patrie s'étant rendu ce « matin à notre audience nous a présenté votre « lettre du 7 du courant, et en même temps un « sonnet fait par le secrétaire Fabri. Qu'il me soit « permis, en passant, d'observer qu'il est malheu- « reux de n'être pas né au temps de Jules III, qui, « ayant vu une épigramme que le Commendone, « alors très-jeune, avait faite (*voy.* COMMENDON), « en conclut que celui qui avait versifié ainsi ne « pouvait que très-bien penser, ce qui l'engagea « à l'employer et à le faire entrer, avec le temps, « dans cette glorieuse carrière qui a rendu son « nom célèbre dans l'histoire de l'Église. Tel est « précisément le mérite du secrétaire Fabri, et « nous en avons eu beaucoup d'autres preuves « qui nous portent à le recommander avec le plus « grand intérêt à Vos Seigneuries. L'ambassadeur « n'a pas manqué ensuite d'accompagner des ex- « pressions les plus convenables les sentiments « dont est remplie la lettre infiniment honnête « que vous nous avez écrite; et, pour y répondre « directement, nous vous dirons que si l'on érige « des statues pour le désir que l'original peut avoir « de faire le bien, nous croyons, sans jactance, « en mériter au moins une dans chaque ville de

« nos États, et une dans chaque rue de Rome et « de Bologne; mais si on n'en érige que pour le « bien que l'original a fait, nous nous reconnais- « sons, à parler sincèrement, tout à fait indigne « de celle qui a été érigée dans l'institut. Cela ne « nous dispense pas de rendre à Vos Seigneuries « les grâces que nous leur devons; cela ajoute « même encore à ce devoir; et en même temps « que nous le remplissons, nous vous donnons à « tous, avec plénitude de cœur, notre bénédiction « apostolique. » *Datum Romæ, etc.*, 14 *julii* 1745, *pontificatûs nostri anno V.* Cette lettre est rapportée dans le volume 2 des Lettres, Brefs, Bulles, etc., de Benoît XIV, imprimé à Bologne, 1751. G-É.

FABRI (DOMINIQUE), né à Bologne, comme le précédent, mais, à ce qu'il paraît, d'une autre famille, fit comme lui ses études au collége des Jésuites. Reçu, en 1727, docteur en philosophie, il fut nommé par le sénat, sans concours et à l'unanimité des voix, professeur de belles-lettres. Son école fut une des plus florissantes qu'on eût vues depuis longtemps à Bologne. Il joignait à une vaste érudition et au talent d'écrire élégamment dans les deux langues des connaissances bibliographiques très-étendues. C'est ce qui le fit choisir pour bibliothécaire en second de la riche bibliothèque donnée à l'Institut par le pape Benoît XIV; mais il ne remplit pas longtemps cette place, si convenable à ses talents et à ses goûts; il tomba tout à coup dans une mélancolie profonde et dans une aliénation d'esprit qui le porta plus d'une fois à vouloir se donner la mort. On l'en empêcha, mais on ne put le guérir; il passa le reste de ses jours dans une situation déplorable, presque toujours au lit et toujours hors de son bon sens. Il mourut enfin le 20 septembre 1761, à l'âge de 51 ans. On a de lui : 1° un *Discours latin*, prononcé à l'ouverture des études, en 1730, et dédié au sénat de Bologne, in-4°; 2° trois *Discours italiens*, imprimés dans le recueil des *Orazioni degli academici Gelati*, Bologne, Lelio dalla Volpe, 1753, in-4°, l'un prononcé dans cette académie, dont il était membre, lors de l'exaltation de Benoît XIV au souverain pontificat, le 6 janvier 1741, les deux autres sur la passion de Jésus-Christ et sur l'Immaculée Conception; 3° *Sémiramis, tragédie de M. de Voltaire*, traduite en vers, imprimée dans le tome 3 du *Choix des meilleures tragédies françaises*, traduites en vers italiens non rimés (*sciolti*), Liége, 1768; 4° plusieurs *Lettres*, parmi celles de quelques Bolonais du 18e siècle, Bologne, 1744, 2 vol.; 5° beaucoup de *sonnets* et de *canzoni*, pour des mariages, des prises d'habit, etc., imprimés dans les recueils du temps, et un assez grand nombre de *poésies* du même genre, insérées dans le recueil d'Agostino Gobbi. G—É.

FABRICE ou FABRIZIO (JÉRÔME), surnommé d'*Acquapendente*, parce qu'il vint au monde dans cette ville épiscopale d'Italie, en 1537. Ses parents étaient peu fortunés, ils voulurent cependant donner à leur fils une éducation excellente. Ils l'envoyèrent à Padoue, et le jeune Fabrice y trouva bientôt des protecteurs puissants qui se complurent à cultiver ses heureuses dispositions. Après avoir achevé sa philosophie, la médecine devint l'objet spécial de ses études. Il eut pour guide dans cette carrière l'illustre Fallope, dont il fut le plus célèbre disciple et le digne successeur. En effet, ce savant professeur à l'université de Padoue étant mort en 1562, Fabrice, âgé de vingt-cinq ans, fut d'abord désigné pour faire simplement les démonstrations anatomiques. Il remplit ces fonctions avec un talent si supérieur, qu'il fut solennellement choisi, en 1565, pour occuper la chaire de chirurgie; celle d'anatomie, qui jusqu'alors n'en avait guère été considérée que comme une dépendance, et, pour ainsi dire, un accessoire, fut déclarée primaire en faveur de Fabrice, auquel on assigna des appointements considérables, et en quelque sorte prodigieux. A ces récompenses pécuniaires, les sénateurs de Venise joignirent les plus brillantes dignités. Ils accordèrent à Fabrice des priviléges non moins abusifs que flatteurs, lui décernèrent la préséance sur les professeurs de philosophie, le nommèrent citoyen de Padoue, lui érigèrent une statue, le gratifièrent d'une chaîne d'or, le décorèrent du titre de chevalier de St-Marc, firent construire pour ses leçons un superbe théâtre anatomique, lui assignèrent une retraite infiniment honorable, avec le droit de choisir lui-même son suppléant. Fabrice exerçait sa profession avec beaucoup de noblesse et un rare désintéressement. Les personnes d'un rang élevé qui lui devaient le rétablissement de leur santé remplaçaient par de riches présents le salaire que refusait ce médecin généreux. Fabrice rassembla ces présents dans un cabinet, sur la porte duquel il fit inscrire : *Lucri neglecti lucrum*. Il possédait une belle maison de campagne, située sur les bords charmants de la Brenta, et que l'on désigne encore parfois sous le nom de la *Montagnuola d'Acquapendente*. C'est là que, sain de corps et d'esprit, comblé de richesses, généralement estimé, entouré d'une réputation éclatante, il se proposait de couler une heureuse vieillesse. Ses espérances furent cruellement déçues; son repos fut troublé par l'envie et par la plus noire ingratitude. On assure qu'il fut obligé d'employer le fer à d'autres usages qu'aux dissections et aux opérations chirurgicales. Des parents sur lesquels il n'avait cessé de répandre des bienfaits trahirent indignement sa confiance, et furent même soupçonnés d'avoir abrégé ses jours par le poison. Il était parvenu à l'âge de 82 ans, lorsqu'il périt presque tout à coup, au milieu des vomissements, le 21 mai 1619, laissant à sa nièce une fortune de 200,000 ducats, et à la république littéraire des ouvrages immortels : 1° *De visione, voce, auditu*, Venise, 1600, in-fol. fig.; Padoue, 1603; Francfort, 1605, 1613. 2° *De formato fœtu liber*, Venise, 1600, in-fol. fig.; ibid.,

1620. Dans cet ouvrage important, l'anatomie de l'homme est éclairée par celle des animaux. 3° *De venarum ostiolis*, Padoue, 1603, in-fol., fig.; ibid., 1625. L'auteur trace en peu de mots et avec candeur sa découverte des valvules situées à l'intérieur des veines. Haller, toujours savant, mais parfois injuste, notamment à l'égard de Fabrice, et pour des motifs qu'il serait presque honteux de révéler, Haller cherche à dépouiller le professeur de Padoue en faveur de Jean-Baptiste Canani, qui avait, dit-on, aperçu en 1547 les valvules de la veine azygos. D'autres soutiennent qu'il devait à Paul Sarpi la connaissance de ces *ostioles;* la plupart s'accordent à dire qu'il n'avait *aucune* notion sur leur utilité : cependant il répète à plusieurs reprises qu'elles sont destinées à modérer l'impétuosité du sang, et qu'elles diminuent la fréquence des varices. Faut-il en conclure que Fabrice a démontré les lois de la circulation, ainsi que certains enthousiastes l'ont prétendu? Non sans doute; mais il est également injuste d'affirmer qu'il a *complétement* ignoré la destination des valvules veineuses. 4° *De locutione et ejus instrumentis*, Venise, 1603, in-4°, fig. On raconte que l'auteur vit en un jour de l'année 1588 tous les Allemands déserter son école, parce qu'il avait tourné en ridicule leur manière de prononcer. 5° *De brutorum loquela*, Padoue, 1603, in-fol.; ibid., 1625. Bien que cet opuscule ne manque pas d'intérêt, on n'y cherchera point sans doute les mêmes agréments que dans celui de Bougeant : l'un est une dissertation physiologico-grammaticale, l'autre un amusement philosophique. 6° *De musculi artificio ac ossium dearticulationibus*, Vicence, 1614, in-4°. 7° *De motu locali animalium secundum totum*, Padoue, 1618, in-4°. Ces deux ouvrages forment un traité de dynamique animale. L'auteur examine et décrit avec un soin scrupuleux la marche de l'homme, la course des quadrupèdes, le vol des oiseaux, le rampement des serpents, la natation des poissons. 8° *De respiratione et ejus instrumentis libri duo*, Padoue, 1615, In-4°. 9° *De gula, ventriculo, intestinis*, Padoue, 1618, in-4°. *De totius animalis integumentis*, Padoue, 1618, in-4°. La réunion de ces fragments divers forme une collection précieuse, imprimée par les soins et avec une préface de Jean Bohn, sous ce titre : *Opera omnia anatomica et physiologica, hactenus variis locis ac formis edita, nunc vero certo ordine digesta, et in unum volumen redacta*, Leipsick, 1687, in-fol., fig. On préfère l'édition donnée à Leyde, en 1738, dans le même format et avec le même titre, par Bernard-Sifroy Albinus, qui a joint la vie de l'auteur et rétabli les préfaces particulières que Bohn avait mal à propos supprimées. Les leçons chirurgicales de Fabrice, suivies par une foule d'auditeurs de toutes les nations, furent avidement recueillies et publiées d'abord par Jean Hartmann Beyer, sous le titre de *Pentateuchus chirurgicus*, Francfort, 1592, in-8°; ibid., 1604. L'auteur, mécontent de cette édition défectueuse, en donna lui-même une plus complète à Padoue, en 1617, in-fol., fig. Il serait aussi superflu que fastidieux d'énumérer les réimpressions nombreuses qui se succédèrent avec rapidité; il suffira de dire qu'une des plus estimées est la vingt-cinquième, intitulée : *Opera chirurgica, in pentateuchum et operationes chirurgicas distincta*, Padoue, 1666, in-fol., fig., précédée d'une courte notice biographique, extraite de Tomasini. Parmi les versions multipliées de ce traité chirurgical, on en remarque une italienne, due à Severino, Padoue, 1672, in-fol.; deux allemandes, la première par Uffenbach, Francfort, 1605; la seconde par Scultet, Nuremberg, 1672; plusieurs françaises, Rouen, 1658, Lyon, 1670, etc. Tous les écrits de Fabrice sont véritablement classiques, et justifient pleinement leur grande renommée. Si l'auteur n'a commencé que tard à les publier, c'est qu'il voulait leur donner la perfection nécessaire, et l'on est étrangement surpris de voir Conring attribuer ce louable délai à la faiblesse de Fabrizio dans la littérature latine, faiblesse qui, selon le critique allemand, est fort commune chez les Italiens. Ceux qui liront attentivement les œuvres de ce professeur illustre trouveront au contraire son style pur et même élégant; ils s'apercevront aussi que la langue d'Hippocrate ne lui était pas moins familière que celle de Celse, et enfin ils admireront la régularité du plan qu'il a suivi, la méthode claire et lumineuse dont il ne s'est jamais écarté. On a reproché à ce grand chirurgien trop de timidité dans l'exercice de son art, et pourtant nous le voyons pratiquer et perfectionner le trépan, employer avec autant de hardiesse que de talent le bistouri, l'aiguille, le trois quarts, la rugine et même le fer rouge, quoi qu'en dise Severino. Haller, qui certes ne le juge pas avec bienveillance, est forcé de lui rendre justice sur ces divers points. La place que doit occuper Fabrice d'Acquapendente est aujourd'hui irrévocablement fixée. Regardé, à juste titre, comme un des plus beaux ornements de l'université de Padoue, il est rangé parmi les bons écrivains, les plus fameux anatomistes et les plus célèbres chirurgiens du 16e siècle. C.

FABRICE ou FABRI DE HILDEN (GUILLAUME), ainsi nommé d'un village près Cologne, où il naquit le 25 juin 1560, est encore fréquemment désigné sous la dénomination latine de *Fabricius Hildanus*. Après avoir fait ses premières études à Cologne, il se rendit à Lausanne en 1586, pour y suivre les leçons et la pratique du très-habile chirurgien Jean Griffon. Les progrès du jeune disciple furent aussi rapides qu'éclatants; bientôt il fut en état de voler de ses propres ailes, et obtint des succès que lui-même n'avait osé espérer. Il voyagea en Allemagne et en France, puis revint exercer sa profession à Lausanne, ensuite à Paterne, où il resta neuf années. Les magistrats de Berne le nommèrent, en 1614, médecin-chirurgien et citoyen de leur ville; Louis XIII, roi

de France, le choisit pour médecin de ses ambassadeurs en Suisse, et il remplit ces mêmes fonctions auprès de divers princes. Devenu sexagénaire, il fut tourmenté par des accès de goutte dont pendant plusieurs années il réussit à calmer la violence. On présume néanmoins qu'il employa des répercussifs qui déterminèrent le transport de la matière arthritique sur la poitrine; car, à l'instant où il se félicitait d'avoir obtenu une guérison radicale, il fut saisi d'un asthme très-intense, auquel il succomba le 17 février 1634. Parmi les nombreux écrits de Fabrice, il n'en est pas un seul qui ne contienne des faits importants, des préceptes utiles ou des vérités nouvelles. 1° *De la gangrène et du sphacèle* (en allemand), Cologne, 1593, in-8°. Cet excellent traité fut traduit en latin, en français, et réimprimé plus de douze fois du vivant de l'auteur. 2° *Des brûlures produites par l'huile et l'eau bouillantes, le fer rouge, la poudre à canon, la foudre et toute autre matière enflammée* (en allemand), Bâle, 1607, in-8°, fig., traduit en latin la même année. 3° *Traité de la dyssenterie* (en allemand), Bâle, 1616, in-8°. Cet opuscule a été traduit en latin et en français : Haller pense que Fabrice le publia d'abord en cette dernière langue, à Paÿerne, lorsqu'il y exerçait la médecine. 4° *Nouveau manuel de médecine et de chirurgie militaires, enrichi d'un arsenal chirurgical et d'une pharmacie de campagne* (en allemand), Bâle, 1615, in-8°. Ce manuel, traduit en latin, a paru sous le titre de *Chirurgia militaris,* et a été inséré dans divers recueils. On a aussi publié isolément l'*Arsenal ou Cista militaris, seu designatio præcipuorum medicamentorum instrumentorumque quibus rationalem medicum et chirurgum castrensem instructum esse convenit, in classes viginti distributa.* 5° *Exposition abrégée de l'importance et de l'utilité de l'anatomie* (en allemand), Berne, 1624, in-8°, fig. 6° *Sur la lithotomie vésicale* (en allemand), Bâle, 1626, in-8° ; traduit en latin par Henri Schobinger, Bâle, 1628, in-8. 7° *Observationum et curationum chirurgicarum centuriæ sex,* imprimées d'abord isolément, puis réunies en 2 vol. in-4°, 1641. Fabrice avait rassemblé tous ses écrits ; il était sur le point de les livrer à l'impression, et venait de terminer la dédicace, lorsque la mort le surprit. Jean Beyer se chargea de publier ce recueil, qui parut en latin, à Francfort-sur-le-Mein, 1646, in-fol. et en allemand, dans la même ville, en 1652, in-fol., par les soins de Frédéric Greif. Parmi les éditions latines subséquentes, on estime celle qu'a donnée Jean-Louis Dufour, Francfort, 1683, in-fol. Les œuvres de Fabrice sont encore de nos jours une source féconde d'instruction, malgré les progrès de l'art de guérir : il en a cultivé avec succès toutes les branches ; il savait par expérience que l'anatomie doit être constamment la boussole du médecin et surtout du chirurgien ; il prouve qu'on chercherait vainement à rétablir une machine très-compliquée, si l'on n'en connaît pas la structure. Fabrice joignait constamment l'exemple au précepte : il a décrit et figuré avec beaucoup de soin les osselets délicats de l'oreille interne ; il a disséqué plusieurs quadrupèdes, et répandu des lumières sur l'organe vocal de divers oiseaux, notamment du canard. On conserve à Berne trois squelettes qu'il a préparés. Ses recherches sur les funestes effets de la torture montre qu'il réunissait à des connaissances exactes la plus touchante humanité : il espéra émouvoir le cœur des juges barbares qui, plus d'une fois, ont surpassé les bourreaux en férocité. Pour donner une idée des travaux physiologiques, pathologiques et thérapeutiques de Fabrice, il suffira de signaler ses observations sur les monstres, le somnambulisme et l'abstinence prolongée ; sur la dyssenterie, la paralysie, l'apoplexie, la pleurésie, l'hydropisie et les maladies des enfants ; sur l'efficacité du séton pour calmer et même pour guérir l'épilepsie et la phthisie ; enfin sur l'usage et la propriété de diverses eaux minérales. Mais c'est à la chirurgie que Fabrice doit son plus beau titre de gloire ; il peut être regardé comme le restaurateur de cet art en Allemagne, de même que notre Paré l'avait été en France. Ces deux grands chirurgiens semblent avoir choisi les mêmes matières, et presque toujours ils ont professé la même doctrine : l'un et l'autre ont fait un examen spécial des plaies d'armes à feu, de la gangrène, des hernies, dont ils ont singulièrement rectifié la méthode curative ; l'un et l'autre ont inventé, simplifié ou perfectionné un grand nombre d'instruments ; mais Fabrice n'a pas mis dans ces réformes et dans ces inventions la même réserve, le même discernement que Paré. Celui-ci, d'ailleurs, occupe incontestablement le premier rang, puisqu'il a ouvert la carrière dans laquelle l'autre a marché glorieusement après lui. Chrétien-Polycarpe Leporin a publié la *Vie du célèbre Guillaume Fabrice de Hilden, avec une réponse à la lettre de Sigismond-Jacques Apin*, Quedlinbourg, 1722, in-4° ; cette notice insignifiante mérite à peine d'être consultée. C.

FABRICE (Frédéric-Ernest), gentilhomme de la chambre du prince Christian-Auguste de Holstein, administrateur du duché de ce nom pendant la minorité du duc Frédéric, neveu de Charles XII. L'administrateur ayant jugé à propos de changer le ministère, envoya Fabrice, en 1710, à Bender, auprès de Charles, pour justifier cette mesure. Fabrice sut se rendre agréable, et resta plusieurs années avec le roi ; il donna à Charles le goût de la lecture, et ce fut sur son avis que le monarque suédois s'occupa à lire les ouvrages de Corneille, de Racine, de Boileau. Lorsque Charles eut été menacé d'être pris par les Turcs, et qu'il entreprit de résister avec le petit nombre d'hommes qui lui restait, Fabrice se rendit médiateur, sans pouvoir néanmoins empêcher l'effusion du sang et la catastrophe qui fit tomber Charles entre les mains des Turcs. Il rendit compte de sa mission et de son séjour à Bender dans une suite de

lettres écrites en français et adressées au prince administrateur et au fameux baron de Gœrtz; elles ont été traduites en allemand et publiées à Hambourg, 1759, in-8°; et Gjorwel a fait insérer en suédois dans la *Bibliothèque suédoise* trois de ces lettres qui se rapportent au combat de Bender ; le texte original parut à Hambourg, sous ce titre : *Anecdotes du séjour du roi de Suède à Bender*, ou *Lettres du baron de Fabrice*, en 1760, in-8°. Fabrice mourut en Allemagne dans un état d'aliénation. G—AU.

FABRICIO D'ACQUAPENDENTE. *Voyez* FABRICE.

FABRICIUS (CAÏUS), surnommé *Luscinus* parce qu'il avait les yeux petits, l'un des plus habiles généraux de l'ancienne Rome, est non moins célèbre par son désintéressement que pour sa valeur. Il fut nommé consul en 471 (282 ans avant J.-C.), remporta de grands avantages sur les Samnites, les Brutiens et les Lucaniens, les obligea de lever le siége de Thurium, et fit sur eux un butin si considérable qu'après avoir remboursé les frais de la guerre et récompensé ses soldats, il lui resta une somme de quatre cents talents qu'il fit verser au trésor public le jour de son triomphe. Les députés des Samnites qui s'étaient rendus à Rome pour traiter de la paix vinrent remercier Fabricius des bons offices qu'il leur avait rendus dans le sénat, et voyant qu'il manquait des meubles les plus nécessaires, lui offrirent une somme pour se les procurer. Fabricius ayant étendu ses mains sur les différentes parties de son corps, leur répondit : Pendant que je pourrai commander aux choses que j'ai touchées rien ne me manquera; ainsi, n'ayant nul besoin d'argent je me garderai d'en recevoir de ceux que je sais en avoir affaire. P. Val. Lævinus, l'un de ses successeurs au consulat, ayant été défait par Pyrrhus l'an 473 (280), Fabricius fut envoyé vers ce prince pour traiter de l'échange ou de la rançon des prisonniers. Pyrrhus surpris qu'un si grand capitaine parût devant lui dans un état qui semblait annoncer la pauvreté, lui offrit de l'argent; mais Fabricius ne voulut point en accepter. Un jour qu'il était assis à la table de Pyrrhus, il entendit Cinéas expliquer la philosophie d'Epicure, assurant qu'elle consistait dans la recherche de la volupté et l'indifférence sur la religion (*voy.* EPICURE). « Fasse le « ciel, dit-il, que Pyrrhus et les Samnites pren« nent un grand goût à cette philosophie pendant « qu'ils ont la guerre avec le peuple romain! » Une autre fois Pyrrhus, charmé de la sagesse de Fabricius, l'engageait à se fixer près de lui, lui promettant la première place au conseil et à l'armée. Il n'est, lui dit Fabricius, nullement de votre intérêt de m'avoir près de vous; car ceux qui vous honorent et qui vous admirent aujourd'hui voudraient m'avoir pour roi s'ils avaient connu ce que je sais faire. Le prince ne fut point choqué de la hardiesse de ce discours, et, au contraire, lui accorda la liberté des prisonniers romains aux conditions qu'il avait proposées. Fabricius fut élu une seconde fois consul l'an 475 (278) avec Æmilius Papus, qu'il avait déjà eu pour collègue. Informé que le médecin de Pyrrhus s'était offert à l'empoisonner moyennant une somme d'argent, il en fit avertir ce prince, prenant des précautions pour qu'il ignorât d'où lui venait cet avis; mais Pyrrhus devina que c'était Fabricius qui le lui avait fait donner. Peu après eut lieu la bataille d'Asculum, dont le succès fut si incertain que les Romains n'osèrent point se flatter de la victoire, et que Pyrrhus quitta l'Italie sous le prétexte d'aller au secours des Siciliens. L'an 478 (275) Fabricius fut nommé censeur, et on lui adjoignit Æmilius Papus, deux fois son collègue au consulat. Il se montra si sévère pour l'exécution des lois somptuaires, qu'il fit renvoyer le sénateur Cornélius Rufinus parce qu'on avait trouvé chez lui de la vaisselle d'argent du poids de dix livres. Dans un temps difficile il avait brigué le consulat pour ce même Rufinus, grand capitaine, mais avare. Comme on lui en demandait la raison, c'est, dit-il, que j'aime mieux être pillé que vendu. Fabricius, au rapport de Pline l'Ancien, n'avait pour tous meubles d'argent qu'une tasse et une salière; il vivait des légumes que lui produisait un petit terrain qu'il cultivait de ses mains; il mourut si pauvre que l'État fut obligé de doter sa fille. Cicéron remarque que, par estime pour sa vertu, on fit en sa faveur une exception à la loi qui défendait les inhumations dans l'intérieur de la ville. C'est dans la bouche de Fabricius que J.-J. Rousseau a placé la magnifique prosopopée qui termine la première partie de son discours sur la question : « Si les arts ont contribué à épurer « les mœurs. » W—s.

FABRICIUS-VEIENTO, auteur latin, fut accusé d'avoir composé, sous le titre de *Mon Codicille*, des satires très-mordantes contre les sénateurs et les prêtres. Tatius-Geminus, son dénonciateur, ajoutait qu'il s'était flatté d'avoir assez de crédit sur l'empereur pour faire obtenir des places à différentes personnes. Ce dernier motif engagea Néron à évoquer l'affaire et à l'instruire lui-même. Veiento, convaincu des crimes qu'on lui reprochait, fut banni de l'Italie et ses satires brûlées publiquement. Tacite remarque que les écrits de Veiento, recherchés avec avidité tant que la lecture en fut défendue, tombèrent dans l'oubli aussitôt qu'on put se les procurer sans danger. Fabricius revint à Rome après la mort de Néron, et obtint une place de préteur. Juste-Lipse dit que ce fut lui qui, dans une fête donnée au peuple, eut l'idée de faire paraître au milieu du cirque un grand nombre de petits chariots traînés par des chiens. Il vivait encore sous Domitien, et parvint, dit-on, par ses lâches délations, à un haut degré de puissance sous ce prince soupçonneux. W-s.

FABRICIUS (THÉODORE), théologien protestant et l'un des apôtres de la réformation en Allemagne, naquit le 2 février 1501, à Anholt-sur-l'Yssel, dans le comté de Zutphen. Ses parents ne

purent lui donner aucune sorte d'éducation. Obligé pendant près de huit ans de suite de joindre au travail de ses mains les secours qu'il obtenait de la charité publique pour faire subsister sa mère abandonnée par un mari libertin, parvenu ensuite à entrer en apprentissage chez un cordonnier, ce ne fut qu'à l'âge de dix-sept ans qu'il put commencer à fréquenter une école à Emmerick. Son ardeur pour l'étude et les heureuses dispositions qu'il laissait apercevoir lui procurèrent quelques encouragements. Le comte Oswald de Bergen l'envoya au bout de cinq ans continuer ses études à Cologne, et ne lui retira ses bienfaits que lorsqu'il apprit que son protégé était allé à Wittenberg, où, à l'école de Luther, de Mélanchthon et de Bugenhagen, il apprenait l'hébreu, et suçait les principes des nouveaux réformateurs. Le jeune prosélyte ne perdit point courage, se réduisit à passer la nuit dans des écuries et à se nourrir du pain que distribuaient à leur porte les chanoines et autres bénéficiers dont il travaillait de loin à ruiner la puissance et le crédit. Au bout de quatre ans il revint dans sa patrie, ouvrit à Cologne une école d'hébreu, prêcha en secret la nouvelle réforme, et s'étant fait chasser, se retira auprès du landgrave de Hesse (Philippe *le Magnanime*), qui le chargea de différentes fonctions diplomatiques, en fit son aumônier après l'avoir d'abord fait diacre à Cassel, et le fit, en 1536, nommer curé à Allendorf sur la Werra. L'aumônier fut en faveur tant qu'il se prêtait aux passions de son maître; mais s'étant avisé de le prêcher sur la polygamie, l'électeur, qui n'entendait pas raillerie sur ce chapitre, le fit mettre en prison, et confisqua ses biens en 1540. Remis cependant en liberté au bout de quelque temps, Fabricius, qui ne crut pas sa vie en sûreté à cette cour, retourna, en 1543, à Wittenberg, y devint professeur d'hébreu et de théologie, et en 1544 fut fait premier pasteur de l'église St-Nicolas, à Zerbst. Poursuivi par les ennemis que lui attirait son zèle un peu tracassier, accusé lui-même d'hétérodoxie, et plusieurs fois réduit à la nécessité de se justifier dans des assemblées publiques, il termina enfin son orageuse carrière le 15 septembre 1550. On connaît de lui : 1° *Institutiones grammaticæ in linguam sanctam*, Cologne, 1528, 1531, in-4°; 2° *Articuli pro evangelicâ doctrinâ*, ibid.; 3° *Tabulæ duæ, de nominibus et de verbis Hebræorum*, Bâle, Henri-Pierre, 1545; 4° seize homélies, sermons et discours en allemand. On ne croit pas qu'ils aient été imprimés; 5° un abrégé de sa Vie; Théodore de Hase l'a inséré dans le premier fascicule de sa *Biblioth. Brem.* C. M. P.

FABRICIUS (George), né à Kemnitz en Allemagne, le 24 avril 1516, commença ses études dans sa patrie, et les finit à Freyberg et à Leipsick, où il fut précepteur de Wolfgang, de Philippe et d'Antoine Werter. Il alla en Italie avec l'aîné de ses élèves, revint en Allemagne, fut nommé en 1553 directeur du collége de Meissen, et mourut le 13 juillet 1571. Il avait, sur la fin de l'année précédente, obtenu des lettres de noblesse de l'empereur Maximilien II. George Fabricius fut poëte latin et historien. Ses poésies lui méritèrent la couronne poétique : on y remarque une grande affectation de n'employer aucun mot qui sentît tant soit peu le paganisme; et il blâmait les poëtes qui dans leurs ouvrages emploient les divinités païennes. Tout ce qu'il a écrit sur l'histoire de son pays est, au jugement de Nicéron, plein de grandes recherches, exact et estimé. Lenglet Dufresnoy qualifie aussi G. Fabricius d'auteur *exact et estimé*. On trouve la liste de ses ouvrages dans les *Mémoires de Nicéron*, t. 32, et encore dans la *Centuria Fabriciorum*. Les plus remarquables qu'il ait donnés, soit comme auteur, soit comme éditeur, sont : 1° *Terentii Afri comœdiæ sex cum castigatione duplici Joannis Rivii et G. Fabricii*, Strasbourg, 1548, in-8°; réimprimé par les soins de J. Camerarius, 1574, in-8°; 2° *Roma, sive liber utilissimus de veteris Romæ situ, regionibus, viis, templis et aliis ædificiis*, Bâle, 1550, in-8°; 1560, in-8°; édition augmentée, Bâle, 1587, in-8° : c'est d'après cette dernière édition que Grævius a reproduit l'ouvrage dans ses *Antiquitates Romanæ*; ce n'est que la première que l'on a réimprimée dans la *Roma illustrata Ant. Thysii*, Amsterdam, 1657, in-12; 3° *Virgilii opera cum commentariis Servii et T. C. Donati*, Bâle, 1551, in-fol.; 4° *Virgilii opera à Fabricio castigata*, Leipsick, 1551, 1591, in-8°; 5° *Poematum sacrorum libri quindecim*, Bâle, 1560, in-16 : c'est le recueil des poésies de Fabricius, qui en donna une nouvelle édition augmentée, en 25 livres (1567, in-8°); 6° *Poematum veterum ecclesiasticorum opera christiana et operum reliquiæ ac fragmenta*, 1562, in-4°. J.-A. Fabricius, dans sa *Bibliotheca latina*, lib. 4, cap. 2, donne le détail de son contenu, et à la suite l'indication des poëtes chrétiens omis par George. D. Liron (*Singularités historiques*, livre 3, p. 141), n'hésite pas à traiter G. Fabricius de *corrupteur des ouvrages des anciens*, et rapporte à l'appui une observation qu'avait déjà faite J.-A. Fabricius; 7° *De re poetica libri septem*, 1566, in-8°, souvent réimprimé. J.-A. Fabricius indique ce livre comme étant à l'usage des enfants et des classes; 8° *Rerum Misnicarum libri septem*, 1569, in-4°; 9° *Originum illustrissimæ stirpis Saxonicæ libri septem*, 1597, in-fol. L'ouvrage précédent y est reproduit. Une nouvelle édition, augmentée de deux livres par Jacques Fabricius, fils de George, fut donnée sous le titre de *Saxoniæ illustratæ libri novem*, Leipsick, 1606, in-fol.; 10° *Rerum Germaniæ magnæ et Saxoniæ universæ memorabilium volumina duo*, Leipsick, 1609, in-fol. Édition donnée par Jacques Fabricius : on y trouve encore l'histoire de Misnie. A. B—T.

FABRICIUS (Théodose), théologien luthérien, neveu du précédent, était fils d'André Fabricius, mort pasteur de l'église St-Nicolas à Eisleben le 26 octobre 1577, et connu par des poésies latines,

et par quelques ouvrages ascétiques écrits en allemand. Né à Nordhausen en 1560, le jeune Théodose fit ses études à Wittenberg, et fut placé en 1586 à l'église de Hertzberg en qualité de surintendant; le soupçon d'attachement secret au calvinisme lui ayant fait perdre cet emploi, il obtint la direction de l'église de St-Jean à Gœttingue et une chaire de théologie au gymnase de la même ville; il passait pour habile helléniste, et pendant qu'il suivait ses études à Wittenberg, Jacques-Andréæ et Mart. Crusius se félicitèrent de ce qu'il pût revoir et corriger les épreuves de leurs dissertations sur la Confession d'Augsbourg, qu'ils publièrent en grec et en latin. Fabricius avait aussi une grande réputation comme prédicateur, et on assure que de grands personnages sont souvent venus de loin pour l'entendre. Il mourut à Gœttingue le 7 août 1597. Outre quelques ouvrages ascétiques en latin et en allemand, il a publié une *Harmonie des quatre Évangiles* en quatre langues (latin, grec, hébreu et allemand), et il a traduit d'allemand en hébreu le petit Catéchisme de Mathieu Richter (*Judex*), connu ordinairement sous le titre de *Corpus doctrinæ ex Novo Testamento*. Fred. Christian Lesser, pasteur à Nordhausen, a publié en 1749 une notice sur la vie de Théodose Fabricius (en allemand). C. M. P.

FABRICIUS (FRANÇOIS), né à Ruremonde, vers 1510, étudia les langues grecque et latine, puis la médecine; il fut médecin à Aix-la-Chapelle vers 1545, et l'était encore en 1550. On a de lui: 1° *Thermæ aquenses sive de Balneorum naturalium, præcipue eorum quæ sunt Aquisgrani et Porceti, natura et facultatibus*, 1546, in-4°; 1564, in-12; *Divi Gregorii Nazianzeni tragœdia Christus patiens, latino carmine reddita*, Anvers, 1550, in-8°. On sait aujourd'hui que cette tragédie n'est pas de St-Grégoire; quelques-uns l'attribuent à Apollinaire de Laodicée. Cependant Jacques de Billy l'a comprise, avec une traduction de Roillet, dans les Œuvres de ce Père. A. B—T.

FABRICIUS (ANDRÉ), ou *Le Fèvre*, né probablement vers 1520, à Hodège, dans le pays de Liége, fit sa théologie à Ingolstadt, professa cette science à Louvain en 1553; alla à Rome en qualité d'orateur auprès de Pie IV, du cardinal Othon-Truchsès, évêque d'Augsbourg; revint en Allemagne après six ans, fut conseiller du duc de Bavière, et prévôt d'Alt-Oeting, où il mourut en 1581. On a de lui: 1° *Religio patiens, tragœdia qua sæculi nostri exhibentur calamitates*, Cologne, 1566, in-12; 2° *Samson, tragœdia ex sacra Judicum historia*, 1569, in-12; 3° *Harmoniæ, quæ nulla est, confessionis Augustanæ cum doctrina evangelica consensum declarans, liber*, 1573, in-fol.; réimprimé en 1587. Fabricius y réfute en détail tous les articles de la confession d'Augsbourg. 4° *Catechismus romanus ex decreto concilii Tridentini, luculentis quæstionibus distinctus, brevibusque annotatiunculis elucidatus*, 1570, in-8°; 1574, in-8°; 5° *Jeroboam rebellans, tragœdia*, 1585, in-12. Paquot le fait auteur d'un ouvrage allemand intitulé: *Lunettes sur la prunelle évangélique*, qu'il présume être dirigé contre un écrivain protestant, qui répliqua par une brochure allemande intitulée: *Le Nettoyeur de lunettes;* ce qui fit naître une nouvelle brochure de Fabricius, dont le titre annonce que le *Nettoyeur* a pris une peine inutile. — Un autre *André* FABRICIUS a place, comme homme d'État, dans le *Theatrum* de Paul Freher; mais il ne paraît pas avoir laissé d'ouvrages. Il naquit en Silésie en 1547, prit le bonnet de docteur en droit à Tubingen en 1578, fut en 1580 créé conseiller des ducs de Prusse, et en 1592 vice-chancelier à Kœnigsberg; il y mourut le 14 janvier 1602. A. B—T.

FABRICIUS (FRANÇOIS), nommé aussi Lefèvre, né à Duren, dans le duché de Juliers, en 1524, vint, sur la réputation des professeurs, achever ses études à Paris au collége de France; il eut pour maîtres Ramus et Turnèbe; revint ensuite dans son pays, obtint en 1550 le rectorat de Dusseldorf, et mourut le 23 février 1573. Il a fait imprimer: 1° *Lysiæ orationes duæ*, Cologne, grec et latin, 1554, in-12; Anvers, 1563, in-12: la traduction latine est de Fabricius; 2° *Pauli Orosii adversus paganos historiarum libri septem, etc., quibus accedit Apologeticus contra Pelagium de arbitrii libertate*, Cologne, 1561, in-12; 1574, in-12; 1582, in-12; Mayence, 1615, in-12; 3° *Commentarius in orationem Ciceronis pro Ligario*, 1562, in-12; 4° *Notæ in orationes Ciceronis pro Fonteio, pro Milone, et de provinciis consularibus*, Cologne, in-12; 5° *Plutarchi de liberis educandis liber, latinus factus*, Anvers, 1565, in-12; 6° *Ciceronis historia per consules descripta et in annos 64 distincta*, Cologne, 1564, in-12; 1570, in-12; réimprimé dans l'édition de Cicéron des Aldes de 1582, et dans l'édition de Gruter. Gronovius en donna une édition séparée avec des notes, 1727, in-12. 7° *In sex Terentii comœdias annotationes*, 1565, in-12; 8° *Disciplina scholæ Dusseldorpiensis*, 1566, in-12; 9° *Annotationes in quæstiones Tusculanas Ciceronis*, 1569, in-12. 10° *Notæ in verrinas primam et secundam*, 1572, in-12. Lenglet Dufresnoy attribue à Fabricius *De motibus gallicis relatio*, 1588, in-8°, et *Continuatio qua de totius Europæ præsenti statu disseritur*, 1592, in-8°. Lelong les lui attribue aussi sans en rien rapporter que les titres. Ces bibliographes rangent ces livres au nombre de ceux qui concernent le règne de Henri III; et ce prince ne commença à régner qu'un an après la mort de Fabricius. A. B—T.

FABRICIUS ou SMITH (GUILLAUME), né à Nimègue, vers l'an 1555, docteur en théologie à Louvain, successivement président du collége de Houterle et du petit collége, etc., mort le 7 mars 1628, a publié *D. Leonis Magni in dominicam passionem enarratio*, 1600, in-12, avec notes; il est auteur du *Confutatio censuræ quorumdam theologorum Parisiensium in quasdam propositiones ex R. P. Santarellæ libris collectas*, ouvrage anonyme, 1627, in-4°. Le P. Santarelli, jésuite italien, avait publié,

en 1625, un traité *De hæresi*, etc., où il disait que le pape peut punir les rois des peines temporelles, et dispenser, pour de justes causes, leurs sujets du serment de fidélité. Ce livre fut condamné au feu par arrêt du parlement du 13 mars 1626; la Sorbonne condamna aussi l'ouvrage, et c'est contre cette censure que s'élève Fabricius. A.B—T.

FABRICIUS (JEAN) naquit à Osterla, près de Norden, dans l'Ost-Frise; il fit un voyage en Hollande, où il apprit à construire les télescopes par réfraction. Dès qu'on eut fait la découverte de ce genre de lunettes, on les dirigea contre la lune, Jupiter et Saturne, et l'on y découvrit des choses remarquables. Poussé par la même curiosité, Fabricius porta ses regards vers le soleil, et ne tarda pas à y apercevoir des taches. Il reconnut que ces apparences n'étaient ni dans l'œil, ni dans l'air, ni dans le verre; qu'elles se mouvaient avec le soleil, qu'elles devaient lui être adhérentes, et qu'enfin la rondeur du globe solaire était la cause de la diminution de ces taches vers les bords. Fabricius rappelle même la conjecture de Képler sur la rotation du soleil. Il fit imprimer le détail de ses observations sous ce titre : *Joh. Fabricii Phrysii de maculis in sole observatis, et apparente earum cum sole conversione narratio*, Wittenberg, 1511, petit in-4°. L'épître dédicatoire est datée du 13 juin 1611 : c'est le premier ouvrage où il soit question des taches du soleil. Lalande l'a donné presque en entier dans ses suppléments, t. 4, 1781, et dans les mémoires de l'Académie pour l'année 1778. Galilée trouve donc dans Fabricius un concurrent qui lui dispute fortement la découverte des taches du soleil. Si l'on consulte les titres publics, Fabricius les aurait même vues et décrites avant Galilée. Mais il n'y a pas de doute que celui-ci de son côté n'ait aussi fait la même découverte, qu'il ne soit allé plus loin que son rival, et dans la manière d'expliquer le phénomène et dans le parti qu'on pouvait en tirer; seulement on a eu tort de n'en faire honneur qu'à lui. Comme le dit Bailli : « Lorsqu'un « homme de génie s'est élevé, s'est fait connaître, « il enchaîne l'attention de tous les esprits; on « épie ses regards, on recueille ses paroles; ceux « qui sont assis plus bas ne sont pas entendus. » C'est ce qu'éprouva Fabricius, et nous ne faisons ici que lui rendre la justice qui lui est due. On ignore l'époque de la mort de Jean Fabricius, mais on sait qu'il vivait encore en mai 1617. — Son père (David FABRICIUS) avait découvert en 1596 l'étoile changeante de la Baleine. Celui-ci est remarquable par des observations astronomiques et par une explication de la route elliptique que Képler avait assignée aux planètes. Il suppose que cette courbe n'est qu'apparente, et qu'elle résulte de la composition de plusieurs cercles. L'astronomie était déjà trop avancée pour qu'une pareille explication eût le moindre succès. Le système de Ptolémée et les mouvements circulaires étaient détruits pour jamais, et il n'y avait plus de philosophie à combattre pour eux. David Fabricius exerçait les fonctions du ministère pastoral à Osterla, et fut tué en 1617 par un paysan qu'il avait traité publiquement de voleur dans ses prédications; il est auteur d'une chronique d'Ost-Frise, écrite en bas allemand, et publiée à Embden en 1640 avec une continuation. N—T.

FABRICIUS (LAURENT), professeur d'hébreu à l'université de Wittenberg, naquit à Dantzig en 1555, d'un négociant de cette ville. Voué aux lettres dès son enfance par ses parents, il fit ses premières études dans le collége de Dantzig, parcourut ensuite les universités de Francfort, de Wittenberg, de Leipsick, de Iéna, de Tubingen et de Strasbourg. Il resta assez longtemps dans cette dernière ville, s'y fortifia dans la langue hébraïque, et étant revenu à Wittenberg en 1587, il y fut reçu maître en philosophie. Etant ensuite retourné à Iéna, il y ouvrit une école. Ses connaissances en philosophie, en théologie et en hébreu le firent élire professeur d'hébreu dans l'université de Wittenberg en 1593, et il occupa cette chaire jusqu'à sa mort, arrivée le 21 avril 1629. On a de ce savant : 1° *De schemhamphorasch usu et abusu apud Judæos*, Wittenberg, 1596, in-8°; 2° *Partitiones codicis hebræi*, ibid., 1610, in-4°; 1626 et 1671, in-8°. Cet ouvrage, fort estimé de son temps, se trouve réimprimé dans le *Thesaur. libr. philologic.* de Th. Crenius; 3° *Oratio de lingua hebræa*, ibid., 1594; 4° *De reliquis sanctis Syrarum vocum in N. T. asservatis*, ibid., 1613, in-4°; 5° *Metrica Hebræorum vetus et nova*, ibid., in-8°; 6° *Epistola ad Joh. Buxtorfium*. Cette lettre, dans laquelle L. Fabricius engage J. Buxtorf à soutenir l'antiquité des points voyelles du texte hébreu des Livres saints, se trouve dans les *Catalecta theologico-philologica*, donnés par J. Buxtorf, Bâle, 1707, in-8°. (*Voy.* CHR. CRINESIUS.) J—N.

FABRICIUS (JEAN), né en 1560, après avoir fini ses études à Altorf, y éleva une école, où les principaux habitants de la ville envoyèrent leurs enfants. Il entra ensuite dans l'état ecclésiastique, et après quarante-huit ans d'exercice dans ces fonctions, il mourut en 1636, âgé de 76 ans et 5 mois. On a de lui une dissertation *De dignitate conjugii*, Nuremberg, 1592. — Son fils, FABRICIUS (Jean), théologien, né à Nuremberg le 31 mars 1618, fut élevé par Jean Gravius, alla successivement étudier à Iéna, Leipsick, Wittenberg et Altorf, fut ministre dans cette dernière ville, et y eut une chaire de théologie. Après avoir professé sept ans, il fut appelé à Nuremberg, où il devint pasteur de Ste-Marie. On a de lui : 1° *Ecclesiæ Noribergensis pastorum responsio ad litteras ministerii Berolinensis*, 1666. Fabricius, auteur de cet ouvrage, l'avait communiqué à Ch.-J. Bulcholz, qui le jugeant utile le fit imprimer à l'insu de l'auteur. 2° *Conciones in Augustanam confessionem cum annotationibus latinis*, Nuremberg, 1653; 3° *Conciones in librum Jobi*, Nuremberg, 1681; 4° *Prælectiones seu systema theologicum*, Altorf, 1681, publié par son

fils; 5° *Commentatio de bonorum operum ad salutem necessitate*. Helmstadt, 1709; 6° quelques discours, dont son fils donna la liste dans son *Hist. bibl. Fabricianæ*, t. 5, p. 154. Le *Moreri* de 1759 dit qu'on a de lui « un traité latin du *Faux zèle des* « *gentils*, et un écrit intitulé *Raphaël*, ouvrage de « piété consacré à son usage. » A. B—T.

FABRICIUS (Jean), petit-fils et fils des précédents, né à Altorf en 1644, théologien, philologue et bibliographe, fut conseiller du duc de Brunswick-Lunebourg, inspecteur général des écoles du duché de Brunswick, et associé de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin. Il mourut le 29 janvier 1729. On a de lui : 1° *Oratio de utilitate quam theologiæ studiosus ex itinere capere potest italico*. 1678, in-4°; 2° *Dissertatio de altaribus*, Helmstadt, 1698, in-4°; 3° *Amœnitates theologicæ*, 1690, in-4°; 4° le Recueil des œuvres d'Ottavio Ferrari, 1711, 2 vol. in-4°; 5° *Historia bibliothecæ Fabricianæ*, Wolfenbuttel, 1717-1724, 6 vol. in-4°. L'auteur passe successivement en revue tous les ouvrages qui composent sa bibliothèque ; il donne une notice sur les auteurs, et relève les erreurs qu'il a aperçues dans leurs livres : il n'en a pas été exempt lui-même; mais son travail prouve une immense érudition, et non-seulement fait les délices des amateurs de l'histoire littéraire, mais encore peut être consulté avec fruit par les savants qui voudront donner de nouvelles éditions d'auteurs anciens. Il avait, en 1681, publié les *Prælectiones* de son père, Jean Fabricius. A. B—T.

FABRICIUS (Samuel), d'Eisleben, en Saxe, né à la fin du 16e siècle, était ministre à Zebest, quand il publia sa *Cosmotheoria sacra*, Francfort-sur-le-Mein, 1625, in-8°; réimprimée à Bâle, 1675, avec des considérations sur les bienfaits de Dieu. Ce sont des réflexions sur le psaume 104e; elles durent naissance, dit J. Fabricius, aux *Conciones* du même auteur sur le même psaume, divisées en sept livres : dans le premier, il parle du monde en général; dans le second, du ciel, des nuages et de l'air ; dans le troisième, des anges; dans le quatrième, de la terre et des eaux; dans le cinquième, de la pluie et des fruits de la terre; dans le sixième, du soleil, de la lune et des étoiles; dans le septième, de la mer.—Fabricius (Etienne), ministre à Berne dans le 17e siècle, a donné : 1° *Conciones in prophetas minores*, 1641, in-fol.; 2° *Conciones sacræ in Decalogum*, 1649, in-4°; 3° *Conciones sacræ festivitatibus annuis habitæ*, 1656, in-4°; 4° *In CL psalmos Davidis et aliorum prophetarum conciones sacræ*, 1664, in-fol. A. B—T.

FABRICIUS (Jean-George), né à Nuremberg le 23 septembre 1593, montra dès son enfance les plus heureuses dispositions. Dans une chute grave qu'il fit le 2 avril 1602, il se luxa la cuisse gauche, et demeura boiteux le reste de sa vie. Cette incommodité, loin d'affaiblir son zèle scientifique, sembla le redoubler. Il se consacra spécialement à l'art de guérir, qu'il étudia successivement dans les universités d'Altorf, de Wittenberg, de Iéna et de Bâle. Ce fut dans cette dernière qu'il obtint le doctorat le 29 août 1620, après avoir soutenu une thèse *Sur la phrénésie*. De retour à Nuremberg, il fut associé au collége des médecins, dont il remplit avec distinction les différentes charges. Une pratique très-étendue l'empêcha de se livrer aux travaux du cabinet; en sorte qu'il ne publia guère d'autre écrit que sa dissertation inaugurale. Créé comte palatin par l'empereur Léopold le 17 mai 1659, il mourut le 18 novembre 1668. — Son fils, Wolfgang-Ambroise, cultiva pareillement la médecine, à laquelle il joignit un goût décidé pour l'archéologie. Désirant perfectionner et étendre ses savantes recherches, il visita les plus beaux monuments et les plus célèbres académies d'Allemagne, de France et d'Italie ; mais il fut moissonné au milieu de sa carrière, à Lyon, le 13 janvier 1653, laissant deux opuscules érudits qui furent publiés la même année par son père à Nuremberg, dans le format in-4°. L'un est intitulé : *De lucernis veterum*, l'autre Ἀπόρημα βοτανικὸν *de signaturis plantarum*. L'archéologiste Charles Spon a donné en latin les détails de la maladie qui enleva ce jeune savant, et J. Fabricius a fait imprimer en allemand une espèce d'éloge funèbre : *Christliches Anderken*, etc., Nuremberg, 1653, in-4°. On trouve ordinairement ces deux pièces réunies.— Fabricius (Septime-André), frère du précédent, naquit à Nuremberg, 4 décembre 1641, et se consacra aussi à l'art de guérir. Reçu docteur à Bâle, il voulut également parcourir la belle Italie. Venise, Florence, Rome, Naples furent l'objet de son admiration ; mais il fit un plus long séjour à Padoue, dont la célèbre université lui offrait une source féconde d'instruction. Revenu dans sa ville natale, il fut élu membre du collége des médecins en 1667, et se livra entièrement à l'exercice de sa profession. Il eut, comme son père, une pratique très-étendue, et fut obligé, comme lui, de renoncer à la gloire littéraire. En effet, pendant les trente-huit années qui s'écoulèrent depuis son retour jusqu'à sa mort, arrivée le 10 décembre 1705, il ne composa pas un seul ouvrage, et nous n'avons de lui que trois opuscules publiés pendant le cours de ses voyages : 1° *Disquisitio medica de catulis hydrophoborum*, Padoue, 1665, in-4°; 2° Μελέτημα ἰατρικὸν *de medicina universali*, Venise, 1666, in-4° ; 3° *Discursus medicus de termino vitæ humanæ*, Rome, 1666, in-4°.— Fabricius (Ernest-Frédéric), médecin du 17e siècle, exerça d'abord sa profession à Vienne en Autriche, puis à Hambourg. Il n'est connu que par un ouvrage qui ne justifie pas son titre : *Medicinæ utriusque galenicæ et hermeticæ anatome philosophica, brevem succinctam, et perspicuam absolutæ artis medicæ oculis subjiciens sciagraphiam*, Francfort, 1633, in-fol. C.

FABRICIUS (Jean) naquit à Dantzig le 17 février 1608. Après avoir commencé ses études dans cette ville, il les continua à Rostock, à Leipsick, à Wittenberg, à Kœnigsberg et à Leyde, où il se

rendit successivement. Il séjourna un an et demi à Leyde, et y étudia l'arabe et le persan sous Golius. En 1635, il retourna à Rostock, y prit le degré de maître en philosophie. Pendant le séjour de quatre années qu'il y fit, il enseigna les langues orientales, l'arabe surtout, avec un grand succès, et chercha à établir une typographie arabe. Eph. Prætor nous apprend (*Athenæ Gedanenses*) qu'il prononça, en 1635, un discours *De dignitate et commendatione ling. ar.*; qu'il fit imprimer en 1636, in-fol., un *specimen* de ses caractères, contenant un petit poëme d'Avicenne, et qu'il surveilla l'impression d'une édition arabe de l'Alcoran, accompagnée d'une version latine; mais cette édition projetée n'a point paru. Vers cette même époque, Fabricius quitta Rostock pour voyager; il visita le Danemarck, revint à Dantzig en 1638, repartit de nouveau pour le Danemarck et parcourut la Suède, le Holstein, la Hollande, l'Angleterre et la France. Pendant un séjour de quelques mois à Paris, il se rendit la langue française si familière qu'il prononça un discours français à Amsterdam à son retour. Enfin, il revint à Dantzig, en 1642, après une absence de seize ans, et y fut nommé la même année pasteur du temple de St-Barthélemi. En 1650, il remplaça Abr. Calov dans la chaire de théologie et de langue hébraïque. Il mourut de la peste le 10 septembre 1653. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Dissertatio philologica de nomine Jehovah*, Dantzig, 1636, in-4°; 2° *Diascepsis de incarnatione* λόγου, *summi et supremi Dei Christi*, Rostock, 1637, in-4°; 3° *Carmen arabicum gratulatorium M. Johanni Raun de professione eloquentiæ in acad. Rostochi., d. 14 febr.* 1637 *collata*, Rostock, in-4°; 4° *Hymnus angelicus sacra meditatione expressus;* item, *Oratio patriarchæ Antiocheni, de nativitate Christi, ex arab. in ling. lat. translata*, Dantzig, 1638, in-4°, et Leyde, 1640; 5° *Specimen arabicum quo exhibentur aliquot scripta arabica partim in prosa, partim ligata oratione composita, jam primum in Germania edita, versione latina donata, analysi grammatica expedita, notisque necessariis illustrata*, Rostock, 1638, in-4°. Cet ouvrage contient la première séance de Hariri; un poëme d'Abou'ola, un autre d'Ibn Fared, et deux autres intitulés : l'un, *Judicium de soluto dicendi genere Arabum proprio;* et l'autre, *Coronis de poesi Arabum*. Le volume est terminé par une table latine des mots : la traduction des deux premières pièces avait été communiquée à Fabricius par Golius, qui les fit réimprimer par la suite. 6° *Mahumedis testamentum, sive pacta cum christianis in Oriente inita;* item, *Theodori Bibliandri apologia pro editione Alcorani*, ibid., 1638, in-4°. Fabricius a simplement réimprimé ici la version latine de Gab. Sionita. 7° *Dissertatio de matrimonio compriviguorum;* 8° *Dissertatio de admirabili vi eruditionis*, Rostock, 1639. (*Voy.* sur ce savant l'ouvrage déjà cité d'Ephr. Prætor.) J—N.

FABRICIUS (Vincent), né à Hambourg, le 25 septembre 1612, fit ses études à l'université de Leyde, et y prit ses grades en médecine en 1634. Il s'était déjà fait connaître par un talent assez remarquable pour la poésie latine, et même il avait publié, deux ans auparavant, un recueil de vers, à la sollicitation de Daniel Heinsius, son hôte et son ami. Il s'appliqua ensuite à l'étude du droit, et ses progrès ne furent pas moins rapides que ceux qu'il avait faits dans d'autres sciences. L'évêque de Lubeck lui donna le titre de conseiller avec des appointements convenables; cependant, il ne garda pas longtemps cette place : il vint se fixer à Dantzig avec sa famille, et peu après fut nommé syndic et ensuite bourgmestre de cette ville. La connaissance qu'il acquit des intérêts de la république et le talent avec lequel il porta la parole dans des occasions d'éclat lui valurent treize fois l'honneur d'être député par le sénat à la diète de Pologne. Il mourut pendant une de ces assemblées, à Varsovie, le 11 septembre 1667, âgé seulement de 54 ans. La première édition des poésies de Fabricius parut à Leyde en 1632, in-12. Il en donna une seconde édition, corrigée et augmentée, en 1638. Enfin, son fils, Frédéric Fabricius, en publia une troisième, Leipsick, 1685, in-8°. Cette édition contient plusieurs pièces qui avaient été omises dans les précédentes, et en outre les *Harangues* prononcées par l'auteur dans les diètes de Pologne; un discours *De obsidione et liberatione urbis Leidensis*, récité à Leyde, en 1632, et enfin les *Thèses* de médecine soutenues par Fabricius dans la même ville. On connaît encore une assez longue pièce de vers de Fabricius, imprimée audevant des *Epistolæ latinæ* de Boxhorn, Francfort, 1679. — Son fils, Fabricius (Frédéric), premier pasteur de l'église de St-Nicolas, à Stettin, docteur en théologie à Wittenberg, s'appliqua aux langues orientales, qu'il étudia à Leyde et à Utrecht. Il mourut le 11 novembre 1703, âgé de 61 ans, après avoir traduit de l'hébreu le Commentaire de R. Dav. Kimchi sur Malachie, et publié en allemand quelques sermons et divers traités de théologie polémique, dont on peut voir le détail dans le Dict. de Jöcher. W—s.

FABRICIUS (Louis), ambassadeur de Charles XI, roi de Suède, en Perse, était né au Brésil, d'une famille hollandaise, et avait d'abord couru la carrière militaire en Russie. Charles XI l'envoya en Perse pour établir entre ce pays et la Suède un commerce dont Narva, en Esthonie, devait être l'entrepôt; mais comme il fallait passer sur le territoire russe, ce commerce éprouva bientôt des difficultés qui en arrêtèrent le développement. Fabricius fit trois fois le voyage de Perse, et amena en 1683, à Stockholm, plusieurs marchands arméniens, qui apportèrent des soies crues pour la valeur de 40,000 riksdalers de Suède. Pendant un des voyages de Fabricius, un officier suédois, qui était de la suite de l'ambassadeur, eut occasion de faire remettre en liberté un grand nombre de femmes européennes, enfermées dans le sérail du monarque persan. C—AU.

FABRICIUS (Jean-Sebald), né à Spire, le 15 juin 1622, après avoir visité les plus célèbres écoles de France, d'Allemagne et de Flandre, vint, en 1652, professer à Heidelberg la logique et la langue grecque; deux ans après, on lui confia encore la chaire d'histoire, et il reçut en 1657 le grade de docteur en théologie. Lorsque l'Allemagne et surtout le Palatinat furent ravagés par la guerre, en 1674, Fabricius se retira en Angleterre, et l'on ignore s'il y termina ses jours ou s'il revint en Allemagne. Il a publié dix-huit ouvrages, dont, d'après l'auteur lui-même, Freytag donne la liste dans son *Adparatus litterarius*, t. 3, p. 614-616; il suffira de citer : 1° *Manhemium, civitatis atque castri Manhemiani descriptionem exhibens historicam*, Heidelberg, 1656, in-4°; 2° *Lutrea Cesarea, sive originis et incrementi urbis Lutrensis ad præsens tempus deductio*, Heidelberg, 1656. C'est un précis de l'Histoire de la petite ville de Kaysers-Lauter. Le *Moreri* de 1759 parle de ces deux ouvrages comme n'en faisant qu'un, et passe sous silence tous les autres écrits de Fabricius ; 3° *C. Julius Cesar numismaticus, sive dissertatio historica Dionis Cassii selectiora commata illustrans*, Londres, 1678, in-8°. Lipsius, dans sa *Bibliotheca nummaria*, cite une édition sous le titre de *Dissertatio philologica*, Heidelberg, 1673, in-4°. A. B—t.

FABRICIUS (Jean-Louis), frère de Jean Sebald, naquit, en 1632, à Schaffhouse, où son père était recteur du collége; il y commença ses études. En 1690, il obtint à Utrecht la permission d'enseigner, vint à Paris en 1652, et alla, en 1656, rejoindre son frère à Heidelberg. Il eut, l'année suivante, la place de professeur extraordinaire en langue grecque. Il remplit à diverses reprises plusieurs fonctions ecclésiastiques, littéraires ou politiques, et revint à Heidelberg. Lors de l'incendie de cette ville, il en sauva les archives, d'abord à Eberbach, puis à Francfort, où il mourut en 1697. Ses œuvres, imprimées d'abord séparément, ont été recueillies et publiées par J.-H. Heidegger, Zurich, 1698, in-4°. L'éditeur a mis en tête la Vie de l'auteur; les ouvrages contenus dans ce volume, au nombre de vingt-six, sans compter les thèses ni les programmes académiques, sont énumérés dans l'*Historia bibl. Fabricianæ*, t. 4, p. 322-24. Les plus remarquables sont intitulés : *Apologia generis humani contra calumniam atheismi; De baptismo infantibus heterodoxorum conferendo; De ludis scenicis; De limitibus obsequii erga homines; De fide infantulorum; De baptismo per mulierem vel hominem privatum administrato*, etc. Daniel Gerdes attribue à Fabricius un Traité *De divortio bonæ gratiæ*, qu'il dit très-rare, et qu'on ne trouve pas dans la collection donnée par Heidegger. Dans la *Centuria Fabriciorum*, J.-A. Fabricius parle longuement de Jean-Louis. A. B—t.

FABRICIUS (François), professeur de théologie à l'université de Leyde, naquit à Amsterdam le 10 avril 1663. Ayant à l'âge de cinq ans perdu son père et sa mère, il fut redevable de sa première éducation à son aïeul maternel, qu'il perdit bientôt après (1673). Après avoir fait ses études, Fabricius se consacra à la théologie, et devint ministre à Velzen. Ce fut en 1705 qu'il succéda à J. Trigland dans la chaire de théologie en l'université de Leyde; il avait été quatre fois recteur de cette université (en 1708, 1716, 1724, 1736), lorsqu'il mourut, le 27 juillet 1738. On a de lui : 1° *Christus unicum ac perpetuum fundamentum Ecclesiæ*, Leyde, 1717, in-4°. C'est le discours inaugural qu'il prononça en prenant possession de sa chaire. 2° *De sacerdotio Christi juxta ordinem Melchizedeci*, 1720, in-4°; 3° *De christologia Noachica et Abrahamica*, 1720, in-4°; 4° *De fide christiana patriarcharum et prophetarum*, 1720, in-4°; 5° *De oratore sacro*, 1720, in-4°. On a aussi de lui six sermons en hollandais. Saxius dit que c'est à Fr. Fabricius qu'on doit l'*Oratio in natalem centesimum et quinquagesimum academiæ Batavæ quæ est Lugduni Batavorum*, 1725, in-fol. et in-4°. A. B—t.

FABRICIUS (Jean-Albert), le plus savant, le plus fécond et le plus utile des bibliographes, naquit à Leipsick le 11 novembre 1668. Il perdit sa mère en 1674, et cinq ans après, le 9 janvier 1679, son père, Werner Fabricius, directeur de la musique dans l'église St-Paul à Leipsick, né à Itzehoe dans le Holstein le 10 avril 1633, auteur lui-même de deux ouvrages allemands et des *Deliciæ harmonicæ*, 1657, in-4°. Jean-Albert avait commencé ses études sous son père, qui, en mourant, le recommanda à Valentin Alberti. Il étudia cinq ans sous Wenceslaz Buhl, puis sous J.-S. Herrichen. Il fut, en 1684, envoyé à Quedlinbourg pour y étudier sous Samuel Schmidt. Dès cette époque il faisait ses délices des *Adversaria* de Barthius. Lorsqu'il vit, en 1687, le premier volume du *Polyhistor* de Morhof, il sentit augmenter le vif désir qu'il avait déjà de s'adonner aux lettres. Revenu à Leipsick en 1686, il fut la même année reçu bachelier en philosophie, et le 26 janvier 1688 maître dans la même faculté; ce fut peu après qu'il publia son premier ouvrage formant une feuille in-4°. Il donna quelques autres opuscules et étudia quelque temps la médecine, qu'il abandonna pour la théologie. Il alla à Hambourg en 1693, et se proposait d'entreprendre quelques voyages, quand il apprit que les frais de son éducation avaient absorbé son petit patrimoine, et même le constituaient débiteur de son tuteur. Il resta donc à Hambourg, où J.-Fr. Mayer le retint en qualité de son bibliothécaire. Il alla en Suède avec son patron en 1696, puis revint à Hambourg, où il concourut pour la chaire de logique et de métaphysique; les suffrages se partagèrent entre Fabricius et Sébastien Edzardi, l'un de ses concurrents; on eut recours au sort, qui décida en faveur d'Edzardi; mais en 1699 Fabricius succéda à Vincent Placcius dans la chaire d'éloquence et de philosophie pratique. Il prit ensuite à Kiel le bonnet de docteur en théologie. De 1692 à 1697 il avait prêché régulièrement tous les mercredis.

Dès l'instant qu'il fut nommé professeur il en remplit dignement les fonctions; pendant les dix premières années il y consacra dix heures par jour; dans les dix suivantes, huit ou neuf heures, puis sept ou huit; ce ne fut qu'après trente ans de professorat que, sentant ses forces diminuer, il se réduisit à quatre et cinq heures par jour. J.-Fr. Mayer étant venu s'établir à Griefswald, fit offrir, en 1701, la chaire de théologie en cette ville à Fabricius, qui la refusa pour cause de santé. Il avait, en 1708, accepté la place de professeur en théologie, en logique et en métaphysique, et se disposait à aller en prendre possession, lorsque le sénat de Hambourg le retint en ajoutant à sa charge de professeur celle de recteur de l'école de St-Jean, qu'occupait son beau-père, Schultz, que Fabricius était bien aise d'aider dans ses fonctions. Schultz mourut en 1709, et Fabricius se vit encore, pendant deux années, chargé du rectorat. En 1719, le landgrave de Hesse-Cassel lui fit des offres tellement avantageuses, que Fabricius était sur le point de les accepter. Cette fois encore les magistrats surent retenir le savant parmi eux, en augmentant son traitement de deux cents écus. Fabricius refusa d'écouter les propositions qu'on lui fit depuis pour l'attirer à Wittenberg. Il mourut à Hambourg le 30 mars 1736. Cinq mois auparavant il avait perdu sa femme, dont il avait eu trois enfants; savoir : un fils mort en bas âge, Catherine Dorothée, qui épousa Jean Dieteric Evers, docteur en droit; et Jeanne-Frédérique, épouse de H.-S. Reimar. Outre le temps qu'il consacrait à remplir ses fonctions de professeur, Fabricius en employait encore à sa correspondance, qui était très-étendue, et à recevoir les visites des étrangers; mais il était si laborieux qu'il est l'auteur d'un très-grand nombre d'ouvrages. Niceron, d'après Reimar, en donne la liste, qu'il porte à 128, en y comprenant, il est vrai, ceux dont il n'est qu'éditeur ou même collaborateur; parmi les uns et les autres, il suffira d'indiquer les plus remarquables et les principaux : 1° *Scriptorum recentiorum Decas*, Hambourg, 1688, in-4° de 8 pages, dans lequel il juge avec beaucoup de liberté dix auteurs de son temps (D.-S. Morhof, Chr. Cellarius, H. Witten, Chr. Thomassius, S. Salden, Abr. Berkelius, Servat Galleus, J. Tollius, S.-M. König, Chr. Eybenius). Cet ouvrage fut attaqué par une *Epistola sinceri veridici ad candidum philaletham*, Lubeck, 1689; et Fabricius répliqua par sa *Defensio Decadis*, in-4°, sans date; 2° *Decas decadum sive plagiariorum et pseudonymorum centuria*, 1689, in-4°, ouvrage érudit, mais sans tables; c'est le seul que l'auteur ait publié sous le nom de Faber; 3° *Bibliotheca latina, sive notitia auctorum veterum latinorum quorumcumque scripta ad nos pervenerunt*, Hambourg, 1697, in-8°; Londres, 1703, in-8°, avec quelques additions en petit nombre et quelquefois fautives; Hambourg, 1708, in-8°; quoique divisée en livres et en chapitres, cette édition n'est pas plus recherchée que les précédentes, dont on fait peu de cas; réimprimée avec un supplément en 1712; cinquième édition, Hambourg, 1721-22, 3 vol. in-8°; édition estimée, mais incommode, parce que les tomes 2 et 3 renferment les suppléments et corrections au 1er, et à laquelle on doit préférer celle de Venise, 1728, 2 vol. in-4°, qui a l'avantage de contenir les additions et suppléments reportés à leur place, mais qui a l'inconvénient des fautes et des omissions de Fabricius, et par-dessus le mauvais ordre primitif du livre. Ces défauts ne se trouvent pas dans l'édition de la *Bibliotheca latina*, donnée par J.-A. Ernesti à Leipsick, 1773, 3 vol. in-8°. Le nouvel éditeur a tellement amélioré l'ouvrage, qu'il en a fait un ouvrage nouveau; il en a changé l'ordre, ou plutôt il y en a mis; il a supprimé différents opuscules dont Fabricius avait grossi inutilement son travail, tels que la Rhétorique d'Aurelius Cornelius Celsus; mais c'est surtout à compléter l'indication des éditions de chaque auteur qu'il a porté ses soins. L'ouvrage de Fabricius est divisé en quatre livres : 1° des écrivains avant Tibère; 2° des écrivains depuis Tibère jusqu'aux Antonins; 3° depuis les Antonins jusqu'à la corruption de la langue latine; le 4e livre est consacré aux fragments et aux collections des anciens écrivains latins. Ernesti a conservé cette division; mais dans le 3e livre il a supprimé : 1° l'article sur Sidonius Apollinaris, qui se trouvait à la suite de celui de Symmaque; 2° l'article Bocce, qui était à la suite de celui de Martianus Capella; 3° tout le chapitre 16, consacré à Cassiodore; 4° tout le chapitre 17, consacré à Jornandès. Malgré ces retranchements, cependant, le troisième livre a dans l'édition d'Ernesti dix-sept chapitres, comme dans les précédentes, parce que du chapitre 12, consacré à Ammien Marcellin, à Végèce et à Macrobe, le nouvel éditeur a fait ses chapitres 12, 13 et 14, dont chacun ne contient qu'un auteur. Dans le quatrième livre Ernesti a retranché le chapitre 2, *De poetis christianis*, et le chapitre 3, *De scriptoribus antiquis christianis*. Il a fait des additions et des suppressions au chapitre *De variis monumentis antiquis*, a réuni les deux chapitres *De auctoribus linguæ latinæ* et *De grammaticis à Putschio editis* en un seul, qu'au moyen d'une petite addition préliminaire il a divisé en trois sections, et a fait des changements considérables aux chapitres consacrés aux jurisconsultes. Il a supprimé le chapitre *De scriptis quibusdam suppositis*, et a plus que doublé la nomenclature des imprimeurs célèbres, qui compose le dernier chapitre de ce quatrième livre. Les suppressions faites par Ernesti aux livres 3 et 4 de la *Bibliotheca latina* ne devaient être que des transpositions; elles portent, comme on l'a pu remarquer, sur les auteurs chrétiens; or, Ernesti devait consacrer à ces auteurs son quatrième volume, qui n'a pas paru. 4° *Bibliotheca græca, sive notitia scriptorum veterum græcorum quorumcumque monumenta integra aut fragmenta edita extant, tum plerorumque e manuscript. ac deperditis*, Hambourg, 1705-1728, 14 vol. in-4°; le premier volume a été

réimprimé en 1708 et en 1718; et l'on préfère cette dernière réimpression, où il y a quelques augmentations. Tous les autres volumes, sans exception, ont été aussi réimprimés, soit du vivant de l'auteur, soit après sa mort, mais sans changements notables du moins. La *Bibliotheca græca* est le plus important de tous les ouvrages de l'auteur; elle lui a mérité de la part de Needham le surnom de *Maximus antiquæ eruditionis thesaurus;* et de la part de Heumann, celui de *Museum Græciæ*. Elle est divisée en six livres qui sont subdivisés en chapitres: le 1er livre traite des écrivains avant Homère, le 2e des écrivains depuis Homère jusqu'à Platon; le 3e depuis Platon jusqu'à Jésus-Christ; le 4e depuis Jésus-Christ jusqu'à Constantin; le 5e depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople, en 1453; enfin le 6e livre comprend les collections de canons, les jurisconsultes et les médecins grecs. L'ouvrage manque quelquefois d'ordre, défaut que la méthode de travailler qu'avait adoptée Fabricius rendait inévitable; aussitôt qu'il avait de quoi former un volume, il le livrait à l'impression. Aussi au milieu d'un livre voit-on quelquefois des index des premiers chapitres du même livre; l'auteur a mis, soit au milieu de ces livres, soit à la fin, tantôt des fragments inédits d'auteurs grecs, tantôt des dissertations entières, déjà imprimées, d'écrivains modernes. Cette confusion est réparée jusqu'à un certain point par la table du dernier volume; et, malgré ces imperfections, la *Bibliotheca græca* est un livre très-remarquable. Une nouvelle édition en a été donnée par M. J.-C. Harles à Hambourg, 1790 et années suivantes, in-4°. Fabricius avait souvent mal observé la chronologie, et quelquefois parlait du même auteur en plusieurs endroits. M. Harles, en corrigeant ces fautes, a aussi remis à la place qu'ils devaient occuper, les index, tables et autres morceaux. Il a supprimé les opuscules ou fragments que Fabricius avait insérés dans son livre, et dont il a été fait depuis de bonnes éditions. Il a ajouté les suppléments inédits qu'avait laissés Fabricius lui-même, et ceux de Ch.-Aug. Heumann. Le nouvel éditeur a indiqué non-seulement les éditions nouvelles des auteurs grecs, mais encore leurs traductions dans les langues de l'Europe. Dans le programme de son édition, il donne les noms des savants qui lui ont envoyé ou promis des matériaux et des notes. Ce sont MM. Gruner, pour les médecins; Richter, pour les jurisconsultes; Scharfenberg, pour les interprètes du V. T.; Henke, pour les auteurs ecclésiastiques; Zeune, Jaeger, Krohn, Roth, et Lengnich, qui non-seulement a fourni ses propres notes, mais encore celles de Wernsdorf. L'éditeur a eu soin de mettre au haut de chaque page le rapport de l'ancienne édition; ce qui donne la facilité de trouver sur-le-champ les renvois faits à la première édition. Dans un travail tel que celui qu'a entrepris M. Harles, les erreurs (ne fût-ce que les fautes typographiques) sont inévitables; mais elles sont plus que compensées par les améliorations et les additions qui, toutes les fois que cela a été possible, sont renfermées entre deux crochets. 5° *Centuria Fabriciorum scriptis clarorum qui jam diem suum obierunt,* 1705, in-8°. Il publia une seconde centurie en 1727, et en avait préparé deux autres. L'auteur a admis dans ses centuries non-seulement les personnages dont le nom de famille est Fabricius, et ceux dont Fabricius n'est que le prénom, mais encore les auteurs dont le nom, d'une langue quelconque, se traduit ou peut se traduire par les mots de *Fabricius* ou de *Faber*. Ainsi il a donné place dans ses centuries à Fabricio Campolini, Véronais, à le Fèvre de la Boderie (*Fabricius Boderianus*), à N. C. Fabri de Peiresc (*N. C. Fabricius de Peiresc*), à Gui du Faur Pibrac (*Fabricius Pibracius*), aux Schmid, dont le nom signifie en allemand forgeron ou maréchal, etc. En général, ce sont des sommaires ou des résumés, et même quelquefois de simples notes; un très-petit nombre d'articles offrent des détails curieux. 6° *Bibliotheca antiquaria, sive introductio in notitiam scriptorum qui antiquitates hebraicas, græcas, romanas et christianas scriptis illustrarunt*, 1713, in-4°; 1726, in-4°, 3e édition, d'après un manuscrit de l'auteur, donnée par P. Schaffshausen, Hambourg, 1760, in-4°. L'éditeur a complété l'ouvrage en y ajoutant l'indication de ce qui avait paru depuis la mort de Fabricius. 7° *Centifolium lutheranum, sive notitia litteraria scriptorum omnis generis de B. D. Luthero*, 1728, in-8°; 2e partie, 1730, in-8°; 8° *Conspectus thesauri litterarii in Italia, præmissam habens præter alia, notitiam diariorum Italiæ litterariorum thesaurorumque ac corporum historicorum et academiarum*, 1730, in-8°; 9° *Delectus argumentorum et syllabus scriptorum qui veritatem religionis christianæ adversus atheos, epicureos, deistas seu naturalistas, idololatras, judæos et muhammedanos lucubrationibus suis asseruerunt*, 1721, in-4°. Il avait déjà donné un essai de cet ouvrage dans le tome 7e de sa *Bibliotheca græca*. 10° *Salutaris lux Evangelii toti orbi per divinam gratiam exoriens, sive notitia historico-chronologica, litteraria et geographica propagatorum per orbem totum christianorum sacrorum*, 1731, in-4°. L'ouvrage est divisé en cinquante chapitres; l'auteur commence par rapporter les prophéties, les préceptes et les témoignages de tous les livres saints; il rapporte ensuite les témoignages des auteurs sacrés et profanes, juifs ou chrétiens, concernant la propagation de l'Évangile; il parle ensuite de tout ce qui concerne la religion chrétienne dans ses commencements, les apôtres, les églises qu'ils ont fondées, les apologistes et les détracteurs de la religion, la vie et les mœurs des chrétiens, les empereurs qui ont protégé et propagé le christianisme; il passe ensuite au progrès de cette religion dans les différents pays, en Italie, en Espagne, en Portugal, dans les Gaules, en Angleterre, en Suisse, en Hongrie, Bohême, Pologne, Moravie et Danemarck; un chapitre est consacré aux croisades, un autre aux ordres reli-

gieux, un à la congrégation *De propaganda fide*, plusieurs aux missions dans les Indes, en Perse, en Arménie, en Chine, au Japon, en Tartarie, dans le royaume du Prêtre-Jean, en Asie, en Afrique, en Amérique. Fabricius indique les auteurs qui ont traité des matières qui font le sujet de chaque chapitre. L'ouvrage entier est terminé par un *Index alphabeticus episcopatuum christianorum per totum orbem ;* cet index est beaucoup plus ample que celui que l'auteur avait déjà donné dans le tome 12 de sa *Bibliotheca græca* ; 11° *Hydrothéologie* (en allemand), 1734, in-4°, traduit en français (par le docteur Burnand), sous le titre de *Théologie de l'eau*, ou *Essai sur la bonté de Dieu*, etc., la Haye, 1741, in-8° ; 12° *Bibliotheca latina mediæ et infimæ latinitatis*, 1734-36, 5 vol. in-8°. Elle est rangée par ordre alphabétique des noms et prénoms des écrivains. L'auteur tomba malade pendant l'impression du 5e volume, et mourut laissant l'ouvrage incomplet au mot *Pogge*. Chr. Schoettgen entreprit, en 1738, à la sollicitation de J. Chr. Wolf, de continuer et d'achever l'ouvrage, et donna en effet, en 1746, un sixième volume contenant le reste de la lettre P, et les autres lettres jusques et y compris la lettre Z. Fabricius n'avait laissé que quelques notes sur des feuilles volantes, qui furent communiquées à Schoettgen par Reimar, mais qui étaient si peu de chose, qu'elles ne dispensèrent pas le continuateur de faire un travail et des lectures aussi considérables que s'il eût eu l'ouvrage entier à refaire. Pendant que Schoettgen s'occupait de la préface de son volume, il apprit, par le *Journal des Savants* (sept. 1745), que l'abbé Laurent Mehus, Florentin, avait aussi projeté d'achever la *Bibliotheca mediæ ætatis*, avec des suppléments. Il ne paraît pas que ce projet ait eu de suite ; mais J. D. Mansi a donné, à Padoue (1754, 6 petits vol. in-4°), une réimpression du travail de J. A. Fabricius et de Schoettgen ; il a fait des additions à quelques articles, et a ajouté des articles entiers. Ces additions sont désignées par un astérisque. Mansi ne s'est pas contenté de suppléer les omissions, il a fait disparaître les doubles emplois ; il est remarquable que Mansi, habitant l'Italie, ne fasse aucune mention de l'édition projetée par L. Mehus. — Les éditions que Fabricius a données d'un grand nombre d'ouvrages, auxquels il a ajouté des préfaces et des notes, suffiraient seules pour lui mériter un rang distingué dans la république des lettres. Les ouvrages dont Fabricius n'a été qu'éditeur, et qui méritent le plus d'attention, sont : 1° *Vincentii Placcii theatrum anonymorum et pseudonymorum*, Hambourg, 2 vol. in-fol. A la suite de Placcius et de Deckherr (*voy.* DECKHERR), J. A. Fabricius a fait réimprimer le traité de Fr. Geisler : *De mutationum nomine et anonymis scriptoribus*, et la lettre de J. F. Mayer, intitulée : *Epistolica dissertatio qua anonymorum et pseudonymorum Farrago obiter indicatur*. Jean Fabricius, au tome 3 de son *Historia bibliothecæ Fabricianæ*, p. 159-171, donne des corrections et additions pour les deux volumes publiés par J. Albert Fabricius ; 2° *Joannis Mabillonii iter germanicum, et Joannis Launoii de scholis celebribus a Carolo Magno et post Carolum Magnum in Occidente instauratis liber*, 1717, in-8° (*voy.* MABILLON) ; 3° *Anselmi Bandurii Bibliotheca nummaria*, 1719, in-4°, avec des notes (*voy.* BANDURI) ; 4° *Danielis Georgii Morhofii polyhistor litterarius philosophicus et practicus cum accessionibus Joannis Frikii et Joannis Molleri*, 1732, 2 vol. in-4°. La première édition complète de cet ouvrage parut en 1707, in-4°, par les soins de J. Moller, qui l'avait achevé ; ce fut le même Moller qui donna, en 1714, la seconde édition avec quelques corrections. Fabricius en donna la troisième édition en 1732, n'y fit d'autre augmentation qu'une préface dans laquelle est une notice (en 30 pages) des journaux littéraires. Enfin l'édition de 1747, due aux soins de J. J. Schwab, n'a avec celle de 1732 d'autre différence que celle qui se trouve dans cette notice de journaux que le nouvel éditeur a augmentée d'environ 280 articles ; 5° *Bibliotheca ecclesiastica*, 1718, in-fol. Fabricius a donné sous ce titre un recueil de plusieurs auteurs qui ont écrit sur les écrivains ecclésiastiques, savoir : St-Jérôme avec l'ancienne version grecque et les notes de plusieurs savants ; Gennade de Marseille ; Isidore de Séville ; Ildefonse de Tolède ; Honorius d'Autun ; Sigebert de Gemblours ; Henri de Gand ; l'anonyme de Perpière ; Diacre *de Viris illustribus monasterii Casinensis ;* Trithème, et l'*Auctuarium* de Lemire ; 6° *Codex apocryphus Novi Testamenti collectus, castigatus, testimoniisque, censuris et animadversionibus illustratus*, 1703, 2 vol. in-8° ; 1719, 3 vol. in-8°, contenant les pièces apocryphes qui concernent Jésus-Christ et les apôtres ; 7° *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti collectus, castigatus, testimoniisque, censuris et animadversionibus illustratus*, 1713, in-8°, 1722, 2 vol. (*voy.* aussi ALLACCI, COLOMIES, A. DUCHESNE, D. DURAND, FENELON, S. HIPPOLYTE, LAMBECIUS, SEXTUS EMPIRICUS, G. J. VOSSIUS). Il avait projeté une édition d'Eunape et une de Dion Cassius ; les notes qu'il a laissées sur ce dernier auteur ont servi pour l'édition qui a paru en 1750. On a imprimé les trois premières feuilles d'Eunape, in-8° ; mais la lenteur de l'imprimeur dégoûta Fabricius, qui n'acheva pas son travail (*voy.* J. B. CARPZOV, t. 7, p. 189). H. S. Reimar, gendre de Fabricius, a donné *De vita et scriptis Joannis Alberti Fabricii commentarius*, Hambourg, 1737, in-8°, avec le portrait de Fabricius. L'ouvrage de Reimar a été la source où Niceron, Chauffepié, etc., ont puisé les articles qu'ils ont consacrés à Fabricius. Dans le premier volume de la première édition de la *Bibliotheca græca* on trouve un portrait de J. A. Fabricius, mais il ne ressemble pas à celui qu'on voit en tête de l'ouvrage de Reimar. Il y a aussi un fort beau portrait de Fabricius au-devant du Dion Cassius de Reimar. A—B—T.

FABRICIUS (Christophe-Gabriel), né le 18 mai 1684 à Schacksdorf, village de la basse Lusace, étudia la théologie protestante à l'université de Wittenberg, et fut nommé en 1703 pour prêcher l'Évangile en langue wende (slave) aux habitants de Mulknitz et de Weysaghk dans la basse Lusace, et en 1740 à ceux de Daubitz dans la Lusace supérieure. Il y termina sa carrière le 12 juin 1757. Il a publié un Catéchisme et des pièces en langue wende; mais ce qui l'a rendu remarquable, c'est le zèle et l'activité qu'il déploya pour s'opposer aux progrès que le système religieux imaginé en 1727 par le comte de Zinzendorf faisait dans les deux Lusaces. Regardant l'association formée par cet homme fanatique, qui cachait des vues ambitieuses et un penchant voluptueux sous des dehors religieux, comme très-dangereuse pour le christianisme et pour le protestantisme en particulier, il ne cessa de combattre les herrenhuthers dans ses sermons et par ses écrits. Dans deux de ses ouvrages intitulés l'un *Das entlaerrte herrnhuth* (Herrenhuth démasqué), Wittenberg, 1743, in-4°, et l'autre *Entdeckte herrnhutesche Satirerey* (Découverte de l'esprit de secte des herrenhuthers), Wittenberg, 1749, in-8°, il s'attacha surtout à prouver que les disciples de Zinzendorf n'étaient pas, comme ils voulaient le faire croire, les descendants des anciens frères Moraves; mais une secte nouvelle réprouvée par les lois de l'empire, lesquelles ne reconnaissaient que les trois cultes, catholique, luthérien et réformé. S—l.

FABRICIUS (Jean-André), né en 1696 à Dodendorf, près Magdebourg, fut successivement adjoint de la faculté philosophique de Iéna, professeur du collége Carolin de Brunswick, et depuis 1753 recteur du gymnase de Nordhausen. Il mourut en cette ville le 28 février 1769. Il a publié un grand nombre d'ouvrages élémentaires qui ont eu de la vogue jusqu'à ce que des travaux plus modernes les aient remplacés. L'art oratoire, la logique et l'histoire littéraire étaient les parties dont il s'occupa de préférence. Il donna en 1724 une *Rhétorique philosophique* qu'il refondit entièrement en 1739; à cette nouvelle édition il ajouta une *Poëtique allemande*, la première peut-être qui ait paru. Sa *Logique d'après la méthode mathématique* parut en 1733, et dans de nouvelles éditions en 1737, 1746 et 1758, in-8°. De 1748 à 1759 il publia une *Bibliothèque critique* en 24 tomes ou 4 volumes in-8°, et de 1752 à 1754 une *Histoire littéraire* en 3 volumes in-8°. Il eut aussi part à l'*Histoire ecclésiastique* que J.-Georges Henesius et Ern. Stocxman firent paraître en 1733 en 2 volumes in-4°. Tous ces ouvrages sont écrits en allemand. En latin, il avait publié en 1717 une *Dissertatio de mathesi Patribus primæ ecclesiæ et aliis quibusdam non suspecta*, Leipsick, in-4°. En 1728 il donna des *Institutiones styli latini*, Leipsick, in-8°. S—l.

FABRICIUS (Philippe-Conrad), né le 2 avril 1714 à Butzbach, petite ville de la Hesse, étudia la médecine à Giessen et à Strasbourg, exerça son art dans sa ville natale depuis 1738, fut nommé en 1748 professeur d'anatomie, de physiologie et de pharmacie à l'université de Helmstadt, et décoré en 1750 du titre de conseiller aulique du duc de Brunswick. Il mourut à Helmstadt le 19 juillet 1774. L'exercice de sa chaire lui fournit l'occasion de publier beaucoup de consultations, de dissertations et de programmes, espèce d'écrits par lesquels les professeurs allemands ont coutume d'annoncer toutes les solennités académiques, et où ils traitent toujours quelque matière scientifique. A côté des travaux qui dépendaient de sa place, Fabricius s'occupa beaucoup d'histoire naturelle, et surtout de botanique. Pendant son séjour à Butzbach il avait fait imprimer ses *Primitiæ Floræ Butesbacensis, seu VI decades plantarum rariorum propè Butisbacum sponte nascentium*, en un volume in-8°, 1743; son *Enumeratio methodica plantarum horti medici Helmstadensis*, en un volume in-8°, eut trois éditions, en 1759, 1763 et 1776. S—l.

FABRICIUS (Jean-Chrétien), le plus célèbre entomologiste du 18e siècle, naquit à Tundern, dans le duché de Sleswick, en 1742. Après avoir terminé ses études, à l'âge de 20 ans, il se rendit à Upsal pour y suivre les cours de Linné. On ne peut se dissimuler qu'aucun disciple ne fut plus que Fabricius redevable aux leçons de son maître. Tous ses ouvrages sur l'entomologie, qui lui ont valu une réputation justement méritée, nous montrent les préceptes, la méthode et même les formes de style de Linné appliqués au développement d'une seule idée neuve, heureuse et féconde. Fabricius était bien loin de déguiser les obligations qu'il avait à son maître: il a décrit avec beaucoup de charmes les moments heureux qu'il a passés auprès de lui; et peut-être est-il celui qui nous a transmis sur ce grand homme les détails biographiques les plus intéressants et les plus propres à le faire bien connaître. Le souvenir qu'il en conservait ne s'affaiblissait point avec l'âge, et nous ne l'avons jamais entendu prononcer sans attendrissement le nom de son *bon Linné*. Ce fut en étudiant sous lui qu'il conçut le projet de ses travaux sur les insectes et l'idée de son système. Il nous a souvent dit que la première bouche d'insecte qu'il disséqua fut celle d'un hanneton; il la montra à Linné, avec la description qu'il en avait faite, et lui proposa de faire usage des organes de la bouche pour établir les caractères des insectes dans la nouvelle édition du *Systema naturæ*, que Linné préparait. Celui-ci encouragea son élève à poursuivre cette marche; mais il refusa de s'y engager, parce que, disait-il, il était trop âgé pour changer de méthode. Fabricius, forcé de choisir un état, étudia la médecine, et fut reçu docteur à l'âge de vingt-cinq ans; mais, bientôt nommé professeur d'histoire naturelle à l'université de Kiel, il se livra entièrement à ses études favorites, et fit paraître, en 1775, son système d'entomologie.

Cet ouvrage donna une nouvelle face à la science. Swammerdam et Ray avaient classé les insectes d'après leurs métamorphoses: Lister, Linné, Geoffroy, d'après les organes du mouvement: quelques entomologistes, Réaumur, Scopoli, Linné lui-même s'étaient servis de la considération des organes nutritifs pour caractériser quelques genres; mais avant Fabricius, personne n'avait songé à coordonner ces principes à une classification générale. Cette idée était à la fois neuve et hardie, et l'auteur l'exécuta avec beaucoup d'habileté. Deux ans après il développa dans un second ouvrage les caractères des classes et des genres: dans les prolégomènes de cet ouvrage il montre les avantages de sa méthode, et en excuse les inconvénients. Enfin il publia, en 1778, une *Philosophie entomologique*, à l'exemple de la *Philosophie botanique* de Linné. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, ou pendant plus de trente ans, Fabricius s'est occupé sans relâche à étendre son système, et à le reproduire sous diverses formes dans des ouvrages qui portent des titres différents. Possédant à fond plusieurs langues anciennes et modernes, il parcourut, dans ce but, chaque année les États du nord et du centre de l'Europe, fréquentant les musées d'histoire naturelle, formant des liaisons avec des hommes instruits de tous les pays, et décrivant partout avec une infatigable activité les insectes inédits. Mais à mesure que le nombre des espèces s'accroissait sous sa plume laborieuse, les caractères des genres, et même des classes, devenaient de plus en plus incertains et arbitraires; et, sous ce point de vue fondamental, ses derniers écrits sont peut-être inférieurs aux premiers. La base qu'il avait prise était excellente; seulement elle ne devait point, comme il le pensait, le conduire à un *système*, mais à une *méthode naturelle*. C'est pour avoir méconnu cette vérité que Fabricius a trop négligé les autres considérations qui lui auraient fourni des moyens plus exacts de classification. Il ne faut pas cependant dissimuler qu'il a eu le sort de tous les hommes qui ont le bonheur de fournir une longue carrière, après avoir, par leurs travaux, imprimé un grand mouvement à la science qu'ils cultivent : l'âge et la lassitude les empêchent de suivre les progrès dont on leur est redevable, tandis que d'autres, plus jeunes et plus actifs, partant du point où ils se sont arrêtés, marchent en avant et les surpassent. Cependant Fabricius a encore l'avantage d'avoir présenté le catalogue le plus complet d'insectes décrits d'après nature: tant qu'il a vécu, il a tenu le sceptre de la branche importante d'histoire naturelle dont il s'était emparé; et, bien loin d'être jaloux des succès de ceux qui couraient la même carrière, il les a encouragés par ses éloges. Après avoir pris connaissance d'un premier travail que nous avions fait sur les Aranéides, il eut, l'année suivante, la complaisance de nous apporter de Kiel toutes les araignées exotiques de sa collection; et lorsque nous lui eûmes communiqué les observations critiques que l'intérêt de la science nous forçait de faire sur ce qu'il avait écrit relativement à cette classe d'insectes, il les approuva, et fut le premier à nous engager à les imprimer: loué avec franchise, mais critiqué aussi avec sévérité par M. Latreille, Fabricius se plut à rendre justice aux travaux de l'entomologiste français; il se montra docile à quelques-unes de ses critiques, et resta toujours son ami. N'oublions pas cependant de dire que, par des raisons que nous ignorons, Fabricius s'est écarté de cet esprit de justice qui le caractérisait, en inscrivant, dans un de ses derniers ouvrages, au nombre des figuristes le nom d'*Olivier*, qui, certainement, mérite d'occuper une autre place (*voy.* OLIVIER). Fabricius avait des connaissances très-étendues en botanique et dans toutes les parties de l'histoire naturelle. Il avait été nommé conseiller d'Etat du roi de Danemarck, et professeur d'économie rurale et politique; en cette qualité il a publié, dans les langues allemande et danoise, plusieurs ouvrages utiles, quoique moins célèbres que ceux qu'il fit paraître sur l'entomologie; tous ces travaux littéraires, ses fréquents voyages, les soins qu'il donnait à ses élèves remplissaient sa vie, qui paraissait devoir être longue; sa santé était robuste et son tempérament vivace: mais les désastres de sa patrie qui eurent lieu en 1807 l'affectèrent douloureusement; il était alors en France, pays où il aimait à séjourner, et qui était pour lui une seconde patrie. Nous l'engageâmes à y rester : les papiers publics annonçaient le bombardement de Copenhague par les Anglais. « Mon roi est malheureux, disait-il, et il faut que je retourne « auprès de lui. » Il partit, et peu de temps après nous apprîmes que cet homme illustre avait succombé à la mélancolie qui le consumait: il avait alors 63 ans. Fabricius était de petite taille, sa physionomie était vive, gaie, expressive; elle avait un caractère de bonhomie qui, lorsqu'on le considérait avec attention, contrastait avec la finesse de son regard. L'étendue de ses connaissances, ses liaisons avec les hommes les plus illustres de son siècle, sa modestie, sa douceur et son enjouement, tout contribuait à rendre sa conversation intéressante et instructive. M. Latreille a fait paraître, dans les Annales du Muséum d'histoire naturelle pour 1808, une notice sur Fabricius; c'est la seule dont nous ayons eu connaissance. Si nous avions pu nous procurer celles que l'on a dû publier en Allemagne, et l'ouvrage où il a lui-même consigné des détails sur sa propre vie, cet article eût été moins imparfait et plus complet. Il nous reste à faire connaître les nombreux écrits de Fabricius; nous commencerons par ceux qui sont relatifs à l'entomologie : 1° *Systema entomologiæ*, Flensburg, 1775, in-8°. Ce livre renferme non-seulement l'exposition des caractères essentiels des classes et des genres du nouveau système que l'auteur voulait établir, mais encore toutes les espèces alors connues ; 2° *Genera insec-*

torum, Chilonii (Kiel), 1 volume in-8°, sans date et sans nom d'imprimeur; la préface est datée du 26 décembre 1776. Cette exposition détaillée des classes et des genres est suivie d'une *Mantissa* (ou Supplément) d'espèces nouvellement découvertes qui font suite au *Systema*. 3° *Philosophia entomologica*, Hambourg, 1778, in-8°. C'est encore le meilleur ouvrage de ce genre. 4° *Species insectorum*, ibid., 1781, 2 vol., in-8°. L'auteur, dans la préface, avoue qu'il n'a pu discerner les caractères génériques de la bouche d'un grand nombre de petites espèces dans les genres des phalènes, des charançons, des carabes, des mouches, des ichneumons, des tenthrèdes, et il invite les entomologistes à s'occuper de monographies sur ces insectes : déjà il voyait qu'il ne pouvait seul achever l'édifice dont il n'avait que posé les bases. 5° *Mantissa insectorum*, Hafniæ (Copenhague), 1787, 2 volumes in-8°. C'est un supplément à l'ouvrage précédent, presque aussi volumineux que l'ouvrage même. 6° *Nova insectorum genera*, dans les Mémoires de la Soc. d'hist. natur. de Copenhague, t. 1er, 1re partie. L'auteur établit sept genres nouveaux dans ce Mémoire. 7° *Entomologia systematica*, Copenhague, 1792 à 1796, 7 volumes in-8°, en y comprenant l'*Index alphabeticus ;* mais les six premiers volumes ne forment que quatre tomes, le premier et le dernier étant divisés en deux parties : tous les *Species* précédents sont refondus dans ce grand ouvrage, où l'auteur a pour la première fois introduit les classes des *Piezates*, des *Odonates* et des *Mitosates*, qui auparavant étaient réunis dans une seule et même classe, sous le nom de *Synistates :* de sorte qu'il mettait dans une même division les abeilles et les cloportes, les éphémères et les araignées, les libellules ou demoiselles et les scolopendres. 8° *Supplementum entomologiæ systematicæ*, Copenhague, 1798, in-8°, avec de nouveaux genres et de nouvelles espèces dans toutes les classes. L'auteur a donné dans cet ouvrage un travail entièrement neuf sur la classe des Agonates ou crustacés, qu'il fit disparaître de son système et qu'il subdivisa en trois, les *Polygonates*, les *Kleistagnates* et les *Exochnates*. Il faut joindre à ce volume un *Index alphabeticus* de cinquante-deux pages, qui ne parut qu'un an après, ibid., in-8°. Enfin Fabricius voulut refondre encore tous les ouvrages précédents en un seul, en publiant successivement un *Species* pour chaque classe d'insectes en particulier, et il fit paraître : 9° *Systema Eleutheratorum*, Kiel, 1801, 2 vol. in-8°, avec un *Index* in-4°, imprimé à Brunswick; 10° *Systema Rhyngotorum*, Brunswick, 1803, in-8°, avec un *Index* in-4°, publié en 1805; 11° *Systema Piezatorum*, ibid., 1804, in-8°, et un *Index* in-4°; 12° *Systema Antliatorum*, ibid., 1805, in-8°, et un *Index* in-4°. La mort surprit Fabricius au moment où il venait de finir le premier volume du *Systema Glossatorum*, qui n'est connu que par l'extrait qu'en a donné Illiger; et ce volume fut le dernier qu'il écrivit sur les insectes. 13° Description de la *Tipula sericea* et de sa larve dans le recueil de la Société des scrutateurs de la nature de Berlin, t. 5. 14° *De Systematibus entomologicis*, dans le même recueil, 2e partie, p. 98. Le professeur Giseke a publié, d'après les notes manuscrites de Fabricius et les siennes propres, les leçons de Linné sur l'ordre naturel des plantes, Hambourg, 1792, 1 vol. in-8°. 15° *Considérations sur l'ordre général de la nature*, Hambourg, 1781, in-8°; 16° *Traité de la culture des plantes à l'usage des cultivateurs ;* 17° *Observations sur l'engourdissement des animaux durant l'hiver*, inséré dans le *Nouveau magasin de physique et d'histoire naturelle*, (tom. 9, part. 4, p. 79-82); 18° *Résultat des leçons sur l'histoire naturelle*, Kiel, 1804, 1 vol. in-8°; 19° *Sur l'accroissement de la population, particulièrement en Danemarck*. Cet ouvrage occasionna une petite guerre littéraire, et fut critiqué par Geo. Bruyn, Ambrosius et deux anonymes (*Voyez* à ce sujet la Bibliothèque statistique de Meusel). 20° *Éléments d'économie politique à l'usage des étudiants*, Flensbourg, 1775, in-8°. L'auteur donna une nouvelle édition de cet ouvrage à Copenhague, 1783, in-8°; 21° *Renseignements historiques sur le commerce du Danemarck*, dans le Journal politique, 1785, t. 2, p. 302-316, 383 et 401; 22° *Hvori bestaaer Borgerdyd besvaret* (En quoi consiste la vertu civique)? Copenhague, 1786, in-8° de 16 pages. 23° *Sur les finances et la dette en Danemarck*, inséré dans le *Magasin de Kiel* par Heinze, t. 2, p. 1-29, 1791; 24° *Recueil d'écrits sur l'administration*, Kiel, 1786 et 1790, 2 vol. in-8°. Fabricius a reproduit dans ces deux volumes tous ses traités détachés publiés séparément sur l'économie politique, et en a ajouté de nouveaux sur la *mendicité*, la *salubrité publique*, etc.; 25° *Sur les académies, particulièrement en Danemarck*, Copenhague, 1796, in-8°. C'est dans la préface de cet ouvrage que Fabricius a donné sa propre biographie. M. Latreille, à la fin de sa notice, semble dire qu'il en avait composé une en danois, plus étendue, qui est restée manuscrite. 26° *Voyage en Norvége*, Hambourg, 1779, in-8°. Il en a paru une traduction française par MM. Millin et Winckler, 1803, in-8°; 27° *Lettres sur Londres*, Leipsick, 1784, in-8°; 28° *Lettres au sujet d'un voyage fait en Russie*, insérées dans le *Portefeuille historique* de 1786, t. 2, n° 11, et de 1787, t. 2, n° 4; 29° *Remarques minéralogiques, et technologiques* dans l'ouvrage de Ferber, intitulé : *Description des fabriques chimiques observées durant un voyage dans diverses provinces d'Angleterre*, Halberstad, 1793, in-8°. Les 15 derniers ouvrages sont en allemand, excepté le n° 22, qui est en danois. 30° *Remarques sur le Danemarck*, écrites en anglais et publiées par Pinkerton, dans sa *Géographie moderne*, édition de 1807, t. 1er, p. 353; et t. Ier, édition de 1811, p. 362. W—R.

FABRICY (le Père *Gabriel*), dominicain et célèbre bibliographe, mort à Rome en 1800, était né, vers 1725, à St-Maximin, près d'Aix en Pro-

vence. Il entra de bonne heure dans l'ordre dé St-Dominique, dont il prit l'habit et fit les vœux en cette dernière ville. Ses lumières et ses vertus le portèrent bientôt à la dignité de provincial, qui le fit aller à Rome vers 1760. Les ressources que cette illustre capitale offrait à son goût pour l'instruction le flattaient beaucoup, et les confrères qu'il y connut le retinrent dans la maison qu'ils y avaient. Ils lui conférèrent même la fonction de lecteur en théologie; et comme il cultivait en même temps les belles-lettres avec distinction, l'académie *degli Arcadi* se l'agrégea. Bientôt il mérita, par ses vastes connaissances et son amour de l'étude, d'être choisi pour l'un des docteurs théologiens de la fameuse bibliothèque de Casanata, léguée en 1700, par le cardinal de ce nom, aux dominicains du couvent de la Minerve (*voy.* CASANATE). Il travailla avec le P. Audifredi à en faire ce magnifique Catalogue dont on regrette qu'il n'y ait eu que quatre volumes de publiés (*voy.* AUDIFREDI); et ce fut pour le plus grand honneur de cet ouvrage que le P. Audifredi, qui en composa la préface, y déclara la part considérable que le P. Fabricy avait eue dans ce travail. Les œuvres que celui-ci avait publiées lorsque parut le troisième tome de ce catalogue, c'est-à-dire en 1788, y sont indiquées de la manière suivante: 1° *Recherches sur l'époque de l'équitation et l'usage des chars équestres chez les anciens, où l'on montre l'incertitude des premiers temps historiques des peuples relativement à cette date*, 2 parties en un gros vol. in-8°, Marseille (Rome), 1764 et 1765; 2° *Mémoire pour servir à l'Histoire littéraire des deux PP. Ansaldi, des PP. Mamachi, Patuzzi, Richini et de Rubeis; avec un autre concernant les ouvrages de M. Cornet, et l'explication d'une loi de Moïse portant défense de faire amas de chevaux*, etc.: ces divers opuscules sont imprimés dans le *Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques* du P. Richard, t. 5 et 6; 3° une *Lettre*, insérée dans le *Journal ecclésiastique* de l'abbé Dinouart (novembre 1768), sur l'ouvrage du P. Mamachi: *De animabus justorum in sinu Abrahæ ante Christi mortem expertibus beatæ visionis*; 4° *Des titres primitifs de la révélation*, ou *Considérations critiques sur la pureté et l'intégrité du texte original des livres saints de l'Ancien Testament*, Rome, 1772, 2 vol. in-8°. Ouvrage important, plus célèbre que tous les autres du même auteur; 5° *Censoris theologi diatribe qua bibliographiæ antiquariæ et sacræ critices capita aliquot illustrantur*, Rome, 1782, in-8°, se trouve à la suite du *Specimen variarum lectionum sacri textus*, etc., de J.-B. de' Rossi. G—N.

FABRINI (JEAN), grammairien italien, naquit en 1516, à Fighine en Toscane, patrie du célèbre Marsile Ficin. C'est Fabrini qui nous l'apprend dans une réponse qu'il fit à un ami qui l'engageait à retrancher du titre de ses ouvrages ces mots *da Fighine* qu'il y mettait toujours, et à mettre seulement *Fiorentino*, pour faire croire qu'il était né à Florence. « Je fais plus de cas, « lui répondit-il, du seul Marcile Ficin, qui était « de Fighine, que de toute la noblesse de Flo« rence, etc. » Cette lettre est imprimée à la suite de ses Commentaires italiens sur Térence. Il dit en la finissant: « Mon père se nommait Bernard, « fils de Julien, fils d'Antoine Fabrini de Fighine: « d'où sont-ils venus? je n'en sais rien. Que celui« là s'en informe qui a moins d'affaires que moi. » Fabrini fut appelé en 1547 à Venise par le sénat pour remplir la chaire d'éloquence; il y professa pendant trente ans avec le plus grand éclat, et obtint ses appointements entiers pour retraite quelques années avant sa mort, qu'on place vers 1580. On a de lui: 1° une traduction italienne des discours latins *De institutione reipublicæ* de Francesco Patrizi de Sienne, Venise, chez les fils d'Alde, 1545, in-8°; 2° *Della interpretazione della Lingua volgare e latina, dove si dichiara con regole generali l' una et l' altra lingua*, etc., Rome, 1544; 3° *Teorica della lingua, dove s'insegna con regole generali ed infallibili a trasmutare tutte le lingue nella lingua latina*, Venise, 1565; 4° *Il Terentio latino comentato in lingua toscana e ridotto a la sua vera latinita*, etc., Venise, 1548, in-4°. Le Commentaire italien est en marge du texte latin. La construction est faite, chaque phrase est expliquée mot à mot, et cette explication est suivie de quelques notes. Le double but de l'auteur était que le texte servît à mieux entendre la langue vulgaire, et que ceux qui ne sauraient que la langue vulgaire pussent, à l'aide du commentaire, apprendre le latin. Le traité *Della interpretazione*, etc., ci-dessus, n° 2, est réimprimé à la fin du Térence; 5° *L'Opere d'Oratio, poëta lirico, comentate in lingua volgare toscana*, etc., Venise, 1565. L'ordre que l'auteur a suivi et le but qu'il se propose sont les mêmes que dans le commentaire précédent; mais les explications sont plus étendues et mieux développées. Quoiqu'il ne donne à Horace que le titre de poëte lyrique, il n'a pas commenté les odes seulement, mais aussi les satires, les épîtres et l'art poétique; 6° *L'Opere di Virgilio spiegate e comentate in volgare*, etc., Venise, 1597. Fabrini n'est pas le seul auteur de ce dernier commentaire, qui est dans le même genre que les deux autres; Charles Malatesta et Philippe Venuti de Cortone, qui professaient alors les belles-lettres à Venise, y mirent aussi la main. Ces trois commentaires ont été réimprimés plusieurs fois; les premières éditions sont les plus recherchées, parce qu'elles furent faites sous les yeux de l'auteur. G—É.

FABRIS (NICOLAS), habile mécanicien d'Italie et prêtre de l'Oratoire, mort le 13 août 1801, à Chioggia, où il était né en 1739, commença d'abord par travailler avec son frère l'abbé François Fabris, moins célèbre que lui, à l'analyse et à la classification des êtres marins de l'Adriatique. L'étude des mathématiques, qu'il entremêlait à ce travail, se combinant avec son goût pour la musique, lui fit faire de tels progrès dans la science théorique et même pratique de cet art, qu'il mé-

rita d'être consulté en plusieurs discussions qui y avaient rapport. Il inventa pour l'harmonica de Franklin un piano-forte avec un registre et des touches, comme encore une table de progressions harmoniques, pour accorder promptement et facilement, sans avoir besoin d'organiste, les instruments à clavier. Parmi les autres inventions, assez nombreuses, qu'il fit dans le même genre, fut celle d'un clavecin au moyen duquel les notes frappées par les touches étaient en même temps écrites par elles : expédient déjà tenté avec quelque succès (*voy.* ENGRAMELLE). On lui dut aussi une petite machine fort simple, par les ressorts de laquelle une main de bois battait toutes sortes de mesures. Son talent en mécanique ne se borna pas aux choses musicales. Il imagina un genre de tonneau dans lequel l'air ne pouvait s'introduire à mesure qu'on le vidait, parce que sa cavité diminuait dans la même proportion que le vin qui y était contenu. Il trouva le moyen d'écrire aussi vite que la parole la plus précipitée sans abréviation et sans rature. La recherche du mouvement perpétuel l'occupa ; et il imagina pour le trouver une espèce de pendule sans rouages, sans contre-poids : le seul artifice de l'aimant en était le moteur. Il construisit encore une horloge qui marquait, dans le rapport le plus exact, les heures italiennes et les heures françaises, avec les minutes et les secondes respectives ; les équinoxes et les solstices y étaient même indiqués. Son penchant naturel pour la mécanique ne le détourna cependant point des études théologiques. Ses supérieurs le jugèrent digne d'enseigner les jeunes élèves de la congrégation ; l'évêque de Chioggia le choisit pour son conseil ; et il prêcha même avec succès la religion qu'il pratiquait avec exactitude. — Son frère aîné, *Joseph* FABRIS, médecin, fut le premier à mettre en système la botanique de sa patrie et à en répandre la connaissance de concert avec son compatriote Barthélemi Bottari. G—N.

FABRIZI (CHARLES), jurisconsulte, né à Udine en 1709, fit ses études à l'université de Padoue avec une grande distinction, et y prit ses degrés en droit. Il revint ensuite dans sa patrie, où ses talents le firent nommer à différentes charges publiques. L'obligation où il se trouva de faire des recherches dans les archives d'Udine l'engagea à les mettre en ordre, et à extraire des titres qu'elles renferment ceux qui concernent plus spécialement l'histoire du Frioul. Il se disposait à mettre au jour le résultat de son travail, lorsqu'il mourut, en 1773. Les manuscrits de Fabrizi forment plusieurs volumes in-folio. On en a tiré deux dissertations qui ont été imprimées, l'une : *De l'intérêt de l'argent dans le Frioul au 14e siècle* ; l'autre : *De l'ancienne monnaie de ce pays*. Fabrizi était membre de l'académie d'Udine et de plusieurs autres sociétés savantes de l'Italie. W—S.

FABRIZIO. *Voyez* FABRICE.

FABRO-BREMUNDANO (FRANÇOIS FAIVRE OU FEBVRE DE BREMONDANS (1), plus connu sous le nom de), historien, naquit vers 1620, à Besançon, d'une famille patricienne. Envoyé fort jeune à Madrid, il y fut élevé dans la maison et sous les yeux du célèbre Diégo de Saavedra (*voy.* ce nom), qui l'initia lui-même à la connaissance des affaires. Ses études terminées, il fut attaché comme secrétaire au comte de Fuentes, qu'il accompagna dans les Pays-Bas (*voy.* FUENTES). Il y remplit ensuite divers emplois. Sa trop grande franchise, ou peut-être son indiscrétion, lui fit un ennemi dangereux d'un des chefs du gouvernement espagnol. Pour se soustraire à sa vengeance, il chercha, vers 1650, un asile en Italie. On voit par une de ses *Lettres* (p. 2) qu'il ne s'y croyait pas en sûreté, quoiqu'il pût compter sur la protection de plusieurs grands personnages. Doué d'une facilité merveilleuse pour apprendre les langues, il parla bientôt l'italien avec autant d'élégance que de pureté. Ayant composé dans cette langue l'*Idea dell' eloquenza sublime*, il dédia cet ouvrage au sénateur P. Loredano (*voy.* ce nom), dont à son passage à Venise il avait reçu l'accueil le plus gracieux. Il fut admis à l'académie des *Faticosi* de Milan, et il y lut un grand nombre de morceaux de sa composition qui furent très-applaudis. La culture des lettres ne lui faisait pas négliger le soin de sa fortune. Il finit par obtenir son rappel en Espagne, et fut placé près de don Juan d'Autriche, qu'il suivit dans son gouvernement de la Catalogne. Après la mort de ce prince, il revint à Madrid occuper un emploi de confiance dans les bureaux du ministère. Fabro vivait encore en 1693, mais on n'a pu découvrir la date de sa mort. C'était un homme très-studieux : il avait sans cesse entre les mains Tacite, Lucain, Balzac et La Mothe le Vayer, et il nous apprend (*Letter.*, p. 60) qu'il avait annoté tous leurs ouvrages. On doit à Fabre des éditions de l'*Ars poetica* du P. Alex. Donato ; de la *Recreazione del savio*, du P. Bartoli. On sait qu'il avait composé des *Discorsi*, récités à l'académie imaginaire des *Ammartellati*, et plusieurs autres ouvrages. Les plus connus sont : 1° l'*Eroe trionfante, istoria delle gloriose azioni di Mocenigo II, procuratore di San-Marco e capitano generale del mare*, Venise, 1651, in-4° ; 2° *Delle lettere scritte in varie lingue ed in diversi argomenti, libri tre*, Milan, 1661, in-8°. Ces lettres sont adressées à des artistes ou à des littérateurs célèbres, tels que Salvator Rosa, Ch.-Marie Maggi, le P. Bartoli, Sertor. Orsato, J.-Chrysost. Magnen, etc. On y trouve plusieurs particularités curieuses et des détails sur la vie de l'auteur dont on a profité pour la rédaction de cet article. 3° *Historia de los hechos de Don Juan d'Austria en el principado de Cataluña*, Saragosse, 1673, 4 tom. in-fol. ; 4° *Viage del rey D. Carlos II al regno de Aragon el año de* 1677, Madrid, 1680, in-4° ;

(1) C'est le nom d'un village du bailliage de Baume, dont il avait acquis le fief.

5° *Floro historico de la guerra de Ungria*, Madrid, 1684, 1693, 5 vol. in-4°. C'est une traduction de l'italien; elle est très-rare (*voy.* le *Catalogue* de Vogt, au mot BREMONDAN, et les *Analecta litter.* de Freylag). 6° *Historia de las revoluciones de Navarra*, ouvrage cité dans la *Biblioth. hispan. nova* d'Antonio. W—s.

FABRONI (ANGE), célèbre biographe italien du 18e siècle, doit à ce titre occuper une place distinguée dans un ouvrage tel que le nôtre. Il naquit le 7 septembre 1732, à Marradi, dans cette partie de la Romagne qui est, depuis le 15e siècle, réunie au grand-duché de Toscane; sa famille y avait été riche et puissante, mais la fortune de son père était bornée, et il était le dernier de onze enfants. Après de premières études, faites dans sa patrie, il obtint en 1750, à Rome, une place dans le collége Bandinelli, fondé par un boulanger de ce nom pour l'éducation d'un certain nombre de jeunes Toscans. Les élèves de ce collége étaient admis aux cours de celui des Jésuites. Fabroni suivit deux cours de rhétorique, l'un le matin, l'autre le soir. Son professeur du soir était excellent, celui du matin était le plus inepte des professeurs; il donnait quelquefois pour devoir à ses écoliers une de ces petites antiennes que l'Église chante aux fêtes des saints. Fabroni aima mieux passer pour inepte lui-même aux yeux d'un tel maître que de se distinguer dans ce genre de compositions; mais ayant trouvé, dans la classe du soir, l'occasion de faire un discours latin contre les plagiaires qui se font une réputation aux dépens des auteurs qu'ils ont pillés, ce discours reçut dans le collége une approbation générale, et donna de grandes espérances de son auteur. Il était à Rome depuis trois ans, et avait, dès la première année, perdu son père, qui l'avait laissé sans fortune. Il avait étudié la logique, la physique, la métaphysique, la géométrie, et sentait la nécessité de se livrer à des occupations utiles, lorsqu'il fut présenté au prélat Bottari, vieillard triste et sévère, qui lui fit cependant un très-favorable accueil. Il fut même arrangé entre eux, peu de temps après, que Fabroni remplirait pour lui les fonctions d'un canonicat de Ste-Marie *in Transtevere*. Bottari était un des soutiens du parti janséniste; pour lui plaire, Fabroni se mit à étudier la théologie et à traduire en italien des ouvrages français, tels que la *Préparation à la mort*, du P. Quesnel, les *Principes et règles de la vie chrétienne*, de Le Tourneux, et les *Maximes* de la marquise de Sablé; ce dernier ouvrage était accompagné d'amples commentaires. Ils parurent tous trois chez Pagliarini, qui était le libraire ordinaire de la secte; ainsi, un élève des jésuites fit ses premières armes littéraires sous la bannière de Jansénius. Il remarqua bientôt que les livres qui réussissaient le mieux à Rome étaient écrits en latin; il s'était habitué, dès sa jeunesse, à écrire élégamment en cette langue : le premier ouvrage latin qu'il publia fut une Vie du pape Clément XII. Elle est fort médiocre, au style près; mais il serait difficile de la juger plus sévèrement qu'il ne la jugeait lui-même. Le cardinal Neri Corsini en fut cependant si satisfait, qu'il fit les frais de l'impression, et récompensa en outre magnifiquement Fabroni. Peu de temps après il fut choisi par le maître du sacré palais pour prononcer devant Benoît XIV, dans la chapelle pontificale, un discours latin sur l'Ascension; le pape, à qui il le présenta, reçut cet hommage avec une bonté particulière, et saisit, peu de temps après, l'occasion de lui faire du bien. La princesse Camille Rospigliosi avait laissé en mourant une somme d'argent qui devait être partagée entre des jeunes gens auxquels il était imposé pour condition d'être citoyens de Pise, d'étudier la jurisprudence, et d'avoir pris tous leurs degrés dans cette faculté. Les ancêtres de Fabroni avaient été admis, dès le commencement du 17e siècle, parmi les patriciens de Pise; il avait fait son droit à Césène, et y avait été reçu docteur; enfin, depuis plusieurs années, il joignait l'étude des lois à celle de la théologie; il demandait donc à avoir part au legs de la princesse; il éprouvait de la part de la famille des refus que Benoît XIV fit cesser en disant seulement qu'il désirait qu'on ne lui fît pas d'injustice. Fabroni put alors vivre avec plus d'aisance, et se laissa, pendant quelques années, entraîner à la dissipation du monde, sans cependant interrompre ses études ni perdre le goût des bonnes mœurs. La jurisprudence ecclésiastique était toujours l'objet particulier de ses travaux; il étudiait surtout à fond le *Jus ecclesiasticum* de Van Espen; il resserrait ou étendait le texte de cet auteur, et y faisait des additions et des notes; enfin, il avait fait, sur ce livre, un nouveau livre qui aurait pu être utile pour l'étude de cette branche du droit; mais il ne l'a point publié, et n'y a jamais mis la dernière main. Au bout de huit ans, terme auquel expirait le bienfait des Rospigliosi, il quitta enfin ce genre d'étude, qu'il n'avait embrassé que par convenance et par raison, et il se livra entièrement aux belles-lettres. Il prononça en latin, dans l'église de Ste-Marie, l'oraison funèbre du prétendant Jacques Stuart; le cardinal d'York, fils de ce prince, présent à cette cérémonie, fut ému jusqu'aux larmes, et témoigna par un présent considérable sa satisfaction à l'orateur. Ce fut vers ce temps-là que Fabroni conçut l'idée d'écrire en latin les vies des savants italiens qui ont fleuri dans le 17e et le 18e siècle, ouvrage qui devint dès ce moment le principal objet de ses recherches, de ses travaux, et qui a le plus contribué à sa réputation. Il en publia le premier volume en 1766; il avait donné, peu de temps auparavant, une traduction italienne des *Entretiens de Phocion*, de l'abbé de Mably. Cette publication ne fut pas généralement approuvée; à Venise surtout quelques patriciens regardèrent l'austérité de mœurs recommandée aux républiques par Phocion comme une censure de la licence que le sénat était accusé d'autoriser parmi

le peuple pour le distraire et l'asservir. Ils voulurent faire censurer l'ouvrage et prohiber la traduction; mais la partie la plus sage du sénat blâma cette rigueur, et permit qu'on en fît, à Venise même, une seconde édition. Cependant l'admiration de Fabroni pour un philosophe qui enseignait des choses qu'à Rome (1), selon ses propres expressions, on ignore ou l'on méprise; son éloignement pour les démarches et pour les complaisances qui conduisent aux honneurs, et enfin, s'il faut l'en croire, l'inimitié des jésuites, à qui ses liaisons avec Bottari le rendaient suspect; toutes ces causes s'opposaient à son avancement, et l'écartaient du chemin de la fortune; il céda enfin aux instances d'amis puissants qui l'appelaient à Florence; il s'y rendit en 1767, et le grand-duc Léopold lui donna, comme on le lui avait fait espérer, la place de prieur du chapitre de la basilique de St-Laurent. Il partagea son temps entre les fonctions religieuses de sa place, qu'il remplissait avec beaucoup d'exactitude, et ses travaux littéraires, qui devinrent son seul amusement, ayant dès lors, à la musique près, renoncé aux plaisirs du monde qui prenaient à Rome une partie de son temps. Deux ans après il obtint un congé pour aller à Rome revoir ses anciens amis. Clément XIV (Ganganelli), qu'il avait compté autrefois parmi ses protecteurs, et qui venait d'être élevé au pontificat, lui fit le plus gracieux accueil, le nomma, presque malgré lui, l'un des prélats de la chambre pontificale, et fit pour le retenir à Rome les plus grands efforts; mais Fabroni, attaché par la reconnaissance au grand-duc, qui venait encore de le créer provéditeur de l'université de Pise et prieur de l'ordre de St-Etienne, résista aux offres et aux instances du pape, sur les promesses duquel il fait d'ailleurs entendre assez clairement qu'il ne fallait pas toujours se fier; après avoir fait un voyage à Naples, où il fut reçu avec bonté par la reine, et bien vu des gens de lettres et des savants, il retourna directement à Florence. Il profita de son crédit auprès du grand-duc pour obtenir la permission de tirer des archives de Médicis des lettres de savants du 17e siècle, adressées au cardinal Léopold de Médicis, qu'il publia en deux volumes, et qui jettent beaucoup de lumière sur l'histoire littéraire de ce temps-là. Il engagea un certain nombre de gens de lettres à entreprendre avec lui le journal *de' Letterati* de Pise, dont ils firent paraître, par an, quatre volumes, et dont il fournissait lui-même une grande partie. Cette entreprise lui occasionna un surcroît de travail souvent excessif, et lui attira, comme il arrive toujours, beaucoup de désagréments; mais il la soutint avec courage, et poussa jusqu'à cent deux volumes la collection de ce journal. Au milieu des travaux dont il était occupé, il apprit que le grand-duc l'avait choisi pour précepteur de ses enfants. Il craignit que cette faveur n'excitât contre lui l'envie; et, ne pouvant se soustraire au joug honorable qui lui était imposé, il crut devoir s'éloigner de Florence jusqu'au moment où il devrait entrer dans les fonctions de son emploi. Il demanda donc la permission de voyager; le grand-duc non-seulement le lui permit, mais lui fit compter par le trésor de l'ordre de St-Etienne la somme nécessaire pour son voyage. Fabroni vint à Paris, y fit un assez long séjour, passa en Angleterre, où il ne resta que quatre mois, et revint en France. A Londres comme à Paris, il vit ce qu'il y avait de plus élevé par le rang et de plus distingué dans les sciences, les lettres et les arts; mais il mettait une grande différence entre le caractère et la manière de vivre des deux nations, et toutes ses préférences étaient pour nous. Il retourna en Toscane dans l'été de 1773; le grand-duc avait changé d'avis relativement à l'éducation de ses enfants; quelle que fût la cause de ce changement, Fabroni s'en félicita, et se trouva heureux de conserver son indépendance. Son recueil biographique devint plus que jamais son travail de prédilection. Il retoucha, augmenta et publia de nouveau cinq volumes de Vies qui avaient déjà paru; il en ajouta de nouvelles, qui se suivirent rapidement. Enfin il forma le projet d'écrire, indépendamment de ce recueil, la Vie de trois grands hommes qui ont fondé la gloire et l'élévation de la maison de Médicis. Il commença par Laurent le Magnifique, remonta ensuite à son aïeul, Cosme l'Ancien, père de la patrie, et redescendit à son fils, le pape Léon X, mais seulement huit ans après avoir publié la Vie de Cosme. Dans cet intervalle il fit un voyage en Allemagne, visita Vienne, Dresde, Berlin, vit les grands, les savants, les académies, et fut à son retour, en 1791, engagé par le grand-duc à écrire l'Histoire de l'université de Pise. Il en publia trois volumes en moins de quatre ans, sans interrompre ses Vies des savants, ni la composition de sa Vie de Léon X, ni son journal. Il continua ce dernier ouvrage jusqu'à la première entrée des Français en Italie (1796), qui interrompit les communications entre la Toscane, la Lombardie, Venise, et plusieurs autres États avec lesquels il avait besoin de correspondre pour alimenter son journal. Ses autres travaux souffrirent aussi des circonstances publiques; cependant à Lucques, où il alla passer deux mois en 1800, il écrivit encore les Vies de deux savants (*Beverini* et *Tabarrani*); mais il sentit les premières atteintes de douleurs de goutte, qui augmentèrent bientôt au point de lui interdire toute espèce de travail. Lorsqu'elles lui laissaient quelque intervalle, il revenait aux objets habituels de ses études; mais en 1801 il se fit en lui un changement de goûts et de volontés; il dit adieu aux occupations littéraires, et se livrant exclusivement à celles qui avaient la religion pour objet, il n'écrivit plus que des ouvrages de dévotion, tels que, pour la *Fête de Noël*, en 1801, pour *Notre-Dame de Bon-Secours*, en 1803. A cette der-

(1) *Sed hæc Romæ aut ignorantur aut contemnuntur.* (Vie de Fabroni, écrite par lui-même.)

nière époque de sa vie, il se reprochait quelques légèretés et quelques traits de passion qui lui étaient échappés dans ses écrits; il se repentait surtout d'avoir dit, en parlant des jésuites, *qu'ils étaient comme les cochons, qui, lorsque vous en avez blessé un, fondent tous ensemble sur vous;* et il est vrai que cela n'était digne, ni d'un aussi bon chrétien, ni d'un aussi élégant écrivain. C'était dans la *Vie d'Apostolo Zeno* qu'il avait écrit cette phrase; et, par un oubli des bienséances presque incroyable dans un homme tel que lui, il avait dédié et adressé cette Vie au célèbre Tiraboschi, son ami, qui avait été jésuite, et qui, malgré la douceur de son caractère, ne put pas n'en être point offensé. Aux vacances de l'université de Pise, Fabroni se retira dans une solitude auprès de Lucques, appelée *St-Cerbon*, chez les franciscains réformés, uniquement occupé, pendant un mois, de sa fin, qu'il sentait approcher. De retour à Pise, il ne fit plus que souffrir et voir s'accroître chaque jour les progrès de son mal. Il expira enfin le 22 septembre 1803, après avoir rempli tous les devoirs de la religion. Ses obsèques furent faites avec magnificence dans l'église de St-Etienne, et sa sépulture décorée d'une inscription honorable. On en a gravé une autre plus étendue au-dessous de son buste en marbre, placé à Pise, dans le *Campo-Santo*. On a dû aussi en mettre une en son honneur dans le nouvel hôpital de Marradi, sa patrie, pour la fondation duquel il avait donné le premier une somme d'environ 3,000 écus, et auquel il avait procuré des libéralités considérables, tant de la part des princes de Toscane que de ses plus riches concitoyens. Les principaux ouvrages de Fabroni sont: 1° *Vitæ Italorum doctrina excellentium qui sæculis 17 et 18 floruerunt*. La meilleure édition et la plus complète est celle de Pise, commencée en 1778, in-8°, et dont il donna successivement 18 volumes, le dernier, en 1799. Le 19ᵉ et le 20ᵉ parurent après sa mort, à Lucques, 1804 et 1805; l'un composé de Vies écrites dans ses dernières années, et qu'il était prêt à faire imprimer; l'autre, de sa propre Vie, écrite par lui-même, jusqu'en 1800, avec un supplément de l'éditeur, M. Dominique Pacchi; et d'un choix de Lettres adressées à Fabroni par des princes et par des savants. Elles prouvent de quelle considération il jouissait, et contiennent des détails intéressants pour l'histoire littéraire. Cette collection biographique ne renferme pas moins de 154 Vies, y compris la sienne. Il est vrai qu'il y en admit 21 écrites par différents auteurs de ses amis; mais tout le reste lui appartient; et si l'on songe au nombre infini d'objets que l'auteur embrasse, aux recherches qu'exigeait la discussion des faits, à la variété des connaissances que supposent les notices claires et suffisantes de tant d'ouvrages scientifiques de tous genres, enfin, à l'élégance continue avec laquelle ces Vies sont rédigées, on ne sera pas surpris du grand succès qu'elles ont eu dans le monde savant. L'abbé Andrès, dans le 3ᵉ volume de son *Histoire générale de la littérature*, n'a pas craint de dire que si, dans l'histoire littéraire, l'Italie peut regarder Tiraboschi comme son Tite-Live, elle doit aussi se vanter d'avoir son Plutarque dans Fabroni. Nous ne parlerons ni de quelques reproches que l'on a faits à cet ouvrage, relatifs surtout à la partialité pour les jansénistes, et contre les jésuites, dont on accuse l'auteur, dans sa *Vie du pape Clément IX* et ailleurs, ni des réponses qui ont été faites à ces reproches. Ces questions sont aujourd'hui sans importance, et les hommes raisonnables espèrent qu'elles n'en reprendront jamais. 2° *Giornale de' letterati*, Pise, 105 vol. in-12. On peut mettre au nombre des ouvrages de Fabroni, ce journal qui lui dut sa naissance, dont plusieurs volumes sont entièrement de lui, et auquel il ne cessa point de fournir des articles intéressants, principalement sur les beaux-arts anciens et modernes. L'étude qu'il en avait faite et ses recherches sur cet objet lui fournirent les matériaux d'une *Histoire des arts du dessin*, ouvrage imparfait sans doute, mais où se trouvent cependant beaucoup d'observations peu communes et de bon goût. C'est encore à cette classe de ses écrits que se rapporte sa *Dissertation sur la fable de Niobé*. L'occasion pour laquelle il l'écrivit lui donne un titre de plus à la reconnaissance des Florentins. Des statues antiques du plus grand prix étaient toujours restées à Rome, dans le palais des Médicis, et manquaient à la galerie de Florence. Fabroni engagea le comte de Rosenberg, ministre du grand-duc Léopold, à obtenir de ce prince l'ordre de faire transporter à Florence ces antiques, parmi lesquelles se trouvait l'admirable groupe des seize statues de Niobé et de ses enfants. En les examinant de près et de suite, Fabroni conclut, de la perfection de cet ouvrage et de plusieurs autres indices, qu'il n'était point de Praxitèle, comme on le croyait communément, mais de Scopas; et il appuya, dans cet écrit, son opinion sur les raisons les plus solides, quoique le fameux peintre Raphaël Mengs, qu'il avait consulté, ne fût pas de cet avis, et que l'on ait sur cet objet, dans le recueil de ses Œuvres, publiées par le chevalier Azzara (Rome, 1787, in-4°, p. 357 et 362), deux lettres adressées à Fabroni, pour combattre son opinion. 3° *Laurentii Medicis Magnifici vita*, Pise, 1784, 2 vol. in-4°, traduite en français par M. de Sérionne, Berlin, 1791, in-8°. Le premier volume contient l'histoire; le second, les notes, les monuments et pièces justificatives. Ces monuments précieux, la plupart inconnus jusqu'alors, et que l'auteur eut le premier l'idée et la permission de tirer des archives de la maison de Médicis, rendirent tout nouveau cet intéressant sujet. Cette histoire de Laurent le Magnifique, écrite avec beaucoup d'ordre, de clarté, d'élégance et d'impartialité, donna, pour la première fois, une idée juste du plus grand homme de cette maison célèbre et de l'un des plus grands hommes

des temps modernes. M. Roscoe, en suivant la même marche, en puisant dans les mêmes archives, y a fait de nouvelles découvertes, et a produit, dans sa langue, un ouvrage encore meilleur; mais ce n'est pas peu de gloire pour Fabroni que d'avoir frayé cette route et d'y avoir si heureusement marché le premier. 4° *Magni Cosmi Medicei vita*, Pise, 1789, 2 vol. in-4°. Le plan et le mérite de cet ouvrage sont les mêmes que ceux du précédent. Le caractère, au moins extérieur, de Cosme, qui fut surnommé *le Père de la patrie*, y est fidèlement tracé; il n'y manque que quelques traits plus profonds, qui auraient dévoilé les secrets de l'ambition de cet homme simple et populaire, mais adroit et même rusé (1), qui s'éleva, par la faveur du peuple, au-dessus des grands et des nobles. On n'y voit peut-être pas assez, comme dans son germe, l'étonnante fortune et la haute destinée de cette famille de commerçants, qui devint peu de temps après une dynastie de souverains. 5° *Leonis X, pontificis maximi, vita*, Pise, 1797. Dans cette vie d'un grand protecteur des lettres et des arts, l'auteur avait à embrasser un horizon politique plus étendu; il devait mêler en plus grande proportion les affaires d'État aux intérêts de la république des lettres : il n'est pas sûr qu'il y ait également réussi. Ici l'histoire n'est suivie que de notes. Ce n'était plus dans les archives de Florence, c'eût été dans celles de Rome qu'il eût fallu puiser, pour en tirer des monuments secrets et authentiques : mais cette faculté n'était accordée à personne, et quand M. Roscoe a voulu ajouter, comme Fabroni, une Vie de Léon X à celle de Laurent, il a dû se contenter, comme lui, de ce que pouvaient lui fournir les archives florentines et de ce que Fabroni lui-même avait déjà publié. Il eût bien fait de n'y pas ajouter tant de choses imprimées ailleurs, tant de pièces de vers tirées de recueils connus, et de ne pas surcharger de 450 pages d'appendix l'histoire trop volumineuse de ce pontife. 6° *Historia Lycæi Pisani*, Pise, 1791, 1795 et 1795, 3 vol. in-4° (*voy.* E. CORSINI). Cette histoire embrasse toute la durée de l'université de Pise, depuis son origine jusqu'à la fin de la domination des Médicis. Un 4e volume devait comprendre l'histoire de l'université sous les grands-ducs de la maison d'Autriche; mais la difficulté d'écrire sur des choses et des personnes si voisines de son temps, et sur celles de son temps même, arrêta l'auteur. Il paraît qu'il n'avait rien écrit de ce volume que sa vie, qui devait en former le premier chapitre, et qui a été trouvée parmi ses manuscrits, avec ce titre : *De curatore Academiæ caput I;* 7° *Francisci Petrarchæ vita*, Parme, Bodoni, 1799, in-4°. L'auteur avait formé avec M. Baldelli, auteur d'une *Vie italienne de Pétrarque*, publiée à Florence en 1797, le projet d'une nouvelle édition des *Lettres* de ce grand homme, où ils auraient ajouté toutes celles qui sont encore inédites. Elles devaient être précédées d'une nouvelle *Vie* de Pétrarque, écrite en latin comme les *Lettres*. Fabroni l'avait composée avec un soin particulier; le malheur des temps ayant empêché cette publication intéressante, il donna son manuscrit à Bodoni, qui l'imprima. L'ouvrage contient peu de choses nouvelles, et n'est à peu près qu'un abrégé de ce que d'autres avaient déjà écrit; mais il se fait lire avec plaisir, et cette édition est recherchée par ceux qui aiment à voir élégamment imprimés les livres élégamment écrits. 8° *Elogj d'illustri Italiani*, Pise, 1786 et 1789, 2 vol. in-8°. Après avoir tant écrit en latin à la louange de ses illustres compatriotes, Fabroni voulut aussi leur consacrer des éloges en langue italienne : parmi ceux que contient le premier de ces deux volumes, il y en a trois qui se trouvaient déjà dans ses Vies latines; ils ne sont point traduits, mais refaits, et peuvent être regardés comme nouveaux; les autres le sont entièrement. Ils ne sont pas tous consacrés aux sciences; on y trouve ceux de deux grands poëtes, Frugoni et Métastase. Le second volume renferme, outre les éloges de plusieurs savants italiens, ceux du roi de Prusse Frédéric II et du grand peintre Raphaël Mengs. 9° *Elogj di Dante Alighieri, di Angelo Poliziano, di Lodovico Ariosto, e di Torquato Tasso*, Parme, Bodoni, 1806. 10° Il faut aussi compter parmi les bons ouvrages que Fabroni écrivit dans sa langue nationale la traduction abrégée de l'un de ceux qui firent, dans le siècle dernier, le plus d'honneur à la nôtre, le *Voyage du Jeune Anacharsis en Grèce*. « Rien d'essentiel « n'est omis dans votre ouvrage, écrivit l'abbé « Barthélemy à son élégant abréviateur; j'ai ad- « miré le choix et la liaison des faits, la pro- « priété des termes et la rapidité du style. » Ce travail, qui aurait suffisamment occupé un autre écrivain, ne fut pour Fabroni qu'un délassement, lorsqu'il était à la fois occupé de la composition de son *Histoire de l'université de Pise* et de plusieurs autres grands ouvrages. Il y a des moments dans la vie de l'homme de lettres où l'activité de l'esprit supplée à la brièveté du temps. G—É.

FABRONI ou FABBRONI (JEAN-VALENTIN-MATHIAS), frère du précédent, savant italien, naquit à Florence le 10 février 1752. Recommandé par le comte de Lignéville, Lorrain, au grand-duc Léopold, Fabroni fut admis dans le laboratoire du prince, puis envoyé avec Fontana en Angleterre et en France pour y suivre les nouvelles découvertes scientifiques. Lors de son retour, en 1780, Fabroni fut nommé, sous Fontana, vice-directeur du cabinet de physique du grand-duc, et partagea avec cet illustre anatomiste l'honneur de donner des leçons sur cette science aux jeunes princes qui furent depuis l'empereur François Ier, le grand-duc Ferdinand, les archiducs Charles et Jean. En 1790, il eut la mission d'examiner les

(1) Fabroni dit de lui que Laurent fut un plus grand homme, mais qu'il surpassa en ruse et en finesse (*calliditate*) et Laurent et tous les autres Médicis.

mines et les houillères de la Toscane, dans le but de substituer au combustible ordinaire, de plus en plus rare en Toscane, le charbon de terre. Deux ans après, il fut adjoint au célèbre jurisconsulte Lampredi, que le nouveau grand-duc Ferdinand avait chargé de la rédaction d'un code civil. En 1793, nous le trouvons vérifiant et inventoriant la galerie de Florence; puis, en 1797, conjointement avec Fossombroni, examinant les puits salants de Volterra et y réglant la fabrication du sel d'après les meilleurs procédés. Ces travaux, en quelque sorte officiels, ne l'empêchaient pas de s'occuper de recherches particulières, notamment sur l'application de la chimie aux arts utiles et sur divers procédés de la peinture antique. En 1798, il fut commis pour aller à Paris concourir à la vérification des poids et mesures, et coopéra très-efficacement à la fixation de l'unité de poids confiée à Lefèvre-Gineau. De retour dans sa patrie, qu'avaient de nouveau envahie les armées françaises, et où, comme dans le reste de l'Italie, on craignait que les chefs-d'œuvre amassés dans le Musée de Florence ne fussent enlevés et transportés en France, Fabroni, très-bien avec les généraux français, obtint d'abord un décret de franchise et successivement la nomination d'un conservateur du Musée. La Toscane ne perdit que la Vénus de Médicis, que, quelques jours avant l'évasion des Français, on avait envoyée à Palerme, et qui fut cédée à la république par le roi Ferdinand. On eut encore recours à lui en 1800, lorsque, après la campagne de Marengo, Dupont rentra dans la Toscane insurgée; et ce ne fut pas trop de son crédit pour obtenir encore du courroux du vainqueur quelques concessions. Bientôt la Toscane devint le royaume d'Etrurie. Le nouveau monarque aimait les sciences: Fabroni fut nommé professeur honoraire de l'université de Pise et directeur général de l'hôtel des monnaies, et en même temps il s'occupa d'établir des paratonnerres sur tous les magasins à poudre et sur les tours fortifiées du littoral toscan. Le roi mort, la reine régente mit encore quelque temps ses talents et son activité à profit. En 1805, il alla examiner à Livourne le caractère de la maladie qui s'y était développée, et qu'il déclara ne pas être contagieuse. En 1806, il seconda Fossombroni et Corsini dans leurs travaux pour relever le crédit public, ramener la confiance des créanciers de l'État et rétablir les finances: puis il fut chargé de se concerter avec les commissaires du royaume d'Italie pour le plan d'une route qui devait traverser la Péninsule, de Sarzane (duché de Gênes) jusqu'à Reggio (Calabre). Qui croirait qu'au milieu de tant de travaux et de services rendus au pays, Fabroni se vit destitué de la place de directeur et administrateur du Musée, qu'il exerçait après la mort de son collaborateur Fontana? En vain le monde savant témoigna son étonnement de cette disgrâce; en vain les professeurs du Jardin des Plantes de Paris écrivirent à l'ambassadeur français à Florence et le prièrent de faire rappeler Fabroni à son poste; en vain on lut dans le *Journal de Paris* (1807) que *les savants de toutes les nations avaient gémi sur un acte nuisible aux sciences*. Bientôt la reine d'Etrurie à son tour éprouva les jeux cruels de la fortune: les rois n'étaient pas plus inamovibles que les préfets, et l'Etrurie se perdit dans l'empire comme une rivière dans l'Océan. Si Fabroni ne recouvra pas sa direction du Musée, il vit du moins le nouveau régime songer à lui sur-le-champ. Il avait été député à Paris par l'université de Pise afin d'en demander le maintien. On se souvint de sa participation aux calculs de Lefèbvre-Gineau; et, comme on voulait établir un système uniforme dans les poids et mesures entre la Toscane et la France, il eut à dresser un tableau de comparaison entre les étalons français et ceux de la Toscane. En 1808, il fut élu directeur de l'académie de Pise, où il avait déjà le titre de professeur honoraire. En 1809, son nom brillait en tête de ceux des députés au corps législatif pour le département de l'Arno. L'année suivante, après avoir reçu le ruban de la Légion d'honneur, auquel, plus tard (1811), il devait unir le titre de baron de l'empire, il fut nommé maître des requêtes au conseil d'État et chargé de la direction des travaux des ponts et chaussées dans les départements au delà des Alpes. La guerre a pu ravir à la France ces superbes possessions, mais elle n'a pu lui ravir la gloire d'avoir donné à l'Italie des ponts, des routes, des digues magnifiques qu'elle n'avait pas; et, ce qui vaut mieux, le mouvement et l'exemple. Déployant la plus grande activité dans cette nouvelle sphère, Fabroni posa la première pierre du grand pont en granit sur la Doire, ouvrit et rendit viable, en cinq mois, la route du mont Genèvre, commença la belle route de la Corniche, terminée depuis par le roi de Sardaigne. Il fut aussi un des membres de la commission formée pour fixer les limites entre l'empire et le royaume d'Italie (1812). Il n'eût tenu qu'à lui, après la restauration, de demeurer en France; mais il préféra retourner dans sa patrie, où de nouveaux travaux l'attendaient. Membre de la commission de liquidation des créances de la Toscane envers la France, il devint, en 1816, commissaire royal des mines et usines; en 1817, membre de la commission du cadastre; en 1821, chevalier de l'ordre de St-Joseph. Le grand-duc Ferdinand n'avait pas oublié que Fabroni avait été son maître dans les sciences naturelles, et il voulut lui rendre sa place de directeur du musée de Florence, mais le savant refusa constamment cet honneur, et il se contenta de reprendre son titre de professeur honoraire à Pise. Au milieu de tous ces travaux, Fabroni trouvait le temps d'avoir de vastes correspondances avec tous les hommes marquants de son époque, et sa réputation était immense. Le célèbre président américain Jefferson, qui l'avait connu à Londres et désirait le posséder aux États-Unis, lui fit construire à ses frais une

belle maison de campagne dans ses terres de Virginie, et la nomma *Monticelli*, du nom d'une maison de plaisance de Fabroni. Lors de l'organisation de l'université de Varsovie, le prince Czartoryski pria Fabroni de lui proposer les professeurs qu'il croyait les plus propres à remplir quatorze places alors vacantes, et, par ordre de l'empereur Alexandre, il lui envoya à lui-même une patente de professeur honoraire. Fabroni mourut d'apoplexie, le 17 décembre 1822. Il était membre de plusieurs académies et sociétés savantes. Sa conversation diversifiée et pleine de faits curieux était charmante; une foule d'idées fines, de découvertes en germe s'y déroulaient à la file. S'il ne recula pas précisément les limites de la science, on ne peut nier qu'il ne l'ait servie non-seulement en la popularisant par ses écrits et sa conversation, mais aussi tantôt par de jolies expériences ou de piquantes observations, tantôt par des applications utiles. Il contribua pour beaucoup au perfectionnement des vins, à l'emploi de la houille et des lignites au lieu de bois, à l'amélioration des sauneries en Toscane, à la rectification des procédés de la monnaie à Florence. Il publia des expériences sur l'arsenic comme minéralisateur. Il fit connaître la mine de cuivre d'Arcidosso. Il retrouva la terre avec laquelle on peut faire ces briques légères en tuf volcanique poreux qui flottent sur l'eau et dont les anciens avaient parlé sans inspirer grande confiance aux modernes. Il a proposé des peintures, des couleurs, des vernis, et mieux connu que les antiquaires ses devanciers la peinture encaustique si renommée chez les anciens et dont notre peinture à l'huile n'a pas tous les avantages. Il a découvert le secret des poudres de James et la manière de former le borax; il avait aussi fait des expériences sur le magnétisme animal, et il s'occupait de quelques travaux sur l'aimant. Parmi ses titres d'honneur, il faut compter la part qu'il eut à la formation du musée de physique de Florence, dans laquelle il seconda Fontana, tant sous le rapport scientifique que par la sagesse de son administration. Voici les titres abrégés des ouvrages de Fabroni, qui tous sont en italien, sauf le 1er, le 13e et le 21e qui sont en français, et le 20e qui est en latin: 1° *Réflexions sur l'état actuel de l'agriculture*, Paris, 1780, in-12; 2° *Nature de l'arsenic, et préparation de l'acide arsénique*, Milan, 1780; 3° *Vers à soie et byssus des anciens*, Pérouse, 1782, in-8°; 4° *Mémoire sur les volcans éteints*, Florence, 1783; 5° *Culture du mûrier; éducation des vers à soie, pratique chinoise*, Pérouse, 1784; 6° *Avantages des prairies artificielles*, Florence, 1784; Naples, 1796; 7° *Alliage, valeur, proportion réciproque des monnaies*, Florence, 1786; 8° *Fabrication, conservation, épuration de l'huile d'olive*, Florence, 1787; 9° *La mine de cuivre d'Arcidosso* (Toscane), 1788; 10° *Prospérité nationale, équilibre du commerce, douanes*, 1789; 11° *La baguette divinatoire, depuis son arrivée en Toscane jusqu'à sa mort*, Florence, 1791; 12° *D'une singulière espèce de briques*, Venise, 1791: ce sont les briques flottantes mentionnées plus haut; 13° *Action chimique des métaux à la température de l'atmosphère, et explication de quelques faits galvaniques*, Paris, 1799; 14° *Perfectionnement des vins de l'État pontifical*, Rome, 1793, in-8°; 15° *Histoire des opinions des chimistes sur la formation des éthers*, Florence, 1795; 16° *Nouvelle teinture qu'on peut extraire de l'aloès succotrin*, Florence, 1796; 17° *Usage du sucre gastrique et quelques autres faits physiologiques* (lettre à Pierre Smith), Naples, 1796 et 1798; 18° *D'un vernis noir économique pour conserver les bois*, Naples, 1797; 19° *De la peinture encaustique*, Rome, 1797; 20° *Tableau des plantes du jardin botanique du musée de Florence*, 1797, in-4°; 21° *Sur les alcarazas d'Espagne*, Paris, 1799; 22° *Économie rurale des Chinois*, Florence, 1803; 23° *Instructions élémentaires d'agriculture*, ou *Guide des agriculteurs italiens*, Venise, 1787, in-12; Turin, 1791, in-12; traduites en français par Al. Vallée, Paris, 1803, 1806, 1815, in-8°; 24° *Origine et civilisation des anciens habitants de l'Italie*, Florence, 1803, in-8°; 25° *La Bibliothèque*, Modène, 1803, in-fol. de 25 p. (voy. *Mém.* de la Société italienne, t. 2, p. 92, et *Magas. encycl.* de Millin, août 1805, p. 424). Dans cette lettre, adressée au P. Pozetti, des écoles pies, l'auteur donne un excellent procédé pour garantir les livres de la piqûre des insectes; 26° *Des approvisionnements publics*, Florence, 1804; 27° *Recherches sur le quina*, 1805; 28° *Des balances et du statère des Chinois*, Florence, 1804; 29° *De la pesanteur spécifique des matières d'or et d'argent*, Modène, 1806, in-4°; 30° *Le statère philippique* (monnaie macédonienne), ou *Essai sur la bonté et le titre de l'or natif*, Sienne, 1808; 31° *Du bronze et des autres alliages connus de l'antiquité*, Livourne, 1810; 32° *Transformation en balance hydrostatique de toute bonne balance ordinaire*, Sienne, 1808; 33° *De l'extraction du gluten des os*, Pistoie, 1816; 34° *De l'agriculture des Juifs*, d'après Isaïe, les autres prophètes et les écrivains sacrés, Florence, 1825; 35° enfin divers opuscules, parmi lesquels nous indiquerons son *Idée d'un répertoire pour les résultats d'observations et d'expériences sur les matières combustibles* (Naples, 1795; Florence, 1796); ses *Éloges* de *d'Alembert* (Florence, 1784); de *Redi* (Naples, 1796; Florence, 1816); d'*Améric-Vespuce* (inédit); la traduction de l'idylle de Gessner intitulée *les Grâces* (dans une lettre à lady El. Webster, Florence, 1784); une *Lettre* à Andrès *sur l'éloquence italienne* (Londres, 1788, sous le pseudonyme de Mety; trad. en esp., Madrid, 1790). F-LE et P-OT.

FABROT (CHARLES-ANNIBAL) fut un des plus célèbres jurisconsultes de son temps. Il naquit, en 1580, à Aix en Provence, où son père, originaire de Nîmes, était venu s'établir pendant les guerres civiles. Ses études furent brillantes; il fit de grands progrès dans les langues anciennes et dans le droit civil et canonique. Il prit le bonnet de docteur en 1606, et il fut ensuite reçu avocat

au parlement d'Aix. Cette cour comptait alors parmi ses membres des hommes d'un mérite distingué, tels que le fameux Peiresc et Guillaume Duvair, qui en était le premier président. Leur goût commun pour les lettres les lia avec Fabrot, à qui Duvair procura une place de professeur à l'université d'Aix en 1609. Étant devenu garde des sceaux, il le mena avec lui à Paris, où Fabrot resta jusqu'après la mort de son bienfaiteur. Il revint alors reprendre les fonctions paisibles de sa place de professeur ; elles n'absorbaient pas tout son temps, et il employait ses loisirs à d'autres travaux relatifs toujours à la jurisprudence. Les grands interprètes que le 16e siècle produisit n'avaient presque rien laissé à dire sur les livres de cette science, écrits en latin. Fabrot s'ouvrit une autre carrière : les successeurs de Justinien au trône de Constantinople avaient fait faire, en grec, un abrégé de ses compilations, dans lequel on ajouta des articles tirés des Pères et des conciles. Léon le Philosophe donna à cet abrégé le nom de *Basiliques*. Ce fut le code de l'empire d'Orient jusqu'à sa destruction. Les *Basiliques*, longtemps inconnues, furent en quelque sorte découvertes par Cujas, qui en fit beaucoup d'usage dans ses écrits; mais il ne les publia point. Fabrot se chargea de ce soin : dès 1639, il tira de ce recueil et publia en grec et en latin quatorze lois qui manquaient dans le Digeste. Everard Otton les a insérées, avec d'autres opuscules de Fabrot, dans son *Thesaur. jur. civ.* De soixante livres dont les Basiliques étaient composées, il y en avait treize de perdus. Fabrot traduisit ceux qui restaient, et suppléa par des sommaires à ceux qui manquaient. Cet ouvrage, qui formait 7 volumes in-fol., fut publié, sous le titre de *Basilicon*, en 1647, à Paris, où Fabrot était venu s'établir. Il le dédia au chancelier Séguier, dont la protection lui valut une pension considérable, par le secours de laquelle il eut les moyens de continuer ses utiles travaux. Mathieu Molé, d'abord procureur général, ensuite premier président et garde des sceaux, dont la fermeté héroïque est si bien connue, et Jérôme Bignon, magistrat illustre par ses lumières et par son intégrité, lui donnèrent également des preuves de l'estime qu'ils faisaient de son talent. Outre les Basiliques, auxquelles Ruhneken (*voy.* ce nom) ajouta un *supplément*, Fabrot traduisit encore en latin la paraphrase grecque que Théophile avait faite des Institutes de Justinien, Paris, 1638 et 1657, in-4°. Le genre de travail dont il s'était occupé lui avait rendu familière l'histoire byzantine. Il publia plusieurs des auteurs qui la composent, tels que Cédrène, Nicetas, Anastase le Bibliothécaire, etc., enrichis de notes et de dissertations. Il connaissait non-seulement les lois civiles, mais encore les lois canoniques du Bas-Empire, qui ne faisaient d'ailleurs qu'un seul tout; et quand Justel et Guillaume Voët donnèrent, en 1661, la Bibliothèque du droit canonique, ils y insérèrent les Constitutions de Théodore Balsamon, qu'on trouva dans les papiers de Fabrot avec des notes de sa façon. Un des travaux qui lui ont fait le plus d'honneur est son édition des Œuvres de Cujas, qu'il corrigea sur plusieurs manuscrits, et qu'il enrichit de ses notes et de quelques traités de Cujas qui n'avaient pas encore vu le jour. C'était la meilleure des éditions de Cujas avant celles de Naples et de Venise (*voy.* CUJAS). Fabrot commença la sienne en 1652 et la termina en 1658. On croit que l'application trop soutenue et trop forte qu'il apporta à ce travail lui causa la maladie dont il mourut le 16 janvier 1659. Sa réputation était si répandue, que les plus célèbres universités de France auraient désiré l'avoir pour professeur. Il refusa toutes les offres qu'on lui fit, quelque avantageuses qu'elles fussent, pour ne pas se détourner des travaux qu'il avait entrepris. On a encore de lui : 1° *Epistola de mutuo cum responsione Cl. Salmasii ad Menagium*, Leyde, 1645; in-8°; 2° *Les antiquités de la ville de Marseille*, traduit du latin de J. Raymond de Solier, Marseille, 1615; Lyon, 1632, in-8°; 3° *Exercitationes duæ de tempore partus humani et de numero puerperii*, Aix, 1629, in-4°; 4° *Prælectio in titulum decretalium : De vita et honestate clericorum*, Paris, 1651, in-4°; 5° *Notæ ad titulum codicis Theodosiani : De paganis sacrificiis et templis*, Paris, 1648, in-4°. B—I.

FABROT (le chevalier DE), né en Provence vers 1740, jouissait avant la révolution d'une fortune considérable, et servait comme officier dans un régiment d'infanterie. Il émigra en 1791, fit ses premières campagnes dans les armées des princes, et se trouva à la désastreuse affaire de Quiberon. Il vécut ensuite longtemps en Allemagne, où il s'occupa beaucoup de poésie latine. Rentré en France en 1814, il obtint la croix de St-Louis avec le grade de colonel, et publia plusieurs brochures dans le sens de la Restauration, entre autres la *Réfutation des rapports au roi du ministre Fouché*, Paris, 1815, in-8° (*voy.* FOUCHÉ). On sait que ces rapports, qui firent alors beaucoup de bruit, étaient destinés à effrayer le monarque en grossissant à ses yeux et à ceux de toute l'Europe, la force du parti révolutionnaire. Fabrot donna le texte de ses rapports et sa réfutation en regard, avec cette épigraphe :

..... Hic murus aheneus esto
Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa ;

et il les présenta lui-même au roi Louis XVIII. Fabrot est mort à Paris vers 1830. C'était un fort bon latiniste; et il a publié en France et dans l'étranger divers morceaux de poésie latine très-remarquables. Nous connaissons de lui, indépendamment de la *Réfutation* ci-dessus : 1° *Genethliacum carmen in ortum principis regii, Burdigalæ ducis*, Paris, 1820, in-8° de 4 pages; 2° *Au roi en son conseil d'Etat*, Paris, 1822, in-8°; 3° *Le zodiaque du royaume, épître à Sa Majesté Louis XVIII*,

Paris, 1822, in-8°; 4° *les Voies du bonheur*, poëme français et latin, Paris, 1824, in-12. M—dj.

FABRUCCI (Etienne-Marie), professeur à l'université de Pise au 18e siècle, a publié plusieurs dissertations sur cette école célèbre. Dans les premières, Fabrucci, en convenant que dès l'année 1319 il existait à Pise un professeur de droit canon, pensionné par l'État, prouve très-bien qu'on n'en doit pas conclure qu'à la même époque il existât en cette ville une école pour l'enseignement des autres sciences. Il s'appuie ensuite d'un passage d'une chronique publiée par Muratori (*Script. rerum ital.*, vol. 15), pour montrer que l'université de Pise fut seulement fondée en 1339, par un décret du sénat. Cette école, dont le pape Benoît XII avait vu l'établissement avec peine, obtint de grands priviléges de Clément VI, son successeur, et de l'empereur Charles IV. Les plus savants hommes de l'Italie se disputèrent alors l'honneur d'y faire des leçons, et une foule d'élèves accouraient pour les entendre de toutes les parties de l'Europe. Mais les guerres, la peste et les autres fléaux qui désolèrent l'Italie à la fin du 14e siècle arrêtèrent les succès de cette école, et ce ne fut que cent ans après qu'elle reprit un nouvel éclat. L'opinion de Fabrucci sur l'époque de la fondation de l'université de Pise a été combattue par Flaminio del Borgo, dans sa *Dissertaz. dell' univers. Pisana;* mais Tiraboschi, dont le sentiment est d'un grand poids, en a pris la défense dans la *Storia della letteratura italiana*, t. 5. Les premières dissertations de Fabrucci parurent d'abord dans la *Raccolta d'opuscoli scientifici filologici* (*voy.* Calogera), t. 21, 23, 25 et 29; il les réunit ensuite et les publia sous ce titre : *Pisanæ academiæ prima ætas quatuor dissertationibus illustrata*, Florence, 1739, in-12. Ces quatre dissertations furent suivies de deux autres, insérées d'abord dans la *Raccolta*, t. 31 et 37, réimprimées depuis séparément, Florence, 1743, in-12. Fabrucci mourut à Pise vers 1750. W—s.

FABRY (Jean-Baptiste-Germain), littérateur, né en 1780 à Cornus, près de St-Affrique, dans le Rouergue, vint de bonne heure à Paris pour y faire ses études de droit, et fut reçu avocat en 1804; mais il parut peu au barreau, et se livra à des travaux d'un autre genre. Attaché aux bonnes doctrines littéraires, il se proposa de les répandre en publiant un recueil sous le titre de *Spectateur français au 19e siècle* ou *Variétés morales, politiques et littéraires*, recueillies des meilleurs écrits périodiques. Cet ouvrage, commencé en 1805 et terminé en 1812, forme 12 volumes in-8° : le choix des morceaux qui le composent fait honneur au bon goût et au bon esprit de l'éditeur. L'abbé Boulogne, Dussault, Geoffroy, MM. de Bonald, Delalot, de Feletz, sont ceux qui ont fourni le plus d'articles à ce recueil, et la variété qui y règne ajoute encore à l'intérêt. L'éditeur s'abstint d'y rien mettre de son propre fonds, quoique ses écrits n'eussent point déparé sa collection. Depuis la Restauration, il donna successivement plusieurs ouvrages dont aucun ne porte son nom. Tels sont : 1° *La régence à Blois* ou *Les derniers moments du gouvernement impérial*, Paris, 1814 et 1815, in-8°; 2° *Itinéraire de Bonaparte de Doulevent à Fréjus*; Paris, 1814 et 1815, in-8°; 3° *Itinéraire de Bonaparte de l'île d'Elbe à l'île Ste-Hélène* ou *Mémoires pour servir à l'histoire des événements de* 1815, Paris, 1816, in-8°. L'année suivante; il y en eut une deuxième édition en 2 volumes, qui renferme toutes les pièces relatives aux cent-jours; 4° *Le génie de la révolution considéré dans l'éducation* ou *Mémoires pour servir à l'instruction publique depuis* 1789 *jusqu'à nos jours*, Paris, 1817 et 1818, 3 vol. in-8°, avec beaucoup de pièces relatives à l'instruction publique; 5° *Monuments de la reconnaissance nationale votés en France depuis* 1789 *jusqu'à la loi du 2 février* 1819, etc., Paris, 1819, in-8°; 6° *Les missionnaires de* 1793, Paris, 1819, in-8°; cet ouvrage eut une deuxième édition en 1821. La *Biographie des vivants* attribue à Fabry le *Spectateur français depuis la Restauration*, 1815, in-8°; ce recueil n'est point de lui. Les ouvrages de Fabry contre Napoléon contiennent de curieux détails; mais ceux qu'il a écrits contre le parti de la révolution sont remplis d'exagération. Il se proposait de faire une histoire de la législation révolutionnaire sur la religion et les prêtres, et avait commencé des recherches à ce sujet; il avait entrepris aussi d'examiner l'ouvrage de madame de Staël sur la révolution, quand un funeste accident le ravit à sa famille et à ses amis. Le 4 janvier 1821, à cinq heures du matin, il voulut aller chercher lui-même le docteur Dubois pour assister une de ses parentes qui était dans le travail d'un accouchement difficile et qui mourut le même jour. Il gelait très-fort; Fabry glissa dans l'obscurité sur le perron du docteur, et tomba sur une pointe de fer qui lui rompit une artère : le sang jaillit aussitôt; Fabry eut encore la force de dire pourquoi il venait, et expira en quelques minutes, victime d'un acte d'obligeance. Il était marié depuis deux ans, et n'a point laissé d'enfants. D'un commerce sûr, d'un jugement solide, il faisait profession d'un vif attachement pour les intérêts de la religion et de la monarchie, s'honorait de remplir ses devoirs de chrétien, et mérita d'avoir des amis qui appréciaient ses excellentes qualités. P—c—t.

FACARDIN. *Voyez* Fakir-Eddyn.

FACCIARDI (Christophe), capucin et prédicateur célèbre à la fin du 16e siècle, né à Veruchio ou Verucolo, petite ville du territoire de Rimini, fut d'abord religieux mineur conventuel de l'ordre de St-François, d'où il passa dans l'institut réformé des capucins. Il ne s'y distingua pas moins par ses talents, par son amour de l'étude, par ses connaissances étendues dans les sciences divines et humaines, que par sa piété, ses mœurs et l'observance de sa règle. Le savant jésuite Possevin l'appelle un *modèle de sainteté et de doctrine*. Il se rendit surtout fameux par son éloquence persuasive

et entraînante. Si on en croit le P. Bernard de Bologne, son confrère, telle était l'affluence à ses sermons, que, prêchant dans la grande église de Milan, il s'y réunissait journellement jusqu'à trente mille auditeurs pour l'entendre, et il faisait tant d'effet sur son auditoire, qu'un jour à Bologne, après un discours sur la charité, les assistants non-seulement vidèrent leurs bourses, mais se défirent de leurs joyaux et de tout ce qu'ils avaient de précieux en faveur de l'hôpital des orphelins que Facciardi venait de leur recommander; et où, au moyen de ces abondantes aumônes, on entretenait mille enfants de l'un et l'autre sexe. Cet apôtre de la charité chrétienne, écrivain non moins laborieux qu'orateur distingué, nous a laissé les ouvrages suivants : 1° *Exercitiorum spiritualium ex SS. Patribus volumina tria*, Lyon, 1590; Venise, 1597, et Paris, 1606; 2° *Exercizi d'anima; raccolti de' SS. Patri, predicati in diverse città d'Italia: stampati ad instanza degli ascoltanti*, Venise, 1592, in-12; 3° *Meditazioni de' principali mysterj della vita spirituale*, Venise, 1599. Ces méditations ont été traduites en latin, Cologne, 1605; 4° *Vita et gesta sanctorum ecclesiæ Veruchinæ*, Venise, 1600, in-8°; 5° *Tractatus de excellentia B. Catharinæ virginis Bononiensis*, Bologne, 1600; 6° *Compendio di cento meditazioni sagre, etc.*, Venise, 1602; Plaisance, 1606; 7° *Vita del B. Giovane canonico di Rimini, et del B. Roberto Malatesta, etc.*, Rimini, 1610; 8° *Della prima origine della casa Malatesta*, Rimini, 1610, in-4°; 9° *Ceremoniale sacrum ad usum PP. capucinorum*, Venise, 1614; 10° *Porta aurea et sanctuarium sanctæ theologiæ, tum scholasticæ, tum positivæ, aperta.* L—Y.

FACCIOLATO (Jacques), savant italien du 18e siècle, naquit de parents pauvres, à Torregia, près de Padoue, dans les monts Euganéens, le 4 janvier 1682. Les dispositions qu'il annonça dans ses premières études engagèrent le cardinal Barbarigo à le faire admettre dans le séminaire de Padoue; il y obtint des succès rapides, et fut dans peu d'années reçu docteur en théologie, professeur de cette science, professeur de philosophie, enfin préfet du séminaire et directeur général des études. Il les dirigea, plus particulièrement qu'on n'avait fait depuis longtemps, vers la connaissance approfondie des langues anciennes, et il entreprit dans ce but de grands travaux. Le premier fut une nouvelle édition du Dictionnaire en sept langues connu sous le nom de *Calepin*. Il s'adjoignit dans ce travail Forcellini, le plus studieux de tous ses disciples. Cet ouvrage, commencé en 1715, fut achevé et publié quatre ans après, en 2 forts volumes in-fol. Ce fut alors qu'il conçut, avec son zélé collaborateur, l'idée d'un grand vocabulaire latin, qui comprendrait tous les mots de la langue et toutes leurs différentes acceptions, prouvées par des exemples tirés des auteurs classiques, sur le modèle du vocabulaire italien de la Crusca. Cette immense entreprise les occupa près de quarante ans; Facciolato la conduisait, Forcellini l'exécuta presque tout entière; et l'ouvrage, commencé sous le nom du premier, fut presque entièrement achevé sous celui du second (*voy.* Forcellini). Cet fut avec le même collaborateur, et avec quelques autres, que Facciolato donna de nouvelles éditions du *Lexicon* de Schrevelius, du *Lexicon ciceronianum* de Nizoli, des Particules latines de Turselin, travaux obscurs où il n'était soutenu que par l'utilité qu'il y voyait pour la jeunesse studieuse. Il était dans l'usage de prononcer chaque année, à l'ouverture des études, des discours latins sur les belles-lettres en général, sur la rhétorique, la philosophie, ou d'autres parties des connaissances humaines. Ces harangues imprimées ajoutèrent beaucoup à sa réputation. Les trois magistrats qui présidaient à l'université de Padoue, sous le titre de réformateurs des études, l'y appelèrent en 1702, en le nommant à la chaire de logique qu'il n'avait point sollicitée, qu'ils eurent même de la peine à lui faire accepter, qu'il remplit avec succès, et où il ne négligea aucune occasion de faire prévaloir la méthode d'Aristote sur les théories modernes. Au bout de seize ans il demanda sa retraite; mais les réformateurs, ne voulant pas que son nom fût effacé du tableau de l'université, l'y maintinrent sous le titre de professeur émérite, en lui conservant ses honoraires, et le chargeant de continuer et d'achever l'histoire de cette université, commencée par le Pappadopoli, et qu'il avait conduite jusqu'à cette époque (1740), qui fut celle de sa mort. Il se mit aussitôt à l'ouvrage; mais le désordre et le vide qu'il trouva dans les archives l'arrêtèrent jusqu'à ce qu'il eut, à force de recherches, rassemblé tous les monuments, actes et pièces officielles, et dressé les tables et les catalogues, préliminaires indispensables d'un semblable travail. Lorsqu'il le publia enfin, les douze instructions ou traités (*syntagmata*) qui contiennent l'histoire générale de l'origine et des progrès, des règlements et des différents emplois de l'université, obtinrent une approbation universelle; il n'en fut pas ainsi de l'histoire particulière qu'il fit paraître ensuite; elle ne remplit point l'attente qu'on en avait conçue, et ne contient guère que la sèche nomenclature des professeurs morts, et quelques phrases, le plus souvent caustiques, sur ceux qui vivaient encore. Au reste, ce laconisme semblait tenir à son principe, que les livres les plus courts sont les meilleurs. Il ne cessait d'écrire à Fabroni : « Si vous voulez que vos *Vies des Italiens illustres* « soient lues, faites-les courtes; notre siècle est « ennemi des longues légendes. » Facciolato mêlait à ces grands travaux d'autres compositions moins importantes : son zèle pour la langue latine ne l'empêchait pas de s'occuper de sa langue maternelle; et l'on a de lui un Traité de l'orthographe italienne. Il écrivait aussi en vers dans les deux langues, mais avec plus d'élégance que d'imagination et de feu. Ce caractère d'élégance, de concision, et, pour ainsi dire, de propriété de style,

caractérise tout ce qu'il a écrit. Sa réputation s'était étendue dans tous les pays étrangers; le roi de Portugal lui fit offrir, avec les conditions les plus avantageuses, la direction du collége des Nobles qu'il venait d'établir à Lisbonne. Facciolato prétexta son grand âge pour ne point accepter et pour rester dans sa patrie; mais il donna par écrit des directions qui lui furent demandées, et dont le roi fut si satisfait, qu'il lui envoya en présent un magnifique service de porcelaine de la Chine. Facciolato vécut sans infirmités jusqu'à une extrême vieillesse, et mourut le 25 août 1769. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Orationes latinæ*, imprimées d'abord séparément, ensuite réunies et publiées à Padoue, 1744, in-8°, et réimprimées au nombre de vingt-sept, ibid., 1767; 2° *Logicæ disciplinæ rudimenta ex optimis fontibus deducta*, etc., Venise, 1728, in-8°, réimprimés ensuite avec deux autres parties, sous ce titre: *Jacobi Facciolati logica tria complectens rudimenta, institutiones, acroases XI*, Venise, 1750, in-8°; 3° *Ortografia moderna italiana con qualche cosa di lingua per uso del seminario di Padova, aggiunti in fine gli avvertimenti, grammaticali*, Padoue, 1721, in-4°; 4° *Exercitationes in duas priores Ciceronis orationes*, Padoue, 1731; 5° *Annotationes criticæ in I litteram latini lexici cui titulus : « Magnum dictionarium latino-gallicum, auctore Danetio, »* Padoue, 1731, in-8°; *item in X litteras ejusdem lexici;* ces dernières n'ont été imprimées que dans la collection des *Opuscules scientifiques* de Calogera, t. 19, Venise, 1739; 6° *Scholia in libros Ciceronis de officiis, de senectute, amicitiâ, somnio Scipionis, paradoxis*, etc., Venise, 1741, in-8°; 7° *De gymnasio Patavino syntagmata duodecim ex ejusdem gymnasii fastis excerpta*, Padoue, 1752, in-8°; 8° *Fasti gymnasii Patavini, ab anno 1260 ad annum 1752 collecti, partes III*, Padoue, 1757, in-4°; nous avons dit ci-dessus quel était le différent mérite et quel avait été le différent succès de ces deux ouvrages; 9° *Epistolæ latinæ CLXXI Jacobi Facciolati in Patavina academia professoris emeriti et historici*, Padoue, 1765, in-8°. G—É.

FACINI (Pierre), peintre, naquit à Bologne vers l'an 1566. Annibal Carrache, ayant vu un dessin bizarre, mais hardi, qu'il avait fait avec du charbon, lui proposa de lui donner des leçons et de l'admettre dans son école; mais il ne tarda pas à s'en repentir. Facini, en sortant de l'école des Carraches, en ouvrit une où il chercha à attirer la jeunesse de Bologne. Ce peintre était recommandable par la vigueur et l'assurance de ses têtes, et surtout par une vérité de carnations qu'Annibal ne pouvait s'empêcher d'admirer. Du reste, ce maître n'avait pas un dessin correct, quoiqu'il eût semblé annoncer qu'il excellerait dans cette partie. Il laissait aussi beaucoup à désirer dans sa manière d'attacher les mains et les bras, et il n'eut pas le temps de se corriger de ces défauts. Son tableau des *Saints protecteurs de Bologne*, fait pour l'église de St-François de la même ville, est le meilleur ouvrage qu'il ait composé. On voit de lui, à la galerie Malvezzi, plusieurs *Jeux d'enfants* dans le goût de l'Albane, mais d'une plus grande dimension. Facini mourut en 1602, environ à l'âge de 36 ans; il eut pour principal élève Jean-Marie Tamburini, qui s'attacha ensuite au Guide et suivit son style. A—D.

FACINO CANE, condottiere, tyran d'Alexandrie, né à Santhia, vers l'an 1360, d'une famille noble de la faction des Gibelins. Son nom était Boniface, dont Facino n'est qu'un diminutif. Il fut un des élèves du comte Albéric de Barbiano et des généraux de Jean Galéaz Visconti, premier duc de Milan. Celui-ci l'opposa, en 1391, au comte Jean III d'Armagnac, qui envahissait la Lombardie, et à cette occasion Facino Cane obtint la seigneurie de Castagnole en Montferrat, et celle du bourg St-Martin. Après la mort de Jean Galeaz, et pendant la minorité orageuse de ses fils, Facino chercha, comme les autres généraux du duc de Milan, à se faire une principauté indépendante. Il s'empara d'Alexandrie en 1404, déclarant cependant qu'il n'occupait cette ville que comme lieutenant de Philippe-Marie Visconti, à qui son père l'avait laissée en héritage. Deux ans après il enleva Plaisance à Otto-Bon Terzo, autre général qui comme lui voulait former une nouvelle principauté. Les États de Facino Cane confinaient avec celui de Gênes, que l'intrépide maréchal Boucicaut gouvernait alors au nom de la France; ces deux capitaines embrassèrent des partis opposés dans les factions de Lombardie, et Facino Cane, averti que que Boucicaut marchait sur Milan, fondit sur Gênes par la vallée de Bisaguo; il détermina cette ville à la révolte, et tous les Français qui y étaient demeurés furent massacrés ou chassés de la ville le 6 septembre 1409. Les intrigues de la cour des Visconti forcèrent ensuite Facino Cane à tourner ses armes contre ces princes. Dans la même année, 1409, il força l'aîné Jean-Marie à renvoyer de Milan des conseillers qui lui déplaisaient. Bientôt après il assiégea Philippe-Marie, le plus jeune, dans Pavie. Il prit cette ville et la saccagea pendant trois jours. Philippe-Marie, demeuré son prisonnier, lui abandonna toute son autorité. La principauté de Facino Cane comprenait alors Pavie, Alexandrie, Verceil, Tortone, Varèse, Cassano et toutes les rives du lac Majeur. Il marchait à de plus grandes conquêtes, lorsqu'il tomba grièvement malade au commencement de mai 1412. Sur ces entrefaites, Jean-Marie Visconti, duc de Milan, que sa férocité rendait universellement odieux, fut tué par des conjurés le 16 mai 1412. Facino Cane en apprit la nouvelle à son lit de mort, et l'on assure qu'il expira comme il jurait d'en tirer une sanglante vengeance. Sa veuve, Beatrix Lascaris, fille du comte de Tende, épousa en secondes noces Philippe-Marie, duc de Milan, auquel elle porta en dot l'armée qu'avait formée son mari et les seigneuries qu'il avait conquises : l'ingrat Visconti la fit ensuite périr sur un échafaud. La vie de Facino Cane se trouve dans la *Biografia piemontese* de Tenivelli. S. S—I.

FACIO. *Voyez* Fatio et Fazio.

FACUNDUS, évêque d'Hermiane en Afrique, se distingua sous le règne de Justinien par le rôle qu'il joua dans les disputes théologiques qui eurent lieu au sujet des *Trois Chapitres*, et des décisions rendues sur cet article, un siècle auparavant, dans le concile de Chalcédoine. On désignait par le nom des *Trois Chapitres* les écrits de trois évêques contemporains de Nestorius, et qui avaient été soupçonnés de partager ses erreurs, mais dont le concile de Chalcédoine avait admis la justification et reconnu l'orthodoxie. Les ouvrages qui après tant d'années devenaient de nouveau un sujet de scandale et de discorde étaient : 1° les écrits de Théodoret, évêque de Cyrrhe; 2° un Traité de l'orthodoxie, composé par Théodore, évêque de Mopsueste; 3° une lettre d'Ibas, évêque d'Ephèse. Les acéphales (secte obscure et sans chef, comme le désigne son nom, mais formée des secrets partisans de l'eutychisme et du nestorianisme) tendirent un piége à Justinien, et crurent infirmer l'autorité du concile de Chalcédoine en faisant eux-mêmes condamner des propositions que ce concile avait tolérées. Ce prince rendit un édit contre les Trois Chapitres, et força les évêques à le signer. Plusieurs s'y refusèrent : ce fut à cette occasion que Facundus, que les affaires de son église avaient amené à Constantinople, présenta à l'empereur l'apologie des ouvrages qu'on voulait condamner, et s'exprima avec autant de hardiesse que de fermeté. Les menaces et l'exil ne purent le faire changer d'avis. Le pape Vigile ayant été appelé à Constantinople, en 547, pour régler cette affaire, augmenta le trouble par ses variations; et lorsque, pressé par Justinien, il consentit à condamner les Trois Chapitres, Facundus et les évêques d'Afrique se séparèrent de sa communion. Ce schisme obscur et peu important dura près d'un siècle. Les ouvrages que Facundus a laissés sont : 1° les douze livres *De Tribus Capitulis*, publiés par le P. Sirmond, 1629; 2° un autre *Traité* sur le même sujet, adressé à Mocianus; 3° une *Lettre* publiée par le P. dom Luc d'Achery. Les détails relatifs aux Trois Chapitres se trouvent dans les Actes du 5e concile général de Constantinople; Dupin, *Bibl. eccl.*, t. 5, p. 189-207, etc. L—S—e.

FADHEL el BARHSAKY. *Voyez* Yahya el Barheky.

FADL BEN RÉBI, vizir de Haroun el Rachid, parvint par ses intrigues à renverser les Barmécides, famille rivale de la sienne en puissance et en crédit, et les remplaça dans le ministère vers l'an 187 de l'hégire (803 de J.-C.). Il avait précédemment occupé la charge de chambellan sous les califes Mansour, Mèhdi et Hadi, et il conserva la dignité de vizir jusqu'à la mort de Haroun. Lors de cet événement, il se trouvait à Thous avec le calife, et reprit la route de Bagdad avec les bagages de l'armée. Ce fut Fadl qui suscita la guerre entre les deux fils de Haroun, Amin et Mamoun, en engageant le premier à enfreindre le testament de son père. Aussi, lorsque Mamoun eut pris possession de la couronne, il mena quelque temps une vie errante, fuyant de campagne en campagne pour se soustraire à la colère du calife. Fadl mourut, selon Ibn Khilcan, en 208 de l'hégire, au mois de dzoulcandah (mars 824 de J.-C.). Voici le portrait qu'en trace un historien arabe : « C'était un homme « adroit, et qui connaissait parfaitement la con« duite qui convient aux souverains et les talents « qui leur sont nécessaires. Quand il fut devenu « vizir, il se livra avec passion à la culture des « lettres; il rassembla près de lui un grand « nombre de savants, et acquit en peu de temps « les connaissances qu'il désirait avoir en ce « genre. » J—n.

FADL BEN SAHAL, vizir du célèbre calife Mamoun, fut revêtu par ce prince d'une autorité absolue, et eut sous sa dépendance l'administration civile et militaire, ce qui le fit surnommer *Dzoul riasseteïn* (*possesseur des deux directions*). On dit qu'il conseilla à Mamoun de se choisir un successeur dans la maison d'Ali, afin de mettre fin aux dissensions qu'elle suscitait sans cesse dans l'empire; mais ce conseil, loin d'apaiser les troubles, en créa de nouveaux, et Fadl le paya de sa vie, car les Abbassides le firent assassiner dans le bain, le vendredi 2 de chaaban, en 202 ou 203 de l'hégire (12 février 818 de J.-C.). Fadl descendait, selon Fakhr-Eddyn, des anciens rois de Perse; son père avait quitté la religion des mages pour embrasser l'islamisme. Il rivalisait en générosité avec les Barmécides, auxquels il avait été attaché, et possédait plusieurs de leurs belles qualités. Fadl est aussi célèbre dans l'histoire pour son habileté dans la science des astres et en géomancie. On rapporte de lui une infinité de prédictions qui se réalisèrent. Il est auteur d'un *Traité d'astrologie judiciaire*. J—n.

FADLOUN, frère de Lelkari, prince musulman du nord de l'Arménie, qui, vers le commencement du 11e siècle, fit périr tous les mâles de sa famille, et s'empara de la souveraineté des villes de Gandsak, Bardaa et Schamkor. Il fit périr la plupart des princes musulmans ou chrétiens qui possédaient des souverainetés dans le voisinage de la sienne. Il voulut attaquer David, roi pagratide de l'Arménie orientale; mais il fut vaincu et contraint de fuir dans l'Aderbadegan, d'où il revint bientôt avec une puissante armée, qui fut mise en déroute et complétement détruite. Fadloun lui-même périt dans la mêlée. S. M—n.

FADLOUN Ier, riche particulier musulman, qui, en l'an 1072, acheta du sultan Seldjoukide Alp Arslan, pour une somme très-considérable, la ville d'Ani, capitale de l'Arménie, et en fut souverain sous la suprématie des princes Seldjoukides de Perse. Il fit relever les murs et la plus grande partie des édifices publics, qui avaient été presque entièrement détruits dans la guerre des Arméniens et des Grecs contre les Turcs. Il rappela aussi la plupart des personnages marquants de l'Arménie

que la tyrannie des musulmans avaient forcés de s'éloigner. Lorsqu'il mourut, son neveu, Manou Sché, lui succéda dans sa souveraineté. S. M—N.

FADLOUN II, fils d'Abou'l Sewar, succéda à son père dans la souveraineté de la ville d'Ani. Il rendit dans plusieurs occasions de grands services aux sultans Seldjoukides de Perse. En l'an 1125, pendant qu'il était dans le Khoraçân, David III, roi de Géorgie, après avoir conquis la plus grande partie de l'Arménie septentrionale, vint attaquer Ani, qui fut prise après un long siége; l'émir Abou'l Sewar, père de Fadloun, fut emmené prisonnier à Téflis, où il mourut peu après dans la captivité. En l'an 1126, Fadloun, informé de la conquête de ses États, revint promptement de Perse avec une nombreuse armée, fit alliance avec plusieurs des petits princes de l'Arménie, vainquit les Géorgiens, et reprit Ani après un an de siége. Démétrius II, roi de Géorgie, successeur de David III, fut contraint par ce revers de faire la paix avec lui. Fadloun prit encore la ville de Tovin, qu'il réunit à sa souveraineté. Il mourut vers l'an 1132. S. M—N.

FADLOUN III, fils de Mahmoud et neveu de Fadloun II, succéda à son père en l'an 1155, dans la dignité d'émir des villes d'Ani et de Tovin. Il gouverna ses États avec la plus grande tyrannie, et s'aliéna entièrement l'esprit de ses sujets. George III, roi de Géorgie, le vainquit en 1161, et s'empara de ses deux villes et des contrées qui composaient sa souveraineté. Bientôt après, Fadloun et son allié, Sokman Schah Armen, roi de Kelath, parurent devant Ani avec une armée très-considérable, et livrèrent bataille aux Géorgiens. Après un combat très-acharné, cette armée fut mise dans une déroute complète, et Fadloun resta parmi les morts. S. M—N.

FAERNE (GABRIEL), célèbre poëte latin moderne, était de Crémone, et fleurit dans le 16e siècle. L'époque de sa naissance, l'emploi de ses premières années et ses premiers pas dans le monde sont également ignorés. Malgré son extrême modestie, son mérite fut enfin connu du cardinal Jean-Ange de Médicis, qui se l'attacha, et prit pour lui beaucoup d'affection. Tous les auteurs qui ont parlé de Faërne reconnaissent qu'il en était digne, et louent en lui non-seulement le talent et le savoir, mais une probité singulière et la plus grande innocence de mœurs. Le cardinal, son protecteur, étant devenu pape sous le nom de Pie IV, s'occupa de sa fortune, et chargea son neveu, le saint cardinal Charles Borromée, de s'en occuper plus particulièrement. Le bon Faërne ne profita de cette augmentation de crédit que pour rendre service, auprès du cardinal et du pape, à tous les gens de lettres qui avaient recours à lui. Du reste, il vivait à Rome comme s'il eût été à la campagne, étranger à la corruption et aux intrigues de la cour, concentré dans ses études, mais toujours accessible et agréable à tout le monde par l'égalité de son caractère et par sa candeur. Il ne jouit pas longtemps de cette heureuse position; après une maladie longue et douloureuse, il mourut dans un âge peu avancé, le 17 novembre 1561. Celui de ses ouvrages qui lui a fait le plus de réputation est un recueil de cent fables en vers latins de différentes mesures, et dont il tira les sujets d'Ésope et de quelques autres anciens auteurs. C'était par ordre de Pie IV qu'il avait entrepris ce travail. Les fables de Phèdre ne furent retrouvées par Pierre Pithou que plus de vingt ans après; on n'avait point de fables latines qui pussent entrer dans l'instruction de la jeunesse, et ce fut ce qui donna au pape l'idée de faire exécuter ce recueil. Il les fit imprimer après la mort de l'auteur, en beaux caractères et avec de fort belles gravures, Rome, 1564, in-4°. Le savant Silvio Antoniano, qui fut depuis cardinal (*voy.* ANTONIANO), en dirigea l'édition, et l'offrit au cardinal Borromée par une élégante épître dédicatoire. L'historien de Thou a, contre son ordinaire, manqué de justice et de gravité en accusant trop légèrement Faërne d'avoir caché le nom de Phèdre, et d'avoir supprimé ses écrits qu'il avait lus et qu'il avait entre les mains (*voy.* son histoire, année 1561). Cette accusation était facile à réfuter, et l'a été victorieusement. D'abord le caractère de Faërne, plein de candeur et de probité, est universellement reconnu, et repousse l'idée d'un plagiat aussi honteux et aussi coupable. Ensuite, il suffit de se rappeler que ses fables sont au nombre de cent, et qu'à l'exception d'une seule, intitulée dans son recueil *Jupiter et Minerva*, et dans celui de Phèdre, *Arbores in deorum tutela*, il n'y en a aucune qui puisse faire croire qu'il eût eu sous les yeux les fables de Phèdre. Ce sont souvent les mêmes sujets, parce qu'elles sont tirées des mêmes sources grecques, mais elles diffèrent totalement dans les expressions, dans les pensées et dans la forme des vers. Quant à la fable unique où l'on voit sous tous ces rapports une grande ressemblance avec celle de Phèdre, elle avait paru précédemment dans le commentaire de Perotti sur le premier livre des épigrammes de Martial, publié sous le nom de *Cornucopia*. C'est là que Faërne l'avait vue, et non dans un prétendu manuscrit de Phèdre. S'il avait possédé ce manuscrit, et s'il s'était cru intéressé à le supprimer et à le détruire, comment un homme assez avide de réputation pour se porter à un tel excès n'avait-il choisi qu'une seule fable parmi toutes celles de Phèdre? Pourquoi en avait-il choisi une qui non-seulement n'est pas la plus élégante, mais qui le cède en élégance à presque toutes; et pourquoi s'était-il abstenu de toucher à toutes les autres, dont un grand nombre aurait pu lui faire beaucoup plus de réputation? Enfin comment en avait-il choisi une que Perotti avait publiée avant lui, et qui était connue de tout le monde, et n'avait-il fait aucun usage de celles que personne ne connaissait? Voyez, entre autres réfutations de l'erreur de de Thou, une longue note du jésuite Lagomarsini, t. 2 des lettres latines de Jules Pogiano, Rome, 1756, in-4°, p. 363 et sui-

vantes. Ce qui augmente le mérite de l'élégance du style dans le fabuliste de Crémone, c'est qu'il n'a pu imiter Phèdre, qu'il ne connaissait pas; Plaute et Térence furent ses modèles. Ces fables obtinrent, dès qu'elles parurent, un applaudissement universel; elles furent réimprimées à Cologne, à Anvers, à Bruxelles. Cette dernière édition, 1682, in-12, avec des gravures en bois, contient de plus, après chaque fable, des sentences en prose tirées de différents philosophes. Une bonne édition en fut donnée à Paris en 1697, in-12, par M. Mayoli, sous le titre de *Phædrus alter*. Perrault traduisit en vers les cent fables de Faërne, qu'il fit d'abord imprimer à Paris, avec d'autres poésies, 1699, in-12. La même année, le professeur L. Tranquille Denyse en donna une traduction en prose; elles furent réimprimées depuis sa mort, à Amsterdam, 1712, 1718, in-12, avec les mêmes gravures en bois de l'édition latine de Bruxelles; les fables sont divisées en cinq livres, et dans un autre ordre que celui de toutes les éditions précédentes. Les deux meilleures du texte latin sont celles de Comino, données par Volpi, Padoue, 1718 et 1730, in-4°. On y trouve, après les fables, d'autres poésies latines du même auteur, tirées de différents recueils; quelques lettres aussi écrites en latin, un petit traité resté imparfait sur les vers que les Latins employaient dans la comédie, et enfin une lettre critique en italien, qui contient la censure des corrections que Sigonio avait faites sur le texte de Tite-Live. On lit en latin le titre de cette lettre dans les additions de Teissier aux éloges des hommes savants, tirés de l'histoire du président de Thou; le Dictionnaire historique italien de Bassano l'a copié fidèlement; le Dictionnaire universel français n'a pas manqué de le répéter après eux, quoique le titre et la lettre de Faërne soient en italien dans les deux éditions de Volpi. D'après ces deux éditions, on en fit une à Londres, chez Darres et Dubosc, en 1743, in-4°. On y ajouta la traduction française de Perrault et cent gravures en taille-douce; cette édition est fort belle, mais très-incorrecte, tandis que les deux éditions de Padoue, comme toutes celles des frères Volpi, sont d'une parfaite correction. L'abbé Salviniani fut l'éditeur d'une bonne édition en 1793, in-4°, qui fut confiée aux presses de Bodoni, et qu'il enrichit d'une notice exacte des éditions précédentes, et enfin M. Boinvilliers en a donné une édition estimée en 1820, Paris, Delalain, in-12. Faërne a laissé de plus : 1° deux *Livres de corrections* sur les Philippiques et sur trois autres harangues de Cicéron, d'après un manuscrit qu'il avait découvert dans la bibliothèque du Vatican, et qu'il regardait comme le plus ancien de tous ceux qui existaient des œuvres de Cicéron; 2° Des *Notes* sur Catulle, sur Plaute, et un *Commentaire* plus étendu sur Térence, qui fut imprimé par les soins du savant Pierre Vettori, Florence, 1565, in-8°; réimprimé à Paris, 1602, in-4°. G—É.

FAESCH. Cette illustre famille de Bâle a produit plusieurs savants. Jean-Jacob, jurisconsulte estimable, naquit à Bâle le 1er octobre 1570, et y mourut le 20 février 1652; il fut professeur des institutions depuis 1599. Son fils Jean-Jacques occupa la même chaire, et mourut en 1649. — FAESCH (Remi), né à Bâle en 1595, étudia la jurisprudence à Genève, à Lyon, à Bourges et Marbourg, et fit plusieurs voyages en France, en Allemagne et en Italie. Dès l'année 1629, il passa successivement par les diverses chaires de droit. Il forma une bibliothèque nombreuse, un cabinet d'antiquités et de médailles des plus riches. Ce cabinet existe encore sous le nom de *Cabinet de Faesch*, et il fait un des objets de la curiosité des étrangers; son fondateur, pour en éviter la distraction, en fit un fidéicommis de famille, et substitua l'académie de Bâle. En 1620, il avait donné une dissertation *De fœderibus*. Il mourut en 1667. — FAESCH (Sébastien), né en 1647, devint professeur en droit à Bâle en 1687. On a de lui : 1° une *Dissertation sur la vie de Cicéron*, prononcée en 1661; 2° une *Dissertation savante De insignibus*, 1671; 3° une *Lettre* sur une médaille très-rare de *Palæmon Evergete*, roi de Paphlagonie, insérée dans les *Recherches curieuses* de Spon, traduite en latin, Bâle, 1680, in-4°, et réimprimée dans le *Thesaurus antiquit. græc.* de Grævius. Il mourut en 1712. — Son père, Christophe, avait de même occupé des chaires à l'université de Bâle; il a publié une dissertation *De re venatica*, et il mourut en 1683. — FAESCH (Boniface), né à Bâle en 1651, y mourut professeur en droit le 23 décembre 1713. On a de lui un grand nombre de *Dissertations*. — FAESCH (Jean-Rodolphe), né à Bâle en 1669, y mourut en 1751. Il étudia la jurisprudence et fut nommé, en 1698, conseiller du margrave de Baden; en 1715, l'électeur de Trèves l'avait nommé son résident à Paris; en 1722, il fut de même délégué à la cour de France par le duc de Wurtemberg, dans l'affaire de Montbéliard. Il rendit de très-bons services au duc de Wurtemberg et au margrave de Baden, dont il resta le chargé d'affaires en France et près la République helvétique jusque dans un âge très-avancé, où il se retira dans sa ville natale. — FAESCH (Jean-Louis), né à Bâle, avait étudié la jurisprudence, et se distingua bientôt par ses talents en peinture. Il s'occupa de portraits, et surtout de caricatures et d'attitudes théâtrales. Il en avait donné plus de cent qui représentent le célèbre *Garrik*. Ses ouvrages furent recherchés. Il mourut à Paris en 1778. — Un autre FAESCH (Jean-Rodolphe), ingénieur et architecte au service de l'électeur de Saxe, mort à Dresde en 1742, a laissé : 1° un *Traité de la manière de rendre les fleuves navigables*, Dresde, 1728, in-8°; 2° un *Dictionnaire des ingénieurs*, ibid., 1735, in-8°, et plusieurs autres ouvrages sur l'architecture et les fortifications, tous en allemand. — FAESCH (George-Rodolphe), probablement fils du précédent, général-major, chef du corps des ingénieurs saxons et directeur des fortifications de Dresde, où il mourut le

1er mai 1787, âgé de 77 ans, a traduit en allemand l'*Art de la guerre*, de Puységur, Leipsick, 1753, in-4°; les *Rêveries du maréchal de Saxe*, ibid., 1757, in-fol., etc.; il a traduit d'allemand en français les *Instructions militaires du roi de Prusse pour ses généraux*, Francfort (Paris), 1761, in-8°; et les *Journaux des siéges de la campagne de 1746 dans les Pays-Bas*, Amsterdam, 1761, in-12. Il a publié : 1° *Théâtre universel des machines* ou *Recueil d'ouvrages construits dans l'eau*, etc., Amsterdam, 1737, in-8°, avec planches dessinées par Tieleman Vander Horst, gravées par J. Schenk; 2° *Règles et principes de l'art de la guerre*, Leipsick, 1771, 4 vol. in-8°; il en parut en même temps une traduction allemande; 3° *Histoire de la guerre de la succession d'Autriche, de 1740 à 1748*, essai, Dresde, 1787, gr. in-8°, en allemand. U—I.

FAESI (Jean-Jacques), natif de Zurich, s'appliqua aux mathématiques et à l'astronomie. Outre les almanachs de Zurich qu'il composa pendant longtemps, on a de lui des *Deliciæ astronomicæ*, 1697; un *Planetoglobium*, ou *Paradoxum novum mechanico-astronomicum*, 1713, in-4°. U—I.

FAESI (Jean-Conrad), né à Zurich en 1727, mourut curé à Flaach, village près de Schaffhouse, en 1790. Il s'occupa pendant toute sa vie de recherches historiques, et surtout de l'histoire et de la statistique de sa patrie. Écrivain laborieux, il a publié un grand nombre d'ouvrages utiles et remplis d'érudition. Sa *Description géographique et statistique de la Suisse* a paru en 4 volumes in-8°, en allemand, de 1765 à 1768; en 1765 il avait fait paraître 2 volumes de *Mémoires sur divers sujets de l'histoire ancienne et moderne;* en 1790 a paru son *Histoire de la paix d'Utrecht*. Il a traduit en allemand l'histoire d'Afrique et d'Espagne de Cardone; et les journaux historiques soignés par Meusel contiennent quantité de ses mémoires. Il a laissé deux fils, qui ont hérité des qualités estimables de leur père. U—I.

FAGAN (Christophe-Barthélemi), né à Paris en 1702, était fils du premier commis au grand bureau des consignations. Il eut lui-même dans ce bureau un emploi qui, en l'occupant fort peu, lui laissait tout le loisir nécessaire pour s'occuper de littérature, et particulièrement de théâtre. Né paresseux et insouciant, il avait en aversion non-seulement les affaires, mais encore les devoirs de la société. Comme il ne pouvait porter dans le monde qu'un extérieur négligé et des manières peu agréables, il fréquentait de préférence les lieux où l'on goûte des plaisirs faciles et obscurs; le cabaret était son séjour habituel; il avait cependant une femme et passait pour bon mari. S'il eût vu meilleure compagnie, son esprit et son talent se fussent étendus; son style eût acquis plus de délicatesse et d'élégance. Il avait le génie de la comédie; quatre de ses pièces, l'*Étourderie*, les *Originaux* (*voy.* Dugazon), le *Rendez-vous* et la *Pupille*, sont restées au théâtre; la dernière passe pour son meilleur ouvrage. Tous les bons juges conviennent que la Harpe, dans son *Cours de littérature*, a traité la *Pupille* beaucoup trop sévèrement, en disant qu'elle n'avait dû son succès qu'aux grâces de la Gaussin; mais tout le monde pense, comme lui, qu'en général les intrigues de Fagan sont forcées. Cet auteur a fait pour le Théâtre-Français, outre les quatre pièces citées plus haut : la *Grondeuse*, l'*Amitié rivale*, *Joconde*, le *Musulman*, l'*Inquiet*, le *Marié sans le savoir*, l'*Heureux retour*, le *Marquis auteur* et l'*Astre favorable;* pour le Théâtre-Italien, la *Jalousie imprévue*, le *Ridicule supposé*, l'*Isle des talents*, la *Fermière* et les *Almanachs;* pour le Théâtre de la Foire, sept opéras comiques en société avec Panard, auteur dont il se rapprochait beaucoup par le talent, le caractère et le genre de vie. Il a encore fait une parade intitulée : *Isabelle grosse par vertu*, l'une des meilleures facéties de ce genre. Enfin il a publié *Nouvelles observations au sujet des condamnations prononcées contre les comédiens*, Paris, 1751, in-12; ouvrage qui fut réfuté par un anonyme, homme du monde amateur des spectacles, dans un écrit intitulé : *Essai sur la comédie moderne*, Paris, 1752, in-12. Fagan mourut à Paris le 28 avril 1755, à 53 ans. Son *Théâtre* a été imprimé en 4 volumes in-12, Paris, 1760. Pesselier en fut éditeur, et y ajouta un éloge de l'auteur. A—G—R.

FAGE (Durand), fanatique des Cévennes, naquit à Aubais, près Sommières, petite ville du bas Languedoc, en 1681. On ne sait rien de sa première éducation, et son histoire ne commence qu'en 1702. Il avait vingt et un ans; c'est alors que pour la première fois il se trouva à une assemblée d'*inspirés* qui se tenait en plein champ, près de St-Laurent de Gouse. Il raconte qu'il y vit une jeune fille de onze ans, naturellement timide, et qui ne savait pas lire, laquelle fut tout à coup saisie par l'*Esprit*. Elle éprouva des convulsions, des agitations dans la poitrine, et bientôt elle s'écria : « Humilie-toi, peuple de Dieu; prosterne-« toi devant lui : que le nom de Dieu soit notre « secours. » Elle fit ensuite une longue prière, puis un discours d'environ trois quarts d'heure que Fage trouva fort touchant et qu'il lui semblait qu'une fille si jeune et si ignorante n'avait pu prononcer sans un secours surnaturel. Dans une autre assemblée, la jeune fille annonça avec le même ton d'inspiration que Fage recevrait de grands dons de Dieu, s'il fréquentait les saintes assemblées. Ces prédictions commencèrent à agir sur l'imagination de Fage, naturellement vive et portée à l'enthousiasme. Cependant, retenu par les divers jugements qu'il entendait porter sur les *inspirés*, il n'osait se déclarer. Il retourna à Aubais, et fut contraint de servir pendant six ou sept mois dans une milice contre les camisards. L'année suivante, se trouvant à Grand Galargues, il eut occasion d'y voir une autre fille *inspirée*, âgée de vingt-trois ans, qui acheva de lui tourner la tête. Elle s'appelait *Margareta Bolle;* saisie de l'*Esprit*, elle dit à Fage : « qu'à l'épée qu'il « portait, était réservé l'honneur d'exterminer les

« ennemis de la vérité. » En même temps elle l'invita à faire une lecture pieuse. A peine eut-il prononcé ces mots : « Mon Dieu, augmente notre « croyance, » qu'il sentit comme un grand poids lui oppresser la poitrine, et que d'abondantes larmes lui coulèrent des yeux. Il fut plus d'une heure et demie sans proférer un mot. Margareta fut de nouveau saisie de l'Esprit, et dit à Fage qu'elle était sûre qu'il était touché de repentir, et qu'il pleurait ses péchés. Fage en convint : quelques autres scènes semblables firent de lui un fanatique accompli. On n'en doutera point après le compte qu'il rend lui-même de ce qui se passait parmi les *inspirés :* « Tout ce que nous fai- « sions, dit-il, nous le faisions par ordre de « l'*Esprit.* Les plus simples d'entre nous, les en- « fants mêmes sont nos oracles. Arrivait-il quelque « chose d'important sur quoi il fallait délibérer, « nous nous jetions à genoux ; nous demandions « à Dieu de nous diriger, et voici qu'aussitôt « plusieurs étaient saisis de l'*Esprit*, et parlaient « sur la chose en question. S'ils étaient d'accord, « nous regardions ce qu'ils disaient comme la « décision de Dieu. Devions-nous attaquer l'en- « nemi, étions-nous poursuivis, la nuit nous « surprenait-elle, craignions-nous quelque em- « buscade, fallait-il déterminer le lieu de l'as- « semblée ? *Seigneur*, disions-nous, en nous pro- « sternant, *fais-nous connaître ce qu'il te plaît que* « *nous fassions pour ta gloire et pour notre bien,* « et l'*Esprit* nous répondait. Après cela la mort « ne nous effrayait pas : nous ne faisions aucun « cas de notre vie, heureux de la perdre pour la « cause du Sauveur, et en obéissant à ses ordres. « Quand nous allions au combat et que l'*Esprit* « nous avait fortifiés par ces bonnes paroles : « *N'appréhendez pas*, *mes enfants*, *je vous condui-* « *rai et vous assisterai*, nous nous jetions dans la « mêlée comme si nous avions été vêtus de fer, « et que nos ennemis n'eussent eu que des bras « de laine. Avec l'assistance des paroles de l'*Es-* « *prit*, nos petits garçons de douze ans frappaient « à droite et à gauche comme de vaillants hommes : « la grêle des mousquetades avait beau siffler à « nos oreilles, comme l'*Esprit* nous avait dit : « *Ne craignez rien*, cette grêle de plomb ne nous « inquiétait pas plus qu'une grêle ordinaire. » Fage fit toute la guerre des camisards. Après la capitulation de 1706, Cavalier, l'un de leurs chefs, ayant obtenu un régiment du roi d'Angleterre, Fage alla le joindre en Hollande, et lui demanda du service. Les places étant données, il se rendit à Londres, où l'on sait qu'il était avec quelques autres chefs vers l'automne de 1706. On ignore ce qu'il devint depuis. Quelques-uns croient que son imagination se calma et que la raison lui revint. L—y.

FAGEL. Cette maison s'est, pendant un siècle et demi, illustrée dans la république des Provinces-Unies des Pays-Bas par une suite d'excellents hommes d'État et de guerre. Les importantes fonctions de greffier des États généraux furent pendant cent vingt-cinq années consécutives (de 1670 à 1795) remplies par des Fagel. Ils ont constamment été les partisans zélés du système stadhoudérien ; mais les antagonistes même de ce système n'accusaient ni leurs motifs ni leurs moyens, et l'on a toujours rendu justice à leur moralité. — Fagel (Gaspar), né à Harlem en 1629, se consacra au barreau. En 1663, il fut créé conseiller pensionnaire de sa ville natale, magistrature singulièrement considérée en Hollande, et qui frayait le chemin aux premiers honneurs de la république ; en 1670, nommé greffier des États généraux, il signala dans ce poste la généreuse fermeté de son caractère en plus d'une occasion, mais surtout lors de l'invasion de la Hollande par Louis XIV, en 1672. Le 20 août de la même année, jour de désastreuse mémoire par le massacre des deux illustres frères de Witt, il succéda à l'un de ces honorables martyrs dans la place de grand pensionnaire. Il posa avec le chevalier Temple les premières bases de la paix de Nimègue, conclue en 1678. Il avait été l'année précédente continué dans les fonctions quinquennales de grand pensionnaire ; il le fut également en 1682 et en 1687. En 1682, le comte d'Avaux, ambassadeur de France en Hollande, ne négligea rien pour mettre Fagel dans les intérêts de sa cour : il osa tenter jusqu'aux moyens de la corruption ; mais Fagel refusa noblement une somme de deux millions que l'artificieux négociateur s'était permis de lui offrir. Dans les différends de Guillaume III avec la ville d'Amsterdam, en 1683, il se montra peu jaloux de complaire à cette métropole du commerce hollandais. Mais le triomphe de la politique de Fagel fut peut-être dans l'élévation de Guillaume III au trône d'Angleterre. C'est lui qui rédigea dans cette conjoncture le manifeste de Guillaume, et qui disposa toutes les mesures pour son voyage. Il n'eut pas la satisfaction d'en apprendre le succès complet, étant mort le 15 décembre 1688, avant que la nouvelle officielle de ce grand événement fût parvenue en Hollande. Fagel a été différemment jugé selon les impressions diverses que fait naître l'esprit de parti. Temple et d'Avaux ne pouvaient l'apprécier de même. Léti l'a trop prôné, et il avait apparemment de bonnes raisons pour le faire. Wicquefort avait personnellement à se plaindre de Fagel, et il l'a trop déprécié. Burnet rend hommage à l'étendue de ses connaissances, à la netteté de ses conceptions, à la sûreté de son jugement, à son talent de conduire les esprits dans une grande assemblée, à son éloquence populaire, à son caractère religieux et à sa probité ; mais il le taxe d'emportement, d'aigreur, d'un excès d'amour-propre. A l'en croire, Fagel se montrait quelquefois faible dans le danger ; toutefois sa carrière ministérielle fut presque, d'un bout à l'autre, tissue de circonstances critiques et de conjonctures périlleuses, et peu d'hommes ont exercé, pendant

seize années consécutives, plus d'influence que lui sur les destinées de l'Europe. Il vécut célibataire, et ne laissa point de fortune. — FAGEL (François), neveu du précédent, qui avait eu pour successeur dans la place de greffier des États généraux son frère Henri, y succéda lui-même à son père, auquel il avait déjà antérieurement obtenu d'être adjoint, et il la résigna au bout de soixante-quatre ans de service, en 1744. Il était né à La Haye en 1659, et y mourut en 1746. Il avait eu le bonheur de trouver un excellent biographe dans Onno-Zwier de Haren; mais cette biographie est devenue la proie des flammes dans le fatal incendie du château de Wolvega, en Frise, en 1777. Haren l'a caractérisé par ces paroles de Tacite dans la Vie d'Agricola : *Cultu modicus, sermone facilis, uno aut altero amicorum comitatus, adeo ut plerique, quibus magnos viros per ambitionem æstimare mos est, viso adspectoque illo, quærerent famam, pauci interpretarentur* (*voy.* les Notes de Haren sur son poëme des *Gueux*, t. 2 de l'édition d'Amsterdam, 1785, p. 317). — FAGEL (François), né en 1740, se prépara aux fonctions publiques par de bonnes études et d'utiles voyages. De retour de ces derniers, il fut nommé greffier-adjoint des États généraux, et il donnait les plus belles espérances, quand la mort le frappa, le 28 avril 1773, à l'âge de 33 ans, au grand regret de ses amis et de ceux de la chose publique. Le *Mercure de France*, du mois d'octobre 1772, contient un excellent morceau intitulé : *Description philosophique du caractère de feu M. F. Fagel.* Ce morceau est de la main de Fr. Hemsterhuis, et il se trouve dans le recueil de ses œuvres, t. 1er, p. 267 à 280. Il donne la plus haute opinion du mérite et des qualités de celui qui en est l'objet. — FAGEL (Henri), né à la Haye, en 1706, a également honoré dans les fonctions publiques le nom qu'il portait. Nommé greffier des États généraux en 1744, il eut une part distinguée à l'élévation du stadhouder Guillaume IV, en 1748, et, depuis cette époque, à toutes les affaires du gouvernement. Les temps devinrent excessivement orageux sous Guillaume V, et Fagel eut besoin de toute la considération attachée à son nom, à ses connaissances et à ses qualités personnelles pour se maintenir en place. Il a pu pressentir l'expulsion temporaire de la maison d'Orange; mais il ne l'a point vue, étant mort en 1790. Les sciences et les arts eurent en lui un protecteur distingué, et il a laissé une riche bibliothèque, dont il aimait à communiquer les trésors. On lui attribue (en société avec MM. Tavel et Maclaine) la traduction française des *Lettres de milady W. Montague*, publiée à Rotterdam, 1764, 2 vol. in-8°, et réimprimée en 1783. Son fils, M. le général Fagel, était en 1814 ambassadeur du prince souverain des Pays-Bas à la cour de France. — FAGEL (François-Nicolas), fils de Nicolas, magistrat très-influent de Nimègue, et neveu de Gaspar, a fourni, depuis son entrée au service, en 1672, jusqu'à sa mort, la carrière militaire la plus brillante. Honoré des bontés de Guillaume III, son maître, et de celles de plusieurs autres souverains; successivement général d'infanterie au service des États généraux, lieutenant-feld-maréchal à celui de l'empereur d'Allemagne, mestre de camp général de la Flandre hollandaise, etc.; les occasions où il s'est le plus distingué sont la bataille de Fleurus, en 1690 (il mérita les éloges du vainqueur, le maréchal de Luxembourg); la défense de Mons en 1691 (la ville ne se rendit que par le soulèvement des habitants); le siége de Namur, où il fut dangereusement blessé; la prise de Bonn en 1703, la campagne de Portugal vers la fin de la même année; et, dans cette campagne, la prise de Valence, d'Albuquerque, etc. (des jalousies et des cabales engagèrent Fagel à demander son rappel en Hollande, malgré les instances du roi de Portugal); la campagne de Flandre en 1711 et 1712 et la prise de Tournai; les batailles de Ramillies et de Malplaquet; la prise de Bouchain, du Quesnoi, etc., reperdus après la bataille de Denain. A la paix d'Utrecht, Fagel se retira dans son commandement de l'Écluse, en Flandre, où il mourut le 25 février 1718. Il était d'une rare intrépidité, qu'il savait allier à la modestie, et même à la courtoisie. Guillaume III lui ayant reproché un jour qu'il s'oubliait trop dans le danger, il lui répondit : « Sire, Votre Majesté aime à voir ses « torts dans ses généraux. » Il était, au service, de la plus scrupuleuse exactitude, et maintenait avec rigueur la discipline militaire. Incorruptible sous le rapport de l'intérêt, il refusa, au siége de Lille, une offre de 50,000 florins, qui lui fut faite pour obtenir la dispense d'une réquisition de grains, et il aima mieux nourrir ses soldats que de s'enrichir. La Hollande a eu peu d'hommes de guerre dont elle puisse se faire plus d'honneur que de Fagel. M—ON.

FAGET DE BAURE (JACQUES-JOSEPH), historien, né à Orthez, en Béarn, le 30 octobre 1755, n'était âgé que de quatorze ans lorsque, ayant achevé sa philosophie au collége de Juilly, il put prendre ses premières inscriptions à l'École de droit. Grâce à l'influence dont jouissait en province sa famille depuis longtemps connue dans la robe, il fut nommé à dix-neuf ans avocat général au parlement de Pau. La facilité brillante dont il fit preuve justifia cette élévation précoce, en même temps que les espérances inspirées par ses succès de collége (1). Faget de Baure était dans

(1) Le P. Viel de l'Oratoire, grand préfet des études de Juilly pendant beaucoup d'années, n'a pas résisté au besoin de faire imprimer, en 1814, à la suite de sa traduction de Télémaque en vers latins, les éloges donnés par lui, longtemps auparavant, en séance publique, à Faget de Baure. Celui-ci, alors élève distingué du collége de Juilly, était devenu avec le temps « un « magistrat également recommandable par ses talents et ses « vertus, » et, comme dans son enfance, *laudis aculeo vehementer excitatus*. Le suffrage du P. Viel, qui a figuré honorablement parmi nos latinistes modernes, est encore vivement apprécié par ses élèves, dont l'attachement et la reconnaissance étaient allés, pendant la révolution de 1789, le rechercher au delà des mers. Plusieurs d'entre eux sont du nombre des rédacteurs de la *Biographie universelle*. Ils ne craignent pas d'être

toute la force de l'âge lorsque la révolution éclata. Il en désapprouva les principes, plus encore les conséquences; et, dépossédé de sa position par l'abolition des parlements, il vécut longtemps éloigné des affaires publiques. Cependant, à mesure que l'ordre public et la stabilité renaissaient, il sentit le désir de reprendre des fonctions analogues à celles qu'il avait quittées. Beau-frère de Daru, il seconda longtemps ses travaux sans avoir de titre, et fit ainsi partie de l'administration impériale sans avoir de service ostensible. Enfin, en 1809, il fut nommé membre et rapporteur du conseil du contentieux de l'empereur Napoléon. L'année suivante, le département des Basses-Pyrénées l'élut député au corps législatif. Un peu plus tard il recevait, avec le titre d'officier de la Légion d'honneur, une des présidences de la cour impériale de la Seine. Il adhéra, le 6 avril 1814, à la déchéance de Bonaparte, et signa, le 8, l'acte constitutionnel qui appelait Louis XVIII au trône. Il concourut aussi à la rédaction de la charte de 1814. Depuis ce temps, il fut invariablement fidèle à la cause royale; et, lors du débarquement de Bonaparte, son zèle pour les Bourbons se déploya très-énergiquement. C'est lui qui fit, à la séance du 14 mars 1815, le rapport sur le projet de loi qu'avait présenté la veille l'abbé de Montesquiou sur les récompenses nationales : ses paroles ne furent pas même exemptes de quelque teinte de déclamation. Dès 1814, lors de la discussion du projet de loi sur la presse, Faget de Baure s'était prononcé pour le maintien de la censure, à laquelle il ne proposait de soustraire que les écrits des membres de corps administratifs, judiciaires, académiques; il soutint de toutes ses forces le projet de loi tendant à faire restituer aux émigrés leurs biens non vendus, et appuya aussi les amendements Sarteron, Noailles, Bouchard, sur la restitution des routes et canaux. Cette ligne de conduite, que ne gâta point sa rédaction du projet de loi touchant la responsabilité des ministres, car cette rédaction ne pouvait qu'être inoffensive et faire gagner du temps, lui valut, le 17 février, le titre de conseiller de l'université, provisoirement réorganisée. Les cent jours écoulés, Faget de Baure fut nommé par Louis XVIII président du collége électoral des Landes; et bientôt élu membre de la chambre des députés par les Basses-Pyrénées, il vota dans cette assemblée avec la minorité. Présidant, en octobre 1816, le collége électoral de son département, il exprima plus nettement encore qu'il était partisan de l'ordonnance du 5 septembre, qui avait dissous la chambre introuvable. Nommé derechef, Faget de Baure vint reprendre sa place au centre droit, et dès lors grossit le nombre des ministériels qui votèrent invariablement pour le système Decazes. Il parla en conséquence pour la nouvelle loi des

démentis par leurs camarades, MM. Durand de Mareuil, Eusèbe Salverte, ni par les enfants du poète Arnault, également écolier de Juilly. L—P—E.

élections et pour le projet relatif à la suspension pendant un an encore de la liberté individuelle : c'était chez lui conviction. Sa prompte fin empêche de dire avec certitude à quoi l'eussent mené ces opinions mitigées et commodes. Il mourut le 30 décembre 1817. On a de Faget de Baure : 1° *Histoire du canal de Languedoc*, Paris, 1805, in-8°, anonyme. Il combat les prétentions d'Andréossy et revendique les droits de la famille de Caraman (*voy.* ANDRÉOSSY). 2° *Essais historiques sur le Béarn*, Paris, 1818, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage posthume, publié par Daru, beau-frère de l'auteur, est écrit avec élégance et facilité; la narration rapide, animée, présente avec assez de fidélité le tableau d'événements variés, nombreux et presque tous directement intéressants pour la France, dont cette contrée a été le théâtre. Malheureusement on n'y rencontre que ce que l'on sait déjà, ou ce que l'on croit savoir : nulle investigation nouvelle, nulle rectification des faits auxquels la lecture des documents originaux donnerait un aspect tout autre; et pourtant les monuments ne manquent pas : les archives, les bibliothèques, en Béarn ainsi qu'à Paris, en contiennent de très-importants. Nous n'insisterons pas plus longuement sur cette grave imperfection ; l'article BÉLA, auquel nous renvoyons, a dit sur ce point tout ce qu'il fallait faire et tout ce qu'un autre a fait. 3° Divers morceaux de poésie et de littérature, parmi lesquels on a remarqué de beaux vers sur le Dante (*Spectateur du Nord*), Hambourg, 1800. Faget de Baure avait fait insérer en 1806 dans la *Gazette de France* une lettre sur la question de savoir si les hommes d'État peuvent être gens de lettres, à laquelle M. de Chateaubriand répondit. Cette courte mais intéressante polémique a été réimprimée dans le *Spectateur français au 19e siècle*. P—OT.

FAGGI, ou de FAGGIIS (ANGE), appelé aussi quelquefois *Sangrino*, parce qu'il était né dans un château de ce nom au royaume de Naples, vers l'an 1500, entra dans l'ordre de St-Benoît, congrégation du Mont-Cassin, et s'y rendit célèbre non-seulement par de nombreux ouvrages, mais encore par des qualités personnelles extrêmement recommandables. Religieux inviolablement attaché à sa règle, il remplissait les devoirs de son état avec une exactitude exemplaire. Zélé pour la discipline, de mœurs irréprochables, de la charité la plus compatissante envers les pauvres, sévère pour lui-même, indulgent pour les autres, à moins que le bon ordre n'en souffrît, habile dans les affaires, Faggi était un modèle de toutes les vertus. Son temps était partagé entre les offices, où il était fort assidu, et le travail, auquel il se livrait sans relâche; les langues grecque et latine lui étaient aussi familières que celle du pays où il avait été élevé. Dans toutes il composait en vers avec une étonnante facilité et sur quelque sujet qu'on lui proposât. Il avait fait profession au Mont-Cassin en 1519. Il devint abbé de ce monas-

tère et eut la supériorité de plusieurs autres. La présidence de sa congrégation était triennale; elle lui fut déférée à deux reprises, et son gouvernement fut remarquable par la sagesse qu'il mit dans son administration. Le pape Pie V avait pour lui une estime particulière, et le fit inquisiteur de la foi. Etant parvenu à un grand âge, dom Faggi se démit de toutes ses places pour ne plus songer qu'à Dieu. Il mourut au Mont-Cassin en 1593, âgé de 93 ans. Ses principaux ouvrages sont: 1° *In Psalterium Davidis, regis et prophetæ clarissimi, paraphrasis vario metri genere exculta*, Venise, 1575, in-4°; 2° *Poesis christiana in quatuor libros distincta*, Padoue, 1563, in-4°. Les nombreuses pièces de ce recueil roulent toutes sur des sujets de piété; 3° *Speculum et exemplar christicolarum, seu vita B. patris sancti Benedicti, monachorum patriarchæ sanctissimi*, Florence, 1626, in-4°; Rome, 1687; 4° *Traité sur l'oraison des quarante heures*, Florence, 1583; 5° *Vita sanctæ Virginis Mariæ, carmine elegiaco*, Vérone, 1649; 6° *Officium 40 horarum, vario metri genere*, Florence, 1583; 7° *Sentiments d'un pécheur en présence du très-St-Sacrement, en vers héroïques*, Florence, 1585; 8° *Psautier de la sainte Vierge, en prose et en vers saphiques;* 9° *Éloge en vers du P. dom Paul Picco de Pavie*, imprimé parmi ceux de Paul Prosper Martinengo; 10° *Dialogues sur les noms donnés à Dieu dans les livres saints.* On a en outre de dom Faggi des hymnes, des éloges, des vies de saints, des sermons, des homélies et d'autres ouvrages restés manuscrits, et dont on trouvera la liste dans la bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de St-Benoît. L—y.

FAGGIUOLA (Uguccione), chef des Gibelins et seigneur de Pise au commencement du 14e siècle. Uguccione de la Faggiuola était issu d'une famille illustre qui possédait dans les Apennins des fiefs immédiats de l'empire. Il se distingua dès la fin du 13e siècle par ses talents militaires. En 1297 les villes gibelines de la Romagne le choisirent pour leur général dans une guerre contre les Bolonais; Uguccione remporta sur ceux-ci de grands avantages. La situation de ses fiefs au milieu des Apennins le mettait en relation avec les Gibelins Toscans aussi bien qu'avec ceux de la Romagne; il fut à plusieurs reprises nommé général des Arétins, et il les commandait en 1309, lorsque ceux-ci furent battus par les Florentins. Cet échec ne flétrit pas sa réputation; et lorsque les Pisans, après la mort de Henri VII, se virent abandonnés par les armées allemandes et siciliennes, et livrés à la vengeance des Guelfes qu'ils avaient provoqués, ils appelèrent Uguccione de la Faggiuola à leur secours, et ils le nommèrent seigneur de leur ville dans l'automne de 1313. Uguccione manifesta dans cette occasion toutes les ressources de son génie militaire. Malgré l'épuisement des finances des Pisans et le découragement de leurs armées, il leur assura bientôt la supériorité sur le roi de Naples, les Florentins, la ligue guelfe et tous leurs ennemis. Il fit la conquête de Lucques le 14 juin 1314, et il remporta sur les Florentins, le 29 août 1315, la mémorable victoire de Montecatini, où un frère et un neveu du roi de Naples furent tués. Mais il s'en fallait de beaucoup qu'Uguccione sût aussi bien gouverner que se battre; il avait transporté le despotisme des camps dans une ville libre, et il se rendait odieux aux Pisans par la dureté et la précipitation avec lesquelles il infligeait des peines capitales aux citoyens les plus considérés. Quoique le peuple soupirât après la paix, Uguccione ne voulait consentir à aucune négociation avec les Guelfes; aussi plus les Pisans remportaient de victoires, plus ils s'affligeaient de leurs propres succès. Enfin le 3 avril 1316, ce seigneur fut chassé de Pise et de Lucques, les citoyens de ces deux villes ayant profité du moment où il marchait avec sa cavalerie de l'une vers l'autre pour se révolter en même temps. Uguccione se retira auprès de Can Grande de la Scala, seigneur de Vérone et chef des Gibelins en Lombardie, qui lui donna le commandement de ses armées. Il mourut au siége de Padoue en 1319, et son corps fut rapporté à Vérone, où il est enseveli. S. S—i.

FAGGOT (Jacques), savant suédois d'un mérite très-distingué, et qui rendit à son pays des services importants. Né dans la province d'Upland, le 23 mars 1699, il fit ses études à Upsal, et entra au département des mines. Il fut ensuite placé au bureau d'arpentage, et devint directeur de cet établissement. Quelques années auparavant, il avait été nommé secrétaire de l'Académie des sciences de Stockholm. Il mourut le 28 février 1777. Faggot commença sa carrière à l'époque où la Suède s'efforçait de réparer, par les arts utiles, les malheurs des guerres de Charles XII, et il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à lui faire atteindre ce but. Envoyé à Calmar et à l'île d'Œland pour diriger les travaux des mines d'alun, il indiqua des procédés nouveaux pour tirer parti de cette richesse naturelle. Ce fut lui qui rectifia les abus et les erreurs nombreuses qui s'étaient introduits dans les poids et les mesures. Lors qu'il fut devenu membre du bureau d'arpentage, il obtint le privilége de faire lever les cartes des provinces du royaume, et son zèle patriotique trouva des ressources pour fournir aux frais de ce travail. Il donna une attention particulière à la répartition du sol sous le rapport de l'agriculture, et les observations qu'il présenta, comme résultats de l'arpentage, firent décréter la suppression des communes. Après la guerre de 1741, dont la Finlande avait été le théâtre, Faggot fut chargé par le gouvernement d'examiner l'état de cette province, et d'indiquer les moyens d'y ranimer l'industrie. Il donna des projets utiles, qu'on exécuta, et qui firent naître une nouvelle époque dans l'administration de la Finlande. Plusieurs autres objets occupèrent ce citoyen, aussi distingué par ses connaissances que par son dévouement à la patrie. Il donna un nouveau plan pour l'établissement des

greniers publics, il perfectionna la méthode de fabriquer le salpêtre, et fit introduire une administration plus avantageuse dans les domaines de la couronne. Son *Traité des obstacles et des ressources de l'économie rurale* renferme des vues utiles, dont plusieurs ont été mises à profit. L'Académie des sciences de Stockholm, dont Faggot était un des membres les plus actifs, fit frapper, après sa mort, une médaille à son honneur. On peut voir son éloge académique, par Henri Nicander, Stockholm, 1778, in-8°, en suédois. C—AU.

FAGIUOLI (JEAN-BAPTISTE), poëte comique et burlesque, naquit à Florence, de parents honnêtes mais pauvres, le 24 juin 1660, jour de la fête de St-Jean-Baptiste, dont on lui donna le nom. Il fit de très-bonnes études dans le collége des Jésuites, et se fit connaître de bonne heure par des poésies faciles et enjouées. Une réunion des gens de lettres les plus célèbres de ce temps-là s'était formée dès 1631 dans la maison d'Augustin Coltellini, alors fort jeune (*voy.* COLTELLINI), et avait pris en 1638 le nom d'Académie des *Apatistes*. Elle était devenue très-florissante, et comptait parmi ses membres des hommes tels que Filicaja, Magliabecchi, Anton-Maria Salvini, etc. Fagiuoli y lut ses premiers essais; l'académie en fut si charmée, qu'elle se l'associa malgré son extrême jeunesse; et comme elle acquit son plus grand éclat, et pour ainsi dire une seconde existence, lorsque après la mort de Coltellini elle eut été transférée, en 1694, de sa maison, où elle s'était toujours assemblée, dans l'une des salles de l'université de Florence, Fagiuoli a été mis par quelques écrivains parmi les académiciens de la première fondation (1). Il commença dès lors à composer des comédies, dans lesquelles il jouait lui-même de la manière la plus plaisante, et à réjouir les sociétés les plus distinguées de Florence par ses poésies, son humeur facétieuse et ses bons mots. L'archevêque de Séleucie, Santa Croce, nommé, en 1690, nonce du pape en Pologne, ayant pu juger, en passant par Florence, des talents et de l'amabilité de Fagiuoli, désira l'emmener à Varsovie; et lorsqu'il eut reconnu en lui des qualités solides, et une capacité pour les affaires que l'usage qu'il faisait habituellement de son esprit n'annonçait pas, il ne balança point à le prendre pour secrétaire. Ils arrivèrent à Varsovie le 24 juin, et Fagiuoli ne manqua pas de remarquer, dans un sonnet, que le jour de son arrivée était le jour de sa naissance, de la fête de son patron et de celle du roi, Jean Sobieski. Lancé dans le grand monde et dans les grandes affaires, et doué d'un génie observateur, il prit dès ce moment un usage qu'il conserva tout le reste de sa vie et jusqu'à la veille de sa mort; c'était d'écrire, tous les jours, ses réflexions sur ce qu'il avait vu, et son jugement sur les choses dont il avait été témoin ou qu'il avait entendu raconter. Il trouvait ensuite dans son recueil, sur toutes sortes de sujets, des traits de caractère, des peintures de mœurs, et des observations piquantes, dont il nourrissait ses comédies et ses autres compositions. Cela formait, à sa mort, plusieurs gros volumes, qui passèrent avec la plupart de ses manuscrits dans la bibliothèque du marquis Gabriel Riccardi. Malgré les agréments dont Fagiuoli jouissait, et les espérances de fortune qu'il pouvait avoir, sa santé ne put s'accommoder de la rudesse du climat. Le premier hiver qu'il passa à Varsovie le fit tant souffrir, qu'il ne voulut point s'exposer aux suites d'un second; il demanda son congé, se sépara du légat, qui le regretta, mais qui lui conserva ses bonnes grâces. Fagiuoli lui écrivit quatre ans après, dans un style moitié sérieux et moitié plaisant, à sa manière, pour le féliciter du chapeau de cardinal que venait enfin de lui envoyer Innocent XII; à la mort de ce pape, en 1700, il fut emmené à Rome par le cardinal de Médicis, qui se rendait au conclave, et il y resta jusqu'à la nomination de Clément XI, qui ne fut faite que quatre mois après. De retour à Florence, il se trouva porté, par le crédit qu'il avait acquis auprès du cardinal, à une familiarité intime dans toute la famille du grand-duc. Il était de tous les voyages de la cour, de toutes les *villegiature*, de toutes les fêtes; il en était l'âme par l'enjouement de sa conversation, par ses compositions faciles, par cette veine inépuisable qui produisait à tout propos des comédies, des scènes improvisées, des folies d'autant plus propres à égayer une cour polie qu'elles ne blessaient jamais la décence. Cependant il était pauvre, marié, chargé de famille; et comme il ne savait point demander, personne ne s'occupait de sa fortune. Une place de juge dans la juridiction archiépiscopale de Florence fut la première fonction qu'il eut à remplir. Le grand-duc Cosme III l'admit ensuite dans le conseil des deux cents; c'était de ce conseil que l'on tirait les magistrats, mais c'était un titre gratuit, et qui ne donnait que des espérances. Le grand-duc Gaston le nomma membre de la magistrature des huit (*degli otto di balia*) ou du tribunal criminel, qui était composé de huit juges. Quelques années après, il le plaça dans celle des neuf (*de' nove*), chargée de maintenir et de défendre les juridictions, les intérêts, les droits de toute espèce, les terres et les revenus du domaine de Florence. Cette charge, qu'il remplissait avec beaucoup de zèle et d'intégrité, fut le seul moyen d'existence de sa famille. Il éleva et

(1) Les faits sont ici dans l'ordre le plus exact; il y a donc erreur sur l'époque où l'académie prit le nom des *Apatistes*, dans l'oraison funèbre de Fagiuoli, prononcée devant l'académie elle-même par le docteur Giulianelli, l'un de ses membres, le 20 décembre 1742. On y lit ce passage : *Con quali espressioni di giubbilo e d'ammirazione furono uditi ed acclamati i primi suoi poetici componimenti da' chiarissimi padri di questa accademia ..... e quasi sicure speranze e non fallari presagi presero nell' ascriver lo nel novero di quella virtuosa conversazione, che poi, dalla casa del nostro fondatore quà, in questo amplissimo luogo trasferita, formò questa nobilissima accademia degli Apatisti*. Cette erreur pourrait tromper quelques lecteurs comme elle nous avait d'abord trompés nous-mêmes, et nous croyons utile d'en avertir.

parvint à placer ses fils ; il n'eut pour ses filles d'autre ressource que des couvents; mais il eut le chagrin de survivre à sa femme et à tous ses enfants. Il vit aussi disparaître dans sa vieillesse cette famille de Médicis, qui avait beaucoup perdu de sa grandeur, mais à laquelle étaient attachés de si grands souvenirs. A la mort de Gaston, le sceptre de la Toscane passa, en 1737, dans la maison de Lorraine. Fagiuoli opposa à toutes ses pertes le courage, le calme et la résignation d'un sage. Il mourut le 12 juillet 1742, âgé de 83 ans, après un seul jour de maladie. Il jouit jusqu'à la fin de toutes les facultés de son esprit, et, peu de jours avant sa mort, il écrivit, contre les vapeurs noires ou les affections hypocondriaques, un *Capitolo* qui est imprimé dans le dernier volume de ses œuvres. Ses poésies burlesques avaient paru en 1729 sous ce titre : *Rime Piaceroli di Giambattista Fagiuoli, parte prima e seconda*, Florence, 2 vol. in-8°. On en fit aussitôt une contrefaçon, intitulée : *Fagiuolaja, ovvero Rime facete*, etc., sous la date d'Amsterdam, 1729, en trois livres et en deux seuls tomes, in-12. Elles reparurent à Lucques, 1733 et 1734, 6 volumes in-8° ; et l'on y ajouta après sa mort, ibid., 1745, un 7e volume. Elles sont presque toutes dans le genre burlesque. La décence qui y règne les distingue de toutes les autres du même genre, mais malgré le succès dont elles jouirent de son vivant et les éloges qu'on en a faits, elles n'ont ni l'originalité, ni la verve de celles de Berni et de son école. On en peut dire autant de ses comédies, qu'il fit imprimer à Florence, en 7 volumes in-12, de 1734 à 1736. Le censeur qui les approuva dit avec justice que non-seulement il n'y a rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression, mais qu'il les regarde comme utiles, et que, dans leur style facétieux et burlesque, elles sont une satire continuelle du vice; mais le style burlesque et facétieux peut n'être pas un style comique, et ce n'est pas dans le style seul que consiste la bonne comédie. Fagiuoli a de plus laissé un volume de mélanges, en prose (Florence, 1737), qui sont moins estimés que ses vers. G—É.

FAGIUS (Paul), savant théologien protestant, naquit en 1504, à Saverne, village du Palatinat. Son nom de famille était Bücher, que, suivant la coutume de son siècle, il traduisit par Fagius, du mot latin *fagus* (hêtre). Après avoir fait ses premières études sous la direction de son père, qui tenait une petite école à Saverne, il se rendit à Heidelberg, et de là à Strasbourg, où il apprit l'hébreu du célèbre Wolfgang Capiton. Il s'établit à Isny, en Souabe, se maria et ouvrit une école pour l'enseignement des langues anciennes. Cet établissement eut si peu de succès, qu'il se détermina à revenir à Strasbourg après la retraite de Capiton. Il succéda à cet habile professeur dans la chaire d'hébreu, et développa une connaissance si parfaite de cette langue dès ses premières leçons, qu'il acquit en peu de temps une assez grande réputation. Il retourna à Isny, vers 1537, pour y remplir les fonctions de ministre du St-Évangile. Le traitement qu'on lui accorda en cette qualité n'était pas suffisant pour le faire subsister avec sa famille; et il était sur le point de demander sa retraite, lorsqu'un magistrat, nommé Pierre Buffler, lui offrit de faire les fonds pour l'établissement d'une imprimerie, s'il voulait en prendre la direction. Fagius accepta avec reconnaissance, fit venir d'Italie le célèbre rabbin Elias Levita, et commença à imprimer des ouvrages qui, en accroissant sa réputation, contribuaient à étendre en Allemagne le goût des langues orientales. Fagius revint à Strasbourg, vers la fin de l'année 1542, pour les affaires de sa communion; il visita ensuite Marbourg, Heidelberg; et, à la sollicitation de Th. Cranmer, archevêque de Cantorbéry, il passa en Angleterre avec Martin Bucer, au mois d'avril 1549. Les deux ministres, après s'être reposés quelque temps de leurs fatigues, furent envoyés à Cambridge pour y professer la théologie. Fagius fut à peine arrivé dans cette ville, qu'il tomba malade, et mourut le 12 novembre 1549, à l'âge de 45 ans. Son corps fut déterré huit ans après, et brûlé publiquement par ordre de la reine Marie: sa mémoire fut réhabilitée sous le règne suivant. Fagius a composé plusieurs ouvrages de grammaire et de critique, et en a traduit quelques autres de l'hébreu. On se contentera de citer les principaux : 1° *Metaphrasis et enarratio perpetua epistolæ D. Pauli ad Romanos*, Strasbourg, 1536, in-fol.; 2° *Pirskoavol, seu sententiæ veterum sapientum hebræorum quas apophtegmata Patrum nominant*, Isny, 1541, in-4° ; très-rare; 3° *Expositio litteralis in IV priora capita geneseos, cui accessit textus hebraici et paraphraseos chaldaïcæ collatio*, ibid., 1541, in-4°; réimprimée dans les *Critici sacri* ; 4° *Precationes hebraicæ, ex libello hebraico excerptæ cui nomen: Liber fidei*, ibid., 1542, in-8°; 5° *Tobias hebraicus in latinum translatus*, ibid., 1542, in-4°; 6° *Ben Syrae sententiæ morales cum succincto commentario*, ibid., 1542, in-4°; 7° *Isagoge in linguam hebraicam*, Constance, 1543, in-4°; 8° *Breves annotationes in Targum, seu paraphrasis chaldaica Onkeli in Pentateuchum*, Isny, 1546, in-fol., réimprimé dans les *Critici sacri*; 9° *Opusculum hebraicum Thisbites inscriptum ab Elia Levita elaboratum, latinitate donatum*, Isny, 1541, in-4°; nouvelle édition, Bâle, 1557, in-4°; 10° *Translationum præcipuarum Veteris Testamenti inter se variantium collatio*, réimprimé dans les *Critici sacri*. On peut consulter, pour plus de détails, la *Bibliotheca Viror. illust.*, de Boissard; le petit traité *De eximiis Suevorum in orientalem litteraturam meritis*, § 7, inséré dans les *Amœnitates* de Schelhorn, t. 13, et surtout l'ouvrage intitulé: *De vita, obitu, combustione et restitutione Martini Buceri et Pauli Fagii*, Strasbourg, 1562, in-8°. W—s.

FAGIUS (Jean-Nicolas). Voyez Fau.

FAGNAN (Marie-Antoinette, dame), née à Paris,

dans le 18e siècle, semble avoir cultivé les lettres plus par délassement que par le désir de la réputation. L'obscurité dont elle s'est constamment environnée a rendu infructueuses toutes les recherches qu'on a faites sur sa personne, et on ignore même l'époque de sa mort, que quelques biographes placent vers l'année 1770. Les ouvrages connus de madame Fagnan sont : 1° *Minet bleu et Louvette ;* cette féerie, écrite d'un style agréable, fut d'abord imprimée dans le *Mercure de France.* L'abbé de la Porte l'inséra ensuite dans la *Bibliothèque des fées et des génies*, 1765 ; elle a été réimprimée dans le *Cabinet des fées*, t. 35, et encore dans les *Contes merveilleux*, 1814, 4 vol. in-12. Le but de ce petit conte est de prouver qu'avec un bon cœur on ne peut jamais être véritablement laide. Le choix d'un pareil sujet pour son début laisse croire que madame Fagnan n'était pas bien pourvue des charmes de la figure. 2° *Kanor*, conte traduit du sauvage, Amsterdam (Paris), 1750, in-12; 3° *Le miroir des princesses orientales*, Paris, 1755, in-12. Les idées de ces deux contes sont communes, la marche en est embarrassée; aussi n'eurent-ils pas le même succès que le premier. 4° *Histoire et aventures de milord Pet*, la Haye (Paris), 1755, in-12; plaisanterie de mauvais ton, sans en être plus piquante, et qui eut peu de succès (1). W—s.

FAGNANI (Jean-Marc), noble milanais, né sur la fin de l'année 1524, cultiva les belles-lettres et la poésie avec quelque succès. Cependant il résista longtemps aux sollicitations de ses amis qui l'engageaient à publier quelques-unes de ses productions. Il était âgé de quatre-vingts ans lorsqu'il consentit enfin à laisser imprimer un de ses ouvrages, sans doute celui qu'il regardait comme le meilleur, et on ne l'accusera pas de s'être pressé de faire un choix ; c'est un poëme latin intitulé : *De bello ariano.* L'auteur y décrit la guerre que, suivant une tradition populaire, St-Ambroise eut à soutenir contre les ariens de son diocèse. Ce poëme, très-rare en France, est cité avec éloge par Argelati et Tiraboschi. Jean-Marc Fagnani mourut au commencement de l'année 1609 : son oraison funèbre fut prononcée par Pozzobonelli. Aquilino Coppini parle de quelques autres poésies du même auteur, qui n'ont point été imprimées. —*Raphaël* Fagnani, parent du précédent, mort en 1627, a laissé l'*Histoire des plus illustres familles de Milan*, 8 vol. in-fol., manuscrit conservé dans la bibliothèque des avocats de cette ville. W-s.

FAGNANI (Prosper), canoniste longtemps renommé, fut pendant quinze ans à Rome le secrétaire de diverses congrégations. On le consultait comme un oracle ; il entreprit, par l'ordre d'Alexandre VII, un long *Commentaire latin sur les Décrétales,* publié à Rome, en 1661, 5 vol. in-fol., et réimprimé à Venise en 1697. La première édition, qu'il avait soignée lui-même, est la plus estimée : la table de cet ouvrage passe pour un chef-d'œuvre. Fagnani fut aveugle pendant vingt-huit ans, et ne travailla qu'avec les secours d'autrui. Il comprit dans son ouvrage ce que les anciens avaient dit de meilleur, ainsi que le Droit nouveau que les Constitutions des papes avaient introduit. Il mourut en 1678, à l'âge de 80 ans. B—i.

FAGNANO (Le comte Jules de Charles de), marquis de Toschi et de St-Onorio, né à Sinigaglia en 1690, et mort vers l'an 1760, est un des géomètres distingués que l'Italie a produits. Nous n'avons pu recueillir le moindre détail sur sa vie. On sait seulement que, vers l'an 1719, il donna, dans les journaux italiens et dans les Actes de Leipsick, plusieurs Mémoires sur des problèmes de géométrie et d'analyse transcendante. Il a réuni ces pièces à plusieurs autres qui n'avaient point encore vu le jour, et a publié le tout sous ce titre : *Produzioni matematiche*, Pise, 1750, 2 vol. in-4°. Le premier volume contient une *Théorie générale*, très-détaillée et peut-être trop longue, *des proportions géométriques ;* le second offre d'abord un traité des *Diverses propriétés des triangles rectilignes*, et ensuite plusieurs pièces relatives aux propriétés et à quelques usages de la courbe appelée *Lemniscate.* Ce second volume est intéressant par les résultats curieux et remarquables que l'on y trouve. Il paraît que la Lemniscate était la courbe favorite de Fagnano : il l'a retournée dans tous les sens, et en a même fait graver la figure sur le frontispice de son livre. — Fagnano eut un fils (Jean-François de Fagnano de Toschi), qui fut archidiacre de Sinigaglia, et qui aimait aussi beaucoup les mathématiques; les journaux de Leipsick, particulièrement ceux des années 1774, 1775 et 1776, contiennent divers Mémoires de lui sur la géométrie et l'analyse. N—t.

FAGNIER. *Voyez* Viaixnens.

FAGON (Gui-Crescent) naquit le 11 mai 1638, dans le jardin des plantes de Paris, dont Gui de la Brosse, son oncle, était fondateur et intendant. Les premiers objets qui s'offrirent à ses yeux furent des plantes, dit Fontenelle ; les premiers mots qu'il bégaya furent des noms de plantes; la langue de la botanique fut sa langue maternelle. Après la mort de son père, commissaire des guerres, qui perdit la vie sous les murs de Barcelone, en 1649, le jeune Fagon, placé au collége de Ste-Barbe, y fit d'excellentes études. La médecine devint ensuite l'objet spécial de ses travaux. La plupart des thèses qu'il soutint présentent un vif intérêt. Dans l'une, il examine s'il existe réellement une génération spontanée des animaux et des végétaux ; dans l'autre, il préconise la diète lactée comme le meilleur moyen thérapeutique du rhumatisme et de la goutte; mais il se distingua surtout en défendant, avec une rare sagacité, la circulation du sang, qui n'était encore regardée que comme une hypothèse ingénieuse. Sa dis-

(1) L'épître dédicatoire de cet ouvrage est signée Jean Fesse ; suivant toutes les probabilités cependant il serait bien de Madame Fagnan. Nous devons ajouter que la *France littéraire* de 1769 l'attribue au chevalier Duclos. E. D—s.

tation : *An a sanguine impulsum cor salit* (1663)? fut présidée par Nicolas Bonvarlet. A peine reçu docteur, Fagon obtint la chaire de botanique et celle de chimie au Jardin des plantes. Ce jardin, dont la surintendance était confiée au premier médecin du roi, avait été singulièrement négligé par Cousinot et Vautier. L'archiâtre Vallot se montra aussi zélé que ses prédécesseurs avaient été insouciants. Il fut puissamment secondé par Fagon, qui fit des excursions botaniques en Auvergne, en Languedoc, en Provence, sur les Alpes, les Pyrénées, les Cévennes et les bords de la mer, où il recueillit une abondante moisson. Le catalogue publié en 1665, sous le titre de *Hortus regius*, est précédé d'un petit poëme qui ne manque pas d'élégance. Fagon devint, en 1680, premier médecin de madame la Dauphine, puis de la reine, enfin de Louis XIV en 1693. Revêtu de ces dignités, il fut nommé en 1699, membre honoraire de l'Académie des sciences. On voit à regret qu'il n'enrichit point les mémoires de cette compagnie célèbre. Il n'y inséra qu'un seul mémoire *Sur le blé cornu appelé ergot*, en 1710; et la république littéraire ne possède pas de lui outre cet écrit un seul ouvrage; car ce nom ne peut être donné à une mince brochure intitulée : *Les admirables qualités du quinquina, confirmées par plusieurs expériences, avec la manière de s'en servir dans toutes les fièvres, pour toute sorte d'âge*, Paris, 1703, in-12, ni à diverses thèses sur l'efficacité de l'eau panée, sur l'utilité du café pour les gens de lettres, sur les inconvénients du tabac, etc.; thèses que peuvent réclamer les candidats qui les ont défendues. On se tromperait cependant si l'on jugeait que la carrière de Fagon fut stérile. Tous les moments dont ses emplois lui permirent de disposer, il les consacra soit à l'exercice *gratuit* de sa profession, soit à des actes de justice et de bienfaisance, qui ne peuvent être assez loués, parce qu'ils sont excessivement rares. Fagon, transporté à la cour, étonna, scandalisa, par des vertus qui semblent proscrites de ce séjour de corruption. Il diminua considérablement les revenus de sa charge; il abolit les tributs établis sur les nominations aux chaires de professeur dans les différentes universités, et sur les intendances des eaux minérales du royaume; il restreignit autant que cela lui fut possible, et regretta de ne pouvoir anéantir la vénalité des places. Il fit supprimer la chambre royale des universités provinciales, confirma, étendit même les droits de la faculté de médecine de Paris, et poursuivit avec une louable sévérité les médicastres, les empiriques, les charlatans, qui de nos jours pratiquent impunément leur art homicide, et distribuent sans crainte leurs poisons. Un des plus beaux titres de gloire pour Fagon est, sans contredit, d'avoir non-seulement estimé, admiré, mais recherché et protégé avec une sorte de passion les savants et les artistes. Ce fut par ses soins, et sur sa recommandation, que Louis XIV envoya Plumier en Amérique, Feuillée au Pérou, Lippi en Egypte, Tournefort en Asie. Fagon donna surtout à ce dernier les témoignages les plus éclatants d'une haute considération : il l'appela d'Aix à Paris, et lui procura la chaire de botanique au jardin du roi. Le célèbre naturaliste provençal témoigna dignement sa reconnaissance à son Mécène, en lui consacrant, sous le nom de *Fagonia*, un genre de plantes rosacées (de la famille des Rutacées, de Jussieu et de Ventenat), dont la plupart des espèces sont originaires du Levant. Fagon était d'une constitution très-délicate, fatigué par un asthme violent, et tourmenté par la pierre, dont il fut opéré en 1702 par l'habile chirurgien Mareschal. Il parvint cependant, à l'aide d'une conduite régulière, d'une sobriété constante et scrupuleuse, jusqu'à l'âge de près de 80 ans; il mourut le 11 mars 1718. Son éloge est inséré parmi ceux des académiciens par Fontenelle, et beaucoup plus détaillé dans la *Notice des hommes les plus célèbres de la faculté de médecine*, par J.-A. Hazon. C.

FAHLENIUS (Eric), né en Suède, dans la province de Vestmanie, devint, en 1701, professeur des langues orientales à Pernau, en Livonie. Lorsque ce pays eut été occupé par les Russes, il retourna en Suède. On a de lui : 1° *Disp. duo priora capita ex comment. R. Isaaci Abarbanelis in prophetam Jonam in linguam lat. translata*, 1696; 2° *Disp. historiam Alcorani et fraudem Mahumedis sistens*, 1679; 3° *De triplici Judæorum libros sacros commentandi ratione, eorumdemque scriptorum usu et utilitate in scholis christianorum*, 1701. — Un autre Suédois, nommé *Jonas* Fahlenius, fut évêque d'Abo, où il mourut en 1748, laissant quelques dissertations latines. C—au.

FAHRENHEIT (Gabriel-Daniel), habile physicien et artiste ingénieux, naquit à Dantzig, vers la fin du 17e siècle. Son père le destinait à suivre le commerce, mais son goût le portait à l'étude des sciences, et le succès de quelques intruments qu'il exécuta avec d'utiles rectifications détermina son penchant pour la physique. Il voyagea dans les différentes parties de l'Allemagne pour accroître ses connaissances par la fréquentation des savants; s'établit ensuite en Hollande, où il acquit l'amitié des hommes les plus distingués, entre autres de l'illustre 'sGravesande, et mourut en 1740 dans un âge peu avancé. Il avait entrepris une machine pour le desséchement des terrains sujets aux inondations, et avait obtenu des états de Hollande un privilége pour l'exécution. En mourant, il pria s'Gravesande de terminer cette machine au profit de ses héritiers. s'Gravesande y fit des changements qu'il jugeait propres à en rendre le jeu plus prompt; mais, à la première expérience, elle se dréangea et fut abandonnée. Fahrenheit, est principalement connu par les aréomètres et les thermomètres de son invention. « L'aréomètre de « Fahrenheit, dit M. Libes (*Diction. de physique*), « offre l'avantage d'opérer sur des volumes égaux « de différents fluides, et conséquemment de faire

« connaître le rapport exact qui existe entre leurs « pesanteurs spécifiques. Les physiciens anglais, « dit le même auteur, préfèrent au thermomètre « de Réaumur celui de Fahrenheit, qui est à mer- « cure, et qui a pour limites de l'échelle les de- « grés qui répondent l'un à la chaleur de l'eau « bouillante, l'autre à la congélation déterminée « par le muriate d'ammoniaque. La distance qui « sépare les deux limites est divisée en deux cent « douze parties égales; d'où il résulte que le « trente-deuxième degré coïncide avec le zéro du « thermomètre français, ce qui donne cent quatre- « vingts degrés depuis le même terme jusqu'à « celui de l'eau bouillante. Neuf degrés du ther- « momètre de Fahrenheit en valent quatre du « thermomètre de Réaumur divisé en quatre-vingts « parties, et cinq degrés du thermomètre centi- « grade. » On attribue à Fahrenheit une *Dissertation sur les thermomètres*, 1724; et on trouve de lui, dans les *Transactions philosophiques* de la même année, cinq mémoires sur *le degré de chaleur de divers liquides en état d'ébullition*, sur *la congélation de l'eau dans le vide*, sur *les gravités spécifiques de différents corps*, sur *un nouveau baromètre*, et sur un *aréomètre de nouvelle invention;* on les trouve aussi, en latin, dans les *Acta eruditorum*, de Leipsick. W—s.

FAIEL, ou FAYEL. *Voyez* COUCY (RAOUL ou RENAUD de).

FAIGUET DE VILLENEUVE (JOACHIM), né à Montcontour en Bretagne, le 16 octobre 1703, trésorier au bureau de Châlons, fut, sinon l'un des créateurs en France de la science de l'économie politique, du moins l'un de ceux qui en propagèrent les principes, et en firent ressortir les avantages avec le plus de zèle et de constance. Il inventa une sorte de four mobile et portatif pour le service des armées dont il est fait mention honorablement dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* de 1761; et le premier il fabriqua en France un pain composé de trois parties égales de froment, de seigle et de pommes de terre. Les différents ouvrages qu'il a publiés, intéressants par le sujet, mais rédigés avec trop peu de méthode et de soin, n'eurent que peu de succès lors de leur publication, et sont depuis longtemps oubliés. On y trouve cependant des vues utiles, et qui auraient pu être mises en pratique. Faiguet a fourni plusieurs articles à l'Encyclopédie (entre autres l'article *Dimanche*), et des morceaux de littérature aux journaux du temps. Ce citoyen modeste et laborieux mourut en 1780, dans un âge avancé. On a de lui: 1° L'*Économe politique, projet pour enrichir et perfectionner l'espèce humaine*, Paris, 1763, in-12, reproduit sous le titre de l'*Ami des pauvres* ou l'économe politique, etc...., 1766, in-12, avec deux mémoires intéressants sur les maîtrises et sur les fêtes. « Cet ouvrage, dit Barbier, est intéressant « tant par son objet que par la manière dont il est « écrit. Dans une des utiles dissertations qu'il ren- « ferme, l'auteur propose l'établissement d'une « régie ou compagnie perpétuelle dans le royaume « pour recevoir les petites épargnes des artisans, « des domestiques, etc. C'est le but de la société « des artisans. » 2° *Mémoires politiques sur la conduite des finances et sur d'autres objets intéressants*, Amsterdam, 1720 (1770), in-12, comprenant *Les moyens de subsistance pour nos troupes, à la décharge du roi et de l'État*, imprimés séparément en 1769. 3° *Légitimité de l'usure légale*, etc., Amsterdam, 1770, in-12. » Dans ce volume, dit encore Barbier, « l'auteur discute les passages de l'Ancien et du « Nouveau Testament sur l'usure. Il y démontre « clairement que les casuistes sont en contradic- « tion avec eux-mêmes. On lit ces deux vers à la « fin.

« A cinquante-cinq ans, avocat de l'usure,
« J'instruisais la Sorbonne et la magistrature. »

4° L'*utile emploi des religieux et des communautés* ou *mémoire politique à l'avantage des habitants de la campagne*, Amsterdam, 1770, in-8°. W—s et E. D—s.

FAIL (NOEL DU). *Voyez* DUFAIL.

FAILLE (JEAN-CHARLES DE LA), jésuite, né à Anvers en 1597, fut admis dans la société, à l'âge de 16 ans, et professa ensuite les mathématiques, avec une grande réputation, à Dôle et à Louvain. Il fut nommé à la chaire de cette science au collége royal de Madrid, lors de sa fondation, et, quelque temps après, fut appelé à la cour, pour donner des leçons à l'infant don Juan d'Autriche. La conversation et les manières du savant religieux plurent tellement au jeune prince, qu'il ne voulut plus s'en séparer. Il accompagna donc son auguste élève dans ses voyages en Catalogne, en Sicile et à Naples. Il mourut à Barcelone, le 4 novembre 1652. Don Juan lui fit faire de magnifiques obsèques et ordonna qu'on plaçât sur son tombeau une épitaphe qui exprimât ses regrets de l'avoir perdu. On a de La Faille: 1° *Theses mechanicæ*, Dôle, 1625; 2° *Theoremata de centro gravitatis partium circuli et ellipsis*, Anvers, 1632, in-4°. « Ce géomètre, digne d'éloges, dit Montucla, y « assigne, à la vérité, d'une manière fort prolixe « et embarrassée, les centres de gravité des diffé- « rentes parties tant du cercle que de l'ellipse; il « y fait surtout voir la liaison qui existe entre « cette détermination et celle de la quadrature « de ces courbes, ou leur rectification, et com- « ment, l'une des deux étant donnée, l'autre l'est « aussi nécessairement. » On doit remarquer que l'ouvrage de La Faille a précédé celui de Guldin que l'on regarde communément comme l'auteur de la théorie de la gravitation. W—s.

FAILLE (GERMAIN et non pas GUILLAUME DE LA), historien, né à Castelnaudary en 1616, prit ses degrés en droit à l'université de Toulouse, et fut ensuite pourvu de la charge d'avocat du roi au présidial de sa patrie. Il se défit de cet emploi en 1655, pour se fixer à Toulouse, où il venait d'être élu syndic. Ce qui le détermina fut l'espoir de trouver plus de moyens de suivre son goût pour

l'étude dans une ville où les lettres étaient depuis longtemps en honneur. Lorsqu'il eut fait connaître son projet d'écrire les annales de Toulouse, il obtint l'entrée de tous les dépôts, et on s'empressa de lui adresser de toutes parts les documents qui pouvaient lui être utiles. Les magistrats, après avoir lu son ouvrage, décidèrent que l'impression en serait faite aux frais même la ville, et lui donnèrent d'autres marques de leur satisfaction. Pendant son troisième capitoulat, La Faille engagea ses confrères à faire placer dans une des salles de l'hôtel de ville les bustes en marbre des trente plus illustres Toulousains; et on lui laissa le soin d'en surveiller l'exécution. Il fut nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux en 1694, et il remplit cette place avec distinction, malgré son grand âge, jusqu'à sa mort, arrivée le 12 novembre 1711. Il était alors dans sa 96e année. On a de lui: 1° Les *Annales de la ville de Toulouse* (de 1271 à 1610), première partie, 1687; 2e partie, 1701, 2 volumes in-fol. Le style, dit Legendre, en est vif et concis; mais peu correct. On y touve un grand nombre de faits curieux, La Faille, invité à donner la continuation de cet ouvrage, répondit que son amour pour la vérité ne lui permettant pas de la trahir, il croyait prudent de ne pas aller plus loin. Durosoy, le dernier annaliste de Toulouse, a beaucoup profité des recherches de son prédécesseur. 2° *Traité de la noblesse des capitouls*, Toulouse, 1667, 1673, 3e édition augmentée, 1707, in-4°, La Faille entreprit cet ouvrage pour prévenir les atteintes que les commissaires chargés de la recherche des faux nobles auraient pu porter aux priviléges du capitoulat. 3° *Lettre sur Pierre Goudelin*, imprimée à la tête des poésies de cet auteur, Toulouse, 1678, in-12, et dans le *Recueil des poëtes gascons*, Amsterdam, 1700, in-8°; 4° Des *Discours* et des *Pièces de vers* dans le *Recueil des Jeux Floraux*. Barbier attribue à La Faille la traduction du *Traité*, de Nicole, *de la beauté des ouvrages d'esprit, et particulièrement de l'épigramme*, imprimée avec le *Recueil des plus beaux endroits de Martial*, traduit par Pierre Costar, Toulouse, 1689, 2 vol. in-12. W—s.

FAILLE (Clément de la), naturaliste, né à la Rochelle, dans le 18e siècle, étudia d'abord le droit, et se fit recevoir avocat au parlement de Toulouse. Il fut ensuite nommé contrôleur des guerres, et profita des loisirs que lui donnait cette place, afin de se livrer à son goût pour les sciences naturelles et les expériences d'agriculture. Il était en correspondance avec Dezallier d'Argenville, Alléon Dulac et d'autres savants. La Société d'agriculture de la Rochelle l'avait élu son secrétaire perpétuel, et il était membre de celles de Rennes, Lyon, Tours, Berne, et de l'Académie d'Augsbourg. Il avait composé plusieurs ouvrages dont la publication lui aurait assuré une place distinguée parmi les naturalistes français; mais la modicité de sa fortune ne lui permit pas de faire les frais des gravures dont ils devaient être ornés, et il ne put trouver aucun libraire qui voulût s'en charger, à une époque où le goût de l'histoire naturelle était encore très-peu répandu en France. On ignore l'époque précise de la mort de ce savant modeste; mais, d'après les probabilités, on croit pouvoir la placer vers 1770. On a de lui: 1° *Conchyliographie*, ou *Traité général des coquillages de mer, de terre et d'eau douce du pays d'Aunis*, in-4°, fig., manuscrit. On en a extrait la *Dissertation sur la pholade ou dail*, imprimée dans le tome 3 des *Mémoires* de l'Académie de la Rochelle; et une autre *Dissertation sur les différentes espèces d'huîtres des côtes de la Rochelle*, imprimée par extrait dans le *Mercure de France*, septembre 1751, et dans les *Mélanges d'histoire naturelle* d'Alléon Dulac. 2° *Mémoire sur les pierres figurées du pays d'Aunis, avec la description d'un alphabet lapidifique, pour servir à l'histoire naturelle de cette province*, in-4°, fig., manuscrit. On trouve un extrait de cet ouvrage dans le *Mercure*, octobre 1754, et dans les *Mélanges* d'Alléon Dulac. 3° *Mémoire sur les pétrifications des environs de la Rochelle*, imprimé dans l'*Oryctologie* d'Argenville. 4° *Mémoire sur les moyens de multiplier aisément les fumiers dans le pays d'Aunis*, la Rochelle, 1762, in-12; réimprimé dans le *Journal économique*, décembre même année; 5° *Essai sur l'histoire naturelle de la taupe, et sur les différents moyens qu'on peut employer pour la détruire*, la Rochelle, 1768, in-12, fig.; nouvelle édition, 1769, in-8°: ouvrage estimé, traduit en allemand par I. P. É. avec des augmentations, Francfort, 1778, in-8°, fig. W—s.

FAILLE (Jacob Baart de la), savant professeur, descendait du côté paternel d'une famille qui florissait en Italie au commencement du 15e siècle, dans la personne de Leopardo della Faglia, sur lequel on peut consulter le *Dictionnaire national*, publié en hollandais par J. Cok, t. 15, p. 93 et suivantes. Un petit-fils de Leopardo, Baptiste ou Jean-Baptiste della Faglia, qui s'était fait une réputation par ses connaissances littéraires, et jouissait d'une grande faveur auprès du pape Paul III, se retira aux Pays-Bas, à cause de quelques dégoûts qu'il avait eu à essuyer dans sa carrière politique. Il se maria en Flandre, où il changea la forme italienne de son nom en celle de *de la Faille* ou *della Faille*, plus conforme au langage de sa nouvelle patrie. A l'époque de la réforme religieuse, cette famille se divisa; une branche resta fidèle au catholicisme, et demeura en Belgique; une autre embrassa la croyance des réformateurs, et se retira en Hollande. C'est de celle-ci que descendait J.-L.-P.-L. de la Faille, qui ajoutait à son nom celui de Baart, qu'avaient porté son père et son grand-père, revêtu jadis d'un poste honorable à la Haye. Jacob de la Faille naquit dans cette ville le 20 juillet 1757. Son père, maître ès arts et docteur en philosophie, était lecteur de mathématiques et de physique, instituteur à l'établissement fondé par la dame de Renswoude, et membre de la

Société batave de philosophie expérimentale à Rotterdam. Il eut pour mère une femme remarquable par son esprit, Marie-Christine de Brueys, d'origine française, mais dont les parents étaient venus autrefois chercher en Hollande un abri contre l'intolérance. Il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il perdit son père, son guide et son ami, le 5 mai 1774, et déjà il avait fait sa licence à Leyde, où il avait défendu une thèse *De methodo exhaustionis*. L'année suivante, il fréquenta l'Université d'Utrecht, pour y suivre les leçons de philosophie et d'histoire des habiles professeurs Sax et Hennert. En 1776, il était à Paris, où il suivait les cours d'autres hommes non moins distingués : Lalande, Messier, Monnier, Cousin, Mauduit et Bossut. Ces études le rendirent capable, à l'âge de vingt ans, de succéder à son père dans la place de lecteur des sciences physiques et naturelles à la Haye. C'est vers ce temps, en 1778, qu'il publia une dissertation hollandaise de son père sur le calcul. Dans l'année 1790, il remplaça à Groningue l'illustre Antoine Brugmans, comme professeur de physique, d'histoire naturelle et d'astronomie. Ce fut à cette occasion que, le 25 septembre, il prononça un discours : *De sperandis rei philosophicæ identidem auctæ incrementis*. Pendant les treize années et demie qu'il remplit ces fonctions, il fut deux fois recteur, en 1798 et 1818, ce qui lui donna lieu de composer les deux harangues suivantes, dont la dernière est insérée dans les *Annales* de l'Université de Groningue : 1° *De vero felicitatis sensu;* 2° *Quid artes atque disciplinæ cum juventute communicatæ faciant ad salutem communem adjuvandam augendamque*. Il avait épousé, en 1792, Jeanne-Aricie Adrians, qui lui donna huit enfants. Enfin, un des premiers jours d'avril 1823, il cessa d'exister. M. le professeur Van Swinderen, étant monté en chaire, pour la première fois, après la mort de ce savant, en prononça un éloge d'où nous avons tiré cette notice, et qui se lit en entier dans l'Annuaire de l'Université de Groningue pour 1824, et par extrait dans le *Kunst en letterbode* du 28 mai 1824, p. 339-343. R—F—G.

FAIN (AGATHON-JEAN-FRANÇOIS, baron), né à Paris le 11 janvier 1778, fit dans cette ville d'assez bonnes études que la révolution vint bientôt interrompre. Comme toute sa famille, il en embrassa la cause avec beaucoup de zèle, et fut très-jeune encore employé dans les bureaux de la Convention nationale. En 1795, il était secrétaire du comité de sûreté générale qui dirigea la résistance des conventionnels contre l'attaque des habitants de Paris, et, dans le même temps, il fut initié à tous les secrets diplomatiques qui amenèrent la paix de Bâle avec l'Espagne et la Prusse. On trouve dans ses ouvrages des renseignements précieux à cet égard. Il fut ensuite chef des bureaux de correspondance du Directoire, et après le 18 brumaire chef de division aux archives du Consulat, puis à celles de l'Empire. Enfin, il entra dans le cabinet de l'empereur, devint son secrétaire intime, et l'accompagna partout dans ses dernières campagnes. Placé ainsi près de Napoléon, il obtint toute sa confiance, la mérita par son dévouement, et fut nommé baron avec deux dotations qu'il perdit à la Restauration. Dès lors resté sans emploi, il se hâta de rentrer au service de Napoléon aussitôt après le retour de l'île d'Elbe, en 1815, et fut nommé secrétaire d'État. Il perdit encore une fois sa position à la seconde rentrée de Louis XVIII, et se retira à la campagne, où il s'occupa de la rédaction de ses divers écrits. Revenu dans la capitale après la révolution de Juillet 1830, il fut nommé secrétaire particulier, puis intendant des domaines du nouveau roi, et il conserva jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1837, ce lucratif emploi, qui fut transmis à son fils. Il a publié : 1° *Manuscrit de l'an III*, 1794, 1795, *contenant les premières transactions de l'Europe avec la république française, et le tableau des derniers événements du régime conventionnel, pour servir à l'histoire du cabinet de cette époque*, Paris, 1828, in-8°, traduit en allemand, Leipsick, 1829, in-8°; 2° *Manuscrit de 1812*, *contenant le précis des événements de cette année, pour servir à l'histoire de Napoléon*, Paris, 1827, 2 vol. in-8°, traduit en allemand, Leipsick, 2 vol. in-8°; 3° *Manuscrit de 1813*, *contenant le précis des événements de cette année, pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon*, Paris, 1824-25, 2 vol. in-8°, 3e édition, 1829, 2 vol. in-8°; 4° *Manuscrit de 1814*, *trouvé dans les voitures impériales prises à Waterloo*, contenant l'histoire des derniers six mois du règne de Napoléon, Paris, 1823, 1824, 1825, 1830, in-8°, traduit en allemand, Berlin, 1823; Francfort, 1825, in-8°. Quoi qu'en aient dit les amis de Fain, on ne peut nier qu'une admiration trop exclusive pour Napoléon ne se fasse remarquer dans ces derniers ouvrages. Cependant le ton et l'esprit en sont généralement assez mesurés; et si l'auteur ne dit pas tout ce qu'il sait et tout ce qu'il a vu, on peut du moins le plus souvent croire à ce qu'il a bien voulu dire; pour les lecteurs exercés, il est aisé de deviner le reste. M—DJ.

FAINI (Madame DIAMANTE), née *Medaglia*, poëte italienne du 18e siècle, vit le jour au village de Savallo, en la vallée de Sabbio, dans le Brescian, chez son oncle, qui en était curé, et avec lequel son père et sa mère étaient venus jouir des agréments de la campagne. Elle y resta ses premières années, pendant lesquelles elle commença à faire remarquer les grâces et la vivacité de son esprit. Son père, qui exerçait la profession de médecin dans la petite ville de Castrezato, vint enfin prendre sa fille au sortir de l'enfance et l'emmena chez lui, où il lui enseigna lui-même les éléments de la langue latine, qu'ensuite elle cultiva avec succès. Sans avoir d'autres maîtres que la lecture des auteurs classiques pour apprendre l'art des vers, elle parvint à composer, à quinze ans, des sonnets qui firent l'admiration des connaisseurs. Lorsque bientôt après elle se rendit à Brescia, où

sa réputation l'avait précédée, elle y fut accueillie comme une merveille par tous ceux qui aimaient les muses, et dès lors elle fit de la poésie sa principale occupation. Ses vers, à cet âge où la nature commence à disposer la jeunesse à l'amour, n'exprimaient guère que les tendres sentiments de son cœur; mais quand elle fut mariée, retirée à Salo, où habitait son mari, ses chants cessèrent d'être amoureux, malgré ce que cette ville, située sur les bords enchanteurs du lac de Garde, a de romantique. Madame Faïni composait des sonnets, des stances, des madrigaux sans amour, pour des noces, pour des réceptions de docteurs, même pour des vêtures religieuses; mais ce genre fadement louangeur, dont tant de beaux esprits italiens faisaient leurs délices, finit par l'ennuyer à tel point qu'elle jura d'y renoncer, en consignant sa résolution dans un nouveau sonnet. Les éditeurs de recueils poétiques vinrent alors mettre sa lyre à contribution. Il n'arrivait pas un étranger qui, visitant les bords charmants du lac, ne voulût la voir et tenir d'elle quelqu'une de ses nouvelles productions poétiques. Elle fut agrégée aux académies des *Unanimi* de Salo, des *Orditi* de Padoue, des *Agiati* de Roveredo et des *Arcadi* de Rome. Ses compositions en prose n'étaient pas moins faciles et moins élégantes que ses vers : un recueil imprimé de plusieurs de ses lettres familières, et surtout une savante dissertation sur les études qui conviennent aux dames, en sont la preuve. Ce qui paraîtra singulier est qu'elle y cherche à détourner les femmes de la poésie, voulant qu'elles s'occupent plutôt de la géométrie et des mathématiques, auxquelles elle-même s'était adonnée sous la direction du comte J.-B. Soardi. Elle écrivait aussi en latin et même en français avec une rare pureté. Elle possédait assez bien la science astronomique, les opinions philosophiques modernes, et même les matières théologiques, pour en pouvoir parler avec ceux qui en étaient le mieux instruits. Vers la fin de sa vie elle ne lisait presque plus que les livres saints. Elle mourut à Salo, le 13 juin 1770. Ses amis J.-M. Fontana et Mathias Butturini firent sur sa mort des élégies, dans lesquelles ils lui donnèrent de justes louanges. Antoine Brognoli, patricien brescian, qui a écrit et publié son Eloge à Brescia, en 1785, d'après sa Vie imprimée à Salo, le termine en appliquant à ces hommages funéraires le mot d'Horace : *Petimus damusque vicissim.* Les œuvres de madame Faïni avaient été imprimées avec sa Vie par Joseph Pontara. G—N.

FAIPOULT. *Voyez* FAYPOULT.

FAIRFAX (EDOUARD), poëte anglais, fils de sir Thomas Fairfax de Denton, dans le comté d'York, vivait à la fin du 16e siècle et au commencement du 17e. Tandis que ses frères signalaient leur valeur dans les combats, sa modestie et son goût pour l'étude et pour la vie paisible le retinrent dans son pays natal, où il s'occupa de la composition de divers ouvrages en prose et en vers. Celui qui fonda sa réputation est le *Godefroy de Bouillon*, traduction de la *Jérusalem délivrée.* Cette traduction, où l'auteur s'est attaché à rendre l'original vers pour vers (ce qu'il a fait avec une exactitude et une facilité qu'on rencontre rarement réunies), obtint un grand succès dans le temps, et a été longtemps fort estimée, malgré la coupe en octaves, contraire au génie et aux habitudes de la poésie anglaise. Le roi Jacques mettait cette traduction au-dessus de tous les autres ouvrages de poésie anglaise; et Charles Ier, dans sa prison, y trouvait une distraction au sentiment de ses malheurs. La première édition du *Godefroy* parut en 1600. Les autres ouvrages de Fairfax que l'on cite sont des *Eglogues* ingénieuses, dont une seule a été imprimée (Mrs Cooper's *Muse's library*, 1737); une *Histoire* (en vers) d'*Edouard*, surnommé *le Prince noir;* un livre intitulé : *la Démonologie*, où il parle de la sorcellerie, telle qu'elle était en usage dans sa famille; des *Lettres* à Jean Dorrell, prêtre catholique, enfermé dans le château d'York, touchant la suprématie et l'infaillibilité du pape, l'idolâtrie, etc. Rien de tout cela n'a été imprimé. Il montre dans ses ouvrages de théologie un esprit de paix et de modération, et dans ceux de poésie un respect pour la morale, qui firent dire, à l'occasion de ses églogues :

Pagina non minus est quam tibi vita proba.

Waller le reconnaissait pour son maître dans l'art des vers; et Dryden, en le comparant à Spencer, qui paraît lui avoir servi de modèle, donne la préférence à Fairfax sous le rapport de l'harmonie. Il mourut, à ce que l'on croit, vers 1632. Ce qui pourrait cependant faire douter de l'exactitude de cette date, c'est que la seconde édition de son *Godefroy de Bouillon*, qui parut en 1624, n'a pas été faite par lui. L'aîné de ses fils, Guillaume Fairfax, a traduit du grec en anglais les *Vies des anciens philosophes, par Diogène Laerce.* S—D.

FAIRFAX (THOMAS, lord), qui joua en Angleterre un grand rôle durant les guerres civiles du règne de Charles Ier, et finit par être général des troupes du parlement, était le fils aîné de Ferdinand lord Fairfax, et de Marie, fille d'Edmond Sheffield, comte de Mulgrave. Il naquit à Denton, dans la paroisse d'Otley en Yorkshire, au mois de janvier 1611. Il perfectionna son éducation au collége de St-Jean à Cambridge, dont il devint le bienfaiteur sur la fin de ses jours, et manifesta constamment de l'amour pour le savoir, quoique ses connaissances ne fussent pas très-profondes, excepté dans l'histoire et les antiquités de son pays. Doué d'un caractère martial, il alla servir en Hollande comme volontaire, sous Horace lord Vere, afin d'apprendre le métier des armes. De retour en Angleterre, il épousa la fille de ce général, et se retira dans la maison paternelle : ce fut dans cette retraite qu'il conçut pour la cour une aversion extrême; sentiment qui prit naissance en lui, soit par les suggestions de sa femme, presbytérienne

zélée, soit par l'exemple et les exhortations de son propre père, qui devint un des factieux les plus actifs et les plus ardents contre la cause du roi. Aussi dès le premier moment où ce prince essaya de lever à York, pour la garde de sa personne, un corps que les habitants de la province supposèrent être le noyau d'une armée, soupçon qui fut vérifié par l'événement, le parti auquel tenait Fairfax le chargea de présenter une pétition à Charles pour le supplier d'écouter la voix de son parlement, et de ne pas continuer à lever des troupes. Comme le roi cherchait à éviter cette pétition, il le suivit avec une telle persévérance, qu'il finit par la lui présenter en pleine campagne, sur le pommeau de la selle de son cheval, en présence de cent mille personnes. Peu de temps après, quand la guerre civile éclata, le père de Fairfax reçut du parlement une commission de général en chef dans le Nord, et lui une de général de cavalerie. Ils se distinguèrent l'un et l'autre dans cette guerre par leur bravoure, leur intelligence et leur activité, notamment à la bataille de Marstdon-Moore et à la prise d'York. Thomas Fairfax fut deux fois blessé très-grièvement, et courut souvent risque de la vie. Ses exploits lui valurent les applaudissements de son parti; et en 1645, lorsque le parlement jugea à propos de donner une nouvelle forme à l'armée, et d'ôter le commandement en chef au comte d'Essex, cette assemblée, qui savait que Fairfax était un presbytérien zélé, l'élut unanimement pour lui succéder. On lui adjoignit Cromwell avec le titre de lieutenant général; mais celui-ci n'accepta le grade inférieur que dans l'intention d'être réellement le maître. Dès que Fairfax, qui était dans le nord de l'Angleterre, eut connaissance des ordres du parlement, il vola à Londres, fut présenté à la chambre des communes le 19 février, par quatre membres, et complimenté par l'orateur qui lui remit sa commission. Il eut le pouvoir de nommer tous les généraux sous ses ordres, et alla au mois d'avril à Windsor, où il s'occupa d'organiser la nouvelle armée que le parlement venait de voter. « Mais, comme l'observe Rapin-Thoyras, ce fut Cromwell qui, sous « le nom de Fairfax, agissait constamment; car il « avait pris sur lui un si grand empire, qu'il lui « faisait faire tout ce qu'il voulait. Il avait eu l'adresse de lui persuader qu'il n'avait en vue que « le bien de la religion et de la patrie, et par là « il l'avait disposé à recevoir ses conseils et à avoir « une entière confiance en lui. » Nommé gouverneur de Hull, et envoyé par le parlement au secours de Taunton dans le Somerset-shire, que les royalistes assiégeaient vivement, Fairfax y reçut contre-ordre, et fut chargé de joindre Cromwell, pour veiller sur les mouvements du roi, qui venait de quitter Oxford. Après divers mouvements, les deux armées se rencontrèrent, et le 14 juin se livra la bataille de Naseby dans le Northampton-shire : elle fut décisive. Le roi, obligé de fuir, se retira dans le pays de Galles. Fairfax, victorieux, mit le 16 le siége devant Leicester, qui se rendit le 18. Le 10 juillet il défit lord Goring, qui avait été obligé d'abandonner le siége de Taunton pour venir à sa rencontre; le 22 il emporta d'assaut Bridgewater, prit ensuite plusieurs autres places, et le 10 septembre força Bristol à se rendre. Il soumit tout ce qui est à l'ouest de Londres, puis marcha dans le sud; et ne pouvant, à cause de la rigueur de la saison, assiéger dans les formes Exeter, ville bien fortifiée, il en forma le blocus, qui dura jusqu'au 13 avril 1646. Dans cet intervalle il prit plusieurs places, défit et dispersa différents corps de royalistes; et ce parti fut totalement anéanti dans les provinces du sud et de l'ouest, où était sa plus grande force, et qui lui offraient le seul refuge qu'il pût trouver en Angleterre. Après avoir obtenu ces succès, Fairfax marcha en toute hâte à Oxford, où était la garnison la plus considérable qui restât au roi. Ce prince, craignant de se trouver enfermé, en partit à la dérobée et déguisé, pour aller se jeter dans les bras des Ecossais. Oxford capitula, et à la fin de septembre Charles Ier n'avait plus en Angleterre ni armée ni place forte. Fairfax, arrivé à Londres le 12 novembre, fut complimenté et remercié de ses succès par les deux chambres du parlement, qui se transportèrent chez lui à cet effet. Il eut à peine le temps de prendre du repos dans la capitale; on lui donna la commission d'escorter les deux cent mille livres sterling accordées par le parlement d'Angleterre à l'armée d'Ecosse, pour prix de la personne du roi qu'elle avait consenti à livrer. Charles Ier fut remis aux commissaires du parlement le 30 janvier 1646. Fairfax, qui venait au-devant de ce prince, l'ayant rencontré au delà de Nottingham, descendit de cheval, lui baisa la main, et après être remonté discourut avec lui pendant la route jusqu'à Holdenby, où Charles fut mené. Le monarque fut sans doute satisfait de la conduite de Fairfax, car il dit à un des commissaires du parlement : « Le général est « un homme d'honneur, et il tient la parole qu'il « m'a donnée. » Mais les historiens qui citent ce mot ajoutent que l'on n'en a pas connu la signification. Fairfax fut reçu à Cambridge avec les plus grands honneurs, et créé maître ès arts. Déjà le parlement, après de longs débats, l'avait nommé général de l'armée que l'on conserverait : car il était question d'en licencier la plus grande partie, et d'envoyer le reste en Irlande. Tous les militaires se montrèrent peu favorablement disposés pour de tels desseins, qui les menaçaient de leur faire perdre les avantages que le métier des armes leur avait procurés. Ce fut alors que Cromwell, qui avait laissé Fairfax jouir, au moins en apparence, des honneurs du commandement suprême, de concert avec Ireton, son gendre, non moins artificieux, mais meilleur orateur et plus habile écrivain que lui, résolut de tirer parti de cette disposition de l'armée pour la porter à la révolte contre le parlement. En conséquence, ils répan-

dirent le bruit parmi les soldats que le parlement, ayant le roi en son pouvoir, était dans l'intention de les licencier, de les frustrer des arrérages qui leur étaient dus, et de les envoyer en Irlande pour y être exterminés par les habitants de cette île. L'armée, enflammée par ces discours, nomma dans son sein, par la suggestion d'Ireton, un comité chargé de consulter sur son bien-être, d'assister aux conseils de guerre, et d'aviser à la paix et à la sécurité du royaume. Fairfax vit avec peine que ces agitateurs, ainsi qu'on les appelait, usurpaient le pouvoir qu'il devait exercer sur l'armée; il reconnut qu'ils étaient les précurseurs de l'anarchie, et que leur dessein, comme il l'observe dans ses Mémoires, était, au milieu de la confusion générale, d'élever leur fortune sur la ruine publique. Il se décida en conséquence à résigner sa commission; mais les chefs de la faction des indépendants lui persuadèrent de la garder. Il coopéra donc à toutes les démarches de l'armée qui eurent pour but de détruire le pouvoir du parlement : en vain les deux chambres lui firent dire de laisser ses troupes à une distance de quinze milles au moins de Londres; il entra dans cette ville en triomphe avec l'orateur et les soixante membres des communes qui, trahissant les privilèges du parlement, s'étaient retirés dans son camp, et il les remit en place. Il fut récompensé de ce service par les remercîments des deux chambres, et par la charge de gouverneur de la Tour. Bientôt il apprit que le roi avait été enlevé avec violence de Holdenby; indigné de cette mesure qu'il ignorait, il alla trouver ce prince près de Cambridge, se conduisit avec lui de la manière la plus respectueuse, et lui fit suivre tous les mouvements de l'armée, afin que le parlement ne s'emparât pas de sa personne, car il avait reçu l'ordre de le remettre à ceux que les deux chambres lui désigneraient. Mais son crédit sur les troupes diminuait de jour en jour; il n'avait ni une volonté assez ferme, ni un caractère assez décidé pour s'opposer à ce qu'il n'avait pas le pouvoir d'empêcher; et quoiqu'il ne souhaitât aucune des choses que faisait Cromwell, il contribua à les faire toutes réussir. Ce fut sans doute par suite de cette faiblesse inconcevable qu'il concourut au manifeste de l'armée du mois de janvier 1647-1648, qui adhérait au vote des communes portant que l'on ne présenterait plus ni adresses ni messages au roi, et qui ajoutait qu'elle obéirait au parlement dans tout ce qui serait désormais nécessaire pour l'administration et la sûreté du royaume et du parlement, sans le roi et contre lui. Fairfax perdit son père à cette époque, lui succéda dans ses titres et emplois, et n'en resta pas moins le docile instrument de l'ambition de Cromwell. Il déploya la plus grande activité pour apaiser des insurrections, et prit Colchester, où s'étaient réfugiés les restes du parti royaliste (*voy.* CAPEL). A la fin de l'année, il revint à Londres pour tenir en respect la ville et le parlement, et prit son quartier général au palais de Whitehall. Ses démarches hâtèrent la marche des procédures contre le roi; il dit lui-même qu'il éprouvait une sorte d'engourdissement moral qui allait jusqu'à la stupidité, et qui l'empêchait de réfléchir sur ses actions. Cependant, quoique placé en tête de la liste des juges du roi, il refusa de siéger, probablement à la persuasion de sa femme qui montra, lors du procès de ce prince infortuné, une intrépidité et une hardiesse que l'on ne peut assez admirer (*voy.* CHARLES I[er]). Fairfax fit même tous ses efforts pour empêcher l'exécution de la fatale sentence, et chercha à persuader à son régiment d'arracher le roi à ses meurtriers. « Cromwell et Ireton, » dit Hume, » informés de ses « intentions, travaillèrent à lui persuader que le « Seigneur avait rejeté le roi, et l'engagèrent à « prier le ciel de le diriger dans cette occasion « importante; mais ils lui cachèrent qu'ils eussent « signé l'ordre de l'exécution. Harrisson fut la « personne désignée pour joindre ses prières à « celles de l'imprudent général, et les fit durer « jusqu'au moment où arriva la nouvelle que le « coup fatal était frappé. Alors il se leva, et soutint à Fairfax que cet événement était une ré« ponse miraculeuse envoyée par le ciel à leurs « dévotes supplications. » Peu de jours après le supplice du monarque, Fairfax fut nommé membre du conseil, mais il refusa de signer la formule de serment par laquelle on approuvait tout ce qui avait été fait relativement au roi et à la royauté. A la fin de mars, on lui donna le titre de général des troupes en Angleterre et en Irlande, mais il n'en eut pas plus de pouvoir réel. Il marcha contre les niveleurs qui, devenus nombreux, commençaient à se rendre inquiétants, et se seraient bientôt fait craindre; il les mit en déroute complète à Burford, dans l'Oxford-shire. Après avoir été reçu docteur en droit à Oxford, il courut apaiser des troubles dans le Hamp-shire, réunit l'armée à Guilford, l'exhorta à l'obéissance, et revint à Londres où le conseil de la cité lui fit don d'un bassin et d'une aiguière en or. Lorsqu'en juin 1650 les Ecossais se déclarèrent pour Charles II, le conseil d'État d'Angleterre résolut, pour prévenir une invasion, d'envoyer une armée en Ecosse. Fairfax, consulté sur le plan, parut l'approuver; mais ensuite les conseils de sa femme et des ministres presbytériens lui firent répondre qu'il ne pensait pas que le parlement d'Angleterre eût un juste motif pour faire envahir l'Ecosse par son armée, et il résigna sa commission pour ne pas s'engager dans cette expédition, contraire à ses principes religieux. Le commandement suprême de l'armée fut donné à Cromwell, qui vit avec plaisir l'éloignement d'un homme dont la présence, bien loin d'être encore nécessaire à ses projets ambitieux, formait au contraire un obstacle à leur entier accomplissement. Pour dédommager en quelque sorte Fairfax, le parlement lui accorda un revenu annuel de cinq mille livres sterling. Débarrassé de tout emploi public, Fairfax vécut

tranquillement dans sa terre de Nunappleton, dans l'York-shire. Ses vœux, ses prières demandaient constamment au ciel le rétablissement de la famille royale, et il était fermement déterminé à saisir la première occasion de pouvoir y contribuer, ce qui le faisait regarder d'un œil jaloux par le Protecteur. Dès que le général Monk l'invita à se joindre à lui contre l'armée de Lambert, il n'hésita pas un moment, et se montra, le 3 décembre 1659, à la tête d'un corps d'habitants de la province; telle était l'influence de son nom et de sa réputation, qu'une brigade irlandaise de douze cents hommes quitta aussitôt les drapeaux de Lambert pour se joindre à lui. Le résultat de cette affaire fut la dispersion de cette armée; ce qui facilita la marche de Monk en Angleterre. Fairfax se rendit ensuite maître d'York, et reparut sur la scène publique. Le parlement, auquel on avait donné le nom de *rump*, ayant repris ses fonctions, le nomma conseiller d'État; et après la dissolution de cette assemblée, le comté d'York l'élut député au parlement réparateur. Il fut à la tête du comité chargé par la chambre des communes d'aller trouver Charles II à la Haye, pour le prier de se rendre au vœu de son parlement en venant reprendre au plus tôt l'exercice de ses fonctions royales. Quand il se présenta devant ce prince, tous les yeux se fixèrent sur lui, tant on était curieux de voir l'homme qui avait si longtemps commandé les troupes parlementaires. On rapporte que, dans une audience particulière, il obtint de Charles le pardon de sa conduite passée; en effet, ses efforts sincères pour hâter la restauration méritaient que ce monarque oubliât ce qu'il avait fait auparavant. Après la dissolution du parlement réparateur, Fairfax retourna dans sa terre où il passa le reste de ses jours dans la retraite. Tourmenté par la goutte et par la pierre, il supporta les douleurs de ces deux maladies cruelles avec un courage et une patience exemplaires. Ces maux étaient le résultat des blessures qu'il avait reçues et des fatigues qu'il avait endurées à la guerre. Fixé sur son fauteuil par la goutte, il ressemblait à un vieux Romain; son air mâle, qui imposait le respect, eût même produit une sorte de terreur, si la douceur et la modestie extrême de sa figure n'eussent tempéré l'effet du premier coup d'œil. Il consacrait presque tout son temps aux devoirs de la religion ou à la lecture de bons livres, dans la plupart des langues modernes. Il mourut le 12 février 1671, d'une fièvre qui l'enleva en peu de jours. Il eut deux filles; Marie, l'aînée, avait épousé le duc de Buckingham, dont elle ne put fixer le cœur inconstant; elle mourut en 1704 (*voy.* BUCKINGHAM). Un grand nombre de lettres, de remontrances et d'autres papiers signés du nom de Fairfax se trouvent dans la collection de Rushworth, et dans d'autres recueils publiés quand il était général. Il désavoue la plupart de ces pièces dans ses *Mémoires* publiés en 1699, en un volume in-8°, par Brian Fairfax, son parent (1). Cet ouvrage ne fait pas beaucoup d'honneur à ses principes, à son style, ni à son exactitude; il est vrai qu'il ne destinait pas ces mémoires à voir le jour; il ne les avait composés que pour l'usage de sa famille. Fairfax était d'une belle taille; il avait l'air sombre et mélancolique; il bégayait un peu, aussi était-il mauvais orateur. Il parlait peu dans les conseils; mais quand une chose lui paraissait juste et raisonnable, rien ne pouvait le faire changer, et souvent il donnait des ordres entièrement opposés à l'avis de son conseil. Sa bravoure était remarquable : dans les combats, il avait l'air si transporté, si agité et même si furieux, que personne n'osait lui parler; et cependant il était naturellement doux et bon, et avait le maintien humble et réservé. Son désintéressement était à toute épreuve. Son malheur fut de s'être laissé duper par Cromwell, et d'avoir été l'instrument et l'agent de cet ambitieux. Si l'audace et les succès qui firent la grandeur de ce dernier n'eussent pas éclipsé les exploits de Fairfax, on l'eût regardé comme le plus habile des généraux du parlement, et comme un des plus grands héros de la révolution, si son génie étroit, qui n'était propre qu'à la guerre, ne l'eût pas empêché de briller comme homme d'État. On a déjà dit qu'il aimait les lettres. Il prévint pendant la guerre le pillage de plusieurs bibliothèques à York et à Oxford; il fit don à la bibliothèque bodléienne de différents manuscrits. Il contribua à la publication de la *Polyglotte* et de plusieurs autres grands ouvrages, et encouragea Dodsworth, qui s'occupait de l'étude des antiquités de l'Angleterre (*voy.* DODSWORTH). Lord Oxford a placé Fairfax dans son catalogue des auteurs royaux et nobles, non-seulement comme historien, mais aussi comme poëte. On conservait de lui, en manuscrit, dans la collection de Thoresby, des traductions des Psaumes et d'autres parties de l'Ecriture, un poëme sur la *Solitude*, des morceaux écrits par sa femme et par sa fille Marie, enfin un *Traité sur la brièveté de la vie*. Mais de toutes les productions de Fairfax, il n'en est pas sans doute de plus curieuse que les vers qu'il fit à l'occasion du cheval sur lequel était monté Charles II le jour de son couronnement, cheval qu'il avait élevé et qu'il présenta à ce prince. Combien Charles, naturellement gai et peu disposé à garder son sérieux dans les occasions qui l'exigeaient le plus, ne dut-il pas rire en recevant ce singulier hommage du vieux héros du républicanisme et du *covenant*, si favorisé par la victoire! On a aussi de Fairfax, dans la bibliothèque de Denton, des manuscrits dont Park a donné une liste dans sa nouvelle édition des auteurs nobles et royaux. Le duc de Buckingham, gendre de Fairfax, lui a fait une épitaphe dans

(1) Récemment, en 1849, M. Richard Bell a donné à Londres, en 2 volumes in-8° : *Fairfax correspondence*. — Memorials of the civil war, comprising the correspondence of the Fairfax family, with the most distingued personnages, engaged in that memorable contest, etc. Z.

laquelle il lui donne les plus grands éloges; ils sont mérités, puisque Clarendon et Hume ont aussi rendu hommage à ses bonnes qualités (*voy.* CROMWELL). E—s.

FAIRFAX (THOMAS, lord), de la même famille que le précédent), naquit vers l'an 1691 ; sa mère, fille et unique héritière de lord Culpeper, avait apporté en mariage des biens immenses en Angleterre et en Virginie, dans la partie appelée *Northern-Heck*, entre les rivières de Potowmac et de Rappahannoc. Fairfax fit d'excellentes études à Oxford, et un de ses biographes anglais assure qu'il a été un des collaborateurs du *Spectateur ;* cependant des philologues qui ont fait des notes sur cet excellent ouvrage n'ont pas pu distinguer ce qui était de lui. Il entra dans un régiment de cavalerie; mais, chagrin de ce que sa mère, restée veuve, et sa grand'mère avaient profité de son inexpérience pour lui faire vendre le château de Denton et les biens de la maison Fairfax, en York-shire, ce qu'il regardait comme un outrage fait à ce sang illustre; et, jaloux de surveiller par lui-même ses propriétés en Amérique, il quitta l'Angleterre. La douceur du climat de la Virginie l'engagea à s'y établir. Après être retourné dans sa patrie pour y terminer quelques affaires, il revint en Virginie en 1747, et se fixa dans le comté de Frédéric, à l'ouest des monts Apalaches. Il y bâtit une maison qu'il appela *Greenway-Court*, exerça noblement l'hospitalité, encouragea la culture des terres, devint le père et l'ami de tous ses voisins, et exerça l'emploi de gouverneur et de juge du comté. Il vécut tranquille et vénéré, et durant les dissensions civiles qui déchirèrent l'Amérique, ses propriétés furent également respectées par les Américains et les Anglais. Le Northern-Heck, où il s'était établi, devint le pays le mieux cultivé et le plus peuplé de la Virginie; digne récompense de la résolution courageuse de Fairfax de renoncer aux honneurs qu'il aurait pu espérer en Angleterre pour venir répandre la vie dans des régions sauvages. Le voyageur Burnaby, mort en 1812, donne des détails sur cet homme estimable dans la 3e édition de ses Voyages, Londres, 1798. Fairfax mourut en 1782, sans avoir été marié. Le comté où est situé Alexandrie, vis-à-vis la cité de Washington, porte le nom de *Fairfax*. E—s.

FAISTENBERGER (ANTOINE), né à Inspruck en 1678, peignit avec succès le paysage. Les productions du Gaspre et de Glauber et surtout la nature furent les objets de ses études, et il dut à de tels guides son talent et sa réputation. Il avait été d'abord élève d'un nommé Bouritsch ; il devint à son tour le maître de son frère Joseph. Tous deux furent appelés à Vienne et virent leurs ouvrages recherchés des amateurs et même des souverains. Antoine, l'aîné et le plus habile, mourut dans cette capitale en 1722. Ses paysages se font remarquer par la noblesse de la composition et par la beauté des fabriques : quelquefois ils représentent des solitudes et des chutes d'eau rendues avec beaucoup de vérité. Sa couleur, tantôt claire, tantôt vigoureuse, est toujours franche et naturelle. Ses figures passent pour être ordinairement de la main de Hans-Graaf ou du vieux Bredael. Les galeries de Vienne et de Dresde possèdent quelques tableaux de ce maître. Joseph Orient a été un de ses élèves distingués. V—T.

FAITHORNE (GUILLAUME), artiste anglais, né à Londres, vers l'année 1616, eut pour maître le peintre Peake, et prit les armes, ainsi que lui, pour la défense de la cause royale, lors de la guerre civile de 1640. Il fut pris par les rebelles, et passa quelque temps dans la prison d'Adersgate, à Londres, où il exerça son talent dans la gravure. Ayant recouvré sa liberté, mais n'ayant pas voulu prêter serment d'obéissance à Cromwell, il fut banni de l'Angleterre, et vint étudier en France sous Champagne. Strutt, dans son *Dictionnaire biographique des graveurs*, prétend que cette dernière assertion est au moins douteuse. Quoi qu'il en soit, Faithorne trouva en France un protecteur dans l'abbé de Marolles et un guide dans Nanteuil, qui lui apprit à faire le portrait au crayon, et perfectionna son talent pour la gravure. Vers 1650, il retourna en Angleterre, se maria et ouvrit à Londres, près de Temple-Bar, un magasin d'estampes, qu'il quitta en 1680. Il gravait pour les libraires; on cite principalement de lui une *Sainte Cène*, le *Christ en prière dans le jardin des Olives*, la *Flagellation* d'après Diepenbeck, et les *Noces de Cana en Galilée*. Ces quatre planches furent gravées pour accompagner la *Vie de Jésus-Christ*, de Taylor. On cite aussi de son burin une *Sainte Famille*, d'après Vouet, et le *Christ au tombeau*, d'après Van Dyck. On remarque que les gravures qu'il a exécutées sur les ouvrages des autres maîtres sont bien supérieures à celles qu'il a faites d'après ses propres dessins, où il négligeait trop le mérite de la correction. Le genre où il s'est le plus distingué est celui du portrait gravé. On a conservé un grand nombre des siens, qui sont très-estimés. On a aussi de lui un *Traité sur l'art de la gravure*, imprimé en 1662. Il mourut en 1691. — Un de ses fils, Guillaume Faithorne, qu'on a souvent confondu avec lui, se borna à la gravure des portraits en taille-douce; son inconduite l'entraîna dans la misère, et il mourut à l'âge d'environ 30 ans. X—s.

FAIVRE (ANTOINE), littérateur, mort en 1844, a publié : 1° *Le solitaire aux prises avec le sens commun*, ou Réponse au Coup d'œil sur l'Église de Lyon, Lyon, 1825, in-8° de 76 pages; 2° *Lettres des missions du Japon*, ou Supplément aux Lettres de St-François-Xavier, Lyon et Paris, 1830, in-8°. Il a traduit en outre la *Démonstration de la vérité évangélique* de Théodoret, et les œuvres complètes de St-Cyrille, Lyon, 1844, 2 vol. in-8°. Z.

FAIVRE D'ARCIER (JEAN-FRANÇOIS-ARSÈNE), littérateur, né le 14 décembre 1755, à Besançon, d'une famille honorable, fut pourvu jeune de la

charge d'avocat du roi au bailliage de cette ville, et partagea ses loisirs entre les devoirs de sa place et la culture des lettres. Dans un voyage qu'il fit à Paris, il se lia d'une étroite amitié avec Falconet, avocat distingué, et Marsollier, l'un des derniers soutiens de l'Opéra-Comique, auquel il adressa plus tard une *Épître* sur les embellissements qu'il venait de faire exécuter au château d'Antorgis (*voy.* MARSOLLIER). En 1787, d'Arcier fit représenter à Besançon *Arioviste*, tragédie ; mais les instances de ses amis ne purent le déterminer à faire imprimer une pièce dont il attribuait le succès, moins à son mérite réel, qu'à la bienveillance de ses compatriotes et au choix du sujet, tiré des anciennes annales de la province. Sa modestie ne put le garantir des éloges ironiques de Rivarol, qui l'inscrivit dans le supplément du *Petit Almanach* au nombre des dieux ennemis. A la réorganisation de l'ordre judiciaire en 1790, il fut nommé commissaire du roi près le tribunal de St-Claude ; mais après la chute du trône il perdit cette place, et revint à Besançon, où il passa les temps les plus difficiles de la révolution sans être inquiété, tant il était connu pour inoffensif. Les lettres, qui n'avaient été jusque-là pour lui qu'une distraction agréable, le consolaient en l'occupant. Il entreprit une traduction d'Horace dont on a trouvé dans ses papiers de nombreux fragments. A la même époque il fit une comédie en trois actes intitulée *Jeunesse et folie*. Cette pièce, dans le genre de la *Feinte par amour* de Dorat, fut jouée en 1800 sur le théâtre de Besançon, et, chose inouïe dans les fastes théâtrals de la province, applaudie pendant trois représentations consécutives. Lorsqu'en 1805 les tribunaux furent reconstitués par le gouvernement impérial, d'Arcier fut nommé juge à St-Claude, où il avait laissé des amis, puis à Lons-le-Saunier. C'est dans cette ville qu'il mourut, pendant l'invasion, au mois de mars 1814, à 59 ans. Quoiqu'il ait composé beaucoup de vers, il n'a cependant fait imprimer que trois pièces; une *Epître à l'avocat Falconet*, 1785, in-8°; une *Epître à Marsollier* et une à l'abbé Delille dans les *Recueils de la Société d'agriculture de Besançon*, dont il était associé. W—s.

FAKHR-EDDAULAH (ALI), fils de Rokn-eddaulah, et prince de la dynastie des Bouides (*voy.* ADHAD-EDDAULAH et IMAD-EDDAULAH), reçut en partage, à la mort de son père, le gouvernement de Hamadan, l'Irac-Adjem et du Tabaristan, mais il devait foi et hommage à son frère, Adhad-eddaulah. Mécontent de la part que lui laissait son père, il prit les armes contre Movaid-eddaulah, fut battu en plusieurs rencontres, et alla chercher un asile chez les princes Samanides. A la mort de son frère Movaid-eddaulah, en 373 de l'hég. (983 de J.-C.), le célèbre vizir Ismaïl, plus connu sous le nom de Saheb Ibn Abbad, fit sentir aux principaux Dilémites la nécessité de placer sur le trône un prince de la maison de Bouïah, et il fit élire Fakhr-eddaulah. Ce prince vivait alors ignoré et malheureux en Khorasan : ayant appris son élection, il vint à Hamadan avec la rapidité de l'éclair, et prit possession de la couronne. Son premier soin fut de s'attacher Ismaïl, en le confirmant dans la dignité de vizir, et ce fut à la sagesse de ce ministre que l'État dut sa splendeur. Tant que Fakhr-eddaulah put profiter de ses conseils, les provinces jouirent de la paix, et le trésor public se remplit sans que ses sujets fussent vexés. Ismaïl mourut en 385 (995). Lorsqu'il sentit sa fin approcher, il tint à Fakhr-eddaulah ce discours : « Prince, tandis que les rênes de l'État ont été « entre mes mains, j'ai fait tous mes efforts pour « rendre heureux le peuple et l'armée; les pro- « vinces sont florissantes et cultivées. Si vous ne « changez rien après ma mort aux règles que j'ai « établies, et que vous suiviez la route que j'ai « tracée, on vous attribuera le mérite de mes in- « stitutions ; mais si vous les détruisez, les sujets « diront que j'étais l'auteur du bien qui se fai- « sait. » Fakhr-eddaulah sentit la sagesse de ce conseil, mais il le suivit peu de temps. Il dissipa ses trésors, viola les lois, renversa l'ordre public, et jeta le trouble dans son royaume : bientôt il détruisit les fruits de l'administration d'Ismaïl. Enfin il mourut subitement d'une indigestion dans le château de Tabrek, en 387 (997 de J.-C.). Il eut pour successeur son fils Madjad-eddaulah. J—N.

FAKHR-EDDYN, *la gloire de la religion*. Sous cette dénomination honorifique nous connaissons plusieurs docteurs musulmans, dont le plus célèbre est l'imam Fakhr-eddyn-Razy. Son nom propre est Mohammed, fils d'Omar; il porte aussi le nom d'Ibn Alkhathyb (*fils du prédicateur*). Cet imam sortait d'une famille originaire du Thabaristan, et il naquit à Réi, ville de Perse, en ramadhan de l'an 543 ou 44 (janvier 1149 ou 1150 de J.-C.). Voilà pourquoi il est souvent appelé Althabaristany et Alrazy. Tant que son père vécut, il n'eut point d'autre maître que lui. A sa mort, il quitta Réi et se rendit à Semnan, où professait un docteur célèbre, Kemal Alsemnany, pour acquérir par sa fréquentation les perfections de l'âme. Au bout d'un certain temps il revint à Réi, et se rangea parmi les disciples de Medjed Aldjyly, élève du fameux Algazaly. Ce docteur étant allé s'établir à Méragah, Fakhr-eddyn l'y suivit, et étudia sous lui la théologie scolastique et la philosophie. Après s'être fortifié dans les sciences, la théologie, la philosophie, la dialectique, les mathématiques et même la médecine, il se rendit successivement en Kharizm et en Transoxane, eut des disputes très-vives avec les docteurs de ces contrées, puis il revint à Réi, et quitta de nouveau sa patrie pour aller à Gaznin. Le sultan Gauride Chéhab-eddyn, qui y régnait, le combla d'honneurs, de richesses et de présents. Si nous devons même en croire d'Herbelot, il fonda un collége en sa faveur à Hérat, où Fakhr-eddyn professa les principes de la secte chaféite qu'il pratiquait et ses propres principes ; car il s'était formé une

doctrine particulière. Là, comme dans les autres lieux où il avait habité, Fakhr-eddyn se fit de nombreux ennemis; et ayant confondu, dans une grande dispute, un docteur fameux de la ville, ce docteur anima tellement le peuple contre Fakhr-eddyn, qu'il présentait comme un philosophe et un impie, que celui-ci fut obligé de sortir de la ville. Toutefois il y rentra quelque temps après, et y mourut le lundi 1er de chaoual 606 de l'hégire (29 mars 1210 de J.-C.). Fakhr-eddyn-Razy est compté au nombre des plus habiles docteurs que l'islamisme ait produits, mais non des plus orthodoxes. On l'accuse d'avoir mêlé à l'islamisme les sciences qui tiennent à la philosophie spéculative. Ibn Khilcan dit que ses ouvrages se répandirent dans les provinces, que les hommes les recherchèrent et abandonnèrent pour eux les livres des anciens. Toutefois, comme il était très-éloquent, sa réputation s'étendit au loin; de toutes les parties de la Perse, de la Mésopotamie, on se rendait à ses cours; et Khondemir nous apprend que, lorsqu'il sortait, plus de six cents élèves l'accompagnaient, recherchant avec ardeur ses moindres discours. Ibn Khilcan assure qu'il détacha un grand nombre de chites (*voy.* Ali) de leur secte, et les rendit orthodoxes ou sunnites. Malgré sa piété, il ne négligea point les intérêts de ce monde, et acquit de grandes richesses : elles lui vinrent de la générosité des princes, et surtout de celle de Tnach, roi du Kharizm; mais il en perdit une grande partie en s'occupant d'alchimie. Lorsqu'il revint à Réi, après son excursion en Transoxane, il y fit connaissance d'un médecin très-riche qui avait deux filles, et vint à bout de marier ses deux fils à ces filles. Le médecin étant mort, les enfants de Fakhr-eddyn se trouvèrent possesseurs d'une grande fortune. Fakhr-eddyn a composé de nombreux ouvrages sur la théologie scolastique, les principes fondamentaux de la jurisprudence canonique, la philosophie, les mathématiques, l'art de composer des talismans, la physiognomonie, etc. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Ossoul-eddyn* (*Principes de la religion*). Ce traité célèbre se compose de cinquante questions avec leurs réponses, touchant la philosophie et la théologie. La première a pour objet l'éternité du monde, et l'auteur la nie; la dernière roule sur l'imamat; la réponse établit que le calife abbasside Nassir, qui régnait alors à Bagdad, était le seul chef et pontife légitime des musulmans. 2° *Mohsel elafkar* (*Traité de métaphysique et de théologie scolastique*), commenté par plusieurs auteurs; 3° *Commentaire sur l'Alcoran*, en plusieurs volumes; 4° Commentaire sur l'ouvrage d'Avicenne intitulé : *Oïoun alhikmet* (*Sources de la philosophie*), etc. On trouve la liste des ouvrages de Fakhr-eddyn dans les ouvrages suivants : 1° *Bibl. arab. hispan.* de Casiri, t. 1er, p. 161 ; 2° l'*Ami des biographies*, de Khondémir, t. 2, folio 163 du manuscrit persan de la biblioth. impér.; et 3° dans la *Biographie* d'Ibn Khilcan. J—n.

FAKHR-EDDYN-RAZY, tel est le nom que porte l'auteur d'un ouvrage historique très-précieux, intitulé : *Histoire chronologique des dynasties*, qui se trouve parmi les manuscrits arabes de la bibliothèque impériale. Cet ouvrage se divise en deux parties : la première a pour objet les principes du gouvernement, les qualités nécessaires à un prince, les défauts dont il doit être exempt; la deuxième renferme l'histoire abrégée de différentes dynasties qui ont réuni sous leur obéissance tout l'empire fondé par les Arabes, en commençant par les premiers califes. L'ouvrage se termine à la destruction du califat de Bagdad, par Holagou, en 658 de l'hégire (1259 de J.-C.). A chaque dynastie Fakhr-eddyn parle d'abord de cette dynastie en général; il trace ensuite le tableau du règne de chaque calife en particulier, puis, à la fin de chaque règne, il donne l'histoire des vizirs du prince dont il vient de parler, et rapporte les traits les plus intéressants de leur vie et de leur ministère. A la fin de sa préface il déclare qu'il s'est attaché à ne dire que la pure vérité, en renonçant à tout préjugé et à toute partialité; enfin, à écrire d'un style simple et qui fût à la portée de tout le monde. Nous avons traduit pour notre usage une grande partie de cette histoire, et nous avons reconnu que, quoiqu'elle soit abrégée, elle est néanmoins très-importante par les faits qui y sont consignés et les réflexions de l'auteur : elle mériterait de passer dans notre langue. Silvestre de Sacy en a publié trois extraits dans sa *Chrestomathie arabe*, savoir : 1° l'*Histoire du califat de Haroun Errachid*, suivie de celle des Barmecides; 2° l'*Histoire du califat de Mostassem*, dernier prince abbasside; 3° le chapitre intitulé : *des Droits des souverains sur leurs sujets*. Ce savant a remarqué avec raison que Fakhr-eddyn vivait vers la fin du 7e siècle de l'hégire et au commencement du 8e, sans pouvoir dire quel était son nom propre. C'est donc à tort qu'on a confondu cet écrivain avec le docteur du même nom dont l'article précède, et qui mourut un siècle avant notre historien. J—n.

FAKHR-EDDYN, plus connu sous le nom de *Facardin*, émir, prince des Druzes, peuples qui habitent les environs du mont Liban, était maître de Barut, de Séide, etc., lorsque Amurath IV songea à le dépouiller de ses États et à détruire au sein de ses provinces d'Asie une puissance qui lui faisait ombrage. Il fit marcher contre lui les pachas de Tripoli, de Damas, de Gaza, d'Alep et du Caire. Le vieux Fakhr-eddyn les attendit à la tête de 25,000 hommes, commandés par ses deux fils. Ali, l'aîné d'entre eux, attaqua les Turcs et leur tua 8,000 hommes; mais, accablé ensuite par le nombre, il fut forcé de se rendre sous la promesse d'avoir la vie sauve, et n'en fut pas moins égorgé. A la nouvelle de la défaite et de la mort de son fils Ali, Fakhr-eddyn perdit courage; il abandonna Séide et Barut et gagna les montagnes avec les Maronites et les Druzes qui lui

restaient. Mais bientôt, chassé de poste en poste, de montagne en montagne, il se rendit, à condition qu'il aurait la faculté d'aller trouver le sultan lui-même avec ses chariots et ses trésors et qu'il ne serait pas conduit en triomphe comme un captif. Arrivé près de Constantinople, il se fit précéder de huit cassettes pleines d'or pour préparer le sultan à la bienveillance. Satisfait de ses présents, Amurath déguisé vint trouver Fakhr-eddyn dans sa tente. Celui-ci, feignant de ne le pas reconnaître, se servit de toute son adresse pour s'insinuer dans les bonnes grâces du maître qui, d'un mot, pouvait disposer de sa vie. Il y réussit assez pour exciter la jalousie des grands de l'empire et des favoris d'Amurath : ils accusèrent Fakhr-eddyn d'avoir renoncé à la religion mahométane. A ce soupçon, les dispositions du sultan se changèrent en perfidie et en cruauté : il se fit amener le malheureux émir ; les discours les plus touchants ne purent émouvoir son juge, qui se contenta de lui répondre que ce n'était pas aux chats à essayer de se mesurer avec les lions, et le sultan donna le signal aux muets, qui étranglèrent le vieux Fakhr-eddyn, âgé de 70 ans. Cette scène tragique, qui mit fin à sa puissance et à sa vie, se passa le 14 mars 1635. S—Y.

FAKHR-ENNISA (CHOUDDÉH), fille d'Ahmed, était originaire de la ville de Dinaver en Perse, et native de Bagdad. Elle s'adonna à l'étude de la jurisprudence et de la théologie, acquit une grande habileté dans ces sciences, et les professa avec éclat à Bagdad. Ses leçons étaient fréquentées par les hommes les plus distingués de son temps, et le désir de l'entendre faisait cesser la différence des rangs. Ce fut sans doute cette grande réputation et son savoir qui lui méritèrent le nom sous lequel nous la citons, et qui signifie *la Gloire des femmes*. Elle mourut à Bagdad, âgée de plus de 90 ans, le 13 de moharrem 574 (1er juillet 1178 de J.-C.). Nous ne connaissons d'elle aucun ouvrage, quoique plusieurs docteurs se soient honorés d'avoir été au nombre de ses disciples. J—N.

FALBAIRE (CHARLES-GEORGE *Fenouillot* DE), auteur dramatique, né à Salins, le 16 juillet 1727, fit ses études à Paris, au collége Louis le Grand, avec un succès qui détermina sa vocation pour les lettres. Son père le destinait à l'état ecclésiastique, et il en porta même l'habit pendant quelques années. Admis dans la société de Trudaine, il obtint, par son crédit, un emploi dans les finances, qui, en lui assurant une existence honorable, lui permettait de suivre son goût pour la littérature. Son premier ouvrage fut l'*Honnête Criminel*, pièce fondée sur un événement réel (*voy.* FABRE), et qui obtint un grand succès. Il ne fut ni aussi bien inspiré ni aussi heureux dans ses autres productions, dont aucune n'est restée au théâtre, excepté les *Deux Avares*. Falbaire acquit, en 1778, la terre de Quingey, en Franche-Comté, et obtint la permission d'en prendre le nom. Il fut nommé, en 1782, inspecteur général des salines de l'est, et s'occupa avec succès d'en accroître le revenu pour l'État. La révolution, en le privant de ses emplois, détruisit sa fortune. Il se retira avec sa famille à Ste-Menehould, et y mourut le 28 octobre 1800, à l'âge de 73 ans. Les *OEuvres* de Falbaire ont été réunies en 2 volumes in-8°, Paris, 1787. Il y a des exemplaires sur papier fin, ornés du portrait de l'auteur et de jolies gravures. On y trouve : 1° l'*Honnête Criminel*, drame en cinq actes et en vers. Un passage de la *Poétique* de Marmontel lui donna l'idée de cette pièce. Il ignorait alors que le jeune Fabre, qui en est le personnage principal, vivait encore; il ne l'apprit même que plusieurs années après que son ouvrage fut achevé. Le duc de Choiseul, ministre de la marine, avait déjà fait expédier au malheureux Fabre son congé des galères ; mais ce fut au zèle de Falbaire qu'il dut son entière réhabilitation. Il y a dans ce drame des situations attachantes, des rôles bien tracés; mais le style en est faible, négligé, quoique semé de beaux vers. Cette pièce, composée en 1767, fut jouée pour la première fois en 1778, sur le théâtre de Versailles, à la demande de la reine; mais elle n'a été représentée à Paris qu'en 1790. On en a fait un grand nombre d'éditions ; elle a été traduite en allemand, en hollandais, et par Elisabeth Caminer-Turra, en italien ; 2° le *Premier Navigateur* (1), pastorale lyrique en 3 actes. Philidor avait composé la musique de cette pièce, destinée au Théâtre-Italien, et demandée ensuite à l'auteur par l'administration de l'Opéra. La représentation en fut différée sous quelques prétextes, et dans l'intervalle parut le ballet si connu qui porte le même titre. Le plagiat était manifeste, et Falbaire s'en plaignit amèrement dans une dissertation sur les ballets-pantomimes, imprimée à la suite de la pièce ; 3° les *Deux Avares*, comédie en deux actes et en prose, mêlée d'ariettes. Quelques situations assez piquantes, et surtout la musique de Grétry, ont fait le succès de cet ouvrage, que Grimm juge trop sévèrement dans sa *Correspondance*. Les *Deux Avares* ont été traduits en allemand, Francfort, 1772, et en suédois, par Manderstrom, Stockholm, 1778, in-8°; 4° le *Fabricant de Londres*, en cinq actes et en prose. Ce drame, joué à Paris le 12 janvier 1771, fut mal accueilli. Au cinquième acte, lorsqu'on vint annoncer la banqueroute du *Fabricant*, un plaisant du parterre s'écria : « *J'y suis pour vingt sous* » (prix de son billet). Il n'en fallut pas davantage pour faire tomber la pièce, que l'auteur retira le lendemain; mais elle a été traduite en allemand par le célèbre Wieland, en

(1) Cette pièce, composée d'abord en deux actes sous le titre de *Sémire et Mélide*, fut représentée à Fontainebleau en 1773, et, à cette époque, gravée en partition. L'auteur y ajouta depuis un troisième acte, et la fit imprimer, en 1779, sous le titre de *Mélide ou le Navigateur*. Elle fut publiée sous le nom d'Anseaume, et c'est à cet auteur qu'elle est attribuée dans la Biographie, tome 2, page 40 ; mais elle est de Fenouillot de Falbaire. D. L.

italien par Elisabeth Caminer-Turra, et représentée avec un grand succès sur les théâtres de Vienne et de Vicence; 5° l'*École des mœurs* ou *les suites du libertinage*, drame en cinq actes et en vers, joué en 1776, repris en 1790, sans succès; traduit en allemand, Augsbourg, 1778, et en hollandais, Amsterdam, même année; 6° les *Jammabos*, ou *les Moines japonais*, tragédie en cinq actes. Il y a de la chaleur dans l'épître dédicatoire aux mânes de Henri IV, et on trouve dans les notes des anecdotes curieuses; mais, considérée sous le rapport dramatique, cette pièce, dirigée contre les jésuites, est très-faible; 7° de l'*Insensibilité; Description des salines de Franche-Comté.* Ces deux morceaux avaient déjà paru dans l'Encyclopédie; 8° des *Poésies;* on ne peut rien imaginer de plus médiocre. On a encore du même auteur : 1° *Avis aux gens de lettres*, Liége (Paris), 1770, in-8°, réimprimé dans les recueils du temps. Ce sont des réflexions sur les mauvais procédés de quelques libraires envers les auteurs. 2° *Mémoire adressé au roi et à l'assemblée nationale sur quelques abus*, Paris, 1790, in-8°. L'auteur y entre dans de grands détails sur la régie des salines de l'est de la France. W—s.

FALCAND (HUGUES), historien du 12e siècle. On croit qu'il était né en Normandie, et qu'il avait été amené en Sicile dans sa jeunesse par ses parents. Il a écrit en latin l'histoire des événements arrivés en Sicile de 1146 à 1169. Cet espace de vingt-trois ans comprend le règne de Guillaume Ier, surnommé le *Mauvais*, et une partie de celui de Guillaume II, c'est-à-dire l'une des époques où ce beau pays a été le plus agité par des troubles. Falcand avait été le témoin de tous les faits qu'il rapporte, et l'air de bonne foi qu'on remarque dans ses récits lui a mérité la confiance des écrivains postérieurs. Il dédia son ouvrage à Pierre, trésorier de l'église de Palerme, par une épître qui n'est pas datée, mais que l'on croit n'avoir été composée qu'en 1189, peu de temps après la mort de Guillaume II. Ce fut Gervais de Tournay, chanoine de Soissons, qui publia le premier l'*Histoire* de Falcand, sur un manuscrit de la bibliothèque de Mathieu Longuejoue, évêque de cette ville, Paris, 1550, in-4°; elle fut insérée ensuite, d'après un manuscrit plus correct, dans les *Rerum sicularum scriptores*, Francfort, 1579, in-fol.; elle a été réimprimée depuis dans la *Bibliotheca sicula* de Carusio, t. 1; dans les *Scriptor. rerum italicarum* de Muratori, t. 7, et enfin dans le *Thesaur. antiquitat. Siciliæ* de Burmann, 5e part. Thomas Fazelli, dans son *Histoire de Sicile*, attribue l'ouvrage dont on vient de parler à un certain Guiscard ou Guichard, fondé sur ce que son nom se trouve en tête d'une ancienne copie qu'il a eue entre les mains; mais cette preuve ne paraît pas suffisante pour dépouiller Falcand de la possession où il a été confirmé par tous les critiques italiens, d'être regardé comme le véritable auteur d'un ouvrage si souvent réimprimé sous son nom. W—s.

FALCK. *Voyez* FALK.

FALCK (ANTOINE-REINHARD, baron), ministre de l'instruction, de l'industrie nationale et des colonies du royaume des Pays-Bas, membre de l'institut royal de ce royaume, naquit à Amsterdam en 1773. Après avoir fait d'excellentes études sous le célèbre professeur Cras, il partit pour Madrid avec l'ambassadeur hollandais Valcknaer, en qualité de secrétaire d'ambassade. M. Valcknaer ayant été rappelé, Falck retourna avec lui dans sa patrie, et fut nommé quelque temps après secrétaire général du ministère des colonies. Il était capitaine de la garde nationale d'Amsterdam en 1813, lorsque la nation hollandaise fit un noble effort pour reconquérir son indépendance. A la tête de cette garde citoyenne, il harangua le conseil municipal pour le persuader de se décider en faveur de toutes les mesures qui seraient employées dans le but de se délivrer de la domination étrangère. Alors, comme pendant tout le temps que dura la crise de la révolution, Falck déploya autant de courage que de prudence, et il rendit de nombreux services. Il a trouvé dans les historiens et les orateurs hollandais contemporains, qui ont retracé, soit dans leurs écrits, soit dans leurs discours, l'histoire de cette époque, de dignes interprètes de la reconnaissance nationale. Le portrait que le professeur Vander Palm a tracé de lui dans son *Monument de la restauration de la Hollande en* 1813, chef-d'œuvre d'éloquence hollandaise, est surtout aussi vrai que brillant. « Il y a peu « d'hommes, » dit M. Vander Palm, « qui réunis- « sent autant de grandes qualités de cœur et « d'esprit que M. Falck. » Après l'arrivée du prince d'Orange en Hollande, Falck, qui avait été désigné au commencement de la révolution de 1813 secrétaire du gouvernement provisoire, fut nommé secrétaire d'État, poste qu'il ne quitta, en 1818, que pour être chargé du triple ministère de l'instruction, de l'industrie nationale et des colonies. Falck est auteur d'un *Traité de l'influence de la civilisation hollandaise sur les peuples du nord de l'Europe, et principalement sur les Danois*, imprimé dans les Mémoires de l'Institut des Pays-Bas en 1818. On a encore de lui plusieurs ouvrages de philosophie, insérés dans le *Magasin critique* du professeur Van Hemert. Il a assisté au congrès de Vienne, en 1819, en qualité de ministre plénipotentiaire des Pays-Bas. Il est mort dans un âge avancé le 16 mars 1843. Z.

FALCKEMBERG (JEAN DE), religieux dominicain, né au 14e siècle dans un village de Poméranie, dont il prit le nom, fut député de son ordre au concile de Constance, et s'y fit remarquer par le courage avec lequel il prit la défense du pape Grégoire XII, même contre Dati, son supérieur. Chargé de l'examen des propositions extraites des œuvres de Jean Petit, et dénoncées au concile par le célèbre Gerson, il déclara qu'il n'y en avait aucune qui fût hérétique, et soutint publiquement son opinion dans trois discours qu'on a

réunis aux œuvres de Gerson, t. 5, édition d'Anvers, 1706. Il fut invité dans le même temps par les chevaliers de Livonie de prendre leur défense contre Jagellon, roi de Pologne, qui leur avait déclaré la guerre sans motif apparent. Falckemberg publia à ce sujet un écrit par lequel il invitait tous les chrétiens à acquérir la vie éternelle en s'armant pour exterminer les Polonais et leur roi. L'archevêque de Gnesen porta des plaintes de cet écrit au concile en 1417, obtint que l'auteur serait mis en prison, et qu'on instruirait son procès. Des commissaires de différentes nations chargés de l'examen de l'ouvrage s'accordèrent à en trouver les principes condamnables; mais les Polonais firent de vains efforts pour qu'on en déclarât l'auteur hérétique. Dati, qui avait à se plaindre de Falkemberg, fut moins indulgent que les Pères du concile; il le cita à un chapitre général composé de ses créatures, et le fit condamner à une réclusion perpétuelle. Le pape Martin V s'opposa à l'exécution de cette sentence, fit venir Falckemberg à Rome, l'y retint en prison quelques années pour satisfaire les Polonais, et le relâcha ensuite à raison de l'affaiblissement de sa santé. Dlugosz, historien polonais, assure que Jagellon avait demandé au pape de lui livrer Falckemberg pour le faire brûler vif; mais on n'a aucune raison de croire cette anecdote, qui, si elle est vraie, ne fait pas honneur à la générosité du monarque polonais. Le même historien ajoute que Falckemberg, mécontent des chevaliers de Livonie, écrivit contre eux une satire très-violente; que des voleurs lui enlevèrent son manuscrit qu'il se proposait de communiquer aux Pères du concile de Bâle, et qu'après la session il se retira en Silésie, où il mourut. Echard démontre fort bien que Dlugosz est très-suspect en ce qui concerne un ennemi déclaré de sa nation, et que ses récits, n'étant appuyés d'aucune preuve, ne méritent aucune espèce de confiance. W—s.

FALCKENBURG, en latin *Falcoburgius* (Gérard), naquit à Nimègue. Après avoir fait dans sa patrie de bonnes études, il voyagea en France, et fut disciple de Cujas à Bourges. Il alliait la philologie à la jurisprudence, et acquit une rare érudition dans les langues anciennes. Il n'en a publié qu'un seul monument, savoir, ses notes et ses conjectures sur les *Dionysiaca* de Nonnus, qui parurent à Anvers chez Plantin en 1569, in-4°, et qui furent réimprimées à Francfort en 1606, in-8°. Ce début ne se ressentait pas de la jeunesse de l'auteur, et donnait des espérances que la funeste catastrophe arrivée à Falckenburg, en 1578, empêcha de se réaliser. Pris de vin en route du côté de Steinfurt, il tomba de cheval et se tua. Janus Dousa père a publié, en 1582, à la suite de son *Schediasma* sur Tibulle, quelques poésies grecques de son savant compatriote; d'autres sont éparses de différents côtés, et la bibliothèque de Leyde possède de lui quelques manuscrits, tels que des notes sur Catulle, citées par P. Burman le second, *Anthol. lat.*, t. 2, p. 571, et des observations sur le *Promptuarium juris* d'Harménopule, mises au jour par M. le baron de Meerman fils, dans le tome 8 du *Thesaurus novus juris civilis et canonici*, à la Haye, 1780, in-fol. M—n.

FALCKENSTEIN (Jean-Henri de). Une vie de cet écrivain fécond, mais prolixe et manquant de critique, se trouve dans un ouvrage périodique allemand, intitulé *Journal de et pour la Franconie;* nous regrettons que cet ouvrage ne soit pas à notre disposition. Les auteurs que nous avons pu consulter ignorent le pays où il naquit en 1682; on le croit originaire de la Silésie. Après bien des aventures il fut mis, en 1714, par le margrave de Bayreuth à la tête de l'Académie noble d'Erlang. En 1718 il embrassa la religion catholique, et entra comme conseiller aulique et chambellan au service du prince-évêque d'Eichstœdt. Ce souverain l'ayant renvoyé en 1730, le margrave d'Anspach le nomma son conseiller aulique, titre qui ne lui donnait point d'occupation, et lui laissait le temps de publier ses nombreux ouvrages historiques et diplomatiques. Cependant il fut envoyé en 1738 comme résident du margrave à Erfurt, où il passa encore deux ans. Le 3 février 1760 il mourut à Schwabach. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Antiquitates nordgavienses*, avec un recueil de pièces diplomatiques, Nuremberg, 1733, 3 vol. in-fol.; 2° *Deliciæ topo-geographicæ Noribergenses*, 1733, in-fol. Godefroi Stieber en donna une seconde édition en 1773; 3° *Antiquitates et memorabilia Nordgaviæ veteris*, Schwabach, 1734-1743, 3 vol. in-fol., un 4e volume renfermant les diplômes et pièces justificatives parut à Neustadt-sur-l'Aisch en 1788; 4° *Chronique de Thuringe*, Erfurt, 1737-1739, 3 vol. in-4°; 5° *Civitatis Erfurtensis historia critica et diplomatica*, Erfurt, 1739 et 1740, 2 vol. in-4°.; 6° *Chronicon Swabacense*, Ulm, 1740, in-4°. Une seconde édition fortement augmentée fut donnée sous ses yeux par Jean-George Maurer en 1756; 7° *Description de Nuremberg*, Erfurt, 1750, in-4°. Falckenstein publia cet ouvrage sous le nom de *Joannes ab Indagine;* 8° *Antiquitates et memorabilia marchiæ Brandenburgicæ*, Bayreuth, 1751, 3 vol. in-4°; 9° *Histoire du duché, ci-devant royaume de Bavière*, Munich, 1763, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage posthume fut publié par G.-W.-B. Freyer. En 1776 le baron d'Ickstatt fit imprimer une préface avec un nouveau frontispice portant Ingolstadt et Augsbourg comme lieux d'impression. Tous ces ouvrages sont écrits en allemand, quoique les titres de quelques-uns commencent par des mots latins. S—l.

FALCO (Benoit di), littérateur, né à Naples vers la fin du 15e siècle, jouissait, dit le Toppi, de la réputation d'un homme également spirituel et instruit. Il joignait à la connaissance des langues anciennes celle de l'hébreu, peu cultivée alors en Italie, et il en ouvrit un cours à Naples avec quelque succès. On ignore les autres circonstances de la vie de Falco, et on ne peut même fixer d'une manière précise l'époque de sa mort. On a de lui:

1° *De origine hebraïcarum, græcarum latinarumque litterarum, deque numeris omnibus libellus*, 1510, in-4°; 2° *De syllabarum poeticarum quantitate noscenda*, 1529; 3° *Rimario*, Naples, 1535, in-4°. C'est un dictionnaire de rimes; il en existait déjà d'autres en Italie; celui de Falco a l'avantage d'être plus complet, mais il contient un grand nombre de mots qui ne sont en usage que dans la Pouille et la Calabre. 4° *La dichiaratione de molti luoghi dubbiosi d'Ariosto e d'alquanti del Petrarcha; escusatione fatta in favor di Dante*, in-4°; 5° *La descrittione de i luoghi antichi di Napoli, e del suo distretto*, Naples, 1539, in-8°, ouvrage estimé pour son exactitude, et qui a eu de nombreuses éditions. Sigebert Havercamp en a fait une traduction latine sur l'édition italienne de Naples, 1679, in-4°, qui passe pour l'une des meilleures, et on l'a insérée dans le tome 9 du *Thesaur. antiq. Italiæ* de Burmann. W-s.

FALCO (JEAN). *Voyez* CONCHILLOS.

FALCO ou FALCON (AYMAR), chanoine régulier de l'ordre de St-Antoine, issu d'une famille illustre du Dauphiné, naquit vers la fin du 15e siècle, et entra fort jeune dans cet ordre, où son assiduité à ses devoirs lui concilia dès lors l'affection et l'estime de ses supérieurs. Il avait à peine terminé ses études qu'ils lui donnèrent des marques de leur confiance en le chargeant de la paroisse de la ville de St-Antoine, où était le chef-lieu de l'ordre. Le grand prieur ayant été obligé de s'absenter, on jeta les yeux sur Falcon pour en exercer les fonctions jusqu'à son retour. On lui donna aussi la commanderie de Bar-le-Duc. Dans tous ces emplois, Falcon montra tant de sagesse, de prudence et d'habileté dans le maniement des affaires, que l'ordre ayant besoin en cour de Rome d'un agent expérimenté, le chapitre général crut ne pouvoir mieux faire que de donner à Falco cette commission délicate. C'était Clément VII (Jules de Médicis) qui occupait alors le trône pontifical. Falco partit avec des pouvoirs très-étendus, et des lettres de recommandation pour le pape, remplies de son éloge et des témoignages les plus honorables. Il justifia la confiance de son ordre, revint après avoir complétement réussi dans ses négociations, et fut comblé de louanges et de marques d'estime. Théodore de Chaumont, abbé de St-Antoine, étant mort en 1527, ce fut encore Falco que l'on choisit pour gouverner pendant la vacance, en qualité de vicaire général, conjointement avec Jean Borrel (*voy.* BUTEO), commandeur de Ste-Croix. Enfin telle était l'idée que ses confrères avaient de sa capacité, que, les droits et les prérogatives de l'abbaye se trouvant menacés, ils eurent recours à lui pour les défendre, et créèrent exprès pour cela une charge inusitée parmi eux sous le titre de *dictateur*, de laquelle ils l'investirent, avec l'attribution de tout pouvoir nécessaire pour remplir cette nouvelle mission. Quoique Falco ne fût point avancé en âge, attaqué de la pierre, il en éprouvait de cruelles douleurs qu'il supportait avec résignation et patience, mais qui abrégèrent sa vie, et en rendirent amères et pénibles les dernières années. Il termina sa carrière mortelle l'an 1544, âgé de 51 ans. Malgré les affaires dont il fut presque continuellement occupé, il avait trouvé du temps pour la composition de plusieurs ouvrages. Il a laissé : 1° une histoire de son ordre sous ce titre : *Antonianæ historiæ compendium, ex variis, iisque gravissimis ecclesiasticis scriptoribus, nec non rerum gestarum monumentis collectum, una cum externis rebus quamplurimis, scitu memoratuque dignissimis*, Lyon, 1534. Il y a de cet ouvrage, dont la latinité est pure et élégante, quoique le style en soit simple, une traduction en espagnol par Fernand Suarès, provincial des carmes, Séville, 1613. Le traducteur y a ajouté un chapitre qui contient l'histoire des commanderies de l'ordre de St-Antoine en Espagne. 2° *De tuta fidelium navigatione, inter varias peregrinorum dogmatum, nec non claudicantium opinionum variationes, dialogi decem, quibus ex ipso sacrarum litterarum fonte, universæ hauriuntur sententiæ, adjunctis passim probatissimis veterum Patrum dictis et rationibus*, Lyon, 1536; 3° *De exhilaratione animi, quem metus mortis angit et excruciat*, Vienne, 1541, in-8°; 4° *De compendiosa ratione, qua quis ditari possit dialogus familiaris ;* 5° *De fœdere cum Turca non ineundo*. Falco, n'étant point content de ce livre, en supprima les exemplaires. On voit par les monuments de l'abbaye de St-Antoine que Falco avait composé d'autres ouvrages qui ne sont point parvenus jusqu'à nous. L—Y.

FALCONBRIDGE (ALEXANDRE), Anglais, employé comme chirurgien à bord des batiments qui font le commerce avec l'Afrique, publia en 1789, in-8°, un *Précis de la traite des nègres sur la côte d'Afrique*, où il met au jour les cruautés qui accompagnent cet odieux trafic. Il mourut à Sierra-Leone en 1792. Sa femme, Anne-Marie Falconbridge, qui l'avait suivi dans cette contrée, a écrit la relation de ses voyages, qu'elle publia en 1793, sous ce titre : *Deux Voyages à Sierra-Leone, dans les années* 1791, 1792 *et* 1793, *dans une suite de lettres ;* Londres, in-8° (en anglais). Cette relation, qui contient un précis historique de Sierra-Leone et de ses environs, des opérations et des progrès de la colonie qui y a été établie dans la vue d'abolir le commerce des esclaves, ainsi que des détails curieux sur les mœurs et coutumes des habitants, est écrite avec un ton de simplicité négligée qui n'est pas sans agrément, et la lecture en fut généralement goûtée. L'auteur en donna une 2e édition en 1794, en un volume in-12, et une 3e en 1795. X—s.

FALCONCINI (BENOIT), né en 1657, à Volterra, en Toscane, fit ses premières études au collége de cette ville, fréquenta ensuite les cours de l'université de Pise, et y obtint une chaire de droit canon. Ses talents lui méritèrent la protection du grand-duc Cosme III et du souverain pontife. Il fut nommé en 1704 à l'évêché d'Arezzo, gouverna son diocèse avec sagesse pendant vingt années,

et mourut, dans sa ville épiscopale, le 20 mars 1724. On a de ce prélat *Vita di Rafaello Volaterrano*, Rome, 1722, in-4° ; elle est estimée. W-s.

FALCONE (Aniello), peintre, né à Naples en 1600, étudia d'abord sous un peintre médiocre, puis fut élève de Joseph Ribera, dit *l'Espagnolet*, fit des progrès rapides sous ce maître, et acquit beaucoup de réputation dans sa patrie. Sa peinture, fort recherchée, lui procura une fortune brillante ; il se plaisait à peindre des batailles, et fut surnommé *l'Oracolo delle bataglie*. Sa manière était large, sa couleur avait beaucoup d'éclat. Au fort de ses succès, il vint en France, où il fut accueilli par Colbert, qui tenait le timon des affaires. Falcone en fut touché ; et, voulant témoigner sa reconnaissance, avant son départ pour Naples il exécuta deux tableaux pour le ministre, qui le paya magnifiquement. Ce peintre mourut en 1665. De hauts personnages et les plus habiles artistes de son temps recherchèrent à l'envi ses ouvrages ; son talent était fort estimé de Simon Vouet et de Mignard. Il eut un grand nombre d'élèves : parmi ceux qui se rendirent célèbres, il faut citer Salvator Rosa, Domenico Gargiulo, vulgairement appelé Micco Spadaro, Paolo Porpora, Andrea di Lione et Giuseppe Trombatore. Aniello Falcone fut imité par Jacques Courtois, dit le Bourguignon. C—v—e.

FALCONER (Guillaume), poëte écossais, né dans l'indigence à Édimbourg, vers l'année 1735, et resté de bonne heure orphelin, passa très-peu de temps dans une petite école, où il ne montra qu'une capacité très-ordinaire ; il s'engagea ensuite dans la marine, et languit dans les emplois les plus subalternes. On ne sait pas bien par quels moyens il put cultiver le talent naturel qu'il avait pour la poésie. Le docteur Currie a rapporté seulement, sur le témoignage d'un chirurgien de marine, que Campbell, auteur de *Lexiphanes*, dialogue satirique sur le style du docteur Johnson, se trouvant attaché en qualité de trésorier à un vaisseau où Falconer servait comme simple matelot, l'avait pris à son service, et s'était plu à l'instruire. Quoi qu'il en soit, les premiers essais de sa muse attirèrent peu d'attention. S'étant embarqué à l'âge de dix-huit ans, avec le titre de contre-maître, sur la *Britannia*, ce bâtiment fit naufrage dans son passage d'Alexandrie à Venise ; Falconer et deux de ses compagnons furent les seuls qui purent se sauver. Ce désastre lui fournit le sujet d'un poëme en trois chants, intitulé : *le Naufrage*, et qu'il publia à Londres en 1762. Ce poëme, écrit avec une chaleur digne du sujet, fut fort goûté, surtout pour la partie descriptive, et il est encore estimé aujourd'hui et pour l'intérêt et pour l'instruction qu'on y trouve, quoiqu'on y aperçoive un emploi trop fréquent des termes techniques que les habitudes de l'auteur lui avaient rendus familiers (1). Il en donna lui-même une deuxième édition en 1764, avec des corrections et des additions qui n'ont pas été généralement approuvées ; il en donna une nouvelle en 1769. Il y en a eu beaucoup d'autres depuis, notamment une en 1804, où le texte est éclairci par de nouvelles notes, avec une notice biographique sur Falconer, par James Stanier Clarke, et avec de jolies gravures. Falconer revint en Écosse après la publication de son poëme ; et passa quelque temps au presbytère de Gladsmuir, habité par son parent le célèbre historien Robertson. Il publia, en 1769, un *Dictionnaire de marine*, en un volume in-4°, bien fait, et composé sur un bon plan, puisqu'il a mérité qu'on en donnât, en 1809, une édition nouvelle dans le même format, mais considérablement augmentée. Ses ouvrages lui avaient procuré de l'avancement et une situation plus douce. Il avait épousé une femme qui partageait son goût pour la littérature et qui s'était donnée à lui contre le gré de ses parents. Il s'embarqua en 1769, avec le titre de trésorier, à bord de la frégate *l'Aurore*, pour les Indes orientales. On présume qu'il essuya un second naufrage où il fut moins heureux que dans le premier ; car le bâtiment ayant quitté le cap de Bonne-Espérance, on n'en reçut plus aucune nouvelle certaine ; un matelot noir se présenta, en 1773, à la Compagnie des Indes, où il se donna comme une des cinq personnes échappées au naufrage de *l'Aurore*, sur les rochers de Macao. Falconer avait alors environ 36 ans. On a aussi de lui un poëme *Sur la mort de Frédéric, prince de Galles*, publié en 1751 ; une ode au duc d'York ; le *Démagogue*, satire politique, imprimée sous le nom supposé de Théophile Thorn, et dirigée contre Wilkes et Churchill ; et des chansons. Le docteur Anderson a donné une édition des ouvrages de poésie de Falconer, précédée d'une notice sur sa vie. X—s.

FALCONER (Guillaume), médecin anglais, naquit vers 1741 à Chester, capitale du comté de ce nom. Son aïeul paternel, Jean Falconer, fidèle adhérent de Jacques II, dont le chiffre particulier était confié à sa garde, et qu'il suivit sur la terre d'exil, était l'auteur du *Cryptomenysis patefacta*. Jean mourut en France, mais son fils revint se fixer en Angleterre. Le jeune Guillaume se distingua dans le cours de ses études par des goûts presque encyclopédiques, auxquels il dut une prodigieuse variété de connaissances ; mais une fois qu'il eut quitté les bancs de l'école, une fois surtout qu'il eut reçu le vénérable bonnet, il se renferma exclusivement dans sa spécialité, et ne fit que rarement des infidélités à la médecine. Il était en 1789 médecin de l'hôpital de Bath, et fut membre de la Société d'encouragement de cette ville. Dans les commencements, il écrivit beaucoup ; petit à petit, le chiffre toujours croissant de sa clientèle rendit ses ouvrages plus rares. Voici la liste de ceux qu'on lui doit : 1° *Dissertatio de nephritide vera*, Édimbourg, 1766. C'est sa thèse

(1) On trouve dans le *Mercure étranger* (t. 2, p. 23) une notice intéressante du poëme du *Naufrage*.

de réception; 2° *Essai sur les eaux de Bath*, 1770, in-8°; deuxième édit., 1774, 2 vol. Cet écrit, remarquable par l'élégance de la rédaction, plus que par la nouveauté des idées, annonçait un homme assez familier avec la science chimique; 3° *Observations sur la Dissertation du docteur Cadogan concernant la goutte*, 1772, in-8°; 4° *Observations et expériences sur la propriété vénéneuse du cuivre*, 1774, in-8°. Les efforts de Falconer pour appliquer la chimie à la connaissance des altérations du corps humain méritent des louanges; il est vrai qu'à cette époque il n'était pas le seul à sentir l'utilité de ce genre de recherches, mais enfin il était un de ceux qui la sentaient, lorsque tant d'autres la contestaient, ou y demeuraient indifférents; il ne se borna pas à la sentir, il opéra, il expérimenta, il donna l'exemple, et c'est à ces exemples donnés par les praticiens que la science médicale doit une grande partie de ses progrès. 5° *Essai sur l'eau d'usage ordinaire à Bath*, 1775, in-8°; 6° *Expériences et observations*, 1777, trois parties, in-8°; 7° *Observations sur quelques-uns des articles de la diète et du régime que communément on prescrit aux valétudinaires*, 1778, in-8°; 8° *Remarques sur l'influence qu'exercent sur l'homme le climat, la position géographique, le pays, la population, l'alimentation, la carrière parcourue*, 1781, in-4°; ouvrage important, où l'immensité des recherches le dispute à la sagacité des observations; 9° *Notice sur la fièvre catarrhale épidémique, dite influenza*, 1782, in-8°. Cette influenza n'est autre chose que la grippe, dont l'invasion, en 1832, précéda celle du choléra, et qui, parcourant derechef l'Europe, en 1837, a fait surtout sentir sa malignité à Londres. La grippe n'est point une maladie nouvelle. Appuyée soit sur les observations directes qui depuis deux siècles ont été si multipliées, soit sur les renseignements moins nets peut-être fournis par l'histoire, mais que la critique sait éclaircir et rendre féconds, la science moderne a constaté, pour tous les temps que ne couvre pas une impénétrable obscurité, de nombreuses invasions de l'influenza. Elle est souvent variable dans son intensité, mais toujours uniforme dans ses symptômes et son extension. Nous retrouverons plus bas et la maladie et le médecin descripteur. 10° *De l'influence des passions sur les altérations du physique*, 1788. Ce morceau de physiologie et de morale valut à son auteur, en 1784, la première médaille de Fothergill, que décerna la Société médicale de Londres; traduit en français par de la Montagne, Paris, 1791, in-8°; 11° *Dobson, sur l'air fixe, suivi d'un appendice sur l'usage des solutions des sels alcalins fixes, dans les cas de pierre et de gravelle*, 1785, in-8°; quatrième édition, 1792. Cet ouvrage est très-remarquable, par l'annonce que Falconer y fait avant tout autre chimiste, et même avant Priestley, de plusieurs des propriétés de l'air fixe, et notamment de celle qu'il a de se comporter comme les acides. Il est étonnant que, malgré les nombreuses éditions du livre, la gloire de cette découverte soit restée à Priestley, qui certes n'a pas été le premier à la proclamer; 12° *Essai sur les moyens propres à préserver la santé des personnes employées aux travaux de l'agriculture*, 1789, in-8°; 13° *Dissertation pratique sur l'effet médical des eaux de Bath*, 1790, in-8°; 14° *Miscellanea de traités et de documents relatifs à l'histoire naturelle, tirés des principaux auteurs anciens qui ont écrit sur cette matière*, 1793, in-4°. Ces mélanges, qui prouvent une érudition classique étendue, furent imprimés aux frais de l'université de Cambridge. 15° *Observations sur le pouls*, 1796, in-8°; 16° *Examen des observations du docteur Heberden sur les causes de développement et d'atténuation de certaines maladies, et notamment de la plique*, 1802, in-8°; 17° *Notice sur l'influenza, telle qu'elle s'est montrée à Bath, dans le printemps et l'été de 1803*, 1803, in-8°; 18° *De la luxation du fémur*, 1805, in-8°; 19° une traduction du *Périple du Pont-Euxin, par Arrien, avec une dissertation géographique* et trois discours, 1805, in-4°. Falconer mourut d'apoplexie, à Bath, en 1824. P—OT.

FALCONET (ANDRÉ) naquit à Roanne le 12 novembre 1611, de Charles, qui fut depuis médecin de la reine Marguerite de Valois. André fit ses études à Roanne, alla étudier la médecine à Montpellier, et fut reçu docteur en 1634. Deux ans après, il vint s'établir à Lyon, où il exerça la médecine avec succès jusqu'en 1691, année de sa mort. Il s'était fait recevoir docteur en droit en 1641; il avait obtenu en 1656 le titre de conseiller, médecin ordinaire du roi, et avait été appelé en 1663 à Turin pour la maladie de Christine de France, fille de Henri IV. Falconet cultivait la littérature, et Lucain était son auteur favori. Il fut très-lié avec Ch. Spon et Guy Patin; ce dernier le qualifie excellent médecin, et l'appelle son meilleur ami. C'est à Falconet que sont adressées les lettres de Guy Patin, imprimées dans le premier recueil (*voy.* G. PATIN), ayant indifféremment les initiales F. D. M.; F. C. M. D. R.; ou F. M. C. D. R. On a d'André Falconet des *Moyens préservatifs* et *Méthode assurée pour la parfaite guérison du scorbut*, 1642, in-8°, réimprimé en 1684. A. B—T.

FALCONET (NOEL), fils du précédent, naquit à Lyon le 16 novembre 1644. Après avoir fait ses humanités à Lyon il fut envoyé à Paris, où Guy Patin surveilla ses études avec une affection vraiment extraordinaire. Guy Patin devient bon homme toutes les fois que, dans ses lettres à André Falconet, il lui parle de Noël. Ce n'est pas, au reste, le père seul qu'il entretenait de son pupille; il en parle aussi dans ses lettres à Spon. Il le produisit de bonne heure chez l'abbé de Marolles, où se réunissaient Patru, Lamothe-Levayer, la Miltière, etc. Falconet soutint sa thèse de philosophie le 8 août 1660, à Paris; il y fit aussi ses cours de médecine, toujours sous les yeux de G. Patin, et fut reçu docteur à Montpellier en 1663. Il vint d'abord s'établir à Lyon, auprès de son père; mais en 1678 il fut amené à Paris par Louis de Lorraine, comte d'Ar-

magnac, grand écuyer, qui lui procura la place de médecin des écuries du roi. Falconet obtint depuis le titre de médecin consultant du roi, et mourut à Paris le 14 mai 1734. On lit dans Éloy que « Haller dit qu'il fut le premier qui se servit « du quinquina en France. » D'abord, il paraît que sept ans avant sa réception au doctorat le quinquina avait été employé à Paris; car, dans la lettre de Guy Patin à Falconet père, du 19 novembre 1656, on lit : « Le kinkina des jésuites de Rome « n'a guéri personne ici, et il n'en est plus men- « tion nulle part. *Barbarus ecce jacet, nec erit cum « nomine, Pulvis.* » Mais il faut remarquer qu'Éloy cite à faux Haller, qui fait honneur de l'introduction du quinquina au père de Noël, et non à Noël lui-même. On a de Noël Falconet : 1° *Système des fièvres et des crises selon la doctrine d'Hippocrate*, Paris, 1723, in-8°; Falconet se montre dans cette œuvre admirateur enthousiaste d'Hippocrate; 2° *Méthode de Lucques sur la maladie de Mme* (Dugué), *intendante de Lyon, réfutée*, Lyon, 1675, in-4°. L'auteur a joint à cette publication, qui n'est qu'une diatribe contre un de ses confrères, plusieurs lettres curieuses et des remarques sur l'or prétendu potable. Niceron dit qu'il présida à la dixième édition du *Cours de chimie* de Lémery, Paris, 1713, in-8°. A. B—T.

FALCONET (CAMILLE), fils du précédent, naquit à Lyon, le 1er mars 1671, et ne fut baptisé que le 29 mars, ce qui a induit en erreur des biographes. Son père, étant venu s'établir à Paris, le laissa dans sa ville natale, sous la direction de son grand-père. Il vint ensuite faire ses études au collége du cardinal Lemoine, retourna faire sa philosophie à Lyon, puis alla à Montpellier, où il eut Chirac pour professeur et Chicoyneau pour compagnon d'études. Il alla se faire recevoir docteur à Avignon, et vint s'établir à Lyon. Son cabinet fut bientôt le rendez-vous des savants et des étrangers, et il est regardé comme le berceau de l'Académie de cette ville. Madame Guyon, revenant en 1687 de son exil, alla voir Falconet. Un jour, à la toilette de cette dame, une dispute s'éleva sur son système, entre elle et Falconet. La conversation s'anima de plus en plus, et madame Guyon, tout occupée du sujet de la conversation, ne s'aperçut pas qu'elle était dans un certain désordre. Sa fille de chambre, voulant le réparer, lui présenta un mouchoir; mais madame Guyon de s'écrier : « Il « est bien question d'un mouchoir. » En 1707, Falconet vint à Paris auprès de son père, mais ce ne fut que quelque temps après qu'il y fit venir sa femme, ses enfants et sa bibliothèque. Il eut d'abord la survivance de médecin des écuries du roi; à ce titre il joignit ensuite celui de médecin de la maison de Bouillon : enfin, après la mort de Tournefort, il fut, en 1709, nommé médecin de la chancellerie. Ce fut cette même année qu'il se fit recevoir à la faculté de médecine de Paris. Il était l'ami de Malebranche, de Fontenelle, etc. Ses connaissances littéraires le firent admettre à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et il a fourni plusieurs dissertations curieuses dans les mémoires de cette société. Il était possesseur d'une belle bibliothèque, que mademoiselle de Bouillon avait bien enrichie en lui léguant celle qu'elle tenait du duc son père. Cette bibliothèque, composée de cinquante mille volumes, était autant à ses amis qu'à lui; et plusieurs fois il lui est arrivé de racheter d'autres exemplaires de livres qu'il avait prêtés, jugeant que, puisqu'on ne les lui rendait pas, on les avait perdus ou qu'on en avait encore besoin. Il mourut le 8 février 1762, à l'âge de 91 ans. On a remarqué que son père était mort à 90 et sa grand'mère à 99; mais la longévité de sa famille ne s'est pas étendue jusqu'à sa postérité; il avait eu quatre enfants : ils étaient tous morts longtemps avant lui. Dès l'année 1742, Camille Falconet avait donné à la bibliothèque du roi tous ceux de ses livres qui n'y étaient pas; il s'en était seulement réservé l'usage durant sa vie. On porte à onze mille le nombre de volumes dont il a enrichi la première bibliothèque du monde. Quoique non exposés dans la vente, ces volumes ont cependant été compris dans le précieux *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Falconet* (*voy.* BARROIS), et sont distingués par les crochets qui les entourent. Dans l'avertissement qui précède ce catalogue, on trouve un *Mémoire sur la vie et les ouvrages de MM. Falconet*. On y a énuméré avec soin les ouvrages que Camille a produits dans les différents genres; mais on doit remarquer : 1° *Dissertation hist. et crit. sur ce que les anciens ont cru de l'aimant* (dans les *Mém. de l'Académie des insc.*, t. 4); 2° *Observations sur nos premiers traducteurs français avec un essai de bibliothèque française* (ibid., t. 7); 3° *Dissertation sur les Assassins* (ibid., t. 17); 4° *Dissertation sur Jacques de Dondis* (*voy.* DONDI) (ibid., t. 20); 5° plusieurs thèses de médecine; 6° une édition des *Amours pastorales de Daphnis et Chloé*, trad. par Amyot (*voy.* AMYOT); 7° avec Lancelot, l'édition du *Cymbalum mundi* de 1732 (*voy.* DESPERIERS). Il avait laissé plus de cinquante mille cartes, sur lesquelles il avait porté ses extraits de notes. Rigoley de Juvigny a employé celles qui étaient relatives aux *Bibliothèques de Lacroix du Maine et Duverdier* (*voy.* DUVERDIER et LACROIX DU MAINE). Camille Falconet avait traduit en latin le *Nouveau système*, ou *Nouvelle explication du mouvement des planètes* de Ph. Villemot, curé de la Guillotière. Cette traduction anonyme a été imprimée en regard du texte, Lyon, 1707, in-12. C. Lebeau a publié en 1762 son *Eloge historique*, Paris, in-4°. A. B—T.

FALCONET (ÉTIENNE-MAURICE), sculpteur, était d'une famille originaire d'Exilles, sur les frontières du Piémont, et alliée à celle des médecins célèbres de ce nom. Il naquit à Paris, en 1716, de parents peu fortunés; origine dont il tirait autant de vanité que d'autres en mettent à appartenir à une famille illustre, comme il le témoigna lui-même à l'impératrice Catherine, lorsque cette princesse lui donna un rang qui lui procurait le titre de *vaché*

vysokorodié (qui signifie votre haute naissance). « Ce titre, dit-il, me convient à merveille, car je « suis né dans un grenier. » Son éducation répondit à sa naissance; apprendre à lire et à écrire fut la seule qu'il reçut de ses parents, et pour lesquels encore cette étude devint un sacrifice. Placé de très-bonne heure apprenti chez un mauvais sculpteur en bois, dont la principale occupation, dit-on, était la fabrication de têtes à perruques, il employait les heures de ses délassements, et souvent celles du sommeil, à modeler en terre et à dessiner d'après des estampes, à l'acquisition desquelles il sacrifiait une partie de l'argent nécessaire à ses premiers besoins. Il avait atteint sa dix-septième année, lorsqu'ayant entendu parler de Lemoine, sculpteur aussi connu par son extrême bonté que par ses talents, il parvint à vaincre sa timidité naturelle, et se détermina à se présenter chez lui, avec quelques-uns de ses faibles essais, pour lui demander de l'appui et des conseils. Lemoine, qui, à travers la faiblesse de ses productions, avait reconnu le germe du talent, l'accueillit favorablement; et non-seulement l'admit dans son atelier, mais encore par suite l'aida de sa bourse, afin de le mettre en état de suivre ses études. Les progrès de Falconet furent si rapides qu'au bout de six ans, quoiqu'il fût obligé d'employer une grande partie de son temps à des travaux de compagnon pour suffire à sa subsistance, il composa et exécuta sa figure du *Milon de Crotone*, qui lui mérita, en 1745, son agrément à l'Académie. Cette belle figure, que mal à propos quelques critiques ont regardée comme une imitation de celle du Pujet, ne lui ressemble en rien, puisqu'il l'a représentée dans l'instant ou Milon, renversé, est déchiré par le lion, tandis que celle du Pujet est debout; la figure de Falconet réunit à de belles formes un beau caractère; elle est regardée comme l'une des meilleures productions du ciseau moderne; Falconet, sévère pour lui-même dans ses critiques, trouvait la tête d'un mauvais choix, défaut qu'il attribuait à ce qu'il avait pris la sienne pour modèle; c'est cette même figure qu'il a exécutée en marbre en 1754 pour sa réception à l'Académie; cette compagnie savante l'admit successivement professeur et adjoint au recteur. Quoique chargé de famille, s'étant marié assez jeune, cet artiste, peu content de l'éducation qu'il avait reçue, voulut s'en donner une nouvelle. Convaincu qu'un artiste habile, qui veut se faire une réputation durable, doit être instruit, il employait une partie de son temps à l'étude du latin et de l'italien. Aidé des conseils d'un ecclésiastique dont il avait fait connaissance, il s'appliqua aussi à celle du grec. Cependant il ne poussa pas très-loin cette dernière. L'ecclésiastique qui s'était fait son instituteur était un fort brave homme, un peu entiché de jansénisme; l'élève ne tarda pas aussi sous ce rapport à profiter de ses leçons. Mais ayant fait connaissance avec les philosophes de la Grèce, par la lecture de leurs ouvrages, bientôt il abandonna Nicole et Sacy pour Platon et pour Socrate, auquel il se faisait gloire de ressembler. Il ne conserva du jansénisme que la sobriété et les autres vertus morales qu'il amalgama à sa manière avec celle de ces derniers. Le goût de Falconet pour les lettres marchait de front avec son penchant inné pour la sculpture; il mit au jour ses deux figures de *Pygmalion* et de la *Baigneuse*, productions gracieuses qui eurent le plus grand succès, qui furent moulées et surmoulées dans toute l'Europe. Sa figure de l'*Amour menaçant* ne lui valut pas moins d'éloges. On trouve dans toutes ces productions de la grâce et la morbidesse des chairs, talent dans lequel les anciens ont excellé. Passant de suite du profane, de l'érotique même au sacré, Falconet consacra aussi son art à des sujets religieux; il exécuta pour l'église de St-Roch un *Christ agonisant;* il décora la chapelle de la Vierge de la même basilique d'une *Annonciation*, et des statues de *Moïse* et de *David;* un *St-Ambroise*, sorti de son ciseau, représenté dans l'instant où il refuse l'entrée de la cathédrale de Milan à l'empereur Théodose, encore teint du sang de sept mille Thessaloniciens, décore aussi l'église des invalides. Toutes ces figures, traitées dans l'expression et le caractère qui leur conviennent, obtinrent tous les suffrages. Ce fut peu de temps après l'exécution de ce dernier ouvrage, en 1766, que Falconet fut appelé en Russie par Catherine II, comme le statuaire dont le génie avait marqué davantage, pour exécuter la statue équestre de Pierre I[er]. Cet artiste fit l'esquisse du projet avant de quitter la capitale. Cette composition, neuve et noble, représente le législateur de la Russie franchissant à la course un rocher escarpé. Un serpent écrasé sous les pieds de son cheval indique les obstacles que cet homme extraordinaire a dû surmonter pour éclairer et réformer les mœurs de sa nation. Pour donner à ce monument tout le grandiose dont il était susceptible, on choisit pour sa base un bloc d'un seul morceau, de trente-sept pieds de long sur vingt-deux de hauteur et vingt et un de largeur, qu'on trouva dans un marais à quelques milles de St-Pétersbourg; on y joignit encore une allonge de treize pieds. Pour la grâce et l'accord de l'ensemble du monument, l'artiste en diminua, dans son atelier, quelques fragments sur la hauteur et la largeur seulement. On estime que lorsque ce bloc y entra, il pesait près de trois millions de livres. Le transport d'une pareille masse a fait époque dans les annales de la mécanique (*voy.* CARBURI). La fonte de la figure et du cheval, qui devaient être coulés d'un même jet, ayant manqué à moitié, la matière en fusion s'étant échappée par l'écheno, Falconet fit scier la partie supérieure qui n'avait pas réussi, et tailler dans la partie inférieure des vides en queue d'aronde; et fit une seconde fonte qui amalgama les deux parties, de manière à ne laisser aucune trace de l'accident. Ce monument, fait pour immortaliser son auteur, le retint douze ans à St-

Pétersbourg, pendant lesquels il ne produisit qu'une figure en marbre, très-jolie, dit-on, représentant l'hiver, et dont il fit hommage à l'impératrice. Il occupa ses loisirs à la littérature; ce fut à cette époque qu'il composa les différents écrits dont il a enrichi la théorie des beaux-arts; la plupart furent composés pour répondre à diverses critiques qui furent faites de ses ouvrages, et pour combattre le système outré d'un grand nombre d'antiquaires et d'artistes, tels que Winckelman, Mengs, Caylus, Jaucourt, etc., sur la perfection exclusive de la peinture des anciens. Catherine II, qui aimait les savants et les artistes, se plaisait dans l'entretien de Falconet; elle avait goûté son genre d'esprit et ses diverses connaissances; aussi, indépendamment de ce qu'elle le recevait toutes les semaines dans sa retraite de l'Hermitage, elle lui écrivait souvent, et ne manquait jamais de s'entretenir avec lui dans les bals de la cour, où elle l'appelait son compère ou son confesseur. L'Impératrice avait tant de bonté et même d'attention pour Falconet, que, l'ayant logé dans l'ancien palais de l'impératrice Élisabeth, et apprenant un jour qu'il se plaignait du bruit que faisaient les ouvriers employés à la reconstruction d'une partie de ce même palais, elle vint le surprendre un matin pour s'entendre avec lui à ce sujet. Le trouvant couvert d'une très-grosse redingote et la tête affublée d'un bonnet de laine, elle le prit par la main et le conduisit dans ce costume au milieu des travaux, et là débattit avec lui, et conclut, article par article, une espèce de traité qui fixait la limite jusqu'où les ouvriers pouvaient s'avancer, et donna des ordres en conséquence. Cette harmonie entre la souveraine et l'artiste fut troublée lors de la fonte de la statue. Depuis cette époque, Falconet ne vit plus cette princesse; à son départ même il ne fut point admis à lui rendre ses devoirs; il ne reçut non plus aucune espèce de récompense de ses glorieux travaux, qui lui furent payés strictement suivant la convention. On peut attribuer cette défaveur à la malveillance du conseiller privé Betski, ministre des arts, avec lequel il se brouilla à cette époque. Cet homme, qui voulait tout diriger, tout conduire, qui prétendait tout savoir, ne pouvait s'accorder avec Falconet, lui-même un peu caustique et très-peu endurant. D'ailleurs, dans ces sortes de lutte, les hommes à talents n'ont jamais beau jeu avec les courtisans. Revenu à Paris en 1778, après avoir séjourné quelques mois en Hollande, et convaincu qu'un artiste qui a acquis une grande réputation par ses travaux doit savoir s'arrêter assez à temps pour ne pas risquer de la compromettre, il résolut de terminer sa carrière de statuaire, et de s'amuser à compléter et à revoir ses différentes productions littéraires. Cependant, curieux depuis nombre d'années de parcourir l'Italie, qu'il n'avait jamais vue, il se disposait à partir pour ce voyage; déjà le jour était fixé, la voiture arrêtée, lorsque, le 3 mars 1783, une violente attaque de paralysie vint mettre obstacle à ses projets. Il survécut encore huit années à ce funeste accident, qui, en éteignant ses facultés physiques, n'altéra en rien ses facultés morales. Enfin il succomba à à ses maux le 24 janvier 1791. Quoique d'un caractère assez difficile à vivre, et même dur en apparence, Falconet était bon, obligeant, et même très-bienfaisant. Habitué aux privations lorsqu'il était pauvre, il continua à vivre frugalement lorsqu'il fut dans l'aisance. Mais s'il était très-économe pour ses jouissances personnelles, il était très-généreux avec ses amis dans le besoin. On l'a vu faire le sacrifice de six mille francs à la fois pour leur rendre service. Quand par hasard, dans ses moments d'humeur ou lorsqu'il avait l'esprit occupé, il avait mal reçu quelqu'un, il cherchait ensuite à réparer ce manque d'égards par quelques mots agréables. M. Bridan, habile statuaire, étant venu lui faire visite un jour, pour l'inviter, suivant l'usage, à voir le morceau qu'il comptait présenter à l'Académie pour son agrément, Falconnet, préoccupé d'autre chose, le reçut assez mal. Cependant s'étant rendu le lendemain à son invitation, il lui dit en l'embrassant avec affection : « Pour- « quoi ne m'avez-vous pas dit que vous aviez ce « talent-là. » Il a fait très-peu d'élèves; cependant on en compte deux qui lui font honneur, Berruer, qui devint son confrère à l'Académie, et mademoiselle Collot, qui épousa son fils, et devint pour lui un ange consolateur pendant ses huit années d'infirmités. Ce fut à elle qu'il avait confié l'exécution de la tête de Pierre Ier, pour le monument de ce législateur de la Russie. Il y a différentes éditions des œuvres de Falconet, qui contiennent des pièces fort intéressantes relatives aux beaux-arts. Plusieurs de ces morceaux ont été imprimés à part, entre autres la suite de différentes discussions qu'il eut avec les savants et les amateurs des arts, ses contemporains. En général, son style n'est ni brillant, ni correct, mais il est nerveux et précis. Si parfois ses opinions sont systématiques, surtout lorsqu'il éprouve quelques contradictions, souvent aussi elles sont neuves et justes, et lorsqu'il a raison, ses arguments sont irrésistibles. Cet artiste avait une telle idée des moyens de son art, qu'il prétendait que, dans toutes les circonstances, il pouvait produire autant d'illusion que la peinture. « *Dans ce cas*, lui répondit un jour Dumont le Romain, peintre de l'Académie et son ami, *faisnous donc un clair de lune, avec ta sculpture.* » Il a publié, en 1761, des *Réflexions sur la Sculpture*, qui ont été traduites en anglais et en allemand; des *Observations sur la statue de Marc-Aurèle*, en 1771 ; la *Traduction des* 34e, 35e et 36e *Livres de Pline*, avec des notes, en 1772 ; une seconde édition de ce même ouvrage en 2 volumes, à laquelle il a joint des réflexions sur la peinture des anciens, ses observations sur la statue de Marc-Aurèle, et une révision du même ouvrage, La Haye, 1773 (1).

(1) On lit dans Barbier, *Examen des dictionnaires*, etc., p. 325, au sujet de cette traduction : « La traduction des 34e et 35e livres

C. G. F. Dumas a publié un *Examen des Livres XXXIV*e etc., *de Pline, par M. Falconet*, sans date ni lieu d'impression. Le recueil des œuvres de Falconet, dans lequel il y a beaucoup de Correspondances, de Réponses à des journalistes et à des critiques, plusieurs Lettres, entre autres une de Diderot, a paru en 6 volumes, Lausanne, 1781; un volume d'*OEuvres choisies*, Paris, Didot, 1785; *OEuvres diverses*, Paris, 1787, 3 vol.; enfin, une dernière édition, Paris, Dentu, 1808, 3 vol., à la tête desquels on trouve une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par Lévêque. Toutes ces éditions sont in-8°. On trouve encore une autre notice sur Falconet, par M. Robin, imprimée dans le Recueil de la *Société des neuf Sœurs*. Les articles, *Bas-reliefs*, *Draperies* et *Sculpture*, insérés dans le grand article *Sculpture* du dictionnaire des beaux-arts de l'Encyclopédie méthodique, sont de Falconet. P—E.

FALCONET (AMBROISE), reçu avocat au Parlement de Paris, en 1790, avait été un des conseillers de Beaumarchais dans l'affaire Lablache. Il eut beaucoup de part aux Mémoires publiés dans ce procès, et qui passent encore aujourd'hui pour des chefs-d'œuvre de plaisanterie. Falconet ne quitta jamais la carrière du barreau. Il plaida en 1806, avec succès, dans la fameuse affaire de Flachat et du duc de Looz. En 1811, il défendit avec beaucoup de force et d'amertume la cause de St-Léger contre Lacretelle jeune, dont celui-ci était le secrétaire. Falconet mourut en avril 1817. On a de lui : 1° *Le Début*, ou *Premières aventures du cavalier de* ***, Londres et Paris, 1770, 2 vol. in-12. Des exemplaires de la même édition, auxquels on a mis un nouveau frontispice, sont intitulés : *Mémoires du chevalier de St-Vincent*, Londres et Paris, 1770; 2° *Essai sur le barreau grec, romain et français*, Paris, 1773, in-8°. Cet ouvrage et le précédent ont paru sous le voile de l'anonyme; 3° *Lettre à S. M. Louis XVIII sur la vente des biens nationaux*, 1814, in-8°. Cette lettre fit beaucoup de bruit, et même une impression fâcheuse pour les émigrés. On supposa que Falconet n'était que leur organe, et alors des préventions mal fondées s'élevèrent contre eux : le gouvernement se crut même obligé de sévir contre Falconet, et il fut incarcéré pendant quelques jours. Cet événement devint une affaire de parti. Plusieurs personnages, considérables par leur naissance, allèrent le visiter dans sa prison. Falconet a publié comme éditeur : 1° *OEvres choisies de Lemaistre*, 1806, in-4°; 2° *le Barreau français moderne*, 2 vol. in-4°, dont le premier a été imprimé en 1807, et le second en 1808. Falconet y a mis un grand nombre de notes. M—D j.

FALCONETTO (JEAN-MARIE), peintre habile et grand architecte, naquit vers 1480, à Vérone, d'une famille d'artistes. Après avoir reçu les premières leçons de son père Jacques Falconetto, qu'il eut bientôt surpassé, il se mit sous la direction de Malozzo, l'un de ces vieux maîtres qui les premiers ont excellé dans l'art de peindre les fresques; mais les fresques qu'il exécuta dans l'église St-Nazaire, à la chapelle St-Blaise, et qui font aujourd'hui l'admiration des connaisseurs, n'ayant pu alors obtenir les éloges qu'il en attendait, Falconetto n'appela point de ce jugement du public, et ne voulant pas augmenter le nombre déjà si grand des peintres médiocres, quitta la palette pour s'appliquer à l'architecture. Nourri des leçons de Vitruve, il s'occupa d'abord de dessiner et de mesurer les antiquités de Vérone; il se rendit ensuite à Rome, puis visita Naples, Pouzzole, Spolette, etc., étudiant partout avec une incroyable ardeur les restes précieux des ouvrages des anciens. Au bout de douze ans il revint à Vérone. C'était pendant l'occupation momentanée de cette ville par l'empereur Maximilien. Étranger à la politique, et ne cherchant que l'occasion d'exercer ses talents, il s'empressa d'offrir ses services au nouveau maître de Vérone, qui l'accueillit avec distinction et lui promit de l'employer. Mais Vérone étant retournée peu de temps après sous la domination vénitienne, Falconetto, proscrit, fut obligé de quitter sa ville natale, et il n'y rentra qu'à la publication de l'amnistie. Le sénat de Venise ayant ordonné la construction de nouveaux édifices et la restauration de ceux qui avaient été endommagés pendant la guerre, Falconetto sollicita comme une faveur la moindre part dans la direction de ces travaux. Il ne put l'obtenir, et se vit une seconde fois forcé d'abandonner l'ingrate patrie qui méconnaissait ses talents. Heureusement il n'en fut pas de même à Padoue. Le célèbre Pierre Bembo (*voy.* ce nom), retiré depuis quelque temps dans cette ville, se déclara son protecteur, et le fit successivement charger de la construction des deux portes de St-Jean et de Savonarola (1), ainsi que de l'arcade sous l'horloge dans la place des Nobles. De tels travaux ne pouvaient manquer de le mettre promptement en réputation. Louis Cornaro, l'auteur *Della vita sobria*, l'ayant pris en amitié, lui fit accepter un logement dans sa maison, et vécut depuis avec lui dans la plus douce intimité. Plein de reconnaissance des bontés de son nouveau mécène, Falconetto lui consacra dès lors ses talents. Ce fut pour Cornaro qu'il fit exécuter le magnifique palais qui porte aujourd'hui le nom de *hinstiniuni* que Serlio (*voy.* ce

« de l'histoire naturelle de Pline, qui parut sous le nom de « Falconet, n'est pas de lui, mais d'un de ses amis, retiré « comme lui à St-Pétersbourg et qui s'était livré à l'étude des « lois. Elle était dans l'origine fort inexacte. Falconet y fit « beaucoup de corrections dans l'édition de la Haye, 1773. « Comme elles furent jugées encore insuffisantes, un ami se « chargea de la revoir de nouveau. C'est d'après toutes ces mo- « difications qu'elle reparut dans les éditions subséquentes, « savoir, en 1782, à Lausanne, dans l'édition des *OEuvres de* « *Falconet*, en 6 volumes in-8°, et en 1787, à Paris, dans l'édi- « tion des mêmes œuvres, réduite à 3 volumes. » E. D—s.

(1) La Savonarola, louée sans restriction par tous les connaisseurs, est présentée par le marquis Foseni dans ses *Commentaires sur Vitruve* comme le modèle le plus parfait d'une porte de ville.

nom) cite comme un modèle en ce genre et que les *Guides* de Padoue recommandent à la curiosité des étrangers. Il fit encore construire pour Cornaro d'autres édifices, qui, moins célèbres, n'en sont pas moins très-remarquables, à Codevigo, un palais et une église ; à Campagna, une galerie (*Porticato*); et à Luvignano un troisième palais que Temanza caractérise par l'épithète *nobilissime*. Appelé dans le Frioul par le gouverneur Jérôme Savurgnan, qui lui demandait le plan d'un palais, il profita de cette circonstance pour visiter l'Istrie, dont il dessina les sites et les principaux monuments avec une rare perfection. De retour à Padoue il fit hommage de ses dessins à Cornaro, qui les plaça dans la galerie où ils furent longtemps un objet de curiosité pour les voyageurs. C'est après cette excursion que Falconetto fut chargé d'exécuter les ornements en stuc qui décorent la chapelle de *Santo* (St-Antoine) et qui soutiennent la comparaison avec ce que l'on connaît de plus parfait en ce genre. Dans les derniers temps de sa vie, il fit le plan de l'église Ste-Anasie *alla Gracia;* et quoiqu'il n'ait jamais été complétement exécuté, ce que l'on peut voir de cet édifice suffit pour confirmer la haute idée qu'il avait donnée de ses talents. Falconetto mourut à Padoue, âgé de 76 ans, et par conséquent en 1556, s'il était né, comme on le dit, en 1480. Mais la *Biografia universale*, en admettant la date de la naissance et la durée de sa vie, place, comme Vasari, sa mort en 1534, et combat l'opinion de Temanza, qui, dans les *Vita degli architetti Veneziani*, la fixe vers 1560. Comme peintre, dit Lanzi, dans son *Histoire de la peinture*, Falconetto n'a pas laissé beaucoup d'ouvrages, mais tous sont remarquables, particulièrement les fresques. W—s.

FALCONIA (PROBA) épousa le proconsul Adelfius, et vécut sous l'empereur Honorius, vers l'an 379 de l'ère chrétienne. Elle se distingua par son talent pour la poésie latine. Elle avait composé un poëme *sur les guerres civiles de Rome;* mais il n'est point parvenu jusqu'à nous. On lui attribuait aussi un Poëme adressé à Honorius, fils du grand Théodose; mais P. Wesseling a démontré la fausseté de cette supposition dans sa lettre à H. Veneman, p. 46 et suivantes. Il ne nous reste d'elle que le Centon de Virgile sur l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, production bizarre, qui suppose plus de patience et de mémoire que de goût et de jugement; imprimée pour la première fois à Venise, 1472, in-fol., avec Ausone; Bresse et Paris, 1496 et 1499, in-4°; Leipsick, 1513, in-4°; Lyon, 1516, in-8°; Magdebourg, 1719, in-8°; édition soignée par Jean-Henr. Kromayer. Le Centon se trouve aussi dans les recueils suivants: 1° *Probæ Falconiæ, Lœli et Julii Capiluporum, aliorumque Virgilio-Centones*, Cologne, 1601, in-8°; 2° *Corpus Poetarum latinorum*, de Mich. Maittaire, Londres, 1713, in-fol.; 3° *Mulierum græcarum fragmenta*, publié par Wolf, Hambourg, 1734, in-4°. C'est mal à propos qu'on a confondu Proba Falconia avec Faltonia, épouse d'Anicius Probus, et accusée d'avoir introduit les Goths dans Rome par trahison. A—D—R.

FALCONIERI (JULIENNE), oblate servite, morte en odeur de sainteté, naquit à Florence de parents riches, en 1270. Elle avait pour oncle Alexis Falconieri, homme très-religieux, et l'un des sept fondateurs de l'ordre des servites, ainsi nommé parce que ses membres font profession d'un dévouement spécial au service de la Sainte-Vierge. Alexis Falconieri éleva sa nièce dans la piété, et lui inspira une tendre dévotion. L'ordre des servites admettant des femmes sous le nom d'oblates, Julienne désira d'y entrer et y prit l'habit en 1284. Les pratiques de l'institut qu'elle avait embrassé ne suffisant point à sa ferveur, elle y voulut, sans doute après en avoir obtenu la permission de ses directeurs spirituels, joindre des austérités extraordinaires, et qui semblent dépasser les forces humaines. Elle s'abstenait absolument de toute nourriture les mercredis et les vendredis, et le samedi elle se contentait d'un peu de pain et d'un verre d'eau. Quoique ces mortifications soient excessives, et qu'il puisse se faire qu'elles ne soient pas toujours selon la sagesse, il est, ce nous semble, un peu léger de les traiter de ridicules, comme le font les auteurs d'un dictionnaire historique, surtout dans les femmes dont l'Église, loin de désapprouver la conduite, nous propose les vertus pour modèle. En 1307 Julienne Falconieri fut élue supérieure des oblates. Elle composa pour elles une règle qui fut approuvée par Martin V, et mourut à Florence en 1341, âgée de 71 ans. Benoît XIII la béatifia en 1729, et Clément XII acheva le procès de sa canonisation. Sa fête a été fixée au 19 juin. L—Y.

FALCONIERI (OCTAVE), savant antiquaire, prélat de l'Église romaine, d'une ancienne famille originaire de Florence, mort à Rome en 1676, âgé seulement d'environ 30 ans, est auteur de plusieurs Dissertations sur les antiquités, insérées par Grævius et Gronovius dans le volume 4 des Antiquités romaines et dans le volume 7 des Antiquités grecques. On lui doit la première édition de la *Roma antica*, de Famiano Nardini, qui parut à Rome en 1666, in-4°. Il y joignit un discours sur la pyramide de C. Cestius et sur les peintures qui ornaient la chambre intérieure de ce monument; et une lettre à Carlo Dati sur une inscription tirée des ruines d'un mur antique, abattu lors de la restauration du portique de la Rotonde, en 1661. Il fit paraître en 1668, à Rome, in-4°, ses *Inscriptiones athleticæ*, avec de savantes notes qui jetèrent un nouveau jour sur ce sujet, jusqu'alors peu connu. Il réimprima dans le même volume une Dissertation non moins savante, qu'il avait déjà publiée à part l'année précédente (1), sur une médaille d'Apamée, portant pour empreinte le

(1) Ces deux pièces se trouvent aussi dans les *Selecta Numismata antiqua* de Seguin.

déluge de Deucalion. Ni le grand succès de cette Dissertation, ni les éloges qui en furent faits par les plus célèbres antiquaires, n'ont empêché Apostolo Zeno de consigner dans ses notes sur la *Bibliothèque* de Fontanini, un trait de critique qui a été répété depuis avec la confiance qu'inspire le nom de ce savant et judicieux écrivain. « Sur cette « médaille, dit-il, Falconieri crut voir représenté « le déluge universel avec l'arche, etc., et il crut « lire au-dessous ΝΩΕ, c'est-à-dire, le nom du « patriarche Noé, tandis que ces trois lettres, dé« tachées du reste de l'inscription, et placées ici « comme isolées, ne sont autre chose que la fin « du mot ΑΠΑΜΕΩΝ ; regardées de la droite à la « gauche (comme l'écriture orientale), elles signi« fient ΝΩΕ ; mais lues de la gauche à la droite, « elles ne sont que les trois dernières lettres du « mot entier. » Notes sur Fontanini, t. 2, p. 252. En lisant ce trait lancé avec tant d'assurance, il n'est personne qui n'y voie une bonne leçon sur la crédulité des antiquaires ; mais c'en est une, au contraire, sur la légèreté des critiques. L'éditeur de la 4e édition de la *Roma antica* de Nardini, Rome, 1771, 4 vol. in-8°, a répondu à cette censure par une note dans le 4e volume. On y voit que Falconieri ne donne que comme une conjecture ce qu'on l'accuse d'avoir donné comme une explication positive ; qu'il appuie cette conjecture de raisons si fortes, que le censeur eût peut-être été forcé de s'y rendre s'il les avait lues, mais qu'il n'a même pas vu le dessin de la médaille dont il est question, puisque cette médaille porte au bas du revers le mot entier ΑΠΑΜΕΩΝ ; que le mot ΝΩΕ, au contraire, est gravé sur le corps même du navire ou de l'arche, et que, par conséquent, le motif donné à la prétendue erreur de Falconieri est tout à fait imaginaire. Au reste, cette note renvoie à un passage du 6e volume des *Observations* du marquis Maffei, relatives à cette médaille et à la Dissertation de Falconieri. Nous avons suivi cette indication, et nous avons vu en effet dans le passage de Maffei que ce savant antiquaire ne doute point de la justesse des conjectures de Falconieri ; qu'il voit comme lui, dans cette médaille, le déluge de Deucalion et Pyrrha, sauvés dans une barque, une colombe apportant un rameau, et le mot *Noé* gravé non au-dessous de l'empreinte, mais sur la barque même (*voy.* BRYANT). Il est donc prouvé que la critique de Zeno est non-seulement légère, mais entièrement dépourvue de fondement. Nous avons donné quelque étendue à cette question, quoiqu'elle soit purement accessoire, parce que l'exact auteur de l'*Histoire de la Littérature italienne*, Tiraboschi, a cité, en l'adoptant, cette critique, t. 7, p. 249 de sa première édition ; qu'appuyée sur cette double autorité, elle a passé dans le *Nouveau Dictionnaire historique* italien de Bassano, et qu'il n'y aurait pas de raison pour qu'elle cessât de se propager, si l'on ne se faisait enfin un devoir d'en avertir. Falconieri était en relation de correspondance et d'amitié avec les savants les plus célèbres de son temps. Nic. Heinsius lui a dédié le 3e livre de ses Élégies, Spanheim son traité des médailles, et plusieurs autres savants d'autres ouvrages. Il était membre de plusieurs académies savantes, et ne bornait pas ses études aux sciences et à l'érudition ; il cultivait aussi les belles-lettres. Dans le 1er volume des *Lettres d'hommes illustres*, publiées par Ange Fabroni, on en a une que Falconieri écrivit, le 15 décembre 1663, au prince Léopold de Toscane, sur la nécessité d'admettre le Tasse parmi les auteurs qui font autorité pour la langue, dans la nouvelle édition qui se préparait du Vocabulaire de la Crusca. En lisant les excellentes raisons qu'il donne au prince, tant en son nom qu'au nom du cardinal Pallavicino, ce qui frappe le plus, c'est qu'à cette époque il eût encore besoin de les donner. G—É.

FALCUCCI (NICOLAS) ou NICOLAS DE FLORENCE, célèbre médecin que la plupart des biographes ont confondu avec son compatriote le savant Nicolas Niccoli (*voy.* ce nom), était né vers le milieu du 13e siècle, d'une des plus illustres familles de la Toscane. Nourri de la lecture des ouvrages d'Hippocrate, de Galien et d'Avicenne, il obtint dans l'enseignement et dans la pratique de son art une réputation très-étendue. Ses contemporains le surnommèrent *le Divin*. Ce titre fut la récompense des services qu'il avait rendus à sa patrie et à l'humanité. Il mourut en 1411, et fut inhumé dans l'église cathédrale (*il Duomo*) de Florence, où ses ancêtres avaient leur sépulture. Un de ses descendants y fit rétablir en 1615 son épitaphe : elle est rapportée dans les *Elogi degli illustri uomini toscani*, t. 3, p. 13 ; mais c'est par erreur que la date de sa mort y est indiquée en 1412. On a de Falcucci : *Sermones medicinales septem*, Pavie, 1474, in-fol., édition originale. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois dans le 15e et le 17e siècle. Le premier traité concerne l'hygiène ; le second, la thérapeutique ; le troisième, les organes dont le siége est dans la tête ; le quatrième, les organes internes ; le cinquième, l'estomac et ses fonctions ; le sixième, la génération ; et enfin le septième, la chirurgie et ses principales opérations. C'est donc, comme on voit, un cours complet de la doctrine médicale au commencement du 15e siècle, et sous ce rapport seul cet ouvrage mériterait déjà l'attention des praticiens. Les différentes parties dont il se compose ont été publiées plusieurs fois séparément, à l'époque où il servit comme de base à l'enseignement dans les plus célèbres facultés de l'Italie. Haller reproche à Falcucci d'avoir reproduit la plupart des opinions des médecins arabes, sans les modifier ou les rectifier comme il l'aurait pu par ses propres expériences (*Biblioth. anatomica*, t. 1, p. 148) ; mais il n'en considère pas moins la lecture de cet ouvrage comme très-utile aux jeunes médecins. Portal, dont le jugement est ici d'un si grand poids, partage l'avis de Haller (*Histoire de l'anato-*

mie, t. 1, p. 236). Indépendamment de ce cours de médecine, on doit à Falcucci : *Commentaria super aphorismos Hippocratis*, Bologne, 1522, in-8° ; *Liber de medica materia*, Venise, 1533, in-fol., et enfin un opuscule sur *les fièvres*, inséré dans le recueil *De febribus opus aureum*, Venise, 1576, in-fol. La bibliothèque impériale possède de ce grand médecin quelques manuscrits dans lesquels il est mal nommé *Nicol. Falcone*. Mais c'est par une grave erreur qu'on lui a longtemps attribué l'*Antidotarium Nicolai* (1). Cet ouvrage est de Nicolas (Niccolo), médecin de Salerne, qui vivait au moins un siècle avant Falcucci, puisqu'il en existe à la bibliothèque de Florence un manuscrit, sous la date de 1270 (*voy.* la *Vie* d'Ambroise le Camaldule ou Traversari, par Mehus, en tête de ses *Lettres*, p. 25; la *Storia della letteratura italiana* de Tiraboschi, etc. W—s.

FALDA (Jean-Baptiste), graveur, né vers 1640 à Valdaggia, dans le Milanais, se rendit très-jeune à Rome pour s'y perfectionner dans le dessin, et depuis s'appliqua tout entier à la gravure. On ignore le nom du maître dont il reçut les premières leçons de cet art ; mais Huber (*Manuel des amateurs*) trouve une grande ressemblance entre la manière de Falda et celle d'Israël Silvestre (*voy.* ce nom). Il a gravé les principales vues de Rome d'après ses propres dessins, ou d'après ceux du cavalier Bernin. Ses estampes à l'eau-forte sont très-recherchées. Parmi les suites qu'il a publiées, on distingue : 1° *Nuovi disegni dell' architetture e piante de' palazzi di Roma de' più celebri architetti*, in-fol. obl.; 2° *Nuovo teatro delle fabbriche ed edifici in perspettiva di Roma moderna*, in-fol. obl., 142 pl.; 3° *Le fontane di Roma nelle piazze e luoghi publici*, in-fol. obl., 107 pl.; 4° *Gli giardini di Roma*, in-fol. obl. Le tome 4e du *Thesaur. antiquitat. romanor.* est orné d'un très-beau plan de Rome, gravé d'après Falda. Cet artiste est mort au commencement du 18e siècle. W—s.

FALDONI, maître d'armes à Lyon, connu par sa fin tragique et par les écrits auxquels elle a donné lieu, était né en Italie vers le milieu du 18e siècle. Amant aimé de Marie-Thérèse Lortet, fille du sieur Lortet dit Meunier, traiteur à Lyon, il ne pouvait obtenir sa main, et se voyait lentement conduire au tombeau par un anévrisme. Pour éprouver son amour, il lui fait prendre d'abord un poison feint, qu'elle avale avec courage. Sûr de sa fermeté, il se renferme avec elle dans une chapelle, à Irigny. Là, l'autel paré, les deux amants, vêtus de blanc, s'attachent un ruban rose au bras, prennent chacun un pistolet, passent le bout de ruban derrière la détente, et, tirant en même temps, se donnent en même temps la mort. On trouva dans la poche de Thérèse ces lignes écrites pour sa mère : « Vous avez refusé « de m'unir à Faldoni; je l'aime, je ne puis vivre « sans lui. Il va mourir et je vais le suivre; adieu. « Quand vous lirez ceci, vous n'aurez plus de « fille. » Les deux infortunés que l'amour avait poussés à ce déplorable excès furent inhumés à Irigny, le 30 mai 1770, par le vicaire Marcel, en vertu d'une ordonnance que rendit le même jour le juge de la juridiction d'Irigny. Nous avons sous les yeux le procès-verbal d'inhumation, qui nous a été utile pour cette notice, mais qui déclare qu'on ne sait quelle est la patrie de l'Italien Faldoni; *voy.* le *Dictionnaire des arrêts*, par Prost de Royer, article Amour; le *Journal encyclopédique*, juin 1770; les *Mémoires secrets de Bachaumont*, 20 juillet 1770; les *OEuvres de Voltaire*, édition Beuchot, t. 27, p. 516; le *Portefeuille lyonnais* (par Sain de Manévieux), numéro 11, p. 69 et suivantes; *Love and madness* (Amour et folie), par Herbert Croft. Cette histoire tragique a fourni à Léonard le sujet d'un roman intitulé : *Lettres de deux amants, habitants de Lyon ;* et à J.-B.-Augustin Hapdé, celui d'un mélodrame représenté pour la première fois à Lyon au théâtre des Célestins, sous le titre de *Thérèse et Faldoni* ou *le Délire de l'amour*, et remis ensuite plusieurs fois au théâtre, sous cet autre titre : *Célestine et Faldoni* ou *les amants de Lyon*. Parmi les ouvrages que Roucher, auteur des *Mois*, a laissés en manuscrit, il se trouve un poëme en six chants sur le même sujet. Fontanes, dans une épître en vers *sur l'emploi du temps*, adressée de Lyon, en 1790, à Boisjolin, jette quelques fleurs sur la tombe des deux amants, et engage son ami à chanter leurs malheurs (*voy.* les *Tablettes chronol. pour servir à l'histoire de Lyon*, par A. Péricaud, année 1770. C—l—t.

FALEDRO ou FALIERI (Vital), doge de Venise, fut élu par le peuple en 1084, pour remplacer Dominique Silvio, parce que celui-ci avait laissé battre, par Robert Guiscard, la flotte qu'il commandait. Faledro demanda et obtint de l'empereur grec le titre de protosébaste, qu'il joignit à ceux de duc de Venise, de Dalmatie et de Croatie. Ayant retrouvé en 1094 le corps de St-Marc l'évangéliste, qui avait été apporté précédemment à Venise, mais qui y était égaré, il le fit enterrer dans la basilique de son nom ; on fit un secret du lieu choisi pour le dépôt, afin que cette relique ne fût pas volée, et ce secret s'est perdu depuis. Vital Faledro mourut en 1096, et il eut pour successeur Vital Micheli. S. S—i.

FALEDRO (Ordelaffo), doge de Venise, succéda en 1102 à Vital Micheli. Pendant son règne, la ville de Zara, en Dalmatie, voulut secouer le joug des Vénitiens pour se soumettre aux Hongrois ; mais Faledro fit le siége de cette ville, et la reprit en 1115. Deux ans plus tard, comme il défendait la Dalmatie contre de nouvelles incursions des Hongrois, il fut tué dans une bataille. Dominique Micheli lui succéda. S. S—i.

FALETTI ou FALLETTI (Jérôme), littérateur du 16e siècle, était né à Trino dans le Montferrat;

(1) Il existe de cet opuscule une édition très-rare, Venise, Jenson, 1471, in-4°, de 68 f. Voy. le *Manuel du libraire* de M. Brunet, au mot Nicolai, où par l'erreur commune l'ouvrage est attribué à Falcucci.

un de ses oncles, archiprêtre de Savone, prit soin de sa première éducation. Après la mort de cet oncle, il vint continuer ses études à l'académie de Ferrare. Se trouvant en 1542 à Louvain, il fut témoin du commencement des hostilités entre François Ier et Charles-Quint dans les Pays-Bas. L'année suivante il était de retour à Ferrare, puisqu'il eut l'honneur de haranguer le pape Paul III à l'entrée du pontife dans cette ville. Ayant terminé son cours de droit, il reçut le laurier doctoral des mains d'Alciat. Ses talents lui méritèrent bientôt la confiance du duc de Ferrare (Hercule II), qui le chargea de diverses missions honorables. Envoyé par ce prince à l'empereur Charles-Quint, puis au roi de Pologne Sigismond, il se trouvait en Allemagne pendant la guerre de Smalkald, dont il a écrit l'histoire. De retour en Italie, il alla complimenter, en 1550, Jules III sur son élection au trône pontifical. Enfin le duc de Ferrare le nomma son ambassadeur (*orator*) à Venise, au plus tard en 1554, puisqu'il s'y trouvait lorsque François Veniero fut revêtu de la dignité de doge. Faletti fut continué dans cette place par le duc Alphonse II. Il encouragea beaucoup ce prince dans son projet de fonder une bibliothèque à Ferrare, et l'enrichit de plusieurs beaux manuscrits (1) provenant de la fameuse bibliothèque de Corvin (*voy.* ce nom), ainsi que des ouvrages encore inédits des anciens qu'il fit exécuter par les plus habiles calligraphes de Venise. Alphonse le récompensa de ses services en le créant comte de Trino, avec des revenus considérables, lui imposant pour unique redevance, l'obligation de déposer à la bibliothèque de Ferrare, chaque année, au moins deux ouvrages (2). Faletti mourut, suivant M. Renouard (*Annal. des Aldes*), à Venise; mais plus vraisemblablement à Padoue, le 3 octobre 1564 (3). Sans être un des premiers écrivains d'un siècle qui compte, surtout en Italie, tant de grands poëtes et de savants littérateurs, Faletti n'en occupe pas moins un rang estimable parmi ses contemporains. Son style en vers comme en prose ne manque ni de grâce ni d'élégance. On a de lui : 1° *Della guerra di Germania in tempo di Carlo V*, Venise, Giulito, 1552, in-8° : c'est l'histoire de la guerre qui suivit la ligue de Smalkald; 2° la traduction italienne du livre d'Athénagoras *Della resurrezione*, avec un discours : *Della Natività di Cristo*, Venise, Alde, 1556, in-4°; 3° *De Bello sicambrico, libri IV, et alia poemata, libri VIII*, Venise, Alde, 1557, in-4°. Cette édition est très-rare : elle est précédée d'une Lettre de Paul Manuce, dans laquelle il remercie Faletti des témoignages d'attachement qu'il lui a donnés durant sa dernière maladie. Le sujet du poëme *De bello sicambrico* est la guerre des Français dans les Pays-Bas en 1542. Il a été réimprimé par les soins de C.-Val. Vonck, Nimègue, 1749, in-8°; 4° *Orationes XII*, Venise, Alde, 1558, in-fol. C'est le recueil des harangues prononcées par Faletti dans diverses occasions importantes. 5° Des *Rime* dans le recueil publié par Jérôme Barufaldi; 6° *Genealogia degli principi Estensi*, Francfort, 1581, in-fol., à la suite de la *Chronique des Slaves*, par Helmold. Ce n'est qu'un extrait assez court d'un grand ouvrage qu'avait préparé Faletti sur les princes de la maison d'Este. On en conserve deux copies à la bibliothèque de Ferrare, dont l'une est précédée de la dédicace de l'auteur au duc Alphonse. On avait prétendu que Pigna, dans son *Histoire des princes d'Este*, n'avait fait que copier Faletti; mais Tiraboschi l'a disculpé de ce reproche de plagiat. De tous les biographes de Faletti, le meilleur et le plus exact est Tiraboschi, qui lui a consacré une Notice détaillée dans la *Storia della letterat. italiana*, t. 7, p. 961. W—s.

FALIÉRI (MARIN), doge de Venise, fut donné pour successeur à André Dandolo, auteur des chroniques de Venise, le 11 septembre 1354, à l'époque même où la grande flotte des Vénitiens, commandée par Nicolas Pisani, avait été détruite par les Génois, dans le port de Sapienza. Faliéri était alors âgé de 76 ans; il était fort riche, et il avait occupé des emplois importants, mais il avait une femme jeune et belle, dont il était excessivement jaloux. Un des chefs de la *Quarantie criminelle*, Michel Steno, excitait surtout sa défiance. Dans une mascarade de carnaval, Steno et Faliéri s'insultèrent mutuellement : le premier fut condamné à un mois de prison par le tribunal dont il était président, mais cette peine était loin de suffire au ressentiment ou à la jalousie du doge. Il étendit sa haine sur tout le tribunal, sur toute la noblesse, qui n'avait pas mieux vengé son injure. Dans son courroux, il rechercha l'appui des plébéiens, qui, dépouillés quarante ans auparavant de la souveraineté qu'ils avaient exercée dès l'origine de la république, ne pardonnaient point à la noblesse son usurpation, et aux jeunes patriciens leur insolence. Six cents conjurés convinrent de se réunir, le 15 avril 1355, sur la place de St-Marc, lorsque le doge ferait sonner la cloche d'alarme; et comme, à cette cloche, tous les nobles devaient accourir pour se ranger autour de la Seigneurie, tous devaient être massacrés à mesure qu'ils arriveraient sur la place. Mais le complot fut révélé au conseil des Dix, la veille de son exécution; plusieurs des coupables furent mis à la torture, et le doge lui-même, ayant été convaincu d'être entré dans un complot contre le gouvernement dont il était le chef, fut condamné à mort. Il eut la tête tranchée le 17 avril 1355, sur l'escalier du palais ducal, au lieu même où il avait prêté serment de fidélité à la république. Presque

(1) On en trouvera les titres dans une lettre de Faletti, publiée par Tiraboschi, t. 7, p. 230.

(2) L'acte porte : *Duos libros qui sint jucundæ lectionis.*

(3) Barufaldi, dans la *Raccolta de' Rime*, citée n° 5, a fixé la mort de Faletti à 1560. Cette erreur se retrouve dans le *Dizionario di Bassano*; mais, ce qui est le plus étonnant, elle a été reproduite également dans la traduction de notre ouvrage, intitulée *Biografia universale.*

tous ses complices périrent ensuite par différents supplices, tandis que son dénonciateur fut anobli et largement récompensé. On sait que tous les portraits des doges sont rangés dans la salle du grand conseil : à la place où devait être celui de Faliéri, on a fait représenter un trône ducal couvert d'un voile noir, avec cette inscription : *C'est ici la place de Marin Faliéri, décapité pour ses crimes.* On mit sur son tombeau l'épitaphe suivante :

Dux Venetum jacet hic, patriam qui perdere tentans
Sceptra, decus, censum perdidit atque caput.

S. S—i.

FALISCUS. *Voyez* Gratius.

FALK (Jean-Pierre), médecin suédois, naquit en 1727, dans la province de Westrogothie. Il manifesta de bonne heure un zèle ardent pour les sciences et une profonde hypocondrie. Étudiant à l'université d'Upsal, il eut l'avantage d'être honorablement distingué par Linné, qui lui confia l'éducation de son fils. L'immortel naturaliste prenait au sort de Falk le plus affectueux intérêt; ce fut pour lui procurer une distraction utile et agréable qu'il le chargea d'aller recueillir les plantes et les zoophytes que produit l'île de Gôtland. Cette excursion prouva les connaissances étendues de Falk, mais ne remplit qu'imparfaitement l'espoir de son Mécène, qui désirait surtout le guérir de sa mélancolie. Falk suivit Forskal à Copenhague, et fut vivement affligé de ne pouvoir être désigné pour l'accompagner en Arabie. De retour à Upsal, Falk reçut, le 23 juin 1762, le doctorat des mains de son protecteur, qui inséra sa thèse : *Planta alstroemeria,* dans l'excellent recueil intitulé : *Amœnitates academicæ.* Le riche possesseur d'un cabinet d'histoire naturelle à St-Pétersbourg pria Linné de lui choisir un directeur. Cet emploi fut confié à Falk, qui bientôt après obtint la chaire longtemps vacante de professeur au jardin de pharmacie. Lorsque l'Académie impériale des sciences forma, en 1768, une société de voyageurs destinés à enrichir le domaine de la géographie et de l'histoire naturelle, Falk reçut un diplôme qui lui assignait un des principaux rangs. Il fit des efforts inconcevables pour remplir avec honneur cette mission importante : efforts superflus ! Accablé sous le poids d'une mélancolie toujours croissante, Falk se vit obligé d'interrompre sa course scientifique. Les bains de Kislar, dont il fit usage, semblèrent apporter quelque soulagement à ses douleurs. Cette légère amélioration ne dura qu'un moment, les symptômes les plus alarmants se manifestèrent. De retour à Casan, au mois de novembre 1773, Falk offrait l'image repoussante d'un squelette. Tourmenté la nuit par des insomnies cruelles, il prenait à peine chaque jour une bouchée de biscuit de mer trempé dans une tasse de thé. Si parfois il rompait le silence, c'était uniquement pour proférer des accents plaintifs sur l'horreur de ses maux. Enfin il refusa toute consolation, toute espèce de visite, excepté celle de son ami Jean-Théophile Georgi, que l'Académie lui avait donné pour adjoint. Il restèrent ensemble le 30 mars 1774 jusqu'à minuit, et Falk ne laissait point entrevoir le dessein qu'il méditait. Le lendemain matin, Georgi trouva son infortuné compagnon de voyage privé de vie, et couvert de sang. Il avait près de lui un rasoir avec lequel il s'était fait une légère blessure au cou, et le pistolet dont il s'était servi pour terminer sa pénible existence. La balle, après avoir traversé la tête de ce malheureux, s'était fichée dans le plafond de l'appartement. Falk avait les petits défauts et les grandes qualités qui sont ordinairement l'apanage des hypocondriaques; il était morose, capricieux, irritable, défiant, susceptible, amant de la solitude, sobre, bienfaisant et vertueux. Ses papiers, quoique composés de notes éparses, contenaient une foule de recherches curieuses, de faits intéressants, d'observations utiles. Chargé par l'académie de recueillir ces manuscrits, de les mettre en ordre, et de suppléer les lacunes, le professeur Laxmann s'acquitta dignement de cette tâche, et l'ouvrage parut en allemand sous ce titre : *Mémoires topographiques sur la Russie,* St-Pétersbourg, 1785, 3 vol. in-4°, fig. Thunberg a consacré à la mémoire de son savant compatriote un genre de plantes qui, sous le nom de *Falkia,* est rangé par Jussieu dans la famille des borraginées, et n'offre encore qu'une seule espèce, indigène du cap de Bonne-Espérance. C.

FALK (Jean-Daniel), satirique allemand, naquit à Dantzig en 1770. Son père était un pauvre perruquier de la vieille roche. A peine son fils sut-il un peu lire et écrire qu'il le retira de l'école de St-Pierre, comme d'un lieu maudit, et lui mit entre les mains la savonnette et le rasoir. Falk, dont le goût pour la lecture se prononçait plus vivement par la contradiction même, ne voyait dans ces instruments du labeur quotidien que des moyens d'amasser un petit pécule dont le cabinet de lecture enlevait la totalité. Le soir venu, il se dérobait de la boutique paternelle, Gellert, Wieland ou Lessing à la main, et, fût-ce en plein hiver, lisait à la lueur d'un reverbère, comme le Tasse écrivait à la lueur des yeux de sa chatte, jusqu'à ce que ses doigts engourdis refusassent de tourner le feuillet. Pour pallier ses longues absences, il mentait; il disait revenir de chez son oncle ou son grand-papa, car autrement comment éviter les corrections ? L'obstination de son père à concentrer toutes les facultés du jeune homme dans l'art du barbier était devenue une véritable tyrannie, et s'augmentait de l'antipathie de Falk pour cette carrière, comme l'antipathie de Falk croissait par l'obstination de son père. De désespoir et d'ennui, il déserta le toit natal, et, pour ne pas retomber en puissance de barbier, il résolut de se faire marin. Mais, lorsqu'il fut question de s'embarquer, les mariniers ne voulurent pas de lui; il était trop jeune, dirent-ils, puis il ne sa-

vait pas l'anglais. Falk, qui, dans l'espoir de faire route avec eux, avait erré plusieurs jours dans les forêts qui couvrent les bords de la Vistule inférieure, revint alors à l'échoppe paternelle, déterminé à l'apprendre, cette heureuse langue qui donnait le droit de courir l'Océan et les aventures. Il découvrit un maître au meilleur marché possible, qui lui permettait d'entendre gratis les leçons données à d'autres élèves. Là que de déboires encore! Sa mise chétive, son manque de livres qu'il ne pouvait acheter, le rendaient un objet de mépris pour ses fortunés camarades. Mais infatigable, il écrivait son Shakspeare, il apprenait par cœur son Ossian, il surpassa bientôt les moqueurs. Un prix qu'il eut fixa sur lui l'attention du premier pasteur de l'église St-Pierre, lequel obtint pour lui de son père l'autorisation d'étudier (1785). Ne recevant rien de ses parents, il fallait qu'il vécût, qu'il s'entretînt. Il y parvint en donnant des leçons de lecture à des enfants, quatre à six heures par jour, et reprenant sur la nuit le temps ainsi perdu. Tel était son zèle, que pour rester éveillé il tenait ses pieds dans l'eau froide, jusqu'à ce qu'il s'aperçut qu'on ne joue pas ainsi avec la santé impunément. Deux ans après son entrée au collége (1786), il connaissait un peu de langues anciennes, de littérature, de philosophie, de physique expérimentale, lisait des classiques dans l'original, parlait français avec assez d'aisance. Tout en se livrant à ces travaux, il s'était épris de la fille d'un des riches et des puissants de Dantzig, et quelque temps il put se croire payé de retour; mais les sentiments de la jeune personne ne tinrent pas contre une absence et contre l'offre d'un beau mariage. Falk alors voulant dépayser ses souvenirs se mit en route pour l'université de Halle, où il suivit surtout les cours de littérature, tant ancienne que moderne, au séminaire philologique, et où il se fit connaître de Klein, de Forster, d'Eberhard. Plus d'une ouverture et même d'une promesse lui furent faites au cas où il se donnerait à la théologie; mais son goût pour l'indépendance l'empêcha de faire attention à ces conseils, et, quelque temps après, il fit son apparition sur la scène poétique par une satire imitée de Boileau, et intitulée *l'Homme*. Si les applaudissements des lecteurs l'encouragèrent, il eut en revanche des contrariétés à supporter : un membre du conseil de Dantzig imagina que le poëme contenait des allusions à sa personne, et, en vertu du principe *Qui n'aime pas Cotin*, etc., lui fit ôter un faible secours qu'il recevait de la ville pour son entretien à Halle. Cet échec ne lui fit pas quitter la voie poétique, où si témérairement il s'engageait. L'année suivante (1796), parurent *les Héros*, effusion plus brillante encore et plus vigoureuse d'un esprit élevé, qu'importunaient les louanges données au *Bell' orrido* de la guerre. Cette œuvre juvénalesque, comme l'appelait Wieland, répandit son nom dans toute l'Allemagne, et lui donna d'emblée un rang parmi les poëtes célèbres du jour. Il confirma ces espérances en publiant, la même année, *les Saints Tombeaux de Rome* et *les Prières*, deux productions satiriques du premier ordre, auxquelles on ne peut reprocher qu'une luxueuse abondance de poésie et d'invention. C'est après cela qu'il se mit à publier son *Almanach pour les amis du badinage et de la satire*, qui l'occupa presque exclusivement, et qui, pendant ses premières années, ajouta au renom de l'auteur, toujours abondant en vives saillies, en heureux traits d'imagination. Mais tout s'épuise, même le plaisir d'entendre *Peau-d'Ane*, et le plaisir plus doux encore d'entendre médire. Le Falk de 1803 ne jetait pas moins de feux par toutes ses facettes que celui de 1796; mais tout son public s'était habitué à sa manière, et son imprévu même n'avait plus d'imprévu. Ajoutons que pour fournir ce contingent annuel de malice et de gaieté, il était obligé de traduire à sa barre des faits, des hommes contemporains, et que sa satire devait, sous peine de tomber dans la fadeur, dégénérer en personnalités : or, c'était descendre en même temps que se faire des ennemis. « D'ailleurs, disait « plus tard l'ex-Archiloque, resplendir dans l'Al-« manach, c'est resplendir un an; le poëte vit là « ce que vit le millésime; le 31 décembre démo-« nétise tout ce qu'il a frappé de belles pièces : « recommencer, à quoi bon? puisque votre im-« mortalité sera de même fauchée en herbe. » Le fait pourtant est que ces bluettes, dont Falk bigarrait son *Taschenbuch*, ne sont pas toutes faites pour l'oubli : réimprimées en partie, elles ont été goûtées, et dès que les amis de la satire et du bon rire n'ont plus vu leur périodique dîner servi par Falk, ils se sont remis d'eux-mêmes en appétit. Qu'on ne croie pas au reste que Falk, dans ces premiers élans, n'eût d'autre but que de flatter la malignité publique. Un trait qui le caractérise au contraire, c'est que philanthrope en même temps que rieur, aimant les hommes en s'en moquant, il fait surtout la guerre aux abus funestes. L'attaque vive qu'il dirigea contre l'hôpital de la Charité de Berlin, et qui fit jeter les hauts cris au docteur Biester, eut pour résultat de faire nommer par le roi de Prusse une commission pour l'examen des abus et l'indication des améliorations. Elles eurent lieu; et nul doute pour nous que le coup de fouet de Falk n'y ait été pour plus des trois quarts. C'est probablement à cet usage honorable de ses armes, courtoises pour l'ordinaire, et à sa vie pure, inoffensive et paisible, qu'il dut, en dépit des machines que firent jouer ses ennemis, l'avantage de n'avoir rien à démêler avec l'État. A trois ou quatre fois différentes, on l'accusa de bafouer la religion, de vouloir amener le catholicisme en Prusse, de faire de l'opposition au gouvernement; des missives anonymes lui conseillèrent de quitter Halle, vu qu'un ordre du cabinet allait lui donner une forteresse pour demeure (1796). Fort de sa conscience, Falk ne bougea pas, et le cabinet n'eut pas l'air d'avoir la

moindre intention hostile contre lui ; et si plus tard (1797) il fixa son séjour à Weimar, outre que dans cette ville il n'eût pas été en sûreté contre des velléités de vengeance un peu fortes de la part de la Prusse, c'est que cette ville était plus littéraire que Halle dans le sens qui convenait à un poëte. Il s'y maria bientôt, et pour lettre de part au public, il publia son *A Caroline*, tableau piquant d'officieux amis, plaignant à qui mieux mieux la pauvre fiancée tombée ès-mains d'un satirique. Mais ces arguments qu'il ridiculisait, il devait y céder à la longue; ce qu'il se disait de l'éphémère durée des gloires entées sur le calendrier n'était au fond qu'un dégoût pour le genre satirique qui, tant qu'il se borne à l'énoncé de thèses morales, n'est qu'un lieu commun, vieux ou neuf, paradoxal ou convenu, et qui, dès qu'il touche vivement les individualités vivantes est amusant, c'est vrai, mais frise de près l'odieux : on n'est pas longtemps satirique de cette sorte avec un bon cœur. Falk s'empressa donc d'en revenir aux peintures générales. A cette phase de son talent se réfèrent son *Prométhée* (1803), et son *Amphitryon* (1804). Il s'occupait en même temps de critique littéraire, et souvent se distrayait de ces travaux graves par des récits et des tableaux poétiques. Ainsi naquirent entre autres *Jean de la Baltique* (1805), et ses *Grotesques* (1805, 1806). A cette époque la vie était encore pour lui émaillée de quelques fleurs, bien que cette teinte de mélancolie, qui fut pour quelque chose dans son génie satirique, commençât à se rembrunir. La même année (1806), il entreprit sous le titre de *l'Élysée et le Tartare*, un journal politique, dans lequel il retraçait les imminents dangers amenés sur l'Allemagne par l'impéritie des cabinets, faisait ressortir la nécessité de s'appuyer sur la capacité et non sur la noblesse, pour sortir de la crise actuelle, et prophétisait que les nations perdues par leurs maîtres se sauveraient par leur énergie, leur volonté à elles. Cette prophétie si minutieusement accomplie en Espagne, en Allemagne, ne nous fera pas dire qu'il y eût en Falk l'étoffe d'un profond politique : seulement il était pénétré de quelques faits modernes que des hommes d'État à courte vue regardent trop comme des hérésies gouvernementales. L'invasion de la Prusse par les Français fit taire le journal de Falk, mais elle n'anéantit pas son activité. Au lieu de quitter Weimar, il se mit en rapport avec l'état-major des troupes françaises en Saxe; sur la recommandation de Wieland, il fut nommé secrétaire du receveur des contributions de guerre, et, grâce à sa place, il adoucit un peu le *væ victis*. Le grand-duc de Saxe-Weimar lui en témoigna sa reconnaissance en le nommant, après la retraite des Français, conseiller de légation. Il ne se rendit pas moins utile, lorsqu'en 1813, à la tête d'une compagnie d'infanterie, mise à sa disposition par le général français baron de Cœhorn, il préserva du pillage plusieurs villages très-exposés. Sur ces entrefaites une fièvre contagieuse qui régnait à Weimar lui enleva quatre de ses enfants. Son esprit depuis six ans porté au sérieux fut vivement frappé de ces coups réitérés : il dit plus que jamais adieu aux choses légères ; et le poëte qui devait sa renommée au genre de tous le moins charitable, ne respira plus que pour des œuvres de charité. Conjointement avec le pasteur Horn, il projeta la fondation d'une société de bienfaisance, dite *Société des amis dans le besoin*, et dont le but était de donner un asile et de l'éducation aux orphelins, et spécialement à ceux que la guerre aurait réduits à cette triste condition. Son nom, sa parole, l'influence de son coopérateur, les missionnaires qu'il envoyait jusqu'en Angleterre pour rallier à cette belle œuvre, enfin la sagesse pratique de son plan d'éducation qui consistait dans l'apprentissage d'un métier, des notions de géométrie, d'histoire et d'histoire naturelle puisées aux écoles du dimanche, et une instruction religieuse solide, décidèrent bientôt la prospérité de l'établissement, qui, de 1813 à 1817, avait acquis près de cinq cents enfants. Plus tard, il eut la joie de voir la société à même de faire élever pour cette jeune population un oratoire et une école, qui furent inaugurés le 3 septembre 1825, au jubilé du grand-duc Charles de Weimar. Il ne survécut que peu à cette cérémonie, et mourut le 14 février 1826. Sa santé depuis longtemps était mauvaise ou plutôt l'avait toujours été. On n'en sera pas étonné si l'on songe au régime qu'il suivait dans son enfance. Très-fortement compromise en 1806, elle s'était cependant rétablie par la vie active que, lors de l'invasion française, il avait menée pendant un an et plus. Sa conversation était brillante, amusante, comme celle de Coleridge, sauf qu'il avait moins du grand seigneur : il excellait à passer du grave au comique, du bouffon au grave : personne surtout n'avait plus d'imprévu. « Il est bavard, disait madame de Staël; « mais, ajoutait-elle, j'aime les bavards. » En effet, quand elle n'était plus sur le trépied, elle ne devait pas s'ennuyer à l'entendre, et elle pouvait à ce jeu renouveler sa provision d'idées, car Falk était original. Il aimait surtout à parler d'éducation, et il y avait sur ce point plaisir et profit à l'écouter. Il avait aussi sinon des vues, du moins des expressions à lui lorsqu'il se prenait à causer sur l'art. En somme, il avait tant d'esprit et sur tant de choses, qu'on commençait par lui refuser du génie, et qu'à la longue on prenait chez lui pour génie ce qui n'était que de l'esprit. Les œuvres de Falk n'existent complètes dans aucune édition. Ad. Wagner a publié ses *Œuvres choisies*, Leipsick, 1819, 3 vol.; le premier porte pour titre : *Livret d'amour ;* le second, *Livret pascal;* le troisième, *Livret des fous*. Croyant pouvoir nous dispenser d'une indication plus détaillée, nous citerons : 1° Les *Satires*, savoir : 1° l'Homme, les Héros, les Tombeaux de Rome, les Prières, publiées, la première en 1795; la deuxième, dans

le *Nouveau Mercure allemand*, n° 4, en 1796 (elles ont été réunies dans une deuxième édition, Leipsick, 1798), les deux autres aussi à Leipsick, en 1796; 2° Quatre autres poëmes satiriques : *la Vanité, les Gogailles, la Jérémiade, la Mode*, Leipsick, 1799, avec les Tombeaux et les Prières. 2° Les sept années de l'*Almanach pour les amis de la satire et de la gaieté*, Leipsick, 1797, 1798, 1799, 1800; Weimar, 1801, 1802, 1803. 3° Les drames, savoir : 1° *Prométhée*, Tubingue, 1803; 2° *Amphitryon*, 1804; 3° le *Coriolan* de Shakspeare, Amsterdam, 1811. Le dernier est le tome premier et unique d'une collection intitulée : *Théâtre romain des Anglais et des Français, traduction libre, et développement des caractères d'après les sources antiques, notamment Plutarque, Tite-Live, Denys d'Halicarnasse*. 4° *Nouveau recueil de petites satires et de récits*, Berlin, 1804. 5° *Vie, voyages de Jean de la Baltique*, Tubingue, 1805. 6° Deux années de *Grotesques, satires et naïvetés*, avec gravures tirées de divers maîtres, Tubingue, 1805 et 1806. 7° *Livret de guerre*, Weimar, 1815. 8° *Jean Falk, sa vie, ses amours, ses souffrances en Dieu*, Altenbourg, 1817. 9° *Miroir populaire des Allemands*, Leipsick, 1823. 10° *Introduction aux chants populaires de J.-G. de Herder*, Leipsick, 1825, 2 vol. 11° Diverses *Brochures* ou *Opuscules* pour la Société des amis dans le besoin. 12° Des articles dans différents recueils périodiques, entre autres *Sur la manière dont Gœthe et Schiller traitent le destin*, dans l'*Uranie*, 1812. P—OT.

FALKLAND (LUCIUS CARY, vicomte DE), fils aîné de Henri, vicomte de Falkland, naquit vers l'an 1610, à ce qu'on croit, à Burford, dans le comté d'Oxford. Il fut élevé d'abord à Dublin, puis à Cambridge. Étant très-jeune encore, quelques légèretés le firent enfermer dans la prison de la Fleet; mais il fallait qu'elles n'eussent pas leur source dans aucune disposition naturelle, car il revint de ses voyages parfaitement corrigé et rapportant ce caractère qui l'a fait célébrer par ses contemporains comme l'honneur de son temps et de son pays. Devenu, avant vingt ans, héritier d'une fortune considérable que lui laissait un de ses grands pères, il n'usa de son indépendance que pour se livrer à des occupations solides. Quelques circonstances le détournèrent d'embrasser l'état militaire, auquel le portait naturellement son goût; il se livra à l'étude avec une telle ardeur, qu'ayant formé le projet d'apprendre le grec, il se résolut à ne point aller à Londres, dont le séjour lui plaisait infiniment, qu'il ne fût venu à bout de son entreprise. Outre les historiens grecs, il avait lu, avant l'âge de vingt-trois ans, tous les poëtes grecs et latins. A une forte mémoire, à une facilité prodigieuse, il joignait beaucoup d'esprit naturel et un goût passionné pour la littérature. Il s'éloignait souvent de Londres et allait s'établir soit à Oxford, soit à une de ses terres située près de cette ville, pour y jouir de la société des savants qu'attirait autour de lui son caractère affable, doux et modeste. Heureux du genre d'occupation qui remplissait ses loisirs, il avait coutume de dire : « Je plains sincèrement « un gentilhomme ignorant, les jours de pluie. » A la mort de son père, arrivée en 1633, il fut fait gentilhomme de la chambre du roi; et, lors de l'expédition contre les Écossais, en 1639, trompé dans la promesse qu'on lui avait faite de lui donner un commandement de troupes, il n'en fit pas moins la campagne en qualité de volontaire. En 1640, il fut nommé membre du parlement. Lord Falkland apportait dans les affaires un esprit éclairé et cette innocence de cœur, partage assez ordinaire de ceux que l'étude des plus belles productions de l'esprit humain a fait vivre au milieu d'un monde meilleur, d'où ils n'ont point songé à descendre pour examiner les hommes tels que les présente la vie ordinaire. Fortement attaché aux lois de son pays, sans peut-être les connaître beaucoup, il se laissa facilement persuader que ceux qui les défendaient contre les usurpations de la cour ne pouvaient avoir que des intentions pures; il fut entraîné par eux dans des mesures contraires à la douceur de son caractère, en particulier contre l'infortuné comte de Strafford. Désabusé ensuite, il n'en conserva pas moins, pendant quelque temps, de l'éloignement pour la cour et surtout une telle crainte qu'on ne le supposât entraîné vers elle par le désir de la faveur, qu'il affectait envers tout ce qui y tenait une sorte d'humeur et de rudesse. Cependant, ayant été nommé secrétaire d'État, après quelque hésitation, il accepta par des motifs de générosité et de justice, pour un parti que commençait à accabler la fortune. Son caractère rendait ce choix honorable pour la cour; ses lumières le faisaient regarder comme utile; mais les lumières de lord Falkland, d'accord avec les sentiments de son âme, ne pouvaient l'être avec les hommes et les choses auxquelles il allait avoir affaire. Son esprit était trop élevé et son âme trop droite. « Mon secrétaire, disait Charles Ier « en parlant de lui, habille si bien mes pensées « que je ne les reconnais plus. » On ne put, durant son ministère, le résoudre à se servir d'espions, ni à violer le secret des lettres; mais, dès lors fidèle au roi comme il l'avait été d'abord au parti qu'il avait cru le plus juste, il partagea les diverses chances de sa destinée. Après la bataille d'Edgehill, que gagna l'armée royale, il courut les plus grands dangers pour sauver la vie à ceux des ennemis qui avaient mis bas les armes; partout il s'exposait avec le plus grand courage, mais son âme était abattue. Le spectacle des maux qui se préparaient pour son pays et plus encore celui des injustices et des crimes, suites inévitables de la violence des partis, était trop fort pour cette âme douce et pure. Sa gaieté, la vivacité naturelle de son esprit l'avaient abandonné. Le soin de sa personne, qu'il avait porté jusqu'à l'excès, avait fait place à la plus étrange

négligence ; son humeur s'était aigrie : il manquait à sa vertu la force nécessaire pour supporter la vue des crimes et des malheurs des hommes. Souvent, au milieu de ses amis, après un morne silence, interrompu seulement par de profonds soupirs, il s'écriait douloureusement : « La paix! « la paix ! » Quand tout espoir fut perdu à cet égard, la vie lui devint insupportable. Le matin de la première bataille de Newbury, il demanda une chemise blanche, disant que, s'il était tué, « il ne voulait pas qu'on trouvât son corps dans « du linge sale. » Ses amis le sollicitant de ne pas s'exposer à un danger auquel ne l'appelait point son devoir, puisqu'il n'était pas militaire, il répondit : « qu'il était las des temps où il vivait ; « qu'il prévoyait de grands malheurs, mais qu'il « croyait qu'il en serait dehors avant la fin de la « journée. » En effet, s'étant mis au premier rang du régiment de lord Byron, il reçut dans le bas ventre une balle de mousquet, dont il mourut sur-le-champ, le 20 septembre 1643, âgé de 34 ans. On ne trouva son corps que le lendemain matin. On raconte que peu de temps auparavant, lord Falkland étant à Oxford avec le roi, ils allèrent ensemble visiter la bibliothèque de l'université. On leur montra un Virgile imprimé avec grand soin et magnifiquement relié. Lord Falkland proposa en badinant, au roi, de tenter les *sorts virgiliens*, mode de divination fort en usage dans le moyen âge et qui consistait à appliquer, comme présage à la chose que l'on désirait savoir, les premiers vers de Virgile que l'on trouvait à l'ouverture du livre. Le roi, suivant la plaisanterie, ouvrit le Virgile et tomba sur ce passage des imprécations de Didon :

At bello audacis populi vexatus et armis.
(*Æneid.*, lib. 4, v. 614.)

Si c'est l'arrêt du sort, la volonté des cieux,
Que du moins assailli d'un peuple audacieux,
Errant dans les climats où son destin l'exile,
Implorant des secours, mendiant un asile,
Redemandant son fils arraché de ses bras,
De ses plus chers amis il pleure le trépas.

Lord Falkland, qui le vit frappé de cette rencontre, voulut consulter à son tour l'*Énéide*, espérant trouver un passage tout à fait inapplicable à la destinée du roi, et qui réduirait ainsi ce hasard à sa juste valeur; mais le sort trompa son attente: il ouvrit le livre à ce passage où Évandre déplore la mort prématurée de son fils :

Non hæc, ô Pallas, dederas promissa parenti, etc.
(*Æneid.*, lib. 11, v. 152.)

O Pallas! est-ce ainsi que ton cœur téméraire
Épargne la jeunesse et les vieux ans d'un père!
Ah! j'ai dû le prévoir; et pouvais-je oublier
Combien ont de pouvoir sur un jeune guerrier
Les premières faveurs que promet la victoire,
Le début du courage et l'essai de la gloire.

Les vers de Virgile offraient une allusion si frappante à la situation de Falkland lui-même, que cela ne put que confirmer Charles dans le présage qu'il avait pu tirer du premier passage. Peu d'hommes ont été aussi regrettés que lord Falkland, et peu méritaient autant de l'être ; ses mœurs étaient pures comme son cœur; son intégrité concevait à peine le soupçon de la mauvaise foi. On a dit de lui « qu'il possédait une étendue « de connaissances auxquelles parviennent rare- « ment les plus âgés, et un degré d'innocence que « les plus jeunes apportent rarement dans le « monde. » Toutes les vertus douces et humaines remplissaient son âme; son esprit était aimable, sa conversation charmante. Attentif à ne jamais blesser ni affliger, il conservait de la modération et de la bienveillance jusque dans les disputes de religion. Empressé à secourir le mérite dans l'infortune, il joignait la familiarité au bienfait, et il encouragea les lettres en ami, non en protecteur. Il a laissé quelques poésies et plusieurs discours sur les affaires du temps, imprimés séparément. On croit qu'il a beaucoup aidé Chillingworth dans son *Histoire du Protestantisme*. S—D.

FALKNER (Thomas), missionnaire jésuite, était fils d'un habile chirurgien de Manchester en Angleterre. Après avoir étudié sous son père la chirurgie, pour laquelle il montra constamment beaucoup de dispositions, il alla à Londres pour se perfectionner par la pratique dans les hôpitaux. Comme il était logé dans une rue près de la Tamise, il fit connaissance d'un capitaine qui naviguait à la côte de Guinée. Celui-ci persuada au jeune chirurgien de l'accompagner en cette qualité. Falkner après ce premier voyage en fit un autre à Cadix, où il s'embarqua pour Buenos-Ayres. Il tomba malade dans cette ville, et fut réduit à une telle extrémité qu'au départ de son navire il ne put s'embarquer. Les jésuites qui le soignaient avec une assiduité affectueuse dans sa longue maladie, jugèrent que ce serait un avantage inappréciable pour leurs missions d'Amérique, d'avoir pour confrère un homme aussi versé que Falkner dans la médecine et la chirurgie. En conséquence, ils n'épargnèrent rien pour gagner son attachement et sa confiance, et s'emparèrent tellement de son esprit qu'ils lui persuadèrent d'entrer dans leur collége, et finalement de faire profession dans la société. Il exerça son ministère parmi les Indiens qui habitent la vaste étendue de pays comprise dans la vice-royauté de Buenos-Ayres et plus loin au sud du Rio de la Plata. Son habileté à guérir les maladies, sa dextérité dans les opérations chirurgicales et sa connaissance de la mécanique, contribuèrent à faire réussir sa mission au delà de toute espérance. Il séjourna près de quarante ans dans le Chaco, le Paraguay, le Tucuman et les Pampas, et fut une des personnes chargées par le gouvernement espagnol de faire par mer le relevé de la côte comprise entre le Brésil, la Sierra del Fuego, etc. A l'époque de la dissolution des jésuites, Falkner fut envoyé en Espagne, d'où il revint dans sa patrie. Un catholique de ses compatriotes qui demeurait à Spetchley, près de Worcester, le prit pour chapelain. Ce fut dans cet asile qu'il écrivit en anglais : *Des-*

cription de la Patagonie et des pays voisins dans l'Amérique méridionale, Hereford et Londres, 1774, 1 vol. in-4°, avec des cartes. Ce livre fut traduit en allemand et abrégé, Gotha, 1775, 1 vol. in-8°. On en a aussi une traduction française abrégée, sous ce titre : *Description des terres Magellaniques et des pays adjacents*, traduite de l'anglais par M. B*** (Bourrit), Genève et Paris, 1787, 2 vol. in-16. Le livre de Falkner offre des notions très-précieuses sur les contrées que l'auteur a décrites, sur les mœurs des peuples qui les habitent, sur les productions de la nature que l'on y trouve. On reconnaît cependant qu'il n'était pas assez versé dans l'histoire naturelle, ce qui rend ses descriptions bien moins utiles. L'ouvrage est terminé par un chapitre assez détaillé sur la langue des Puelches, et orné de deux cartes, dans lesquelles Falkner corrige celle de d'Anville, qui a fait l'extrémité sud de l'Amérique méridionale trop étroite, et donne les noms de plusieurs peuplades entièrement inconnues à l'époque où parut cette description. Les figures d'animaux sont mal dessinées. Falkner a vu des indigènes qui lui ont paru avoir sept pieds et quelques pouces, mesure anglaise, d'autres dont la taille lui a semblé encore plus haute. Il ajoute que les Puelches ou Patagons sont grands et bien proportionnés, mais il n'a point entendu parler de la race gigantesque dont on a fait tant de bruit. Non-seulement il a vu des hommes de toutes les tribus, mais il a consulté des Espagnols qui avaient voyagé ou avaient été prisonniers chez les Indiens. C'est un auteur judicieux, et dont le livre est d'autant plus intéressant que nous avons bien peu de renseignements positifs et originaux sur les peuples et les pays qu'il a visités. Il fait des réflexions très sensées sur l'importance politique des possessions espagnoles dans cette partie du monde, et sur les dangers que pourrait leur faire courir un établissement tenté par une nation entreprenante. Il ne donne pas le journal de son voyage; mais d'après quelques dates qui se trouvent dans son livre, on peut conjecturer qu'il arriva en Amérique après 1730, et qu'il y resta jusqu'au moment où les jésuites en furent expulsés. Falkner, dit son biographe anglais, avait l'esprit vif, des connaissances variées, une très-bonne mémoire. Les médecins donnaient les plus grands éloges à son savoir et à son habileté. Il avait dans ses manières quelque chose de singulier et d'ingénu qu'il devait à son long séjour parmi les peuplades sauvages, et jusqu'à son dernier moment il conserva une teinte des habitudes indiennes. Il mourut en 1780. E—s.

FALLE (Philippe), auteur anglais, né dans l'île de Jersey en 1655, y fut quelque temps recteur de la paroisse de St-Sauveur. La crainte d'une invasion des Français, qui n'eut pas lieu cependant, ayant décidé les états de l'île à solliciter du gouvernement des mesures et des moyens de défense pour l'avenir, il fut un des deux députés envoyés à cet effet auprès du roi Guillaume et de la reine Marie, dont il reçut un accueil très-honorable, et dont il obtint aisément l'objet de sa mission. Ce fut quelque temps après qu'il rédigea, en partie d'après un manuscrit de Jean Poingdestre, savant magistrat et son compatriote, un ouvrage qu'il publia en anglais, sous ce titre : *Cæsarea*, ou *Tableau de Jersey, la plus étendue des îles qui restent à la couronne d'Angleterre, de l'ancien duché de Normandie*, 1684, in-8°, avec une carte de l'île et une vue du château d'Élisabeth. Ce livre eut beaucoup de succès alors, et ne le dut pas seulement aux circonstances, mais aussi au mérite qui le distingue. C'est l'ouvrage d'un bon esprit comme d'un bon citoyen. On y trouve de l'intérêt, de l'érudition, beaucoup de recherches et des vues utiles. L'île de Jersey n'était guère connue avant lui que par une relation fort imparfaite qu'en avait donnée le docteur Heylin, et qui était presque oubliée. Falle démontre l'importance trop peu sentie dont était pour l'Angleterre la conservation de Jersey et des autres îles adjacentes. Il donna en 1734, en un volume in-8°, une seconde édition de la *Cæsarea*, revue et considérablement augmentée, et où il ajouta une lettre à lui adressée par Philippe Morant de Jersey, et contenant des remarques sur le 19e chapitre du 2e livre du *Mare clausum* de Selden. Lerouge a donné en 1757, in-12, une traduction de l'ouvrage de Falle, sous le titre de : *Histoire détaillée des îles de Jersey et de Guernesey*. On cite aussi de Falle quelques sermons. Il mourut dans un âge avancé, mais nous ignorons en quelle année. X—s.

FALLET (Nicolas), fils d'un chapelier de Langres, naquit dans cette ville le 11 septembre 1746; envoyé à Paris pour y travailler chez un procureur, il y arriva avec le souvenir d'une passion malheureuse et une très-grande répugnance pour la procédure; aussi au lieu de s'occuper de procédure, il fit des vers et se lia avec Dufflé et Gilbert. Les poésies de Fallet appartiennent généralement à l'école de Dorat. Il mourut à Paris le 22 décembre 1801. On a de lui : 1° *Mes Prémices*, 1773, in-8°, recueil de poésies; 2° *le Phaéton*, poëme héroï-comique en six chants, imité de l'allemand de Zacharie, 1775, in-8°, reproduit en 1776; 3° *les Aventures de Chæréas et de Callirhoé, trad. du grec*, 1775-76, huit cahiers in-8° formant un volume, réimprimé en 1784; 4° *Mes Bagatelles*, ou *les Torts de ma jeunesse*, *recueil sans conséquence*, Londres et Paris, 1776, in-8°, on y retrouve le poëme de *Phaéton;* 5° *De la Fatalité*, *épître précédée d'un discours sur quelques objets de la littérature et de la morale*, 1779, in-8°; 6° *Tibère et Sérénus*, tragédie en cinq actes et en vers, 1782, in-8°. A la première représentation de cette tragédie, un des spectateurs entendant dire qu'elle était de Fallet, répondit : « Eh bien, fallait pas « faire ça. » Ce calembour fit presque tomber la pièce, et elle n'eut que dix représentations; cependant on en fit une seconde édition, 1783, in-8°. Le Théâtre-Italien lui accorda même les honneurs

de la parodie, en jouant le *Tibère*, *parodie de Tibère et Sérénus*, par M. Radet. La tragédie de Fallet n'a jamais été reprise; elle est oubliée depuis longtemps; Grimm et la Harpe (Correspondance) s'accordent pour ne pas en faire l'éloge. Les auteurs du *petit Almanach des grands hommes* disent : « On a aimé M. Fallet dans *Tibère*, et Tibère lui-« même y a beaucoup gagné; il fallait bien du « talent pour rendre Tibère aimable. » 7° *Mathieu*, ou *les deux Soupers*, comédie en trois actes et en prose (mêlée d'ariettes, musique de Dalayrac), Paris, 1783, in-8°. Cet ouvrage, représenté à Fontainebleau le 12 septembre 1783, n'y eut point de succès; on dit même « qu'il n'y avait pas un seul « plat de passable dans ces deux soupers. » Cette pièce, remise en deux actes, fut représentée à Paris sur le Théâtre-Italien le 8 mai 1784, sous le titre de : *les Deux Tuteurs*. Fallet avait donné sur le même théâtre, le 26 août 1786, *les Fausses Nouvelles*, opéra comique, dont Champein avait fait la musique, et sur le Théâtre-Français, le 19 juin 1788, une tragédie en cinq actes et en vers, intitulée *Alphée et Zarine* (toutes deux restées manuscrites). Le sujet des *Fausses Nouvelles* n'était autre chose que le *Double veuvage* de Dufresny; la pièce de Fallet n'était qu'en deux actes. Il a travaillé pendant quelque temps à la *Gazette de France*, a fourni des articles au *Journal de Paris*, des poésies à l'*Almanach des Muses;* enfin il a coopéré au *Dictionnaire universel*, *historique et critique des mœurs*, *lois*, *usages et coutumes civiles*, 1772, 4 vol. in-8°. Costard en avait rédigé un volume et demi, Fallet en rédigea un demi-volume, et Contant les deux derniers. A. B—T.

FALLETTI. *Voyez* FALETTI.

FALLOPE (GABRIEL), ou plus exactement *Fallopio*, anatomiste et chirurgien célèbre du 16e siècle, naquit à Modène en 1523. Quoiqu'il ait professé avec beaucoup d'éclat et joui d'une immense réputation, les détails de sa vie ne sont pas exactement connus; ils ont été très-diversement racontés par les divers biographes. Quelques-uns, tels que Tommasini et Ghilini, le font naître en 1490, ce qui est une erreur manifeste, démentie par Fallope lui-même. D'autres prétendent qu'il fut disciple de Vésale, tandis que Martine et Haller attestent le contraire. Quoi qu'il en soit, Fallope fit d'excellentes études médicales, d'abord à Ferrare, où il eut pour principal guide Antoine Musa Brasavola, puis à Padoue. Il posséda pendant quelque temps un canonicat à la cathédrale de Modène; mais il renonça bientôt à ce titre, qui ne lui permettait pas de se livrer à son goût pour la dissection. Après avoir enseigné l'anatomie à l'université de Ferrare pendant un petit nombre de mois, et durant trois années à celle de Pise, il fut choisi en 1551 par le sénat de Venise pour occuper à Padoue la chaire de chirurgie et d'anatomie. On lui confia en outre la démonstration des plantes médicales et l'inspection du jardin de botanique, qu'il enrichit de plusieurs végétaux rapportés de ses voyages en Italie, en France et dans la Grèce. Il parcourait avec autant de zèle que de gloire cette triple carrière, lorsqu'il fut moissonné avant l'âge de 40 ans, le 9 octobre 1562. Il n'avait encore publié qu'un seul ouvrage, peu volumineux mais plein de recherches curieuses, de faits intéressants, de découvertes utiles : 1° *Observationes anatomicæ*, Venise, 1561; Padoue, 1562; Paris, 1562; Cologne, 1562; Helmstadt, 1588, in-8°. Jean Siegfried, à qui nous devons cette dernière édition, a disposé systématiquement les observations de l'auteur. Ce livre fait époque dans les fastes anatomiques. En effet, c'est le premier dans lequel on trouve l'ostéologie et l'angéiologie exactes du fœtus; des notions parfaitement justes sur les épiphyses; une description lumineuse de l'organe délicat et compliqué de l'ouïe. L'illustre auteur fait bien connaître le limaçon, les canaux demi-circulaires et le canal tortueux ou aqueduc qui porte encore le nom de Fallope. Il décrit avec un soin jusqu'alors inconnu, les os ethmoïde et sphénoïde, les alvéoles dans lesquelles sont enchâssées les dents, les artères, les veines et les nerfs qui s'y rendent. Il a pareillement légué son nom au ligament qui va de l'épine antérieure de l'iléon à la symphyse du pubis. Il signale, tantôt pour la première fois et tantôt avec plus d'ordre et de nouveaux détails, les muscles occipitaux, palatins, laryngiens, pharyngiens, pyramidaux de l'abdomen, auriculaires, oculaires, faciaux, le releveur de la paupière supérieure, le sphincter de la vessie. Moins profond dans la connaissance des vaisseaux, il enrichit pourtant cette branche de l'anthropotomie. On était avant lui dans une ignorance absolue, ou l'on n'avait que des idées confuses, inexactes, sur les sinus de la moelle épinière, sur les artères carotide, meningée et ethmoïdale, sur les veines jugulaires et vertébrales, sur l'origine de l'artère du pénis. La névrologie n'est pas moins redevable aux recherches de Fallope; il a découvert la quatrième paire, énuméré les trois rameaux de la cinquième, et complété la description de la huitième. Enfin, il a porté le même esprit de critique et répandu plus de lumière encore sur la splanchnologie en général, et notamment sur les appareils sécréteurs de la bile, de l'urine et de la semence; il a tracé une excellente description du clitoris, des ligaments ronds et des trompes de la matrice, auxquelles on a, peut-être avec trop de condescendance, attaché son nom, puisque la découverte ne lui en appartient réellement pas. A cette énumération très-incomplète des travaux anatomiques de Fallope, il convient d'ajouter qu'il fut puissamment secondé par les chefs de l'État; on apprendra même avec une sorte d'horreur jusqu'où s'étendait la protection que lui accordait le grand duc de Toscane : *Princeps jubet ut nobis dent hominem, quem nostro modo interficimus, et illum anatomisamus*. Ces hommes, à la vérité, étaient des criminels; cependant il est difficile de ne pas frissonner à la lec-

ture de cette phrase. Les leçons de Fallope furent publiées après sa mort par divers disciples, dont la plupart ne remplirent point cette tâche d'une manière honorable. Il suffira d'indiquer isolément les opuscules qui, par leur mérite ou par leurs défauts, seront susceptibles de quelques annotations. 2° *De corporis humani anatome compendium*, Venise, 1571, in-8°; Padoue, 1585, in-8°; rapsodie insignifiante, dont le compilateur a mutilé plutôt que retracé la doctrine de son maître; 3° *Lectiones de particulis similaribus humani corporis* (*voy.* Coiter); 4° *De parte medicinæ quæ chirurgia nuncupatur, necnon in librum Hippocratis de vulneribus capitis dilucidissima interpretatio*, Venise, 1571, in-4°. La *Chirurgie* de Fallope a été traduite en italien par Jean-Pierre Maffeï, Venise, 1637, in-4°; 5° *Libelli duo; alter de ulceribus, alter de tumoribus præter naturam*, Padoue, 1563, in-4°. Bruno Seidel a donné une édition plus complète du *Traité des ulcères*, Erfurt, 1577, in-4°. Ces écrits, bien qu'altérés par les copistes, prouvent que l'auteur n'était pas moins habile chirurgien que savant anatomiste; aussi Douglas a-t-il dit : *In docendo maxime methodicus, in secando expeditissimus, in medendo felicissimus*. Le dernier trait de ce tableau, remarquable par sa laconique énergie, admet cependant une restriction; car Fallope lui-même avoue ingénument qu'il n'a pas été constamment heureux dans sa pratique. Voici comment il s'exprime en parlant des plaies de tête : *Advertatis, quæso, ego fui in causa mortis centum hominum, ignorans causam hanc*. Du reste, Fallope exerça avec une rare dextérité les plus grandes opérations chirurgicales, telles que la taille et le trépan; il rectifia le traitement des plaies d'armes à feu, et démontra qu'elles n'étaient ni venimeuses ni produites par combustion. Il s'étend avec une sorte de complaisance sur le procédé nommé *Taliacotien*, quoique Tagliacozzi n'en soit pas l'inventeur; procédé singulier, qui consiste à rajuster et même à remplacer les nez, les oreilles, les doigts et quelques autres parties totalement séparées du corps; 6° *Opuscula, edente Petro Angelo Agatho*, Venise, 1566, in-4°; 7° *De morbo gallico tractatus cum scholiis marginalibus Petri Angeli Agathi*, Venise, 1564, in-4°; ibid., 1566, 1574, in-8°. Ce traité n'est pas à l'abri de la critique. L'auteur regarde comme empirique le traitement par le mercure, qui pourtant est le seul infaillible, et il assigne le premier rang au *sain-bois*, qui ne doit être considéré que comme accessoire utile. On est d'ailleurs étrangement surpris de voir Fallope, généralement si loyal, vanter un préservatif *secret* de l'infection vénérienne; 8° *De medicatis aquis libri septem; De metallis et fossilibus libri duo, nunc primum editi per Andream Marcolinum*, Venise, 1564, in-4°; 9° *De simplicibus medicamentis purgantibus tractatus, nunc recens exactissima cura ab Andrea Marcolino collectus*, Padoue, 1563, in-4°; Venise, 1566, in-4°; 10° *De compositione medicamentorum*, Venise, 1570, in-4°. Bien que Fallope possédât sur l'histoire naturelle et la thérapeutique des connaissances moins parfaites que sur l'anatomie et la chirurgie, il a cependant déterminé avec beaucoup de discernement le choix, la préparation et l'emploi des principales substances médicamenteuses; il a mérité que Loureiro lui consacrât, sous le nom de *Fallopia*, un genre de plantes, dont la seule espèce jusqu'à présent connue est un arbrisseau qui croît en Chine, aux environs de Canton. Tous les écrits qui viennent d'être énumérés, et plusieurs autres dont une mention spéciale a semblé superflue, ont été recueillis et publiés avec ce titre : *Opera genuina omnia, tam practica quam theorica, in tres tomos distributa*, Venise, 1584, 3 vol. in-fol.; ibid., 1606, 3 vol. in-fol.; Francfort, 1600, in-fol.; ibid., 1606, in-fol., etc. Enfin il convient de citer un recueil de secrets attribué à Fallope. Ce fatras, sans doute apocryphe, a été plus souvent réimprimé qu'un bon ouvrage; en italien, Venise, 1563, in-8°; 1582, 1602, etc., traduit un grand nombre de fois et sous divers titres, en allemand; Augsbourg, 1571, in-8°; Francfort, 1616, in-8°; Hambourg, 1651, in-8°, etc. On trouve des notices biographiques sur Fallope dans les *Mémoires* de Niceron, t. 4 et 10, dans les *Eloges* de Tommasini, et surtout dans la *Bibliothèque des écrivains modenais*, par le savant Tiraboschi. C.

FALLOT (Joseph-Frédéric-Gustave), savant philologue, né le 17 novembre 1807 à Montbéliard, d'une famille protestante et qui était alliée à celle de Cuvier, y fit de fortes études au collége de cette ville. Arrivé à l'âge de prendre un état, il fut placé par son père dans une maison de commerce à Gray; mais n'ayant pu vaincre son penchant pour les lettres, il prit le parti de renoncer au commerce, et de venir à Besançon, où il se flattait, en se suffisant à lui-même par un travail analogue à ses goûts, de trouver encore le loisir de compléter ses études. Son espérance à cet égard ne fut point déçue. Entré chez un imprimeur, qui le chargea de reviser les ouvrages qu'il se proposait d'éditer, tout en remplissant ses devoirs avec une exactitude scrupuleuse, il sut se ménager le temps de lire dans un ordre méthodique tous les livres des philosophes modernes, depuis Bacon jusqu'à Malebranche; et comme il était doué d'une mémoire qui ne laissait rien échapper, il acquit rapidement des connaissances très-étendues sur des matières dont tout le monde parle, mais qu'en réalité peu de personnes approfondissent. Dans le même temps il amassait des matériaux pour différents ouvrages qu'il ne se proposait d'exécuter que lorsque l'âge aurait mûri ses idées, et qu'un séjour de quelques années à Paris, dans la société des savants et des littérateurs, lui aurait fait acquérir les secrets de la composition. La crise commerciale de 1831 lui ayant fourni un motif plausible pour rompre les engagements qui le retenaient à Besançon, il partit dans le mois de juillet pour Paris, emportant avec ses notes la petite somme qu'il avait éco-

nomisée sur ses modestes appointements, mais plein de confiance dans son avenir. A son arrivée, il fut accueilli par l'éditeur de la *Biographie universelle*, qui l'associa au travail du supplément. Inscrit parmi les élèves qui se proposaient de suivre les cours de l'École des chartes, il fut admis comme pensionnaire; et le conseil municipal de Besançon, qui voyait en lui le futur conservateur de ses archives, augmenta son traitement d'une somme de cinq cents francs. L'Académie de cette ville, ayant été mise l'année suivante en possession du legs de 30,000 francs, que lui avait fait madame Suard (*voy.* ce nom), pour entretenir pendant trois ans un pensionnaire à Paris, elle désigna Fallot pour jouir le premier de cette fondation. En 1834, il fut nommé secrétaire du comité des travaux historiques, établi par M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique; et presque dans le même temps il obtint la place de sous-bibliothécaire de l'Institut. Ainsi, en moins de trois ans, Fallot se trouvait dans la position qu'il avait tant souhaitée, de pouvoir se livrer uniquement à ses travaux littéraires. Savant dans les langues anciennes, il possédait la plupart des langues modernes, qu'il avait apprises presque en jouant, au moyen de la méthode philosophique qui en simplifie les éléments. Cette connaissance des langues qui fait tout le mérite d'un grand nombre de savants, il ne la regardait que comme un moyen de parvenir à la découverte de plusieurs problèmes qu'il s'était proposés. Dans les derniers jours de février 1836, il écrivait à un de ses amis : « Je me lève pour « lire et étudier, et je me couche quand j'ai lu et « étudié tout le jour : ma vie ne s'écoule qu'à « cela. Il reste à faire une *Histoire généalogique de « l'espèce humaine par les langues;* et c'est de cela « que je suis occupé. » Indépendamment de l'ouvrage dont il parle dans cette lettre, Fallot s'occupait avec ardeur de *Recherches sur la langue et la littérature slaves*, dont il se proposait de faire l'objet d'un cours public, et il mettait la dernière main à un grand ouvrage sur les *Origines de la langue française*, travail qui devait, au jugement de tous ceux qui l'ont vu, lui ouvrir les portes de l'Académie des inscriptions. Mais la maladie l'empêcha d'accomplir aucun de ses projets; et après quelques jours de fièvre, une congestion cérébrale l'enleva, le 6 juillet 1836, dans sa 29e année. Sa mort excita les plus vifs regrets. Les manuscrits de Fallot ont été confiés par sa famille à M. Ackerman, son compatriote et son ami, qui a publié en 1839, Paris, in-8°, ses *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au 13e siècle*, ouvrage remarquable à plus d'un titre, et sur lequel on peut consulter le *Journal des savants* de septembre 1839, et un article de M. Wey, inséré dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 1, p. 460, intitulé : *Etude sur la langue française à propos de l'ouvrage posthume de Gustave Fallot*. W—s.

FALLOT DE BEAUMONT (ETIENNE-ANDRÉ-FRANÇOIS-DE-PAULE), successivement évêque de Vaison, de Gand et de Plaisance, né à Avignon le 1er avril 1750, se destina dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, et fut d'abord chanoine de la cathédrale d'Agde et grand vicaire de Blois. En 1781, il obtint l'abbaye de Sept-Fontaines, diocèse de Langres. Nommé en 1782 coadjuteur de Vaison dans le Comtat Venaissin, et sacré à Frascati le 25 décembre 1782, sous le titre d'évêque de Sébastopolis, il succéda en 1786, à M. Pélissier de St-Ferréol. La révolution ne le laissa pas longtemps tranquille sur son siége. L'évêché de Vaison fut supprimé en 1790 par la constitution civile du clergé, et l'évêque fut dénoncé le 20 avril 1791 à l'assemblée constituante par Bouche, député de Provence. On l'accusait d'avoir fait chanter un *Te Deum* après l'assassinat des patriotes; l'évêque réclama, et prouva la fausseté de l'accusation. Bientôt les progrès de la révolution le forcèrent de se retirer en Italie. Il trouva un asile dans les États du pape, son souverain. Le moment de calme qui précéda le 18 fructidor engagea beaucoup de prêtres exilés à rentrer en France. L'évêque de Vaison voulut aussi se rapprocher de son diocèse; il habita longtemps Marseille, où les mesures de rigueur prises sous le Directoire l'obligèrent de se tenir caché. Cependant il sortait de sa retraite lorsqu'il pouvait être utile, conférait les ordres en secret et administrait la confirmation. Le clergé de Provence se rappelle les services que lui rendirent ce prélat et son collègue, M. de Prunières, évêque de Grasse, qui était aussi caché à Marseille et qui mourut vers la même époque. Le 18 brumaire rendit de nouveau un peu de tranquillité à la religion. Lors du concordat, l'évêque de Vaison fut un des premiers à donner sa démission dès qu'elle lui fut demandée par le pape, et en 1802 le premier consul le nomma à l'évêché de Gand. Son administration dans ce diocèse fut dirigée avec zèle et sagesse. S'il suivit envers les prêtres le système d'indulgence et de fusion que le gouvernement avait adopté, il s'occupa avec activité du rétablissement de la discipline, obtint la restitution du séminaire, ouvrit un collége et favorisa des institutions de piété et de charité. Son crédit auprès du gouvernement fut plus d'une fois utile au diocèse. En 1807, Bonaparte le nomma à l'évêché de Plaisance, dans la vue, à ce que l'on crut, de servir sa politique en Italie. En effet, l'évêque, soit par reconnaissance pour des bois rendus à sa famille, soit par d'autres motifs, se montra toujours dévoué à l'empereur; cependant, malgré les ordres qu'il avait reçus, il laissa l'usage de l'ancien catéchisme et ne pressa point l'enseignement des quatre articles de 1682. Il empêcha de fermer des églises dont on voulait s'emparer, agrandit le séminaire, favorisa diverses communautés et fit renoncer au projet de convertir le beau séminaire Albéroni en un lycée militaire. On lui a reproché sa conduite envers les prêtres de l'État romain exilés à Plaisance sous le gouvernement impérial,

et il paraît difficile de le justifier pleinement à cet égard. L'évêque assista au concile convoqué à Paris en 1811, et fut de la députation des huits prélats envoyés à Savone cette année-là pour essayer d'arracher au pape quelques concessions. En 1813, l'empereur le nomma à l'archevêché de Bourges. C'était le mettre dans une position difficile, car le pape prisonnier ne donnait plus de bulles aux évêques, et d'un autre côté le gouvernement voulait que ceux qu'il nommait parussent administrer les diocèses. Fallot de Beaumont mit de la réserve et de la modération dans sa conduite. Il prêta serment le 15 août 1813, entre les mains de Marie-Louise, alla occuper l'archevêché de Bourges et fut nommé grand vicaire capitulaire; mais on assure qu'il ne prit point en main les rênes du gouvernement du diocèse, et qu'il laissa l'administration aux grands vicaires qu'il avait trouvés en place. On lui dut la restauration du séminaire, qui n'était encore que très-incomplétement formé. Vers la fin de 1813, le gouvernement envoya l'évêque à Fontainebleau, en le chargeant de faire des pro positions à Pie VII pour un rapprochement; mais le pape se montra décidé à n'entrer en pourparler que lorsqu'il serait de retour à Rome. Le prélat n'obtint que la même réponse dans une deuxième mission qu'il remplit auprès du pontife en janvier 1814. Des journaux ayant rapporté d'une manière inexacte ses missions à Fontainebleau, il adressa au rédacteur de l'*Ami de la religion* un récit de ce qui s'était passé alors; récit qui fut inséré dans ce journal, t. 1er, p. 162, et qui est confirmé par ce que rapporte le cardinal Pacca, dans ses *Mémoires sur son ministère et sur ses voyages en France*. L'évêque se trouvait à Bourges au moment de la Restauration; il est très-vrai qu'il officia dans la cathédrale le jour de Pâques et qu'il entonna le *Te Deum*; cependant il quitta bientôt Bourges et revint à Paris. Son projet était de reprendre l'administration du diocèse de Plaisance, dont il était toujours titulaire; mais il trouva de l'opposition à Rome. Une congrégation formée sur les affaires ecclésiastiques extraordinaires jugea que l'évêque devait quelques satisfactions pour sa conduite à Plaisance. Le cardinal Pacca, pro-secrétaire d'État, fut chargé de lui écrire à ce sujet. Le prélat, loin de s'humilier, fit une réponse dont la cour de Rome fut blessée. C'est à ce sujet que le cardinal lui adressa, le 22 décembre 1814, une deuxième lettre où il lui reprochait d'avoir introduit des nouveautés à Plaisance et lui dictait les conditions auxquelles on lui permettrait de reprendre l'administration de son diocèse. La lettre du cardinal Pacca a été insérée dans l'*Ami de la religion* du 9 mars 1837. Il paraît que l'évêque refusa de se soumettre. Le retour de Bonaparte, en mars 1815, lui donna de nouvelles espérances : il fut nommé premier aumônier et membre de la chambre des pairs; il parut à la cérémonie du champ de mai et présenta le livre des Évangiles à Napoléon pour faire le serment. Il résulte de la publication du Portefeuille de Bonaparte que le prélat reçut pendant les cent-jours plus de 30,000 francs sur les dépenses de la maison de l'empereur; cependant on doit dire qu'il fit insérer dans les journaux une lettre pour sa justification. Après le second retour du roi, l'évêque de Plaisance donna sa démission de son siége, et le pape lui assigna une pension de 12,000 francs sur les revenus de la messe épiscopale. Il vivait à Paris dans la retraite, ne paraissait à aucune cérémonie ni à aucune réunion d'évêques. Malgré son âge avancé, il conserva longtemps une bonne santé. Une courte maladie l'enleva le 26 octobre 1835, à l'âge de 85 ans et demi. L'archevêque de Paris lui administra les derniers sacrements et fit l'absoute à ses obsèques. Fallot de Beaumont avait reçu de Bonaparte le titre de comte; il était officier de la Légion d'honneur et membre de l'ordre de la Réunion. C'était à sa mort le doyen des évêques de France. Deux journaux de Belgique, le *Journal des Flandres* et le *Journal historique et littéraire* de Liége, publièrent des articles honorables pour sa mémoire, et louèrent son administration à Gand. L'*Ami de la religion* en a donné des extraits. Voir les nos 2570, 2578, 2583, 2743 et 2782. P—c—t.

FALTONIA PROBA (Anicia). *Voyez* Falconia.

FAMIN (Pierre-Noel) naquit à Paris en 1740. Comme il était le second de douze enfants, on le fit moine. A titre de génovéfain, il avait droit à une cure dans les environs de Paris. Il obtint en 1772 celle de Sanois, près de Fontainebleau, où il resta jusqu'en 1780. Par la protection de madame de Genlis, il devint lecteur du duc de Chartres et de ses deux frères. Etabli dans un superbe logement au Palais-Royal, il parvint à y former un cabinet de physique; et en 1783 il ouvrit un cours public, annuel et gratuit, d'électricité, qu'il interrompit en 1789; mais ce ne fut pas, comme on l'a dit, pour voyager dans le midi de la France, avec la baronne de Krudner, qui savait un peu mieux choisir ses compagnons de voyage. L'abbé Famin, après avoir échappé par l'obscurité dans laquelle il vivait aux proscriptions de 1793, après avoir même conservé au Palais-Royal son superbe logement sans que l'on parût s'apercevoir de lui, finit par être obligé de le quitter en 1799, pour faire place au tribunat. Il vendit alors son cabinet de physique, et vint loger rue de Valois, près de la cour des Fontaines. La peur s'étant un jour emparée de lui à l'époque de la terreur, lorsque le duc d'Orléans son protecteur eut lui-même péri, il se présenta au maire de Paris, et lui demanda un passe-port pour aller en Suède. « Dans « quel but? lui dit le maire. — Pour enseigner « la physique et les hautes sciences. — Non, vous « resterez, nous n'avons pas trop de savants. » Il resta; et on le laissa tranquille. Il avait obtenu son entrée perpétuelle au Lycée (aujourd'hui l'Athénée de Paris), pour une machine de physique, qu'il disait avoir donnée à Pilastre de Rozier et

qu'on n'a jamais vue. Il ne passait pas un jour sans y faire une station de quelques heures. Dans l'hiver rigoureux de 1830, il y parut à peine couvert et grelotant de froid. Quelques jours après on le trouva mort dans son lit. On ouvrit son armoire; il y avait 2,000 francs! Cet abbé, dont les talents plus que médiocres n'excitaient la jalousie de personne, a publié quelques opuscules peu connus, dont voici les titres : 1° *Cours abrégé de physique expérimentale à la portée de tout le monde*, Paris, 1791, in-8°. Ce qu'il y a de remarquable dans ce cours, c'est la préface, où l'auteur présente naïvement des définitions telles que celles-ci : « La boussole est un instrument au moyen « duquel on peut voyager sur les mers *sans crainte* « *et sans danger*... Le paratonnerre, en détournant « la foudre, établit *une paix constante* entre le ciel « et la terre. » Le discours est terminé par cette réflexion philosophique : « Toutes les sciences « sont sœurs; heureux celui qui peut en approfondir le plus! » 2° *Carmen pacis*, le *Chant de la paix*, ode latine et française, Paris, 1801, in-8°. L'auteur est aussi fort dans les vers latins que dans les vers français. 3° *Considérations sur le danger des lumières trop vives pour l'organe de la vue, et sur les moyens de s'en garantir*, Paris, 1802, in-8°. 4° *Mes opuscules et amusements littéraires*, Paris, 1820, in-8°. Ce sont des pièces de vers et quelques morceaux de prose, que l'auteur avait lus avec sa bonhomie accoutumée, dans quelques séances de l'Athénée des arts et de l'Athénée de Paris, où l'on riait de bon cœur en les écoutant. — Il ne faut pas confondre ce personnage avec Famin de Marseille, qui a porté la tête de la princesse de Lamballe au 2 septembre 1792, et que M. Tissot a nommé le premier dans le tome 3 de son *Histoire de la révolution*. F—LE.

FANCOURT (Samuel), théologien anglais du 18e siècle, fut pendant longtemps pasteur d'une nombreuse congrégation de protestants *dissenters* à Salisbury. Il avait du talent pour la prédication et pour l'enseignement, mais l'éloignement qu'il manifesta pour le dogme calviniste de la réprobation indisposa contre lui ses confrères, et il en reçut tant de désagréments, qu'il fut obligé de quitter sa place. Étant venu à Londres, où il soutint encore plusieurs controverses et exerça son ministère, mais sans aucun établissement fixe, il y établit, entre 1740 et 1745, les premiers abonnements de lecture (*circulating library*) qu'on ait connus en Angleterre; mais cette ressource, à laquelle il joignit l'enseignement de la langue latine, ne put le sauver de la misère qui assaillit sa vieillesse. Il eut bientôt une foule d'imitateurs, qui furent plus heureux que lui, et il ne recueillit de ses efforts que des dettes, des reproches et le découragement. Sa bibliothèque passa dans les mains de ses créanciers, et il vécut des secours de la pitié jusqu'à sa mort, arrivée le 8 juin 1768, dans la 90e année de son âge. X—s.

FANELLI (François), historien, né, dans le 17e siècle, à Venise, y remplissait les fonctions d'avocat, et se délassait des fatigues du barreau par la culture des lettres. Le seul fruit que l'on connaisse de ses études est une histoire complète d'Athènes sous ce titre : *Atene attica, descritta da suoi principi, colla relazione de' suoi re*, etc., Venise, 1707, in-4° avec seize planches, volume peu commun et assez recherché. Les rédacteurs des *Acta erudit. Lips.* en ont donné une analyse très-bien faite dans le *Supplément*, t. 4, p. 181. Cet ouvrage, dit Chateaubriand, est peu de chose, considéré sous le rapport des antiquités; mais on y trouve des détails curieux sur le siége d'Athènes par les Vénitiens, en 1687, et un plan de cette ville dont Chandler paraît avoir fait usage (*Itinéraire*, t. 1, Prolégom.). W—s.

FANGÉ (Augustin), bénédictin de la congrégation de St-Vannes et abbé de Senones, né à Hatton-Châtel près Verdun, était neveu de dom Calmet par sa mère. Il fit ses vœux à l'abbaye de Munster en Alsace, le 21 juin 1728. Rien ne lui manquait des vertus religieuses. A un maintien modeste et réservé il unissait un esprit sage, de la piété, l'amour du travail et le goût de ces études cultivées dans l'ordre de St-Benoît, qui acquirent une si grande réputation à son oncle. Il professa avec distinction les humanités, la philosophie et la théologie dans sa congrégation. Dom Calmet était abbé de Senones, monastère de Lorraine. Le gouvernement de la Lorraine étant sur le point d'éprouver de grands changements par la cession de ce duché à la France, il craignit qu'on ne mît son abbaye en commende. Il ne vit d'autre moyen de la conserver à sa congrégation que de demander la permission de se faire élire un coadjuteur. Il l'obtint du duc François et de l'empereur, et dom Fangé fut d'une voix unanime élu coadjuteur de Senones le 6 septembre 1736. Il reçut ses bulles le 7 octobre de la même année, et fut béni le 6 mai suivant par M. Sommier, archevêque *in partibus* de Césarée et grand prévôt de St-Diez. Il ne devint abbé titulaire qu'en 1755, après la mort de son oncle. On a de dom Fangé : 1° un *Traité* (en latin) *des sacrements en général et en particulier*, ouvrage profond et estimé; 2° *Diarium Helveticum*, Einsidlen, 1756, grand in-8° de 149 pages, avec figures: c'est le récit de ce que dom Fangé avait trouvé de remarquable dans un ouvrage qu'il avait fait en Suisse en 1748 avec son oncle, sous le nom duquel il publia le livre; mais dom Calmet l'attribue positivement à dom Fangé, dans sa *Bibliothèque de Lorraine*, imprimée en 1751, ce qui semble supposer qu'il existe peut-être, sous le titre d'*Iter Helveticum*, une édition antérieure à celle de 1756, citée par Haller; 3° le 2e volume de la *Notice de Lorraine*; 4° *Vie de dom Calmet*, 1763, in-8°. Quelques-uns lui attribuent : *Mémoires pour servir à l'histoire de la barbe de l'homme*, Liége, 1773, in-8°. Dom Fangé acheva aussi l'*Histoire universelle* commencée par son oncle, arrangea ses œuvres posthumes, et publia ses ouvrages en 1762. L—y.

FANIER ou FAGNIER DE VIAIXNES (dom Thierri). *Voyez* Viaixnes.

FANNIUS-STRABON (Caius) fut élu consul de Rome avec M. Valérius Messala, l'an 161 avant J.-C. Son consulat est fameux par la publication de deux règlements destinés à arrêter les progrès du luxe, mais qui ne purent recevoir qu'une exécution incomplète chez un peuple parvenu à un haut degré de puissance et de richesses. Le premier, dont Aulu-Gelle a conservé le texte (*Noct. att.*, lib. 15, cap. 11) autorise le préteur à faire sortir de Rome les philosophes et les rhétoriciens. Le second, qui fixe les dépenses de la table, après avoir été adopté par le sénat, fut converti en une loi, qui prit le nom de *Fannia*, du consul qui l'avait proposée. C'est la plus ancienne loi somptuaire des Romains. Aulu-Gelle en rappelle les principales dispositions (*Noct. att.*, lib. 2, cap. 21): elle interdit l'usage des vins étrangers, et fixe les dépenses de la table pour les plus riches citoyens à dix as par jour, à trente as pour les jours de fête et à cent as pour les jours de la célébration des grands jeux. — Fannius (Caius), fils du précédent, était ami de Scipion l'Africain, et se conduisit par ses conseils pendant son tribunat. Il fut élu consul avec Cn. Domitius Ahenobarbus, 122 ans avant J.-C. Velleius Paterculus (liv. 2, ch. 9) met Fannius au nombre des plus illustres orateurs de son temps. Il prononça effectivement contre C. Gracchus une harangue qui fut jugée si belle qu'on prétendit qu'elle avait été composée par Caius Persius (*voy.* C. Persius), ou que plusieurs personnes y avaient travaillé. Cicéron regardait Fannius comme le véritable auteur de cette harangue, la meilleure qu'il eût composée; mais il ne l'en place pas moins parmi les orateurs médiocres qui fréquentaient alors la tribune. W-s.

FANNIUS (Caius), neveu de Fannius Strabon, fut élu questeur l'an 129 avant J.-C., et préteur au bout de deux ans. Il avait servi dans la guerre d'Afrique sous Scipion le jeune, et dans celle d'Espagne sous Fabius-Maximus Servilius. Il épousa l'une des filles de Lélius, et se plaignit amèrement de la préférence que son beau-père donna à Cn. M. Scévola pour la place d'augure; mais il paraît que Fannius s'apaisa, et qu'il continua de vivre en bonne intelligence avec son beau-père. Ce qui le fait conjecturer, c'est que Cicéron les a choisis tous les deux pour les interlocuteurs de son Dialogue de l'amitié. Fannius appartenait à la secte des Stoïciens, et il avait eu pour maître Panætius, l'un des plus grands philosophes de ce temps-là. Son éloquence avait quelque chose de plus sévère que celle de son cousin; mais il est moins connu comme orateur que comme historien. Il avait composé des *Annales* dont Cicéron loue le style, et que M. Brutus trouvait si intéressantes qu'il en entreprit un abrégé. Les Annales de Fannius ne sont point parvenues jusqu'à nous, et on ignore même le nombre de livres dont elles étaient formées. Priscien en cite le 1er livre, et Fl. Soscipater le 8e. Daniel-Guill. Moller a publié une *Dissertation* en latin sur Caïus Fannius l'annaliste, Altdorff, 1693. W—s.

FANNIUS-QUADRATUS, poëte latin, obtint que son portrait et ses ouvrages fussent placés dans la bibliothèque établie par Auguste dans le temple d'Apollon. Horace le nomma à ce sujet *beatus Fannius* (Satir. 4, liv. 1er), expression qui a embarrassé quelques traducteurs, et dont Boileau a évidemment emprunté *le bienheureux Scudéry*. Fannius ne se contentait pas d'être un détestable écrivain, il était encore médisant et cherchait à égayer aux dépens de ses confrères les tables où il était admis. Horace lui reproche cette conduite (Satir. 10), mais en homme qui n'est guère touché des injures d'un aussi méprisable ennemi. — Fannius-Cépion faisait partie d'une conspiration contre Auguste, qui fut découverte avant qu'elle éclatât. Il s'enfuit, et parvint à échapper quelque temps à toutes les recherches par les soins d'un de ses esclaves. Macrobe rapporte les circonstances de sa fuite (lib. 1, cap. 11); mais un passage de Dion (lib. 54) nous apprend que Fannius, après s'être caché quelques mois, fut enfin découvert par la trahison d'un autre esclave et mis à mort. Ce n'est donc pas, comme on le croit, à ce Fannius que s'applique l'épigramme de Martial :

Hostem cum fugeret, se Fannius ipse peremit,
Hic, rogo, non furor est ne moriare mori.

W—s.

FANNIUS (Caius), historien, était l'ami de Pline le jeune, il joignait à beaucoup d'esprit des manières agréables, et le talent de parler en public avec autant de grâce que de facilité : ces qualités avaient dû lui procurer de nombreux clients. Cependant il lui restait encore des loisirs qu'il employa à composer un ouvrage intitulé : *Exitus occisorum aut relegatorum a Nerone*. Il en avait déjà terminé trois livres, et il travaillait au quatrième lorsqu'il mourut si subitement, qu'il n'eut pas le temps de changer des dispositions faites depuis plusieurs années, et que des hommes dont il avait à se plaindre devinrent ses héritiers à la faveur de son ancien testament. Fannius avait eu quelque pressentiment de sa mort. Néron, dont il avait l'imagination remplie, lui était apparu dans un songe, et après avoir feuilleté les trois premiers livres de l'ouvrage de Fannius, s'était retiré sans donner la moindre attention au quatrième, qui était commencé. Ce rêve frappa Fannius, et il crut y voir la preuve que son ouvrage ne serait jamais achevé. Si l'amitié que Pline avait pour Fannius ne lui a pas fait exagérer le mérite de son ouvrage, on doit regretter qu'il soit perdu. Ausone Popma en a recueilli des fragments publiés à la suite du *Salluste*, édit. d'Amsterdam, 1661. W-s.

FANSAGA (Cosme), architecte et sculpteur qui s'est trouvé nommé quelquefois dans les biographies italiennes, *Cosimo Napolitano*, parce que Naples fut sa patrie adoptive, naquit à Bergame en 1591. Venu jeune à Rome pour y étudier le

dessin, il passa depuis à Naples, où il fit de rapides progrès dans l'architecture et la statuaire, sous la direction de Pietro Bernini, père du célèbre cavalier Bernin. Les travaux dont il fut chargé presque au sortir de l'école le fixèrent à Naples, et c'est dans cette ville que se trouvent tous ses ouvrages. Il avait fait construire en 1649 à Rome la façade ou le portail de l'église du Saint-Esprit des Napolitains; mais cette façade, qui, suivant Milizia, n'était pas du goût le plus pur, ne subsiste plus; elle a été renouvelée par l'architecte Charl. Fontana (*voy.* ce nom). Parmi les monuments renommés de cet artiste, Milizia cite comme les plus remarquables le cloître et le grand réfectoire de San-Severino, les portails de l'église de la Sapience, de St-François-Xavier, de Ste-Thérèse et de la chapelle du Trésor de St-Janvier, un grand nombre d'autels richement décorés, les capricieuses aiguilles (Guglie) de St-Janvier et de St-Dominique, la fontaine de Medina, la plus belle de Naples malgré la bizarrerie des ornements dont elle est surchargée; la porte principale et le grand escalier du palais Mutolana, etc. Ce laborieux architecte mourut en 1678, dans un âge très-avancé. Milizia lui a consacré une notice dans les *Memorie degli architetti*, t. 2, p. 199. — FANSAGA (Charles), son fils et son élève, a joui de la réputation d'un très-habile dessinateur. W—s.

FANSHAW (SIR RICHARD), né en 1607, dans le comté d'Hertford, d'une famille noble, étudia à Cambridge, et termina son éducation par des voyages sur le continent. Envoyé par Charles Ier à la cour d'Espagne en qualité de résident, et rappelé au commencement des troubles, il s'attacha au parti de ce prince, qu'il servit utilement en différents emplois, ainsi que son fils Charles II. Fait prisonnier par les rebelles en 1651, à la bataille de Worcester, il fut d'abord conduit à Londres et étroitement enfermé. Élargi ensuite sous caution, il n'obtint son entière liberté qu'au commencement de 1660. Après la Restauration, il fut fait maître des requêtes, conseiller privé pour l'Irlande, puis envoyé extraordinaire, ensuite ambassadeur en Portugal, où il négocia le mariage de Charles II avec l'infante Catherine; enfin, en 1664, il fut nommé ambassadeur à la cour d'Espagne, où il mourut le 16 juin 1666, comme il se préparait à retourner en Angleterre, après avoir conclu et signé la paix de 1665 entre l'Angleterre et l'Espagne. Sir Richard Fanshaw se fit estimer de son temps non-seulement par son habileté dans les affaires, mais encore par son savoir et son talent poétique. On a de lui plusieurs traductions en vers anglais, entre autres celle du *Pastor fido*, Londres, 1646, in-4° et in-8°; et de la *Lusiade*, Londres, 1655, in-fol. Il a traduit aussi quelques odes d'Horace, le quatrième livre de l'*Enéide*, deux comédies de l'Espagnol Antonio de Mendoza, publiées après sa mort, en 1671, in-4°. Il n'a guère laissé de poésies originales qu'une ode et quelques stances. Ses vers, en général, quoiqu'on y remarque du talent, se ressentent de la précipitation et de la négligence qu'a dû apporter dans les travaux de ce genre un homme dont toute la vie s'est passée au milieu des dangers ou des affaires : la plupart furent d'ailleurs publiés sans son aveu et avant qu'il eût pu y mettre la dernière main ; il faut cependant en excepter son *Pastor fido*. C'est à l'occasion de cet ouvrage que Denham, qui, le premier en Angleterre, a donné les bons principes de traduction, lui dit, en le comparant aux autres traducteurs :

They but preserve the ashes, thou the flame :
True to his sense, but truer to his fame.

« Ils conservent les cendres de l'original, et toi « sa flamme : fidèle au sens de l'écrivain, tu l'es « encore plus à sa gloire. » On a publié des *Lettres originales* écrites pendant ses ambassades en Espagne et en Portugal, précédées de sa Vie, Londres, 1702, in-8°, et 1724, 2 vol. in-8°, en anglais. X—s.

FANTETTI (CÉSAR), graveur italien, né à Florence, vers 1660, vint s'établir à Rome, où il grava trente-sept sujets de la *Bible* de Raphaël. Les autres morceaux de cette suite, et qui sont supérieurs à ceux de Fantetti, sont d'Aquila. On a de lui aussi la *Mort de Ste-Anne*, d'après André Sacchi ; ce même tableau a été gravé par Frey. Il a gravé encore plusieurs frises et bas-reliefs antiques et différentes autres pièces d'après des maîtres italiens. Fantetti ne gravait guère qu'à l'eau-forte ; son faire est facile, annonce du goût, mais il est ordinairement assez incorrect. P—E.

FANTI (SIGISMOND), littérateur, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, naquit à Fano, vers la fin du 15e siècle. Il fut, dit Apostolo Zeno, non-seulement poëte, mais philosophe, mathématicien, et montra son savoir dans plusieurs ouvrages qui sont imprimés (Notes sur la *Biblioth.* de Fontani, t. 2, p. 190). Outre une *Grammaire italienne*, en 4 livres, Venise, 1514, in-4°, on ne connaît de lui que le suivant : *Il triomfo di Fortuna*, Venise, 1527, in-fol. Cet ouvrage, dans le genre de celui de Marcolini, est un recueil de réponses *in quatrine* aux principales questions qu'ont l'habitude de faire les personnes qui désirent connaître leur avenir. Fanti déclare que toutes ces réponses ont été calculées avec beaucoup d'exactitude par les règles de l'astrologie judiciaire. M. Brunet a, dans le *Manuel du libraire*, donné la description de ce volume rarissime, composé presque entièrement d'estampes en bois. W—s.

FANTIN DES ODOARDS (ANTOINE-ÉTIENNE-NICOLAS), laborieux historien français, naquit à Pont-de-Beauvoisin (Isère) le 26 décembre 1738. Élevé dans un établissement de jésuites, il y resta, divisant son temps entre les fonctions de l'enseignement et l'étude des compilations plutôt que des sources historiques. Dès 1759, à ce qu'il paraît, il songeait déjà lui-même à se faire compilateur,

et il préparait, s'il faut l'en croire, une continuation de Vély; mais Villaret, Garnier donnaient la leur, et la sienne, s'il est vrai qu'il s'en fût occupé sérieusement, resta manuscrite pour le moment. La suppression des jésuites, en 1764, par arrêt du parlement, eût pu le rendre à la vie séculière; d'ailleurs il ne paraît pas qu'il ait prononcé de vœux, au moins en France. Mais les suites de la mesure parlementaire l'entraînèrent en Italie : il séjourna surtout en Toscane, alors le quartier général de l'ordre. Quand en Italie aussi les jésuites cessèrent d'exister en corps, il reprit la route de France. Il était dans les ordres; mais soit que les obligations de cet état lui pesassent naturellement, soit qu'il s'aperçût que désormais la carrière ecclésiastique ne pouvait mener très-loin en France un homme des classes inférieures, Fantin était un mauvais prêtre. Si pourtant il n'eût laissé trop clairement percer son goût pour la philosophie moderne et surtout pour ses corollaires, la facilité avec laquelle il maniait, trop prolixement du reste, et la plume et la parole l'eût fait avancer dans l'Église. En 1789, il était vicaire général d'Embrun, mais il résidait le plus qu'il pouvait à Paris : la révolution l'y fixa. Il en adopta les principes avec ardeur, et travailla aux *Annales patriotiques* avec Mercier et Carra. De plus en plus lancé dans le tourbillon révolutionnaire, il eut des liaisons avec Danton et Robespierre; il accompagnait souvent au club des Jacobins Collot-d'Herbois, Marat, Chaumette. Toutefois son nom ne figure point parmi ceux des agents du pouvoir de cette terrible époque. Devenu bientôt de plus en plus étranger aux affaires politiques, Fantin se remit à écrire, et décidément adopta pour spécialité le genre historique, auquel il ne fit que de rares et insignifiantes infidélités. Il commença par l'histoire de la révolution, qui certes était alors encore loin de s'arrêter. Écrits avec assez d'élégance, empreints des idées du jour, ses ouvrages ne pouvaient manquer d'être lus, et longtemps ils se vendirent parfaitement. En 1803, l'Institut, lors de l'organisation que lui donna Bonaparte, porta le nom de Fantin sur la liste des candidats; mais le premier consul ne le nomma pas. Le reste de la vie de Fantin se passa sans événements. Il ne pouvait rien espérer sous les Bourbons; et un neveu qu'il fit entrer aux Tuileries n'y put rester. Il mourut à Paris, des suites d'une attaque de paralysie, le 25 septembre 1820. Les nombreux ouvrages dont Fantin est l'auteur se divisent en deux masses : ceux qui sont antérieurs à 1789, et ceux qui furent publiés après cette époque; ces derniers sont les plus nombreux. On peut aussi les diviser en historiques et non historiques, et ceux-ci à leur tour se subdivisent encore. Dans le catalogue raisonné qui va suivre, nous commencerons par les derniers. Disons, avant d'aller plus loin, que Fantin a déplorablement abusé de sa facilité. Il est aisé de voir en le lisant que, sans être un écrivain de génie, il eût pu se placer très-haut. Outre une prodigieuse facilité à concevoir, à retenir, il avait de la sagacité, de la souplesse, de la force, du feu, une activité infatigable, une foule de connaissances préliminaires; mais la patience et le caractère lui manquaient. Au lieu de comprendre qu'il fallait puiser aux sources, comparer et contrôler sans cesse, il s'emparait des faits tels qu'ils lui tombaient sous la main, et craignait en quelque sorte qu'une discussion ne les fît évanouir. A ce défaut il joint celui de ne pas pénétrer assez avant dans les causes des événements, de ne pas saisir les mobiles multipliés et si nuancés qui font agir les hommes, de ne pas mettre à nu les ressorts à l'aide desquels s'opèrent les mouvements; non pas qu'il manque de la pénétration nécessaire pour interroger ainsi les faits, mais parce qu'il se contente de ce qu'il aperçoit du premier coup d'œil, et qu'il ne veut pas perdre de temps à scruter; en d'autres termes, parce que, voyant beaucoup, il se borne à voir, mais ne regarde jamais. Un autre vice très-grave encore, c'est qu'il ne se donne pas la peine d'étudier la valeur intrinsèque et l'importance réciproque, de manière à n'omettre aucun des faits culminants et à laisser de côté ceux qui n'ont que peu de portée ou d'intérêt. Le nom de compilations que souvent on emploie avec mépris, et bien à tort, pour flétrir des ouvrages d'un haut mérite, remarquables par la méthode, le choix des détails, le groupement et la hiérarchie, s'applique pleinement à ses ouvrages dans le sens défavorable : les inégalités, les lacunes, le manque d'ensemble, tout trahit la précipitation. En un mot, ce n'est pas chez lui, avec lui seul pour guide, qu'on peut étudier; tout au plus peut-il inspirer l'envie d'étudier. Comme politique et penseur, Fantin n'a pas non plus mérité beaucoup d'éloges. Certes il n'a pas de préjugés ecclésiastiques ou monarchiques, mais il en décèle beaucoup dans le sens contraire; imbu de certaines maximes, justes dans un sens ou dans certaines limites, il les pousse à l'excès et les croit aveuglément de mise partout; de ce qu'un état de choses a été funeste, il conclut que l'état adverse sera parfait; le vice tient-il à l'usage ou à l'abus, c'est ce qu'il ne semble jamais avoir songé à examiner. Ainsi par exemple, à propos de la nécessité d'une révolution à la fin du 18e siècle, il récapitule la période monarchique des Bourbons par ces mots : *Deux cents ans d'erreurs*. C'est-à-dire que la France, de 1589 à 1789, n'avait rien dû à son gouvernement! Voici ce qu'on doit à Fantin des Odoards : 1° deux romans, savoir : *Audercan et Padmani, histoire orientale*, Paris, 1788, 3 vol. in-12, et *Heyder, Azéma, Tippoo-Saïb, histoire orientale traduite de la langue malabare*, Paris, 1802, 3 vol. in-12. Cette histoire malabare n'est ni malabare ni européenne : c'est un miscellanéa de bruits de gazettes et d'imaginations communes qui n'offrent ni intérêt de curiosité ni tableau de mœurs. Il est trop clair que l'auteur n'a

nulle idée de l'Orient et moins encore de l'Orient indien. *Nabab*, *pagodes* et *zénana* ne suffisent pas pour faire croire qu'un livre vienne de Patnah ou de Bénarès. On dira que Fantin ne voulait en imposer à personne. En ce cas il a réussi; mais c'est là le seul succès qu'il ait obtenu. Quoiqu'on ne fût pas difficile alors en fait de couleur locale, l'ouvrage fut âprement critiqué, et qui pis est peu lu, sauf dans les cabinets littéraires, dont les habitués s'accommodent de toute espèce de pâture. Ce roman du reste n'était que la retouche d'une prétendue histoire du roi de Maïssour, donnée d'abord sous le titre de Mémoires, et dont plus bas il sera question. 2° *Explication française des monuments inédits de l'antiquité expliqués par Winckelmann*, 1808, etc., 3 vol. in-4°; 3° *Dictionnaire raisonné du gouvernement, des lois, des usages et de la discipline de l'Eglise, conciliés avec les libertés et franchises de l'Eglise gallicane, les lois du royaume et la jurisprudence des tribunaux français*, Paris, 1788, 6 vol. in-8° Le mérite de cette vaste compilation, c'est sa clarté. En revanche, la profondeur y manque absolument; cependant elle eût pu être utile pour un jurisconsulte en droit canon; mais la révolution diminua beaucoup le nombre de ceux auxquels pouvait convenir un semblable recueil. 4° *De l'institution des sociétés politiques ou théorie des gouvernements*, Paris, 1807, in-8°; 5° *Continuation du nouvel Abrégé chronologique de l'histoire de France*, par le président Hénault, à la suite de l'édition de cet Abrégé, 1788 et 1789, 3 vol. in-8°. Hénault avait laissé son histoire à la mort de Louis XIV; Fantin la pousse jusqu'à la paix de 1783. Dans la suite il donna, sous le titre de deuxième édition, une continuation de la continuation comprenant les événements depuis 1783 jusqu'à la paix de Campo-Formio (1797), 1801, 2 vol. in-8°, lesquels forment les volumes 4 et 5 de l'ouvrage complet. Ils furent réimprimés en 1807, 2 vol. in-8°, et en 1820, 4 vol. in-8°; mais cette fois avec une continuation nouvelle jusqu'à la rentrée de Louis XVIII. Des exemplaires tirés à part, sans le commencement par Hénault, portent le titre d'*Histoire de France depuis la mort de Louis XIV*, Paris, 1789, 8 vol. in-12. A mesure que Fantin s'avance vers notre époque, sa narration plus diffuse s'écarte de plus en plus du caractère net et simple de Hénault. Au reste, les faits sont moins fréquemment que dans ses autres écrits accompagnés de commentaires, et l'ouvrage y gagne. 6° *Histoire philosophique de la révolution française, depuis la convocation des notables jusqu'à la paix de Campo-Formio*, 1801, 9 vol. in-8°; 1807, 10 vol. in-8°; 1819, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage en formait originairement deux : l'un allait jusqu'à la séparation de la Convention; l'autre commençait à cette époque : le premier fut publié en 1796, 2 vol. in-8°, et eut plusieurs éditions; le second parut de 1798 à 1800, en 3 volumes in-8°. C'est surtout dans cette histoire philosophique qu'abondent les déclamations, les incohérences, les citations longues, fastidieuses, et quelquefois mensongères, les jugements hasardés ou faux : Louis XV avait la conviction de la *scélératesse* de la plupart des hommes qui se pressaient autour de lui; Louis XVI fut un *chrétien fanatique;* la reine avait perdu irrévocablement l'affection du peuple; elle était déjà *marquée comme* une victime! 7° *Abrégé chronologique de l'histoire de la révolution française à l'usage des écoles publiques*, Paris, 1802, 3 vol. in-12. On devine que c'est l'abrégé de ce qu'il nommait son grand ouvrage. 8° *Louis XV et Louis XVI*, Paris, 1798, 5 vol. in-8°. Ces cinq volumes forment comme une introduction à l'histoire de la révolution : c'est un véritable factum. Il est vrai qu'il tombait sur une triste période monarchique : corruption, incapacité, couardise, voilà les traits essentiels du tableau qu'il avait à tracer; mais encore fallait-il que les reproches tombassent juste, que la censure fût grave et calme; elle n'en sonnerait que plus haut comme accusation. 9° *Histoire de France, depuis la naissance de Henri IV jusqu'à la mort de Louis XVI*, Paris, 1806 et 1810, 26 vol. in-12. Le tome 26 fut longtemps prohibé. Les 6 volumes in-8° de Louis XV et Louis XVI et une partie de l'histoire de la révolution française ont formé le fond de la dernière portion de cet ouvrage. Le commencement vaut mieux en un sens; cependant il s'y trouve encore des déclamations et des naïvetés un peu fortes : Louis XIII, sa mère et Richelieu ont tous trois été des êtres malheureux; mais Richelieu plus que les deux autres, car on le haïssait; il avait les remords de l'homme qui verse le sang; l'ambition lui ôtait le sommeil, et autres phrases de cette force. Fantin blâme dans une de ses préfaces, la manière dont l'histoire de France a été écrite par le passé, et se récrie contre le travestissement perpétuel des époques, si insoutenable dans Daniel. L'*Histoire de France depuis la naissance de Henri IV* fut aussi publiée en 11 volumes in-8°, et devait l'être en 6 ou 7 volumes in-4°; mais de ce format les deux premiers tomes seulement parurent. Plus tard son frère, le libraire Fantin, réimprimant en sept tomes in-8° les vingt-cinq premiers volumes in-12 de Vély, et rafraîchissant les titres des onze volumes in-8° ci-dessus, en composa une *Histoire de France, depuis les temps anciens jusqu'à la mort de Louis XVI*, 18 vol. in-8°, 1818, etc.; 10° *Révolution de l'Inde pendant le 18e siècle ou Mémoires de Tippoo-Saïb, écrits par lui-même, traduits de la langue hindostany*, Paris, 1796, 2 vol. in-8°. Fantin n'avait que des documents très-imparfaits; il comprenait très-mal les affaires de l'Inde, et comme toujours il écrivait très-vite. Là d'ailleurs il crut pouvoir remplir avec son imagination les lacunes qu'il reconnaissait. Il en résulte un ouvrage décidément mauvais. Par la suite, il en fit un roman (Heyder, Azéma et Tippo-Saïb, *voy.* plus haut); mais ce qu'il y a de sûr, c'est que ce n'est ni une histoire ni un roman. P—OT.

FANTONI (JEAN), célèbre médecin et anatomiste,

né à Turin en 1675, se rendit, par les ordres et sous les auspices de son souverain, dans les villes d'Allemagne, de France et de Hollande les plus fameuses par leurs écoles ou leurs académies. Il eut partout un soin particulier de fréquenter la société et les leçons des premiers anatomistes de son temps, avec la plupart desquels il se lia d'amitié, et il établit une correspondance qui dura presque toute sa vie, et ne cessa que lorsqu'il se trouva en même temps accablé par le poids d'une extrême vieillesse et des maladies. A son retour en Piémont, il fut nommé professeur d'anatomie à l'université de Turin, place qu'il occupa avec honneur pendant une longue suite d'années. Il mourut le 15 juin 1758, âgé de 83 ans. Ses démonstrations étaient suivies par un grand nombre d'auditeurs qui ne pouvaient assez admirer sa profonde érudition, la richesse et l'importance des faits nouveaux qu'il leur présentait continuellement, son éloquence naturelle et cette latinité exquise et élégante qu'on remarque dans tous ses ouvrages, dont les principaux sont les suivants : 1° *Brevis manuductio ad historiam anatomicam*, Turin, 1699, petit in-4°; 2° *Dissertationes anatomicæ XI*, ibid., 1701, in-12; 3° *Anatomia corporis humani ad usum theatri medici accomodata, pars I*, ibid., 1711, in-4°; 4° *Dissertationes anatomicæ septem renovatæ*, ibid., 1745, in-8°; 5° *Dissertationes duæ de structura et usu meningis ad Pachionum*; 6° *Opuscula medica et physiologica*, Genève, 1738, in-4°. Ce recueil contient quelques dissertations que Fantoni avait déjà publiées avec moins de détail, quelques observations de son père, l'analyse des eaux minérales d'Aix en Savoie, d'Anphion, de St-Jean de Morienne, de St-Genis d'Acqui, etc.; 7° *Commentarius de quibusdam aquis medicatis, et historica dissertatio de febribus continuis*, Turin, 1747, in-8°; 8° *Dissertatio continuata de antiquitate et progressu febrium miliarium*, ibid., 1747, in-8°, réimprimée en 1763, in-8°; 9° *Novum specimen observationum de ortu febris miliaris*, Nice, 1762, in-8°. Tous ces traités, tous ces opuscules sont très-savants, et on les consultera avec fruit. — Fantoni (Jean-Baptiste), père du précédent, médecin, bibliothécaire et conseiller de Victor Amédée II, duc de Savoie et roi de Sardaigne, fut premier professeur de médecine théorique à l'université de Turin, où il brilla autant par les savantes leçons qu'il donna que par la pratique de la médecine qu'il fit avec un succès constant. C'était un homme très-estimable par les qualités de son cœur et de son esprit; il avait des connaissances universelles, et il fut vivement regretté lorsqu'on sut qu'il était mort d'une fièvre maligne au siége de Chorges, ville du diocèse d'Embrun, en 1692, âgé d'environ 40 ans. De tout ce qu'il a fait, nous n'avons que les *Observationes anatomico-medicæ selectiores, editæ et scholiis illustratæ à Johanne Fantoni filio*, Turin, 1699, in-12; Venise, 1713, in-4°; Genève, 1738, in-4°, avec les opuscules de Fantoni fils. Ces observations, qui sont au nombre de trente et une dans la première édition et de trente-sept dans les autres, sont intéressantes, instructives et dignes de la célébrité dont jouissait leur auteur. — Fantoni (Pie), mathématicien italien, mort à Bologne, le 26 janvier 1804, à l'âge de 83 ans, était né en Toscane l'an 1721. Son savoir fit désirer aux étrangers de l'attirer chez eux. Quelque spécieuses que fussent leurs propositions à cet effet, elles ne purent le gagner. Il aima mieux continuer de vivre sous le gouvernement de Pierre Léopold, auquel cependant il finit par devenir suspect sous le rapport de ses opinions. Admirateur de la révolution française, il s'attira des persécutions qui le décidèrent, lors de l'établissement de la république cisalpine, à chercher un asile dans son sein. Il se retira dans la ville où il a terminé ses jours, laissant plusieurs ouvrages imprimés, et d'autres en manuscrit, dont sa nièce Julie Paillot de Rome est restée dépositaire. G-n.

FANTUCCI (le comte Marc), littérateur italien, mort le 10 janvier 1806, à Ravenne, où il était né d'une très-noble famille en 1745, alla dans sa jeunesse à Rome, auprès de son oncle paternel, le cardinal Gaëtan. Les douze ans qu'il y passa furent employés très-avantageusement pour son instruction; et quand il revint ensuite dans sa patrie, il fut jugé digne d'en occuper les plus importantes magistratures. Animé du désir de voir Ravenne reprendre son ancien lustre, il rechercha les causes de sa décadence, et les exposa dans un mémoire adressé au pape Clément XIV. Ce mémoire fut imprimé à Rome en 1761. Lorsque le cardinal Valentin-Gonzague fut, en 1778, agrégé au grand conseil de Ravenne, Fantucci prononça un éloquent discours qui devint pour lui une source de désagréments, parce qu'on persuada au prélat que l'orateur avait été trop réservé dans ses éloges. Le dégoût que cette tracasserie ne laissa pas de donner à Fantucci pour la carrière des magistratures ne refroidit cependant point son amour pour sa patrie. Il proposa, en 1781, pour l'avantage de ses concitoyens, un projet ingénieux qui tendait à rendre plus utile, et même plus beau, le canal navigable qui dédommage un peu Ravenne de ses anciennes pertes. Ce projet éprouva des contradictions. On mit la main à son exécution; mais elle fut contrariée : les travaux restèrent incomplets. Alors Fantucci renonça à la première magistrature qu'il remplissait, et même à toutes les autres, sans renoncer néanmoins à servir son pays, qui lui fut redevable, en 1784, d'une machine hydraulique très-utile pour le territoire de Ravenne. Une épidémie étant venue, en 1780, ravager cette province, il publia, à ce sujet, un excellent ouvrage, dans lequel il démontra combien il était urgent de dessécher les marais des vallées méridionales de cette contrée. Il avait composé trois savants mémoires, *Sopra i benefizj comunitativi*, et un plan militaire, que les instances de Pie VI décidèrent l'auteur à publier en 1786. Il en composa plusieurs autres relatifs aux

intérêts de son pays ; mais il ne voulut pas qu'on les imprimât de son vivant. Ils n'ont paru qu'après sa mort, et sous le titre vague de *Memorie di vario argomento del conte Fantucci* (Venise, 1804, in-4°). C'est à ses soins, et même encore aux dépenses qu'il fit à cet effet, qu'on est redevable de la magnifique édition romaine des *Papiri diplomatici raccolti ed illustrati dall' abate Gaëtano Marini*, dont plusieurs appartiennent à Ravenne. Mais ses ouvrages les plus importants sont : 1° *De' Monumenti Ravennati*, 6 tomes in-4°; 2° *De gente Honestia*, Césène, 1786, in-fol. Pie VI avait pour le comte Fantucci une prédilection toute particulière ; et il en était digne par ses vertus, qu'il portait jusqu'à l'austérité, et par son dévouement pour l'utilité publique et pour la gloire de sa patrie. G—N.

FANTUZZI, noble et illustre famille de Bologne, fut dispersée par les troubles qui y régnèrent dans le 14e et 15e siècles, et se partagea en plusieurs branches. Elle a fourni un grand nombre d'hommes distingués dans la carrière des lois et dans celle des lettres. *Jean* FANTUZZI, surnommé *le vieux*, célèbre jurisconsulte, professait en 1377 dans l'université ; il eut souvent à remplir des missions et des fonctions politiques, et fut plus d'une fois choisi pour terminer les différends élevés entre Bologne et d'autres villes. Il mourut en 1391, sans laisser d'autres ouvrages que des Consultations et des Commentaires sur des sujets de sa profession ; ils n'ont point été imprimés. On voit dans son épitaphe, comme dans celles de plusieurs autres membres de la même famille, que leur nom latin était *Elephantutius*, d'où l'on fit d'abord en italien *Elefantuzzi*, et ensuite, par abréviation, *Fantuzzi*. — JEAN-BAPTISTE, dont Orlandi, dans ses notices sur les écrivains bolonais, cite un ouvrage de philosophie péripatéticienne, imprimé à Bologne en 1536, y fut reçu docteur en philosophie et en médecine en 1515, l'année même de la mort de Jean-Antoine, son père, qui était aussi docteur dans les deux mêmes facultés. — GASPARD, mort en 1532, s'adonna surtout à la poésie latine, et fut disciple et intime ami du poëte latin Jean-Antoine Flaminio, dont le fils, Marc-Antoine Flaminio, aussi poëte latin, fut plus célèbre que son père. Gaspard Fantuzzi entretenait avec son ami et son maître une correspondance latine pour s'exercer continuellement en cette langue ; on trouve une partie de cette correspondance parmi les lettres de Flaminio, imprimées à Bologne, en 1744. — *Jean* FANTUZZI, surnommé le *jeune*, fut reçu en 1608 docteur en philosophie et en médecine; il remplit dans l'université la chaire de logique, et ensuite celle de philosophie. Il fut plusieurs fois du nombre des magistrats qu'on nommait à Bologne *les Anciens*, et y mourut en 1646. On a de lui : 1° *Universi orbis structura et partium ejus motus et quietis peripateticis principiis constabilita*, etc., Bologne, 1637 ; 2° *Eversio demonstrationis ocularis loci sine locato pro vacuo imaginario dando in fistula vitrea, mercurio in ea descendente*, etc., Bologne, 1638. C'est une réfutation du traité du Père Valeriano Magni, intitulé : *Ocularis demonstratio loci sine locato corporis successive moti in vacuo luminis nulli corpori inhærentis*. — PAUL-EMILE, sénateur, mort en 1661, ne se livra qu'à la poésie et aux belles-lettres. Il était membre de la célèbre Académie *de' Gelati* de Bologne, dans laquelle il prit par singularité le nom de l'*Ardente*. Il a laissé en italien une *Oraison funèbre de François d'Este, duc de Modène*, imprimée dans un Recueil de prose et de vers sur ce même sujet, Bologne, 1659, et un *Recueil de poésies lyriques*, dédiées à ce même prince, Bologne, 1647, in-4°. — PAUL-EMILE le jeune, neveu du précédent, sénateur comme lui, et membre de la même académie, dont il fut président en 1703, mourut à 49 ans à Venise, en 1721. On n'a de lui qu'un discours oratoire en italien sur l'*Immaculée Conception*, prononcé dans l'Académie, Bologne, 1706, in-4°, et deux poëmes latins récités aux funérailles de deux nobles Bolonais, l'un de la famille Bentivoglio, et l'autre de celle d'Aldrovande, imprimés séparément, Bologne, 1708 et 1709, in-fol. — Enfin, *Jean* FANTUZZI, le dernier de cette noble famille qui en ait illustré le nom, a consacré sa vie à un ouvrage qui a beaucoup contribué à la renommée littéraire de Bologne, sa patrie. Cet ouvrage, intitulé : *Notizie degli scrittori Bolognesi*, imprimé à Bologne en 9 volumes in-folio, est exécuté sur le plan que Mazzuchelli avait tracé pour les écrivains de toute l'Italie, et dont il a laissé 6 volumes in-folio qui ne contiennent que les deux premières lettres de l'alphabet. Fantuzzi a eu la satisfaction et la gloire de terminer le sien. Le premier volume parut en 1781, le huitième, qui va jusqu'à la fin de la série alphabétique, en 1790, et le neuvième et dernier, qui comprend les additions et corrections, en 1794. Les articles de chaque auteur contiennent souvent des détails qu'on peut trouver superflus; mais ils sont vrais, puisés dans des sources authentiques, et rédigés avec une extrême bonne foi. La notice des ouvrages est exacte et aussi complète qu'il est possible. C'est un des livres de ce genre les plus remarquables, et dont quelqu'un qui étudie l'histoire littéraire d'Italie peut le moins se passer. G-É.

FANUCCI (JEAN-BAPTISTE), historien, né à Pise en Toscane, le 7 mars 1756, fils d'un maître d'escrime en réputation, s'adonna, dans les premières années de sa jeunesse, à l'exercice de cette profession. Mais vaincu à la fin par les sages remontrances de plusieurs personnes distinguées, qui lui portaient de l'intérêt, il prit la détermination de fuir les salles d'armes et se livra aux études qui devaient lui ouvrir les portes de l'université. Lorsqu'il les eut achevées, il suivit un cours de droit, fréquenta le palais, attira sur lui l'attention des jurisconsultes les plus estimés, et devint enfin le collaborateur de l'un d'eux, qui lui rendit, en peu de temps, facile et familière la connaissance des formes compliquées et épi-

neuses de la procédure judiciaire. Admis au barreau pisan, il s'y fit remarquer par son esprit fin et délié, par sa rare sagacité, et il prit rang, jeune encore, parmi les grandes notabilités de l'ordre. Habile dans la plaidoirie, il ne le fut pas moins dans les nombreuses consultations qu'il livra au public, et joignit au mérite d'un style concis et nerveux celui d'interpréter et d'appliquer avec une méthode pressante et vigoureuse les textes de la loi. A cette première gloire, Fanucci prétendit ajouter des succès d'un autre genre, en consacrant aux muses un temps qu'il aurait pu employer plus utilement. Ses efforts à cet effet n'ont pas été suivis d'un heureux résultat. Ses poésies sont tombées depuis longtemps dans l'oubli auquel elles avaient été condamnées dès leur apparition. On doit s'applaudir qu'à ce goût passager de rimer ait bientôt succédé, dans l'esprit de Fanucci, le désir d'élever un monument à la gloire historique de sa patrie; et il faut avouer que personne ne s'est acquitté de cette tâche avec plus de zèle et de succès. Il commença par compulser tous les documents conservés dans les archives de Pise, de Florence, de Gênes; il s'appliqua à l'étude des monuments et de la législation pisane du moyen âge; consulta les savants, lut avec attention les manuscrits de plusieurs historiens, enfin il réunit une foule de matériaux pour jeter quelques lumières sur les antiquités de sa patrie. Son premier ouvrage relatif à l'histoire des Pisans date de l'année 1788. C'est une dissertation sur leur gloire militaire, morceau fort remarquable, qu'on lit encore aujourd'hui avec intérêt et avec profit. A cette première composition succédèrent plusieurs articles biographiques fort étendus sur les grands hommes qu'a produits la ville de Pise, et il continua de mériter par ces travaux l'estime et la gratitude de ses compatriotes. Interrompu dans ces louables occupations par l'arrivée des Français en Italie, Fanucci embrassa avec ardeur une cause qui lui laissait entrevoir dans le lointain la régénération du peuple italien, et qui proclamait ses principes sous les auspices et avec tous les prestiges de la victoire. Appelé en 1800, par la nouvelle administration qui avait succédé au gouvernement grand-ducal, à la chaire de droit maritime à l'université, Fanucci, au lieu de consacrer ses leçons à expliquer le sujet qu'il avait à traiter, prit à tâche de faire l'apologie, en présence d'une jeunesse nombreuse, du gouvernement qu'on venait d'établir et qui devait à son avis réaliser toutes les espérances et toutes les illusions qui avaient préoccupé les esprits des Italiens depuis la chute de leurs républiques. On sait de quelle manière ces prédictions se sont réalisées pour l'Italie. Quant à Fanucci, nous savons bien qu'indépendamment de ce qu'il avait été vivement blâmé par ceux qui estimaient en lui l'homme de talent et l'ami de son pays, il se vit obligé, au retour de ses souverains, de se dérober aux persécutions qu'il redoutait de la part de ses adversaires politiques et de ses ennemis. S'étant volontairement retiré à Gênes, il reprit avec plus d'ardeur ses occupations, en se livrant à l'étude des chroniqueurs génois et en fouillant les archives de cette république. Revenu dans sa patrie après deux années d'exil, il jeta les fondements de son histoire des trois célèbres peuples maritimes de l'Italie, Pisans, Vénitiens, Génois, qu'il publia en 1817, et qu'on s'accorde à regarder comme son plus beau titre à la reconnaissance des Italiens dont il a célébré la gloire. Cet ouvrage renferme l'histoire des trois peuples maritimes nommés ci-dessus, depuis le 6e siècle jusqu'à la chute ou la décadence de leurs républiques. Riche de renseignements rares et curieux, de remarques profondes, de détails remplis d'intérêt, ce livre laisse néanmoins beaucoup à désirer sous le rapport du style, dépourvu d'harmonie, sec, tronqué à dessein, chargé de locutions bizarres, incorrectes, prétentieuses, défauts qui ont beaucoup nui à la réputation de l'auteur, et qui ont privé son livre du succès auquel il a droit de prétendre. Depuis cette publication, Fanucci ne reprit plus la plume que pour répondre à des critiques trop acerbes. Admirateur passionné de la vieille gloire de son pays, il possédait une très-vaste érudition et un jugement d'une sagacité remarquable. Il était infatigable dans ses travaux, et c'est avec une patience digne d'admiration qu'il collationnait les diplômes et les titres qu'il se proposait de publier; mérite assez rare de nos jours, et que l'on devrait recommander aux archéologues et aux historiens, dans leur intérêt autant que dans celui de la vérité. Il était sobre par goût, et quoique en possession d'une fortune honnête, il n'en persévéra pas moins dans ses habitudes aussi simples que modestes jusqu'à ses derniers jours. Il mourut à Pise le 11 février 1834, sans laisser de postérité. Ses amis ont honoré sa mémoire en plaçant dans le Campo-Santo de Pise son buste en marbre, avec une inscription latine qui rappelle ses mérites, ses vertus et leurs regrets, récompense légitime réservée aux services qu'il avait rendus à son pays et au zèle qu'il avait déployé pour réunir dans le Campo-Santo, où reposent ses cendres, une foule d'objets précieux d'art et d'antiquité, qui se trouvaient avant lui dispersés dans différentes parties de la ville de Pise. Ses écrits sont : 1° *Orazione accademica sull' istoria militare Pisana*, Pise, 1788, 1 vol. in-4°; 2° *Storia dei tre celebri popoli maritimi dell' Italia, Veneziani, Genovesi e Pisani, e delle loro navigazioni e commerci nei bassi secoli*, Pise, 1817, 1818, 1821, 1822, 4 vol. in-8°; 3° plusieurs articles biographiques signés des lettres initiales G.-B. F., dans l'ouvrage intitulé : *Vite d'uomini illustri Toscani*, Florence, 1800, 4 vol. in-4° et in-8°. G—RY.

FARABY. *Voyez* ALFARABIUS.

FARADJ, fils de Barkok, deuxième sultan des

Mamlouks-Circassiens ou Bordjites, succéda à son père le 15 de chawal 801 de l'hégire (20 juin 1399), n'étant âgé que de dix ans. En montant sur le trône, il reçut les surnoms de *Nassir-eddin*, défenseur de la religion ; *Zéin-eddin*, ornement de la religion; *Abou-Séadet*, père de la félicité. Aucun titre ne lui convenait moins que ce dernier, car l'empire ne jouit d'aucun repos pendant son règne. L'année même où il fut inauguré, Bajazet et Tamerlan menacèrent la Syrie ; l'un prit Malathia ; l'autre se rendit maître de Bagdad et se dirigea vers Alep ; la division éclata parmi les émirs. Ainsi les sujets de Faradj furent en proie aux maux qu'entraînent les guerres intestines. Parmi les émirs mamlouks, il se forma deux partis; les uns se déclarèrent pour Itmich, lieutenant général du royaume; les autres pour Yachbak, émir très-puissant. On en vint aux mains, et après de rudes combats, la victoire resta à ce dernier. Itmich se réfugia en Syrie, où un parti de rebelles le reçut, et embrassa sa cause. Dans le même temps diverses séditions éclatèrent dans la haute Égypte. Le sultan essayait en vain de comprimer les rebelles. Les émirs refusaient de marcher; il achetait leurs services au poids de l'or. Faradj marcha à la rencontre des rebelles de Syrie, et les battit. De nouveaux troubles s'élevèrent au Caire, lorsqu'il y fut de retour. Les factions des émirs se livrèrent chaque jour quelque combat, et les malheurs publics vinrent à leur comble par l'arrivée de Tamerlan en Syrie. Ce conquérant se rendit maître d'Alep et de Damas : les Tartares entrèrent dans Alep à la suite d'un combat, en rébi 1er 803 de l'hégire (oct. 1400 de Jésus-Christ), et y firent un horrible carnage. Les enfants furent massacrés, les femmes violées en présence de leurs maris ou de leurs pères, et exposées toutes nues dans les carrefours. Les mosquées et les rues étaient jonchées de cadavres; le carnage dura trois jours entiers. On éleva plusieurs tours avec les têtes des victimes ; ces tours avait dix coudées de hauteur et vingt de circuit. Cependant le sultan ayant rassemblé ses troupes, s'était avancé contre Tamerlan. Dans un premier combat, la victoire resta indécise, et le prince tartare crut prudent de demander la paix : on la lui refusa. Au moment où les armées allaient en venir aux mains une seconde fois, une forte division de mamlouks quitta le sultan, et le reste des troupes se débanda. Faradj, enlevé par quelques mamlouks, reprit la route de l'Égypte. Ce fut après cet événement, que Tamerlan entra dans Damas par ruse et perfidie. Après avoir extorqué, à l'aide de ces moyens, des sommes considérables, il livra les habitants aux plus cruels tourments pour en arracher les sommes qui leur restaient. On prit les femmes et les enfants; on exerça des cruautés inouïes sur les hommes, puis on mit le feu à la ville. Après ces barbares exploits, Tamerlan s'en retourna vers l'Orient : quant à Faradj, il était rentré au Caire. Dès que l'on apprit la retraite des Tartares, l'ambition des mamlouks se développa avec plus de force, la guerre civile se ralluma avec plus d'ardeur. Nous n'entrerons point dans le détail de ces événements qui ont tous la même physionomie. En 807 de l'hégire (1404 de Jésus-Christ) deux émirs ménacèrent sérieusement la puissance et la vie de Faradj ; c'étaient ce Yachbak, dont il a été question plus haut, et le cheik Mahmoudy, lesquels étaient parvenus à se former un parti puissant en Syrie et menaçaient l'Égypte. Faradj voulut les combattre, mais il fut vaincu. Les rebelles ayant été ensuite battus par deux généraux du sultan, ils se soumirent. Un mois après cette affaire, il s'éleva une nouvelle sédition dans laquelle le sultan fut déposé, et remplacé par son frère Abdelazyz, le 26 de rébi 1er 808 (21 septembre 1405). Le nouveau prince ne régna pas longtemps, et le même Yachbak replaça Faradj sur le trône au bout de deux mois et demi. Les emplois furent distribués aux émirs qui l'avaient suivi, et Yachbak devint lieutenant général du royaume. Ces changements excitèrent de grands troubles en Syrie ; Faradj se rendit dans cette province, visita Alep et Damas, sans pouvoir rétablir la paix. Un émir rebelle (Djakam) se fit proclamer sultan à Alep, étendit sa domination sur toute la Syrie ; mais il périt en combattant Cara Youg, prince d'Amid. Faradj revint de nouveau en Syrie, et entra à Damas. Au lieu d'user de la clémence exigée par les circonstances, il fit enfermer Yachbak et le cheik Mahmoudi, serviteurs peu fidèles. Mais ces deux officiers s'étant échappés de leur prison, devinrent de très-dangereux ennemis, et furent en peu de temps à la tête d'un parti puissant. Enfin après plusieurs guerres et séditions dans lesquelles Faradj déploya le plus rare courage et une grande énergie ; après diverses vicissitudes dans sa fortune, ce prince fut abandonné de ses troupes, déposé et assassiné à Damas le 25 de moharrem 815 (7 mai 1412 de Jésus-Christ). Son corps, dépouillé de tout vêtement, resta plusieurs jours exposé aux insultes de la populace. Il eut pour successeur le cheik Mahmoudi. J—N.

FARADY. *Voyez* IBN-ALFARADY.

FARCOT (JOSEPH-JEAN-CHRYSOSTOME), savant économiste, né le 8 avril 1744, à Senlis, entra jeune dans la congrégation de l'Oratoire et y professa d'abord la philosophie, telle qu'on l'enseignait alors dans les écoles, puis la physique expérimentale, dont il établit la première chaire dans les colléges de la congrégation, et enfin les mathématiques spéciales à Vendôme et à Juilly. Des affaires de famille l'ayant, en 1779, obligé de quitter la congrégation, il établit à Paris une maison de commerce qu'il dirigea lui-même avec beaucoup de succès. Électeur en 1789, il fut nommé suppléant de la députation de Paris, membre de la municipalité provisoire, du bureau de ville et du tribunal de la même municipalité : ces différentes fonctions ne l'empêchèrent pas de se charger de quelques rapports sur la caisse

d'escompte et sur les travaux publics. Il fit, en 1790, à la demande du commerce de Paris, un travail sur les douanes dans lequel il traite à fond la grande question de leur influence sur l'industrie. Mis en arrestation en 1793, tous ses magasins furent saisis ; et il ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Il prit une part active aux discussions qui eurent lieu à l'hôtel de Conti, dans les derniers mois de 1794, sur le moyen de recréer en France l'industrie et les arts, que l'odieux régime de la terreur avait anéantis. Nommé l'année suivante l'un des administrateurs du département de la Seine, il fut spécialement chargé de l'exécution des mesures nécessitées par le rétablissement du culte catholique, et fit ajouter aux douze églises dont la restitution était décrétée celle de Notre-Dame, St-Sulpice et St-Médard. Après s'être vainement occupé, sur la demande du comité de salut public, des moyens d'arrêter le discrédit des assignats, il concourut, en 1796, à dresser le tableau de dépréciation du papier-monnaie. Élu membre du conseil des anciens par le suffrage unanime du corps électoral de Paris, des raisons graves l'empêchèrent d'accepter cette marque de confiance. Il recherchait depuis quelque temps le moyen de détruire l'usure : il crut l'avoir trouvé dans l'établissement de bureaux de prêt disséminés dans les quartiers les plus pauvres et les plus populeux ; mais cette institution ne put se maintenir, quoique approuvée par le ministre de l'intérieur, le conseil d'État et même le premier consul. Farcot concourut depuis à la création d'un conseil des arts, agriculture et commerce, qui ne subsista que peu de temps. Membre du jury des arts, il rédigea le rapport sur les produits de l'industrie à l'exposition de 1806, et continua, les années suivantes, d'être employé par le préfet Frochot à la rédaction d'une foule de mémoires sur des objets d'utilité publique, conservés dans les archives de la préfecture, et qui peuvent être utilement consultés. Lors de l'établissement du bureau de statistique, Farcot en fut nommé chef ; il continua d'en remplir les fonctions sous M. de Chabrol, nommé préfet de la Seine, et mourut le 23 août 1815. Il n'a fait imprimer que : 1° *Questions constitutionnelles sur le commerce et l'industrie, et projet d'un impôt indirect*, Paris, 1790, in-8° ; 2° *Discussions relatives à l'influence du gouvernement sur les arts et le commerce*, ibid., 1808, in-4° ; 3° *Mémoire sur les moyens d'encourager les découvertes utiles*, ibid., 1809, in-4°, publié par le fils de l'auteur, M. J. Farcot. L'abbé Grégoire a donné sur Farcot une *Notice* dans la *Revue encyclopédique*, 1819, t. 3, p. 145-53. W—s.

FARCY (Jean-Georges), né à Paris le 20 novembre 1800, entra à l'âge de dix-neuf ans, après avoir terminé ses études, à l'École normale, d'où il ne sortit qu'à sa suppression, en 1822. Alors il se logea rue d'Enfer, près de son maître et son ami, M. Cousin, et continua avec lui ses études philosophiques. En 1825, il publia une traduction du troisième volume des *Éléments de la philosophie de l'esprit humain*, par Dugald Stewart. Il fournit aussi plusieurs articles au journal *le Globe*, dans les premières années qui suivirent sa fondation. Ce fut au mois de septembre 1826 qu'il partit pour l'Italie, cette terre classique des arts. A Rome, ce qui le frappa surtout, ce furent les vastes ruines de monuments que *le temps démolit en silence*. Il préférait Naples, et s'établit à Ischia, pour y passer la saison des chaleurs. Là, il composa plusieurs pièces de vers, et se lia avec Colin, jeune peintre français. A la fin de 1827, il revint à Paris, où il resta huit jours, et partit pour l'Angleterre, d'où il s'embarqua pour le Brésil. Il était de retour à Paris en 1829. Il accepta un enseignement de philosophie chez M. Morin, à Fontenay-aux-Roses. En juin 1830, il avait loué une petite maison dans le charmant vallon d'Aulnay. Le mercredi 28 juillet, à la nouvelle du combat qui avait commencé la veille, il arrivait à Paris, vers deux heures après midi, chez son ami M. Colin, qui était alors en Angleterre. Il s'empara chez lui d'un sabre, d'un fusil, de pistolets, et se mit en marche aussitôt, sans trop savoir ce qu'il faisait ni où il allait. Le jeudi matin, M. Cousin voulut en vain le retenir à la mairie du onzième arrondissement. A peine arrivé sur la place du Carrousel, au coin des rues de Rohan et de Montpensier, il tomba percé d'une balle dans la poitrine, et mourut deux heures après. Ses amis ont publié sur sa mort, en 1831, un petit volume intitulé : *Farcy reliquiæ*. C'est un mélange de prose et de vers, que l'éditeur M. Sainte-Beuve a fait précéder d'une notice sur l'auteur. Les essais poétiques de Farcy, comme on l'a déjà remarqué, sont autre chose qu'*une aventure de jeunesse*, *une traversée de passions*, car la poésie était l'occupation de tous ses moments. Il avait beaucoup étudié le *grand poëte* Platon ; et M. Cousin, pour honorer la mémoire de son ami, lui a dédié sa traduction des *Lois* de Platon. Dans le volume des *Reliquiæ*, la prose présente des pensées fortes, revêtues d'un style qui ne manque pas d'originalité ; et parmi les poésies on remarque de jolies stances, adressées à une dame à laquelle il avait été présenté pendant son voyage en Italie. F—le.

FARDEAU (Louis-Gabriel) (1), littérateur dont le nom, s'il ne se retrouvait dans quelques satires contemporaines, serait aussi complétement oublié que ses ouvrages, était né, suivant Barbier (*Examen des Dictionnaires*, p. 326), à Paris en 1730 ; mais selon d'autres biographes, le 28 janvier 1731. Ayant acquis, en 1757, une charge de procureur au Châtelet, il chercha d'abord dans la culture de la poésie une distraction aux fatigues de son état ; puis, encouragé par le suffrage d'imprudents amis, il finit par se persuader qu'il

(1) L'anagramme de ces trois mots est assez curieuse. On y trouve : *Il a l'air du bœuf gras*. Et c'était la vérité. F—le.

pouvait sans inconvénients offrir, comme tant d'autres, ses productions au public. Si, quand cette fantaisie lui arriva, Fardeau n'avait pas tout à fait l'âge de Francaleu, il avait au moins dépassé de beaucoup celui de l'étourderie, puisque ce fut seulement en 1774 qu'il donna son premier recueil de vers sous ce titre : *Amusements de la société*, Paris, in-12. Dès qu'il se fut fait imprimer, il se trouva naturellement en butte aux épigrammes des journalistes, qui ne les lui épargnèrent pas; mais ni ces épigrammes, ni les conseils ne purent le corriger de la manie de rimer. Ignorant même les premières règles de la versification, et ne connaissant de l'art dramatique que ce que l'on en peut apprendre par la fréquentation du théâtre, il composa cinq ou six comédies, dont aucune ne fut représentée, mais qu'il eut soin de faire imprimer pour les distribuer à ses amis. Comme les éditions de ses ouvrages restaient toujours à peu près entières chez le libraire, il lui coûtait peu d'en offrir des exemplaires à ses confrères en échange de leurs productions. Rivarol n'eut garde d'oublier un pareil nom dans son *Petit Almanach des grands hommes inconnus;* mais feignant d'ignorer jusqu'aux titres des écrits de Fardeau : « C'est, dit-il, une muse mo« deste et cachée dont nous ne sommes pas les « dupes. Nous nous attendons tous les jours à la « plus vive explosion. M. Fardeau travaille avec « M. Chamouin. » Ce dernier nom est celui d'un de ses honnêtes voisins qu'il avait eu pour collaborateur dans une de ses pièces : *Le cabaretier jaloux*, ou *La Courtille*, comédie en 1 acte, imprimée à Paris en 1780, in-8°. Barbier se trompe en plaçant vers 1785 la mort de Fardeau, puisque le procureur poëte fit hommage en 1792 à l'*assemblée nationale* et *aux amis du bon goût* d'un *recueil de poésies patriotiques et de société*, imprimé la même année, in-12, et qu'en 1790 il avait donné *Le triomphe de l'humanité et du patriotisme.* Il vivait même en 1806, car il a donné cette année une nouvelle édition augmentée de ses *Amusements*, mais on n'a pas découvert la date précise de sa mort. Ayant embrassé avec beaucoup d'empressement la cause de la révolution, il s'enrôla un des premiers dans la garde nationale, et il ne manqua jamais dès lors de prendre à la tête de ses publications le titre de *Sapeur de la garde nationale*. Indépendamment des deux collections rimées et de la comédie déjà citées, on a de Fardeau : 1° *Le Triomphe de l'amitié*, drame en un acte et en vers, Amsterdam (Paris), 1773, in-8°; 2° *Le Mariage à la mode*, en un acte et en vers, Paris, 1774, in-8°; 3° *Le Service récompensé*, en un acte et en prose, mêlé d'ariettes, Paris, 1776, 1778, in-8°; 4° *Le Mérite décrédité*, ou *le Temps présent*, en un acte et en vers, Londres (Paris), 1784, in-8°; Enfin il a publié : 5° *Collection de Mémoires* en conformité desquels les affaires dont ils traitent ont été jugées, Amsterdam et Paris, 1778, in-12. L—м—x et W—s.

FARDELLA (MICHEL-ANGE), né en 1650, à Trapani en Sicile, de parents nobles, reçut une éducation conforme à sa naissance. Après avoir terminé le cours de ses études avec autant de succès que de rapidité, il entra à l'âge de quinze ans dans le tiers ordre de St-François. Il s'appliqua quelque temps à la théologie, mais son goût le portait vers les sciences naturelles, et ses supérieurs ne voulant point gêner son inclination, le chargèrent d'enseigner ce qu'on nommait alors la philosophie. Lorsqu'il eut reçu les ordres sacrés, on l'envoya à Messine, où il suivit les leçons du célèbre Borelli avec tant d'application, qu'il se trouva bientôt en état d'en donner lui-même sur toutes les parties de la physique et des mathématiques. Il fut mandé à Rome, en 1676, pour y professer la géométrie, au collége de St-Paul *ad Arenulam*, et peu de temps après on lui permit de faire un voyage en France, chose qu'il avait toujours désirée ardemment. Pendant trois années qu'il demeura à Paris, il vécut dans la plus grande intimité avec Arnauld, Regis, Malebranche, Lamy, et acquit dans leurs entretiens une connaissance parfaite des principes de la philosophie de Descartes, dont il fut dès lors un des plus zélés partisans. De retour à Rome, il fut fait docteur en théologie et nommé à la chaire de cette science au couvent des SS. Cosme et Damien; mais son goût le ramenait toujours à l'étude de la physique. C'était le sujet de toutes ses conversations. Dans ses moments de loisir, il n'était occupé qu'à imaginer de nouvelles expériences, et les hommes les plus instruits se faisaient un plaisir d'assister aux conférences qu'il tenait sur cette science, deux fois chaque semaine. La réputation de Fardella s'étendit bientôt dans toute l'Italie. Le duc de Modène lui fit offrir, et il accepta la chaire de philosophie à l'Académie de cette ville. Il se démit de cette place au bout de quelque temps, pour se rendre à Venise, où il se chargea de l'éducation de quelques jeunes gens. En 1693, le pape le releva de ses vœux, et l'année suivante, il succéda à Geminiano Montanari dans la chaire d'astronomie et de physique de l'université de Padoue. Il remplaça, en 1700, Charles Rinaldini, premier professeur de philosophie, fut nommé docteur de cette faculté et de celle de médecine, et les présida alternativement avec un égal succès. En 1709, Fardella suivit à Barcelone l'archiduc d'Autriche, qui lui avait donné le titre de son mathématicien, avec une pension considérable. Ce fut dans cette ville qu'il éprouva, en 1712, une première attaque d'apoplexie si violente, que sa santé et ses facultés morales en restèrent très-affaiblies. D'après le conseil de ses amis, il se rendit à Naples dans l'espoir de s'y rétablir. Il y languit quelques années, et une seconde attaque d'apoplexie y termina ses jours le 2 janvier 1718. Fardella était doué de beaucoup d'esprit et d'une imagination très-brillante, mais l'habitude de la méditation avait altéré sa physionomie au point de lui donner

l'apparence d'un imbécile. Il ne s'était jamais occupé de sa fortune, et n'avait jamais rien pu refuser à ceux qui lui demandaient ; aussi il vécut et mourut dans un état voisin de la pauvreté. On a de lui quelques ouvrages loués dans les journaux lorsqu'ils parurent ; mais très-peu connus aujourd'hui, parce que les sciences dont ils traitent ont fait depuis d'immenses progrès ; ce sont : 1° *Universæ philosophiæ systema in quo nova quadam et extricata methodo naturalis scientiæ et moralis fundamenta explicantur*, Venise, 1691 ; Leyde, 1691 ; Amsterdam, 1695, in-12. Cet ouvrage devait avoir une suite qui n'a point été publiée. 2° *Universæ usualis mathematicæ theoria ; tomus primus qui dialecticam mathematicæ, seu organum ad universalis quantitatis naturam experiendam comparatum complectitur*, Venise, 1691 ; Leyde, 1691 ; Amsterdam, 1695, in-12. Ce volume est le seul qui ait paru. 3° *Animæ humanæ natura ab Augustino detecta*, Venise, 1698, in-fol. ; 4° des *Lettres* en italien, imprimées dans *la Galleria di Minerva*, Venise, 1696 et 1697. Deux de ces lettres ont pour but de repousser les attaques de Mathieu Giorgi contre le cartésianisme ; 5° des *Opuscules* peu intéressants. Mongitore donne la liste des ouvrages que Fardella avait en manuscrit en 1708, mais aucun n'a été livré depuis à l'impression. W—s.

FARDULFE, 16e abbé de St-Denis, fut amené en France avec Didier, dernier roi des Lombards, dont il était le favori. Il découvrit à Charlemagne un complot tramé contre ses jours, par Pepin, son fils aîné. Cette preuve d'attachement lui mérita la confiance du roi, qui le pourvut de plusieurs bénéfices, lui donna l'abbaye de St-Denis, après la mort de Maginaire, en 790, et le chargea avec Étienne, comte de Paris, de visiter les provinces du royaume, pour entendre les plaintes de ses sujets et les lui rapporter. Fardulfe employa une partie de ses revenus au soulagement des pauvres, et l'autre à embellir l'église de son abbaye. La pureté de ses mœurs et la sagesse de son administration lui méritèrent les éloges du savant Alcuin et de Théodulfe, évêque d'Orléans. Fardulfe était lui-même très-instruit, et il composait des vers latins ; mais, on n'a conservé de lui que trois pièces publiées par Duchesne, sous le nom d'Alcuin (*Rerum francorum script. coætan.*, t. 2, p. 645 et 646), la 1re est une inscription pour la façade du palais que Fardulfe avait fait construire dans l'enclos de son abbaye pour y recevoir l'empereur ; la 2e est relative à la consécration d'une chapelle dédiée à St-Jean-Baptiste, et la 3e une épître à Charlemagne. Fardulfe mourut le 22 décembre 806, et fut inhumé dans son abbaye. W—s.

FARE (SAINTE) ou BURGUNDOFARA, vierge, d'une famille noble de Brie, mais originaire de Bourgogne, était fille d'Agneric, un des principaux officiers de la cour de Théodebert II, roi d'Austrasie. Elle eut pour frères St-Faron, évêque de Meaux, et St-Cagnoald, qui devint évêque de Laon en 620. Elle eut aussi une sœur, Ste-Agnétrude. Agnéric fournit l'emplacement et fit, vers 615, construire les bâtiments du monastère de Faremoûtier, dont Ste-Fare fut la première abbesse. Elle mourut le 3 avril 655, âgée de près de 60 ans, ayant donné au monde des exemples qui avaient étendu sa réputation de sainteté jusque dans les contrées les plus éloignées. L—P—E.

FARE (CHARLES-AUGUSTE, marquis DE LA), naquit en 1644, à Valgorge (en Vivarais), d'une ancienne et illustre maison de Languedoc (1). Il était mestre de camp d'un régiment d'infanterie qu'avait son père, lorsqu'il partit, en qualité de volontaire, pour la Hongrie, avec le renfort que Louis XIV envoyait à l'empereur, alors en guerre avec les Turcs. Il se trouva à leur défaite, au passage du Raab, en 1664. A son retour, étant devenu sous-lieutenant des gendarmes de monseigneur le Dauphin, il prit part aux combats de Senef, de Mulhausen, de Turkheim, etc., depuis 1672 jusqu'à la paix de Nimègue. Monsieur, frère de Louis XIV, le choisit en 1684 pour un de ses capitaines des gardes du corps, et il remplit la même charge sous le régent. A la valeur et au mérite militaire le marquis de la Fare joignait l'imagination la plus enjouée, l'esprit le plus délicat et le caractère le plus aimable. Ses ouvrages le montrent tel que nous venons de le peindre. Comme poëte, il a associé son nom à celui d'un ami dont il partage en quelque sorte la célébrité (*voy.* CHAULIEU). Tous les biographes ont répété, d'après Voltaire, que le talent de la Fare ne s'était développé qu'à l'âge de près de 60 ans, et que ses vers étaient incorrects, qu'ils manquaient surtout de précision. Ce jugement, quoique rendu dans le *Temple du Goût*, pourrait bien ne pas avoir été approuvé par le dieu qui y préside. Ceux qui n'ont suivi que son inspiration pour prononcer sur les poésies légères de la Fare y ont trouvé, et nous y trouvons encore l'élégance quelquefois, mais toujours la douceur, la facilité, l'abandon, qui sont de l'essence de ce genre, porté au degré de perfection dont il est susceptible. St-Marc, dans l'édition qu'il a publiée en 1757, des *Œuvres de Chaulieu*, relève avec raison la critique trop peu judicieuse de Voltaire. Il est plus naturel d'admettre que Chaulieu, reconnaissant dans le compagnon de sa jeunesse le germe d'un talent aimable, lui donna l'idée de se livrer à un genre de poésie dans lequel lui-même vit quelquefois ses succès balancés par ce compagnon, cet ami. D'ailleurs, est-ce à 60 ans qu'on exprime pour la première fois ses pensées avec cette fraîcheur de coloris, cette modeste franchise qui faisait dire à la Fare, en parlant de ses propres vers :

Présents de la seule nature,
Amusements de mon loisir,
Vers aisés, par qui je m'assure
Moins de gloire que de plaisir,

(1) Il y avait de ce nom un des grands du royaume, dès le commencement du 11e siècle, sous le règne de Henri 1er, petit-fils de Hugues Capet.

Coulez, enfants de ma paresse;
Mais, si d'abord on vous caresse,
Refusez-vous à ce bonheur;
Dites qu'échappés de ma veine,
Par hasard, sans force et sans peine,
Vous méritez peu cet honneur.

Presque toutes les poésies du même auteur (et on croit qu'il y en a eu beaucoup de perdues) portent ce caractère de douce insouciance et d'aimable gaieté, qui rappellent à l'esprit le *molle atque facetum* d'Horace. Il est négligé comme Chaulieu; en un mot, il a quelques-uns des défauts, de même qu'il a plusieurs des qualités poétiques de son modèle; mais la physionomie du talent, si l'on peut s'exprimer ainsi, est beaucoup moins marquée dans l'imitateur. Les meilleurs vers de la Fare sont indubitablement ceux qu'il a faits pour madame de Caylus. On pourrait même se borner à les citer, ainsi qu'une de ses épigrammes : *Autrefois la raillerie*, etc., pour indiquer ses principaux titres littéraires à la postérité. Les *Mémoires* qu'on a de lui *sur les principaux événements du règne de Louis XIV* (Rotterdam, 1716, in-8°; Amsterdam (Paris), 1734, in-12) sont écrits avec une sincérité et une liberté qui ont fait dire que c'était quelquefois l'ouvrage d'un courtisan mécontent. Ils sont faibles de plan et de style; mais on y trouve de la justesse et de la raison. Ce qu'on doit regretter, c'est que l'historien n'ait pas consacré plus de douze pages à la Fronde. Si la Fare fut sensible aux jouissances de l'esprit, il le fut encore plus à celles de l'amour et de l'amitié. Il eut, dit-on, une passion tendre, constante et délicate pour madame de la Sablière. Chaulieu, avec lequel il avait sympathie absolue de goûts et de sentiments, fut pour lui un véritable ami, et le pleura sincèrement lorsqu'il le perdit, en 1712, à l'âge de 68 ans. Les traductions de la Fare sont la partie faible de son très-mince bagage poétique. On a encore de lui un opéra, *Penthée*, dont le duc d'Orléans avait fait en partie la musique. Il laissa un fils qui devint maréchal de France, et un autre évêque de Laon. L—P—E.

FARE (ANNE-LOUIS-HENRI, cardinal DE LA), petit-fils du précédent, naquit dans le diocèse de Luçon en 1752. Il se distingua dans ses premières études au collége de Louis-le-Grand, où il eut pour instituteur particulier l'abbé Labdan, qui fut chargé plus tard de l'éducation du malheureux duc d'Enghien. Il se fit encore remarquer dans son cours de théologie. Le cardinal de Bernis, son parent, ne tarda pas à lui procurer un bénéfice assez important. Après sa licence, ayant reçu la prêtrise, il fut nommé, en 1778, vicaire général du diocèse de Dijon et doyen de la Ste-Chapelle de la même ville. En cette dernière qualité il fut choisi, en 1784, pour être l'élu général du clergé des états de Bourgogne, ce qui le rendait un des chefs de l'administration de la province. Dans ses fonctions, qu'il conserva jusqu'en 1787, il obtint avec ses collègues, le comte de Chastellux, élu général de la noblesse, et M. Moirot, maire de Châlons-sur-Saône, l'élu général du tiers état, des témoignages publics de la satisfaction des trois ordres, ce qui était sans exemple jusqu'alors. Ce fut en raison de la place qu'il occupait aux états de Bourgogne que l'abbé de la Fare fut appelé à l'assemblée des notables convoquée en 1787. Le roi le nomma, le 7 octobre de la même année, à l'évêché de Nancy. Député par le clergé de cette ville aux états généraux de 1789, il y prononça pour l'ouverture, à la messe du St-Esprit, le discours d'usage. Lorsque les états généraux eurent pris le nom d'assemblée nationale, il y parla avec énergie contre les entreprises de la majorité, se prononça avec force et éloquence, le 13 février 1790, contre la suppression proposée des ordres religieux, et demanda que la religion catholique, apostolique et romaine fût, séance tenante, déclarée la religion nationale, la religion de l'État, conformément au vœu exprimé par tous les cahiers des bailliages, ce qui occasionna la plus grande agitation dans l'assemblée. Il essaya vainement à plusieurs reprises de justifier et soutenir sa proposition, qui fut plus formellement écartée le 13 avril suivant. Il signa la déclaration ou protestation d'une partie de l'assemblée nationale à ce sujet, sous la date du 13 avril même année. Il se montra contraire à ce que les juifs fussent admis aux droits de citoyens actifs. Échapppé aux persécutions de tout genre dirigées contre lui, l'évêque de Nancy se réfugia d'abord à Trèves, dans les États de l'archevêque-électeur, son métropolitain, d'où il adressa, le 26 mai 1791, au clergé et aux fidèles de son diocèse, une instruction pastorale et ordonnance concernant le schisme. Il partit pour Vienne en Autriche vers la fin de 1792. C'est à dater de 1793 qu'il remplit les fonctions de chargé d'affaires de Louis XVIII et des princes français. En même temps qu'il soignait leurs intérêts divers, il était aussi l'agent de beaucoup d'émigrés répandus sur le continent. Traité avec distinction par l'empereur et par toute sa famille, établi dans la maison de la princesse de Lorraine, madame de Brionne, il vit arriver, en 1795, dans la ville où il résidait la prisonnière du Temple, la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Attaché bientôt à cette princesse en qualité d'aumônier, il suivit et termina auprès d'elle et de la cour de Vienne la négociation de son mariage avec le duc d'Angoulême. Plus tard toutes les communications du continent avec l'Angleterre étant prohibées par la toute-puissance de Bonaparte, et les militaires de l'armée de Condé ne pouvant plus recourir à Londres, pour y toucher du gouvernement britannique leurs pensions, l'évêque de Nancy accepta, en vue d'assurer la subsistance de ses compatriotes, la tâche délicate de vérifier et d'ordonner le payement de ces pensions sur une maison de banque de Vienne. Il exerça cet emploi jusqu'au retour de Louis XVIII dans ses États. C'est assez dire qu'il exposa sa responsabilité et même un peu sa réputation; car ceux qui souffrent et qui ne reçoivent pas tout ce qu'ils espèrent sont facilement disposés à une sévérité

qui peut aller jusqu'à l'injustice, vis-à-vis des hommes chargés pour eux de distribution de fonds. De la Fare ne revit la France qu'à la restauration. Louis XVIII lui donna à cette époque la direction de plusieurs affaires relatives au clergé. Il fut aussi membre d'une commission chargée de régler les secours à accorder aux émigrés rentrés et sans ressources. A la fin de 1814, madame la duchesse d'Angoulême lui conféra la charge de son premier aumônier. Le 17 janvier suivant, il fut choisi pour être un des commissaires à qui était remis le soin de faire rechercher et exhumer de l'ancien cimetière de la Madeleine, puis ensuite transporter à l'église de St-Denis les dépouilles mortelles de Louis XVI et de Marie-Antoinette. En 1817, il devint archevêque de Sens. Il reçut successivement les titres de pair de France, de ministre d'État et de commandeur des ordres du roi. Le pape Pie VII lui ayant donné, en 1823, le chapeau de cardinal, il assista aux deux conclaves où furent élus Léon XII et Pie VIII, et il s'y fit remarquer par ses lumières, sa sagesse et son zèle pour les intérêts de l'Église de France. Charles X voulut que ce fût lui qui, en 1825, prononçât à Reims le discours religieux par lequel s'ouvraient les cérémonies de son sacre; c'était un curieux rapprochement pour ceux qui avaient été du nombre de ses auditeurs à Versailles, en mai 1789, que la même voix se faisant encore entendre au bout de trente-cinq ans, et lorsque l'orateur avait atteint sa soixante-douzième année. On retrouvait dans le cardinal de la Fare beaucoup de la grâce d'esprit et de l'amabilité propres à sa famille. Un peu mondain peut-être pendant la première partie de sa vie ecclésiastique, il pratiqua dans toute leur austérité les vertus de son état, à dater de son épiscopat et surtout de son séjour en pays étranger. Il mourut à Paris en décembre 1829, laissant une fortune beaucoup plus considérable qu'on ne s'y était attendu, d'autant que dans ses habitudes de vie, tout avait annoncé la plus grande modération et le contraire du faste qui tient à la richesse. Nous ne pouvons dissimuler qu'il en résulta des plaintes, du blâme même contre lui, quoique dans son diocèse il n'eût pas manqué aux préceptes de la charité et qu'il eût mérité la reconnaissance par des bienfaits fort connus. Cette fortune aura sans doute passé en grande partie aux enfants de son frère, dont l'article suit, ou à quelques autres collatéraux. Quoiqu'elle fût à coup sûr bien acquise, si l'on en juge par le noble caractère et la vie entière du cardinal de la Fare, on est obligé de convenir qu'une succession médiocre seulement, transmise avec le souvenir des services qu'il avait rendus à la cause royale et à l'Église, aurait mieux achevé d'honorer sa carrière épiscopale. Il avait composé pendant son exil plusieurs ouvrages relatifs aux intérêts de la religion et de la monarchie. Nous n'avons pas connaissance qu'ils aient vu le jour. — FARE (Gabriel-Joseph-Marie-Henri, comte de la), frère aîné du précédent, était né comme lui dans le diocèse de Luçon, en 1749. Il fut nommé, en 1766, premier page de la Dauphine; et, après les campagnes de 1767 et 1768, il obtint dans les gendarmes d'Artois le même guidon qu'avait eu, cent ans avant lui, le marquis de la Fare son aïeul. Devenu en 1780 mestre de camp, commandant du régiment de Piémont et ensuite brigadier dans les armées du roi, il mourut le 12 octobre 1786, au château de la Fare en Bas-Languedoc, à l'âge de 37 ans, regretté également des militaires dont il avait mérité l'estime, et des gens de lettres qui avaient pu apprécier ses talents. Les vers que l'on connaît de lui n'auraient pas été désavoués par le marquis de la Fare du siècle de Louis XIV; mais le petit-fils était doué d'une imagination plus vive et plus abondante que l'aïeul. Il était de plus versé dans la connaissance de tout ce que l'antiquité et les siècles modernes ont produit de meilleur dans les lettres, dans les sciences et les arts. A l'occasion de sa mort, on annonça dans le *Mercure* de 1786 la publication du recueil de ses poésies; il n'a cependant jamais été imprimé. L—P—E.

FAREDH. *Voyez* IBN FAREDH.

FAREL (GUILLAUME), né à Gap en 1489, vint de bonne heure à Paris, régenta quelque temps au collége du cardinal Lemoine, et se fit chasser de Meaux, où il semait les principes de Luther. Après les avoir prêchés et excité des troubles par son zèle fanatique dans le Dauphiné, à Bâle, à Berne, à Montbelliard, à Strasbourg, à Neufchâtel, à Metz, dans le bailliage de Morat, dans l'abbaye de Gorze, il vint s'établir à Genève, et fut un des principaux instruments de la réformation de cette ville, où il attira Calvin. Il y acquit assez d'autorité pour renverser les autels et briser les images en plein jour, sans épargner dans son zèle iconoclaste une statue de Charlemagne, placée au frontispice de la principale église. On l'avait vu à Montbelliard arracher au milieu d'une procession une statue de St-Antoine des mains du prêtre qui la portait, et la jeter dans la rivière. Il apostrophait dans les rues les prêtres qu'il trouvait portant le viatique aux malades. Il insultait publiquement les prédicateurs en chaire et interrompait leurs sermons; cependant, une dispute sur la Cène le fit chasser de Genève en 1538. Il se retira à Bâle, puis à Neufchâtel, se maria à l'âge de soixante-neuf ans, eut même un fils au bout de cinq ans et mourut en 1565. On l'avait accusé d'arianisme et de sabellianisme; mais il fut justifié par les synodes de Lausanne et de Berne. C'était un homme d'un savoir médiocre et d'un fanatisme outré, que ses partisans avaient bien de la peine à modérer. On a de lui quelques ouvrages intéressants. T—D.

FARET (NICOLAS), un de ces auteurs médiocres qui durent toute leur célébrité aux satires de Boileau. Chacun se rappelle ces vers :

> Ainsi, tel autrefois qu'on vit avec Faret
> Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret,

et beaucoup de personnes, prenant à la lettre ce trait épigrammatique, ont pensé que Faret était un ivrogne. Il ne haïssait pas les plaisirs de la table, mais il ne donnait dans aucun excès, et il était même d'assez bonne compagnie. Il dit à ce sujet dans un de ses ouvrages, « que la commodité « de son nom, qui rimait trop bien avec *cabaret*, « était en partie cause de la réputation de buveur « que les poëtes du temps, entre autres St-Amand, « son ami, s'étaient avisés de lui faire. » Faret, né à Bourg-en-Bresse (les uns disent en 1600, les autres en 1596), languit quelque temps à Paris sans pouvoir trouver de l'emploi. Ayant fait connaissance avec Boisrobert, qui était alors en crédit, il entra comme secrétaire chez le comte d'Harcourt, à la fortune duquel il eut l'honneur de contribuer. On raconte que le cardinal de Richelieu, sentant la nécessité d'abaisser la maison de Lorraine, dont l'orgueil et le pouvoir lui portaient ombrage, suivit le conseil que Faret lui fit donner par Boisrobert, et sema habilement la division dans cette illustre famille, en comblant de biens les princes cadets au préjudice de la branche aînée. Par ce moyen, le comte d'Harcourt se vit promptement élevé aux premiers emplois, et il ne fut point ingrat envers l'adroit secrétaire à qui il était redevable de cette rapide fortune. Faret était lié avec Vaugelas, qui lui avait d'abord rendu le service de le produire dans le monde, et envers qui il se comporta, dans la suite, de la façon la plus généreuse. Il fut également l'ami de Molière le tragique, de St-Amand dont il a été parlé plus haut, et surtout de Coëffeteau. Pélisson nous le représente sous les traits d'un gros homme de bonne mine, qui avait les cheveux châtains et le visage haut en couleur; nous ne voyons pas trop ce que le portrait, ou plutôt le signalement d'un mauvais écrivain en prose et en vers peut avoir de curieux aujourd'hui; aussi l'abrégeons-nous de moitié. S'il fallait en croire ce même Pélisson, Faret aurait eu « l'esprit « bien fait, beaucoup de pureté et de netteté dans « le style, beaucoup de génie pour la langue et « pour l'éloquence... » Beaucoup de génie!

Et voilà justement comme on écrit l'histoire!

Heureusement, nous savons à quoi nous en tenir sur les jugements des contemporains. Faret mourut à Paris, d'une fièvre maligne, dans le cours du mois de septembre 1646. Les bibliographes nous donnent cette liste de ses ouvrages : 1° *Histoire chronologique des Ottomans*, 1621; 2° *Histoire romaine d'Eutropius*, traduite en français, 1621; 3° *Des vertus nécessaires à un prince pour bien gouverner ses sujets*, 1623; 4° *Recueil de lettres nouvelles*, 1627 (le même *Recueil* en 2 volumes avec des augmentations, 1634); 5° *Préface* au-devant des œuvres de St-Amand, 1629; 6° l'*Honnête homme*, ou l'*Art de plaire à la cour*, 1630, in-4°; 7° *Poésies diverses* insérées dans les recueils du temps. Faret fut membre de l'Académie française, à la fondation de laquelle il contribua beaucoup, et dont il rédigea même les premiers statuts. F. P—T.

FAREYDY. *Voyez* KHALYL BEN AHMED.

FARGANI (AL). *Voyez* ALFERGAN.

FARGES, munitionnaire général des vivres sous Louis XIV, mérita la reconnaissance publique par un trait de générosité trop rare pour ne pas être cité : c'était en 1709. On sait qu'alors une cruelle disette ajoutait à tous les fléaux dont la France semblait accablée. Le ministre de la guerre se voyait dans l'impossibilité de faire dans l'intérieur les approvisionnements nécessaires pour la campagne prochaine. Fargès, sans attendre du gouvernement ni argent ni garantie, sans en demander même, se procura chez l'étranger et par son seul crédit tous les grains nécessaires à l'armée. Les fourrages ne pouvaient être achetés que sur les lieux et au comptant; il emprunta plusieurs millions. En 1710, il avait amassé assez de fourrages pour nourrir durant toute la campagne cent mille chevaux; il répéta la même opération en 1714. Son intégrité fut telle, qu'il mourut sans fortune. C. G.

FARGET ou FERGET (PIERRE), ancien traducteur français sur lequel on a fort peu de renseignements. L'article que Prosper Marchand lui a consacré dans son *Dictionnaire* est rempli de détails bibliographiques très-curieux, mais n'apprend presque aucune particularité sur l'auteur. Farget était né dans le 15e siècle, et probablement à Lyon, qu'il habita la plus grande partie de sa vie. Ayant embrassé la règle de St-Augustin, il se fit recevoir docteur et enseigna quelque temps la théologie. Julien Macho, son confrère, s'associa Farget pour traduire les *Livres historiés de l'Ancien et du Nouveau Testament*. Suivant Prosper Marchand, ils ne firent que retoucher la version de Guyard des Moulins, encore inédite (*voy.* COMESTOR). Quoi qu'il en soit, la *Bible historiée* fut imprimée à Lyon, par Barth. Buyer, 2 vol. in-fol. à deux colonnes, sans date, mais au plus tard en 1477. Il existe une édition séparée du *Nouveau Testament*, sortie des presses du même imprimeur, sans date, in-fol. à longues lignes. Toutes ces éditions sont de la plus grande rareté. Les deux associés publièrent ensuite la traduction du *Miroir de la vie humaine* (*voy.* RODRIGUEZ *Sanchez*), et revirent celle du *Propriétaire des choses* de Glanville, par Corbichon (*voy.* ce nom). Farget a traduit seul *le Procès de Bélial* (*voy.* Jacq. de TÉRAMO), et *le Fardelet des temps*, ou les fleurs et manières des temps passés et les faits merveilleux de Dieu, tant en l'Ancien Testament comme au Nouveau (*voy.* ROLEWINCK). Farget vivait encore en 1490; mais on ignore la date de sa mort. W—s.

FARGUE. *Voyez* LAFARGUE.

FARGUES (BALTHASAR DE). Cet aventurier fut d'abord simple soldat; puis employé dans les vivres, où il commit toutes sortes de déprédations, donnant aux soldats un pain pesant et malsain qui les rendait malades. Il devint major du régi-

ment de Bellebrune, s'enferma dans Hesdin avec le sieur de la Rivière, son beau-frère, major de la place, en fit fermer les portes au comte de Moret qui en était gouverneur; la vendit à don Juan d'Autriche, toucha le prix, refusa de la lui livrer, et s'y rendit indépendant sans vouloir entrer en négociation avec le cardinal Mazarin. Il leva des troupes, rasa tous les forts qui auraient pu l'arrêter dans ses courses, pilla et démantela St-Pol, échoua sur Abbeville, fit tirer sur l'armée du roi. Un boulèt porta même assez près du carrosse de Sa Majesté. Il se comporta dans Hesdin comme un tyran vicieux et cruel. Les maris et les pères étaient obligés de lui cacher leurs femmes et leurs filles. D'un mot, il envoyait à la mort tous ceux qui lui paraissaient suspects. Il désignait ses victimes en leur frappant sur l'épaule d'un air amical, et en leur disant : « Mon ami, il faut que « nous mourions, toi ou moi. » Comme il était attaché au prince de Condé, il se fit comprendre dans la paix des Pyrénées, et sortit de la ville emportant quatre millions. Il vint étaler à Paris un luxe insultant. Louvois le fit arrêter, soit pour le rechercher à cause de ses déprédations dans les vivres, comme l'annonce son procès, soit pour le punir d'avoir fait tirer sur l'armée du roi, et pour donner une mortification au prince de Condé auquel il était attaché, comme on le disait alors dans le public. Il fut conduit à Abbeville, mis aux fers, et livré à une commission composée des juges du présidial, qui le fit pendre le 27 mars 1665. Son arrêt porte qu'il est condamné pour crime de péculat, larcins, faussetés, abus et malversations commises à la fourniture du pain à la garnison d'Hesdin et autres troupes. T—D.

FARGUES (Jean-Joseph de Méallet, comte de), né en Auvergne, le 19 décembre 1776, dans la terre dont il portait le nom, d'une famille noble et des plus anciennes de cette province, émigra avec son père en 1791, et fit, à peine âgé de 17 ans, dans la *coalition d'Auvergne*, la campagne de Champagne en 1792; passa de là à l'armée de Condé, où il prit part à toutes les opérations jusqu'en 1801, époque du licenciement. Ayant épousé à Munich, dans la même année, mademoiselle Ballau d'Ardres, petite fille du baron Fay de Sathonay, ancien prévôt des marchands à Lyon, il rentra en France avec cette famille, et vint s'établir chez M. Fay de Sathonay (fils du précédent), qui fut appelé à la mairie de cette ville. Le comte de Fargues fut alors nommé administrateur des hôpitaux, et bientôt président de cette administration. Il en remplissait les fonctions lorsque les événements de 1813 amenèrent l'organisation des gardes nationales : il fut fait adjudant-major de celle de Lyon. En 1814, quand Monsieur, frère du roi Louis XVIII, entra en France, le comte d'Albon, qui était maire de Lyon, désirant se mettre en communication avec lui, chargea de Fargues de se rendre à Nancy avec des dépêches pour le prince, qui récompensa dès lors le dévouement de celui-ci par la croix de St-Louis. Au rétablissement des Bourbons, M. Alexis de Noailles, commissaire du roi dans la dix-neuvième division militaire, voulant organiser à Lyon une garde nationale à cheval, en nomma de Fargues colonel. Il ne quitta ce grade qu'en décembre 1815, lorsqu'il fut appelé par le roi aux fonctions de maire de Lyon. Le 7 mars 1815, à la première nouvelle du débarquement de Bonaparte, le comte de Fargues publia contre lui une proclamation véhémente, et dans laquelle on remarquait la phrase suivante : « Bonaparte, violant son serment, « vient de quitter l'île d'Elbe, et a débarqué sur « les rives de Provence, accompagné de quelques « Français égarés et d'une poignée de déserteurs, « la lie de toutes les nations étrangères... » Le même jour, il prit un arrêté, tendant à porter au complet la garde nationale. Le frère de Louis XVIII étant arrivé à Lyon le lendemain, parut satisfait du bon esprit des Lyonnais, ainsi que des dispositions faites par le maire et par le préfet. Lorsque l'approche de Bonaparte obligea le prince de quitter Lyon, il est bien sûr qu'il enjoignit au maire de rester à son poste. En conséquence, le 10 mars, jour où Bonaparte fit son entrée à Lyon, de Fargues crut encore devoir, afin de conserver un reste d'ascendant, se rendre au pont de la Guillotière; et là il remit les clefs de la ville à Napoléon, qui lui donna l'ordre de venir le trouver à l'archevêché, où il allait descendre. Le maire s'y rendit, et il eut avec le souverain de l'île d'Elbe l'entretien suivant: « — Vous êtes bien jeune pour être maire, lui dit celui-ci; quel âge avez-vous ? — Sire, j'ai trente-huit ans. — C'est bien jeune. Comment vous a-t-on nommé maire? — Je crois le devoir à mon dévouement pour le roi. — Vous êtes donc bien dévoué? — Oui, Sire, je l'ai été de tout temps. — C'est bien: vous êtes un brave homme. Vous avez bien servi le roi; vous me servirez bien de même. » Il lui dit alors de convoquer toutes les autorités pour le lendemain à onze heures du matin. Le soir de cet entretien, le comte de Fargues, en costume de maire, se porta, à la tête de cinquante hommes de la garde nationale, sur la place de Bellecour; et comme une troupe de bonapartistes venait de piller le café Bourbon, et se portait sur la maison Lupé, il sauva cette maison, dispersa les bandes dont il arrêta même quelques individus, et resta en bataille sur la place jusqu'à minuit. Le samedi 11, dès sept heures du matin, Bonaparte le fit appeler. « Je veux, lui dit-il, que vous restiez maire. Quelle que soit votre opinion, vous resterez. » De Fargues répondit qu'il n'avait accepté cette place que par dévouement, n'étant pas destiné à la magistrature. Napoléon lui demanda alors à quelle carrière il s'était destiné. « — J'ai servi, lui répondit le maire. — Dans quel corps? — Dans l'armée de Condé. — C'est égal, vous resterez. » Bonaparte considérait les monuments de Lyon, et en demandait les noms et l'explication au maire. La nomenclature finie, « Il paraît,

lui dit-il, qu'on vous aime ici: je vous environnerai d'une grande considération. Il faut ça pour un maire de Lyon. » Dans cette même journée, de Fargues publia une proclamation qui causa quelque étonnement. « Napoléon, dit-il, revient dans « cette cité, dont il effaça les ruines, dont il re« leva les édifices, dont il protégea le commerce « et les arts; il y trouve, à chaque pas, des mo« numents de sa munificence. Sur les champs de « bataille comme dans ses palais, toujours il veilla « sur vos intérêts les plus chers: toujours vos ma« nufactures obtinrent des marques de sa géné« reuse sollicitude. Habitants de Lyon, vous re« voyez dans Napoléon celui qui vint arracher, « en l'an 8, notre belle patrie aux horreurs de « l'anarchie qui la dévorait; qui, conduisant tou« jours nos phalanges à la victoire, éleva au plus « haut degré la gloire des armes et du nom fran« çais; qui, joignant au titre de grand capitaine « celui de législateur, donna à la France ces lois « bienfaisantes et salutaires dont chaque jour elle « apprécie les avantages. Citoyens de toutes les « classes, au milieu des transports qui vous « animent, ne perdez pas de vue le maintien de « l'ordre et de la tranquillité; c'est le plus sûr « moyen d'obtenir qu'il daigne vous continuer « cette bienveillance particulière dont il vous « multiplia tant de fois les gages. » Maintenu dans ses fonctions par Bonaparte, de Fargues sut profiter de son ascendant sur le peuple, pour entretenir le calme dans la ville de Lyon. La plus grande modération présida à la manière dont il exécuta les ordres de Napoléon. Cependant il entretenait avec le duc d'Angoulême une correspondance qui dura jusqu'à la capitulation du Pont-St-Esprit. Il fut remplacé, à la fin d'avril, par M. Jars. La bataille de Waterloo étant venue renverser Bonaparte, de Fargues, qui était demeuré à Lyon, eut avec M. de Chabrol, qui venait d'y rentrer secrètement, des conférences dont le but était de rétablir l'autorité royale. Dès le 17 juillet l'un et l'autre reprirent leurs fonctions, et firent disparaître tous les signes du gouvernement impérial, malgré la présence de quinze cents canonniers et tirailleurs de la garde impériale. Cette révolution s'opéra sans effusion de sang et sans tumulte. Le 24 juillet, de Fargues adressa au maréchal Suchet la lettre suivante: « La « ville de Lyon reconnaissante du service que lui a « rendu Votre Excellence en préservant ses murs « des désastres d'un siége, s'empresse de vous pré« senter le témoignage de sa profonde gratitude. « Vous la trouverez exprimée dans la délibération « prise par le conseil municipal, le 21 du courant, « dont il m'a chargé de vous transmettre une ex« pédition. Vous y verrez combien la ville de Lyon « sait apprécier le sacrifice que Votre Excellence a » fait à sa gloire pour mettre cette cité à l'abri « des fléaux que la guerre entraîne à sa suite. » Tant que les Autrichiens occupèrent Lyon, de Fargues contribua, par sa vigilance et sa fermeté, à alléger les charges que ce séjour faisait peser sur les habitants. Il fut nommé, au mois d'août suivant, membre de la chambre des députés par le collége électoral du département du Rhône, et reçut au mois d'avril 1816, étant à Paris, la croix de l'ordre de St-Léopold, que l'empereur d'Autriche lui envoya en témoignage de sa satisfaction et de son estime. Lors du renouvellement des maires, qui eut lieu en 1815, il fut réélu maire de Lyon, et revint dans cette ville. Après la dissolution de la chambre *introuvable*, de Fargues fut encore appelé à faire partie de la nouvelle assemblée; mais comme il n'avait pas quarante ans révolus, il attendit qu'il eût atteint cet âge pour se présenter à la chambre. Cette circonstance donna lieu à une décision portant que nul ne peut être élu député s'il n'est âgé de quarante ans. Entré dans la chambre des députés, le comte de Fargues, qui en 1815 avait voté avec la majorité, se rangea du côté de la minorité opposée au ministère Decazes. C'est dans le même sens que, se trouvant à Lyon au moment des troubles qui y éclatèrent contre le gouvernement royal, il seconda de tout son pouvoir le général Canuel, qui fit tous ses efforts pour les réprimer; et, plus tard, lorsque le nouveau ministère se montra l'appui des révoltés, il publia sur ces événements un ouvrage curieux et très-exact sous ce titre: *La vérité sur les événements de Lyon*, ou *Réponse au Mémoire de M. le colonel Fabrier*, Lyon, 1817, réimprimé à Paris, dans la même année. Cette brochure fut lue avec d'autant plus d'intérêt que, les journaux étant alors soumis à la censure, les circonstances les plus importantes de ces événements étaient peu connues, et que le ministère faisait tout ce qu'il pouvait pour les tenir cachées. Voici ce que dit alors un écrivain indépendant et très-digne de foi: « Depuis trente ans que la France est livrée à des agitations et à des complots de tous les genres, aucun fait n'a donné lieu à plus de discussions et de controverses, que la rébellion qui se manifesta l'année dernière dans la seconde ville du royaume. Il y a huit mois que cette révolte a éclaté, et des détails nombreux et contradictoires ont été publiés par le gouvernement et par les autorités locales; des actes authentiques, des jugements des tribunaux ont établi qu'il y avait eu *rébellion* contre l'autorité royale; la France tout entière en a été convaincue, et personne n'a élevé le moindre doute à cet égard. Mais d'autres actes publics et non moins authentiques ont ensuite éprouvé et destitué ceux qui avaient comprimé la rébellion, ceux qui avaient poursuivi les rebelles... » De Fargues ne fut cependant pas compris dans les destitutions que prononça, au nom du roi, le maréchal Marmont, mais ces désordres lui ca[...] sèrent beaucoup de chagrin; sa santé fut gra[...] ment altérée, et il mourut à Lyon le 23 avril 18[...] Ses funérailles furent faites aux frais de la v[...] avec la plus grande solennité. M. Munet, of[...] municipal, y prononça l'éloge du défunt, [...] imprima le *Procès-verbal de la cérémonie* [...] fut [...] les [...] tions, [...] nalsain [...] tu régi-

faite à Lyon, le 25 avril 1818, pour les obsèques de M. le comte de Fargues, décédé membre de la chambre des députés et maire de la ville de Lyon, in-4°. M—dj.

FARIA (Antoine de), fameux aventurier portugais, naquit à Lisbonne vers l'an 1505. Sans fortune en Europe, il alla aux Indes, en 1530, chercher des ressources près d'un gentilhomme de ses parents, qui était alors gouverneur de Malacca. Arrivé dans cette ville, il y trouva aussitôt des marchandises et du crédit. Il équipa un petit bâtiment, et avec dix-huit Portugais, ses compagnons de voyage, fit voile pour Lugor, ville de la dépendance du royaume de Siam, où il espérait débiter ses marchandises avantageusement. Mais à l'embouchure de la rivière de Lugor, il fut attaqué par un corsaire maure, qui, après lui avoir tué quatorze de ses Portugais et pris ses marchandises, coula à fond son bâtiment. Faria, avec quatre de ses compagnons, put à peine se sauver à la nage. Ayant gagné le rivage, ils virent, au point du jour, une barque qui côtoyait la rivière. Les rameurs entendirent leurs cris de détresse et vinrent à leur secours. Une charitable Indienne qui se trouvait parmi eux, et qui faisait sur ces côtes un commerce de sel, emmena les Portugais chez elle, et, après les avoir bien traités pendant plusieurs jours, les recommanda à un capitaine qui les conduisit à Patane. Faria avait appris que celui qui lui avait enlevé avec sa fortune toutes ses espérances, et qui l'avait mis dans l'impossibilité de s'acquitter avec ceux qui lui avaient fait crédit à Malacca, ne pouvait être que le fameux corsaire Caja-Azem, et il avait juré de le poursuivre par terre et par mer, jusqu'à ce qu'il en eût tiré la vengeance la plus complète. A Patane il trouva le moyen d'équiper encore un autre bâtiment, et, suivi par quelques jeunes gens que ses discours avaient enflammés, il commença à parcourir les mers à la recherche de Caja-Azem. Devenu corsaire lui-même, il se signala par un grand nombre d'exploits. Son nom était la terreur de tous ces pirates indiens, et au bout de quelques années, après beaucoup d'aventures, de combats et de dangers, il rencontra enfin celui à qui il avait juré une haine éternelle, le tua de sa propre main, et s'enrichit de ses dépouilles. Nous ne rapporterons pas tous les exploits de Faria; nous nous contenterons de rappeler deux de ses faits les plus remarquables. Devenu riche, Faria naviguait avec une petite escadre composée de plusieurs jonques. Une tempête les ayant dispersées, une de ces jonques alla se briser contre la côte. Les naturels, s'emparant des Portugais qu'elle contenait, les menèrent à la ville de Nonday. Le mandarin qui y commandait condamna ces malheureux au supplice. Faria, qui avait abordé au même rivage, ayant appris cette triste nouvelle, écrit au mandarin pour réclamer ses compagnons. Celui-ci ne répondit que par des injures, et ordonna qu'on les fustigeât cruellement. Faria, outré de cet affront, se met à genoux, implore le secours du ciel (c'était toujours sa coutume avant de se battre), fait la revue de ses soldats, qui pouvaient monter à trois cents, puis il s'avance jusqu'à la vue des murs de Nonday et jette l'ancre. La descente s'étant faite sans aucune opposition, on marcha vers la ville. Tout à coup des troupes, composant à peu près 1500 hommes, et commandées par le mandarin, vinrent s'opposer à leur passage; mais le feu des jonques et celui des troupes de débarquement les dissipèrent bientôt; le mandarin fut tué d'un coup de mousquet. Les Portugais alors, tout en poursuivant les fuyards, entrèrent dans la ville. Faria s'étant fait conduire aux prisons, délivra ses camarades, et ayant accordé, pendant une demi-heure, le pillage à ses soldats, il fit mettre le feu à la ville, qui fut bientôt réduite en cendres, n'étant bâtie que de sapins. Fatigué de mener une vie errante, comblé de richesses, à la prière de deux riches Portugais, Faria alla s'établir à Liampo, où le Portugal avait alors le même établissement qu'il a eu depuis à Macao. Les grandes victoires de Faria, les services qu'il avait rendus à sa nation en délivrant les mers des plus fameux pirates, le firent recevoir avec les honneurs les plus distingués. Il y vécut six mois au milieu de l'abondance et des plaisirs; mais bientôt son esprit turbulent lui fit chercher de nouvelles aventures. Il se proposa d'enlever des trésors immenses renfermés, disait-on, dans dix-sept tombeaux d'autant de rois de la Chine; ils devaient se trouver dans l'île de Calempbuy. Il s'embarqua de nouveau, et, après quatre-vingts jours de recherches, il mouilla devant cette île, qui n'était habitée que par trois cents bonzes. Une partie de ses gens et Faria lui-même y étant descendus, s'emparèrent d'une espèce de temple et d'un ermite qui le gardait; ils en emportèrent quelques richesses avec l'espérance d'en prendre bien d'autres le lendemain. Mais n'ayant pu emmener l'ermite ni pensé à le faire garder, celui-ci avertit ses trois cents compagnons. Des feux qu'ils allumèrent pendant toute la nuit instruisirent les habitants des pays voisins du danger où ils se trouvaient; de façon que le lendemain Faria, à son retour, voyant devant lui plus de 3000 ennemis, s'embarqua à la hâte avec ses Portugais; mais, pour comble de malheur, il s'éleva une furieuse tempête qui le jeta contre les rochers, où il périt misérablement avec une partie de ses compagnons. Faria pouvait avoir alors près de quarante-cinq ans. Son caractère avait été un mélange de bravoure et de cruauté, de générosité et d'avarice, de piété et de libertinage : il aurait eu de grandes qualités s'il leur avait donné une autre direction. Tous ces faits sont tirés des Mémoires de Mendez Pinto, qui l'accompagna dans tous ses voyages et fut témoin de sa mort, lui seul s'étant sauvé de la tempête avec quelques Portugais. B—s.

FARIA (Thomé de), né à Lisbonne, y mourut le 23 octobre 1628. Il était carme, et, après avoir

passé par les dignités de son ordre, il fut nommé coadjuteur de l'archevêque de Lisbonne, avec le titre d'évêque de Targa. Il est auteur d'une traduction de la *Lusiade* en vers latins. Un Portugais, homme de goût, dont nous adoptons le jugement avec une entière confiance, trouve que cette traduction est d'une rare exactitude, qu'elle est écrite avec élégance et pureté; mais que bien souvent la force et la concision du Camoëns disparaissent sous la plume un peu diffuse de Faria. La *Lusiade* latine a paru pour la première fois à Lisbonne, en 1622, in-8°; elle a été réimprimée dans le 5e volume du *Corpus illustrium poëtarum Lusitanorum*. L'éditeur, le P. Dos Reis, a joint à cette réimpression une notice sur la vie de Faria; on y trouvera le catalogue de ses autres ouvrages, que nous nous dispenserons d'indiquer ici, parce qu'ils sont ou sans importance, ou encore inédits. B—ss.

FARIA (MANOEL-SEVERIM DE), écrivain portugais, naquit à Lisbonne en 1581 ou 82. Dans sa première jeunesse il passa à Evora, où, sous la direction d'un oncle qui était chantre et chanoine de la cathédrale de cette ville, il fit ses cours de philosophie et de théologie, et fut reçu docteur dans ces deux facultés. Son oncle le reconnaissant digne, et par sa conduite et par ses lumières, de lui succéder dans ses dignités, les lui résigna en 1609, et se retira dans un couvent. Tranquille sur son sort, Faria ne vit pas pour cela ralentir son ardeur pour l'étude; il chercha au contraire à acquérir de nouvelles connaissances, et s'appliqua particulièrement à l'étude des saintes Écritures, de la théologie mystique, de l'histoire, de la politique, de la géographie et des antiquités romaines et portugaises. Il obtint dans ces dernières une grande réputation, et passa pour un des hommes les plus savants de son temps dans la numismatique. Il employa une grande partie des riches revenus de ses bénéfices à l'acquisition de livres rares et précieux, parmi lesquels on remarquait les ouvrages du Père Louis de Grenade, traduits en japonais, quelques anciens manuscrits en papyrus, d'autres en feuilles de palmier. Faria avait formé chez lui un petit Muséum de toutes sortes d'antiquités, et enrichi surtout d'une suite considérable de monnaies romaines et portugaises. Faria mourut à Evora, le 16 décembre 1655. On a de lui deux ouvrages, qui n'en forment qu'un, imprimés en même temps : 1° *Noticias de Portugal*, 2 vol.; 2° *Varios discursos politicos*, Lisbonne, 1624, 1 vol.; ibid. 1791, 3e édition. Dans le premier de ces ouvrages, l'auteur après avoir proposé des moyens pour porter le Portugal à l'état le plus florissant, traite de l'origine des titres et des armoiries des familles nobles de ce royaume; des monnaies anciennes, soit portugaises, soit gothiques, arabes et romaines, et il en donne les empreintes. Il parle ensuite des différentes universités d'Espagne, en rappelant les époques de leur établissement; de la propagation de la religion dans la Guinée; de la navigation des Portugais aux Indes-Orientales. Il finit son second volume par donner les vies de vingt cardinaux de sa nation. Les *Discursos politicos*, qui forment le troisième volume de son ouvrage, et qu'il ne faut pas confondre avec ceux qu'écrivit presque dans le même temps un autre Faria (*voy.* FARIA DE SOUSA), roulent sur des matières peu intéressantes de nos jours, et contiennent les vies de quelques Portugais illustres, comme celle de l'historien Couto, du poëte Camoëns, qui sont des plus exactes. A la partialité près, sentiment trop patriotique qu'on remarque toujours dans les auteurs portugais, l'ouvrage de Faria est curieux et intéressant. L'auteur y déploie beaucoup de discernement, une grande érudition sur l'histoire et la philologie anciennes et modernes. Son style pur, élégant, rappelle le beau siècle de la littérature espagnole. B—s.

FARIA BARREIROS (ANTOINE de), né à Lisbonne, consacrait le temps que lui laissait son travail de correcteur d'imprimerie à traduire en portugais des livres espagnols. Il a ainsi traduit *la Clef du ciel* du P. Corella, Lisbonne, 1714; *la Vie de Ste-Anne* du P. Lezana, ibid., 1716; *les Cris de l'Enfer* du docteur Bonetta, ibid., 1721, et dans la même année le roman de *Lazarille de Tormes*. On peut regretter qu'ayant du loisir et le goût des traductions, il n'ait pas exercé sa plume sur des sujets plus utiles. B—ss.

FARIA DE SOUSA (MANOEL), célèbre historien et poëte castillan, naquit le 18 mars 1590 à Souto en Portugal, dans la province d'Entre-Minho-y-Douro, d'une ancienne et illustre famille. Ses talents furent très-précoces, et quoique fort infirme dans son enfance il apprit parfaitement à dessiner et à peindre. A l'âge de neuf ans son père l'envoya à l'université de Braga, où il fit de grands progrès dans la grammaire et la philosophie. Il avait à peine atteint l'âge de quatorze ans qu'il entra en qualité de gentilhomme chez dom G. Gonzales, évêque d'Oporto, sous la direction duquel il se perfectionna dans les sciences. C'est dans cette ville que s'étant épris d'une jeune personne l'amour développa son talent poétique. Faria en fit les premiers essais dans un poëme où, sous le nom d'Albania, il célèbre la beauté de celle qu'il aime. Il se maria en 1618, et la mort lui ayant enlevé son protecteur, il passa à Madrid avec sa famille. Il fit son premier début à la cour; mais son humeur indépendante, son ton brusque et son abord sévère n'étaient pas des moyens propres à lui attirer les grâces et la faveur. Désirant revoir sa patrie, il retourna en Portugal, où les désagréments qu'il essuya l'obligèrent à revenir à Madrid en 1631. Dans la même année il suivit, en qualité de secrétaire, le marquis de Castel-Rodrigo dans son ambassade à Rome. Ses vastes connaissances lui méritèrent la considération de tous les savants qui entouraient Urbain VIII et celle de ce pontife lui-même. Quelques différends s'étant élevés entre lui et le marquis, il le quitta inopinément, et re-

vint en Espagne. Arrivé à Barcelone, il trouva que ce seigneur, piqué de son brusque départ, avait obtenu un ordre pour le faire arrêter; heureusement la protection de ses amis de Madrid lui fit bientôt rendre sa liberté. De retour dans la capitale il se livra entièrement aux lettres, qui lui firent toujours négliger sa fortune. Il obtint cependant une modique pension de Philippe IV et la croix de chevalier du Christ. Faria était un homme un peu singulier. Non content de penser et d'écrire en philosophe, il en avait adopté un peu trop scrupuleusement le costume; et comme une certaine originalité est presque toujours inséparable des grands talents, ni les prières de sa femme, ni les instances de ses amis ne purent jamais le faire consentir à se défaire d'une longue et épaisse barbe qu'il porta tant qu'il vécut, et qui ne rendait pas son extérieur bien prévenant. Cependant il était franc et sensible, et malgré son abord sévère, quand il se trouvait au milieu de ses amis, il dérogeait de ses principes, et se livrait à l'enjouement. Son application assidue et sa vie sédentaire lui causèrent une rétention d'urine dont il mourut à Madrid le 3 juin 1649, âgé de 59 ans, dans un état peu différent de l'indigence. Après la dissection de son cadavre on lui trouva dans la vessie cent cinquante pierres tant grosses que petites. Des deux filles qu'il laissa l'une se distingua par son talent dans la peinture, talent qu'elle ne devait qu'à son génie et à son application. Faria n'a écrit qu'en espagnol. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Discursos morales y politicos*, Madrid, 1623 et 1626, 2 part. in-12; 2° *Comentarios sobre la Lusiada*, Madrid, 1639, 2 vol. in-fol. Ces Commentaires, auxquels Faria travailla pendant vingt-cinq ans, servirent de prétexte à ses ennemis pour l'accuser devant l'inquisition. Ils prétendirent que Faria avait expliqué dans ce poëme les divinités du paganisme dans un sens qui faisait allusion aux vérités de la religion chrétienne. Mais ce tribunal, ayant examiné l'ouvrage, reconnut et déclara l'innocence de l'auteur. Il fut moins heureux avec l'inquisition de Lisbonne, qui, par l'ignorance des réviseurs, condamna l'ouvrage, et n'accorda à Faria que la liberté de se justifier. Il le fit dans l'ouvrage suivant : 3° *Defensa por los Comentarios sobre la Lusiada*, Madrid, 1640, in-fol.; mais le livre resta toujours défendu; 4° *Epitome de las Historias Portuguesas* (Histoire de Portugal), Madrid, 1626, 1672; Bruxelles, 1677, 1726. Cette Histoire conduit jusqu'au règne du roi Henri, et est très-estimée pour la véracité et l'impartialité de l'auteur, ainsi que pour l'érudition et les sages réflexions qu'elle renferme. Dans l'édition de 1731, in-folio, qui est la meilleure, elle est continuée jusqu'à 1730. Outre cela on y a joint une relation très-circonstanciée des expéditions de dom Sébastien en Afrique, et à la fin de chaque chapitre on trouve une suite chronologique des histoires sacrée, ecclésiastique, profane et des principaux événements; 5° *Imperio de la China y cultura Evangelica por los Religiosos de la Compañia de Jesus* jusqu'en 1635, d'abord écrite par Samedo, publiée et mise en ordre par Faria, Madrid, 1643, in-4°; Lisbonne, 1733, in-fol. Les ouvrages suivants sont posthumes : 6° *El Asia Portuguesa*, Lisbonne, 3 vol. in-fol.; le 1er en 1666, le 2e en 1674, le 3e en 1675. Dans le 1er volume Faria suit l'histoire jusqu'où Barros l'a conduite; la continue dans le 2e depuis le temps où celle de Barros finit (quelques biographes prétendent que dans ce 2e volume il a suivi l'histoire de Couto); le 3e contient ce qui s'est passé sous les trois Philippe; 7° *la Europa Portuguesa* jusqu'en 1557, Lisbonne; le 1er volume en 1678, le 2e en 1679. Ce livre est partagé en 4 parties; le 1er contient depuis le déluge jusqu'à Henri comte de Portugal, et le 4e embrasse les trois règnes des princes de la maison d'Autriche; 8° *El Africa Portuguesa*, Lisbonne, 1681, 2 part.; 9° *El America Portuguesa*, qui n'a pas été imprimée, quoique Lenglet en suppose une édition de 1674. L'Asie portugaise contient l'histoire de l'établissement des Portugais aux Indes orientales depuis le premier voyage entrepris par Vasco de Gama en 1497 jusqu'en 1640. Cette histoire curieuse et intéressante a été traduite en italien, en anglais et en français. Indépendamment de ces ouvrages Faria a encore laissé sept volumes de poésies, sous le titre de *Fuente de Aganipe, rimas varias* (la Fontaine d'Aganipe, ou Poésies diverses). Les quatre premiers volumes ont paru à Madrid en 1644, 1646. Ces poésies consistent en six cents sonnets, douze poëmes, vingt églogues et une grande quantité de chansons et de madrigaux, la plupart sur des sujets encore neufs. Dans ces compositions l'auteur se distingue en général par la beauté des images, l'énergie et la pureté de son style. Il y aurait cependant quelque défaut à lui reprocher dans ses compositions poétiques. Dans son poëme d'Albanie il prodigue trop les figures; dans ses chansons il est souvent entortillé, et plusieurs de ses sonnets manquent de naturel, et tout en visant au sublime il tombe dans le gigantesque et l'exagéré. Si le mérite de Faria ne put lui obtenir la protection des grands ni la faveur des rois, il lui procura tant qu'il vécut la considération de tous les savants et l'estime de ses amis. B—s.

FARIN (NICOLAS (1)), historien, né dans le 17e siècle à Rouen, embrassa l'état ecclésiastique, et ayant obtenu le modeste prieuré de Notre-Dame-de-Val, partagea sa vie entre ses devoirs et la recherche des antiquités de sa ville natale. Il mourut en 1675. On a de lui : *Histoire de la ville de Rouen*, 1668, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est écrit d'un style simple et clair; les faits y sont rapportés avec exactitude; et l'on y trouve une foule de détails intéressants et curieux. L'édition qu'on vient

(1) Tous les bibliographes lui donnent le prénom de *François*; mais M. Guilbert le nomme *Nicolas*, et l'on a dû croire qu'il était mieux informé que ses devanciers.

de citer est devenue très-rare; c'est pourtant la seule que les amateurs doivent rechercher. Les suivantes ont été retouchées par Jean le Lorrain, chapelain de l'église métropolitaine, mort en 1710, Rouen, 1706 et 1710, 3 vol. in-12; et par dom Ignace, chartreux de Rouen, réfugié à Utrecht, 1731 et 1738, 6 vol. in-12 ou 2 vol. in-4°. Mais les nouveaux éditeurs, sous le prétexte de rajeunir le style un peu vieilli de l'ancien historien, et de retrancher de son ouvrage quelques faits qu'une critique plus éclairée ne pouvait admettre, lui ont enlevé ce caractère de bonhomie et de naïveté qui en faisait tout le charme. On doit encore à Farin : *La Normandie chrétienne*, ou *l'Histoire chrétienne ; première partie contenant l'histoire des évêques qui sont au nombre des saints*, Rouen, 1669, in-4°. On trouve dans les *Mémoires biographiques* de M. Guilbert, t. 1, p. 434, une *Notice* sur Farin. W—s.

FARINA. *Voyez* BORROMÉE.

FARINACCI (PROSPER) ou FARINACIUS, célèbre jurisconsulte, né à Rome, le 30 octobre 1554, de parents pauvres, fut néanmoins envoyé à l'université de Padoue, où il acheva ses études avec beaucoup de distinction. Après avoir pris ses degrés, il revint à Rome, et y exerça la profession d'avocat. Il comptait tellement sur sa facilité et sur l'art dangereux de présenter les objets sous le point de vue le plus favorable, qu'il se chargeait indistinctement de toutes les causes qu'on lui apportait. Il acquit de cette manière, en assez peu de temps, une fortune considérable, qu'il employa, partie à se faire des protecteurs, et partie à satisfaire son goût pour les vices les plus honteux. Il semble avouer lui-même les déréglements dans lesquels il est tombé; en effet, son traité *De delictis carnis* commence par ces mots : *Delicta carnis omnes tangunt, et etiam, crede mihi, jurisconsultos, et quidem insignes.* Lorsqu'il fut parvenu, dit Tiraboschi, à la place de procureur fiscal, jamais magistrat ne se montra plus actif dans la recherche des coupables, ni plus sévère dans leur punition. Cependant, il eut besoin pour lui-même de cette indulgence qu'il refusait aux autres. Accusé d'un crime odieux, il ne dut qu'aux instances du cardinal Salviati la grâce qu'il obtint de Clément VIII; et on prétend que le pontife dit à cette occasion, faisant allusion au nom de Farinacci : « Je « conviens que la farine est bonne, mais le sac qui « la contient est bien souillé. » Farinacci rachetait ses défauts par des qualités brillantes. Il joignait à un esprit vif, une mémoire étonnante, et une ténacité extraordinaire dans le travail. Il fut successivement, sous le pape Clément VIII, conseiller dans la sacrée consulte, et sous le pape Paul V, procureur général fiscal de la chambre apostolique. Les ouvrages qu'il a publiés et surtout sa *Praxis criminalis*, le plus célèbre de tous, ont été pendant deux siècles entiers la règle presque unique de toutes les juridictions criminelles. Une réputation immense l'avait entouré pendant sa vie. Nicius Erithæus, in *Pinacotheca*, voy. *Prosper Farinacius*, en porte témoignage en ces termes : *Scripsit ita doctè, ita eruditè, ita feliciter, ut ex remotissimis orbis terræ partibus, plures non tam urbis visendæ quam ejus cognoscendi gratia, Romam venerant. Neque quisquam est rerum capitalium judex, neque eorum patronus, neque advocatus, quin libros ab eo editos habeat, quin legat, quin inde ad persequendos vel tuendos arma depromat.* Ce témoignage doit être vrai : chacun des ouvrages de Farinacius est un immense répertoire où toutes les questions qui peuvent s'élever dans chaque matière, sont successivement consignées. L'auteur rapporte, sur chacune de ces questions, toutes les autorités qui ont décidé l'affirmative et toutes celles qui se sont prononcées pour la négative; et après avoir rapidement analysé les motifs pour et contre, il émet succinctement l'opinion qui lui paraît préférable. Cette méthode, qui exclut toute idée théorique et générale, a toutefois l'avantage, au point de vue pratique, de résumer sur chaque point de droit tout le travail scientifique antérieur. De là, le succès qu'ont obtenu ces traités. Aujourd'hui encore ils sont très-curieux, parce qu'ils présentent, au point de vue historique, l'aperçu le plus complet de l'ancienne jurisprudence; et même sur un grand nombre de points, ils peuvent encore être utilement consultés. Du reste, ce légiste était, soit naturellement, soit systématiquement, dur et cruel: ses décisions penchent presque toujours vers l'opinion la plus rigoureuse. Cependant, dans quelques-uns de ses traités, *De pœnis temperandis* et *De indiciis*, il témoigne de quelque humanité et d'un certain scrupule dans l'administration des indices et des preuves. Il est vrai qu'il ne fait en général dans ces deux livres que consigner une doctrine déjà formée avant lui, notamment par Julius Clarus. Son autorité commença à décliner vers la fin du 18e siècle. Successivement attaqué par Beccaria, par Renazzi, et par les criminalistes modernes, on répudia peu à peu ses décisions qui, jusque-là, avaient été considérées comme des arrêts. Farinacci mourut à Rome en 1618, le 30 octobre, jour de sa naissance. La collection de ses ouvrages a été publiée à Anvers, 1620, et à Francfort, 1670, 1676, 13 vol. in-fol. Elle renferme : *Tractatus de hæresi; De immunitate ecclesiæ; Decisiones rotæ romanæ; Repertorium de contractibus; Repertorium de ultimis voluntatibus ; Praxis et theoria criminalis; Repertorium judiciale ; Consilia ; Fragmenta; Decisiones; Variæ quæstiones ; Tractatus de testibus; Decisiones posthumæ.* W—s et F. H.

FARINATO (PAUL), peintre, né à Vérone en 1525, descendait de la famille florentine des Farinata degli Uberti, qui avait joué un grand rôle dans la guerre des Guelfes et des Gibelins. On dit qu'après avoir étudié sous Giolfino, il alla à Venise voir les ouvrages du Titien et du Giorgion. S'il faut en juger par son style, il serait permis de croire qu'il a eu Jules Romain lui-même pour

maître de dessin. Il mourut en 1606, âgé de quatre-vingt-un ans; toujours gai, il se vantait de sa vieillesse, et dans un tableau placé à St-George, près de celui de Félix Brusasorci, il annonce qu'il a fait cet ouvrage à soixante-dix-neuf ans. Cette composition représente la multiplication des pains dans le désert, et offre une grande quantité de portraits de ses amis et de ses parents. Ce maître est du petit nombre de ceux qui, en avançant en âge, n'ont pas dégénéré. On n'en peut pas dire autant de l'Albane, qui mourut très-vieux, et vit tous les jours décliner sa réputation pendant les dernières années de sa vie. Il est même à remarquer que Farinato, qui avait été quelquefois un peu sec et un peu froid, ne laissa rien à désirer plus tard, par la finesse des contours, l'exactitude, la vérité, et même par l'étude du paysage. Ses dessins sont estimés. On recherchait même, du temps de Ridolfi, ses premières pensées et les modèles de cire qu'il faisait pour ses figures. On lui attribue un *St-Onuphre assis*, imité très-savamment du *Torse* du Belvédère. Ses carnations ont une teinte bronzée qui ne déplaît pas. Il a travaillé pour Mantoue, Plaisance et Padoue. On observe souvent dans un coin de ses tableaux un limaçon qu'il avait pris pour devise. Paul eut un fils, nommé Horace, qui s'appliqua à la peinture. Il vécut peu de temps, et n'acquit pas une grande réputation. A—D.

FARINATOR (MATHIAS), religieux carme, était de Vienne en Autriche, et vivait à la fin du 15e siècle. Le bibliothécaire de son ordre (Côme de Villiers), le présente comme un illustre philosophe (*insignis*), et l'un des plus savants théologiens de son temps. Cependant il serait resté dans l'oubli, s'il n'avait attaché son nom au *Lumen animæ* (1), vaste recueil de lieux communs de morale, extraits des anciens poëtes, des orateurs, des philosophes et des pères de l'Église. Farinator ayant retrouvé dans quelques bibliothèques de l'Allemagne une copie de cet ouvrage, offert en 1330 au pape Jean XXII, par le compilateur anonyme, le divisa par chapitres, y joignit une préface, une table des matières, et, à la prière de quelques personnes pieuses, le publia sous ce titre : *Liber moralitatum elegantissimus, magnarum rerum naturalium, lumen animæ dictus*, Augsbourg, 1477, in-fol., goth. de 369 f. Cette édition fut immédiatement suivie d'une seconde qui fut achevée au mois de décembre de la même année, Augsbourg, in-fol. de 348 f. Panzer en indique quatre autres dont la plus récente est de 1482. Le P. Liron, dans ses *Singularités historiques*, t. 1, p. 368, a donné de nouveaux éclaircissements sur cet ouvrage avec des fragments des préfaces de l'éditeur et de l'auteur, et la liste des principaux écrivains cités dans cette compilation (*voy.* pour plus de détails la *Biblioth. carmelitana.*) W—s.

(1) On a cru longtemps Farinator l'auteur de cet ouvrage, dont il n'est que l'éditeur.

FARINE (PIERRE-JOSEPH, vicomte), maréchal de camp, né le 2 octobre 1770 à Damrichard, bailliage de Baume, entra sous-lieutenant en 1791 dans le deuxième bataillon des volontaires du Doubs, fit les premières campagnes sur le Rhin, et se distingua dans plusieurs affaires, notamment à Kaiserlautern. Nommé successivement lieutenant et capitaine de grenadiers, puis adjoint aux adjudants généraux, il fit en cette qualité partie de l'état-major de la division St-Cyr, employée au blocus de Mayence. Il fut attaché depuis à la division Delmas, passa le Rhin avec l'armée de Moreau en 1796, donna des preuves de valeur et de sang-froid dans plusieurs occasions, et fut chargé par Desaix d'établir une communication avec l'armée de Sambre-et-Meuse. Lors de la retraite si célèbre de Moreau il revenait avec le parc général d'artillerie; attaqué par l'avant-garde autrichienne, il fit tête à l'ennemi, dont les forces étaient bien supérieures, et parvint à sauver son convoi ; mais blessé de plusieurs coups de sabre à l'épaule gauche et à la tête, il fut renversé de son cheval, fait prisonnier et conduit dans une forteresse de Bohême. Echangé quelques mois après, il rejoignit son compatriote, le général Michaud (*voy.* ce nom), qui venait de le choisir pour son aide de camp, et le suivit en 1800 à l'armée d'Italie. Sa belle conduite à Valleggio, dans la journée du 26 décembre, est mentionnée dans le rapport d'Oudinot. Chef d'escadron au vingt-troisième régiment de dragons, il fit sous les ordres de Masséna la campagne de 1805, se signala au passage du Tagliamento, et fut ensuite chargé d'explorer les gorges de la Carinthie. Il fut envoyé l'année suivante à l'armée de Naples, et nommé commandant de Salerne. Major en 1807, puis en 1809 colonel du quatrième de dragons, il rejoignit ce corps en Espagne, et fut chargé de différentes expéditions, dont il s'acquitta constamment avec succès. Il se signala depuis au siége de Badajoz, à la bataille d'Albuféra, et enfin à Usagré. Dans cette dernière affaire, il eut son cheval tué sous lui, et n'ayant pu se dégager, il fut fait prisonnier et conduit en Angleterre. S'étant évadé dans les derniers jours de décembre 1811, il revint à Paris, d'où, au mois de mars 1812, il fut envoyé à l'armée de Russie. Il rejoignit Macdonald au delà de Kœnigsberg, prit part au combat de Brunsberg et fut avec son régiment enfermé dans Dantzig, dont il partagea la glorieuse défense. Créé général de brigade en 1813, il fut après la capitulation de Dantzig conduit à Kiow. Il adhéra, de concert avec les autres généraux prisonniers, à la déchéance de Napoléon, et fut à son retour en France nommé par le roi chevalier de St-Louis et commandant de la Légion d'honneur. Dans la courte campagne de 1815 il commandait une brigade de cuirassiers, et fit en avant de Ligny, le 15 juin, une charge qui détermina la retraite des Prussiens. A Waterloo, il eut trois chevaux tués sous lui et fut blessé d'une balle à la tête. Cette blessure l'empêcha de suivre

l'armée au delà de la Loire; mais il concourut au licenciement de la cavalerie. Nommé inspecteur en 1816, il fut chargé en 1818 d'organiser à Caen le dépôt général des remontes, dont il eut ensuite la direction. Il reçut en 1821 le titre de vicomte, fut nommé inspecteur général de la cavalerie, et quelque temps après mis en disponibilité. A la révolution de 1830, il fut fait commandant du département de Seine-et-Marne; mais, atteint par l'ordonnance sur les retraites, il ne tarda pas à être remplacé, et revint à Paris, où il mourut dans les derniers jours d'octobre 1833, laissant une fille unique mariée à M. Brach, colonel du quatrième régiment de hussards. W—s.

FARINELLI, célèbre chanteur italien, naquit à Naples le 24 janvier 1705; son véritable nom était *Charles Broschi;* il reçut de son père ses premières leçons de musique. Celui-ci trouvant dans Charles toutes les dispositions requises pour former un grand musicien, se décida à outrager la nature pour donner à son fils une voix plus souple, plus moelleuse, et faire, par ce moyen, sa fortune. Farinelli se forma alors à l'école du fameux maître Porpora. A l'âge de dix-sept ans il fit son premier début à Rome en qualité de première chanteuse dans le théâtre d'*Aliberti* (1). Il y chantait un air de flûte, *Obligé;* l'artiste qui jouait cet instrument passait pour être un prodige dans son art. Farinelli, cependant, par la douceur de sa voix et la rapidité de ses sons, obtint sur lui la victoire. Alors tous les théâtres de l'Italie se le disputèrent; et mis d'abord au rang des Elisi, des Gizzielli et des Caffarelli, il les surpassa bientôt en réputation et en mérite (2). En 1734 il passa à Londres, où il fut reçu avec un enthousiasme général, mais où il trouva un redoutable adversaire; c'était Caffarelli. Ces deux célèbres chanteurs jouaient sur deux théâtres différents. Pour mieux juger de leurs talents, on les réunit dans une seule salle, en les faisant chanter dans une même pièce. Dans cette pièce Caffarelli représentait un tyran farouche, et Farinelli un héros malheureux courbé sous le poids de ses chaînes. Caffarelli d'abord obtint tous les suffrages; mais quand le morceau de Farinelli arriva, le premier fut tellement saisi de plaisir et d'admiration, qu'oubliant tout à fait son rôle, il courut à son prisonnier et l'embrassa tendrement. Les effets étonnants que produisait, ainsi que nous le verrons dans la suite, la voix de Farinelli sur tous les auditeurs, rendent assez vraisemblables ceux qu'on raconte des musiciens de l'antiquité; et on ne doit plus douter que Timothée et Terpandre n'aient pu, par le charme de leur musique, arracher des larmes aux cœurs les plus endurcis. Farinelli quitta enfin Londres, comblé d'éloges et de présents (1). Le roi d'Espagne, Philippe V, se trouvait chargé d'infirmités depuis plusieurs années; on crut que le talent de Farinelli pourrait faire quelque distraction à ses maux. Il fut appelé à la cour de Madrid; et sa voix produisit plus d'effet sur le monarque infirme que n'avaient fait jusqu'alors tous les remèdes de l'art. Devenu nécessaire à la santé de Philippe, on lui assigna aussitôt des appointements considérables. Son unique tâche fut, pendant plusieurs années, de chanter tous les soirs quatre ariettes, constamment les mêmes, d'après les ordres et l'uniformité du goût du roi. Durant le règne de Philippe, les manières aimables et le talent de Farinelli lui avaient attiré l'estime et la considération de toute la cour; mais il n'exerça une véritable influence que sous le règne de son successeur. Il la dut en grande partie à la faveur dont il jouissait auprès de la reine, lorsqu'elle n'était encore que princesse des Asturies, faveur qui augmenta toujours quand elle occupa le trône. Non contente de voir son protégé riche et bien accueilli, elle voulait l'élever; l'occasion ne tarda guère à se présenter. Le bon et sage Ferdinand VI avait hérité des infirmités de son père. Dans le commencement de son règne, surtout, il fut tourmenté d'une mélancolie dont rien ne pouvait le guérir. Seul, enfermé dans sa chambre, à peine il y recevait la reine; et pendant plus d'un mois, malgré les instances de celle-ci et les prières de ses courtisans, il s'était refusé à changer de linge et à se laisser raser. Ayant inutilement épuisé tous les moyens possibles, on eut recours au talent de Farinelli. Farinelli chanta; le charme fut complet. Le roi, ému, touché par les sons mélodieux de sa voix, consentit sans peine à tout ce qu'il voulut exiger de lui. La reine alors se faisant apporter une croix de Calatrava, après en avoir obtenu la permission du monarque, l'attacha de sa propre main à l'habit de Farinelli. C'est de cette époque que date son influence à la cour d'Espagne, et ce fut depuis ce moment qu'il devint presque le seul dispensateur des faveurs royales. Il faut cependant avouer qu'il ne les accorda qu'au mérite, qu'elles n'étaient pas pour lui l'objet d'une spéculation pécuniaire, et qu'il n'abusa jamais de son pouvoir. Ayant observé l'effet qu'avait produit la musique sur l'esprit du roi, il lui persuada aisément d'établir un spectacle italien dans le palais de Buen-Retiro, où il appela les plus habiles artistes de l'Italie. Il en fut nommé directeur; mais ses fonctions ne se bornaient pas là. Outre la grande prépondérance

(1) A Rome et dans les villes des États du pape où résidait un légat, c'étaient des hommes qui, dans les théâtres, remplissaient les rôles de femmes. Cependant sous le règne de Pie VI, ce pontife accédant aux sollicitations de sa nièce, madame la princesse Braschi, on permit que des femmes pussent jouer sur les théâtres de la capitale ainsi que sur ceux des légations.

(2) Voilà à peu près comme s'exprime à l'égard de Farinelli le docteur Burney dans son *Histoire de la Musique* : « On trouvait dans sa voix toutes les qualités réunies, la force, la douceur et la mesure, et sa méthode était à la fois gracieuse, tendre et d'une étonnante rapidité. Il était au-dessus de tout ce qui avait paru de chanteurs avant lui; il subjuguait tous ceux qui l'entendaient, les savants, les ignorants, ses amis et ses ennemis. » Le célèbre père Martini, en parlant de ce chanteur extraordinaire, se sert à peu près des mêmes expressions.

(1) On a évalué à 5000 liv. sterling la totalité de ce qu'il y gagnait annuellement.

qu'il continuait à exercer sur le roi et la reine, Farinelli était souvent employé dans les affaires politiques; il avait de fréquentes conférences avec le ministre la Ensenada, et était plus particulièrement considéré comme l'agent des ministres de différentes cours de l'Europe qui étaient intéressées à ce que le Roi Catholique n'effectuât pas le traité de famille que la France lui proposait (*voy.* FERDINAND VI). Dans cette occasion les vues de Farinelli étaient des plus justes; ce traité ne pouvant alors convenir à l'Espagne, uniquement occupée à cicatriser les blessures que lui avaient causées les guerres de la succession. Tant de grandeur et de bonheur furent cependant troublés par quelques nuages. La reine, la meilleure protectrice de Farinelli, eut une fois la faiblesse d'écouter ses ennemis. Il s'en aperçut, et n'ayant pu trouver le moment de l'entretenir, Farinelli, par l'entremise d'une de ses dames, se fit introduire dans une chambre qui communiquait à celle de la reine; là, accompagné de sa guitare, avec des sons touchants il exprima la douleur qu'il ressentait de l'injuste courroux de sa souveraine. Celle-ci, attendrie, ne tarda pas à reconnaître le musicien dont la voix avait apaisé tout à fait sa colère. On l'écouta, et son innocence ayant été reconnue, ce ne fut que pour céder à ses instances que la reine consentit à pardonner à ses ennemis. Farinelli, sans être précisément un homme instruit, avait cependant obtenu de la nature ce tact fin, cet esprit délicat et cette éloquence simple et sans apprêt qui tiennent souvent lieu de science et de talent. Qu'on ajoute à cela un caractère doux, bienfaisant, un ton noble et aisé dans les manières, et l'on ne s'étonnera plus qu'un simple chanteur soit parvenu à exercer une aussi grande influence dans une cour alors une des plus florissantes de l'Europe. Loin d'écouter pour cela un vain orgueil, ce fut sa modestie surtout qui désarma ceux qui auraient pu être un obstacle à sa fortune. Sa déférence et son respect pour les grands lui captivèrent l'amitié de la plupart d'entre eux. A l'égard de ses ennemis, il ne cherchait à les connaître que pour les obliger; les traits suivants développeront mieux la noblesse de son caractère. Un grand seigneur de la cour sollicitait depuis longtemps une ambassade que le roi n'avait jamais voulu lui donner. Farinelli n'ignorait pas que ce grand, quoique doué des talents nécessaires pour occuper cette place, avait cherché à lui nuire dans plusieurs occasions. Malgré cela, oubliant tout ressentiment, il sut si bien agir près du monarque en faveur de son ennemi, qu'il obtint enfin pour lui la place qui était l'objet de ses désirs. « Mais ne savez-vous pas, dit le roi à Farinelli, « qu'il n'est point de vos amis? qu'il parle mal de « vous? — C'est ainsi, sire, répondit Farinelli, que « je désire me venger. » Une autre fois, traversant une des salles du palais pour se rendre chez le monarque, il entendit un garde qui le maudissait à haute voix, tout en plaignant la faiblesse du souverain d'accorder sa faveur à un misérable musicien. Farinelli prit à l'instant des informations sur ce garde, et il apprit qu'il servait depuis trente ans sans avoir pu obtenir un avancement quelconque. En sortant de l'appartement du roi, Farinelli lui présenta un diplôme de colonel de la part de Sa Majesté. Le garde confus, stupéfait, se jette dans les bras de son bienfaiteur, qui, pour toute réponse à ses expressions d'excuses, de reconnaissance, lui dit : « Un garde n'est pas assez riche « pour fournir aux équipages d'un colonel; nous « arrangerons cela demain, car demain je vous « attends à dîner chez moi. » Quand on a de si nobles sentiments, on aurait tort de regretter une illustre naissance. L'anecdote que nous allons rapporter donnera une idée de l'affabilité et des manières de Farinelli. Son tailleur vint un jour lui apporter de riches habits commandés pour un jour de gala; Farinelli lui demanda son mémoire. Le tailleur hésita un peu, dit qu'il ne l'avait pas, mais que s'il daignait lui faire l'honneur de chanter quelque morceau, il estimerait cette faveur au delà de toute récompense. Farinelli, sans mot dire, le prit par la main, le conduisit dans son cabinet de musique, déploya devant lui tous ses talents comme il aurait fait devant le roi lui-même. Le tailleur extasié, après bien des remercîments, allait se retirer, Farinelli l'arrêtant l'obligea de recevoir une bourse qui contenait le double de ce que pouvaient coûter les habits (1). La mort de la reine et du roi, arrivée dans l'intervalle d'un an, jeta Farinelli dans l'accablement le plus profond. Il quitta l'Espagne, et se retira en 1762 à Bologne, où il fit bâtir une superbe maison de campagne hors de la porte dite de Saragosse. Là il menait une vie tranquille, et recevait tous les étrangers de marque qui désiraient le connaître. Loin du tumulte des cours, ses principales occupations étaient sa harpe et la culture de son jardin. Il encouragea le père Martini à écrire son *Histoire de la musique*, et l'aida de sa fortune à former la plus belle collection d'ouvrages sur la musique qu'on eût encore vue (*voy.* MARTINI). Après avoir répandu des bienfaits sur tous les malheureux qui l'environnaient, Farinelli mourut le 15 juillet 1782, à l'âge de 78 ans. Il ne laissa qu'un neveu, héritier de sa fortune, et c'est de ce dernier qu'on a appris (en 1792) les principaux faits de cet article (*voy.* DITTERS DE DITTERSDORF). B—s.

FARINI (JEAN), mathématicien, naquit le 10 avril 1778, à Ruffi, près de Ravenne, d'une famille honorable. Après avoir achevé ses études littéraires à Ravenne, il fréquenta les cours des universités de Pise, de Bologne et de Pavie, et sut mériter l'affection de ses maîtres par son application et par la douceur de son caractère. Le premier ouvrage qui le fit connaître fut un mémoire, dans lequel il démontre que le *Bélier hydraulique*

(1) Cette anecdote a fourni à M. Gouffé le sujet d'un joli opéra en un acte, intitulé *le Bouffe et le Tailleur*, joué au théâtre des Variétés en 1804.

de Béthencourt (*voy.* ce nom), récemment honoré des suffrages de l'Institut de France, ne pouvait remplir les promesses de l'inventeur. Ce mémoire, imprimé dans le tome 3 du *Recueil de la Société d'encouragement* de Milan, fixa sur l'auteur l'attention du comte Paradisi, provéditeur des eaux; et cet habile ministre s'empressa d'attacher Farini comme ingénieur à l'arsenal de Venise, où le gouvernement italien faisait alors exécuter des travaux d'une grande importance. De cette place, il passa professeur en 1810, à l'université de Padoue, et fut chargé de l'enseignement de la physique, puis des mathématiques transcendantes. Ce fut à cette époque qu'il composa deux mémoires très-remarquables : l'un, inséré dans le *Recueil de l'Acad. des sciences de Padoue,* contient la *Théorie* du tour à plusieurs cylindres ayant un seul axe, inventé par M. Borgnis; et le second, que l'auteur laissa manuscrit, une nouvelle démonstration du fameux théorème qu'Euler a qualifié *maxime memorabile.* On pouvait attendre d'autres résultats des recherches de ce savant; mais son exclusive application à l'étude acheva promptement de miner sa santé naturellement délicate, et il mourut le 25 décembre 1822, à l'âge de quarante-quatre ans. Son condisciple et son ami, l'habile professeur Santini, prononça son *Oraison funèbre,* Padoue, 1823, in-8°. — L'abbé *Pellegrino* FARINI, frère du mathématicien, recteur du collége de Ravenne, jouissait dès lors de la réputation d'un des premiers prosateurs de l'Italie. W—s.

FARISSOL (ABRAHAM, fils de *Mardochée*), rabbin, plus connu sous le nom de Peritsol, qui n'est qu'une prononciation corrompue de Farissol, comme l'a prouvé M. de' Rossi, naquit à Avignon, vers le milieu du 15e siècle. Il quitta sa ville natale vers l'année 1471, et se transporta à Ferrare : il y fixa, à ce qu'il paraît, son domicile, sans cependant abandonner tout à fait Avignon, où demeurait sa famille, et où on le retrouve en 1528. Ce fut à Ferrare qu'il composa ses principaux ouvrages, et notamment, ainsi qu'il l'assure lui-même, celui qui a pour titre : *Iggheret orechot olam,* c'est-à-dire *Petit traité des chemins du monde,* et qui a été publié d'abord en hébreu, à Venise, en 1587, et ensuite en hébreu et en latin, par Hyde, à Oxford en 1691. Il a été de nouveau imprimé en hébreu seulement à Offembach, en 1720, et à Oxford, en 1767, avec la traduction et les notes de Hyde, dans le tome Ier du recueil intitulé *Syntagma dissertationum, quas olim.... Th. Hyde separatim edidit.* Ugolini l'a aussi inséré dans le tome 7 de son *Tesoro delle antichità sacre.* L'édition de Venise, 1587, est très-rare. Farissol composa cet ouvrage en 1525 : il paraît s'être proposé pour but principal de faire voir qu'il existait en diverses contrées de l'Asie des communautés de juifs, vivant sous leurs lois et sous des princes de leur nation, et il établit cette assertion sur des récits fabuleux ou exagérés, ou enfin détournés de leur véritable sens. Ce traité, qui pouvait avoir quelque utilité pour les juifs à l'époque où il fut composé, parce qu'il rendait compte des découvertes faites depuis un demi-siècle par les navigateurs portugais et espagnols, serait aujourd'hui dépourvu de tout intérêt, sans les notes savantes que Hyde a jointes à sa traduction. La lecture du texte est peu agréable, à cause du grand nombre de mots étrangers qu'on y rencontre, et parce que le style en est assez souvent obscur. Farissol est encore auteur de divers ouvrages : ce sont : 1° un Commentaire inédit sur le Pentateuque, intitulé *Pirchè schoschanim,* ou *les Fleurs des Lis;* 2° un Commentaire sur Job, imprimé dans la grande Bible rabbinique de Venise, 1517, et dans celle d'Amsterdam, 1724; 3° un Commentaire inédit sur l'Ecclésiaste; 4° une Défense de la religion juive contre les chrétiens, ayant pour titre : *Maghen Abraham,* ou *le Bouclier d'Abraham.* M. de' Rossi ajoute à ces ouvrages diverses lettres et dissertations, et un abrégé de l'*Isagoge* de Porphyre et des livres des *Catégories* et de l'*Interprétation* d'Aristote. On ignore l'époque de la mort de ce rabbin. S. d. S—Y.

FARJAT (BENOIT), graveur, naquit à Lyon en 1646. Il suivit à Rome Guillaume Château, son maître, qu'il a surpassé, et se fixa dans cette ville, où il épousa la fille du Bolognèse. Ses principaux ouvrages sont : la *Communion de St-Jérôme,* d'après le chef-d'œuvre du Dominiquin, le même tableau que Frey a gravé; une *Sainte Famille,* d'après Piètre de Cortone; le *Baptême de Jésus-Christ,* d'après C. Maratte; la *Course d'Hippomène et d'Atalante,* d'après Lucatelli; le *Mariage de Ste-Catherine* et la *Tentation de St-Antoine,* d'après Annibal Carrache : ce dernier sujet a été gravé aussi par G. Audran et Claude Stella. On a encore de Farjat beaucoup d'autres estampes d'après Solimène, Ciro-Ferri, J.-B. Gauli, l'Albane et autres. P—E.

FARLATI (le P. DANIEL), historien, naquit en 1690 à St-Daniel dans le Frioul, d'une famille noble. Ayant embrassé la règle de St-Ignace, il acheva ses études théologiques et fut envoyé par ses supérieurs à Padoue, et de là à Rome où il se lia avec les hommes les plus distingués. Revenu à Padoue il s'y voua à la prédication, et forma avec le P. Ricepati une liaison très-étroite. Ce savant confrère avait depuis longtemps conçu le projet d'écrire une histoire sacrée de l'Illyrie; et les habitants de cette contrée cherchaient à exciter son zèle à cet égard. Mais très-capable de se livrer à de pénibles recherches, Ricepati manquait du tact et de la sagacité nécessaires à l'historien. Dès 1720, il avait publié un prospectus; mais il n'avait pas encore sérieusement commencé cet immense travail, lorsque Farlati offrit d'y concourir. Cette offre fut aussitôt acceptée; et les deux jésuites partirent ensemble pour l'Illyrie, qu'ils parcoururent bravant tous les dangers et toutes les fatigues afin de recueillir des matériaux. Leur récolte fut immense; mais Ricepati mourut presque aussitôt

après leur retour à Padoue en 1742; et Farlati se trouva seul chargé de ce grand ouvrage. Les documents et pièces rassemblés sans ordre et sans méthode formaient seuls plus de trois cents volumes in-folio. Farlati employa dix ans à débrouiller ce chaos, à comparer des pièces écrites dans les différents dialectes des Slaves et dans un latin plus difficile encore à comprendre pour un homme qui n'avait connu que la langue de Virgile et de Cicéron. A force de temps et de courage il parvint à composer avec ces matériaux informes l'*Histoire ecclésiastique* de la Dalmatie, ouvrage aussi curieux que savant, et qui suffit pour lui mériter une réputation durable. Le P. Farlati mourut à Padoue, en 1773, dans un âge avancé. Son principal ouvrage, l'*Illyricum sacrum*, se compose de 5 tomes en 6 volumes in-fol., qui parurent à Venise de 1751 à 1775. L'auteur, dans le premier tome, après avoir traité de l'origine des Dalmates, ainsi que de la géographie et des divisions successives du pays qu'ils habitaient, donne l'histoire de la prédication de l'Évangile et de l'établissement du christianisme dans cette contrée. Le second tome se divise en deux parties qui contiennent l'une l'histoire de l'église de Salone, l'autre la vie de l'empereur Dioclétien; les suivantes n'offrent ni moins de variété ni moins d'intérêt. Le dernier volume, publié par le P. Jacq. Coleti (*voy.* ce nom), que Farlati s'était associé depuis quelques années, est précédé de la Vie de l'auteur. Tous les savants ont donné des éloges à ce travail gigantesque des trois jésuites, et les censeurs des *Actes* de Leipsick, ordinairement très-sévères pour les ouvrages des Italiens, l'ont vivement recommandé à l'attention publique. Farlati se proposait de publier aussi l'histoire civile et politique de l'Illyrie, et il en avait déjà rassemblé les principaux éléments; la personne à qui il avait confié un des volumes manuscrits pour le porter de Padoue à Venise l'ayant égaré, il recommença son travail sans exprimer la moindre plainte. Indépendamment de ce monument historique, on lui doit : *Artis criticæ inscitia, antiquitatis objectæ liber singularis*, Venise, 1777, in-4°. Cette dissertation, mise au jour par Coleti, lequel y joignit une préface et des notes, est la réfutation des principes de critique adoptés par Baillet, Dupin, etc., dont Farlati signala plusieurs erreurs. W—s.

FARMER (Hugues), théologien anglais non-conformiste, était issu d'une très-bonne famille, et naquit en 1714, près de Shrewsbury. Il termina ses études théologiques à Northampton, sous le respectable docteur Doddridge. Sa première situation fut celle de chapelain d'un riche *dissenter* nommé Coward, connu par les singularités de son caractère autant que par son zèle religieux. Ce fut lui qui fit construire à Walthamstow un temple où se réunit bientôt une congrégation composée des hommes les plus riches de la secte, et dont Farmer fut nommé ministre. Une de ses bizarreries était de fermer de très-bonne heure dans l'après-dînée la porte de sa maison, et de ne plus l'ouvrir à qui que ce fût jusqu'au lendemain matin. Son chapelain ayant un jour oublié l'heure fixée, fut obligé d'aller chercher un gîte ailleurs. Il le trouva chez un M. Snell, solliciteur et homme de mérite, et depuis ce moment n'eut pas d'autre domicile pendant plus de trente ans. Farmer fut nommé en 1761 l'un des prédicateurs d'une congrégation de *dissenters*, à Londres. Son caractère et son éloquence lui acquirent une grande réputation, qui s'accrut encore par la publication de ses ouvrages. C'est en 1761 que parut sa *Recherche sur la nature et le but de la tentation de Notre-Seigneur dans le désert*, où il s'attache à démontrer que cette tentation n'eut lieu que dans une vision qui présenta au Sauveur la vue des travaux de son ministère futur. On remarqua dans cet ouvrage une profonde connaissance de la littérature sacrée et profane, un jugement sain, beaucoup de clarté et de force de raisonnement. L'auteur y ajouta de nombreux arguments dans une seconde édition qu'il en donna en 1765. Il publia en 1771 une *Dissertation sur les miracles, qui a pour objet de prouver qu'ils sont les arguments d'une interposition divine et des preuves absolues de la mission et de la doctrine d'un prophète*. Il fut accusé d'avoir, dans la composition de cet ouvrage, profité, sans en faire l'aveu, d'un traité sur le même sujet, publié par Lemoine; mais cette imputation était très-injuste, comme on en put juger par l'*Examen* de ce traité, qu'il fit imprimer en 1772. Farmer donna en 1775 un *Essai sur les démoniaques du Nouveau Testament*, où il cherche à prouver que les maladies attribuées à des possessions du démon sont l'effet de causes naturelles, et non de l'action de quelque malin esprit. Cet essai fut attaqué avec chaleur par un théologien anglican, le docteur Guillaume Worthington, dans sa *Recherche impartiale au sujet des démoniaques de l'Évangile*, etc., 1777. Farmer y répondit en 1778, par ses *Lettres au docteur Worthington*. L'ouvrage ayant été également attaqué avec habileté, mais avec beaucoup d'aigreur, par un non-conformiste, le docteur Fell, dans un traité intitulé *les Démoniaques*, 1779, Farmer, en y répondant d'une manière indirecte dans le cours de son dernier ouvrage, *The Prevalence*, etc., c'est-à-dire *l'opinion de la croyance universelle de l'adoration des esprits humains chez les anciennes nations païennes, établie et démontrée*, traita ce théologien avec une sévérité qui parut excessive aux yeux du public. Fell répliqua en publiant, en 1785, l'*Idolâtrie de la Grèce et de Rome, distinguée de celle des autres nations païennes, dans une lettre au révérend Hugues Farmer*. Farmer, qui n'aimait pas la controverse, ne reprit point la plume. Il résigna successivement ses fonctions ecclésiastiques, après avoir été quarante ans pasteur de la congrégation de Walthamstow. Il mourut dans ce hameau le 6 février 1787, et fut enseveli dans le même tombeau que son ami Snell. Hugues Farmer unissait aux qualités éminentes

qui distinguent ses ouvrages les qualités aimables qui brillent dans le monde et font rechercher la société. On ne lui a reproché qu'une réserve déplacée dans l'aveu de ses opinions religieuses. Tous ses ouvrages avaient pour but commun d'établir que l'univers est gouverné par Dieu seul, et ils passent pour les meilleurs qui aient été publiés dans le même but. Il avait laissé un grand nombre de lettres, de sermons et autres manuscrits de sa composition, qui furent livrés aux flammes après sa mort, conformément à ses désirs. Ils furent longtemps regrettés; mais il ne paraît pas qu'on y ait beaucoup perdu, s'il faut en juger par quelques extraits, tels qu'un fragment de *Dissertation sur l'histoire de Balaam*, qui ont été publiés en 1805, à la suite des *Mémoires sur la vie et les écrits de Hugues Farmer*, par un de ses amis, Michel Dodson, Londres, in-8°. X—s.

FARMER (Richard), célèbre critique anglais, né en 1735, était fils d'un bonnetier de Leicester; il commença son éducation dans l'école publique de son pays natal, et vint l'achever au collége Emmanuel, de l'université de Cambridge. Il se faisait remarquer par la douceur de son caractère, son application à l'étude et la vivacité de son esprit; il montra même dans sa jeunesse quelque talent pour la poésie. Il obtint en 1760 l'emploi d'instituteur particulier dans son collége, emploi auquel il était plus propre par son savoir que par son exactitude. Il desservait en même temps la cure de Swavesey, à huit milles de Cambridge. La société des antiquaires de Londres le reçut au nombre de ses membres en 1765. En 1766 il fit paraître le prospectus de l'*Histoire et les Antiquités de la ville de Leicester*, recueillies originairement par Thomas Staveley. Cet ouvrage devait être publié par souscription, sur le manuscrit de l'auteur, avec des additions, etc., par Richard Farmer; mais d'autres occupations, et plus encore son amour pour le repos, favorisé par l'aisance dont il jouissait, l'empêchèrent de mettre la dernière main à cet ouvrage, qu'il avait déjà commencé de livrer à l'impression : ce ne fut qu'en 1789 qu'il y renonça entièrement, et il remboursa aux souscripteurs l'argent qu'ils avaient déposé. Les matériaux ont été depuis remis à M. Jean Nichols, qui a dû en faire usage pour la composition de son Histoire du comté de Leicester. Farmer donna en 1766, en un volume in-8° de 82 pages seulement, son *Essai sur l'érudition de Shakspeare*, l'un des meilleurs morceaux de critique que possède la littérature anglaise, et qui a décidé une longue et vive discussion qui s'était élevée sur la mesure des connaissances que le barde de l'Avon avait acquises par la lecture. Farmer pense que Shakspeare avait fort peu de ce qu'on appelle proprement érudition; qu'il ne connaissait l'histoire et la mythologie des anciens que par des traductions anglaises de leurs ouvrages, et il retrouve même dans ses pièces des expressions et des bévues de ces traductions. Il prouve que Shakspeare ne savait pas mieux le français et l'italien, et qu'enfin son talent était presque uniquement l'ouvrage de la nature. Cet essai est d'un homme profondément versé dans l'ancienne littérature dramatique de l'Angleterre, d'un esprit plein de sagacité, heureux dans ses recherches comme dans ses conjectures. Il fut réimprimé l'année suivante (1767), et l'a été depuis en 1789, en 1793, dans l'édition de Shakspeare, donnée par Stevens, en 15 volumes, et en 1803, dans celle de Reed, en 21 volumes, toutes deux in-8°. Il lui procura, ainsi que son attachement aux principes du ministère, des protecteurs puissants et zélés. En 1769, le docteur Terrick, évêque de Londres, choisit Farmer pour un des prédicateurs de la chapelle royale à Whitehall; il fut nommé en 1775 principal du collége Emmanuel, l'année suivante vice-chancelier, et en 1778 principal bibliothécaire de l'université, dont il contribua beaucoup à améliorer l'état, ainsi que celui de la ville de Cambridge. Il obtint de l'université, en 1780, la place de chancelier de Lichtfield et Coventry; en 1782, une prébende dans l'église de Cantorbéry, que lui fit obtenir lord North, et qu'il échangea ensuite pour un canonicat de l'église de St-Paul. Il mourut à son collége le 8 septembre 1797. Farmer était d'un naturel extrêmement indolent, qui a nui beaucoup à ses intérêts et à ceux de la littérature, qu'il encourageait dans les autres, mais qu'il aurait pu enrichir lui-même. Son extérieur était fort négligé, et ses manières peu polies; il fut cependant étroitement lié avec le célèbre poëte Gray, connu par la recherche de ses manières, et qui portait le soin de sa toilette jusqu'à la fatuité. Sa plus douce récréation était sa pipe; l'avantage de pouvoir se livrer plus en liberté à son goût pour le spectacle et pour la taverne le décida à refuser l'épiscopat, qui, dit-on, lui avait été offert deux fois par Pitt, dont il était un des plus ardents admirateurs. Il avait une sorte de passion pour les livres rares, surtout pour les livres gothiques, ce qui lui a valu une place dans la Bibliomanie de Dibdin. On disait de lui qu'il aimait également *le porter vieux, les vieux habits et les vieux livres*. Mais des ridicules personnels, quelques singularités de caractère, suite, à ce qu'il paraît, d'un dérangement d'esprit que lui avait causé autrefois un amour contrarié, ne peuvent lui ravir l'estime que méritaient son zèle actif pour le bien, sa libéralité, le charme de sa société, attesté par des hommes du plus grand mérite, particulièrement par le docteur Parr, qui professait cependant des principes politiques absolument opposés aux siens. On doit regretter qu'il ait écrit ou publié si peu; car on n'a guère de lui, après son *Essai sur Shakspeare*, que quelques poésies et autres écrits de peu d'étendue, dont nous ne citerons que des *Directions pour étudier l'histoire d'Angleterre*, imprimées dans l'*European Magazine* de 1791, et dans un Recueil

publié par M. Sward, sous le titre de *Biographiana*. On lui a attribué, sans doute par erreur, des *Remarques faites à la hâte sur l'édition de Shakspeare publiée par Edmond Malone*, 1792, in-8°. X—s.

FARNABY ou FARNABIE (Thomas), célèbre maître d'école anglais, fils d'un charpentier du pays de Cornouailles, mais dont la famille était originaire d'Italie, naquit à Londres vers 1575, et fut d'abord attaché comme serviteur au collége de Merton d'Oxford; il abandonna bientôt et son pays et sa religion, passa en Espagne, et fut reçu dans un collége de jésuites; mais la discipline sévère de cet ordre ne put l'y retenir longtemps. Après avoir accompagné sir Francis Drake et sir John Hawkins dans leur dernière navigation en 1595, il prit du service comme volontaire dans les Pays-Bas. De retour en Angleterre, il continua d'errer pendant quelque temps sous le nom de *Thomas Bainraf*, anagramme de son propre nom. Il se fixa enfin à Martock, dans le comté de Sommerset, où l'indigence le réduisit à tenir une école de petits enfants; il vint ensuite à Londres, y ouvrit également une école qui acquit une telle vogue, qu'on y vit à la fois plus de trois cents élèves. S'étant fait connaître dans le même temps par ses ouvrages de critique, il prit des grades dans les universités d'Oxford et de Cambridge; en 1636, les maladies fréquentes qui régnaient dans la capitale l'engagèrent à aller s'établir à Sevenoaks dans le comté de Kent. Il acheta des terres dans ce comté, ainsi que dans le comté de Sussex, continuant néanmoins de se livrer à l'enseignement, auquel il avait dû sa fortune. Pendant la guerre civile, il se rendit suspect au parlement pour avoir dit à l'occasion du serment de protestation, *qu'il valait mieux avoir un roi que d'en avoir cinq cents*. Soupçonné ensuite d'avoir favorisé le soulèvement qui eut lieu aux environs de Tunbridge en faveur du roi, il fut enfermé à Newgate en 1643, et transféré de là à Ely-house, où il demeura plusieurs années. Il mourut le 12 juin 1647, âgé de 72 ans. On a de lui quelques ouvrages de critique et de grammaire : 1° *Index rhetoricus scholis accommodatus*, 1625, auquel on a joint par la suite *Formulæ oratoriæ et Index poeticus*, Amsterdam, 1648, petit in-12. 2° *Florilegium epigrammatum græcorum, eorumque latino versu à variis redditorum*, 1629; 3° *Systema grammaticum*, 1641; 4° *Phraseologia anglo-latina;* 5° *Tabulæ linguæ græcæ*. Mais il est beaucoup plus connu par les notes ou commentaires qu'il a donnés sur un grand nombre d'auteurs classiques. Son *Juvénal* fut publié pour la première fois en 1612, avec *Perse; Sénèque le Tragique* en 1613, *Martial* en 1615, *Lucain* en 1618, *Virgile* en 1634, etc. Il a aussi commenté les Métamorphoses d'*Ovide*, et les quatre premières comédies de *Térence*. Ce dernier travail a été continué par Meric Casaubon, qui a publié l'ouvrage entier à Londres en 1651. Les Commentaires de Farnaby ont été très-souvent réimprimés; ils sont recommandés par Baillet et par Bayle, comme pouvant être utiles aux étudiants; mais Saxius, d'après les meilleurs philologues modernes, l'appelle *Criticus minorum gentium*. X—s.

FARNÈSE, maison illustre d'Italie que le pape Paul III a élevée avant le milieu du 16e siècle à la souveraineté de Parme et de Plaisance. Sa généalogie est connue dès le milieu du 13e siècle; elle possédait à cette époque le château de Farneto, dans le territoire d'Orviète; elle a donné quelques généraux à l'Église et à la république florentine, avant de produire Alexandre Farnèse, qui fut pape sous le nom de Paul III. S. S—i.

FARNÈSE (Pierre), général des Florentins au 14e siècle. Simple gentilhomme d'Orvieto, il avait acquis, dans les guerres de l'Église, la réputation d'un bon capitaine, lorsque les Florentins firent choix de lui, au printemps de 1363, pour commander l'armée qu'ils envoyaient contre Pise. Farnèse livra bataille aux Pisans le 11 mai; il les vainquit, et fit prisonnier leur général avec la plus grande partie de leur armée; mais le 19 juin suivant il fut atteint de la peste, qui désolait alors la Toscane, et il mourut la même nuit. Il fut vivement regretté par les Florentins. S. S—i.

FARNÈSE (Pierre-Louis), fils du pape Paul III, premier duc de Parme et de Plaisance, où il régna de 1545 à 1547. Pierre-Louis était né d'Alexandre Farnèse, avant que celui-ci eût reçu la pourpre, en 1493, des mains d'Alexandre VI. Ce cardinal ayant été fait pape en 1534, à la mort de Clément VII, s'occupa dès lors avec passion du soin d'agrandir sa famille. Pierre-Louis fut en 1537 nommé gonfalonier de l'Église, seigneur de Népi et duc de Castro. Il avait cinq enfants de sa femme Hiéronime Orsini; le pape s'efforça de les pourvoir tous richement. Il accorda, dès le 18 décembre 1534, le chapeau de cardinal à l'aîné, Alexandre, quoiqu'il fût à peine âgé de quatorze ans; il fit épouser en 1538 au second, Octave, Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint, déjà veuve du duc de Florence, et ensuite gouvernante des Pays-Bas. En même temps il obtint pour Octave la ville de Novare avec le titre de marquisat; l'année suivante il lui donna aussi le duché de Camerino, sur lequel il avait acheté les droits d'Hercule Varano. Le troisième fils, Horace, épousa en 1547 Diane, fille naturelle de Henri II, roi de France, et fut en même temps nommé duc de Castro; le quatrième, Ranuce, fut fait cardinal à l'âge de quinze ans, et Victoire, sœur de ces princes, fut mariée au duc d'Urbin. Mais c'est surtout Pierre-Louis que Paul III désirait placer au rang des souverains; il ne se laissait point rebuter par les vices odieux de cet homme farouche, qui, par ses mœurs infâmes, son orgueil et sa cruauté, s'attirait la haine universelle. Pierre-Louis, avec un mélange inouï de la plus honteuse débauche et de la plus scandaleuse profanation, avait enlevé l'évêque de Fano, en 1537, de son siége épiscopal, et lui avait fait violence dans ses habits

pontificaux; il lui avait ainsi communiqué d'affreuses maladies dont l'évêque, âgé seulement de vingt-quatre ans, mais renommé pour sa sainteté, était mort au bout de quarante jours. Pierre-Louis fut chargé en 1540 de soumettre Pérouse, qui s'était révoltée contre le pape; il dévasta son territoire, et se rendit maître de la ville, où il bâtit une forteresse, tandis qu'il fit périr par différents supplices les citoyens les plus considérés. Pendant ce temps, Paul III s'efforçait de lui faire adjuger par Charles-Quint le duché de Milan, disputé entre l'empereur et la France, et que ni l'une ni l'autre de ces puissances ne voulait céder à la puissance rivale. Paul III fit un voyage en 1543 auprès de l'empereur pour le solliciter; il lui offrit des sommes énormes pour prix de cette acquisition; mais voyant enfin que Charles ne voulait pas se dessaisir de cet État même en faveur de son gendre et de sa fille, Paul III résolut d'ériger en duché les deux États de Parme et de Plaisance, que Jules II avait conquis sur le duché de Milan pendant les guerres de la ligue de Cambrai. Pour déterminer le sacré collége à consentir à cette aliénation, il réunit à la chambre apostolique les duchés de Camerino et de Nepi, qu'il avait auparavant donnés à son fils; il greva Parme et Plaisance d'un tribut annuel de neuf mille ducats; et après avoir acheté le suffrage de plusieurs des cardinaux, il créa, au mois d'août 1545, son fils Pierre-Louis Farnèse duc de Parme et Plaisance. En même temps il envoya deux de ses petits-fils avec un corps nombreux de troupes, pour combattre la ligue de Smalcalde, afin de mériter ainsi la protection de l'empereur. Pierre-Louis Farnèse s'établit à Plaisance, où il fit bâtir une citadelle. Il chercha de bonne heure à faire plier sous le joug la noblesse de ses nouveaux États, que l'Église avait laissé jouir d'une grande indépendance. Il enleva aux nobles leurs armes, limita leurs priviléges, et les contraignit à venir habiter la ville, sous peine de confiscation de leurs biens. Donnant un effet rétroactif à ses lois, il rechercha dans leur conduite tout ce qu'il y avait eu de répréhensible avant l'époque de son gouvernement, pour les en punir par des amendes ou des confiscations. Les chefs de la noblesse de Plaisance, les Pallavicini, Landi, Anguissola et Confalonieri, ne pouvant supporter davantage le joug odieux de ce tyran, s'entendirent avec don Ferdinand de Gonzague, gouverneur de Milan, qui détestait aussi Farnèse. Trente-sept conjurés, avec des armes cachées sous leurs habits, s'introduisirent l'un après l'autre dans la citadelle de Plaisance, le 10 septembre 1547, comme pour faire leur cour au duc, et s'étant emparés des principaux passages du palais, Jean Anguissola entra dans la chambre du duc et le poignarda, sans que celui-ci, qui était rendu impotent par ses honteuses maladies, pût faire un mouvement pour se défendre. Les conjurés ayant par deux coups de canon averti Ferdinand de Gonzague de leur succès, celui-ci leur envoya aussitôt un renfort, et vint bientôt après lui-même prendre possession de Plaisance au nom de l'empereur. S. S—I.

FARNÈSE (Octave), second duc de Parme et de Plaisance, fils et successeur de Pierre-Louis, était à Pérouse, auprès de Paul III, lorsqu'il apprit que son père avait été assassiné à Plaisance le 10 septembre 1547; que Ferdinand de Gonzague, lieutenant de l'empereur à Milan, avait pris possession de Plaisance au nom de Charles-Quint, qu'il avait promis de réformer les abus du gouvernement, de diminuer les impôts, et de pardonner à tous les coupables; enfin que les forteresses de San-Donnino, Val-di-Taro et Castel-Guelfo s'étaient rendues à lui. D'autre part cependant les Parmesans avaient proclamé pour duc Octave Farnèse : celui-ci accourut au milieu d'eux avec l'armée du pape; mais se sentant trop faible pour attaquer Plaisance, il fut contraint à signer une trève avec Gonzague, en même temps qu'il négociait avec Henri II pour s'assurer l'appui de la France. Cependant Octave Farnèse, gendre de l'empereur et petit-fils du pape, se voyait également dépouillé par tous deux. Gonzague faisait à Milan des préparatifs pour attaquer Parme, et Paul III, pour mieux défendre cette ville, résolut de la réunir de nouveau au domaine immédiat de l'Église. Il rappela son petit-fils à Rome en 1549, et il fit occuper Parme par Camille Orsini, général de l'Église. En donnant cette nouvelle à Octave, il lui annonça qu'il lui rendrait le duché de Camerino, dont il l'avait précédemment investi, mais auparavant il voulait terminer des négociations commencées soit avec l'empereur, soit avec le roi de France. Le pape était fort vieux, et Octave courait risque de le voir mourir tout à coup sans avoir pourvu à son sort. Il le pressa longtemps de se décider, puis, marchant sur Parme à l'improviste, il essaya de surprendre cette ville, afin d'être nanti de quelque chose. N'ayant pu y réussir, il entra en traité avec Ferdinand de Gonzague pour recouvrer la faveur de l'empereur; mais Paul III conçut tant de douleur de ces démarches précipitées, qu'il en mourut le 10 novembre 1549. Octave, dépouillé de tous ses États et privé de l'appui de son grand-père, paraissait perdu sans ressources; mais Paul III, pendant un pontificat de seize ans, ayant créé soixante-dix cardinaux, avait assuré à sa famille un parti puissant dans le sacré collége. Le pape Jules III fut à peine consacré, que pour témoigner sa reconnaissance au parti Farnèse, il fit rendre Parme avec tout le duché à Octave, le 24 février 1550; il le créa gonfalonier de l'Église, tandis qu'il confirma son frère Horace dans la charge de préfet de Rome. Jules III avait cru être agréable à l'empereur en rendant un État à son gendre; mais les généraux de Charles-Quint haïssaient Farnèse et voulaient le ruiner. Celui-ci fut obligé de recourir à la protection de la France, et le traité qu'il signa le 27 mai 1551 avec Henri II attira sur lui l'indignation du pape et de l'empe-

reur; ses fiefs furent confisqués, les cardinaux ses frères furent obligés de sortir de Rome; cependant il se défendit avec courage, et au bout de deux ans il obtint une trêve honorable. Sur ces entrefaites, Horace Farnèse, duc de Castro et frère du duc de Parme, fut tué le 18 juillet 1553 en défendant Hesdin contre les Impériaux; c'était lui qui avait rapproché la maison de Farnèse de la France. Comme il mourait sans enfants, Octave recueillit sa succession, et chercha en même temps à se réconcilier avec la maison d'Autriche. Son traité avec Philippe II fut conclu le 15 septembre 1556. Les villes de Plaisance et de Novare lui furent rendues; le monarque espagnol s'en réserva cependant les forteresses, et il ne restitua celle de Plaisance que trente ans après. Quant à Novare, cette ville avait servi de dot à Marguerite d'Autriche, et ne passa point à la maison Farnèse. La réconciliation de Farnèse avec Philippe II fut consolidée par les services que sa femme Marguerite d'Autriche et son fils Alexandre rendirent à la monarchie espagnole dans les Pays-Bas. Marguerite ne paraît pas avoir désiré vivre avec son époux. Philippe II la nomma en 1559 gouvernante des Pays-Bas; et cette princesse, par sa modération et sa douceur, aurait probablement conservé ces riches provinces aux Espagnols, si Philippe avait écouté ses conseils plutôt que de suivre son propre génie soupçonneux et cruel. Il la rappela en 1567, lorsqu'il envoya en Flandre le duc d'Albe. Marguerite, après avoir rendu une visite à son mari à Parme, se retira dans l'Abruzze, où elle mourut au mois de février 1586. Son fils Alexandre avait habité en Flandre avec elle; il y fut rappelé en 1577 pour prendre le commandement que Philippe II avait ôté au duc d'Albe; il y était toujours, et s'était déjà illustré par les exploits les plus glorieux, lorsque son père Octave Farnèse mourut le 18 septembre 1586. Octave Farnèse avait joui pendant les trente dernières années de sa vie d'une paix non interrompue; il en avait profité pour réparer les désordres des administrations précédentes, et soigner le bonheur des peuples qui lui étaient soumis. Il fit prospérer les deux duchés de Parme et de Plaisance, et sa mémoire a été longtemps chère aux habitants de ce pays. S. S—I.

FARNÈSE (Alexandre), général de Philippe II, en Flandre, troisième duc de Parme et de Plaisance, était le fils aîné d'Octave Farnèse et de Marguerite d'Autriche. Il accompagna sa mère en Flandre lorsqu'elle fut nommée gouvernante des Pays-Bas, et il y épousa, le 18 novembre 1565, Marie, nièce du roi Jean de Portugal. Il n'était cependant encore âgé que de vingt et un ans. Il fit ensuite ses premières armes sous don Juan d'Autriche, et il se distingua à la bataille de Lépante, le 7 octobre 1571. Dès lors, il se consacra uniquement à l'étude de l'art militaire, et comme il joignait un courage brillant et beaucoup de présence d'esprit à la vigueur du corps, à l'adresse et à toutes les qualités qui peuvent plaire aux soldats, il se fit bientôt un nom parmi les milices espagnoles. A la fin de l'année 1577, Philippe II l'appela de l'Abruzze, où il était auprès de sa mère, pour ramener en Flandre, à don Juan d'Autriche, les troupes espagnoles que celui-ci avait été obligé de renvoyer. Alexandre trouva la santé de don Juan presque détruite, et en effet il mourut le 1er octobre de l'année suivante. Les affaires du roi d'Espagne dans les Pays-Bas semblaient ruinées, et les insurgés avaient partout le dessus. La victoire de Gemblours, remportée en 1578 par Alexandre, sous les ordres de don Juan, qui vivait encore, commença à rétablir la réputation des Espagnols. Alexandre Farnèse fut investi par Philippe II, après la mort de don Juan, du gouvernement des Pays-Bas; ce prince, après avoir pris Maëstricht et plusieurs autres villes, entra en négociation avec les insurgés; il sut profiter habilement des dissensions que la religion excitait entre eux, et il engagea en 1580 presque tous les catholiques à se réconcilier avec Philippe II, tandis que les protestants conclurent entre eux la fameuse union d'Utrecht. Les Provinces-Unies, se voyant trop faibles pour résister au prince de Parme, appelèrent en 1581 un nouveau défenseur, le duc d'Anjou, frère de Henri III de France; celui-ci, avec une armée de vingt-cinq mille hommes, força Farnèse à lever le siége de Cambrai; mais il ne sut pas tirer parti de la supériorité de ses forces, et dans la même année Alexandre prit Breda, St-Ghilain et Tournai. Il eut de nouveaux succès l'année suivante, et il en eut plus encore après 1583, lorsque le duc d'Anjou eut aliéné les États Généraux, par son entreprise sur Anvers. Dunkerque, Bruges, Ypres, Gand et Anvers ouvrirent leurs portes au prince de Parme, après autant de siéges, par lesquels il enseigna le premier à l'Europe que les plus fortes places doivent toujours finir par succomber devant un habile ennemi. Ce fut au milieu de ces triomphes qu'Alexandre Farnèse reçut la nouvelle de la mort de son père, survenue à Parme le 18 septembre 1586. Il demanda aussitôt un congé au Roi Catholique pour venir prendre le gouvernement de ses États; mais n'ayant pu l'obtenir, il continua la guerre en Flandre; et il ne revit jamais le pays dont il était devenu souverain. Il semblait impossible que les Provinces-Unies ne succombassent pas lorsque toutes les forces de la monarchie espagnole étaient dirigées par un général aussi habile que Farnèse, qui savait se concilier l'amour des peuples en même temps qu'il remplissait ses ennemis de terreur; mais les guerres civiles de la France firent le salut des Hollandais. Le prince de Parme entra en France en 1590 pour forcer Henri IV à lever le siége de Paris, et il atteignit son but, tout en refusant de livrer bataille. A son retour en Flandre, il y trouva Maurice de Nassau, qui, fortifié par son absence, avait enlevé plusieurs places aux catholiques. Les soldats d'Alexandre Farnèse s'étaient mutinés plus

d'une fois faute de paye, le roi Philippe ne faisant jamais arriver les subsides au moment où ils étaient promis. Cependant Farnèse tenait en échec en même temps les deux plus habiles généraux de son siècle, Maurice de Nassau et Henri IV, et il força encore ce dernier à lever, en 1592, le siége de Rouen (1). A son retour de cette expédition il fut blessé au bras devant Caudebec, et le 2 décembre 1592 il mourut dans Arras à l'âge de 47 ans, des suites de cette blessure, qu'il avait trop négligée. Il laissa deux fils : Ranuce, qui lui succéda, et Edouard, que le pape Grégoire XIV avait créé cardinal en 1591. S. S—I.

FARNÈSE (RANUCE Ier), quatrième duc de Parme et de Plaisance, fils aîné d'Alexandre Farnèse, était en Flandre auprès de son père, et il lui servait de lieutenant lorsque ce grand général mourut en 1592; mais quoiqu'il eût montré de la bravoure dans les combats, il n'avait hérité d'aucune des qualités héroïques de son père; il était sombre, sévère, avare et défiant. Il ne voulait inspirer à ses sujets que de la terreur; mais cette terreur se changea bientôt en une haine acharnée. Ranuce Farnèse remarquant le mécontentement de la noblesse, l'accusa d'avoir conjuré contre lui : les chefs des familles San-Vitali, Simonetta, Coreggio, Mazzi et Scoti, après avoir été soumis à un procès secret, eurent la tête tranchée le 19 mai 1612, et leurs biens furent confisqués; un grand nombre de leurs clients et de leurs domestiques furent pendus comme complices de la prétendue conjuration. Cependant Ranuce s'aperçut bientôt que personne en Italie ne croyait à la réalité du complot qu'il avait puni. Pour convaincre Cosme II, grand-duc de Toscane, il lui envoya une copie du procès qu'il avait fait instruire, mais celui-ci pour toute réponse fit compiler un prétendu procès criminel contre le ministre de Farnèse, duquel il résultait que ce ministre, qui n'avait jamais été à Livourne, y avait commis un meurtre de sa propre main; lui donnant ainsi à entendre que les dépositions écrites de témoins secrets prouvent la volonté du juge et non le crime de l'accusé. Le duc de Mantoue était lui-même impliqué dans ce procès, et il témoigna hautement son mécontentement de cette accusation injurieuse. Une guerre paraissait inévitable entre les deux États, mais Vincent de Gonzague et son fils François moururent la même année, et le cardinal de Mantoue, qui leur succéda, fut détourné de sa querelle avec Farnèse par ses différends avec le duc de Savoie. Ranuce Farnèse avait épousé en 1600 Marguerite Aldobrandini, petite-nièce du pape Clément VIII. Une brouillerie entre les deux époux les tint longtemps séparés l'un de l'autre, et l'on croyait que ce mariage demeurerait stérile. A cette époque, Ranuce voulait appeler à la succession son bâtard, Octave Farnèse; mais Marguerite lui ayant ensuite donné plusieurs enfants, le duc de Parme ne sentit plus pour son bâtard que de la haine ou de la jalousie : il voyait que ses qualités brillantes lui avaient gagné l'amour de la noblesse et du peuple, et de peur qu'il ne troublât l'ordre de la succession, il le fit enfermer dans l'affreuse prison de la Roquette à Parme, où Octave périt misérablement au bout de quelques années. Ranuce mourut au commencement de mars 1622, laissant cinq enfants : Alexandre, qui, se trouvant sourd et muet, fut écarté du trône ducal; Edouard, qui succéda à son père; François-Marie, qui fut cardinal, et deux filles qui toutes deux furent duchesses de Modène. Ce fut pendant le règne de Ranuce Ier que le fameux théâtre de Parme fut construit par l'architecte Jean-Baptiste Aleotti, sur le modèle des théâtres romains. Ranuce, malgré la férocité de son caractère, avait du goût pour les lettres et les arts, et il accorda sa protection aux savants. S. S—I.

FARNÈSE (ÉDOUARD), cinquième duc de Parme et de Plaisance, second fils de Ranuce Ier, auquel il succéda en 1622, avait un esprit satirique et mordant, beaucoup d'éloquence, mais plus de présomption encore; il voulait tout faire par lui-même, et il demandait à ses ministres de la soumission non des conseils. On l'empêcha cependant de prendre part à la guerre pour la succession de Mantoue; mais impatient de se signaler par les armes, pour lesquelles il croyait être fait, il s'allia en 1635 aux Français contre les Espagnols, et il fit avec peu de succès sur Valenza et sur Crémone des entreprises qui attirèrent les représailles des ennemis dans l'État de Parme, et qui l'épuisèrent d'hommes et d'argent. Les Espagnols, de leur côté, n'avaient plus ni énergie ni persévérance, et ils lui accordèrent la paix en 1637, dès que Farnèse consentit à la demander. Pour ces entreprises guerrières, Farnèse avait emprunté à Rome de grandes sommes d'argent, qu'il avait hypothéquées sur les duchés de Castro et de Ronciglione. Son irrégularité dans le payement des intérêts lui attira une nouvelle guerre avec le pape Urbain VIII (*voy.* BARBERINI). Edouard, dans cette guerre, qui éclata en 1641, signala de nouveau son caractère aventureux et inconsidéré, tandis que les Barberini, neveux du pape, donnèrent des preuves de leur lâcheté; mais le duc de Parme, après avoir fait trembler le pape dans Rome, se laissa désarmer par de trompeuses négociations. Les ducs de Toscane, de Modène et les Vénitiens prirent ce-

(1) Le duc de Parme ayant eu l'imprudence de se laisser enfermer dans le pays de Caux, aurait été infailliblement obligé de mettre bas les armes, si, par une manœuvre hardie, et conduite avec toute la prudence possible, il ne se fût tiré de ce mauvais pas en faisant passer la Seine à son armée à la vue du roi, qui, trompé par une nouvelle ruse, ne put jamais l'entamer. Farnèse, à son arrivée devant Rouen, avait laissé échapper l'occasion de prendre le monarque français, qui s'exposait témérairement. Comme on lui reprochait dans la suite cette faute, il répondait : « Je la ferais encore, parce que j'ai cru avoir « affaire à un général, et non à un carabin. » Le roi, piqué de ce jugement, dit : « Il est bien aisé au duc de Parme d'être « prudent, parce qu'il ne risque que de ne pas faire des con« quêtes dont il peut se passer, au lieu que moi je défends ma « couronne, et il est bien naturel que, rebuté d'une si longue « guerre, je prodigue mon sang et hasarde tout pour en voir la « fin. »

pendant la défense de Farnèse, et lui procurèrent en 1644 une paix qui le rétablissait dans les limites qu'il avait avant la guerre. Une extrême corpulence rendait Edouard Farnèse peu propre au métier des armes, qu'il aimait avec tant de passion. Il transmit à ses enfants cette constitution devenue ensuite fatale à la maison Farnèse. Il mourut âgé de 40 ans, le 12 septembre 1646, laissant quatre fils et deux filles, de Marguerite de Médicis, fille de Cosme II. L'aîné de ses enfants, Ranuce II, lui succéda. S. S—i.

FARNÈSE (Ranuce II), sixième duc de Parme et de Plaisance, fils et successeur d'Edouard Farnèse, régna de 1646 à 1694. Il n'était point féroce comme son aïeul ou présomptueux comme son père; mais, facile et faible, il se laissait gouverner, et se confia plus d'une fois à d'indignes favoris. Un maître de langue française, nommé Godefroi, devint son premier ministre, et reçut de lui le titre de marquis. Cet aventurier engagea le duc dans une guerre avec la cour de Rome, en faisant assassiner en 1649 le nouvel évêque de Castro, que Farnèse ne voulait pas reconnaître. Le pape Innocent X, indigné de cet attentat, fit raser Castro, et ne laissa qu'une colonne avec une inscription, au milieu des ruines de cette ville. Le marquis Godefroi, qui conduisait une armée contre Rome, fut battu dans le Bolonais. Ses ennemis profitèrent de son absence pour le perdre dans l'esprit de son maître. Ranuce à son retour lui fit trancher la tête, et confisqua tous ses biens. Il fut ensuite obligé pour faire sa paix avec l'Église de lui céder les deux États de Castro et de Ronciglione. Ranuce II épousa en 1660 Marguerite de Savoie; après la mort de celle-ci, il épousa Isabelle d'Este, et enfin Marie, sœur de la dernière. L'aîné de ses fils, Edouard, mourut avant lui, le 5 septembre 1693, suffoqué par son excessif embonpoint. Le fils de celui-ci, Alexandre, mourut aussi, mais sa fille Elisabeth, née le 26 octobre 1690, fut ensuite reine d'Espagne, et c'est elle qui a transmis l'héritage des Farnèse à la maison de Bourbon. Ranuce II mourut le 11 décembre 1694, laissant deux fils, François et Antoine, qui tous deux régnèrent après lui. S. S—i.

FARNÈSE (François), septième duc de Parme et de Plaisance, ayant succédé à Ranuce II son père le 11 décembre 1694, épousa Dorothée de Neubourg, veuve d'Edouard Farnèse, son frère aîné; mais il n'eut point d'enfants, et son embonpoint excessif lui laissait peu d'espérance d'en avoir. Le duc de Parme s'efforça de maintenir sa neutralité pendant la guerre pour la succession d'Espagne. Il se mit sous la protection de l'Église, dont il était feudataire; mais les Impériaux, mécontents du pape Clément XI, ne voulurent pas reconnaître Parme et Plaisance pour fiefs de l'Église, et violèrent plusieurs fois ce territoire. Le 16 septembre 1714, Philippe V, roi d'Espagne, épousa Élisabeth Farnèse, fille d'Edouard et nièce de François, duc de Parme. Comme on pouvait déjà prévoir que ce dernier n'aurait pas d'enfants, les premières puissances de l'Europe, pour éviter que sa succession n'occasionnât une guerre, disposèrent d'avance, en 1720, de l'héritage de la maison Farnèse en faveur d'un fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, qui ne fût pas roi d'Espagne. Le même fils devait recueillir aussi l'héritage de la maison de Médicis, également sur le point de s'éteindre. Cependant François Farnèse, qui voyait ainsi régler sans le consulter sa succession de son vivant par la quadruple alliance, évitait les regards du peuple et les occasions de se montrer en public. Il était bègue, et il avait de lui-même une défiance méritée; néanmoins on vantait sa prudence et sa justice. Il mourut le 26 février 1727, âgé de 49 ans. Son frère don Antoine, qui était d'une année plus jeune que lui, lui succéda. S. S—i.

FARNÈSE (Antoine), huitième duc de Parme et de Plaisance, frère et successeur de François, régna de 1727 à 1731. Il n'avait jamais pu obtenir de son frère un revenu suffisant pour pouvoir se marier; il le fit enfin lorsqu'il lui eut succédé. Il épousa, en février 1728, Henriette d'Este, 3e fille du duc de Modène; mais son âge et son extrême corpulence ne lui permirent point d'en avoir d'enfants. Le règne d'Antoine fut une période d'humiliations et de dépendance. Les puissances étrangères disposaient de ses États, de ses biens, de ses affaires de famille; on exigeait déjà qu'il reçût garnison dans Parme, et l'infant d'Espagne don Carlos devait venir se montrer à lui comme son héritier. La mort d'Antoine Farnèse, survenue le 20 janvier 1731, délivra ce prince de ces humiliations. En mourant, il croyait sa femme grosse, et celle-ci continua jusqu'au mois de septembre de se flatter qu'elle donnerait un héritier à la maison Farnèse; mais elle fut enfin obligée de reconnaître qu'elle s'était trompée, et six mille Espagnols vinrent au nom de don Carlos prendre possession de Parme et de Plaisance.

FARNÈSE (Élisabeth), reine d'Espagne. *Voyez* Élisabeth.

FARNEWORTH (Ellis), ecclésiastique anglais, né à ce qu'on croit à Bonteshall, dans le comté de Derby, était recteur de Carrington lorsqu'il mourut dans la misère, le 25 mars 1763. On lui doit des traductions anglaises de quelques ouvrages italiens : 1° *Vie du pape Sixte V*, de Gregorio Leti, avec une préface, des prolégomènes, des notes et un appendice, 1754, in-fol.; 2° *Histoire des guerres civiles de France*, de Davila, 1757, 2 vol. in-4°; 3° la *Traduction des OEuvres de Machiavel*, éclaircie par des notes, des dissertations, et quelques plans nouveaux sur l'art de la guerre, 1761, 2 vol. in-4°, et 1775, 4 vol. in-8°, avec des corrections, et le portrait et la vie de Machiavel. X—s.

FARON (Saint-), ou BURGUNDOFARO, évêque de Meaux, passa ses premières années à la cour du roi Théodebert II, et ensuite du roi Thierri, son frère et son successeur; puis il s'attacha en 613 à Clotaire II. Ce fut Ste-Fare, sa sœur, qui le détermina à se consacrer à Dieu, en se séparant, avec

un consentement mutuel, de sa femme, et renonçant au monde. Il devint en 626 évêque de Meaux, et assista au concile qui se tint à Sens en 630. St-Faron mourut le 28 octobre 672, âgé de près de 80 ans. L—P—E.

FARQUHAR (GEORGE), naquit en 1678, à Londonderry, en Irlande, où il paraît que sa famille était assez connue. Cette famille était trop nombreuse pour être riche; en sorte que ses parents ne purent lui donner autre chose qu'une bonne éducation. Il fut élevé à l'université de Dublin; mais, incapable de songer à s'y avancer par la lente et régulière progression des degrés de l'université, il choisit une autre carrière plus conforme à ses goûts : il se fit comédien. Sa figure, son esprit, son talent devaient lui assurer des succès de plus d'un genre dans une profession à laquelle n'est point attachée en Angleterre, comme en France, cette espèce de défaveur que peut à peine effacer un grand talent; mais sa voix et ses manières trop douces ne convenaient pas au genre d'effet que demande le théâtre anglais, et un accident l'en dégoûta pour jamais. Jouant une tragédie de Dryden, l'*Empereur indien*, où le personnage qu'il représentait, Guyomar, tue un général espagnol, il oublia d'émousser son épée; le pauvre général pensa être tué tout à fait; il fut du moins dangereusement blessé, et Farquhar tellement frappé de ce malheur qu'il ne put se résoudre à s'y exposer de nouveau. Mais cet essai avait achevé de développer son goût et son talent pour la littérature dramatique. D'acteur, Farquhar devint auteur, et s'étant rendu à Londres, il y donna avec succès, en 1698, sa première comédie, *Love and a Bottle* (*l'Amour et le Vin*). A peu près dans le même temps, le comte Orrery, de qui Farquhar était déjà connu par ses talents littéraires et estimé pour son caractère, lui donna une commission de lieutenant dans son régiment, alors en Irlande. Farquhar put alors se livrer sans obstacle à son talent, à son goût pour le plaisir et surtout pour la société, où l'aménité de ses manières, la douceur de ses mœurs le faisaient aimer et rechercher. Plusieurs comédies, données dans l'espace de quelques années, nous attestent ses travaux, et le recueil de ses lettres, la plupart adressées à une maîtresse, que l'on croit être la célèbre mistriss Oldfields, qu'il avait contribué à faire recevoir au théâtre à l'âge de seize ans, nous prouvent que le travail n'a pas été sa seule occupation. L'amour, à ce qu'il paraît, tenait une grande place dans sa vie, du moins si l'on en croit un portrait qu'il a laissé de lui, où l'on voit en même temps qu'il s'était arrangé pour vivre commodément avec un hôte si familier chez lui : « Je suis, dit-il, très-« réservé à promettre, surtout sur le grand article « de la constance, d'abord parce que je n'ai « jamais essayé mes forces à cet égard, et que je « crois en second lieu qu'un homme ne peut pas « plus répondre de sa constance que de sa santé. » On croit qu'il s'est peint sous les traits d'un personnage reproduit dans deux de ses comédies, sir Harry Wildair, gai, léger, insouciant. Ce serait donc ainsi qu'il faudrait se le représenter, si l'on n'avait lieu de penser que, pour rendre le personnage plus à la mode et en même plus comique, il a chargé les traits d'extravagance, et diminué le fond de sensibilité et de bonté qui faisait le charme du caractère de l'auteur. Ce mérite et ses agréments lui coûtèrent bien cher : une jeune femme qui s'était prise de passion pour lui, voulant l'épouser, n'en imagina pas de meilleur moyen que de se faire croire fort riche; elle était aimable, belle, et Farquhar trouva qu'une grande fortune n'y gâtait rien. Il l'épousa, et lorsqu'il s'aperçut qu'on l'avait trompé, trop heureux de ne l'être que sur la fortune, ou trop bon et trop paresseux pour se fâcher, il n'en vécut pas moins très-bien avec elle; mais l'économie lui était inconnue, la contrainte impossible. Jeté dans des embarras pénibles, il ne sut d'autre moyen pour y parer que de vendre sa commission, sur la promesse que lui fit un homme de la cour de ses amis de le pourvoir plus avantageusement. Celui-ci ayant manqué à sa parole, Farquhar succomba au chagrin de sa position, et mourut en avril 1707, n'ayant pas encore trente ans. Sa dernière comédie, *the Beaux's stratagem* (la Ruse du petit-maître), ne fut jouée que peu de jours avant sa mort, et il n'eut guère que le temps d'en apprendre le succès. Cette pièce est regardée comme son chef-d'œuvre. Il a laissé un nom dans le théâtre anglais, par l'amusante vivacité de ses intrigues, assez naturellement conduites, quoique fondées presque toutes sur des suppositions invraisemblables et romanesques; par la gaieté de son dialogue, où l'on trouve moins d'esprit que dans celui de Congrève, mais peut-être un peu moins de recherche, quoiqu'il y en ait encore beaucoup. Il semblerait que le ton d'hommes de plaisir et de société comme Farquhar et Congrève, occupés seulement à se laisser aller aux jouissances de la vie, dût être le naturel et la facilité; mais ce n'est pourtant point ce caractère qui se fait remarquer chez les écrivains les plus adonnés aux plaisirs oisifs de la société. La recherche des mots est une affaire que se fait l'esprit quand il n'en a pas d'autre, et la simplicité est un fruit de la réflexion qui met aux choses leur véritable prix. Le ton des personnages de Farquhar et de Congrève paraît avoir été celui de la société du temps; on le retrouve jusque dans les lettres de Farquhar à sa maîtresse : ainsi, il a donc dans ses comédies une vérité relative. Quant à celle des caractères, Farquhar n'y a pas pensé : il n'imagine pas de les peindre par ces traits d'où sort le comique, il lui suffit qu'annoncés une fois ils puissent servir à l'intrigue et au mouvement de sa pièce; et comme un fond d'honnêteté, qui perce partout à travers les détestables mœurs qu'il nous peint, lui permet rarement de finir une comédie sans conversion, cette conversion arrive quand on n'a plus besoin des travers ou des vices dont il a fait les ressorts

de son action. C'est au reste dans Farquhar, plus que dans aucun autre poëte comique du temps, qu'on peut le mieux voir l'influence qu'avaient alors les modes et les mœurs françaises sur la société de Londres. Outre ses lettres et ses comédies, au nombre de huit, qui se montrent encore avec avantage au théâtre, il a laissé quelques poésies, quelques essais et un discours sur la comédie dramatique, où il s'élève fortement contre l'assujettissement aux règles, et soutient qu'une pièce décente et ennuyeuse est beaucoup plus contraire aux mœurs que la comédie la plus licencieuse, parce qu'elle laisse aux spectateurs beaucoup plus de temps pour s'occuper de leurs voisins. Nous ne croyons pas les préceptes de Farquhar, en fait de comédies, beaucoup meilleurs à suivre que ses exemples; mais ils prouvent également un grand fonds d'esprit et d'originalité. Ses œuvres ont été imprimées pour la dixième fois en 1772 à Londres, en 2 volumes in-12. S—D.

FARREN (Élisabeth), actrice anglaise, devenue comtesse de Derby, naquit en 1759. Sa mère, fille d'un riche brasseur de Liverpool, avait apporté en dot une somme assez considérable à son mari, qui non-seulement dissipa cette fortune, mais ne réussit pas dans sa double profession de chirurgien et d'apothicaire, et chercha ensuite dans l'état de comédien des ressources pour subsister. Il laissa en mourant sa veuve réduite à pourvoir à l'entretien de trois filles, qui toutes suivirent naturellement la carrière ouverte par leur père. Élisabeth parut, pour la première fois, sur le théâtre de Liverpool, en 1773, dans le rôle de Rosette de *l'Amour au village*, et joua ce rôle et quelques autres avec succès en différentes villes de province. En 1777 elle débuta à Londres, sur le théâtre de Hay-Market, dans le personnage de miss Hardcastle de la comédie de Goldsmith : *She stoops to conquer*. Quelques mois après, son talent contribua au succès qu'eut en Angleterre *le Barbier de Séville*, où elle fit le rôle de Rosine. Ces succès et les conseils de ses camarades le plus en état de juger en pareille matière l'encouragèrent à aborder les rôles difficiles, et l'effet qu'elle y produisit répondit à cette confiance. De ce moment les deux principales scènes de Londres se disputèrent cette artiste éprouvée, et elle joua les divers genres du drame alternativement à Drury-Lane et à Covent-Garden. En 1780, elle figura Almeïda dans la tragédie de Pratt, *la Belle Circassienne*, pièce qui eut une suite peu interrompue de vingt-trois représentations. Miss Farren avait une taille élevée; ses traits exprimaient la sensibilité; sa voix, pure et sonore, peu étendue, avait de la netteté, et son débit était parfaitement distinct et entraînant. Elle avait de plus le secret de dire avec délicatesse et de sauver en quelque sorte les passages surtout des pièces de Congrève, qui, sortis d'une autre bouche, eussent peut-être choqué les auditeurs. Les avantages personnels de cette actrice, joints à la décence de sa conduite dans le monde, fixèrent sur ses pas des adorateurs illustres. Le célèbre Fox perdit auprès d'elle ses soupirs. Lord Derby, qui avait pour elle les intentions les plus flatteuses, lui procura la protection de quelques grandes dames, sous les auspices desquelles elle fut produite, conformément à ses désirs, dans la plus haute société. Miss Farren y parut comme un modèle d'élégance et de bon ton. Le duc de Richmond ayant introduit des jeux scéniques dans sa maison de Privy-Garden, ce fut elle que l'on choisit pour y présider, et elle y joua la comédie avec le général Fitz-Patrick, Ch. Fox, mistriss Damer et d'autres personnes distinguées par le rang et par le talent. En 1797, la mort de la comtesse de Derby, qui depuis longtemps ne vivait plus avec son mari, écarta l'obstacle qui empêchait encore celui-ci de s'unir avec la femme qu'il aimait. Miss Farren fit ses adieux au public, dans une dernière représentation qui attira la foule de ses admirateurs, et cette entrevue fut pleine d'émotions qu'elle eut peine à soutenir. Le 8 mai, elle devint enfin comtesse de Derby, rang où elle ne fût sans doute jamais parvenue, si seulement M. Farren, son père, eût été un apothicaire *rangé* : à quoi tient la destinée humaine ! La nouvelle comtesse fit partie du cortége lorsque la princesse royale épousa le duc de Wurtemberg; mais la dernière partie de sa vie s'écoula principalement à la campagne, où elle exerça sa bienfaisance. Elle mourut le 23 avril 1829. Sa fille épousa en 1821 le comte de Wilton (1). L.

FARRILL (Don Gonzalo O), général et ancien ministre de la guerre du roi d'Espagne, naquit à la Havane le 22 janvier 1754. Sa famille, riche et considérée, l'envoya fort jeune en Europe, et il fut placé, pour y faire ses études, dans le collége de Sorèze, qui passait pour une des maisons d'éducation les mieux dirigées qu'il y eût au monde. Le jeune O Farrill s'y distingua par des talents précoces, et, après avoir terminé ses cours, passa en Espagne, où il entra au service comme cadet. Peu après, il fut admis à l'académie militaire d'Avila. Devenu officier, il y fut nommé professeur de mathématiques. Il n'occupa pas longtemps cet emploi, et devint directeur de l'école militaire des cadets du Port-Ste-Marie près Cadix. En 1780, lorsque l'Espagne se décida à entrer avec la France dans la guerre que la Grande-Bretagne soutenait contre ses colonies transatlantiques, O Farrill obtint la permission de se rendre en France pour servir comme volontaire dans l'expédition de débarquement en Angleterre qui s'y préparait; mais ce projet n'ayant pas été mis à exécution, il profita de son voyage pour visiter les établissements militaires et les places fortes de France. L'année suivante, il servit sous les ordres du duc de Cril-

(1) Il a été publié à Londres, sans date (1797), in-4°, sous le pseudonyme de Petronius Arbiter : *Memoirs of the present countess of Derby* (Elisabeth Farren), *including anecdotes of several distinguished persons.*

lon dans l'expédition contre l'île Minorque, occupée par les Anglais. Cette opération se termina, au commencement de 1782, par la prise de Mahon. De là O Farrill se rendit au siége de Gibraltar. Après la malheureuse issue de cette entreprise, il fut destiné à faire partie d'une vaste expédition que préparaient les deux puissances alliées contre les colonies anglaises des Antilles; mais la paix de 1783 vint faire avorter ce projet. O Farrill continua de servir dans l'infanterie. En 1788 et 1789, il était lieutenant-colonel au régiment de Tolède en garnison à Ceuta; l'année suivante le colonel du régiment des Asturies ayant péri dans le tremblement de terre qui détruisit la place d'Oran, O Farrill fut appelé à lui succéder. Les fortifications d'Oran avaient été en grande partie renversées; les Maures se mirent en mesure de profiter de cette catastrophe pour attaquer la ville et l'enlever à leurs ennemis; mais le gouvernement espagnol prit le parti de détruire le reste des fortifications, et de rappeler en Europe la garnison qu'il y entretenait à grands frais depuis près de trois cents ans. Le régiment des Asturies fut envoyé à Cadix, puis au Ferrol; son colonel, rappelé à Madrid, fut nommé secrétaire d'une junte d'officiers généraux chargés de rédiger un projet de règlement pour l'armée, et cette occupation l'y retint jusqu'à ce que la guerre éclatant entre l'Espagne et la république française, il fut envoyé dans l'armée de Navarre, où il fit les campagnes de 1793 et 1794. Ayant été blessé aux affaires de Lecumberri et de Tolosa, il fut nommé maréchal de camp à la suite de ces campagnes. Au commencement de 1795, don Joseph Urrutia ayant été appelé à commander l'armée du Roussillon, pour réparer les défaites que les Espagnols y avaient essuyées, choisit pour son chef d'état-major le général O Farrill: celui-ci prit le commandement d'un corps de troupes, soutint avec avantage les combats de Bagnola et de Bascara, envahit la Cerdagne, s'empara de Puycerda où il fit trois mille prisonniers, et ne fut arrêté dans ses succès que par la nouvelle de la paix qui fut signée à Bâle (22 juillet 1795). Rappelé à Madrid, il reprit les travaux que la guerre avait interrompus, et fit partie de la junte de généraux chargée de faire au roi un rapport sur le recrutement, l'organisation, la discipline, l'administration et l'instruction de l'armée. Nommé commissaire du gouvernement espagnol pour fixer la délimitation entre la France et l'Espagne, il fut en même temps chargé, de concert avec le général d'artillerie don Thomas de Merla, de désigner les lieux où l'on pouvait construire de nouvelles places fortes, et de tracer un nouveau système de défense et de fortifications sur la frontière de France. Les deux commissaires ne parvinrent pas à s'entendre sur tous les points, et leur travail, resté sans exécution, fut enfoui dans les bureaux du ministère de la guerre à Madrid. En 1798, O Farrill fut nommé inspecteur général de l'infanterie espagnole. Cependant le rapprochement arrêté à Bâle entre l'Espagne et la France se resserra encore; un traité d'alliance offensive et défensive fut signé à St-Ildephonse, le 19 août 1796, par le prince de la Paix et par le général Pérignon, envoyé de la république française. En conséquence de ce traité, Charles IV rassembla une escadre et une armée de débarquement, qui partit du Ferrol, sous les ordres du général O Farrill, en 1799, et se rendit à Rochefort, pour se joindre à l'armée que le directoire exécutif destinait, disait-il, à opérer une descente en Irlande; mais le but secret du gouvernement français était de faire passer ses troupes en Égypte, afin d'y renforcer l'armée du général Bonaparte. Dès que le chevalier d'Azara, ambassadeur d'Espagne en France, eut connaissance de cette fourberie, il fit des représentations très-vives sur la difficulté, pour les flottes combinées, de traverser ou de vaincre les escadres anglaises qui couvraient la Méditerranée, sur la déloyauté des directeurs envers un gouvernement ami, et il le força de renoncer au projet d'envoyer en Égypte de nouvelles troupes. La division espagnole reçut donc l'ordre de se rembarquer, après un long séjour à Rochefort, et de revenir en Espagne. À son retour O Farrill fut nommé ambassadeur à Berlin. Ce choix causa quelque surprise: on l'attribua à l'une de ces intrigues si fréquentes dans les cours pour éloigner les hommes dont le mérite ou la probité portent ombrage à l'ambition des courtisans; mais on peut aussi ne voir de la part du gouvernement espagnol, envoyant un général habile et expérimenté dans une monarchie militaire, que l'intention de pénétrer à fond dans les secrets de l'organisation militaire de cette puissance. Cette mission n'est connue par aucun acte important. Après quelque temps de séjour dans la capitale de la Prusse, O Farrill obtint un congé, traversa l'Allemagne, parcourut la Suisse, l'Italie, l'Angleterre, la France, étudiant les institutions militaires des peuples qu'il visitait, recueillant partout des observations et des renseignements qu'il transmettait au gouvernement de son pays. Il fut de retour à Madrid au mois de juin 1805, et reçut l'ordre, en janvier 1806, de prendre le commandement d'un corps d'armée composé de six à sept mille hommes que l'on envoyait en Toscane pour y remplacer, dans les garnisons du royaume d'Étrurie, l'armée que l'Espagne en retirait afin de la diriger contre Naples. Lorsqu'au mois d'octobre de cette année, la circulaire du prince de la Paix aux intendants et aux corrégidors de la monarchie espagnole devint le premier signal de la mésintelligence et de la défiance mutuelle qui couvait sourdement entre les deux cours, le vice-roi d'Italie fit signifier à O Farrill l'ordre de séparer les régiments de sa division et de les envoyer dans des cantonnements qu'il lui désignait: le général espagnol répondit qu'il n'avait point reçu d'instruction dans le sens de la proclamation du prince de la Paix; qu'il regardait en conséquence comme superflue la me-

sure de précaution qu'exigeaient les Français, et que, si l'on essayait de l'y contraindre par la force, il s'enfermerait dans la place de Livourne et s'y défendrait contre toute attaque. Cette mesure, qui aurait livré aux Anglais un pied-à-terre dans le nord de l'Italie, était surtout redoutée des Français; le général O Farrill ne fut plus inquiété, et la bonne harmonie ayant paru se rétablir entre les deux puissances, sa division passa aux ordres du marquis de la Romana, qui la conduisit dans le nord de l'Allemagne, sur la demande que fit Napoléon d'un corps de troupes espagnoles pour renforcer son armée. O Farrill demeura à Florence et n'en partit que pour accompagner à Madrid la reine d'Étrurie, qui se rendait dans la Péninsule pour y prendre possession du gouvernement que le traité de Fontainebleau lui assignait en Portugal (27 octobre 1807), en échange de ses États d'Italie. Peu après son arrivée à Aranjuès, le prince de la Paix lui offrit la place de gouverneur du jeune roi d'Etrurie; il la refusa, et chercha par des conseils énergiques à ouvrir les yeux de la cour sur les intentions hostiles de Napoléon, à vaincre les irrésolutions du roi, à dissiper les illusions dont il cherchait encore à se bercer et à le décider à repousser par la force les premières tentatives d'invasion de la part des Français. Ses avis ne furent point entendus : une armée française s'avança sur Madrid sans rencontrer d'obstacle; le faible Charles IV fut contraint d'abdiquer le 17 mars en faveur de son fils, et Murat entrait dans Madrid le 23 du même mois; Ferdinand VII s'empressa de réunir autour de lui les hommes les plus estimés et les plus généralement considérés de l'Espagne: Azanza, Jovellanos furent rappelés de l'exil; O Farrill devint directeur général de l'artillerie, et, quelques jours après (5 avril 1808), ministre de la guerre. Mais les circonstances ne lui permettaient pas de rien entreprendre : l'ennemi avait pénétré jusqu'au cœur du royaume ; toute ressource manquait; la désorganisation, la trahison, la peur avaient tout détraqué, et le jeune monarque lui-même ne savait à quoi s'arrêter. O Farrill conseilla à son maître, puisque toute résistance était devenue impossible, d'amener Napoléon par d'habiles ménagements à le reconnaître pour roi; ce conseil était prudent et sage, mais l'empereur des Français avait bien d'autres vues, et Ferdinand en suivant ce plan de conduite ne fit que hâter l'heure de sa catastrophe. O Farrill fut envoyé ensuite, avec le duc de l'Infantado, auprès du général Savary, qui venait de faire, par ordre de Bonaparte, la demande officielle de la mise en liberté du prince de la Paix ; il annonça à ce général que Ferdinand VII avait résolu d'aller au-devant de Bonaparte jusqu'à Burgos, et en obtint facilement qu'il ne serait plus question de cette affaire jusqu'à l'entrevue des deux monarques. Ferdinand partit le 10 avril, laissant l'administration aux soins d'une junte suprême de gouvernement composée de D. Antonio, son oncle, qui la présidait, et des ministres. Le 16 avril, le général O Farrill fut mandé par Murat, qui lui déclara, après avoir allégué divers sujets de plainte, qu'il avait ordre de l'empereur de ne reconnaître en Espagne d'autre souverain que Charles IV, auquel on avait arraché une protestation contre son acte d'abdication, il ajouta qu'il allait l'annoncer au peuple par une proclamation dont il lui présenta le manuscrit. O Farrill répondit que ni les autorités ni la nation ne tiendraient compte de sa proclamation, et que l'Espagne n'avait plus d'autre roi que Ferdinand. « Eh « bien, s'écria Murat, les canons et les baïon« nettes vous feront obéir. » Le lendemain, ce général fit enjoindre à la junte de lui envoyer deux de ses membres pour conférer avec lui sur la même affaire: Azanza et O Farrill furent désignés, et ils se rendirent aussitôt chez Murat. La conférence dura quatre heures : le grand-duc de Berg reproduisit les arguments de la veille, que Charles IV avait été contraint d'abdiquer, qu'il avait imploré la protection de Napoléon, et que celui-ci se trouvait par là forcé de le soutenir. Les ministres espagnols ayant réfuté victorieusement toutes ces raisons, Murat finit par déclarer qu'il avait des ordres précis auxquels il devait obéir; la conférence fut rompue, et la junte approuva les réponses de ses deux envoyés. Le 2 mai, une insurrection violente ayant éclaté à Madrid contre les Français, à l'occasion du départ de l'infant don Francisco pour Bayonne, O Farrill, Azanza, exposèrent leurs jours pour calmer la fureur populaire et pour prévenir l'effusion du sang; leurs efforts furent en grande partie couronnés de succès. O Farrill continua de résister avec fermeté, jusqu'aux derniers instants, aux prétentions et aux menaces de Murat. Après le départ de l'infant don Antonio, ce général vint annoncer à la junte qu'il jugeait à propos, dans l'intérêt de l'ordre, de s'associer à ses délibérations; peu de jours après, il se rendit lui-même à la séance de la junte, pour renouveler sa demande. Gil, Azanza, O Farrill s'opposèrent à cette prétention, mais la pluralité des voix y ayant accédé le lendemain, O Farrill demanda au secrétaire de la junte acte de son opinion et de sa protestation; il ne parut plus aux séances, et sollicita l'autorisation de se démettre de son ministère. Cependant, moins d'un mois après une conduite si loyale et si courageuse, le 6 juin 1808, ce même O Farrill acceptait de Joseph Bonaparte les fonctions de ministre de la guerre. Napoléon témoigna, dit-on, quelque défiance sur son compte; il le croyait Anglais dans ses affections, et son nom seul, rappelant une origine irlandaise, lui causait du déplaisir. Cependant O Farrill a conservé son ministère jusqu'à la chute de celui qui le lui avait confié; mais on ne saurait signaler aucun acte d'une administration qui n'était qu'illusoire : le pouvoir de Joseph n'était pas reconnu dans plusieurs provinces; dans celles mêmes qu'occupaient les troupes françaises il était

incertain, mal affermi, entravé, réduit à une nullité presque absolue. O Farrill suivit à Vittoria son nouveau maître fugitif, après la bataille de Baylen le 17 juillet 1808, de concert avec Azanza et les ministres Mazarredo et Cabarrus, il rédigea à Buytrago, dans les premiers jours du mois d'août, un mémoire qui fut présenté à Bonaparte par Azanza et Urquijo, et dont l'objet était d'offrir les moyens de pallier pour le peuple espagnol les conséquences fâcheuses de son alliance avec les Français. O Farrill se trouvait à la bataille d'Ocana, qui fut gagnée par le maréchal Soult sur l'armée de la junte centrale, et il parvint à arracher à la mort vingt-deux mille prisonniers espagnols que nos soldats exaspérés voulaient égorger par représailles. Il accompagna le roi Joseph dans son voyage en Andalousie après le gain de cette bataille; cherchant à populariser ce roi parmi les Espagnols, à l'inspirer des intérêts de sa nouvelle patrie et à le tirer de la dépendance dans laquelle le retenait son frère. Ces efforts furent sans succès; Joseph tomba du trône d'Espagne, et ceux qui avaient suivi son parti furent obligés de s'enfuir avec lui. Lorsque, par suite du traité de Valançay, Ferdinand fut remonté sur son trône, O Farrill lui écrivit, le 10 avril 1814, une lettre dans laquelle il protestait de son dévouement, expliquait les motifs de sa conduite et cherchait à la justifier. Cet acte de soumission demeura sans réponse; la sentence de la junte centrale du gouvernement, qui, dès le mois de novembre 1808, avait déclaré O Farrill et ses collègues traîtres à la religion, au roi, à la patrie, avait confisqué leurs biens et prononcé contre eux la peine de mort, reçut confirmation. Il s'était réfugié à Paris, où il a vécu dans la retraite, adoucissant par l'étude des lettres et des sciences les ennuis de son long exil. Sur la fin de ses jours, le roi d'Espagne le réintégra pourtant dans ses grades et honneurs. O Farrill mourut à Paris le 19 juillet 1831. Son esprit était cultivé, il possédait des connaissances étendues et variées; toutes les parties de l'art militaire lui étaient familières; la noblesse et la probité de son caractère n'ont jamais été mises en doute. Nous avons cité, en parlant de son collègue Azanza (*voy.* ce nom), le mémoire apologétique de sa conduite qu'ils ont publié de concert au commencement de 1815; et les réflexions que nous avons faites à cette occasion pouvant, à peu de chose près, s'appliquer aux deux personnages, nous nous contenterons d'y renvoyer le lecteur. Nous avons fait usage pour la rédaction de cet article d'une *Notice sur D. Gonzalo O Farrill, par don Andrès Muriel,* publiée à Paris, 1831, in-8° de 82 pages. F—LL.

FARSETTI, famille noble, originaire de Luni, dont une branche s'établit d'abord à Massa di Carrara, puis à Florence, et l'autre branche à Venise. Toutes deux ont fourni des hommes distingués. — PHILIPPE FARSETTI, né à Massa, fut un des bons poëtes latins du 16e siècle. — COSME FARSETTI, jurisconsulte, né le 17 mai 1619 à Massa, qui formait encore alors une principauté indépendante, fut conseiller intime du duc, et son ambassadeur auprès de la république de Venise, de celle de Lucques, du gouvernement de Milan et du grand-duc Ferdinand II. Cette dernière ambassade lui fournit l'occasion de se fixer à Florence, où il fut revêtu par Ferdinand et par Cosme III, son successeur, des premiers emplois de la magistrature. Il y mourut le 23 février 1689. Il n'a laissé que quelques ouvrages sur des questions particulières de jurisprudence, écrits en latin et imprimés. — ANDRÉ FARSETTI, son fils, né à Massa, le 30 novembre 1655, après avoir été professeur de droit civil à Pise, suivit à Florence la même carrière que son père, et lui succéda dans ses emplois. L'estime dont il jouissait est attestée par une médaille frappée en son honneur, qui se trouve dans le musée de Mazzuchelli; elle l'est aussi par le choix que le célèbre Magliabecchi fit de lui pour être son exécuteur testamentaire; mais Farsetti ne put pas remplir entièrement cette honorable fonction; le testament de Magliabecchi était du mois de mai 1714, et il mourut le 12 février de l'année suivante. Ce qu'on a de lui se borne aussi à quelques ouvrages de sa profession. En lui finit la branche masculine de Massa; celle de Venise a jeté plus d'éclat dans les lettres et dans les arts. — L'abbé PHILIPPE FARSETTI, qui était fort riche, fit le plus noble emploi de sa fortune. Avec des dépenses dignes d'un souverain, il fit mouler en plâtre, dans leur grandeur naturelle, les chefs-d'œuvre de sculpture antique et moderne qui se trouvaient à Rome, à Florence, à Naples, et dans d'autres villes d'Italie. Plus heureux que Louis XIV, dont il imitait en quelque sorte la magnificence, il obtint à Rome, sans exception, toutes les copies qu'il avait demandées, et prit la sage précaution qu'avait négligée le monarque de conserver les moules de toutes les statues, groupes ou autres monuments, pour pouvoir, en cas d'accident, faire tirer de nouvelles copies. Il rassembla un grand nombre de bronzes des meilleurs maîtres, de modèles des plus fameux sculpteurs, et d'esquisses des plus grands peintres. Il fit construire en liége et en pierre ponce des modèles de tous les arcs de triomphe et des temples antiques de Rome, et fit copier par d'habiles mains les peintures de Raphaël dans les loges du Vatican, d'Annibal Carrache dans la galerie Farnèse, et d'autres morceaux de la première réputation. Il y joignit un nombre infini de monuments précieux des arts du dessin, et il fit placer à Venise, dans son palais, toute cette riche et immense collection, pour la jouissance des amis des arts, et surtout pour l'étude des jeunes élèves, qui pouvaient ainsi s'instruire par l'imitation de l'antique et des chefs-d'œuvre des grands maîtres dans tous les genres, sans voyager hors de leur patrie. Ce Muséum acquit une grande célébrité,

surtout lorsque l'abbé Lastesio, ou Dalle Laste, eut écrit à ce sujet une savante lettre latine à l'Académie de Cortone, et l'eut fait imprimer à Venise en 1764, in-4° (*voy.* LASTESIO). La poésie contribua aussi à en étendre la renommée. — Le bailli JOSEPH-THOMAS FARSETTI, commandeur de l'ordre de Malte, cousin de Philippe, et celui qui a donné au nom de Farsetti le plus d'illustration littéraire, fit un appel à tous les poëtes qui florissaient alors, et leur proposa de composer chacun, sur un ou plusieurs des chefs-d'œuvre de l'art qui formaient cette collection, une pièce de vers italiens ou latins. Il donna lui-même l'exemple, et fit trois de ces pièces en latin et deux en italien. Cette espèce de concours produisit un bon nombre de morceaux d'une grande élégance dans les deux langues, et quoiqu'ils ne fussent point imprimés en recueil, comme on en avait d'abord eu le projet, l'Italie entière retentit des éloges du Muséum et de son propriétaire. Le bailli Farsetti, livré dans sa jeunesse au goût des lettres, s'appliqua surtout à la poésie latine, et forma son style sur celui de Catulle et des autres poëtes du bon siècle. Après avoir fait les caravanes prescrites par les statuts de l'ordre de Malte, où il était entré, il voyagea pendant quelques années, et publia pour la première fois ses vers latins à Paris, 1755, in-8°. Il en envoya un exemplaire au P. Desbillons, jésuite, dont il estimait la personne, le goût pur et l'excellente latinité. Le fabuliste lui répondit : « J'ai trouvé, en général, beaucoup de « délicatesse dans les pièces qui composent ce « recueil; il y en a quelques-unes qui pourraient « soutenir le parallèle avec les meilleures de celles « qui nous restent des poëtes légers du siècle « d'Auguste, surtout de Catulle et de Properce. » Farsetti dédia ce recueil à son cousin Philippe, et le fit réimprimer à Venise, 1763, in-8°, en même temps qu'il y fit paraître ses œuvres italiennes en prose et en vers, dédiées à l'Académie de la Crusca, dont il était membre. Parmi les morceaux de prose, on remarque dans ce volume un discours académique contenant la réfutation des idées de Fontenelle sur la nature de l'églogue. Les poésies italiennes consistent en deux tragédies et en trois petits poëmes, dont le meilleur est une très-jolie fable allégorique sur l'origine de Venise, intitulée *la Trasformazione d'Adria*. La première des deux tragédies est *la Mort d'Hercule*, traduite des *Trachiniennes* de Sophocle, qu'il avait d'abord fait paraître séparément, Venise, 1758, in-12. Le sujet de la seconde est l'aventure tragique du troubadour Guillaume de Cabestaing et de la femme de Raimond de Castel Roussillon, que l'abbé Millot a racontée dans la vie de Cabestaing, *Hist. litt. des troubadours*, t. 1er, et qui ressemble tellement à celle de Raoul de Couci et de Gabrielle de Vergy, qu'il faut nécessairement que l'une ait servi d'original à l'autre. Farsetti l'a traitée à la manière des tragiques grecs et latins. Il a fait du comte Raimond un roi, de la comtesse Marguerite, qu'il nomme *Sormonde*, une reine; il leur donne un conseiller, une nourrice, et y ajoute un messager, un devin et le chœur. C'est la Jalousie sous la forme d'une ombre qui fait le prologue. On est seulement averti que le lieu de la scène est une ville de Provence. Le style de ces deux pièces est très-bon et très-pur. Il parut une seconde édition de ce volume à Venise, 1567, in-8°. Paitoni, *Bibl. de' Volg.*, attribue aussi à Farsetti une traduction du *Philoctète* de Sophocle, imprimée à Venise (*con alcune rime*), 1767, in-8°. Il peut d'abord paraître singulier que l'auteur, ayant donné cette année-là même et dans la même ville une seconde édition de ses *Opere volgari*, n'y ait pas fait entrer son *Philoctète* et ses autres poésies italiennes; mais le titre de cette seconde édition, que nous avons sous les yeux, porte les mots *tomo primo*, qui n'étaient point sur celui de la première, et quoique le simple mot *fine* termine ce premier volume, il est probable que le *Philoctète* et les poésies citées par Paitoni en forment un second. Farsetti traduisit aussi en vers non rimés, *sciolti*, les églogues de Némésien et de Calpurnius: *la Bucolica di Nemesiano e di Calpurnio volgarizzata*, Venise, 1761, in-8°. Il dédia cette traduction à madame du Boccage, qu'il avait beaucoup vue pendant son séjour à Paris. Nous apprenons dans son épître dédicatoire que Némésien était traduit depuis longtemps, et que ce fut à la prière de cette aimable Française qu'il y joignit plusieurs années après Calpurnius. La troisième églogue de Némésien, intitulée *Pane*, parut pour la première fois l'année précédente dans les *Quattro egloghe rusticali*, Venise, 1760, in-8°. Les poésies latines de Farsetti ont été réimprimées plus d'une fois, entre autres à Parme, par Bodoni, 1776, gr. in-8°, et à Leyde, 1785, in-8°. Il laissa en manuscrit un grand nombre d'ouvrages, dont les plus importants étaient relatifs à l'histoire d'Italie. Il en publia une notice raisonnée sous le titre de *Bibliotheca manuscritta*, Venise, 1771, in-8°, et Lebret en donne un extrait dans son *Magazin*, 4e et 5e part. (Ulm, 1771 et années suivantes, in-8°, en allemand). Joseph-Thomas Farsetti était aussi recommandable par la douceur de son caractère et la pureté de ses mœurs que par ses talents. Il avait recueilli dans ses voyages en Italie et à l'étranger une bibliothèque nombreuse et parfaitement bien composée. Elle était ouverte aux hommes studieux, comme le Muséum de Philippe l'était aux amateurs et aux élèves des arts. Il avait un frère nommé Daniel, et une sœur appelée Eugénie, qu'il eut la douleur de perdre; il déplora leur mort, et surtout celle de sa sœur, dans une élégie touchante qu'on lit dans la dernière édition de ses poésies latines. Il mourut lui-même à Venise dans un âge assez avancé. Adelung fixe l'époque de sa mort vers 1775. G—É.

FARULLI (GEORGE-ANGE), camaldule de la maison de Ste-Marie-des-Anges à Florence, où il mourut en 1728, ne s'est guère acquis de la célébrité que

par l'extrême fécondité de sa plume. Dans l'éloge que consacrèrent à sa mémoire les PP. Mittarelli et Costadoni, dans les *Annales camaldulenses*, on se borne à dire qu'il avait publié, tant sous un nom emprunté que sous le sien propre, un très-grand nombre d'ouvrages, presque tous écrits sans style et sans méthode, dont plusieurs étaient remplis de choses oiseuses, mais dans lesquels cependant on pouvait en trouver beaucoup d'utiles. Les plus remarquables des œuvres du P. Farulli sont : 1° *Storia cronologica del nobile ed antico monastero degli Angioli di Firenze, dell' ordine Camaldolese, dalla fondazione sino al presente giorno, con la serie de' Beati*, Lucques, 1700, 20 vol. in-4°; 2° *Annali e Memorie dell' antica e nobile città di S. Sepulcro*, etc., Foligno, 1713, vol. in-4°; 3° *Annali ovvero notizie storiche dell' antica, nobile e valorosa città di Arezzo in Toscana, dal suo principio sino all' anno* 1717, Foligno, in-4°; 4° *Vita della B. Elisabetta Salviati*, Bassano (Florence), 1723, in-4°. Cet ouvrage, ainsi que les précédents, parut sous le nom de l'abbé Pet. Farulli; les deux suivants furent publiés sous le nom de Fr. Masseti; 5° *Notizie storiche della città di Sienna in Toscana*, Lucques, 1722, in-4°, suivies d'un supplément imprimé aussi à Lucques en 1723; 6° *Teatro storico del sacro eremo di Camaldoli, e dei monasterj di S. Salvadore, di S. Maria degli Angioli, di S. Felice in Piazza e di S. Benedetto di Firenze, tutti dell' ordine Camaldolese, con la notizia de' monasteri di monache di S. Pietro*, etc., *del medesimo ordine di Francesco Masetti*, Lucques, in-4°; 7° *Cronologia della famiglia de'* Canigiani *di Firenze*, Sienne, 1722, in-4°, sous le nom de Nicolas Castruzzi, ainsi que le suivant; 8° *Cronologia degli uomini insigni della famiglia de'* Giugni *di Firenze*, Lucca, 1723, in-4°; 9° *Cronistoria dell' Abbadia di S. Croce della Fonte dell' Avellana nell' Umbria*, Siena, 1723, in-4° de 16 pages (*voy.* Cinelli, *Biblioteca volante*). G—N.

FARWHARSON, professeur de mathématiques, s'est illustré en prenant une part active et importante aux créations de Pierre le Grand. En 1698, il professait les mathématiques à l'université d'Aberdeen, lorsque le tsar vint visiter Londres. Le prince, qui avait appris à le connaître, l'engagea à son service et le conduisit à Moscou, où Farwharson fonda en 1701 une *école de marine*, la première que l'on ait connue en Russie. Cette école fut ensuite subordonnée à l'Académie de marine fondée à St-Pétersbourg en 1715. L'intendance générale de cette Académie fut confiée au comte Féodor Apraxin. Le baron Saint-Hilaire, lieutenant général au service de France, en fut nommé directeur. Farwharson y fut appelé, en 1716, pour professer les mathématiques. L'école de marine qu'il avait fondée à Moscou y subsista jusqu'en 1752, époque où les professeurs et les élèves furent transférés à St-Pétersbourg. Golikof pense que Farwharson a introduit chez les Russes l'usage des chiffres arabes. Cela paraît d'autant plus probable que, d'après des actes authentiques qui remontent jusqu'à l'an 1715, les Russes, dans le calcul, ne s'étaient servis jusqu'alors que des caractères slavons. Depuis 1716, Farwharson resta jusqu'à sa mort attaché à l'Académie de marine, en qualité de professeur de mathématiques. En 1737, il fut élevé au rang de brigadier dans l'armée russe. Il mourut au mois de décembre 1739. G—Y.

FASCH (AUGUSTIN-HENRI), né à Arnstadt, en Thuringe, le 19 février 1639, termina dans cette ville son cours d'humanités, puis se rendit à l'université de Iéna, pour y étudier la médecine. Il suivit de préférence les leçons du célèbre Rolfink, qui présida sa première thèse : *Ordo et methodus cognoscendi et curandi causum*, 1664. Reçu docteur en 1667, Fasch obtint en 1673 la chaire de botanique, et bientôt après celle de chirurgie et d'anatomie. Son temps fut absorbé par les travaux de l'enseignement, par une pratique très-étendue et par l'emploi de médecin de l'électeur de Saxe, de manière qu'il ne signala par aucun ouvrage sa carrière professorale, qui pourtant fut de dix-sept années. Fasch mourut le 22 janvier 1690, ne laissant à la république littéraire que le faible souvenir des dissertations, du reste fort multipliées, défendues sous sa présidence. La plus renommée est sans contredit celle que soutint le 31 décembre 1681 l'illustre Frédéric Hofman, qui a été plusieurs fois réimprimée : *De αὐτοχειρία*. Parmi les autres, il suffira d'en distinguer un petit nombre : 1° *De morbo dominorum et domino morborum*, 1670; 2° *De vesicatoriis*, 1673; 3° *De myrrha, resp. Baker*, 1677; 4° *De castoreo*, 1677; 5° *De ovario mulierum, resp. Bertuch*, 1681; 6° *ἄνθραξ pestilens, resp. Slevogt*, 1681; 7° *Παρωτίδες physiologice et pathologice consideratæ, resp. Gerber*, 1683; 8° *De amore insano, resp. Backhaus*, 1686; 9° *Ventriculi, scilicet naturæ coqui, cura circa sustentanda humani corporis organa et viscera*, 1687; 10° *De febre amatoria*, 1690. Jean-Guillaume Baier a publié le *Programma funebre* de Auguste-Henri Fasch, Iéna, 1690, in-fol. C.

FASCITELLI (HONORÉ), en latin *Fasitellus*, poëte, naquit en 1502, à Isernia, d'une famille patricienne. Après avoir étudié deux ans à Naples, sous Pompon. Gauric, il embrassa la règle de St-Benoît, à dix-sept ans, dans la congrégation du mont Cassin. Doué d'une vaste érudition et d'un talent très-remarquable pour la poésie latine, il n'en resta pas moins inconnu longtemps au fond de son cloître. Il avait cependant essayé plusieurs fois de sortir de son obscurité, comme on le voit par une lettre qu'il écrivit à l'Arétin, dans laquelle il lui demande sa protection près de Maximilien Stampa, gentilhomme de Milan, qui consacrait sa fortune à favoriser les lettres. Ayant enfin obtenu de ses supérieurs la permission de visiter les principales villes de l'Italie, il vit successivement Rome, Padoue, Venise, Florence, et partout ses talents lui méritèrent l'accueil le plus flatteur des

savants. Ayant eu le bonheur de se rendre agréable au pape Jules III, ce pontife l'attacha comme gouverneur au jeune cardinal Innocent del Monte, son neveu, et, en 1551, lui donna l'évêché d'Isola dans la Calabre. Il assista depuis au concile de Trente. Ayant éprouvé beaucoup d'embarras dans l'administration de son diocèse, il résigna son évêché et s'établit à Rome, où il mourut au mois de mars 1564. Il comptait au nombre de ses protecteurs le cardinal de Farnèse et le cardinal de Granvelle. On lui doit une bonne édition de *Lactance*, Venise, Alde, 1535, in-8°, revue sur les manuscrits du mont Cassin; et l'édition de *Pétrarque*, Venise, Alde, 1546, in-8°, fut imprimée sur un exemplaire dont toutes les fautes avaient été corrigées de la main de Fascitelli. Ses vers (*carmina*), parmi lesquels on trouve des pièces adressées à Bembo, à J. de la Casa, à Flaminio et autres grands poëtes contemporains, ont été recueillis dans les *Deliciæ poetar. italorum*, p. 952, et dans les *Carmina illustr. poetar. italor.*, t. 4, p. 191. Comino les a réimprimés à la suite des *Poésies latines* de Sannazar, Padoue, 1719, in-4°, et on les retrouve dans l'édition d'Amsterdam, 1728, in-8°. Une édition des *Poésies* de Fascitelli, plus ample, a été publiée par J.-Vinc. Meola, Naples, 1776. Elle est précédée d'une *Vie* de l'auteur écrite avec élégance et exactitude. On trouve d'autres *vers* encore inédits et des *lettres* de Fascitelli dans l'édition des *Poésies latines* de Vito-Maria Giovenazzi, Naples, 1786. Le recueil des *Lettere facete*, publié par D. Atanagi, en contient huit de Fascitelli. Il avait, dit-on, composé un grand ouvrage : *De fastis Alphonsi Avali, marchionis Vasti;* mais il ne s'est point retrouvé jusqu'ici. W—s.

FASEL (Jean-Frédéric), né le 24 juin 1721 à Berka, dans le duché de Weimar, étudia la médecine à l'université de Iéna, devint un des disciples les plus distingués du savant Charles-Frédéric Kaltschmidt, qui présida sa dissertation inaugurale : *De sanguinis in venam portarum congesti vera natura*, 1751. Fasel ne crut point, comme la plupart des jeunes docteurs, avoir terminé ses études médicales. Il ne vit dans son diplôme que le droit, à la vérité bien précieux, de joindre la pratique à la théorie. Nommé en 1758 professeur extraordinaire, et en 1761 professeur ordinaire de médecine, il remplit honorablement ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 16 février 1767. Ses ouvrages, ou plutôt ses opuscules, sont en très-petit nombre. Parmi les thèses défendues sous sa présidence, il en est une non moins remarquable par son étendue (120 pages in-4°) que par la méthode lumineuse, bien qu'un peu trop scolastique, et par les sages réflexions dont elle est enrichie; mais Fasel prévient lui-même qu'elle a été composée par le candidat Jérémie-Daniel Brebiz : *De morbis arteriarum, cum suis causis, effectibus, atque signis tam diagnosticis quam prognosticis*, Iéna, 4 juin 1757. Une autre dissertation, beaucoup moins volumineuse et moins intéressante, se rattache à la précédente, dont elle est en quelque sorte le complément : *De arteriis non sanguiferis, resp. C. F. C. Cappe*, 6 avril 1763. On pourrait encore citer quelques thèses sur la structure et les usages des poumons, sur les nerfs exhalants, sur l'absorption, sur l'éternument; sept programmes sur l'ouraque, quatre sur les remèdes cordiaux, etc. Fasel donna en 1764 une édition estimée des *Institutiones medicinæ legalis* de Teichmeyer. Il avait rédigé un opuscule sur la même matière, qui fut publié par Chrétien Rickmann : *Elementa medicinæ forensis prælectionibus accomodata*, Iéna, 1767, in-4°, traduit en allemand par Chrétien-Godefroi Lange, Leipsick, 1768, in-8°; Wurzbourg, 1770, in-8°. C.

FASOLO (Jean), en latin *Faseolus*, né à Padoue dans le 16e siècle, étudia avec succès les langues et la littérature anciennes. Il commença vers 1552 à donner des leçons d'éloquence à l'université; mais il ne fut nommé professeur en titre qu'en 1567, après la mort de Robortel, célèbre humaniste. Le jour de son installation il voulut, suivant l'usage, prononcer un discours de remercîment. Après avoir adressé quelques compliments à l'assemblée, la mémoire lui manqua. Il fit de vains efforts pour se rappeler son discours et fut obligé de descendre de la chaire sans en avoir pu dire un seul mot. Cet accident l'exposa aux railleries de ses élèves, et ils s'en permirent de sanglantes. Cependant il ne se découragea point, et quelque temps après il prononça une allocution publique, dans laquelle il se justifia de son défaut de mémoire par l'exemple des plus grands orateurs anciens et modernes. Fasolo mourut à Padoue au mois de décembre 1571 dans un âge peu avancé. On lui doit la *première traduction latine* des Commentaires de Simplicius sur le *Traité de l'âme* d'Aristote, Venise, 1543, in-fol. Papadopoli (*Hist. de l'univ. de Padoue*) cite encore de Fasolo trois lettres latines écrites, dit-il, avec autant de politesse que d'élégance. W—s.

FASSIN (le chevalier Nicolas-Henri-Joseph de) naquit à Liége le 20 avril 1728. Son père, bourgmestre, échevin de cette ville, premier ministre du prince-évêque Georges-Louis de Berghes, le destinait à la haute magistrature; mais le goût du jeune Henri l'appelait à cultiver la peinture. Tout ce qui lui tombait sous la main était pour lui un crayon ou un pinceau; les marges de ses livres, les moindres chiffons de papier, les murailles mêmes devenaient ses toiles ou le fond de ses compositions improvisées. Cette passion contrariait son père. Toutefois, cédant à ses importunités, il lui permit d'aller passer ses jours de congé chez le peintre Coclers, qui fut aussi le premier maître de De France. Fassin n'aimait pas moins les armes que la palette. A vingt ans, il entra dans les mousquetaires gris de Louis XV. Il n'en sortit que pour commander une compagnie de cavalerie dans un regiment créé par le maréchal de Belle-Ile, en 1757. On assure que des offi-

ciers, qui détestaient sa probité et sa rigide discipline, essayèrent de l'assassiner dans une manœuvre en plein champ, et qu'il ne fut sauvé que par l'intervention d'un autre régiment qui était à portée. Les auteurs de ce guet-apens, n'ayant pu réussir par la violence, recoururent à la calomnie. Comme il arrive souvent, le ministre se prononça contre Fassin, et il fallut toute la fermeté de celui-ci et la puissante influence du maréchal de Biron pour l'arracher à une condamnation infamante. Une commission, après avoir examiné scrupuleusement sa conduite, rédigea une sentence qui fut lue en face du corps, cerné par quatre autres, et en vertu de laquelle le marquis de Saint-Pern ordonna, au nom du roi, à tous et à chacun, de tenir Fassin pour un homme d'honneur; après quoi le régiment fut cassé, obligé de mettre bas les armes, et les accusateurs de Fassin, colonel, major, officiers, condamnés à vingt, à quinze et à douze ans de détention. Tout cela dégoûta Fassin du service. Il revint dans son pays et se livra plus que jamais à l'art de peindre. Anvers, qui possédait les chefs-d'œuvre de l'école flamande, l'attira dans ses murs; mais la vue des admirables productions de Rubens et de Van Dyck lui fit sentir qu'il ne savait rien. Il se remit à dessiner, à fréquenter les académies et à imiter la nature, dont il aimait surtout à reproduire les sites, les accidents et les gracieux caprices. A quarante ans il a le courage de partir pour Rome. Il visite Naples, parcourt les montagnes de la Savoie et de la Suisse, et s'arrête à Genève, où il peint, pour l'impératrice Catherine de Russie, le meilleur de ses paysages : Ferney n'était pas loin. Le grand homme qui de là gouvernait le monde littéraire et philosophique l'accueillit avec bonté, et lui permit même de faire son portrait dans le négligé le plus vulgaire. Son retour à Liége éveilla l'attention. Il donna naissance à l'Académie de dessin, de peinture et de sculpture, à laquelle le prince-évêque Welbruck accorda sa protection, et dont Fassin fut nommé directeur. Accompagné de De France, son ami, il fit un voyage en Hollande et en Flandre. L'impératrice de Russie, la margrave d'Anhalt, plusieurs riches Anglais voulurent vainement l'attirer dans leur pays. Après avoir habité tour à tour Bruxelles et Liége, il alla se fixer à Spa. La révolution de Liége et plus tard l'invasion des Français interrompirent un instant ses travaux; mais il ne tarda pas à revenir à ses occupations chéries. Fassin composait avec feu, imitait avec bonheur; mais sa couleur manque souvent de vie : la plupart de ses tableaux se trouvent encore à Liége. Il mourut le 21 janvier 1811. P.-J. Henkart lui a consacré une courte notice, dans le tome 2 des *Loisirs de trois amis*, p. 119; et M. Félix Van Hulst a écrit sa biographie avec plus d'étendue dans la *Revue belge;* biographie tirée à part avec un portrait de Fassin, d'après l'original peint par lui-même, Liége, 1837, 28 pages in-8°. R—F—G.

FASSONI (Libérat), savant religieux, mort à Rome en 1767, fut tellement renfermé dans les devoirs de son état qu'on ne le connaît que par les charges qu'il remplit et les ouvrages qu'il a publiés. C'était dans l'ordre des clercs réguliers des Écoles Pies qu'il avait embrassé la vie religieuse. En 1754 il était professeur de théologie et de littérature grecque dans le collége de Sinigaglia, et en même temps dans le séminaire de cette ville. Il fut ensuite appelé à Rome, où il remplit en 1755 et 1756 la chaire de théologie dans le nouveau collége que les piaristes venaient d'y obtenir. En 1757 il commença à prendre à Rome même le titre de professeur émérite, et en 1758 il était membre de la congrégation des Conciles et associé de l'Académie étrusque de Cortone. Ce que nous avons pu connaître de ses innombrables productions consiste dans les dissertations suivantes : 1° *De Leibnitiano rationis principio*, Sinigaglia, 1754, in-fol.; 2° *De græca sacrarum litterarum editione a LXX interpretibus*, Urbin, 1754, in-4°, réimprimé à Rome avec des corrections et des additions en 1758; 3° *De miraculis, adversus Ben. Spinosam;* la 2e édition augmentée parut à Rome, 1755, in-fol.; 4° *De voce Homousion*, Rome, 1755, in-4°. Il y fait voir que ce mot ne fut point rejeté ou proscrit par le concile d'Antioche; 5° *De cultu Jesu Christo a Magis adhibito*, *adversus Rich. Simonium et Sam. Basnagium*, Rome, 1756, in-fol.; 6° *De puellarum monasteriis canone* 38 *Epaonensis concilii celebratis*, 1757, in-fol.; 7° *De cognitione S. Joannis Baptistæ in matris utero exsultantis*, *adversus Sam. Basnagium*, Rome, 1757, in-4°; 8° *De veritate atque divinitate historiæ Magorum*, *quæ est apud Mathæum*, cap. 2, v. 1-13, *adversus Collinsium*, Rome, 1758, in-fol., etc. G—N.

FATAH (Abou-Nasr), fils de Mohammed, écrivain arabe d'Espagne ou d'Afrique, s'adonna avec ardeur à l'étude des belles-lettres et de l'histoire littéraire, voyagea beaucoup, et fut tué à Maroc en 529 de l'hégire (1135 de J.-C.), ou plutôt 535 (1140-41), par l'ordre d'Ali ben Yousef, roi de cette ville. Tels sont les faibles renseignements biographiques que l'on possède touchant cet auteur; mais nous connaissons mieux ses ouvrages. En voici la nomenclature : 1° *Calaïd eli'qyan*, (*Colliers d'or*). C'est une histoire littéraire d'Espagne écrite d'un style relevé, et qui se divise en quatre parties. La 1re est consacrée aux princes espagnols-musulmans qui ont cultivé la poésie; la 2e aux vizirs, aux grands, aux écrivains et aux hommes éloquents; la 3e aux cadis, aux jurisconsultes, aux oulémas et aux séids; la 4e aux hommes de lettres et aux poëtes les plus distingués. La Bibliothèque impériale possède deux manuscrits de cet ouvrage. Casiri a donné la liste des personnages qui y occupent une place (*Bibl. ar. hisp.*, t. 2). Fatah donne ordinairement de longs extraits des poésies de l'écrivain dont il parle; et comme ses extraits sont faits avec assez

de goût, son ouvrage est très-estimé des Arabes, et serait très-utile pour une histoire de la littérature arabe-espagnole; 2° *Mouthmih alanfous* (*Regard des âmes*); c'est une autre histoire littéraire qui se divise en trois livres. Le 1er traite des écrivains et des hommes éloquents; le 2e des cadis et des oulémas; le 3e des hommes de lettres. Ibn Khilcan et Hadjy Khalfa disent qu'il existe trois éditions de cette histoire: une grande, une moyenne et une petite; mais qu'elles sont très-rares. Ces ouvrages font honneur au goût, à la science et à l'esprit de Fatah. J—N.

FATHIMÉH, fille unique du prophète Mahomet, naquit à la Mecque avant que cet imposteur manifestât sa prétendue mission divine. L'an 2 de l'hégire, 623 de J.-C., son père la maria à Ali, son cousin, qui fut depuis calife: elle était alors âgée de quinze ans, selon les uns, ou de dix-huit selon les autres. Sa dot s'éleva à 480 direms ou pièces d'argent, dont un tiers fut livré en argent comptant, un tiers en aromates ou senteurs, et l'autre tiers en nippes et en meubles. Quelques auteurs disent cependant que cette dot se composait simplement de douze onces de plumes d'autruche. De zélés musulmans, voulant relever l'excellence de la fille de leur législateur, racontent que le jour où elle fut conduite au lit nuptial, la marche était ainsi disposée: Mahomet marchait le premier, Fathiméh le suivait, ayant à sa droite l'ange Gabriel, et à sa gauche l'ange Michel, lesquels étaient accompagnés de soixante-dix mille anges, qui, distribués en plusieurs chœurs, chantaient les louanges de Dieu. Ali eut trois fils de cette épouse, Hossein, Hassan et Mohsen, mort en bas âge, et ne prit point d'autre femme tant qu'elle vécut. C'est par l'un de ses fils que prétendait descendre de Fathiméh la dynastie célèbre qui a régné en Afrique et même en Syrie, et dont les princes sont connus sous le nom de califes Fathimites, d'après leur origine. En général, presque toutes les dynasties qui se sont établies dans l'islamisme, et que nous appelons alides ou chérifs, font remonter leur origine à l'un des fils de Fathiméh. Cette femme célèbre mourut à Médine, six mois après son père, dans un âge peu avancé. J—N.

FATIO DE DUILLER (NICOLAS), géomètre, naquit à Bâle le 16 février 1664. Il fut élevé à Genève, et reçu bourgeois de cette ville en 1678. Il demeura quelque temps à Paris et à la Haye, passa ensuite à Londres, et adopta l'Angleterre pour patrie. Fatio donna de bonne heure des preuves d'un génie fécond et universel; à dix-sept ans il écrivit à Cassini une lettre qui renfermait l'essai d'une théorie pour la recherche de la distance du soleil à la terre, avec une hypothèse pour expliquer les apparences de l'anneau de Saturne. Il avait à peine vingt-quatre ans quand la Société royale de Londres lui ouvrit ses portes; et il aurait été académicien français beaucoup plus jeune encore, si sa religion ne s'y fût opposée, et si Colbert, l'abbé Nicaise et l'abbé Catelan eussent pu obtenir de vaincre l'obstacle qui l'éloignait de l'Académie. Fatio était bon mathématicien; il avait le génie propre aux découvertes et à l'invention. Il s'occupa de la dilatation de la prunelle et de son resserrement, et démontra les fibres de l'uvée antérieure et de la choroïde, dans une lettre à Mariotte, du 13 avril 1684. Il trouva une manière de travailler les verres des télescopes, un moyen de mesurer la vitesse d'un vaisseau, un moyen de percer les rubis et de les faire concourir au perfectionnement des montres; indiqua comment on pourrait profiter du mouvement des eaux occasionné par le sillage du vaisseau pour moudre le blé, scier, lever les ancres, hisser les vergues, etc. Il imagina une chambre d'observation tellement suspendue, qu'on put facilement observer les astres dans un vaisseau. Fatio a mesuré géométriquement les montagnes qui environnent Genève, en déterminant leur hauteur au-dessus du niveau du lac. Il avait projeté une carte du lac Léman; tous les matériaux en étaient prêts, mais il ne l'a pas exécutée. Fatio est le principal auteur d'une querelle fameuse dans l'histoire des mathématiques. Le calcul différentiel venait de naître; Leibnitz et Newton, par l'entremise d'Oldembourg, avaient entretenu un commerce épistolaire dans lequel ils s'étaient communiqué leurs découvertes respectives; la mort d'Oldembourg avait mis fin à la correspondance, mais les deux illustres savants n'avaient pas cessé de s'estimer. Ils ne songeaient point à se disputer une découverte qui devait les immortaliser; Leibnitz en recueillait paisiblement tous les honneurs, tandis que Newton, préférant son repos à sa gloire, semblait oublier les droits que sa méthode des *fluxions* lui donnait. Quelques lettres écrites en Angleterre, dans lesquelles Leibnitz paraissait s'attribuer exclusivement l'invention de son calcul, réveillèrent l'attention des savants anglais. Leibnitz y proposait encore des problèmes difficiles, et nommait les savants dont il en attendait la solution. Fatio, dit-on, piqué de ne pas trouver son nom dans la liste, donna le signal, et vengea son amour-propre offensé en élevant des doutes sur la propriété que Leibnitz avait au calcul différentiel; il déclara hautement que ce qu'il possédait de cette nouvelle science ne lui venait pas de Leibnitz, et qu'il reconnaissait Newton pour en être le premier inventeur. Leibnitz, inculpé si gravement, s'en plaignit à la Société royale de Londres. Les journalistes de Leipsick prirent le parti de leur compatriote, et attaquèrent Newton sans ménagement. Keil répliqua avec autant de maladressse que d'injustice. Les plaintes se renouvelèrent à la Société royale; Newton, toujours tranquille spectateur de ce qui se passait, descendit enfin dans l'arène; les partis se prononcèrent, et l'incartade de Fatio eut ainsi des conséquences qui fixèrent l'attention de l'Europe savante. Fatio jouissait de l'estime de tous les savants de son temps. Il avait prouvé par des travaux distingués

qu'il n'en était pas indigne, et il continuait à se rendre utile aux sciences quand tout à coup son esprit changea de direction, et montra le côté faible par lequel trop souvent l'homme que nous avons admiré finit par exciter notre compassion. Il se déclara zélé partisan des camisards ou fanatiques des Cévennes réfugiés à Londres, qui avaient publié le recueil des prédictions de leurs prophètes. Ils avaient même promis de ressusciter un mort; le miracle manqua, ce qui commença à les discréditer; mais ce qui acheva de ruiner leur parti, ce fut le ridicule que Shaftesbury répandit sur eux dans sa *Lettre sur l'enthousiasme*. La police mit fin à ces folies en septembre 1707; Fatio, qui s'était fait le secrétaire de ces *prophètes*, et qui avait écrit en leur faveur, fut pris avec deux autres fanatiques, et ils furent tous trois condamnés au pilori, quoi qu'en dise Sénebier, exposés debout deux jours différents pendant une heure sur un échafaud, avec cet écriteau attaché au chapeau : *Nicolas Fatio convicted for abbeting and favouring Elias Marion, in his wicked and countrefait prophecies, and causing them to be printeg and published, to terrify the queen's people.* Redevenu libre, Fatio cessa toutes ses études; il se mit en tête de convertir l'univers, et entreprit à cet effet un voyage en Asie pour y commencer sa réforme. De retour en Angleterre, il vécut dans l'obscurité, et mourut dans le comté de Worcester en 1753, âgé de près de 90 ans, et sans être revenu de son enthousiasme pour les prophètes. On a trouvé dans son portefeuille des écrits sur la mécanique, l'astronomie, l'alchimie, la cabale, les inspirations, etc. Fatio a publié : 1° *Lettre à Cassini sur une lumière extraordinaire qui paraît dans le ciel depuis quelques années*, Amsterdam, 1686, in-8°; il s'agit de la lumière zodiacale; 2° *Epistola de Mari æneo Salomonis, ad Bernardum, in qua ostenditur geometriæ satisfieri posse mensuris quæ de Mari æneo in sacra Scriptura habentur*, Oxford, 1688; 3° *Fruit Walls improved*, Londres, 1699, in-4°. Böhmer lui attribue cet ouvrage anonyme, qui propose une nouvelle espèce de terrasses ou murs inclinés à l'horizon pour la culture des fruits en espalier. 4° *Lineæ brevissime descensus investigatio geometrica duplex, cui addita est investigatio geometrica solidi rotundi in quo minima fiet resistentia*, Londres, 1699, in-4°; 5° *La Navigation perfectionnée*, 1728, in-8°. L'auteur y considère, mieux qu'on ne l'avait fait encore, le problème pour trouver la latitude par deux observations de la hauteur du soleil, et le calcul du temps écoulé entre elles. 6° *Excerpta ex sua responsione ad excerpta ex litteris J. Bernoulli*, dans les *Acta Lipsiensia*, 1700; 7° *Epistola Nic. Facii ad Joh. Christoph. Facium qua vindicat solutionem problematis de inveniendo solido rotondo seu tereti in quo minor sit resistentia* (*Transact. phil.*, 1713). On trouve dans presque tous les numéros du *Gentlemen's magazine*, pour les années 1737 et 1738, des écrits intéressants de Fatio. Il y en a sur la parallaxe du soleil, sur la réfraction causée par l'atmosphère de la lune, sur la gravitation universelle, sur les orbites stéréographiques, les centres de gravité et l'horlogerie. Il en est un surtout, dans le numéro d'avril 1738, curieux par son objet. L'auteur imagine que les mouvements célestes se font à rebours; il donne un système rétrograde du monde, et montre ses usages pour la navigation et l'astronomie. — Fatio (Jean-Christophe), géomètre, frère aîné du précédent, fut aussi membre de la Société royale de Londres. Il eut le savoir que donnent le travail et l'application; et privé du génie qui crée, il fut obligé de suivre les routes tracées, sans pouvoir s'en ouvrir de nouvelles. Il a fait quelques observations sur l'histoire naturelle des environs du lac de Genève; elles sont à la suite de l'histoire de cette ville, par Spon (1), encore dit-on que son frère y a une grande part. N—T.

FATOUVILLE (... de), natif de Normandie, conseiller au parlement de Rouen, vivait à la fin du 17e siècle, et a travaillé pour l'ancien Théâtre-Italien. Il y donna successivement, de 1682 à 1692 : *Arlequin Mercure galant*, la *Matrone d'Éphèse* ou *Arlequin grapinian*, *Arlequin lingère du palais*, *Arlequin Prothée* (contenant une parodie de *Bérénice*), *Arlequin empereur dans la lune* (pièce qu'il ne faut pas confondre avec *Arlequin roi dans la lune*, de M. Bodard), *Arlequin Jason* ou la *Toison d'or conquise*, *Arlequin chevalier du soleil*, *Isabelle médecin*, *le Banqueroutier*, *la Fille savante*, *Colombine avocat pour et contre*, *la Précaution inutile*, *le Marchand dupé*, et *Colombine femme vengée*. Toutes ces comédies étaient en trois actes; les quatre dernières sont insérées en entier dans le *Théâtre italien* de Gherardi, 1700, 6 vol. in-12. Le même recueil comprend les scènes les plus remarquables des dix autres comédies de Fatouville, qui au reste n'a pas mis son nom à ses ouvrages. Gherardi, en tête des morceaux qu'il nous a conservés, n'a mis que l'initiale D. La seconde des pièces de Fatouville a été imprimée à part sous le titre de *Grapinian* ou *Arlequin procureur*, 1684, in-12. Cette pièce eut un tel succès dans le temps, que Bayle ne dédaigna pas d'en parler dans ses *Nouvelles de la république des lettres*, avril 1684, article 7 (ou *OEuvres diverses*, t. 1, p. 39). Du Gérard, auteur des *Tables alphabétiques et chronologiques des pièces représentées par l'ancien Théâtre-Italien*, 1750, in-8°, attribue à un anonyme qu'il désigne par l'initiale D, *le Marchand dupé*, *la Fille savante* et *la Précaution inutile*; mais il n'hésite pas à nommer Fatouville comme auteur des onze autres pièces. A. B—T.

(1) Il y rapporte (p. 458 de l'édition in-4°) une mesure trigonométrique de la distance de son château de Duillier au sommet du mont Blanc, connu alors à Genève sous le nom de *montagne maudite*. Il trouva cette distance de 42,051 toises, et d'Anville a fait usage de cette détermination dans son *Analyse géographique de l'Italie*. Fatio évalua la hauteur du mont Blanc « à 2,000 « toises de France pour le moins par-dessus le niveau de la sur- « face du lac, » et il est remarquable que cette évaluation, grossière en apparence, et la plus ancienne qui ait été faite, n'est que de 278 toises au-dessous de celle de Saussure, et se rapproche encore davantage des calculs plus récents.

FATTORE (LE). *Voyez* PENNI.

FAU (JEAN-NICOLAS), en latin *Fagius*, religieux minime, né à Besançon vers la fin du 16e siècle, fut nommé provincial de son ordre en Allemagne, passa ensuite avec le même titre dans la Castille, et de là à Naples, où il mourut le 16 juillet 1653. Il est auteur de plusieurs ouvrages ascétiques en vers latins, dans lesquels on trouve assez de facilité et d'élégance pour faire regretter qu'il n'ait pas employé son talent à des compositions d'un intérêt plus général. Parmi les ouvrages du P. Fau on citera les suivants : 1° *Speculum vigilantium, memoria dormientium, seu funebris poesis ad instar officii fidelium defunctorum*, Prague, 1640, in-12. C'est un petit poëme dont toutes les parties sont calquées sur celles de l'office des morts; 2° *S. Maria liberatrix, causa nostræ lætitiæ seu pacifica poesis cantans officium parvum S. Mariæ*, Munich, 1644, in-12, fig. de Sadeler; 3° *Florida corona boni militis seu encomia P. Gasparis Boni ord. Minim. Provincialis*, Munich, 1652, in-8°. Ce volume renferme l'éloge des quinze vertus pratiquées principalement par le P. Bon. A la suite de chaque discours est un hymne sur le même sujet et une prière à Jésus-Christ. Le frontispice qui décore le volume est gravé par Sadeler. W—s.

FAUCCI (CHARLES), né à Florence en 1729, alla s'établir à Londres, où il a travaillé longtemps pour Boydell. On a de lui une *Bacchanale* et un *Couronnement de la Vierge* d'après Rubens; ce dernier sujet est le même qui avait été gravé par Pontius; une *Naissance de la Vierge* et une *Adoration des bergers* d'après P. de Cortone, un *Martyre de St-André* d'après Carlo Dolce. Avant de passer en Angleterre, cet artiste avait gravé à Florence plusieurs morceaux du recueil de la galerie du marquis de Gerini. P—E.

FAUCHARD (PIERRE), chirurgien-dentiste, né en Bretagne à la fin du 17e siècle, mort à Paris le 22 mai 1761. Il étudia son art sous Alexandre Poteleret, chirurgien-major des armées navales, et s'établit à Nantes, où il acquit une réputation qui le fit appeler à Paris. Des talents supérieurs dans une branche de l'art de guérir, abandonnée aux ignorants et aux charlatans, le placèrent bientôt au premier rang, et le rendirent célèbre dans la capitale. L'habitude de l'observation que Fauchard avait contractée dès sa jeunesse lui ayant fait réfléchir que jusqu'à lui la science du dentiste ne s'était transmise pour ainsi dire que par tradition orale et par l'expérience manuelle, il entreprit, sur la théorie des maladies des dents et des opérations qui leur conviennent, un ouvrage *ex professo*, publié pour la première fois en 1728, à Paris, sous ce titre : *le Chirurgien-dentiste*, ou *Traité des dents, où l'on enseigne les moyens de les entretenir propres et saines, de les embellir, d'en réparer la perte et de remédier à leurs maladies, à celles des gencives et aux accidents qui peuvent survenir aux autres parties voisines des dents*, avec 42 planches en taille-douce, 2 vol. in-12. Ce livre a été réimprimé en 1746, et après la mort de l'auteur, en 1786. Il obtint, lorsqu'il parut, l'approbation des anatomistes, des médecins et des chirurgiens les plus instruits, et soutient encore aujourd'hui sa grande réputation. Les imperfections qu'on y rencontre attestent les progrès de l'art, et l'ouvrage néanmoins sera consulté avec avantage par tous ceux qui voudront être, comme Fauchard, de bons chirurgiens-dentistes. Avant cet auteur, il n'existait aucun écrit qui enseignât la manière de limer, tailler, plomber les dents; sur l'art d'en fabriquer d'artificielles, d'exécuter des dentiers simples ou doubles, et de placer des obturateurs au palais. Il en a imaginé cinq différents, qu'il employait et qui s'emploient encore avec succès. Fauchard a décrit avec exactitude les abcès qui attaquent la substance intérieure des dents sans en altérer la substance corticale. On peut regarder ce chirurgien comme le créateur de l'art du dentiste. M. Sue le jeune, dans son éloge de Devaux, dit que cet habile écrivain ne fut pas inutile à Fauchard dans la rédaction de son ouvrage. Cette assertion, fût-elle même prouvée, ne diminuerait en rien le mérite de Fauchard comme inventeur (1). F—R.

FAUCHE-BOREL (LOUIS), l'un des hommes qui montrèrent le plus de zèle et de dévouement à la cause du royalisme pendant la révolution, était cependant né dans une république, à Neufchâtel, en Suisse, le 12 avril 1762, d'une famille protestante, que la révocation de l'édit de Nantes avait forcée de sortir de France : ainsi aucun motif ne devait l'attacher à cette cause. Mais, d'un caractère ardent et naturellement enthousiaste, il accueillit avec beaucoup d'empressement, dans l'atelier d'imprimerie qu'il possédait à Neufchâtel, tous les émigrés que les premiers désordres de la révolution contraignirent de se réfugier en Suisse. Leurs conversations et leurs confidences ajoutèrent à son exaltation. Il imprima pour eux beaucoup de brochures (*voy.* FENOUILLOT), et il fut exilé de sa patrie pendant six mois, en 1793, parce qu'il avait imprimé le Testament de Louis XVI dans un almanach. En 1795, il abandonna définitivement toutes ses affaires pour se vouer sans réserve à la cause de Louis XVIII; et il fut chargé de la part du prince de Condé, par le comte de Montgaillard, de faire au général Pichegru des propositions, afin de l'engager à quitter les drapeaux républicains, et à passer avec son armée au service des Bourbons. En cas de succès, un million d'argent comptant, la direction de l'imprimerie royale et le cordon de St-Michel devaient être la récompense de Fauche. Dans le cas de non-succès, il eut la

(1) « L'ouvrage de Fauchard, dit la *Biographie médicale*, est « une preuve incontestable de son habileté et même de ses con- « naissances profondes dans cette branche de la chirurgie qui, « malheureusement semble être le partage exclusif d'une foule « d'hommes étrangers aux premiers éléments de l'art de guérir, « et que guide la plus aveugle routine. Ce travail a été regardé, « jusque dans les derniers temps, et avec raison, comme le « meilleur ouvrage que nous possédions sur cette matière. »

promesse qu'il lui serait compté une somme de mille louis, pourvu toutefois qu'il abordât Pichegru, et qu'on pût lui communiquer les intentions du prince. Il prit le nom de *Louis*, pour suivre cette négociation périlleuse, et s'associa un M. Courant, qui fit avec lui plusieurs voyages à Huningue, à Bâle, à Strasbourg et à Mulheim, où se trouvait le prince de Condé. Le 14 août de cette même année, il se présenta devant Pichegru, à son quartier général d'Altkirch, sous prétexte de lui dédier un ouvrage inédit de J.-J. Rousseau ; et, après quelques mots insignifiants sur cet objet, il lui dit, avec un grand courage, le véritable motif de sa visite. Pichegru n'hésita pas, et promit de seconder la cause royale, si cependant il était assuré de la coopération des Autrichiens. Fauche-Borel se rendit auprès du prince de Condé pour lui faire part de l'heureux commencement de sa mission ; il reçut aussitôt de nouvelles instructions, et l'ordre d'aller suivre cette importante affaire. Arrivé à Strasbourg, centre de l'armée française, il y prit son domicile ; et, afin d'écarter tout soupçon, il s'annonça comme désirant acheter une maison pour y établir une imprimerie. Il se lia avec plusieurs officiers de l'armée française, et prépara tous les esprits à l'exécution de ses plans, correspondant toujours avec le prince de Condé. Mais le Directoire exécutif, qui venait de s'installer, reçut quelques avis, et Pichegru fut rappelé ; Fauche lui-même fut arrêté, le 21 novembre 1795, à Strasbourg, comme agent des princes. Heureusement pour lui, on ne trouva rien dans ses papiers qui pût le compromettre, et il fut remis en liberté. Au mois de juin 1796, Louis XVIII le chargea d'une nouvelle mission auprès de Pichegru, alors retiré en Franche-Comté. Ce général adressa au prince une lettre dans laquelle, en lui réitérant la promesse de servir sa cause, il faisait sentir la nécessité d'abandonner des projets partiels et sans résultat, pour attendre que de grands événements militaires amenassent une occasion décisive. Fauche remit cette réponse au roi ; et, vers le même temps, il fut envoyé par ce prince auprès de l'archiduc Charles, commandant l'armée autrichienne, pour lui faire connaître l'utilité du séjour du roi à l'armée de Condé, ce à quoi il ne réussit point. Pichegru ayant été nommé président du conseil des cinq-cents, Fauche-Borel se rendit à Paris, d'après les intentions des princes. La révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797) vint renverser tous ses plans de contre-révolution. Fauche se trouva nominativement enveloppé dans la proscription de cette époque ; et sa correspondance avec Pichegru, saisie dans les équipages du général autrichien Klinglin, servit de base à l'exposé de la conspiration que publia le Directoire. N'osant pas rester chez lui, il se réfugia dans la maison d'un certain David Monnier, avec lequel il avait eu des relations commerciales. Là, dès le lendemain même du 18 fructidor, cet infatigable agent des Bourbons s'occupa de nouer les fils d'un nouveau complot, dans l'intérêt de ces princes Il sut amener David Monnier à le mettre en rapport avec Barras, qui ne s'était opposé au mouvement royaliste que parce qu'on ne s'était pas confié à lui (*voy.* BARRAS). Dès le mois d'octobre, le directeur lui fit donner, sous le nom de *Borelly*, un passe-port pour sortir de Paris. Fauche, après avoir couru les plus grands dangers avant d'arriver à la frontière, passa en Angleterre, et y attendit des communications que Barras s'était engagé à faire pour Louis XVIII. Ces communications furent portées à Hambourg par David Monnier, qui devait de là les faire parvenir en Angleterre à Fauche-Borel, lequel n'attendait que leur arrivée pour se rendre auprès du roi à Mittau, et les lui remettre. Monnier, ayant rencontré à Hambourg un autre agent des princes, crut devoir se confier à lui (1). Cet incident amena des conflits et des malentendus qui retardèrent l'envoi des lettres de Barras. Fauche-Borel eut toutefois, en Angleterre, la satisfaction de *serrer dans ses bras son admirable Pichegru* (ce sont les expressions de ses Mémoires). Il informa ce général des dispositions de Barras en faveur de la maison de Bourbon, et n'eut pas de peine à le faire entrer dans cette nouvelle intrigue. Ayant enfin reçu les lettres qu'il désirait, Fauche se hâta de se rendre à Hambourg, voulant se concerter avec David Monnier ; mais celui-ci en était parti, après l'avoir longtemps attendu. Cet incident ne diminua pas la confiance du roi en son courageux serviteur. On peut en juger par la réponse que ce prince fit à la Maisonfort, qui voulait obtenir des pouvoirs pour suivre en Allemagne avec Monnier la négociation que Fauche avait liée à Paris. « Si je n'écris pas à M. Fauche-« Borel dans cette occasion, disait le monarque, « c'est parce que j'ignore s'il est à Hambourg ; « mais les sentiments que je vous exprime à son « égard ne sont pas nouveaux pour lui. Vous ne « trouverez pas non plus étrange que ma sensibi « lité à son zèle soit encore plus vive qu'au vôtre. « Il n'est Français que de cœur, vous l'êtes de « naissance ; mais que Dieu nous aide, il ne tiendra « qu'à Louis (Fauche-Borel) de le devenir aussi. » Enfin, Monnier revint à Hambourg ; Fauche-Borel et la Maisonfort le virent, et s'entendirent avec lui sur les dispositions de Barras, et sur ce qu'il exigeait du roi pour prix de ses services. Ils allèrent aussitôt à Mittau porter ces dernières communications. On peut voir à l'article BARRAS de quelle nature elles étaient. A la suite de cette entrevue, le roi chargea Fauche et la Maisonfort de se rendre auprès de l'empereur de Russie, Paul Ier, afin d'instruire de ce qui se passait ce prince, qui venait d'offrir à Louis XVIII un asile dans ses États. Les deux agents du roi de France prirent la route de Berlin, où ils devaient recevoir des passe-ports. Mais l'envoi de deux agents en

(1) C'était l'indiscret et léger marquis de la Maisonfort (*voy* ce nom).

Russie ayant paru inutile, la Maisonfort partit seul pour St-Pétersbourg ; et Fauche, après avoir vu une seconde fois Louis XVIII à Mittau, reçut l'ordre d'aller s'établir à Wesel et de correspondre avec Monnier, qui était retourné à Paris, afin d'instruire Barras des heureux préliminaires de cette négociation. Impatient de ne recevoir depuis deux mois aucune nouvelle du directeur, Fauche profita du départ d'un courrier, que le cabinet prussien envoyait à Paris avec des dépêches, pour faire parvenir une lettre à Barras. Cette lettre, conçue de manière que le Directoire pouvait en prendre connaissance, fut remise dans une séance à Barrras lui-même, qui ne put se dispenser de la montrer à ces collègues. De Talleyrand, ministre des relations extérieures, proposa de communiquer avec Fauche, par le moyen d'Eyriès (*voy.* ce nom) qu'il envoyait alors en mission à Clèves. Celui-ci vint à Wesel trouver Fauche-Borel, qui, jugeant que cette voie indirecte de communication avec Barras n'était rien moins que sûre et prompte, écrivit une seconde lettre pour le prier de vouloir bien lui envoyer quelqu'un qui pût retourner immédiatement à Paris. Barras fit partir alors pour Wesel son confident intime, le chevalier Guérin de St-Tropez, avec qui Fauche-Borel put s'expliquer dans une entière confiance, et auquel il remit des lettres patentes du roi pour Barras. Le succès de leur plan paraissait assuré, lorsque la révolution du 18 brumaire vint le renverser, en éloignant Barras du gouvernement. Découragé par ce revers, Fauche prit la résolution de se livrer exclusivement aux travaux de sa profession : il partit pour Londres, où un de ses amis l'appelait, afin d'y établir une imprimerie et une librairie françaises. Alors se négociait le traité d'Amiens ; et quelques personnes dévouées aux Bourbons crurent qu'il importait, plus que jamais, de réconcilier Moreau, qui était à Paris, avec Pichegru, qui se trouvait à Londres. Fauche fut encore choisi pour aller porter à Moreau des paroles de réconciliation de la part de son ancien chef. Il trouva ce général sensible à la démarche de Pichegru, et très-disposé à entrer dans ses vues. Mais Fauche, qui avait été tant de fois signalé à la police de Bonaparte, ne tarda pas à être arrêté par ses ordres, et fut conduit au Temple. Il parvint néanmoins encore, du fond de cette prison, à ouvrir des communications avec Moreau, par le moyen de son neveu Vitel (frère de celui qui a péri si malheureusement) et de Fresnières, secrétaire de ce général ; mais la détention prolongée de Fauche détermina Moreau à se servir d'un autre intermédiaire ; et cet agent fut l'abbé David, qui bientôt après fut arrêté. Il y avait déjà dix-huit mois que Fauche était détenu au Temple, lorsque Bonaparte, voulant tirer de lui des aveux contre Moreau, le fit interroger par divers agents, notamment Desmarest et Réal. Ces interrogatoires furent inutiles : Fauche ne fit aucun aveu, et il ne cessa de protester contre sa détention, en se déclarant sujet du roi de Prusse. Cependant plusieurs personnes détenues pour la même cause avaient commis des indiscrétions. On conçut des inquiétudes pour Pichegru, qui devait arriver à Paris ; dans cette conjoncture Fauche tenta de s'évader : il y réussit ; mais, trahi par la personne même qui lui avait donné asile, il fut ramené au Temple dix-huit heures après son évasion, et jeté dans un cachot. Le conseiller d'Etat Réal vint l'interroger de nouveau. Toutes les questions roulèrent sur ses relations avec Pichegru et Moreau ; il persista dans une négative absolue, et resta encore dix-huit mois prisonnier. Enfin les instances de Lucchesini, ambassadeur de Prusse, et une lettre de son souverain lui-même, déterminèrent Bonaparte à le mettre en liberté. Des gendarmes le conduisirent jusque sur le territoire prussien. Arrivé à Wesel, Fauche fut informé par le baron de Hardenberg que le gouvernement français exigeait qu'il ne retournât pas à Neufchâtel. Il partit alors pour Berlin, obtint une audience du roi et de la reine, et recueillit de la bouche de Fréderic-Guillaume ces paroles remarquables : « Je vous ai suivi depuis « huit ans, et je n'ai rien ignoré de vos constants « efforts pour le service du roi de France. Vous « avez été bien malheureux d'avoir affaire à ce « comte de Montgaillard, dont j'ai lu les Mé- « moires (1). » Fauche s'établit à Berlin, et ne cessa de rendre de nouveaux services à la cause des Bourbons. Il fut chargé, en décembre 1804, par le comte d'Avaray, d'imprimer, à dix mille exemplaires, une déclaration adressée aux Français par Louis XVIII. A cette époque, les desseins de Bonaparte sur la Prusse n'étaient plus un mystère. Fauche suggéra au cabinet de Berlin l'idée d'appeler des États-Unis le général Moreau pour opposer ses talents et sa renommée à Bonaparte. Le roi lui demanda à ce sujet des notes conformes à celles qu'il avait remises à M. de Novosilzoff, ambassadeur de Russie à Berlin, et qu'on lit dans ses *Mémoires*. Cependant il avait réussi à faire répandre en France un grand nombre d'exemplaires de la déclaration de Louis XVIII. Bonaparte, informé de ces démarches, envoya, à la fin de 1805, trois commissaires à Berlin pour faire de nouvelles réclamations contre lui. Fauche-Borel courait le risque d'être enlevé, même dans cette capitale ; mais, instruit à temps par la reine, il partit pour Londres, passant par Boïtzembourg, où il eut une conférence avec M. de Fersen, ministre suédois, tout dévoué à la cause des Bourbons, et par Lunébourg, où il obtint plusieurs audiences du roi de Suède. Arrivé à Londres dans le mois de janvier 1806, il reçut l'ordre de suivre,

(1) On ne peut pas douter que les révélations qu'en sa qualité de sujet prussien Fauche-Borel crut souvent devoir faire au cabinet de Berlin n'aient beaucoup nui à la cause des royalistes de France. Il est sûr, par exemple, qu'en 1799 ce fut le ministre Haugwitz qui fit connaître à Sieyès les rapports de Barras avec les agents de Louis XVIII, et que Sieyès se hâta d'en faire part à Bonaparte, lequel se servit de ce moyen pour renverser Barras et faire échouer tous les projets de ce directeur en faveur des Bourbons.

sous la surveillance et l'inspection du duc d'Avaray, cette correspondance si étonnante et si funeste que le prétendant entretint longtemps avec Perlet (*voy.* ce nom); et rêvant toujours de nouvelles intrigues, songeant sans cesse à trouver pour la cause royale de nouveaux appuis, il adressa à Louis XVIII un projet tendant à gagner le maréchal Berthier. Il suivait encore dans le même temps une correspondance particulière avec d'Entraigues et Puisaye. En 1813, quelques partisans du roi, trompés par les agents de Bonaparte, et surtout par Perlet, avaient été amenés à regarder comme possible le débarquement du duc de Berri sur les côtes de France. Fauche-Borel fut envoyé à Jersey, pour voir si cette entreprise était praticable. Les renseignements qu'il obtint le convainquirent du contraire; et il fit tous ses efforts pour empêcher ce voyage, qui infailliblement eût été fatal au prince, puisqu'il fût tombé dans un piége tendu par la police de Bonaparte, et que dirigeait spécialement le préfet de police de Paris. Peu de mois après, quand Louis XVIII, quittant le séjour d'Hartwell, se rendit à Londres pour rentrer en France, ce prince remarqua Fauche-Borel parmi la foule, de l'hôtel de Crillon où il était descendu, et lui tendit les mains avec bonté en lui disant : « Je suis bien aise de vous revoir, mon cher Louis ; « nous nous reverrons. » Lorsque le roi arriva à Calais, son épée s'étant engagée dans sa décoration de l'ordre de la Jarretière, Fauche, n'écoutant que son zèle, se précipita aux pieds du monarque pour le délivrer de cette entrave ; mais le comte de Blacas, toujours occupé d'éloigner du prince ceux dont il pouvait redouter le crédit, parut scandalisé de cette liberté. « Soyez tran- « quille, lui dit le roi, c'est Fauche qui me rend « un nouveau service. » De si douces paroles et de si heureux souvenirs semblaient promettre au dévoué Neufchâtelois une très-large part dans la restauration de la monarchie, et il se hâta d'accourir dans la capitale à la suite de Louis XVIII. Mais, installé aux Tuileries, ce prince n'y fut plus aussi accessible qu'à Mittau et à Hartwell. Fauche y rencontra encore le comte de Blacas toujours prêt à l'éloigner; et ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que son ancien ami, le compagnon de ses intrigues, la Maisonfort, se réunit au comte pour le calomnier et le tenir écarté. Ce fut en vain qu'il essaya de parler du million, du cordon de St-Michel et de la direction de l'imprimerie royale, autrefois promis par le prince de Condé au nom du roi. Il ne put pas même une seule fois s'approcher d'un trône dont le rétablissement lui avait causé tant de fatigues, l'avait exposé à de si grands périls! Se rappelant alors qu'il était Prussien, il se chargea de divers messages pour le ministre Hardenberg, et l'accompagna à Londres pendant le séjour que les souverains alliés firent dans cette ville. A leur départ, il se rendit à Neufchâtel, sa patrie, où il arriva le jour même que le roi de Prusse y faisait son entrée; et quand ce monarque en partit, il le suivit jusqu'à Zurich. En revenant en France, il fut chargé par le gouvernement de Berne et par celui de Lausanne de deux dépêches pour Louis XVIII, dans lesquelles on faisait connaître les trames qui s'ourdissaient dans le pays de Vaud, et la correspondance que Joseph Bonaparte entretenait avec l'île d'Elbe et l'intérieur de la France. Il revint à Paris, au mois d'octobre 1814, dans l'intention de s'y fixer, et surtout d'y suivre l'exécution des promesses qui lui avaient été faites. Il avait bien reçu, dans le cours de ses voyages et de ses missions, quelques sommes et quelques dédommagements à ses peines; mais ses goûts, on doit en convenir, étaient fort dispendieux. Cette vie si aventureuse, si active, avait encore ajouté à la fougue de ses passions, et ses besoins étaient toujours beaucoup plus grands que le trésor de Louis XVIII n'était riche à cette époque. De toutes les sommes qu'il avait reçues de ce prince et aussi des Anglais, il ne lui restait donc absolument rien ; et loin de là, il avait beaucoup de dettes, et ses créanciers, qui croyaient qu'enfin le jour de la fortune était arrivé pour eux et pour lui, le pressaient vivement. Cependant il ne pouvait renoncer à ses anciens goûts, à ses habitudes. Ce fut dans ce temps-là qu'il s'efforça de faire parvenir au roi des avis utiles, et de la nature des communications qu'il avait transmises de la Suisse. Au mois de novembre 1814, il vit plusieurs fois Barras, qui lui donna des renseignements importants sur les desseins et les espérances des agents de Bonaparte. Fauche eut à ce sujet des entretiens fréquents avec le duc d'Havré, qui seul de la cour de Louis XVIII le traitait avec bonté. Quelques jours avant le 20 mars, il se présenta aux Tuileries pour démentir les fausses nouvelles par lesquelles on inspirait à la cour une dangereuse sécurité. Le 16, le comte de Goltz, ambassadeur de Prusse, lui confia ses dépêches et celles des autres ministres étrangers pour le congrès de Vienne. Il était en outre chargé d'instructions verbales. Arrivé à sa destination, il vit successivement MM. de Hardenberg, Wellington et de Talleyrand. Ce dernier l'accueillit avec d'autant plus d'empressement, que depuis onze jours il n'avait reçu aucune lettre officielle de Paris. Après ces différentes entrevues et deux conférences avec l'archiduc Charles, Fauche fut chargé par le roi de Prusse, qui se trouvait alors à Vienne, d'une lettre pour le roi de France. Il partit le 13 avril, et arriva le 22 à Gand, où il se présenta le même jour à de Blacas, qui se chargea de remettre ses dépêches au roi; il se rendit ensuite auprès de M. de Jaucourt pour lui remettre aussi les dépêches de Talleyrand; mais, en rentrant à son logis, il reçut la visite du directeur de la police de Gand, qui lui intima l'ordre de quitter cette ville dans les vingt-quatre heures. Ce fut en vain que Fauche fit pendant trois jours les démarches les plus actives auprès de plusieurs personnages importants, et qu'il s'efforça de par-

venir jusqu'au roi. Deux gendarmes lui furent donnés pour escorte; et le 26 avril il fut transféré à Bruxelles et jeté dans un cachot, où il resta pendant huit jours. Il ne dut sa liberté qu'aux vives réclamations du baron de Brockhausen, ministre de Prusse à Bruxelles, qui lui donna un passe-port et des dépêches pour le prince de Hardenberg. Arrivé le 7 mai à Vienne, Fauche n'eut pas de peine à se laver, aux yeux du roi de Prusse et de son ministre, de l'accusation ridicule d'avoir servi Bonaparte au détriment de la Prusse, accusation qui avait été le prétexte de son arrestation. Il établit également sa justification dans un mémoire adressé au roi de France. Enfin, après le retour de ce prince à Paris, le comte de Goltz fit des diligences auprès du gouvernement français pour prendre dans les registres de la police tous les renseignements possibles sur la conduite de Fauche-Borel, et il résulta de ces recherches la justification la plus complète. Mais dans cet intervalle son zèle avait trouvé de nouvelles occasions de se signaler. Étant revenu à Neufchâtel, il y reçut la nouvelle de la bataille de Waterloo, et se mit aussitôt en devoir de concourir au rétablissement de la monarchie. Ce fut par ses démarches que le commandant du fort de Joux arbora le drapeau blanc, sans attendre les ordres du maréchal Jourdan. Quelques jours auparavant, il avait par son crédit procuré des fonds pour le service du roi à M. Gaëtan de la Rochefoucauld, qui commandait un corps de volontaires royaux, à la tête duquel ce général pénétra en Franche-Comté par la frontière de Suisse. Enfin le 7 juillet il avait écrit au maréchal Jourdan, qui commandait à Besançon, pour lui demander un sauf-conduit qui lui permît d'arriver jusqu'à lui, afin de le seconder dans ses efforts pour arborer le drapeau blanc. Revenu à Paris au mois d'octobre 1816, Fauche y reprit le cours de ses démarches et de ses sollicitations, se flattant d'obtenir enfin des récompenses qui lui étaient dues à tant de titres. M. de Blacas n'était plus auprès du roi, mais d'autres l'avaient remplacé dans la faveur du monarque; et ceux-là, serviteurs plus nouveaux et sans titres connus à la faveur des Bourbons, étaient encore moins disposés à récompenser d'anciens services. Le pauvre Fauche fut donc encore repoussé : on chercha même à le calomnier, à nier des services que l'on payait si mal. Ce fut alors qu'il se crut obligé de tout dévoiler, et qu'il fit paraître un volume in-8°, sans nom d'imprimeur ni de libraire, mais portant au frontispice ces mots : *Paris, imprimé aux frais de l'auteur*, 1815, sous ce titre : *Précis historique des différentes missions dans lesquelles M. L. Fauche-Borel a été employé pour la cause de la monarchie, suivi de pièces justificatives*, avec cette épigraphe : *Pœnam pro munere*. Cet ouvrage fut lu avec beaucoup d'empressement; mais comme Fauche y parlait assez mal de plusieurs hommes en faveur, la plus grande partie de l'édition fut saisie par la police royale, et ce volume est devenu très-rare : quelques exemplaires ont des feuillets cartonnés. On y remarqua surtout une accusation très-grave contre Perlet, avec qui Fauche avait eu si longtemps des relations dans les intérêts du roi. Éclairé depuis peu par des pièces irrécusables, il s'était assuré que cet homme avait abusé de sa crédulité et de celle du roi Louis XVIII lui-même de la manière la plus horrible, qu'il avait attiré perfidement à Paris son neveu Vitel, pour le livrer à la police, enfin qu'il avait causé la mort de ce malheureux jeune homme. Perlet (*voy.* ce nom) répondit à ce mémoire en accusant lui-même son adversaire d'avoir trahi la cause qu'il défendait. Il ne resta plus alors à Fauche d'autre moyen pour se justifier que de traduire en justice le sieur Perlet. Il forma contre lui une plainte en calomnie. Des mémoires très-curieux furent publiés dans cette affaire; et après des débats fort longs, auxquels le public parut mettre de l'intérêt, il fut établi par un jugement du tribunal de police correctionnelle, en date du 24 mai 1816, que Perlet était un calomniateur, que Fauche n'avait point manqué à l'honneur. Son triomphe fut complet, et personne ne put douter de sa loyauté et de son invariable fidélité à la cause des Bourbons; mais il ne lui donna aucun moyen de payer ses dettes. Ce ne fut que plus tard que Monsieur, frère du roi, lui fit un traitement sur sa cassette. Pour le moment il se vit obligé de retourner en Angleterre, où il vécut d'une pension que lui avait autrefois accordée le ministère britannique et qu'il lui a toujours continuée. Le roi de Prusse, à qui il avait bien aussi rendu quelques services, ne lui donnant pas d'argent, lui envoya des lettres de noblesse, et dès lors on le vit ajouter un *de* à sa signature, et prendre le titre de *conseiller d'ambassade prussien*. Il fit encore plusieurs voyages en Prusse, en Suisse, puis il revint à Paris frapper de nouveau à toutes les portes. De plus en plus désespéré de ne rien obtenir, et pressé par ses inexorables créanciers, il usa d'un dernier moyen, ce fut de publier des *Mémoires;* mais loin qu'il en tirât du bénéfice, il fallut au contraire payer l'imprimeur et le rédacteur (*voy.* Beauchamp), et Fauche vendit à peine quelques exemplaires de son livre. Il contient cependant des détails utiles pour l'histoire; mais le style en est d'une prolixité excessive, et Fauche le poussa jusqu'à quatre volumes in-8° qu'il orna de portraits et de fac-simile. Tous ces mécomptes achevèrent de tourner la tête au malheureux Neufchâtelois. Ne pouvant plus rester à Paris, il se rendit dans sa patrie en juillet 1829; et dès les premiers jours de septembre les journaux annoncèrent que, dans un moment de désespoir, il s'était jeté par la fenêtre, et qu'il avait expiré sur-le-champ. On trouva dans ses poches l'écrit suivant : « Je recommande mon âme à Dieu, « et lui demande le pardon de mes péchés. Je « déclare être innocent de ce dont mes ennemis « voudraient m'accuser sur ma fidélité envers mon « roi, que je porte dans mon cœur. Je suis la vic-

« time d'une intrigue dirigée par des ennemis « puissants qui m'ont tendu un piége; mais mon « auguste maître saura me rendre la justice que « je réclamerai de ses bontés pour moi. Je recom- « mande ma chère fille et son intéressante famille « à S. M. le roi de Prusse, mon généreux souve- « rain; à S. M. Britannique et à S. M. Charles X. « Je supplie LL. MM. de s'intéresser à soulager « cette intéressante mère, et de la mettre à même « de soigner l'éducation de ses six enfants. J'ose « supplier S. M. Charles X de déverser sur ma « fille la rente de 3,000 fr. qu'elle m'accordait. « Je supplie le ministère britannique d'accorder « sa bienveillance à ma famille en me conservant « son intérêt. Je pardonne en bon chrétien à tous « mes ennemis; je recommande aussi à mes créan- « ciers de l'indulgence; je pense qu'ils pourront « être tous couverts de ce qui leur est dû, mais « si ce n'était pas le cas, je les prierais de ne pas « m'accabler. » Un des journaux de l'opposition libérale (*le Figaro*) rendit compte de cet événement d'une manière assez piquante : « Le pauvre « homme! dit-il, il s'était tant donné de tour- « ments et de peines pour le bien et profit de la « légitimité!... Qui n'avait ouï parler de son dé- « vouement et de ses mémoires, de sa bouillante « fidélité et de ses trente-six ans d'intrigues? Eh « bien! tout cela a fini par la misère, par l'aban- « don et le suicide. Servez donc avec l'ardeur de « l'amour la cause des grands et des puissants, si « vous n'êtes grand vous-même! Mourir de faim « et sauter par la fenêtre, voilà la fin de Fauche; « de lui, qui disait naïvement avoir fait pour la « chute de Napoléon autant et plus que les huit « cent mille baïonnettes étrangères dont nous « avons vu la France un moment hérissée..... « Voyez-le, au premier retentissement de la révo- « lution française, quitter son atelier d'imprime- « rie, et, don Quichotte de la politique, s'enrôler « dans la chevalerie errante des conspirations. De « Neufchâtel il court à Paris, de Paris à Berlin, à « Vienne, à Mittau, à Londres; partout où il faut « un agent dévoué, il est là. Il va, infatigable, « ourdissant çà et là force complots, ayant en « maintes cours de royales audiences, recevant « de secrètes et importantes missions, conspirant « avec des généraux de la république et des chefs « de la coalition; enfant perdu de la diplomatie, « se jetant tantôt dans les camps, tantôt dans les « villes, et plus d'une fois dans les prisons. Enfin, « après avoir bien agi, bien couru, il vit luire, « arriver et s'accomplir cette restauration pour « laquelle il avait tant travaillé. Alors, pour le « coup, le pauvre Fauche rêva le bonheur; alors « il crut qu'on allait le récompenser avec de l'or, « le récompenser avec des honneurs; qu'on allait « payer tous ses services d'une main généreuse et « libérale, et pourtant on ne pensa pas à lui; « bien d'autres étaient là à convoiter et à pren- « dre. Alors il demanda hautement son salaire; « mais comme il n'était ni grand seigneur ni valet « de cour, on le laissa se morfondre à toutes les « portes : il frappa par ci et par là, et on ne lui « répondit nulle part; puis, comme il entrait en « colère et qu'il se plaignait amèrement de l'in- « gratitude des grands, on lui rit au visage. Il se « mit à publier des mémoires, pensant ainsi ré- « veiller et forcer l'attention de ceux qui l'avaient « employé, et ceux-ci ne lurent pas les mémoires. « Alors désespéré, Fauche jeta un douloureux re- « gard sur les longs jours consumés au service « d'une cause qui ne le touchait en rien, et il « regretta ses travaux, ses agitations et ses dan- « gers. Puis, après une longue méditation sur l'in- « gratitude des grands, il ouvrit sa fenêtre et sauta « du quatrième étage dans la rue. Et ceux qu'il avait « servis pendant trente ans ne s'en émurent pas « plus que s'il se fût agi de votre mort ou de la « mienne. » Outre les publications de Fauche que nous avons indiquées, il a fait paraître dans son procès contre Perlet deux mémoires rédigés par Lombard, de Langres, avocat; le premier a pour titre : *Mémoire pour L. Fauche-Borel contre Perlet, ancien journaliste;* seconde édition, Paris, 1816, in-4° et in-8°, avec cette épigraphe : « Le jour « vient révéler tous les crimes à la nuit. » Le second a pour titre : *Réponse de Fauche-Borel à M. Riffé*, substitut de M. le procureur du roi ayant porté la parole dans l'affaire contre Perlet, Paris, 1816, in-8°; *Notices sur les généraux Pichegru et Moreau*, Londres, 1807, in-8°. — En 1829, il a été publié à Paris, in-8° de 20 pages, une brochure intitulée : *Fauche-Borel démasqué ou un mot de Pierre Grand, avocat à la cour royale, à la jeune France, sur les* Mémoires de M. Fauche-Borel, *pour faire suite à ces Mémoires.* M—D j.

FAUCHER (DENIS), bénédictin, naquit à Arles en 1487. Il embrassa la vie religieuse au monastère de Polinore en Italie, et, ayant acquis par ses talents et sa conduite l'estime de ses supérieurs, fut envoyé pour établir la réforme dans les maisons de l'ordre situées en deçà des monts. Il mourut à l'abbaye de Lerins en 1562, dans un âge très-avancé. On a de lui : 1° *Ecloga de laudibus insulæ Lerinensis*. Elle a été imprimée à la suite du poëme de Grégoire Cortèse, *De situ et laudibus sacræ insulæ Lerinæ*, Paris, 1597, in-8°, et dans la *Chronique* de cette abbaye, par Barral. 2° *De contemptu mortis elegia*, imprimée à la suite du précédent; 3° La *Préface* du Traité de St-Eucher, *De laudibus eremi*, et celle de l'instruction de St-Faust, *Ad monachos*, dans l'édition de ces deux ouvrages, Paris, 1578, in-8°; 4° *Annalium Provinciæ libri V*. L'original de cette histoire de Provence se trouvait dans la bibliothèque du marquis d'Aubais; mais la vanité en avait fait altérer plusieurs passages et ajouter d'autres. Plusieurs personnes pensent que cet ouvrage n'est pas de Faucher, par la raison que Barral n'en a fait aucune mention dans la vie de ce religieux. 5° Quelques pièces de vers peu intéressantes. Dom Jean-Augustin Gradenigo, bénédictin de la congrégation du

mont Cassin, a inséré des *Mémoires* en italien sur la vie de Denis Faucher, dans la *Nova Raccolta d'opuscoli scientifici* de Calogera, Venise, 1739, in-12. W—s.

FAUCHER (Jean), médecin, né à Nîmes en 1530, ne se livra pas exclusivement à l'exercice de sa profession : il cultiva en même temps la science de l'antiquité et la belle littérature, et acquit dans l'une et dans l'autre des connaissances profondes. Il savait parfaitement non-seulement le grec et le latin, mais aussi l'hébreu et l'arabe. Il traduisit de cette dernière langue en latin les *Cantica Avicenni*, et publia cette version avec un commentaire et des notes qui déposent de sa vaste érudition. Estimé des savants de son temps, il dut à son mérite la protection spéciale et l'amitié du cardinal d'Armagnac, qui fut, comme on sait, l'appui des gens de lettres dignes de cette faveur. V. S—l.

FAUCHER (César et Constantin), frères jumeaux, célèbres par leur union et leur fin tragique, naquirent à la Réole le 12 septembre 1760. Etienne Faucher, leur père, d'une famille originaire du Limousin, avait quitté le service militaire pour des fonctions diplomatiques qu'il avait remplies avec honneur, et s'était retiré en dernier lieu dans ses foyers avec la croix de St-Louis et le titre de commissaire des guerres. Ses deux fils reçurent une éducation sévère qui leur donna un tempérament vigoureux et prépara l'entier développement de leurs facultés. En 1780, ils entrèrent officiers dans un régiment de dragons, et se firent en même temps recevoir avocats. La révolution les compta parmi ses partisans; on les vit, attentifs aux débats des assemblées, se prononcer pour la monarchie constitutionnelle et obtenir l'estime de Necker, de Bailly et de Mirabeau. César fut mis à la tête de l'administration du district de la Réole et des gardes nationales de l'arrondissement. Constantin, commissaire du roi, puis maire de la Réole, signala son administration par des actes de bienfaisance et de désintéressement pendant la disette et les inondations qui désolèrent le pays. Après l'événement funeste du 21 janvier, César osa parler de Louis XVI avec éloge, et paraître en deuil lorsqu'il eut à proclamer l'attentat de la Convention. Les deux frères embrassèrent alors le parti de la Gironde, et bientôt vinrent chercher un asile dans les camps. Ils formèrent un corps franc d'infanterie sous le nom d'*Enfants de la Réole*, et se transportèrent dans la Vendée comme volontaires. Ils passèrent successivement par les différents grades, jusqu'à celui de général de brigade, qui leur fut conféré simultanément sur le champ de bataille. Leur dévouement à la république ne pouvait être mis en doute; cependant, criblés de blessures pour le service de leur pays, ils furent trouvés suspects et transférés à Rochefort, où le tribunal révolutionnaire les condamna à perdre la tête. L'échafaud était dressé pour eux, lorsque le représentant Léquinio fit surseoir à l'exécution; le jugement fut revisé, et la liberté fut rendue aux deux frères, qui allèrent dans leur famille pour hâter leur convalescence. L'état de leur santé ne leur permettant pas de rentrer en activité, ils se firent réformer. S'étant retirés à la Réole, ils eurent occasion de rendre d'éminents et nombreux services dont s'accrut encore la grande influence dont ils jouissaient dans la contrée. César, envoyé par ses concitoyens près les comités du gouvernement, après le 9 thermidor, se créa de nouveaux titres à leur reconnaissance, et usa particulièrement de son crédit en faveur des familles d'émigrés. Après le 18 brumaire, il fit partie du conseil général de la Gironde, et son frère Constantin fut nommé sous-préfet de la Réole. En 1803, ils rentrèrent dans la vie privée. Le désir de maintenir leur étroite union les fit renoncer au mariage et confondre leur fortune, assez considérable. César la compromit par des spéculations malheureuses auxquelles il s'était livré à Paris. De ce moment les deux jumeaux vécurent dans la retraite, environnés de nombreux amis. En 1814, voyant le territoire envahi, ils offrirent de défendre la rive droite de la Garonne et furent refusés. Sans quitter leur maison, ils ne laissèrent pas de donner de l'ombrage aux Anglais, qui les signalèrent comme des citoyens dangereux, prenant part sans aucun titre aux opérations des armées, et les menacèrent d'un conseil de guerre. Leur opposition à la Restauration leur suscita beaucoup d'ennemis. César fut insulté à Bordeaux, mis aux arrêts et reçut ordre de sortir de la ville dans les vingt-quatre heures. Les Faucher se trouvaient à Paris au 20 mars; ils furent décorés de la Légion d'honneur et attachés à l'armée des Pyrénées-Orientales. César fut envoyé à la chambre des représentants, et Constantin, élu maire, eut le commandement de la Réole et de Bazas, quand le département fut déclaré en état de siége. Le 21 juillet, l'ordre de cesser leurs fonctions leur fut transmis. Néanmoins, Constantin fit encore acte d'autorité le lendemain. Ce jour même le drapeau blanc fut insulté. Les gardes royaux accoururent à la Réole. Les jumeaux, prêts à se défendre, s'enfermèrent dans leur maison, d'où ils écrivirent au général Clauzel. Cette lettre, remise au préfet, les perdit. La visite de leur demeure fut faite par le commandant de gendarmerie, et ils furent traduits devant le procureur du roi, puis transférés au fort du Ha, non sans courir de grands dangers. Le 22 septembre ils parurent devant le conseil de guerre. La terreur qu'inspiraient les passions sous lesquelles ils allaient succomber était si grande qu'il leur fut impossible de trouver un défenseur; ils plaidèrent eux-mêmes leur cause, et l'on fut étonné de la facilité avec laquelle chacun reprenait le fil des idées de celui qui avait cessé de parler. Condamnés comme coupables d'avoir usurpé l'autorité, excité à la guerre civile et comprimé l'élan des royalistes, ils en appelèrent à un conseil

de révision, qui le 27 confirma la première sentence. Les deux frères s'embrassèrent en sortant de prison, marchèrent sereins au supplice, saluant en souriant leurs connaissances et refusant les secours de la religion. Ils ne voulurent ni se mettre à genoux ni souffrir qu'on leur bandât les yeux. César commanda le feu (1). Leur ressemblance était singulière; leurs parents avaient peine à les reconnaître, et dans leurs garnisons ils portaient une fleur différente à leur boutonnière, pour prévenir les méprises. Ils s'étaient trouvés à un dîner avec le docteur Gall, qui leur palpa le crâne qu'ils firent dégarnir de cheveux; il leur prédit qu'ils mourraient le même jour (2). F—T.

FAUCHER (LÉON), journaliste et économiste, naquit le 8 septembre 1803 à Limoges d'une famille d'origine juive; ses parents, quoique sans fortune, le firent étudier à Toulouse : comme presque tous les hommes de talent de cette époque, manquant de patrimoine, il demanda à l'enseignement l'existence d'abord, et la fortune en espérance; mais n'ayant pu parvenir à entrer dans l'Université, il devint à Paris précepteur des deux fils de M. Dailly, maître des postes, et gagna bientôt l'affection de cette famille riche et puissante. Pendant ce préceptorat il traduisit une partie du *Télémaque* en grec, et fit quelques articles sur l'archéologie pour des recueils spéciaux; mais il tira beaucoup plus d'avantages des relations qu'il forma dans la maison de ses élèves, dont le salon réunissait plusieurs des écrivains distingués et des hommes politiques du temps. En 1837, il épousa mademoiselle Alexandrine Wolowska, sœur de l'économiste de ce nom et fille d'un ancien député à la diète de Pologne. Cette union lui donna l'indépendance et lui permit de se livrer exclusivement à son goût pour les lettres et les études philosophiques. D'ailleurs, ardent et ambitieux de se distinguer, Léon Faucher ne tarda pas à se jeter dans le journalisme actif, qui déjà avait fait tant de fortunes et devait faire aussi la sienne. Il s'engagea sous les drapeaux de l'opposition de gauche, et commença par écrire dans *le Temps*, *le Constitutionnel* et *le Courrier français* des articles non rétribués; c'étaient, en général, des études sur la philosophie de l'histoire, il n'abordait que rarement encore la politique proprement dite. Il avait l'habitude constante d'accompagner ces publications de sa signature. C'était un usage alors fort peu répandu dans la presse, et cette sorte de mise en circulation périodique de son nom lui valut une première notoriété publique. Cependant son caractère peu flexible ne lui laissait supporter qu'avec impatience la subordination de ses écrits à la direction des journaux dans lesquels il les insérait. Il essaya de créer lui-même une feuille du dimanche, le *Bien public*, mais l'entreprise n'eut pas de succès; Léon Faucher voulut indemniser ses actionnaires de leur perte, et cet acte de probité pesa longtemps sur sa position de fortune. Enfin, à la mort de Châtelain, il obtint la rédaction en chef du *Courrier français* (1838); en cette qualité, il fut un des organes les plus actifs et les plus opiniâtres de cette cohue parlementaire qui, réunissant sous le nom de *coalition* M. Thiers, M. Guizot, M. Odilon-Barrot et M. Berryer, finit, après une lutte de deux sessions, par renverser le ministère Molé, attaqué en outre par la presque unanimité de la presse parisienne. En 1840, Léon Faucher, toujours attaché à la politique de M. Thiers, soutint avec la même énergie le ministère présidé par ce célèbre orateur, et rentra bientôt dans l'opposition par l'avénement du ministère Guizot. Malheureusement, l'établissement de la presse à bon marché avait porté dans cet intervalle un coup irréparable à la prospérité du *Courrier français*, qui, ayant été liquidé et vendu, passa en d'autres mains. Léon Faucher alors s'associa à la rédaction du *Siècle*, où il dut retrouver un grand nombre de ses anciens lecteurs du *Courrier français* entraînés à cet abandon par la différence du prix entre les deux journaux. Dès ce moment il se voua spécialement aux discussions relatives à l'économie politique. Toutefois il avait déjà publié quelques essais dans le même genre, entre autres dans la *Revue des Deux-Mondes* deux articles, l'un sur la *Colonie des Savoyards à Paris*, 1834, et l'autre intitulé: *Etat et tendance de la propriété en France; du système électif en France*, 1836. Ce dernier travail contient des recherches patientes et curieuses, et il a été loué par Rossi, habituellement sobre d'éloges. Cependant une lutte sérieuse s'engageait de plus en plus entre les deux partis économiques qui se partageaient la presse et l'opinion : l'un, partisan du système protecteur, l'autre, poussant à une réforme basée sur le principe de la liberté des échanges entre les peuples. Déjà Léon Faucher avait pris part à cette polémique par un écrit intitulé : *l'Union du Midi, ou association commerciale de la France avec la Belgique, l'Espagne et la Suisse*. Cet écrit accompagné de deux autres articles sur l'*union commerciale entre la France et la Belgique*, projet qui avait fortement agité les esprits, fut publié en 1842 en un volume in-8°. Il publia aussi des *Réflexions sur la réforme des prisons et le travail des enfants dans les manufactures;* mais son principal ouvrage a été remarqué sous le titre d'*Etudes sur l'Angleterre*, Paris, 1842, 2 vol. in-8°. C'est un recueil de divers articles qu'il avait publiés sur ce pays en 1836-1837 et qu'il termina en 1843, à la suite de ses visites et de ses observations principalement dans les villes industrielles de Liverpool, Manchester, Leeds, Birmingham, etc., etc. Les réformes de sir Robert Peel, l'abolition des lois des céréales (*Corn Laws*) en Angleterre, avaient donné un grand ressort au parti du libre échange en France. Un certain antago-

(1) En 1830, M. Casimir Faucher a publié: *Procès des frères Faucher, de la Réole, morts en* 1815, *victimes de la fureur des partis*, Paris et Bordeaux, in-8°. Z.

(2) Les frères Faucher avaient été liés avec M. Maret, duc de Bassano, et avec Bourrienne, qui en parle avec éloge dans plusieurs endroits de ses *Mémoires*, notamment à la page 278 du tome 5. M—D j.

nisme s'était manifesté entre les intérêts agricoles et spécialement entre les propriétaires de vignes du Midi et les intérêts manufacturiers du Nord. Le centre de cette agitation fut d'abord la ville de Bordeaux, d'où elle se constitua à Paris en association pour la liberté des échanges. Léon Faucher se jeta dans ce mouvement avec son ardeur ordinaire. Il fit d'abord partie du conseil de cette société, mais il ne tarda pas à s'en retirer à la suite de quelques dissidences sur des points de doctrine. Il ne cessa point pour cela de rester fidèle à ses idées et à son parti, et il fut un des utiles collaborateurs du journal *Libre-échange* de 1846 à 1848. Il se mêla aussi aux discussions publiques que l'association libre-échangiste tenait périodiquement à la salle Montesquieu. Ce fut là qu'il s'exerça à l'art oratoire qui lui réservait bientôt une plus large tribune. En effet, en 1847 il fut appelé à la Chambre des députés par le collége électoral de Reims. Il prononça dans la session de 1847 quelques discours sur des matières plutôt économiques que politiques, qui furent écoutés avec faveur par la Chambre. Il prit part avec l'opposition de gauche à la campagne des banquets réformistes de 1847 et signa l'acte d'accusation contre le ministère Guizot, qui peu de jours après devait être le signal d'une révolution que la plupart des signataires ne prévoyaient ni ne désiraient. Léon Faucher fut du nombre de ceux qui l'accueillirent avec répugnance. Cette révolution donna un autre cours à ses idées économiques; il sembla les diriger tout entières à combattre le socialisme. Il attaqua les doctrines de ce parti dans ses écrits sur l'*Organisation du travail et de l'impôt*, qu'il fit paraître plus tard sous la forme d'un petit volume avec le titre : *Du système de M. Louis Blanc, ou le travail, l'association et l'impôt;* 1848, 1849, 1850, 1851 le trouvèrent sur la même brèche. En 1848 il fut nommé membre de l'assemblée constituante par le département de la Marne, et son mandat fut confirmé aux élections de 1849 pour l'assemblée législative. Dans ces deux assemblées il se distingua par la vivacité de son attitude contre le côté montagnard. Il prit part à la discussion sur les ateliers nationaux, et appuyé par M. Barthelémy St-Hilaire et Wolowski, il obtint un vote de la Chambre qui rétablissait au collége de France la chaire d'économie politique supprimée par le gouvernement provisoire et dont le titulaire était M. Michel Chevalier. Après l'élection à la présidence de la république du prince Louis-Napoléon, en décembre 1849, Léon Faucher, toujours dans le parti de M. Thiers, fut membre d'un ministère composé sous l'influence de ce dernier. Il eut le département des travaux publics pendant qu'un autre des amis de M. Thiers, M. de Maleville, était porté au ministère de l'intérieur. Mais à la suite d'un dissentiment qui s'éleva entre ce dernier ministre et la présidence à propos de certains papiers déposés dans les cartons de ce ministère et se rapportant, dit-on, aux affaires de Boulogne, M. de Maleville se retira, et il fut remplacé par Léon Faucher. Dans ce poste il contribua par ses démarches et l'action qu'il exerça sur l'assemblée à faire passer la proposition Rateau qui fut l'acte d'abdication de la Constituante, et il eut bientôt après à organiser et à diriger les élections de 1849. On sait qu'elles donnèrent la majorité au gouvernement; mais le ministre ayant fait afficher le jour de l'élection dans tous les colléges électoraux de France une dépêche télégraphique que la Constituante, sur le point de se retirer, jugea de nature à alarmer et influencer les suffrages, cette assemblée vota à la presque unanimité une motion de blâme, devant laquelle Léon Faucher dut donner sa démission. Dans cette même année 1849, il fut nommé membre de l'Académie des sciences morales et politiques en remplacement du comte Rossi, qui, ministre de Pie IX, venait de succomber à Rome sous le poignard politique. Réélu, comme nous l'avons dit, membre de la Législative, il fut cinq fois nommé vice-président de cette assemblée, membre de plusieurs commissions importantes et rapporteur de la loi restrictive du suffrage universel, connue sous le nom de loi du 31 mai (1850). Redevenu ministre de l'intérieur le 10 avril 1851, il présenta à ce titre le projet de loi de 50 millions pour le prolongement de la rue de Rivoli et l'achèvement des halles centrales. Il donna des encouragements à la littérature, fonda des prix pour les œuvres dramatiques inspirées par une bonne morale, et accorda des crédits considérables pour les fouilles de Ninive et la publication de *Rome souterraine*. Le 21 octobre 1851, des dissentiments avec la haute direction du gouvernement le décidèrent à se retirer de nouveau. Il fut souvent en butte à des accusations qui lui prêtaient des arrière-pensées de coup d'État : « Je ne suis rien, » répondait-il, « que par la presse et la parole; et si « jamais cette tribune doit être renversée, je res« terai enseveli sous ses ruines. » Ce langage était un peu trop hyperbolique; mais Léon Faucher resta fidèle à son engagement, sauf l'emphase. Après les événements du 2 décembre 1851, quoique inscrit d'office sur la liste de la commission consultative qui remplaçait provisoirement les corps législatifs, il refusa ce titre, et resta étranger à toute espèce de fonctions. Il employa une partie de ses loisirs à organiser, avec M. Wolowski, la Société du crédit foncier de France, en même temps qu'il rentra dans le cercle de ses anciennes études. Ce fut au milieu de ces occupations que la maladie vint l'interrompre et la mort le surprendre à Marseille, le 14 décembre 1854; il succomba à une affection de gorge, dont il était allé vainement chercher la guérison aux eaux des Pyrénées. Indépendamment des écrits que nous avons déjà cités, Léon Faucher a publié depuis 1848 plusieurs écrits, dont voici les principaux : en 1849, *D'un ministère de la police en France*, *De l'impôt sur le revenu*, *Des finances de la république et du budget de la France*

comparé au budget de l'Angleterre ; en 1850, *De la situation financière en France et du budget de* 1851. Ces écrits ont été publiés dans la *Revue des Deux-Mondes;* mais la plupart ont été imprimés séparément. Ses derniers écrits sont : *De la reprise des payements en espèces par la banque de France, Les banques coloniales, La démonétisation de l'or;* cette question de l'or, si importante et si controversée de nos jours, avait déjà été traitée par lui dans un mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques, dans les séances des 16 et 23 avril 1843; *Recherches sur l'or et l'argent considérés comme étalons de la valeur;* sous une forme tout à fait scientifique, il renferme de précieuses recherches; c'est un résumé succinct de l'histoire de la monnaie en France et en Angleterre; enfin *Les trois budgets de la France, de l'Angleterre et de la Russie,* à propos de la guerre actuelle. Léon Faucher a été en outre l'un des collaborateurs actifs du *Journal des économistes* et du *Dict. de l'économie polit.*, pour lequel il se chargea de toutes les questions les plus brûlantes de l'époque : *Droit au travail, Prêt à intérêt, Propriété, Salaires,* etc. A. F—L—T.

FAUCHET (CLAUDE), historien, naquit à Paris en 1529. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude de nos anciennes chroniques, et en fit des extraits dont la publication lui paraissait devoir répandre un grand jour sur les premiers temps de la monarchie. On ignore la plupart des circonstances de la vie de Fauchet; mais on est certain qu'il habitait Marseille, puisqu'il y avait transporté une partie de ses livres et de ses manuscrits, qui furent pillés dans une émeute, de sorte qu'il perdit en un instant le fruit des travaux de son plus bel âge. Il s'attacha ensuite au cardinal de Tournon, qui l'emmena en Italie en 1554 : il le dépêcha plusieurs fois au roi pour lui porter des nouvelles du siége de Sienne. Cette circonstance le fit connaître à la cour; il y trouva des protecteurs, et il obtint enfin, par leur crédit, la place de premier président de la chambre des monnaies. Il reprit alors des études pour lesquelles il avait toujours conservé un goût très-vif; il rassembla ses notes éparses, remplit les lacunes qui s'y trouvaient en s'aidant de sa mémoire et des livres qu'il avait recouvrés, et publia successivement plusieurs petits ouvrages qui eurent assez de succès. Il avait grand soin d'en décorer le frontispice du nom du roi ou de quelques grands seigneurs dont il espérait en retour quelque libéralité; mais ce moyen ne lui réussit pas, puisqu'il se vit obligé, en 1599, de vendre sa charge pour payer ses dettes; il était alors âgé de 70 ans. Lelong rapporte que Fauchet étant allé, cette année là, à St-Germain, pour présenter à Henri IV un exemplaire de la nouvelle édition de ses *Antiquités gauloises*, le roi le remercia froidement, et lui dit par moquerie qu'il avait fait placer son buste en pierre dans une des niches du nouveau bâtiment. Fauchet, de retour à Paris, adressa à Henri IV un placet qui commence ainsi :

J'ai trouvé dedans Saint-Germain
De mes longs travaux le salaire;
Le roi de pierre m'a fait faire,
Tant il est courtois et humain;
S'il pouvait aussi bien de faim
Me garantir que mon image,
Oh! que j'aurais fait bon voyage (1)!

Le roi rit beaucoup de cette plaisanterie, et accorda à Fauchet une pension de six cents écus, avec le titre d'historiographe de France. Il n'en jouit pas longtemps, étant mort à Paris vers la fin de l'année 1601. Fauchet est un historien impartial et d'une fidélité scrupuleuse : ses ouvrages contiennent des faits importants, et qu'on chercherait vainement ailleurs; mais il manque de goût et de critique, et son style est grossier, même pour le temps où il a écrit. On sait que Louis XIII fut tellement rebuté par les œuvres de Fauchet, que depuis ce temps-là il n'ouvrait plus de livre qu'avec une extrême répugnance. Si cette anecdocte prouve qu'on choisissait mal les lectures de ce prince, elle peut prouver aussi de quelle estime jouissaient les œuvres de Fauchet, puisque les précepteurs du roi lui en conseillaient l'étude. La liste de ses ouvrages complétera cet article : 1° *les Antiquités gauloises et françoises, contenant les choses advenues en Gaule depuis l'an du monde* 3379, *jusqu'à Clovis*, Paris, 1579, in-4°; 2e édition, *augmentées de* 3 *livres contenant les choses advenues jusqu'à l'an* 751, et de la *Fleur de la maison de Charlemagne contenant les faits de Pepin et ses successeurs jusqu'à l'an* 840, Paris, 1599 et 1601, 2 vol. in-8°; *Déclin de la maison de Charlemagne contenant les faicts de Charles le Chauve et ses successeurs depuis l'an* 840 *jusqu'à l'an* 987, Paris, 1602, in-8°. Ce volume est une suite nécessaire des deux précédents; 2° *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoises, ryme et romans; plus, les noms et sommaires des œuvres de* 127 *poëtes françois vivants avant l'an* 1300, Paris, Patisson, 1581, in-4°, édition rare et recherchée d'un ouvrage très-curieux. Duverdier en a inséré bien des articles dans sa *Bibliothèque françoise;* 3° *De la ville de Paris et pourquoi les rois l'ont choisie pour leur capitale*, Paris, 1590 et 1607, in-4°; 4° *Origine des dignités et magistrats de France*, Paris, 1600, in-8°, édition rare; 5° *Origine des chevaliers, armoiries et hérauts*, Paris, 1600, in-8° rare. Cet ouvrage se trouve ordinai-

(1) Lamare, cité par Joly dans ses *Remarques sur Bayle*, rapporte autrement cette anecdote; il prétend que Fauchet ayant fait exécuter son buste en marbre par un sculpteur de Paris, il ne se trouva pas en état de le payer, et que le roi, qui cherchait des curiosités pour St-Germain, ayant vu *cette tête vénérable et de belle représentation*, l'acheta et la fit mettre avec d'autres dans ses jardins; et comme, ajoute Lamare, le maréchal de Bouillon invita un jour le roi à faire du bien à Fauchet, et de se souvenir de lui : « Ventre-saint-gris, dit Henri IV, je m'en « suis souvenu, je l'ai fait mettre dans mon jardin de St-Ger- « main. » Ce que Fauchet ayant su, il composa les vers qu'on a cités plus haut. Mais si Fauchet avait fait exécuter lui-même son buste en marbre, il n'aurait pas dit que c'était le roi qui l'avait fait faire en pierre. Il y aurait eu d'ailleurs bien de la vanité à un homme aussi pauvre qu'on représente Fauchet de faire faire son buste sans savoir s'il pourrait le payer. Ces raisons nous font préférer le récit de Lelong, dont toutes les circonstances n'offrent d'ailleurs rien que de très-naturel.

rement réuni au précédent ; 6° *Traité des libertés de l'Église gallicane*, Paris, 1608, in-8°. Fauchet avait composé cet ouvrage en 1591, pour répondre aux bulles fulminées par Grégoire XIII contre Henri IV et les Français qui l'avaient reconnu pour leur souverain légitime. Il est mal digéré, dit Lelong, mais plein de choses curieuses. Les ouvrages qu'on vient d'indiquer ont été réunis sous le titre d'*OEuvres de feu Claude Fauchet*, Paris, 1610, 2 vol. in-4°. Cette édition a été contrefaite à Genève en 1611 ; mais on ne trouve pas dans cette contrefaçon le *Recueil de l'origine de la poésie françoise ;* 7° les *OEuvres de Tacite*, trad. en français, Paris, 1582, in-fol. ; 1583, in-4° ; 1584, in-8°. Les cinq premiers livres des Annales ont été traduits par Laplanche (*voy.* LAPLANCHE). Huet dit que Fauchet l'emporte, par la fidélité et l'intelligence du texte, sur tous les traducteurs qui l'avaient précédé ; 8° *Dialogue des orateurs* (attribué à Tacite ou à Quintilien), *nouvellement mis en françois*, Paris, 1585, in-8°. Fauchet annonçait une suite à son *Histoire de la poésie françoise ;* mais ce projet est resté sans exécution. Il avait terminé en 1584, suivant Lacroix du Maine, un *Traité du duel ou combat singulier*, qui n'a point été publié. W—s.

FAUCHET (CLAUDE), né dans le Nivernais en 1744, embrassa l'état ecclésiastique, et fut d'abord précepteur des enfants du marquis de Choiseul, frère du ministre ; il entra ensuite dans la communauté des prêtres de St-Roch, à Paris. Une aventure qui eut quelque éclat dans le temps, lui attira un interdit de l'archevêque de Paris, mais cette disgrâce ne nuisit point à sa fortune. Ayant eu l'honneur de prêcher devant le roi, il obtint l'abbaye de Montfort, et devint grand vicaire de Bourges, sous M. de Phelipeaux. Il prononça l'oraison funèbre de ce prélat, mort à la fin de 1786, et celle de M. le duc d'Orléans, Louis-Philippe, petit-fils du régent. On a de plus de lui, et à la même époque, un *Discours sur les mœurs rurales*. La révolution vint lancer Fauchet sur un plus grand théâtre. Il en adopta les principes avec enthousiasme ; ardent, doué de plus d'imagination que de jugement et de prudence, il se jeta dans le tourbillon. Il prononça en 1789 et les deux années suivantes, des discours où l'on trouve quelquefois d'assez beaux morceaux, et des vérités assez fortes à côté des plus graves erreurs. Son *Discours sur la religion nationale* est de ce genre : il y professe des principes assez sains sur l'autorité de l'Église relativement au mariage. Trois *Discours sur la liberté*, un autre *sur l'accord de la religion et de la liberté*, une *Oraison funèbre de l'abbé de l'Épée ;* un *Éloge civique de Franklin*, montrent de plus en plus le progrès des idées révolutionnaires dans la tête de l'auteur. Dans l'éloge de l'abbé de l'Épée, prononcé à St-Étienne-du-Mont le 23 février 1790, il détaille assez bien les procédés et les services du célèbre instituteur des sourds-muets ; mais on pourrait trouver qu'il n'a pas toujours séparé avec justesse ce qu'il y avait de louable dans cet homme bienfaisant, de ce que l'Église avait droit de reprendre en lui. L'*Éloge civique de Franklin* est encore plus répréhensible, et Fauchet, qui avait mérité d'être membre de la commune de Paris, y oublie trop fréquemment les principes de la religion dont il était le ministre. Sous prétexte de combattre le fanatisme et la superstition, il mène son lecteur à l'indifférence pour la croyance, et pour louer Franklin sans restriction, il dénature l'enseignement de l'Église. Cet éloge fut prononcé le 21 juillet 1790. Fauchet figurait alors dans les clubs, et rédigeait un journal (*la Bouche de fer*) tout à fait dans le sens révolutionnaire, travestissant l'Évangile pour le ployer aux idées démagogiques. Son zèle méritait une récompense. La constitution civile du clergé vint lui en offrir une, et le département du Calvados, où personne ne le connaissait, le choisit pour son évêque. Il fut sacré en cette qualité le 1er mai 1791. On dit qu'il se signala dans son département par des extravagances. Appelé à l'assemblée législative qui suivit la constituante, il y vota pour qu'on ne fît aucun traitement aux prêtres *insermentés*, attendu, disait-il, *qu'on ne doit pas payer ses ennemis*. Le 6 avril 1792, lorsqu'un décret fut rendu pour supprimer tout costume ecclésiastique, Fauchet se hâta de déposer sur le bureau sa calotte et sa croix, et ses confrères imitèrent son exemple ; c'était le vendredi-saint. Cependant il paraît que lorsque Fauchet vit la chute du trône, et qu'il ne put plus se méprendre sur le but du parti dominant contre la religion, il prit une marche un peu rétrograde. Il se déclara contre le mariage des prêtres par un mandement public. Son discours lors du procès de Louis XVI est courageux pour le temps où il a été prononcé. Il combattit fortement ceux qui voulaient la mort du roi, et leur dit des vérités assez hardies, qu'il entremêla pourtant des phrases alors en usage contre le *tyran* et la *tyrannie*. Dans les différents appels nominaux qui terminèrent ce procès, il vota toujours pour le parti le plus favorable. Sur cette question : *Louis est-il coupable ?* il répondit : « Oui, j'en suis convaincu, comme ci-« toyen ; je le déclare comme législateur ; comme « juge, je n'en ai pas la qualité, je ne prononce « rien. » Il admit l'appel au peuple, le sursis, vota pour la détention et le bannissement à la paix, et soutint son opinion avec courage dans le *Journal des Amis*, qu'il rédigeait alors. Depuis, Fauchet s'éloigna de plus en plus du parti dominant ; il s'attacha aux fédéralistes et succomba avec eux. On l'accusa de complicité avec Charlotte Corday, qu'il n'avait fait qu'introduire dans les tribunes des séances de la Convention (*voy.* CORDAY). Envoyé à la Conciergerie, il y trouva un prêtre vertueux, dont les entretiens le firent rentrer en lui-même. Voici ce qu'on lit à son égard dans les *Annales catholiques*, t. 4, p. 169 : « Pour Fauchet, je « peux vous dire positivement qu'il a abjuré non-

« seulement ses erreurs sur la constitution civile, « mais aussi ce qu'il a prêché dans le temps à « l'église Notre-Dame, ce qu'il a débité dans son « club dit *la Bouche de fer* sur la loi agraire, le « sermon de Franklin, etc., qu'il a fait abjuration « de toutes ses erreurs; qu'il révoquait son ser- « ment impie et son intrusion, après avoir fait sa « profession de foi; ce qui occasionnait des mur- « mures entre les gendarmes qui étaient présents, « qui me disaient tout haut que je serais au pre- « mier jour guillotiné comme lui. L'abbé Fauchet, « après s'être confessé, a entendu lui-même Sil- « lery en confession. » (Extrait d'une lettre de l'abbé Lothringer, du 27 juillet 1797, dans le journal ci-dessus). Traduit au tribunal révolutionnaire avec vingt autres députés, Fauchet fut condamné, et exécuté le 31 octobre 1793. Ses écrits ne sont pas dépourvus de talent, mais on y remarque souvent le défaut de goût, la prétention, le néologisme et l'exagération. P—c—t.

FAUCIGNY DE LUCINGE (le comte L.-C.-A. de), naquit dans la Bresse vers 1750, de l'une des familles dont la noblesse remontait au temps où cette province avait appartenu aux ducs de Savoie, qui avait elle-même fourni des souverains à la Savoie, et contracté des alliances avec la maison de France. Entré au service dès son enfance, il était parvenu au grade de lieutenant-colonel d'un régiment d'infanterie avant la révolution. Nommé, par la noblesse de Bresse dont il était président, député aux états généraux de 1789, le comte de Faucigny se montra dès le commencement fort opposé à la révolution. Dans la séance du 19 juin 1790, il réclama vivement, ainsi que l'abbé Maury, contre la lecture d'une dénonciation que le député Macaye faisait à la tribune contre les catholiques de Nîmes. Huit jours plus tard, lorsque dans une autre séance du soir il fut question de la suppression de tous les titres nobiliaires, le comte de Faucigny demanda qu'en conséquence du règlement qui portait qu'aucun décret constitutionnel ne pût être rendu après dîner, cette grande question fût ajournée à une séance du matin, où la délibération serait plus calme, et il ajouta : « Vous voulez détruire la distinction des « nobles pour leur substituer celle des banquiers, « des usuriers qui auront deux cent mille livres de « rente! » Il déclara ensuite que les titres qu'il avait reçus de ses ancêtres lui venaient de l'empire germanique, et qu'aucun pouvoir n'avait le droit de l'en priver; puis il protesta dans tous les appels nominaux où l'on refusa de les lui donner. Ce fut surtout dans la séance du 21 août 1790 qu'il déploya toute la violence de son caractère, à l'occasion d'un décret de censure que l'on voulait prononcer contre son ami M. de Frondeville (*voy.* ce nom). S'étant avancé au milieu de la salle il s'écria d'un ton furieux, en désignant les membres du côté gauche : « Ceci n'est plus qu'une guerre de « la majorité contre la minorité; et pour la finir « il n'y a qu'un moyen, c'est de tomber le sabre « à la main sur ces gaillards-là... » Cette violence causa aussitôt dans l'assemblée une grande rumeur; Barnave proposa de mettre sur-le-champ en arrestation le comte de Faucigny; et celui-ci, reconnaissant son imprudence, fit des excuses que l'on prit en considération. Son ami Frondeville demanda grâce pour lui, offrant de supporter lui-même toute la peine d'un tort dont il était cause; enfin, l'assemblée, après une longue délibération, décréta que, *ayant égard aux excuses et aux témoignages de repentir de M. de Faucigny, elle lui remettait la peine grave qu'il avait encourue*. A cette nouvelle, les révolutionnaires de Bourg le pendirent en effigie sur la place publique, et dans un voyage qu'il fit en Bresse, quelque temps après, il essuya de leur part des menaces très-vives. A l'assemblée, le comte de Faucigny continua de voter avec la minorité jusqu'à la fin de la session. Il signa ensuite toutes les protestations qui furent faites contre les innovations révolutionnaires; et se rendit dans ses terres de Savoie, puis en Allemagne, où il fit les premières campagnes dans les armées des princes. Il vécut ensuite dans la retraite, et mourut obscurément vers 1800, dans un village de la Franconie. — La comtesse de Faucigny, fille du président de Sussenay, après avoir été présentée à la cour *comme parente*, fut particulièrement attachée à madame Victoire, tante du roi, dont elle ne se sépara que par ordre, au moment de l'émigration. Après avoir passé tout le temps de la révolution dans le pays de Wurtemberg, elle mourut à Paris en mai 1830. M—d j.

FAUCON (Jean) ou FALCON, né à Sarinena, bourg du royaume d'Aragon, étudia la médecine à l'université de Montpellier, y reçut le doctorat, obtint une chaire en 1502, fut nommé doyen en 1529, et mourut en 1532. Faucon n'a produit aucun ouvrage original; il s'est borné au rôle de commentateur. 1° *Additiones ad practicam Antonii Guainerii*, Pavie, 1518, in-4°; Lyon, 1525, in-4°; 2° *Notabilia supra Guidonem*, Lyon, 1559, in-4°. Ce commentaire, publié après la mort de l'auteur par sa veuve, est écrit moitié en latin, moitié en français, et a plusieurs fois été réimprimé dans cette dernière langue; il forme un volume aussi gros et plus obscur que l'ouvrage de Gui de Chauliac, si l'on en croit Astruc, bon juge en pareille matière. C.

FAUCONPRET. *Voyez* DEFAUCONPRET.

FAUGÈRES (Marguerite Bleecker, femme), naquit en 1771, et fut élevée dans un village auprès d'Albany, dans les États-Unis. Elle perdit sa mère de bonne heure, et son père alors alla s'établir à New-York. Une union mal assortie sema de maux la vie de Marguerite. Elle épousa un médecin de cette ville, qui dissipa sa fortune, au point qu'en 1796 madame Faugères languissait dans un grenier avec son époux. Ce dernier mourut en 1798, de la fièvre jaune, et sa veuve se consacra à l'éducation des personnes du sexe : elle ne survécut que trois ans à son mari, et ter-

mina ses jours en 1801. On trouve d'elle de nombreuses poésies dans le *Muséum américain* et dans le *Magasin de New-York*. En 1793 elle publia les œuvres de sa mère, précédées d'une Biographie de cette dame, écrite par sa fille, et accompagnées de plusieurs pièces de sa composition. En 1795 elle donna une tragédie de *Bélisaire*, qui eut quelque succès. Elle a laissé de nombreux manuscrits. Z.

FAUJAS DE SAINT-FOND (BARTHÉLEMI), géologue français, naquit à Montélimart le 17 mai 1741, et fut placé à l'âge de douze ans au collége des jésuites de Lyon. Doué d'une impressionnabilité vive, il déploya dans cette première période de sa vie beaucoup de goût et de dispositions pour la poésie. Le directeur de la maison en fut effrayé; et un jour qu'il lui décernait le prix promis à la meilleure pièce de vers qu'inspirerait la catastrophe d'une vieille femme, tuée singulièrement à la porte du collége, il termina ses félicitations par ces mots: « Si vous voulez être heu« reux, ne faites pas de vers. » C'était aussi l'avis de ses parents, tous gens connus dans la robe; et il ne paraît pas qu'ils eurent à combattre une propension bien irrésistible. Faujas se rendit à Grenoble pour faire son droit et devenir avocat au parlement. Il ne lui resta de ce qu'on avait pris pour sa vocation poétique qu'un grand penchant pour la conversation des hommes lettrés, des savants, et le besoin de visiter souvent les sublimes beautés des Alpes. Mais, fait remarquable et qui décèle un esprit bien différent de ce qu'on s'était imaginé, ce n'est pas le pittoresque qui parlait le plus à son âme dans ces admirables spectacles, c'est la contexture extérieure, c'est la composition intérieure, la proportion et la succession intime des masses sur lesquelles erraient ses yeux et sous lesquelles il sentait vaguement qu'était caché un monde de mystères. La géologie alors n'était pas même un mot du dictionnaire des géologues, et tout au plus lès Buffon, les Guettard, avaient osé lancer la périphrase: *théorie de la terre*. Faujas, on peut le croire, ne se doutait pas encore de l'immensité de la science sans nom à laquelle il préludait par ses observations. D'ailleurs, ses études n'étaient encore pour lui que des épisodes. En 1765, après avoir porté plusieurs années le titre d'avocat, il devint président de la sénéchaussée. Mais, bien qu'au niveau de sa place et la remplissant avec honneur, il ne la conservait qu'à contrecœur et pour ne pas se mettre en opposition formelle avec sa famille. On a dit que l'application de la peine capitale était surtout pénible à son cœur. Il faut ajouter probablement, qu'à mesure que ses progrès dans l'étude de la nature la lui montraient plus grande, plus simple et plus une, les mille subtilités de la chicane, les subterfuges de la procédure, les complications et les contradictions de la loi lui semblaient de plus en plus misérables. Toute occupation d'ailleurs devient odieuse lorsqu'elle est imposée; puis presque toujours on hait le travail auquel on doit des résultats pécuniaires; et l'on préfère, car on les regarde comme des délassements, ceux qui ne rapportent rien. Enfin le temps vint où Faujas ne fut plus lié par la piété filiale au joug qui lui pesait. Riche d'observations et versé dans la connaissance de la minéralogie, de la chimie, de la physique, il était entré depuis 1776 en correspondance avec Buffon, dont l'imagination brillante allant au-devant des faits, avait osé créer les époques de la nature, et dont les hardies hypothèses avaient besoin de nombreuses observations pour perdre un peu de leur fantasticité. Celles que multipliait Faujas, bien qu'on en ignorât l'immense portée et les corollaires, étaient de nature à rendre moins invraisemblables les conjectures du grand homme. Il ne faut donc pas s'étonner de l'affection dont tout à coup il se prit pour son correspondant de Grenoble, et de l'accueil qu'il lui fit lorsque, vers 1777, il le vit à Paris. Sur-le-champ il se mit en mesure de l'y fixer; et, fort de sa haute position à la cour comme à la ville, il obtint de Louis XVI pour M. de Faujas le titre d'adjoint-naturaliste au Muséum et des appointements de six mille francs. De nouvelles ordonnances, en 1785 et 1788, confirmèrent l'une et l'autre disposition. Plus tard, il joignit à cet emploi celui de commissaire du roi pour les mines, avec quatre mille francs d'émoluments. Ainsi placé au centre d'une des métropoles scientifiques de l'univers, et dans un établissement modèle, Faujas ne cessa d'approfondir la géologie avec un zèle toujours croissant. Des voyages entrepris dans un but d'explorations et de recherches absorbaient la plus grande partie de son temps et aussi, il faut le dire pour ceux qui le trouveraient trop richement rétribué, la plus grande partie de ses traitements. Outre le Dauphiné sa patrie, beaucoup de lieux de l'Ile-de-France, la Bourgogne, le Bourbonnais, le Vivarais, la Provence, le Languedoc, les Alpes furent parcourus par l'infatigable voyageur. Ses explorations ne se bornèrent pas à la France: au nord, il courut voir l'Angleterre, l'Écosse, les Hébrides, et fit connaître à l'Europe la basaltique Staffa; au sud et à l'est, il étudia sur place d'abord toute l'Italie supérieure, le Piémont, le Milanais, le Mantouan, Venise, puis la montagneuse et originale Carinthie, la Bohême si richement accidentée et si féconde en mines. La Hollande, les Pays-Bas et l'Allemagne furent pareillement les lieux de ses excursions. Partout, sentant que l'histoire du globe ne pouvait se faire que pièces en main, et après avoir reconnu, au milieu de l'état actuel des choses, l'état ancien et toutes les phases au travers desquelles on a passé du primitif à l'actuel, il s'efforça de retrouver les débris du monde ancien et il en retrouva un grand nombre que le premier il fit connaître; de deviner par la nature des rochers, par la configuration des masses qui forment la croûte extérieure de la terre, les révolutions qui ont sillonné sa surface, et ses con-

jectures ont été la vérité ou ont mis sur la voie de la vérité. Chemin faisant aussi, il rencontra l'utilité pratique immédiate. C'est à lui qu'on doit la découverte de la mine de fer de la Voulte (Ardèche), une des plus riches que l'on connaisse. La révolution causa quelques pertes à Faujas de Saint-Fond. Soit qu'il eût négligé les formalités nécessaires pour faire régulariser sous la république les brevets de ses pensions signés par Louis XVI, soit qu'il fût connu comme royaliste (et il ne pouvait sans ingratitude manquer de l'être), il se vit retrancher un de ses traitements, et il eut même quelque peine à conserver l'autre. Cependant en 1797, le conseil des Cinq-Cents, sur la proposition de Dubois des Vosges, vota pour lui une somme de vingt-cinq mille francs, comme indemnité des avances qu'il avait faites depuis la révolution pour des découvertes utiles. Lors de la réorganisation de l'instruction et des cours publics, il fut nommé professeur de géologie au muséum d'histoire naturelle. Sans dominer sa matière, il la saisissait et la faisait comprendre. Au total, ses leçons étaient instructives, et l'on se plaisait à voir la science professée par un des hommes qui incontestablement avaient le plus contribué à la faire éclore. Faujas était en quelque sorte une émanation de Buffon. Cet homme illustre, en lui léguant son cervelet, ne lui avait légué sans doute ni sa haute imagination, ni son grand style, mais il lui avait légué ses idées et une espèce d'auréole de sa gloire. Faujas d'ailleurs ne répugnait point à reconnaître les découvertes et les progrès des autres; et, grâce à cet heureux caractère, il tenait son auditoire au courant des recherches les plus modernes. Bien que septuagénaire, il professait encore en 1818; mais ce furent ses derniers efforts. Le 18 juillet 1819, il mourut à sa terre de St-Fond en Dauphiné. C'est là qu'il fut inhumé au lieu désigné par lui-même pour son dernier asile. Si l'on ne peut classer Faujas parmi ces grands hommes qui ont renouvelé la face des sciences et créé un mouvement, il serait injuste de lui refuser un honorable souvenir. Son nom est inséparable de l'histoire de la géologie et de la paléontologie. Sans doute la force des choses voulait que ces sciences naquissent quand les autres prenaient de jour en jour les plus riches développements; mais encore ne naissaient-elles pas d'elles-mêmes, et il fallait des observateurs pour que les observations se multipliassent et fussent susceptibles de se réunir en un corps; Faujas en fut un. Sans doute aussi on avait déjà signalé des faits qui, lorsque la géologie et la paléontologie ont eu leur nom, leur existence à part, ont dû être reconnus pour leur appartenir; mais ces faits étaient trop peu nombreux et trop épars pour que l'antériorité de la découverte constituât une antériorité de science, car on les rencontrait, on ne les cherchait pas; le hasard les donnait et non un plan, un but, une idée. Sans doute enfin le mouvement scientifique qui présidait à cet enfantement ne vint pas de Faujas, il partait de Buffon, il partait même de plus haut; mais de même que dans l'histoire des nations il y a place pour la mémoire de ceux qui ont rempli les seconds et les troisièmes rôles, de même aussi, dans l'histoire des faits intellectuels, si la gloire est pour les inventeurs et les premiers moteurs, il y a de l'honneur pour leurs auxiliaires, pour les agents de leurs travaux, pour les vérificateurs de leurs hypothèses. La science doit donc beaucoup à Faujas. Excellent observateur, alerte, sagace, il est un de ceux qui ont fouillé le plus opiniâtrément ces grandes archives de la nature, ce vaste musée méconnu, que jusque-là les pieds de l'homme avaient foulé sans soupçonner les richesses qu'il recélait, les événements grandioses dont elles sont la clef. Il serait trop long de placer ici l'énumération des terres, des rochers, des conglomérats, des animaux ou végétaux, des phénomènes de toute sorte qu'il a signalés le premier, ou qu'il a mieux fait connaître; la liste que nous donnerons de ses mémoires en présentera un aperçu. Toutefois, on ne peut omettre de dire que c'est lui qui, dans sa description des volcans de l'Auvergne et du Vivarais, fixa le premier l'attention des savants sur ces monuments à notre porte, et sur le grand fait de l'extinction des volcans et sur la fréquence des bouleversements opérés à la surface de notre planète. Qu'on ne croie pas d'ailleurs que, doué de bons yeux, pour tout mérite, il se bornât à prendre note des faits sans les presser pour en extraire les conséquences. Vrai méridional, il avait au contraire le besoin de décortiquer les phénomènes et d'enfoncer la tarière jusqu'au centre du pepin. Ce n'est pas la conversation de Buffon qui pouvait le déshabituer de cette tendance. Ainsi, tantôt il essaie une classification des produits volcaniques, tantôt il se demande comment se sont produites telles roches, comment les quartiers de montagnes ont telles formes, etc. Ce n'est pas que ses solutions soient admissibles aujourd'hui; toute solution, au contraire, était encore prématurée à l'époque de Faujas, et le vrai plan de la science devait être d'amasser le plus possible de matériaux. Mais qui ne sait pas que la réussite doit toujours être précédée de tentatives vaines, et que conjecturer de temps à autre et dans de sages limites, n'est pas inutile pour mieux argumenter un jour? La divination a toujours précédé la démonstration. Faujas n'était ni plutonien ni vulcaniste exclusivement. Ses recherches, contemporaines de l'enfance de la géologie, avaient mené à constater, ce qu'autrefois on ne niait ni ne soutenait, parce qu'on ne s'en occupait point, que le globe avait été à diverses reprises modifié par les feux souterrains et par l'action des eaux; les effets diluviens, les effets volcaniques, il les avait recherchés, reconnus partout; les soupçons de jadis étaient devenus les démonstrations, les axiomes du jour. C'est là qu'il en était lorsque la vieillesse arriva. Il ne pouvait plus prendre une part de rude jouteur

aux luttes qui se livrèrent ensuite, il ne pouvait qu'en être témoin et apprendre les faits nouveaux. Ses ouvrages sont : 1° *Mémoire sur les bois de cerf fossiles trouvés en 1775, dans les environs de Montélimart, à quatorze pieds de profondeur*, Paris, 1776; ibid., 1779, 1 vol. in-4°, figures coloriées; 2° *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay, avec un discours sur les volcans brûlants, des mémoires analytiques sur le schorls, la zéolithe, les basaltes*, etc., ibid., 1778, 1 vol. in-fol., 20 planches; 3° *Mémoire sur la manière de reconnaître les différentes espèces de pouzzolane et de les employer dans les constructions sous l'eau et hors de l'eau*, ibid., 1780, in-8°, fig. Cet ouvrage, qui traite à fond la question que s'est proposée Faujas et qui est un véritable service rendu à l'art de construire, ne doit pas être confondu avec une édition antérieure de même format et de 1778, laquelle n'est que l'extrait de ce qui se trouvait de relatif à la pouzzolane dans l'in-folio sur les volcans du Vivarais et du Velay; 4° *Histoire naturelle de la province de Dauphiné*, Paris, 1781, in-8°, fig.; ibid., 1782, 4 vol. in-12; 5° *Description des expériences aérostatiques de MM. Montgolfier et de celles auxquelles cette découverte a donné lieu*, ibid., 1783, 2 vol. in-8°; trad. en allemand par Gebler (*voy.* ce nom), Leipsick, 1784, 2 vol. in-8°; 6° *Minéralogie des volcans*, ou *Description de toutes les substances produites ou rejetées par les feux souterrains*, ibid, 1784, in-8°, fig.; 7° *Essai sur l'histoire naturelle des roches de trapp, avec des analyses et des recherches sur leurs caractères distinctifs*, ibid., 1788, in-12; 1813, in-8°; 8° *Essai sur le goudron du charbon de terre, et de la manière de l'employer pour carèner les vaisseaux*, ibid., 1790, in-8°; 9° *Voyage en Angleterre, en Écosse et aux îles Hébrides, où l'on trouve la description détaillée de la grotte de Fingal à l'île de Staffa*, ibid., 1797, 2 vol. in-8°, fig. (quelques exemplaires in-4°); trad. en allemand, avec des notes de J. Macdonald, par Wiedemann, Gœttingue, 1799; et en anglais, ibid., 2 vol. in-8°; 10° *Histoire naturelle de la montagne de St-Pierre de Maestricht*, ibid., 1798, grand in-8°, 54 pl. (100 exemplaires grand in-fol.); 11° *Essai de géologie*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle du globe*, ibid., 1808 et 1809, 3 vol. in-8°. Le tome Ier est consacré aux coquilles, madrépores, poissons, tortues, crocodiles, quadrupèdes fossiles, empreintes de plantes, bois silicés, agatisés, jaspés, pyriteux, ferrugineux, aux diverses houilles, etc. Dans le second, l'auteur s'occupe des roches porphyritiques, granitiques, quartzeuses, micacées, magnésiennes, calcaires, argilo-calcaires; il examine la constitution de leurs molécules, leur pesanteur, leurs propriétés, leur nombre, leur mélange, leur gangue; il en essaye un classement systématique. Avec le troisième commence l'histoire naturelle des volcans, évidemment la partie de l'ouvrage que Faujas a traitée avec le plus de soin; il y compare, pied à pied, ce qui se passe autour des foyers de combustion actuellement en activité, avant, pendant et après les éruptions, et les produits auxquels ces terribles phénomènes donnent lieu, avec les produits analogues et les traces des événements qui ont rapport à leur formation. C'est à ce troisième volume de Faujas qu'il faut renvoyer ceux pour qui l'antique existence des volcans éteints n'est pas encore prouvée. 12° Une édition des *OEuvres de Bernard de Palissy*, revue sur les exemplaires de la bibliothèque du roi, 1777, in-4°, avec des notes, la plupart biographiques, non pas de Faujas, mais de Gobet. Ces notes contiennent quelques erreurs. 13° Beaucoup de mémoires insérés dans les *Annales* et dans les *Mémoires du muséum d'histoire naturelle*, savoir : 1° *Mémoire sur le tuffa volcanique des environs d'Andernach* (t. 1, 1802, p. 15, 1 planche); 2° *Description des carrières souterraines et volcaniques de Rieder Mennich, à trois lieues d'Andernach, d'où l'on tire des laves poreuses propres à faire d'excellentes meules de moulin* (t. 1, p. 181, 3 pl.); 3° *Mémoire sur le caoutchouc, ou bitume élastique du Derbyshire* (t. 1, p. 261); 4° *Mémoire sur un poisson fossile trouvé dans une carrière de Nanterre près Paris* (t. 1, p. 353, 1 pl.); 5° *Description des mines de tuffa des environs de Bruhl, connu sous la dénomination impropre de terre brute de Cologne* (t. 1, p. 445, 3 pl.); 6° *Mémoire sur une défense fossile d'éléphant trouvée à cinq pieds de profondeur dans un tuffa volcanique de la commune de Darbre* (Ardèche) (t. 2, p. 23, 1 gravure coloriée); 7° *Mémoire sur une grosse dent de requin et sur un écusson fossile de tortue, trouvés dans les environs de Paris* (t. 2, p. 103, 1 pl. col.); 8° *Mémoire sur deux espèces de bœufs dont on trouve les crânes fossiles en France, en Allemagne, dans le nord de l'Amérique*, etc. (t. 2, p. 188, 2 pl.); 9° *Notice sur des plantes fossiles de diverses espèces qu'on trouve dans des couches fossiles d'un schiste marneux, recouvert par des laves, dans les environs de Rochesauve* (Ardèche) (t. 2, p. 339, 2 pl.); 10° *Mémoires sur quelques fossiles rares de Vestena-Nova..... que M. Gazzola a donnés au muséum d'histoire naturelle* (t. 3, p. 18, 1 pl.); 11° *Essai de classification des produits volcaniques*, ou *Prodrome de leur arrangement méthodique* (infiniment surpassé depuis par M. Cordier) (t. 3, p. 85); 12° *Notice sur un essai de culture de la patate de Philadelphie dans les environs de Paris* (t. 5, p. 58); 13° *De la prélinite* (ou zéolithe cuivreuse du duché de Deux-Ponts), *de la roche qui lui sert de gangue et du lieu où l'on peut la trouver* (t. 5, p. 71); 14° *Voyages géologiques depuis Mayence jusqu'à Oberstein, par Creuznach, Martin-Stein, Kirn* (t. 5, p. 293, 3 pl.); 15° *Nouvelle classification des produits volcaniques* (t. 5, p. 325); 16° *Voyage minéralogique à Oberstein, minéralogie du lieu et des environs, description du travail des agates*, etc. (t. 6, p. 53, 2 pl.); 17° *Voyage géologique au volcan éteint de Beaulieu* (Bouches-du-Rhône), etc. (t. 8, p. 206); 18° *Notice sur les gisements de poissons fossiles et sur les empreintes de plantes des environs d'Aix* (Bouches-du-Rhône) (t. 8, p. 220); 19° *Voyage géologique sur le Monte-*

Ramazzo..., *description des sept montagnes*, *description de la véritable variolite*, *du calcaire de l'aragonite*, *des pyrites martiales*, *magnétiques*, *cuivreuses et arsénicales dans la roche stéatitique*, *fabrique de sulfate de magnésie* (t. 8, p. 313); 20° *Lettre à Lacépède sur le poisson fossile du golfe de la Spezzia*, etc. (t. 8, p. 365); 21° *Des coquilles fossiles des environs de Mayence* (t. 8, p. 372, 1 pl.) (*voy.* n° 30); 22° *Notice sur la madréporite à odeur de truffe noire de Montéviale* (t. 9, p. 388); 23° *Description géologique des brèches coquillères et osseuses du rocher de Nice*, *de la montagne de Montalban*, etc. (t. 10, p. 18) (on y lit des observations sur le clou de cuivre trouvé par Sulzer dans un bloc de calcaire dur de Nice); 24° *Notice sur la sarcolithe de Montecchio Maggiore et de Castello* (t. 11, p. 42); 25° *Notice sur une espèce de charbon fossile nouvellement découvert dans le territoire de Naples* (t. 11, p. 144); 26° *Voyage géologique de Nice à Menton, Vintimille, Port Maurice, Noli, Savone, Voltri et Gênes, par la route de la Corniche* (t. 11, p. 189); 27° *Mémoire sur un nouveau genre de coquille bivalve* (t. 11); 28° *Notice sur une mine de charbon fossile du département du Gard, dans laquelle on trouve du succin et des coquilles marines* (t. 14, p. 314); 29° *Notice sur le piquant ou l'aiguille pétrifiée d'un poisson du genre des raies, et sur l'os max. d'un quadrupède... des environs de Montpellier*, etc. (t. 14, p. 376); 30° *Addition au mémoire sur les coquilles fossiles des environs de Mayence* (t. 15, p. 142); 31° *Mémoire sur le phormium tenax* (t. 19, p. 401); 32° *Mémoire sur les rochers de trapp* (t. 19, p. 471); 33° *Histoire naturelle des diverses substances minérales siliceuses passées à l'état de pichstein*; 34° *Des émaux, des verres et des pierres ponces*; 35° *Des volcans brûlants et des volcans éteints*; 36° *Notice sur les plantes fossiles trouvées dans un schiste marneux de Chomérac* (Ardèche). Il faut ajouter à cette liste divers manuscrits qui offrent tous de l'intérêt : 1° *Discussions et leçons de géologie* (celles qu'il prononçait, ou du moins le texte des plus importantes, le canevas des autres, le plan général du cours); 2° *Recherches sur la fontaine de Vaucluse, sur celle d'Arqua, sur Laure et Pétrarque* (avec cartes et fig.); 3° *Essai sur le passage du Rhône et sur celui des Alpes par Annibal*; 4° *Essai sur les objets antiques situés en Vivarais et en Dauphiné*; 5° *Mémoire sur les vers à soie*. Un *Essai sur la vie et les ouvrages* de Faujas de St-Fond, a été publié par M. Freycinet, frère du navigateur, Paris, 1820, in-4°. P—ot.

FAULCON et non FALCONI (Nicolas), né en Poitou dans le 13e siècle, fut secrétaire de Jean Hayton, de la famille royale d'Arménie (*voy.* Hayton); il écrivit sous sa dictée, en 1305, une *Histoire de l'Orient* en langue vulgaire, et la traduisit en latin deux ans après. Cette traduction resta longtemps cachée dans la poussière des bibliothèques; mais Jean Molther s'en étant procuré une copie, la publia à Haguenau en 1529, in-4°; elle fut ensuite insérée dans le Recueil de Grynæus (*Novi orbis*), Bâle, 1532-1555, in-fol. Reineccius en donna une bonne édition, avec des notes, Helmstadt, 1585, in-4°, à la suite de l'ouvrage de Marc Polo, *De regionibus orientalibus*. Enfin André Muller fit réimprimer ce recueil avec des corrections dans le texte et des additions importantes, Berlin, 1671, in-4°. L'ouvrage de Hayton est estimé pour les faits curieux qu'il renferme, et surtout pour l'exactitude des détails géographiques; il a été traduit, d'après la version de Faulcon, en flamand, en italien, en français et en anglais. On indiquera ces différentes traductions à l'art. Hayton. Le traducteur latin est mal nommé *Falconi* dans quelques manuscrits; La Croix du Maine, dans sa *Bibl. françoise*, le nomme Falcoin. Molther, Vossius, Muller, etc., le nomment Falconi; mais Fabricius a très-bien prouvé que son véritable nom est celui qu'on lui donne au commencement de cet article. La famille Faulcon subsiste encore à Poitiers, et a produit des imprimeurs distingués dans leur art. W—s.

FAULCON (Félix), ancien conseiller au présidial de Poitiers, né dans cette ville le 14 août 1758, fut nommé en 1789 député suppléant du tiers état de la sénéchaussée du Poitou aux états généraux de 1789. Appelé à l'assemblée constituante, il n'y parut que deux fois à la tribune, mais il tint un journal suivi des principales opérations de cette assemblée, et à la fin de 1791 il en publia un *Extrait*, Paris, in-8°, où l'on trouve un examen rapide des principales opérations de l'assemblée constituante. Devenu en 1795 membre du conseil des Cinq-Cents, il resta à l'écart des coteries opposées, et on le vit successivement attaquer avec énergie les usurpations du Directoire, protéger la liberté individuelle et celle de la presse; on s'étonna toutefois d'une motion d'ordre qu'il fit le 9 novembre 1795, tendant à ce que le conseil des Cinq-Cents se refusât à recevoir à l'avenir les pétitions que le peuple pourrait lui adresser. Le 8 juin 1797, il fit une motion en faveur du divorce et chercha à faire ressortir l'utilité du divorce sur le mode d'incompatibilité d'humeurs. « Si ce mode « était rejeté, dit-il, le divorce serait rabaissé au « niveau de ces scandaleuses demandes en sépa- « ration qui, en dévoilant les turpitudes voilées « du mariage, furent le long fléau des mœurs. » Nommé membre du Corps législatif après le 18 brumaire, il en sortit en 1804. Réélu en 1809 par le département de la Vienne, il y parla sur les douanes, fut nommé vice-président le 23 décembre 1813, et se fit remarquer à la tête de la majorité qui attaqua Bonaparte à la fin de ce même mois. Il présidait le Corps législatif au mois de mars 1814, en l'absence du duc de Massa, et le 3 avril il proclamait publiquement en qualité de député et de président, la déchéance de l'empereur. Le 14, il alla à la tête du Corps législatif complimenter le comte d'Artois sur le retour de la maison de Bourbon au trône de France. La modicité de sa fortune l'empêcha d'être réélu aux

fonctions législatives; Faulcon ne payait pas le taux des impositions exigées par la nouvelle charte; il vécut dès lors dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée à Poitiers le 31 janvier 1843. Outre l'extrait mentionné plus haut, on doit à Faulcon : 1° *Matériaux pour servir à l'histoire de la révolution*, Paris, 1790, in-8°; 2° *Fruits de la solitude et du malheur*, Paris, 1796, in-8°, qui obtint un succès de vogue à l'époque de la publication; 3° *Précis historique de l'établissement du divorce*, Paris, 1800, brochure in-8° de 26 pages, adressée aux membres du conseil d'État, et suivie de notes et réflexions relatives au titre second du projet de Code civil; 4° *Mélanges législatifs, historiques et politiques, pendant la durée de la Constitution de l'an* 3, Paris, 1801, 3 vol. in-8°. Ces trois volumes, qui sont relatifs aux principaux événements qui se passèrent pendant la durée du conseil des Cinq-Cents, renferment parfois des renseignements curieux sur l'histoire de ce temps; 5° *Voyages et opuscules*, Paris, 1805, in-8°. Faulcon a en outre inséré un certain nombre de pièces détachées dans les journaux du temps; entre autres des *Vers aux héros de l'Italie*, publiés dans le *Journal de Paris*, du 26 frimaire an 5, et quelques poésies dans l'*Almanach des Muses*. Z—D.

FAULCONNIER (PIERRE), grand bailli héréditaire de la ville et territoire de Dunkerque, président de la chambre de commerce, mort dans cette ville, sa patrie, le 26 septembre 1735, a laissé une *Description historique de Dunkerque*, Bruges, 1730, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage, divisé en dix livres, donne l'Histoire de Dunkerque jusqu'en 1718. L'auteur attribue la fondation de la ville à St-Éloi, qui, étant venu en 646 prêcher la foi aux Diabintes, bâtit une église dans les dunes; et c'est des noms flamands *Dune-Kercke* (église des Dunes), qu'il tire l'étymologie de Dunkerque. L'ouvrage est orné de petites cartes et de planches qui représentent soit des monuments, soit des hommes célèbres, tels que Michel Jacopsen, Jacques Colaert, le maréchal de Rantzau, Jean Bart; etc.; la plupart de ces cartes et planches sont imprimées sur la même feuille que le texte. A. B—T.

FAULHABER (JEAN), mathématicien allemand, né à Ulm en 1580, dans la classe des ouvriers, et mort dans la même ville en 1635, enseignait les mathématiques avec distinction dans sa patrie, où il avait la charge d'ingénieur, lorsque Descartes, alors simple officier volontaire dans les troupes françaises en Allemagne, et passant à Ulm, lui fit une visite. Le professeur jugea d'abord, à la mine et aux discours de ce jeune officier français, que c'était un avantageux qui ne doutait de rien, surtout lorsqu'il le vit lui promettre pour le lendemain la solution d'une question qui paraissait de la plus grande difficulté. Quelle fut sa surprise de voir en effet le lendemain son problème résolu de la manière la plus élégante! Cette petite aventure établit entre eux des liaisons d'amitié dans lesquelles, dit Montucla, Descartes ne joua pas le rôle de disciple. A l'assurance avec laquelle Faulhaber ne cessait de proposer aux géomètres de son temps des problèmes, qu'il prétendait insolubles par toute autre méthode que par celle dont il se croyait seul inventeur, on serait tenté de croire que si son nom ne figure pas à la suite de ceux de Cardan et de Tartaglia, parmi ceux des mathématiciens auxquels on doit le perfectionnement de l'algèbre, cet oubli ne vient que de ce qu'il n'a écrit qu'en allemand, à une époque où tous les savants n'écrivaient qu'en latin. Mais quand on voit que son *Academia algebræ* se termine par un calcul hérissé de signes, de chiffres et de lettres, dont le résultat est l'explication du nombre mystérieux 666 de l'*Apocalypse*, on regrette qu'un talent réel ait été si mal employé (*voy.* Klausing, *De Mathesi sacra non sacra, seu abusu mathematum in sacris*, Wismar, 1707, in-4° de 32 pages). Faulhaber a perfectionné la construction de plusieurs instruments de mathématiques, et a publié en allemand divers ouvrages qui eurent de la vogue dans leur temps; son *Arithmétique* a été souvent réimprimée, et l'on recherche encore son *Himmlische geheimde Magia, oder Kunst- und Wunder-Rechnung von Gog und Magog*, Ulm, 1613, in-4°. C'est un recueil de récréations mathématiques, curieux comme étant l'un des plus anciens ouvrages de ce genre. L'auteur y annonce avec emphase plusieurs découvertes merveilleuses dont il se réservait le secret. Jean Remmelin ayant résolu quelques-uns de ces problèmes, en publia la solution (en allemand) sous ce titre pompeux : *Victor Sphyngis oder Entdeckung*, etc. (*Découverte du nouvel art cabalistique de Gog et Magog de J. Faulhaber*), Augsbourg, 1619, in-4°. Parmi les autres ouvrages de Faulhaber, nous citerons seulement les suivants : 1° *Mathematici tractatus duo, nuper germanice editi, continentes, prior, novas geometricas et opticas aliquot singularium instrumentorum inventiones, posterior, usum instrumenti cujusdam belgæ de novo excogitatum, dimetiendis et describendis rebus aptum..... latine versi per Joh. Remmelinum*, Francfort, in-4°, fig., la date n'est indiquée que par le chronogramme DoMInVs tIbI prospICIet (1610). Il y décrit une machine assez ingénieuse pour dessiner la perspective; 2° *Miracula arithmetica*, etc., Augsbourg, 1622, in-4°, en allemand : c'est un supplément à son *Arithmétique*. Il y compare les procédés arithmétiques de chaque problème avec la méthode algébrique dont il faisait usage; 3° *Mechanische Verbesserung*, etc., Ulm, 1626, in-4°, avec 2 planches : c'est la description d'un moulin à manège, inventé par Ramelli, auquel Faulhaber fit divers perfectionnements; 4° *Deuxième continuation du miroir mathématique*, etc., Ulm, 1626, in-4°, fig. : c'est une description de diverses machines assez ingénieuses, d'une planchette perfectionnée, d'un compas de réduction à trois branches, d'un moulin à bras ou à cheval, etc.; 5° *Geheime Kunstkammer*, etc. (*Cabinet secret de cu-*

riosités contenant toutes sortes de stratagèmes de guerre, de secrets inouïs et autres machines admirables), Ulm, 1628, in-4° : il n'y donne que le catalogue de ces secrets merveilleux, au nombre de cent, mais sans description ni figure ; 6° *Academia algebræ*, etc. (ou *Continuation des inventions miraculeuses dans cette science*), Augsbourg, 1631, in-4° : il y développe sa méthode qu'il avait déjà annoncée dès l'an 1604, dans son *Arithmetische-Cubiccossische-Lustgarden* (ou *Parterre algébrique*). Voyant, dit-il, qu'aucun mathématicien n'avait pu résoudre ses problèmes ni répondre aux défis qu'il leur avait faits depuis quinze ans dans ses divers ouvrages d'algèbre, il fait voir que la méthode de Cardan, ni aucune autre méthode connue jusqu'alors, ne pouvait donner cette solution ; 7° *Inventions pour le tracé des redoutes* (pasteyen) *et fortifications*, etc., Francfort, 1610, in-4° ; 8° *Description d'un nouveau compas de proportion, pour l'usage des fortifications*, Ulm, 1617, in-4° ; 9° l'*École de l'ingénieur*, Francfort, 1610 ; Nuremberg, 1634, 1637, 4 parties in-4°. — *Christophe-Erhard* Faulhaber, né à Ulm en 1708, y fut fait professeur de mathématiques en 1737, et de théologie en 1765 ; il mourut le 16 juillet 1781. Outre un livre sur la sainte cène, en allemand, souvent réimprimé, on a de lui huit dissertations sur divers sujets de physique et de mathématiques. L'une, en allemand, rapporte les diverses opinions des savants sur les pluies de sang, Ulm, 1755, in-8° ; les autres, en latin, traitent de l'effet des lentilles (ou verres convexes), des miroirs ardents, de l'incertitude de la variation de l'obliquité de l'écliptique, de l'impossibilité du mouvement perpétuel dans dix machines différentes proposées pour résoudre ce fameux problème, etc. — *Albert-Frédéric* Faulhaber, médecin en titre de la ville d'Ulm, sa patrie, y mourut le 26 juin 1773, âgé de 32 ans. Il a traduit du latin en allemand, la *Nouvelle méthode de traiter la petite-vérole*, par J.-F. Clossius, Ulm, 1769, in-8°. — *Elie-Mathieu* Faulhaber, frère du précédent, né à Ulm en 1742, y fut fait professeur de mathématiques en 1767, de physique en 1773, de théologie en 1779, et y mourut le 28 mai 1794. Il n'a publié que deux dissertations peu importantes, quelques almanachs, et quelques articles dans le *Journal théologico-littéraire* de Seiler, depuis 1777. *Voy.* les *Notices sur les savants d'Ulm* par Weyermann, pag. 203-217 (en allemand). C. M. P.

FAULKNER (George), imprimeur irlandais du 18e siècle, est le premier qui ait exercé sa profession en Irlande avec quelque réputation. Après avoir fait son apprentissage à Londres sous le célèbre Bowyer, il vint vers 1727 s'établir imprimeur-libraire à Dublin, où il se fit connaître par différentes publications utiles. Il était l'imprimeur de confiance du doyen Swift, et fut lié avec le comte de Chesterfield, qui lui a adressé des lettres ironiques fort piquantes où il le compare à Atticus. Ces lettres, ainsi que d'autres adressées au docteur Marsden, furent imprimées en 1777, in-4°. Sa crédulité le rendait souvent l'objet des mystifications des beaux-esprits qu'il recevait à sa table. Ayant eu le malheur de se casser la jambe en fuyant, selon son propre aveu, la fureur d'un mari jaloux, le poëte Foote, qui n'épargnait personne, l'introduisit, sous le nom de *Peter Paragraph*, dans sa comédie des *Orateurs*, jouée à Dublin en 1762. Faulkner intenta un procès au satirique, mais son défenseur lui-même apprêta à rire à ses dépens, en le comparant à Socrate, et son adversaire à Aristophane. Le lord Townsend parvint à accommoder leur différend. On a conservé de cet imprimeur quelques lettres où perce un ton de pédantisme et une excessive vanité qui l'a souvent exposé au ridicule ; mais ce défaut était racheté en lui par une délicatesse de procédés qui n'est pas commune. Il mourut alderman de Dublin le 28 août 1775. On trouve dans les *Mémoires de Richard Cumberland* (2 vol. in-4°) des anecdotes curieuses sur George Faulkner. X—s.

FAULKON, *Voyez* Constance.

FAULTRIER (Joachim) naquit à Auxerre, en 1626, d'une famille ancienne. Né avec des talents qu'il avait perfectionnés par de bonnes études, et doué des qualités les plus recommandables, il embrassa l'état ecclésiastique, et d'abord se livra à la profession d'avocat. Sa probité et son habileté dans la conduite des affaires lui valurent une brillante clientèle. Un procès pour le comte du Lude lui procura l'avantage d'être remarqué par Louis XIV ; ce prince, qui se connaissait en mérite, crut que l'abbé Faultrier pouvait être utile à son service, et le donna à Louvois, qui l'employa dans différentes négociations ; il les termina heureusement et s'y acquit une grande réputation de sagesse, de prudence et d'intégrité. L'intendance du Hainaut lui ayant été confiée, il administra cette province avec tant d'habileté, qu'il sut se concilier également l'estime du souverain et l'attachement des administrés. Il était pourvu en commende de l'abbaye d'Ardennes, près Caen, ordre de Prémontré, et de celle de St-Loup de Troyes ; récompenses sans doute de ses travaux et de ses services. Son âge commençant à avancer, et fatigué des affaires, il se démit en 1688, avec la permission du roi, de l'intendance du Hainaut. C'est alors que, se trouvant libre de toute autre occupation, il résolut de consacrer son loisir à la culture des lettres, qu'il avait toujours beaucoup aimées. Il avait commencé à former une bibliothèque ; il mit ses soins à l'augmenter et à la compléter, et parvint à en faire un monument digne de son amour pour les sciences et la littérature. On a le catalogue de cette précieuse bibliothèque dressé par Prosper Marchand, qui l'a fait précéder d'un Éloge de l'abbé Faultrier (*voy.* Marchand). Le roi avait donné à l'abbé Faultrier un logement à l'Arsenal ; il y passa paisiblement le reste de sa vie à côté de ses livres, et entouré de ses amis. Le prince lui conserva son estime, l'admettait souvent à l'hon-

neur de son entretien, et voulait bien quelquefois prendre ses conseils. Cet homme recommandable mourut le 12 mars 1709, âgé de 83 ans, et regretté de tous les gens de bien. On a de lui une *Lettre* en réponse *à l'abbé de Rancé*, qui, en écrivant la vie d'un de ses religieux, ancien militaire, y avait inséré des choses peu avantageuses à cet état. L—Y.

FAUQUE (Mademoiselle), née au commencement du 18e siècle, dans le comtat d'Avignon, fut forcée par ses parents d'embrasser la vie religieuse dans le couvent où elle avait été élevée. Douée d'une âme ardente et que les difficultés n'étaient point capables de rebuter, elle essaya de faire parvenir ses plaintes aux supérieurs ecclésiastiques, et au bout de dix ans elle obtint un bref qui annulait ses vœux. Sa famille refusa de la recevoir, et elle se décida à venir à Paris, où elle comptait se faire une ressource de la facilité qu'elle se sentait pour écrire. Peu de temps après son arrivée dans cette ville, elle conçut une passion violente pour un seigneur anglais; et, séduite par ses promesses, le suivit à Londres. Trahie par son amant, elle se trouva réduite à subsister du produit de ses ouvrages, dont quelques-uns eurent un instant de succès. On ignore l'époque de sa mort, mais on sait qu'elle vivait encore à Londres en 1777, et qu'elle s'y faisait appeler Madame Fauque de Vaucluse. Lady Craven (depuis margrave d'Anspach) la chargea d'enseigner le français à ses filles. Le célèbre sir William Jones reçut aussi d'elle des leçons de cette langue, et lui rendit en retour quelques bons offices pour la composition de plusieurs de ses ouvrages. On a de mademoiselle Fauque: 1° *le Triomphe de l'amitié*, Londres (Paris), 1751, in-12. Le style de cet ouvrage ne manque pas de naturel, et on y trouve, dit madame Briquet, des pensées qui naissent du sujet; 2° *Abassaï, histoire orientale*, Paris, 1753, 3 vol. in-12, trad. en anglais, Londres, 1759, 2 vol. Ce roman, dit le même auteur, est semé de réflexions justes, fines et ingénieuses; 3° *Contes du sérail, traduits du turc*, La Haye, 1753, in-12; ils sont très-inférieurs à ceux de madame d'Aulnoy, de mademoiselle de Lubert et de la plupart des dames qui se sont exercées dans le même genre; 4° *les Préjugés trop bravés et trop suivis*, Londres (Paris), 1755, 2 parties in-12, réimprimé sous ce titre: *Dangers des préjugés et Mémoires de mademoiselle d'Oran*, Paris, 1774, 2 parties in-12; 5° *la Dernière Guerre des Bêtes, fable pour servir à l'histoire du 18e siècle*, Londres (Bruxelles), 1758, in-8°, traduit en anglais la même année; 6° *Frédéric le Grand au temple de l'immortalité*, Londres, 1758, in-8°, trad. en anglais; 7° *les Zélindiens*, in-12; 8° *les Vizirs*, ou *le Labyrinthe enchanté*, conte oriental (en anglais), 2 vol.; il est précédé d'une introduction qu'on attribue à sir William Jones. Il se pourrait que ce roman, que mademoiselle Fauque présentait comme étant son premier essai dans la langue anglaise, ne fût que la traduction d'*Abassaï*; 9° *la Belle Assemblée anglaise*, ou *les Amusements de la bonne compagnie, entremêlés d'histoires intéressantes et d'anecdotes authentiques, qu'on suppose avoir été racontées par différentes personnes de qualité retirées du cercle brillant du beau monde*, 1774, en anglais; 10° *Dialogues moraux et amusants*, en anglais et en français, Londres, 1777, 1784, 2 vol. in-12; l'élégance et la correction du style de la partie anglaise de ces dialogues pourraient étonner si l'on ne savait que sir William Jones s'était chargé de l'épurer. Un critique, qu'on ne soupçonnera pas d'être favorable à mademoiselle Fauque, l'abbé Sabathier, dit qu'on ne peut lui refuser de l'esprit et du talent pour écrire, mais que dans ses ouvrages elle a plus consulté l'imagination que la nature. Elle a laissé en Angleterre la réputation d'une femme aussi aimable que spirituelle. W—s et X—s.

FAUQUEMONT (Thierry III, sire de) tirait son nom d'une petite ville voisine de Maestricht, que l'empereur Charles IV érigea en comté avec ses dépendances. Thierry, dont il est souvent question dans Froissart, succéda à son père en 1332, et la même année on le voit, en qualité de maréchal, à la tête de l'armée des princes confédérés contre le duc de Brabant. Il se déclara de nouveau l'ennemi de ce duc l'an 1333, en faveur du comte de Flandre. En 1337, il s'allia à Edouard III, roi d'Angleterre, contre le roi de France, et s'engagea à fournir cent hommes équipés en guerre; service qui lui fut payé par une rente de douze cents florins d'or. En attendant qu'Edouard arrivât dans les Pays-Bas, Thierry, dont l'épée était toujours au plus offrant, vint, au mois d'avril 1338, secourir le duc de Brabant contre l'évêque de Liége. Il servit ensuite sous Edouard, auquel il paraît être resté attaché jusqu'à sa mort, arrivée le 19 juillet 1346, sur le champ de bataille. Thierry passait, comme son père, pour le plus intrépide des Flamands. Il répondait parfaitement à l'idée qu'on se fait de ces chefs de bandes d'*écorcheurs*; fidèles, mais mercenaires; intrépides, mais féroces. Dans le poëme du *Vœu du héron*, Thierry, sollicité par Philippe d'Artois, prononce un vœu où respire une férocité qui fait frémir, et qui cependant lui attira les applaudissements des dames. Les diplômes qui le concernent sont détaillés dans la *Première section des Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne*. R—F—G.

FAUR (du). *Voyez* Pibrac et Saint-Jorry.

FAUR (N.), secrétaire du duc de Fronsac, naquit vers 1755, et serait oublié comme ses pièces de théâtre, s'il n'avait publié, en 3 volumes in-8°, Paris, 1790 et 1792, 3 vol. in-12, la *Vie privée du maréchal de Richelieu*, ouvrage qui fit beaucoup de bruit à cause des circonstances dans lesquelles il parut, et du but évident que l'auteur s'était proposé de dénigrer les grands seigneurs pour arriver aux bouleversements révolutionnaires. Les deux premiers volumes ont été assez mal rédigés par Faur; mais le troisième, qui est de sa composition, renferme l'aventure romanesque du maré-

chal avec madame Marcellin, tapissière du faubourg St-Germain, que le *Lovelace français* eut beaucoup de peine à séduire. Bien que tout ce récit soit de pure invention, il a fourni à Monvel et à Alexandre Duval le sujet d'un drame en 5 actes, joué au Théâtre-Français, en 1796, sous ce titre : *le Lovelace français*, ou *la Jeunesse du duc de Richelieu*. Faur est mort vers 1815, dans la misère et l'oubli. Voici la liste de ses pièces de théâtre : 1° *le Déguisement forcé*, comédie-féerie en deux actes, jouée sans succès au Théâtre-Italien, en 1780; 2° *Isabelle et Fernand*, ou l'*Alcade de Zalaméa*, comédie en trois actes et en vers, musique de Champein, en 1783; pièce qui réussit au même théâtre ; 3° *Amélie et Monrose*, drame en quatre actes et en prose, tiré d'un drame allemand, 1783; 4° *l'Amour à l'épreuve*, comédie en un acte et en vers, pièce qui fut bien accueillie en 1784; 5° *Colombine et Cassandre le pleureur*, opéra-comique en deux actes, farce insipide qui ne fut pas achevée, 1785; 6° *la Prévention vaincue*, drame en trois actes et en prose, 1786; 7° *la Veuve anglaise*, comédie en un acte et en prose, 1786. On y trouve un rôle de quaker bien tracé; 8° au théâtre Louvois : l'*Intrigant sans le vouloir*, opéra-comique en deux actes, 1794; 9° au théâtre de la Cité : *Alphonsine et Séraphine*, drame en trois actes et en prose, 1795; 10° au théâtre Feydeau : *Plus de peur que de mal*, opéra-comique en un acte; 11° *Phanor et Angela*, opéra-comique en trois actes; 12° au Théâtre-Français : *le Confident par hasard*, comédie en un acte et en vers, 1802; 13° au théâtre du Vaudeville (avec Désaugiers) : *Arlequin dans l'île de la peur*, 1812; 14° à l'Odéon : *la Comédie de société*, en trois actes et en prose, 1814. La chute de cette pièce le dégoûta du théâtre, et ce fut son dernier ouvrage. F—LE.

FAURE (CHARLES), abbé de Ste-Geneviève et premier supérieur général des chanoines réguliers de la congrégation de France, était né à Luciennes, près de St-Germain en Laye, en 1594, d'une famille noble, originaire d'Auvergne. D'une humeur douce, d'un esprit docile, d'un cœur sensible et généreux, le jeune Faure montra dès son enfance des inclinations vertueuses et un penchant naturel vers la piété, qui le faisait se plaire aux offices et aux cérémonies de l'église. Il n'avait guère que huit ans lorsque le tonnerre tomba sur lui; on le vit tout environné de flammes, et ce ne fut pas sans surprise qu'on trouva qu'il n'avait reçu aucun mal. Son père, homme vertueux et instruit, fut son premier maître. On l'envoya ensuite à Bourges étudier chez les jésuites. Il y fit une partie de ses humanités, et revint dans la maison paternelle. Dans la suite, il alla les achever à la Flèche. Il était à peu près dans l'âge où l'on songe à prendre un état, lorsque son père mourut, ne laissant point une fortune considérable. La mère du jeune Faure crut favoriser ses inclination et en même temps pourvoir à son sort, en le faisant entrer dans l'abbaye de St-Vincent de Senlis; il y prit l'habit de chanoine régulier. Il fit profession le 1er mars 1615. Cette abbaye, comme beaucoup d'autres, par suite des guerres civiles et par l'introduction de la commende, était tombée dans un grand relâchement. Le jeune Faure, extrêmement pieux, ne tarda point à s'en apercevoir. Sa piété et sa régularité contrastaient avec la conduite de presque tous les religieux de cette maison, et semblaient les condamner. Il n'est pas douteux qu'il n'eût été renvoyé, si les religieux n'avaient pas craint de déplaire à leur abbé, ami particulier de la mère du jeune religieux. Heureusement pour le frère Faure, il fut encouragé et soutenu dans ses bons desseins par un respectable ecclésiastique du diocèse de Beauvais, nommé M. Ransson, qu'on avait appelé dans la maison pour avoir soin des novices; circonstance qui seule fait voir combien cette maison était dénuée de bons sujets, puisqu'on n'y avait pas trouvé un religieux qui pût ou voulût se charger d'un emploi dont le premier devoir est de donner le bon exemple. Ce M. Ransson lui-même fut l'objet de beaucoup de persécutions. Au mois d'octobre suivant, le frère Faure se rendit à Paris pour y faire sa philosophie et sa théologie dans l'université. Il se logea au collége du Mans, alors dirigé par M. Bourdoise (*voy.* BOURDOISE). Le jeune chanoine régulier mena dans cette maison la vie la plus édifiante et la plus pénitente, partageant son temps entre les exercices de piété et l'étude. Après avoir pris le degré de bachelier en théologie, on le sollicita de faire son cours de licence pour prendre le bonnet de docteur; mais, soit humilité, soit que des soins plus importants le rappelassent dans son abbaye, où il souhaitait ardemment que la régularité se rétablît, il s'y refusa. Il s'y était fait de grands changements et bien conformes aux vœux du P. Faure. Le zèle, l'exemple, les sages conseils de M. Ransson n'avaient pas été sans fruit. Ils avaient fait une forte impression sur deux religieux de l'abbaye de St-Vincent, les PP. Baudouin et Branche. Ils avaient sincèrement repris l'esprit de leur état, et souhaitaient qu'une bonne réforme s'établît dans leur maison. Le prieur et tous ceux qui s'opposaient à ce pieux dessein, comme par un coup de la Providence, étaient morts dans le courant d'une année. Le P. Baudouin fut élu prieur, et le P. Faure contribua beaucoup à son élection. Lui-même fut nommé sous-prieur et maître des novices. Tous deux mirent la main à l'œuvre. Bientôt la maison changea de face, et devint aussi régulière qu'auparavant elle l'était peu. On travaillait alors, par ordre de Louis XIII, à la réforme des différents ordres religieux ; plusieurs congrégations s'étaient déjà réformées. Le cardinal de la Rochefoucauld avait été chargé par le roi de ce qui concernait les maisons de chanoines réguliers, et dès l'an 1622, il avait obtenu de Rome un bref qui l'autorisait à introduire la réforme dans les maisons qui en avaient besoin. Il connaissait le zèle du P. Faure, et se servait de

lui avec succès. Déjà, à l'exemple de St-Vincent, plusieurs maisons de chanoines réguliers s'étaient réformées. On tirait de cette abbaye des religieux, pour porter l'esprit de régularité dans celles où il s'était affaibli. Le cardinal nomma le P. Faure visiteur et supérieur des maisons réformées. Le projet de cette Eminence était de prendre quarante maisons de celles qui étaient les moins éloignées de Paris, et de les réunir sous son chapitre général avec la dénomination de *Congrégation parisienne;* mais le roi l'ayant nommé à l'abbaye de Ste-Geneviève, avec l'intention que la réforme y fût introduite, le plan du cardinal s'agrandit. Il résolut de faire de cette abbaye le chef-lieu de la congrégation, en lui agrégeant des maisons de toutes les provinces du royaume, et de lui donner le nom de *Congrégation de France*. Cependant douze religieux de St-Vincent et quelques autres tirés des maisons réformées, avaient été introduits dans l'abbaye de Ste-Geneviève et en avaient pris possession le 27 avril 1624. Le zèle du P. Faure ne se relâchait en rien: en sa qualité de visiteur et de vicaire général, il parcourait les maisons, faisait des règlements, instituait des séminaires, veillait soigneusement à l'observation de la règle, et chaque année la congrégation se grossissait de nouvelles maisons qui demandaient à s'y réunir. D'un autre côté, on sollicitait à Rome la bulle d'érection de la congrégation; elle fut expédiée le 3 février 1634. Par les dispositions de cette bulle, l'abbaye de Ste-Geneviève devait avoir un abbé régulier après la démission du cardinal. Jusque-là, l'abbé élu n'était que son coadjuteur, et il exercait sur la congrégation la supériorité générale pendant son triennat. Le 17 octobre de la même année, le chapitre général s'assembla à Ste-Geneviève pour l'élection d'un supérieur général. Tous les vœux se réunirent sur le P. Faure. Il fut élu abbé coadjuteur de Ste-Geneviève et supérieur général de la congrégation. Trois ans après, cette dignité lui fut continuée dans un second chapitre général; mais comme, par les dispositions de la bulle, on ne pouvait pas être élu trois fois de suite, quelques instances que fissent les religieux pour que le P. Faure fût encore continué, il dut se démettre après ce deuxième triennat. On élut à sa place le P. Boulart. Néanmoins, un acte du chapitre général conserva au P. Faure des pouvoirs si étendus, que le P. Boulart lui-même ne pouvait rien faire que de son conseil. Le triennat du P. Boulard étant écoulé, le P. Faure fut de nouveau élu, pour la troisième fois, *à l'unanimité*. C'est au commencement de ce troisième généralat triennal, qu'épuisé avant l'âge par les fatigues et les austérités, cet excellent religieux, dans le cours de ses visites, tomba malade d'une manière inquiétante. On le ramena de Chartres à Paris. Quel que fût son état, il continua ses travaux pendant deux mois que dura sa maladie, et eut le courage de mettre la dernière main à ses *Constitutions;* il dressa même des mémoires et des instructions sur des objets importants. Il expira le 4 novembre 1644, âgé de 50 ans. L'ardeur de son zèle l'avait porté à étendre le bien de son institut jusqu'en Irlande. L'année même de sa mort, il avait admis à la profession sept jeunes Irlandais, qui retournèrent dans leur pays prêcher la foi, et dont quelques-uns reçurent la palme du martyre. Les ouvrages du P. Faure sont: 1° ses *Constitutions*, « ouvrage admirable et tout rempli de l'esprit de Dieu, » dit son historien; 2° *le Directoire des Novices*, plusieurs fois réimprimé, et que le P. Adam Schirmbech, jésuite allemand, a traduit en latin et publié à Munich sous le titre de *Palæstra religiosa ;* 3° différents *Traités* manuscrits, dont un *de la persévérance*, et un autre intitulé: *Idées des choses qui serviront à conserver l'esprit de piété dans la congrégation ;* 4° *Samuel christianus*, Paris, 1638, livre composé pour les séminaires de la congrégation; 5° des *Exhortations* et des *Dissertations* sur divers sujets; 6° des *Lettres* inédites en grand nombre, où il est traité des *matières les plus importantes du salut et de la perfection religieuse*. Il y a une *Vie du P. Faure*, Paris, 1698, 1 vol. in-4°. Il paraît que le père Lallemand, prieur et chancelier de Ste-Geneviève, en avait ramassé les matériaux et l'avait commencée. Le père Chartonnet, aussi prieur de Ste-Geneviève, y a mis la dernière main, et l'a publiée. On y trouve l'histoire des chanoines réguliers, dont le P. Faure a été le principal supérieur. L—Y.

FAURE (François), évêque d'Amiens, était né le 8 novembre 1612, à Ste-Quitière, près d'Angoulême. Il annonça dès son enfance un goût très-vif pour la retraite, et à peine eut-il terminé ses études, qu'il sollicita son admission dans l'ordre des Cordeliers. Les épreuves du noviciat ne le rebutèrent point, et il prononça ses vœux à l'âge de dix-sept ans. Le jeune Faure était doué d'un esprit vif et agréable, il parlait avec facilité, et paraissait également propre à réussir dans les sciences ou dans les affaires. Ses supérieurs jugèrent à propos de l'envoyer à Paris faire son cours de théologie. Il soutint ses thèses pour le doctorat de manière à confirmer l'opinion qu'on avait de son mérite. Le cardinal de Richelieu voulut entendre un homme dont chacun lui parlait d'une manière si avantageuse; il fut satisfait de la sagesse de ses réponses, et se déclara son protecteur. Après la mort du cardinal, la reine Anne d'Autriche se chargea de la fortune de Faure, et le fit nommer sous-précepteur de Louis XIV. Les preuves de reconnaissance et de dévouement qu'il donna à cette princesse pendant les troubles de la minorité, lui valurent l'évêché de Glandèves, d'où il fut transféré à celui d'Amiens en 1654; Faure se montra jaloux de maintenir et d'accroître l'étendue de sa juridiction. Il eut à ce sujet une dispute très-vive avec le doyen de St-Florent de Roye, qui prétendit pouvoir se passer de l'approbation de l'évêque pour administrer les sacrements, puisqu'il était nommé par le chapitre. L'affaire, débattue dans plusieurs mémoires, fut portée au

conseil d'État, qui ne la jugea point définitivement. L'évêque d'Amiens assista à plusieurs assemblées du clergé, et fut presque toujours chargé d'en présenter les délibérations à l'approbation du roi. Il conserva la faveur de la cour jusqu'à sa mort, qui arriva à Paris, le 11 mai 1687. Il était âgé de 75 ans. Son corps fut transporté à Amiens et inhumé dans la cathédrale. Les ouvrages que Faure a publiés sont fort au-dessous de sa réputation, et lui avaient attiré, de son vivant, des épigrammes assez piquantes. On a de lui un *Recueil de statuts synodaux pour le diocèse d'Amiens ;* une *Censure des Lettres provinciales ;* une *Ordonnance contre le Nouveau Testament de Mons,* réfutée par Lenoir, théologal de Séez; un *Panégyrique de Louis XIV*, Paris, 1680, in-4°, et des *Oraisons funèbres* de la reine Anne d'Autriche, sa bienfaitrice, d'Henriette Marie, reine d'Angleterre, et de Gaspard IV de Coligny. W—s.

FAURE (Pierre-Joseph-Denis-Guillaume), conventionnel, né au Havre le 17 août 1726, fut dans sa jeunesse officier de marine, et servit sous le duc d'Anville dans son expédition sur les côtes d'Acadie. Il quitta cette carrière avant l'âge de trente ans pour embrasser la profession d'avocat, et se fit recevoir en cette qualité au parlement de Normandie. Ses connaissances dans la marine lui ayant mérité la confiance de plusieurs ministres, entre autres de M. de Choiseul et de M. de Castries, il était sur le point d'obtenir des lettres de noblesse lorsque la révolution commença. Il fut nommé juge au Havre en 1791, puis élu député de la Seine-Inférieure à la Convention nationale en 1792. Le 28 novembre il soutint que la Convention ne devait pas juger Louis XVI, et que, d'après la constitution, elle n'en avait pas le droit. Il invita l'assemblée à déclarer à ce monarque, qu'en lui retirant la couronne elle lui rendait le droit de citoyen; et il conclut à ce qu'en tout état de cause on consultât le peuple tout entier. Quelques jours après il s'exprima avec plus de courage encore : « J'ai paru à cette tribune, dit-il, pour sou-« tenir que le ci-devant roi n'était pas jugeable, « d'après la constitution; vous avez proscrit ma « prétention. J'ai avancé que ce n'était pas à vous « à le juger : vous avez pensé différemment; et ce « qui m'afflige, c'est que vous avez porté le désir « de juger jusqu'au scandale. Ce n'est point la « chaleur effrénée de quelques-uns de vos mem-« bres, l'indécence de leurs déclamations, le ton « décisif qu'ils prennent dans ce procès, qui prou-« vent à mes yeux la vérité de leur civisme. Un ci-« toyen modéré me paraîtra toujours beaucoup « plus sûr que ces agitateurs qui prêchent perpé-« tuellement le meurtre et le carnage. Vous rem-« plissez ici scandaleusement tous les rôles de « l'ordre judiciaire, de jurés comme de témoins, « d'accusateurs comme de juges. Je demande le « rapport des décrets relatifs au procès de Louis, « et qu'on forme un tribunal plus légalement di-« gne que vous de finir un procès qui étonne « toute l'Europe....... » Faure vota ensuite pour l'appel au peuple, pour la détention et pour le sursis. Il signa la protestation du 6 juin 1793 contre la Montagne, et fut compris au nombre des soixante-treize députés proscrits. Il rentra à la Convention après la chute de Robespierre, et reprit l'exercice de sa profession après la session conventionnelle. Faure résida ensuite longtemps au Havre, où il ne cessa d'exercer les fonctions de juge qu'à cause de son grand âge. Il fut anobli par le roi en 1814, et mourut le 7 octobre 1818. On a de lui un *Parallèle de la France et de l'Angleterre* relativement à leur marine, Paris, 1779. Il a donné dans l'*Encyclopédie* l'article *Marine*, attribué par erreur à un libraire de Dieppe qui portait le même nom. Barbier lui attribue, dans son *Dictionnaire des anonymes :* 1° *Réflexions d'un citoyen sur la marine*, 1759, in-12. Le duc de Choiseul, après avoir lu ces *Réflexions*, fit venir l'auteur dans son cabinet, et lui fit présent de cinquante louis. 2° *Consultation sur une question importante, relative à l'article 1er du rapport du comité ecclésiastique*, 1790, in-8° de 26 pages. Ersch, dans sa *France littéraire*, t. 2, p. 23, mentionne une *Opinion* et une *Nouvelle opinion* de Faure dans le procès de Louis XVI. M—d j.

FAURE (Louis-Joseph), ancien tribun et conseiller d'État, fils du précédent, né au Havre le 5 mars 1760, était avocat à Paris depuis 1780, lorsqu'il fut nommé, en vertu de la loi du 14 mars 1791, commissaire du roi près les tribunaux établis dans cette ville. Le 19 juin de la même année, il fut appelé à la place de substitut de l'accusateur public près le tribunal criminel, et choisi, en 1793, pour remplir les mêmes fonctions près le tribunal criminel extraordinaire. Il se conduisit, dans l'une et dans l'autre place, avec beaucoup de modération; fut ensuite employé par le Directoire en la même qualité, et entra, en 1799, au conseil des Cinq-Cents, comme député de la Seine-Inférieure. Devenu membre du tribunat après la révolution du 18 brumaire, il s'occupa exclusivement de matières judiciaires, et fit plusieurs rapports sur cette partie. Le 20 février 1800, il fut nommé secrétaire. Le 4 mai 1804, il vota pour que Bonaparte fût déclaré empereur, combattit avec une extrême vivacité le discours de Carnot, qui avait manifesté la crainte de voir ressusciter les prétentions de la maison de Bourbon, et termina son discours par une dure apostrophe contre l'ancien membre du comité de salut public : « Que notre collègue, dit-il, cesse d'être agité « par la crainte sur les résultats de l'hérédité. « Nous avons essuyé plusieurs régimes dans le » cours de la révolution; il n'est aucun d'eux qui « n'ait produit les effets les plus funestes. Qui « peut avoir oublié cette époque affreuse où un « comité décemviral couvrit la France de prisons « et d'échafauds? Qui peut avoir oublié un temps « où l'on disposait de la vie des hommes sur de « simples blancs seings? Qui peut avoir oublié

« cette autre époque où le Directoire ne put em-« pêcher les réactions qui eurent lieu dans le Midi, « et qui y firent verser des torrents de sang? Qui « peut avoir oublié ces agitations de l'an 7, qui « manquèrent de nous précipiter une seconde fois « dans le gouffre de 1793, et qui eussent de même « ensanglanté la France, sans l'heureuse journée « du 18 brumaire? J'ai passé rapidement sur tous « ces temps auxquels on ne peut songer sans « horreur; et si, comme j'aime à le croire, notre « collègue ne regrette aucun d'eux, pourquoi « vient-il réclamer contre des institutions qui, « seules, peuvent empêcher le retour de tant de « malheurs? » Faure ajouta à ces piquantes allusions une sortie d'un autre genre contre l'ancienne monarchie, dans le retour de laquelle il voyait la perspective des plus grandes calamités, le renouvellement des discordes civiles, la destruction d'une partie du peuple pour donner des fers à l'autre, la résurrection de l'hydre féodale, le rétablissement des trois cent soixante coutumes et usages locaux, qui divisaient les provinces et même des villes et des bourgs en autant d'états partiels, et ne servaient qu'à favoriser une autre hydre non moins odieuse, celle de la chicane. Enfin il représenta les acquéreurs de biens nationaux près d'être dépouillés, et la France n'offrant plus qu'un théâtre sanglant de proscriptions et de confiscations... Depuis cette époque il fut chargé de présider la section de législation du tribunat, et nommé officier de la Légion d'honneur. Il fut ensuite président du tribunat et fit partie de la députation de ce corps qui alla complimenter le nouvel empereur à Munich en 1805, après la bataille d'Austerlitz. En avril 1806, il fit un rapport au Corps législatif sur les premiers livres du Code de procédure, et il en analysa avec beaucoup de lucidité toutes les dispositions. Aussitôt après la dissolution du tribunat en 1807, Faure devint conseiller d'État, section de législation; et, le 12 septembre suivant, il présenta au Corps législatif une loi sur la Cour de cassation. Les 6 et 7 février 1810, il fit encore un rapport sur le nouveau Code pénal. Acquérant de plus en plus des droits aux faveurs du pouvoir impérial, et connaissant parfaitement la langue allemande, Faure fut nommé, en décembre 1810, l'un des commissaires près les nouveaux départements des villes anséatiques, que Napoléon venait de réunir à son empire; et sa conduite fut telle dans ce nouvel emploi, qu'à son retour il fut décoré de la croix de la Réunion. Se trouvant à Paris au moment de la déchéance de Bonaparte, en 1814, il y adhéra sans difficulté, et trouva assez doux le gouvernement des Bourbons, sur lequel il avait autrefois exprimé des craintes si vives, pour entrer dans leur conseil d'État. Moins facile que Louis XVIII, Napoléon, revenu en 1815, le priva de tous ses emplois; ce qui, loin de lui être funeste, fut un titre pour les recouvrer après le second retour du roi. Homme sage et prudent, Faure s'y est maintenu au milieu de toutes les vicissitudes politiques jusqu'à sa mort, arrivée le 5 juin 1837. Z.

FAURE (GUILLAUME-STANISLAS), frère du précédent, né au Havre le 1er mars 1765, était, avant la révolution, négociant et imprimeur; il fut depuis commissaire du gouvernement près l'administration du Havre, puis sous-préfet et membre du Corps législatif pour le département de la Seine-Inférieure, enfin secrétaire de ce corps, le 24 décembre 1813. Il vota, le 3 avril 1814, la déchéance de Bonaparte, et fut, le 3 mai, membre de la députation qui alla complimenter le roi à St-Ouen. Le 4 juillet, il fit une motion d'ordre sur la liberté de la presse; et, après avoir cité divers auteurs qui avaient traité ce sujet, il développa ses idées sur les bases de la loi à rendre pour régler cet important objet. Le 19 novembre, il parla sur les douanes, et fit valoir les motifs qui avaient décidé la commission à proposer la prohibition des sucres raffinés. Après la session, il retourna dans sa patrie et rentra dans la carrière du commerce. Il mourut au Havre le 30 mars 1826. On a de lui : *Le Nouveau Flambeau de la mer,* ou Description nautique des côtes d'Irlande, d'Écosse et de France, 1822-24, 2 vol. in-8° et atlas. Sur le frontispice de cet ouvrage G.-S. Faure prend le titre d'ancien éditeur du *Petit Flambeau de la mer*. M—D j.

FAURE (le P.) *Voyez* MAMACHI.

FAURE DE FONDAMENTE (FRANÇOIS DE), conseiller au parlement de Toulouse, né à Nîmes, de parents protestants, avant le milieu du 17e siècle, fit son délassement de la culture des lettres. Son goût et ses lumières lui acquirent l'estime des beaux esprits de son temps. Pélisson, qui lui était d'ailleurs uni des nœuds du sang et de l'amitié, lui dédia son *Histoire de l'Académie française*. Il fut un des premiers membres que les fondateurs de celle de Nîmes s'adjoignirent, avant même que cette société eût une existence légale. Il reçut, avec un de ses collègues, la mission d'aller solliciter les lettres patentes qui devaient consolider cet établissement. Ses rapports avec Pélisson, et d'autres hommes de lettres non moins considérés, facilitèrent le succès de ses soins. Il fut moins heureux lorsqu'on le chargea ensuite de négocier l'association de la nouvelle académie avec l'Académie française : il réussit à intéresser à ce projet Pélisson, Charpentier, le duc de Saint-Aignan et l'abbé Fléchier; mais leur zèle fut impuissant contre les obstacles que suscitèrent alors un grand nombre de leurs confrères. Il était réservé à Fléchier d'en triompher quelques années plus tard, lorsque, devenu évêque de Nîmes et protecteur de l'Académie de cette ville, il voulut se montrer digne de ce dernier titre. Faure n'a publié aucun ouvrage, mais on sait qu'il en avait composé un sur *la Science des médailles;* qu'il s'occupait d'une *Traduction de Quintilien*, et qu'il avait aussi traduit l'*Épître d'Aristénète, sur le luxe et la mauvaise humeur des femmes*. On ignore l'époque précise de sa mort;

mais on voit, par les registres de l'Académie de Nîmes, que son éloge fut prononcé dans le sein de cette compagnie, par M. Guiran, le 9 août 1686. V. S—L.

FAURIEL (CLAUDE-CHARLES), savant français dont l'initiative a été d'une influence considérable sur les développements de l'histoire et de la critique littéraire telles que les entend la France du 19e siècle, naquit à St-Étienne, le 21 octobre 1772. Son père, quoique appartenant à la classe industrielle, savait apprécier l'avantage d'une éducation scolaire complète; et en le remettant aux mains des Oratoriens de Tournon, il ne se promit pas de lui faire brusquement abandonner la langue d'Horace et de Virgile, sa quatrième terminée, pour le jeter au milieu des aciers, des fers doux et des houilles : très-probablement, Claude-Charles eut le temps de déguster tout entière la coupe de la rhétorique, si ce n'est celle de la philosophie, avant d'adresser ses adieux aux échos du collége, ce qui n'eut lieu que peu de temps après l'aurore de la révolution, car plus tard, dans ses récits de l'âge mûr, il aimait à se retracer le spectacle de ses jeunes condisciples, jouant à l'assemblée nationale et tranchant qui du Mirabeau, qui du Necker, qui du Cazalès. Est-ce à dire que sa vocation l'entraînât du côté du barreau, l'arène oratoire qui ressemble le plus à la tribune? Rien ne nous en donne vraiment la preuve ; bien qu'assez souvent, dans les commencements, après son retour à St-Étienne, il assistât et peut-être prît part aux conférences d'une société mi-patriotique, mi-philosophique, où les jeunes gens de sa ville natale agitaient des problèmes autres que le prix de revient des carabines et des rubans, et qui sans être un club, tenait un peu sans doute ou risquait de tenir un jour du club. Mais c'était surtout à des études solitaires de son choix et à des excursions scientifiques non moins instructives que pleines d'attrait qu'il vouait ses loisirs. Deux ans, trois ans se passèrent ainsi sans qu'il fût le moins du monde sommé par son père de faire choix d'une carrière : l'instant arriva où la France, quitte de l'invasion prussienne, avait besoin pourtant de faire appel au courage de tous ses enfants. Une lettre ministérielle vint, le 26 mars 1793, notifier à Fauriel qu'il fallait sous quelques jours rejoindre à Perpignan le 4e bataillon d'infanterie légère de la légion des montagnes. Heureusement, au lieu d'entrer au service, ainsi que tant d'autres, en qualité de simple soldat, il recevait du même coup l'épaulette de sous-lieutenant; et quelque temps après il devenait secrétaire de Dugommier, à la suite duquel il eût pu faire un chemin rapide s'il eût eu la vocation guerrière. Mais telle n'était pas son humeur dominante ; et il ne songeait pas à disputer à son capitaine La Tour d'Auvergne le titre de « premier grenadier de France. » Aussi le voit-on dès 1794, c'est-à-dire un an à peine après son arrivée dans les Pyrénées-Orientales, envoyer sa démission au ministre de la guerre Bouchotte, successeur de Beurnonville : et même il paraît qu'avant cette renonciation définitive à la carrière militaire, il ne résidait guère plus assidûment au corps que certains évêques de l'ancien régime dans leur diocèse. Souvent en mission, il brûlait la grande route, il visitait Paris; il eut même à visiter Robespierre en sa petite maison près de l'Assomption, rue St-Honoré. On aurait tort de conclure de cette visite qu'il était partisan du régime de la terreur; l'extrême douceur, la constante modération, traits essentiels du caractère de Fauriel, protesteraient contre cette supposition, quoique au fond il ait été toute sa vie attaché à l'opinion républicaine. Mais la mesure de ses opinions peut s'apprécier par les vives sympathies que lui inspiraient quarante ans plus tard le talent et la personne d'Armand Carrel. De retour à St-Étienne avant le 9 thermidor, Fauriel fut nommé membre de la municipalité de sa ville natale. Il résigna ces fonctions pendant la réaction thermidorienne. Les journaux du temps et de la localité imputèrent cette résolution à quelques dégoûts qu'il eut à subir du parti victorieux. Il est à croire que cette inquiétude d'indépendance qui ne l'abandonna jamais y eut aussi une grande part. Au fond, c'est que sa vocation se déclarait ; c'est que notre jeune Stéphanais mordait de moins en moins à la politique, à l'administration, aux techniques et prosaïques labeurs, et que la culture intellectuelle lui devenait chaque jour plus indispensable. D'ailleurs, à défaut de l'opulence, il avait cette *auream mediocritatem* que divinise le poëte de Venose, et qui lui permit en son temps de résigner sa place de scribe du Trésor. Ne nous étonnons donc pas de le perdre de vue pendant cinq ans, qu'indubitablement il passa dans une studieuse retraite, variant ses travaux, écrivant fréquemment, plutôt pour donner de l'ordre à ses idées que pour se hâter de mettre toutes voiles dehors et les livrer au public, et tout au plus lisant provisoirement ses essais à quelques amis, et les soumettant à leur critique. Ses amis n'étaient pas tous à St-Étienne, on le conçoit : c'était pour lui une nécessité d'aller se retremper dans un cercle littéraire plus apte à saisir le fin, l'exquis, le complexe et le profond. C'est ainsi que quelques semaines avant le 18 brumaire, s'étant rendu à Paris parmi ses compatriotes influents de Rhône-et-Loire, il fit rencontre d'un autre méridional, natif, ou peu s'en faut, d'une des provinces limitrophes. C'était Français de Nantes, en qui son surnom ne doit pas empêcher de reconnaître un enfant du Dauphiné. Cet homme d'État, non moins remarquable par l'aménité de ses manières que par son goût pour les lettres, et qui fut le Mécène de tant de jeunes talents, distingua bientôt les rares qualités de Fauriel, goûta son esprit et sa conversation, et le prit en amitié au point de vouloir lui rouvrir la carrière administrative. Il fut de même mis en relation, par Français lui-même peut-être, avec

Fouché, qui venait d'être investi de la préfecture de police, et qui, quoiqu'il n'aimât que médiocrement les allusions intempestives aux fonctions pédagogiques qu'il avait remplies jadis dans les écoles oratoriennes, voyait en général d'un œil doux tout ce qui, soit comme membre de la corporation, soit comme élève, avait des rapports avec l'Oratoire. Le résultat de ses démarches fut l'obtention d'un emploi dans les bureaux de la préfecture ; puis au bout de quelques mois, la position éminemment avantageuse de secrétaire de Fouché. Un autre en eût profité pour battre monnaie et pour se préparer un brillant avancement : Fauriel n'en usa que pour rendre service, pour redresser des iniquités, pour prévenir des vexations. Mais par plusieurs de ses côtés, cette position elle-même ne pouvait longtemps convenir à l'élévation délicate de ses goûts et de ses idées. Il demanda d'abord un congé dans l'été de 1801 pour réparer sa santé délabrée, en allant respirer, en compagnie du conseiller d'État Français de Nantes, alors en tournée, l'air du Dauphiné, du Languedoc et de la Provence; et l'année suivante, il résigna définitivement son poste. C'était, de compte fait, la troisième démission qu'il donnait depuis huit ans (1). Il avait su trouver pourtant le chemin du cœur de Fouché, qui l'avait logé au ministère, qui n'eût pas mieux demandé que de le voir un peu ou même très-ambitieux, ami des intrigues, un peu ou même très-familier avec la science de l'entregent, et qui certes ne l'eût pas laissé en route. Aussi ne fut-ce pas sans regrets et sans efforts pour le faire chanceler dans sa résolution qu'il se résigna finalement à le perdre. « A quoi donc est-ce que vous « pensez? lui disait-il. C'est maintenant ou ja- « mais le moment de rester ! nous arrivons. Vous « êtes fou, sur ma parole! » — Français de Nantes aussi, sans désapprouver autant la brusque retraite de son protégé, qu'il avait sans doute à moitié pressentie, tenait du moins à ce qu'il n'abandonnât une branche des services publics que pour en ressaisir une autre, et même voulait qu'il essayât de la carrière diplomatique. Ceci sans doute eût été plus compatible avec les inclinations de Fauriel. Il est croyable, néanmoins, que tôt ou tard, ou, pour mieux dire, tôt plutôt que tard, il eût rompu de même avec les notes, les *memoranda* et les protocoles. Mais il n'en eut pas la peine, et après une hésitation de peu de durée, soit que la littérature et l'érudition le fascinassent de plus en plus et ne permissent plus qu'il partageât son temps entre elles et d'autres occupations, soit qu'il se sentît incapable de quitter ses amis de la capitale, ou que ceux-ci n'eussent rien négligé pour ne pas le laisser s'échapper, son ultimatissimum fut la négative la plus complète. Rien de plus simple que ce dénoûment : Fauriel vivait surtout par l'esprit et par le cœur, mais plus encore par le cœur. Or, le charme de ses manières et de sa conversation n'avait cessé de lui donner des amis depuis qu'il était à Paris. Dès l'hiver de 1801 à 1802, il était très-répandu, très-goûté; et bien qu'il n'eût encore rien imprimé, sauf quelques articles de main de maître dans la *Décade philosophique*, très-considérée, Cabanis, Volney, Destutt de Tracy le plaçaient très-haut et le voyaient intimement, sûrs d'avoir un auditeur à leur hauteur, et sûrs de remporter toujours quelque idée en le quittant. Madame de Staël avait été des premières, et même dès août 1800, non-seulement à l'apprécier, mais encore à souhaiter son amitié, à solliciter de lui des lettres fréquentes, à l'inviter à voir Coppet, dont elle voulait lui faire les honneurs. Et quoique l'ex-secrétaire de Fouché fût un correspondant inexact et paresseux, bien que la visite à Coppet ait pour lui toujours été un mythe, elle ne le bouda pas; on dirait au contraire que son estime et son affection pour lui n'en devinrent que plus vives. Une autre amitié, qui date aussi de cette époque et qui joue un rôle encore plus suave et plus intime dans la vie de Fauriel, c'est celle de madame de Condorcet. Il l'avait rencontrée un matin au Jardin des plantes, étudiant sur nature la science de Linnée et de Jussieu, à laquelle jadis il s'était livré avec furie. Cette science devint pour eux un terrain commun et bientôt un lien commun. Ils s'émerveillèrent, ils s'extasièrent ensemble sur les mystères de l'organographie végétale ; leurs colloques prirent comme un aspect d'enseignement mutuel, et au printemps de 1802, en sortant du ministère, il alla s'établir à la villa de sa belle botaniste, aux environs de Meulan, la Maisonnette, tel était le nom de cette champêtre demeure ; et quoique nous ayons dit plus haut des motifs qui peuvent avoir agi sur l'esprit de Fauriel pour l'amener à quitter l'hôtel de Fouché, nous ne serions pas très-éloigné de soupçonner que l'impatience de filer l'idylle au fond de cette demeure enchanteresse, presque tête à tête avec une des plus charmantes et des plus spirituelles fées du jour, n'ait été pour plus que tout le reste dans sa détermination. Bien d'autres noms célèbres à titres divers pourraient grossir utilement la liste de ceux qui précèdent et prêteraient à mille détails biographiques pleins de charme pour qui sait trouver un intérêt profond et vivace hors des épisodes à grand fracas dont est chargée la vie du conquérant ou de l'homme politique. Mais nous dépasserions de beaucoup les limites d'un simple article si nous essayions de suivre pas à pas les phases de toutes ces nobles amitiés qui forment comme autant d'étapes dans la vie de Fauriel, et si nous voulions établir par de nombreux échantillons de sa correspondance le caractère de ses relations avec les Villers, les Fréd. de Schlegel, les Benjamin Constant, les Manzoni, les Mur-

(1) On rapporte que Fauriel racontait un jour à M. Guizot les jeux de son adolescence, où avec ses compagnons il imitait les séances de la constituante, et dépeignait les rôles choisis par les jeunes acteurs : — « Vous, Fauriel, je sais bien ce que vous y faisiez, » dit le célèbre ministre. — « Et que faisais-je donc ! » répondit Fauriel étonné. — « Vous donniez votre démission. »

toxidi, les Basili et les Aug. Thierry. Pour l'instant, qu'il nous suffise de remarquer quelle variété de génies, les philosophes, les philologues, les critiques, les publicistes, pour ne rien dire de la variété de patries, les Français, les Allemands, les Italiens, les Grecs modernes ! Le temps avait marché cependant; l'on arrivait à 1810, et malgré son érudition profonde, malgré sa richesse d'idées, malgré son talent et son habitude d'écrire, malgré les sollicitations réitérées de ses entours, Fauriel n'avait encore rien donné en dehors des recueils périodiques. Enfin, les instances de ses amis triomphèrent; et, la sixième année de l'empire, il osa, mais parce que ce n'était qu'une traduction, et en se cachant sous le voile de l'anonyme, publier sa *Parthénéide* de Baggesen. Tous ceux du reste qui connaissaient son nom surent à merveille quel était le traducteur, et probablement plusieurs d'entre eux n'eussent-ils pas reçu le mot de l'énigme, l'auraient deviné. La vente du reste fut lente, et pour mille raisons elle devait l'être. A la longue cependant les exemplaires s'écoulèrent à peu près; le livre conquit en France sinon la vogue, du moins ce qu'on nomme au théâtre « succès d'estime »; et ce qui vaut mieux aux yeux des critiques sérieux, plusieurs des théories presque téméraires alors que devaient populariser plus tard et la plume et la parole de l'interprète du poëte danois, commencèrent à se répandre de proche en proche lentement, mais irrésistiblement parmi ses lecteurs. Moins enthousiasmé peut-être de cette victoire longuement disputée et de cette conquête à la pointe de l'épée que découragé des obstacles qui, si longtemps avaient retardé le triomphe, Fauriel, tout en poursuivant ses travaux, tout en reproduisant d'autres œuvres par la traduction, gardait le fruit de ses veilles en portefeuille. Heureusement la politique, qui depuis 1815 tenait le haut du pavé, change tout de face. Au fort de la lutte entre les Osmanlis et les Hellènes, Fauriel improvise la traduction libre du poëme de Berchet *I profughi di Parga*, 1823, et se hâte de livrer à la presse cette Messénienne si riche de couleur, si palpitante d'émotion. Les curieux l'enlèvent en peu d'instants, et en s'enivrant des pensées patriotiques dont l'œuvre italienne est saturée, ils se familiarisent avec la forme, avec la manière, avec l'allure lyrique du poëte étranger. La voie est frayée désormais, et le savant, naguère si timide, ne craint plus d'arracher au huis-clos la traduction des deux drames de Manzoni (*Gli Adelghi* et *il Conte di Carmagnola*). L'année suivante enfin les *Chants populaires de la Grèce moderne*, traduits aussi de la langue originaire, en même temps qu'ils passionnent l'Europe en faveur des opprimés, montrent qu'ils n'ont pas dégénéré du génie poétique de leurs pères, ouvrent des horizons nouveaux, et apprennent à sentir la limpidité, la spontanéité, la fécondité, la fraîcheur de ces sources inconnues et incomprises que trop longtemps méprisa la muse en paniers et en manchettes. Du même coup, l'opinion philhellène passait à l'état de levier irrésistible ; l'esthétique littéraire faisait un pas immense; et Fauriel, au lieu de n'être apprécié que dans un cercle sans écho, prenait sa place parmi les célébrités les plus applaudies. L'université néanmoins, tant que subsista la première restauration, n'eut garde d'aller chercher l'habile philologue, le fin critique au fond de sa cellule, soit pour lui décerner des récompenses, soit pour inaugurer en sa personne une branche d'instruction nouvelle. A laquelle de ces deux puissances, l'esprit de la ligne aînée ou l'esprit universitaire, a-t-on droit de reprocher cette stagnation? C'est ce que nous laissons à discuter à d'autres. Peut-être se fût-elle encore longtemps prolongée sous la ligne cadette, si la monarchie de juillet n'eût eu l'heureuse chance de placer à l'instruction publique, dès son premier cabinet, un des plus anciens amis et des appréciateurs de Fauriel. M. Guizot (on l'a déjà reconnu sans doute), M. Guizot, que jusqu'ici nous n'avions pas mentionné, connaissait trop bien et jugeait de trop haut les mérites de Fauriel pour ne pas, sitôt qu'il avait le pouvoir en main, s'empresser de donner à l'homme qui réunissait le plus d'érudition, le plus de goût et le plus d'indépendance d'esprit, un haut témoignage de l'estime qu'il ressentait pour lui, et à la Faculté de Paris, un professeur que Gœttingue, que Berlin, que Iéna, que Bonn, envieraient à la France, et il le nomma professeur de littérature étrangère à la Sorbonne. Cette chaire était une création, en France du moins : jamais chez nous littérature moderne étrangère n'avait été l'objet d'un cours; il y avait bien pour la littérature latine, à la Sorbonne, deux chaires; pour la littérature grecque, à la Sorbonne, deux chaires, et tout autant au Collége de France; mais Dante, mais Gœthe, mais Cervantes, mais Shakspeare, jamais il n'en était parlé qu'en passant ou par hasard, ou parce qu'on se trompait; et les hautes puissances de l'instruction en auraient volontiers interjeté appel comme d'abus. Le ministre nouveau comprit, lui, qu'il fallait marcher avec son siècle; qu'au lieu de rompre avec les morts et achever de les anéantir par l'oubli, ils avaient bien droit à quelques coups d'œil; que l'anatomie comparée, les législations comparées, ont fait faire des progrès à l'anatomie et au droit; enfin, que c'est grâce à la variété des œuvres d'origine diverses mises en regard et en balance que l'on peut atteindre au vrai, et formuler des lois dont la réunion mérite le titre de code. Il y avait là toute une révolution esthétique, inépuisable en résultats, tant matériels qu'intellectuels; et bien que vingt-cinq ans à peine se soient écoulés depuis le moment qui vit surgir la chaire nouvelle, bien que les objections n'aient pas manqué, bien que la routine et la mauvaise volonté aient mis force bâtons dans les roues, l'idée que venait de consacrer pour la première fois une mesure ministérielle a

fait son chemin et ne cesse de se développer. Dès 1840, le Collége de France comptait trois chaires pour une de cette spécialité naissante, sous-divisée en littérature du midi de l'Europe, littérature germanique, littérature slave; et aujourd'hui, les facultés des lettres, dans toutes les académies de province, sauf deux, ont été ou organisées ou réorganisées dans le même sens que celles de Paris. Comme la philosophie et l'histoire, comme les littératures anciennes, les littératures modernes forment une des branches essentielles de l'enseignement supérieur; elles donnent une sanction, un élan à l'étude des idiomes modernes que la France s'est trop fait gloire de négliger, sous prétexte qu'elle parle la plus belle des langues, et à laquelle l'Angleterre doit en grande partie le succès et la facilité avec lesquels elle exploite les richesses du globe; elles ont rendu le goût plus impartial, plus fin, plus compréhensible; elles ont ouvert des *Fundgruben*, où abondent les filons argentifères et les pépites australiennes, et grossi le réservoir où puisent notre imagination médiocrement californienne et orientale, notre verve peu haute en couleur, peu brûlante et peu variée. C'est bien là, certes, ce qui s'appelle « créer un mouvement; » et dût-il y avoir eu quelque gramme de camaraderie dans la nomination du professeur, ce ne sera pas une gloire vulgaire, même pour l'orateur qui allait devenir une des illustrations de notre tribune, d'avoir ainsi signalé son passage à l'hôtel du ministère. Toutefois, n'abandonnons pas toute cette gloire à l'homme du pouvoir; les idées sous la pression desquelles il enrichissait d'un nouvel élément l'enseignement supérieur n'étaient pas nées d'elles-mêmes en son cerveau, c'est de la conversation de Fauriel qu'il les avait importées chez lui; il eut le mérite de s'y rallier, de s'en pénétrer, de ne pas manquer l'occasion de les faire passer à l'état pratique, mais c'est tout. Revenons à Fauriel. La littérature étrangère est un vaste champ : Slaves, Scandinaves, Grecs modernes et Magyars, sont de son ressort, comme les Néo-Latins et les Anglais; nous ne voyons même pas à quel propos avaient été prohibées les littératures arabes ou sanscrites ou bien d'autres. Plus d'une d'entre elles, à coup sûr, eût été facilement abordable au professeur. Il n'eut pas l'ambition cependant de parcourir toutes ces régions. On peut dire même qu'il se circonscrivit à peu près dans le cercle de la littérature provençale. Mais la supériorité, la science profonde qu'il déployait dans ce cours demandaient grâce pour ce qui par quelques auditeurs était qualifié partialité en faveur des troubadours (1). Remarquons d'ailleurs que, soit à cause des soins que commandait la délicatesse de sa santé, soit afin de pousser plus activement des originaux qu'il voulait désormais donner au public, et qu'il eût été désastreux de le voir laisser à l'état de matériaux et ensevelir en portefeuille, il ne craignait pas de demander de loin en loin un suppléant. Ce n'est pas nous qui le lui reprocherons comme si c'eût été une sinécure : le cas sans doute, n'est pas rare, mais on ne saurait en soupçonner Fauriel. Les sinécuristes n'ont guère que deux ou trois mobiles de sinécuries : capacité médiocre, désir de cumul ou désir du doux *far niente*. Nous avons vu à quel point le professeur de littérature étrangère était loin d'avoir tous ces défauts : personne n'était moins ambitieux que lui; non-seulement il ne sollicitait pas les honneurs et les places, mais il les fuyait et les refusait. Tout entier à ses travaux, à ses goûts, à ses études, à son indépendance, à ses chères recherches, entouré d'amitiés nobles et choisies, il vit ainsi s'approcher et s'écouler insensiblement les années du déclin. En 1836, l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'admit dans son sein : les corps savants étrangers avaient couronné son mérite bien avant les nôtres. Il était depuis longtemps membre de l'Académie *della Crusca* de Florence. Bientôt après il fit partie de la commission de l'*Histoire littéraire de la France*, cette continuation de l'œuvre des bénédictins où se sont groupés et succédés les plus savants hommes de notre temps. Il écrivit dans le vingtième volume de cette collection l'article Brunetto Latini. C'est au milieu de ces occupations, de ces succès si modestement attendus et si laborieusement conquis qu'on peut dire, malgré son âge que la mort vint en quelque sorte le surprendre. Il mourut dans sa 72e année, le 15 juillet 1844, des suites d'une opération qui ne semblait pas de nature à entraîner des conséquences aussi graves. Cette mort eut un douloureux retentissement dans le monde savant, et les hommages ne manquèrent pas à sa mémoire. Sur sa tombe, M. Guigniaut lui paya le dernier tribut au nom de l'Institut, et M. Victor Leclerc au nom de la Faculté des lettres. M. Piccolos, dans le journal grec l'*Espérance* (Athènes, 28 août 1844), se fit l'organe des regrets et de la reconnaissance de ses compatriotes. Nous avons déjà parlé de l'article d'Ozanam sur Fauriel et son cours, nous devons une mention particulière à la notice que M. de Ste-Beuve a publiée sur ce talent à la fois solide, ingénieux et délicat dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mai et 1er juin 1845). M. Augustin Thierry, dans sa préface de *Dix ans d'études historiques*, lui a consacré aussi un glorieux souvenir; jamais au surplus deux génies ne furent plus faits pour se comprendre et se reconnaître que celui de ces deux hommes; mêmes aspirations, mêmes tendances, même philosophie; c'étaient pour ainsi dire deux génies jumeaux. Nous espérons dans cette courte esquisse avoir suffisamment retracé l'esprit, la physionomie de Fauriel et son influence sur son époque. Il nous reste maintenant à parler de ses ouvrages, ou plutôt de son œuvre, car ses ouvrages ne sont que la même œuvre continue, la poursuite de la même pensée,

(1) Ce cours a été très-heureusement étudié et caractérisé dans un article du suppléant de Fauriel, qui à sa mort devint son successeur, Ozanam. Cet article se trouve dans le numéro du *Correspondant* du 10 mai 1845.

de la même découverte. D'abord dans le silence du cabinet, Fauriel se familiarise avec les langues savantes ou primitives. Versé dans tous les secrets de la langue romane et de celle de nos vieux manuscrits, il y joignit la connaissance profonde du grec ancien et du grec moderne, de la littérature latine; et pour l'italien, Monti et Manzoni le consultaient sur leur propre langue. Il apprit le sanscrit du seul homme qui alors (1805) le sût en France. C'était un Anglais, M. Hamilton, ayant longtemps habité l'Inde, et dont la brusque rupture du traité d'Amiens avait fait un de nos prisonniers de guerre. En même temps il étudiait l'arabe et y faisait de rapides progrès sous la direction d'un des illustres collaborateurs de la *Biographie universelle,* de notre grand orientaliste Sylvestre de Sacy. Mais toutes ces connaissances accumulées n'étaient que les matériaux de l'édifice qu'il avait déjà construit dans sa pensée. Cette conception, cette œuvre poursuivie, elle a été décrite par M. de Ste-Beuve avec une substance d'idées, une supériorité de touche qu'il nous faut reproduire, parce qu'il est difficile d'y atteindre : « Fauriel fut amené, par l'étude des « littérateurs, des philosophes, des langues, par « l'étude de l'arabe comme par la lecture du « Dante, par tous les points à la fois, à sentir la « différence qu'il y a entre la société moderne et « l'ancienne. Savant original et sagace, érudit « philosophe comme il n'y en avait pas un encore « de semblable en France, remettant tout en « question et reprenant les racines de toutes « choses, il passe des années à préparer, à fouiller, « à creuser, il sonde les sources; d'autres s'y « abreuveront, ou même y donneront leur nom. « Ce qu'on a ainsi retrouvé de lui en fait de tra- « vaux considérables et silencieux, de matériaux « d'études et de masses d'écritures, de glossaires « en toute langue (langue basque, dialectes cel- « tiques), est prodigieux; il étendait en tous sens « ses fondations. Mais bientôt, pour qui l'observe « de près, tout aboutit manifestement ou du moins « converge dans son esprit aux origines de la ci- « vilisation moderne. Il attachait à ce mouvement « de renaissance première la plus grande impor- « tance, comme à ce qui avait produit quelque « chose de tout à fait distinct de l'antiquité, à « savoir, par exemple, l'amour moderne, la cheva- « lerie. Il recherche donc curieusement les ori- « gines de ces créations si chères à son âme déli- « cate; il les recherche en germe chez les Arabes, « chez les Vascons, chez les Aquitains et Gallo- « Romains, pétris et repétris durant des siècles; « il épie sur ce sol tant remué les réveils d'une « végétation vivace partout où il les voit poindre, « et il ne met tant de prix à ses chers Proven- « çaux que parce qu'il découvre véritablement « en eux la première *fleur* de l'arbre moderne. » En 1810, n'étant encore connu que par des essais insérés dans la *Décade philosophique,* il publia, comme nous l'avons dit, une traduction de la *Parthénéide* de Baggesen. Fauriel crut devoir garder l'anonyme dans cette publication. Contre l'habitude des traducteurs, il a conservé et souvent augmenté les grâces naïves ou fortes de ce charmant poëme, que peut-être notre collaborateur Depping a jugé avec trop de sévérité (*voy.* BAGGESEN). Rien n'est plus simple que la donnée de cette idylle épique. Trois sœurs font à travers l'Oberland un pèlerinage vers la montagne de la Vierge, la *Jung frau,* et ont pour conducteur un jeune étranger à qui leur père les a confiés. Les incidents du voyage font tout le poëme. On y remarque principalement une création originale et bien adaptée à la sauvage et grandiose poésie des Alpes, la création de la déité du Vertige. Ginguené, faisant le compte rendu de cet ouvrage dans le *Mercure de France,* comparait cette création, pour la beauté et la puissance de la pensée, à celle du géant Adamastor de Camoëns. « La « peinture du dieu de l'Hiver, dont Baggesen place « le trône au-dessus de tous les glaciers des Alpes, « offre aussi, dit M. de Ste-Beuve, des traits de vi- « gueur austère qui n'appartiennent qu'aux poëtes « supérieurs. » Fauriel expliquait en ces termes sa prédilection pour l'œuvre du poëte, auquel d'ailleurs il était attaché par les liens d'une vive et réciproque amitié : « Le premier, disait-il, il m'a « donné le sentiment des Alpes. » A cette publication, le traducteur attacha un discours préliminaire, dans lequel il faisait déjà pressentir ses idées sur le rôle qui appartenait parmi nous aux littératures étrangères. Un long silence succéda à ce premier élan vers la publicité, et ce ne fut qu'en 1823 que Fauriel publia sous son nom, successivement, une traduction du poëme de Berchet: *I Profughi di Parga,* premier appel à la sympathie européenne pour la Grèce opprimée, et celle des deux tragédies d'*Adelghi* et de *Carmagnola,* par Manzoni. C'est ici le lieu de dire rapidement quelques mots sur l'intimité qui exista entre ces deux hommes. Fauriel, nous l'avons dit, avait une exquise connaissance de la langue italienne. Manzoni trouvait chez lui des sources ouvertes d'un jugement, d'une critique et d'un goût toujours sûrs. L'influence de Fauriel fut loin d'être étrangère aux idées qui inspirèrent les œuvres du grand poëte et formèrent son école en Italie. Ajoutons que Manzoni manifesta en toute circonstance pour son ami, la confiance, l'estime et l'affection les plus vives. Mais la réputation et la gloire de Fauriel ne s'établirent sur une base solide et éclatante que par la publication des *Chants populaires de la Grèce* (1824). Nous avons déjà donné notre appréciation sur ce travail, nous n'y reviendrons pas. En 1836, il publiait l'*Histoire de la Gaule méridionale* sous la domination des conquérants germains, Paris, 4 vol. in-8°; 2e édition, 1845, 4 vol. in-8°. C'est le tableau observé et palpitant des luttes de la civilisation gallo-romaine, concentrées et réfugiées dans les contrées de l'Aquitaine, contre la barbarie des Francs et des races germaniques. C'est en quelque sorte un des complé-

ments naturels aux travaux d'Augustin Thierry. L'année suivante, Fauriel publia l'*Histoire de la croisade contre les hérétiques albigeois, écrite en vers provençaux par un poëte contemporain*, Paris, Imprimerie royale, 1837, in-4°, avec fac-simile et carte. Cette traduction fait partie des *Documents sur l'histoire de France*, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique (première série, histoire politique). Les vers provençaux occupent le verso des pages et la traduction française occupe le recto. Ce volume est accompagné d'une introduction qui est l'une des pages historiques les plus remarquables qu'ait écrites Fauriel. Enfin, en 1846, son cours de littérature provençale fut publié sous le titre : *Histoire de la littérature provençale*, Paris, 3 vol. in-8°. M. Fortoul, actuellement ministre de l'Instruction publique, dans la *Revue des Deux-Mondes*, M. Victor Leclerc, dans le *Journal des Débats* du 3 septembre 1846, M. Mérimée, dans le *Constitutionnel* du 16 février, rendirent à ce recueil de la science et des études de toute la vie de Fauriel toute la justice qu'il méritait. Citons le jugement de M. Mérimée : « Les longues études de M. Fauriel « sur la littérature provençale ne se bornent pas « à une appréciation de son originalité et du « mérite plus ou moins contestable de ses écri- « vains. Il dirigea ses recherches vers un but plus « élevé, car elles ne tendent à rien moins qu'à « soulever le voile qui couvre les origines de notre « civilisation moderne. D'où sont venues ces idées « d'honneur, d'amour exalté, de galanterie, en « un mot ces sentiments chevaleresques qui ont si « complétement modifié les mœurs de l'Europe « au moyen âge et qui ont exercé sur tous ces « peuples une influence génératrice? Tel est le « problème que M. Fauriel s'était proposé, et dont « il avait entrevu que la solution se trouverait « dans l'histoire de la Gaule méridionale. » Fauriel a encore collaboré à un grand nombre de recueils. Nous avons déjà parlé de la *Décade philosophique*. Il a écrit également dans les *Annales encyclopédiques*, dans la *Marine de France*, et dans la *Revue des Deux-Mondes*, où il publia une *Vie du Dante* (octobre 1834), et une *Vie de Lope de Vega* (septembre 1839). Cette dernière notice donna naissance à une polémique de M. Damas-Hinard, à laquelle Fauriel répondit par une nouvelle étude intitulée : *les Amours de Lope de Vega* (septembre 1843). On a encore de lui des notices anonymes sur Chaulieu et Lafare (1802), placées en tête des éditions de ces deux poëtes. M. de Sainte-Beuve parle aussi avec éloge d'une notice historique du même auteur sur la Rochefoucauld. Fauriel a laissé au surplus un grand nombre de manuscrits, dont la publication est depuis longtemps promise à ses admirateurs, et nous terminerons cet article en renvoyant pour ses travaux, soit publiés, soit inédits, à la notice complète et détaillée qu'en a donnée Ozanam dans l'écrit dont nous avons déjà parlé. P—OT et L—S—S.

FAURIN (JEAN), né à Castres en 1530, a composé un mémoire curieux sur les événements arrivés dans sa patrie et dans le haut Languedoc, lequel commence à l'an 1559 et finit en 1606. Ce journal est écrit avec simplicité et bonne foi; il a été imprimé dans les *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* (voy. AUBAIS). Faurin avait épousé en premières noces Madeleine Bousquet, dont il eut dix enfants; puis se remaria à Judith Benasech. Il mourut vers l'époque où se termine son journal. Z.

FAURIS. *Voyez* SAINT-VINCENS.

FAUST. *Voyez* FUST.

FAUST (JEAN), né vers le commencement du 16e siècle, était fils d'un paysan de Weimar, d'autres disent de Kundling. Il fut élevé par un de ses oncles, qui le fit étudier en théologie. Malgré son penchant à la débauche, Faust termina son cours et se fit recevoir docteur. Mais bientôt il se dégoûta de cette science, cultiva la médecine, l'astrologie, et se livra surtout à la magie. De ce moment, ses historiens ne sont plus que d'insipides romanciers, qui débitent mille absurdités sur son compte. Ils le font conjurer le diable, s'asservir un esprit infernal, nommé Mephostophile, avec lequel il fit un pacte de vingt-quatre ans, descendre aux enfers, parcourir les sphères célestes, toutes les contrées de ce monde sublunaire, s'entourant partout de prestiges, jouant des tours dignes d'un écolier, ayant commerce avec la fameuse Hélène, femme de Ménélas, faisant apparaître Alexandre le Grand devant Charles-Quint, et, pour terminer convenablement la scène, ayant le col tordu par le diable à l'expiration de son pacte. Bien plus infaillible encore que l'illustre Mathieu Laensberg, Faust débitait tous les ans en Allemagne des almanachs qui, dictés par Belzébuth, ne pouvaient manquer d'avoir un grand succès. Tels sont les faits merveilleux que rapporte George-Rodolphe Widman, qui publia à Francfort, 1587, in-8°, l'histoire de J. Faust et de Christophe Wagner, son valet. Cette histoire, ou plutôt ce roman, réimprimé à Berlin, 1590, et à Francfort, 1591, reparut à Hambourg, 1598-1600, 3 vol. in-4°, avec des commentaires historiques, physiques et moraux, et souvent depuis, mais avec plus ou moins de mutilations, disent les publicateurs des éditions corrigées. Ces commentaires sont le comble de l'ignorance et de la bêtise. L'histoire de Faust fut traduite en anglais, en hollandais, 1592, in-8°; 1687, 2 vol.; 1608, in-4°; et en français, par Victor Palma Cayet, Paris, 1603; Rouen, 1604; Paris, 1673; Cologne (Bruxelles), 1712, in-12, etc. Adelung a consacré un article à Jean Faust à la fin du dernier volume de son *Histoire des folies humaines*. On y trouve les *Conjurationes Fausti*, auxquelles il ne manque que les figures mystérieuses qui doivent y être jointes, pour que le lecteur puisse opérer les mêmes prodiges que le magicien de Weimar. Les Allemands, assez amis du merveilleux, ont souvent mis sur la scène

la descente du docteur Faust aux enfers. De ce nombre sont le célèbre Gœthe, Klinger et J.-F. Schink, Trithème, le plus ancien de tous, J. Manlius, Schaller, Wier, Del Rio, et même Camerarius et Gessner, ont parlé plus ou moins longuement de Faust et de ses enchantements; bien plus, Pierre-Frédéric Arpe a donné le catalogue de ses ouvrages magiques. Malgré le témoignage de ces écrivains, beaucoup d'autres, et peut-être avec raison, regardent ce personnage comme entièrement imaginaire, et son histoire comme un roman fait à plaisir. Quelques-uns, entre autres Conrad Durrius, se sont avisés de croire que la légende de Faust est une satire fabriquée par les moines contre Jean Fust, un des inventeurs de l'imprimerie, irrités qu'étaient ces cénobites d'une découverte qui leur enlevait les utiles fonctions de copistes de manuscrits. Plusieurs auteurs ont réfuté cette opinion peu fondée. Zeltner avait composé sur ce sujet : *Schediasma de Fausto, præstigiatore ex Joanne Fausto à quibusdam ficto.* On peut encore consulter sur Faust, Struvius, dans son *Introd. in not. rei litt.*, et dans sa *Bibl. antiq.*, ainsi que J.-George Neumann, qui a publié *Dissertatio historica de Fausto præstigiatore*, Wittemberg, 1683, 1693, 1711, in-4°. D. L.

FAUST (JEAN-FRÉDÉRIC), historien né à Aschaffenbourg en Franconie, dans le 16e siècle, n'est connu que par l'ouvrage suivant : *Limburgenses fasti, sive fragmentum Chronici urbis et dominorum Limburgensium ad Loheram è manuscriptis codicibus*, Heidelberg, 1619, in-fol. Cette chronique est peu estimée. — Un autre écrivain du même nom et de la même famille, et qu'Adelung croit fils du précédent, a publié en allemand la *Chronique de la ville de Francfort-sur-le-Mein*, 1660, in-12. Il s'était adonné à l'étude de la langue hébraïque, et mit *en vers latins* la partie du Talmud qui est relative aux mariages. Son ouvrage anonyme parut sous ce titre : *Tractatus de contractibus judæorum matrimonialibus Talmudicus, latinis donatus musis*, Bâle, 1699, in-4°. — *Maximilien* FAUST, d'Aschaffenbourg, avocat et syndic à Francfort, publia en 1641, dans la même ville, ses *Concilia pro ærario*, in-fol. C'était le fruit de vingt ans de travaux et de recherches. W—s.

FAUSTE, évêque de Riez, naquit dans la Grande-Bretagne, sur la fin du 4e siècle, de parents chrétiens, qui lui inspirèrent de bonne heure les sentiments de piété dont ils étaient eux-mêmes pénétrés. Après avoir fréquenté quelque temps le barreau, il passa dans les Gaules et se retira dans le monastère de Lerins, que les vertus de St-Honorat, son fondateur, et de plusieurs autres saints rendaient alors très-célèbre (1). Il en fut élu abbé en 433, à la place de St-Maxime, nommé évêque de Riez, et la discipline sévère de ce monastère ne dégénéra pas sous son administration. En 462 il succéda encore à St-Maxime sur le siége de cette ville. Au milieu des travaux de l'épiscopat, il ne relâcha rien de son ancienne discipline, veilla avec soin sur les peuples qui lui étaient confiés, s'appliqua surtout à les instruire par ses prédications et ses écrits, et combattit fortement les Ariens. Exilé par le roi Euric, qui professait cette hérésie, il ne revint de son exil qu'en 484, après la mort de ce prince. Fauste mourut vers l'an 490. Quelques églises, en particulier celle de Riez, célébraient sa fête le 16 janvier. Tout ce qui nous reste de ses ouvrages consiste dans des traités de controverse, quelques lettres et des homélies, qu'on trouve dans le huitième tome de la Bibliothèque des Pères. On y remarque partout des germes du semi-pélagianisme, dont il avait été imbu dans la Grande-Bretagne, où cette hérésie faisait de grands ravages. Il y fut fortifié par Julien, qui avait habité pendant quelque temps le monastère de Lerins. C'est principalement dans son traité du libre arbitre et de la grâce qu'il combattit la doctrine de St-Augustin sur ces deux points et sur la prédestination. Sa réputation, l'austérité de sa vie et son long épiscopat contribuèrent beaucoup à donner de l'importance à son erreur, qui amena de grands troubles dans les Gaules, où les plus illustres et les plus savants personnages furent en contestation à ce sujet pendant le cours du 5e siècle. Tout ce qu'on peut dire pour excuser Fauste d'avoir mis tant d'ardeur à propager une doctrine erronée, c'est qu'elle n'avait pas encore été condamnée, comme elle le fut dans le second concile d'Orange, en 529, où celle de St-Augustin obtint un triomphe complet. C'est à cause de cette erreur que la fête de cet évêque, qui avait été célébrée dans quelques églises, fut absolument interdite. Simon Bartel, auteur d'un livre qui a pour titre : *Historica et chronologica præsulum sanctæ Regiensis Ecclesiæ nomenclatura*, Aix, 1636, in-8°, a mis à la fin de son ouvrage une *Apologie* de Fauste. *Voy.* l'*Histoire littéraire de la France*, t. 2, p. 585 et suivantes; Longueval, *Histoire de l'Église gallicane*, t. 2, *passim*. Dans ses *Lettres*, t. 9, p. 9, et dans ses poésies, *Carm. XVI*, Sidoine Apollinaire prodigue à Fauste des éloges que l'amitié rend fort exagérés. C—L—T et T—D.

FAUSTINA (Signora). *Voyez* HASSE.

FAUSTINE (ANNIA-GALERIA-FAUSTINA), naquit l'an 140, d'Annius Verus, qui avait été trois fois consul, et qui faisait remonter son origine à Numa. Au lieu de conserver pur ce beau titre de gloire qu'elle relevait encore par son mariage avec Antonin le Pieux, Faustine suivit la pente naturelle qu'elle avait pour le plaisir, et le plaisir la conduisit au vice. Assise sur le trône des Césars, Faustine le souilla par ses débauches autant que son époux l'illustra par ses vertus. Antonin gémissait de ses débordements, mais le caractère de douceur et de modération de ce prince lui faisait fermer les yeux sur la conduite de l'impératrice. Cet excès d'indulgence, qui aurait ramené à son devoir un cœur moins corrompu, ne

(1) *Voy.* sur l'île de Lerins l'article BARRAL.

fut pour Faustine qu'une espèce d'encouragement au libertinage. Sûre de l'impunité, elle s'y livra sans retenue. Elle vécut constamment au milieu des déréglements les plus honteux, et tel était l'aveuglement du prince, qui toléra ses débauches pendant sa vie, qu'il la fit placer après sa mort au rang des déesses. Il lui fit élever des autels et des temples, et voulut que ses statues fussent portées dans la procession des jeux du Cirque, avec celles des divinités de l'empire. Un grand nombre de médailles nous ont conservé les traits de cette princesse. Antonin ne manqua pas de lui donner encore, sur celles qu'il fit placer après sa mort, le titre de *Diva*. Elles font mention de la dédicace du temple qui fut construit en son honneur, et dont on voit encore aujourd'hui à Rome de belles ruines, à l'église de St-Laurent *in Miranda*. Une des plus précieuses de ces médailles est celle qui rappelle l'institution des filles Faustiniennes, et qui a pour légende : *Puellæ Faustinianæ*. Faustine avait épousé Antonin avant qu'il eût été adopté par Adrien, et elle mourut à l'âge de 36 ans, trois ans après qu'il eut été créé Auguste. Elle avait eu deux fils, qui périrent fort jeunes. Les monuments seuls nous ont transmis leurs noms. L'un se nommait *Marcus Galerius Antoninus*, dont nous possédons une belle médaille grecque au revers de la tête de sa mère. Les inscriptions nous donnent le nom du second (*Aurelius Fulvius Antoninus*), et celui d'*Aurelia Fadilla*, sa sœur, qui mourut aussi de bonne heure. Le seul enfant qui lui survécut fut *Faustine* jeune, épouse de Marc-Aurèle. — FAUSTINE jeune (Annia Faustina), surpassa sa mère par la dissolution de ses mœurs. Commode, son fils, passait pour être le fruit de ses amours adultères; souvent elle choisissait ses amants dans la classe du peuple la plus obscure. Si Messaline n'avait pas vécu avant elle, ce serait Faustine qui aurait conservé le honteux privilége de prêter son nom aux femmes impudiques. On engagea souvent Marc-Aurèle à la répudier : « Il faudra donc lui « rendre sa dot, » disait ce prince trop indulgent, et cette dot était l'empire. Nous ne retracerons point ici toute l'infamie de sa conduite, les nombreux excès auxquels elle se livrait n'échappèrent pas à la raillerie et la censure des Romains ; son époux seul ne l'en punit point. On blâme Marc-Aurèle de cette faiblesse ; peut-être a-t-il ignoré une partie de ces désordres, ou craint d'imprimer une tache à la dignité impériale. En punissant les travers de l'impératrice, il eût justifié les bruits populaires qui la flétrissaient. Faustine fut accusée d'avoir contribué à la mort de Lucius Verus, son gendre, pour qui elle avait eu des complaisances criminelles, et qui s'en était vanté. On lui reproche aussi d'avoir excité Avidius Cassius à la révolte (*voy.* Avidius CASSIUS) ; mais puisque les auteurs anciens n'établissent pas ce fait comme constant, nous sommes bien moins en état de l'éclaircir aujourd'hui. Nous savons au contraire, par une lettre de Marc-Aurèle, qu'elle avait engagé ce prince à punir sévèrement les complices de Cassius. Faustine accompagna l'empereur en Asie, vers l'an 174, et mourut subitement en Cappadoce, dans un village nommé Halala, situé auprès du mont Taurus. Marc-Aurèle pleura cette princesse comme s'il avait perdu la femme la plus vertueuse ; il fonda dans le lieu où elle mourut une ville à laquelle il donna le nom de *Faustinopolis*, et rendit à sa femme les mêmes honneurs qu'Antonin avait rendus à la sienne. On peut voir dans Dion et Capitolin jusqu'où fut portée à cet égard la faiblesse de Marc-Aurèle. Sur ses médailles elle fut appelée de son vivant *Mater Castrorum* (Mère des Armées). C'est la première fois qu'on y voit paraître ce titre, dont plusieurs impératrices se décorèrent après elle. Mais rien n'est plus étrange que d'y trouver la légende *Pudicitia*. Malgré tous les honneurs qui lui furent décernés par Marc-Aurèle, on ne connaît encore jusqu'ici aucune médaille en or de Faustine, frappée après sa mort. Les autres cependant nous font voir qu'elle fut mise au rang des dieux, et Capitolin nous apprend que Marc-Aurèle lui dédia un nouvel établissement des filles Faustiniennes. Faustine eut plusieurs enfants de Marc-Aurèle, *Vibia Aurelia*, *Sabina* et *Fadilla*, dont les inscriptions publiées par Gruter et Muratori nous ont conservé les noms ; *Lucile*, qui épousa Lucius Verus, associé à l'empire par Marc-Aurèle; deux fils jumeaux, *Commode*, qui succéda à son père et qui hérita de tous les vices de sa mère, et *Antoninus*, qui mourut fort jeune ; enfin elle fut mère d'*Annius Verus*, déclaré César à l'âge de sept ans, et qui mourut peu de temps après. Il nous reste de ce dernier prince quelques médailles et médaillons grecs et romains, sur lesquels il porte le titre de César, et qui sont de la plus grande rareté. — Les médailles seules nous font connaître le nom d'une autre FAUSTINE (*Annia Faustina*), épouse de l'empereur Élagabale, qui ne semblait choisir une épouse que pour la répudier. Le nombre de ses divorces égala celui des mariages que son caprice lui faisait contracter. Annia Faustina descendait de Marc-Aurèle : mariée à Pomponius Bassus, elle résista longtemps aux sollicitations d'Élagabale, qui prit le parti de faire assassiner le vertueux Bassus, pour épouser sa femme, aussi célèbre par sa beauté que par sa naissance et ses belles qualités. Les historiens qui parlent de cette princesse, sans nous faire connaître son nom, ne sont pas d'accord sur l'époque où elle devint épouse d'Élagabale. Dion veut qu'elle ait été sa première femme, Hérodien au contraire la désigne comme la dernière. Les écrivains modernes sont d'après cela demeurés partagés d'opinion ; mais l'abbé Belley, qui a rendu à l'histoire et à la numismatique tant de services importants, a enfin éclairci d'une manière victorieuse, par le secours des médailles, ce point de chronologie, en établissant que Cor-

nelia Paula avait été la première femme d'Élagabale, Aquilla Severa la seconde, que celle-ci avait été répudiée pour faire place à Faustine, renvoyée à son tour pour voir Aquilia venir reprendre le titre d'épouse auprès de ce sybarite insensé. Les médailles de Paula, d'Aquilia et d'Annia Faustina, frappées en Égypte, avec les dates de chaque année du règne d'Élagabale, sont les monuments dont l'abbé Belley s'est servi dans sa dissertation (1). Les médailles d'Annia Faustina sont fort rares; c'est par cette raison que les faussaires se sont plu à les reproduire souvent : plusieurs coins modernes, qui avaient été placés avec confiance dans certains cabinets, en ont été exclus à mesure que les connaissances numismatiques se sont agrandies. T—N.

FAUSTINUS (Périsaule), de..... est auteur de deux poëmes latins, intitulés, l'un : *De honesto appetitu*, l'autre : *De triumpho stultitiæ*, imprimés sans date à Rimini, chez Jérôme Soncino. Ce livre est d'une extrême rareté. L'exemplaire qu'en possède la bibliothèque Mazarine, n° 21256, porte sur le titre qu'il est d'une seconde édition (*iterum excusa*), il est in-8°, caractères italiques très-menus, feuillets non chiffrés, mais signaturés depuis A jusqu'à H inclusivement. Le premier poëme s'étend jusqu'au feuillet D iiij recto. Il semblerait, d'après Maittaire, t. 1er de son *Index annal. typogr.*, p. 393, que les Rusconi de Venise auraient imprimé après coup leur nom et la date de 1524 sur quelques exemplaires; mais rien de cela ne paraît sur l'exemplaire de la bibliothèque Mazarine. Soncino a dédié le premier poëme à Gorns Gerins, évêque de Fano et vice-légat de Bologne. Le sujet de ce poëme est la modération dans les désirs; l'autre, partagé en trois livres, peint les folies du premier âge, celles de l'âge mûr et celles de la vieillesse. Le style et la versification sont médiocres. Il est peu de portraits moins flattés de la femme que celui que trace l'auteur. Il a été transcrit par un médecin de Padoue, nommé Antoine Ulmus, dans son singulier ouvrage intitulé : *Physiologia barbæ humanæ*, où l'on peut le voir p. 134 et 135 de la 2e édition de Bologne, 1603, in-fol. M—ON.

FAUSTO (Sébastien), savant italien, surnommé *da Longiano*, d'une petite ville de la Romagne, où il naquit de parents obscurs vers le commencement du 16e siècle, passa ses premières années dans sa patrie. On ignore le lieu où il fit ses études et les détails de sa jeunesse. Il était en 1532 attaché au comte Gui Rangone de Modène, généreux protecteur des lettres; il le fut ensuite au comte Claude de la même famille, et fut chargé de l'éducation de son fils. On ne peut le suivre en quelque sorte dans ses nombreux déplacements, qu'au moyen des dédicaces et des préfaces de ses ouvrages; on le voit en 1544 auprès du marquis Jérôme Pallavicino; en 1556 à Vicence, où il fut reçu de l'Académie des *Costanti*; en 1558 à Ferrare; on voit même qu'il entra dans un complot que firent cette année-là les Espagnols pour s'emparer de cette ville. Il était en 1559 à la petite cour du seigneur de Piombino. Peu de temps auparavant, il était passé dans l'île de Corse, d'où il était revenu à Gênes, chargé par le gouverneur d'annoncer qu'en dix jours il avait délivré Bastia, qui était assiégé par les Français. Quand Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, eut recouvré ses États, Fausto fut appelé à sa cour en 1560. L'année précise de sa mort est inconnue, comme celle de sa naissance. Malgré les bizarreries de son caractère et un excès d'amour-propre qu'il prenait peu le soin de cacher, il était lié avec plusieurs hommes célèbres de son temps. Il le fut surtout avec Pierre Arétin, qu'il était digne, par ces défauts mêmes, d'avoir pour ami. On trouve cinq de ses lettres parmi celles de différents auteurs à l'Arétin. Il s'y vante lui-même avec une franchise ridicule; mais il y vante aussi excessivement son ami. Il lui dit, entre autres choses, qu'il avait un frère, moine et prédicateur, lequel avait déclaré à la fin d'un de ses sermons que si la nature et Dieu voulaient réformer la race humaine, ils ne pouvaient rien faire de mieux que de produire plusieurs Pierre Arétin. Fausto a laissé un assez grand nombre d'ouvrages; les plus estimés sont des traductions : 1° *Dioscoride fatto di Greco in italiano*, Venise, 1542, in-8°. A la fin de cette traduction de Dioscoride, Fausto a mis celle du petit traité de Paul Éginète sur les poids et les mesures; 2° *Epistole dette le famigliari di Marco Tullio Cicerone*, Venise, 1544; 1555, in-8°; 3° *Le orazioni di Marco Tullio Cicerone di latine fatte italiane, e divise per li generi in giudiciali, deliberative è dimostrative*, Venise, 1556, 3 vol. in-8°. D'autres auteurs, tels qu'Octavien Zara, Sébastien Cavallo, etc., contribuèrent à cette traduction; celle des *Philippiques*, contre Marc-Antoine, est toute de Fausto, et forme un des trois volumes dont on trouve des exemplaires à part. Il avait puisé dans Cicéron même les règles de l'art de traduire, qu'il publia sous la forme du dialogue; 4° *Dialogo del modo de lo tradurre d' una in altra lingua, secondo le regole mostrate da Cicerone*, Venise, 1556, in-8°. Plusieurs de ces ouvrages donnèrent lieu à des querelles littéraires ou à des accusations de plagiat et d'imposture; 5° son traité intitulé : *Il Duello regolato alle leggi dell' onore*, Venise, 1552, in-8°, lui attira une critique amère, intitulée : *la Faustina*, de la part du Muzio, qui avait aussi écrit sur le duel; Fausto y opposa une *Défense*, et cette guerre se prolongea pendant plusieurs années; 6° il publia en italien, Venise, 1543, in-8°, une traduction de la *Sforciade*, ou de l'*Histoire du duc de Milan, François Sforce*, écrite en latin par Simonetta, frère du célèbre ministre de ce duc; et n'ayant point nommé dans son titre l'auteur latin,

(1) La première médaille de Julia Paula que cite l'abbé Belley dans sa dissertation, porte la date de l'an 3 du règne d'Elagabale. Nous en possédons une qui est inédite, avec la date de l'an 2; ce qui pourrait faire remonter de quelques mois l'époque du mariage de cette princesse, telle qu'elle est fixée par l'abbé Belley. Voyez *Mémoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, Histoire, t. 42, p. 60.

on l'accusa d'avoir donné cette traduction comme un ouvrage original. Apostolo Zeno a fort bien répondu, dans ses notes sur Fontanini, que si le nom de Simonetta n'est pas au titre du livre, il est dans le privilége du sénat accordé à l'imprimeur (1). Il pouvait ajouter qu'une première traduction de la même histoire avait été faite et publiée par Landino plus de cinquante ans auparavant, Milan, 1490, in-fol., ce qui rend l'accusation de plagiat tout à fait absurde; 7° Fausto donna sous le nom de son véritable auteur une vie du fameux tyran de la Romagne, Ezzelino: *Vita è gesti di Ezzelino III da Romano, di Pietro Gerardo padovano suo contemporaneo*, Venise, 1544, in-8°; et l'on prétendit que ce nom d'auteur était supposé, et que Fausto n'avait publié sous ce voile que la traduction d'une vieille chronique latine. Apostolo Zeno vient encore ici à son secours, avec un ancien manuscrit de cette vie, lequel porte en tête et à la fin le nom de Pietro Gerardo, qui se déclare auteur de l'ouvrage et contemporain d'Ezzelino. Fausto n'avait fait qu'en réformer le style et le purger des expressions lombardes dont il était rempli. Il en publia une seconde édition, avec de nouvelles corrections et même plusieurs additions: *In molti luoghi accresciuta dove mancava nella prima*, Venise, 1552, in-8°; 8° dans un *Commentaire sur Pétrarque*, qu'il publia en 1532, Venise, in-4°, on l'a accusé d'avoir mis à contribution celui de Gesualdo, tandis que ce dernier ne parut pour la première fois que l'année suivante, Venise, 1533, in-4°; 9° on a encore du même auteur un traité du mariage des anciens : *Delle nozze, trattato in cui si leggono i riti, i costumi, l'instituti, le cerimonie e le solennità di diversi popoli antichi*, Venise, 1554, in-4°; un essai sur l'éducation du fils d'un prince, depuis l'âge de dix ans : *Infino agli anni della discrezione*, Venise, 1542, in-8°, et quelques autres écrits sur différents sujets. G—É.

FAUSTUS DE BYZANCE. *Voyez* POUSANT POSDOS.

FAUVEAU ou FULVIUS (PIERRE), poëte latin, naquit à Noaillé en Poitou, dans le 16e siècle. Il ne vit dans la culture des lettres qu'une occupation agréable, et ne chercha point à se faire de son talent un moyen d'acquérir de la fortune et de la réputation. Il était lié d'une amitié très-étroite avec Muret et Joachim du Bellay. Scévole de Ste-Marthe rapporte que ces trois poëtes ayant établi entre eux un concours, le prix en fut adjugé à Fauveau par Macrin. Il avait composé des poésies dans le goût antique dont on vantait la pureté de style et la finesse des pensées, et des tragédies dont Sénèque lui avait fourni le sujet, mais que ses amis trouvaient supérieures à son modèle. On n'a conservé des ouvrages de Fauveau que quelques petites pièces recueillies d'abord par Roland Betaulaud, son contemporain, et insérées ensuite dans le tome 1er des *Deliciæ poetarum gallorum* de Gruter. Fauveau mourut à Poitiers en 1562, non, comme on l'a répété d'après Ste-Marthe, du saisissement que lui causa la vue des désordres commis par les calvinistes, mais d'une maladie qui est la suite ordinaire du déréglement des mœurs. W—s.

FAUVEL D'OUDEAUVILLE. *Voyez* FERMANEL.

FAUVELET DU TOC (ANTOINE), secrétaire des finances de Monsieur, frère de Louis XIV, a publié : 1° l'*Histoire des secrétaires d'Estat, contenant l'origine, les progrès et l'établissement de leurs charges*, Paris, 1668, in-4°; elle commence à l'année 1547, où Henri II partagea l'administration du royaume entre quatre secrétaires, qui furent Bochetel, Clausse, de l'Aubespine et Duthier; mais on sait que ce ne fut que sous le règne de Charles IX que les secrétaires d'État commencèrent à signer pour le roi. Il y a des recherches dans cet ouvrage et des particularités qu'on ne trouve pas ailleurs; 2° *Histoire de Henri, duc de Rohan*, Paris, 1666; Cologne, 1667, in-12. Fauvelet a retouché le style de cet ouvrage, et en a signé l'épître dédicatoire; mais il en existe des manuscrits portant des initiales qui cachent le nom du véritable auteur, que l'on n'est pas encore parvenu à découvrir. W—s.

FAVARD (GUILLAUME-JEAN, baron DE L'ANGLADE), jurisconsulte, naquit à St-Florent, près d'Issoire, le 20 avril 1762. Destiné au barreau, il se nourrit d'études solides, et fut reçu avocat en 1785. Il n'exerça cette profession que jusqu'en 1792. Nommé commissaire national près le tribunal d'Issoire, il se distingua par sa modération, à une époque où le zèle des fonctionnaires publics était monté au plus haut degré de l'exagération révolutionnaire. Ses concitoyens apprécièrent une conduite aussi honorable, et, lors des élections de l'an 4, le choisirent pour leur député au conseil des Cinq-Cents. Il reçut d'eux un nouveau mandat, en l'an 7 (1799). Pendant tout le cours de cette période législative jusqu'au 18 brumaire, il s'occupa surtout des matières qui se rapportaient au droit civil. C'est ainsi qu'il prit part à toutes les discussions qui eurent pour objet le partage des successions et la successibilité des enfants naturels, les transactions pendant la dépréciation du papier-monnaie, les actions en rescision pour lésion d'outre-moitié, l'organisation du notariat, etc. Il fit en vain tous ses efforts afin d'obtenir la suspension des demandes en divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur et de caractère. Il fut plus heureux quand il réclama des adoucissements aux mesures de rigueur qui avaient été prises contre les ecclésiastiques déportés ou reclus. Lors de la mise en activité de la constitution de l'an 8, il fut appelé au tribunat, qu'il eut l'honneur de présider, et où ses connaissances en législation éclaircirent plus d'une fois la discussion préparatoire du Code civil. Quoique dans la suite il se soit toujours montré favorable au pouvoir, sa première coopération à ce grand ouvrage fut un acte d'opposition. Il parla contre le chapitre concernant la publication, les effets et l'application des lois. Son opinion rai-

(1) Ce privilége porte en effet expressément : *L'Historie sforzesche del Simoneta, tradutte per Sebastian Fausto.*

sonnée entraîna le vote du tribunat, qui prononça le rejet de la loi présentée. Il fut ensuite chargé avec Andrieux et Thiessé de soutenir ce vote devant le corps législatif qui, cette fois seulement, adopta le parti de la résistance, en déclarant à une faible majorité de trois voix qu'il ne pouvait donner son adhésion au projet du gouvernement. Si l'on ne comprit pas Favard parmi les tribuns qui furent éliminés les premiers de ce corps créé pour l'indépendance, c'est qu'on craignait encore plus cette minorité hostile à la tête de laquelle marchaient Benjamin Constant, Daunou, Chénier, Ginguené, etc. En 1804, Favard se prononça pour l'établissement de la monarchie impériale. Lorsque la campagne de 1805 eut été terminée par la bataille d'Austerlitz, il fit partie de la députation du tribunat qui alla féliciter le nouvel empereur. A son retour il proposa de frapper une médaille destinée à perpétuer le souvenir de la gloire du conquérant. Ces excursions dans le domaine de la haute politique ne détournaient pas Favard des travaux plus utiles du jurisconsulte. Il ne prit que ce titre modeste, en faisant paraître la même année sa *Conférence du Code civil avec la discussion particulière du conseil d'État et du tribunat, avant la rédaction définitive de chaque projet de loi*, par un jurisconsulte qui a concouru à la confection du Code, Paris, 1805, 8 vol. in-12. « Nous avons toujours marché, dit-il, ayant à la main les discussions particulières qui ont précédé l'adoption du Code Napoléon; par ce moyen nous nous sommes sévèrement attachés au texte de la loi et à la pensée du législateur. » Aussi doit-on regarder cette conférence comme un livre classique, et dont l'autorité pourrait être invoquée, ainsi que le furent autrefois les décisions des jurisconsultes romains qui ont pris ensuite le rang et la force des lois, à côté des constitutions des empereurs. Favard publia aussi une édition du *Code civil avec l'exposé des motifs, les rapports faits au tribunat, les opinions émises dans le cours de la discussion*, etc., Paris, 1804 et années suivantes, 10 vol. in-12. C'est le complément naturel de l'ouvrage précédent. Après la suppression du tribunat, il passa au corps législatif, où il fut appelé à présider la section de l'intérieur. Nommé, en 1809, conseiller à la cour de cassation, et maître des requêtes en 1813, il conserva ces places sous la première restauration et même après la seconde, quoiqu'il eût été envoyé par l'assemblée électorale de son département à la chambre des représentants. Il fit ensuite partie de la chambre de 1815, où il vota avec la minorité. Réélu après l'ordonnance du 5 septembre 1816, il appuya tous les projets du ministère et fut nommé conseiller d'État en service ordinaire, le 19 avril 1817. Douze ans plus tard il obtint une autre récompense de tant de services, par sa promotion à une place de président à la cour de cassation. Dans toutes les élections qui ont eu lieu depuis 1816 jusqu'en 1831, le suffrage de ses concitoyens l'a compris parmi les membres de la députation du Puy-de-Dôme (1). Il succomba, le 14 novembre 1831, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Chevalier de la Légion d'honneur depuis son origine, il avait été successivement revêtu du titre d'officier, de commandant du même ordre et créé baron en 1811. Peu d'hommes de nos jours ont fourni une carrière aussi laborieuse que Favard, et l'on a peine à concevoir que le magistrat et le législateur aient pu trouver encore assez de loisirs pour composer tant d'ouvrages utiles. Outre les deux publications déjà citées, on a de lui : 1° *Répertoire de la législation du notariat*, Paris, 1807, in-4°; 2e édition, 1829, 2 vol. in-4°; 2° *Manuel pour l'ouverture et le partage des successions, avec l'analyse des principes sur les donations entre-vifs, les testaments et les contrats de mariage*, Paris, 1811, in-8°. M. Dupin aîné, qui a rendu compte de ce manuel dans le *Moniteur* du 19 décembre 1811, relève surtout le mérite des tableaux généalogiques que l'auteur y a joints et qui font connaître d'un seul coup d'œil les degrés de parenté et la part successible des divers héritiers; 3° *Traité des priviléges et hypothèques*, Paris, 1812, in-8°; 4° *Institution sur l'organisation des huissiers*, par un magistrat, ibid., 1813, in-8°; 5° *Supplément au Code civil*, ou *Collection raisonnée des lois et décrets rendus depuis* 1789, *et qui se rattachent au Code civil, avec des notes explicatives*, ibid., 1821, 2 vol. in-12; 6° *Répertoire de la nouvelle législation civile, commerciale et administrative*, ibid., 1823-24, 5 vol. in-4°. Ce livre, d'une utilité généralement reconnue, présente dans un ordre parfait le dernier état de la législation et de la jurisprudence; on y trouve, dans un petit nombre de volumes, le résumé des connaissances pratiques les plus usuelles, mérite qu'on chercherait en vain dans certaines compilations indigestes que l'habileté des éditeurs a su mettre en crédit, mais qu'une appréciation plus équitable réduit aujourd'hui à leur valeur réelle. On regrette que Favard n'ait pas compris la législation criminelle dans son répertoire; elle n'y est traitée que par occasion et dans ses rapports avec les intérêts civils. 7° *Législation électorale, avec l'analyse des principes et de la jurisprudence sur cette matière*, Paris, 1830, in-8°. Nous ne pouvons mieux achever de faire connaître Favard qu'en rappelant ici le jugement qu'a porté de lui un de nos plus savants jurisconsultes (2) : « M. Favard n'est pas seulement initié au secret de la « législation, il est du petit nombre de ces hommes « précieux qui unissent la connaissance des af« faires à celle des lois. Dans tous ses ouvrages, « en même temps qu'on découvre les vues de « l'homme d'État on reconnaît aussi l'aptitude « du magistrat constamment appliqué aux affaires « privées. » L—M—X.

FAVART (CHARLES-SIMON), auteur dramatique,

(1) C'est à lui que ce département dut plusieurs établissements utiles, entre autres celui des bains du Mont-Dore. F LE.
(2) M. Dupin aîné (*loc. cit.*).

né à Paris le 13 novembre 1710, était fils d'un pâtissier en renom, qui se glorifiait d'avoir inventé les échaudés, et qui, dans ses moments de loisir, s'amusait à chansonner les mœurs du temps. Favart fit une partie de ses études au collége de Louis-le-Grand, et commença de bonne heure à faire des vers. Son coup d'essai, intitulé : *Discours sur la difficulté de réussir en poésie*, était loin d'annoncer un talent capable de surmonter cette difficulté ; mais il réussit un peu mieux dans son poëme de *la France délivrée par la Pucelle d'Orléans*, ouvrage qui lui valut un prix à l'académie des jeux Floraux. Favart, toutefois, n'eut de grands succès qu'au théâtre, particulièrement à l'Opéra-Comique et aux Italiens, où il donna plus de soixante pièces, presque toutes remplies d'esprit, de délicatesse et de gaieté. On distingue parmi ces jolies productions, *la Chercheuse d'Esprit, Acajou, la Fête du Château, Annette et Lubin* (il composa cette pièce si connue et si spirituelle en société, avec madame Favart et M. Lourdet de Santerre), l'*Astrologue de Village, Ninette à la Cour, Bastien et Bastienne, Isabelle et Gertrude, la Fée Urgèle, les Moissonneurs, l'Amitié à l'épreuve, la Belle Arsène, les Rêveries renouvelées des Grecs, etc.* Sa comédie de *Soliman II*, ou les *Trois Sultanes*, qui fut longtemps jouée aux Italiens, et qui est maintenant au répertoire du Théâtre-Français, prouve qu'il était en état de s'élever au-dessus du genre de l'Opéra-Comique. Ce n'est pas que cet ouvrage ne se ressente un peu du goût qu'on avait alors pour le jargon des boudoirs ; mais ce léger défaut, bien moins sensible dans les *Trois Sultanes* que dans les autres pièces représentées à la même époque, se trouve racheté par une grande intelligence de la scène, par des situations piquantes traitées avec art, et surtout par l'enjouement qui règne dans tout le dialogue, étincelant de traits ingénieux. On en peut dire autant de sa comédie de l'*Anglais à Bordeaux* (en un acte et en vers libres), composée ou plutôt improvisée à l'occasion de la paix de 1763. Favart, dont la fécondité était prodigieuse, voulut aussi s'élever au genre du grand Opéra ; il refit, pour l'Académie royale de musique, une de ses anciennes pièces, intitulée *Cythère assiégée* ; mais malgré tout le talent de Gluck, à qui il s'était associé, cette allégorie, d'un genre un peu libre, n'eut pas le succès qu'il en attendait. Le théâtre de l'Opéra-Comique, dont Favart était le plus ferme soutien, ayant porté ombrage aux Italiens, fut supprimé en 1745, et l'auteur de la *Chercheuse d'Esprit* se trouva trop heureux d'obtenir la direction de la troupe ambulante qui suivait en Flandre le maréchal de Saxe. « J'étais obligé, dit-il dans une de ses lettres, de « suivre l'armée, et d'établir mon spectacle au « quartier général. Le comte de Saxe, qui con« naissait le caractère de notre nation, savait qu'un « couplet de chanson, une plaisanterie, faisaient « plus d'effet sur l'âme ardente du Français que « les plus belles harangues. Il m'avait institué « chansonnier de l'armée ; et j'étais chargé d'en « célébrer les événements les plus intéressants. » Il faudrait trop d'espace pour rappeler ici les impromptus de tous genres que Favart eut occasion de faire pendant cette campagne, tantôt pour annoncer aux officiers de l'armée qu'ils allaient attaquer l'ennemi, tantôt pour féliciter ces braves des lauriers dont ils venaient de se couvrir. « A Tougres, la veille de la bataille de « Rocoux, dit l'auteur des *Anecdotes Dramatiques*, « le maréchal de Saxe donna ordre à M. Favart, « directeur de sa comédie, de faire un couplet de « chanson pour annoncer cet événement comme « une bagatelle dont le succès n'était pas même « douteux. Ce couplet fut fait tout de suite, entre « les deux pièces, et chanté par une actrice fort « aimable, sur l'air : *De tous les Capucins du Monde :*

Demain nous donnerons *relâche*,
Quoique le directeur s'en fâche.
Vous voir comblerait nos désirs.
On doit céder tout à la gloire ;
Nous ne songeons qu'à vos plaisirs,
Vous, ne songez qu'à la victoire.

« Ensuite on annonça, pour le surlendemain, *le* « *Prix de Cythère* et *les Amours grivois*, qu'on re« présenta effectivement comme un prélude des « réjouissances publiques, ce qui fit dire au camp « que le maréchal avait préparé le triomphe avant « la victoire. » Ce fut à cette époque que l'illustre vainqueur de Fontenoy et de Rocoux, épris d'amour pour madame Favart, essaya tous les moyens de vaincre les scrupules de cette charmante actrice, et alla même, dit la chronique, jusqu'à quelques abus d'autorité. Madame Favart fit d'abord, à ce qu'il paraît, une résistance héroïque. En vertu d'une lettre de cachet, on la sépara de son mari, qui prit la fuite, et on la renferma dans un couvent de province, où elle resta plus d'une année ;

Mais l'âme la plus ferme a ses jours de faiblesse.

Cette intéressante captive obtint la liberté de se rendre à Paris ; les persécutions dirigées contre l'honnête Favart cessèrent aussitôt ; et, loin de s'en féliciter, il n'en conçut, avec raison, que plus d'inquiétudes. De retour dans la capitale, où il se fixa, il se voua entièrement à la culture de l'art dramatique. L'abbé de Voisenon, avec lequel il se lia, et qui devint chez lui l'*ami de la Maison*, s'associa à quelques-uns de ses travaux. On ne peut nier que cet abbé n'ait réellement eu part à l'*Amitié à l'épreuve* et au *Jardinier supposé* ; il fit de légers changements, il ajouta quelques vers de sa façon à la jolie pièce des *Moissonneurs*, ainsi qu'à la *Fée Urgèle* ; mais ce fut à tort qu'on voulut dans le monde lui faire honneur des meilleurs ouvrages de son ami. « Favart, dit la Harpe, avait beaucoup « plus d'esprit que l'abbé de Voisenon ; mais il se « laissait bonnement protéger par celui qui, dans « dans le fond, lui devait sa petite réputation. » Ce ne fut qu'à la longue que l'on s'aperçut, en com-

parant les ouvrages imprimés de l'un et de l'autre, que ceux de Favart étaient tous de la même main et du même goût, c'est-à-dire faciles, délicats, naturels, tandis que les productions de Voisenon n'étaient guère remplies que de jeux de mots, de jargon et de faux esprit. En 1769, la Comédie italienne offrit à Favart une pension annuelle de 800 fr., en lui imposant l'obligation de donner au moins deux pièces par an, et de renoncer à travailler pour les autres spectacles. Blessé d'une proposition qui ressemblait plus à l'offre d'un marché qu'à un témoignage de reconnaissance, il le refusa noblement en disant : « L'honneur m'est « plus cher que l'argent; je ne sais pas vendre ma « liberté. » Les comédiens, un peu confus, lui accordèrent alors, sans condition, cette faible rente, dont il jouit tout le reste de sa vie. Il mourut le 12 mai 1792, des suites d'un catharre pulmonaire. De tous les auteurs qui ont travaillé pour l'Opéra-Comique, Favart est, sans contredit, celui qui a peint avec le plus de vérité et de sentiment les amours de village, et qui a le plus constamment uni la fraîcheur des idées, l'élégance, la flexibilité du style à la connaissance de la scène. Il n'était pas moins estimable par ses qualités sociales que par son talent; et l'extrême bonté avec laquelle il se laissait injustement dépouiller d'une partie de sa gloire littéraire fait assez l'éloge de sa modestie. On a publié en 1809 le *Théâtre choisi de Favart*, Paris, 3 vol. in-8°, et l'on a eu soin d'y donner la liste chronologique de tous ses ouvrages dramatiques; il a été réimprimé en 1813, sous le titre d'*OEuvres choisies* (précédées d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par Auger, Paris, 3 vol. in-18, et Paris, 1830, 3 vol. in-8°). Ses pièces de théâtre ont été réunies en 1763 en 8 volumes in-8° avec un frontispice imprimé pour chaque volume, et en 1772, par le même moyen, on forma les tomes 9 et 10 de cette collection. — Son fils, *Charles-Nicolas-Joseph-Justin* FAVART, né en 1749, mort le 1er février 1806, acteur du Théâtre-Italien, a donné aussi quelques pièces : le *Diable boiteux*, opéra-comique en un acte (1782); le *Déménagement d'Arlequin*, comédie en prose mêlée de vaudevilles (1783); *la Famille réunie*, 1791, in-8°; *les Trois Folies*, 1786; *le Mariage singulier*, 1787; les trois premières au moins sont imprimées. Il a aussi composé quelques poésies fugitives. En 1808, M. A.-P.-C. Favart, son petit-fils, et M. H.-F. Dumolard, publièrent un ouvrage en 3 volumes in-8° intitulé *Mémoires et Correspondance littéraire, dramatique et anecdotique de C.-S. Favart*. On y trouve des détails qui ont de l'intérêt; mais les éditeurs n'ont peut-être pas été assez difficiles dans le choix des poésies posthumes qu'ils y ont fait entrer. MM. Barré, Radet et Desfontaines ont fait représenter le 26 juin 1793 une petite comédie intitulée *Favart aux Champs-Elysées et son apothéose*. F. P—T.

FAVART (MARIE-JUSTINE-BENOITE DURONCERAY), épouse de Charles-Simon Favart, dont il vient d'être parlé, était une actrice célèbre par les grâces de son esprit et par l'extrême variété de ses talents. Elle naquit à Avignon le 15 juin 1727, et fut élevée à Lunéville. Son père et sa mère étaient attachés à la musique du roi de Pologne Stanislas. On dit que ce prince, protecteur éclairé des arts, eut la bonté de contribuer lui-même à l'éducation de la jeune Duronceray, qui avait annoncé de bonne heure les plus heureuses dispositions. Cette jolie personne vint à Paris avec sa mère en 1744, et débuta l'année suivante à l'Opéra-Comique, dont Favart était directeur. (Elle se faisait appeler alors mademoiselle *Chantilly*, et elle prenait le titre de première danseuse du feu roi de Pologne); ses succès furent très-brillants. On ne savait ce qu'il fallait le plus admirer en elle, de son talent pour la déclamation, ou de la beauté de son chant, ou des grâces piquantes de sa danse. Jaloux de la vogue prodigieuse qu'elle procurait à l'Opéra-Comique, les grands théâtres obtinrent la suppression de ce spectacle, et mademoiselle Chantilly se vit réduite à ne plus jouer que la pantomime; mais telles étaient les ressources de son talent qu'au lieu de perdre tous ses avantages dans un genre extrêmement ingrat et borné, cette actrice y augmenta sa réputation. Ce fut environ à cette époque qu'elle devint l'épouse de Favart. Peu de temps après, celui-ci ayant pris la direction d'une troupe de comédiens dont le maréchal de Saxe se faisait accompagner à l'armée de Flandre, madame Favart ne tarda pas à rejoindre son mari, dont elle était tendrement aimée et qu'elle payait de retour. Ce voyage eut des suites fâcheuses pour les deux époux. On peut voir à l'article précédent avec quel courage la femme d'un directeur de comédie résista pendant près d'un an aux poursuites amoureuses et aux persécutions d'un illustre maréchal de France...... Enfin madame Favart débuta aux Italiens (le 5 août 1749); elle fut reçue au mois de janvier 1752, et, peu de mois après, elle obtint une part entière. C'était surtout dans le rôle de *Roxelane* (de *Soliman II* ou les *Trois Sultanes*), que le talent souple et brillant de cette actrice charmait ou plutôt enivrait le public. Ce fut madame Favart qui, la première, osa sacrifier l'éclat de la parure à l'exacte observation du costume. Avant elle les soubrettes et les paysannes paraissaient sur la scène avec de grands paniers, la tête chargée de diamants et gantées jusqu'au coude. Dans *Bastienne* elle parut avec un habit de laine rayée, une chevelure plate, une croix d'or, les bras nus et des sabots, en un mot exactement telle qu'une simple villageoise. Cette nouveauté, approuvée par les uns, fut vivement critiquée par les autres; mais l'abbé de Voisenon ayant dit que « ces sabots-là « vaudraient de bons souliers aux comédiens, » la publicité donnée à ce prétendu bon mot acheva l'utile révolution que l'actrice avait commencée. Un des talents particuliers à madame Favart était d'imiter avec perfection l'accent de tous les étran-

gers et leurs diverses manières d'estropier le français. On raconte que s'étant un jour présentée aux barrières de Paris avec plusieurs robes de Perse, dont l'entrée était alors interdite, elle contrefit si bien le baragouin d'une dame étrangère que les commis la prirent pour telle, et en cette considération la laissèrent entrer sans payer. Madame Favart mourut le 20 avril 1772 (âgée de 45 ans) des suites d'une maladie longue et douloureuse qu'elle avait supportée avec une force d'âme et une sérénité extraordinaires. On rapporte que quelques instants avant l'heure fatale elle avait composé elle-même son épitaphe, et qu'elle l'avait mise en musique. Cette femme si vivement regrettée n'était pas seulement une actrice de premier ordre, elle joignait à cette qualité celle d'une femme pleine d'esprit et de saine philosophie. Sa bienfaisance était inépuisable comme sa gaieté. On a mis sous son nom le cinquième volume des Œuvres de son mari, ce qui fait que beaucoup de personnes la regardent réellement comme l'auteur d'*Annette et Lubin*, de *Bastien* et *Bastienne*, de *la Fête de l'Amour*, etc. Il n'est pas vrai pourtant qu'elle ait composé à elle seule ces jolis ouvrages; elle y a seulement travaillé avec Favart. L'abbé de Voisenon entrait aussi dans cette communauté; en sorte que, des ouvrages faits entre eux trois, on ne savait pas trop dans le public ce qui devait demeurer à chacun. Il ne serait pourtant pas difficile d'en faire la répartition. Selon toutes les apparences, la conception, les caractères, le style et le fonds du dialogue devaient être du mari; les saillies de gaieté, les traits naïfs et délicats viennent de la femme, et l'on ne peut guère reconnaître la part de l'abbé qu'à la recherche des jeux de mots et au clinquant du bel esprit. MM. Moreau et Dumolard ont donné un vaudeville intitulé *Madame Favart*, 1806, in-8°. F. P—T.

FAVART D'HERBIGNY (NICOLAS-REMI), général de division dans le corps du génie, né à Reims en 1735, et mort à Paris le 5 mai 1800. Admis dans le corps du génie en 1756, il était employé au Port-Louis en 1761, lorsque les Anglais avec une flotte considérable et deux cents bâtiments de transport chargés de troupes et de munitions assaillirent Belle-Isle. Plusieurs ingénieurs de différents grades reçurent ordre d'essayer d'y passer; la communication était tellement interceptée qu'aucune tentative ne réussit. Favart seul, avec cette perspicacité qui lui était particulière, imagine de s'embarquer à l'île de Groix, de gagner le large dans une chaloupe de pêcheurs, et avec un de ses camarades il aborde sur la côte de la mer Sauvage. Il eut la plus grande part à l'exécution des ouvrages extérieurs, qui, malgré le désagrément qu'il éprouva de les voir abandonner lâchement quelques jours après, arrêtèrent cependant l'ennemi plus longtemps que la place elle-même. Il se trouva à presque toutes les sorties; blessé grièvement à la mâchoire, ne prenant aucun aliment solide, les ordres de son commandant ne purent lui faire garder qu'un jour la casemate. Dans cette défense les ingénieurs étaient de service tous les jours, et n'avaient de repos que de deux nuits l'une. Enfin, après deux mois de ce service glorieux et pénible, Favart sortit par la brèche, ainsi que toute la garnison et du canon. Le tout fut ramené sur le continent avec les honneurs de la guerre. A la paix on l'envoya en Amérique, et il a servi pendant plusieurs années à la Martinique. De retour en Europe il fut chargé de la construction du fort de Château-Neuf près de St-Malo; il connaissait les inconvénients de ce poste, qui ne pouvait être que d'une médiocre utilité pour nous, et très-avantageux aux ennemis s'ils en étaient les maîtres. Cependant, forcé d'obéir à des ordres supérieurs, il développa dans l'exécution les vrais principes de l'art de fortifier. En 1782 on l'employa à la petite expédition de Genève; il fut chargé de tracer et de faire exécuter une parallèle appuyée d'un côté au lac et de l'autre au Rhône. Pendant qu'on faisait cet ouvrage, on construisait des batteries de brèche et de ricochet. Ce développement d'ouvrages fit une telle frayeur aux assiégés qu'on fut heureusement dispensé de leur faire du mal. Leurs portes nous furent ouvertes sans coup férir. Dans la révolution il s'est toujours montré vrai mais sage patriote. On ne peut l'accuser d'aucun excès ni lui reprocher aucune faiblesse. Au mois de juin 1792 il se trouvait commander la place de Neuf-Brisac et le camp qui était sur le glacis. Il y eut une insurrection affreuse; le général Favart rétablit l'ordre, sauva la vie de plusieurs personnes en exposant la sienne. Nous ne parlerons point de ses différents travaux dans les places, ni de la manière dont il a mis en état de défense toutes celles de l'Alsace; nous nous bornerons à dire qu'il possédait toutes les connaissances relatives à son art, et qu'il mettait dans l'exécution autant de promptitude que d'intelligence. Il a laissé des Mémoires sur la défense des côtes et sur les reconnaissances militaires. Un de ses vœux était de voir réaliser dans le corps l'usage des plans nivelés par des côtes, méthode si utile pour mettre sous les yeux d'un ingénieur le rapport des différentes hauteurs de tous les points d'un terrain, au lieu de ces profils qu'il appelait de longs rouleaux de papier, vraie pâture des ignorants. Il avait du goût et des connaissances en littérature, dans tous les arts dépendants du dessin et en histoire naturelle. C'est par erreur que le *Dictionnaire universel historique* de Chaudon et Delandine lui attribue un *Dictionnaire d'histoire naturelle qui contient les testacées*, Paris, 1775, 3 vol. petit in-8°. Cet ouvrage est de son frère (Christophe-Elisabeth FAVART D'HERBIGNY), chanoine de Reims, mort le 4 septembre 1793, âgé de 66 ans. J—B.

FAVELET (JEAN-FRANÇOIS), célèbre professeur en médecine à l'université de Louvain, naquit au fort de Perle, près d'Anvers, en 1674. A l'âge de sept ans il perdit son père et sa mère, qui ne lui laissèrent pour toute fortune que de vieux titres de

noblesse. Heureusement un ecclésiastique, son parent, le recueillit, et prit soin lui-même de sa première éducation. Il l'envoya ensuite au collége et à l'université, où le jeune Favelet justifia tant de soins par d'éclatants succès. A la fin de son cours de médecine, l'université de Louvain lui conféra le titre de *fisc-doyen*, distinction particulière à cette université, et qui ne s'y obtenait qu'après qu'un étudiant avait triomphé pendant trois mois de tous ses adversaires, dans les disputes publiques et solennelles. Le privilége attaché à cette charge était de présider, pendant trois mois de suite, à toutes les thèses publiques défendues devant l'université. Après ce triomphe, Favelet ayant achevé ses études théoriques, se livra tout entier à celles de la pratique de l'art de guérir; et ce ne fut qu'après avoir fréquenté pendant plus de quatre ans les hôpitaux, qu'il soutint sa thèse de *licencié*. Son zèle pour l'étude semblait s'accroître à mesure qu'il augmentait ses connaissances. Sa renommée lui valut la confiance publique, et lui fit obtenir successivement dans l'université la chaire de botanique, celle d'anatomie et de chirurgie, et enfin l'une des deux premières chaires de médecine. Favelet était consulté par tout ce qu'il y avait de considérable dans le Brabant. Il était le médecin de l'archiduchesse Elisabeth, gouvernante des Pays-Bas. L'Académie des sciences de Paris le comptait parmi ses associés. Favelet professait avec beaucoup d'éloquence, et faisait les opérations anatomiques et chirurgicales avec une grande habileté. Ce médecin était aussi recommandable par ses vertus que par ses talents. Naturellement bienfaisant, il obligeait avec une grâce et une délicatesse toutes particulières les personnes qui réclamaient ses services ou sa bourse. Favelet était rempli de charité pour les pauvres, auxquels il faisait l'aumône et donnait les secours de son art avec un zèle qui ne s'est jamais démenti. Il mourut à Louvain, le 30 juin 1743, laissant après lui une réputation d'habileté qui s'est conservée plutôt par tradition que par des ouvrages importants. Ce médecin n'a guère écrit que sur des questions de controverse, qui sont aujourd'hui dénuées d'intérêt. 1° *Prodromus apologiæ fermentationis in animalibus, instructus aliquot animadversionibus in librum de digestione nuper editum per clariss. virum, D. Hecquetium*, Louvain, 1721, in-12; 2° *Novarum, quæ in medicina à paucis annis repullularunt, hypotheseon Lydius Lapis*, Aix-la-Chapelle, 1737, in-12. On a réuni à la fin de ce traité plusieurs écrits polémiques de Favelet, adressés à de Villers, son collègue. Ce sont des critiques vives et piquantes contre des professeurs de Louvain. F—R.

FAVENTINUS (PAUL-MARIE), religieux dominicain, né à Faënza (1), dans le 16e siècle, fut envoyé par ses supérieurs en Arménie, où il rendit d'importants services à la religion. Ses talents lui méritèrent un accueil favorable du roi de Perse, et, avec l'agrément de ce prince, il établit de nouvelles missions chrétiennes, fit construire des églises, et les pourvut de tous les objets nécessaires au culte, qu'il racheta des mahométans. Sa vie exemplaire et ses discours opérèrent un grand nombre de conversions. Après un séjour de cinq ans dans l'Arménie, il revint à Rome vers 1620, et fut nommé l'un des supérieurs des missions de son ordre dans l'Orient. On ignore la date de la mort de Faventinus. Ce religieux a publié deux ouvrages spécialement destinés aux nouveaux convertis. Ce sont : 1° *Dottrina cristiana ove catechismo;* 2° *Miracoli per mezzo della santissima eucaristia et del Rosario della Madona operati*. Il avait rédigé le *Journal de son voyage dans l'Orient*, et il en présenta des copies au pape et au supérieur de son ordre; mais cet ouvrage n'a point été imprimé. W—s.

(1) Faënza, en latin *Faventia*, d'où ce religieux a pris le nom de *Faventinus*, le seul sous lequel il soit connu.

FAVEREAU (JACQUES), conseiller à la cour des aides, naquit en 1590 à Cognac, de parents nobles, et qui ne négligèrent rien pour son éducation. Il fit ses premières études à Paris, sous la surveillance d'Etienne Pasquier, l'ami de sa famille. Après qu'il eut achevé ses humanités, on l'envoya suivre les cours de l'université de Poitiers. Favereau avait montré dès son enfance un goût très-vif pour la poésie, et il y consacrait tous les moments qu'il pouvait dérober à ses devoirs. En 1613 on découvrit une statue de Mercure dans les fondations du palais du Luxembourg, et cet événement, qu'on remarquerait à peine aujourd'hui, excita la verve de Favereau et de plusieurs de ses camarades. Ils composèrent sur ce sujet un grand nombre d'épigrammes grecques, latines et françaises, que Favereau réunit en un volume, qu'il dédia à Pasquier. Après avoir pris ses grades, il vint exercer à Paris la profession d'avocat, et s'acquit en fort peu de temps la réputation d'un homme également intègre et savant. Il fut pourvu en 1617 d'une charge de conseiller à la Cour des aides, continua de partager son temps entre l'étude des lettres et ses devoirs, et mourut au mois de mai 1638, âgé seulement de 48 ans. Favereau était lié avec l'abbé de Marolles, et il lui donna l'idée des *Tableaux du temple des Muses*. Il avait fait graver des estampes pour cet ouvrage par les plus habiles maîtres de son temps, et voulait les accompagner de sonnets au nombre de cent, pour appeler ce livre l'ouvrage de *Cent sonnets*, faisant allusion au mot *sansonnet*. Je ne sais pourquoi, continue naïvement Marolles, car il montrait de l'esprit dans tout ce qu'il faisait. On a de lui : 1° *Mercurius redivivus, sive varii lusus de mercurii loculos manu præferentis simulacro*, Poitiers, 1613, in-4°. C'est le recueil dont on a parlé plus haut; 2° *La France consolée, épithalame pour les noces de Louis XIII*, Paris, 1625, in-8°; 3° *Icon Ludovici XIII*, 1633, *ad eundem protrepticon*, 1634, in-4°, et dans le recueil intitulé : *Palmæ*

regiæ Ludovico regi christianissimo erectæ ; 4° *le Gouvernement présent* ou *Éloge de Son Éminence* (le cardinal de Richelieu), in-8° de 66 pages. Cette satire, que l'on nomme aussi *la Miliade*, parce qu'elle est composée de mille vers, fut imprimée pour la première fois vers l'année 1633. Il y en a une seconde édition, dont le frontispice annonce des changements et des corrections; Paris, 1643, in-8°. Enfin elle a été insérée dans le *Tableau de la vie et du Gouvernement des cardinaux de Richelieu et de Mazarin*, Cologne, 1694, in-12. Gui Patin affirme que Favereau est l'auteur de cette pièce; mais malgré son assertion quelques personnes la croient de d'Estelan, fils du maréchal de St-Luc. W—s.

FAVIER (NICOLAS), né à Troyes, dans le 16e siècle, succéda à son père dans la place de conseiller au parlement de Paris, et obtint dans la suite la direction des monnaies du royaume. On ne peut indiquer l'époque de sa mort, et c'est seulement par conjecture qu'on la place vers 1590. Favier est auteur des ouvrages suivants : 1° *Figure et exposition des pourtraicts et dictons contenus ès médailles de la conspiration des rebelles de France, opprimée et éteinte par le roi le* 24 *août* 1572, Paris, 1572, in-8°. Ce volume est rare et curieux. On y trouve l'empreinte de la médaille frappée par l'ordre de Charles IX, pour perpétuer le souvenir de la St-Barthélemy. Elle a pour légende ces mots : *Virtus in rebelles;* et ceux-ci : *Pietas excitavit justitiam;* 2° *Discours sur la mort de Gaspard de Coligny, qui fut amiral de France, et de ses complices*, 1572, in-8°. Cette pièce, qui est écrite en vers, contient l'apologie du meurtre de Coligny; 3° *Recueil pour l'histoire de Charles IX, avec l'histoire abrégée de sa vie*, Paris, 1575, in-8°. C'est, dit Lenglet Dufresnoy, plutôt un panégyrique qu'une histoire. Il y a dans le même volume des pièces de Belleforest et de Sorbin. On remarquera que Favier, qui montrait tant de zèle contre les protestants, avait deux neveux conseillers au bailliage de Troyes, qui furent chassés de cette ville en 1589, pour avoir laissé paraître quelques penchants aux opinions dont leur oncle était l'ennemi si déclaré. — FAVIER (Claude), poëte français, qu'on croit de la même famille que le précédent, est auteur d'un poëme intitulé : *l'Adonis de cour, divinisé par douze Nymphes*, Paris, 1614, in-12. C'est une allégorie à la louange de Gaston, frère de Louis XIII; il y a, dit-on, de l'invention dans cet ouvrage, et quelques morceaux écrits agréablement. — FAVIER (Nicolas) assista, en qualité de procureur du roi, à la conférence de Courtray, qui avait pour objet de fixer les limites de la France d'après les bases arrêtées au congrès de Nimègue. Malingreau, procureur du roi d'Espagne, ayant publié un écrit dans lequel il prétendait prouver que la France exigeait au delà de ce qui lui avait été promis, Favier lui répondit avec beaucoup de force, et obtint ce qu'il demandait. Les *Actes* de la conférence de Courtray, imprimés en 1681, in-12, contiennent plusieurs autres pièces de Favier. Il a laissé en manuscrit un *Traité de la Régale*, conservé à la Bibliothèque impériale. W—s.

FAVIER (JEAN-LOUIS), célèbre publiciste, né à Toulouse vers le commencement du 18e siècle (1), succéda à son père, dès l'âge de 20 ans, dans l'emploi de syndic général des États de Languedoc; mais les désordres de sa jeunesse l'ayant bientôt conduit à la perte de sa fortune, l'obligèrent à se *démettre* de sa charge et non de la *vendre*, comme il a été dit à tort dans la 1re édition de cette Biographie. Les États lui accordèrent une gratification de 24,000 livres. On ne peut donc dire qu'il y eut *vente*, les États étant à cette époque dans l'usage d'accorder cette somme à ceux de leurs officiers qui se retiraient. Il est seulement probable que Favier fut engagé à se démettre par l'espoir ou par la promesse qu'il obtiendrait les avantages ordinaires. Forcé alors de se livrer à l'étude, il s'appliqua surtout à l'histoire et à la politique, et comme il était doué d'une mémoire prodigieuse, il acquit en peu de temps une parfaite connaissance des traités, des alliances, de la généalogie, des droits et des prétentions de toutes les maisons souveraines. Nommé secrétaire de M. de la Chétardie, ambassadeur à la cour de Turin, il porta plus loin ses connaissances sous les auspices de cet habile diplomate, et il ne tarda pas à être initié dans tous les secrets de l'ancienne politique européenne. M. de la Chétardie étant mort, Favier fut distingué par M. d'Argenson, pour lequel il rédigea avec un rare talent divers mémoires de la plus haute importance. Ce ministre lui rendit à son tour de très-grands services, et, plein de confiance dans son patriotisme, il lui dévoila tout entier l'ancien système politique de la France contre celles des puissances de l'Europe qu'elle devait regarder comme ses ennemis naturels. L'imagination de Favier fut vivement frappée d'une telle communication ; il embrassa avec passion les vues du comte d'Argenson, et il rédigea aussitôt, d'après ses instructions, un mémoire intitulé : *Réflexions contre le traité de* 1756 (entre la France et l'Autriche). Cet ouvrage est l'un des meilleurs qui aient paru sur la diplomatie de ce temps-là, et il doit encore être consulté par tous les hommes d'État. Il attira de nombreux ennemis à l'auteur, et lorsque d'Argenson quitta le ministère, Favier ne put conserver son emploi, ou du moins il cessa d'être employé ostensiblement. Il remplit différentes missions secrètes en Espagne et en Russie sous le ministère de M. de Choiseul. Le comte de Broglie, chargé alors par Louis XV de suivre une correspondance secrète avec les ambassadeurs de France auprès des différentes

(1) Favier devait être né en 1811, puisque, pourvu de la survivance de son père par délibération des États du Languedoc du 20 février 1727, et son père étant mort au mois de septembre 1731, il ne fut reçu dans l'exercice de la charge que le 9 décembre 1732; ce qui fait supposer qu'on attendit qu'il eût accompli l'âge de vingt et un ans qui était requis par les États pour l'exercice des charges de leurs officiers. Z.

cours, lui fit composer plusieurs mémoires, dans lesquels il développa de profondes connaissances; mais de tels services rendus au souverain contre le système et les instructions ostensibles du ministère exposèrent Favier à de très-grands dangers. Pressé un jour par le ministre, qui avait surpris quelques pièces de sa correspondance, le roi signa contre lui un ordre d'arrestation : mais ce prince eut à peine cédé aux instances des ennemis de Favier, qu'il lui écrivit de s'enfuir et de mettre ses papiers en sûreté. Favier se rendit en Angleterre et en Hollande, où il vécut dans la société des hommes les plus distingués par leur esprit et par leur rang. A la Haye, il vit beaucoup le prince Henri de Prusse, et il paraît qu'il lui fit des ouvertures importantes sur son système et sur ses missions diplomatiques. Quelque éloigné qu'il fût alors du foyer des grandes intrigues, il était loin de les avoir perdues de vue. On prétend même que, secondé par quelques cours étrangères, il contribua beaucoup à éloigner du ministère le duc de Choiseul, qu'il regardait comme la principale cause de sa disgrâce. Mais il ne put obtenir de rentrer en France, et il fut même encore poursuivi dans l'étranger par la haine des puissances contre lesquelles il avait écrit. On l'enveloppa dans une conspiration fabuleuse avec le baron de Bon, Ségur et Dumouriez; il fut enlevé à Hambourg et conduit à Paris comme perturbateur de la paix de l'Europe. Sa correspondance avec le prince Henri de Prusse fut considérée comme coupable, et on l'enferma à la Bastille, où il resta plusieurs années. Cependant le comte de Broglie, voyant dans les fers un défenseur aussi zélé des véritables intérêts de la France, écrivit au roi en 1773 : « ..... Tant d'esprit et tant de pauvreté, « tant de talents et tant de haines étrangères, « prouvent l'état de notre cabinet ; ils rappellent « ce que fut jadis Votre Majesté, et où ses alliés « l'ont conduite.... » Le comte de Broglie ajoutait à une défense aussi courageuse cet aveu encore plus remarquable de la part d'un homme de cour : « Si dans le dernier ouvrage que j'ai adressé à « Votre Majesté il se trouve quelques observations « utiles, elles appartiennent à un homme actuel- « lement destitué, proscrit et emprisonné. » Favier ne tarda pas à obtenir sa liberté; mais il ne put rentrer dans les emplois dont son goût extrême pour la dépense lui faisait un impérieux besoin. Dès lors il vécut libre et indépendant, n'ayant pour subsister d'autres ressources que ses talents. Connu de tous les hommes en place, il composait des mémoires sur les affaires du temps, et dissipait le fruit de son travail aussitôt qu'il l'avait reçu. L'argent épuisé, il revenait à l'étude; et ce fut ainsi qu'il passa la plus grande partie de sa vie, dans une perpétuelle alternative de misère, d'aisance, de privations, d'études et de dissipation. A l'avénement de Louis XVI, le comte de Vergennes, qui avait apprécié son mérite, lui fit donner 40,000 francs pour payer ses dettes, et une pension de deux mille écus. Comme l'âge avait amorti ses passions, il mena dès lors une vie plus réglée, ne conservant de ses anciens goûts que celui des plaisirs de la table. Il avait été distingué dans sa jeunesse par une belle figure, une taille avantageuse et une force de corps extraordinaire. Dans ses dernières années, il devint fort gros et il mangeait prodigieusement. Sentant les dangers d'une pareille méthode et menacé à chaque instant de mourir d'apoplexie, il disait en se levant, surpris et charmé d'avoir encore un jour à vivre : « Voilà une gratification extraordinaire. » Outre ses connaissances politiques, Favier avait une immense littérature et un talent distingué pour la poésie. Il fit, entre autres, des vers très-piquants contre Diderot et ses opinions philosophiques. « Il était né plaisant et railleur, dit « M. Senac de Meilhan, et aucun danger ne pou- « vait retenir l'intempérance de sa langue. » Le baron de *** lui dit un jour dans une explosion d'ambition : « Quand dans mon métier on n'est « pas ministre d'État à quarante ans, il faut se « brûler la cervelle. » Le lendemain dans un grand dîner le même personnage ayant été amené dans la conversation à dire qu'il avait quarante ans moins un mois, Favier lui cria d'un bout de la table à l'autre : « Monsieur le baron, amorcez ! » Un autre jour il se trouva à l'audience de Malesherbes, chargé de la direction de la librairie. Le livre de l'*Esprit* venait de paraître, et l'on sait que Malesherbes partageait alors les opinions philosophiques d'Helvétius. « Il est temps, dit ce magis- « trat, d'éclairer le monde. » Favier se retournant vers un de ses amis, lui dit : « Ce n'est pas avec « un bout de chandelle. » Après son retour de Chanteloup, M. de Choiseul l'ayant rencontré dans la galerie de Versailles, lui dit très-haut et assez sèchement : « Favier, vous avez écrit contre moi. « — Cela est vrai, monsieur le duc, reprit-il aussi- « tôt, mais vous étiez encore en place. » Favier est mort à Paris le 2 avril 1784. M. de Ségur a recueilli une partie de ses œuvres dans l'ouvrage intitulé : *Politique de tous les cabinets de l'Europe pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI*, 1793, 2 vol. in-8°; ibid., 3 vol., 1802, 3e édition, avec beaucoup de notes et observations de l'éditeur. On y trouve entre autres *les Conjectures raisonnées sur la situation actuelle de la France dans le système politique de l'Europe*, etc., *ouvrage dirigé par le comte de Broglie, exécuté par Favier, et remis à Louis XV dans les derniers mois de son règne* (16 avril 1773). Ce travail a terminé la fameuse correspondance secrète de Louis XV; c'est le seul monument qui en reste avec les pièces authentiques imprimées dans la même collection. La plupart des écrits de Favier ont été publiés sans nom d'auteur : 1° *le Spectateur littéraire sur quelques ouvrages nouveaux*, Paris, 1746, in-12; 2° *Essai historique et politique sur le gouvernement présent de la Hollande*, Londres (Paris), 1748, 2 vol. in-12; 3° *le Poëte réformé*, ou *Apologie pour la Sémiramis*

de Voltaire, Amsterdam, 1748, in-8°; 4° *Mémoires secrets de milord Bolingbroke, traduits de l'anglais avec des notes historiques*, Londres (Paris), 1754, in-8°; 5° *Doutes et questions sur le traité de Versailles, entre le roi de France et l'impératrice-reine de Hongrie*, Londres (Paris), 1778, in-8°, réimprimé en 1791 avec le nom de l'auteur; 6° *Lettres sur la Hollande*, la Haye, 1780, 2 vol. in-12 (1). Enfin il a concouru avec Fréron, J.-J. Rousseau, l'abbé Arnaud, Suard et autres, à la rédaction du *Journal étranger*. M—D j.

FAVIER DU BOULAY (HENRI), né à Paris en 1670, après avoir terminé ses études, entra dans l'ordre de St-Benoît de la Congrégation de Cluny. Son talent pour la chaire l'ayant fait connaître d'une manière assez avantageuse, ses supérieurs le firent revenir à Paris, où il prêcha plusieurs fois dans des circonstances remarquables. L'impossibilité où il était, à raison de ses études, de suivre exactement la règle de son ordre, lui fit demander sa sécularisation; il l'obtint, et fut pourvu presque en même temps du prieuré de Ste-Croix de Provins. L'abbé Favier mourut à Paris, le 31 août 1753, à l'âge de 83 ans. On a de lui: 1° *Lettre d'un abbé à un académicien, sur le Discours de Fontenelle relatif à la prééminence entre les anciens et les modernes*, Paris, 1699; 2e édition, Rouen, 1703, in-12; 2° *Oraison funèbre du duc de Berry*, Paris, 1714, in-4°; *de Louis XIV*, prononcée à la cathédrale de Metz, Metz, 1715, in-4°; et dans le *Recueil des Oraisons funèbres* de ce prince, Paris, 1716, 2 vol. in-12. 3° *Épîtres en vers à Racine fils, au sujet de son poëme de la Grâce*, Paris, 1724, 1730, in-8°; 4° *Trois lettres au sujet des choses surprenantes arrivées à St-Médard, en la personne de l'abbé Bescherand*, 1731, in-4°. 5° *l'Histoire universelle de Justin, traduite en français*, Paris, 1733, 2 vol. in-12. Le succès de cette traduction s'est longtemps soutenu; cependant l'abbé Paul, qui en a donné une plus récente, dit que celle de Favier est incorrecte, traînante et peu fidèle en bien des endroits. W—s.

FAVIÈRES (ETIENNE-GUILLAUME-FRANÇOIS de) poëte et auteur dramatique, ancien conseiller au parlement de Paris, né vers 1755, mourut le 18 mars 1837. On lui doit: 1° *Mauvaise tête et bon cœur*, comédie en trois actes et en prose, Paris, 1790, in-8°; 2° *Les espiègleries de garnison*, comédie en trois actes, Paris, 1791, in-8°; 3° *Paul et Virginie*, comédie en 3 actes et en prose, Paris, 1791; nouvelle édition, Paris, 1824, in-8°; 4° *Lisbeth*, drame lyrique en 3 actes et en prose, Paris, 1797, in-8°; 5° *Elisca, ou l'amour maternel*, drame lyrique en 3 actes et en prose, Paris, an 7 (1799), in-8°; 6° *Fanny Morna*, drame lyrique en 3 actes et en prose, Paris, an 8 (1800), in-8°; 7° *Hermann et Verner ou les militaires*, fait historique en 3 actes, Paris, 1803, in-12; 8° *Les trois hussards*, comédie lyrique en 2 actes et en prose, Paris, 1804, in-8°; 9° *Le Grand-père ou les deux âges*, comédie en un acte, Paris, an 14 (1806), in-8°; 10° *Jean et Geneviève*, opéra-comique en 1 acte, Paris, 1810, in-8°, représenté dès 1792; 11° *Elisca ou l'habitante de Madagascar*, drame lyrique en 3 actes, Paris, 1812, in-8°: 12° *Monfort ou comme on aimait jadis*, poëme en 12 chants et en vers, Paris, 1789, in-8°; 2e édition; Paris, 1836, in-8°; 13° *Poésies diverses*, Paris, 1837, in-8°; 14° plusieurs autres pièces de théâtre faites en collaboration avec divers auteurs. Quérard lui attribue à tort dans la *France littéraire* des poésies latines imprimées dans le 14e volume des *Amusements du cœur et de l'esprit;* et dont la plus importante est intitulée: *l'Éloge du printemps;* ces pièces sont de FAVIÈRES (*Étienne-Guillaume*), son père, mort le 8 juin 1772, qui avait été de même conseiller au parlement de Paris (*voy.* BARBIER, *Examen critique*, t. 1, p. 327-328). Z—D.

FAVILA, roi d'Asturie et de Léon, fils de don Pélage, monta sur le trône en 737. Loin d'imiter les vertus de son père et d'avancer ses conquêtes sur les Maures, il ne dut la tranquillité de ses États, peu affermis encore, qu'à la division qui régnait parmi ces derniers. Il ne fut qu'un fantôme de roi, ne s'occupant que de plaisirs, dans lesquels il menait la vie la plus désordonnée. Favila aimait passionnément l'exercice de la chasse. Il y trouva la mort. Un jour, s'étant écarté de sa suite, il fut attaqué et dévoré par un ours. Les Espagnols regardèrent cet événement comme une punition du ciel due aux excès qui l'avaient rendu méprisable à ses propres sujets. Il ne régna que deux ans. N'ayant pas laissé d'enfant, don Alfonso, son beau-frère, dit *le Catholique*, lui succéda en 739. B—s.

FAVIN. *Voyez* FAVYN.

FAVOLI (HUGUES), né à Middelbourg, en 1523, d'un père pisan, d'une mère zélandaise, après avoir fini ses basses classes dans sa ville natale, fut envoyé continuer ses études à Padoue, et s'y appliqua à la philosophie et à la médecine. En 1545, il voyagea à Rome et à Venise, et rencontra dans la dernière de ces villes l'ambassadeur que Charles-Quint envoyait auprès de la Porte Ottomane. Celui-ci y emmenait, comme son secrétaire de légation, Matthieu Laurin, de Bruges, ancien condisciple de Favoli. Laurin obtint de l'ambassadeur l'admission de Favoli au voyage de Constantinople. Favoli, en s'en retournant, visita quelques îles de la Grèce, et revint l'hiver suivant à Venise, d'où il se rendit dans les Pays-Bas. La ville d'Anvers le nomma son médecin pensionnaire vers 1563, et il y mourut en 1585, âgé de 62 ans moins deux jours. L'épitaphe en trois distiques latins qu'il s'était faite dans sa dernière maladie fut gravée sur sa tombe, dans le cimetière de la cathédrale. A côté de la médecine, Favoli cultivait avec affection les muses latines. Son principal ouvrage est une Description en vers latins de son

(1) Suivant Barbier, *Examen critique*, t. 1, p. 327, les *Lettres sur la Hollande* seraient non de Favier, mais de M. Pilati de Tassulo. E. D—s.

voyage à Constantinople, sous le titre de *Hodoeporici Byzantini, libri III*; il l'a dédié au cardinal de Granvelle, Louvain, 1563, in-8°; la facture des vers n'est généralement pas mauvaise. Cette relation se trouve réimprimée, avec quelques retranchements, dans le recueil de voyages en vers latins que Nicolas Reusner a publié à Bâle, en 1580, in-8°. On a encore de Favoli: *Enchiridion orbis terrarum, carmine illustratum*, Anvers, 1585, in-4°, et une brochure où il examine *quomodo Deus locutus sit cum prophetis*. M—ox.

FAVORINUS, d'Arles, acquit un rang distingué parmi les écrivains grecs de la fin du premier siècle de notre ère et du commencement du second. Rome et la Grèce applaudirent souvent ses improvisations brillantes, et l'on dit qu'ami de Plutarque, il pouvait rivaliser avec le philosophe de Chéronée pour le nombre et la variété de ses compositions. Cependant, par une fatalité singulière, aucun de ses ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous, et nous sommes réduits à nous en rapporter aux éloges de ses contemporains. C'est peut-être une raison de plus de recueillir avec soin leurs témoignages et de défendre autant que possible de l'oubli un nom qui a jeté quelque éclat sur la Gaule. Arles, patrie de Favorinus, n'était pas une des colonies de Phocée; mais elle était voisine de Marseille, et probablement Favorinus avait puisé la connaissance du grec dans les écoles de cette Athènes de l'Occident, où les Romains allaient alors s'instruire comme dans la ville de Minerve, et qui avait rendu les Gaulois *Philhellènes*, selon l'expression de Strabon. On voit dans les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle que Favorinus était également consulté sur les difficultés du latin et du grec. Possédant à fond ces deux langues, il justifiait l'épithète de *Trilinguis* que Varron donne à Marseille. Combien il serait intéressant pour nous d'avoir des détails sur les écoles d'où sortirent de pareils maîtres! Il est à regretter que Philostrate, qui a laissé dans les Vies des sophistes une notice sur Favorinus, ne nous ait rien dit à ce sujet; mais il s'arrête sur une particularité de sa conformation physique qui ne fut pas, il est vrai, sans influence même sur sa carrière littéraire. Favorinus était, disait-on, androgyne, ou du moins le son féminin de sa voix et l'absence de barbe le firent passer pour eunuque. Un philosophe sans barbe était alors comme au siècle dernier un médecin sans perruque. Favorinus fut en butte, de la part de ses rivaux, aux plus amères plaisanteries. Peut-être est-ce là ce qui, le tenant en dehors des écoles, l'empêcha de devenir un des successeurs de Platon, et causa la perte de ses œuvres. On dit qu'en dépit des apparences, Favorinus dans sa jeunesse avait eu des passions vives, et qu'il eut même à soutenir un procès scandaleux contre le mari d'une dame romaine, personnage consulaire. Dans la suite, il disait: « Il y a dans « ma vie trois choses étranges: étant Gaulois, de « parler grec; eunuque, d'être accusé d'adultère; « et de vivre étant mal avec l'empereur. » Ce dernier mot avait trait à ses différends avec Adrien, qui avait la manie de s'entourer de philosophes et de grammairiens, d'argumenter contre eux, mais ne pardonnait pas à qui l'emportait sur lui. Favorinus, qui passait pour un des plus distingués parmi les littérateurs et les philosophes du temps, au nombre desquels se trouvait pourtant Epictète, était admis dans cette dangereuse familiarité. Un jour que l'empereur avait critiqué certaine expression de Favorinus, susceptible d'être défendue par des exemples classiques, on parut surpris qu'il eût si facilement cédé. Comment, dit-il en riant, ne dois-je pas regarder comme le plus savant des hommes celui qui commande à trente légions? Quelques propos de ce genre, qui furent répétés, lui aliénèrent tout à fait l'esprit d'un prince non moins jaloux de sa réputation d'homme de lettres et d'artiste que de celle de législateur et de bon général. A quelque temps de là, Favorinus, nommé pontife dans sa patrie, sollicita les immunités et dispenses qu'on accordait aux philosophes. Mais, informé que l'empereur se disposait à lui contester publiquement ce dernier titre, et voulant éviter un échec, il dit que l'ombre de son maître, Dion Chrysostome, lui était apparue et lui avait remontré qu'un homme n'est pas né pour lui seul, et se doit à sa patrie; que d'après cet avis il acceptait les charges qui lui étaient imposées. Il s'épargna ainsi la manifestation publique du mauvais vouloir d'Adrien. Informés néanmoins de cette défaveur, les Athéniens, et surtout ceux qui occupaient des emplois, dit Philostrate, s'empressèrent d'abattre la statue de bronze qui naguère avait été élevée au rhéteur gaulois. En apprenant cette injure, il dit tranquillement: « Il eût été à souhaiter que les « Athéniens s'en fussent pris de même à quelque « statue de Socrate, au lieu de lui faire boire la « ciguë. » Favorinus ne montra pas autant de philosophie dans une autre circonstance où son amour-propre était intéressé. Il s'agissait de la palme de l'éloquence, longtemps disputée entre Polémon et lui. Tous les deux avaient reçu des leçons de Dion Chrysostome, et recueilli les suffrages des principales villes d'Ionie; Ephèse était pour Favorinus, et Smyrne pour son rival. A Rome ce grand débat partageait les consuls et leurs familles. Lorsque Favorinus parlait en public, ceux mêmes qui ne comprenaient pas le grec venaient l'entendre, comme ils auraient écouté l'harmonie d'un concert, tant il y avait d'art dans son débit et de charme dans le timbre singulier de sa voix! Après avoir déployé toute leur éloquence, les deux rivaux en vinrent à s'attaquer dans des écrits dont malheureusement l'acrimonie fit tort à eux-mêmes et à leur profession. Le souvenir de ce débat était encore récent, quand Lucien écrivit son dialogue intitulé *l'Eunuque*, où il raconte avec tant de mordant une dispute entre philosophes, et où, sous le nom de Bagoas, *le soi-disant eunuque*, il paraît avoir voulu désigner Favorinus; ailleurs il le

nomme en toutes lettres et n'épargne pas davantage les épigrammes. Le reste de la vie du sophiste d'Arles ne fut signalé que par les nombreux ouvrages qu'il publia et dont nous allons indiquer les principaux. Il mourut vers les dernières années du règne d'Adrien, léguant sa maison de Rome et sa bibliothèque au célèbre Hérode-Atticus, qui l'appelait ordinairement son père et son maître (*voy.* Hérode-Atticus). Les auteurs anciens citent de Favorinus des *Mémoires*, en plusieurs livres, où Diogène de Laërte a souvent puisé pour les vies des philosophes;—un traité de la *Philosophie d'Homère;—sur Platon;—sur Socrate et sa science de l'amour;—Alcibiade;—sur la ville de Cyrène;—un livre de sentences* (Gnomologica);—*à Epictète;—sur la manière de vivre des philosophes;—sur l'Académie*. Il avait donné pour titre à ce dernier ouvrage le nom de *Plutarque*. De son côté, ce philosophe avait adressé à Favorinus un livre qui ne nous est pas parvenu, et peut-être est-ce lui qui figure parmi les interlocuteurs de ses *Propos de table*. Au dire d'Aulu-Gelle, grand admirateur de Favorinus, un de ses meilleurs ouvrages, c'étaient ses *Discours pyrrhoniens*, en dix livres. L'incertitude des sciences était devenue la thèse favorite de ce siècle. Rien n'était plus propre à faire briller l'érudition variée, le talent flexible de notre sophiste, qui savait au besoin défendre le pour et le contre et ne reculait pas devant un paradoxe. On avait fort applaudi, par exemple, ses *Eloges de Thersite et de la fièvre quarte*. *Les apparences* (et pour les sceptiques tout n'était qu'apparences) lui avaient aussi fourni le sujet et le titre de trois livres, auxquels Galien dans sa jeunesse répondit avec vivacité dans un discours *Sur la meilleure méthode d'enseignement*. On ne doit pas être surpris de voir un sectateur de l'Académie, comme l'était Favorinus, soutenir le pyrrhonisme. Les deux sectes étaient alors à peu près confondues, et la seule différence entre elles, dit plaisamment Aulu-Gelle, était que les académiciens *affirmaient* qu'il fallait *douter*, tandis que les vrais sceptiques *doutaient* de la nécessité *du doute*. A défaut des *Discours pyrrhoniens* de Favorinus, on peut prendre une idée de cette doctrine dans les *Hypotyposes* de Sextus Empiricus, auteur postérieur de quelques années, et que l'on peut d'autant plus soupçonner d'avoir suivi Favorinus qu'il garde le silence sur son ouvrage. Un des chapitres de Sextus est consacré à faire voir la vanité de la science des astrologues, et nous avons sur ce même sujet un discours de Favorinus, ou du moins sa traduction latine par Aulu-Gelle. Ce morceau plein de sens et d'une logique pressante montre un esprit supérieur aux préjugés de son siècle; et, bien qu'une pareille question n'en soit plus une pour nous, les raisonnements de Favorinus se font encore lire avec plaisir, comme la fable de l'astrologue de la Fontaine. Un autre discours, rapporté de même par Aulu-Gelle, et dont le sujet a conservé pour nous plus d'intérêt, traite du danger de confier ses enfants à des nourrices mercenaires. Ce morceau, supérieur à celui qu'on lit dans le Traité de l'éducation des enfants, attribué à Plutarque, peut être comparé aux pages éloquentes inspirées à l'auteur d'Émile. Aulu-Gelle ajoute : « Voilà ce que « j'ai entendu dire en grec par Favorinus; et pour « l'utilité commune j'ai rapporté ses pensées au- « tant que ma mémoire me l'a permis; mais pour « les agréments du style, son abondance, sa ri- « chesse, toute l'éloquence latine pourrait à peine « les rendre; et, quant à moi, j'en suis incapa- « ble. » Nous ne citerons plus de Favorinus que ses *Matériaux d'histoire universelle*, où cet auteur, *memoriarum veterum exsequentissimus*, dit Aulu-Gelle, avait déposé le fruit de ses lectures. Le temps était passé des véritables histoires, de celles où un Hérodote, un Thucydide, un Polybe, consignaient leurs propres observations. La littérature grecque était devenue si riche, qu'il fallait, comme aujourd'hui, résumer, compiler. Diodore avait ouvert cette voie dans sa *Bibliothèque historique*. Il eut de nombreux imitateurs, qui, se copiant et s'abrégeant l'un l'autre, s'effacèrent successivement. Diogène de Laërte a souvent puisé dans l'histoire universelle de Favorinus, mais avec conscience, en le citant. Élien, qui, suivant l'exemple de Favorinus, avait adopté la langue grecque, a pu lui faire des emprunts pour ses *Histoires diverses*. Enfin, une partie de cet ouvrage avait passé dans le troisième livre des extraits (*Eclogæ*) de Sopater, dont nous n'avons plus que l'analyse par Photius. C'est aussi dans une autre compilation, celle de Jean Stobée, que nous trouvons les seuls fragments originaux de Favorinus que nous puissions citer; ils contiennent quelques pensées morales assez heureusement exprimées. Du reste, la perte de ses ouvrages ne doit inspirer ni prévention ni surprise. Si quelque chose doit étonner, c'est que nous possédions encore autant d'ouvrages de l'antiquité, malgré l'indifférence ou l'aversion des chrétiens de l'âge suivant pour les livres profanes, malgré tant d'incendies de bibliothèques et de chances de toute espèce auxquelles les manuscrits étaient exposés. Selon Strabon, il s'en est fallu peu que les œuvres d'Aristote, qui depuis exercèrent un si grand empire sur l'esprit humain, ne restassent ensevelies en partie chez les héritiers de Théophraste. Nous sommes loin de prétendre établir un parallèle entre les écrits d'Aristote et ceux de Favorinus. Cependant, à en juger par les éloges de son siècle et par les fragments qui nous en restent, ses œuvres historiques et philosophiques auraient été pour nous un monument de gloire nationale. B—n—t.

FAVORINUS (Varinus ou Guarino, plus connu sous le nom de), philologue et lexicographe du 16e siècle, était né dans un château de la paroisse de Favera, près de Camerino, ville capitale de l'Ombrie, et c'est par allusion au nom de sa patrie qu'il prit celui de *Favorinus*, pour se distinguer des *Guarino* de Vérone. Quant au surnom de *Ca-*

mers, qu'il mettait lui-même en tête de ses ouvrages, et que l'on a pris pour son nom, il paraît une simple abréviation de *Camerinensis*, ou plutôt que c'est *Camers*, *Camertis*, et non *Camerinensis*, qui signifie en latin un homme né à Camerino. Ce savant fut disciple de Jean Lascaris et d'Ange Politien; il entra fort jeune dans la congrégation de St-Sylvestre, de l'ordre de St-Benoît, obtint en 1512 la direction de la bibliothèque des Médicis à Florence, et fut nommé en 1514 à l'évêché de Nocéra, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en 1537. Il avait été l'un des précepteurs de Jean de Médicis, qui devint pape depuis sous le nom de Léon X, et la gloire d'avoir contribué à une pareille éducation n'est pas le titre le moins honorable de Favorinus. Son principal ouvrage est intitulé : *Magnum ac perutile Dictionarium quod quidem Varinus Phavorinus Camers nucerinus episcopus ex multis variisque auctoribus in ordinem alphabeti collegit.* La première édition, qui parut à Rome en 1523, chez Zacharie Calliergi, est la plus recherchée des curieux, quoiqu'elle soit la moins complète. Celle de Bâle, 1538, est corrigée de quelques fautes et enrichie de deux *Index*. La meilleure de toutes a été publiée à Venise, en 1712, in-fol., avec de nombreuses augmentations, faciles à faire dans l'état où était parvenue dès lors la lexicologie grecque. Ce livre, très-utile sans doute à une époque où l'on n'avait pour se diriger dans cette partie des études littéraires que deux ou trois compilations fort imparfaites des anciens, a perdu quelque chose de son importance depuis que la science s'est perfectionnée; mais il est loin de mériter le mépris qu'en a fait Maussac, contre l'opinion de Canter et de Camérarius. Favorinus avait coopéré avec Ange Politien, son maître, Charles Antinori, Urbain Bolzano et Alde Manuce l'Ancien, à l'édition du *Thesaurus cornucopiæ et horti Adonidis* que ce dernier donna à Venise en 1496. On lui doit aussi une traduction latine des sentences ou Apophthegmes de Stobée, imprimée pour la première fois à Rome, 1519, in-8°, souvent réimprimée, selon Fabricius, et particulièrement à Cracovie, avec des corrections de Wenceslas Sobeslaviensis. Il est probable que cette traduction fut faite sur un manuscrit, l'édition *princeps* de Stobée n'étant pas antérieure de plus d'un an à la mort de Favorinus. N—R.

FAVORITI (AUGUSTIN), l'un des poëtes de la Pléiade latine qui brillait en Italie dans le 17e siècle (1), naquit à Lucques en 1624. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il vint à Rome, où ses talents lui méritèrent bientôt d'illustres amis. Le cardinal Fabio Chisi, depuis pape sous le nom d'Alexandre VII, se déclara l'un des premiers son protecteur, et ne cessa de lui donner des marques de son affection. Honoré de la charge de secrétaire du sacré collége, il fut presque constamment employé dans les affaires importantes, et mourut le 13 novembre 1682. Comme le chancelier Bacon, Favoriti ne pouvait supporter l'odeur de la rose. Il ne faisait par jour qu'un seul repas, et si frugal, qu'on était surpris qu'il pût vivre avec un pareil régime. Faisant allusion à *Leone* Allacci et Christ *Lupo*, ses amis, deux zélés défenseurs de la foi catholique, il disait en plaisantant qu'il vivait dans un siècle bien merveilleux, puisqu'on y voyait un lion et un loup défendre le troupeau que leurs semblables sont habitués à dévorer (*voy.* la *Biblioth.* de Fontanini, t. 1, p. 463). Il était membre de l'Académie des *humoristes*. Nourri de la lecture des anciens, il se montra souvent l'égal de ses modèles. Ses poésies ne sont pas moins remarquables par le naturel et la force des pensées que par l'élégance et la clarté du style; elles ont été recueillies avec celles des autres poëtes de la Pléiade, sous ce titre : *Septem illustrium virorum poemata*. L'édition d'Amsterdam, 1672, in-8°, sortie des presses d'Elzevir, est d'une beauté admirable. A la suite de ses vers, on trouve deux *Oraisons funèbres*, prononcées par Favoriti devant le conclave, l'une d'Alexandre VII, son bienfaiteur, et l'autre de Clément IX. Une grande partie de ses œuvres poétiques a été réimprimée dans les *Carmina illustr. poetar. italor.*, t. 4, p. 208-51. Il est encore auteur d'une *Vie* de Virginio Césarini, qu'on trouve à la tête de ses poésies (*voy.* CÉSARINI). W—s.

FAVRAS (THOMAS MAHI, marquis de), né à Blois en 1745, entra au service dans les mousquetaires, et fit avec ce corps la campagne de 1761; il fut ensuite capitaine et aide-major dans le régiment de Belsunce, puis lieutenant des suisses de la garde de Monsieur, frère du roi; il se démit de cette charge, en 1775, pour se rendre à Vienne, où il fit reconnaître sa femme comme fille unique et légitime du prince d'Anhalt-Schauenbourg. Il commandait une légion en Hollande lors de l'insurrection contre le stathouder, en 1787. Avec une tête ardente et fertile en projets, Favras ne cessait d'en proposer dans toutes les circonstances et sur tous les objets. Il en avait présenté un grand nombre sur les finances; et au moment de la révolution il en présenta sur la politique qui le rendirent suspect au parti révolutionnaire. On sait que dans l'état d'exaltation où se trouvaient alors les esprits, il suffisait aux meneurs de désigner une victime pour qu'il lui devînt impossible d'échapper à la fureur populaire. Favras fut accusé, dans le mois de décembre 1789, « d'avoir « tramé contre la révolution; d'avoir voulu intro- « duire la nuit dans Paris des gens armés, afin « de se défaire des trois principaux chefs de l'ad- « ministration; d'attaquer la garde du roi; d'en- « lever le sceau de l'État, et même d'entraîner le « roi et sa famille à Péronne. » Arrêté par ordre du comité des recherches de l'Assemblée nationale, il fut traduit au Châtelet, où il se défendit avec beaucoup de calme et de présence d'esprit,

(1) On peut consulter sur cette Pléiade l'art. de *Ferd.* FURSTEMBERG.

repoussant avec force les accusations portées contre lui par les sieurs Morel, Turcatti et Marquié. Ces témoins déclarèrent avoir reçu de lui la communication de son plan, qui devait être exécuté par 12,000 Suisses et 12,000 Allemands qu'on devait réunir à Montargis, pour de là marcher sur Paris, enlever le roi et assassiner MM. Bailly, La Fayette et Necker. Il nia la plupart de ces faits, et déclara que les autres n'avaient de rapport qu'à la levée d'une troupe destinée à favoriser la révolution qui se préparait dans le Brabant. Les mêmes témoins ayant dit qu'il devait se servir des chevaux des écuries du roi pour monter un corps de cavalerie, il déclara « que, se trouvant à « Versailles le 5 octobre, il s'était rendu à l'Œil« de-bœuf, et que voyant l'abattement dans lequel « tout le monde était sur la nouvelle qu'il arrivait « des femmes de Paris avec du canon, il avait « proposé à M. de St-Priest de lui donner des « chevaux des écuries du roi, afin de les distribuer « aux zélés serviteurs de Sa Majesté, et aller avec « eux enlever les canons de ces femmes; que « M. de St-Priest, étant entré dans l'appartement « du roi, le fit attendre longtemps, et vint enfin « lui dire que tout cela était inutile, que M. de La « Fayette arrivait de Paris au secours du château « avec six mille hommes. » L'exactitude de ce récit fut constatée par M. de St-Priest. Le rapporteur ayant refusé à Favras de lui faire connaître son dénonciateur, il s'en plaignit à l'Assemblée, qui passa à l'ordre du jour. Sa mort était évidemment devenue inévitable. Pendant tout le temps que dura la procédure, la populace ne cessa de menacer les juges et de crier : *A la lanterne!* Il fallut même que des troupes nombreuses et de l'artillerie fussent constamment en bataille dans la cour du Châtelet. Les juges, qui venaient d'acquitter M. de Besenval dans une affaire à peu près semblable, craignirent sans doute les effets de cette fureur. Cependant l'accusé, d'après l'un des journalistes de ce temps-là, dont le témoignage à cet égard ne peut être suspect (Prudhomme), « parut devant ses juges avec tous les avantages « que donne l'innocence, et qu'il sut faire valoir; « parce qu'à un esprit orné il joignait la facilité « de s'exprimer avec grâce; ses paroles avaient « même un charme dont il était difficile de se « défendre. Il avait de la douceur dans le carac« tère, de la décence dans le maintien; il était « d'une taille avantageuse, d'une physionomie « noble..... Dans tout le cours de sa défense, il ne « perdit jamais cette attitude qui convient à l'in« nocence, et il répondit à toutes les questions « avec netteté et sans embarras. » Les juges ayant refusé de faire entendre ses témoins à décharge, il les compara au tribunal de l'inquisition. La principale charge contre lui fut une lettre d'un M. de Foucault, qui lui demandait : « *Où sont vos* « *troupes?* Par quel côté entreront-elles à Paris? « Je désirerais y être employé. » Monsieur, frère du roi, étant désigné dans le public comme ayant pris part à ce complot, et s'en voyant même accusé positivement dans un écrit très-répandu, se crut obligé de se rendre à l'hôtel de ville pour déclarer qu'il y était tout à fait étranger. Favras fut condamné à faire amende honorable devant la cathédrale, et à être pendu en place de Grève. Il entendit cet arrêt avec un calme admirable, et il dit à ses juges : « Je vous plains bien, si le témoi« gnage de deux hommes vous suffit pour condam« ner. » Le rapporteur lui ayant dit : « Je n'ai « d'autres consolations à vous donner que celles « que vous offre la religion, » il répondit avec noblesse : « Mes plus grandes consolations sont « celles que me donne mon innocence. » Ce jugement fut exécuté le 19 février 1790. Favras, arrivé devant l'église Notre-Dame, prit son arrêt des mains du greffier, et il en fit lui-même lecture à haute voix. Lorsqu'il fut à l'hôtel de ville, il dicta une déclaration dont voici les phrases les plus remarquables : « Prêt à paraître devant Dieu, je « pardonne aux hommes qui, contre leur con« science, m'ont accusé de projets criminels..... « J'aimai mon roi, je mourrai fidèle à ce senti« ment; mais il n'y a jamais eu en moi ni moyen ni « volonté d'employer des mesures violentes contre « l'ordre des choses nouvellement établi..... Je sais « que le peuple demande ma mort à grands cris : « eh bien, puisqu'il lui faut une victime, je pré« fère que le choix tombe sur moi, plutôt que sur « quelque innocent faible peut-être, et que la pré« sence d'un supplice non mérité jetterait dans le « désespoir. Je vais donc expier des crimes que je « n'ai pas commis. » Il parla vaguement d'une mission que l'un des grands seigneurs de la cour lui avait donnée pour surveiller le faubourg St-Antoine, déclarant qu'il avait reçu de ce grand seigneur une somme de cent louis; mais il refusa de le nommer. Il corrigea ensuite avec beaucoup de sang-froid les fautes d'orthographe faites par le greffier, et dit adieu à ceux qui l'entouraient. Le juge rapporteur l'ayant invité encore une fois à déclarer ses complices, il répondit : « Je suis « innocent; j'en appelle au trouble où je vous « vois. » Lorsqu'il fut sur l'échelle, il se tourna vers le peuple et s'écria : « Citoyens, je meurs « innocent : priez pour moi le Dieu de bonté. » Et s'adressant au bourreau, il lui dit : « Faites « votre office. » L'avocat Thilorier, qui le défendit avec beaucoup de chaleur, a publié deux mémoires dans le cours de la procédure. Favras a laissé des mémoires relatifs aux troubles de la Hollande. Son testament, écrit de la manière la plus touchante, et sa correspondance avec sa femme pendant sa détention furent publiés peu de temps après sa mort, et ils produisirent une vive sensation. Les contrefacteurs s'en emparèrent, et ils commirent dans leur édition contrefaite des fautes et des falsifications dont madame de Favras fut obligée de se plaindre dans les journaux, n'avouant que l'édition annoncée chez le libraire Gattey. Cette dame, qui avait été arrêtée pendant le procès

de son mari, fut mise en liberté aussitôt après. Le fermier général Augeard, qui se trouvait alors dans les prisons de l'Abbaye, réussit à lui faire tenir des billets de son mari, de manière que les interrogatoires des deux époux ne présentèrent aucune contradiction. Madame de Favras adressa le 15 mai 1791 à Bailly, maire de Paris, une lettre qui fut insérée dans quelques journaux, et où elle se plaignait avec une extrême violence d'avoir été taxée pour une *contribution patriotique.* « La veuve « du marquis de Favras, disait-elle, a des titres « particuliers qu'il semble que M. Bailly, déjà si « coupable envers elle, ne devrait pas oublier. « Comment peut-il être assez enivré par les fu- « mées d'une élévation éphémère pour me mettre « dans le cas de lui rappeler ce que je ne perdrai « jamais de vue; qu'il a eu l'audace de me faire « enlever de chez moi pendant la nuit, et l'atro- « cité de me tenir pendant vingt-six jours au se- « cret, sans qu'il y eût contre moi ni décret ni « plainte; qu'il m'a ôté tous les moyens de servir « mon mari, en prolongeant ma captivité jusqu'a- « près l'assassinat de cette immortelle victime? « Comment a-t-il assez peu de pudeur pour ne « pas sentir que le sang innocent versé par des « mains sacriléges est une contribution si abomi- « nablement *patriotique*, que d'une part elle ne « peut cesser de crier vengeance, et que de l'autre « elle doit assurer à la famille qui a payé cet hor- « rible tribut les droits les plus sacrés comme les « plus étendus à la vénération publique? » Z.

FAVRAT (Louis), médecin, né vers 1735, à Wurtzbourg, fréquenta dans sa jeunesse les principales universités d'Allemagne, et reçut en 1757 le grade de docteur à la faculté de Bâle. Il s'établit ensuite à Payerne (*Paterniacum*), petite ville de Suisse, où il partagea son temps entre l'exercice de son art et la culture des sciences. C'est de cette ville qu'est daté l'avis au lecteur dont il a fait précéder l'ouvrage suivant : *Aurea Catena Homeri, id est concatenata natura, historia physico-chimica*, Francfort et Leipsick, 1763, 1 vol. in-8°. Dans cet avis, Favrat nous apprend qu'il a traduit de l'allemand cet ouvrage, dont l'auteur anonyme vivait au commencement du 17e siècle; il a joint à sa traduction des notes et la thèse qu'il avait soutenue quelques années auparavant à Bâle pour le doctorat. Lenglet-Dufresnoy, dans sa *Bibliothèque hermétique*, cite une édition de l'*Aurea Catena Homeri*, Francfort, 1623, in-8°, mais sans indiquer si l'ouvrage est en latin ou en allemand (1). Il en parlait sans doute sans l'avoir vu, puisqu'il s'est persuadé, sur le titre, que le but de l'auteur était de montrer qu'Homère avait connu le secret de la pierre philosophale : ce titre fait allusion à la chaîne d'or qui, suivant Homère, unit la terre au ciel; mais d'ailleurs il n'est question dans tout l'ouvrage ni de ce grand poëte ni même de la pierre philosophale. C'est un traité d'alchimie ou de chimie, composé dans un temps où les principes de cette science n'étaient connus que d'un petit nombre d'adeptes, et dans lequel, parmi des idées moins justes qu'ingénieuses, on en trouve quelques-unes dont l'expérience a confirmé la vérité. L'édition donnée par Favrat est la seule que recherchent les curieux. Gœthe raconte (*Mémoires*, liv. 8) qu'occupé dans sa jeunesse de chercher un remède à ses souffrances, il lut tous les livres d'alchimie qui lui tombèrent sous la main; et que, dans le nombre, l'*Aurea Catena Homeri* lui plut singulièrement (t. 1er, p. 255, trad. de M. Aubert de Vitry). — FAVRAT (François-André de), général au service de Prusse, mort en 1804, était de la même famille que le précédent. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de la révolution de Pologne depuis* 1793 *jusqu'en* 1796, Berlin, 1799, in-8°. R—D—N et W—S.

(1) L'ouvrage était certainement écrit en langue allemande; le titre seul était en latin; c'est ce qu'on observe à l'égard de plusieurs autres ouvrages en diverses langues.

FAVRE (PIERRE), jésuite, le premier des compagnons de St-Ignace, naquit en 1506, au hameau du Villaret, paroisse du Grand-Bornand, au diocèse de Genève. Employé dans son enfance à garder les troupeaux, la vivacité de son esprit détermina ses parents à lui faire apprendre le latin aux écoles de la Roche, et son ardeur pour l'étude croissant toujours, il se rendit à Paris en 1527, fut reçu par charité au collége de Ste-Barbe, et s'y distingua tellement, qu'on le donna pour répétiteur à Ignace de Loyola, qui vint y faire sa philosophie, après avoir achevé ses humanités au collége de Montaigu. Ignace, sous un tel maître, fit de rapides progrès soit dans la piété, soit dans ses études, et se lia de la plus étroite amitié avec Favre et avec François Xavier, qui habitait la même chambre. Il leur découvrit son projet de fonder un nouvel ordre religieux, consacré spécialement à convertir les infidèles et à combattre les nouvelles erreurs. Favre embrassa Ignace, et lui promit de le suivre jusqu'à la mort, ne lui demandant que le temps de revoir auparavant sa patrie et ses parents. Il vint donc recevoir la bénédiction paternelle, et se rendit ensuite avec St-Ignace et ses cinq premiers compagnons à l'église de Montmartre, où ils firent leurs premiers vœux le 15 août 1534 : de là, ils allèrent à Rome, où le pape Paul III retint le P. Favre pour enseigner la théologie au collége de la Sapience. Après avoir exercé la même fonction à Parme, il fut en 1541 envoyé à la diète de Ratisbonne, fit avec le plus grand succès diverses missions en Allemagne, fonda des colléges de son ordre à Cologne (1544), à Coïmbre et à Valladolid (1546), et reçut à Salamanque les témoignages les plus flatteurs de l'estime des professeurs de cette célèbre université, dont plusieurs l'avaient connu à Paris. Philippe II voulait le retenir dans son royaume; le roi de Portugal désirait au contraire l'envoyer travailler à réunir les Abyssins à l'Église romaine, et sollicitait Paul III de le nommer patriarche d'Éthiopie ; mais ce pape avait d'autres vues sur lui, et le fit venir

pour assister au concile de Trente, comme son premier théologien. Le P. Favre se rendit donc à Rome, mais, excédé de fatigues et de travaux, il y expira entre les bras de St-Ignace, le 1er août 1546. On trouve de lui quelques *Lettres* imprimées parmi celles du P. Canisius. Outre le grec et le latin, qu'il possédait dans une rare perfection, le P. Favre parlait l'italien, l'allemand, le portugais et l'espagnol, et il prêchait dans ces diverses langues avec autant de facilité qu'en français. Dans tous les pays qu'il parcourut, son zèle, son humilité et son désintéressement, donnèrent la plus haute idée de l'institut des jésuites, et contribuèrent beaucoup à la rapide propagation de cet ordre. Il s'appliquait surtout à toucher et à convertir les ecclésiastiques scandaleux et les moines corrompus, qu'il regardait comme les plus dangereux ennemis de l'Église. Ses austérités pourraient paraître incroyables : étant encore à Ste-Barbe, il passa une fois six jours entiers sans prendre aucune nourriture, et aurait poussé ce jeûne jusqu'au huitième jour, si St-Ignace ne s'y fût opposé. St-François de Sales, qui le regardait comme un saint, raconte avec complaisance, dans son *Introtroduction à la vie dévote* (chap. 16), qu'il eut la consolation de consacrer un autel sur la place même où le P. Favre avait reçu la naissance. Le P. d'Outreman rapporte qu'il s'y faisait force miracles, et que le concours des dévots y était si nombreux, qu'en 1619 on y compta à Noël cent vingt curés des villages voisins qui s'y étaient transportés en procession suivis de leurs paroissiens. Une belle table de bronze, contenant l'abrégé de sa vie, y fut placée en 1620 par le marquis de Val-Romay. Nicolas Orlandini a écrit la Vie du P. Favre dans la 1re partie de l'*Historia Societatis Jesu*, Rome, 1615, in-fol., et on l'a réimprimée à part à Lyon, 1617, in-8°, ornée d'un beau portrait de ce saint religieux, au-dessous duquel on lit ces deux vers :

Pastor, virgo, plus; pavit, domuit, coluitque,
Fronde, fame, votis, agmina, membra, Deum.

Cette Vie a été traduite en italien par le P. Térence Alciat, jésuite, sous le nom d'*Emilio Tacito*, Rome, 1629, in-8°. *Voyez* aussi les *Tableaux des personnages signalés de la Compagnie de Jésus* (par le P. d'Outreman), Douai, 1622, in-8°. C. M. P.

FAVRE (Antoine), l'un des plus grands jurisconsultes du commencement du 17e siècle, naquit le 4 octobre 1557, à Bourg en Bresse, province qui était alors sous la domination des ducs de Savoie. Issu d'une ancienne famille de robe (1), et destiné à suivre la même carrière, il fit son cours de droit à Turin, après avoir fait d'excellentes études à Paris dans le collége des Jésuites. Le grec et le latin lui étaient devenus si familiers, au rapport d'Anastase Germonio, qu'il lui est arrivé plusieurs fois à Turin, au sortir de sa leçon, de la réciter ou de l'écrire en latin, et de la dicter en grec en même temps. Il consacrait alors à l'étude quatorze heures et même jusqu'à seize heures par jour. Dès cette époque il conçut le plan des grands ouvrages qui ont établi sa réputation ; il les menait de front, pour ainsi dire, et ne les publiait qu'en parties détachées, se flattant qu'ils opéreraient une espèce de révolution dans la jurisprudence, et que son plan étant une fois bien connu, d'autres jurisconsultes pourraient continuer et achever ceux de ses livres qu'il n'aurait pu terminer. Doué d'un esprit libre et dégagé de préjugés, il pratiqua, bien avant Descartes et Locke, la maxime de ne jamais jurer *in verba magistri*. Il n'avait que vingt-trois ans lorsqu'il publia les trois premiers livres *Conjecturarum juris civilis* (Lyon, 1580, in-4°), dans lesquels, sous le titre modeste de Conjectures, il développe une connaissance approfondie de l'esprit des lois romaines, puisée, non dans les opinions des jurisconsultes, mais dans la comparaison des lois entre elles. Malgré quelques idées paradoxales, cet essai fit une grande sensation, et annonça ce que l'on pourrait attendre de l'auteur. On assure que Cujas disait à cette occasion : « Ce jeune homme a du sang aux ongles; s'il vit « âge d'homme, il fera bien du bruit. » Le duc de Savoie (Charles-Emmanuel Ier), informé du mérite de ce jeune avocat, le nomma en 1581 juge-mage de Bresse, quoiqu'il fût loin d'avoir l'âge de trente ans exigé pour cette charge, et trois ans après le rappela pour être sénateur au sénat de Savoie, dont il devint ensuite premier président en 1610. Les nombreux devoirs de ces différents emplois, dont il s'acquitta toujours avec la plus scrupuleuse exactitude, et les diverses commissions dont il fut chargé par sa compagnie, ou dont l'honora la confiance de son souverain, ne lui laissaient plus que bien peu de temps pour ses études chéries; mais il le mettait tout à profit. Dans un voyage qu'il fit à Aix en Provence, par commission du sénat, en 1592, il y composa en six semaines son traité *De variis nummariorum debitorum solutionibus ;* et c'est à Rome qu'il écrivit une grande partie de sa *Jurisprudentia papinianea*, ouvrage capital, qui avait pour but de réduire dans un ordre méthodique et régulier toute la science du droit romain, qui offre tant de confusion dans les cinquante livres des *Pandectes*. Il adopta le plan et la distribution des *Institutes* de Justinien ; mais il ne put en achever que le premier livre. Cet ouvrage lui tenait fort au cœur, et c'est suivant ce plan qu'il enseigna le droit à l'aîné de ses fils, auquel il donnait lui-même une leçon tous les matins, se flattant que ce fils pourrait après lui terminer cet important travail; mais une main plus heureuse reprit l'ouvrage par les fondements, et ce fut Domat qui eut la gloire de donner *les Lois civiles dans leur ordre naturel*. Les recherches d'érudition et l'étude approfondie de l'antiquité avaient apporté dans la

(1) *Voyez* Guichenon, *Hist. de Bresse*, 3e part., p. 160.

jurisprudence un perfectionnement réel ; Alciat et Cujas l'avaient surtout introduit dans les universités : Favre résolut de l'appliquer aux tribunaux. Il fit voir dans ses cent décades *De erroribus pragmaticorum et interpretum juris* qu'il faut chercher le sens des lois romaines dans l'esprit même de la jurisprudence de ce peuple, et non dans les opinions des commentateurs, qui, pour être fréquemment citées et répétées, ne sont cependant jamais que des opinions. Cet ouvrage, dont la première partie parut en 1598 (Lyon, in-4°), excita de vives réclamations, quoique les paradoxes y fussent, généralement parlant, moins fréquents que dans les livres des *Conjectures*. Mais Favre eut souvent la satisfaction d'en voir les principes adoptés par les tribunaux, même dans les pays étrangers. Il voulait proscrire du barreau l'autorité des interprètes du droit, et en dédiant à l'empereur Rodolphe II le premier livre de ses *Rationalia*, on voit qu'il l'engage à défendre par une loi expresse de citer les commentateurs dans les plaidoiries ; mais l'abus devait durer encore quelque temps, et cette défense ne fut portée que par le roi de Sardaigne en 1729, et par le roi de Prusse en 1748. Le livre *De erroribus pragmaticorum* fut attaqué par Vincent Cabot, Pierre Gilken, Martin Lyklama, etc., et surtout, après la mort de Favre, par Bachov le fils, sous ce titre : *Exercitationes ad partem posteriorem chiliados quam de erroribus interpretum Faber falso inscripsit*, Francfort, 1624, in-fol. Mais Schiferdecker, jurisconsulte silésien (mort le 17 mars 1631), prit vivement sa défense dans ses *Disputationes forenses*, Strasbourg, 1610, in-fol. (le troisième et dernier livre ne parut qu'en 1613). Il avait fait exprès le voyage d'Annecy pour voir Favre et lui dédier son ouvrage. Non content de critiquer tous les commentateurs qui l'avaient précédé, Favre résolut d'effacer leurs travaux par un commentaire d'un genre absolument neuf, dans lequel, sans citer aucun interprète, on chercherait le sens et le motif des lois dans l'esprit même de la législation romaine. Tels sont ses *Rationalia in Pandectas*, dont il publia la première partie en 1604, St-Gervais (Genève), in-fol., auxquels il ne cessa de travailler le reste de sa vie, mais qu'il ne put pousser que jusqu'au titre *De præscriptis verbis* (liv. 19, tit. 5). Un fragment de la 4e partie, contenant les titres *De pignoribus et hypothecis*, ne parut qu'après sa mort, en 1624, et l'on y réunit les fragments des titres 1 et 2 du livre 28 (sur les testaments), trouvés parmi ses papiers, dans l'édition de Lyon, 1663, t. 5, in-fol. Cet excellent ouvrage, s'il était terminé, pourrait en effet dispenser de recourir à tout autre commentaire. Il prend l'un après l'autre chaque titre du Digeste ; après l'explication de chaque loi, de chaque paragraphe même, l'on y trouve séparément *Ratio dubitandi* et *Ratio decidendi ;* ce qui a fait donner à l'ouvrage le titre de *Rationalia*. Ce livre fut reçu avec plus d'applaudissement encore que les précédents ; mais on y trouva la même diffusion, le style de l'auteur manquant en général de précision et d'énergie : les grandes affaires dont il était comme accablé ne lui permirent jamais de s'attacher à le polir. Le plus important de ses ouvrages, celui que l'on consulte le plus souvent, est son *Codex Fabrianus*, dans lequel, en suivant l'ordre des matières du code *Justinien*, il rapporte, avec les motifs raisonnés, toutes les décisions du sénat de Savoie qui avaient été rendues de son temps et, pour ainsi dire, sous ses yeux, quelquefois contre son opinion ; car il était forcé de souscrire à l'avis de la majorité, *invita plerumque non modo scientia, sed etiàm conscientia*, comme il le dit lui-même. Le code *Fabrien*, divisé en neuf livres, formait une des sources du droit suivi dans les états de Savoie, et était souvent cité comme une autorité d'un grand poids dans tous les pays qui suivaient le droit romain. La première édition parut en 1606, Genève, Chouet (1), in-fol. ; il a souvent été réimprimé. L'édition de Leipsick, 1706, in-fol., est augmentée de notes relatives aux usages particuliers suivis en Allemagne. Ce bel ouvrage fut composé à Annecy, où Favre avait été envoyé en 1596, sur la demande du duc de Nemours, pour être président du conseil de Génevois. Il s'y lia de la plus étroite amitié avec St-François de Sales, auquel il dédia, la même année, le 12e livre de ses *Conjectures*. Ces deux illustres personnages, aussi zélés pour le progrès des bonnes études que pour le maintien de la foi catholique, y érigèrent, en 1606, une académie à l'instar de celles qui se formaient à cette époque dans presque toutes les villes d'Italie. Celle d'Annecy, établie dans la maison du président Favre et sous la protection du duc de Nemours, reçut le nom d'Académie *Florimontane*, et eut pour symbole un oranger avec cette devise : *Flores fructusque perennes*. La théologie, la philosophie, les mathématiques, les beaux-arts, tout était du ressort de cette institution, qui, pour la forme, se rapprochait assez de nos athénées modernes, et dont Ch. Aug. de Sales rapporte tout au long les statuts au commencement du 7e livre de son *Histoire du B. François de Sales* (Lyon, 1634, in-4°, p. 367-370). On lui avait nommé des censeurs, des collatéraux ou assesseurs, un trésorier, un huissier à gages, mais on ne voit pas quels fonds on avait assignés pour les dépenses indispensables. L'histoire ne dit pas combien de temps dura cette institution ; on peut croire que le zèle des académiciens se refroidit insensiblement, et il paraît qu'ils cessèrent de se réunir lorsque le président Favre retourna à Chambéry en 1618 (2).

(1) Le conseil de Genève n'ayant pas voulu permettre, dans cette ville, l'impression du titre premier (*De summâ Trinitate et fide catholicâ*), où il est question des peines encourues par les hérétiques, la première feuille de l'ouvrage fut imprimée à Lyon par Cardon, qui réimprima aussi le titre, ce qui produit une variété dans les exemplaires. On peut juger par là de la liberté dont la presse jouissait alors dans cette république (*voy.* Lect.).

(2) On voit par la lettre de Favre à Schiferdecker, du 19 mars 1609, rapportée par Guichenon (*Hist. de Bresse*, 3e part., p. 165).

Nous avons cru devoir parler avec quelque détail de la première académie qui ait été instituée en deçà des Alpes, et qui a échappé aux recherches de Gimma, de Kraus, de Mastai Ferretti, et des autres bibliographes qui se sont occupés de l'histoire des sociétés littéraires. Les nombreuses commissions dont Favre était chargé par la confiance de son prince le détournaient fréquemment de son assiduité au sénat; il avait séjourné neuf mois à Paris et à Fontainebleau pour le service de la duchesse de Nemours (dont les affaires l'avaient déjà appelé une fois à Modène, à Rome, à Turin, etc.); il fut, en 1611, employé presque toute l'année à lever des troupes en Savoie pour l'armée de son souverain, et à veiller aux approvisionnements nécessaires. Appelé à Turin, en 1614, pour l'affaire de la succession du Montferrat, il fut nommé membre de l'Académie de belles-lettres que le cardinal Maurice de Savoie venait de fonder dans cette ville, et en 1618 il fut nommé avec St-François de Sales pour accompagner à Paris le même prince, chargé d'y négocier le mariage de Victor-Amédée Ier avec madame Christine de France, fille d'Henri IV. Louis XIII, qui désirait se l'attacher, lui fit les offres les plus séduisantes, et n'ayant pu lui rien faire accepter, il accorda une pension de 2,000 livres à son deuxième fils (Vaugelas), qui déjà s'était fixé à Paris. L'année précédente, le marquis de Lans, gouverneur de Savoie, ayant été aussi envoyé en France pour d'autres affaires, le président Favre avait été nommé pour le remplacer dans le commandement général du duché; et tel était son désintéressement, qu'après avoir rempli les deux places les plus éminentes de son pays, il ne fut jamais riche. A sa mort, arrivée à Chambéry le 28 février 1624, il n'avait pas augmenté de mille livres de rente le patrimoine qu'il avait reçu de ses ancêtres. Il est vrai que ses charités étaient immenses: le secrétaire qui l'accompagnait lorsqu'il allait au sénat avait ordre de donner quelque chose à tous les pauvres qui se trouvaient sur sa route. Ses aumônes s'élevaient régulièrement chaque année à mille ducatons (6,700 fr. de notre monnaie actuelle), et dans les temps de disette il vendait une partie de son argenterie pour les rendre plus abondantes. Son testament, rapporté en entier par Taisand, est un monument précieux de sa piété, de sa tendresse pour ses enfants, et surtout de l'esprit d'ordre et d'équité qui dirigeait toutes ses actions (1). Les principaux ouvrages du président Favre ont été recueillis à Lyon en 10 volumes in-fol. (*Ant. Fabri opera juridica*.) Cette collection comprend: *Jurisprudentiæ papinianeæ scientia*, 1658; *De erroribus pragmaticorum*, 1658, 2 vol.; *Rationalia*, 1659-1663, 5 vol.; *Codex Fabrianus*, 1681; et *Conjecturarum libri* 20, 1661 (1). On lui doit encore: 1° *De variis nummariorum debitorum solutionibus*, Lyon, 1598, in-8°; Nuremberg, 1622. Dans la préface de ce traité, dirigé en grande partie contre Ch. Dumoulin, tout en appelant son adversaire *Pragmaticorum ætatis nostræ facile principem*, il ajoute: *qui ut in cæteris fere omnibus quæ scripsit... videtur mihi a certissima juris ratione... tota via deerrasse*. Durandi observe que Favre, écrivant sur la matière de l'usure contre un adversaire tel que Dumoulin, qui affichait assez ouvertement les opinions des protestants, avait cru devoir se montrer plus théologien que jurisconsulte, et qu'il ne raisonne plus selon ses principes ordinaires. La remarque porte à faux. Le sujet de ce traité dépend de principes qui n'ont été bien développés que dans le 18e siècle. On trouve autant de confusion dans cet ouvrage que dans ceux qui parurent alors sur la même matière, mais en général sa critique y est assez mal fondée, et les vues de Dumoulin se rapprochent bien plus de celles des économistes modernes. Quant aux usures (objet étranger à ce traité), Favre était moins théologien sur ce sujet que ne l'étaient d'autres jurisconsultes contemporains, parce que la Bresse avait là-dessus des coutumes particulières (2); 2° *De patrui hæreditate in solos fratrum filios dividenda*, Lyon, 1598, in-8°; 3° *De Montisferrati ducatu contra ducem Mantuæ pro duce Sabaudiæ consultatio*, Lyon, 1617, in-4°; 4° *De laudimiis decades IV*, Turin, 1629, in-fol., dans les *Tractatus varii de laudimiis*; c'est apparemment le même ouvrage qui a paru sous le titre de *Quæstiones laudemiales*, Lyon, 1658, in-fol.; 5° *Informationes facti et juris in causa ferrariensi*, in-4°; écrit pour soutenir les droits d'Anne d'Este, duchesse de Génevois, à la succession d'Alphonse II, duc de Ferrare; 6° *De albuminatu controversia*, Turin, 1622, in-4°; 7° *Abrégé de la pratique judiciaire et civile du sénat de Savoie*, Genève, 1730, et autres ouvrages publiés sous son nom après sa mort, mais qui ne sont probablement que des extraits de ses écrits précédents; 8° *les Gordians et Maximin, ou l'ambition, œuvre tragique en cinq actes, en vers, premiers et derniers essais de poésie d'Ant. Favre, S. J. B., dédiés à Ch.-Emm., duc de Savoie*, Chambéry, Cl. Pomar, 1589, in-4°; Lyon, 1596, in-8° (*voy.* l'analyse de cette pièce dans la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, t. 1er, p. 284); 9° *Centuries de quatrains moraux, dédiés à mademoiselle Marguerite, princesse de Savoie*, 1601, in-8°, souvent réimprimés, avec ceux de P. Mathieu, à la suite des quatrains de Pibrac. En voici un échan-

que ce savant Silésien avait été reçu membre de l'Académie florimontane, aux séances de laquelle il avait souvent assisté, et que cette académie était alors aussi florissante qu'aucune de celles que l'on comptait en Italie.

(1) Taisand, *Vies des plus célèbres jurisconsultes*, Paris, 1721, in-4°, p. 218-246.

(1) On réunit quelquefois à cette collection les *Investigationes juris civilis in Conjecturas Ant. Fabri*, par Jérôme Borgia, Naples, 1678, 2 vol. in-fol.

(2) Collet, dans son *Traité des usures*, 1690, in-8°, nous apprend que le président Favre avait emprunté à 7 pour 100 l'argent dont il eut besoin pour acheter la baronnie de Peroges.

tillon qui pourra faire juger de la force et de la justesse des pensées :

XCIX.

Quand tu voudras compter au vray ton aage,
Ne me dy point : J'ai soixante ans et plus ;
Tu compterais les ans que tu n'as plus,
Compte les jours dès quand tu seras sage.

10° *Entretiens spirituels, divisés en trois centuries de sonnets*, Paris, 1602, in-8°, beaucoup plus rare que le recueil précédent. La poésie était admise à l'Académie florimontane, comme tout ce qui appartient au talent ; Favre ne la cultivait que pour la faire servir à célébrer la religion et les devoirs des hommes, et il fut au niveau de ces grands sujets par la fécondité de son imagination ; mais le succès ne répondit pas à son attente, parce qu'il voulut mettre dans ses vers plus de réflexions que d'images, et cette marche trop lente de l'esprit philosophique qui tue la poésie. Favre fut, en 1603, l'éditeur des *Epîtres morales* d'Honoré d'Urfé, son ami. Taisand et tous les biographes qui l'ont suivi lui attribuent le *Tractatus theol. jurid. politicus de religione tuenda in republica.* Durandi ajoute même que Favre y soutient vigoureusement l'intolérantisme. Il suffisait cependant de jeter un coup d'œil sur le titre de ce livre pour reconnaître qu'il est d'un auteur protestant (Ant. Faber, conseiller et chancelier de Rudolstadt-Schwarzbourg, mort le 26 février 1633, âgé de 74 ans). Cet ouvrage, publié en 1623, étant devenu fort rare, l'infatigable Ahasver Fritsch en donna une nouvelle édition, Leipsick, 1663, in-4°. Parmi les pièces de vers à la louange de l'auteur, dont il est précédé suivant l'usage de ce temps, se trouve un parallèle entre les deux Ant. Faber :

Antonium crepat ora suum Sabaudia Fabrum
Felicem ingenio judicioque virum,
Cur, eho ! te, Antoni, non jactet patria.. .. etc.

On trouve l'éloge du président Favre, par Jac. Durandi, dans le tome 3 des *Piemontesi illustri*, p. 265-360. Taisand lui a consacré un long article dans ses *Vies des plus célèbres jurisconsultes*, d'après des mémoires fournis par sa famille. C. M. P.

FAVRE (CL.). *Voyez* VAUGELAS.

FAVRE (JEAN-BAPTISTE DE SAINT-CASTOR), généralement connu sous le nom d'*abbé Fabre* (1), prieur-curé de Celleneuve, près de Montpellier, poëte languedocien. Les biographes ne sont pas d'accord sur le lieu de sa naissance. Les uns prétendent qu'il a été baptisé à Nîmes, dans la paroisse de St-Castor, dont il portait le nom; les autres le font naître à Pondres, près de Sommières. Brunier, l'un des éditeurs de ses œuvres, paraît pencher vers cette dernière opinion. Il croit avoir remarqué, dans plusieurs de ses poésies, certaines locutions qui appartiennent au dialecte de Sommières. Quoi qu'il en soit, on s'accorde à reconnaître que Favre est né en 1728. Les parents de notre poëte n'étaient pas riches; cependant ils eurent les moyens de l'envoyer et de l'entretenir au collége de Montpellier, où il fit des études brillantes. Il demeura quelque temps dans cette ville. On suppose qu'il y professait les belles-lettres, lorsque le marquis d'Aubaïs le choisit pour son bibliothécaire. Favre trouva, dans le château de ce seigneur, une riche collection de livres. Il aimait beaucoup les poëtes grecs et latins; il se livra avec ardeur à ses études favorites. C'est alors qu'il essaya de traduire, en prose et en vers, en patois et en français, plusieurs morceaux de nos auteurs classiques. Il remplissait en même temps les fonctions de conservateur et celles d'aumônier. Ses travaux littéraires ne lui firent jamais négliger ses devoirs religieux. L'abbé Favre fut appelé successivement à desservir les paroisses de Castelnau, de Vic, du Crès, de Montels, de Cournonterral et enfin de Celleneuve, où il est mort le 6 mars 1783. Modeste, tolérant et dévoué, l'abbé Favre pratiqua toujours les vertus qui distinguent le bon prêtre. Ses connaissances variées et son esprit enjoué, la sûreté de son commerce et la distinction de ses manières le faisaient rechercher dans la société. On l'écoutait avec plaisir, soit dans la famille du marquis d'Aubaïs, soit dans les salons de l'évêque de Montpellier, de l'intendant ou du gouverneur de la province; mais il brillait bien davantage dans sa paroisse de campagne, au milieu de son petit troupeau. Les paysans, dont il parlait admirablement la langue, le chérissaient comme un père. C'était, dit Brunier, leur conseil, leur consolateur et leur ami. Plusieurs familles honorables de Montpellier lui confièrent l'éducation de leurs enfants. Favre savait instruire en amusant et donner de l'intérêt aux détails les plus arides. On peut citer, parmi ses élèves, Daru, l'élégant traducteur d'Horace, Tandon, poëte gracieux, et Broussonnet, savant naturaliste... L'abbé Favre avait l'habitude de lire en classe ses discours pour la chaire et ses compositions poétiques. Il interrogeait ses jeunes amis, et profitait quelquefois de leurs observations.

Molière, avec raison, consultait sa servante !

Favre a écrit sur un grand nombre de sujets, et dans presque tous les genres, en patois et en français, mais surtout en patois. C'est un de nos poëtes romano-languedociens les plus féconds. La plupart de ses compositions respirent une gaieté franche et soutenue. Son poëme intitulé : *Lou sièje dé Cadéroussa* et son *Sermoun dé moussu Sistre* jouissent d'une grande popularité dans tout le bas Languedoc. Ses deux petites comédies, *Lou trésor dé Substantioun* et l'*Opéra d'Aubaïs* [...] font distinguer par l'originalité de l'intrig[...] l'opposition des caractères et la vivacité du [...] logue. Son récit du supplice infligé au malh[...] reux Erisichton, pour avoir abattu un [...] consacré à Cérès, mérite des éloges. On y [...]

(1) En patois languedocien, le V se prononce souvent comme un B. Voilà pourquoi plusieurs auteurs ont écrit *Fabre* au lieu de *Favre*.

une description de la faim, pleine de verve et d'énergie, qui passe pour un des tableaux les plus remarquables de la poésie romano-languedocienne. Favre a traduit assez heureusement la 8e satire d'Horace. Il a rendu avec fidélité et précision plusieurs épigrammes de Martial. Son histoire de *Jean-l'an-près* (en prose) est une peinture très-piquante de l'esprit, des ruses et des friponneries des gens de la campagne. Quant à son *Odyssée* et à son *Énéide* travesties, ce sont des ouvrages assez médiocres qu'on a beaucoup de peine à lire jusqu'au bout. Le naturel et la rapidité du style, la vérité ou la finesse de certains détails, et quelques traits heureux ne compensent pas suffisamment les longueurs (1), la monotonie, les négligences et les défauts de goût qui se trouvent dans ces deux compositions, principalement dans la dernière. Aucune des poésies de l'abbé Favre n'a paru de son vivant, si ce n'est, peut-être, un petit poëme, en quatre chants (écrit en français), intitulé : *Acidalie ou la Fontaine de Montpellier* (2). Le *Siége de Cadérousse*, le *Sermon de monsieur Sistre* et le *Trésor de Substantion* ont été imprimés plusieurs fois après sa mort. J.-L. Brunier, avocat, a publié une édition assez correcte de ses principales œuvres patoises, Montpellier, 1815, 2 vol. in-12. Le premier volume contient les ouvrages déjà imprimés; le second présente plusieurs pièces inédites (l'*Opéra d'Aubaïs*, la *Fan d'Erisictoun*, des fragments de l'*Odyssée*, quelques *épigrammes de Martial....*). Virenque a donné une nouvelle édition des œuvres de l'abbé Favre, la seule complète, Montpellier, 1839, 4 vol. in-18. Cette édition a été revue et corrigée avec soin par un *troubadour de ce temps* (*Revista et courijàda embé souèn per un troubadour d'aqueste tén*) (3). Elle renferme à peu près tout ce que l'abbé Favre a composé en idiome romano-languedocien. Brunier possédait plusieurs manuscrits de notre joyeux poëte. La plupart de ces manuscrits se trouvent aujourd'hui dans la bibliothèque publique de la ville de Montpellier. Les œuvres françaises de Favre sont encore inédites. Quelques fragments seulement ont été insérés dans la préface de l'édition de Brunier. Ces compositions ne sont pas sans mérite, mais elles n'ajoutent rien à la réputation littéraire de l'auteur. Voici les principales : *Amphitrite ou le Pasteur maritime*, poëme en trois chants (1,205 vers de huit syllabes); *Théopiste ou le Martyre de St-Eustache*, tragédie en trois actes; *Traduction des odes d'Horace* (les deux premiers livres en entier et les dix premiers du second); *Traduction de la première satire d'Horace, Qui fit Mæcenas...; Paraphrase du psaume Eructavit cor meum verbum bonum...; les Philosophes modernes*, discours en vers libres, avec l'envoi à M. de Malide, évêque de Montpellier; *les Songes*, épître à M. de St-Priest, intendant de la province; *le Temps et la Vertu*, cantate adressée au même; *Épître à la Paresse*. A. M.

FAVREL (Pierre), né à St-Maurice, près de Langres, embrassa l'état ecclésiastique et fut successivement missionnaire; secrétaire de l'abbé Garnier, évêque de Vannes, son parent; grand vicaire à Langres et aussi à Arras, où il mourut le 30 mars 1855. Il a publié, dans l'Annuaire du diocèse de Langres de 1838, la Vie de l'abbé Garnier, évêque de Vannes, et est auteur de *Recherches historiques sur les Lingones durant l'ère celtique*, imprimées dans les Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres. Les légendes du bréviaire de Langres, publiées par Mgr Parisis, ont été rédigées par Favrel, et il a traduit et fait imprimer plusieurs ouvrages religieux. T.—P. F.

FAVYN (André), avocat, né à Paris à la fin du 16e siècle, s'appliqua avec beaucoup de zèle à l'étude des antiquités de la monarchie française, et publia quelques ouvrages assez estimés des curieux. On reproche cependant à l'auteur de s'être montré trop crédule et d'avoir négligé de citer les sources où il a puisé quantité de faits qu'on ne peut admettre d'après lui. On ignore les circonstances de la vie de Favyn, et ce n'est que par conjecture qu'on place sa mort vers l'année 1620. On a de lui : 1° *Histoire de Navarre, contenant l'origine, les vies et conquêtes de ses rois*, Paris, 1622, in-fol. Lenglet Dufresnoy l'a jugée très-sévèrement et d'un seul mot. On y trouve cependant des choses intéressantes. 2° *Traité des premiers offices de la couronne de France*, 1613, in-8° : il y établit que Clovis institua des charges analogues à celles qui existaient chez les Romains, et que ces charges n'ont fait qu'éprouver les modifications que nécessitaient les changements arrivés dans le gouvernement du royaume; 3° *le Théâtre d'honneur et de chevalerie*, ou *l'Histoire des ordres militaires, des rois et princes de la chrétienté, et leur généalogie*, Paris, 1620, 2 vol. in-4°, fig. : Lenglet Dufresnoy reproche à l'auteur de n'être pas toujours exact; le P. Ménestrier dit qu'il a fort maltraité les ordres de chevalerie. Cet ouvrage curieux n'en est pas moins très-recherché. On a cité par erreur, dans le *Colomesiana*, l'*Histoire de Naples*, au lieu de l'*Histoire de Navarre*, par Favyn. W—s.

FAWCET (sir William), général et écrivain anglais du 18e siècle, né à Shipdenhall, près d'Halifax, dans le comté d'York, montra dès son enfance pour l'état militaire une vocation décidée que ses parents s'efforcèrent vainement de contrarier. Heureusement il avait déjà fait de bonnes études lorsqu'il obtint une commission d'enseigne dans le régiment du général Oglethorpe, qui était alors en Géorgie; il préféra cependant d'aller faire la guerre en Flandre comme simple volontaire. Ayant épousé une personne riche et d'une bonne famille, il céda aux instances de ses amis en résignant une commission qu'il venait d'obtenir; mais il ne tarda pas à regretter un genre de vie qui paraissait être le seul qui lui convînt, et

(1) L'*Odyssée* renferme plus de 15,000 vers.
(2) Il présente 1,052 vers de 8 syllabes.
(3) F.-R. Martin. (*Voy.* ce nom.)

acheta une nouvelle commission d'enseigne dans le troisième régiment des gardes. Dans les heures de loisir que lui laissait son service il traduisit du français les *Rêveries* du comte de Saxe; cette traduction fut imprimée en 1757, in-4°. Il traduisit de l'allemand *les Règlements pour la cavalerie prussienne*, 1757; *les Règlements pour l'infanterie prussienne* et la *Tactique prussienne*, 1759. Il fut élevé au grade d'adjudant dans les gardes, devint aide de camp du général Eliot en Allemagne pendant la guerre de sept ans, et ensuite du marquis de Granby, dont il fut de plus l'ami et le secrétaire. Il eut une compagnie dans les gardes, avec le rang de lieutenant-colonel dans l'armée. Sa prudence et son habileté le firent choisir pour diriger en partie les affaires militaires de son pays en Allemagne. Il était colonel du 3e régiment de dragons des gardes et gouverneur du collége de Chelséa lorsqu'il mourut à Westminster le 19 mars 1804. X—s.

FAWKES (François), poëte anglais, né vers 1721, dans le comté d'York, entra dans les ordres, et occupa successivement la cure de Bromhal, dans sa province, celle de Croydon au comté de Surrey et les vicariats d'Orpington et de Ste-Marie-Gray, au comté de Kent, qu'il échangea en 1774 pour le vicariat de Hayes; il mourut le 26 août 1777. On a de lui un recueil de *Poésies*, 1761, in-8°; le *Calendrier poétique*, 1763; le *Magasin poétique*, 1764, en société avec M. Woty, etc. Il a aussi rédigé en langage moderne les descriptions de *Mai* et de l'*Hiver*, de Gawin Douglas, et ce fut le premier essai qu'il donna au public de son talent pour la poésie; mais il s'est encore fait plus de réputation par ses traductions en vers; et il paraît que depuis Pope peu d'écrivains l'ont égalé en ce genre. On cite de lui des traductions d'*Anacréon*, *Sapho*, *Bion*, *Moschus* et *Musée*, 1760, in-12; la traduction des *Idylles de Théocrite*, 1767, in-8°; celle des *Fragments de Ménandre*, insérée dans son recueil de poésies, et celle des *Argonautiques d'Apollonius de Rhodes*, qu'il n'a pas achevée, mais qui l'a été depuis sa mort par M. Meen, et publiée en 1780, in-8°. On a imprimé sous son nom une compilation intitulée : *Bible de famille, avec des notes*, en 60 cahiers hebdomadaires, dont le premier parut le 25 juillet 1761, in-4°. S—d.

FAY (du). *Voyez* Dufay.

FAYDIT, ou *Faidit* (Gancelm, ou Anselme), troubadour, né à Uzerche dans le Limousin, eut une jeunesse déréglée; il épousa en Provence une fille de mauvaises mœurs, mais qui était belle, spirituelle, et chantait agréablement ses chansons. Après avoir couru le monde en histrion et en jongleur, quelques-unes de ses productions lui méritèrent la protection de Richard, comte de Poitou, qui, en 1189, succéda au trône d'Angleterre; dès lors il fut mis au nombre des troubadours, et obtint successivement les bonnes grâces de plusieurs dames de haut parage; mais la plupart ne lui donnèrent que de l'espoir, dans l'intention d'être l'objet de ses hommages et le sujet de ses chansons. L'une d'elles, la vicomtesse d'Aubusson, poussa le mépris et la raillerie jusqu'à donner un rendez-vous à Hugues de Lusignan, son amant, dans la propre maison de Faydit, qui était absent. Il se vengea de cette insulte par une pièce de vers satirique, qui, ainsi que d'autres productions de ce poëte, donne une fort mauvaise opinion des mœurs de ce temps. Faydit s'embarqua pour la croisade à la suite de laquelle Richard Cœur de lion, son bienfaiteur, éprouva de grands malheurs; mais si le poëte ne se fit pas remarquer pendant son séjour à la terre sainte, on doit lui rendre la justice de dire que ses meilleurs vers furent les stances qu'il composa sur la mort de ce monarque en 1199. Ce troubadour vécut aussi à la cour du marquis de Montferrat et à celle de Raymond d'Agoult, l'un des plus riches seigneurs de la Provence, et tous deux protecteurs des muses; on doit même croire, d'après le témoignage de Nostradamus et de Crescimbeni, qui entrent dans de grands détails sur ses aventures, qu'il mourut en 1220 à la cour de ce dernier; c'est donc mal à propos qu'on a placé dans le recueil des poésies de Faydit une pièce sur la mort de Béatrix, femme de Charles d'Anjou, arrivée en 1260. On a de ce troubadour plus de cinquante pièces de vers; la plupart sont des chansons, où il se plaint des rigueurs des nobles dames auxquelles il adressa successivement ses vœux. P—x.

FAYDIT (Pierre-Valentin), prêtre, de Riom en Auvergne, né dans la première moitié du 17e siècle, mort en 1709. La bizarrerie de son esprit, l'inégalité de ses opinions, l'habitude invincible de dénigrer les grands noms, les grandes pensées et les grands succès, lui procurèrent cette célébrité peu honorable qui suit toujours l'originalité, mais qui survit rarement aux circonstances. Il fut accusé tour à tour de schisme, de trithéisme, de novatianisme, et les gens de lettres, qui ne se mêlent pas de ces matières, l'accusent encore de cynisme et de mauvais goût. Ils lui auraient peut-être pardonné d'être novateur. Faydit avait débuté à Paris par un sermon prêché dans l'église de St-Jean en Grève, où il comparait audacieusement la conduite d'Innocent XI envers la France à celle des prélats les plus décriés dans l'histoire par leurs injustices; il se réfuta vivement dans un sermon imprimé à Liége, et se défendit avec tout autant de vigueur dans un autre imprimé à Maëstricht. Ces contradictions littéraires paraissaient si singulières alors, que certains biographes n'y ont pas cru. Quoi qu'il en soit, la congrégation de l'Oratoire, dont Faydit faisait partie, et qui lui aurait peut-être pardonné d'attaquer le pape, ne lui permit pas de prendre fait et cause en main pour Descartes. Elle le congédia à l'occasion de son Traité : *De mente humana, juxta placita neotericorum*, qui ne mériterait pas aujourd'hui la colère d'un corps savant, mais qui pourrait bien lui inspirer un sentiment encore moins flatteur. C'était en 1671, et c'est de cette époque que datent

les écrits les plus hostiles de Faydit, qui fut sans doute aigri par un traitement trop humiliant, car il y a toujours une excuse ou un prétexte aux plus grandes sottises des hommes. On a de lui : 1° le traité *De mente humana*, 1670; 2° l'extrait du *Sermon de St-Polycarpe*, 1687. Cet ouvrage a été réimprimé à Liége en 1689, sous le titre suivant : *Conformités des Églises de France avec celles d'Asie et de Syrie du 2e et du 3e siècle, dans leur différend avec Rome;* 3° *Mémoires contre les Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique de M. de Tillemont*, par Datyfi de Roml (Faydit de Riom), Bâle, 1695, in-4° de 28 pages, critique vive et peu décente, à la manière de Faydit : elle a été supprimée ; 4° *Éclaircissements sur la doctrine et sur l'histoire ecclésiastique des deux premiers siècles*, Maëstricht, 1695, in-8°; c'est probablement le même ouvrage que le précédent, qui a été réimprimé aussi dans le second tome des *Dissertations mêlées* de Bernard, Amsterdam, 1740, in-8°; 5° *Altération du dogme théologique par la philosophie d'Aristote*, ou *Fausses idées des scolastiques sur les matières de la religion*, 1696, in-12. On croit qu'il n'en a paru qu'un volume, qui a été défendu et détruit sur-le-champ. C'est celui qui a donné lieu contre Faydit à l'accusation de trithéisme, dont il serait inutile de le défendre; 6° *In effigiem Ludovici de Boucherat, Galliarum cancellarii*, 1697, in-4°; 7° *Præfectura Bosiana, sive felicitas urbis clarissimo viro Bosc Dubois, prætore, et præfecturam mercantium obtinente*, 1697, in-4°; 8° *Tombeau de M. de Santeul, ci-devant chanoine régulier de St-Augustin, dans l'abbaye de St-Victor-lès-Paris, et l'Éloge de ce grand poëte*, Paris, veuve Robert Dessain, 1698, in-4°. L'abbé Faydit s'excuse en commençant ce livre de revenir à la poésie; il s'appuie de l'autorité de Sidoine Apollinaire, qui a fait des vers après y avoir renoncé hautement. L'abbé Faydit aurait bien fait d'être plus scrupuleux que Sidoine Apollinaire, ou de justifier l'infraction de sa parole par un meilleur ouvrage; 9° *la Télémacomanie*, 1700, in-12, réimprimée en 1715, à la Haye, dans le même format. Faydit avait préludé à cette satire dégoûtante du chef-d'œuvre de Fénelon par des épigrammes plus grossières encore contre les Sermons de Bossuet, dont il ne faisait pas plus de cas que de *Télémaque*. Dans une de ces impertinences rimées, qui s'est conservée par hasard, il exhortait l'aigle de Meaux à se taire pour laisser parler à sa place l'ânesse de Balaam. Cette fine plaisanterie donnera un échantillon suffisant de son goût. 10° *Vie de St-Amable, prêtre et curé de Riom*, traduit du latin de l'archiprêtre *Juste*, 1702, in-12; 11° *Remarques sur Virgile, sur Homère et sur le style poétique de l'Écriture sainte*, 1705-1710, in-12 (*voy.* CLAUDE). C'est le meilleur, ou plutôt le moins mauvais de ses livres. Faydit ne manquait ni de feu ni de connaissances, ni d'une certaine imagination, mais il a tourné ces avantages mêmes à son déshonneur par le mauvais emploi qu'il en a fait. La réputation peu digne d'envie qu'il a laissée après lui prouve l'inutilité des qualités de l'esprit, les plus brillantes d'ailleurs, quand elles ne sont pas relevées par un jugement sain et par un caractère honorable. On lui a attribué aussi les *Moines empruntés*, mais il y a longtemps que cet ouvrage est restitué par tous les bibliographes à son véritable auteur, Pierre-Joseph de Haitze, gentilhomme provençal. On a cité un *Fayditiana*, Paris, 1705, in-12; nous n'avons pu le découvrir. N—R.

FAYE (BARTHÉLEMI), sieur d'Espeisses, d'une ancienne famille de Lyon, s'acquit une grande réputation par son savoir et sa capacité. François Ier le nomma en 1541 conseiller au parlement de Paris; il remplit cette place avec honneur, fut pourvu de celle de président à la cour des enquêtes, et mourut dans un âge avancé. On a de ce savant magistrat un ouvrage intitulé *Energumenicus et alexiacus*, Paris, 1571, in-8° : Cujas lui a dédié les deux premiers livres de ses *Observations*. W—S.

FAYE (JACQUES), sieur d'Espeisses, fils du précédent, naquit à Paris en 1542, fut nommé en 1567 conseiller au parlement, et en 1570 maître des requêtes de l'hôtel du duc d'Anjou. Ce prince ayant été élu roi de Pologne, Faye le suivit à Varsovie, et contribua par son adresse à lui concilier l'esprit des principaux habitants. Le duc d'Anjou se trouvant appelé au trône de France par la mort de Charles IX, Faye fut chargé d'apporter à la reine mère les lettres de régence; il retourna ensuite en Pologne pour apaiser les troubles que la fuite du roi avait fait naître, et engager les Polonais à continuer de le reconnaître pour leur souverain : il s'acquitta de cette commission importante avec autant de zèle que de sagesse, et prononça même à la diète de Stendzic une harangue très-éloquente, mais ce fut inutilement: Étienne Battori, vayvode de Transylvanie, fut élu à la place de Henri III. De retour en France, Faye fut envoyé à Ferrare et à Venise pour traiter quelques points sur lesquels ces puissances n'avaient pu encore s'accorder. Il fut ensuite nommé maître des requêtes au conseil d'État, et quelque temps après avocat général au parlement. Les circonstances étaient difficiles. L'ambition des Guise et les prétentions des protestants remplissaient le royaume de troubles, et paralysaient la marche de la justice. Faye, également inaccessible à la crainte et à la séduction, resta fidèle à son devoir. Après la fameuse journée des *Barricades*, il suivit le roi à Tours, et fut récompensé de son dévouement par la charge de président à mortier, dont on assure que Henri III voulut lui expédier les lettres de sa propre main. Après la mort malheureuse de ce prince, Faye conserva la ville de Tours à Henri IV, et vint le joindre sous les murs de Paris, où il fit voir par son courage qu'il n'était pas moins propre à servir l'État de son épée que de sa plume. Pendant le siége, il fut atteint d'une fièvre maligne, et trans-

porté à Senlis, où il mourut le 20 septembre 1590 dans sa 46e année. Son corps fut inhumé dans la nef de la cathédrale, où on lisait son épitaphe. Pasquier, Duvair et Loisel ont parlé de Jacques Faye dans les termes les plus honorables. « C'était, « dit Loisel, un homme de grand sens et d'une « profonde doctrine, joints à une merveilleuse « éloquence; il négligeait les formalités de justice. « en quoi il se trompait; mais il avait d'ailleurs « tant de belles qualités, que ce défaut était sup- « portable à son égard. » Les mémoires du temps le représentent comme un homme d'un esprit vif et ayant la repartie prompte. L'anecdote suivante en peut servir de preuve: lorsque Henri III eut nommé Faye président à mortier, il présenta Servin pour le remplacer dans la charge d'avocat général. Le roi dit que Servin était trop léger pour un emploi aussi important: « Sire, répondit Faye, « les sages ont perdu votre État, il faut que les « fous le rétablissent. » On a de Faye: 1° *Avertissement sur la réception et la publication du concile de Trente*, 1583. Cette pièce, dans laquelle on fait voir que plusieurs décisions de ce concile sont contraires aux droits du roi et aux libertés de l'Église gallicane, a été insérée dans les *Mémoires* de Duplessis-Mornay, t. 1, 1624; dans la *Bibliothèque canonique* de Bouchel et dans l'*Histoire de la réception du concile de Trente*, par l'abbé Mignot, t. 2. 2° *La Harangue latine* qu'il prononça à Stendzic, et des *Lettres* imprimées dans le *Recueil de diverses pièces servant à l'histoire*, Paris, 1635, in-8°. Ce recueil, dont Charles Faye, son fils, fut l'éditeur, renferme une *Lettre* très-curieuse du conseiller Gillot, contenant des particularités sur la vie de Jacques Faye; elle a été réimprimée avec les *Opuscules* de Loisel, Paris, 1652, in-4°. — Faye (Charles) d'Espeisses, fils du précédent, né à Paris vers 1577, nommé successivement conseiller au parlement, ambassadeur en Hollande et conseiller d'État ordinaire, mourut le 5 mai 1637. On a de lui: 1° *Mémoires de plusieurs choses advenues en France depuis le commencement de* 1606, *où finit M. de Thou, jusqu'en* 1609, Paris, 1632, in-8°. « L'auteur, dit « Legendre, n'avait ni le style ni les talents né- « cessaires pour réussir dans la continuation d'une « histoire aussi estimée que celle de Thou. » Ce volume ne renferme que le premier livre, et la suite qui est annoncée n'a point paru; 2° *Négociations* de Charles Faye, 6 vol. in-fol., dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale. — Faye (Charles), oncle du précédent, abbé de St-Fuscien, conseiller-clerc au parlement de Paris, chanoine et archidiacre de Notre-Dame, est l'auteur d'un ouvrage intitulé: *Discours des raisons et moyens pour lesquels MM. du clergé ont déclaré nulles et injustes les bulles monitoriales de Grégoire XIV contre les ecclésiastiques demeurés en la fidélité du roi*, Tours, 1591, 2e édition; 1593, in-8°. De Thou lui attribue encore: *Réponse* à l'ouvrage de Genebrard, intitulé: *Excommunications des ecclésiastiques qui ont assisté au service divin avec Henri de Valois, après le massacre du cardinal de Guise*. Les auteurs de la *Bibl. historique de France* n'ont pu découvrir si la *Réponse* de Faye a été imprimée, et on voit qu'ils confondent l'abbé de St-Fuscien avec Charles Faye son neveu, puisqu'ils fixent la mort de l'un et de l'autre à l'année 1638. W—s.

FAYE. *Voyez* Lafaye.

FAYE (Jacques de la), en latin *Fayus*, savant théologien, et l'un des adversaires du fameux Toland (*voy.* ce nom), vivait au commencement du 18e siècle. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il remplissait les fonctions de prédicateur de l'église anglaise d'Utrecht lorsqu'il publia l'ouvrage suivant: *Defensio religionis nec non Mosis et gentis judaicæ contra duas dissertationes Joh. Tolandi*, etc., Utrecht, 1709, in-8° de 250 pages. L'auteur y prouve, avec assez de facilité, qu'en feignant de ne combattre que la superstition, Toland dans son *Adeisidæmon* et ses *Origines judaicæ*, a réellement eu pour but de saper toutes les bases du christianisme. Après avoir démontré jusqu'à l'évidence, par un exposé succinct de son système, que Toland est un spinosiste déguisé, la Faye cherche à le réfuter, mais suivant les rédacteurs des *Acta erudítor.*, 1720, p. 476, ses arguments ne sont pas toujours aussi solides qu'on pourrait le croire. — Un autre La Faye (*Jean*, suivant Barbier), a donné des éditions augmentées des *Délices de l'Italie*, par Rogissard, Leyde, 1709, 6 vol. in-12; et des *Éloges des hommes savants*, par Teissier, ibid., 1715, 4 vol. in-12; mais il n'est point l'auteur des *Nouvelles remarques* ajoutées à ce dernier ouvrage, comme Barbier l'assure dans son *Dictionnaire des Anonymes*, 2e édition, n° 5051, d'après Chaudon et quelques autres biographes (*voy.* Teissier). C'est sans doute au même la Faye qu'il faut attribuer le *Mémoire bibliographique sur la collection des Républiques, imprimées par les Elzevir* in-12, inséré dans les *Mémoires de littérature* de Sallengre, t. 2, 2e part., p. 149-62. W—s.

FAYEL. *Voyez* Coucy (Raoul ou Renaud de).

FAYET (Jean-Jacques), évêque d'Orléans, et un de nos meilleurs orateurs chrétiens, naquit à Mende, département de la Lozère, le 26 juillet 1787, de Pierre Fayet, avocat au bailliage du Gévaudan, et de Jeanne Chaptal, fille d'un notaire de l'arrondissement de Florac. Il perdit sa mère aussitôt après sa naissance; il avait à peine six ans lorsque son père, proscrit par la révolution, fut obligé de se cacher, après avoir vu sa maison dévastée de fond en comble par des brigands connus sous le nom de Marseillais. Confié à une de ses tantes, madame Valgalier, il passa tout le temps de la terreur avec sa sœur, aujourd'hui religieuse au couvent des dames de l'Union chrétienne, dans une ferme, héritage de famille, sur un des plateaux de la Lozère. Quand des jours plus heureux se levèrent sur la France, le jeune Fayet fut placé à Lyon dans une pension, la même où plus tard M. de Lamartine fit ses premières études. Là, les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la na-

ture se développèrent rapidement. Il obtint dans toutes ses classes les succès les plus brillants, remporta le prix d'honneur en rhétorique, et se familiarisa de bonne heure avec les grands écrivains de l'antiquité, qui eurent toujours pour lui le plus vif attrait. Il aimait à se rappeler ses premières études, qui furent ses premiers triomphes, et plus d'une fois on l'a entendu déplorer avec amertume cette manie de notre siècle, qui promène et fatigue l'intelligence des jeunes élèves sur une foule d'objets qu'ils sont obligés d'effleurer sans pouvoir en approfondir aucun. « Racine, » disait-il avec ce ton d'esprit piquant qui lui était propre, « Racine, de nos jours, n'eût pas été bachelier! » Ses études achevées, il vint à Paris pour suivre la carrière de son père, qui lui destinait son office. Déjà il était pourvu du diplôme de bachelier, et comme stagiaire il débutait par un triomphe, lorsque tout à coup ses goûts changèrent. Il écrit à son père : « Ma résolution est irrévocable : je « veux embrasser l'état ecclésiastique. » Ce parti si brusque, si opposé à sa première destination, frappa son père de surprise et de douleur; mais rien ne put ébranler le penchant irrésistible qui l'attirait vers le sanctuaire. Il rassura la tendresse alarmée de sa famille, obtint le consentement de son père, et plein de joie il entra au séminaire de St-Sulpice. C'était le moment où l'Église de France se relevait de ses ruines et songeait à réparer ses pertes. On vit alors plusieurs jeunes gens d'une haute naissance et d'un rare mérite accourir à la voix de l'abbé Émery, et se former sous sa direction aux fonctions du saint ministère. Ce fut un bonheur pour l'abbé Fayet; il ne pouvait pas choisir un instituteur plus habile dans la science ecclésiastique que l'homme éminent qui gouvernait alors la congrégation de St-Sulpice : esprit d'ordre, coup d'œil pénétrant, parfaite connaissance des temps et des hommes, mélange heureux de douceur et de fermeté, instruction riche et variée, jugement sûr, prompt et décidé, telles étaient les précieuses qualités qui faisaient de l'abbé Émery le modèle et la lumière de l'Église de France, et comme la chaîne qui liait l'ancien et le nouveau clergé. Il démêla promptement les heureuses dispositions de son jeune élève, et lui donna des marques de son estime et de sa confiance. Il aimait à l'entretenir des grands intérêts de la religion; il lui apprenait à combiner les vœux du zèle et les conseils de la sagesse, et à se défier de l'exagération en toutes choses. Surtout il lui répétait souvent que l'intolérance pour les opinions librement débattues dans l'école était une marque infaillible de la décadence de la science théologique, ce que nous sommes assez porté à croire. Bientôt l'abbé Fayet devint le plus brillant élève de St-Sulpice. Les cahiers de théologie qu'il rédigeait eurent une véritable célébrité; ses condisciples voulurent les copier, et plus d'une fois son professeur lui-même les lui emprunta. Il fut ensuite employé dans les catéchismes de St-Sulpice, où son talent pour la chaire se révéla avec éclat. Il fonda en 1809 une réunion spéciale pour les enfants qui avaient fait leur première communion et qui a été longtemps connue sous le nom d'*Académie de St-Sulpice*. Son dessein était de présenter aux enfants l'étude de la religion comme un champ agréable où l'on ne cueille que des fleurs; et par un mélange varié d'entretiens utiles et intéressants, de les élever au-dessus de l'enfance, en leur permettant toutefois les plaisirs innocents du jeune âge. Ce fut à cette époque qu'il s'occupa avec l'abbé de Sambucy, M. Letourneur, mort évêque de Verdun, et MM. Crémery et Timothée Lacombe de donner une nouvelle édition des *Cantiques de St-Sulpice*. Trois des plus beaux cantiques de ce recueil sont de sa composition : le premier, sur l'immaculée conception de la Ste-Vierge, *De tes enfants reçois l'hommage*, fut chanté le jour de la fête du catéchisme, le 10 décembre 1809, devant le cardinal della Somaglia, qui dit la messe; les deux autres, *Toi dont la puissance infinie* et *Pourquoi ces vains complots, ô princes de la terre?* ont été répétés dans toutes les églises de France. Après avoir reçu successivement à St-Sulpice les ordres mineurs, le sous-diaconat et le diaconat, l'abbé Fayet fut appelé en 1811 à Mende, où son évêque, M. de Mons, l'ordonna prêtre. Il fut en même temps chargé du soin d'organiser dans son diocèse des catéchismes sur le modèle de ceux qu'il avait dirigés à St-Sulpice, et les personnes qui ont suivi ses instructions en parlent encore avec éloge. Son évêque lui confia plusieurs missions délicates dont il s'acquitta avec zèle et talent. Il fut vicaire pendant deux ans à Quézac, sur les bords du Tarn. Il y vivait content, uniquement occupé des soins de son ministère consolateur, lorsque ses supérieurs le rappelèrent à Mende, pour y occuper une chaire de théologie, et y professer le dogme. A peine avait-il commencé son cours, qu'on le nomma principal du collége de Mende. Ses élèves se ressentirent bientôt de l'aimable influence de ses leçons et de ses exemples. Il se fit chérir tout en réformant les abus. Mais les événements de 1815 vinrent suspendre les améliorations qu'avaient subies les études et la discipline. Placé par la confiance de ses compatriotes à la tête de son département, il présida le comité royaliste qui naquit de l'absence de tout pouvoir régulier. On le vit marcher à la tête de la garde nationale pour arrêter le maréchal Soult, qu'on savait caché au château de Malzieu, chez M. Brun de Villeret, son ancien aide de camp; il l'enferma dans un clocher et puis le conduisit à Mende, où il le remit en liberté sur un ordre de Louis XVIII. Plus tard, quand l'abbé Fayet fut nommé à l'évêché d'Orléans, en 1843, quelqu'un se permit de lui rappeler cet acte d'ardent royalisme, et lui demanda comment il se présenterait devant le maréchal Soult, qui se trouvait alors président du conseil des ministres : « Bon! dit-il, je lui prouverai que je lui ai sauvé « la vie, et il me remerciera. » Au reste tous les

partis lui rendirent cette justice que tant qu'il fut dépositaire de l'autorité, les propriétés et les personnes furent respectées, les représailles rendues impossibles, et qu'il contribua puissamment au retour de l'ordre et de la concorde. Le duc d'Angoulême, reconnaissant des services qu'il avait rendus à la monarchie légitime, le nomma chevalier de la Légion d'honneur. Cette distinction flatteuse était d'autant plus méritée que l'habile administrateur avait fait jouir son département de la plus parfaite tranquillité, tandis que les partis s'égorgeaient jusque sur les frontières de la Lozère. MM. de Rauzan et de Janson, qui venaient de fonder l'œuvre des missions, jetèrent les yeux sur lui pour les seconder dans leur pieux ministère; et l'abbé Fayet n'hésita pas à leur prêter le secours de sa voix éloquente. Il se fit entendre tour à tour dans plusieurs villes importantes de France; partout il excita la plus vive admiration. Mais ce fut surtout à Bordeaux, en 1818, qu'il parut se surpasser, et qu'il obtint un des plus beaux succès oratoires dont fassent mention les annales de la chaire chrétienne. Il électrisa constamment la foule immense qui se pressait dans la vaste basilique de St-André. Les adieux qu'il prononça à la fin de la mission furent si pathétiques, si déchirants, que tout l'auditoire éclata en sanglots. Après ce discours, l'orateur fut porté en triomphe sur les bras du peuple dans sa maison. C'était un enthousiasme qui tenait du délire. On doit dire à la gloire de l'abbé Fayet qu'il ne fit jamais servir son éloquence d'instrument aux intérêts de la politique; la religion était tout pour lui; il se renfermait avec le plus grand soin dans les bornes du ministère évangélique, et ceux qui aimaient le moins les missions n'ont pu s'empêcher de reconnaitre qu'il savait faire couler les larmes du repentir sans exciter aucun ressentiment. Il obtint les mêmes succès à la mission de Grenoble; mais sa santé ne put résister plus longtemps à ce pénible apostolat. Il se retira aux Missions étrangères et prit part à plusieurs publications importantes, entre autres à celle du *Mémorial religieux* et du *Conservateur*. On trouve dans le premier recueil un très-bon article sur les mauvais livres, et dans le second une magnifique exposition des droits de l'Église dans ses rapports avec le pouvoir temporel. Nous mentionnerons aussi un compte rendu des psaumes traduits par Genoude. L'abbé Fayet n'aimait pas à s'occuper de questions politiques, partielles ou personnelles, qu'il était pourtant bien propre à manier en maître. Il avait coutume de dire que l'Église n'avait d'autre politique que celle de sauver les âmes. Il prouva bien cette vérité quand il prêcha, le 15 juillet 1818, pour l'érection du petit séminaire de Paris, son fameux sermon *sur les malheurs des temps*. Il fit découler tous ces malheurs des crimes et des désordres publics, et il en indiqua pour unique remède la conversion et la pénitence. Un homme de lettres, renommé par la sévérité de son goût, assistait à ce discours. Il prétendait que l'abbé Fayet ne pourrait soutenir dans la capitale la brillante réputation qu'il avait acquise en province. Mais il fut tellement subjugué par l'éloquence entraînante de l'orateur, qu'il dit à ceux qui l'entouraient : « La chaire française a re« trouvé ses plus beaux jours. » On sait qu'un frémissement d'admiration parcourut l'assemblée lorsque l'orateur, s'inspirant des prophètes et commentant leurs paroles, s'écria : « Qui racon« tera vos exécutions célèbres, ô Dieu des batail« les! Quels fleuves assez lointains n'ont point vu « leurs ondes rougies de sang humain! Quels « champs assez stériles n'en ont point été fécon« dés! A l'orient, pour parler avec Isaïe, les rep« tiles féroces qui se jouent dans les roseaux du « Nil ont dévoré la dépouille mortelle de nos en« fants; au nord, les oiseaux de proie, descendus « de leurs montagnes glacées; les bêtes sauvages, « accourues de leurs forêts profondes, ont tres« sailli de joie à la vue des champs de mort; au « midi, de vastes provinces ajoutèrent quelque « temps à leur nom le nom bien amer de tombeau « de nos soldats! » Quelque temps après, il prêchait sur l'éducation, pour l'œuvre des petits séminaires, en présence d'un nombreux clergé, et Frayssinous, juge si compétent, lui donna cet éloge, au risque de déplaire à quelques ecclésiastiques qui étaient eux-mêmes des prédicateurs fort distingués : « Voilà le véritable orateur. Il n'y en a « aucun dans la capitale capable de faire aussi « bien. » Il aimait à se faire entendre dans les assemblées de charité. Partout où il y avait une bonne œuvre à fonder ou à soutenir, on était assuré d'obtenir son concours. « Le prêtre, disait-il, « doit être l'ange consolateur et réparateur de « toutes les infortunes. » En 1821, il prêcha le panégyrique de St-Louis devant l'Académie française. On voulut l'obliger auparavant à lire son discours devant une commission choisie parmi les immortels. Il répondit que s'il avait à parler comme simple orateur, il ne récuserait pas le jugement de l'illustre compagnie; mais qu'à St-Germain l'Auxerrois il ne reconnaissait d'autre autorité que celle de M. l'archevêque de Paris. Ses raisons furent sans doute goûtées; le discours ne fut pas soumis à la censure, et il n'en parut pas moins beau au sénat littéraire lui-même, qui s'honora d'un pareil jugement. En descendant de la chaire, l'orateur fut embrassé par Lally-Tolendal, et quelques jours après le noble pair récitait à Louis XVIII les morceaux qui l'avaient le plus frappé dans ce panégyrique. La cour voulut à son tour entendre un orateur dont l'éloge était dans toutes les bouches. L'abbé Fayet fut appelé à prêcher l'avent aux Tuileries, et il obtint un succès complet. Son éloquence vive et pénétrante remua tous les cœurs et laissa des impressions profondes. Depuis 1819, M. de Bernis l'avait attaché à son diocèse comme grand vicaire et comme professeur de morale à la faculté de théologie,

double emploi dont il sut s'acquitter à la satisfaction et à l'admiration de tous. Il se fit surtout remarquer par une série de conférences qu'il donna sur la religion au collége de Rouen; les jeunes élèves en furent charmés, et plusieurs se convertirent à la voix de l'éloquent apôtre. C'est de là que Frayssinous, grand maître de l'université, le fit venir à Paris en 1822 avec le titre d'inspecteur général des études. Il profita de sa haute position pour rendre à l'instruction publique tous les services qui dépendaient de lui, et il fit tous ses efforts pour faire élever le collége de Mende au rang de collége royal. Aussi la reconnaissance de ses compatriotes le porta spontanément, dès qu'il eut l'âge d'éligibilité, en 1827, aux élections du département. Mais la candidature de l'abbé Fayet contrariait les vues des hommes qui étaient alors au pouvoir. D'un côté, ils redoutaient l'entrée d'un prêtre à la chambre; de l'autre, ils savaient que le candidat royaliste ne goûtait point leur marche. Celui-ci disait hautement que la monarchie s'engageait dans des écueils. Son indépendance et son talent le faisaient redouter. Le ministère ne négligea donc rien pour repousser cette candidature. Le préfet de la Lozère reçut une lettre qui fut lue publiquement aux électeurs, et qui leur enjoignait de faire échouer à tout prix la nomination de l'abbé Fayet. On fit même circuler les rumeurs les plus injurieuses contre cet ecclésiastique : on attaqua sa réputation, on suspecta sa moralité, on dénatura ses intentions, on fouilla dans sa vie privée; et cependant, malgré toutes ces odieuses machinations, il obtint la majorité des voix au second tour de scrutin. S'il se désista, c'est qu'il ne voulut pas faire de l'opposition au gouvernement du roi, et en même temps il fit reporter toutes les voix qu'il avait obtenues sur un de ses amis, le lieutenant général Brun de Villeret, qui, le lendemain, fut nommé à la presque unanimité. Les persécutions que lui suscita le pouvoir altérèrent sa santé, et il tomba dangereusement malade. Ses ennemis profitèrent habilement de cette occasion pour justifier leurs injustes procédés à son égard : ils répandirent le bruit qu'il se tenait à l'écart et qu'il n'osait plus reparaître à Paris. Le fait est que sa santé était dans le plus déplorable état, et qu'en même temps il perdit son père, nommé depuis peu conseiller de préfecture. Au milieu de sa convalescence longue et pénible, il crut devoir déférer aux sollicitations de l'abbé Feutrier, son ami intime, que tout le monde attaquait au sujet de ses fatales ordonnances du 16 juin 1828. Persuadé de la pureté de ses intentions, croyant aussi qu'on allait contre les vrais intérêts de la religion en faisant à ce ministre une opposition à mort, l'abbé Fayet publia une petite brochure anonyme intitulée : *Réflexions sur l'ordonnance concernant les petits séminaires*. Cet écrit, ingénieux pour la forme et d'une pureté de style remarquable, est une consolation offerte à l'amitié. Ce n'est pas là qu'il faut chercher la pensée de l'abbé Fayet sur les fameuses ordonnances. Souvent nous l'avons entendu regretter que les évêques eussent cru devoir adresser au roi un mémoire dans lequel ils protestaient ne pouvoir en conscience se conformer aux ordonnances, appliquant en cette occasion la célèbre parole des Apôtres : *Non possumus*. « Où était, » disait-il avec le cardinal de Cheverus, « le crime « de prévarication à subir en gémissant une me« sure odieuse qu'on leur imposait malgré eux, et » ne prenaient-ils pas un engagement téméraire « qu'ils seraient forcés de contredire par leur con« duite ultérieure? » Mais tout en convenant que le zèle des évêques avait été un peu irréfléchi, il n'en blâmait qu'avec plus de force la faiblesse du gouvernement qu'on cherchait à mener de concessions en concessions jusqu'à un abîme dont on ne pouvait sonder la profondeur. « Avec le con« cordat de 1802 et sous la dépendance des évé« ques, les jésuites ne sauraient être dangereux; « ce sont les plus puissants auxiliaires de tout « gouvernement existant; les hommes de pouvoir « ne devraient jamais oublier l'éloge justement « mérité qu'en fait le cardinal de Bausset dans son « *Histoire de Fénelon*. » L'abbé Fayet exerça ses fonctions d'inspecteur général des études jusqu'à la révolution de 1830, où il fut destitué sous le ministère du duc de Broglie, ainsi que tous les ecclésiastiques officiers de l'université. A la fin de 1832, le cardinal prince de Croij, se rappelant les services nombreux qu'il avait rendus au diocèse de Rouen sous M. de Bernis, le fit venir auprès de lui comme vicaire général; et lors de l'organisation des facultés de théologie, il l'en nomma professeur et doyen. L'administration du diocèse de Rouen fit le plus grand honneur à l'abbé Fayet. Stations de carême et d'avent, retraites ecclésiastiques, conférences pour la jeunesse et l'enfance, organisation des études élémentaires et théologiques dans les séminaires, maintien de la discipline dans le clergé des paroisses, réforme des fabriques, églises relevées de leurs ruines, asiles ouverts aux prêtres vieux ou infirmes, telles furent les œuvres de l'habile administrateur. Ajoutons qu'il fit aussi régner la plus parfaite harmonie entre le gouvernement ecclésiastique et l'administration civile du département de la Seine-Inférieure. Quand il prêcha le carême à la métropole, toutes les classes de la société voulurent l'entendre, et ce ne fut qu'une voix pour applaudir à cette éloquence pure, mâle, entraînante, qui rappelait les jours les plus brillants de la chaire chrétienne. Il prêchait le carême de 1837 au Havre, lorsqu'un général nouvellement arrivé se mit en tête de forcer un couvent de jeunes personnes, pour savoir d'elles-mêmes si elles étaient recluses librement ou non. Ce fut le sujet d'une grande épouvante. L'abbé Fayet l'apprit sans s'émouvoir. « S'il en vient là, » dit-il, « je fais publier que tel « jour M. l'abbé Fayet passera la revue de la garde « nationale du Havre. — Le ferait-il? » disait le

général au curé. « Il en est capable, » répondit celui-ci. Le général n'accepta pas le défi. Tous les mandements qui parurent alors sous le nom du prince de Croij sont de lui. Le cardinal ne s'en cachait pas. Il dit un jour à un vicaire qui avait lu en chaire le mandement du carême : « Vous avez « admirablement lu le mandement de M. Fayet. » Le préfet le félicitant sur la beauté d'une instruction pastorale dont tout le monde s'entretenait : « C'est plus qu'une instruction, » dit-il, « c'est un « ouvrage; en voilà l'auteur; » et il montrait son vicaire général. Une autre fois, le prince de Croij avait fait une allocution d'une élégance et d'une délicatesse exquises au mariage de son neveu. Ce fut durant le repas un concert de félicitations; jamais rien de si beau n'avait été dit. Le cardinal se tournant vers l'abbé Fayet : « Monsieur le grand « vicaire, » lui dit-il, « ces compliments s'adressent « à vous. — Ah bien, monseigneur, » répliqua l'abbé Fayet, « si vous le dites, je ne vous en ferai plus. » Le rédacteur de l'*Ami de la religion*, Picot, très-peu louangeur de sa nature, citait avec enthousiasme les mandements de Rouen, et épuisait pour les louer toutes les formules de l'admiration. Un évêque lui dit un jour : « N'y a-t-il donc que « des mandements de Rouen? Les nôtres, vous « les faites précéder de quelques mots bien secs et « vous les citez par petits extraits. — Ah! mon-« seigneur, » répondit le malin critique, « j'en « ai toujours loué les dispositifs. » En 1840, le prince de Croij vint à Paris pour assister au baptême du comte de Paris. La famille du cardinal, qui s'honorait de son dévouement et de sa fidélité à la branche aînée des Bourbons, attribua cette démarche toute religieuse à l'influence du grand vicaire et lui en sut mauvais gré. Au reste, la conduite de l'ancien grand aumônier en cette occasion fut très-digne. Il parut à Notre-Dame, ne se montra point aux Tuileries, et aussitôt après la cérémonie religieuse il reprit le chemin de son diocèse. On répandit alors le bruit que l'abbé Fayet fut obligé de résigner ses fonctions de vicaire général et de s'éloigner de Rouen. Mais ce ne fut nullement pour plaire à Louis-Philippe que M. Affre lui proposa la cure de St-Roch; il voulut seulement enrichir son diocèse d'un sujet dont il connaissait le mérite éminent. Ce choix excita il est vrai les réclamations d'un petit nombre d'esprits brouillons et envieux; mais leurs basses manœuvres et leurs odieuses calomnies échouèrent devant la volonté bien arrêtée de M. l'archevêque de Paris. A cette occasion, l'abbé Fayet écrivait à un de ses amis : « Si l'on savait dans quelle indif-« férence je suis pour l'objet qu'ils envient, ils « seraient moins injustes à mon égard. Je ne l'ai « ni recherché ni désiré; je n'y ai pas même « pensé; on m'a prévenu, on m'a prié; et ce n'est « que sur les plus graves conseils que j'ai donné « mon consentement. Je crois faire la volonté de « Dieu en venant à Paris pour y vivre en saint « prêtre, à la face de mes amis et de mes enne-« mis; et si Dieu m'y appelle, les efforts qui me « repoussent s'en iront en poussière. Voilà l'état « de mon âme; aussi les oppositions ne la trou-« blent pas plus que ne la troublait l'annonce de « ma nomination. Je n'ai qu'une peine, ce sont « les regrets qu'on me marque ici, et les larmes « que je vois couler à l'égard des désagréments « qui peuvent m'attendre à Paris. Dieu sait que je « les désire bien plus que je ne les crains; mais « une fois établi, je suis convaincu que les per-« sonnes qui auront le plus travaillé à me nuire « seront les premiers à venir demander mes ser-« vices. L'envie et la lâcheté vont jusque-là! mais « n'importe; il y aura toujours dans mon âme « assez de compassion et de charité pour faire du « bien à ceux qui me font du mal; et Dieu aidant, « ils n'auront de moi d'autre vengeance que celle « de les secourir et de les aimer. » En succédant dans la cure de St-Roch à M. Olivier, aujourd'hui évêque d'Évreux, l'abbé Fayet aimait à reconnaître tout le bien qu'avait opéré son prédécesseur. L'église avait été ornée avec beaucoup de goût et de magnificence; l'éclat et la pompe des cérémonies religieuses y attiraient une foule de curieux; d'éloquents prédicateurs y annonçaient la parole sainte; M. Olivier lui-même, doué d'un talent remarquable pour l'improvisation, instruisait et charmait ses paroissiens par sa diction simple, élégante et limpide. « J'ai une paroisse brillante, » disait l'abbé Fayet; « je la voudrais un peu plus « solide. » Et il inaugura son ministère en faisant le prône tous les dimanches. Comme l'illustre de Cheverus à Montauban, c'est le catéchisme qu'il voulut expliquer, en suivant l'ordre même des leçons contenues dans ce livre élémentaire, et un auditoire immense, qui rappelait celui des plus grandes solennités, se pressait autour de la chaire pour recueillir cet enseignement si nouveau et si approprié à ses besoins. Il ne fut que peu de temps curé de St-Roch. Appelé en 1843 au siége d'Orléans, il se livra tout entier aux soins et aux devoirs de son nouveau ministère. Il fit l'acquisition du château de la Chapelle-St-Mesmin pour y transférer son petit séminaire. Rien ne lui coûta pour assurer la prospérité de cet établissement et en accélérer les progrès. Il était heureux chaque fois qu'il pouvait s'y retirer et y vivre en communauté. Lors de l'inondation de la Loire, il déploya une charité qui rappelait celle du cardinal de Cheverus à Montauban dans une pareille circonstance. Il accourut au secours des malheureuses victimes, leur distribua ce qu'il possédait, fit un appel à la charité de ses diocésains, sollicita partout des secours et recueillit dans son petit séminaire de nombreuses familles qui étaient sans asile et sans pain. Cependant un journal irréligieux de l'époque lui reprocha d'avoir dit que ces calamités étaient la peine du péché. Vraiment c'était un temps de vertige où il n'était pas permis à un évêque de parler le langage de la foi. Trois mandements qu'il publia sur l'Église excitèrent au

plus haut point l'admiration publique; ils furent réimprimés et répandus dans toute la France, qui applaudit à ces chefs-d'œuvre d'éloquence et de raison. Mais où l'évêque d'Orléans dépassa toutes les espérances qu'on pouvait attendre de son rare talent, ce fut dans son instruction pastorale sur les romans, pour le carême de 1848. Ce mandement, qui lui avait été demandé par M. Affre, et que tous les suffragants de Paris s'étaient empressés d'adopter, devait être lu dans leurs églises. La révolution de février en empêcha la publication; on craignit d'irriter quelques romanciers ou auteurs d'histoires romanesques maîtres alors de nos destinées. L'œuvre de l'éloquent évêque parut plus tard. C'est le chant du cygne. Lorsqu'il s'éleva, au sujet des jésuites et de la liberté d'enseignement, de graves difficultés entre la cour de Rome et le gouvernement français, Fayet passa pour avoir été chargé par Louis-Philippe de remplir auprès du pape une mission peu favorable aux intérêts de l'Église; ce bruit n'était qu'une absurde calomnie. L'évêque d'Orléans avait déjà exprimé ses véritables sentiments dans le mémoire des évêques de la province de Paris, qu'il avait signé, et il ne s'était pas expliqué à Rome avec moins de force que dans ce mémoire sur la question de la liberté d'enseignement. Il ne s'était proposé, en partant pour l'Italie, que d'accomplir un pèlerinage de dévotion à Notre-Dame de Lorette, en vue de recouvrer la santé. Au reste, il laissa à Rome la plus haute idée de la supériorité de son esprit et de l'éminence de ses talents. Le pape voulut l'entretenir plus d'une fois, et il lui rendit ce témoignage qu'il n'avait jamais entendu parler personne sur les questions religieuses avec une éloquence plus entraînante. Il le nomma comte romain et évêque assistant au trône pontifical. Dès que l'évêque d'Orléans fut de retour, il se renferma dans l'administration de son diocèse, et on remarqua que, quoiqu'il fût si près de Paris, il n'y paraissait presque jamais. En 1848, le département de la Lozère l'envoya à l'assemblée constituante, où il porta plusieurs fois la parole soit dans les séances, soit dans les bureaux. « Vif, spirituel, incisif, » dit un biographe qui l'a traité avec quelque sévérité, « il intéressait dans les sujets les plus arides et excitait le rire dans les plus graves. Malheureusement la tournure de son esprit et la mobilité de son caractère n'étaient pas propres à lui concilier le respect qui est dû à un évêque, ni à lui faire acquérir l'ascendant que donne le talent au service de la vérité. » Nous avons cependant entendu un ecclésiastique distingué, membre de l'assemblée constituante, affirmer que les idées les plus saines, les plus judicieuses, étaient celles qui étaient émises par l'évêque d'Orléans; et que toutes ses observations paraissaient dictées par l'amour le plus éclairé et le plus profond pour les vrais intérêts de la religion. On lui reprocha aussi d'avoir appuyé la candidature du général Cavaignac à la présidence par une lettre écrite au nom des ecclésiastiques qui étaient membres de la Constituante, et que plusieurs d'entre eux désavouèrent. L'évêque d'Orléans succomba le 6 avril 1849 à une attaque de choléra. « Le clergé de France, » dit le biographe déjà cité, « n'eut pas dans ces derniers temps d'orateur plus distingué ni d'écrivain plus accompli que M. Fayet. Sa foi et ses mœurs sont à l'abri de tout reproche; mais la verve intarissable de sa conversation le compromit quelquefois en paralysant l'influence de ses vertus. » Pour nous, qui avons été témoins de la douceur et de l'agrément de ses entretiens, nous avons pu apprécier l'art naturel et facile avec lequel il savait unir l'instruction et l'enjouement le plus aimable. Quand il traitait des questions de politique, de religion ou de littérature, il éblouissait par les clartés soudaines dont il illuminait la conversation. Sans jamais courir après l'esprit, et sous les dehors d'une bonhomie charmante, il avait les reparties les plus promptes, les plus heureuses. Un jour, en 1822, à l'enterrement de l'abbé Eliçagaray, un professeur de la faculté de médecine se permit de dire à côté du cercueil, devant tout le conseil royal de l'instruction publique : « J'ai lu ce matin dans un journal que l'abbé Eliçagaray est mort des suites de son éloquence. — Vous l'avez lu, monsieur, » lui répliqua l'abbé Fayet, « eh bien, c'est le cri du sauvage sur le cadavre de sa victime! » Basterretha, député de l'opposition libérale, mais qui était lié avec le défunt, serra la main à l'abbé Fayet, et lui dit : « Ce n'est pas un bon mot que vous avez dit, monsieur l'abbé; c'est une bonne action que vous venez de faire. » Outre ses mandements, on a de lui : 1° *Examen impartial de l'avis du conseil d'État touchant un mandement de Mgr l'archevêque de Toulouse*. Cette brochure eut un grand succès, et fut insérée presque tout entière dans plusieurs journaux. Un conseiller d'État, M. d'Hauterive, écrivait à un de ses amis : *Il y a dans ce petit ouvrage beaucoup de l'esprit des Provinciales*. 2° *Examen des institutions liturgiques de D. Guéranger*. Cet ouvrage, qui fut honoré du suffrage de plusieurs évêques, fut loin de convertir l'abbé de Solesmes. Il répliqua à l'éloquent prélat par plusieurs lettres où il s'efforçait de justifier ses assertions les plus tranchantes. Il avait employé la même méthode à l'égard du savant archevêque de Toulouse, M. d'Astros, qui s'était permis de relever la témérité de ses accusations contre l'Église de France. A l'époque où le fameux projet de loi sur le sacrilége fut présenté à la chambre des députés par M. de Peyronnet, M. Fayet vit bien à la manière dont le sacrilége y était défini que le gouvernement s'engageait dans une fausse voie, et qu'on appelait les chambres à délibérer sur une matière qui n'était pas de leur compétence; de fait, on la saisissait d'un point de dogme. Il fit un petit mémoire à cette occasion; il démontrait que la législation criminelle ne peut pénétrer dans la conscience de